

# "Reconnaissables à leurs cheveux": recherches sur le caractère symbolique de la chevelure dans le monde grec, d'Homère à Callimaque.

Caroline Borio Lobert

# ▶ To cite this version:

Caroline Borio Lobert. "Reconnaissables à leurs cheveux": recherches sur le caractère symbolique de la chevelure dans le monde grec, d'Homère à Callimaque.. Histoire. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2016. Français. NNT: 2016TOU20114. tel-01838283

# HAL Id: tel-01838283 https://theses.hal.science/tel-01838283

Submitted on 13 Jul 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





En vue de l'obtention du

# DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par : l'Université Toulouse - Jean Jaurès

## Présentée et soutenue le 7/12/2016 par :

#### CAROLINE BORIO LOBERT

« Reconnaissables à leurs cheveux » . Recherches sur la valeur symbolique de la chevelure dans le monde grec, d'Homère à Callimaque.

#### JURY

CORINNE BONNET
PIERRE BRULÉ
FLORENCE GHERCHANOC
ADELINE GRAND-CLÉMENT
GABRIELLA PIRONTI
VALÉRIE VISA-ONDARCUHU

Professeur
Professeur émérite
Maître de Conférences HDR
Maître de Conférences
Directeur d'études à l'EPHE
Professeur

Université Toulouse Jean Jaurès Université de Rennes Université Paris Diderot Université Toulouse Jean Jaurès Centre Anhima, Paris Université Toulouse Jean Jaurès

École doctorale et spécialité:

TESC : Sciences de l'Antiquité

Unité de Recherche:

PLH-ERASME

Directeur(s) de Thèse:

Corinne BONNET et Charalampos ORFANOS

Rapporteurs:

Florence GHERCHANOC et Pierre BRULÉ

#### Remerciements

Au moment d'achever ce travail, mes pensées vont vers Monsieur Orfanos, qui, il y a huit ans, lui a offert l'opportunité et la chance d'exister à travers un DEA. Je ne peux désormais que lui exprimer toute ma gratitude pour la confiance qu'il m'a accordée.

Je tiens à remercier aussi profondément Madame Bonnet pour sa bienveillance et ses encouragements constants, ainsi que Madame Dessens dont les conseils avisés et l'attention ont été d'une aide précieuse. Face aux aléas, leur présence a permis d'éloigner le spectre de l'abandon.

Toutes mes pensées vont également vers mes parents qui ont relu et corrigé bien des pages de cette recherche, vers Christian, pilier indéfectible dans les moments de doute et de découragement, vers ceux enfin qui ne sont plus :

« L'absence n'existe pas, elle n'est qu'une présence silencieuse ».

# Introduction

« O toison, moutonnant jusque sur l'encolure!
O boucles! O parfum chargé de nonchaloir!
Extase! Pour peupler ce soir l'alcôve obscure
Des souvenirs dormant dans cette chevelure,
Je la veux agiter dans l'air comme un mouchoir! (...)
Cheveux bleus, pavillon de ténèbres tendues
Vous me rendez l'azur du ciel immense et rond;
Sur les bords duvetés de vos mèches tordues
Je m'enivre ardemment des senteurs confondues
De l'huile de coco, du musc et du goudron. (...) »
C. Baudelaire, Les Fleurs du Mal, « La chevelure »

« Vraiment, pendant huit jours, j'adorai ce meuble. J'ouvrais à chaque instant ses portes, ses tiroirs; je le maniais avec ravissement, goûtant toutes les joies intimes de la possession. Or, un soir, je m'aperçus, en tâtant l'épaisseur d'un panneau, qu'il devait y avoir là une cachette. Mon cœur se mit à battre, et je passai la nuit à chercher le secret sans le pouvoir découvrir. J'y parvins le lendemain en enfonçant une lame dans une fente de la boiserie. Une planche glissa et j'aperçus, étalée sur un fonds de velours noir, une merveilleuse chevelure de femme! Oui, une chevelure, une énorme natte de cheveux blonds, presque roux, qui avaient dû être coupés contre la peau, et liés par une corde d'or. Je demeurai stupéfait, tremblant, troublé! Un parfum presque insensible, si vieux qu'il semblait l'âme d'une odeur, s'envolait de ce tiroir mystérieux et de cette surprenante relique. Je la pris doucement, presque religieusement, et je la tirai de sa cachette. Aussitôt elle se déroula, répandant son flot doré qui tomba jusqu'à terre, épais et léger, souple et brillant comme la queue en feu d'une comète.»

Guy de Maupassant, La chevelure 1

Lorsque Charles Baudelaire et Guy de Maupassant composent leur *Chevelure*, c'est tout le mystère d'une étrange fascination qui s'exprime sous leur plume : la chevelure intrigue, passionne <sup>2</sup>. Au Moyen Âge, en Occident comme en Orient, fleurissent des chevelures d'une longueur infinie, véritables chevelures-vêtements <sup>3</sup> qui peuvent envelopper tout entier le corps

<sup>1.</sup> G. de Maupassant, Contes fantastiques complets, Saint-Amand, Marabout, 1998, p. 185.

<sup>2.</sup> La citation retenue dans le titre de la présente recherche est issue de Strabon, Géographie, VI, 3, 2, 15.

<sup>3.</sup> Nous reprenons ici la formule adoptée par Myriam Rolland-Perrin dans la thèse qu'elle a consacrée à l'étude de la chevelure féminine au Moyen Âge : M. Rolland-Perrin, *Blonde comme l'or. La chevelure féminine au Moyen Âge*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2010, p. 155.

féminin, dissimulant par exemple la nudité de Marie l'Égyptienne <sup>4</sup> ou de la jeune Agnès humiliée <sup>5</sup>. Tour à tour parure, symbole d'un idéal féminin comme dans l'esthétique japonaise <sup>6</sup> ou voile de pudeur, la longue chevelure est un objet de désir que l'on admire, à l'instar du poète persan Hâfez louant « la chevelure de violette » de l'aimée <sup>7</sup>, ou que l'on maltraite, telles les tresses de Blanchefleur que son frère Guillaume tire violemment en l'accusant de luxure <sup>8</sup>. Cet idéal de longueur qui caractérise le monde médiéval se pérennise pour briller également dans l'art de la Renaissance, à l'image de la Vénus de Boticelli <sup>9</sup> ou de la Marie-Madeleine de Titien <sup>10</sup>. Masquée et étouffée, à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sous d'immenses perruques ou postiches signalant les classes les plus aisées avant que le terme de perruque ne constitue, vers 1800, une marque de mépris <sup>11</sup>, la chevelure devient au XIX<sup>e</sup> un objet poétique : véritable « océan » de senteurs <sup>12</sup> pour Baudelaire, source de flamboiement solaire pour Mallarmé <sup>13</sup>, promesse de plaisirs infinis pour la poésie érotique <sup>14</sup>, elle est alors lieu de rêves et de fantasmes.

Cette fascination pour la chevelure ne naît cependant pas avec l'époque médiévale et c'est dès l'Antiquité que peut se lire l'intérêt qu'elle suscite. Les textes antiques sont nombreux à rapporter les coutumes dont elle est l'objet ou encore à la mettre en scène : la Bible relate ainsi le mythe de Samson dont la chevelure concentre la force <sup>15</sup>, et Lucain rappelle

<sup>4.</sup> La Vie de sainte Marie l'Égyptienne, versions en ancien et en moyen français, version T, 841-848 : « Autour d'elle flottait sa chevelure/Aussi blanche que la fleur d'aubépine/Ses cheveux blancs et fins/Lui descendaient jusqu'aux pieds ;/Elle n'avait pas d'autre vêtement/Quand le vent les soulevait,/Paraissait en dessous la chair brûlée/Par le soleil et le gel. » (éd. Peter F. Dembowski, Genève, Droz, 1977).

<sup>5.</sup> La Vie seinte Angneys, 115-125: « Déshabillez-la entièrement,/Puis menez-la dans la rue,/Toute nue devant les gens."/La jeune fille est alors conduite/Au bordel comme l'ordre en avait été donné;/Et il se passa ce miracle/Qui est bien digne d'être retenu./Ses cheveux ont tellement poussé/Que tout son corps en fut revêtu;/Jamais auparavant à aucun moment,/Elle ne fut mieux couverte par un vêtement. » (in The Old French Lives of Saint Agnes and other vernaculars versions of the middle ages, éd. Alexander Joseph Denomy, Cambridge, Harvard University Press, 1938, Appendix II, p. 214-225.)

<sup>6.</sup> S. Bruno-Meylan, « Les chevelures indisciplinées, enracinées dans l'autre monde » , dans C. Connochie-Bourgne, *La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004, p. 48.

<sup>7.</sup> Hâfez, *Divân*, Ghazal 187, b.7 (édition critique de Parviz Nâtel Khânlari, 2è éd. revue et corrigée, Téhéran, Khwârezmi, 1362/1983, 2 vol.).

<sup>8.</sup> Aliscans, 2802, in Le Cycle de Guillaume d'Orange, éd. Dominique Boutet, Paris, Lib. Gén. Fr., 1996, p. 305-445.

<sup>9.</sup> Voir figure 1.

<sup>10.</sup> Voir figure 2.

<sup>11.</sup> C. Noireau, *L'esprit des cheveux. Chevelures, poils et barbes. Mythes et croyances*, Turquant, « L'esprit de la Création » , Cheminements, 2009, p. 169.

<sup>12.</sup> Baudelaire, « Un hémisphère dans une chevelure » , *Le Spleen de Paris*, 1869. On retrouve les mêmes évocations dans « La chevelure » , *Les Fleurs du Mal*, 1861, poème dont un extrait est reproduit ici.

<sup>13.</sup> Mallarmé, «La chevelure vol d'une flamme ... » (1887), Poésies, Paris, Gallimard, 1992, p. 40.

<sup>14.</sup> Citons notamment Baudelaire « Les promesses d'un visage » , *Les épaves*, 1868, mais aussi Alfred de Musset, « Chantez, Chantez encor, rêveurs mélancoliques ... » , *Gamiani*, 1833, Gustave Nadaud, « M'aimez-vous ? » , 1832, ou encore Albert Glatigny, « Invitation à la minette » , *Joyeusetés galantes et autres du vidame Bonaventure de la Braguette*, 1866.

<sup>15.</sup> Le Livre des Juges, 16, 17-18.

dans sa *Pharsale* <sup>16</sup> que le nom de Gallia Comata, « Gaule chevelue » , fut donné à la Gaule libre et indépendante; au sein des épopées homériques, l'aède aime à décrire les longs cheveux des guerriers Achéens ou la blondeur de Ménélas, tandis que, dans *Vie d'Apollonius de Tyane* <sup>17</sup> et *Vie des sophistes* <sup>18</sup>, Philostrate souligne que la chevelure d'un philosophe, en raison de sa proximité avec l'esprit, doit demeurer longue; il semble par ailleurs qu'un traité *Sur la chevelure* ait été écrit par Théophraste, traité dont Diogène Laërce ne conserve que le titre <sup>19</sup>.

Avec les textes grecs se constitue en fait progressivement une véritable « tradition de *littérature capillaire* » qui se poursuit à l'époque romaine puis au Moyen Âge <sup>20</sup>, tradition au sein de laquelle se distingue le genre de l'ἐγκώμιον ou « éloge » <sup>21</sup> : ainsi, au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, dans son *Éloge de la chevelure*, Dion de Pruse, après avoir déploré sa propre négligence envers sa chevelure, valorise-t-il ceux qui apportent tous les soins nécessaires à la leur, même au prix de leur bien-être, tout en soulignant combien les cheveux rendent beaux et redoutables <sup>22</sup>; ainsi, trois siècles plus tard, Synésios de Cyrène répond-il à Dion à travers un *Éloge de la calvitie*, qui, s'il constitue certes un exercice rhétorique, lui permet également d'évoquer la honte qu'il ressentit lors de la perte de ses cheveux <sup>23</sup>.

## Des cheveux et des hommes

Si la chevelure constitue ainsi, au fil des âges et des cultures, une source d'inspiration inépuisable, passionnant poètes, romanciers, peintres, sculpteurs ou musiciens <sup>24</sup>, et occupe

<sup>16.</sup> Lucain, Pharsale, I, 441-443.

<sup>17.</sup> Philostrate, Vie d'Apollonius de Tyane, VIII, 7.

<sup>18.</sup> Philostrate, Vie des Sophistes, II, 5.

<sup>19.</sup> Dans les Vitae, 5, 45, Diogène Laërce cite, en effet, le « Περὶ τριχῶν » de Théophraste.

<sup>20.</sup> L. Calvié, *La boucle de Bérénice*, *un poème de Catulle*, Toulouse, Anacharsis Editions, 2002, p. 61. Cette « tradition de *littérature capillaire* » , et notamment le genre de l'éloge, se poursuit à l'époque romaine avec Catulle qui traduit en latin *La boucle de Bérénice*, de Callimaque, ou avec Apulée, qui, dans ses *Métamorphoses*, rédige un éloge de la chevelure à travers le portrait d'une certaine Photis : « Mais [...] si l'on dépouille de sa chevelure la tête de la plus parfaitement belle de toutes les femmes, si l'on prive son visage de son ornement naturel, [...] seraitelle Vénus elle-même [...], si elle s'avance chauve, elle ne pourra point plaire, même à son Vulcain. » . À travers la redécouverte des textes antiques, le Moyen Âge reprendra également de nombreux éléments : notons, par exemple, l'Éloge de la Calvitie, composée par Hucbald de Saint-Amand et dédiée à Charles le Chauve, ou encore l'*Apologia de barbis*, de l'Abbé Burchard de Bellevaux.

<sup>21.</sup> Le mot ἐγκώμιον, qui désigne de manière générale les différentes formes que peut prendre un éloge, s'appliquait à l'origine à un poème exécuté durant un banquet, sens que l'on retrouve dans l'adjectif ἐγκώμιος, « qui se chante pour une fête ou un triomphe. »

<sup>22.</sup> Dion de Pruse, « Éloge de la chevelure », cité par Synésios de Cyrène, Eloge de la calvitie, 3.1.

<sup>23.</sup> Synésios de Cyrène, op. cit., 1.2.

<sup>24.</sup> C. Noireau, *op. cit.*, p. 9 : « Et certains auteurs la déploient à plaisir jusqu'à en faire une œuvre en soi : Rodenbach, Maupassant, Baudelaire . . .; en musique : *La Lettera Amorosa* de Monteverdi nous accompagne depuis plus d'un quart de siècle, chantée par Bernard Kruysen; l'histoire de la peinture est un réservoir infini de belles chevelures; la sculpture s'est appliquée à boucler, tresser ou faire couler des cheveux dans le bois, le marbre, la pierre; les contes, légendes et traditions populaires nous ont abreuvée dans le plus grand bonheur . . . » .

une place importante au sein des croyances, à l'image de ces femmes qui conservent leurs cheveux tombés dont on fabrique à leur mort un coussinet que l'on place sous leur tête, afin qu'elles retrouvent l'intégrité de leur corps lors de la Résurrection <sup>25</sup>, l'analyse montre que les études, les réflexions savantes qui lui ont été consacrées ne sont pas moins foisonnantes.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle en effet, nombre de missionnaires rapportent les habitudes capillaires des peuplades qu'ils côtoient, et c'est à un jésuite, Joseph-François Lafitau, que l'on doit la première description importante sur ce sujet. Dans son ouvrage *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps* <sup>26</sup>, paru en 1724, l'auteur procède à une « comparaison circonstanciée entre les mœurs des Amérindiens et celles des ancêtres de l'Occident : les peuples anciens, notamment les Grecs » <sup>27</sup> ; les rapprochements entre ces différents peuples permettent d'éclairer, entre autres, leurs coutumes capillaires respectives. Dans le sillage de Lafitau, les observations relatives à la chevelure se multiplient à partir du XIX<sup>e</sup> siècle : l'angle d'étude adopté se révèle alors le plus souvent physiologique et ethnographique, les cheveux devenant un critère taxinomique dans l'élaboration d'un système de distinctions des races <sup>28</sup> ; d'autres travaux complètent ce type de réflexion d'une dimension historique à l'image de l'*Essai sur la chevelure des différents peuples*, rédigé en 1861 par Richard Cortambert, géographe attaché à la Bibliothèque Nationale, qui répertorie certaines pratiques capillaires de peuples anciens comme les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs et les Romains, mais aussi certaines coutumes du Moyen Âge ou de sociétés qui lui sont contemporaines <sup>29</sup>.

<sup>25.</sup> C. Noireau, op. cit., p. 9.

<sup>26.</sup> J.-F. Lafitau, Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps, introduction, choix de textes et notes par E. H. Lemay, Paris, F. Maspero, 1982-1983; sur cet ouvrage de Lafitau: Ph. Borgeaud et S. Petrella, « Images en parallèle: les Mœurs des sauvages amériquains de J. F. Lafitau et les Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples du monde, de J. F. Bernard et B. Picart », Journées d'études « Antiquités Remodelées. Modalités de fixation et d'actualisation des motifs antiques (XVIe-XIXe siècle) », 28 février - Ier mars 2014, Genève. J.-F. Lafitau est généralement considéré comme le « fondateur de l'ethnologie comparative et précurseur de l'anthropologie scientifique »: A. Motsch, Lafitau et l'émergence du discours ethnographique, Québec, Éditions du Septentrion, 2001, p. 2. Voir également les Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales, tome septième, Paris, Ad. Le Clere, 1823, p. 104 et 105: cet ouvrage rapporte les observations de certains missionnaires. 27. A. Motsch, op. cit., p. 9.

<sup>28.</sup> Parmi les nombreux travaux taxinomiques, citons à titre d'exemples J.-B. Bory de Saint-Vincent, naturaliste qui, dans son *Essai zoologique sur le genre humain* (1825), a, le premier, attaché une importance décisive au critère capillaire, mais aussi l'*Histoire naturelle de l'Homme* de J. C. Prichard (1843), l'*Histoire des Basques ou Escualdunais primitifs* (1853) d'A. Baudrimont, ou encore l'étude *De la chevelure comme caractéristique des races humaines, d'aprés des recherches microscopiques* de Pruner-Bey (1863-1865), dont les ouvrages ont approfondi ce système de classification : sur ces travaux et leurs auteurs, on pourra se reporter aux *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, notamment année 1864, volume 5, p. 464-482; année 1867, volume 2, p. 146-161; année 1874, p. 511-521; année 1879, volume 2, p. 39-44.

<sup>29.</sup> R. Cortambert, Essai sur la chevelure des différents peuples, Paris, Challamel aîné, 1861, p. 19-38. L'auteur s'intéresse tout d'abord aux particularités de la chevelure, aux analogies existant entre cheveux et plumes, à la canitie et à l'albinisme (p. 2-5), ainsi qu'au lien entre nature des cheveux et climat, couleur et origine ethnique (p. 5-11); il critique également les théories du médecin et philosophe espagnol Juan Huarte qui, dans son Examen de ingenios para las ciencias (1573), établit une relation entre psychologie et physiologie, et affirme que la nature et la couleur des cheveux constituent des signes qui permettent de reconnaître les dispositions naturelles d'un individu, s'ins-

Les recherches prennent une ampleur nouvelle au début du XX°, en particulier dans les années qui suivent la parution de l'œuvre de l'anthropologue écossais James George Frazer, *Le Rameau d'Or* <sup>30</sup>. Si la méthode et l'idéologie diffèrent, les travaux de Frazer renouent avec ceux de Lafitau <sup>31</sup>. Traitant une masse colossale de faits recueillis par des observateurs, ethnologues et spécialistes des religions ou du folklore, le savant répertorie une multitude d'observations, procède par rapprochements entre les pratiques et les croyances des cultures occidentales en particulier grecque et romaine, qui incarnent, selon ses conceptions évolutionnistes, des modèles supérieurs - et celles des « primitifs » <sup>32</sup>. Cet ouvrage a certes fréquemment servi de source d'informations et a permis de mettre en évidence le foisonnement et la complexité des coutumes liées à la chevelure <sup>33</sup>, mais la réflexion de Frazer présente des faiblesses certaines : « collectionneur de faits » <sup>34</sup>, il traite les observations qu'il rapporte de manière isolée, en dehors de tout contexte précis. Son ouvrage s'avère ainsi essentiellement descriptif, la part accordée à l'interprétation demeurant anecdotique ; de plus, les raisons qui le conduisent à confronter, dans une démarche comparatiste, des données issues d'aires culturelles différentes ne sont jamais expliquées, cette méthode se trouvant alors condamnée à la superficialité <sup>35</sup>.

crivant en cela dans la droite ligne des réflexions menées par les traités de physiognomonie antique (p. 7-8), avant de commenter la classification de Bory de Saint-Vincent (p. 11-14). En 1885, Marie-Madeleine Hess reprend les orientations de Cortambert dans une brève *Histoire de la chevelure* (Paris, Schiller, 1885) qui aborde quelques coutumes et représentations entourant la chevelure depuis les Hébreux jusqu'aux Muscadins, évoque Achille, auréolé de cheveux d'or, et s'intéresse aussi au commerce des cheveux, à leur variété et leurs maladies, au rapport entre chevelure et caractère, ainsi qu'à une série d'expressions faisant intervenir la chevelure.

<sup>30.</sup> Paru, dans sa version définitive entre 1911 et 1915, cet ouvrage en douze volumes est le fruit de recherches entamées dès les années 1880 et publiées, pour la première édition, en 1890.

<sup>31.</sup> D. Lavergne, *La chevelure sacrée : pilosité, religion et société dans l'Antiquité,* thèse de doctorat, Université de Provence, 2006, p. 8.

<sup>32.</sup> J. G. Frazer, *Le rameau d'or*, Paris, Editions Robert Laffont, 1981, p. 507; R. Deliège, *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p. 41-51, plus particulièrement p. 46-47.

<sup>33.</sup> L'anthropologue constate ainsi que, pour nombre de cultures « primitives » , la tête possède un caractère éminemment sacré : à titre d'exemples, Frazer évoque le caractère sacré du Mikado qui induit une interdiction de couper ses cheveux, sa barbe et ses ongles, les traditions de Nouvelle-Calédonie ou d'Afrique Orientale interdisant ou au contraire exigeant la coupe des cheveux pour qui touche un cadavre, ou encore l'usage des Indiens Creeks de laisser croître leur chevelure avant de partir en guerre (p. 487, 565-566 et 578). L'auteur indique que toucher les cheveux constitue dans certains cas une offense grave, d'où la difficulté de les couper. Les mèches sectionnées pouvant être l'objet de maléfices, il devient alors vital de les préserver de toute influence malveillante, le plus simple consistant à ne pas toucher du tout la chevelure. Lorsque la coupe de la chevelure s'impose, certaines stratégies destinées à se débarrasser des cheveux coupés permettent d'éviter d'éventuels actes magiques néfastes (p. 632-637 et 638-648). Grand connaisseur du monde antique, Frazer s'intéresse également à certaines figures mythologiques gréco-romaines, notamment Hippolyte. Il rappelle que les vierges de Trézène, lieu du sanctuaire du héros, déposaient au temple des boucles de leurs cheveux en offrande à la veille de leur union, tandis que les garçons ne pouvaient se marier sans être au préalable tondus. Des traditions analogues existant en l'honneur de divinités grecques (p. 26-34) mais aussi orientales, Frazer conclut que dans ces coutumes la chevelure était sans doute considérée comme le « siège de la force » , les peuples anciens supposant peut-être qu'« elle contenait à la puberté une double dose d'énergie vitale, puisqu'à cette époque elle est le signe visible et le gage d'une force récemment acquise, celle de la reproduction » (p. 29-30). Selon l'anthropologue, faire offrande de sa chevelure à une divinité constituerait donc un don de force vitale ou de fécondité.

<sup>34.</sup> P. Vidal-Naquet, « Le cru, l'enfant grec et le cuit » (1974), *Le chasseur noir*, Paris, La découverte, 2005, p. 184. 35. R. Deliège, *op. cit.*, p. 46.

Si les travaux qui suivent la publication du *Rameau d'or* puisent, pour un certain nombre d'entre eux, dans l'inventaire de mythes et de rites réalisé par Frazer, ils rompent cependant avec cette « accumulation de faits » qui constitue « le principe essentiel de sa méthode scientifique » <sup>36</sup> pour se concentrer sur la compréhension des rites et explorer leur logique, leur signification, leur symbolisme. Deux types d'analyse se dessinent alors, dont les interprétations divergent fréquemment : des approches ethnologiques et anthropologiques d'une part, psychanalytiques d'autre part.

L'ethnologue et folkloriste Arnold Van Gennep, qui s'intéresse au rituel, publie ainsi en 1909 une monographie dans laquelle il isole des « rites de passage » <sup>37</sup>. Fondées sur l'analyse de faits rapportés entre autres par Frazer, les observations qu'il réalise à propos des pratiques de coupe et d'offrande des cheveux le conduisent à voir dans leur sectionnement un rituel de séparation du monde antérieur, et dans le fait de les dédier la volonté de se lier au monde sacré <sup>38</sup>. Le savant estime de même que tout être couvrant sa chevelure d'un voile exprime le fait qu'il se sépare d'un monde pour s'agréger à un autre 39. Quelques années plus tard, Sigmund Freud aborde, dans Totem et tabou, les restrictions et interdictions tabou attachées notamment au mikado, soumis à l'interdiction de couper ses cheveux et sa barbe 40, ou encore au Flamen Dialis dont les cheveux ne peuvent être sectionnés que par un homme libre, muni d'un couteau de bronze, les cheveux et les ongles coupés devant être ensuite ensevelis sous un arbre sacré  $^{41}$  : le psychanalyste suggère que, dans ces traditions, le traitement de la chevelure possède une dimension « signifiante latente » puisqu'il permet d'exprimer certaines des représentations et des croyances propres à ces sociétés. En 1922, Freud s'intéresse de nouveau à la valeur de cet attribut, cette fois à travers l'interprétation d'une figure mythologique : dans un article consacré à la tête coupée de Méduse 42, il émet l'hypothèse que les cheveux qu'elle porte, souvent représentés dans l'art par des serpents, ont peut-être pour fonction de représenter de manière symbolique l'horreur de la castration sexuelle <sup>43</sup>.

<sup>36.</sup> R. Deliège, op. cit., p. 46.

<sup>37.</sup> A. Van Gennep, *Les rites de passage*, Paris, A. et J. Picard, [1909] 1981, p. 14 : ces rites de passage se décomposent, selon l'auteur, en *rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation*. Voir sur ce point, Ch. Grosse, « Des "rites de passage" avant Van Gennep : les cérémonies funéraires dans les traités antiquaires et "ethnographiques" de la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) » , *Anabases*, 23, 2016, p. 99-114.

<sup>38.</sup> A. Van Gennep, op. cit., p. 77 et 238-239.

<sup>39.</sup> Ibid., p. 240-241.

<sup>40.</sup> S. Freud, *Totem et tabou*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, [1913] 1965, p. 70. Freud s'appuie également sur les observations rapportées par Frazer dans le *Rameau d'or*.

<sup>41.</sup> Aulu-Gelle, Nuits Attiques, XV, XI et XV.

<sup>42. «</sup> La tête de Méduse » (1922), dans S. Freud, Oeuvres complètes, volume XVI, Paris, PUF, 1991, p. 163-164.

<sup>43.</sup> Loin de constituer une intreprétation catégorique, l'auteur précise que pour soutenir sérieusement un tel

Les remarques restent néanmoins ponctuelles dans les œuvres de Van Gennep et de Freud. Ce n'est qu'en 1951 que s'ouvre l'étude approfondie et systématique du symbolisme de la chevelure, et ce, grâce à l'ouvrage *The Unconscious Signifiance of Hair* signé par un autre psychanalyste, le Londonien Charles Berg. Ses travaux font de la dimension sexuelle qui émane des séances de nombreux analysants un principe universel <sup>44</sup>: frappé par la récurrence des associations formulée par les patients, associations qu'il confronte à des coutumes antiques et modernes, des mythes, des éléments folkloriques et littéraires, Berg en vient à considérer les activités capillaires comme un « substitut phallique » , une « expression substitutive » <sup>45</sup> du conflit sexuel à l'œuvre dans chaque individu <sup>46</sup>.

Cette étude, dont les conclusions ont souvent été considérées comme trop orientées et restrictives, a généré plusieurs critiques : durant les deux décennies suivantes, certains travaux ethnologiques et anthropologiques s'opposent ainsi, à des degrés variables, au point de vue de Berg. C'est notamment le cas de l'article « Social Hair » publié en 1969 par l'anthropologue Christopher Hallpike : le savant y réfute la dimension sexuelle que Berg attribue à la chevelure <sup>47</sup>. Les observations qu'il réalise suggèrent en effet que cette dernière n'est pas obligatoirement un symbole du statut sexuel <sup>48</sup> et que son traitement peut avoir une signification sociale, qu'il s'agisse d'indiquer l'exclusion, l'animalité, ou à l'inverse l'entrée dans la communauté : elle permettrait selon lui d'exprimer de manière symbolique la position d'un individu par rapport à la société à laquelle il se rattache, son degré d'intégration et d'obéissance ou, au contraire, de marginalité <sup>49</sup>.

Si les travaux de Berg et Hallpike développent des points de vue divergents, ils ont toutefois pour point commun de tenter de faire correspondre à chaque signe pileux une « signification invariante » , qu'elle soit sexuelle ou sociale : cette tendance à des « interprétations univoques » <sup>50</sup> constitue l'un des aspects les plus discutés de leurs recherches. Dès 1958, l'eth-

point de vue « il serait nécessaire d'étudier l'origine de ce symbole d'horreur isolé dans la mythologie grecque ainsi que ses parallèles dans d'autres mythologies » .

<sup>44.</sup> Pour les remarques d'analysants, voir C. Berg, *The unconscious signifiance of Hair*, London, George Allen and Unwin, 1951, p. 11, 12, et 17; sur la dimension sexuelle comme principe universel, *Ibid.*, p. 92 et 94.

<sup>45.</sup> Ibid., p. 92 et 93. C'est nous qui traduisons.

<sup>46.</sup>  $\mathit{Ibid.}$ , p. V: « Hair-activities are chosen merely as a sample of uncritically accepted human behaviour. On examining them in the light of dreams, anthropology, folklore, symptoms and perversions, they are shown to be an expression of instinct-driven tensions and conflicts » .

<sup>47.</sup> C. Hallpike, « Social Hair », Man, 4, 1969, p. 256-264.

<sup>48.</sup> Partant du constat que les ascètes portent les cheveux longs tandis que ceux des soldats sont souvent rasés, Hallpike estime que le fait de couper la chevelure ne signifie pas systématiquement la castration puisque ce geste intervient pour les deux sexes, par exemple lors de cérémonies de deuil.

<sup>49.</sup> Ibid., p. 260-261.

<sup>50.</sup> C. Bromberger, Trichologiques. Une anthropologie des cheveux et des poils, Paris, Bayard, 2010, p. 27 et 19.

nologue Edmund Leach <sup>51</sup> s'attaque à la dimension généralisante des travaux du psychanalyste. Leach convient de la valeur signifiante des pratiques capillaires ainsi que du lien entre chevelure et sexualité <sup>52</sup>, mais il désapprouve par contre la méthode de Berg lorsque ce dernier met en parallèle symboles rituels et symboles psychiques : l'ethnologue établit, à l'inverse, une distinction nette entre le symbolisme individuel, intime, de la chevelure, qui émane des récits d'analysants, et son symbolisme public, social, révélé par les recherches anthropologiques. Pour Leach, sa valeur signifiante varie d'un contexte à un autre, mais aussi d'une aire culturelle à une autre, les coutumes dont elle est l'objet possédant en fait selon lui un caractère profondément polysémique <sup>53</sup>.

C'est à une conclusion similaire que parvient Paul Hershman (1974) dans une étude consacrée à la société Punjabe. Si l'anthropologue admet des liens étroits entre chevelure et sexualité, il nuance la position de Berg et réaffirme la nécessité de distinguer symboles inconscients et culturels <sup>54</sup>. S'éloignant radicalement de la méthode comparatiste pour se concentrer sur une culture précise, les travaux d'Hershman confirment que le symbolisme de la chevelure dépend de l'aire dans laquelle elle intervient, loin de toute signification universelle <sup>55</sup>: son sens pour les Punjabi ne peut ainsi être saisi qu'à la lumière des croyances et des représentations propres à cette culture <sup>56</sup>.

# La chevelure dans le monde grec antique : état des recherches

Lorsque l'on se tourne vers l'Antiquité grecque, dont les coutumes capillaires servent pourtant, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, de point de référence aux comparaisons de Lafitau et donnent

<sup>51.</sup> E. Leach, « Magical Hair » , Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 88, 1958, p. 147-164.

<sup>52.</sup> Sur ce point, Leach se montre cependant plus nuancé que Berg: « The anthropologist and the psycho-analyst are in agreement that certain types of symbol are "phallic emblems" in a universal rather than an accidental way. The psycho-analyst assumes that the potency of these symbols is derived from something innate in every particular individual, namely sexuality as a psycho-physical motive force. The anthropologist on the other hand assumes that public ritual symbols are given potency by society and not by individuals » (E. Leach, *art. cit.*, p. 159).

<sup>53.</sup> *Ibid.*, p. 150 et 153: « Firstly, does the psycho-analytic evidence provide the anthropologist with a basis for suspecting that hair symbolism has the same meanings everywhere, as distinct from particular local implications? (...) Even the most sceptical anthropologist must admit that head hair is rather frequently employed as a public symbol with an explicitly sexual significance, but many would argue that this connection between hair and sexuality is accidental. They would claim too that hair, even as a sex symbol, is used in different ways » .

<sup>54.</sup> P. Hershman, « Hair, Sex and Dirt », Man, 9, 1974, p. 274-298, en part. p. 279-280.

<sup>55.</sup> *Ibid.*, p. 291: « This appears unsatisfactory because Hallpike is putting forward the rather unlikely proposition that hair behaviour has precisely the same meaning in every culture » .

<sup>56.</sup> Pour Hershman, la chevelure, qui s'inscrit dans les symboles corporels, tire sa force évocatrice de son association subconsciente avec les organes et les processus ano-génitaux et constitue, liée à d'autres symboles, un moyen pour transmettre certaines valeurs. Il souligne que, dans la société Punjabe, les valeurs qu'elle véhicule n'ont pas nécessairement une signification sexuelle : *Ibid.*, p. 292.

lieu à des commentaires nombreux dans l'œuvre de Frazer, on constate curieusement que les analyses approfondies qui leur ont été consacrées sont restées longtemps limitées et dispersées. Entre 1912 et 1915, les savants Ludwig Sommer <sup>57</sup>, Paulus Schredelseker <sup>58</sup> et Samson Eitrem <sup>59</sup> s'intéressent à la place de la pilosité dans les domaines cultuel et mythologique. La réflexion que Sommer a consacrée en particulier au roi légendaire Nisos a marqué la perception moderne de la pilosité antique : son analyse de la chevelure magique de Nisos, source de son immortalité, reprend et pérennise certaines représentations anciennes associant chevelure et force physique, véhiculées notamment par l'histoire du personnage biblique de Samson. Les recherches de Eitrem se sont, quant à elles, concentrées sur les offrandes de cheveux au sein des cérémonies sacrificielles.

En France, durant la première moitié du XXe siècle, les réflexions ne présentent pas de caractère monographique à l'exception d'une Théorie de la chevelure publiée en 1947 par René-Maurice Gattefossé, ingénieur chimiste, et le docteur Henri Jonquières : dans la première partie, les auteurs proposent de façon succincte quelques exemples, notamment grécoromains, s'intéressant au rôle ésotérique de la barbe et des cheveux avant d'aborder leur place dans la sorcellerie <sup>60</sup>. Plusieurs savants, historiens ou philologues, spécialistes du monde grec, abordent par contre les pratiques capillaires grecques de manière ponctuelle. Dès 1904, Gustave Glotz évoque ainsi certaines coutumes capillaires dans la thèse qu'il consacre aux ordalies en Grèce antique <sup>61</sup>. De même, dans un article portant sur les frairies grecques et sur la place qu'y occupent les rites traditionnels (1928) 62, Louis Gernet évoque deux types statuaires incarnant pour les Grecs un idéal de jeunesse et de beauté, les kouroi, « jeunes garçons », et les korai, « jeunes filles » , apparus vers le milieu du VIIe, et examine le lien que leur nom même entretient avec le domaine capillaire; l'auteur s'intéresse également au rituel de coupe des cheveux caractérisant la fête des Apatouries attiques. Deux ans plus tard, Henri Jeanmaire étudie dans sa thèse, Couroi et Courètes (1930) 63, l'éducation spartiate et les rites d'adolescence, notamment les pratiques capillaires qui leur sont associées. Et, en 1948, au sein d'un article sur les Vies de

<sup>57.</sup> L. Sommer, Das Haar in Religion und Aberglaube der Griechen, Münich, Westfälische Vereinsdruckerei, 1912.

<sup>58.</sup> P. Schredelseker, De superstitionibus Graecorum quae ad crines pertinent, Heidelberg, R. Noske, Bornensis, 1913.

<sup>59.</sup> S. Eitrem, Opferritus und Voropfer der Griechen und Römer, Kristiana, J. Dybwad, 1915.

<sup>60.</sup> R. - M. Gattefossé et H. Jonquières, *Théorie de la chevelure*, Paris, Girardot et Cie, 1947 : la visée de cet ouvrage s'avère essentiellement thérapeutique puisqu'il traite principalement de l'hygiène des cheveux.

<sup>61.</sup> G. Glotz, L'ordalie dans la Grèce primitive, New York, Arno Press, 1979, p. 67-79 notamment.

<sup>62.</sup> L. Gernet, « Frairies antiques », Anthropologie de la Grèce antique, Paris, Flammarion, 1995, p. 29-82.

<sup>63.</sup> H. Jeanmaire, Couroi et Courètes. Essai sur l'éducation spartiate et sur les rites d'adolescence dans l'antiquité hellénique, Bibliothèque Universitaire de Lille, 1939.

Plutarque <sup>64</sup>, Robert Flacelière commente brièvement le rituel d'offrande de la chevelure à Delphes rapporté par l'historien, rituel auquel étaient astreints les jeunes garçons au sortir de l'enfance, à l'image de Thésée, et le rapproche du même usage pratiqué lors des Apatouries <sup>65</sup>.

Même si, on le voit, les analyses s'avèrent ponctuelles dans le domaine qui nous occupe, les travaux de Glotz, de Jeanmaire et de Gernet, initiateur de la « première anthropologie historique de l'Antiquité » <sup>66</sup>, constituent un apport fondamental à l'étude des sociétés anciennes, notamment en raison des approches et des méthodes sur lesquelles ils s'appuient. Sous l'influence d'une ethnologie en plein essor, leurs recherches s'inscrivent dans une perspective anthropologique dont la démarche comparatiste constitue l'un des traits spécifiques <sup>67</sup>: ainsi Gustave Glotz rapproche-t-il par exemple usages grecs et celtes lorsqu'il examine le rôle des fleuves dans certains rituels capillaires <sup>68</sup>; ainsi Henri Jeanmaire compare-t-il les rites d'initiation liés à la puberté en Grèce et dans certaines sociétés africaines <sup>69</sup>. Si leurs études respectives <sup>70</sup> n'ont pas d'impact réel en cette première moitié du XXe siècle <sup>71</sup>, elles ouvrent cependant la voie à des orientations nouvelles pour les décennies qui suivent.

Dans le sillage de ces savants, plusieurs chercheurs comme Jean-Pierre Vernant, Pierre Vidal-Naquet, Nicole Loraux ou encore Marcel Detienne, réaffirment et développent les approches de leurs prédécesseurs, en posant sur les sources antiques un regard inspiré par l'anthropologie, structurale en particulier. Dans les années 1970-1980, le dialogue entre histoire et anthropologie initié par Louis Gernet porte désormais le nom d'« anthropologie historique » <sup>72</sup>. Cette approche offre une peinture différente de sociétés qui paraissaient jusque là bien connues, à l'instar de la société grecque : de proche et familière qu'elle pouvait sembler, cette dernière apparaît alors dans toute son altérité <sup>73</sup>. Dans cette dynamique, des travaux portant sur l'initiation des adolescents et le lien qu'elle entretient avec l'univers guerrier donnent

<sup>64.</sup> R. Flacelière, « L'offrande de la chevelure à Delphes : Thésée V, 1 », REG, tome LXI, 1948, p. 74-75.

<sup>65.</sup> On relève également, à la même époque, l'article consacré à la chevelure par Fernand Cabrol et Henri Leclercq dans leur *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (Tome troisième, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1948.), dans lequel se trouvent répertoriées de nombreuses coutumes capillaires, essentiellement grecques et romaines.

<sup>66.</sup> V. Sebillotte Cuchet, « Touchée par le féminisme. L'Antiquité avec les sciences humaines » , dans P. Payen et É. Scheid-Tissinier (éd.), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Brepols, 2012, p. 145.

<sup>67.</sup> É. Scheid-Tissinier, « Introduction » , dans P. Payen et É. Scheid-Tissinier (éd.), op. cit., p. 8.

<sup>68.</sup> G. Glotz, op. cit., p. 71.

<sup>69.</sup> H. Jeanmaire, op. cit., p. 147sq.

<sup>70.</sup> Voir tout particulièrement les ouvrages La solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce, de G. Glotz (Paris, Albert Fontemoing, 1904) ainsi que Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce de L. Gernet (Paris, E. Leroux, 1917).

<sup>71.</sup> É. Scheid-Tissinier, art. cit., p. 9.

<sup>72.</sup> V. Sebillotte Cuchet, art. cit., p. 145.

<sup>73.</sup> P. Schmitt Pantel, « Les mœurs des Grecs : histoire, anthropologie et politique » , dans P. Payen et É. Scheid-Tissinier (éd.), *op. cit.*, p. 125-126 ; É. Scheid-Tissinier, *art. cit.*, p. 10.

lieu à des réflexions approfondies concernant le rôle de la chevelure, comme en témoigne l'analyse que Pierre Vidal-Naquet a consacrée au rituel d'oblation des cheveux de l'éphèbe <sup>74</sup>; de même pour l'étude de certaines figures d'altérité comme le montre l'essai *La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne* de Jean-Pierre Vernant, dans lequel l'auteur suggère l'existence de points communs entre la figure de Gorgô et les cheveux du guerrier <sup>75</sup>.

Depuis une quinzaine d'années, à la faveur de la diversification des thématiques de recherche induite par la rencontre entre histoire et anthropologie <sup>76</sup>, l'observation du corps est devenue « un thème majeur de la recherche en sciences humaines et sociales » <sup>77</sup>: les travaux consacrés à la chevelure, bénéficiant de cette impulsion, se sont ainsi intensifiés. Dans l'article « Prolégomènes à une histoire du poil » <sup>78</sup> qu'elle publie en 2002, Marie-France Auzépy conclut, au terme d'une analyse des pratiques capillaires dans le monde oriental chrétien du VIIe au Xe siècle, qu'il est important de « mesurer l'intérêt de ces histoires de poil, qui touchent à tous les aspects de la vie sociale comme de la vie intime, au pouvoir comme à la physiologie, au droit comme à l'anthropologie ancienne » , et appelle de ses vœux une *Histoire du poil* qui croiserait domaines et compétences <sup>79</sup>.

Dans son sillage, plusieurs parutions issues de colloques et de journées doctorales ont permis de développer nettement le sujet. De fait, certains articles des *Cahiers d'histoire du corps antique* examinent tour à tour la symbolique sexuelle attachée à certaines figurations iconographiques d'Aphrodite <sup>80</sup>, la chevelure des héros <sup>81</sup>, le lien entre chevelure et évocation de la vieillesse <sup>82</sup>, ou bien encore les conceptions physiologiques de la pilosité <sup>83</sup>. Et, en 2006, Da-

<sup>74.</sup> P. Vidal-Naquet, « La tradition de l'hoplite athénien » , dans J.-P. Vernant (éd.), *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, Paris/La Haye, Mouton, 1968, p. 161-181; cet article figure sous une forme revue dans P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir*, Paris, Éditions La découverte, 2005 [Maspero, 1981], p. 125-149, en part. p. 148-149. Voir aussi P. Vidal-Naquet, « Le chasseur noir et l'origine de l'éphébie athénienne » , dans P. Vidal-Naquet, *op. cit.*, p. 155-157.

<sup>75.</sup> J.-P. Vernant, « Une face de terreur » , *La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne*, Paris, Collection Pluriel, Hachette Littératures, 1998, p. 39-54.

<sup>76.</sup> L'anthropologie historique s'intéresse ainsi aux mythes, aux rituels, aux classes d'âge, au banquet, à la parenté, mais aussi au sort des jeunes et des femmes ou encore à la chasse : sur ce point voir l'analyse de P. Schmitt Pantel, *art. cit.*, p. 126 et 128.

<sup>77.</sup> V. Dasen et J. Wilgaux (dir.), Langages et métaphores du corps dans le monde antique, « Cahiers d'histoire du corps antique » , 3, PUR, 2006, p. 7.

<sup>78.</sup> M.-F. Auzépy, « Prolégomènes à une histoire du poil » , dans *Travaux et Mémoires*, 14, Mélanges Gilbert Dargon, 2002, p. 1-12.

<sup>79.</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>80.</sup> G. Ficheux, « La chevelure d'Aphrodite et la magie amoureuse » , dans L. Bodiou, D. Frère, et V. Mehl, *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, « Cahiers d'histoire du corps antique » , 2, PUR, 2006, p. 181-194.

<sup>81.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques », dans V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 29-42.

<sup>82.</sup> P. Birchler Emery, « Vieillards et vieilles femmes en Grèce archaïque : de la calvitie et des rides » , V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 61-72.

<sup>83.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 133-151.

vid Lavergne consacre sa thèse à ce qu'il nomme *La chevelure sacrée* : pratiques et croyances associées à la chevelure, et plus généralement à la pilosité, y sont analysées sous l'angle de leurs manifestations socio-religieuses dans l'ensemble du monde méditerranéen antique; sa recherche, fondée sur la méthode comparatiste, s'étend de l'Europe septentrionale, du Proche-Orient, jusqu'au plateau iranien, et des systèmes monarchiques de l'Égypte et de la Mésopotamie jusqu'à l'époque carolingienne <sup>84</sup>.

L'année suivante, un colloque intitulé « Le sens du poil - Anthropologie de la chevelure et de la pilosité » s'est intéressé à la complexité du rapport de l'Humanité au poil et au cheveu : les interventions concernant le monde grec ont porté sur la valeur de la rousseur <sup>85</sup>, l'oblation rituelle en relation avec la conception aristotélicienne de la croissance des poils <sup>86</sup>, le lien entre la chevelure des femmes et l'expression de leur statut social <sup>87</sup>, ainsi que sur la fonction des cheveux dans les danses dionysiaques <sup>88</sup>; les deux dernières recherches ont permis de rapprocher certaines données fournies par la littérature et l'iconographie. L'étude du *genre* enfin, qui s'est particulièrement développée depuis quelques années et intervient dans certains des travaux cités précédemment <sup>89</sup>, constitue un aspect important de l'ouvrage *Trichologiques*. *Une anthropologie des cheveux et des poils* publié par Christian Bromberger (2010) <sup>90</sup>: l'auteur examine le rôle du poil et du cheveu dans la construction des genres au cœur de plusieurs cultures, ainsi que sa place dans la définition des normes ethniques et sociales, de la marginalité et des critères esthétiques.

On le voit, les orientations s'avèrent multiples <sup>91</sup>, mais la démarche comparatiste demeure l'approche privilégiée, les ouvrages monographiques restent rares. Si l'étude récente de Pierre Brulé, *Les sens du poil*, présente en revanche un terrain d'étude circonscrit à la seule

<sup>84.</sup> D. Lavergne, *La chevelure sacrée : pilosité, religion et société dans l'Antiquité,* thèse de doctorat, Université de Provence, 2006.

<sup>85.</sup> D. Lavergne, « Pyrrhos : gloire et péchés d'un roux » , dans B. Lançon et M.-H. Delavaud-Roux (dir.), *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le sens du poil*, Collection « Le corps en question » , Paris, L'Harmattan, 2011, p. 61-73.

<sup>86.</sup> P. Brulé, « Dans des épigrammes de l'*Anthologie grecque*, offrir sa sainte chevelure aux dieux » , dans B. Lançon et M.-H. Delavaud-Roux (dir.), *op. cit.*, p. 117-133.

<sup>87.</sup> V. Mehl, « "Vois si ma tête sent le parfum" (1). Cheveux de femmes, séduction et norme sociale en pays grec » , dans B. Lançon et M.-H. Delavaud-Roux (dir.), op. cit., p. 151-165.

<sup>88.</sup> M.-H. Delavaud-Roux, « Le rôle des cheveux dans la danse des Ménades » , B. Lançon et M.-H. Delavaud-Roux (dir.), op. cit., p. 167-179.

<sup>89.</sup> Voir par exemple H. King, « Barbes, sang et genre » , V. Dasen et J. Wilgaux (dir.), *op. cit.*, p. 153-168; F. Prost et J. Wilgaux (dir.), *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Rennes, PUR, 2006, quatrième partie : « Le corps au féminin » , p. 153-188.

<sup>90.</sup> Ch. Bromberger, Trichologiques. Une anthroplogie des cheveux et des poils, Paris, Bayard Éditions, 2010.

<sup>91.</sup> Citons quelques travaux en psychopathologie pour les apports éclairants qu'ils fournissent parfois : J. L. Legras, *Cheveux : mythes et symboles*, Paris, Faculté de médecine de Rouen, 1989 ; C. Morelle, *Le corps blessé*, Paris, Masson, 1995, p. 7-44 ; G. Serre, *Expression pathologique autour du cheveu et de la chevelure*, Université Paris XI, 1997.

Grèce ancienne, elle englobe néanmoins poils et cheveux <sup>92</sup>. Fondé en premier lieu sur l'analyse des discours physiologiques produits par les savants présocratiques, hippocratiques ainsi que par Aristote, l'ouvrage envisage l'ensemble des pratiques pileuses sous l'angle biologique, physiognomonique et ethnologique, mais aussi rituel, esthétique et genrée; dans ce cadre, les coutumes, les représentations et les croyances attachées au domaine proprement capillaire constituent l'un des pans étudiés. Aucune recherche, à notre connaissance, ne s'est en fait concentrée sur la chevelure elle-même pour aborder son traitement dans le monde grec antique de façon synthétique. Pourtant, les réflexions de Leach et Hershman dans le domaine anthropologique, de même que la densité des recherches consacrées, dans le champ des sciences de l'Antiquité, à « ces histoires de chevelure » <sup>93</sup>, invitent à une telle exploration.

# La valeur symbolique de la chevelure dans la Grèce antique : objet et méthode d'étude

L'intérêt suscité par le corps s'explique par les changements intervenus dans les méthodes anthropologiques depuis une quarantaine d'années : l'anthropologie sociale et juridique a laissé place à une anthropologie culturelle et symbolique, « soucieuse de repenser les rapports entre structures et sentiments, représentations et matérialités, nature et culture » <sup>94</sup>. La recherche tend désormais à mettre en parallèle l'analyse de la structure sociale et la manière dont les êtres « vivent et ressentent leur corps et leurs affects » d'une part, et d'autre part dont « les systèmes de représentation rendent compte de cette liaison » <sup>95</sup>.

Certains travaux récents consacrés, dans les domaines historique et anthropologique, à la notion d'identité <sup>96</sup>, à la perception et à l'image du *corps antique* <sup>97</sup>, ainsi que ceux menés dans le champ du chromatisme <sup>98</sup>, ont ainsi montré que le corps est porteur de signes formant un véritable « langage » : ils permettent non seulement de penser l'individu, de signaler et de classer des catégories, mais aussi de manifester l'altérité, ouvrant par là-même à une véritable

<sup>92.</sup> P. Brulé, Les sens du poil (grec), Paris, Les Belles Lettres, 2015.

<sup>93.</sup> Nous reprenons ici en la modifiant quelque peu l'expression employée par Marie-France Auzépy : M.-F. Auzépy, op. cit., p. 18.

<sup>94.</sup> V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 8.

<sup>95.</sup> F. Héritier et M. Xanthakou (dir.), Corps et affects, Paris, Odile Jacob, 2004, p. 7.

<sup>96.</sup> N. Mathieu, « Expressions de l'identité sur les stèles funéraires du Centre-Est des Gaules : Dis-moi comment tu te vois, je te dirai qui tu es » , dans L. Bodiou, D. Frère, et V. Mehl, *op. cit.*, p. 101-112.

<sup>97.</sup> V. Dasen, « Nains et pygmées. Figures de l'altérité en Egypte et Grèce anciennes » , dans F. Prost et J. Wilgaux, *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Cahiers d'histoire du corps antique, n° 1, PUR, 2006, p. 95-113; H. Bru, « La représentation du corps de l'empereur en Syrie romaine » , *Ibid.* p. 377-398; F. Lissarrague, « Corps et armes : figures grecques du guerrier » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 15-27. Nous reprenons en italique l'expression adoptée dans le titre des Cahiers.

<sup>98.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens, Paris, De Boccard, 2011, notamment p. 195-264.

« lecture sociale et culturelle de l'Antiquité » <sup>99</sup>. À travers les gestes et les postures qu'il génère, les comportements et les pratiques qui l'entourent, le corps, désormais posé comme un véritable « objet historique » <sup>100</sup>, permet de saisir certaines des représentations, des croyances mais aussi des codes sociaux propres à chaque culture <sup>101</sup> : en tant qu'attribut physique, la chevelure participe des langages corporels, langages dont il s'agit désormais de mettre en lumière les logiques par un examen attentif, tout en les situant dans leurs contextes sociaux et culturels <sup>102</sup>.

Si certains travaux procèdent par rapprochements entre cultures dans la volonté de formuler une « trichologie générale » <sup>103</sup> où à chaque coutume correspondrait, quelle que soit la société, une signification universelle, d'autres suggèrent au contraire que les pratiques pileuses et capillaires mêlent plusieurs dimensions, ce qui interdit d'inférer des lois générales valables pour toute l'humanité <sup>104</sup>: on peut certes observer des constantes d'une société à une autre mais cela n'implique pas une universalité des croyances ou des images qui les soustendent <sup>105</sup>. L'anthropologue Françoise Héritier apporte sur ce point une précision essentielle en soutenant la nécessité de distinguer « universaux » et « invariants » : les universaux supposent une façon similaire d'appréhender le réel dans toutes les sociétés, qui lui attribueraient donc le même sens, tandis qu'un invariant constitue la « perception d'un rapport entre concepts qui peut être traité par la pensée de différentes manières » <sup>106</sup>.

Le *rapport* que l'Humanité entretient avec les poils et les cheveux relève selon nous de l'invariant : loin de toute universalité, chaque société s'approprie ce rapport, le pense d'une manière spécifique, l'investissant de valeurs et de symboles qui lui sont propres et qui reflètent ses croyances, son imaginaire, son fonctionnement social et culturel. Les conclusions de Paul Hershman à propos de la culture Punjabe, ainsi que les ouvrages de spécialistes du monde médiéval comme Myriam Rolland-Perrin et Chantal Connochie-Bourgne qui explorent le trai-

<sup>99.</sup> L. Bodiou, D. Frère, et V. Mehl, op. cit., p. 7.

<sup>100.</sup> Ibid., p. 7.

<sup>101.</sup> M.-H. Garelli et V. Visa-Ondarçuhu (dir.), *Corps en jeu. De l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque international (9 au 11 octobre 2008), Collection Histoire, Presses Universitaires de Rennes, 2010, p. 9. P. Hershman souligne ainsi que « des sociétés différentes ont des conceptions radicalement différentes du corps humain » : P. Hershman, *art. cit.*, p. 295; c'est nous qui traduisons.

<sup>102.</sup> V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 8-9.

<sup>103.</sup> L'expression est celle de Ch. Bromberger, op. cit., p. 27.

<sup>104.</sup> Ibid., p. 19.

<sup>105.</sup> Ainsi, des traditions identiques au sein de cultures distinctes peuvent trouver leur point d'origine dans des conceptions, des représentations différentes, les tentatives pour attribuer à chaque pratique pileuse une signification unique se trouvant invalidées par la réalité des faits : une chevelure longue, non soignée, en friche, peut par exemple constituer ici le signe de l'option existentielle d'un groupe philosophique, là celui du renoncement de l'ermite, ailleurs l'expression de l'idéologie hippie.

<sup>106.</sup> F. Héritier, L'identique et le différent, Paris, Éditions de l'Aube, 2008, p. 49.

tement de la chevelure au Moyen Âge, se révèlent sur cet aspect particulièrement éclairants : ils montrent combien le fait de se concentrer sur une société donnée peut permettre d'accéder aux représentations qui participent à la structurer <sup>107</sup>. De même, certains travaux menés dans le domaine du chromastisme antique suggèrent toute la richesse d'interprétation qui peut surgir d'une étude circonscrite à une aire culturelle déterminée.

Prenant acte de ces réflexions, nous avons choisi d'explorer la valeur symbolique de la chevelure dans la Grèce antique. Il s'agira ainsi de « sonder le système de pensée des Grecs » , afin d'observer leurs catégories, leur façon d'appréhender le réel, de l'organiser, de l'interpréter <sup>108</sup>, en examinant la manière dont la chevelure s'y inscrit. L'essentiel du travail visera à observer les spécificités du rapport de l'homme grec à la chevelure et à cerner sa dimension signifiante essentiellement dans les productions littéraires mais aussi, dans une moindre mesure, plastiques. La démarche mise en œuvre s'inspirera de la méthode définie par Adeline Grand-Clément dans la thèse qu'elle a consacrée aux couleurs en Grèce archaïque, étude à laquelle nous devons beaucoup : cette lecture a profondément nourri notre réflexion et fourni un cadre au cheminement de notre pensée, tant il s'avère qu'en matière de chevelure, nous le verrons, la couleur tient une place essentielle.

Pour mener à bien cette enquête, il était nécessaire de fixer un cadre chronologique qui offre suffisamment d'étendue pour observer évolutions, nuances et contradictions possibles, sans risquer l'écueil de se perdre dans une documentation trop vaste : l'étude s'étendra de l'époque archaïque - VIIIe siècle avant notre ère - au début de la période hellénistique - première moitié du IIIe siècle avant notre ère. Point de départ chronologique, l'âge archaïque. Cette époque constitue un terrain d'étude essentiel et fécond lorsque l'on cherche à cerner la construction de représentations et de croyances : nombre de motifs, d'images et de conceptions qui traversent la culture grecque, se développent et évoluent au cours des siècles suivants, ont pour origine les œuvres composées durant cette période, en particulier la poésie épique qui forme une part importante de notre dossier. Héritières de souvenirs, de coutumes et de croyances remontant à l'époque mycénienne, devenues une base pour les récitations annuelles des Panathénées ainsi que le fondement même de la paideia, de la réflexion et de la lit-

<sup>107.</sup> M. Rolland-Perrin, Blonde comme l'or. La chevelure féminine au Moyen Âge, Senefiance n° 57, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2010; C. Connochie-Bourgne (dir.), La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge, Actes du 28° colloque du CUER MA (20-22 février 2003), Senefiance n° 50, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2004.

<sup>108.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 23.

térature dans l'ensemble du monde grec, les épopées homériques constituent une base fondamentale et solide.

Les œuvres du poète hellénistique Callimaque (IIIe siècle avant notre ère) formeront la borne ultime de cette recherche. Ce choix est motivé par le statut très particulier que revêt la chevelure dans l'une de ses élégies, *La boucle de Bérénice*: le poème évoque la métamorphose d'une boucle de cheveux appartenant à Bérénice, épouse du roi d'Égypte Ptolémée Évergète, boucle offerte en ex-voto à Aphrodite pour la remercier du retour du roi, sain et sauf, après sa campagne d'Asie <sup>109</sup>. Entre catastérisme et divinisation, la chevelure y constitue un objet précieux, ce que les Grecs nomment *agalma*. De plus, c'est une véritable « prosopopée de la boucle » <sup>110</sup> que le poème met en scène : bien que le procédé de la prosopopée en lui-même ne soit pas rare dans les sources littéraires grecques, notamment chez Callimaque <sup>111</sup>, faire entendre la voix d'une boucle s'avère, à notre connaissance, un fait unique.

Si certains des travaux cités précédemment étudient de manière conjointe poils et cheveux, notre enquête se concentrera sur les évocations de la chevelure : cette dernière nécessite d'être abordée en elle-même et pour elle-même, dans la mesure où le cheveu n'est pas un poil comme les autres. Les cheveux se démarquent en effet du reste du système pileux : si le poil est commun à des nombreuses espèces, la chevelure n'est qu'humaine, véritable « défi culturel » , « sublimation » qui a fait du poil originel, protégeant des intempéries, un objet de soins et d'attention constants, un vecteur essentiel de beauté <sup>112</sup>. En tant qu'élément biologique et attribut physique, la chevelure ne possède pas en elle-même une valeur signifiante, mais, seul élément du corps susceptible de variations innombrables, à la fois une et multiple, protéiforme par nature puisqu'il est possible d'en modifier l'aspect à l'infini, de la supprimer, de suppléer à son absence ou de la dissimuler, son aspect, sa couleur, sa répartition et son agencement se révélant d'une infinie diversité, la chevelure offre au regard le spectacle de ses transformations et des manipulations dont elle est l'objet lorsqu'elle est coiffée, parée ou malmenée : elle peut ainsi aisément, tout comme les « corps, les matières colorées » , faire office de signe « dans un contexte d'énonciation déterminé » <sup>113</sup>, véhiculant un code compris par un individu, un

<sup>109.</sup> Callimaque, Les origines. Réponse aux Telchines. Élégies. Épigrammes. Iambes et pièces lyriques. Hécalé. Hymnes., texte établi et traduit par Émile Cahen, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

<sup>110.</sup> L. Calvié, op. cit., p. 57.

<sup>111.</sup> Ibid.

<sup>112.</sup> Ch. Noireau, op. cit., p. 19.

<sup>113.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 433.

groupe, une communauté; et, dans la mesure où ce signe « communique » autrement que par les mots les représentations latentes à l'œuvre dans la société, la chevelure peut alors acquérir une valeur symbolique.

Les images et les pratiques diverses que génère la chevelure constituent ainsi autant de renseignements sur les catégories de pensée; à travers elles, une société imprime sur les êtres qui la composent des codes et des conceptions qui lui sont particulières : plus que la pilosité, la chevelure entre pleinement dans la culture <sup>114</sup>. Pour autant, le poil ne sera pas totalement absent de notre réflexion, et ce, pour des raisons lexicales. Certains termes grecs désignent en effet aussi bien la pilosité des hommes, des animaux ou de certains végétaux que le cheveu : or, les liens entre univers humain et monde naturel ainsi véhiculés par le vocabulaire permettent d'éclairer certaines représentations.

La chevelure, élément du corps, sera donc envisagée, à l'instar de ce dernier, comme « une notion tout à fait problématique, une catégorie historique, "pétrie d'imaginaire" (...) et qu'il s'agit de déchiffrer chaque fois à l'intérieur d'une culture particulière, en définissant les fonctions qu'elle y assume (...) » <sup>115</sup>. À l'image des couleurs, la chevelure constitue selon nous un « enjeu politique et social » <sup>116</sup> : ses divers aspects, les gestes qu'elle reçoit, participent de ce code corporel qui, dans la Grèce antique, permet de penser et d'exprimer le rapport de l'homme « à soi, à autrui, au divin » <sup>117</sup>, et forment un véritable *langage capillaire*. C'est du moins ce que nous tâcherons d'établir.

Aborder la place et le rôle de la chevelure sous l'angle du symbolique nécessite enfin de préciser ce que l'on entend par « valeur symbolique » ou par « symbolisme de la chevelure » . Comme l'indiquent Roland Chemama et Bernard Vandermersch dans l'article du *Dictionnaire de la Psychanalyse* qu'ils consacrent au symbole, cette notion se révèle particulièrement complexe en raison de sa proximité avec le signe <sup>118</sup>. On tend aujourd'hui à considérer le symbole comme le rapport qui unit « le contenu manifeste d'un comportement, d'une pensée, d'une

<sup>114.</sup> M. Rolland-Perrin, op. cit., p. 7.

<sup>115.</sup> J.-P. Vernant, « L'individu, la mort, l'amour. Soi-même et l'autre en Grèce ancienne » , Œuvres. Religions. Rationalités. Politique, vol. II, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 1308.

<sup>116.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 490. Adeline Grand-clément a ainsi montré que les « belles et bonnes couleurs » , c'est-à-dire les couleurs chatoyantes, chamarrées, sont celles des *aristoi*, qui s'en emparent comme marque de leur excellence : la hiérarchie sociale génère « une hiérarchie chromatique » .

<sup>117.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 1311.

<sup>118.</sup> R. Chemama et B. Vandermersch, *Dictionnaire de la psychanalyse*, Paris, Larousse, [1995] 2005, p. 420 : « Le terme de *symbole* présente, dans son sens le plus général, une ambiguïté non négligeable. Si, en effet, on entend par signe tout objet, toute forme, tout phénomène qui représente autre chose que lui-même, comment spécifier ce qu'on entend par symbole? » .

parole à leur sens latent » <sup>119</sup>, et à distinguer signe et symbole car la valeur de ce dernier porte bien au-delà de la signification <sup>120</sup>; polysémique, le symbole se révèle dépendant du système de représentations dans lequel il s'inscrit. Certains travaux indiquent qu'il entretient un lien étroit avec le langage en ceci qu'il exprime des éléments relevant de l'inconscient et de l'indicible <sup>121</sup>, et, pour Lacan, « le symbolique » désigne un ordre de phénomènes structurés comme un langage <sup>122</sup>. Inscrite dans les langages du corps, la chevelure permet d'exprimer, autrement que par les mots, idées, croyances et affects : nous tâcherons de montrer qu'elle présente à la fois une fonction de signe et une valeur symbolique, profondément polysémiques.

Cela implique d'envisager plusieurs aspects. Il s'agira tout d'abord de se demander dans quelle mesure elle peut relever de la marque, c'est-à-dire acquérir en certaines circonstances une dimension qui fait sens pour un individu, une communauté ou un auditoire, puis de sonder les représentations latentes à l'œuvre dans les pratiques mais aussi les jugements dont elle est l'objet. La chevelure ne peut revêtir de valeur signifiante que parce qu'un *autrui* comprend et accepte les codes véhiculés par son aspect ou par le traitement qu'elle reçoit. Ce point est particulièrement prégnant à l'époque archaïque : les écrits pour l'essentiel poétiques <sup>123</sup> possèdent alors une dimension avant tout « sociale » <sup>124</sup> puisqu'ils donnent lieu à des représentations publiques, lors de cérémonies rituelles, de festivités ou de banquets, et interviennent pour certains dans l'éducation. Par eux et en eux se transmet un ensemble de savoirs et de valeurs <sup>125</sup>.

Les représentations nous parvenant par le biais des compositions littéraires ou artistiques, l'analyse doit tenir compte des deux sources documentaires. Notre étude se fonde en premier lieu sur un examen attentif des faits de langue. Les travaux menés en matière de chromatisme antique offrent sur ce point un cadre de réflexion précieux pour envisager cette enquête : les recherches de Maria Michaela Sassi et Adeline Grand-Clément <sup>126</sup> mettent en

<sup>119.</sup> J. Laplanche et J.-B. Pontalis, Vocabulaire de la psychanalyse, Paris, PUF, 2004, p. 475 et 477.

<sup>120.</sup> J. Chevalier et A. Gheerbrant, Dictionnaire des symboles, Paris, Laffont-Jupiter, 1982, p. X.

<sup>121.</sup> C. G. Jung, *Problèmes de l'âme moderne*, Buchet Chastel, Paris, 1994, p. 92 : Jung voit ainsi dans le symbole « une image propre à désigner le mieux possible la nature obscurément insoupçonnée de l'Esprit (...) que nul mot de la langue que nous parlons ne pourrait exprimer de façon satisfaisante » .

<sup>122.</sup> J. Laplanche et J.- B. Pontalis, op. cit., p. 474.

<sup>123.</sup> La prose s'avère minoritaire durant l'époque archaïque : à côté des fables, seuls les philosophes présocratiques ont recours à cette forme d'écriture ; il faut attendre le début du V<sup>e</sup> siècle pour la voir se développer avec l'historien Hérodote.

<sup>124.</sup> M. L. West, Greek Lyric Poetry, Oxford-New York, Oxford University Press, 1993, p. VIII.

<sup>125.</sup> J.-P. Vernant, L'individu, la mort, l'amour, dans Œuvres. Religions, Rationalités, Politique, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 1342.

<sup>126.</sup> M. M. Sassi, « Il problema della definizione antica del colore, fra storia e antropologia » , S. Beta et M. M. Sassi (dir.), I colori nel mondo antico : esperienze linguistiche e quadri simbolici, Fiesole, Cadmo, 2003 ; A. Grand-Clément, op. cit

lumière tout l'intérêt qu'il peut y avoir à replacer les faits de langue dans leur dimension culturelle et sociale pour appréhender « les systèmes symboliques » qui régissent une société donnée <sup>127</sup>. C'est une approche du même ordre que nous avons choisi d'adopter : l'étude des mots constitue en effet une voie pour appréhender idées, croyances et représentations dans la mesure où « si abstraites ou si particulières que soient les opérations de la pensée, elles reçoivent expression dans la langue » <sup>128</sup>. Les évocations de la chevelure ont ainsi fait l'objet d'une observation précise, en contexte, afin de déceler le réseau de pratiques et de représentations qui s'y trouvent attachées ; la confrontation des différentes sources littéraires a permis de mettre en évidence corrélations, évolutions, adaptations, et divergences éventuelles d'un auteur ou d'un genre à un autre, d'une période à une autre. Le terrain d'enquête ne s'avère pas homogène, et cela a son importance : en regard, par exemple, des textes historiques ou encore philosophiques classiques, nombre d'écrits archaïques présentent un état de conservation très lacunaire qui ne permet qu'une appréciation relative de la manière dont leurs auteurs ont pu évoquer la chevelure.

Notre attention se portera aussi sur les documents archéologiques : à travers eux, il est possible d'accéder, non certes à une reproduction fidèle du quotidien des Grecs, mais à certaines « constructions mentales » <sup>129</sup>. Néanmoins, compte tenu de l'ampleur du dossier littéraire, une analyse approfondie de l'iconographie n'était pas envisageable dans cette recherche : à partir d'une série d'exemples sélectionnés, nous tâcherons plus simplement d'instaurer un dialogue entre textes et iconographie pour tenter de mesurer les correspondances ou les écarts existant entre ces deux sources documentaires.

# Étapes de l'analyse

Face à la diversité du vocabulaire qui évoque la chevelure dans les sources littéraires d'Homère à Callimaque <sup>130</sup>, substantifs mais aussi adjectifs ou bien encore verbes, face également à la masse importante d'occurrences, il nous a fallu adopter une démarche permettant de mesurer l'étendue et l'évolution de leurs champs sémantiques respectifs. La réflexion s'or-

<sup>127.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 17. Voir également M. M. Sassi, « Una percezione imperfetta? I Greci e la definizione dei colori » , *L'immagine riflessa*, 2, Genova, Edizioni dell'Orso, 1994, p. 281-302.

<sup>128.</sup> É. Benvéniste, *Problèmes de linguistique générale* (1958), vol. I, Paris, Gallimard, 1966, p. 63-64. L'auteur précise : « La forme linguistique est donc non seulement la condition de transmissibilité, mais d'abord la condition de réalisation de la pensée » .

<sup>129.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 22.

<sup>130.</sup> Sur la richesse du lexique capillaire dans la langue grecque, voir D. Lavergne, op. cit., p. 13.

ganisera donc autour de trois pôles complémentaires, de l'unité à l'ensemble. L'exploration des sources littéraires et l'examen du lexique, pour essentiels qu'ils soient, ne constituent cependant pas une finalité : à travers cette étape, il s'agit, non de répertorier les mots afin d'en discuter le sens ou la traduction <sup>131</sup>, mais de mettre en lumière les pratiques et les représentations qu'ils participent à construire et à véhiculer. Nous nous attacherons à examiner chaque terme dans ses contextes d'emploi afin de mesurer la dimension culturelle qu'il revêt, les significations, les connotations et les images qu'il génère, et ce, en gardant à l'esprit que le champ sémantique d'un mot est aussi « subtil et complexe » que l'œuvre dans laquelle il est inséré <sup>132</sup>. Les témoignages littéraires nous conduiront ainsi à sonder le regard que les Grecs posaient sur les cheveux, la manière dont ils percevaient leur rapport au corps, et à nous interroger sur ce que les textes peuvent dire de l'origine et de la nature des éléments capillaires sur le plan physiologique.

Nous prendrons comme point de départ les mots qui désignent le cheveu, mais aussi, on le verra, le poil, en tant qu'élément considéré isolément. Nous verrons, dans cette première partie, que leur évocation permet d'envisager, du lointain au proche, la relation de l'homme grec d'une part au sauvage et à l'animal, d'autre part à sa vulnérabilité et à sa propre mort; pilosité et cheveu contribuent de surcroît à dessiner la nature ou la fonction de figures précises qui font office de modèle ou bien à l'inverse de repoussoir, et dont il s'agit de souligner le statut : l'être hors norme, la divinité, mais aussi la figure d'exception.

Nous nous intéresserons ensuite aux termes renvoyant à l'agencement de la chevelure, termes qui révèlent l'attrait esthétique des Grecs pour un certain type d'apparence capillaire. Cette deuxième partie permettra de préciser le rôle actif que tient la chevelure dans la construction des identités, en particulier « genrées » , ainsi que dans l'organisation sociale : son aspect ou les traitements qui lui sont appliqués constituent autant de signes de reconnaissance indiquant la position des individus au sein de la communauté et l'appartenance à des groupes déterminés. La chevelure est porteuse de codes signalant la norme et la marginalité, l'ambiguïté et la différence, elle manifeste aussi conditions, âges de la vie, et, par les brutalités qu'elle subit parfois, la fragilité ou l'absence de statut d'un individu.

<sup>131.</sup> Dans la thèse que David Lavergne a consacrée à *La chevelure sacrée*, le premier chapitre, intitulé « Langage et pilosité » , établit un bilan des termes consacrés à l'expression de la pilosité dans l'Antiquité, et répertorie ainsi les mots permettant de désigner chevelure et poil : *op. cit.*, p. 13-83, plus particulièrement p. 16-20 et p. 20-33.

<sup>132.</sup> G. Nagy, Le meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 27.

L'étude des mots qui donnent à voir la chevelure dans sa totalité constituera notre troisième et dernier développement. Nous prêterons attention au rapport que ces termes entretiennent avec l'expression du divin, de l'excellence et de l'extraordinaire, et observerons la place accordée à la figure équine, omniprésente lorsqu'il est question de chevelure, ainsi qu'au mouvement. L'apparence capillaire de certains êtres, oscillant entre proximité avec la divinité et vulnérabilité de la mortalité, nous conduira à observer les représentations contradictoires qu'elle véhicule. Fréquemment associée à la splendeur éclatante et à la séduction, à l'ordre et à l'élégance, valorisée comme objet d'offrande sacré, elle peut s'inscrire également dans le négatif et l'obscurité : signe de désordre, d'écart, de distinction, et de dysharmonie, objet de violences extrêmes, elle voisine alors avec l'outrage et l'humiliation, le chaos et la négation de l'être. Par-delà la diversité des évocations, nous tenterons de montrer la profonde cohérence que recèle, entre lumière et ombre, un tel tableau.

Première partie

Du poil au cheveu : le sauvage et l'homme

# Introduction

Dans la langue grecque, c'est le substantif  $\vartheta \rho (\xi qui désigne le cheveu.$  Attesté dès les épopées homériques, ce terme dont l'étymologie demeure inconnue  $^1$  se trouve employé au sens collectif de « cheveux/chevelure » , plus rarement au sens « d'un seul cheveu » ; nombreux sont les cas où il sert à nommer le poil, partageant en cela une partie du champ sémantique du substantif  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$ , d'origine indo-européenne, qui peut ainsi se trouver appliqué au poil mais aussi au duvet et à la toison  $^2$ . Tous deux se révèlent d'emploi restreint dans les poèmes épiques, le substantif  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$  n'y désignant les cheveux qu'en une seule occasion  $^3$ , tandis que  $\vartheta \rho (\xi intervient dans quatre occurrences. Pour ce qui est des sources postérieures à Homère, ces termes connaissent par contre des fortunes bien différentes : alors que le premier demeure peu fréquent, le second voit ses usages se développer, en particulier dans les textes biologiques et médicaux.$ 

Dans la thèse qu'il a consacrée à *La chevelure sacrée*, David Lavergne indique que, « beaucoup plus que  $\vartheta pi\xi$  » , le substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  présente des « accointances avec le règne vé-

<sup>1.</sup> Ce substantif résiste aux multiples tentatives d'explication : les hypothèses de Frisk ou Pokorny, qui propose de voir dans ce nom un dérivé d'une racine indo-européenne \* dreikh- renvoyant peut-être à l'hirsutisme, s'avèrent incertaines : voir DELG, s. v. θρίξ. Les explications philologiques tendent à distinguer nettement les termes θρίξ, qui désignerait des cheveux non disciplinés, et κόμη, qui évoquerait, une chevelure coiffée : DELG, s. v. θρίξ et κόμη. Nous reviendrons sur la question de l'étymologie du nom κόμη.

<sup>2.</sup> DELG, s. v. λάχνη.

<sup>3.</sup> Hors des bornes chronologiques fixées pour cette recherche, le terme ne se rencontre à notre connaissance qu'en une seule autre occasion dans le domaine capillaire, et ce, sous la forme du dérivé λαχναῖος, qui figure au sein d'une épigramme de Crinagoras, auteur du I<sup>er</sup> siècle de notre ère semble-t-il : Βρέγμα πάλαι λαχναῖον ἐρημαῖόν τε κέλυφος ὄμματος ἀγλώσσου θ' ἀρμονίη στόματος, ψυχῆς ἀσθενὲς ἔρκος, ἀτυμβεύτου θανάτοιο λείψανον, εἰνόδιον δάκρυ παρερχομένων, κεῖσο πέλας πρέμνοιο παρ' ἀτραπόν, ὄφρα [μάθητις], « Crâne autrefois chevelu, aux yeux vides, à la bouche muette, fragile enveloppe de l'âme, débris d'un mort privé de sépulture, sujet de pitié et de larmes pour les passants, reste au pied de ce tronc d'arbre près du sentier, afin que chacun apprenne en te regardant ce qu'on gagne à ne point jouir des biens de la vie » , *Anthologie grecque*, livre IX, épigramme 439.

gétal et une nature non complètement domestiquée » , tandis que  $\vartheta \rho i \xi$  serait davantage ancré « dans le règne animal »  $^4$ . Son étude ne présente cependant pas d'exemples en contexte, précis et commentés, de sorte qu'il est difficile d'appréhender l'étendue du champ sémantique de chaque terme et la façon dont il s'est construit. En fait, un examen attentif de sources littéraires montre que le substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  concerne rarement le végétal. Pour ce qui concerne  $\vartheta \rho i \xi$ , quels liens ce terme entretient-il avec la sphère animale ? Les noms  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et  $\vartheta \rho i \xi$  renvoient-ils à des domaines distincts ou partagent-ils certains usages ? Les images et les connotations véhiculées par chacun d'eux se rejoignent-elles ? Afin de tenter de répondre à ces questions, nous nous proposons d'explorer les sources littéraires, d'Homère à Callimaque, et d'observer ces mots au cœur des textes afin de mesurer la manière dont s'organisent et évoluent leurs. Cette approche permettra de voir se dessiner peu à peu la part d'imaginaire et les représentations que laissent transparaître les usages.

<sup>4.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 16 et 19.

# Chapitre 1

Du poil au crâne de Thersite :  $\lambda \acute{\alpha} \chi \lor \eta$ 

#### Introduction

Figurant à huit reprises dans notre corpus, dont quatre dans les poèmes homériques, le substantif  $\lambda \acute{a}\chi \nu \eta$  présente une singularité notable puisqu'il ne se trouve employé qu'une seule fois pour évoquer la chevelure. Parmi les occurrences de ses dérivés, que nous préciserons au cours de l'étude, on ne relève de surcroît aucun autre emploi de ce type. Or, l'identité même du personnage dont l'apparence capillaire se trouve décrite dans cette unique occurrence semble suggérer qu'il n'y a rien de fortuit dans cet emploi : il s'agit en effet de Thersite. Être atypique à bien des égards dans le paysage iliadique, Thersite le boiteux, l'homme le plus laid (αἴσχιστος) devant Ilion, détonne à coup sûr parmi les héros splendides et majestueux qui rivalisent de χάρις et d'exploits glorieux au cœur de la mêlée, lui qui, frappé par Ulysse, finit arborant sur son dos une bosse sanguinolente, humilié devant les guerriers réunis  $^5$ .

La littérature consacrée à cette figure, inhabituelle dans l'univers épique, abonde : personnage énigmatique pour nombre de commentateurs  $^6$ , sorte de « anti-héros »  $^7$ , il est aussi le seul guerrier achéen dont l'aède dresse un portrait particulièrement détaillé  $^8$ , et, nous allons le voir, son apparence capillaire n'est pas le trait le moins insolite de son aspect physique. Pour « l'auditoire compétent de l'épopée »  $^9$ , quelles représentations l'application singulière du terme  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  à Thersite pouvait-elle véhiculer ? Dans quelle mesure la valeur sémantique du substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et de ses dérivés permet-elle d'éclairer son usage dans la description de ce personnage ? Et en quoi cet emploi peut-il permettre en retour de préciser le champ sémantique de  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  ? C'est ce que nous tâcherons de déterminer en nous fondant sur un examen attentif des textes.

<sup>5.</sup> Homère, Iliade, II, 212 sq.

<sup>6.</sup> C. Jouanno, «Thersite, une figure de la démesure?», Kentron, 21, 2005, p. 181-223, en part. p. 183.

<sup>7.</sup> Sur cette question, voir F. Yches-Fontanel, « Les boiteux, la boiterie et le pied dans la littérature grecque ancienne » , *Kentron*, 17, 2, 2001, p. 65-90, en part. p. 67, et V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *Langages et métaphores*, *op. cit.*, p. 29 ; V. Lostoriat, « Le langage du corps dans l'*Iliade* » , *Kentron*, 17, 2001, p. 51-63, en part. p. 54.

<sup>8.</sup> F. Yches-Fontanel, art. cit., p. 66; C. Jouanno, art. cit., p. 182.

<sup>9.</sup> G. Nagy, Le meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque, op. cit., p. 27.

# I. $\Lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$ et l'expression de la pilosité

Parmi les dix-neuf références du substantif  $\lambda \acute{a}\chi \nu \eta$  et de ses dérivés relevées dans les documents littéraires, une seule concerne donc la chevelure, celle de Thersite. Plus nombreux sont en revanche les emplois qui touchent à la pilosité, faciale ou corporelle, puisque l'on en dénombre une dizaine : quatre cas intéressent le monde des hommes, à travers des considérations d'ordre biologique, tandis que les six autres renvoient à des figures mythiques anthropomorphes, toutes masculines ; le reste des occurrences se rapporte aux règnes animal et végétal. Comment l'évocation de la chevelure Thersite s'inscrit-elle dans l'ensemble des emplois du substantif et de ses dérivés ?

Le portrait, notamment capillaire, de ce personnage intervient au chant II de l'Iliade : or, dans ce même chant, un vocabulaire similaire permet de donner à voir la pilosité des Centaures ; ce sont d'ailleurs là les deux premières occurrences de la famille lexicale de  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$ . Quoi de commun entre un Thersite et des Centaures ? Les mots qui les rapprochent relèventils d'un « vocabulaire de hasard »  $^{10}$ , ou bien, au contraire, peut-on mettre en lumière des connotations, des représentations convergentes entre des emplois aussi divers ? Avant de tenter de saisir comment le cas singulier de Thersite prend place dans l'ensemble des usages du terme  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$ , explorons le réseau de significations et d'images qui lui sont associées.

# A. Le poil sous toutes ses formes

Le substantif λάχνη a donné naissance à une série de composés et de dérivés - λαχνήεις, λαχνώδης, λαχνόγυιος, λάχνωσις et λαχνόω - dont le nombre d'occurrences dépasse, dans les sources qui nous occupent, celles du nom lui-même. Dans les poèmes homériques, trois emplois intéressent la pilosité d'êtres anthropomorphes, trois autres concernent des animaux tandis que la dernière touche au végétal; et, pour ces deux derniers domaines, la répartition des références est similaire dans les sources postérieures aux poèmes épiques, qui offrent par ailleurs sept applications à la pilosité humaine et anthropomorphe. L'examen des textes indique que la diversité des applications n'est que d'apparence : les occurrences de λάχνη et de ses dérivés recèlent en fait une profonde cohérence.

<sup>10.</sup> L'expression est celle de Gregory Nagy, *op. cit.*, p. 27. L'auteur souligne que, dans la langue épique, les mots répondraient avant tout aux exigences de la tradition : ils ne sauraient donc « être considérés comme un vocabulaire de hasard » .

## 1. Figures mythiques anthropomorphes : pilosité faciale et corporelle

Dans les poèmes épiques, le substantif  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  et certains de ses dérivés renvoient essentiellement à la pilosité d'êtres anthropomorphes : à l'exception de Thersite, aucune autre figure humaine n'est associée à ce substantif chez Homère. Pilosité corporelle tout d'abord, lors de la description des Centaures, ces êtres mi-hommes, mi-chevaux, surnommés traditionnellement  $\phi \tilde{\eta} \rho \alpha \zeta \lambda \alpha \chi \nu \tilde{\eta} \epsilon \nu \tau \alpha \zeta^{11}$ , « bêtes sauvages poilues » , le substantif  $\phi \tilde{\eta} \rho$  constituant la forme éolienne de  $\vartheta \tilde{\eta} \rho^{12}$  employée, nous le verrons, pour Callisto ; de même pour le dieu forgeron Héphaïstos, dont la poitrine  $(\sigma \tau \tilde{\eta} \vartheta \epsilon \alpha)$  est qualifiée de  $\lambda \alpha \chi \nu \tilde{\eta} \epsilon \nu \tau \alpha^{13}$ . L'adjectif  $\lambda \alpha \chi \nu \tilde{\eta} \epsilon \iota \zeta$  donne donc à voir dans les deux cas une surface ou un corps « couvert de poils » . <sup>14</sup> Pilosité toujours, mais cette fois faciale dans le cas des deux géants nés des amours d'Iphimédée et de Poséidon, « Otos, l'égal des dieux » et « l'illustre Éphialte » , fauchés en pleine jeunesse par les traits d'Apollon ; la précocité de leur mort est soulignée à travers l'idée qu'ils ont été tués

```
[...] πρίν σφωιν ὑπὸ κροτάφοισι ἰούλους ἀνθῆσαι πυκάσαι τε γένυς εὐανθέι λάχνη.
```

« avant que, sous leurs tempes, une barbe eût poussé et que leur menton se fût couvert d'un poil florissant. »  $^{\rm 15}$ 

Le substantif désigne alors la barbe naissante des jeunes hommes, ce que le LSJ traduit par « soft woolly hair, down »  $^{16}$ , « un poil doux et laineux, un duvet » . L'aède évoque la croissance de ces premiers poils en des termes empruntés au monde végétal : en effet, le verbe ἀνθῆσαι et l'adjectif εὐανθέι, qui se répondent par le jeu des sonorités, sont tous deux issus du substantif ἄνθος - « pousse, fleur »  $^{17}$  - et signifient respectivement « pousser, fleurir » , « bien fleuri, florissant » , l'apparition de la barbe se trouvant ainsi rapprochée des processus naturels de floraison.

L'emploi privilégié du substantif pour désigner la pilosité se confirme après Homère : sept occurrences concernent en effet ce seul domaine. Le recours à des images végétales pour donner à voir la barbe juvénile s'avère également récurrent. Ainsi, dans un fragment du poète

<sup>11.</sup> Homère, Iliade, II, 743.

<sup>12.</sup> DELG, LSJ, s. v. φήρ. Le nom propre oi Φῆρες désigne en effet les Centaures dans la tradition.

<sup>13.</sup> Homère, Iliade, XVIII, 415.

<sup>14.</sup> Le *LSJ* propose ainsi « laineux » (*woolly*), « poilu, hirsute » (*hairy*) ou « broussailleux, à longs poils » (*shaggy*) : s. v. λαχναῖος.

<sup>15.</sup> Homère, Odyssée, XI, 320.

<sup>16.</sup> LSJ, s. v. λάχνη.

<sup>17.</sup> DELG, s. v. ανθος.

élégiaque Solon (VII-VIe siècle avant notre ère) évoquant les différents stades de développement du corps humain, succession de dix périodes de sept ans, le verbe  $\lambda\alpha\chi\nu\delta\omega$  donne à voir la floraison pileuse masculine. Le poète aborde d'abord les années de l'enfance, période de l'apparition des dents, puis les marques de la puberté annonçant vers l'âge de quatorze ans l'apparition de la capacité à engendrer, avant d'en venir à un troisième temps durant lequel :

[...] γένειον ἀεξομένων ἔτι γυίων λαχνοῦται, χροιῆς ἄνθος ἀμειβομένης.

« [...] les membres s'étant encore développés, le menton se couvre de poils, efflorescence d'une teinte changeante. » <sup>18</sup>

Dans l'étude qu'elle a consacrée à la couleur, Adeline Grand-Clément souligne toute la difficulté qu'il y a à restituer l'expression χροιῆς ἄνθος ἀμειβομένης <sup>19</sup>. Considérant que le substantif χροιή y désigne la peau, l'auteur propose de la traduire par « la fleur de sa peau se modifie » mais s'interroge sur la nature de l'altération exprimée par le verbe ἀμείβω : « À quel type de changement songe le poète, en parlant de la "fleur du teint "? ». Le rapprochement entre ce passage et les occurrences précédentes fournit peut-être une autre piste d'interprétation. S'il est vrai que l'image florale permet « d'évoquer la peau, sa douceur, son éclat » <sup>20</sup>, le cas d'Otos et Éphialte dans l'Odyssée montre qu'elle peut aussi renvoyer aux poils de la première barbe. Or, le groupe χροιῆς ἄνθος ἀμειβομένης prolonge le verbe λαχνόω qui, lorsqu'il est employé à la voix moyenne, comme dans le cas présent, se traduit généralement par « se couvrir de poils, de duvet » . Le substantif ἄνθος décrit peut-être la nature de ces poils, dont l'éclosion tient de la floraison : nous proposons ainsi de le restituer par « efflorescence » . Dans ce contexte, quel sens donner au terme γροιή? Comme l'indique Adeline Grand-Clément, ce substantif, à l'instar de χρῶμα et de χρόα, peut également désigner la couleur <sup>21</sup> : ce que peindrait alors la tournure χροιῆς ἄνθος ἀμειβομένης, c'est la couleur instable, incertaine, des premiers poils des jeunes hommes, « efflorescence d'une teinte changeante » .

De même, le poète lyrique Pindare (518-428 avant notre ère) recourt à la forme dorienne λάχναι afin d'évoquer, dans une ode, les premiers poils du fils de Tantale, Pélops :

<sup>18.</sup> Solon, Fragmenta, 27, 6 West.

<sup>19.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 210.

<sup>20.</sup> Ibid.

<sup>21.</sup> Ibid., p. 33 et 40.

```
Πρὸς εὐάνθεμον δ' ὅτε φυάν λάχναι νιν μέλαν γένειον ἔρεφον [...]
```

« Et quand, touchant à la fleur de l'âge, des poils couvrirent son menton brun [...] »  $^{22}$ 

Pour le poète, l'apparition du duvet intervient à « l'âge fleuri » , εὐάνθεμον φυάν, expression restituée le plus souvent par « la fleur de l'âge » <sup>23</sup> ; l'adjectif εὐάνθεμος est, en effet, un dérivé du substantif ἄνθος, tout comme le qualificatif εὐανθέι dont il partage la valeur sémantique, puisqu'il signifie « aux belles fleurs, fleuri » .

Enfin, le terme λάχνωσις figure au sein d'une réflexion d'Hippocrate (460-370 avant notre ère) rappelant celle de Solon. Dérivant du verbe λαχνόω <sup>24</sup>, ce substantif désigne le fait de se couvrir de poils <sup>25</sup>, la « pubescence » . Après avoir caractérisé l'enfant qui porte le nom de παιδίον, puis le παῖς <sup>26</sup>, l'auteur s'intéresse à la catégorie du μειράχιον qui lui permet de préciser l'âge - ἐς τὰ τρὶς ἑπτά, « vers vingt et un ans » - auquel apparaît la première barbe : ἄχρι γενείου λαχνώσεως, « jusqu'à l'apparition des premiers poils du menton » . <sup>27</sup>

Lorsqu'il donne à voir la floraison pileuse des jeunes hommes, le substantif λάχνη renvoie donc aux modifications physiques liées à l'entrée dans l'adolescence et au changement d'état qui en découle, de l'enfance à l'âge adulte. Le processus de développement des poils est exprimé par des mots dont la valeur sémantique est proche. Nous avons abordé précédemment le sens de deux d'entre eux, le verbe λαχνόομαι et le nom λάχνωσις, employés par Solon et Hippocrate : tous deux évoquent le fait de « se couvrir » de poils ou de duvet. De la même manière, les verbes  $\pi$ υχάζω et ἐρέφω relevés dans l'*lliade* et chez Pindare signifient respectivement « rendre compact, épaissir, d'où couvrir d'une chose drue, serrée, dense » et « couvrir, ombrager »  $^{28}$ . La première barbe n'est donc pas simplement ce qui perce ou ce qui pousse sur les joues des jeunes hommes, mais ce qui vient les *recouvrir* : ce que ces différents termes semblent ainsi souligner, c'est la vigueur de son développement, à l'instar des processus de floraison.

<sup>22.</sup> Pindare, Olympiques, I, 68; traduction de Jean-Paul Savignac légèrement modifiée.

<sup>23.</sup> Voir LSJ, s. v. φυή: εὐάνθεμος φυά, « the flower or prime of age » .

<sup>24.</sup> DELG, s. v. λάχνη.

<sup>25.</sup> LSJ, s. v. λαχνώδης: « covering with hair ».

<sup>26.</sup> L'auteur associe chaque période de l'enfance à des changements physiques caractéristiques : ainsi, le terme παιδίον désigne l'enfant jusqu'à l'âge de sept ans, période de développement des dents (ἄχρις ἑπτὰ ἐτῶν, ὀδόντων ἐκβολῆς), tandis que le παῖς, c'est l'enfant entre sept et quatorze ans, jusqu'au développement de la capacité d'engendrement (ἄχρι γονῆς ἐκφύσεως, ἐς τὰ δὶς ἑπτά).

<sup>27.</sup> Hippocrate, Semaines, 5, 21: μειράχιον δ' ἄχρι γενείου λαχνώσεως, ἐς τὰ τρὶς ἑπτά.

<sup>28.</sup> DELG, s. v. πύκα, ἐρέφω.

La pilosité corporelle, pour sa part, est parfois évoquée dans des termes qui rappellent le vocabulaire homérique : là où l'aède décrit la « poitrine velue » d'Héphaïstos grâce à l'expression στήθεα λαχνήεντα, Pindare évoque le poil de la poitrine de Typhon à travers la formule στέρνα λαχνάεντα <sup>29</sup>, tandis que Callimaque dépeint une autre poitrine poilue, celle d'Héraclès <sup>30</sup> : λάχνην στήθεος. L'adjectif λαχνήεις renvoie aussi à la pilosité corporelle dans deux fragments du philosophe présocratique Empédocle (environ 494-435 avant notre ère). Dans le premier cas, l'adjectif λαχνήεις se teinte d'une dimension particulière, les poils apparaissant comme une marque de virilité :

Έν γὰρ θερμοτέρω τοχὰς ἄρρενος ἔπλετο γαστήρ· καὶ μέλανες διὰ τοῦτο καὶ ἀνδρωδέστεροι ἄνδρες καὶ λαχνήεντες μᾶλλον.

« Dans sa partie la plus chaude, en effet, le ventre est le berceau du mâle, et, c'est pour cela que les hommes sont bruns, d'apparence plus virile et plus poilus. »  $^{31}$ 

Empédocle recourt à deux comparatifs, ἀνδρωδέστερος et λαχνήεις μᾶλλον, qui encadrent le substantif ἀνήρ et semblent ainsi se répondre; mise en valeur par la redondance ἀνδρωδέστεροι ἄνδρες, la virilité se mesurerait donc à l'aune de la pilosité, qui se trouve soulignée par sa position en fin de proposition. Ce qui se dessine en creux dans ce fragment, c'est aussi l'être dont l'homme se distingue, la femme : l'emploi des comparatifs ne prend tout son sens que par rapport à cette figure, certes absente de l'énoncé mais présente en filigrane dans le propos, et dont la nature peut se déduire en négatif du portrait masculin.

Dans le second cas, Empédocle emploie l'adjectif λαχνήεις dans une réflexion consacrée à Apollon :

Οὐδὲ γὰρ ἀνδρομέη κεφαλῆ κατὰ γυῖα κέκασται, οὐ μὲν ἀπαὶ νώτοιο δύο κλάδοι ἀίσσονται, οὐ πόδες, οὐ θοὰ γοῦνα, οὐ μήδεα λαχνήεντα, ἀλλὰ φρὴν ἱερὴ καὶ ἀθέσφατος ἔπλετο μοῦνον, φροντίσι κόσμον ἄπαντα καταίσσουσα θοῆισιν.

« [Apollon] ne se distingue pas par une tête humaine sur des membres, deux bras ne sortent pas de son dos, il n'a ni pieds, ni genoux agiles, ni sexe poilu, mais il n'est qu'un esprit sacré et infini, qui s'élance en rapides pensées à travers le monde entier. » <sup>32</sup>

<sup>29.</sup> Pindare, Pythiques, I, 18.

<sup>30.</sup> Callimaque, Les origines, VI, 2.

<sup>31.</sup> Empédocle, Fragments, 67, 7 Diels.

<sup>32.</sup> Empédocle, Fragments, 134, 10 Diels.

L'auteur définit la nature divine par opposition à la corporéité humaine : la répétition de la négation et le balancement  $o\mathring{v}/\mathring{a}\lambda\lambda\grave{a}$  soulignent *ce que le dieu n'est pas*, un corps, de la matière, et *ce qu'il est*, une essence immatérielle, une pensée, un élan. Alors que l'homme est caractérisé par ses traits physiques, la divinité l'est par les qualités inhérentes à sa nature : d'une part, finitude du corps, borné par ses différentes parties, de l'autre, esprit  $^{33}$   $\mathring{a}\vartheta\acute{e}\sigma\varphi\alpha\tau o\varsigma$ , « infini »  $^{34}$ . Dans cette évocation de la corporéité des hommes, la pilosité constitue alors une marque de leur nature : l'humain, c'est une forme et une surface velue.

# 2. Le poil animal et végétal

L'observation des occurrences montre par ailleurs que, dès les épopées homériques, le champ sémantique de  $\lambda$ άχνη s'étend à l'expression de la pilosité animale. Ainsi, l'adjectif  $\lambda$ αχνήεις et l'hapax  $\lambda$ άχν $\omega$  35 interviennent pour évoquer la « peau velue » , δέρματι  $\lambda$ αχνήεντι 36, d'un sanglier robuste et farouche, ou la masse laineuse d'un bélier : ἀρνειὸς ...  $\lambda$ άχν $\omega$  στεινόμενος 37, « le bélier ... gêné par sa toison » . De même, Sophocle (497-406 avant notre ère) y recourt pour évoquer le bout de laine prélevé sur une brebis - χτησίου βοτοῦ λάχνην 38 - dont se sert Déjanire afin d'imprégner du sang d'un Centaure la tunique qu'elle destine à Héraclès dans l'espoir de retrouver, grâce à ce philtre, l'amour de son époux. Par extension, la laine animale devenant matière pour la fabrication de tissu, le nom  $\lambda$ άχνη en vient à désigner les fibres composant le manteau de pourpre que revêt Nestor, le mot renvoyant alors au « poil d'une étoffe de laine » 39 :

$$[\dots]$$
 χλαῖναν  $[\dots]$  φοινικόεσσαν  $[\dots]$ 

<sup>33.</sup> Le substantif  $\varphi \rho \eta \nu$  présente de nombreuses difficultés : le DELG évoque ainsi le problème de « l'identification anatomique de l'organe  $\varphi \rho \eta \nu$ . » Les traductions de ce terme s'avèrent ainsi très diverses. Pierre Chantraine pose « diaphragme » ou « péricarde » , « entrailles » , « coeur » comme siège des passions, ou encore « esprit » , siège de la pensée, et « volonté » : DELG, s. v.  $\varphi \rho \eta \nu$ . Dans le cas de l'occurrence d'Empédocle, nous avons adopté une traduction par « esprit » dans la mesure où la fin de la phrase fait intervenir le nom  $\varphi \rho o \nu \tau i \varsigma$ , dérivé de  $\varphi \rho \eta \nu$  à vocalisme en -o- : ce mot désigne là la pensée, la réflexion.

<sup>34.</sup> L'adjectif ἀθέσφατος se révèle délicat à traduire : composé du qualificatif θέσφατος et du préfixe privatif ἀ-, le mot désigne quelque chose « qui n'est pas fixé par les dieux, qui échappe à toute règle » selon le DELG (s. v. θέσφατος), d'où « immense » , infini, on encore « inexprimable » . Une traduction par « infini » nous paraît adaptée au contexte qui voit s'opposer nature humaine et essence divine, corporéité et immatérialité.

<sup>35.</sup> D'origine incertaine, le *DELG* voit dans ce mot une forme « inattendue » de λάχνη, tandis que le *LSJ* signale le nom λάχνος, équivalent de λάχνη. Une forme λαχμῷ est attestée chez Hésychius : le *DELG* l'indique comme une variante, le *LSJ* pose le nom λαχμῷ comme équivalent à λάχνῳ.

<sup>36.</sup> Homère, İliade, IX, 548.

<sup>37.</sup> Homère, Odyssée, IX, 445.

<sup>38.</sup> Sophocle, Les Trachiniennes, 689-690.

<sup>39.</sup> Il s'agit là de la traduction adoptée par A. Bailly : s. v. λάχνη.

« [...] un manteau de pourpre [...] que couvre une laine drue. »  $^{40}$ 

Cela suggère un « rapport entre le domaine de la pilosité et celui du tissage »  $^{41}$  : du point de vue de leur aspect, poil et fil ne sont pas, en effet, sans similitude. Les explications étymologiques confirment un tel rapport puisqu'elles rattachent communément le substantif  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  au thème \*wolk-o- qui désigne le « filament » ou le « fil » , ce thème étant issu de la racine \*wel qui signifie, semble-t-il, « tourner, tordre » : étymologiquement, le terme  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  paraît donc renvoyer à la fois à l'idée de finesse et à celle de forme recourbée, bouclée, forme que l'on peut retrouver dans les poils recouvrant les poitrines masculines.

Dans Les Travaux et les Jours d'Hésiode, le terme λάχνη se trouve appliqué au pelage des animaux sauvages (θῆρες) qui évoluent transis de froid dans les forêts de montagne (οὔρεος ... ὅλη), leur toison ne suffisant pas à les protéger lorsque Borée les saisit de son souffle glacial  $^{42}$ . Quant à Euripide (vers 480-406 avant notre ère), il recourt au composé λαχνόγυιος au sujet de la vierge Callisto. Alors que la tradition rapporte la transformation de la nymphe, enceinte, en ourse, le dramaturge, de son côté, évoque sa métamorphose en lionne aux membres « couverts de poils » ; comme dans une occurrence précédente  $^{43}$ , le terme est associé au substantif  $\vartheta$ ήρ, « bête sauvage » :

ά μορφᾶ θηρῶν λαχνογυίων ὄμματι λάβρῳ σχῆμα λεαίνης ἐξαλλάξασ' ἄχθεα λύπας.

« toi qui, avec ton corps de bête sauvage aux membres velus, ton regard farouche, et ton aspect de lionne, as trouvé le terme de tes souffrances. »  $^{44}$ 

Enfin, dans la langue homérique, l'adjectif λαχνήεις peut s'appliquer au domaine végétal : ainsi, s'agissant de la toiture construite par les Myrmidons pour leur maître, l'aède précise que ces derniers y placent du « roseau velu »  $- \lambda \alpha \chi \nu \eta \epsilon \nu \tau$  ὄροφον <sup>45</sup>, couverture traditionnelle des maisons ; l'adjectif renvoie alors au caractère « poilu » de la tête du roseau, qui arbore un duvet pelucheux. Chez Euripide, c'est l'adjectif composé  $\lambda \alpha \chi \nu \omega \delta \eta \varsigma$ , « chevelu » ou au sens figuré « couvert de végétation » , qui permet à Ulysse d'évoquer l'aspect de la « terre

<sup>40.</sup> Homère, Iliade, X, 133-134.

<sup>41.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 18.

<sup>42.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 512-514 : λάχνη δέρμα κατάσκιον.

<sup>43.</sup> Voir supra, p. 33.

<sup>44.</sup> Euripide, Hélène, 378-380.

<sup>45.</sup> Homère, Iliade, XXIV, 451.

recouverte d'une herbe fleurie » : λαχνῶδές γ' οὕδας ἀνθηρᾶς χλόης <sup>46</sup>. L'association des termes λαχνῶδες/ἀνθηρᾶς, qui donnent à voir ici un tapis végétal et floral, rappelle alors la floraison pileuse recouvrant les joues des jeunes hommes.

# B. Connotations de λάχνη et expression du « sauvage »

Dans notre corpus, on le voit, le substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et les termes qui en sont issus évoquent le poil sous toutes ses formes, humain, anthropomorphe et animal, les « accointances » avec le végétal se révélant rares : le lien avec ce domaine est en fait un lien essentiellement indirect qui s'exprime à travers l'image florale véhiculée par le mot lorsqu'il s'applique à la pilosité d'hommes en pleine fleur de l'âge. À l'exception de la chevelure de Thersite, ce lexique concerne peu les figures humaines et lorsque c'est le cas, il désigne alors la pilosité dans des développements d'ordre physiologique, biologique, à l'image des réflexions de Solon, d'Hippocrate ou d'Empédocle, ou bien encore celle d'êtres hybrides anthropomorphes.

Barbe luxuriante au menton des jeunes hommes, poil dense de la poitrine ou du sexe, toison épaisse de certains animaux, laine drue des vêtements ou bien encore végétation touf-fue parsemant toitures et sol, le substantif  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  évoque ainsi ce qui *couvre*, ce qui *tapisse* de manière serrée un corps, une surface : c'est ce que souligne d'ailleurs l'article qu'Hésychius, lexicographe Ve-VIe siècle de notre ère, lui consacre  $^{47}$ . L'examen des occurrences met enfin en lumière le rapport privilégié que le terme et ses dérivés entretiennent avec le *sauvage* : loin de dessiner une nature qui ne serait que « non complètement domestiquée »  $^{48}$ , les connotations qui caractérisent ce lexique relèvent en fait d'une entière sauvagerie.

### 1. L'homme grec et le sauvage

Avant d'aborder le lien que le substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  entretient avec le *sauvage*, il est nécessaire de saisir ce que recouvre, dans le monde grec, cette notion. À quelle réalité cette idée renvoie-t-elle pour la société grecque? Ne risque-t-on pas l'anachronisme ou l'inadaptation à la questionner en ces termes <sup>49</sup>? Pour tenter de cerner la nature et les implications de ce lien,

<sup>46.</sup> Euripide, Cyclope, 541.

<sup>47.</sup> Hésychius, Lexicon, tome 3, p. 18, λάχνη: δασεῖα θρίξ. χαίτη. κόμη. ὕλη. δασύτης παρὰ τὸ λάσιον.

<sup>48.</sup> Voir supra, p. 29.

<sup>49.</sup> Marie-Claude Charpentier (éd.), « Avant-propos » , *Les espaces du sauvage dans le monde antique*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2004, p. 3-8, en part. p. 4.

revenons aux textes et aux représentations qui les accompagnent. Ainsi dans l'*Odyssée*, Ulysse, parvenu sur les rivages d'une terre inconnue, s'interroge, inquiet : « Hélas! en quel pays, auprès de quels mortels suis-je donc revenu? Sont-ils des êtres insolents, sauvages (ἄγριοι) et sans justice, ou bien des gens hospitaliers, dont l'esprit craint les dieux? »  $^{50}$ . Les propos du héros échoué sur un sol étranger suggèrent que très tôt les Grecs, comme d'autres peuples anciens, ont en fait « pensé la sauvagerie » , décrivant ce qui, pour eux, en constituait les traits  $^{51}$ .

Dans une réflexion à caractère moral, Ulysse associe la sauvagerie potentielle des autochtones à la démesure (ὑβρισταί) et à l'absence de justice (οὐδὲ δίχαιοι), par opposition aux notions de ξενία, d'« hospitalité » (φιλόξεινοι), et de piété (ϑεουδής)  $^{52}$ ; l'ordre d'idée est similaire dans le poème Les Travaux et les Jours d'Hésiode : s'opposent alors la démesure (ὕβρις) et la justice (δίχη), ce don de Zeus qui permet aux mortels de rester éloignés de la brutalité (βίης)  $^{53}$ . Ailleurs, dans l'Iliade et plus tard chez Euripide pour les occurrences qui nous occupent, le sauvage prend également la forme de figures précises, à l'image des Centaures et de Callisto transformée en lionne, chacun se trouvant qualifié de « bête sauvage » (φήρ/θήρ  $^{54}$ ). De peuples sauvages à la bestialité des Centaures ou de Callisto, la sauvagerie présente donc de multiples visages mais elle ne se réduit cependant pas, nous allons le voir, à la barbarie  $^{56}$ .

Dès les poèmes épiques comme en témoigne la réflexion d'Ulysse, la notion de *sauvage* s'exprime tout particulièrement à travers le qualificatif ἄγριος, fréquemment employé par l'aède <sup>57</sup>. Si l'adjectif désigne originellement tout ce qui appartient à l'ἀγρός, « champ, terrain » <sup>58</sup>, aux pratiques et aux activités qui lui sont liées, ses emplois, par un « élargissement de sens » , déborde sa signification première <sup>59</sup>. D'autres dérivés, tel que le qualificatif ἀγρεῖος, viennent suppléer au qualificatif ἄγριος, « devenu impropre à signifier "campa-

<sup>50.</sup> Homère, *Odyssée*, VI, 119-121.

<sup>51.</sup> F. Hartog, Anciens, Modernes, Sauvages, Paris, Éditions Galaade, 2005, p. 42.

<sup>52.</sup> Homère, *Odyssée*, VI, 120-121.

<sup>53.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 213-218 et 275.

<sup>54.</sup> Voir *supra*, p. 33 et 38.

<sup>55.</sup> Le qualificatif βάρβαρος renvoie au barbare comme individu non-Grec, à l'étranger qui ne parle pas la langue grecque : LSJ, s. v. βάρβαρος : « non-Greek, foreign » ; οἱ βάρβαροι : « originally all non-Greek-speaking peoples » . Voir *infra*, p. 155.

<sup>56.</sup> Marie-Claude Charpentier, « Les frontières du sauvage dans l'Antiquité » (p. 7-18), Cahiers des études anciennes [En ligne], LII, 2015, p. 1.

<sup>57.</sup> Pour l'analyse des occurrences du mot, nous renvoyons le lecteur au bilan établi par Christine Mauduit, *La sauvagerie dans la poésie grecque d'Homère à Eschyle*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, notamment p. 10, 19-20 et 33 sq.

<sup>58.</sup> DELG, s. v. ἀγρός. Le suffixe -ιο traduit en effet une relation d'appartenance : P. Chantraine, La formation des noms en grec ancien, Paris, Champion, 1933, p. 33-38.

<sup>59.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 10 et 33.

gnard" »  $^{60}$ . Dans les épopées homériques, l'adjectif ἄγριος s'applique aussi bien aux animaux, aux hommes qu'à la guerre ou aux sentiments ; il renvoie toujours à des éléments concrets et n'est envisagé qu'à travers les réalités dans lesquelles il s'incarne  $^{61}$ . La catégorie de pensée, abstraite, de la *sauvagerie* (ἀγριότης)  $^{62}$ , apparaît pour sa part relativement tard (seconde moitié du  $V^e$  siècle) avec le traité hippocratique Airs, eaux, lieux  $^{63}$ , semble-t-il.

Le terme ἄγριος possède originellement une dimension spatiale, désignant à la fois des zones de cultures, mais aussi des espaces non-cultivés : comment passe-t-on de cette signification initiale à la notion de sauvage  $^{64}$ ? Cette acception semble se construire, dans les textes, par un jeu de contraste entre l'ἀγρός et les lieux auxquels il se trouve opposé : l'ἄστυ, « ville, agglomération urbaine » , et la πόλις, « cité »  $^{65}$ . C'est cette opposition ville/campagne, et plus précisément la distance entre les deux milieux, qui opère dans les documents textuels : le niveau de sauvagerie de l'ἀγρός se mesure à l'aune de son éloignement des espaces d'habitat humain  $^{66}$ . Le sauvage n'existe donc pas « véritablement pour lui-même »  $^{67}$ , mais se définit par rapport aux lieux investis, modelés, organisés par l'homme, lieux *civilisés* ; un glissement s'effectue peu à peu des milieux sauvages au sauvage lui-même : est considéré comme tel tout être qui évolue dans ce type d'environnement  $^{68}$ . Le qualificatif ἄγριος ne peut ainsi posséder le sens de « sauvage » que par référence aux représentations qui caractérisent l'espace de l'άγρός.

La notion de *sauvage* peut également revêtir un caractère temporel. Les lieux civilisés n'existant pas de toute éternité, une évolution diachronique sous-tend le mouvement du sauvage vers la civilisation, les figures « des Anciens et des Sauvages » contrastant avec « les

<sup>60.</sup> DELG, s. v. ἀγρός.

<sup>61.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 33 et 11.

<sup>62.</sup> LSJ, s. v. ἀγριότης: « savageness, wildness ».

<sup>63.</sup> Hippocrate, Airs, eaux, lieux, 23, 16: il est alors question des mœurs (τῶν ἠθέων).

<sup>64.</sup> Le choix d'adopter pour cette étude le terme de sauvage plutôt que celui de sauvagerie repose ainsi sur le caractère relativement tardif de cette apparition; il s'inscrit par ailleurs dans le sillage de certaines réflexions récentes sur ce sujet, qui estiment qu'une telle option - parler de sauvage plutôt que de sauvagerie - permet d'envisager des domaines de référence très variés (géographie, populations, flore et faune) : Marie-Claude Charpentier, Les frontières du sauvage, op. cit., p. 2. Cette position, qui suggère que le premier terme possède une acception plus large que le second, appellerait des précisions dans la mesure où de nombreuses études ne paraissent pas établir pas cette nuance. Ainsi, Christine Mauduit glisse, notamment dans son introduction (p. 9-11), de la notion de "sauvage" à celle de "sauvagerie"; de même, Jeannine Boëldieu-Trevet recourt à l'une et l'autre lorsqu'elle concentre son attention sur Le sauvage en soi : violences extrêmes en temps de guerre dans le monde grec (Ve-IVe siècle) (Cahiers des études anciennes [En ligne], LII, 2015, p. 149-172). En revanche, l'anthropologue Philippe Descola, dans son étude Par-delà nature et culture, qui croise des aires culturelles très diverses (Paris, Gallimard, 2005), préfère évoquer « Le sauvage et le domestique » (p. 72-113). Le terme de sauvagerie revêt en fait le plus souvent une dimension morale, sensible par exemple dans les travaux de Jeanine Boëldieu-Trevet ou de Christine Mauduit.

<sup>65.</sup> DELG, s. v. ἄστυ/πόλις.

<sup>66.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 20-22.

<sup>67.</sup> M.-C. Charpentier (éd.), « Avant-propos », op. cit., p. 5.

<sup>68.</sup> Ibid., p. 6.

Modernes ou les civilisés » <sup>69</sup>. Ainsi, après des temps marqués par un « désordre pré-politique (*kakonomia*) » , primitif et empreint de sauvagerie, Sparte par exemple connaît le « bon ordre de la vertu civique » grâce à un législateur, Lycurgue, sorte de démiurge civilisateur qui « domestique » et « maîtrise » ce désordre par l'édiction de lois <sup>70</sup>.

Les interrogations d'Ulysse suggèrent que le héros d'Ithaque ne peut concevoir le sauvage que par opposition à ce qu'il « est lui-même » <sup>71</sup>. Les traits qu'il attribue aux êtres résidant sur cette terre inconnue dénotent les jugements de valeur, négatifs, d'un homme de la cité, lieu de civilisation, face à un espace étranger potentiellement marqué par un défaut de civilisation <sup>72</sup>, qui se traduit à la fois par un excès et un manque : ὕβρις (« démesure, excès » ) d'une part, absence de règles et de valeurs dans la sauvagerie et l'injustice d'autre part. Ainsi, de même, les êtres monstrueux que sont les Cyclopes sont-ils qualifiés de ὑπερφιάλων, « violents » <sup>73</sup>, et ἀθεμίστων, « sans lois » , par Ulysse lorsqu'il parvient sur leurs terres <sup>74</sup>. La cité constitue en fait la « différence fondamentale » entre les Grecs et les Autres, les sauvages, les Barbares : seuls les premiers connaissent « la vie en cité » , incarnation de la civilisation <sup>75</sup>. Pour les Grecs, donc, le sauvage se situe « à l'opposé de l'ordre civilisé régi par la justice et les lois » <sup>76</sup>.

Dans ce contexte, toute réalité - lieu, espace, êtres humains ou divinités <sup>77</sup> - peut en relever, qu'il s'agisse du sauvage par opposition au domestique, du sauvage au sens de cruel, féroce, farouche, du sauvage comme intensif de violent, en particulier les figures animales <sup>78</sup>. Bêtes non domestiquées, inquiétantes et dangereuses, fureur ardente qui fait du héros un fauve au cœur de la mêlée guerrière, êtres monstrueux associant humain et animal à l'image

<sup>69.</sup> F. Hartog, op. cit., p. 52.

<sup>70.</sup> *Ibid.*, p. 61-62. Voir également J. Alaux, « Ordre et désordre en territoire grec, VIIIe-IVe siècles av. J.C. » , dans J. Chevallier, *Désordre*(s), Paris, PUF, 1997, p. 17-28, en part. p. 28 : le désordre constituerait ainsi « l'état initial antérieur à la fondation de l'ordre » .

<sup>71.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 9-10.

<sup>72.</sup> M.-C. Charpentier, *art. cit.*, p. 5. Le monde dans lequel évolue Ulysse, peuplé de terres et d'êtres inconnus, de figures monstrueuses pratiquant pour certaines la dévoration, est fortement marqué par la « polarité sauvagerie/civilisation » : Ch. Mauduit, *op. cit.*, p. 109-136, en particulier p. 135.

<sup>73.</sup> DELG, s. v. ὑπερφίαλος.

<sup>74.</sup> Homère, Odyssée, IX, 106.

<sup>75.</sup> F. Hartog, op. cit., p. 213.

<sup>76.</sup> J. Boëldieu-Trevet, *art. cit.*, p. 1. Voir également, J.-M. Renaud, « Monde sauvage et monde civilisé dans le mythe : le cas d'Orion » , dans M.-C. Charpentier, *Les espaces du sauvage, op. cit.*, p. 279-290, en part. p. 284-285. Toutefois, le *manque* de civilisation n'est pas systématiquement connoté de manière négative : s'il manifeste un « développement inachevé » , un « état primitif » synonyme de manque d'évolution, il peut aussi apparaître comme un « "état de nature" sauvegardé » , loin des souillures de la civilisation : M.-C. Charpentier, « Avant-propos » , *op. cit.*, p. 7.

<sup>77.</sup> M.-C. Charpentier, « Les frontières du sauvage dans l'Antiquité » , *Cahiers des études anciennes*, LII [en ligne], 2015, p. 2.

<sup>78.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 33.

de Typhon  $^{79}$ , la notion de *sauvage* croise régulièrement l'animal; le recours au substantif  $\vartheta \eta \rho$  (ou  $\phi \eta \rho$ ) pour caractériser les Centaures ou Callisto s'inscrit donc dans cet imaginaire. Lorsqu'il s'agit de définir la relation de l'homme grec au sauvage, l'opposition avec le civilisé, le domestique, se nourrit « d'un contraste entre la chasse et l'élevage »  $^{80}$ : dans la chasse ( $\check{\alpha} \gamma \rho \alpha$ ), traque de la bête sauvage, l'homme présente le même comportement que les animaux prédateurs, tout en s'en distinguant par la maîtrise d'une techne, « l'art cynégétique » lié à l'exercice de la guerre  $^{81}$ . L'animal domestique, pour sa part, qui se démarque fortement des bêtes sauvages ( $\vartheta \eta \rho i \alpha$ ), se trouve « rangé au plus près des humains » , lui qui incarne la seule catégorie possible comme victime sacrificielle  $^{82}$ .

Pour autant, dans l'imaginaire grec, la frontière entre sauvage et civilisé, qu'il s'agisse de lieux, d'espaces, de temps, d'êtres ou de comportements, n'est ni clairement fixée, ni définitivement établie, le sauvage pouvant surgir de manière brutale en des lieux et des moments inattendus, véritables « enclaves primitives » dans la civilisation <sup>83</sup> : ainsi, des milieux agréables et tranquilles peuvent connaître un ensauvagement momentané ou basculer dans une sauvagerie durable ; de même pour les individus, qui peuvent s'ensauvager à force d'isolement par exemple, ou bien devenir sauvages à la faveur d'événements singuliers <sup>84</sup>. Espaces et temps civilisés ne sont pas à l'abri de ce surgissement, comme en témoignent les agissements des hommes en période de guerre, êtres de cités soudain semblables à de véritables fauves, violents et féroces <sup>85</sup>.

Platon souligne d'ailleurs que le sauvage est constitutif de la nature humaine : même au cœur de la civilisation, se niche dans l'âme de chacun d'entre nous (ἑκάστω) une forme de désirs terrible, sauvage et sans lois (δεῖνόν τι καὶ ἄγριον καὶ ἄνομον ἐπιθυμιῶν εἶδος)  $^{86}$ , que l'éducation seule est à même d'apprivoiser, de dompter, l'homme bien éduqué se rapprochant alors de la divinité (θειότατον); à l'inverse, l'homme qui n'a reçu qu'une éducation défectueuse

<sup>79.</sup> Voir supra, p. 36.

<sup>80.</sup> P. Vidal-Naquet, « Chasse et sacrifice dans l'*Orestie* d'Eschyle » , dans J.-P. Vernant et P. Vidal-Naquet, *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, Paris, Maspero, 1972, p. 133-158, en part. p. 138; M.-C. Charpentier (éd.), « Avant-propos » , *Les espaces du sauvage*, *op. cit.*, p. 4-5.

<sup>81.</sup> Ph. Descola, op. cit., p. 106-107.

<sup>82.</sup> Ibid., p. 107.

<sup>83.</sup> P. Cordier, « Historicisation, déshistoricisation : relire Ernesto de Martino » (p. 288-292), *Anabases*, 1, 2005, [En ligne] p. 1-5, en part. p. 2.

<sup>84.</sup> M.-C. Charpentier, *art. cit.*, p. 1; M.-C. Charpentier, « Avant-propos » , *Les espaces du sauvage, op. cit.*, p. 5 et 7. 85. F. Frontisi-Ducroux, « Artémis bucolique » , *Revue de l'histoire des religions*, 198, 1, 1981, p. 29-56, en part. p. 18.

<sup>86.</sup> Platon, *République*, IX, 572b. Selon l'auteur, l'homme est une « bête sauvage » , « monstre multiple, à nombreuses têtes » (θηρίου ποιχίλου καὶ πολυκεφάλου), à la fois raison (τὸ λογιστιχόν), calme, et sauvagerie (ἡμέρων δὲ θηρίων ... καὶ ἀγρίων) : Platon, *République*, IX, 571C et 588c. Sur ce point, voir J. Bernat, *art. cit.*, en part. p. 13.

ou mauvaise (μὴ ἱκανῶς ... μὴ καλῶς τραφέν) se révèle, pour le philosophe, le plus sauvage (ἀγριώτατον) des animaux <sup>87</sup>.

### 2. Λάχνη et les différents visages du sauvage

Dès lors, comment les emplois du substantif  $\lambda$ άχνη s'inscrivent-ils dans l'évocation du sauvage? Quelle relation peut-on établir entre ces occurrences? L'observation des texte indique que tantôt le terme ou l'un de ses dérivés est associé à un mot qui renvoie directement à ce domaine : c'est le cas pour le sanglier à la peau  $\lambda$ αχνήεντι, qui se trouve qualifié d'ἄγριος, adjectif soulignant à la fois sa sauvagerie et sa férocité  $^{88}$ . C'est aussi le cas pour Callisto dont l'aspect, on l'a vu, est semblable à celui de bêtes sauvages aux membres velus,  $\vartheta$ ηρῶν  $\lambda$ α-χνογυίων, en l'occurrence une lionne, le choix du lion par Euripide pouvant s'expliquer par certaines des conceptions attachées à cet animal.

S'il est vrai que, dans les poèmes épiques, le lion aux crocs féroces, « dévoreur de chair crue » (ὧμοφάγος) <sup>89</sup>, incarne « le fauve par excellence » , s'il est vrai également que sa nature constitue le socle de nombreuses comparaisons homériques donnant à voir les actes et le comportement des héros, empreints d'une sauvagerie furieuse dans le combat, l'image du lion se révèle aussi un *miroir* profondément valorisant de l'héroïsme individuel, magnifiant le courage et l'ardeur (*ménos*) irrépressibles du guerrier <sup>90</sup>. À travers le symbolisme héroïque puissant dont il est porteur, le lion inscrit « la culture au cœur de la sauvagerie » , incarnant alors le *sauvage socialisé* <sup>91</sup>. Cette dimension connaît toutefois après Homère un net affaiblissement - même si certains textes tragiques s'en font parfois encore l'écho - pour laisser libre cours à la bestialité du fauve <sup>92</sup>. La métamorphose en lionne subie par Callisto, qui constitue un châtiment pour s'être retrouvée enceinte des œuvres de Zeus, est par ailleurs placée sous le signe d'Artémis, divinité des marges, entre monde civilisé et monde sauvage <sup>93</sup> : Artémis intervient en effet dans les « confins » , les « zones limitrophes » , les « frontières où l'Autre se manifeste dans le contact qu'on entretient régulièrement avec lui, sauvage et cultivé se cô-

<sup>87.</sup> Platon, Lois, 766a.

<sup>88.</sup> Homère, *Iliade*, IX, 539. Sur la valeur de cet adjectif restitué le plus souvent par « sauvage, féroce » , voir Ch. Mauduit, *op. cit.*, p. 37-46, et plus particulièrement p. 43-45.

<sup>89.</sup> Voir notamment Homère, Iliade, V, 782; VII, 256; XV, 592.

<sup>90.</sup> Ch. Mauduit, *op. cit.*, p. 69, 56 et 79; sur l'évolution de l'image du lion dans les documents littéraires : *Ibid.*, p. 152 *sq.* 

<sup>91.</sup> A. Schnapp-Gourbeillon, Lions, héros, masques, Paris, Maspero, 1981, p. 62-63.

<sup>92.</sup> *Ibid.*, note 13.

<sup>93.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne, Paris, Hachette, 1998, p. 17.

toyant, pour s'opposer certes, mais pour s'interpénétrer tout autant »; les espaces d'Artémis ne sont donc pas des lieux d'entière sauvagerie. Les représentations qui accompagnent le lion, caractérisées par une tension entre sauvagerie et civilisation, ainsi que l'identité de la déesse qui préside à la transformation de Callisto, suggèrent que le nouvel état de la jeune vierge la situe à la frontière de ces deux univers.

Tantôt le substantif  $\lambda$ άχνη et ses dérivés viennent caractériser des êtres hybrides : les Centaures, moitié hommes, moitié chevaux, sont ainsi des « bêtes sauvages, des fauves velus » (φῆρας  $\lambda$ αχνήεντας), incarnation du sauvage dans la pensée grecque  $^{94}$ ; de même Typhon, monstre anthropomorphe, hybride, d'où sortent cent têtes de serpent, de dragon, et aux yeux brillant d'une lueur de feu  $^{95}$ , signe de son tempérament sauvage et violent, possède une poitrine  $\lambda$ αχνάεντα, tout comme le difforme Héphaïstos, dieu essoufflé et boiteux qualifié de πέλωρ, « monstre »  $^{96}$ . Ces figures expriment le lien qui existe dans l'imaginaire grec, dès les épopées homériques, entre sauvagerie et monstruosité  $^{97}$ . Parce que des anomalies physiques la distinguent de l'apparence humaine, entre taille extraordinaire des Géants ou de Polyphème, prolifération ou absence de certains éléments corporels (Cent-Bras et Scylla, Cyclope d'autre part), proximité avec la bête à l'image de Typhon et pratiques alimentaires inhabituelles ou anormales (extrême voracité, cannibalisme) comme pour Scylla ou Polyphème, la figure monstrueuse, qui rompt donc avec les normes humaines et la notion d'ordre harmonieux fondamentale dans le monde grec  $^{98}$ , tend en effet vers le sauvage.

Enfin, au delà de la fureur qui anime héros et guerriers sur le champ de bataille, certains emplois suggèrent que le sauvage réside naturellement en l'homme, comme le laisse entendre, bien avant les réflexions de Platon ou de Plutarque sur la sauvagerie de l'âme <sup>99</sup>, l'emploi des substantifs  $\lambda$ άχνη,  $\lambda$ άχνωσις et du verbe  $\lambda$ αχνόω pour donner à voir la première barbe masculine. L'usage conjoint des termes  $\lambda$ άχνη et ἄνθος, ou de certains de leurs dérivés, afin de

<sup>94.</sup> M. Hammou, « Eschyle agriopoios : de la sauvagerie comme catégorie poétique chez Aristophane » , dans M.-C. Charpentier, Les espaces du sauvage, op. cit., p. 179-191, en part. p. 181. L'auteur souligne également le caractère ambivalent des Centaures, reflet des conceptions grecques en matière de sauvage : ces derniers associent en effet sauvagerie, à travers leur aspect et leur comportement, violent, débridé, et culture, en tant que figures créatrices de la chasse et de la médecine ; le sauvage apparaît comme une notion complexe, à la fois « dangereuse parce que destructrice et nécessaire parce que créatrice » (p. 190). Seul Chiron se distingue nettement de ses semblables : même si son corps est hybride comme le leur, il est très éloigné de leur violence et s'y oppose par sa sagesse et ses connaissances.

<sup>95.</sup> Hésiode, Théogonie, 820-835.

<sup>96.</sup> Homère, Iliade, 410-411.

<sup>97.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 116.

<sup>98.</sup> *Ibid.*, p. 57 et 113-116.

<sup>99.</sup> Voir également Plutarque, notamment Vie des hommes illustres, IV, Cicéron, 46, 6.

décrire aussi bien l'apparition des poils faciaux que celle de la couverture végétale au sol  $^{100}$ , suggère à la fois la similitude de ces éléments et des processus à l'œuvre, le mot ἄνϑος se rapportant, semble-t-il, dans son sens premier à l'idée de croissance et de développement  $^{101}$ .

Si le philosophe présocratique Empédocle est pour nous le premier, au  $V^e$  siècle avant notre ère, à établir clairement une analogie entre la nature du poil et celle de certaines parties végétales, les occurrences de  $\lambda\acute{a}\chi\nu\eta$  évoquant pilosité masculine et végétation laissent entendre qu'une telle conception plonge ses racines dans des représentations plus anciennes encore, dès les poèmes épiques et les œuvres de Solon. Dans un fragment rapporté par Aristote, Empédocle estime ainsi que poils et feuilles mais aussi plumage des oiseaux et écailles, autant d'éléments qui viennent *recouvrir*, constituent « une seule et même chose »  $^{102}$  : cette relation d'équivalence s'inscrit dans une réflexion plus générale sur la « force calorique » comme agent permettant de faire d'éléments différents des *parents*, une relation dont les implications s'étendent jusque dans certaines pratiques rituelles  $^{103}$ .

Similitude également des processus qui interviennent et dans la croissance végétale et dans la croissance pileuse, l'analogie entre végétation et pilosité caractérisant aussi la pousse de la toison pubienne chez Alcméon de Crotone <sup>104</sup>: toutes deux, en effet, ont en commun de relever de l'univers d'Aphrodite et, dans chaque cas, ce sont la même force, la même pulsion de vie, le même bouillonnement, naturels, que l'on retrouve à l'œuvre. Il semble ainsi y avoir du sauvage dans certains des processus physiologiques qui caractérisent les humains, des processus qui les rapprochent de la vigueur vitale à l'origine de la pousse des végétaux.

#### C. Le poil et le sauvage : sous le signe d'Aphrodite

Le domaine auquel préside Aphrodite est longtemps resté circonscrit à l'amour, au désir ou encore à la beauté : pourtant, aussi déroutant que cela puisse paraître dans la mesure où cela va à l'encontre des idées communes <sup>105</sup>, cette figure divine possède de multiples facettes qui débordent largement ce seul cadre. Incarnant parfois, nous le verrons, une puissance de

<sup>100.</sup> Voir *supra*, p. p. 33-35 et 38-39.

<sup>101.</sup> J. M. Aitchison, «Homeric ἄνθος», Glotta, 41, 1963, p. 271-278.

<sup>102.</sup> Aristote, Météorologiques, IV, IX, 387 b 4-5 : ταὺτα τρίχες καὶ φύλλα καὶ οἰωνῶν πτερὰ πυκνὰ καὶ λεπίδες γίγνονται ἐπὶ στιβαροῖσι μέλεσσιν.

<sup>103.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 27-28.

<sup>104.</sup> Alcméon de Crotone (VIe-Ve siècle avant notre ère), Fragments, fr. 24, A, 15 : le terme employé pour la croissance pileuse est alors τριχῶσις.

<sup>105.</sup> G. Pironti, Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne, Kernos, Supplément 18, Université de Liège, 2007, p. 175.

destruction qui sous-tend par exemple le  $\mu \acute{\epsilon} vo \varsigma$ , ardeur, force virile, fureur animant les guerriers  $^{106}$ , son champ d'action s'étend également à l'accompagnement des jeunes gens dans le parcours qui les mène à la maturité sexuelle, et notamment à la virilité  $^{107}$ . Or, l'atteinte de la maturité masculine se manifeste tout particulièrement, nous l'avons vu avec certaines des occurrences du substantif  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$ , par l'apparition de la première barbe, une apparition qui prend régulièrement la forme d'une métaphore florale. Ce type d'images relève de la sphère d'Aphrodite, elle qui, dans l'un des Hymnes qui lui sont consacrés  $^{108}$ , arbore une « fleur désirable » ( $i\mu\epsilon\rho\tau\`o\nu$   $\check\alpha\nu\vartheta\circ\varsigma$ ) en signe de son pouvoir. Comment comprendre l'usage d'une telle métaphore pour évoquer la pilosité faciale masculine et quelle place la notion de sauvage y occupe-t-elle?

#### 1. Pilosité et puissance vitale

Comme le suggèrent son théonyme et les modalités de sa naissance telles qu'elles sont évoquées dans la *Théogonie* d'Hésiode  $^{109}$ , pour les Grecs, Aphrodite est la déesse qui « recèle ἀφρός, l' "écume" (...) qui l'a formée et nourrie » : née de la rencontre entre le flot marin et le sperme d'Ouranos, dieu auquel Hésiode attribue un qualificatif évoquant sa force génératrice,  $\theta$ αλερός (*florissant*), fruit du bouillonnement de son désir, la déesse est ainsi directement, « *génétiquement* liée à la semence virile et à la puissance génésique qu'elle recèle »  $^{110}$ . La *dunamis* qui caractérise le corps même d'Aphrodite dit le lien consubstantiel qui l'unit à l'écume séminale : de fait, une herbe nouvelle apparaît ( $\pi$ οίη ἀέξετο) au simple contact de ses pieds lorsque, sortant de la mer, elle foule le sol de l'île de Chypre  $^{111}$ . Elle entretient ainsi un lien étroit avec les fluides vitaux - sève, sperme - et leur agitation  $^{112}$ , à l'œuvre dans le développement physiologique : il n'est donc pas étonnant qu'elle préside à toutes les formes de floraison, végétale et humaine  $^{113}$ . C'est dans un tel cadre que prend place la métaphore florale caractérisant la pilosité des jeunes hommes.

<sup>106.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 169.

<sup>107.</sup> Ibid., p. 153-154.

<sup>108.</sup> Hymnes Homériques, X, 3.

<sup>109.</sup> Hésiode, Théogonie, 183-193.

<sup>110.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 155 et 176.

<sup>111.</sup> Hésiode, Théogonie, 193-195.

<sup>112.</sup> G. Pironti, *op. cit.*, p. 158-159 : l'auteur souligne le caractère récurrent des images d'agitation des fluides, entre « mer bouillonnante qui reçoit les μήδεα » , λευχὸς ἀφρός qui tourbillonne et semence écumante.

<sup>113.</sup> Ibid., p. 153 et 155.

La puissance vitale qui préside à la floraison de certains végétaux est en fait du même ordre que le flux de la pubescence des jeunes hommes, ce que la Grèce antique nomme l'« anthos hèbès » 114, « la fleur, la pousse de la jeunesse, de la puberté » , expression attestée dès les poèmes homériques où elle renvoie à la vigueur du jeune Enée au combat : pour l'aède, le héros possède « la fleur de la jeunesse, ce qui est la force la plus grande » 115. C'est donc au plein épanouissement de leur force vitale, partant à la maturation physique qui les conduit à l'âge d'homme sous le signe d'Aphrodite, que renvoie l'image du « poil florissant » des Géants Otos et Éphialte (εὐανθέι λάχνη), ou bien encore celle de la première barbe du fils de Tantale, Pélops, lorsqu'il touche à la fleur de l'âge (εὐάνθεμον φυάν).

L'évocation par Callimaque de la poitrine velue d'Héraclès est du même ordre d'idée même si la métaphore est absente : comme toute figure héroïque, Héraclès se distingue par son ardeur virile, inhérente à la jeunesse, une ardeur qu'exprime sa poitrine velue (λάχνην στήθεος) <sup>116</sup>; de la même manière, nous l'avons vu, Empédocle lie pilosité (καὶ ἀνδρωδέστεροι ἄνδρες καὶ λαχνήεντες μᾶλλον) et vigueur masculine. La couleur incertaine, instable de la pilosité (λαχνοῦται, χροιῆς ἄνθος ἀμειβομένης) suggérée par le fragment de Solon s'explique également par la relation qui s'établit entre Aphrodite et l'agitation des liquides, dont le chromatisme est changeant : le poète lyrique Alcman nomme ἄνθος la crête d'une vague, Euripide emploie le verbe ἐξανθέω pour évoquer la mer devenant rouge, tandis que Plutarque adopte ἀπανθέω pour l'écume blanche de la neige <sup>117</sup>. La teinte inconstante du premier duvet masculin fait écho de la même façon au bouillonnement des fluides corporels qui caractérise leur jeunesse.

#### 2. Aphrodite et le sauvage

Ainsi, alors que la notion n'existe pas, les Grecs ont lié, avec raison, « le bouillonnement de l'*anthos hèbès*, ce que nous comprenons comme l'influence des mécanismes hormonaux, avec cette part de la pilosité qui (…) appartient aux caractères sexuels secondaires » <sup>118</sup>.

<sup>114.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 141.

<sup>115.</sup> Homère, Iliade, XIII,  $484:[\ldots]$  ἔχει ήβης ἄνθος, ὅ τε κράτος ἐστὶ μέγιστον.

<sup>116.</sup> Sur le lien entre ardeur et jeunesse : V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 32-33.

<sup>117.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 183. Alcman, fr. 26 Page; Euripide, Iphigénie en Tauride, 300; Plutarque, Propos de table, VI.7.

<sup>118.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 141.

Or, les Grecs ont senti ce que l'agitation et la vigueur de la jeunesse pouvaient receler de sauvage. Dans leur imaginaire, le bouillonnement qui sous-tend l'entrée des garçons dans la fleur de l'âge, partant l'apparition de leurs poils faciaux, est débordement de sève : reflet de l'effervescence violente qui anime les corps, la pilosité naissante des jeunes hommes s'inscrit dans l'élan vital, exubérant et foisonnant, dans la luxuriance désordonnée et incontrôlable, qui concernent régulièrement le monde sauvage. Un tel « débordement de vitalité » <sup>119</sup> peut se révéler dangereux pour la cité. Parce qu'elle renvoie à la puissance de la floraison végétale, la référence à la fleur appliquée à la pousse de la pilosité virile implique des processus naturels, physiologiques, qui échappent en effet à la maîtrise de l'homme, la nature s'avérant agrios « quand elle n'est pas contrôlable » par lui <sup>120</sup>.

Face au caractère sauvage et menaçant de cette époque de la vie, la période de l'éphébie a pour finalité de mener les garçons au menton florissant de leur jeune âge à la maturité en canalisant, en socialisant, ces « forces incontrôlées de l'adolescence »  $^{121}$ . Le même type de problématique s'exprime pour les jeunes filles : ce sont alors chevelure et mariage qui permettent de dire ces étapes. Leurs cheveux en liberté, dénoués lorsqu'elles sont jeunes, disent qu'elles ne sont pas encore soumises à l'union maritale, tandis qu'après le mariage, leur chevelure sera savamment coiffée et voilée; véritable joug  $^{122}$  destiné à maîtriser la vigueur de la vierge qui apparaît comme « un animal indompté »  $(\pi\alpha\rho\vartheta\acute{e}\nu o\varsigma \, \mathring{\alpha}\delta\mu\acute{\eta}\varsigma\,^{123})$ , comme une pouliche en liberté  $^{124}$ , domestication ritualisée, culturellement organisée, l'union maritale tend à la soumission au pouvoir des mâles.

Dans l'hymen comme dans l'éphébie apparaît la figure d'Aphrodite. Cypris, qui préside donc à la floraison végétale ainsi qu'à celle des jeunes corps empreints d'un bouillonnement sauvage, est aussi celle qui veille au domptage de cette puissance vitale exubérante et dangereuse. Elle occupe ainsi une place importante dans la période du mariage (gamos) : veillant à ce que les jeunes gens accomplissent leur parcours vers la maturité, Aphrodite incarne le joug puissant de l'hymen destiné à dompter désir et vigueur sexuelle, un joug auquel personne ne saurait désobéir, résister car il s'inscrit dans les « grandes lois qui gouvernent

<sup>119.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 183.

<sup>120.</sup> Ch. Bréchet, « *Agriotès* et civilisation chez Plutarque » , dans M.-C. Charpentier, *Les espaces du sauvage*, *op. cit.*, p. 119-139, en part. p. 121.

<sup>121.</sup> Cl. Calame, Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque I. Morphologie, fonction religieuse et sociale, Roma, Edizioni dell' Ateneo & Bizzarri, 1977, p. 414.

<sup>122.</sup> Homère, Iliade, XVIII, 432.

<sup>123.</sup> Homère, *Odyssée*, VI, 109 et 228 : il est alors question de Nausicaa.

<sup>124.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 46.

l'univers » <sup>125</sup>; dans le cas contraire, le déchaînement de la déesse ne tarde pas comme en témoigne le sort réservé à Hippolyte, lui qui refuse le *gamos*. La déesse suit les jeunes garçons dans leur cheminement vers l'âge adulte et entretient un rapport certain avec la formation des éphèbes : elle participe à faire d'eux à la fois des membres de la communauté politique et, ce qui est indissociable de la fonction civique dans le monde grec, des guerriers <sup>126</sup>. Reflet de la volonté de maîtrise du sauvage qui caractérise la jeunesse, la contrainte de l'union maritale constitue ainsi un véritable « passage à la civilisation » <sup>127</sup>, tout comme les rites de l'éphébie visent à une intégration pleine et entière.

De la végétation florissante du sol, image de la vigueur vitale, à la pilosité de certains animaux considérés comme ἄγριοι, à l'instar du sanglier et du lion, ou bien encore à celle de figures monstrueuses telles que les Centaures ou Typhon, en passant par la barbe luxuriante des jeunes hommes, les connotations qui entourent les occurrences du substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  touchent donc au domaine du sauvage de multiples manières. Dans le monde humain, les emplois dépeignent donc les garçons au moment où leurs premiers poils, fleur de leur virilité, expriment à la fois leur jeunesse empreinte de vigueur bouillonnante et l'ensauvagement que cette vigueur fait planer sur la cité, l'effervescence qui agite leur corps devant être domestiquée.

# II. Le cas de Thersite : une chevelure très particulière

On l'aura compris, les occurrences du terme  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  s'avèrent à première vue très éloignés de l'usage qui en est fait pour Thersite. En tenant compte du champ sémantique qui vient d'être étudié et de la place qu'y occupe la notion de *sauvage*, comment expliquer le recours à ce substantif pour décrire dans l'*lliade* le crâne de cette figure, seule occurrence touchant au domaine capillaire? Certains des traits qui la caractérisent en justifient-ils l'emploi? Quelles connotations cet usage impliquait-il et quelles représentations pouvait-il faire naître pour l'auditoire homérique? Pour tenter de saisir les enjeux qui se tissent autour du personnage de Thersite et d'en mesurer les singularités, il est nécessaire de le replacer dans l'univers qui est le sien : le monde épique, dans l'entourage des figures guerrières et héroïques.

<sup>125.</sup> Sur le rôle d'Aphrodite dans le mariage, voir G. Pironti, *op. cit.*, p. 126-135. L'auteur rappelle notamment que la déesse est honorée à Athènes en tant que divinité du *gamos*.

<sup>126.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 195-196 et 203.

<sup>127.</sup> Cl. Calame, L'Éros dans la Grèce antique, Paris, Belin, 1996, p. 200.

#### A. Thersite face aux héros

Sans généalogie dans les poèmes homériques <sup>128</sup>, Thersite est cependant présenté par d'autres sources comme un prince étolien, fils d'un certain Agrios apparenté au héros Diomède. Ses difformités résulteraient d'une chute : pour s'être caché de peur lors de la chasse du sanglier Calydon, Thersite aurait été poussé du haut d'un rocher par Méléagre. Il semble enfin que Thersite, injuriant Achille tombé amoureux de la princesse Penthésilée, serait mort sous les coups du Péléide <sup>129</sup>. Même s'il est vrai qu'entre aristocrates, on ne s'épargne pas en paroles infamantes <sup>130</sup>, la noblesse des origines de Thersite est difficilement conciliable avec le sort que lui réserve le récit iliadique, tant est marquée la « grosseur du trait » <sup>131</sup>, entre détail de son infirmité et humiliation infligée par Ulysse <sup>132</sup>.

Pourtant, Thersite semble bien être un aristocrate, et non un homme du peuple <sup>133</sup>: c'est du moins ce que sous-entendent ses propos lorsqu'il indique avoir capturé des guerriers troyens <sup>134</sup>, acte qui constitue à n'en pas douter un exploit digne des *promachoi*, « combattants du premier rang » , qui sont des nobles, des aristocrates <sup>135</sup>. Thersite aurait-il d'ailleurs été autorisé à s'exprimer dans l'assemblée, devant Agamemnon, en tant que simple soldat <sup>136</sup>? Toujours est-il que l'absence d'indications sur ses origines, fait exceptionnel dans les poèmes épiques, et le portrait que l'aède fait de lui se conjuguent afin de distinguer nettement ce personnage injurieux de ses « nobles et plus fortunés pairs » <sup>137</sup>. De ce guerrier achéen auquel est

<sup>128.</sup> Sur ce point, voir G. S. Kirk, The Iliad: A Commentary, vol. I, Cambridge University Press, 1985, p. 138.

<sup>129.</sup> Sur les sources évoquant les origines de Thersite, notamment Phérécyde, Quintus de Smyrne et Proclos, voir P. Chantraine, « À propos de Thersite » , *L'Antiquité classique*, XXXII, 1, 1963, p. 18-27, en part. p. 24. Le père de Thersite serait en effet Agrios fils de Porthaon et il aurait pour cousin Tydée, le père du héros Diomède. Voir également L. Spina, « L'homme qui vécut soixante-sept vers (Thersite dans la littérature antique et moderne) » , *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 3, 2001, p. 277-297, en part. p. 279-280.

<sup>130.</sup> G. Courtieu, « Thersite et Polydamas : le masque et le double des héros homériques » , dans C. Wolff (éd.), *Les exclus dans l'Antiquité*, Actes du colloque de Lyon (23-24 septembre 2004), Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-Romaines, 29, Paris, De Boccard, 2007, p. 9-25, en part. p. 12.

<sup>132.</sup> Homère, *Iliade*, II, 246-269. Sur les difficultés à concilier la noblesse supposée de Thersite et le ridicule du personnage chez Homère, voir F. Yche-Fontanel, « Les boiteux, la boiterie et le pied » , *art. cit.*, p. 67.

<sup>133.</sup> Thersites serait pour certains commentateurs un simple soldat: voir notamment W. G. Thalmann, «Thersites: Comedy, Scapegoats, and Heroic Ideology in the Iliad», *Transactions of the American Philological Association*, 118, 1988, p. 1-28, en part. p. 1; G. Courtieu, *art. cit.*, p. 12.

<sup>134.</sup> Homère, Iliade, II, 231.

<sup>135.</sup> G. S. Kirk, *op. cit.*, p. 139: « ... Thersites ... says he has captured Trojan prisoners and brought them back for a ransoming, which is surely a feat for the «front fighters » or (named) nobility ... »; A. Feldman, «The Apotheosis of Thersites » , *The Classical Journal*, 42, 4 (Jan.), 1947, p. 219-220, en part. p. 220: « Thersites belonged to the aristoi rather than *hoi polloi*. » Voir également C. Jouanno, *art. cit.*, p. 183; l'auteur établit par ailleurs un bilan des différentes positions sur le statut de Thersite.

<sup>136.</sup> Sur ce point, voir H. D. Rankin, art. cit., p. 38-39.

<sup>137.</sup> G. S. Kirk, op. cit., p. 139 : « (...) to distinguish this outrageous person (...) from his noble and more fortunate peers » .

infligée une punition des plus humiliantes, l'*Iliade* dresse en effet un portrait particulièrement dévalorisant, au point que plusieurs auteurs, dès les premiers siècles de notre ère, tentent une véritable réhabilitation du personnage <sup>138</sup>.

Dans un univers dominé par la beauté juvénile, la grandeur, la force et le courage virils des héros, les traits de Thersite, en tout opposés aux figures héroïques car marqués du sceau de la difformité, font de lui une exception. Prenant acte des singularités du champ sémantique de  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$ , nous nous proposons d'observer le personnage de Thersite à la lumière des connotations et des représentations associées au substantif, et ce, afin de déterminer dans quelle mesure son apparence atypique mais aussi son comportement - et les deux sont, selon les principes de la physiognomonie grecque, intrinsèquement liés, nous allons le voir - peuvent tendre vers le sauvage.

# 1. Le poil clairsemé de Thersite

L'unique apparition de Thersite dans les épopées homériques met au premier plan tant sa laideur physique que celle de son discours. Tout en propos malveillants, lui qui ne cesse de critiquer Agamemnon dans l'affaire de la captive Briséis, il provoque chez Ulysse et Achille un sentiment d'horreur et de haine. Le terme  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  figure à la fin du portrait du personnage de sorte qu'il en constitue la touche finale :

Θερσίτης δ' ἔτι μοῦνος ἀμετροεπὴς ἐκολώᾳ, ος ἔπεα φρεσὶν ἤσιν ἄκοσμά τε πολλά τε ἤδη, μάψ, ἀτὰρ οὐ κατὰ κόσμον, ἐριζέμεναι βασιλεῦσιν, ἀλλ' ὅ τι οἱ εἴσαιτο γελοίιον Ἀργείοισιν ἔμμεναι· αἴσχιστος δὲ ἀνὴρ ὑπὸ Ἰλιον ἤλθε· φολκὸς ἔην, χωλὸς δ' ἔτερον πόδα· τὼ δέ οἱ ὤμω κυρτὼ, ἐπὶ στῆθος συνοχωκότε· ἀυτὰρ ὕπερθε φοξὸς ἔην κεφαλήν, ψεδνὴ δ' ἐπενήνοθε λάχνη. Ἔχθιστος δ' Ἁχιλῆι μάλιστ' ἤν ἤδ' Ὀδυσῆι· τὼ γὰρ νεικείεσκε·

« Thersite, seul, persiste à piailler sans mesure. Son cœur connaît des mots malséants, à foison, et, pour s'en prendre aux rois, à tort et à travers, tout lui est bon, pourvu qu'il pense faire rire les Argiens. C'est l'homme le plus laid qui soit venu sous Ilion; bancroche et boiteux d'un pied, il a de plus les épaules voûtées, ramassées en dedans; ensuite, sur sa tête pointue *pousse* 

<sup>138.</sup> Sur ces réhabilitations, voir L. Spina, art. cit., p. 280-281.

<sup>138.</sup> Homère, *Iliade*, II, 212-221. C'est nous qui soulignons.

 $un\ poil\ clairsem\'e$ . Il fait horreur surtout à Achille et Ulysse, qu'il querelle sans répit. »  $^{139}$ 

Cette occurrence isolée, d'autant plus singulière que d'autres mots permettent, dans la langue grecque archaïque, de désigner la chevelure, le cheveu, ou la calvitie  $^{140}$ , n'a, selon nous, rien de fortuit. Comme le souligne Gregory Nagy concernant l'usage des mots au sein des poèmes épiques, l'aède possède la liberté de dire très exactement ce qu'il veut dire, le choix des mots ne relevant en rien du hasard  $^{141}$ . De fait, loin d'être anodin, l'usage du terme  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$ , par les images qu'il convoque, paraît, tout au contraire, particulièrement signifiant. Lorsque l'on confronte ce passage aux occurrences étudiées précédemment, le jeu de connotations qui se déploie dessine en effet certains rapprochements.

Sur la base de la signification - « chevelure ou pilosité épaisse, touffue » - qu'en propose tardivement Hésychius  $^{142}$ , on a parfois considéré que le mot  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  désignait la « tignasse »  $^{143}$  de Thersite, une chevelure abondante, touffue et rebelle  $^{144}$ . Pourtant, à y regarder de plus près, étude lexicale et contexte d'emploi suggèrent tout autre chose. En effet, comme nous l'avons indiqué, le nom  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  désigne généralement le « poil » , le DELG proposant de le traduire par « duvet, poil, toison »  $^{145}$ , tandis que, dans le cas spécifique de Thersite, Anatole Bailly adopte le sens de « poil frisé de la chevelure »  $^{146}$ . Le crâne de Thersite ne présenterait donc pas à proprement parler des cheveux mais plutôt des poils, ce que confirme le parallèle avec les figures anthropomorphes et humaines observées précédemment, qui partagent le même lexique.

Des poils donc, non des cheveux, et la nuance est notable : dans l'*Iliade*, Thersite apparaît ainsi comme un personnage singulier qui arbore en guise de chevelure ce que d'autres dans les poèmes épiques portent au visage ou sur leur torse, voire, chez Empédocle, sur leurs parties génitales. Nul doute que ce genre de détails n'échappait en rien à l'auditoire des poèmes homériques, rompu aux images générées par la parole poétique <sup>147</sup>. L'expression

<sup>139.</sup> Homère, *Iliade*, II, 212-221. C'est nous qui soulignons.

<sup>140.</sup> Par exemple, dans l'*Odyssée*, lors de la métamorphose d'Ulysse en vieillard au moment où Athéna fait tomber ses cheveux (XIII, 429-432), ou bien encore quand ce dernier, une fois transformé, se retrouve en présence des prétendants et qu'Eurymaque se moque de son crâne chauve (XVIII, 353-355), le substantif employé est  $\vartheta \rho \xi$ .

<sup>141.</sup> G. Nagy, Le meilleur des Achéens, op. cit., p. 25-27.

<sup>142.</sup> Hésychius, *Lexicon*, tome 3, p. 18.

<sup>143.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 18.

<sup>144.</sup> C'est là le sens proposé par le *TLFi*.

<sup>145.</sup> DELG, s. v. λάχνη.

<sup>146.</sup> Le LSJ propose pour sa part de traduire par « thin hair » , ce qui s'avère ambigu dans la mesure où l'on peut traduire l'expression par « poil » ou « cheveu fin » : LSJ, s. v. λαχναῖος.

<sup>147.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 82.

appliquée au crâne de Thersite se trouve par ailleurs reprise presque à l'identique pour décrire le manteau de pourpre de Nestor <sup>148</sup>, ce qui invite à rapprocher ces occurrences. Dans les deux cas, l'aède recourt à une même formule où seul varie le qualificatif du nom λάχνη: le tour ψεδνὴ δ' ἐπενήνοθε λάχνη employé pour Thersite devient οὔλη δ' ἐπενήνοθε λάχνη, s'agissant du vêtement. Là où l'adjectif οὔλη donne à voir quelque chose de « serré, touffu, épais, dru » <sup>149</sup>, qui signale sans doute la qualité du manteau royal de Nestor, le terme ψεδνή évoque à l'inverse la rareté, les emplois de cet adjectif relevant essentiellement de l'expression de la calvitie <sup>150</sup>.

Le rapprochement entre ces formules permet de préciser l'apparence capillaire de Thersite : son crâne présenterait des poils ressemblant à des fils incurvés, sans doute un peu entortillés, frisottés  $^{151}$ , à l'instar des fibres laineuses, et formant non une couverture dense comme pour le manteau, mais tout au contraire clairsemée. Thersite est donc un guerrier au crâne désertique, dont les quelques poils, leur nombre et leur forme, sont d'autant plus visibles qu'ils sont rares. C'est dans ce contexte qu'est employé le qualificatif  $\varphi o \xi o \zeta$ , « pointu » ,  $^{152}$ , dans le vers  $\varphi o \xi o \zeta$   $\xi \eta v \varkappa \varepsilon \varphi \alpha \lambda \dot{\eta} v$ . Ce terme peut se comprendre de deux manières : peut-être évoquet-il la forme du crâne de Thersite qui se trouve exposée aux yeux de tous, une tête pointue, à moins qu'il ne renvoie à la nature de son poil, un poil à l'aspect hérissé, hirsute.

Cette occurrence tend donc à souligner et renforcer la singularité de Thersite, à le distinguer sur le mode de la dépréciation, véritable personnage *repoussoir*. Son aspect capillaire, unique dans le monde homérique, signale qu'il n'est pas une figure comme les autres et permet de définir *par contraste* ce que sont les héros, rarement décrits de façon détaillée : l'aspect du héros se déduit de celui de Thersite, tant les difformités de ce dernier sont « terme à terme, opposées aux qualités physiques des guerriers iliadiques » <sup>153</sup>, dont le corps brille par sa stature, sa musculature développée qui assure la force, mais aussi par sa beauté et sa jeunesse.

<sup>148.</sup> Voir supra, p. 37-38.

<sup>149.</sup> DELG, s. v. οὖλος.

<sup>150.</sup> DELG, s. v. ψεδνός.

<sup>151.</sup> Pour les explications étymologiques rapprochant le mot λάχνη de la racine \*wel, « tourner, tordre » : voir supra, p. 38.

<sup>152.</sup> DELG, s. v. φοξός.

<sup>153.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 30.

#### 2. Thersite aux antipodes du héros : anormalité et monstruosité

Face au modèle corporel qu'incarne le guerrier iliadique, tout dans le portrait de Thersite, concourt à le présenter comme un « défi à la norme héroïque » : à la χάρις, la « grâce » harmonieuse des héros, s'oppose un être fait de *déséquilibre* et d'*asymétrie* <sup>154</sup>; à leur luxuriance capillaire, tels les Achéens « chevelus » (κάρη κομόωντες), répond la tête dégarnie de Thersite, tandis que leur stature haute et droite - la verticalité constituant une capacité essentielle pour les Grecs <sup>155</sup> - devient chez Thersite courbure et boiterie. L'évocation de son crâne prolonge celle de ses malformations, suggérant que ses cheveux clairsemés constituent une sorte de difformité au même titre que ses pieds bancals (χωλὸς δ' ἔτερον πόδα), ses épaules voûtées (τὼ δέ οἱ ὤμω χυρτώ) ou sa démarche bancroche (φολχός) - à moins que le qualificatif φολχός ne renvoie à un « défaut visuel » , des yeux louches, comme le suggèrent certains commentaires anciens et modernes <sup>156</sup>.

Mieux, son apparence corporelle tend à rapprocher Thersite d'une autre figure tout aussi atypique dans la tradition homérique : le dieu Héphaïstos. Les poils crâniens de Thersite s'inscrivent dans un ensemble de détails physiques qui prennent particulièrement sens dans la mesure où la silhouette qu'ils dessinent n'est pas sans rappeler celle du dieu forgeron : hors-normes et marqués par la laideur, tous deux partagent également non seulement l'application du substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  mais aussi celle de l'adjectif  $\chi \omega \lambda \acute{o} \varsigma$ , qui les donne à voir boiteux et difformes <sup>157</sup>. Or, dans l'*Iliade*, Héphaïstos, dont les jambes tordues s'agitent de manière désordonnée, n'est rien moins qu'un  $\pi \acute{\epsilon} \lambda \omega \rho$ , un monstre <sup>158</sup>. Par un jeu d'images assurément familier pour l'auditoire homérique, voilà donc Héphaïstos et Thersite compagnons en « monstruosité » , le premier par rapport à l'idéal de perfection physique inhérent au monde divin, le second face aux normes héroïques, qui empruntent un certain nombre de traits aux divinités <sup>159</sup>. Pour la physiognomonie, cet « art de porter un jugement sur les personnes à partir de leur apparence physique » afin de leur attribuer « un caractère particulier » <sup>160</sup>, il existe

<sup>154.</sup> C. Jouanno, « Thersite, une figure de la démesure? » , art. cit., p. 184.

<sup>155.</sup> F. Yche-Fontanel, « Les boiteux, la boiterie et le pied » , art. cit., notamment p. 65, 70, 76 et 89.

<sup>156.</sup> C. Jouanno, art. cit., p. 184. Voir aussi E. R. Lowry, Thersites : A Study in Comic Shame, New York, Garland Publishing, 1991, p. 107 sq : l'auteur souligne l'existence de la formule à caractère proverbial « un regard thersitéen » , Θερσίτειον βλέμμα.

<sup>157.</sup> Pour Héphaïstos, voir Homère, *Iliade*, XVIII, 397 et 411.

<sup>158.</sup> Homère, *Iliade*, XVIII, 410-411.

<sup>159.</sup> G. S. Kirk, *op. cit.*, p. 140: « The shambling, limping gait, the hunched back and shoulders and the pointed, balding cranium combine to make Thersites *a monstrusity by heroic standards* » . C'est nous qui soulignons.

<sup>160.</sup> J. Wilgaux, « La physiognomonie antique : bref état des lieux » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 185.

un lien intrinsèque entre le corps d'un être et son identité. Les remarques sur la beauté ou la laideur se teintent ainsi d'une « symbolique d'ordre moral » , d'un jugement de valeur  $^{161}$ , comme en témoigne l'alliance de qualités physiques - beauté, force, jeunesse - et de qualités morales - bravoure, vertu - qui définissent l'idéal de la *kalokagathia* : Thersite pour sa part se situe aux antipodes de cet idéal. Son aspect dit sa laideur morale, sorte de prototype des figures développées par la physiognomonie, le  $\chi \alpha \chi \alpha \gamma \eta \delta \eta \zeta$ , « méchant, vicieux » et l'àvaid  $\zeta$ , « impudent, effronté » ,  $\zeta$ , trait que reflète son nom même, qui signifie « audacieux, intrépide »  $\zeta$ , et, pris en « mauvaise part » , « irrespectueux, impudent, insolent »  $\zeta$ 

Les singularités de Thersite, entre tares et impudence, ont donné lieu à de nombreuses recherches  $^{165}$ : considéré tour à tour comme une caricature de l'homme du peuple qui raille les puissants, un « contestataire candide » ou un agitateur de type démagogue  $^{166}$ , Thersite apparaît également comme une figure du blâme dont il est auteur ou victime, un bouc-émissaire, une figure de démesure et d'anti-héroïsme, mais aussi comme le « singe d'Achille » , dont il mime le discours, sans en avoir la stature, la grandeur, « version parodique » du héros  $^{167}$ . La dimension politique attribuée à Thersite par certains commentateurs, qui voient en lui un porte-parole du peuple malmenant les aristocrates, est toutefois critiquée par d'autres estimant qu'il s'agit là d'une profonde erreur d'interprétation dans la mesure où plusieurs indices font du personnage un membre de l'aristocratie  $^{168}$ . Le choix du terme  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$  pour décrire Thersite peut permettre d'éclairer certains aspects du personnage et ses affinités avec Héphaïstos.

<sup>161.</sup> V. Lostoriat Delabroise, « Le langage du corps » , art. cit., p. 51-53.

<sup>162.</sup> C. Jouanno, art. cit., p. 184.

<sup>163.</sup> P. Chantraine, art. cit., p. 20-22 et 27.

<sup>165.</sup> Pour les différents discours des Anciens sur Thersite, voir L. Spina, art. cit., p. 279-281.

<sup>166.</sup> Voir respectivement A. Rosenberg, *Democrazia e lotta di classe nell'antichit'a*, (Bielefeld/Leipzig, 1921) in L. Canfora, *Il comunista senza partito*, Pamermo, 1984, p. 81-184; Ch. Josserand, *Thersite le mal aimé*, « Didaskalikon » , 38, 1977, p. 7-9; G.E.M de Ste. Croix, *The Class Struggle in the Ancient Greek World from the Archaic Age to the Arab Conquest*, (Ithaca, 1981) Cornell University Press, 1989.

<sup>167.</sup> Respectivement G. Nagy, *Le meilleur des Achéens, op. cit.*, notamment p. 305-310; W. G. Thalmann, *art.cit.*, p. 21-28 et G. Courtieu, *art. cit.*, p. 13; C. Jouanno, *art. cit.*, p. 181-223; H. D. Rankin, «Thersites the Malcontent, a Discussion», *SO*, 47, 1972, p. 36-60, en part. p. 56-58; C. Jouanno, *art. cit.*, p. 200, 189 et 186-187.

<sup>168.</sup> Pour un bilan de ces discussions et des différentes positions à propos de Thersite, voir A. Feldman, « The Apotheosis of Thersites » , *The Classical Journal*, 42, 4 (Jan. 1947), p. 219-220; H. D. Rankin, *art. cit.*, 47, 1972, p. 36 *sq.* 

# B. Thersite, entre « inquiétante étrangeté » et rire

Plusieurs études se sont intéressées de manière approfondie au contexte qui entoure l'intervention de Thersite pour en dégager les enjeux. Plus rares, en revanche, sont celles prêtant attention aux rapprochements qu'impliquent les mots employés pour évoquer la nature de son discours ou pour le décrire : citons à titre d'exemple l'article que Françoise Yche-Fontanel consacre aux boiteux et à la boiterie, dans lequel l'auteur rapproche Thersite et Héphaïstos sur la base des infirmités qui les caractérisent tous deux  $^{169}$ . Le choix du terme  $\lambda \alpha \chi \nu \eta$  pour évoquer l'apparence du crâne de Thersite, par le réseau de connotations et d'images qu'il dessine, fournit en fait un éclairage précieux sur les représentations à l'œuvre dans le portrait du personnage, confirmant les affinités entre ce dernier et le dieu forgeron. Le mot s'inscrit dans un portrait physique particulièrement détaillé de Thersite qui prolonge l'évocation de ses propos et de son caractère : or, un examen attentif montre que, dans cette description, tout concourt à situer le personnage entre désordre inquiétant et rire  $^{170}$ .

#### 1. Sauvagerie et menace du désordre, de la dysharmonie : Thersite vs Ulysse

Loin de l'apparence haute et droite, bien proportionnée et musclée, mais aussi chevelue du héros, le corps de Thersite, à la fois bancroche et boiteux, les épaules voûtées et le crâne dégarni, est profondément marqué par le déséquilibre et l'asymétrie. Plus précisément, son aspect physique, incarnation de la laideur et de la difformité, constitue la négation d'une idée essentielle en Grèce antique : préserver en toutes choses l'ordre et l'harmonie <sup>171</sup>, d'où procède la beauté. De manière générale pour les Grecs, tout doit être à la bonne place et, pour la vie civique, en accord avec le groupe, la communauté ainsi qu'avec les règles qui en régissent l'organisation <sup>172</sup>.

Dans la langue grecque, c'est le substantif  $\chi \delta \sigma \mu o \zeta$  qui permet de dire la notion d'ordre : un examen attentif de l'épisode qui met en scène Thersite indique que ce mot intéresse le personnage sur plusieurs plans. Le champ sémantique du terme  $\chi \delta \sigma \mu o \zeta$ , sur lequel nous aurons à revenir, s'avère particulièrement étendu. Le sens initial retenu par les dictionnaires est ainsi

<sup>169.</sup> F. Yche-Fontanel, art. cit., p. 66-72; de même, pour W. G. Thalmann, art. cit., p. 24.

<sup>170.</sup> L'expression employée en titre est celle de J.-P. Vernant, *La mort dans les yeux*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p. 32.

<sup>171.</sup> Ĵ. de Romilly, La grandeur de l'homme au siècle de Périclès, Paris, Éditions de Fallois, 2010, p. 10.

<sup>172.</sup> V. Lostoriat Delabroise, art. cit., p. 54.

« ordre, bon ordre »  $^{173}$ , les notices renvoyant par là aux premières attestations homériques du substantif.

C'est tout d'abord par la négative que se définissent les emplois de ce nom dans les poèmes épiques : en effet, les épopées homériques disent en premier lieu *ce qui n'est pas en accord* avec l'ordre harmonieux des choses. La formule μάψ, ἀτὰρ οὐ κατὰ κόσμον, « inutilement et sans suivre d'ordre/de règle » , qui apparaît, on va le voir, avec Thersite, concerne aussi le comportement d'Arès qui a massacré des Achéens ou celui d'Agamemnon et Ménélas au moment où ils convoquent une assemblée à une heure inappropriée <sup>174</sup>; la tournure simplifiée οὐ κατὰ κόσμον s'applique pour sa part au sort réservé aux dieux qui iront contre la volonté de Zeus en aidant les Troyens, ainsi qu'à l'attitude d'Hector qui a pris les armes de Patrocle en dépit des règles du combat, ou encore aux paroles d'Euryale qui se moque d'Ulysse <sup>175</sup>.

Les domaines dans lesquels apparaît le mot sont plus variés lorsque sa valeur est positive : le rangement des armes, la position des chars près des fossés, ou le chant de Démodocos évoquant le sort des Achéens  $^{176}$  ont en commun le tour (εΰ) χατὰ χόσμον, « en bon ordre, convenablement »  $^{177}$ ; le positionnement des marins, chacun à son banc, et la disposition des haches dans l'épreuve de l'arc  $^{178}$  reposent respectivement sur l'emploi du datif adverbial χόσμφ (« en ordre » ) et de l'adverbe εὐχόσμως (« en bon ordre » ), alors que le χοσμήτωρ est, pour sa part, « celui qui a disposé, ordonné en rangeant » des guerriers  $^{179}$ . La description de la bossette de mors ouvragée et la construction du cheval de bois  $^{180}$  font intervenir le substantif seul, tandis que pour l'organisation des soldats en armes, en particulier dans le catalogue des vaisseaux et des combattants au chant II de l'Iliade  $^{181}$ , pour l'usage de certaines armes, la disposition d'un repas, des ustensiles ou bien encore d'une salle  $^{182}$ , c'est au verbe χόσμειν (« mettre en ordre, préparer, organiser, orner » ), composé ou non, que l'aède fait appel.

Dans les épopées homériques, il existe « un *kosmos* du chant et des paroles, comme il y a un kosmos des armes, des chars » <sup>183</sup>, du comportement des êtres, mais aussi de leur appa-

<sup>173.</sup> DELG, s. v. κόσμος; LSJ, s. v. κόσμος: « order » .

<sup>174.</sup> Homère, Iliade, V, 579; Odyssée, III, 138.

<sup>175.</sup> Homère, Iliade, VIII, 12; Iliade, XVII, 205; Odyssée, VIII, 179.

<sup>176.</sup> Homère, *Iliade*, X, 472; *Iliade*, XI, 48 et XII, 85; *Odyssée*, VIII, 489.

<sup>177.</sup> LSJ, s. v. κόσμος; M. Casevitz, « À la recherche du Kosmos. Là tout n'est qu'ordre et beauté » , Le monde, Le temps de la réflexion, 10, Société Psychanalytique de Paris, BSF, 1989, p. 97-119, en part. p. 98.

<sup>178.</sup> Homère, Odyssée, XIII, 77; Odyssée, XXI, 123.

<sup>179.</sup> Homère, Iliade, I, 16 et 375, III, 236; Odyssée, XVIII, 152.

<sup>180.</sup> Homère, Iliade, IV, 145; Odyssée, VIII, 492.

<sup>181.</sup> Homère, *Iliade*, II, 126, 476, 554, 655, 704, 727 et 806; III, 1; XI, 51; XIV, 379 et 388 et *Odyssée*, IX, 157.

<sup>182.</sup> Homère, Iliade, IV, 118; Odyssée, VII, 13 et 232; Odyssée, XXII, 457.

<sup>183.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 98.

rence. De fait, le terme revêt le sens de *parure* dans la scène de toilette d'Héra, au chant XIV de l'*Iliade*, où il désigne les apprêts harmonieux et splendides dont la déesse s'est ornée. Dès les poèmes épiques, le terme χόσμος entretient donc des affinités étroites avec le domaine de l'apparence, notamment capillaire : dans la cas de la déesse, le mot renvoie non seulement aux ornements dont elle embellit son corps mais aussi à sa coiffure soigneuse, tout en suggérant l'ordre harmonieux qui y préside et la beauté qui en émane.

Le substantif χόσμος s'applique directement à Thersite à deux reprises, et ce, par la négative : il s'agit alors de dénoncer un discours ou des actes *contraires* à « l'ordre normal » , « sans égard au bon ordre » <sup>184</sup>. Sont tout d'abord ἄχοσμα les nombreuses paroles (ἔπεα πολλά) qu'il connaît pour blâmer les chefs <sup>185</sup>, paroles qui sont donc « inconvenantes parce que désordonnées » <sup>186</sup>; puis, l'expression μάψ, ἀτὰρ οὐ χατὰ χόσμον (« au hasard et sans suivre d'ordre » ) utilisée pour Arès décimant les Achéens ou bien pour l'assemblée organisée à une heure indue, concerne cette fois l'attitude agressive et injurieuse de Thersite lorsqu'il tance Agamemnon <sup>187</sup>. Son discours est placé sous le signe du *blâme* dont il fait un usage désordonné <sup>188</sup>; l'un des adjectifs caractérisant le personnage relève directement de ce domaine : le superlatif αἴσχιστος, « le plus vil » , appartient en effet à la famille du nom αἴσχος (« honte, ignominie » ), qui « désigne conventionnellement la bassesse de la poésie de blâme » <sup>189</sup>, mais qui peut évoquer aussi la difformité, la laideur <sup>190</sup>.

Dans l'économie du récit, la peinture de ses anomalies physiques, et en particulier le poil rare de son crâne, suit directement l'évocation du désordre qui préside à ses paroles et à son comportement, l'enchaînement descriptif suggérant ainsi que son aspect corporel est lui aussi ἄχοσμος, οὐ κατὰ κόσμον, « en désordre » , c'est-à-dire en inadéquation avec l'aspect habituel des guerriers. Ce même enchaînement descriptif annonce « la corrélation intime et l'influence réciproque » entre le somatique et le psychique <sup>191</sup> que formalisent et développent les

<sup>184.</sup> M. Casevitz, « À la recherche du *Kosmos* » , *art. cit.*, p. 97-98. L'auteur établit un bilan exhaustif des emplois du substantif et de ses dérivés.

<sup>185.</sup> Homère, Iliade, II, 213.

<sup>186.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 99.

<sup>187.</sup> Homère, Iliade, II, 214.

<sup>188.</sup> C. Jouanno, *art. cit*, p. 185 : comme le souligne l'auteur, le vocabulaire du blâme abonde dans le passage qui met Thersite en scène.

<sup>189.</sup> G. Nagy, *op. cit.*, p. 305. L'auteur développe également une longue réflexion sur le lexique et la place du blâme dans l'intervention de Thersite : voir p. 305-310.

<sup>190.</sup> *DELG*, *s. v.* αἴσχος. Sur cette acception, Pierre Chantraine souligne qu'elle figure en prose attique, notamment chez Platon; rien cependant ne permet d'affirmer que le mot ne véhicule pas, dès les poèmes homériques, de telles représentations, l'aède pouvant jouer sur le double sens: laideur des paroles de blâme, laideur physique de l'être. 191. A. Zucker, « La physiognomonie antique et le langage animal du corps » , *Rursus* [En ligne], 1, 2006, p. 1-20, en part. p. 3.

premiers traités de physiognomonie, datant semble-t-il du IV/IIIe siècle avant notre ère <sup>192</sup>: la laideur de Thersite apparaît comme l'« expression symbolique » de son infériorité morale <sup>193</sup>, une infériorité que matérialise sa chair et qui influe sur elle, un être aussi difforme et laid ne pouvant que receler un esprit déréglé et tenir des propos inadaptés, malséants. Monstrueux en raison de ses tares physiques, Thersite est donc aussi un « fauteur de troubles » en raison de son discours <sup>194</sup>, et c'est par ces deux aspects que le personnage rejoint le domaine du sauvage, avec lequel il entretient des affinités certaines.

Sauvagerie inhérente à la monstruosité d'une part. Contre nature car à l'opposé de l'idéal de la *kalokagathia* qui domine l'épopée, l'apparence de Thersite, véritable *insulte* à l'idée même de beauté, rompt avec les normes grecques fondées sur la notion d'ordre, le bon ordre se révélant aussi *bel ordre*, et tend par là-même vers le sauvage : est en effet « "acosmique" et "laid" ce qui dérange et trouble le bon ordre »  $^{195}$ , l'ordre, paramètre essentiel de la civilisation, se situant à l'opposé de la sauvagerie  $^{196}$ . Les poils crâniens du guerrier achéen, bancal et courbe comme le dieu monstrueux ( $\pi$ έλωρ) Héphaïstos, qui arbore ces mêmes poils sur sa poitrine lorsqu'il se trouve décrit devant sa forge, essoufflé et boiteux, essuyant la sueur ruisselant sur son visage et son corps  $^{197}$ , ces mêmes poils que l'on retrouve dans le monde animal ou végétal, semblent ainsi dire, au même titre que leurs difformités, la part de sauvage qui réside en eux.

Sauvagerie émanant de ses paroles violentes et injurieuses d'autre part <sup>198</sup>. La virulence du personnage est à même de troubler l'εὐχοσμία, « bon ordre » , l'εὐνομία, « ordre bien réglé » <sup>199</sup> qui préside habituellement à la vie des troupes, dont l'organisation repose sur le rôle des chefs, les χοσμήτορες, ceux qui *ordonnent* les guerriers. Parce qu'il perturbe, malmène la fonction et l'autorité du χοσμήτωρ qu'est Agamemnon, Thersite constitue donc une « menace contre l'ordre et l'harmonie » <sup>200</sup>. La proximité que Thersite entretient avec le sauvage dans l'*Iliade* explique assurément les traits que revêt le personnage dans certains documents

<sup>192.</sup> Sur la question de la datation des premiers traités, voir J. Wilgaux, « La physiognomonie antique » , *art. cit.*, p. 186-188; A. Zucker, *art. cit*, p. 1.

<sup>193.</sup> C. Jouanno, art. cit., p. 184.

<sup>194.</sup> Ibid.

<sup>195.</sup> J. Soulillou, Le livre de l'ornement et de la guerre, Marseille, Éditions Parenthèses, 2003, p. 97.

<sup>196.</sup> J. Boëldieu-Trevet, « La sauvage en soi » , art. cit., p. 1.

<sup>197.</sup> Homère, Iliade, XVIII, 410-415.

<sup>198.</sup> W. G. Thalmann, art. cit., p. 15: «Thersites' disorderly speech ».

<sup>199.</sup> F. Gherchanoc, « Beauté, ordre et désordre vestimentaires féminins en Grèce ancienne » , Clio. Histoire, femmes et sociétés, 36, 2012, 19-42, en part. p. 30.

<sup>200.</sup> V. Lostoriat Delabroise, « Le langage du corps » , art. cit., p. 54.

postérieurs au poème homérique. Suivant sans nul doute une scholie ancienne à l'Iliade expliquant la très grande laideur de Thersite (αἴσχιστος) par sa proximité avec le singe (τοῦτο καὶ ἐπὶ πιθήκου) 201, Platon et Lycophron évoquent respectivement dans la République et dans l'Alexandra « l'âme du bouffon Thersite entrant dans le corps d'un singe » (ψυχήν ... τὴν τοῦ γελωτοποιοῦ Θερσίτου πίθηκον ἐνδυομένην) 202 et le « fléau étolien à la forme de singe » (πιθηκόμορφω ... Αἰττωλῷ φθόρω) 203 qu'un scholiaste de Lycophron identifie à Thersite, interprétation reprise par Eustathe de Thessalonique, érudit et ecclésiaste byzantin (XIIe siècle de notre ère), dans ses Commentaires sur l'Iliade d'Homère 204 . De même, on a proposé de reconnaître Thersite sous les traits d'une figure simiesque, nue et velue, jambes fléchies, crâne cynocéphale allongé, au poil rare, située sous l'une des anses horizontales de l'hydrie de Caeré E 696 conservée au Louvre 205.

C'est que, si l'on se réfère à la définition qu'Aristote donne du singe, il y a en effet du *simiesque* dans la description iliadique de Thersite. Ce dernier, comme l'animal, présente en fait une « nature intermédiaire »  $( \dot{\epsilon} \pi \alpha \mu \phi \sigma \tau \epsilon \rho i \zeta \epsilon \iota \tau \dot{\eta} \nu \phi \dot{\omega} \sigma \nu )^{206} :$  le corps du singe se situe entre l'homme et les quadrupèdes, tandis que celui de Thersite hésite entre humain et monstrueux. Mieux, la position du corps de Thersite, jambes courbes, dos voûté, le rapproche de celle de l'animal, l'image du singe se prêtant d'ailleurs « idéalement » à la représentation de la difformité  $^{207}$ . Le parallèle entre Thersite et le singe nous paraît éclairer le recours au substantif  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$  dans le portrait du personnage. Alors que d'autres termes existent dans la langue grecque pour désigner la chevelure ou la calvitie  $^{208}$ , l'aède emploie un terme renvoyant non à des cheveux mais à du poil. L'hypothèse d'une tradition ancienne assimilant Thersite au singe  $^{209}$ , fondée sur la récurrence de ce type de représentation, permet d'expliquer l'usage singulier du substantif : même si l'aède ne procède que par allusion, la description conjointe

<sup>201.</sup> H. Erbse, Scholia Graeca in Homeri Iliadem (scholia vetera), vol. 1-5, 7, Berlin, De Gruyter, 1969, II, 216a.

<sup>202.</sup> Platon, La République, X, 620 c.

<sup>203.</sup> Lycophron, Alexandra, 1000; le tour utilisé par Lycophron, sans mention du nom de Thersite, est en effet éclairé par la scholie : ὑπὸ Αἰτωλοῦ πιθήχειον μόρφωσιν ἔχοντος· λέγεται δὲ τοῦ Θερσίτου (Ε. Scheer, Lycophronis Alexandra, vol. 2. Berlin, Weidmann, 1958, scholie 1000, l. 3.)

<sup>204.</sup> Eustathe de Thessalonique, Commentaires sur l'Iliade d'Homère, volume 1, page 314, ligne 8 Valk : Λυκόφρων δὲ εἰδοποιήσας τὸ τοῦ Θερσίτου αἴσχος πιθηκόμορφον αὐτὸν ἀνόμασεν.

<sup>205.</sup> Voir figures 3 et 4. N. Plaoutine, « La représentation de Thersite par le peintre des hydries dites de Caeré et les sources littéraires qui ont inspiré cet artiste » , *REG*, LIII, 1940, p. 161-189, en part. p. 161-163 ; cet article est paru à titre posthume et l'interprétation de Plaoutine n'a jamais été approfondie. Voir également L. Spina, *art. cit.*, p. 285.

<sup>206.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 502a, 17.

<sup>207.</sup> K. Mackowiak, « Le singe miroir de l'homme ? Enjeux d'une confrontation en Grèce ancienne » , *Revue de l'histoire des religions*, 230 - 1, 2013, p. 5-36, en part. p. 14-15.

<sup>208.</sup> Voir supra, p. 53.

<sup>209.</sup> N. Plaoutine, art. cit., p. 163.

du poil crânien et des difformités physiques place bel et bien la silhouette de Thersite sous le signe de l'animalité, plus précisément du simiesque.

Or, dès l'âge archaïque, le singe  $(\pi i\theta \eta \chi \omega \zeta)$ , certes proche de l'humain mais inférieur à lui en raison de sa nature mixte et incertaine, allie vilenie, ridicule  $^{210}$  et sauvagerie. Ainsi, dans son poème Sur les femmes, Sémonide d'Amorgos (VIIe siècle avant notre ère) associe la catégorie de femmes née d'une guenon  $(\tau \dot{\eta} \gamma \delta)$  èx  $\pi \iota \theta \dot{\eta} \chi \omega \upsilon$ ) à une laideur non seulement physique, le lexique étant alors comparable à celui de l'aède  $(\alpha \dot{\alpha} \sigma \chi \omega \tau \alpha \ \mu \dot{\epsilon} \nu \ \pi \rho \dot{\alpha} \omega \sigma \alpha)$ , mais également morale : ce type féminin constitue un « très grand mal »  $(\mu \dot{\epsilon} \gamma \iota \sigma \tau \omega)$  ...  $\chi \alpha \chi \dot{\omega} \upsilon$ )  $^{211}$ . De même, plusieurs fables ésopiques (VII-VIe siècle avant notre ère) mettent en scène le singe oscillant entre sotte folie (*Le renard et le singe élu roi, Le singe et le pêcheurs*), mensonge et vanité (*Le renard et le singe disputant de leur noblesse, Le singe et le dauphin*)  $^{212}$ . L'animal tend également pour les Grecs vers le sauvage. C'est du moins en termes de sauvagerie qu'au IIe siècle avant notre ère, le géographe Agatharchidès de Cnide considère le *pithecos*  $^{213}$ , en particulier cynocéphale : pour l'auteur, le singe cynocéphale est en effet  $\check{\alpha} \gamma \rho \iota \omega \varsigma$ , « vivant à l'état sauvage »  $^{214}$ . Sans doute ce type de jugement est-il ancré dans des représentations bien antérieures aux écrits d'Agatharchidès. L'assimilation de Thersite au singe, que semble trahir le terme  $\lambda \dot{\alpha} \chi \upsilon \eta$  dans l'épisode iliadique, reflète et matérialise donc la dimension sauvage du personnage.

Le rapport que le récit homérique tisse donc entre le personnage de Thersite et les notions de sauvagerie et d'ordre explique sans doute le sort que lui réserve Ulysse. Dans un univers où l'irruption du sauvage constitue une mise en péril de l'« ordre civilisé » <sup>215</sup>, c'est au héros qu'incombe en règle générale la tâche d'en juguler les effets <sup>216</sup>. Il n'est ainsi pas anodin que celui des héros qui se dresse contre les paroles ἄχοσμα et le comportement οὐ κατὰ χόσμον de Thersite soit le roi d'Ithaque, alors que les critiques de Thersite ne le vise pas directement. Durant le long voyage de retour vers sa cité que relate l'*Odyssée*, Ulysse est en effet régulièrement confronté au sauvage monstrueux, en la figure de Polyphème par exemple, cyclope gigantesque et anthropophage <sup>217</sup>, ou bien encore de Scylla, « monstre affreux » (πέλωρ

<sup>210.</sup> K. Mackowiak, art. cit., p. 8; C. Jouanno, art. cit, p. 189.

<sup>211.</sup> Sémonide d'Amorgos, Sur les femmes, VII, 71-82 West.

<sup>212.</sup> Voir Ésope, Fables, respectivement 38 et 304, 39 et 305.

<sup>213.</sup> Agatharchidès de Cnide, De la mer Érythrée, 74, 1-3.

<sup>214.</sup> Sur ce point, voir K. Mackowiak, art. cit., p. 9.

<sup>215.</sup> J. Boëldieu-Trevet, art. cit., p. 1.

<sup>216.</sup> A. Petrilli, « Une vision du héros grec : aspects de l'homme, aspects de l'animal » , *Camenae*, 4, 2008, p. 1-19, en part. p. 3 et 10.

<sup>217.</sup> Homère, Odyssée, IX, 186 sq : Polyphème est alors qualifié de ἀνὴρ πελώριος, « monstre humain » .

xαχόν) <sup>218</sup>. L'opposition entre Ulysse et Thersite semble sur ce point faire écho au rôle du héros dans l'*Odyssée* <sup>219</sup>. Il ne semble pas non plus hasardeux que le châtiment infligé par Ulysse prenne la forme d'un coup assené à l'aide du sceptre d'Agamemnon <sup>220</sup>: symbole d'autorité et de pouvoir, le sceptre constitue sans nul doute aussi le signe de l'ordre civilisé, dans la mesure où il est l'emblème de figures incarnant loi et organisation, tels les juges, les chefs militaires ou bien encore les prêtres. Le sceptre, instrument de la peine appliquée à Thersite, semble ainsi symboliser le caractère essentiel du χόσμος et de l'εὐνομία: dans les mains d'Ulysse, héros civilisateur <sup>221</sup>, il permet de remettre Thersite à la « bonne place » <sup>222</sup>, de veiller au bon ordre face à l'intrusion d'une figure empreinte d'une sauvagerie menaçante.

# 2. Éloigner sauvagerie, désordre et tensions : des vertus du rire

Le portrait que l'*Iliade* offre de Thersite le rapproche donc d'une figure bien connue de l'auditoire homérique, celle d'Héphaïstos, entre laideur et boiterie, difformité et monstruosité, une monstruosité qui, dans l'imaginaire grec, connote la sauvagerie. Sa posture gauche, sa laideur et sa pilosité crânienne assimilent également Thersite, de manière indirecte et allusive, à une autre figure, empreinte elle aussi de sauvagerie, celle du singe  $^{223}$ , figure suffisamment familière aux Grecs pour que Sémonide d'Amorgos l'inscrive dans les catégories féminines qu'il critique  $^{224}$ . Dans ce contexte, parce qu'il renvoie à la pilosité de certaines figures monstrueuses mais aussi animales, le substantif  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  contribue à dire toutes les affinités que Thersite entretient avec le sauvage, une sauvagerie qui transparaît également à travers le désordre (ἀχοσμία)

<sup>218.</sup> Homère, *Odyssée*, XII, 85-100.

<sup>219.</sup> Sur ce point, le récit iliadique semble préfigurer celui de l'*Odyssée*, si ce dernier est bien postérieur à l'*Iliade*, comme le suggèrent certaines analyses linguistiques : G. Lambin, *Homère le compagnon*, Paris, CNRS Éditions, 1995, p. 167.

<sup>220.</sup> Homère, Iliade, II, 265-268.

<sup>221.</sup> D. Arnould, « Le chauve et le glouton chez Homère : remarques sur le personnage d'Ulysse » , REG, CII, 1989, p. 510-514, en part. p. 514.

<sup>222.</sup> Voir supra, p. 57.

<sup>223.</sup> Le jeu des rapprochements induits par les usages lexicaux et les images laisse-t-il entendre qu'il y aurait aussi du simiesque chez Héphaïstos? S'îl est vrai que le dieu forgeron est marqué par des traits exceptionnels, entre habileté, ruse et intelligence redoutable, répondant à son infirmité et à sa laideur comme par un jeu de compensation, lui qui est également capable de maîtriser le feu et les métaux, voire de donner vie par son travail manuel à des servantes qui l'accompagnent, il est également vrai qu'Héphaïstos est une divinité en marge dans la société des Olympiens : il est le seul à pratiquer une activité manuelle, à servir ses frères et sœurs (Homère, *Iliade*, I, 585 et 597-600), le seul enfin à afficher infirmités et laideur. Et à bien observer devant sa forge Héphaïstos le Boiteux, Kυλλοποδίων (Homère, Iliade, XVIII, 371 par exemple), arborant une poitrine couverte de poils (στήθεα λαχνήεντα) et des jambes torses claudiquant sous lui de manière gauche, s'esquisse alors un corps qui fait écho au singe à l'instar de celui de Thersite.

<sup>224.</sup> L'hypothèse d'une tradition ancienne associant Thersite au simiesque rend inutile de le qualifier clairement de *pithecos* : le portrait très imagé, car singulièrement détaillé pour une description épique, suffit à rappeler la silhouette et les traits de l'animal, ce qui peut expliquer du même coup le caractère particulièrement précis du portrait.

dangereux de ses paroles et de son comportement. Pourquoi dresser de ce personnage, qui disparaît ensuite totalement des poèmes homériques, un tel portrait à charge?

Un autre point de rapprochement entre Thersite et Héphaïstos fournit des éléments d'interprétation. Thersite et Héphaïstos entretiennent un rapport étroit avec le rire, manifestation relativement rare dans l'univers homérique  $^{225}$ , suffisamment en tout cas pour qu'un tel lien retienne l'attention. Le rire, ὁ γέλως, inaugure et clôt en effet l'intervention de Thersite. Dès les premiers vers, la volonté de faire rire les Achéens (γελοίιον ᾿Αργείοισιν) sous-tend les reproches qu'il adresse à Agamemnon  $^{226}$ ; après le qualificatif γελοῖος (épique γελοῖος), c'est au verbe γελάω, qui dérive lui aussi du substantif γέλως, que l'aède recourt pour donner à voir la réaction des mêmes Achéens au châtiment que connaît Thersite : au tableau de ses souffrances, tous « rient doucement » (ἡδὺ γέλασσαν)  $^{227}$ .

Le rire intervient de même dans deux passages mettant en scène Héphaïstos. C'est tout d'abord le sourire d'Héra (μείδησεν) que provoque la vue du dieu s'affairant pour servir le doux nectar, avant que s'empare de l'ensemble des divinités  $^{228}$  un « rire inextinguible » (ἄσβεστος γέλως), expression « proprement homérique » qui exprime la nature singulière du rire divin : immense, inépuisable, « illimité » , à la mesure du divin, le qualificatif ἄσβεστος évoquant ce qui déborde en puissance ou en intensité la norme  $^{229}$ . Rire également dans l'épisode des amours d'Arès et d'Aphrodite, infidèle : le dieu forgeron, trompé par son épouse, promet en premier lieu aux Olympiens des œuvres « qui font rire, plaisantes » (ἔργα γελαστά), à savoir l'embûche qu'il tend aux adultères, et de fait, c'est de nouveau un rire immense (ἄσβεστος γέλως) qui gagne le divin public au spectacle des amants piégés  $^{230}$ .

Entre Thersite et Héphaïstos, la nature du rire diffère, celui des dieux se révélant sans commune mesure, mais, dans le cas du guerrier, comme dans celui d'Héphaïstos, c'est un rire provoqué, ce qui implique une « mise en œuvre » , un certain « art »  $^{231}$ . Le rire des Achéens s'organise ainsi en deux temps : Thersite recherche en premier lieu tout ce qui peut les faire rire (ὅ τί /γελοίιον ᾿Αργείοισιν  $^{232}$ ), puis se met en place le rire effectif des soldats lorsque Thersite est

<sup>225.</sup> F. Yche-Fontanel, « Les boiteux, la boiterie et le pied » , art. cit., p. 70.

<sup>226.</sup> Homère, Iliade, II, 215.

<sup>227.</sup> Homère, Iliade, II, 270.

<sup>228.</sup> Homère, Iliade, I, 595-600.

<sup>229.</sup> C. Collobert, « Héphaïstos, l'artisan du rire inextinguible des dieux » , dans M.-L. Desclos (dir.), *Le rire des Grecs. Anthropologie du rire en Grèce ancienne*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2000, p. 133-141, en part. p. 133-134.

<sup>230.</sup> Homère, Odyssée, VIII, 307 et 321.

<sup>231.</sup> C. Collobert, art. cit., p. 134.

<sup>232.</sup> Homère, Iliade, II, 215.

châtié pour son comportement <sup>233</sup>. À l'image d'Héphaïstos qui se sert de son aspect ridicule comme d'un moyen pour parvenir à sa fin, faire rire ses frères et sœurs, Thersite use du risible de ses traits pour amuser : le personnage vise lui-même à inciter son « public » à rire à ses propres dépens, agissant comme Héphaïstos en « artisan du rire » <sup>234</sup>.

Certains travaux estiment que c'est le spectacle de l'ignominie de Thersite, « objet de raillerie » entre tares physiques et comportement odieux, qui provoque un rire à ses dépens  $^{235}$ ; sa calvitie retient l'attention, le chauve constituant une figure récurrente de la fable, de la comédie et du drame satyrique  $^{236}$ , ce qui place Thersite sous le signe du comique, lui que Platon n'hésite pas à qualifier de « bouffon » (γελωτοποιοῦ Θερσίτου)  $^{237}$ . Rien dans le passage n'indique cependant que les Achéens rient de l'apparence de Thersite, de son crâne clairsemé, de ses tares ou même de son discours. Le seul moment où l'aède recourt à la construction ἐπί τωι pour souligner qu'une action intervient au détriment « de » Thersite, « contre » lui, se situe à la toute fin de l'épisode : les guerriers rient alors de Thersite (ἐπ' αὐτῷ), ou plus exactement de la blessure et la douleur découlant du châtiment infligé à ce fauteur de troubles  $^{238}$ .

C'est en fait à l'articulation entre conflit, ordre/désordre et sauvage/civilisé que semble opérer Thersite et le rire qu'il suscite. L'opération d'amusement à laquelle il se livre n'est pas gratuite. Dans le moment d'extrême tension qui voit le guerrier achéen intervenir, ce dernier, comme Héphaïstos parmi les Olympiens, œuvre à la libération de la tension engendrée par le conflit, une tension qui surgit « d'une situation conflictuelle » <sup>239</sup> et qui introduit dans chacune des communautés décrites, la société des Olympiens et les guerriers achéens, le risque de voir s'installer durablement conflit et dysharmonie.

<sup>233.</sup> Le rire qui gagne le monde divin s'organise également en deux temps : sourire d'Héra puis hilarité des Olympiens à voir l'illustre Boiteux s'agiter en tous sens (chant 1 de l'*Iliade*); constitution du piège et annonce du spectacle, les *erga gelasta* auxquels les Olympiens sont conviés, puis rire immense des divinités (chant VIII de l'*Odussée*.

<sup>234.</sup> Nous reprenons là, en la modifiant légèrement, l'expression de C. Collobert, *art. cit.*, p. 133. Voir également A. Sommerstein, « Parler du rire chez Aristophane » , dans M.-L. Desclos (dir.), *Le rire des Grecs, op. cit.*, p. 65-75, en part. p 73.

<sup>235.</sup> G. Nagy, *op. cit.*, p. 309. L'idée que la dimension risible, ridicule, de Thersite tient à son physique apparaît déjà chez les Anciens : voir par exemple Proclus (V<sup>e</sup> siècle de notre ère), *Commentaire de la République*, 319.

<sup>236.</sup> D. Arnould, *art. cit.*, p. 510. L'auteur rappelle ainsi que, dès l'époque archaïque, les Silènes sont souvent figurés chauves, difformes et ridés, à l'image du vieux Silène nourricier de Dionysos au V-e IVe siècle.

<sup>237.</sup> Voir supra, p. 61.

<sup>238.</sup> Homère, Iliade, II, 270. Aucun des Olympiens ne rit non plus du physique d'Héphaïstos au chant I de l'Iliade ou au chant VII de l' $Odyss\acute{e}$  : l'expression  $\acute{e}\pi \acute{u}$  tivi en est d'ailleurs totalement absente. Ce qui amuse les dieux semble davantage tenir à la mise en place d'un décalage, d'une part entre son agitation à servir les Olympiens lui qui peine pourtant à se déplacer (chant I de l'Iliade), d'autre part entre Arès, beau et agile, pris au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade): C. Collobert, Iliade0 art. Iliade1 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade1 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade2 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade3 au piège par le dieu laid et lent par excellence (chant VIII de l'Iliade4 au piège par le dieu l'Iliade5 au piège par le dieu l'Iliade6 a

<sup>239.</sup> C. Collobert, art. cit., p. 134.

Si Thersite provoque Agamemnon à travers son discours de blâme, Ulysse lui reprochant ses insultes <sup>240</sup>, l'ἔρις, le « conflit » , est cependant déjà omniprésent depuis le premier chant de l'*Iliade* : entre Agamemnon et Achille dans l'affaire de la captive Briséis, tout d'abord, mais aussi entre Zeus et Héra à propos d'Achille, ce qui conduit à l'intervention d'Héphaïstos au chant I, enfin entre les soldats et les chefs concernant l'éventuel d'un retour vers la patrie, au chant II, juste avant l'intervention de Thersite. Or, le risque de l'ἔρις réside précisément dans le désordre qui peut en découler, et avec lui, celui de la στάσις, la sédition : or, le reproche d'introduire la *stasis* dans les rangs des Achéens apparaît dans l'*hypothesis* qui résume l'intrigue du chant II de l'*Iliade*, où Thersite est décrit « se rebellant contre le roi » (ἀμούσως πρὸς τὸν βασιλέα στασιάζοντα) <sup>241</sup>. Dans le monde grec, l'ἔρις en effet, « principe opératoire permanent » de la pensée <sup>242</sup>, l'ἔρις, toujours renouvelé dans la cité, induit la « conquête toujours recommencée » de l'ordre, bien plus idéal à atteindre qu'état de fait, à travers un « lent travail civilisateur » <sup>243</sup> : à l'opposé du κόσμος, de l'εὐνομία, le sauvage, constituant sans cesse une menace, peut surgir à la faveur d'un événement déclencheur et au traitement duquel la civilisation doit œuvrer <sup>244</sup>.

Dans cette situation dangereuse, Thersite est alors l'homme par lequel la détente s'installe : la punition qu'il subit aboutit à un rire libérateur, un « relâchement » (διάχυσις) <sup>245</sup>, qui permet de lever la tension extrême régnant parmi les Achéens. De la même manière, le service assuré par Héphaïstos lors de la dispute entre Zeus et Héra favorise la libération de la tension qui les oppose <sup>246</sup>. Thersite, comme le dieu forgeron, semble incarner alors une sorte de « bouc-émissaire » . Particulièrement bien étudiée depuis les travaux de René Girard <sup>247</sup>, notamment dans le rapport qu'elle entretient avec la violence, la figure du bouc-émissaire apparaît comme une « victime expiatoire » , à travers laquelle la violence diffuse du groupe dont elle est proche sera levée <sup>248</sup>. Choisi, désigné selon des critères précis qui ne relèvent en rien du hasard, le bouc-émissaire présente des caractéristiques qui le prédisposent à cette fonction :

<sup>240.</sup> Homère, Iliade, II, 254-255.

<sup>241.</sup> Homeri Ilias, Heyne 1834, 75; voir sur ce point, C. Jouanno, art. cit., p. 194.

<sup>242.</sup> J. Alaux, « Ordre et désordre » , art. cit., p. 25.

<sup>243.</sup> Ibid., p. 24 et 28.

<sup>244.</sup> N. Loraux, « La guerre civile grecque et la représentation anthropologique du monde à l'envers » , *Revue de l'histoire des religions*, 212, 3, 1995, p. 299-326, en part. p. 302.

<sup>245.</sup> Sur la notion de relâchement, voir A. Lopez Eire, « Les mots pour exprimer l'idée de "rire" en Grec ancien » , dans M.-L. Desclos (dir.), *Le rire des Grecs, op. cit.*, p. 13-43, en part. p. 39 et 42.

<sup>246.</sup> C. Collobert, « Héphaïstos, l'artisan du rire », art. cit., p. 134-138.

<sup>247.</sup> René Girard, *La violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972. Devenu avec Girard un véritable concept, le boucémissaire permet d'expliquer le fonctionnement et le développement des sociétés.

<sup>248.</sup> G. Courtieu, « Thersite et Polydamas », art. cit., p. 13.

assez distant de la communauté pour que son sacrifice éloigne du reste de la communauté la brutalité qui le vise mais assez proche tout de même pour qu'un lien d'identification puisse se mettre en place, la victime, le plus souvent marquée par des traits extrêmes (richesse ou pauvreté, beauté ou laideur, vice ou vertu, force ou faiblesse), est à la fois innocente et en partie consentante.

Thersite relève du bouc-émissaire : membre des troupes achéennes mais *en marge* en raison de ses tares physiques, atteint d'importantes difformités qui reflètent sa laideur morale, il s'offre au jugement de la cantonade dans la mesure où il se met lui-même en scène, restant debout là où tous les autres soldats sont assis et cherchant par tous les moyens à amuser la galerie. Le rire qui gagne alors l'assemblée ne naît pas tant de son apparence - le texte de l'*Iliade* ne dit ou ne suggère rien de tel - que du décalage existant entre cette apparence, incertaine, gauche et ridicule, les prétentions dont il fait montre et la réponse qu'Ulysse y apporte. Ce rire, qu'il participe à mettre en œuvre, constitue une réaction à la violence dont il fait l'objet, une violence qui se concentre sur son dos : son rôle actif dans la mise en place de son sort permet l'accomplissement du rôle du bouc-émissaire qui doit aboutir à la libération de l'agressivité générale. Une fois le châtiment exécuté, la communauté ressoude alors ses liens <sup>249</sup> : le rire apparaît ainsi comme « le signe de l'émotion transformée » <sup>250</sup>, un rire exutoire.

Tentons pour finir de formuler une nuance aux analyses portant sur le « mécanisme du bouc-émissaire » <sup>251</sup>. Dans le cas de Thersite, l'observation des mots suggère que ce qui est en jeu, ce n'est pas tant, à proprement parler, le conflit, les tensions et les violences <sup>252</sup> risquant d'en découler, que le « danger ultime » <sup>253</sup> qui les sous-tend, la *dysnomie*, le désordre, et à travers lui, le péril de la sauvagerie, d'une régression de la civilisation. Au moment précis où Thersite, monstre difforme et simiesque, prend la parole, lui dont l'apparence est risible, avec ses quelques poils sur le crâne, il semble matérialiser alors pour les Achéens, devant eux, la sauvagerie dont le risque plane.

À travers le spectacle de son châtiment, marque du triomphe d'un Ulysse luttant pour le maintien de l'ordre, Thersite offre également la solution pour surmonter et éloigner le sauvage dont il est empreint : le rire. Plus que la violence dont le bouc-émissaire en lui-même est

<sup>249.</sup> C. Jouanno, art. cit., p. 183.

<sup>250.</sup> C. Collobert, art. cit., p. 138.

<sup>251.</sup> W. G. Thalmann, «Thersites: Comedy, Scapegoats », art. cit., p. 25: «scapegoat mechanism ».

<sup>252.</sup> Ibid., p. 25.

<sup>253.</sup> G. Pironti, Entre ciel et guerre, op. cit., p. 78.

l'objet, c'est, dans le cas présent, le rire qu'il suscite qui œuvre à lever les tensions, écartant ainsi l'ombre du désordre, un rire qui prend forme dans l'opposition entre Thersite et Ulysse, un rire enfin dont semble se dessiner, face aux manifestations du sauvage, le rôle civilisateur.

# Conclusion

Ce parcours au sein du champ sémantique du substantif  $\lambda\acute{a}\chi\nu\eta$  devait nous permettre d'en apprécier la composition et l'étendue. Il s'agissait également de comprendre la place de Thersite, dont le portait met en jeu la seule occurrence du mot touchant au domaine capillaire. Parvenue au terme de ce développement, que retenir ? L'examen des sources littéraires permet de mesurer la richesse des emplois du terme  $\lambda\acute{a}\chi\nu\eta$  et de ses dérivés, qui conduisent bien au-delà de seules considérations pileuses. De connotations en représentations, se dessine en filigrane, au fil des textes, un imaginaire placé sous le signe du « sauvage » . Des documents transparaissent les multiples aspects de cette notion complexe dont le monde grec a, très tôt, entrepris de tracer les traits. Si le sauvage prend parfois la forme de la « barbarité »  $^{254}$  ou de l'animalité, s'inscrivent également dans cet imaginaire la floraison végétale et l'efflorescence humaine, toutes deux synonymes d'une puissance vitale qui croise le domaine d'Aphrodite, mais aussi les toisons d'êtres hybrides et monstrueux.

C'est par la proximité que Thersite entretient avec certains de ces traits d'évoquer que s'explique l'emploi du mot λάχνη dans le portrait du personnage. Tout dans Thersite dit le sauvage. Ajoutant à l'ἔρις préexistant le potentiel conflictuel de son discours, Thersite est un fauteur de troubles; d'une nature incertaine, son corps difforme hésite entre l'humain, le monstrueux et l'animal, son crâne, sa posture voûtée, gauche et ridicule tend vers le simiesque. Lorsque l'aède y recourt pour donner à voir les quelques poils qui parsèment sa tête, le terme λάχνη contribue alors à construire et à dire la part sauvage de Thersite, lui qui revêt la dimension d'un bouc-émissaire suscitant le rire, un rire qui, parce qu'il permet le retour de l'εὐχοσμία, de l'εὐχοσμία, parmi les troupes achéennes, se révèle libérateur et civilisateur.

<sup>254.</sup> Nous avons choisi d'adopter ici le terme utilisé par A. Grand-Clément, *Histoire du paysage sensible des Grecs à l'époque archaïque : le problème des couleurs* (thèse), p. 102, note 373.

Les images et les connotations qui nourrissent le champ sémantique du substantif  $\lambda\acute{\alpha}$   $\chi\nu\eta$ , loin d'être neutres, laissent ainsi transparaître certains aspects de l'imaginaire des Grecs et de leurs conceptions. Seule une observation en contexte permet d'en mesurer la richesse, l'étendue et les implications. Lorsque l'on se tourne vers le substantif  $\vartheta\rho$ i $\xi$ , le constat est du même ordre, à ceci près que les représentations qui lui sont associées diffèrent dans une très large mesure de celles attachées à  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$ .

# Chapitre 2

Des animaux et des hommes :  $\vartheta \rho i \xi$ 

#### Introduction

Dans les sources littéraires formant notre corpus, le nombre d'occurrences du terme θρίξ se révèle particulièrement important, notamment dans les œuvres médicales et physiologiques. Ce substantif peut désigner indifféremment, et dans des proportions équivalentes, le poil et le cheveu <sup>255</sup>. Le mot évoque par exemple, chez Euripide, la barbe du cyclope, lorsque celui-ci, après avoir bu du vin, indique que sa lèvre et « ses poils » (τρίχες) sont propres <sup>256</sup>, tandis que, dans un passage de la fable d'Ésope *Le renard et le bouc*, il s'applique au poil animal : le renard se moque du bouc en affirmant que, si ce dernier avait « autant d'idées que de poils au menton » (τοσαύτας φρένας ... ὄσας ἐν τῷ πώγωνί σου τρίχας), il ne serait pas descendu dans ce puits sans prévoir comment remonter <sup>257</sup>. Callimaque y recourt, pour sa part, pour évoquer les cheveux d'Héra (τρίχας) ornés de vigne <sup>258</sup> ou pour donner à voir les soins dispensés par un barbier <sup>259</sup>. Cette double acception induit parfois des difficultés de traduction et d'interprétation, notamment dans le cas de fragments. Ainsi, dans la mesure où l'usage d'huile est attesté, nous le verrons, à la fois dans le monde humain et pour le soin des chevaux, le fragment de Sophocle ἐλαιοῦται ϑρίξ <sup>260</sup> évoque-t-il l'aspect huilé et brillant d'une chevelure ou d'un pelage ?

<sup>255.</sup> Dans la langue grecque, nombreux sont les termes anatomiques qui renvoient ainsi à des éléments différents du corps : ainsi, le mot χείρ désigne aussi bien la main que le bras, tandis que πούς s'applique au pied et à la jambe. 256. Euripide, Cyclope, 562 : ἰδού, καθαρὸν τὸ χεῖλος αἱ τρίχες τέ μου, « Voilà, ma lèvre et mes poils sont nets. »

<sup>257.</sup> Ésope, Fables, 40 (Chambry). La fable rapproche poils et idées à travers une comparaison (τοσαύτας/ὄσας) renforcée par le jeu des sonorités (φρένας/τρίχας): même si la localisation des *phrènes* est variable et incertaine, il s'agit dans ce cas, semble-t-il, du siège de la pensée, le mot φρένας revêtant alors une valeur métonymique (contenant-contenu); les poils au menton du bouc semblent en contradiction, aux yeux du renard, avec son caractère irréfléchi, la barbe constituant parfois un signe de sagesse et de prévoyance.

<sup>258.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 10 Cahen: Ἡρη τῆ Σαμίη περὶ μὲν τρίχας ἄμπελος ἔρπει [...].

<sup>259.</sup> R. Pfeiffer, Callimachus, vol. 1, Oxford, Clarendon Press, 1949, fr. 752 : ὡς δ' ἐνὶ χορσωτῆρος ὑπὸ τρίχα καλλύνονται.

<sup>260.</sup> Sophocle, Fragments, 624 Radt: « la chevelure/le poil est oint(e) d'huile » .

Ce substantif figure soit au pluriel, comme en témoignent le vers d'Euripide cité précédemment, l'expression d'Aristophane ἀφαίρει τρίχας <sup>261</sup> ou bien encore un fragment du comique Alexis <sup>262</sup>, soit au singulier où il désigne le plus souvent la chevelure au sens collectif, à l'instar du fragment de Sophocle πρόχουρος ἤδε θρίξ <sup>263</sup>, mais aussi la barbe, la crinière, le pelage. Dans quelques tournures à caractère proverbial et humoristique, le terme revêt parfois, au singulier essentiellement, le sens d'« un seul cheveu/poil » . C'est le cas dans un fragment du *Chrysès*, où la formule de Sophocle ἐγὼ μίαν μὲν ἐξιονθίζω τρίχα <sup>264</sup>, difficile à restituer, met en scène un personnage déroulant <sup>265</sup> ou tirant <sup>266</sup> un poil <sup>267</sup>, ou peut-être un cheveu <sup>268</sup>. De même, dans *Les Grenouilles* d'Aristophane, l'expression ἄξιον τριχός signifie littéralement « de la valeur d'un cheveu » <sup>269</sup>, tandis que les formules θρίξ ἀνὰ μέσσον, employée par Théocrite, et ἀπὸ τριχὸς ἦερτῆσθαι, figurant dans l'*Anthologie Palatine*, signifient respectivement « de l'épaisseur d'un cheveu » <sup>270</sup> et « être suspendu/attaché par un cheveu » <sup>271</sup>.

Ce type d'emploi figure également chez Xénophon et Platon. Dans le *Banquet* de Xénophon, il est ainsi impossible d'introduire « un cheveu » (οὐδ' ἄν τρίχα) dans la conversation qui occupe Hermogène, Socrate, Callias, le Syracusain, Antisthène et Philippe  $^{272}$ . L'expression  $\mathring{\eta}$  ὤσπερ οἱ τὰ ψὰ ταῖς θριξίν, employée par Platon, décrit pour sa part la manière dont Zeus divise les hommes en deux comme « on coupe un œuf avec un cheveu »  $^{273}$ . Valeur infime ou

<sup>261.</sup> Aristophane, *Fragmenta*, fr. 714 Kock : « il coupe les cheveux / les poils » . Ce fragment renvoie peut-être à l'épilation infligée en punition pour certains crimes comme l'adultère (*Ploutos*, 168) ou bien les attentats à la pudeur (*Nuées*, 1083).

<sup>262.</sup> Alexis (IVe-IIIe siècle avant notre ère), Fragments, 10, 6 Meineke.

<sup>263.</sup> Sophocle, Fragments, 219a, 80, 5 Radt : « la chevelure tondue devant » . LSJ, s. v. πρόχουρος : « shorn in front » .

<sup>264.</sup> Sophocle, Fragments, 729, 1 Radt.

<sup>265.</sup> Il s'agit de la traduction retenue par Anatole Bailly.

<sup>266.</sup> LSJ, s. v. ἐξιονθίζω: « shoot out hair » .

<sup>267.</sup> C'est ce que suggère la traduction de H. Lloyd-Jones (1996) : « Here is *one hair* that my beard is sprouting! » ; l'auteur souligne que l'image pourrait constituer une plaisanterie : Sophocles, *Fragments*, 729 Lloyd-Jones (p. 342-343).

<sup>268.</sup> La leçon de Lehrs diffère de celle retenue par Radt et Lloyd-Jones : Lehrs opte pour ἐγὼ μέλαιναν ἑξιονθίζω τρίχα, « je pousse des cheveux noirs » c'est-à-dire peut-être « j'ai encore des cheveux noirs » . Sur les deux leçons possibles pour ce fragment et les interprétations afférentes, voir A. C. Pearson, *The fragments of Sophocles*, vol. II, Cambridge University Press, 1917, p. 330.

<sup>269.</sup> Aristophane, Les Grenouilles, 613-614: εἰ πώποτ' ἢλθον δεῦρ', ἐθέλω τεθνηκέναι,/ἢ Ίκλεψα τῶν σῶν ἄξιόν τι καὶ τριχός, « si je suis jamais venu ici, je veux bien mourir, ou si j'ai volé la valeur d'un cheveu des biens qui t'appartiennent » . Le LSJ propose de traduire la tournure ἄξιον τριχός par « good for nothing » , « de peu de valeur/sans valeur » ou « bon à rien » (LSJ, s. v. θρίξ). Dans Les Grenouilles d'Aristophane, une traduction de l'expression ἄξιον τριχός par « bon à rien » s'adapte mal au contexte.

<sup>270.</sup> LSJ, s. v. θρίξ. Voir Théocrite, Idylles, 14, 9 : ἐμὲ δ' ἁ χαρίεσσα Κυνίσκα/ὑβρίσδει· λασῶ δὲ μανείς ποκα, θρὶξ ἀνὰ μέσσον, « cependant, la belle Cynisca m'outrage ; j'en demeurerai fou un beau jour, il s'en faut de l'épaisseur d'un cheveu » .

<sup>271.</sup> *Anthologie Palatine*, 5, 230. Le *LSJ* propose « to hang by a hair » . Pierre Waltz et Jean Guillon soulignent que cette locution proverbiale signifiait généralement « être exposé à un grand danger » et que Paul le Silentiaire, auteur de cette épigramme, la détourne de son sens traditionnel : *Anthologie Grecque. Première partie : Anthologie Palatine*, tome II, P. Waltz et J.Guillon (éds.), Paris, Les Belles Lettres, 1960.

<sup>272.</sup> Xénophon, Le Banquet, VI, 2, 5.

<sup>273.</sup> Platon, Le Banquet, 190e, 1-2.

absence de valeur pour la tournure ἄξιον τριχός, peu d'importance ou fragilité d'une situation pour θρίξ ἀνα μέσσον, dans chaque cas, c'est l'image de la finesse du cheveu qui opère, pour véhiculer l'idée d'insignifiance <sup>274</sup>. Ce trait est confirmé par des remarques concordantes de Xénophon et de Platon. Selon Xénophon, qui évoque certaines réflexions de Socrate sur la sagesse, le philosophe estimait que l'homme a pour habitude de faire disparaître de son corps ce qui lui semble inutile et superflu (ἀχρεῖον/ἀνωφελές) : « les hommes suppriment eux-mêmes leurs ongles, leurs poils/cheveux, leurs cors » (Αὐτοί τέ γε αὐτῶν ὄνυχάς τε καὶ τρίχας καὶ τύλους ἀφαιροῦσι) <sup>275</sup>. En soutenant que ce qui est absurde est sans estime, Socrate affirme la nécessité de travailler à être le plus sage et le plus utile possible <sup>276</sup>. De même, un passage du *Parménide* de Platon associe le cheveu ou le poil (θρίξ) à ce qui est risible (γελοῖα), de très peu de valeur, très inférieur ou insignifiant, à l'image de la boue et de la saleté (οῖον θρὶξ καὶ πηλὸς καὶ ῥύπος ἢ ἄλλο τι ἀτιμότατόν τε καὶ φαυλότατον) <sup>277</sup>.

Le terme θρίξ a, par ailleurs, donné naissance à une famille lexicale d'une grande richesse : en sont issus de nombreux dérivés et composés, dont nous préciserons le sens au fil de leur apparition dans les textes. Ainsi des qualificatifs comme χαλλίθριξ et εὔθριξ, fréquents dans les poèmes homériques, ξανθόθριξ, attesté dès l'époque archaïque, οὐλόθριξ, figurant chez Hérodote - avec son antonyme ἰθύθριξ <sup>278</sup> - et chez Aristote, ἀελλόθριξ, qui apparaît chez Sophocle <sup>279</sup>, ou bien encore ὄθριξ, que l'on rencontre dans l'*Iliade*, permettent-ils de décrire le poil ou la chevelure; d'autres renvoient à la chevelure par analogie : τριχώδης, récurrent dans les textes biologiques <sup>280</sup>, s'applique à un objet ténu possédant la finesse d'un cheveu, tandis que τριχόφυλλος évoque, chez Théophraste, certaines plantes dont les feuilles présentent la même caractéristique <sup>281</sup>; d'autres encore, comme τριχωτός et τρίχινος, signalent qu'un objet est couvert, fait de cheveux ou de poils. Des substantifs tels que ὕστριξ et τρίχωμα <sup>282</sup> renvoient à la pilosité animale et humaine, tandis que τρίχιον et τριχωμάτιον constituent des diminutifs de θρίξ et τρίχωμα; quant au nom τριχόβρως, littéralement « qui mange les poils » , il désigne,

<sup>274.</sup> De même, dans la langue grecque moderne, les poils sont synonymes d'insignifiance et antonymes de la pensée sérieuse.

<sup>275.</sup> Xénophon, *Les Mémorables*, I, 2, 54, 2-4.

<sup>276.</sup> Xénophon, Les Mémorables, I, 2, 55, 2-4.

<sup>277.</sup> Platon, Parménide, 130c, 6-7.

<sup>278.</sup> LSJ, s. v. ἰθύθριξ.

<sup>279.</sup> Cet adjectif constitue un *hapax*: cité par le *Lexicon* d'Hésychius, il apparaît en fait, seul, dans un fragment de Sophocle (Sophocle, *Fragments*, 292, 1 Radt). Anatole Bailly propose de le traduire par « dont les cheveux flottent au vent de la tempête » , le *LSJ* plus simplement par « aux cheveux flottant dans le vent » (*LSJ*, s. v. ἀελλόθριξ).

<sup>280.</sup> Le mot apparaît ainsi régulièrement chez Aristote et Théophraste.

<sup>281.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, III, 9, 4; IV, 6, 3; VI, 6, 10 etc...

<sup>282.</sup> Le terme, au pluriel (τριχώματα), évoque ainsi les cheveux d'un jeune homme, entretenus au peigne, dans un fragment du comique Éphippe (*Fragments*, 14, 6 Kock).

employé au pluriel dans les *Acharniens* d'Aristophane, des mites dévorant des aigrettes <sup>283</sup>. Deux dérivés, τριχίας et τριχίς, permettent pour leur part de nommer des sortes de sardines ou peut-être d'anchois, notamment chez les comiques Mnésimaque <sup>284</sup>, Aristophane <sup>285</sup>, ou encore Eupolis <sup>286</sup>: l'usage s'explique alors par un rapprochement entre la finesse des cheveux et celle des arêtes. Enfin, les mots τρίχωσις et τριχόω évoquent la croissance ou la densité pileuse, tandis que les termes τριχίασις, τριχισμός et τριχιάω, désignent certaines pathologies <sup>287</sup>.

Si l'observation des sources littéraires indique que le substantif θρίξ partage certains des emplois de λάχνη, elle montre également que ces points communs sont rares. Dans le passage du *Cyclope* cité précédemment, ainsi que dans les *Sept contre Thèbes* d'Eschyle, les substantifs θρίξ et τρίχωμα désignent de fait le poil de la barbe, dans un contexte qui rappelle certains usages du terme λάχνη: tout comme ce dernier, les deux mots donnent à voir un changement physiologique. Le premier est en effet employé pour dépeindre le cinquième des sept chefs menant les troupes de Polynice contre Thèbes, Parthénopée l'Arcadien, un « hommeenfant » <sup>288</sup> (ἀνδρόπαις ἀνήρ). Le messager qui en fait le portrait <sup>289</sup> évoque son tempérament farouche, belliqueux, et sa jeunesse, que trahit la présence sur ses joues d'une barbe naissante, d'un « premier duvet » (ἴουλος) <sup>290</sup>: [...] ἀνδρόπαις ἀνήρ· στείχει δ' ἴουλος ἄρτι διὰ παρηΐδων, ὥρας φυούσης ταρφὺς ἀντέλλουσα θρίξ·, « un homme-enfant ; une barbe naissante pointe précisément à travers ses joues, le poil, poussant épais, de la fleur de la jeunesse qui commence. » <sup>291</sup>.

Dans ce passage, θρίξ permet d'évoquer la vitalité du développement pileux (ταρφὺς ἀντέλλουσα), et la métaphore florale qui caractérisait certains emplois de λάχνη y persiste, de façon indirecte, à travers la signification du substantif ἄρα. L'article que le DELG consacre à ce terme, parfois traduit par « adolescence »  $^{292}$ , souligne les connotations positives, le « sens général favorable » qui l'entoure, et indique que s'il désigne littéralement une « période définie de temps » envisagée dans sa dimension cyclique, il s'applique aussi, plus particulièrement à « la belle saison » , ainsi qu'au « moment propice » , notamment le temps du mariage, des labours ou des récoltes. Le mot entretient donc un lien étroit avec la notion d'épanouissement,

<sup>283.</sup> Aristophane, Les Acharniens, 1111.

<sup>284.</sup> Mnésimaque, Fragments, 4, 38 Kock.

<sup>285.</sup> Aristophane, Les Cavaliers, 662; Fragments, 416 Kock.

<sup>286.</sup> Eupolis, Fragments, 154, 2 Kock.

<sup>287.</sup> Cette liste n'est proposée qu'à titre indicatif : elle n'est en effet pas exhaustive, et tous les termes évoqués ne figurent pas dans le corpus qui nous occupe ; elle sera donc précisée et complétée au cours de l'étude.

<sup>288.</sup> DELG, s. v. ἀνήρ.

<sup>289.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 536 sq.

<sup>290.</sup> DELG, s. v. ἰουλός.

<sup>291.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 533-535.

<sup>292.</sup> C'est cette traduction que propose par exemple Paul Mazon dans l'édition de la CUF.

ce qui explique le sens de « printemps de la vie, fleur de la jeunesse » qu'il possède parfois <sup>293</sup>, comme sans doute dans le vers d'Eschyle; le traduire par « adolescence » , à l'instar de Paul Mazon, ne permet pas de restituer pleinement ces connotations.

La vigueur de la pilosité reflète en fait la jeunesse de Parthénopée. Comme cela a été noté dans le cas de λάχνη, la pousse des premiers poils donne à voir le flux de l'ἄνθος ἤβης, la fleur de la jeunesse qui constitue « la plus grande force du guerrier » <sup>294</sup>, et le bouillonnement physiologique qui l'accompagne sous le signe d'Aphrodite. Mais le lien avec la déesse ne s'arrête pas là. L'activité guerrière, par l'ardeur farouche qu'elle implique, n'est pas non plus étrangère à son domaine : Aphrodite génère parfois la violence, et la fureur guerrière trouve sa source dans l'agitation écumante qui caractérise le combattant en pleine jeunesse, les compétences de la déesse croisant alors celles d'Arès <sup>295</sup>. Plus encore, l'image florale employée pour ce jeune chef de guerre qu'est Parthénopée indique que pour les jeunes garçons, « la saison d'Aphrodite coïncide avec la saison d'Arès » <sup>296</sup> : le processus de maturation qui s'exprime dans l'apparition de ce duvet épais, témoignage du parcours d'un jeune homme de l'enfance vers l'âge adulte, s'avère indissociable du cheminement qui le conduit dans le même temps à devenir un guerrier. C'est à travers l'achèvement de ce changement physiologique que le jeune homme accède au statut d'homme et de combattant dont le corps resplendit de virilité : « maturité sexuelle et capacité guerrière vont de pair » <sup>297</sup>, l'ardeur dans la lutte trouvant son origine dans la force bouillonnante du corps.

L'expression ἀνδρόπαις ἀνήρ laisse entendre que si le comportement de Parthénopée fait de lui un farouche chef de guerre à la tête des soldats de Polynice marchant contre Thèbes, son âge et son apparence physique dénotent qu'il est encore un « homme-enfant » . À l'image de Pâris dans l'*Iliade*, qui se caractérise par « une intégration partielle et inachevée » au monde guerrier, le parcours de Parthénopée vers la maturité ne paraît pas terminé <sup>298</sup> : comme Pâris, il est un guerrier juvénile, dans cette étape qui prélude à l'accomplissement plein et entier de l'adulte <sup>299</sup>. L'aspect gracieux de son visage (χαλλίπρωρον) et l'évocation des vierges auxquelles

<sup>293.</sup> DELG, s. v. ὥρα.

<sup>294.</sup> Homère, Iliade, XIII, 484 : ήβης ἄνθος, ὅ τε κράτος ἐστὶ μέγιστον.

<sup>295.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 168-169.

<sup>296.</sup> Ibid., p. 191.

<sup>297.</sup> *Ibid.*, p. 189 et 172.

<sup>298.</sup> Bien que le substantif πᾶς, qui participe à former le composé ἀνδρόπας, renvoie à un jeune enfant, probablement entre sept et quatorze ans, si l'on suit le traité hippocratique évoqué dans le premier chapitre (supra, p. 35.), il est probable que Parthénopée soit en réalité à la fin de la période du μειράχιον qui s'étend de quatorze à vingt et un ans, comme l'indique le même traité : le premier duvet de la barbe apparaît en effet aux alentours de vingt ans. 299. G. Pironti, op. cit., p. 214-215.

renvoie son nom  $^{300}$  tendent d'ailleurs assurément à souligner ce qui, en lui, relève encore de la fragilité, toute féminine, de l'enfance. Le contraste avec son tempérament belliqueux est alors saisissant  $^{301}$ , et ce, d'autant plus que son « regard effrayant » ,  $\gamma \circ \rho \gamma \circ \delta$  ő  $\mu ' \circ \chi \circ \nu$ , le rapproche de cette figure d'épouvante qu'est la Gorgone ( $\Gamma \circ \rho \gamma \circ \delta$ )  $^{302}$ . Sans doute s'agit-il de suggérer l'entre-deux que constitue cette période de la vie du jeune homme : plus vraiment un enfant mais pas encore totalement un homme. S'il est vrai que le « courage et la valeur guerrière » présupposent l'achèvement du parcours menant de « l'âge vert de l'enfance à la fleur de l'âge » , ainsi que « la plénitude d'abord, la maîtrise ensuite, de toutes ses forces physiques et psychiques »  $^{303}$ , la description de Parthénopée ne renvoie pas à un adulte et un guerrier accompli mais le saisit à l'instant où il se trouve à la frontière entre ces deux périodes, peut-être parce qu'à ce moment puissance vitale, bouillonnement physiologique et vigueur sont à leur *acmè*.

Dans la même tragédie figure le terme τρίχωμα, que le *DELG* traduit simplement par « cheveux, poils » , sens retenu également par le *LSJ* qui y ajoute toutefois « croissance du poil/du cheveu » <sup>304</sup> Le mot désigne alors la première barbe de Polynice lorsque son frère, Étéocle, critiquant l'*hybris* dont il fait preuve en attaquant la terre de ses aïeuls, déplore qu'il n'y ait jamais eu de justice dans ses actes « ni quand il était en nourrice, ni quand il entra dans l'adolescence, ni lors de l'assemblage du poil de son menton » : οὕτ' ἐν τροφαῖσιν, οὕτ' ἐφηβήσαντά πω, οὕτ' ἐν γενείου ξυλλογῆ τριχώματος <sup>305</sup>.

Le balancement induit par la répétition de la négation οὔτε tend à distinguer l'âge d'entrée dans l'adolescence, auquel renvoie le participe ἐφηβήσαντα, de celui de l'apparition de la barbe, γενείου τριχώματος. Ce passage suggère donc deux étapes dans le développement masculin, à l'instar de certaines occurrences de λάχνη étudiées précédemment. Rappelons en effet que pour Solon, la puberté, qui correspond à l'apparition de la capacité d'engendrement, débute vers l'âge de quatorze ans, le menton ne se couvrant de poils (λαχνοῦται) que plus tard, vers vingt et un ans d'après le traité hippocratique des *Semaines*. Au-delà du caractère physiologique de l'évocation, l'indication est à souligner s'agissant d'un jeune guerrier, dans la mesure où l'emploi du verbe ἐφηβάω renvoie à l'éphébie, période de transition qui marque

<sup>300.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 536-537.

<sup>301.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 531-532.

<sup>302.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 537.

<sup>303.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 171-172.

<sup>304.</sup> DELG, s. v. θρίξ; LSJ, s. v. τρίχωμα : « growth of hair » .

<sup>305.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 665-666.

la vie du jeune grec, « soldat-citoyen » en devenir  $^{306}$ . Les historiens s'accordent aujourd'hui pour isoler deux formes d'éphébie : d'une part, l'éphébie ancienne, qui constitue une forme archaïque de la fonction guerrière et correspond à l'*entrée dans l'adolescence* (è $\phi\eta\beta\eta\sigma\alpha\nu\tau\alpha$ ), la puberté *biologique*, légale, l' $\eta\beta\eta$ , reconnue traditionnellement, dans le cadre de la phratrie, comme l'atteinte de la maturité sexuelle à l'âge de seize ans, et d'autre part une forme plus tardive de cette institution, réactualisation de l'éphébie ancienne qui concerne tous les jeunes hommes âgés de dix-huit ans et qui se définit comme un service militaire de deux ans marquant l'entrée pleine et entière dans la vie sociale et politique de la cité  $^{307}$ . Le balancement établi par Eschyle renvoie peut-être à ces deux institutions.

Ces deux passages des *Sept contre Thèbes* confirment le lien étroit entre pilosité et floraison de la virilité, qui marque l'entrée dans l'âge de la maturité. Ce lien, attesté dès les poèmes homériques notamment à travers l'image d'Otos et Éphialte, est prolongé, développé par les « physiologues »  $^{308}$ . Alcméon de Crotone (VI° siècle avant notre ère), philosophe et médecin proche de l'école pythagoricienne, estime ainsi que la croissance pileuse de la puberté ( $\tau$ ρίχωσις  $\tau$ ῆς ῆβης  $^{309}$ ), qui commence à l'âge de quatorze ans accomplis, coïncide avec le début de la production spermatique et se rapproche des mécanismes végétaux, floraison tout d'abord puis production de semence  $^{310}$ . Si les poètes recourent à une métaphore florale, Alcméon s'appuie sur une analogie (χαθάπερ): processus de croissance des poils et développement des végétaux apparaissent comme équivalents et, dans les deux cas, il s'agit d'une floraison (τὰ φυτὰ μέλλοντα σπέρμα φέρειν ἀνθεῖν πρῶτον). L'auteur identifie clairement l'apparition d'une partie de la pilosité comme l'un des caractères sexuels secondaires sous l'influence de la poussée hormonale propre à la puberté (ῆβης  $^{311}$ ), le flux de l'*anthos hèbès*. Le poil constitue donc pour Alcméon le *signe* de l'entrée dans l'âge de la virilité, partant de la production spermatique (φέρειν σπέρμα)  $^{312}$ .

<sup>306.</sup> P. Vidal-Naquet, Le chasseur noir, op. cit., p. 144.

<sup>307.</sup> Ibid., p. 145-146 et 155.

<sup>308.</sup> L. Gernet, Anthropologie de la Grèce antique, op. cit., p. 22.

<sup>309.</sup> DELG, s. v. θρίξ : τρίχωσις, « croissance des poils » ; <math>LSJ, s. v. τρίχωσις : « a being hairy, growth of hair » .

<sup>310.</sup> Aristote, Histoire des animaux, VII, I, 581 a12.

<sup>311.</sup> Le substantif ἥβη signifie en effet étymologiquement « jeunesse, vigueur, puberté » : DELG, s. v. ἥβη.

<sup>312.</sup> La confrontation entre ce fragment et les vers de Solon, d'Eschyle, ainsi qu'avec le passage issu du corpus hippocratique recourant au terme λάχνωσις, dessine néanmoins une contradiction : l'âge exact de cette efflorescence pileuse. Pour Solon, la capacité d'engendrement intervient à quatorze ans, les poils n'apparaissant qu'ensuite ; le document hippocratique précise que la première barbe pousse à vingt et un ans ; quant à Eschyle, il semble dissocier, nous l'avons souligné, entrée dans l'adolescence et apparition des poils faciaux. La réflexion d'Alcméon paraît en fait fixer la chronologie de ces différentes manifestations physiques : elle en souligne la simultanéité grâce à l'adverbe ἄμα et en précise l'âge, quatorze ans achevés (δὶς ἑπτὰ τετελεσμένοις). Pour une analyse des différents traités biologiques abordant cette question, voir P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 35-42 et 88-90.

Autre point commun entre les substantifs λάχνη et θρίξ : l'évocation des poils constituant la matière d'un vêtement, le contexte se chargeant alors d'une tonalité sombre que l'on ne relevait pas dans l'occurrence de λάχνη. Dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, un héraut grec venu confirmer la victoire de son armée à Troie relate les difficultés qu'elle a connue durant les dix années de guerre ; l'image du vêtement aux fibres abîmées par l'humidité permet alors de refléter les conditions de vie misérables des soldats : λειμώνιαι δρόσοι [...] ἐσθημάτων τιθέντες ἔνθηρον τρίχα, « la rosée des prairies [...] rendant le poil de nos vêtements semblable à celui de bêtes sauvages »  $^{313}$ .

Le sens de l'adjectif ἔνθηρος, un composé du substantif θήρ, s'avère délicat à saisir : le DELG propose « rempli de bêtes sauvages » , tout en suggérant également « sauvage » , et hésite sur le sens « plein de vermine » , employé dans certaines traductions  $^{314}$ . Nous avons choisi d'adopter le sens « de bêtes sauvages » dans la mesure où il peut renvoyer à la fois à un poil hirsute et infesté de bêtes sous l'effet de l'humidité, comme l'est parfois la toison de certains animaux. Là où le substantif  $\lambda \acute{\alpha} χνη$  s'appliquait au vêtement pourpre de Nestor  $^{315}$ , un manteau royal de grande qualité, rien de tel pour  $\vartheta ρίξ$ : le terme évoque au contraire un vêtement de piètre aspect. Un passage des Idylles de Théocrite va dans le même sens en différenciant nettement  $\vartheta ρίξ$  de la laine tondue dans le cadre du tissage. Dans la cinquième Idylle, qui met en scène le combat de deux bergers pour le prix du chant, le personnage de Lacon, estimant que la valeur des bêtes que son adversaire et lui-même gagent n'est pas équivalente, illustre son propos en indiquant que l'on ne tond pas du poil (τρίχας) quand on peut tondre de la laine (ὲρίων)  $^{316}$ . C'est alors, semble-t-il, la qualité qui est en jeu.

L'application du terme  $\vartheta \rho i \xi$  aux animaux, qui transparaît dans l'évocation des poils utilisés à des fins textiles, constitue le dernier aspect rapprochant, à première vue,  $\vartheta \rho i \xi$  du terme  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$ . Leurs emplois tendent pourtant à les distinguer. Si le nom  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$  entretient un lien étroit avec le *sauvage*, il n'en va pas de même pour  $\vartheta \rho i \xi$ . En effet, lorsqu'il s'agit d'animaux, ce mot et ses dérivés interviennent dans des contextes de proximité avec l'homme et de domesticité.

<sup>313.</sup> Eschyle, Agamemnon, 559-562.

<sup>314.</sup> Par exemple celle de P. Mazon pour l'édition des Belles Lettres. Voir DELG, s. v. θήρ.

<sup>315.</sup> Voir supra, p. 37.

<sup>316.</sup> Théocrite, *Îdylles*, V, 26 : Τίς τρίχας ἀντ' ἐρίων ἐποχίξατο ; « Qui a jamais tondu du poil au lieu de laine? »

# I. $\Theta \rho i \xi$ et le règne animal : au plus près des hommes

C'est dans les épopées homériques que la proportion d'occurrences concernant les animaux se révèle la plus élevée <sup>317</sup>; certaines constituent d'ailleurs les premières attestations du substantif dans l'*Iliade*, substantif qui apparaît à côté des composés καλλίθριξ, εὔθριξ et ὄθριξ. Les figures animales auxquelles le mot se trouve appliqué s'inscrivent pour la plupart dans un rapport étroit avec le monde humain. Même si le nombre de références diminue considérablement, cet aspect perdure après Homère.

## A. L'élevage et le rituel

Dans la langue grecque, θρίξ et ses dérivés sont en effet fréquemment appliqués à des bêtes d'élevage, domestiques au sens littéral, c'est-à-dire évoluant au voisinage de la maison (domus) et entretenant donc une relation régulière avec l'espèce humaine : il s'agit de menu bétail, porcs, chèvres et moutons, ou de bovins, qui relèvent du gros bétail; le cheval, qui appartient lui aussi à cette dernière catégorie, donnera lieu à un développement spécifique car il occupe une place à part dans le monde antique, en particulier dans l'univers épique. Ces animaux familiers des hommes, inscrits dans leur quotidien, constituent les seules victimes sacrificielles possibles, incarnant un véritable « point d'intersection » entre les mortels et les dieux. Les modalités de l'immolation de la bête renforcent d'ailleurs le lien qu'elle entretient avec l'espace domestique, civilisé : d'une part sa mise à mort nécessite d'obtenir d'elle au préalable, face au rôle que la communauté humaine lui attribue, un « signe d'assentiment » 318, de consentement, tel le mouvement de tête qu'elle effectue au contact de l'eau dont on l'asperge; d'autre part, la consommation de sa chair s'accompagne de produits issus de la culture, orge grillé et vin, et de la fabrication de l'homme, gâteaux et bouillies, la viande des bêtes immolées ne pouvant être consommée en dehors du sacrifice et du partage humain qu'il implique. <sup>319</sup>. Dans ce contexte, le lexique contribue à refléter et renforcer la proximité entre l'animal et l'homme, deux voies se dessinant alors.

<sup>317.</sup> Parmi les 34 occurrences relevées chez Homère, 29 concernent en effet des animaux.

<sup>318.</sup> Ph. Descola, Par-delà nature et culture, op. cit., p. 107.

<sup>319.</sup> Ibid., p. 107; W. Burkert, La religion grecque à l'époque archaïque et classique, Paris, Picard, 2011, p. 87-88.

### 1. Le poil des animaux domestiques

Le lien entre humains et bêtes peut se trouver exprimé par la nature même du mot utilisé et les images qu'il génère. Le qualificatif καλλίθριξ caractérise ainsi dans l'*Odyssée* du petit bétail, moutons et brebis, à travers l'expression καλλίτριχα μῆλα <sup>320</sup>: le terme évoque un animal « à la belle toison » <sup>321</sup>, l'adjectif καλός qui est à l'origine du préfixe καλλι- signifiant en effet étymologiquement « beau » <sup>322</sup>. Ce terme n'est pas sans rappeler certains des qualificatifs servant à dépeindre la chevelure : le composé καλλίθριξ fait écho en effet à des adjectifs comme καλλικόμας/καλλίκομος et καλλιπλόκαμος, qui renvoient respectivement, nous allons y revenir, à une belle chevelure et à de belles boucles.

Chez Hésiode, ce sont les descriptions consécutives du bétail et des paysans luttant contre le froid hivernal qui renforcent leur proximité, le substantif  $\vartheta$ ρίξ et l'adjectif τανύθριξ désignant le poil qui couvre tantôt le corps des animaux, tantôt celui des hommes :

```
θῆρες δὲ φρίσσουσ' [...] ἀλλά νυ καὶ τῶν ψυχρὸς ἐὼν διάησι δασυστέρνων περ ἐόντων· [...] καί τε δι' αἴγα ἄησι τανύτριχα· πώεα δ' οὔτι, οὔνεκ' ἐπηεταναὶ τρίχες αὐτῶν, οὐ διάησι ἲς ἀνέμου Βορέω·
```

« Les bêtes frissonnent [...]; mais, glacial, même celles qui ont un poitrail velu, il (le vent) les pénètre, comme les autres. [...] il perce même jusqu'à la chèvre aux longs poils; en aucune manière cependant, la vigueur du vent Borée ne pénètre les troupeaux de moutons, en raison de leurs poils abondants; » 323

```
[...] χλαϊνάν τε μαλαχὴν καὶ τερμιόεντα χιτῶνα· [...] 
τὴν περιέσσασθαι, ἵνα τοι τρίχες ἀτρεμέωσι 
μηδ' ὀρθαὶ φρίσσωσιν ἀειρόμεναι κατὰ σῶμα.
```

« [...] un manteau mœlleux et une tunique qui descend jusqu'aux pieds; [...] couvrez-vous en, afin que vos poils ne frissonnent pas et ne se hérissent pas, se dressant tout droit le long de votre corps. »  $^{324}$ 

Dans les deux cas, même référence aux poils (τρίχες) des êtres soumis à la rigueur de l'hiver, même évocation des frissons (φρίσσωσιν/φρίσσουσ') qui secouent les corps. Le composé

<sup>320.</sup> Homère, Odyssée, IX, 336 et 469.

<sup>321.</sup> Voir également LSJ, s. v. καλλι-θριξ: « with beautiful manes, with fine wool » .

<sup>322.</sup> DELG, s. v. καλός.

<sup>323.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 512-517.

<sup>324.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 538-540.

τανύτριχα désigne le « long poil » <sup>325</sup> des chèvres, insuffisant pourtant à les protéger : la longueur de leur toison naturelle semble faire écho à la longue tunique (τερμιόεντα χιτῶνα) qu'est contraint de revêtir le paysan pour se réchauffer.

L'image des moutons souligne néanmoins qu'hommes et bêtes ne sont pas égaux dans leur lutte contre les éléments : là où l'homme doit se vêtir d'une toison artificielle, les poils des moutons constituent une protection naturelle efficace. C'est ce déséquilibre qu'évoque le mythe de création du Protagoras de Platon (vers 428-347 avant notre ère) : le philosophe y relate la manière dont Épiméthée dote les animaux de « poils épais » (πυχναῖς τε θριξίν) destinés notamment à les protéger du froid (ξαανοῖς μὲν ἀμῦναι χειμῶνα) 326, tandis qu'il oublie l'homme, qui se retrouve nu (ἄνθρωπον γυμνόν) et dépourvu de tout <sup>327</sup>. Le don du feu aux mortels par Prométhée lui permet de corriger cet oubli.

## 2. Cérémonies rituelles et figures divines

Dès les épopées homériques et chez quelques auteurs ultérieurs, la proximité entre hommes et bêtes s'exprime également à travers le contexte dans lequel figurent ces dernières et les gestes auxquels elles sont associées, tout particulièrement dans le domaine religieux : θρίξ intervient de fait fréquemment dans des contextes de cérémonies rituelles et lors de l'évocation de certaines figures divines. Dans l'Iliade, le substantif désigne ainsi le poil qu'Agamemnon coupe tantôt sur la tête de deux agneaux <sup>328</sup>, tantôt au front d'un verrat <sup>329</sup>, animaux domestiques destinés au sacrifice. Dans l'Odyssée, ce sont Nestor 330 et Eumée 331 qui accomplissent le même acte pour une vache et un porc <sup>332</sup>, avant de jeter les poils sectionnés au feu. Cette pratique s'explique sans doute par les vertus que les Grecs attribuent au poil, susceptible de concentrer « les odeurs les plus identitaires », comme en témoigne la faveur que le laudanum connaît dans l'Antiquité 333. Le poil jeté au feu lors des sacrifices d'animaux laisse

<sup>325.</sup> DELG, s. v. τανύθριξ.

<sup>326.</sup> Platon, *Protagoras*, 321a, 5, et 321b.

<sup>327.</sup> Platon, Protagoras, 321c: τὸν δὲ ἄνθρωπον γυμνόν τε καὶ ἀνυπόδητον καὶ ἄστρωτον καὶ ἄσπλον.

<sup>328.</sup> Homère, Iliade, III, 273 : [...] ἀρνῶν ἐκ κεφαλέων τάμνε τρίχας.

<sup>329.</sup> Homère, Iliade, XIX, 254 : [...] κάπρου ἀπὸ τρίχας ἀρξάμενος [...].

<sup>330.</sup> Homère, Odyssée, III, 446 : [...] κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλων.
331. Homère, Iliade, XIV, 422 : ἀλλ' ὅ γ' ἀπαρχόμενος κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλεν [...] ὑός [...].

<sup>332.</sup> Dans la plupart des cas, la distinction entre porc et sanglier, qui peuvent tous deux être désignés par le substantif ប̃ç, tient à l'absence de qualificatif précisant le caractère sauvage de l'animal : « "domestique" est une qualité qui s'exprime par défaut », elle sert de « référence implicite ». Pour cette question, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir (infra, p. 95), voir Ch. Mauduit, op. cit., p. 34.

<sup>333.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 63 et 64-65. Théophraste souligne ce lien entre odeur et identité : Théophraste, Des odeurs, XIII, 61.

entendre que ce qui est à l'œuvre réside dans le processus d'exhalaison, chaque bête, espèce, sexe ou âge produisant un « effluve spécifique »  $^{334}$ ; or, on le sait, les divinités grecs se « nourrissent » des fumées émises par la cuisson de l'animal sacrifié. La combustion de quelques poils semble ainsi participer de la communication avec le divin. La coupe des poils sur la tête de certains des animaux immolés fait écho par ailleurs au geste réalisé par les hommes sur leur propre chevelure en certaines circonstances. Après Homère, cet aspect du champ sémantique de  $\vartheta \rho i \xi$  ne se rencontre plus qu'en une seule occasion, dans l'*Électre* d'Euripide, pour évoquer la coupe des poils d'un jeune taureau qu'Égisthe est sur le point de tuer, sans que soit précisé cette fois l'endroit du corps où ils sont sectionnés  $^{335}$ .

Ce geste disparaît mais le contexte sacrificiel demeure pour deux occurrences relevées chez Aristophane (vers 445-après 388 avant notre ère). Le composé λευχόθριξ figure ainsi dans Les oiseaux, lorsque le diseur d'oracles évoque l'immolation à Pandore d'« un bélier à la toison blanche » - λευχότριχα χριόν <sup>336</sup>; l'adjectif λευχός qui en constitue le préfixe évoque un « blanc lumineux » , éclatant, brillant <sup>337</sup> et renvoie peut-être à l'ide de pureté souvent associée au sacrifice <sup>338</sup>. Dans Les Acharniens, l'emploi se teinte d'une dimension nouvelle qui tient aux connotations particulières entourant le substantif. Vivant dans une grande misère, le personnage du Mégarien envisage de vendre ses deux filles <sup>339</sup> en les faisant passer pour des porcelettes (χοῖρος) <sup>340</sup>; il les propose ainsi comme bêtes de sacrifice à Dicéopolis <sup>341</sup>, qui ne se laisse pas abuser par la nature de la « marchandise » <sup>342</sup>.

L'association des noms  $\chi \circ \tilde{\iota} \circ \varsigma$  et  $\vartheta \circ \tilde{\iota} \xi$  confère à ce dernier une valeur particulière : en effet, si  $\chi \circ \tilde{\iota} \circ \varsigma$  désigne fréquemment le porcelet, ce mot est aussi très usité chez les comiques pour la vulve d'une fillette, par opposition à celle d'une femme adulte <sup>343</sup>. Or, les vers entourant le passage présentent un lexique qui laisse peu de place à l'ambiguïté : le substantif

<sup>334.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 65.

<sup>335.</sup> Euripide, Électre, 810-814 : ἐχ κανοῦ δ' ἑλὼν/Αἴγισθος ὀρθὴν σφαγίδα, μοσχείαν τρίχα/τεμὼν ἐφ' ἁγνὸν πῦρ ἐθηκε δεξιᾳ,/κἄσφαθ' ἐπ' ὤμων μόσχον ως ἤραν χεροῖν/δμῶες [...], « Dans une corbeille, Égisthe prend un couteau droit, coupe une touffe de poils du jeune taureau, sur le feu sacré la place de la main droite, frappe le taureau que les serviteurs ont soulevé sur leurs épaules [...] » .

<sup>336.</sup> Aristophane, Les oiseaux, 971 : πρῶτον Πανδώρα θῦσαι λευκότριχα κριόν, « "Que d'abord on immole à Pandore un bélier à la toison blanche" » .

<sup>337.</sup> DELG, s. v. λευκός.

<sup>338.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 383-386.

<sup>339.</sup> Aristophane, Acharniens, 731-737.

<sup>340.</sup> Aristophane, Acharniens, 739-741.

<sup>341.</sup> Aristophane, Acharniens, 764.

<sup>342.</sup> Aristophane, Acharniens, 791 : ὁμοματρία γάρ ἐστι κήκ τωὐτῶ πατρός./ἀλλ' ἂν παχυνθῆ κᾶν ἀναχνοανθῆ τριχί,/κάλλιστος ἔσται χοῖρος ἸΑφροδίτα θύειν, « Elle (la truie) est née de la même mère et du même père. Qu'elle engraisse, qu'elle se couvre de soies, et ce sera la plus belle truie à sacrifier à Aphrodite » .

<sup>343.</sup> Ch. Orfanos, Les sauvageons d'Athènes ou la didactique du rire chez Aristophane, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 85; voir également J. Henderson, The Maculate Muse. Obscene Language in Attic Comedy, Oxford, 1991, p. 131-132.

χύσθος employé par Dicéopolis pour décrire ce que sera la « fillette-porcelette » quand elle aura grandi renvoie lui aussi au sexe des femmes  $^{344}$ , et le nom ἐρέβινθος dont se sert le même personnage à propos de ce que mangent les fillettes désigne parfois le sexe masculin  $^{345}$ . La figure d'Aphrodite, à laquelle la « fillette-porcelette » doit être sacrifiée, renforce la dimension érotique du passage. Dans ce contexte chargé de grivoiserie où l'auteur s'amuse en jouant sur des termes équivoques, le substantif  $\vartheta$ ρίξ s'avère ainsi à double entente : il peut désigner aussi bien les soies des porcelettes que les poils qui couvriront un jour le pubis des fillettes, et l'emploi du verbe ἀναχνοιαίνομαι, « se couvrir de duvet, de soies » , participe de l'ambiguïté du passage.

Enfin, quatre composés de  $\vartheta$ ρίξ figurent dans des passages évoquant des figures divines. Ainsi, dans sa cinquième Épinicie, composée en l'honneur de la victoire du tyran Hiéron de Syracuse lors des Jeux d'Olympie en 476, Bacchylide (Ve siècle avant notre ère) recourt au qualificatif  $\lambda \epsilon \pi \tau \acute{o} \vartheta \rho i \xi$  pour caractériser un aigle (αἰετός). Première application d'un composé de  $\vartheta \rho i \xi$  à un oiseau dans notre corpus, l'adjectif signifie littéralement « au poil/cheveu fin »  $^{346}$ : il renvoie alors à la finesse de son plumage (ἔ $\vartheta \epsilon \iota \rho \alpha$ ), en particulier de ses ailes. L'aigle est ainsi décrit qui

νωμάται δ' ἐν ἀτρύτῳ χάει λεπτότριχα σὺν Ζεφύρου πνοιαῖσιν ἔθειραν ἀρίγνωτος μετ' ἀνθρώποις ἰδεῖν.

« dans le gouffre interminable, meut habilement, avec les souffles du Zéphyr, son pennage aux fines plumes, reconnaissable, à le voir, parmi les hommes. »  $^{347}$ 

Oiseau de proie appartenant à la faune sauvage, l'aigle s'inscrit ici, par sa fonction, dans la culture dans la mesure où il est le « messager de Zeus » , lien entre monde divin et monde humain : Βαθύν δ' αἰθέρα ξουθαῖσι τάμνων ὑψοῦ πτερύγεσσι ταχείαις αἰετὸς εὐρυάνακτος ἄγγελος Ζηνὸς ἐρισφαράγου, « Fendant l'éther profond de ses rapides ailes dorées, dans les hauteurs du ciel, l'aigle, messager de Zeus, le tout puissant seigneur au grand fracas ... » <sup>348</sup>. Lorsqu'il apparaît aux hommes, véritable « sèma ailé » <sup>349</sup>, il vient leur manifester la volonté du dieu.

<sup>344.</sup> Aristophane, Acharniens, 781-782.

<sup>345.</sup> Aristophane, Acharniens, 801.

<sup>346.</sup> LSJ, s. v. λεπτόθριξ : « with fine hair » .

<sup>347.</sup> Bacchylide, Épinicies, V, 26-30.

<sup>348.</sup> Bacchylide, Épinicies, V, 16-20; traduction de Irigoin, légèrement modifiée.

<sup>349.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 411.

Le plus souvent traduit par « doré/d'un jaune doré » , l'adjectif  $\xi$ 0000 qualifiant ses ailes ( $\xi$ 0000 πτερύγεσσιν) présente en réalité un sens des plus obscurs, loin de faire consensus, une telle restitution s'expliquant peut-être par une confusion avec le qualificatif  $\xi$ ανθός. Dans le cas présent, ce choix de traduction peut se justifier par le contexte, l'or constituant en effet la couleur des dieux : le fin plumage doré permettrait de signaler le caractère divin de l'oiseau  $^{350}$  et incarnerait le signe par lequel l'aigle est reconnaissable (ἀρίγνωτος) aux yeux des hommes. La référence à la teinte permet également d'associer Phérénikos, le cheval de Hiéron, à l'aigle de Zeus : le coursier, qualifié de  $\xi$ ανθός au vers 37 de l'épinicie, se trouve ainsi rapproché du monde divin, pour la plus grande gloire de son maître dont il s'agit de mettre en valeur la grandeur et le statut exceptionnel.

Dans *Les Bacchantes* d'Euripide, l'adjectif λευχόθριξ se rencontre dans une apostrophe du choeur à la cité de Thèbes l'invitant à se parer pour les fêtes en l'honneur de Bacchus; le mot caractérise alors la laine de brebis :

```
στικτῶν τ' ἐνδυτὰ νεβρίδων 
στέφετε λευκοτρίχων πλοκάμων 
μαλλοῖς. [...]
```

« entourez vos vêtements en peaux de faon tachetées avec des touffes de laine aux poils blancs et bouclés ; »  $^{351}$ 

Le substantif μαλλός employé dans ce passage présente des difficultés de traduction. Si le mot désigne étymologiquement une « touffe de laine » , Anatole Bailly, le *DELG* et le *LSJ* y voient le sens de « touffe de cheveux, chevelure » : cette restitution semble saugrenue dans un tel contexte <sup>352</sup>. Dans leur commentaire de la pièce, Eric Robertson Dodds et Maurice Lacroix <sup>353</sup> soulignent que l'expression λευκοτρίχων πλοκάμων μαλλοῖς désigne en fait les στέμματα, ces « bandelettes de laine blanche » attachées sur un sceptre par exemple, comme dans la tournure ἀργῆτι μαλλῷ des *Euménides* d'Eschyle <sup>354</sup>. Nous avons pu constater que θρίξ désigne fréquemment la toison animale : il en va de même, dans une moindre mesure cependant, nous le verrons, pour le terme πλόκαμος <sup>355</sup>. L'association de ces trois mots ne laisse place qu'à peu

<sup>350.</sup> Sur les affinités entre la couleur de l'or et le divin, voir A. Grand-Clément, op. cit., p. 306-328 et 404.

<sup>351.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 111-113.

<sup>352.</sup> *DELG* et *LSJ*, s. v. μαλλός.

<sup>353.</sup> E. R. Dodds, *Bacchae*, 2nd edition, Oxford, Clarendon press, 1960; M. Lacroix, *Les Bacchantes*, Paris, Belin/Les Belles Lettres, 1976, p. 144.

<sup>354.</sup> Eschyle, Les Euménides, 45.

<sup>355.</sup> Pour l'analyse de ce terme, voir infra, p. 169sq.

de doute : l'expression évoque bien des touffes de laine - Anatole Bailly précise qu'il s'agit de laine de brebis - dont les poils sont blancs et bouclés.

Le contexte, quant à lui, est ambigu. Ces vers évoquent, d'une part, la nébride, cette peau de bête servant de vêtement, attribut du culte de Bacchus porté soit par le dieu lui-même, soit par ses compagnons ou les participants - ménades ou bacchantes, satyres et silènes : les représentations qui lui sont associées tendent alors vers l'animalité, la sauvagerie, car elle renvoie à toutes les caractéristiques inhérentes à ce culte, ivresse, débordement et délire de la transe ; de l'autre, les touffes de laine, ce qui évoque les animaux d'élevage, partant l'activité humaine. En invitant la cité à se parer de ces deux éléments à la charge symbolique opposée, le choeur semble souligner le caractère particulier du culte de Bacchus : manifestation des croyances grecques, donc de la culture, mais aussi cérémonie du déchaînement qui libère animalité et sauvagerie .

Le contexte de la transe bacchique associe étroitement figure humaine et animale dans la même tragédie, lorsque le roi Penthée observe en cachette les Bacchantes dans leur adoration de Dionysos : surpris par ces dernières, Penthée subit leur colère furieuse et son corps est déchiqueté. Dans sa transe, sa mère Agavé le prend en fait pour un jeune veau (μόσχος) dont la machoire est couverte d'un poil long et épais (χατάχομος) : son poil est également qualifié d'ἀπαλόθριξ, ce composé constituant un *prôton legomenon* <sup>356</sup>. Le *LSJ* précise que l'adjectif ἀπαλός, qui entre dans sa formation, est essentiellement employé pour parler du corps humain et de la chair dont il décrit le caractère « tendre, délicat » <sup>357</sup>. Dès les épopées homériques, le mot connote la fragilité, la faiblesse, souvent dans un contexte de violence : la gorge (δειρήν) de Pâris est ainsi dite ἀπαλὴν lorsqu'elle se trouve étranglée par la courroie de son casque qu'a saisi Ménélas <sup>358</sup>; de même, le cou d'Euphorbe est « délicat, fragile » (αὐχένος ἁπαλοῖο) lorsque la lance de Ménélas toujours le transperce <sup>359</sup>, et l'on retrouve la même tournure au moment où Ulysse atteint Antinoos d'une flèche <sup>360</sup>. Dans le cas présent, le qualificatif ἁπαλόθριξ évoque la délicatesse du poil d'un jeune animal, une délicatesse qui rappelle peut-être celle de la peau : il s'agit en effet d'un veau, de surcroît qualifié de νέος. Dans la mesure où ce qu'Agavè prend pour un veau est en réalité son fils Penthée, l'épithète ἀπαλόθριξ semble destinée à souligner la

<sup>356.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1185-1187 : Νέος ὁ μόσχος ἄρτι/γένυν ὑπὸ κόρυθ' ἀπαλότριχα/κατάκομον θάλλει.

<sup>357.</sup> Voir *LSJ*, s. v. ἀπαλός; le mot s'emploie plus rarement pour un fruit ou au sens figuré.

<sup>358.</sup> Homère, *Iliade*, III, 370-372.

<sup>359.</sup> Homère, *Iliade*, XVII, 49-50.

<sup>360.</sup> Homère, Odyssée, XXII, 16.

vulnérabilité de sa victime, homme et bête se trouvant confondus dans son délire bacchique : par les connotations qu'il véhicule, le terme paraît en fait refléter et renforcer cette confusion.

Enfin, Euripide recourt, dans l'*Alceste*, au composé ποιχιλόθριξ, « au poil bigarré » , dans un tableau mettant en scène Apollon « Πύθιος » , Pythien <sup>361</sup>, en référence au culte qui lui était rendu à Delphes où il avait terrassé le serpent Python :

χόρευσε δ' ἀμφὶ σὰν κιθάραν Φοῖβε, ποικιλόθριξ νεβρὸς ὑψικόμων πέραν βαίνουσ' ἐλατᾶν σφυρῷ κούφῳ, χαίρουσ' εὔφρονι μολπᾳ.

« autour de ta cithare, ô Phébus, dansait un faon au poil bigarré, s'élançant, d'un pied léger, au-delà des sapins à la cime chevelue, se réjouissant de ton doux chant. » <sup>362</sup>

L'adjectif ποιχιλόθριξ, qui décrit le poil du faon, n'évoque pas une teinte précise : dans la langue grecque, ποιχίλος désigne en effet le « "multi-colore", ou plus exactement le "poly-chrome" » et renvoie à la bigarrure, au chatoiement <sup>363</sup>. Son poil n'est donc pas uniforme, il se caractérise par une alliance de plusieurs couleurs qui lui donnent un aspect tacheté, moucheté. Si cet animal appartient certes à la faune sauvage, le contexte dans lequel il apparaît l'inscrit pleinement dans la civilisation. Il est en effet auditeur de cet art qui, dans la Grèce antique, fait lien entre hommes et divinités, cet art qui, durant l'époque archaïque, est l'apanage des aèdes et leur permet de chanter héros, dieux, exploits, cet art, enfin, qui constitue un élément essentiel de l'éducation et de la vie de la Cité : le chant (μολπᾶ), dont le faon apprécie la beauté, la douceur (χαίρουσ' εὕφρονι μολπᾶ), chant produit par le dieu des Arts, Apollon.

On le voit, le lexique souligne à bien des égards la place de l'animal, le plus souvent domestique mais aussi parfois sauvage, parmi les hommes. Au sein de ce bestiaire, il en est un dont le statut se révèle très particulier : en effet, la part la plus importante des occurrences du terme  $\vartheta \rho (\xi$  dans les épopées concerne le cheval  $^{364}$ , confirmant ainsi le lien étroit que tisse le substantif entre monde animal et monde humain.

<sup>361.</sup> Euripide, Alceste, 570. Delphes, d'ailleurs, est souvent nommée Pythô.

<sup>362.</sup> Euripide, Alceste, 597-601.

<sup>363.</sup> Sur le sens et la complexité du terme ποιχίλος, voir A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 420-425 et 487-488, plus particulièrement p. 424.

<sup>364.</sup> On y relève en effet 21 références.

### B. Le cheval, compagnon fidèle

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le cheval possède une place singulière dans le monde homérique. Animal sauvage, impétueux et ombrageux, le cheval figure pour les Grecs « la violence de la force vitale non maîtrisée » , qu'un patient et savant dressage peut domestiquer <sup>365</sup>. Son image ramène sans cesse au monde humain, avec lequel il entretient une relation étroite, qui perdure bien après Homère; unis dans l'exercice de la guerre, chevaux et hommes sont « interdépendants et solidaires » <sup>366</sup>. L'essentiel des occurrences se rencontre ainsi logiquement dans un contexte épique.

## 1. Images du cheval dans l'univers épique

Les emplois les plus fréquents sont constitués d'une formule descriptive figurant à quatorze reprises dans les poèmes homériques, toujours au pluriel, au nominatif - καλλίτριχες ἵπποι <sup>367</sup>, ou à l'accusatif - καλλίτριχας ἵππους <sup>368</sup>, tandis que l'adjectif καλλίθριξ n'intervient au singulier qu'en une seule occasion, et ce, dans l'*Iliade*, à propos d'Éthée, la jument d'Agamemnon <sup>369</sup>. Même si l'étendue du champ sémantique de θρίξ suggère que le mot pourrait renvoyer tout aussi bien aux poils de sa queue ou de sa robe, cette formule est généralement traduite par « cheval/chevaux à la belle crinière » . Pourquoi retenir alors cette traduction? L'examen des occurrences montre que cette qualification du cheval constitue surtout une formule iliadique puisque le poème concentre à lui seul douze occurrences, contre trois seulement dans l'*Odyssée*. Cette répartition s'explique sans nul doute par la dimension guerrière et exclusivement terrestre de l'*Iliade* : le cheval, qui est tout à la fois le compagnon exclusif du héros, son ami fidèle et son auxiliaire essentiel, partage « avec son maître les responsabilités de la conduite du combat » <sup>370</sup>. La relation qui unit le combattant héroïque à sa monture semble ainsi s'exprimer à travers leur apparence respective : à la « belle crinière » de son coursier répond, comme par un jeu de miroir, la chevelure luxuriante du guerrier.

<sup>365.</sup> P. Ghiron-Bistagne, « Le cheval et la jeune fille, ou De la virginité chez les anciens Grecs » , *Pallas*, XXXII, *La femme dans l'Antiquité grecque*, 1985, p. 105-121, en part. p. 115.

<sup>366.</sup> A. Schnapp-Gourbeillon, Lions, héros, masques, Paris, François Maspero, 1981, p. 161-162 et 170.

<sup>367.</sup> Homère, *Iliade*, X, 91; XVIII, 223; XXIII, 530.

<sup>368.</sup> Homère, *Iliade*, V, 323; VIII, 348, 433 et 503; XI, 280 et 531; XIII, 819; XVII, 624; *Odyssée*, III, 475; V, 380; XV, 215; Hésiode, *Le Bouclier*, 372.

<sup>369.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 525.

<sup>370.</sup> A. Schnapp-Gourbeillon, op. cit., p. 170.

Autre formule descriptive : ἐὐτριχας ἵππους, utilisée à trois reprises au chant XXIII de l'Iliade, chant qui relate les funérailles de Patrocle ainsi que les Jeux funèbres organisés en son honneur. Jetés sur le bûcher par Achille pour accompagner le héros dans la mort, ce qui constitue un sacrifice exceptionnel dans le monde grec <sup>371</sup>, compagnons désolés et en pleurs face à la mort de celui qui prenait soin d'eux <sup>372</sup>, ou bien encore figures essentielles de la course de char qui suit les funérailles <sup>373</sup>, les chevaux sont omniprésents dans ce chant. Dans ce contexte, l'expression ἐύτριχας ἵππους, toujours employée à l'accusatif pluriel, est appliquée aux coursiers des compagnons de Patrocle qui se lamentent autour de son cadavre <sup>374</sup>, ainsi qu'à ceux d'Antiloque et de Mérion lors de la course <sup>375</sup>. Le sens du qualificatif εὕθριξ s'avère plutôt ambigu : il est ainsi traduit tour à tour par « à la belle crinière, au poil touffu » , « à la crinière flottante » <sup>376</sup>. La composition et la signification de εὕθριξ se rapprochent d'adjectifs s'appliquant à la chevelure, comme εὐπλόκαμος <sup>377</sup>. Dans la mesure où il n'apparaît que dans ce chant particulier, sans doute ce terme vient-il souligner la distinction d'un animal que l'*Odyssée* définit comme un don de valeur exceptionnel, un *agalma* <sup>378</sup>, et dont le comportement se révèle parfois très humain, alliant sensibilité et noblesse des sentiments.

Enfin, dans le catalogue des armées prenant part au combat, au chant II de l'Iliade, l'aède recourt au composé ὅθριξ lors de la description des « meilleurs chevaux » , qui figurent dans les troupes des Atrides, deux juments (ἴπποι ἄρισται [...] ἄμφω θηλείας  $^{379}$ ) : il s'agit des montures d'Eumélos. Le terme, que le  $LSI^{380}$  rapproche de ὁμόθριξ qui signifie « dont le poil est semblable » , se trouve généralement traduit par « à crinière semblable » (ὅτριχας  $^{381}$ ). La qualité exceptionnelle des deux juments, dont l'aède précise qu'Apollon lui-même les a élevées, provient de la déroute (φόβον Ἄρηος  $^{382}$ ) qu'elles sèment sur le champ de bataille : le contexte est alors guerrier. Cette dimension guerrière se retrouve dans la plupart des emplois du substantif  $\vartheta$ ρίξ lui-même. Le mot figure ainsi au chant VIII de l'Iliade à propos de l'un des

<sup>371.</sup> S. Georgoudi, *Des chevaux et des bœufs dans le monde grec. Réalités et représentations animalières à partir des livres XVI et XVII des Géoponiques*, Paris/Athènes, Daedalus, 1990, p. 236; l'auteur établit sur ce point un bilan bibliographique. Voir également A. Schnapp-Gourbeillon, *op. cit.*, p. 171-172.

<sup>372.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 280-284.

<sup>373.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 287-625.

<sup>374.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 13-14.

<sup>375.</sup> Homère, *Iliade*, XXIII, 301 et 351.

<sup>376.</sup> Le LSI propose en effet « with flowing manes » : s. v. εὔθριξ.

<sup>377.</sup> Voir infra, p. 182-183.

<sup>378.</sup> Homère, Odyssée, IV, 601-602.

<sup>379.</sup> Homère, *Iliade*, II, 763 et 767.

<sup>380.</sup> LSJ, s. v. ὄθριξ.

<sup>381.</sup> Homère, Iliade, II, 765.

<sup>382.</sup> Homère, Iliade, II, 767.

chevaux de Nestor, mortellement blessé par Pâris « là où poussent les premiers poils (τρίχες) au crâne des chevaux » <sup>383</sup>. La scène du coup et de la blessure infligés à l'animal n'est pas sans rappeler les nombreuses descriptions de guerriers succombant sur le champ de bataille <sup>384</sup>. Au chant XXIII, le contexte héroïque se double d'un aspect technique dans la course de chars, lorsque se trouve précisée la distance qui sépare le cheval du char : « les poils à l'extrême bout de sa queue touchent le cerclage de la roue » <sup>385</sup>. L'image du char vient alors *matérialiser* le lien avec l'homme à travers l'idée de « la contrainte de l'attelage » <sup>386</sup>.

## 2. Pérennité des représentations homériques

La tonalité épique perdure chez Euripide. En premier lieu, lorsque le choeur d'*Iphigénie à Aulis* décrit l'armée achéenne et ses héros face aux remparts de Troie, le substantif, associé à l'un de ses composés, sert à évoquer la robe des jeunes chevaux d'Eumélos qui les aiguillonne, lancés en pleine course : ceux du milieu sont ainsi tachetés de poils blancs (λευχοστίχτφ τριχὶ βαλιούς) tandis que les autres ont des poils roux (πυρσότριχας) <sup>387</sup>. Dans *Rhésos*, pièce sans doute apocryphe, l'auteur recourt à ce mot lors du rêve fait par le cocher au moment de l'assassinat des soldats d'Hector. Tandis que les hommes meurent, le cocher, en songe, voit ses chevaux en difficulté; des loups grimpent en effet sur leur échine et les excitent en fouettant de leur queue (οὐρᾶ) le poil de leurs naseaux : πωλικῆς ῥινοῦ τρίχα <sup>388</sup>. Dans son rêve, les chevaux hennissent, se cabrent de terreur, et la volonté de les sauver le réveille : il se rend compte alors du massacre qui vient d'avoir lieu. Le songe ressemble donc à un présage de mort : les loups qui sont, dans l'imaginaire des Grecs, des animaux particulièrement sauvages et dangereux, semblent représenter de manière métaphorique les assaillants, et les chevaux, leurs victimes, les soldats d'Hector. Le cheval apparaît donc ici comme une figure substitutive de l'homme.

<sup>383.</sup> Homère, Iliade, VIII, 81-84: [...] ἵππος [...], τὸν βάλεν ἱῷ/δῖος Ἦλέξανδρος, Ἑλένης πόσις ἠυχόμοιο,/ἄχρην κὰχ κορυφὴν, ὅθι τε πρῶται τρίχες ἵππων/χρανίω ἐμπεφύασι [...], « [...] le cheval [...], que le divin Alexandre, l'époux d'Hélène aux beaux cheveux, a frappé d'un trait sur le sommet de la tête, là où poussent les premiers poils au crâne des chevaux [...] » .

<sup>384.</sup> À titre d'exemple, voir notamment dans le même chant la mort de l'écuyer Éniopée (v. 119-123), d'Agélaos (v. 256-259), d'Archéptolème (v. 312-315) . . .

<sup>385.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 519-520: τοῦ μέν τε ψαύουσιν ἐπισσώτρου τρίχες ἄχραι/οὐραῖαι.

<sup>386.</sup> A. Schnapp-Gourbeillon, op. cit., p. 170.

<sup>387.</sup> Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 222 et 225 : τοὺς μὲν μέσους ζυγίους/λευχοστίχτω τριχὶ βαλιούς [...] τοὺς δ' ἔξω [...] πυρσότριχας [...].

<sup>388.</sup> Euripide, Rhésos, 783-785 : λύχους ἐπεμβεβῶτας ἑδραίαν ῥάχιν /θείνοντε δ' οὐρᾳ πωλικῆς ῥινοῦ τρίχα/ἤλαυνον, « des loups montant sur leur échine solide ; ils les excitent en frappant de leur queue le poil de leurs naseaux » .

L'Hippolyte d'Euripide prolonge le lien étroit existant entre chevaux et guerriers à travers l'image des soins apportés aux coursiers  $^{389}$ . Le substantif évoque les poils  $(\tau \rho i \chi \alpha \zeta)$  des chevaux du héros peignés  $(\chi \tau \epsilon \nu i \zeta \omega)$  par les écuyers avec une étrille  $(\psi \eta \chi \tau \rho \alpha)^{390}$ . Le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  peut désigner ensemble la robe et la crinière des chevaux, ces soins en suggérant d'autres, ceux dont la chevelure des jeunes guerriers elle-même était l'objet. Comme l'indique Plutarque dans  $Vie \ de \ Lycurgue$ , au  $I^{er}$  siècle de notre ère, elle bénéficiait d'une attention particulière, surtout dans les moments de danger, et se trouvait ainsi peignée, divisée en deux, mais aussi huilée pour avoir un aspect brillant  $^{391}$ . Le chant XXIII de l'Iliade offre un tableau très proche à propos des chevaux d'Achille. En proie au deuil après la mort de Patrocle, le héros évoque le chagrin de ses chevaux dont Patrocle s'occupait et précise la nature des soins dont il les entourait : « après les avoir lavés avec une eau claire » , Patrocle avait l'habitude d'utiliser une « huile liquide »  $^{392}$ . Appliqué à des chevaux, le substantif  $\chi \alpha i \tau \eta$  en désigne sans ambiguïté la crinière  $^{393}$ , une crinière ointe, sans doute pour la rendre brillante, comme l'était la chevelure des jeunes guerriers.

C'est sans doute également à la dimension valorisante de cet éclat brillant que renvoie le qualificatif ξανθόθριξ appliqué par Bacchylide, dans sa cinquième épinicie, au coursier de Hiéron de Syracuse, le bien nommé Phérénikos « au poil blond » ou, pour reprendre la traduction proposée par Adeline Grand-Clément dans la réflexion qu'elle a consacrée à l'adjectif ξανθός  $^{394}$ , « à la robe dorée » (Ξανθότριχα Φερένιχον  $^{395}$ ). L'adjectif, qui signifie littéralement « à la chevelure/au poil, blond, jaune, doré » , figure là également dans un contexte où le cheval se trouve étroitement associé à l'homme : la course de char ; l'attelage incarne alors le lien matériel entre le cavalier et sa monture. L' éclat brillant du poil, qui rappelle le plumage de l'aigle de Zeus, constitue sans doute dans le contexte d'une ode triomphale, une marque de

<sup>389.</sup> Les soins dispensés aux crins, à la crinière des chevaux font l'objet d'explications détaillées dans *De l'art équestre* de Xénophon. Le substantif y figure à plusieurs reprises dans ce contexte : il désigne ainsi le crin des chevaux auquel le palefrenier doit accorder une attention toute particulière, en adaptant ses gestes à la partie du corps du cheval qu'il a à soigner et en utilisant des instruments adaptés ou parfois simplement la main (5, 5, 3-7); le terme évoque également la touffe de crins tombant sur le front de l'animal qu'il faut régulièrement mouiller (5, 6, 3-8) ainsi que sa queue qui doit être lavée soigneusement (5, 7, 1-3).

<sup>390.</sup> Euripide, Hippolyte, 1173-1175: Ἡμεῖς μὲν ἀπτῆς πυμοδέγμονος πέλας/ψήπτραισιν ἵππων ἐπτενίζομεν τρίχας, « Nous, près du rivage baigné par les flots, avec des étrilles, nous peignions la crinière des chevaux [...]». L'image du soin apporté au poil d'un cheval avec une étrille apparaît également dans un fragment de Sophocle (475, Radt), sans contexte précis cependant: διὰ ψήπτρας σ' ὁρῶ/ξανθὴν καθαίρονθ' ἵππον αὐχμηρᾶς τριχός, « d'une étrille, je te vois nettoyer une blonde cavale de la salissure de son crin».

<sup>391.</sup> Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 22, 1-2 : « On ne les (les jeunes guerriers) empêchait pas de soigner leurs cheveux. [...] ils les soignaient particulièrement dans les dangers ; ils les faisaient briller et les divisaient en deux. »

<sup>392.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 281-282 : ὅ σφωιν μάλα πολλάχις ὑγρὸν ἔλαιον/χαιτάων χατέχευε, λοέσσας ὕδατι λευχῷ.

<sup>393.</sup> DELG, s. v. χαίτη. Ce terme donnera lieu à une étude approfondie : voir *infra*, chapitre 6.

<sup>394.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 314.

<sup>395.</sup> Bacchylide, Épinicies, V, 37.

prestige : dans l'imaginaire des Grecs, la blondeur dorée que désigne le terme  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta$ , référence au monde divin, participe de l'héroïsation <sup>396</sup> et apparaît, dans la sphère aristocratique, comme un symbole de statut. L'homme prestigieux, auréolé du triomphe de la victoire, se doit de posséder un cheval dont la robe reflète la gloire : le composé  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \vartheta \rho \iota \xi$  devient alors l'expression de la relation qui unit deux êtres d'exception, le vainqueur et le coursier qui l'a conduit à la victoire.

De même enfin, l'éclat préside à l'évocation du poil blanc de quatre chevaux chez Callimaque. Dans l'Hymne à Déméter, des λευχότριχες ἵπποι mènent en effet le calathos <sup>397</sup>: cette corbeille faite de jonc ou d'osier entrelacé, qui avait la forme d'un calice étroit à sa base et qui s'évasait graduellement, était l'un des attributs de Déméter et paraissait sur un char traîné par quatre chevaux blancs lors de cérémonies à Éleusis, lieu des mystères consacrés à la déesse. L'adjectif λευχόθριξ, qui renvoie à un blanc lumineux <sup>398</sup>, fait pendant dans le cas présent au caractère brillant des saisons apportées par Déméter : λευχὸν ἔαρ, λευχὸν δὲ θέρος καὶ χεῖμα, « un printemps brillant, un été et un hiver brillants » <sup>399</sup>. À travers la cérémonie rituelle, le cheval et sa robe se trouvent ainsi inscrits dans un rapport étroit avec le monde humain.

Les emplois du substantif  $\vartheta \rho i \xi$  laissent ainsi transparaître la place que le cheval occupe dans le monde grec : le mot souligne et renforce le rapport étroit qui l'unit à l'homme. Auxiliaire indispensable du héros, vecteur de prestige, le cheval constitue également un objet d'admiration, comme le laissent entendre certains des qualificatifs qui lui sont attribués, mais aussi assurément une source d'émerveillement pour les populations témoins des « exploits des coursiers de race »  $^{400}$ . Inscrits dans un lien de quotidienneté, de familiarité, chevaux et hommes partagent coutumes, événements et émotions, cet animal constituant dans certains cas le prolongement, voire même le substitut de l'homme.

<sup>396.</sup> On relève ainsi l'expression ξανθότριχι Μενελάω dans les *Idylles* de Théocrite (18, 1).

<sup>397.</sup> Callimaque, Hymne à Déméter, 120.

<sup>398.</sup> DELG, s. v. λευκός.

<sup>399.</sup> Callimaque, Hymne à Déméter, 122.

<sup>400.</sup> M. Woronoff, *Chevaux et cavaliers en Grèce antique*, Conférences en ligne, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2010, p. 216.

## C. $\Theta_{\rho}$ i $\xi$ et les métamorphoses animales

Figures essentielles des mondes épique et athlétique, les chevaux, et parfois les cavaliers, jouent aussi un rôle exceptionnel dans la mythologie comme en témoignent Pégase, cheval légendaire, les « cavalières hardies » que sont les Amazones <sup>401</sup>, les chevaux des dieux à l'image de ceux de Zeus ou de Poséidon dans l'*Iliade*, ou bien encore les Centaures, créatures mi-homme, mi-cheval. L'animal intervient également dans la légende entourant *Hippo*, la fille du centaure Chiron.

## 1. La bien-nommée Hippo

Dans un fragment de la pièce *Mélanippe* d'Euripide, le substantif donne à voir en effet la métamorphose en cheval d'Hippo, fille du centaure Chiron. La jeune Mélanippe, fruit de son union avec le fils d'Hellen, Éole, évoque l'histoire de sa mère :

Καλοῦσιν Μελανίππην [με], Χείρωνος δέ με ἔτιχτε θυγάτηρ Αἰόλω. Κείνην μὲν οὕν ξανθῆ κατεπτέρωσεν ἱππεία τριχὶ Ζεύς, οὕνεχ' ὕμνους ἤδε χρησμωδοὺς βροτοῖς ἄχη πόνων φράζουσα καὶ λυτήρια.[...] Νύμφη δὲ θεσπιωδὸς ἀνθρώπων ὕπο Ἡππὰ κέκληται σώματος δι' ἀλλαγάς.

« On m'appelle Mélanippe ; la fille de Chiron m'enfanta pour Éole. Zeus la couvrit donc d'un poil blond chevalin, parce qu'elle chantait des chants oraculaires pour les mortels, indiquant des remèdes libérateurs contre les maux [...]. Nymphe prophétique, elle a été nommée Hippo, en raison des transformations de son corps. » 402

Selon la tradition suivie par Euripide, le seul poète tragique à avoir traité ce mythe <sup>403</sup>, Hippo, enceinte des œuvres d'Éole, demande aux dieux d'intervenir afin qu'elle puisse accoucher à l'insu de son père Chiron qui la poursuit : elle est alors transformée en jument, puis en constellation sous la forme d'un cheval. Si les éléments du récit sont souvent lacunaires et imprécis, il semble que la métamorphose d'Hippo soit le résultat de sa capacité à prévoir l'avenir : elle serait par là punie pour avoir dévoilé le futur aux mortels <sup>404</sup>.

<sup>401.</sup> M. Woronoff, art. cit., p. 212-213.

<sup>402.</sup> Euripide, fr. 14, v. 13-16 et 20-21 Jouan.

<sup>403.</sup> Les variantes du mythe sont postérieures à Euripide : sur ce point, voir F. Jouan dans Euripide, *Fragments*, tome VIII, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 347-349.

<sup>404.</sup> Voir F. Jouan dans Euripide, Fragments, p. 378.

La figure du cheval se révèle omniprésente dans ce mythe : les noms mêmes d'Hippo et de Mélanippe y renvoie directement, tandis que le centaure Chiron, pour sa part, est un être hybride, mi-homme, mi-cheval, cet aspect s'expliquant, d'après certains récits, par la transformation en cheval de son propre père Cronos au moment de son union avec Philyra. Le fragment conservé d'Euripide ne fait pas allusion au catastérisme d'Hippo, qui paraît s'inscrire dans le prolongement de celui de Chiron, lui-même transformé par Zeus en constellation, soit du Centaure soit du Sagittaire, selon les versions.

Dans ce passage, le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  désigne le « poil » d'Hippo, sa robe. Comme dans l'univers épique, le mot permet d'associer étroitement figure équine et figure humaine : cette fois, c'est à travers le jeu de la métamorphose et la référence à l'anthropomorphisme que se tisse ce lien. À l'instar de celui de Phérénikos chez Bacchylide, le poil d'Hippo est qualifié de  $\xi \alpha v \vartheta \delta \zeta$  ( $\xi \alpha v \vartheta \widetilde{\eta}$   $\tau \rho i \chi \widetilde{\iota}$ ), s'opposant en cela à la teinte suggérée par le nom Mélanippe, « la jument noire » ( $\mu \epsilon \lambda \alpha \zeta$ ) : dans le cas d'Hippo, figure mythique née d'un Centaure, et dans la mesure où la blondeur apparaît parfois aussi comme une marque d'élection, le qualificatif est certainement destiné à souligner le lien qu'elle entretient avec le monde divin, par ses ascendances et par le don qu'elle possède, tandis que la noirceur de Mélanippe fait peut-être écho au sombre châtiment subi par sa mère.

#### 2. Des effets de la magie : le sort des compagnons d'Ulysse

Bien avant la pièce d'Euripide, c'est dès les poèmes épiques que le terme  $\vartheta \rho i \xi$  figure dans un récit de métamorphose animale. Dans un passage de l'*Odyssée* mettant en scène les compagnons d'Ulysse victimes des maléfices de Circé, il figure dans la description de leur transformation physique :

οί δὲ συῶν μὲν ἔχον κεφαλὰς φωνήν τε τρίχας τε καὶ δέμας, αὐτὰρ νοῦς ῆν ἔμπεδος ὡς τὸ πάρος περ.

« de porcs ils avaient la tête, la voix, les soies et le corps, mais leur esprit était ferme, comme auparavant. »  $^{405}$ 

94

<sup>405.</sup> Homère, *Odyssée*, X, 239-240.

```
τῶν δ' ἐκ μὲν μελέων τρίχες ἔρρεον [...] ἄνδρες δ' ἄψ ἐγένοντο νεώτεροι ἢ πάρος ἤσαν καὶ πολὺ καλλίονες καὶ μείζονες εἰσοράασθαι [...]
```

« de leurs membres tombaient les soies […] ils devenaient à nouveau des hommes, plus jeunes qu'ils l'étaient auparavant, beaucoup plus beaux et plus grands à contempler […] »  $^{406}$ 

L'usage de θρίξ pour désigner les poils couvrant le corps des compagnons métamorphosés appelle quelques remarques : on a pu constater que, pour évoquer ceux du même animal - σῦς - au chant IX de l'*Iliade*, l'aède recourt à un dérivé du terme λάχνη dans l'expression δέρματι λαχνήεντι <sup>407</sup>. Le choix de l'un ou l'autre de ces noms relève-t-il du hasard?

Notons tout d'abord que le terme  $\sigma \tilde{\upsilon} \zeta$  n'a pas forcément le même sens dans les deux passages. Le mot désigne un porc ou un sanglier  $^{408}$ : au chant IX de l'*Iliade*, on le restitue traditionnellement par « sanglier » , tandis que, dans le cas présent, le sens retenu est « porc » . Quels éléments permettent d'opter pour un sens plutôt que pour l'autre? Comment différencie-t-on les deux animaux? Le plus souvent, la langue homérique distingue le sanglier de son homologue domestique par l'ajout d'un adjectif qui permet d'en souligner la nature sauvage, la nature domestique devant être « déduite de l'absence de qualificatif »  $^{409}$ : le sanglier est ainsi un  $\sigma \tilde{\upsilon} \zeta$   $\tilde{\alpha} \gamma \rho \iota \upsilon \zeta$  ou  $\tilde{\alpha} \gamma \rho \hat{\upsilon} \tau \varepsilon \rho \upsilon \zeta$ , comme au vers 539 du chant IX de l'*Iliade*. Or, dans le cas des compagnons d'Ulysse, le substantif  $\sigma \tilde{\upsilon} \zeta$  figure seul, ce qui justifierait une traduction par « porc » .

Dans son étude sur la sauvagerie dans la poésie grecque, Christine Mauduit indique pourtant qu'il existe quelques cas où le mot utilisé seul peut désigner le sanglier  $^{410}$ , sans préciser néanmoins les circonstances de tels emplois : or, l'observation des exceptions, toutes issues de l'*Iliade*, montre que l'absence de qualificatif semble induite par le contexte. Deux des occurrences possèdent une dimension guerrière, puisqu'elles concernent le roi et héros crétois Idoménée qui, au combat, se trouve comparé pour sa vaillance à un  $\sigma \tilde{v}_{\zeta}$   $^{411}$ ; la troisième provient du chant IX et concerne l'animal envoyé par Artémis pour saccager les vignes d'Œnée  $^{412}$ . Dans les trois cas, la situation suffit à préciser qu'il s'agit bien d'un sanglier, et non

<sup>406.</sup> Homère, Odyssée, X, 393, 395-396.

<sup>407.</sup> Voir supra, p. 37.

<sup>408.</sup> DELG, s. v. σῦς. Le mot peut aussi s'appliquer à la truie, selon le genre de l'article.

<sup>409.</sup> Sur cette question, voir Ch. Mauduit, La sauvagerie dans la poésie grecque, op. cit., p. 43-44.

<sup>410.</sup> Ibid., p. 44.

<sup>411.</sup> Homère, Iliade, IV, 253 : συῒ [...] ἀλχήν ; ΧΙΙΙ, 471 : σῦς [...] ἀλχὶ πεποιθώς.

<sup>412.</sup> Homère, Iliade, IX, 548.

d'un porc : sauvagerie inhérente au guerrier d'une part, les comparaisons animales se présentant dans l'épopée comme un moyen privilégié pour donner à voir « la fureur des héros au moment où ils s'élancent au combat » , dans un monde où le sanglier constitue, avec le lion, un « modèle de comportement héroïque »  $^{413}$ ; furie dévastatrice, d'autre part, pour cette bête détruisant les récoltes, bête qualifiée d' $\mbegin{align*} \mbox{$\alpha$} \gamma \rho \log \gamma \mbox{$\alpha$} \mbox{$\gamma$} \rho \log \gamma \mbox{$\gamma$} \mbo$ 

Dans la scène de métamorphose des compagnons, on peut donc hésiter entre les deux traductions : si le terme σῦς apparaît seul et pourrait donc être traduit par « porc » , le passage lui semble placé sous le signe de la sauvagerie. En effet, lorsque les compagnons d'Ulysse approchent de la demeure de Circé, ils voient avec horreur lions et des loups de montagne « aux griffes robustes » (λύχοι [...] ὁρέστεροι ἢδὲ λέοντες [...] χρατερώνυχες)  $^{415}$ : le qualificatif ὀρέστεροι, « de montagne » , appliqué aux loups, renvoie aussi dans l'Iliade à un serpent  $^{416}$ , c'est-à-dire dans les deux cas à des animaux « particulièrement sauvages et dangereux, dans le bestiaire symbolique des Grecs »  $^{417}$ ; quant au lion, il est, nous l'avons vu, l'incarnation du fauve dans l'imaginaire antique. L'aède prend soin de préciser que les hommes d'Ulysse ont peur devant ces « monstres terribles » - αἰνὰ πέλωρα  $^{418}$ . Il serait donc logique de comprendre que Circé transforme les compagnons en sangliers, animal qui correspondrait parfaitement au contexte.

Pourtant, la sauvagerie du contexte n'est que d'apparence : ces animaux n'ont en fait rien de monstrueux, rien de sauvage, dans la mesure où ils se comportent au contraire vis-à-vis des compagnons du héros en « chiens familiers » <sup>419</sup> et les accueillent en les caressant affectueusement de leur queue <sup>420</sup>, comme s'ils étaient domestiqués, leur attitude *amicale* s'expliquant par les χαχὰ φάρμαχα que Circé leur a administrés. Ce comportement domestique n'est cependant pas de bonne augure : contre-nature de la part d'animaux sauvages, il semble signaler la magie de Circé et préfigurer le sort qui attend les hommes d'Ulysse. Dans ce contexte, la traduction par « porc » paraît alors plus cohérente : les procédés magiques de Circé, drogues ou métamorphoses, visent à obtenir de la docilité.

<sup>413.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 79 et 80.

<sup>414.</sup> Homère, Iliade, IX, 539.

<sup>415.</sup> Homère, *Odyssée*, X, 212 et 218

<sup>416.</sup> Homère, Iliade, XXII, 93.

<sup>417.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 40.

<sup>418.</sup> Homère, Odyssée, X, 219.

<sup>419.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 111.

<sup>420.</sup> Homère, Odyssée, X, 215-217.

Quant à la figure animale choisie par l'aède pour l'ensemble des compagnons d'Ulysse - et il s'agit bien d'un choix signifiant 421, elle pose question : pourquoi ses hommes sontils transformés en porcs, plutôt qu'en lions ou en loups? À quelles connotations cette bête se trouve-t-elle associée? Dans la réflexion qu'elle a consacrée au mythe de Circé, Cristiana Franco note que, dans l'Antiquité déjà, cette métamorphose en porcs était considérée comme l'adéquation symbolique de la forme à la « substance psychologique » des victimes 422, suivant en cela les principes de la physiognomonie. Ce choix suppose que le comportement des compagnons tend à les assimiler au porc : ni saleté, ni lubricité mais sans doute une certaine inconscience, puisque le discours d'Ulysse les présente régulièrement comme des écervelés, des irréfléchis 423, traits qui renvoient au porc, associé dans le monde grec à la bêtise, la lourdeur et l'ignorance 424. Il s'agit assurément aussi de distinguer ainsi les hetairoi de leur chef Ulysse. La figure porcine, domestique, dessine en effet en filigrane son homologue sauvage, le sanglier : or, c'est au sanglier que sont comparés les héros au combat. Cet animal constitue l'incarnation de la valeur guerrière juste après le lion, et il est aussi le principal adversaire du jeune aristocrate dans les épreuves rituelles destinées à prouver sa bravoure 425. Faiblesse et inconscience du groupe des compagnons contre vaillance et ruse du héros.

Le recours au substantif  $\vartheta \rho \xi$  prend place dans ce cadre. Lorsqu'il s'agit de décrire les soies du porc ou du sanglier, l'aède peut choisir entre  $\lambda \acute{\alpha} \chi \lor \eta$  et  $\vartheta \rho \xi$ , mais tous deux ne véhiculent pas les mêmes représentations : l'analyse a montré que le champ sémantique du substantif  $\lambda \acute{\alpha} \chi \lor \eta$  renvoie de manière privilégiée à la sauvagerie, la peau velue du sanglier envoyé par Artémis exprimant et renforçant le caractère sauvage de l'animal ; à l'inverse, les animaux caractérisés par le terme  $\vartheta \rho \xi$  s'inscrivent dans une certaine proximité avec la sphère humaine. Le choix de ce dernier terme pour décrire l'aspect des compagnons d'Ulysse métamorphosés suggère qu'ils ne sont pas totalement du côté de la sauvagerie et semble refléter toute l'ambiguïté de leur état, cet « effacement entre sauvagerie et civilisation » qui caractérise magie et métamorphose  $^{426}$ . Le substantif  $\vartheta \rho \xi$  paraît ainsi signaler la part d'humain qui persiste en eux. Car c'est bien là une particularité du monde de Circé que d'être « en équilibre entre plu-

<sup>421.</sup> M. Bettini et C. Franco, Le mythe de Circé, traduit par Jean Bouffartigue, Paris, Belin, 2013, p. 168-169.

<sup>422.</sup> Ibid., p. 174.

<sup>423.</sup> *Ibid.*, p. 169, 171-172, 175 et 179.

<sup>424.</sup> Ibid., p. 179-180.

<sup>425.</sup> *Ibid.*, p. 185 et 187. Le sanglier est d'ailleurs étroitement lié au personnage d'Ulysse, en témoigne par exemple la cicatrice qui permet à sa nourrice de le reconnaître : Homère, *Odyssée*, XIX, 391sq.

<sup>426.</sup> Ch. Mauduit, op. cit., p. 111.

sieurs mondes » : partagé entre altérité radicale, « inquiétante étrangeté » et inflexion vers le monde humain, l'univers de Circé tend à « brouiller les limites » , notamment entre homme et animal  $^{427}$ . Alors que le sanglier poilu, véritable fléau pour Œnée, est tout entier du côté du sauvage, les compagnons d'Ulysse, devenus porcs et non sangliers, n'y ont pas basculé totalement : reflet des traits du monde circéen, la métamorphose des compagnons d'Ulysse induit une forme de tension entre l'humain et l'animal exprimée par le substantif  $\vartheta \rho \hat{\xi}$ .

Les emplois du substantif  $\vartheta \rho i \xi$  et de ses dérivés dessinent donc un imaginaire dans lequel il ne semble pas exister de frontière nette entre l'homme et l'animal, tous deux évoluant dans un lien de quotidienneté, de familiarité, voire de complicité. Les usages lexicaux paraissent d'ailleurs en certains cas faire de ce dernier un véritable « double » de l'homme  $^{428}$ , notamment à travers la valeur substitutive qu'il peut acquérir parfois, ou bien encore à travers l'évocation de gestes que tous deux partagent : ainsi, le récit de la coupe des poils au front de deux agneaux offerts en sacrifice par Agamemnon, récit qui fait intervenir le premier emploi du substantif dans l'*Iliade*, fait écho, et semble même préfigurer, certains rituels humains accomplis notamment dans les manifestations de deuil. L'analyse des textes montre que ce dernier point, l'expression du deuil, constitue un pan important du champ sémantique de  $\vartheta \rho i \xi$  qui touche aux aspects les plus sombres de l'existence humaine.

# II. $\Theta_{\rho}$ i $\xi$ et le tableau de la condition humaine

Dès l'époque archaïque, le substantif et certains de ses dérivés participent en effet de la peinture de l'existence humaine dans ce qu'elle peut avoir de plus sinistre. Si les occurrences se révèlent certes peu nombreuses mais particulièrement significatives dans les poèmes homériques, il n'en va pas de même avec la poésie lyrique : leur rareté et l'état de conservation des sources fausse toute tentative de bilan significatif <sup>429</sup>, le caractère très fragmentaire des

<sup>427.</sup> M. Bettini et C. Franco, op. cit., p. 214. Apollonios de Rhodes, dans les Argonautiques (IIIe siècle avant notre ère), présente Circé entourée « de bêtes sauvages » (θῆρες), qui ne ressemblent pas à des animaux carnassiers (οὐ θήρεσσιν ἐοικότες ὡμηστῆσιν) mais qui ne ressemblent pas non plus à des hommes (οὐδὲ μὲν οὐδὶ ἄνδρεσσιν ὁμὸν οἑμας), leur corps étant « un mélange emprunté aux uns et aux autres » (ἄλλο δὶ ἀπὶ ἄλλων συμμιγέες μελέων), êtres « aux membres hétérogènes » (μικτοῖσιν μελέεσσιν) : IV, 672-677. De même, de nombreux vases donnent à voir Circé accompagnée de ses victimes, à la fois hommes et bêtes : voir M. Bettini et C. Franco, op. cit., p. 218. 428. A. Schnapp-Gourbeillon, Lions, héros, masques, p. 10.

<sup>429.</sup> Signalons notamment quelques emplois de  $\varthetaρίξ$  chez Alcée ou Pindare, fragments inutilisables en raison de leur caractère très lacunaire : Alcée, Fragmenta, 39a, 10 Lobel-Page : [ ]ς παρὰ μοῖραν Δίος οὐδὲ τρίχ[ ; Pindare, Fragments, fr. 140 a, 15 Savignac : ]αν τρίχα.

poèmes conservés, souvent sans contexte précis, n'offrant qu'un reflet sans doute très imparfait des usages réels du mot. C'est en fait dans la tragédie que cette dimension se révèle la plus prégnante, tout particulièrement dans les œuvres d'Eschyle et d'Euripide. Dans bien des cas, l'étude du lexique révèle les réflexions et les thèmes privilégiés par les auteurs : le traitement, souvent violent, réservé à la chevelure manifeste ainsi le caractère tragique des événements vécus par les personnages ainsi que les souffrances qui les accablent. Enfin, pour les quelques occurrences figurant chez Aristophane et Ésope, ainsi que chez les poètes hellénistiques Théocrite et Callimaque, le contexte et le ton sont alors profondément renouvelés.

### A. Dégradation et perte de la chevelure : de la vieillesse à la mort

Nous avons pu constater que le substantif  $\vartheta$ ρίξ et quelques-uns de ses composés permettent parfois de présenter les toisons animales sous un jour valorisant, les qualificatifs καλλίθριξ, εὔθριξ et ξανθόθριξ louant tour à tour leur beauté, leur élégance ou leur aspect brillant. Il en va bien autrement lorsque le substantif est appliqué à des figures humaines : c'est alors l'altération de l'apparence physique qu'il donne à voir. L'une des formes les plus radicales de cette altération, le vieillissement inéluctable de l'être, se manifeste dès les poèmes homériques à travers le tableau de la canitie de certains personnages, la calvitie, pour sa part, ne se trouvant associée de manière explicite au vieillissement qu'en une occasion, singulière, nous le verrons.

#### 1. La chevelure de l'être vieillissant

Si, pour donner à voir la blondeur, de Critias (Κριτίη ξανθότριχι) <sup>430</sup> ou de Ménélas (ξανθότριχι Μενελάφ) <sup>431</sup> par exemple, ou bien encore des hommes dont le fleuve Crathis blondit les cheveux (ὁ δὲ Κρᾶθις τοὺς ἀνθρώπους ξανθότριχας λουομένους) <sup>432</sup>, la langue grecque dispose du composé ξανθόθριξ, lorsqu'il s'agit d'évoquer le vieillissement et la canitie qui en découle, c'est le substantif θρίξ lui-même qui intervient accompagné d'un adjectif, πολιός ou λευχός. L'un des premiers emplois de ce type figure dans l'*Iliade* et concerne Priam :

<sup>430.</sup> Solon, Fragments, 22a, 1 West.

<sup>431.</sup> Théocrite, Idylles, 18, 1.

<sup>432.</sup> Aristote, Des auditions merveilleuses, 846b, 36 (apocryphe).

Ή ὁ' ὁ γέρων, πολιὰς δ' ἄρ' ἀνὰ τρίχας ἔλκετο χερσὶ τίλλων ἐκ κεφαλῆς:

« Ainsi dit le vieillard, et il tire ses cheveux blancs, les arrachant de sa tête de ses propres mains ; »  $^{433}$ 

La décoloration des cheveux trahit la vieillesse du personnage : le qualificatif πολιός, « gris, grisonnant, blanchâtre »  $^{434}$ , est en grec « l'adjectif qui, par excellence, désigne le vieillard »  $^{435}$ .

Si, dans l'Iliade, l'évocation de la tête (χεφαλῆς) permet de comprendre qu'il est bien question des cheveux de Priam, beaucoup d'occurrences postérieures n'offrent pas la même clarté, notamment dans les poèmes lyriques : le substantif θρίξ peut y renvoyer aussi bien à la chevelure qu'à la pilosité faciale, toutes deux constituant une marque éclatante de la vieillesse car accessibles au premier regard, comme le suggère un comaste figurant sur un rhyton attique du VIe avant notre ère 436. Nous avons donc choisi, lorsqu'un doute existe, de traduire le mot par « poil » , la langue française désignant d'ailleurs parfois sous ce terme les cheveux 437. C'est le cas dans la poésie mélique de Sappho (VII-VIe siècle avant notre ère), pour un fragment qui décrit une pilosité noire devenant blanche sous l'effet de l'âge (γῆρας) : τρίχες ἐχ μελαίναν 438. De même, dans un vers du poète Anacréon (milieu du VIe siècle) :

```
εὖτέ μοι λευχαὶ μελαίνησ' ἀναμεμείξονται τρίχες « lorsque pour moi des poils blancs aux noirs se mêleront. » <sup>439</sup>
```

Dans les deux cas, il s'agit de décrire le caractère progressif de la décoloration. Chez Sappho, le terme évoquant la blancheur de la chevelure -  $\pi o \lambda i \delta \zeta$  - n'apparaît que quelques vers plus loin à travers l'image de la vieillesse qui « blanchit » les êtres <sup>440</sup>. Dans ce fragment qui accumule les

<sup>433.</sup> Homère, Iliade, XXII, 77-78.

<sup>434.</sup> DELG, s. v. πολιός.

<sup>435.</sup> S. Byl, « Les infirmités physiques de la vieillesse dans les épigrammes de l'*Anthologie Palatine* » , *REG*, 114, 2001, p. 439-455, en part. p. 443.

<sup>436.</sup> Voir figure 5.

<sup>437.</sup> TLFi, s. v. « poil ».

<sup>438.</sup> Sappho, Fragments, 58 b, 3-4 Obbink: γῆρας ἤδη/ ἐγ]ένοντο τρίχες ἐχ μελαίναν. Ces deux vers font partie d'un poème fragmentaire inédit de Sappho, basé sur « l'assemblage revisité de trois morceaux de papyrus » : C. Calame, « La poésie de Sappho aux prises avec le genre : polyphonie, pragmatique et rituel (à propos du fr. 58 b) » , EuGeStA, 2, 2012, p. 1-23, et en part. p. 9. Voir également C. Bocchetti Nery y R. Forero Álvarez, « Nuevos Fragmentos de Safo. Traducción y Análisis » , Byzantion Nea Hellás, 26, 2007, p. 25-44.

<sup>439.</sup> Anacréon, fr. 75, 1 Page = 77 Gentili ; voir G. Lambin, *Anacréon, Fragments et imitations*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Interférences, 2002, p. 107-108. Gérard Lambin adopte la leçon retenue par Martin L. West (West, *IEG*, II, p. 32) : μελαίναις τρίχες. Cette leçon, qui suggère que ce sont les cheveux blancs qui se mêlent aux noirs, corrige celle de Denys L. Page qui proposait l'inverse, de manière tout à fait illogique.

<sup>440.</sup> Sappho, Fragmenta, 58 b, 12 Obbink: χρόνω πόλιον Υῆρας.

signes physiques de la vieillesse, à la canitie s'ajoutant le changement d'aspect de la peau, le cœur lourd et les genoux qui cèdent <sup>441</sup>, chacun de ces signes « trouve son correspondant dans la poésie homérique » et dans d'autres poèmes méliques <sup>442</sup>. Ainsi, chez Anacréon dont le vers oppose pour sa part l'adjectif  $\mu$ é $\lambda$ ac, qui désigne étymologiquement le « noir » , le domaine du « sombre » , et par extension ce qui est triste ou obscur <sup>443</sup>, à  $\lambda$ euxóc, « blanc » <sup>444</sup> : le poète montre ainsi le mélange de teintes, l'état intermédiaire qui caractérise la pilosité vieillissante, des fils blancs se mêlant (ἀναμίγνυμι) peu à peu à des poils sombres, état que l'on peut restituer à travers l'expression « poivre et sel » .

La poésie chorale de Bacchylide offre un dernier emploi de ce type, cette fois à propos de Marpessa, fille d'Événos, qui massacre tous ses prétendants : c'est alors, sans doute possible  $(\grave{\epsilon} v \ [\varkappa] \epsilon \varphi \alpha \lambda [\widetilde{\eta})$ , le processus de décoloration capillaire achevé qui est donné à voir à travers la description des  $\lambda \epsilon ] \upsilon \varkappa \alpha \lambda \ldots \tau ] \rho i \chi \epsilon \zeta$ , des « blancs cheveux » , de cette femme qui, désespérant de se retrouver seule quand la vieillesse aura eu raison d'elle, supplie la mort de la délivrer de sa souffrance  $^{445}$ . Les deux qualificatifs qui permettent de dire la canitie,  $\pi o \lambda \iota \delta \zeta$  et  $\lambda \epsilon \upsilon \varkappa \delta \zeta$ , ne renvoient pas exactement à la même réalité, aux mêmes connotations : le premier fait référence à une décoloration, évoquant un « blanc sans éclat » , un « gris blanchâtre »  $^{446}$ , tandis que le second indique une blancheur éclatante.

Plusieurs œuvres théâtrales présentent des occurrences du même ordre, certaines se chargeant de représentations nouvelles. Ainsi le substantif  $\vartheta$ ρίζ permet-il de signaler l'âge avancé du Chœur des *Perses* d'Eschyle (vers 525-456 avant notre ère) en donnant à voir la blancheur (λευχήρης) des poils de sa barbe : γενείου [...] λευχήρη τρίχα <sup>447</sup>. De même dans *Antigone* de Sophocle, lorsque le coryphée s'inquiète après avoir entendu les propos du devin Tirésias :

<sup>441.</sup> Sappho, Fragmenta, 58 b, 3 et 5 Obbink : ποτ' [] οντα χρόα γῆρας ἤδη/βάρυς δέ μ' ὁ [θ] ῦμος πεπόηται, γόνα δ' [ο] ὑ φέροισι (...).

<sup>442.</sup> C. Calame, art. cit., p. 11.

<sup>443.</sup> DELG, s. v. μέλας. Voir également les remarques d'Adeline Grand-Clément sur l'ensemble des nuances de cet adjectif : op. cit., p. 444-454.

<sup>444.</sup> DELG, s. v. λευκός.

<sup>445.</sup> Bacchylide, Éloges, fr. 2 Irigoin, 7-12 : iκ[ε]τεύει δὲ κα[ / χ[θ]ονίας τάλαι[ν' ἀρὰς] ὀ- / ξ[ύ]τερόν νιν τελ[έσαι / Υῆρας καὶ κατάρατ[ον]ν / μούνην ἔνδον ἔνδον ἔχω[ν / λε]υκαὶ δ' ἐν [κ]εφαλ[η τ]ρίχες, « et, elle supplie ..., la malheureuse, les < Érinyes > infernales de lui faire achever plus promptement sa vieillesse et maudit ... au-dedans gardant seule ... et ses blancs ... cheveux sur la tête. »

<sup>446.</sup> M. Briand, «L'"esprit" blanc de Pélias. Remarques sur Pindare, *Pythiques* IV, v. 109 », *Métis*, 8, 1993, p. 103-128, en part. p. 106 et 109; *DELG*, s. v. πολιός.

<sup>447.</sup> Eschyle, Les Perses, 1056.

Άνήρ, ἄναξ, βέβηκε δεινὰ θεσπίσας· ἐπιστάμεσθα δ', ἐξ ὅτου λευκὴν ἐγὼ τήνδ' ἐκ μελαίνης ἀμφιβάλλομαι τρίχα, μή πώ ποτ' αὐτὸν ψεῦδος ἐς πόλιν λακεῖν.

« Roi, il s'en va en faisant de terribles prédictions ; et nous savons, depuis que, moi, je revêts une chevelure blanche à la place d'une noire, que jamais il n'a reçu des dieux une parole mensongère pour la cité. »  $^{448}$ 

L'expression qui donne à voir le changement de couleur capillaire n'est pas sans rappeler certains vers lyriques : Sophocle recourt au tour ἐχ μελαίνης τρίχα, qui semble inspiré par Sappho mais se trouve employé au singulier pour désigner de façon globale la chevelure, et le lexique est similaire à celui de la poétesse ou d'Anacréon. La canitie acquiert dans ce cas une valeur particulière qui tient au contexte dans lequel elle intervient : signe de l'âge avancé du coryphée, elle devient aussi celui de son expérience. Cette marque de vieillesse vient appuyer son propos et paraît en constituer le garant (ἐπιστάμεσθα [...] ἐξ ὅτου [...] ἐγὼ [...] ἀμφιβάλλομαι) : parce qu'il est âgé, il possède l'expérience et la connaissance du passé nécessaires pour affirmer que Tirésias n'a jamais apporté à la cité d'oracle trompeur.

Le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  s'applique également aux cheveux du vieux Tyndare dans l'*Oreste* d'Euripide. Si ce dernier réprouve l'assassinat d'Agamemnon par sa fille, Clytemnestre, il reproche néanmoins à Oreste d'avoir fait justice lui-même ; face à lui, Oreste peine à s'exprimer :

'Απελθέτω δὴ τοῖς λόγοισιν ἐκποδὼν τὸ γῆρας ἡμῖν τὸ σόν, ὅ μ' ἐκπλήσσει λόγου, καὶ καθ' ὁδὸν εἴμι· νῦν δὲ σὴν ταρβῶ τρίχα.

« Qu'elle reste donc éloignée de mes propos, ta vieillesse, qui effraie ma parole, et j'irai mon chemin ; mais maintenant j'éprouve de la crainte devant ta chevelure. »  $^{449}$ 

Si la plupart des traductions restituent le terme  $\vartheta \rho i \xi$  ( $\tau \rho i \chi \alpha$ ) par « cheveux blancs » , rien dans les vers du dramaturge ne renvoie à cette couleur. C'est du contexte seulement que peut se déduire la canitie de Tyndare : Oreste souligne à deux reprises le grand âge de ce dernier ( $\gamma \epsilon \rho o v / \gamma \tilde{\eta} \rho \alpha \varsigma$ ) ainsi que la crainte que lui inspire le vieillard ( $\delta \epsilon \iota \mu \alpha i v \omega / \tau \alpha \rho \beta \tilde{\omega}$ ). Ce sentiment semble lié à sa volonté d'épargner le vieil homme  $^{450}$ ; l'emploi du verbe  $\tau \alpha \rho \beta \tilde{\omega}$  en précise la nature : le LSI indique en effet que, chez les tragiques, ce verbe possède parfois la dimen-

<sup>448.</sup> Sophocle, Antigone, 1091-1094.

<sup>449.</sup> Euripide, Oreste, 548-550.

<sup>450.</sup> Euripide, Oreste, 544-545: [...] σὲ δειμαίνω λέγειν, ὅπου σὲ μέλλω σήν τε λυπήσειν φρένα, « je suis effrayé de te parler, quand je suis sur le point d'affliger ton cœur » .

sion de crainte respectueuse <sup>451</sup>, induite dans le cas présent par le spectacle des cheveux du personnage. Or, en quoi la chevelure d'un vieillard peut-elle inspirer un sentiment de cette nature, si ce n'est par sa couleur qui signale son âge, partant le respect dû à un aîné? Le sentiment de respect qui semble entourer la canitie peut s'expliquer par l'idée de sagesse inhérente au grand âge : c'est du moins ce que suggère une idylle de Théocrite (IV-IIIe siècle). Dans *L'enfant aimé* <sup>452</sup>, les tourments de l'amour sont synonymes de folie (ἀλοσύνας <sup>453</sup>) en raison de l'âge avancé de l'amoureux, qui tente de se raisonner : il évoque ainsi ses tempes aux cheveux blancs (Λεύχαις (...) ἐν χροτάφοις τρίχας), qui devraient le prémunir contre des agissements propres à la jeunesse, et affirme qu'il est temps pour lui désormais « d'être sage » (φρονέειν) <sup>454</sup>.

L'idée d'un lien étroit entre blanche vieillesse et sagesse a d'ailleurs donné lieu à deux épigrammes mentionnées par l'*Anthologie Palatine* et composées, semble-t-il, par le polygraphe Philon de Byblos (vers 65-140), qui assortit ce lien de nuances. Bien que tardives par rapport à notre corpus, ces épigrammes apportent néanmoins des indications précieuses. Ainsi, dans la première, Philon suggère que les cheveux blancs (αὶ πολιαί), lorsqu'ils s'accompagnent de sagesse, de bon sens (σὺν νῷ), sont des plus respectables (γεραρώτεραι) tandis qu'à l'inverse, en l'absence de sagesse (ἄτερ νοῦ), ils deviennent la honte, le déshonneur du grand âge (τῶν πολλῶν ὄνειδος ἐτῶν)  $^{455}$ . Restriction du même ordre dans la seconde épigramme : cette fois, c'est l'association canitie/silence qui garantit la sagesse (αὶ τρίχες, ἢν σιγᾶς, εἰσὶ φρένες), alors que le babillage (ἢν δὲ λαλήσης) les ramène à ce qu'ils sont simplement sur le plan physiologique, des cheveux, comme chez les jeunes (ὡς αὶ τῆς ἤβης οὺ φρένες, ἀλλὰ τρίχες)  $^{456}$ . Pour Philon, la blancheur de la chevelure n'incarne donc pas, en elle-même, la sagesse ; le lien entre canitie et raison, bon sens, n'est en aucune façon un état de fait acquis : il ne s'établit qu'au prix d'un travail sur soi, comme le laissent entendre également les vers de Théocrite. C'est ce travail qui *fait* la valeur de la blanche vieillesse, entre respect, honneur et reconnaissance.

À la jeunesse, noirceur de la chevelure, au corps vieillissant, la blancheur, processus physiologique naturel, et il ne faut rien moins que le mouvement rétrograde de l'univers pour voir l'ordre des choses contredit. C'est ce qu'évoque le *Politique* de Platon, lorsque le person-

<sup>451.</sup> LSJ, s.v. ταρβέω.

<sup>452.</sup> Ph.-E. Legrand, Bucoliques grecs. Tome I, Théocrite, 1967: idylle XXX, Παιδικά.

<sup>453.</sup> Théocrite, Idylles, XXX, 12.

<sup>454.</sup> Théocrite, *Idylles*, XXX, 13-14: Λεύχαις οὔχετ' ἴσησθ' ὅττι φόρης ἐν χροτάφοις τρίχας ; Ἦρά τοι φρονέειν · «Ne sais-tu plus que tu portes aux tempes des cheveux blancs? Il est temps d'être sage. » (trad. Legrand).

<sup>455.</sup> Anthologie Palatine, XI, Philon de Byblos, 419.

<sup>456.</sup> Anthologie Palatine, XI, Philon de Byblos, 420.

nage de l'étranger décrit les conséquences de ce mouvement hors norme sur les êtres vivants : l'avancée en âge de tous les animaux s'arrête, les êtres humains retrouvent les attributs de la jeunesse, joues lisses, corps menus et doux, et les poils blancs des vieillards se colorent à nouveau : καὶ τῶν μὲν πρεσβυτέρων αἱ λευκαὶ τρίχες ἐμελαίνοντο <sup>457</sup>. L'inversion de l'ordre naturel est traduite par le couple λευκαί/ἐμελαίνοντο : le verbe μελαίνω, au moyen « se noircir » , indique une repigmentation capillaire, reflet du changement de mouvement de l'univers.

Dans la peinture du vieillissement, certaines occurrences du substantif  $\theta$ ρίξ se teintent d'humour. Dans une fable d'Esope tout d'abord (VIe siècle avant notre ère), fable au titre évocateur, Ἀνήρ μεσοπόλιος καὶ ἑταῖραι, « Le grison et ses maîtresses » . La canitie, associée à une calvitie *provoquée*, y occupe une place centrale, puisqu'elle permet de formuler l'enseignement, la morale propre au genre  $^{458}$ :

Άνὴρ μεσοπόλιος δύο ἐρωμένας εἴχεν, ὧν ἡ μὲν νέα ὑπῆρχεν, ἡ δὲ πρεσβῦτις. Καὶ ἡ μὲν προβεβηχυῖα αἰδουμένη νεωτέρω αὐτῆς πλησιάζειν, διετέλει, εἴ ποτε πρὸς αὐτὴν παρεγένετο, τὰς μελαίνας αὐτοῦ τρίχας περιαιρουμένη. Ἡ δὲ νεωτέρα ὑποστελλομένη γέροντα ἐραστὴν ἔχειν τὰς πολιὰς αὐτοῦ ἀπέσπα. Οὕτω τε συνέβη αὐτῷ ὑπὸ ἀμφοτέρων ἐν μέρει τιλλομένω φαλαχρὸν γενέσθαι. Οὕτω πανταχοῦ τὸ ἀνώμαλον ἐπιβλαβές ἐστι.

« Un homme grisonnant avait deux maîtresses, l'une était une jeune femme, l'autre une femme âgée. Or, celle qui était avancée en âge ayant honte d'avoir commerce avec un homme plus jeune qu'elle, passait son temps, chaque fois qu'il venait chez elle, à lui arracher ses cheveux noirs. La plus jeune, reculant à l'idée d'avoir un vieux pour amant, lui enlevait les blancs. Il arriva que ce dernier, ainsi épilé tour à tour par l'une et l'autre, devint chauve.

Ainsi ce qui est mal assorti est en tous lieux dommageable. » 459

Dans cette fable qui se distingue par l'absence de figure animale, caractéristique du genre d'ordinaire, l'adjectif μεσοπόλιος, attesté dès l'*Iliade* sous la forme μεσαιπόλιος pour qualifier

<sup>457.</sup> Platon, Politique, 270e, 1-2.

<sup>458.</sup> Développé et popularisé, selon le témoignage d'Hérodote, par un auteur connu sous le nom d'Ésope, au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, ce genre intervient déjà deux siècles plus tôt chez Hésiode, dans le poème *Les Travaux et les Jours*, où un passage met en scène *Le Rossignol et l'Épervier*. Les fables dites ésopiques marquent l'avènement de l'écriture en prose, employée également par les philosophes présocratiques, et se caractérisent par la place qu'elles accordent aux animaux ainsi que par leur visée morale. Cette morale s'exprime également dans la poésie gnomique : « Avec le VI<sup>e</sup> siècle s'ouvre l'ère de la poésie gnomique. C'est le temps où les Sept sages condensent en maximes leurs observations sur la conduite des hommes, où Pythagore et ses disciples réduisent leur sagesse en préceptes, où Cléobule de Lindos et sa fille proposent leurs énigmes. C'est le temps aussi où la tradition fait paraître Ésope. Et c'est bien en un temps où les esprits sont tournés vers la morale que la fable devait fleurir et porter ses fruits » (É. Chambry, introduction à Esope, *Fables*, [1927] 2005, p. XXIII).

Idoménée  $^{460}$ , fait la synthèse de ce que le corps de la fable développe : ce qualificatif, composé de μέσος qui signifie « situé au milieu » et de πολιός, indique un entre-deux  $^{461}$ , « à demi-blanc, grisonnant » ; l'auteur reprend ensuite cet état intermédiaire à travers l'opposition τὰς μελαίνας τρίχας/τὰς πολιὰς. Les cheveux possèdent ainsi une fonction illustrative. Comme dans toute fable, il s'agit de décrire « quelque malheur exemplaire [...] réduit ici aux dimensions [...] de la vie quotidienne »  $^{462}$ , et relevant de la mésaventure. L'association « cheveux noirs / cheveux blancs » paraît en fait matérialiser la situation de chaque protagoniste. Le noir (μέλας) incarne la jeunesse, une jeunesse que la vieille maîtresse tend à effacer à travers le geste d'épilation : les cheveux noirs constituent la marque de ce qu'est encore l'amant et de ce que n'est plus la maîtresse, un être vigoureux  $^{463}$ ; à l'inverse, la blancheur (πολιός) signale la vieillesse que la jeune maîtresse veut de même gommer pour faire de son amant un être à son image, qui ne perd pas sa vigueur. La chevelure du *grison* indique, quant à elle, qu'il tient l'entre-deux, qu'il est à un âge intermédiaire, qu'il se dirige progressivement vers la perte de vitalité inhérente au vieillissement sans l'avoir atteinte tout à fait.

Humour également dans les  $Gu\hat{e}pes$  d'Aristophane pour évoquer la vieillesse du chœur des dicastes. Sur un ton nostalgique, ces derniers évoquent tout d'abord la vigueur qui était la leur à l'époque des combats  $^{464}$  avant de déplorer les effets du temps :

```
[...] νῦν δ' οἴχεται, κύκνου τε πολι-
ώτεραι δὴ αΐδ' ἐπανθοῦσιν τρίχες.
```

« Mais à présent, cela s'est envolé, et fleurissent des poils plus blancs que ceux d'un cygne. »  $^{465}$ 

Mais la conclusion du propos surprend : les vieillards en viennent à préférer leur vieillesse chenue aux bouclettes (χιχίννους), aux apprêts (σχῆμα) et au large anus (εὐρυπρωχτίαν) <sup>466</sup> des jeunes hommes! La nostalgie du début, déploration face à la fuite du temps (πρίν ποτ' ἤν, πρὶν ταῦτα· νῦν δ' οἴχεται [...]), fait place à la crudité : la critique des « bouclettes » propres aux jeunes semble suggérer que les vieillards réprouvent une apparence considérée comme

<sup>460.</sup> Homère, Iliade, XIII, 361.

<sup>461.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 228.

<sup>462.</sup> J. Lacarrière, Les fables d'Ésope, Paris, Albin Michel, 2003, p. 17.

<sup>463.</sup> L'adjectif μέλας dénote en effet « la grandeur, la robustesse, la vigueur, la valeur et le courage » : A. Grand-Clément, op. cit., p. 354.

<sup>464.</sup> Aristophane, Les guêpes, 1060-1064.

<sup>465.</sup> Aristophane, Les guêpes, 1064-1065.

<sup>466.</sup> Aristophane, Les guêpes, 1068-1070.

efféminée, ainsi que les comportements sexuels qui l'accompagnent. La comparaison entre les τρίχες et les χίχιννοι permet de préciser que le premier terme renvoie bien aux cheveux <sup>467</sup>.

Humour enfin dans le portrait du flatteur selon Théophraste (vers 371-288 avant notre ère). L'opposition entre πολιός et μέλας apparaît cette fois dans les propos que le flagorneur tient à un compagnon. Ce dernier commence par une remarque concernant la barbe de son ami qui, en l'espace de deux jours, s'est couverte de fils d'un blanc grisâtre (πολιῶν ... τὸν πώγωνα μεστόν), remarque qui n'est en rien flatteuse, avant de le féliciter finalement pour sa chevelure : malgré son âge (πρὸς τὰ ἔτη), elle s'avère encore bien noire (μέλαιναν τὴν τρίχα) 468.

## 2. Le sort des chauves, entre humiliation et humour

Les mots par lesquels s'achève le récit de la mésaventure du grison dans la fable ésopique mettent en relief une autre forme de dégradation touchant la chevelure : il devient chauve (φαλακρὸν γενέσθαι); cet état s'avère pour l'auteur un inconvénient, un dommage, ce que la morale exprime à travers le terme ἐπιβλαβές (littéralement, « nuisible » ) <sup>469</sup>. C'est qu'une dense chevelure bien entretenue (τριχῶν), au même titre qu'une bonne tenue des vêtements, permet de plaire, comme le suggère une remarque de Socrate dans *Le Banquet* de Xénophon (vers 440-355 avant notre ère) <sup>470</sup>. On comprend dès lors que l'*Histoire des plantes* de Théophraste témoigne des efforts menés contre la chute des cheveux : l'auteur recourt ainsi au terme ϑρίξ pour évoquer un traitement - l'usage d'une plante nommée adiante - employé contre ce processus <sup>471</sup>. Si, dans cette fable, la calvitie résulte de l'épilation successive infligée par les deux amantes (τιλλομένφ), pour les occurrences restantes, elle apparaît en revanche comme un processus physiologique.

Le seul cas où elle constitue un signe explicite de vieillissement concerne Ulysse quand Athéna décide de le transformer en vieillard afin de le rendre méconnaissable aux yeux des prétendants, le terme  $\vartheta \rho i \xi$  figure là encore dans un contexte de métamorphose :

<sup>467.</sup> Un fragment d'Eubule, auteur de la comédie moyenne (IVe siècle avant notre ère), associe de même le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  et l'adjectif  $\pi o \lambda i \delta \varsigma$  pour évoquer une chevelure qui devient blanche au contact de blanc de céruse, qui servait de fard ou de teinture pour les cheveux, de sorte que la chevelure prend alors l'apparence de la blancheur due à l'âge : Eubule, *Fragments*, 98, 7 Kock ; de même dans le *Lysis* de Platon, 217d, 1-3.

<sup>468.</sup> Théophraste, Caractères, 2, 3, 4-5.

<sup>469.</sup> De même, dans l'hymne que Callimaque consacre à Artémis, le cyclope Brontès se retrouve avec une poitrine « épilée » , « sans poil » (ἄτριχον/ἀλώπηξ), victime de la jeune déesse, qui, assise sur ses genoux, s'amuse à arracher consciencieusement sa pilosité : Callimaque, *Hymne à Artémis*, 75-79.

<sup>470.</sup> Xénophon, Le Banquet, IV, 57, 4-5.

<sup>471.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, VII, 14, 1.

[...] κάρψω μὲν χρόα καλὸν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσι, ξανθὰς δ' ἐκ κεφαλῆς ὀλέσω τρίχας, ἀμφὶ δὲ λαῖφος ἔσσω, [...]

« [...] je flétrirai donc cette belle peau sur tes membres recourbés, puis je ferai tomber ces cheveux blonds de ta tête, et te vêtirai de haillons, [...] »  $^{472}$ 

Le caractère ambigu du retour d'Ulysse et des éléments qui conduisent à sa reconnaissance par les siens a donné lieu à de nombreuses études portant sur la cohérence de l'ensemble  $^{473}$ . Les modalités de la scène de la métamorphose s'avèrent ainsi déroutantes. En effet, alors qu'Athéna doit faire en sorte que le héros ne soit pas identifiable par ses proches, elle s'applique à modifier des éléments qui, en eux-mêmes, ne semblent pas vraiment caractéristiques du personnage : peau, cheveux et vêtements ; seuls ses yeux, que la déesse « éraille » (χνυζόω), pourraient trahir véritablement son identité car un regard est singulier.

Les éléments physiques qui subissent ici les transformations les plus conséquentes, placés en tête des propos de la déesse, à savoir la « belle peau » d'Ulysse ( $\chi\rho\delta\alpha$   $\chi\alpha\lambda\delta\nu$ ) et sa blonde chevelure ( $\xi\alpha\nu\vartheta\dot{\alpha}\zeta$  ...  $\tau\rho(\chi\alpha\zeta)$ , sont associés à des verbes qui évoquent leur dégénérescence et leur destruction ( $\chi\dot{\alpha}\rho\psi\omega/\dot{\delta}\lambda\dot{\epsilon}\sigma\omega$ ): or, dans le monde homérique, le corps, en particulier sa beauté et sa force, tient une part active dans le processus d'héroïsation  $^{474}$ , de sorte que le vieillissement induit par la métamorphose semble faire du corps d'Ulysse une sorte de *négation* du corps héroïque ; le vieillissement tend à faire disparaître en lui toute trace de son statut, partant de son identité.

Le substantif apparaît également quand Ulysse, ainsi vieilli, se retrouve en présence des prétendants; l'un d'entre eux, Eurymaque, ignorant l'identité réelle du vieillard, s'adresse à lui en ces termes :

οὐκ ἀθεεὶ ὅδ' ἀνὴρ Ὀδυσήιον ἐς δόμον ἵκει· ἔμπης μοι δοκέει δαΐδων σέλας ἔμμεναι αὐτοῦ κὰ(κ) κεφαλῆς, ἐπεὶ οὔ οἱ ἔνι τρίχες οὐδ' ἠβαιαί.

<sup>472.</sup> Homère, Odyssée, XIII, 398-400. Reprise du passage en XIII, 430-432 : κάρψε μέν οἱ χρόα καλὸν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσι,/ξανθὰς δ' ἐκ κεφαλῆς ὅλεσε τρίχας, ἀμφὶ δὲ δέρμα/πάντεσσιν μελέεσσι παλαιοῦ θῆκε γέροντος ..., « (Athéna) flétrit sa jolie peau sur ses membres pliants, puis elle fait tomber ses cheveux blonds de sa tête, et il avait sur tous les membres la peau d'un très vieil homme ...»

<sup>473.</sup> Pour un bilan des problèmes posés par ces épisodes, nous renvoyons à Sylvie Galhac, « Ulysse aux mille métamorphoses? » , dans F. Prost et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 15-30, et plus précisément p. 16-17.

<sup>474.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques », art. cit., p. 29 et 42.

<sup>474.</sup> Homère, *Odyssée*, XVIII, 353-355.

« ce n'est pas sans l'intervention des dieux que cet homme vient dans la maison d'Ulysse ; mais il me semble qu'un éclat de torche provient de sa tête, car il n'y a, dessus, pas de cheveux, pas même en petit nombre! »  $^{475}$ 

Tout comme dans le cas de Thersite, la calvitie est ici synonyme de dévalorisation puisqu'elle est source de moquerie, l'ironie d'Eurymaque transparaissant particulièrement à travers l'expression où  $[\dots]$  tréces où  $\delta$ ' è  $\delta$  aux  $\delta$  : plus un cheveu donc, ni même un poil à l'horizon, dans la mesure où le nom  $\delta$  peut désigner les deux. À la place, un crâne désert, lisse et luisant. Les propos d'Eurymaque présentent à n'en pas douter un caractère humiliant car, en insistant de façon moqueuse sur cette chevelure manquante, le personnage souligne l'importance de la perte et sa valeur pour l'homme : une dégradation de l'apparence physique.

Après les épopées homériques, θρίξ ne renvoie plus à la calvitie qu'en quatre occasions. Dans un fragment d'Eschyle, c'est l'adjectif τριχορρυές, un hapax, qui exprime la chute des cheveux <sup>476</sup>. Le suffixe -ρρυες est issu du terme ῥέω, qui signifie « couler, s'écouler » , parfois « glisser, tomber » <sup>477</sup>, figurant dans la scène de métamorphose des compagnons d'Ulysse étudiée précédemment <sup>478</sup>. Tout comme la tournure τρίχες ἔρρεον exprime la chute des soies des hommes d'Ulysse transformés en porcs, tout comme le verbe τριχορρυέω (τριχορρυεῖτον), employé par Aristophane dans *La Paix* <sup>479</sup>, évoque la perte des crins formant une aigrette (λόφος), le composé τριχορρυές désigne littéralement la perte, la chute des cheveux <sup>480</sup>.

Le substantif apparaît également dans deux fables - « Diogène et le chauve » (Διογένης καὶ φαλακρός) et « Le cavalier chauve » (Φαλακρὸς ἱππεύς) - ainsi que dans un proverbe du corpus ésopique; dans les trois textes figure l'adjectif φαλακρός qui désigne un crâne dépourvu de cheveux sur sa partie haute essentiellement <sup>481</sup>. La première fable, sans morale explicite, oppose le cynique Diogène et un chauve qui l'insulte; dans sa réponse, Diogène ironise :

<sup>475.</sup> Homère, Odyssée, XVIII, 353-355.

<sup>476.</sup> Eschyle, Fragmenta, 275, 3-4 Radt: ἐκ τοῦδ' ἄκανθα ποντίου βοσκήματος/σήψει παλαιὸν δέρμα καὶ τριχορρυές, « un piquant de cet animal marin gâte ta peau âgée qui perd ses cheveux » .

<sup>477.</sup> DELG, s. v. ῥέω.

<sup>478.</sup> Voir supra, p. 94-98.

<sup>479.</sup> Aristophane, La paix, 1222 : τριχορρυεῖτον, οὐδέν ἐστον τὼ λόφω. L'observation montre que les poils situés sur d'autres régions du corps telles que le visage, les aisselles, la poitrine et le pubis peuvent aussi subir des changements, mais ils sont souvent moins prononcés que pour la chevelure et leur nature diffère : si les cheveux voient leur couleur se modifier, leur matière s'affiner, leur nombre diminuer, à l'inverse, les sourcils deviennent très épais et très raides, tandis que des poils peuvent apparaître ou se multiplier dans des zones plus inhabituelles comme les oreilles ou le nez pour les hommes, le torse, le ventre et le visage pour les femmes.

<sup>480.</sup> LSJ, s. v. τριχορρυής: « shedding the hair ».

<sup>481.</sup> Si Pierre Chantraine traduit le terme simplement par « chauve » (DELG, s. υ. φαλαχρός), le LSJ précise « chauve sur le haut de la tête » , « baldheaded, bald on the crown » (LSJ, s. υ. φαλαχρόομαι).

Έγω μὲν οὐ λοιδορῶ· μὴ γένοιτο· ἐπαινῶ δὲ τὰς τρίχας ὅτι κρανίου ἀπηλλάγησαν.

« Moi, je n'insulterai pas ; puisse cela ne pas arriver ; au contraire, je loue ces cheveux puisqu'ils se sont éloignés d'un méchant crâne. »  $^{482}$ 

La seconde relate, quant à elle, la mésaventure d'un cavalier chauve cachant sa « misère » sous une perruque qu'un vent malencontreux et badin fait envoler; face aux rires que provoque sa déconvenue, le cavalier répond :

Τὰς οὐχ ἐμὰς τρίχας τί ξένον φεύγειν με, αῗ καὶ τὸν ἔχοντα ταύτας, μεθ' οὖ καὶ ἐγεννήθησαν, κατέλιπον ;

« En quoi est-il étrange que des cheveux qui ne sont pas les miens me fuient, eux qui ont abandonné même celui qui les possédait, qui étaient nés avec lui ? » <sup>483</sup>

Les deux passages offrent un tableau amusant de la calvitie. Humour du philosophe d'une part à travers l'image de la *fuite* des cheveux : Diogène loue de manière ironique le « départ » (ἀπηλλάγησαν) des cheveux de ce méchant crâne, personnifiant ainsi les cheveux qui semblent doués d'une volonté propre ; alors que Diogène affirme ne pas vouloir répondre à l'insulte par une insulte, sa réplique sonne comme telle puisqu'il s'amuse de leur absence qu'il justifie en s'en prenant au tempérament de son adversaire et en suggérant que même les cheveux, pourtant "très liés" à leur propriétaire, ont fui sa mauvaise humeur! Autodérision du cavalier d'autre part, dans une fable destinée à illustrer une vérité générale sur la condition humaine : cette fable associe également cheveux et thème de l'abandon (κατέλιπον); leur fuite (φεύγειν) ne procède plus du caractère de leur propriétaire mais de l'ordre naturel, le crâne lisse du chauve faisant alors écho à la tête parfois nue du nouveau-né <sup>484</sup>. Même ton ironique dans un proverbe ésopique, puisque son auteur s'amuse de la calvitie sous la forme de l'interrogation, plutôt provocatrice, « Chauve, comment as-tu perdu ta chevelure? » (Φαλακρέ, πῶς κατὰ τρίγα ἐμαδίσθης : <sup>485</sup>) : voilà une question dont le grison, victime de ses deux maîtresses,

<sup>482.</sup> Esope, Fables, 97, 1-3 Chambry.

<sup>483.</sup> Esope, Fables, 343, 4-6 Chambry.

<sup>484.</sup> Esope, Fables, 343, 7-9: "Οτι μηδείς λυπείσθω ἐπὶ συμφορᾶ ἐπελθούση: δ γὰρ γεννηθείς οὐκ ἔσχεν ἐκ φύσεως, τοῦτο οὐδὲ παραμένει: γυμνοὶ γὰρ ἤλθομεν, γυμνοὶ καὶ ἀπελευσόμεθα, « Que personne ne s'afflige des accidents qui surviennent: ce qu'on n'a pas de nature à sa naissance, cela ne peut rester: en effet, nus nous sommes venus, nus également nous partirons » .

<sup>485.</sup> B. E. Perry, Aesopica, 1, Urbana, University of Illinois Press, 1952, p. 169.

aurait sans doute apprécié la saveur! La calvitie prête ainsi à rire et nous aurons à cerner les représentations qui sous-tendent les moqueries, souvent ironiques, qu'elle suscite.

Canitie et calvitie donnent donc à voir les changements qui peuvent toucher le corps et les effets du temps sur lui : si toutes deux sont synonymes de dégradation physique et concernent essentiellement des figures masculines, il faut cependant noter une nuance dans les connotations qui leur sont respectivement attachées. L'exemple de Priam, vieillard aux blancs cheveux qui souffre à l'idée de la mort de son fils, celui de la vieille femme priant pour la fin se hâte chez Bacchylide, ainsi que la perte de vigueur associée à la canitie chez Aristophane, montrent que cette dernière recèle quelque chose de pathétique, et qu'elle peut également inspirer respect et crainte. Seul le récit ésopique la montre en fait ridiculisée : l'âge avancé qu'elle signale n'est pas, dans ce cas, synonyme de sagesse dans la mesure où le grison ne sait pas, malgré la maturité, éviter une situation inconfortable. À l'inverse, la calvitie, souvent indépendante de toute évocation de l'âge, s'avère souvent source de moquerie, d'ironie et véhicule l'idée d'une dévalorisation, voire d'une humiliation.

#### 3. Nisos et la force vitale anéantie

En une occasion, le substantif θρίξ donne à voir directement l'étape ultime de l'existence humaine : la mort. Dans *Les Choéphores* d'Eschyle en effet, à l'annonce des desseins d'Oreste, décidé à mettre à mort les meurtriers de son père, Égisthe et Clytemnestre, le chœur retrace sous forme de sombre constat les actions sanglantes de certaines figures parmi lesquelles Skylla. Cet épisode légendaire, qui illustre pour Eschyle les « fléaux d'effroi » (δεινὰ δειμάτων) et « l'arrogance sans bornes » caractérisant l'homme (ὑπέρτολμον ἀνδρὸς φρόνημα) <sup>486</sup>, évoque la manière dont Skylla, par amour pour Minos, conduit son père Nisos à la mort :

φοινίαν Σκύλλαν, ἄτ' ἐχθρῶν ὑπαὶ φῶτ' ἀπώλεσεν φίλον Κρητικοῖς χρυσεοδμήτοισιν ὅρ μοις πιθήσασα, δώροισι Μίνω, Νῖσον ἀθανάτας τριχὸς νοσφίσασ' ἀπροβούλως πνέονθ' ά κυνόφρων ὕπνφ·

486. Eschyle, Les Choéphores, 586 et 594-595.

« la sanglante Skylla, qui, sous l'influence d'ennemis, fit périr son père, séduite par des colliers d'or Crétois, présents de Minos, ayant dépouillé Nisos de son *cheveu immortel*, lui qui, sans défiance, respirait bruyamment dans son sommeil, l'impudente chienne. » <sup>487</sup>

S'il est vrai qu'après Eschyle, les « versions grecques ou latines du mythe dotent Nisos d'un cheveu "rouge" ou "pourpre" » , à l'exception de certains scoliastes  $^{488}$ , le plus ancien récit conservé, celui des *Choéphores*, lui attribue pour sa part un élément capillaire « immortel » sans autre forme de précisions. Traductions et dictionnaires de mythologie considèrent que Nisos serait en fait privé d'*un cheveu unique* possédant une valeur magique puisque sa disparition entraîne la perte du roi : pourtant, rien dans le récit d'Eschyle, en dehors de l'usage de  $\vartheta \rho i \xi$  au singulier ( $\tau \rho i \chi \delta \varsigma$ ), ne permet de traduire par « un seul cheveu » . L'analyse des textes suggère au contraire que le terme, employé au singulier, peut tout aussi bien posséder une signification collective et désigner l'ensemble des poils ou des cheveux : ainsi, chez le même dramaturge, l'expression  $\tau \rho i \chi \delta \varsigma \pi \lambda \delta \varkappa \alpha \mu o \varsigma$  désigne une tresse ou une boucle de *cheveux*. De plus, comme nous l'avons souligné en introduction  $^{490}$ , les occurrences où le mot désigne « un seul cheveu » , assez rares, se rencontrent surtout dans des tournures imagées, théâtrales ou proverbiales.

Comment expliquer dès lors la traduction retenue dans le cas de Nisos? D'autres auteurs, tous postérieurs à Eschyle, ont rapporté ce mythe de manière détaillée. Bien qu'ils débordent le cadre chronologique fixé pour cette recherche, la façon dont ils relatent l'histoire de Nisos peut fournir un éclairage utile. La légende de Nisos figure dans *La Bibliothèque* <sup>491</sup> (I-II<sup>e</sup> siècle de notre ère), texte d'un mythographe inconnu, longtemps identifié à Apollodore d'Athènes, mais aussi chez Pausanias (II<sup>e</sup> siècle de notre ère) <sup>492</sup>, ainsi que dans *Les Dionysiaques* du poète Nonnos de Panopolis (V<sup>e</sup> siècle de notre ère) <sup>493</sup>. Si la trame du récit est

<sup>487.</sup> Eschyle, *Les Choéphores*, 614, 615-616 et 619-621. Nous avons conservé temporairement en italique la traduction adoptée par Paul Mazon dans l'édition de la CUF.

<sup>488.</sup> D. Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 314.

<sup>489.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 563-566. Cette occurrence sera précisée ultérieurement : voir infra, p. 127.

<sup>490.</sup> Voir supra, p. 73.

<sup>491.</sup> Apollodore, La Bibliothèque, 15, 8 : Έχοντι γὰρ αὐτῷ πορφυρέαν ἐν μέση τῆ κεφαλῆ τρίχα ταύτης ἀφαιρεθείσης ῆν χρησμὸς τελευτῆσαι· ἡ δὲ θυγάτηρ αὐτοῦ Σκύλλα ἐρασθεῖσα Μίνωος ἐξεῖλε τὴν τρίχα, « Il (Nisos) avait au milieu de la tête un cheveu de couleur pourpre, et un oracle annonçait que, lorsqu'il lui serait ôté, il mourrait. Sa fille Scylla, étant tombée amoureuse de Minos, lui enleva le cheveu » .

<sup>492.</sup> Pausanias, Description de la Grèce, I, 19, 4 : Ές τοῦτον τὸν Νἴσον [...], τρίχας ἐν τῆ κεφαλῆ οἱ πορφυρᾶς εἶναι, χρῆναι δὲ αὐτὸν ἐπὶ ταύταις ἀποκαρείσαις τελευτᾶν. [...] τοῦ Νίσου λέγεται θυγατέρα ἐρασθῆναι Μίνω, καὶ ὡς ἀπέκειρε τὰς τρίχας τοῦ πατρός, «[...] ce Nisos avait sur la tête des cheveux de couleur pourpre, et un oracle annonçait qu'il mourrait aussitôt que ceux-ci seraient coupés. [...] on dit que la fille de Nisos s'éprit de Minos, et qu'elle coupa les cheveux de son père » .

<sup>493.</sup> Nonnos de Panopolis, Les Dionysiaques, XXV, 161-164: Σκύλλα γὰρ ὑπνώοντος ἀκερσικόμοιο τοκῆος / ἥλικα πορφυρέης ἀπεκείρατο βότρυν ἐθείρης, / καὶ πτόλιν ἔπραθε πᾶσαν ἕνα τμητῆρι σιδήρω / βόστρυχον ἀμήσασα [...]., « Skylla, pendant le sommeil de son père à l'intacte chevelure, coupa la boucle de sa chevelure pourpre qu'il avait

globalement conservée, puisque chaque texte rapporte de manière plus ou moins précise la trahison de Skylla, l'atteinte à la chevelure de Nisos ainsi que la perte du roi, les passages qui concernent la nature de l'élément capillaire et le geste qui lui porte atteinte varient d'un auteur à l'autre. Pour évoquer la chevelure de Nisos, Apollodore recourt, tout comme Eschyle, au singulier : πορφυρέαν ἐν μέση τῆ χεφαλῆ τρίχα, ce que l'on restitue le plus souvent par « un cheveu de couleur pourpre au milieu de la tête » . Pausanias, qui emploie une tournure analogue, préfère pourtant le pluriel lorsqu'il indique que le roi possède « sur la tête des cheveux de couleur pourpre » , τρίχας ἐν τῆ χεφαλῆ πορφυρᾶς. Enfin, le récit que fait Nonnos de cet épisode renouvelle profondément les usages; bien que la mention de la teinte demeure, le substantif θρίξ disparaît au profit de la triade βότρυς/βόστρυχος/ἐθείρη, les deux premiers termes désignant une boucle et le dernier la chevelure dans sa globalité <sup>494</sup> : chez Nonnos, Skylla coupe donc « une boucle de sa chevelure de couleur pourpre » , πορφυρέης βότρυν ἐθείρης, et moissonne (ἀμήσασα) « une seule boucle d'un fer tranchant » , ἕνα τμητῆρι σιδήρω βόστρυχον.

Le rapprochement entre les textes d'Eschyle, d'Apollodore et de Pausanias laisse entendre que la traduction retenue pour les formes τριχός/τρίχα, à savoir « un cheveu » , est guidée par la volonté de les distinguer du pluriel τρίχας qui désigne sans ambiguïté « des cheveux » . Pour autant, lorsque l'on tient compte de la valeur parfois collective du substantif θρίξ dans ses emplois au singulier, rien dans les textes grecs ne paraît justifier une telle traduction : Pausanias adopte le pluriel et le seul auteur à employer l'adjectif εἴς, pour souligner le caractère unique de l'élément capillaire, l'applique non à θρίξ mais à βόστρυχος, une boucle. En l'absence de précision significative, nous proposons donc de traduire l'expression ἀθανάτας τριχὸς d'Eschyle par « chevelure immortelle » .

Outre l'ambiguïté qui entoure la forme τριχός, d'autres points posent question. Tout d'abord, Eschyle est le seul à faire mention de l'immortalité de l'élément capillaire et à ne pas parler de sa couleur pourpre, évoquée pourtant par Apollodore, Pausanias et Nonnos : tout se passe en fait comme si l'une avait été remplacée par l'autre. Si l'immortalité attribuée à Nisos semble l'inscrire dans une relation de proximité particulière avec le divin, est-il possible que dans l'imaginaire grec la teinte pourpre possède la même charge symbolique, et signifie à la fois son caractère magique et immortel?

de naissance et elle saccagea ainsi une ville entière pour avoir moissonné d'un fer tranchant une seule boucle  $[\ldots]$  » .

<sup>494.</sup> Pour l'étude complète de ces mots, voir *infra*, chapitres 4 et 5.

Dans la langue grecque, les adjectifs chromatiques, qui posent régulièrement des difficultés d'interprétation, possèdent le plus souvent une « valeur subjective », les connotations mais aussi les « résonances affectives et symboliques » qui les caractérisent se révélant particulièrement riches <sup>495</sup>. Ce constat concerne pleinement le qualificatif πορφύρεος : marqué par une « ambiguïté sémantique » dont jouent les auteurs, le terme oscille entre allusion au bouillonnement exprimé par le verbe πορφυρ $\tilde{\omega}^{496}$ , auquel l'adjectif est souvent rattaché, et référence à la teinte pourpre <sup>497</sup>. Si les touches de couleur pourpre émaillent l'univers des Immortels, elles n'entretiennent cependant pas de liens privilégiés avec le « divin » : avant d'être la couleur des divinités, la pourpre est « lumière de l'amour » (φῶς ἔρωτος) 498, comme en témoignent l'image d'Aphrodite πορφυρ $\tilde{\eta}$  (« de pourpre » ) <sup>499</sup>, le ballon pourpre d'Éros (σφαίρ $\eta$  πορφυρ $\eta$ ) <sup>500</sup> ou les joues empourprées des amoureux <sup>501</sup>. Mais le qualificatif πορφύρεος présente de multiples facettes. Ainsi, lorsque Nonnos, Apollodore ou Pausanias y recourent, ils mobilisent sans doute d'une part la propension du mot à renvoyer, dès les poèmes homériques, à la sphère aristocratique, partant au prestige, au pouvoir, à la puissance, et d'autre part ses affinités, sensibles dans l'univers iliadique, avec « le trépas et le sang » , eux-mêmes qualifiés parfois de « pourpres » 502. Empreint d'une ambivalence certaine, le terme présente assurément cette double dimension dans le cas de Nisos.

Il semble ainsi que, dans l'imaginaire grec, l'évocation isolée de la « chevelure immortelle » de Nisos ne trouve pas d'équivalence dans l'image récurrente de sa chevelure pourpre : la référence à cette teinte ne connote pas de manière particulière le divin ou l'immortalité. Comment comprendre alors la disparition du qualificatif ἀθάνατος employé par Eschyle au profit de l'adjectif πορφύρεος chez Apollodore, Nonnos et Pausanias ? Deux pistes se dessinent. L'évocation de la couleur pourpre, beaucoup plus tardive, répond peut-être à la volonté de singulariser davantage le roi Nisos : il est en effet l'une des rares figures de la littérature grecque à arborer une telle apparence capillaire <sup>503</sup>. En vertu des connotations attachées au terme πορ-

<sup>495.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 80-81.

<sup>496.</sup> Chez Homère, le mot signifie en effet « bouillonner, se soulever en bouillonnant. »

<sup>497.</sup> Sur l'évolution sémantique du mot, voir *LSJ*, s. v. πορφύρω et A. Grand-Clément, op. cit., p. 67 et 116-117. L'auteur souligne d'ailleurs que référence à la couleur et image du bouillonnement sont étroitement liées : dans l'imaginaire grec, « le mouvement suscite souvent une impression chromatique » . Sur le lien entre agitation, chromatisme et pilosité, voir supra, p. 48.

<sup>498.</sup> Phrynicos, Fragments, fr. t, 13-25, 1 Snell : λάμπει δ' ἐπὶ πορφυρέαις παρησι φῶς ἔρωτος.

<sup>499.</sup> Anacréon, Fragments, 12, 3 Page.

<sup>500.</sup> Anacréon, Fragments, 13, 1 Page

<sup>501.</sup> Phrynicos, Fragments, fr. t, 13-25, 1 Snell.

<sup>502.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 117-118 et 217-218.

<sup>503.</sup> Les autres exemples de chevelure purpurine, tardifs, concernent des déesses : Himerios (IVe siècle de notre

φύρεος, partagées entre prestige aristocratique et mort, le mot symbolise assurément à la fois la dimension royale du personnage et le sort funeste qui le guette.

L'ambiguïté de l'expression ἀθανάτας τριχός, ambiguïté que les auteurs postérieurs ont pu vouloir lever, peut expliquer elle aussi le choix de Pausanias ou de Nonnos : désigne-telle en effet une chevelure vecteur d'immortalité ou immortelle en elle-même? Dans le récit du mythe de Nisos, Eschyle évoque en premier lieu la « sanglante » (φοινίαν) Skylla qui fait périr son père (ἀπώλεσεν), avant d'en venir à l'emprise que les ennemis du roi exerce sur sa fille, elle qui s'est laissée séduire par des bijoux d'or offerts par Minos (χρυσεοδμήτοισιν ὅρμοις πιθήσασα, δώροισι Μίνω $^{504}$ ); alors seulement le dramaturge relate la trahison de Skylla qui dépouille son père de sa chevelure immortelle, tandis qu'il est endormi. Les vers d'Eschyle ne suggèrent en aucune manière un lien direct entre la mort du roi, évoquée au début du passage, et la perte de la chevelure qui intervient trois vers plus loin, pas plus qu'ils ne laissent entendre que la chevelure intacte du roi constitue une source d'immortalité. Apollodore et Pausanias suggèrent, quant à eux, que le roi est destiné à mourir lorsque Skylla ôte ou coupe son ou ses cheveu(x) de couleur pourpre, tandis que, d'après Nonnos, la coupe d'une boucle pourpre conduit à la destruction de la cité. Les verbes utilisés pour évoquer le geste de Skylla s'avèrent eux aussi variables et parfois ambigus : Eschyle recourt au verbe νοσφίζω (νοσφίσασ') qui signifie « éloigner, priver de » 505, « séparer ; dépouiller » , Apollodore emploie deux composés d'αἰρέω, ἀφαιρέω/ἐξαιρέω, que l'on restitue respectivement par « enlever, ôter/extraire, retrancher », tandis que Pausanias et Nonnos optent pour la coupe ou la tonte avec le verbe ἀποχείρω<sup>506</sup>.

Du côté des interprétations modernes, mêmes incertitudes ou imprécisions. Pour Paul Mazon par exemple, Nisos meurt *le jour où* son cheveu lui est enlevé : quand Skylla l'arrache, elle perd et son père et son pays <sup>507</sup>. Si D. Lavergne estime que, d'après la version la plus ancienne de sa légende, celle d'Eschyle, le cheveu de Nisos « lui confère l'immortalité » , la « condition *sine qua non* » de la vie éternelle du roi résidant selon lui dans l'interdiction de le couper <sup>508</sup>, il n'approfondit pas la version eschyléenne du mythe : la citant simplement en note, son analyse ne retient que la couleur purpurine des cheveux de Nisos mentionnée dans

ère), Orationes, I, 19; sur ce point, voir D. Lavergne, op. cit., p. 315.

<sup>504.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 617-618.

<sup>505.</sup> DELG, s. v. νόσφι.

<sup>506.</sup> DELG, s. v. κείρω.

<sup>507.</sup> Voir dans l'édition de la CUF, p. 103, note 3.

<sup>508.</sup> D. Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 314-315.

d'autres versions <sup>509</sup>. De même, Christiane Noireau n'évoque que le cheveu de pourpre de Nisos, auquel est attachée avant tout selon elle « la conservation de son royaume » : lorsque Skylla le coupe, la cité tombe aux mains de l'ennemi, Skylla se trouvant alors « accusée de parricide » <sup>510</sup>. Même si elle s'avère imprécise, la traduction proposée par le *LSJ* pour l'adjectif ἀθάνατος dans son application à Nisos, à savoir « on which life depended » (« dont la vie dépendait » ), gomme elle aussi l'idée d'immortalité et croise chacune des interprétations précédentes : la vie du roi peut dépendre directement, intimement de la conservation de sa chevelure, longue et intacte, ou de la pérennité de sa royauté symbolisée par ses cheveux pourpres <sup>511</sup>.

En définitive, si les variantes du mythe sont nombreuses, aucune n'établit de lien de cause à effet explicite entre la chevelure de Nisos et son éventuelle immortalité; les textes ne disent pas davantage que c'est le geste de coupe ou d'arrachement en lui-même qui provoque directement la mort du roi. L'atteinte à la chevelure de Nisos semble en fait préfigurer sa fin car elle matérialise la trahison de Skylla qui livre Mégare aux mains de l'ennemi, signant par là-même la chute et la fin de son roi. Dans la mesure où les textes grecs ne présentent pas de manière indiscutable la chevelure de Nisos comme un vecteur d'éternité, dans la mesure aussi où Nisos n'entretient pas de liens clairement établis avec le monde divin, seuls à même d'expliquer l'immortalité qui lui est attribuée <sup>512</sup>, comment expliquer l'expression ἀθανάτας τριχός?

Le terme ἀθανάτας, qui signifie littéralement « immortel » mais aussi « éternel, perpétuel, impérissable » <sup>513</sup>, semble en fait refléter certaines conceptions grecques. Appliqué non à Nisos lui-même mais à sa chevelure, le mot peut en exprimer les caractéristiques. Effectivement, poils et cheveux constituent les seules parties du corps <sup>514</sup> à pousser continuellement, ce qui implique de les couper ponctuellement, et à ne pas se dégrader après avoir été sectionnés : si les végétaux une fois coupés fanent et meurent, ce n'est pas le cas pour les cheveux et les

<sup>509.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 313.

<sup>510.</sup> Ch. Noireau, L'esprit des cheveux, op. cit., p. 122.

<sup>511.</sup> LSJ, s. v. ἀθάνατος.

<sup>512.</sup> Il n'existe pas en effet pour Nisos de preuve attestant de manière certaine une origine divine, seul Hygin lui donnant pour père le dieu Arès : sur ce point, voir D. Lavergne, *La chevelure sacrée*, *op. cit.*, p. 315. Nisos est généralement considéré comme fils de Pandion ( $\Pi\alpha\nu\delta(\omega\nu)$ ), roi d'Athènes, à moins de voir dans le nom de son royal père une allusion au terme  $\pi\alpha\nu\delta\tilde{\iota}$ ov, « tout divin » ... En revanche, une relation indirecte apparaît entre Nisos et Poséidon : le roi est en effet le héros éponyme de Nisaia, port de Mégare, où existe un sanctuaire du dieu (Thucydide, *Histoire*, IV, 118, 4). Mais cela suffit-il à doter Nisos de l'immortalité?

<sup>513.</sup> LSJ, s. v. « undying, immortal; everlasting, perpetual » .

<sup>514.</sup> Ajoutons à cela les ongles, avec qui pilosité et chevelure partagent des propriétés biologiques : P. Brulé, *Les sens du poil*, *op. cit.*, p. 20 (note 4) et 27-28.

poils, qui constituent, pour les êtres vivants, « des parts d'eux-mêmes » continuant à « vivre hors d'eux-mêmes » <sup>515</sup>. Le constat de la nature impérissable de la chevelure sous-tend ainsi une remarque du présocratique abdéritain Démocrite (V°-IV° avant notre ère) : selon le philosophe, les cheveux poursuivent leur croissance quelques temps après la mort, de sorte que l'énergie qui les fait pousser, fournie par le cerveau <sup>516</sup>, paraît poursuivre son œuvre indépendamment du reste du corps. La chevelure est ainsi dotée d'une vitalité sans commune mesure, ce qui la rend incorruptible dans la mort. C'est sans doute ce trait qui explique les versions du mythe de Nisos rapportée par Apollodore et Pausanias : diffusant sa vigueur à son propriétaire, la chevelure semble constituer alors la source même de l'existence du roi, de son énergie vitale ainsi que de son pouvoir royal, le port de longs cheveux constituant de longue date « un insigne de royauté et de puissance » <sup>517</sup>. L'hypothèse du caractère si ce n'est immortel du moins performatif et puissant de la chevelure est-elle nécessaire pour comprendre ce type de mythe? C'est ce que l'on a parfois suggéré à propos d'une autre figure, biblique cette fois, Samson, dont la chevelure apparaît « dépositaire » d'une force surhumaine, lui dont le sort est similaire à celui de Nisos.

De fait, le destin de Nisos n'est pas isolé dans la tradition littéraire antique, deux autres personnages traversant en fait des événements identiques. Le premier d'entre eux, Ptérélas, roi mythique des Téléboens qui peuplent les îles de Taphos, appartient à la lignée des descendants de Persée. Arborant un cheveu ou une chevelure d'or, que Poséidon a fait pousser sur sa tête (ἐν τῆ κεφαλῆ χρυσῆν ἐνθεὶς τρίχα), le rendant ainsi immortel (ἀθάνατον)  $^{518}$ , Ptérélas est trahi par sa fille, la bien nommée Comaethô (Κομαιθώ  $^{519}$ ), celle « à la chevelure flamboyante » , plus simplement « la Flamboyante » , elle dont le nom associe la splendeur solaire de feu, allusion à son ascendance divine, et le chatoiement rougeoyant de la flamme, signe d'une sauvagerie destructrice  $^{520}$ . Cette dernière, amoureuse d'Amphitryon contre lequel Ptérélas est en guerre,

<sup>515.</sup> M.-F. Auzépy et J. Cornette (dir.), Histoire du poil, Paris, Belin, 2011, p. 7-8.

<sup>516.</sup> Citation de Démocrite chez Tertullien, *De l'âme*, 51. La mécanique pileuse, telle que développée par le discours biologique grec, lie en effet glandes et pilosité; or le cerveau apparaît, dans l'imaginaire des Grecs, comme la plus grosse des glandes, d'où procède que les cheveux sont donc plus longs que les autres poils : cet aspect des conceptions grecques donne lieu à une réflexion très fournie chez Pierre Brulé, *Les sens du poil*, *op. cit.*, notamment p. 35-45.

<sup>517.</sup> S. Reinach, *Cultes, mythes et religions*, Paris, Leroux, 1908, tome IV, p. 162.

<sup>518.</sup> Pausanias, *Biliothèque*, II, 4, 5. Ptérélas est considéré le plus souvent comme le fils de Taphios et le petit-fils de Poséidon, mais aussi parfois comme le fils de Poséidon en personne. Notons que, comme pour Nisos, le choix du singulier τρίχα ne permet en rien de conclure que Ptérélas est doté d'un seul cheveu d'or.

<sup>519.</sup> Le nom Κομαιθώ renvoie à l'adjectif κόμαιθος qui signifie « qui a les cheveux rouges ou roux » selon Anatole Bailly, le seul à mentionner ce terme ; le mot est composé du substantif κόμη, « chevelure » , et du verbe αΐθω, « allumer, enflammer » .

<sup>520.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 313-314 : la couleur de la flamme, entre blondeur et rousseur, renvoie au monde sauvage et suggère une énergie parfois synonyme de destruction.

arrache la chevelure d'or de son père (τὴν χρυσῆν τρίχα ἐξείλετο), ce qui entraîne la mort du roi et permet à Amphitryon de gagner toutes les îles; Amphitryon tue ensuite Comaethô <sup>521</sup>. Dans le cas de Ptérélas, on le voit, l'immortalité est clairement attestée, mais tardivement, chez Pausanias, de même que l'origine divine de sa chevelure d'or, ce qui n'est pas le cas pour Nisos.

Autre personnage à subir une destinée proche de celle de Nisos et Ptérélas, Samson, l'un des Juges d'Israël <sup>522</sup>. La tradition biblique relate la manière dont Samson est séduit puis trahi par Dalila, sollicitée par ses compatriotes, les Philistins, ennemis d'Israël, afin qu'elle les aide à découvrir la source de la force de Samson. Dalila essaie par trois fois de soutirer son secret à Samson qui, à chaque reprise, lui répond par un mensonge. Lorsque Dalila lui demande pour la quatrième fois de s'ouvrir à elle, Samson finit par lui révéler que sa force réside dans sa chevelure de *nazir*, terme désignant un individu dévoué à Dieu, que l'on traduit généralement par « sauveur et juge » <sup>523</sup>. Samson lui avoue que s'il se voyait rasé, il perdrait toute force, deviendrait faible et pareil aux autres hommes <sup>524</sup>. Après avoir fait couper ses sept tresses par l'une de ses suivantes, Dalila appelle les Philistins qui crèvent les yeux de Samson, privé de sa force et du secours de Dieu.

L'interprétation de ces légendes souligne le plus souvent la proximité entre le divin et la chevelure, associant cette dernière au sacré, mais les choses ne sont en fait pas si évidentes. Si David Lavergne constate le « caractère paradoxal d'un gage d'immortalité » qui s'avère « conditionnel ou incomplet » dans le cas de Nisos, ainsi que l'ambivalence de la notion de *sacré*, il n'envisage pas que la chevelure du roi puisse présenter une autre dimension <sup>525</sup>. Il remarque que le talisman « capillaire » de Nisos ou Ptérélas n'est jamais qualifié de ispóç (« saint, sacré » ), car il n'est en rien le résultat d'un vœu prononcé par l'une ou l'autre figure, et, poursuivant son développement par l'exemple du *naziréat*, conclut que la chevelure de Nisos constitue bien le « pendant mythique des mèches qu'un individu consacre à la divinité de son choix » , soulignant que Samson serait « au *nazir* ordinaire ce que Nisos est au dédicant grec » <sup>526</sup>.

<sup>521.</sup> Pausanias, Biliothèque, II, 4, 7.

<sup>522.</sup> Bible, Livre des Juges, 16, 4-21.

<sup>523.</sup> Bible, Livre des Juges, 16, 15. Sur le caractère discutable de la traduction par «juge», voir Ch. Lemardelé, «Samson le nazir : un mythe du jeune guerrier», Revue de l'histoire des religions, 222, 3/2005, p. 259-286, en part. p. 259. La racine \*NZR du terme nazir signifie « séparer, mettre à part » : M. Halpern, « La Bible et le poil » , dans M.-F. Auzépy et J. Cornette (dir.), Histoire du poil, Paris, Belin, 2011, p. 34.

<sup>524.</sup> *Bible, Livre des Juges*, 16, 13 et 15.

<sup>525.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 315.

<sup>526.</sup> Ibid., p. 315 et 318. Sur la question du naziréat, voir plus globalement p. 316-320. C'est également l'interpré-

C'est néanmoins sous un angle différent que d'autres recherches abordent le personnage de Samson, personnage qui, en regard de Nisos ou Ptérélas, s'avère très étudié. Se fondant sur les contradictions d'ordre et de lexique qui émaillent les récits bibliques consacrés aux interdits touchant le *nazir*, et prenant acte de l'absence de mention non seulement de la sacralité du *nazir* dans le *Livre des Juges*, mais aussi de vœu effectif de la part de Samson, Christophe Lemardelé estime ainsi que le motif du *nazir* évoqué dans ce récit ne correspond pas à celui décrit par d'autres documents, notamment le livre des Nombres, comme s'il s'agissait des deux institutions distinctes du *naziréat*, celle incarnée par Samson paraissant la plus ancienne <sup>527</sup>. Les références au *nazir* relevées dans certains des textes hébraïques de la Bible ne recèlent d'ailleurs aucune allusion à un rituel votif mais font état, en revanche, d'un rite pratiqué par des jeunes hommes <sup>528</sup>.

Il semble en fait que le terme *nazir* désigne originellement un « jeune guerrier d'exception, s'abstenant de vin et gardant la chevelure longue » , animé par la présence de l'esprit divin en lui, qui le conduit à accomplir des exploits, une présence « comparable à celle du *menos* » des guerriers de l'*Iliade* <sup>529</sup>. La chevelure longue apparaît régulièrement en contexte guerrier soit pour certaines tribus d'Israël soit pour leurs voisins ; le chant de Deborah, l'un des plus anciens poèmes bibliques, évoque ainsi l'« échevellement des cheveux des guerriers » <sup>530</sup>. Sur ce point, Samson rejoint le fils du roi David, Absalon, qui, s'il n'est jamais désigné par le terme *nazir*, apparaît par contre comme un guerrier arborant une longue chevelure. Pour Samson comme pour Absalon, la longue chevelure constitue alors une « marque d'appartenance à cette catégorie sociale » et sans doute également un signe de masculinité.

Samson apparaît donc comme une figure guerrière, mais aussi par certains aspects héroïque. Sa naissance est tout à fait miraculeuse puisqu'un ange annonce à sa mère qu'elle enfantera alors qu'elle est stérile, et certains éléments le rapprochent du héros traditionnel, entre exploits dignes de géants, jeunesse, force furieuse, caractère impulsif, intempérant, rusé,

tation retenue par Pierre Brulé, qui rapproche *naziréat* et pratiques grecques, dans *Les sens du poil, op. cit.*, p. 361 : « Un fait de structure commun avec l'usage grec saute aux yeux : la trilogie opératique : vœu > attente (avec retrait des usages du monde) dans un état de consécration au divin > offrande » .

<sup>527.</sup> Ch. Lemardelé, « Samson le *nazir* » , *art. cit.*, p. 280. De la même manière, les recherches ont pu identifier deux formes d'éphébie dans la Grèce ancienne : voir *supra*, p. 78. En 2011, Maguy Halpern souligne également l'existence de deux catégories de *nazir* : l'une « *nazir* à vie, désigné par Dieu » , l'autre *nazir* « pour une période limitée, voulue par celui qui en fait le vœu » (M. Halpern, *art. cit.*, p. 35).

<sup>528.</sup> Ch. Lemardelé, « Être *nazir* : du guerrier yahwiste au vœu cultuel du judaïsme ancien. Origine et transformation d'un rite de cheveux » , *Revue de l'histoire des religions*, 3, 2007, p. 275-288, en part. p. 278 et 280.

<sup>529.</sup> *Ibid.*, p. 282. Dans le cas de Samson, seule l'interdiction de couper la chevelure figure effectivement dans les sources bibliques et c'est à sa mère qu'est adressé l'interdit de consommer du vin, entre autres choses : M. Halpern, *art. cit.*, p. 35.

<sup>530.</sup> M. Halpern, art. cit., p. 40. Pour le chant de Deborah, voir Livre des Juges, 5.

mais aussi en marge et empreint de faiblesses, ce qui n'est pas sans rappeler un Héraclès ou un Achille <sup>531</sup>. Figure de jeune guerrier, Samson combat notamment dans la bataille de Lehi, où se dessine le thème de l'« homme seul contre une armée » , fréquent dans les textes bibliques hébraïques <sup>532</sup>. La pratique du vœu de *nazir*, qui s'avère étrangère à l'histoire de Samson, ne semble donc pas nécessaire pour appréhender la figure d'un guerrier aux cheveux longs. Un rapport semble néanmoins exister entre *nazir* et combattant, qui associe jeune guerrier/*nazir*/cheveux longs/force, le symbole de « la force sauvage » du guerrier se trouvant entièrement « contenu dans cette chevelure » <sup>533</sup>. La *dunamis* que recèle la chevelure de Samson peut en fait découler aussi bien du lien avec le divin <sup>534</sup> que du bouillonnement sauvage inhérent au tempérament du jeune guerrier.

En quoi l'analyse du mythe de Samson permet-elle d'éclairer le cas de Nisos? Elle suggère qu'il est possible d'expliquer le sort de la chevelure de Nisos et de ce dernier sans recourir au divin ou à la sacralité, aspect que seul le mythe de Ptérélas atteste dans un récit tardif, celui de Pausanias. La légende de Nisos comme celle de Ptérélas a pour cadre un contexte qui n'est pas anodin : la perte de leur chevelure intervient au moment même où un ennemi menace, qui cherche à s'emparer de leur cité. Le contexte est donc guerrier. Privés d'un attribut qui construit et dit la masculinité, ainsi que de la *dunamis* que recèle leur chevelure, une *dunamis* qui fait sans doute écho à ce qu'ils ont été, de jeunes guerriers pleins d'ardeur, une *dunamis* qui assure leur puissance vitale et leur pouvoir royal, ils ne peuvent que connaître une fin tragique et leur royaume avec eux.

Dans un tel cadre, le rapport que ces récits entretiennent avec le féminin mérite que l'on s'y arrête un instant. Pour ces mâles d'exception que sont Nisos et Ptérélas, la trahison revêt les traits d'une femme aimée, une trahison filiale puisque Skylla et Comaethô préfèrent l'ennemi au père, faisant montre par là-même d'une absolue déloyauté. Ce qui frappe, c'est non seulement le lien singulier qui se tisse entre figures masculines et féminines, mais aussi le sort réservé à ces dernières : pour chacune, au bout du chemin, la mort. Skylla, après avoir

<sup>531.</sup> Ch. Lemardelé, « Samson le *nazir* » , *art. cit.*, p. 266-269, 271 et 273. L'hypothèse de l'origine grecque de Samson a d'ailleurs été émise : Ch. Lemardelé, « Samson : force et faiblesses du héros antique » [En ligne], Paris, Laboratoire des mondes sémitiques, 2011, p. 1-11, en part. p. 3-4 et p. 8-11; Ch. Lemardelé, « Samson le *nazir* » , *art. cit.*, p. 260 et 264. Sur le parallèle entre Samson et Héraclès, voir également O. Margalith, « More Samson Legends » , *Vetus Testamentum*, 36, 1986, p. 397-405 et « The Legend of Samson/Heracles » , *Vetus Testamentum*, 37, 1987, p. 63-70.

<sup>532.</sup> Ch. Lemardelé, «Samson le nazir », art. cit., p. 274-275.

<sup>533.</sup> *Ibid.*, p. 280 et 283-284. L'auteur souligne que l'exemple de Samson semble fournir une piste concernant la nature du *naziréat* : « simple rite de passage des jeunes hommes ou "consécration" guerrière de quelques-uns ? Samson semble nous indiquer qu'il s'agit de la seconde possibilité » (p. 285).

<sup>534.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 362.

provoqué la mort de son père en livrant Mégare aux mains de Minos, dont elle est tombée amoureuse, est finalement repoussée par ce dernier qui, selon la version d'Ovide, est horrifié par sa trahison <sup>535</sup>; elle meurt noyée soit effrayée par son père transformé en aigle lorsqu'elle tente de suivre les vaisseaux de Minos <sup>536</sup>, soit attachée par les pieds à la proue d'un navire par ce dernier <sup>537</sup>. De même Amphitryon fait-il mettre à mort Comaethô, éprise de lui, une fois le royaume de Ptérélas obtenu <sup>538</sup>. La trahison ne paie pas.

Dans une société où l'image de la femme est rangée du côté du barbare et de tout ce qui perturbe l'ordre, le rôle de Skylla et de Comaethô s'entend : chacune incarne le négatif et l'obscur, ce « mal » féminin que représente tout particulièrement Pandore <sup>539</sup>. Sans doute faut-il remarquer que, dans ces deux mythes, les filles « tuent » leur père symboliquement en les privant d'un attribut capillaire qui fait leur singularité, ce qui conduit à leur mort effective : si l'image du roi, du père, représente généralement « le symbole d'un ordre établi et accepté » , Skylla et Comaethô viennent « porter le trouble » en détruisant l'un et l'autre <sup>540</sup>, la destruction de la chevelure exprimant la fin de ce qui fait l'homme et le roi. La mort des filles parricides semble alors signifier un retour à l'ordre.

Le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  intervient donc fréquemment dans le tableau de la dégradation du corps, une dégradation irréversible. Soumis aux effets destructeurs du temps, l'enveloppe physique se fane, se flétrit : la chevelure, parce qu'accessible au premier regard, constitue alors un signe éclatant du vieillissement. Sa décoloration qui peut toucher hommes et femmes, sa chute, propre au masculin, signalent aux yeux de tous la perte progressive de vigueur et d'énergie inhérente à l'avancée en âge. Le rôle singulier de la chevelure dans le destin de Nisos souligne le rapport étroit qu'elle entretient avec la notion de vigueur : impérissable et incorruptible, dotée d'une vitalité sans commune mesure, ce qu'exprime sans doute la formule  $\mathring{\alpha}\vartheta \alpha v \acute{\alpha} \tau \alpha \zeta \tau \rho i \chi \acute{\alpha} \zeta$ , symbole de virilité, de puissance, mais aussi de royauté, sa disparition devient alors synonyme de perte, de mort.

<sup>535.</sup> Ovide, Les Métamorphoses, VIII, 97sq.

<sup>536.</sup> Ovide, Les Métamorphoses, VIII, 142-150.

<sup>537.</sup> Apollodore, Bibliothèque, III, 15, 8.

<sup>538.</sup> Apollodore, Bibliothèque, II, 4, 7.

<sup>539.</sup> Hésiode, Théogonie, 575.

<sup>540.</sup> V. Vivès, « Partitions » , *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 2003/2, 8, *L'enfance du féminin*, p. 77-88, en part. p. 79

## B. Pilosité et chevelure pour exprimer un état intérieur

Marqueur de l'avancée inéluctable d'un être vers la mort, la chevelure peut également permettre d'en signifier l'état affectif. De fait, un autre aspect conséquent du champ sémantique de  $\vartheta \rho i \xi$  concerne les altérations que peut subir la chevelure sous l'effet d'émotions et de sentiments violents. Au cœur de l'intimité de l'être, entre effroi et folie, désir et érotisme, souf-france et deuil, la chevelure livre au regard tourments et passions, autant de traits qui peuvent donner lieu aussi parfois à des « détournements » poétiques, comiques ou parodiques.

## 1. Diversité des émotions : peur, délire et douleur, joie, désir et plaisir érotique

Dès l'époque archaïque, le terme  $\vartheta \rho i \xi$  se trouve ainsi étroitement associé à l'expression de la peur. C'est le cas dans l'*Iliade* lors des funérailles d'Hector, au moment où Priam voit venir à lui Hermès métamorphosé en un jeune prince inconnu :

```
[...] σὺν δὲ γέροντι νόος χύτο, δείδιε δ' αἰνῶς, 
ὀρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσι, 
στῆ δὲ ταφών.
```

« $[\ldots]$  et l'âme du vieillard est bouleversée, il a terriblement peur, ses poils se dressent tout droit sur ses membres recourbés, et il se tient debout, saisi de stupeur. »  $^{541}$ 

La formule homérique indique que les poils d'Eurymaque se dressent tout droit (ὀρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν). La position de cette expression au sein du passage est à souligner dans la mesure où elle se trouve encadrée par trois verbes renvoyant à l'émotion du personnage (χύτο/δείδιε δ' αἰνῶς/ταφών) : c'est en fait un constat d'ordre physiologique - la nature érectile des éléments pileux - qui constitue le socle sur lequel l'image de la peur est érigée ; le mouvement naturel de la pilosité lorsque le corps se trouve soumis à un stimulus intense devient dans ce passage le signe de l'état psychologique du personnage, le phénomène physique de « chair de poule » exprimant sa profonde angoisse. Le jeu sur les formes d'aoriste poétique ἔσταν/στῆ  $^{542}$  donne à voir le vieillard debout, dressé, à l'image de ses poils, mais, là où la tournure ὀρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν indique le mouvement érectile, l'expression στῆ δὲ ταφών semble suggérer davantage l'immobilité propre à l'effroi, au saisissement.

<sup>541.</sup> Homère, *Iliade*, XXIV, 358-360.

<sup>542.</sup> Les deux formes proviennent du verbe ἴστημι: il s'agit dans les deux cas d'aoristes 2 poétiques.

Le même type d'emploi se rencontre à trois reprises dans l'univers tragique. Eschyle y recourt afin de manifester la peur et l'horreur de certains personnages. C'est tout d'abord le cas du chœur des *Sept contre Thèbes*, submergé par l'effroi à l'écoute des propos d'Étéocle :

Ίχνεῖται λόγος διὰ στηθέων, τριχὸς δ' ὀρθίας πλόχαμος ἴσταται, μεγάλα μεγαληγόρων κλύειν ἀνοσίων ἀνδρῶν.

« La parole s'enfonce dans ma poitrine, ma chevelure bouclée se dresse toute hérissée à entendre les propos orgueilleux de ces hommes impies et arrogants. » <sup>543</sup>

Les vers d'Eschyle rappellent l'expression employée pour Priam : dans les deux passages, le terme  $\vartheta\rho$ í $\xi$  se trouve associé aux adjectifs  $\delta\rho\vartheta\delta\varsigma/\delta\rho\vartheta\iota\varsigma$  (le second, « droit » , dérivant du premier, « debout, dressé » ) ainsi qu'au verbe  $i\sigma\tau\eta\mu\iota$ , « dresser, placer debout » ( $i\sigma\tau\alpha\nu$  /  $i\sigma\tau\alpha\tau\alpha$ ). Mais, chez Eschyle, le passage semble posséder une dimension hyperbolique : ce ne sont pas seulement les poils corporels, fins et courts, qui se dressent, mais bien l'ensemble de la chevelure qui suit le même mouvement, chevelure bouclée ou agencée en tresses comme l'indique le substantif  $\pi\lambda\delta\kappa\alpha\mu\sigma\varsigma$ . L'image est sans doute destinée à exprimer l'intensité de l'émotion qui provoque cette manifestation physique : non pas seulement de la peur ou de l'appréhension, comme c'était le cas pour Priam à l'approche d'Hermès métamorphosé, mais plutôt de l'effroi face à la violence des propos.

Chez le même auteur, l'emploi du composé ὀρθόθριξ, très rare <sup>544</sup>, crée une image similaire. Le qualificatif intervient dans un contexte particulièrement sombre, lorsque le chœur des *Choéphores* exprime sa crainte face aux événements annoncés par le « prophète » (ὀνειρόμαντις), c'est-à-dire le remords anxieux qui torture Clytemnestre et la conduit à pousser, pendant la nuit, un cri lugubre, oracle de mort <sup>545</sup>. Le prophète est alors qualifié d'ὀρθόθριξ, adjectif qui peut désigner des cheveux ou des poils dressés. Si le *DELG* le traduit par « qui fait dresser les cheveux » <sup>546</sup>, sens retenu également par le *LSJ* <sup>547</sup>, ce dernier propose aussi « with hair

<sup>543.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 563-566.

<sup>544.</sup> Deux occurrences seulement sont attestées, l'une chez Eschyle donc, l'autre chez Denys d'Halicarnasse, auteur du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère : *LSJ*, s. v. ὀρθόθριξ. Dans le corpus médical tardif, on relève également quatre occurrences des substantifs ὀρθοτριχία et ὀρθοτριχίασις, désignant la « chair de poule » (*LSJ*, s. v. ὀρθοτριχίασις : « hair which stands on end » /« standing up of the hair » ) : Pseudo-Dioscoride (I<sup>er</sup> de notre ère), *Theriaca*, 6, 8 ; Pseudo-Galien (II<sup>e</sup> de notre ère), *Pronostics issus de la science mathématique*, vol. 19, p. 564, 12 Kühn (1830) ; Paul (VII<sup>e</sup> siècle de notre ère), *Abrégé de médecine. Livre VII*, V, 8, 1, 7 ; *Les Hippiatriques* (IX<sup>e</sup> siècle de notre ère), 89, 2, 4 Hoppe-Oder (1924).

<sup>545.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 32 : Τορὸς γὰρ ὀρθόθριξ  $[\dots]$  / ὀνειρόμαντις  $[\dots]$ 

<sup>546.</sup> DELG, s. v. ὀρθός.

<sup>547.</sup> LSI, s. v. ὀρθόθριξ: « making the hair stand on end » .

up-standing » . Cet adjectif s'avère en fait ambigu à double titre : le substantif  $\vartheta$ ρίξ pouvant désigner les cheveux ou les poils (comme le mot anglais *hair* d'ailleurs), renvoie-t-il ici à l'un ou à l'autre ? Dans les occurrences précédentes, une précision permettait d'en clarifier la signification : le fait que l'aède évoque les poils de Priam, et non ses cheveux, se déduit de la mention de ses membres (γναμπτοῖσι μέλεσσι), tandis que l'association de  $\vartheta$ ρίξ et de πλόχαμος, nom qui renvoie de façon quasi exclusive à la chevelure, montre que, chez Eschyle, il s'agit bien de cette dernière. Dans le cas présent, rien ne permet de trancher. Doit-on considérer alors, en l'absence de précisions, que c'est l'ensemble de la pilosité, poils et cheveux confondus, qui se dresse ? La question reste pour l'instant ouverte.

Par ailleurs, le qualificatif indique-t-il que les éléments pileux sont dressés ou que le prophète les fait se dresser chez son auditoire? Le contexte fournit peut-être là un élément de réponse. Un point commun se dessine entre la présente occurrence et celle issue des Sept contre Thèbes: dans les deux cas, l'évocation des cheveux dressés intervient dans un moment de parole intense. Dans les Sept contre Thèbes, c'est un discours violent qui provoque le mouvement des cheveux; de même, dans le passage des Choéphores, le mouvement pileux est associé à la parole à travers l'expression ὀρθόθριξ ὀνειρόμαντις, le second terme désignant « celui qui prédit l'avenir d'après les songes, l'interprète des rêves » : comme dans les Sept contre Thèbes, le qualificatif ὀρθόθριξ semble alors indiquer que la parole prophétique agit sur la pilosité de qui l'entend, en la faisant se dresser. L'expression ὀρθόθριξ ὀνειρόμαντις semble donc devoir être traduite par « le prophète qui fait se dresser les poils » .

Un passage de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle confirme ces remarques. Lorsqu'à la fin de la pièce, le messager relate la mort mystérieuse d'Œdipe, qui prend la forme d'une disparition miraculeuse, il évoque la voix d'un dieu venu le chercher - sans doute Charon <sup>548</sup>, une voix aux propriétés *agissantes*:

ην μὲν σιωπή, φθέγμα δ' ἐξαίφνης τινὸς θώυξεν αὐτόν, ὤστε πάντας ὀρθίας στῆσαι φόβῳ δείσαντας εὐθέως τρίχας·

« c'était le silence, mais soudain la voix de quelqu'un appelle Œdipe à grands cris, au point que, tous éprouvant de la peur, leurs poils se dressent brusquement. »  $^{549}$ 

<sup>548.</sup> Sophocle, Tragédies, tome III, p. 145, note 2.

<sup>549.</sup> Sophocle, Œdipe à Colone, 1623-1625.

Le terme θρίξ côtoie là aussi l'adjectif ὄρθιος ainsi que le verbe ἴστημι. Le mouvement de la pilosité - poils ou cheveux ? - répond également à la peur générée par le caractère puissant de la voix perçue par les personnages. De même dans une scène de l'lon de Platon : évoquant l'effet que produit sur lui la nature des vers qu'il récite, le rhapsode indique que son coeur bondit et que « ses poils se dressent de peur » (ὀρθαὶ αὶ τρίχες ἴστανται ὑπὸ φόβου), lorsqu'il déclame un passage terrible ou effrayant (φοβερὸν ἢ δεινόν)  $^{550}$ . Les poils  $^{551}$  réagissent ici également à une voix, une voix provenant cette fois non de l'extérieur, mais de l'intérieur : l'inspiration qui anime le rhapsode. Dans chacune de ces occurrences, ce qui induit la crainte des personnages, partant le mouvement de leur pilosité, relève du monde divin, de manifestations surnaturelles et énigmatiques : présence d'Hermès, voix de Charon, parole prophétique relevant de l'oracle insufflé par une divinité, ou bien encore souffle divin pour le rhapsode, qui, selon Socrate, est inspiré par les dieux, à l'instar des poètes.

Le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  permet donc de donner à voir les effets physiques de la peur, le mouvement naturel des poils et des cheveux reflétant alors l'intensité de l'émotion. Plus tardivement, dans la poésie hellénistique, il peut également manifester certaines conséquences d'un autre état intérieur violent : l'amour. Ainsi Théocrite met-il en scène dans sa deuxième idylle une certaine Cimétha, amoureuse du Myndien Delphis et cherchant par des enchantements magiques à l'attirer à elle. Dans son invocation à Hécate et à la Lune, divinités favorables aux amants, elle décrit avec détails l'effet de ses sentiments sur elle :

Χώς ἴδον, ὡς ἐμάνην, ὥς μοι περὶ θυμὸς ἰάφθη δειλαίας. Τὸ δὲ κάλλος ἐτάκετο κούδέ τι πομπᾶς τήνας ἐφρασάμαν· οὐδ' ὡς πάλιν οἴκαδ' ἀπῆνθον ἔγνων, ἀλλά μέ τις καπυρὰ νόσος ἐξαλάπαξεν κείμαν δ' ἐν κλιντῆρι δέκ' ἄματα καὶ δέκα νύκτας. [...] Καί μευ χρώς μὲν ὁμοῖος ἐγίνετο πολλάκι θάψω, ἔρρευν δ' ἐκ κεφαλᾶς πᾶσαι τρίχες, αὐτὰ δὲ λοιπά ὀστί' ἔτ' ῆς καὶ δέρμα.

« Et lorsque je le vis, comme je fus prise de folie, comme mon cœur s'enflamma, infortunée que je suis. Ma beauté se consuma, et je n'eus plus la tête à cette procession; Je ne sais même pas comment je suis revenue chez moi, mais une maladie qui dessèche me ravagea et je restais étendue sur un lit pendant dix jours et dix nuits. [...] Ma peau devenait absolument semblable au thapsus,

<sup>550.</sup> Platon, Ion, 535c, 7.

<sup>551.</sup> Là encore, l'absence de précision suggère qu'il s'agit des poils et non des cheveux.

mes cheveux tombaient tous de ma tête et seuls me restaient encore les os et la peau. »  $^{552}$ 

Le sort des cheveux (ἔρρευν δ' ἐχ χεφαλᾶς πᾶσαι τρίχες) n'est pas évoqué seul; la chevelure est ici un élément du corps soumis dans son ensemble aux affres de l'état amoureux, dont les effets sont dépeints en termes de dégradation de toutes sortes : perte de la raison, de la beauté, des cheveux, dessèchement et changement de teinte de la peau qui ressemble peu à peu à la couleur du thapsus, plante de la teinture jaune. Les sentiments éprouvés par Cimétha constituent alors une véritable maladie (νόσος) qui semble vider le corps de sa substance (χαπυρά). La beauté de la jeune femme, caractérisée par son teint et sa chevelure, seuls éléments physiques précis à être mentionnés, se flétrit : elle est même touchée par une atteinte rencontrée jusqu'à présent uniquement chez des hommes, la calvitie - l'expression ἔρρευν τρίχες rappelant d'ailleurs l'hapax τριχορρυές relevé chez Eschyle 553 - et la souffrance altère son teint qui, de la blancheur propre à la carnation des femmes dans le monde grec, vire au jaune, signe de son état émotionnel inhabituel 554. Rien d'étonnant toutefois dans cette peinture du corps malade d'un amour contrarié : depuis les traités hippocratiques, la pilosité dans son ensemble revêt valeur de signe indiquant une pathologie, véritable « porte d'entrée sur l'intérieur du corps » 555.

Le même type d'image se retrouve chez Callimaque, dans une épigramme adressée à un certain Cléonicos de Thessalie, épris du jeune Euxithéos. Le poète s'inquiète de son état, avouant ne pas le reconnaître tant il a maigri <sup>556</sup>, et se montre compatissant car il semble partager les mêmes sentiments :

σχέτλιε, ποῦ γέγονας; όστέα σοὶ καὶ μοῦνον ἔτι τρίχες· ἢ ῥά σε δαίμων οὑμὸς ἔχει, χαλεπῆ δ' ἤντεο θευμορίη. Έγνων· Εὐξίθεός σε συνήρπασε· καὶ σὺ γὰρ ἐλθών τὸν καλὸν, ὧ μοχθήρ', ἔβλεπες ἀμφοτέροις.

« Malheureux, où en es-tu? Tu n'as plus qu'os et poils. Est-ce mon démon qui te tient et as-tu rencontré une destinée pénible? J'ai compris; Euxithéos t'a captivé;

<sup>552.</sup> Théocrite, Idylles, II, 82-90.

<sup>553.</sup> Voir supra, p. 108.

<sup>554.</sup> Sur la blancheur des femmes et les altérations du teint, voir A. Grand-Clément, op. cit., p. 211-216 et 234-244.

<sup>555.</sup> P. Brulé, *Les sens du poil, op. cit.*, p. 48-51, en part. p. 48-49.

<sup>556.</sup> Callimaque, Épigrammes, 30, 2.

Chapitre 2 - Des animaux et des hommes : ϑρίξ

et ainsi toi, lorsque tu es entré, infortuné, tu dévorais le beau garçon de tes deux yeux. » 557

La description s'avère globale : là encore, la passion amoureuse a altéré le corps, mais le poète ne fournit pas de détails. L'altération physique est évoquée non en termes de perte mais à travers les éléments qui *demeurent*, os et pilosité, sans que soit précisé s'il s'agit de poils ou de cheveux. Véritable possession ( $\xi\chi\omega$ ), l'état amoureux est assimilé, comme chez Théocrite, à une perte de contrôle de soi : perte de la raison, folie, ou démon ( $\delta\alpha\iota\mu\omega\nu$ ) qui s'empare de l'être et provoque la dégradation corporelle.

Enfin, dans L'Assemblée des femmes d'Aristophane, l'emploi du substantif  $\vartheta$ ρίξ permet d'évoquer le désir physique. Le prologue de cette comédie met en scène Praxagora évoquant les étreintes intenses qui se nouent le soir, dans la pénombre des alcôves, sous l'« oeil » (ὅμμα) flamboyant de la lampe qu'elle porte et à laquelle elle s'adresse directement :

```
(...) μόνος δὲ μηρῶν εἰς ἀπορρήτους μυχοὺς λάμπεις, ἀφεύων τὴν ἐπανθοῦσαν τρίχα.
```

« Seule tu éclaires les cavités secrètes de nos cuisses, brûlant le poil qui y fleurit. »  $^{558}$ 

Dans ce contexte, le terme  $\vartheta \rho i \xi$  désigne la toison publenne, et l'on retrouve dans ce passage l'image florale qui caractérise certains emplois de  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$  et  $\vartheta \rho i \xi$ . Dans ce passage, le rapprochement avec les fleurs s'exprime à travers la formule  $\tau \dot{\eta} \nu$  èπανθοῦσαν  $\tau \rho i \chi \alpha$ : le participe ἐπανθοῦσαν, composé du verbe ἀνθέω, renvoie au poil qui pousse, qui fleurit « en dessus/au dehors » , c'est-à-dire, comme le souligne Anatole Bailly, « en surface » . Il y a donc, dans l'imaginaire grec, une *floraison* publenne comme il y a une *floraison* faciale, ce qui confirme le lien entre pilosité et pouvoir aphroditéen : Aphrodite préside bel et bien à toutes les formes de floraison  $^{559}$ . Dans le cas de  $\lambda \dot{\alpha} \chi \nu \eta$ , nous l'avons vu, l'image de la floraison permettait d'évoquer le flux de la pubescence des jeunes hommes, leur vigueur virile, au moment où le corps entre dans l'âge de la maturité sexuelle ; le rapport avec la sexualité s'exprime également chez Aristophane puisqu'elle s'applique au pubis et intervient dans le tableau d'ébats amoureux  $^{560}$ . Aristophane joue de la suggestion : dans un tableau chargé d'érotisme, la chaleur de la lampe, veilleuse nocturne, vient « brûler » (ἀφεύων) cette toison nichée au creux des lieux intimes du

<sup>557.</sup> Callimaque, Épigrammes, 30, 2-6.

<sup>558.</sup> Aristophane, *L'Assemblée des femmes*, 12-13.

<sup>559.</sup> Voir supra, p. 47-48.

<sup>560.</sup> Aristophane, L'Assemblée des femmes, 7-11.

corps, tout comme le désir, également placé sous le signe d'Aphrodite <sup>561</sup>, brûle, enflamme le corps des amants. La toison qui se consume semble alors *dire* la passion charnelle.

Dans cette peinture du lien existant entre pilosité et émotions, trois occurrences occupent une place à part. Si elles entretiennent certes un lien étroit avec l'expression d'un état intérieur, elles se distinguent cependant par deux aspects : d'une part, aucune des trois ne décrit de modification de l'aspect de la pilosité, comme on a pu le noter dans les cas précédents; d'autre part, l'émotion du personnage mis en scène s'exprime à travers le lien que la chevelure lui permet de tisser avec une autre figure. Deux des occurrences sont issues des *Phéniciennes* d'Euripide. Jocaste, submergée par la joie lorsqu'elle retrouve enfin son fils Polynice, invite ce dernier à la prendre dans ses bras en lui abandonnant ses joues et ses cheveux <sup>562</sup>. La chevelure de Polynice devient alors une « ombrelle » recouvrant la nuque de sa mère : παρη-ίδων τ' ὄρεγμα δὸς τριχῶν τε, χυανόχρωτι χαίτας πλοχάμω δέραν σχιάζων ἀμάν, « donne, en les tendant, tes joues et tes cheveux, couvrant d'ombre ma nuque des boucles sombres de tes cheveux » <sup>563</sup>. Scène intime qui manifeste le bouleversement intense étreignant une mère et son enfant, et semble faire de la chevelure de ce dernier un cocon rassurant, la mère se trouvant en effet blottie contre son fils, protégée par ses longues boucles <sup>564</sup>.

Plus loin, c'est l'évocation de la barbe de Tirésias qui permet de manifester l'état intérieur de Créon. En effet, face au devin qui lui révèle la nécessité d'égorger son fils Ménécée, Créon, anéanti par la douleur, adopte la posture du suppliant et implore Tirésias :

<sup>3</sup>Ω πρός σε γονάτων καὶ γερασμίου τριχός.

« Ô, par tes genoux et ta barbe vénérable ... » 565

Le contexte permet de comprendre qu'il s'agit bien ici de pilosité faciale. Dès Homère en effet, l'idée de supplication, formulée par l'association du verbe ἐκετεύειν et du complément direct γοῦνα/γούνατα, s'exprime « dans le geste de *parvenir aux genoux* de quelqu'un » <sup>566</sup>, geste qui présente des variantes, parmi lesquelles celle de saisir les genoux et de *toucher le menton*.

<sup>561.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 43.

<sup>562.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 306-309 : ἀμφίβαλλε μαστὸν/ὧλέναισι ματέρος,/παρηίδων τ' ὄρεγμα δὸς/τριχῶν τε.

<sup>563.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 308-309. La chevelure abritant en ombrelle la nuque et les épaules est une image développée par Archiloque (Fragments, 40); le verbe employé est alors un composé de σχιάζω: χατεσχίαζε.

<sup>564.</sup> C'est là ce que suggère le sens des substantifs χαίτη et πλόκαμος sur lesquels nous reviendrons.

<sup>565.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 923.

<sup>566.</sup> F. Ribeiro de Oliveira, « La supplication chez Homère : geste concret et abstraction » , *GAIA. Revue interdisciplinaire sur la Grèce ancienne*, 14, 2011, p. 67-72, en particulier ici p. 67-68. Sur la supplication, voir également F. S. Naiden, *Ancient Supplication*, Oxford University Press, Oxford, 2006.

Depuis l'époque archaïque, le rite de l'îχετεία, la supplication rituelle, garantit une protection aux populations les moins défendues, les exilés et les fugitifs, qui pouvaient se placer sous la tutelle soit d'un dieu, se réfugiant auprès de son autel, de sa statue ou dans son τέμενος (« domaine du dieu, sanctuaire » ), soit d'un mortel, touchant alors les genoux ou le menton du supplié <sup>567</sup>.

C'est cette dernière posture qu'adopte ici Créon : prosterné face au devin, il en appelle à son menton, désigné ici métonymiquement par ce qui le recouvre, sa barbe, ainsi qu'à ses genoux, qu'il saisit sans doute même si l'acte en lui-même n'est pas montré, le contact physique revêtant une importance cruciale dans la supplication car il rend « le refus presque impossible ou du moins très difficile » <sup>568</sup>. Associée aux genoux, la pilosité participe à la supplication, le geste de Créon, « symbole de la dernière ressource » <sup>569</sup>, reflétant la violence de l'émotion qui l'envahit à l'écoute de l'oracle de Tirésias ; l'adjectif γεράσμιος souligne, pour sa part, à la fois le respect dû à ce dernier et son âge avancé <sup>570</sup>. Genoux et barbe possèdent alors une valeur rituelle. Enfin, dans le *Phédon* de Platon, c'est l'attitude de Socrate le jour de sa mort qui retient l'attention :

#### Φαίδων.

- (...) καταψήσας οὖν μου τὴν κεφαλὴν καὶ συμπιέσας τὰς ἐπὶ τῷ αὐχένι τρίχας εἰώθει γάρ, ὁπότε τύχοι, παίζειν μου εἰς τὰς τρίχας
- Αὔριον δή, ἔφη, ἴσως, ὧ Φαίδων, τὰς καλὰς ταύτας κόμας ἀποκερῆ;
- Έοιχεν, ἥν δ' ἐγώ, ὧ Σώχρατες.
- Οὔκ, ἄν γε ἐμοὶ πείθη.
- Άλλὰ τί ; ἦν δ' ἐγὼ.
- Τήμερον, ἔφη, κάγὼ τὰς ἐμὰς καὶ σὺ ταύτας (...)
- « Phédon (...) Caressant ma tête et pressant les cheveux qui se trouvaient sur mon cou il avait l'habitude en effet, quand l'occasion se présentait, de jouer avec mes cheveux, il dit : "Demain, Phédon, tu couperas sans doute ces beaux cheveux?
- Cela est probable, Socrate, répondis-je.
- Eh bien non! si tu m'en crois.
- Mais pourquoi?, demandai-je.
- C'est aujourd'hui, dit-il, que je ferai couper les miens et toi les tiens (...)" » <sup>571</sup>

<sup>567.</sup> M. Kazanskaya, «Le rituel de l'ίκετεία chez Hérodote», Camenulae, 9, novembre 2013, p. 1-17, en part. p. 3.

<sup>568.</sup> Ibid.; voir également J. Gould, « HIKETEIA », Journal of Hellenic Studies, 93, 1973, p. 74-103, en part. 77.

<sup>569.</sup> F. Ribeiro de Oliveira, art. cit., p. 69.

<sup>570.</sup> Issu du substantif γέρας qui désigne « la part d'honneur, le don d'honneur, le privilège » (DELG, s.v. γέρας), le qualificatif γεράσμιος semble devoir être traduit, dans ce passage, par « honoré » , mais peut signifier aussi chez Euripide « de vieillard, vénérable par son âge » : ce sont là les traductions proposées respectivement par Pierre Chantraine et Anatole Bailly.

Socrate poursuit expliquant à Phédon que, s'ils ne réussissent à contrer par leur argumentation la thèse de leurs adversaires, Simmias et Cébès, ils devront couper leur chevelure respective le jour même (Τήμερον...κἀγὼ τὰς ἐμὰς καὶ σὺ ταύτας) <sup>572</sup>. La coupe revêt là une double dimension : prévue pour le lendemain (αὔριον), elle répond sans nul doute au contexte du deuil, geste de douleur et d'hommage après le décès de Socrate ; envisagée le jour même, elle s'inscrit dans le développement philosophique comme enjeu de débat.

Quant à la caresse de Socrate (χαταψήσας), geste familier et coutumier, elle semble exprimer la tendresse du philosophe envers son ami, qui l'assiste en son dernier jour, et peut-être aussi sa sérénité malgré l'échéance qui l'attend  $^{573}$ . L'expression employée par Platon, παίζειν μου εἰς τὰς τρίχας, est ambiguë : elle est ainsi traduite parfois par « jouer avec mes cheveux »  $^{574}$ , mais aussi par « plaisanter sur mes cheveux »  $^{575}$ , tandis qu'Anatole Bailly propose également « se moquer de mes cheveux » . Le geste possède une dimension de plaisir érotique : plusieurs réflexions platoniciennes évoquent l'homoérotisme masculin, le plaçant comme point de départ de la « théorie métaphysique »  $^{576}$ . Dans cette scène comme dans d'autres dialogues, Socrate se trouve ainsi entouré de jeunes hommes, discutant avec eux : ce type de situation reproduit les relations entre érastes et éromènes, « conférant à plusieurs dialogues une atmosphère érotique »  $^{577}$ . La caresse de Socrate à Phédon s'inscrit dans ce cadre : traduire le verbe  $\pi\alpha$ ίζω par « jouer » , compte tenu de l'ambiguïté que cette traduction implique, reflète sans doute davantage cette dimension.

Ainsi, lorsqu'il s'agit d'évoquer la peur ou les ravages de l'amour, les auteurs s'appuient sur le mouvement *naturel* ou sur l'état de la pilosité pour signifier l'intensité de l'émotion de son propriétaire, tandis que pour d'autres états affectifs, c'est le lien qui s'établit avec la pilosité d'autrui qui permet de signifier l'affect : poils et cheveux peuvent alors intervenir de manière égale. Ailleurs, les auteurs se concentrent davantage sur la chevelure : c'est alors, le plus souvent, le traitement qu'on lui inflige soi-même qui se trouve mis au premier plan.

<sup>571.</sup> Platon, Phédon, 89b, 2-4.

<sup>572.</sup> Platon, Phédon, 89b-89c.

<sup>573.</sup> E. Jouët-Pastré, « Bien plus qu'une mèche de cheveux, le corps de Socrate dans le *Phédon* » , dans M.-H. Garelli et V. Visa-Ondarçuhu (dir.), *Corps en jeu. De l'Antiquité à nos jours*, PUR, 2010, p. 81.

<sup>574.</sup> Le *LSJ* propose en effet ce sens : *s. v.* παίζω, « play with a thing » . Cette traduction est retenue par Émile Chambry : Platon, *Apologie de Socrate. Criton. Phédon*, GF-Flammarion, 1965, p. 145.

<sup>575.</sup> C'est là l'interprétation retenue par Emanuelle Jouët-Pastré dans l'article qu'elle a consacré au *Phédon : op. cit.*, p. 81, « il avait coutume en effet de me plaisanter, à l'occasion, à propos de mes cheveux. »

<sup>576.</sup> K. J. Dover, *Homosexualité grecque*, traduit de l'anglais par Suzanne Saïd, Grenoble, La Pensée Sauvage, 1982, p. 26.

<sup>577.</sup> G. Bouchard, «La "paideia" homosexuelle : Foucault, Platon, Aristote » , *Philosophy and Gender*, 20<sup>e</sup> congrès mondial de philosophie, Boston, Massachusetts, 10-15 août 1998 (site The Paideia Project on line : https://www.bu.edu/wcp/Papers/Gend/GendBouc.htm).

## 2. Le rapport à la mort : souffrance et deuil

C'est le cas notamment pour l'essentiel des occurrences restantes, qui associent étroitement chevelure et processus du deuil : le terme  $\vartheta \rho i \xi$  donne alors à voir les actes de violence, de détérioration dont elle est l'objet sous l'effet de la souffrance. Cette thématique s'avère propre aux textes épiques et tragiques. Dans l'*Iliade*, l'aède recourt ainsi à ce mot lors des lamentations de Priam confronté à l'idée de la mort prochaine de son fils Hector :

Ή ὁ' ὁ γέρων, πολιὰς δ' ἄρ' ἀνὰ τρίχας ἔλκετο χερσὶ τίλλων ἐκ κεφαλῆς:

« Ainsi dit le vieillard, et il tire ses cheveux blancs, les arrachant de sa tête de ses propres mains ; »  $^{578}$ 

Le geste d'arrachement des cheveux perpétré par Priam s'effectue en présence du héros et de sa mère Hécube en pleurs, au terme d'une longue prise de parole. S'adressant à lui d'une manière pitoyable (ἐλεεινὰ προσηύδα) <sup>579</sup>, le roi annonce à Hector qu'il mourra s'il s'entête à vouloir affronter Achille, multiplie les images atroces afin de l'en dissuader et insiste enfin sur le sort funeste qui lui serait réservé si son fils venait à mourir <sup>580</sup> : il développe alors l'image de la « belle mort » du jeune guerrier au combat <sup>581</sup> par opposition à celle de l'homme âgé, déchiqueté par ses propres chiens, lamentable <sup>582</sup>. L'arrachement des cheveux ponctue son discours, dans une sorte de mouvement paroxystique manifestant une douleur extrême : la situation n'est pas dans l'ordre des choses dans la mesure où il est contre-nature pour un père de voir son fils mourir avant lui. Sa souffrance est rendue plus poignante encore grâce au tableau pathétique de sa vieillesse : son âge avancé est souligné par une double anaphore, celle du substantif γέρων  $^{583}$  et celle de l'adjectif πολιός appliqué à sa barbe et à sa chevelure : πολιόν τε κάρη πολιόν τε γένειον / πολιὰς . . . τρίχας  $^{584}$ . L'aède associe deux verbes pour restituer la brutalité du geste : dans le premier vers, il recourt au verbe ἕλχω qui comporte une idée de mauvais traitement et signifie à la voix moyenne « se tirer » <sup>585</sup> ; dans le second vers, il utilise le terme τίλλω, « arracher » , au participe présent. Le traitement infligé aux cheveux,

<sup>578.</sup> Homère, Iliade, XXII, 77-78.

<sup>579.</sup> L'adverbe ἐλεεινά est issu de l'adjectif ἐλεεινός qui désigne tout ce qui est « pitoyable, excitant » ou toute personne « éprouvant de la pitié » .

<sup>580.</sup> Homère, Iliade, XXII, 37-76.

<sup>581.</sup> Nous reviendrons de façon approfondie sur cet aspect : voir infra, chapitre 6.

<sup>582.</sup> Homère, Iliade, XXII, 71-76.

<sup>583.</sup> Homère, Iliade, XXII, 75 et 77.

<sup>584.</sup> Homère, Iliade, XXII, 74 et 77.

<sup>585.</sup> DELG, s. v. ἔλκω.

par la violence qu'il suppose, constitue ainsi une véritable automutilation (ἔλχετο χερσί) : la souffrance de Priam paraît donc se mesurer à l'aune de cette violence. Le geste de Priam, accompli face à un deuil envisagé, annoncé, préfigure celui qu'accompliront à la mort effective du héros sa mère et son épouse, Hécube et Andromaque <sup>586</sup>.

C'est au même type de geste que l'on assiste dans le seul passage de notre corpus mettant en scène un acte de mutilation de la barbe. Eschyle y recourt en effet dans les *Perses*, lors des déplorations conjointes du Chœur des conseillers et de leur roi Xerxès, au moment où ce dernier les enjoint à exprimer leur deuil face à la défaite de l'armée, vaincue par Athènes, en abîmant les poils de leur barbe :

ΞΕ. Καί μοι γενείου πέρθε λευχήρη τρίχα.

« Xerxès - Ravage aussi le poil blanc de ton menton. » 587

L'altération infligée aux poils est évoqué par le verbe  $\pi \acute{e} \rho \vartheta \omega$  qui s'applique à l'origine uniquement à des villes au sens de « détruire, mettre à sac, piller »  $^{588}$ . Là encore, la blancheur renforce le caractère poignant de la scène en soulignant ce que la vieillesse doit endurer comme souf-frances atroces. L'adjectif  $\lambda \epsilon \cup \chi \eta \rho \eta \varsigma$ , que l'on peut traduire par « blancs, blanchis »  $^{589}$ , associe  $\lambda \epsilon \cup \chi \delta \varsigma$  au verbe  $\delta \rho \omega$ , qui semble apparenté à  $\delta \rho \alpha \rho \delta \rho \omega$  et qui implique une idée d'ordre, d'ajustement : le terme donne à voir l'aspect ordonné de la barbe, avant que le geste ne l'anéantisse.

Lorsque l'on rapproche cette scène du passage relevé dans l'Iliade, on constate que si le verbe  $\pi \acute{e} \rho \vartheta \omega$  offre un tableau moins précis du sort réservé à la barbe, les connotations qu'ils véhiculent sont par contre plus violentes : le chœur lui fait subir des ravages dignes de ceux que connaissent les cités livrées à la guerre, dévastation, ruine par le fer et le feu, anéantissement, comme le suggère la traduction du verbe proposée par Anatole Bailly, la brutalité du verbe signifiant alors l'intensité de la souffrance. Ce geste ne constitue cependant pas un élément isolé : l'exhortation de Xerxès s'inscrit dans un temps de déploration collective et dans un ensemble de manifestations physiques. Xerxès enjoint au chœur de crier et de gémir avec lui, de laisser éclater ses sanglots, de frapper sa poitrine et d'arracher sa chevelure (ἔθειρα)  $^{590}$ , tout en rentrant au palais : la douleur devient publique, spectacle offert aux yeux de la communauté.

<sup>586.</sup> Homère, *Iliade*, XXII, 405-406 et XXIV, 710-711.

<sup>587.</sup> Eschyle, Les Perses, 1056.

<sup>588.</sup> DELG, s. v. πέρθω.

<sup>589.</sup> LSJ, s. v. « white, blanched ».

<sup>590.</sup> Eschyle, Les Perses, 1040-1077.

Le substantif  $\vartheta \rho i\xi$  intervient également, dès les poèmes homériques, dans des scènes alliant manifestation du deuil et coupe des cheveux. Il est employé dans ce contexte au chant XXIII de l'*Iliade*, lors de la cérémonie funéraire qui entoure la mort de Patrocle; le geste s'effectue là également de manière collective :

[...] πρόσθε μὲν ἱππῆες, μετὰ δὲ νέφος εἴπετο πεζῶν, μύριοι ἐν δὲ μέσοισι φέρον Πάτροκλον ἑταῖροι θριξὶ δὲ πάντα νέκυν καταείνυον, ας ἐπέβαλλον κειρόμενοι ὅπιθεν δὲ κάρη ἔχε δῖος Ἁχιλλεὺς ἀχνύμενος

«[...] les chars vont devant; derrière marche une nuée de gens de pied, innombrables; au milieu les compagnons portent Patrocle; ils revêtent tout le cadavre des cheveux qu'ils ont coupés, puis sont venus jeter sur lui; derrière, le divin Achille soutient sa tête, affligé. » <sup>591</sup>

Première étape d'une longue scène rituelle, qui commence par la déploration des compagnons et s'achève par les Jeux funèbres organisés en l'honneur de Patrocle, ce passage évoque la coupe des cheveux à laquelle procèdent ses compagnons mais le geste n'est pas montré : seule l'est la masse des cheveux posés sur le cadavre. La valeur de Patrocle et l'affection des siens s'expriment par la multitude (μύριοι) qui entoure son corps, multitude dont Achille fait partie puisqu'il est le plus proche de Patrocle et le plus touché par sa disparition : pourtant, le Péléide est *en marge* par sa position isolée en fin de cortège (ἐν μέσοισι ... ἑτοῖροι/ὅπιθεν ... ἀχιλλεὺς), comme s'il s'agissait de souligner par là le lien particulier qui l'unissait au mort et sa solitude dans la douleur; le verbe ἄχνυμαι, « être affligé » , se trouve d'ailleurs mis en valeur par son rejet au début du vers suivant.

C'est que, dans le compagnonnage homérique, une relation d'intimité particulière unit le chef à son *thérapon*, qui l'assiste en tout, notamment au combat : c'est un tel rapport qui existe entre Achille et Patrocle puisque ce dernier est son *thérapon*. Si, pour Henri Jeanmaire, la force du lien ainsi tissé « égale pour le moins ceux qui résultent des liens du sang » <sup>592</sup>, ce lien est en fait plus précisément homoérotique <sup>593</sup>. La nature de la relation entre les deux héros se lit notamment dans la réaction d'Achille à la mort de son *thérapon* : son chagrin se révèle particulièrement intense, « excessif » selon Kenneth James Dover <sup>594</sup> pour une simple amitié. Si

<sup>591.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 133-136.

<sup>592.</sup> H. Jeanmaire, *Couroi et Courètes*, Lille, Bibliothèque universitaire, 1939, p. 107. Sur la question du compagnonnage, voir plus précisément les pages 97-111.

<sup>593.</sup> Sur la nature des liens qui unissent Achille et Patrocle, voir K. J. Dover, op. cit., p. 240; M. Foucault, Histoire de la sexualité II. L'usage des plaisirs, Paris, Gallimard, 1984, p. 253-254.

<sup>594.</sup> K. J. Dover, op. cit., p. 240; voir aussi B. Sergent, Homosexualité et initiation chez les peuples indo-européens, Paris,

l'aède ne dit rien qui évoque explicitement des rapports homoérotiques, d'autres auteurs grecs voyaient dans ce silence et dans la douleur extrême d'Achille la preuve d'un *eros homosexuel*, qu'une certaine pudeur sensible conduisait à taire <sup>595</sup>, du moins à première vue : les paroles de Thétis au chant XXIV de l'*Iliade* <sup>596</sup>, certains actes et propos d'Achille <sup>597</sup> s'avèrent en effet suggestifs <sup>598</sup>. Les gestes qui touchent aux cheveux soulignent également les liens étroits qui l'unissaient à Patrocle et la souffrance qui l'envahit à sa mort : si les compagnons de Patrocle ont déjà coupé les leurs, ce n'est pas encore le cas d'Achille. La coupe que les compagnons infligent à leur chevelure paraît en fait préfigurer celle d'Achille <sup>599</sup> : il l'accomplira, nous le verrons, dans un second temps et seul.

Ce qui frappe dans ce passage, ce n'est donc pas tant le geste des compagnons qui a déjà eu lieu au moment où la scène se déroule (χειρόμενοι), mais bien le sort des cheveux coupés, qui se trouvent déposés sur le corps du héros. L'image développée est singulière. Les adjectifs μυρίος et πᾶς semblent se faire écho, les cheveux qui couvrent le corps se révélant innombrables, à l'instar des compagnons qui l'entourent, comme s'il s'agissait à travers leur quantité respective de *dire* la valeur, la place de Patrocle. L'aède recourt au verbe χαταέννυμι, parfois traduit par « recouvrir » <sup>600</sup> : ce composé de ἔννυμι signifie en fait « vêtir » , de sorte que les compagnons paraissent « habiller » le corps tout entier de leurs cheveux. Le geste n'est pas sans rappeler celui des femmes, mères ou épouses, qui, lors d'un deuil, vont « offrant les vêtements précieux qu'elles ont tissés » <sup>601</sup>. La coutume qui consiste à placer des mèches sur le corps d'un défunt ou sur un tombeau renvoie aux pratiques de l'*aparchesthai*, même si l'aède ne recourt pas à ce terme <sup>602</sup>. Considérée comme une « marque d'offrande » , symbolisant ou remplaçant « l'offrande de la personne toute entière » <sup>603</sup>, cette coutume, accomplie ici par les compagnons du jeune Patrocle défunt, associe alors don de leur « jeune et virile vitalité (...),

Éditions Payot & Rivages, [1984] 1996, p. 294-295.

<sup>595.</sup> K. J. Dover, *op. cit.* J. K Dover établit un bilan des textes anciens évoquant une relation homoérotique entre Achille et Patrocle. Voir également B. Sergent, *op. cit.*, p. 288-289.

<sup>596.</sup> Homère, Iliade, 128-130.

<sup>597.</sup> Homère, *Iliade*, XVIII, 22-27, 32-34, 86-87; XIX, 4-5.

<sup>598.</sup> E. Cantarella, Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le monde antique, Paris, Éditions La Découverte, 1991, p. 24-26.

<sup>599.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 141, 152.

<sup>600.</sup> Traduction d'Eugène Lasserre: Homère, Iliade, Paris, GF-Flammarion, 1965.

<sup>601.</sup> J.-P. Vernant, L'individu, la mort, l'amour, dans Oeuvres. Religions, Rationalités, Politique, tome II, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 1351.

<sup>602.</sup> Th. Suk Fong Jim, « The vocabulary of ἀπάρχεσθαι, ἀπαρχή and related terms in Archaic and Classical Greece » , *Kernos*, 24, 2011, p. 39-58, en part. p. 45 : « In rituals mourning it was customary to cut a lock(s) of hair ans place it upon the corpse or the grave; this act is referred to by the word *aparchesthai* (...). The custom is already attested in the *Iliad*, but Homer does not use the term » .

<sup>603.</sup> *Ibid.*, p. 46: « The hair offered may be considered as a token offering, symbolizing or replacing the offering of the whole person » .

de ce qui en eux exprime leur nature de guerriers ardents » <sup>604</sup>, et acte de mutilation destiné à extérioriser la douleur, proche de celui de Priam.

Si les tragédies d'Eschyle et d'Euripide comportent plusieurs scènes de même nature, rejoignant en cela les sources iconographiques qui présentent régulièrement ce type de figurations, à l'image d'une amphore à figures noires retrouvée à Vulci 605, l'offrande des cheveux posés sur le corps de Patrocle s'avère isolée dans les sources littéraires antiques : il n'en existe en fait, à notre connaissance, aucun autre cas. Les cheveux sectionnés sont volontiers déposés sur le tombeau d'un défunt comme c'est le cas dans Les Choéphores d'Eschyle : Électre reconnaît ainsi une boucle que son frère Oreste a placée là en hommage à leur père Agamemnon assassiné par Clytemnestre 606; de même, dans Les Troyennes d'Euripide, Hécube évoque le geste qu'elle a accompli face au sort funeste de ses fils tombés au combat et explique avoir coupé ses cheveux sur leur tombe : τρίχας τ' ἐτμήθην τάσδε πρὸς τύμβοις νεχρῶν <sup>607</sup>. La valeur de ce type d'offrande transparaît tout particulièrement de l'Électre de Sophocle : envoyée par Clytemnestre sur la sépulture d'Agamemnon pour y déposer des libations, Chrysothémis explique sa mission à sa sœur Électre, et cette dernière s'insurge contre un geste qu'elle considère comme une offense à la mémoire de son père; elle enjoint Chrysothémis à se débarrasser de ces libations et à préférer couper, comme elle, une partie de ses boucles qu'elles déposeront sur sa tombe:

[...] σὺ δέ, τεμοῦσα χρατὸς βοστρύχων ἄχρας φόβας κἀμοῦ ταλαίνης, σμιχρὰ μὲν τάδ', ἀλλ' ὅμως ἄχω, δὸς αὐτῷ, τήνδε λιπαρῆ τρίχα καὶ ζῶμα τοὐμὸν οὐ χλιδαῖς ἠσχημένον.

«[...] mais toi, après avoir coupé sur ta tête l'extrémité de tes boucles et des miennes, malheureuse, c'est peu, mais néanmoins c'est tout ce que j'ai, fais-lui offrande de cette chevelure crasseuse et de ma ceinture, qui n'a pas été travaillée avec luxe. » <sup>608</sup>

L'expression βοστρύχων ἄχρας φόβας désigne la pointe, l'extrémité (ἄχρας) des cheveux bouclés des deux jeunes femmes. Leurs cheveux sont ensuite mentionnés à travers la tournure

<sup>604.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 1351.

<sup>605.</sup> Voir figure 6.

<sup>606.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 230 : voir infra, p. 147sq.

<sup>607.</sup> Euripide, Les Troyennes, 479-480 : Κἀχεῖνά τ' εΐδον δορὶ πεσόνθ' Ἑλληνικῷ,/τρίχας τ' ἐτμήθην τάσδε πρὸς τύμβοις νεκρῶν, [...], «J'ai vu ces derniers tomber sous la lance des Grecs, et j'ai coupé mes cheveux sur les tombes de leurs cadavres » .

<sup>608.</sup> Sophocle, Électre, 448-452.

τήνδε λιπαρῆ τρίχα: l'adjectif λιπαρός, que Paul Mazon traduit étrangement par « suppliants » , évoque en fait tout ce qui est « gras, brillant » sous l'effet de l'application d'une huile, et donc par extension « riche » 609. Le sens premier du mot s'intègre mal aux circonstances : la pratique qui consistait à enduire corps et cheveux d'une huile répond, dans la Grèce antique, aux préoccupations du monde aristocratique 610, de sorte que l'usage d'un tel onguent pour lustrer sa chevelure semble saugrenu compte tenu de la situation misérable dans laquelle se trouve Électre 611. On imagine alors aisément que le qualificatif indique des cheveux rendus gras par ses conditions d'existence : de fait, Anatole Bailly propose de restituer le mot parfois par « collant, gluant, visqueux » , ce que la crasse pourrait expliquer dans le cas présent. L'offrande des boucles prend dans ce contexte une valeur particulière : contrairement à sa sœur Chrysothémis, qui vit dans l'abondance auprès des assassins d'Agamemnon, Électre s'en tient éloignée et n'a donc plus rien 612. La proposition de ne couper que la pointe des cheveux semble d'ailleurs symboliser le dénuement de la jeune femme : elle donne peu d'ellemême car elle a peu. Cette boucle sale, coupée avec parcimonie, incarne alors tout ce qu'elle peut offrir, témoignage de sa douleur, de son affection mais aussi de son sort.

En deux occasions, le geste de coupe se trouve associé aux vêtements de deuil. Ainsi voit-on le second demi-chœur s'interroger sur ce qu'il doit faire à l'annonce de l'agonie d'Alceste dans la pièce éponyme d'Euripide : la reine est-elle morte? Doit-il couper sa chevelure (τέμω τρίχα) et revêtir des vêtements sombres (μέλανα στολμὸν πέπλων) <sup>613</sup>? De même, au moment où Iphigénie, sur le point d'être sacrifiée, exhorte sa mère Clytemnestre à ne pas manifester sa douleur : la jeune fille lui demande ainsi de ne pas couper ses cheveux (μήτ' οὕν γε τὸν σὸν πλόχαμον ἐχτέμης τριχός) et de ne pas revêtir la couleur du deuil (μητ' ἀμφὶ σῶμα μέλανας ἀσπίσχη πέπλους) <sup>614</sup>. Dans les deux occurrences, c'est l'adjectif μέλας qui caractérise les vêtements : ce terme, que l'on traduit généralement par « noir, sombre » , renvoie à l'obscurité, au funeste, à la mort <sup>615</sup>. Le mot permet non seulement d'évoquer le monde des ténèbres, sa

<sup>609.</sup> DELG, s. v. λίπα.

<sup>610.</sup> Sur la pratique de l'onction du corps, voir A. Grand-Clément, op. cit., p. 277 et 279.

<sup>611.</sup> Sophocle, Électre, 354.

<sup>612.</sup> Sophocle, Électre, 361-362.

<sup>613.</sup> Euripide, Alceste, 215-217 : ἔξεισί τις ; ἢ τέμω τρίχα/καὶ μέλανα στολμὸν πέπλων/ἀμφιβαλώμεθ' ἤδη ; « Sortirat-il quelqu'un ? Ou couperai-je ma chevelure, et nous envelopperons-nous déjà d'un sombre appareil de vêtements ? » .

<sup>614.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 1437-1438 : Ιφ - μήτ' οὖν γε τὸν σὸν πλόκαμον ἐκτέμης τριχὸς/μήτ' ἀμφὶ σῶμα μέλανας ἀσπίσχη πέπλους, « Eh bien! ne coupe pas les boucles de ta chevelure et ne te couvre pas de noirs vêtements » .

<sup>615.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 352-356 et 250.

connotation affective particulièrement forte éveillant chez l'auditeur « l'angoisse de sa propre mort » , mais aussi de « rendre compte d'un état émotionnel » <sup>616</sup>, ici la souffrance de l'être en deuil. Évoqués de manière conjointe, geste de mutilation et vêtements sombres semblent alors se renforcer mutuellement pour mieux souligner la violence du chagrin.

Un emploi du substantif  $\vartheta \rho i \xi$  dans l'*Oreste* d'Euripide reflète tout particulièrement la valeur que pouvait posséder, dans le système de représentations des Grecs, la coupe des cheveux lors des moments de deuil. Oreste est au plus mal. Hélène suggère à Électre d'aller porter des cheveux et des libations sur le tombeau de Clytemnestre  $^{617}$ ; Électre se refuse à voir la tombe de sa mère et suggère d'y envoyer Hermione. Hélène confie à cette dernière une mèche de ses cheveux et des libations, sous le regard d'Électre :

Ηλ. [...] Εἴδετε παρ' ἄχρας ὡς ἀπέθρισεν τρίχας, σώζουσα κάλλος ; ἔστι δ' ἡ πάλαι γυνή. Θεοί σε μισήσειαν, ὥς μ' ἀπώλεσας καὶ τόνδε πᾶσάν θ' Ἑλλάδα.

« Avez-vous vu comme elle a coupé les extrémités de ses cheveux, préservant sa beauté? Elle est la femme d'autrefois. Que les dieux te détestent autant que tu fis ma perte, celle de mon frère et de toute l'Hellade! » 618

Notons tout d'abord que la tournure ἄχρας τρίχας se rapproche de l'expression ἄχρας φόβας relevée précédemment pour Électre mais les deux tournures ne se superposent pas pour autant : la formule βοστρύχων ἄχρας φόβας semble indiquer qu'il s'agit de couper des mèches (φόβας) à l'extrémité des boucles (βοστρύχων ἄχρας), tandis que ἄχρας τρίχας évoque plus simplement l'extrémité des cheveux. Le passage est intéressant à double titre. En premier lieu, il montre que le contexte détermine la valeur d'un geste : ainsi, si le fait de sectionner la pointe des cheveux constitue, dans le cas de Chrysothémis et Électre (ἄχρας φόβας), un acte noble, empreint de douleur, destiné à dire l'intensité de l'attachement envers le défunt, lorsqu'il est réalisé par une femme comme Hélène (ἄχρας τρίχας), dont la figure est associée à des représentations négatives (ἄς μ' ἀπώλεσας χαὶ τόνδε πᾶσάν θ' Ἑλλάδα), il semble alors révéler les défauts et les intentions peu louables de l'être ; en effet, « les insensibles, les rouées, les malignes et les coquettes » cherchent à éviter, ou au moins « euphémisent » , ce geste  $^{619}$ . Une même pratique peut donc revêtir plusieurs sens. Par ailleurs, ces vers établissent un lien étroit entre beauté

<sup>616.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 354 et 356.

<sup>617.</sup> Euripide, Oreste, 96.

<sup>618.</sup> Euripide, Oreste, 128-131.

<sup>619.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 230.

et état de la chevelure : la critique d'Électre suggère que des cheveux mutilés constituent une dégradation de l'apparence physique. Le fait qu'Hélène ne coupe que leur pointe souligne sa vanité et son narcissisme <sup>620</sup>.

Si, lorsqu'il constitue une automutilation, le sectionnement de la chevelure exprime donc aux yeux de la communauté le processus du deuil, il peut également, infligé à autrui, devenir annonciateur de mort comme c'est le cas pour Alceste. Malgré les tentatives d'Apollon pour sauver sa vie, le Trépas annonce qu'elle rejoindra la demeure d'Hadès et qu'il doit se rendre à son chevet pour accomplir le sacrifice par l'épée (ὡς κατάρξωμαι ξίφει) 621, en précisant :

ἱερὸς γὰρ οὕτος τῶν κατὰ χθονὸς θεῶν ὅτου τόδ' ἔγχος κρατὸς ἁγνίση τρίχα.

« en effet, il est consacré aux divinités des Enfers, celui dont cette épée a purifié la chevelure. » <sup>622</sup>

L'évocation de l'épée suggère qu'il s'agit bien de sectionner les cheveux bien que le verbe ἀγνίζω ne rende pas compte de l'acte puisqu'il signifie « purifier » <sup>623</sup>. L'expression χρατὸς τρίχα, qui désigne la chevelure, rappelle la tournure rencontrée précédemment lors de sacrifices d'animaux <sup>624</sup>: ainsi voit-on Agamemnon couper des poils sur la tête de deux agneaux (ἐχ κεφαλέων τρίχας), de même pour Nestor et Eumée au front d'une vache et d'une hure (κεφαλῆς τρίχας dans les deux occurrences).

Lorsqu'il s'agit de donner à voir la coupe d'éléments pileux, c'est le verbe ἀπάρχεσθαι qui se trouve privilégié : le terme κατάρχεσθαι, pour sa part, n'apparaît dans ce contexte que dans le cas d'Alceste <sup>625</sup>. Comme le note Theodora Suk Fong Jim dans les travaux qu'elle a consacrés au vocabulaire exprimant les offrandes de prémices, il existe une différence dans les emplois du verbe ἀπάρχεσθαι selon qu'il intervient dans le domaine du sacrifice animal ou dans les rituels d'offrande de cheveux : dans le premier cas, le sectionnement de poils sur la tête de l'animal précède sa mise à mort ; dans le deuxième, la coupe des cheveux, lors des rites

<sup>620.</sup> Nous partageons là le point de vue de Pierre Brulé. Les propos d'Électre sont explicites : Hélène cherche avant tout à préserver sa beauté, et non, comme le suggère Florence Gherchanoc, à faire preuve de distance face aux manifestations excessives du deuil, souvent attribuées aux femmes (*penthos gunaikos*) : P. Brulé, *op. cit.*, p. 230, note 33.

<sup>621.</sup> Euripide, *Alceste*, 73-74.

<sup>622.</sup> Euripide, Alceste, 75-76.

<sup>623.</sup> DELG, s. v. ἄζομαι.

<sup>624.</sup> Voir supra, p. 82-83.

<sup>625.</sup> Sur l'emploi de ce vocabulaire, voir Th. Suk Fong Jim, « The vocabulary of ἀπάρχεσθαι, ἀπαρχή » , art. cit., p. 39-58. Sur les aparchai, voir également Th. Suk Fong Jim, Sharing with the Gods Aparchai and Dekatai in Ancient Greece, Oxford University Press, 2014.

de deuil ou de maturation, n'implique pas la mort de l'individu <sup>626</sup>, mais sans doute faudraitil préciser *généralement*. Car, en ce qui concerne Alceste, c'est bien la mort qui l'attend, ce qui peut expliquer le choix singulier du terme κατάρχεσθαι en lieu et place de ἀπάρχεσθαι : peutêtre s'agit-il par cet emploi de souligner son sort particulier, dans la mesure où le mot renvoie aux préliminaires rituels dans les cérémonies impliquant des animaux <sup>627</sup>.

Ces prémices conduisent traditionnellement à la mise à mort de la bête  $^{628}$ , comme nous avons pu l'observer pour chacune des scènes homériques où le geste de coupe des poils préfigure la mort elle-même : appliqué à Alceste, le terme χατάρχεσθαι véhicule donc des images funestes. Le sacrifice de la chevelure d'Alceste prélude en effet à celui de sa vie puisqu'elle accepte de mourir à la place de son époux Admète : elle fait écho symboliquement à la victime animale que l'on immole. Le Trépas joue ainsi le rôle du sacrificateur qui, à l'instar d'Agamemnon, de Nestor ou d'Eumée, prélève des éléments pileux sur sa victime avant sa mise à mort, la scène renforçant les « intersections »  $^{629}$  existant entre les pratiques appliquées aux humains et aux animaux. Par l'épée, il s'agirait de *purifier* la chevelure, et, à travers elle sans doute sa propriétaire : dans le sens du verbe  $\mathring{\alpha}$ γνίζω, qui dérive du qualificatif  $\mathring{\alpha}$ γνός, signifiant « sacré, saint, consacré » , lui-même issu du verbe  $\mathring{\alpha}$ ζομαι (« éprouver une crainte respectueuse » ), affleure donc l'idée de de pureté, de purification sacrée  $^{630}$ .

Relevant de « standards de propreté » , la purification constitue un processus éminemment « social » , certains individus, le barbare, le réprouvé ou encore le rebelle, étrangers ou exclus de la communauté, apparaissant comme des êtres qui ne sont pas propres ; les rituels de purification interviennent pour tout contact avec le « sacré » ou pour toute initiation, et certaines perturbations de la vie quotidienne, relations sexuelles, naissance, mort ou meurtre, nécessitent une purification spécifiquement cultuelle. C'est ainsi le cas pour Alceste : par le sort qui lui est réservé, celle-ci entre en rapport avec le sacré à travers la figure de Thanatos, le Trépas personnifié, qui se présente à ses côtés ; quant au contact avec la mort, la sienne propre, annoncée, il induit la notion d'impureté ( $m\acute{y}sos$ ,  $m\'{a}sma$ ), comme le suggère le terme  $\acute{\alpha}\gamma\nu\acute{o}\varsigma$  ( $\acute{\alpha}\gamma\nu\acute{l}\zeta\omega$ ) qui se construit « en opposition » avec l'idée de souillure  $^{631}$ .

<sup>626.</sup> Th. Suk Fong Jim, « The vocabulary of ἀπάρχεσθαι, ἀπαρχή » , art. cit., p. 45.

<sup>627.</sup> Ibid., p. 43-44

<sup>628.</sup> W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 100-101.

<sup>629.</sup> Nous reprenons ici le terme employé par Th. Suk Fong Jim, art. cit., p. 55.

<sup>630.</sup> DELG, s. v. ἄζομαι.

<sup>631.</sup> W. Burkert, op. cit., p. 115.

#### 3. La chevelure de Smerdiès

Lorsque l'on sort du contexte épique et tragique, les occurrences qui  $\vartheta_{\rho}$  ( $\xi$  donnent à voir des violences envers la chevelure ne sont plus caractérisées par une tonalité aussi sombre. On est ainsi bien loin du deuil et de la mort dans la seule référence lyrique répertoriée, un fragment d'Anacréon. Pour le passage conservé, le contexte n'est pas précisé :

ατέχειρας δ' άπαλῆς χόμης ἄμωμον ἄνθος σέθεν αὐτοῦ χέρα σῆσι θριξὶν ἀντοπλισθείς.

« Tu as coupé la fleur irréprochable de ta délicate chevelure armant ta propre main contre tes cheveux. »  $^{632}$ 

Ces vers semblent néanmoins avoir été inspirés par un certain Smerdiès, jeune homme figurant dans d'autres textes du poète mélique <sup>633</sup> et sur lequel le rhéteur et philosophe platonicien Maxime de Tyr, d'origine phénicienne et contemporain des derniers empereurs romains de la dynastie des Antonins (IIe siècle de notre ère), offre un témoignage complet. Dans l'une de ses *Dissertations* <sup>634</sup>, l'auteur rédige en langue grecque le portrait suivant :

« Smerdiès, un Thrace tombé aux mains des Grecs, un jeune homme de sang royal à l'éclatante beauté, fut offert à un tyran d'Ionie, Polycrate de Samos. Celui-ci fut charmé du cadeau, et voici Polycrate amoureux de Smerdiès, comme le poète Anacréon de Téos. De Polycrate, Smerdiès reçut de l'or, de l'argent et tout ce qu'il convenait qu'un beau jeune homme eût en présent d'un tyran amoureux ; d'Anacréon, il reçut des chants, des éloges et tout ce qu'il convenait à un poète passionnément épris de lui donner » .

D'autres auteurs évoquent également Smerdiès, et parfois sa longue chevelure : citons notamment Simonide <sup>635</sup>, mais aussi Antipater de Sidon ou bien encore Dioscoride <sup>636</sup>. C'est donc,

<sup>632.</sup> Anacréon, Fragments, fr. 414 Page.

<sup>633.</sup> G. Lambin, *Anacréon, Fragments et imitations*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Interférences, 2002, p. 122.

<sup>634.</sup> Maxime de Tyr, Dissertations, XXVI, 1.

<sup>635.</sup> Anthologie palatine, VII, Simonide, 25 : « Cette tombe a reçu dans Téos, sa patrie, Anacréon, le poète immortel de par les Muses, à qui sa passion pour de beaux garçons inspira des vers tels qu'en font les Grâces et les Amours. Mais sur les bords de l'Achéron il est seul, il est triste, non parce qu'il a perdu la lumière du soleil et trouvé les demeures du Léthé, mais parce qu'il a laissé le gracieux Mégistès avec de jeunes amis, et qu'il ne peut plus aimer le Thrace Smerdiès. Cependant il ne cesse pas de moduler des chants doux comme le miel, et il ne permet pas à sa lyre de se taire même dans le silencieux séjour des morts » .

<sup>636.</sup> Anthologie palatine, VII, Antipater de Sidon, 27 : « Anacréon, gloire de l'Ionie, ne sois dans le séjour des bienheureux ni sans banquet ni sans lyre. Puisses-tu avec des yeux languissants d'amour, en agitant sur ta tête parfumée une couronne de fleurs, chanter en face d'Eurypyle ou de Mégistès ou du Thrace Smerdiès de Ciconie aux longs cheveux, et puisses-tu, exhalant une douce ivresse, les vêtements humides d'une rosée bachique, écraser dans ta coupe le pur nectar de grappes de raisin! Car c'est aux Muses, à Bacchus, à l'Amour, à eux trois que tu as,

semble-t-il, un Anacréon amoureux qui chante le sectionnement que Smerdiès, jeune homme d'une beauté exceptionnelle, a infligé à sa chevelure : le poète renouvelle par là-même profondément, nous allons le voir, le traitement de cette thématique. Observons tout d'abord la manière dont Anacréon met en scène le geste.

Anacréon innove ici en associant coupe des cheveux et motif floral, et se plaît à souligner la fragilité, la pureté de la chevelure tranchée. Tout comme la première barbe masculine se trouve parfois décrite en termes de floraison, l'expression ἀπαλῆς κόμης [...] ἄνθος fait de la chevelure elle-même une fleur. La formule est encadrée par deux verbes évoquant le sort qui lui est réservé (ἀποκείρω/ἀντοπλίζω) et le jeu des sonorités en souligne la brutalité : d'une part, le nom ἄνθος, « la fleur » , s'oppose au terme ἀντοπλίζω, verbe qui dérive du substantif ὅπλον et renvoie donc à l'univers guerrier, le préfixe ἀντ- (ἀντί) soulignant alors que Smerdiès s'arme « contre » lui-même 637 ; d'autre part, l'adjectif ἀπαλῆς, qui indique la délicatesse de chevelure, est opposé au verbe ἀποκείρω - « couper, tondre » , geste dont le texte souligne la cruauté en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une automutilation (σέθεν αὐτοῦ χέρα σῆσι). L'image de la chevelure-fleur tranchée est ainsi poignante et pathétique : mutilée, elle apparaît alors comme l'image même de la délicatesse, fragile victime d'une violence toute guerrière.

Anacréon met en scène le geste de Smerdiès afin de rendre pathétique une situation qui ne l'était pas à l'origine : en effet, les circonstances entourant la coupe de sa chevelure sont très éloignées de celles des épopées et des tragédies, où l'acte est conditionné par la souf-france et la mort. Anacréon dramatise une situation en réalité anecdotique, conférant au geste du jeune homme la dimension d'un sacrifice. C'est qu'en effet, comme le remarque Gérard Lambin, cet événement pourtant mineur a néanmoins donné lieu à de multiples discussions et commentaires, lui accordant une « importance mondaine et littéraire » puisque nombreux sont ceux qui en firent mention : « Le destin du monde ne se trouva pas en balance, ni même, apparemment, la situation du jeune homme ou celle d'Anacréon. Mais il n'en fallait pas da-

ô vieillard, consacré ta vie entière » ; 29 : « Tu dors, Anacréon, parmi les morts, après avoir composé tant d'oeuvres charmantes ; elle dort, ta douce cithare aux chants nocturnes. Il dort aussi, Smerdiès, le printemps des Amours, pour lequel tu épanchais de ton luth un nectar d'harmonie. Car tu as été, ô vieillard, le but de l'Amour des jeunes gens : sur toi seul il dirigeait son arc et ses traits inévitables » ; Dioscoride, 31 : « Ô toi qui te consumas d'amour pour le Thrace Smerdiès jusqu'à la moelle des os, Anacréon, le prince de l'orgie et des veillées amoureuses, le poète chéri des Muses, qui, au sujet de Bathylle, as souvent mêlé des larmes amères au vin de ta coupe, que d'elles-mêmes les sources épanchent pour toi du vin pur ; que les immortels versent dans tes amphores leur nectar et leur ambroisie ; que d'eux-mêmes les jardins t'apportent des violettes, la fleur qui s'épanouit le soir et des myrtes humides de rosée, afin que même chez le gendre de Cérès, dans une douce ivresse, tu danses voluptueusement en serrant dans tes bras la belle Eurypyle » .

<sup>637.</sup> Le substantif ὅπλον, « instruments, agrès d'un navire, outils, armes et armures » , a en effet donné naissance au terme ὁπλίτης qui désigne « l'homme armé, le soldat de l'infanterie » , ainsi qu'au verbe ὁπλίζω signifiant « préparer, armer » : DELG, s. v. ὅπλον.

vantage pour occuper les conversations et inspirer des poèmes dans un milieu où la superficialité devenait une vertu. Smerdiès fit-il couper ses cheveux sur ordre du tyran? Prit-il seul cette décision? Cela n'importe guère. » <sup>638</sup>. Pourquoi alors pareille dramatisation? Peut-être par plaisanterie : « Poète de cour, poète mondain, [Anacréon] poursuit la chronique, aimable et frivole, des menus événements qui agitèrent le cercle des amis de Polycrate, en compensant la pauvreté des faits par l'habileté de l'évocation. Son humour n'est plus seulement un voile, mais un ornement. » <sup>639</sup>. Anacréon aurait ainsi fait de l'épisode de la chevelure de Smerdiès un élément de jeu littéraire, poétique.

Pourtant, l'importance qui fut accordée à ce fait vient souligner ce que le geste pouvait signifier pour la figure de Smerdiès, pour le tyran Polycrate, pour la communauté, et peut-être pour Anacréon lui-même. Gérard Lambin estime que Smerdiès cherchait sans doute par cet acte à adopter une apparence plus virile en renonçant à une chevelure qui le rendait trop féminin 640 pour les coutumes de son peuple, les Thraces. Smerdiès a pu, en fait, tout aussi bien couper de lui-même sa chevelure afin de respecter la tradition de la Thrace, dont la population masculine semble avoir été tenue de se faire tondre les cheveux, alors que femmes, enfants et adolescents portaient de longs cheveux. Dans l'éventualité où Polycrate en aurait donné l'ordre, peut-être cherchait-il par là à atteindre Smerdiès dans son intégrité physique si ce dernier ne répondait pas de lui-même aux sollicitations du tyran : un autre tyran, Hiéron de Syracuse, déplorait ainsi les inconvénients inhérents au pouvoir despotique dans le domaine amoureux, lui qui, épris de Dailochos, espérait obtenir ses faveurs sans avoir à recourir à la force 641.

Or, à lire les écrits de Simonide et d'Antipater sur la beauté du jeune homme, une «beauté éclatante » selon Maxime de Tyr, et à observer combien chevelure et beauté se trouvent étroitement liées dans les représentations grecques, l'on peut mesurer combien ce geste a pu constituer pour Anacréon une véritable mutilation : si le poète était effectivement épris du jeune thrace, il peut avoir vécu la perte de cette longue et belle chevelure comme une dégradation de son objet d'amour. Le geste peut constituer également la coupe liminaire des cheveux marquant la fin de l'adolescence, puisque seuls les thraces adultes sont tondus : peut-être est-ce alors l'approche de ce moment que déplore Anacréon, et le changement de

<sup>638.</sup> G. Lambin, op. cit., p. 121-122.

<sup>639.</sup> Ibid., p. 123.

<sup>640.</sup> Ibid., p. 122.

<sup>641.</sup> Xénophon, Hiéron, I, 30-38.

statut qui l'accompagne pour les Grecs, passage de l'éromène à l'éraste, de l'âge d'être aimé à celui d'aimer <sup>642</sup>. Même si l'origine et les motivations de cet acte, l'atmosphère qui l'a entouré, demeurent source d'hypothèses, toujours est-il qu'à travers lui, le motif de la coupe de la chevelure se trouve profondément renouvelé. En effet, alors qu'épopées et tragédies font de ce sacrifice la marque de circonstances héroïques et funestes, le pathétique surgissant d'un intense désespoir, Anacréon, lui, s'attache au geste lui-même : le pathos naît, non de la situation elle-même, en fait anecdotique, mais de l'évocation du sort de la chevelure, fragile victime de mains brutales.

# 4. D'Ésope à Aristophane, chevelure et affects sur le mode comique et parodique

Le ton est encore bien différent dans une occurrence relevée chez Ésope. L'humour préside ainsi au mauvais traitement que le personnage de l'avare inflige à ses cheveux dans la fable ésopique éponyme  $^{643}$ , illustration de la vacuité attachée à l'idée de possession : dépossédé de tout l'or qu'il avait enfoui dans son jardin par un ouvrier observateur, l'avare, anéanti, se lamente ( $\theta \rho \eta \nu \epsilon i \nu$ ) et finit par « s'arracher les cheveux » ( $\tau i \lambda \lambda \epsilon i \nu \tau i \lambda \zeta \tau \rho i \chi \alpha \zeta$ ). Comme pour Priam dans l'*Iliade*, il s'agit ici aussi d'exprimer la douleur ressentie par le personnage, mais, l'on assiste à un *détournement* du motif épique : contrairement à l'épopée où la manifestation de la souffrance répondait à une situation funeste, en l'occurrence la mort d'un enfant, dans le cas présent, pas de contexte tragique ni de noblesse des sentiments ; le geste souligne en fait le caractère excessif de la réaction de l'avare, qui pleure un bien matériel, son or, comme d'autres pleureraient un proche, ce qui permet de mettre en relief sa démesure.

La comédie *Lysistrata* d'Aristophane offre les trois derniers exemples de violences envers la chevelure : ce sont alors des gestes infligés non plus à soi-même mais à autrui, et deux d'entre eux prennent la forme d'une menace. Alors qu'Athènes et Sparte sont en guerre, l'athénienne Lysistrata invite les femmes de la cité à se refuser à leurs maris dans le but d'arrêter le conflit. Le terme  $\vartheta \rho i \xi$  intervient dans ce contexte une première fois lorsque, face à un magistrat qui veut arrêter Lysistrata et une de ses compagnes de lutte, l'une des leurs, Stratyllis, cherche à le faire reculer en affirmant que, s'il s'en approche, elle lui arrachera les cheveux :

<sup>642.</sup> E. Cantarella, op. cit., p. 23 et 62-70.

<sup>643.</sup> Ésope, Fables, 344 (Chambry): Φιλάργυρος.

έγω 'κποκιῶ σου τὰς στενοκωκύτους τρίχας  $^{644}$ . Si le verbe ἐκποκίζω, issu du terme ποκίζομαι  $^{645}$  qui signifie « tondre »  $^{646}$ , renvoie clairement à l'arrachement des cheveux, l'adjectif στενοκωκύτους, qui qualifie les cheveux (τρίχας), s'avère pour sa part difficile à traduire : il est ainsi rendu tout à tour par « je te ferai pleurer amèrement »  $^{647}$ , « ça va hurlululer! »  $^{648}$ , « malgré tes gémissements et tes cris »  $^{649}$ , « vagipleureurs »  $^{650}$ , ou encore par « que tu pleures déjà tant »  $^{651}$ , pour ne citer que quelques exemples. Il s'agit en fait d'un composé redondant formé du verbe στένω, « se lamenter » , et du nom χωχυτός, issu de χωχύω, « pousser un cri aigu et plaintif »  $^{652}$ , les deux mots se renforçant donc l'un l'autre pour mieux suggérer l'intensité de la douleur consécutive à l'arrachement : « je vais te le plumer, ton crâne, en t'arrachant des cris de douleur! » .

Menace également à la fin de la pièce, quand un Athénien cherche à chasser un homme qui gène le passage. Après lui avoir demandé par deux fois de se retirer, l'athénien, face à son refus, " hausse le ton " et le prévient que s'il persiste, il se lamentera « longuement sur ses cheveux » : χωχύσεσθε τὰς τρίχας μαχρά <sup>653</sup>. Si l'intention est de manière évidente l'intimidation, la menace n'est pas clairement énoncée : compte tenu du contexte, pour faire partir l'importun, l'Athénien ne peut que le saisir par les cheveux et le traîner ainsi pour l'éloigner. On retrouve là le verbe χωχύω, qui entrait précédemment dans la formation du qualificatif στενοχώχυτος, et qui, au moyen, suivi de l'accusatif <sup>654</sup>, désigne le fait de « se lamenter sur quelqu'un/quelque chose » . Si l'athénien ne formule donc pas explicitement la violence qu'il pense infliger, il en évoque les *effets* : la douleur générée par l'acte en lui-même.

La prise de conscience par Lysistrata de ce que ses compagnes, malgré leur engagement, cèdent progressivement à leurs désirs, donne lieu au dernier emploi du substantif

<sup>644.</sup> Aristophane, Lysistrata, 448-449 : εἰ τἄρα νὴ τὴν Ταυροπόλον ταύτη πρόσει/ἐγὼ ΄κποκιῷ σου τὰς στενοκωκύτους τρίχας, « Par Artémis adorée à Tauris, si tu t'approches de cette femme, je vais te le plumer, ton crâne, en t'arrachant des cris de douleur! » .

<sup>645.</sup> Le verbe dérive du substantif πόχος, « toison ».

<sup>646.</sup> DELG, s. v. πόκος.

<sup>647.</sup> Aristophane, *Lysistrata*, traduction par André-Charles Brotier, texte établi par Louis Humbert, Paris, Garnier frères, 1889, p. 111-187.

<sup>648.</sup> Aristophane, *Théâtre complet*, tome II, texte traduit, présenté et annoté par Victor-Henri Debidour, Paris, Gallimard, 1966, p. 157.

<sup>649.</sup> Eugène Talbot, *Aristophane. Traduction nouvelle*, tome II, préface de Sully Prudhomme, Paris, Alphonse Lemerre, 1897, p. 133.

<sup>650.</sup> Aristophane, *Théâtre complet*, textes présentés, traduits et annotés par Pascal Thiercy, Paris, Gallimard, 1997, p. 594.

<sup>651.</sup> Aristophane, Lysistrata, traduit par Hilaire Van Daele, Paris, Les Belles Lettres, 1996, p. 45.

<sup>652.</sup> DELG, s. v. χωχύω. Sur les particularités de certains composés chez Aristophane, voir E. S. Spyropoulos, L'accumulation verbale chez Aristophane, Thessaloniki, 1974, p. 5.

<sup>653.</sup> Aristophane, Lysistrata, 1222.

<sup>654.</sup> DELG, s. v. κωκύω.

θρίξ dans un contexte de brutalité : abattue, Lysistrata explique ainsi avoir surpris plusieurs femmes qui tentaient de rejoindre leurs hommes <sup>655</sup>, et en avoir agrippé une par les cheveux pour l'empêcher de s'enfuir. Le comique naît des tentatives saugrenues, désespérées et désespérantes, entreprises par ces femmes <sup>656</sup>, la palme du ridicule revenant à celle qui nous intéresse ici. La scène vaut son pesant d'or. Lysistrata la décrit perchée *sur un moineau* (ἐπὶ στρούθου), songeant à s'abattre sur un homme du nom d'Orsilochos, et elle précise : « je l'ai retenue par les cheveux » , τῶν τριχῶν κατέσπασα <sup>657</sup>, le verbe κατασπάω indiquant que l'on « tire » quelqu'un ou quelque chose « vers le bas » .

L'image du *moineau chevauché* peut paraître des plus saugrenues mais ce serait oublier que, dans le monde antique, le volatile est étroitement lié aux œuvres d'Aphrodite, comme en témoignent des vers de Sappho et de Catulle  $^{658}$ , et fait partie de ses attributs. Dans le langage argotique, le substantif  $\sigma\tau\rho\sigma\bar{\nu}\partial\sigma\varsigma$  désigne en fait le phallus  $^{659}$ . L'iconographie atteste par ailleurs que des oiseaux-phallus  $^{660}$  de bonne taille, pas nécessairement des moineaux, sont ainsi « chevauchés à travers les airs par des femmes ou des satyres »  $^{661}$ . Le rire naît de ce que l'acte de la dame constitue une première tentative d'échapper à l'interdit posé par Lysistrata; les « possibilités comiques » offertes par l'état de manque sexuel  $^{662}$  sont pleinement exploitées à travers l'image du *moineau/phallus* : avant même de rejoindre son amant, la dame a donc tenté de s'envoler en chevauchant ce qui ressemble fort à un godemiché  $^{663}$ !

Dans le monde épique et tragique, la majorité des emplois du substantif  $\vartheta \rho i \xi$  entretient donc un lien étroit avec l'expression du deuil et de la perte  $^{664}$ . L'être en proie à la souffrance brutalise sa propre chevelure en lui infligeant des atteintes dont l'intensité peut varier. Forme

<sup>655.</sup> Aristophane, Lysistrata, 719.

<sup>656.</sup> Aristophane, Lysistrata, 720-723.

<sup>657.</sup> Aristophane, Lysistrata, 723-725 : τὴν δ' ἐπὶ στρούθου μίαν/ἤδη πέτεσθαι διανοουμένην κάτω/ἐς Ὀρσιλόχου χθὲς τῶν τριχῶν κατέσπασα.

<sup>658.</sup> Sappho, Fragments, I, 1, 1-12; Catulle, Poésies, II, 1.

<sup>659.</sup> Aristophanes, *Lysistrata*, edited with introduction and commentary by J. Henderson, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 164-165.

<sup>660.</sup> Voir figure 7.

<sup>661.</sup> K. J. Dover, *Homosexualité grecque*, *op. cit.*, p. 165. Sur cette dimension sexuelle du moineau, voir également D. Staples, *Pea pteroenta*. *Plot and metaphor in Aristophanes*, Boston University, 1978.

<sup>662.</sup> K. J. Dover, op. cit., p. 184.

<sup>663.</sup> Le terme est retenu par Claude Calame pour certaines représentations iconographiques : Cl. Calame, *L'Éros dans la Grèce antique*, Paris, Belin, 1996, p. 105.

<sup>664.</sup> On relève également deux occurrences chez des tragiques postérieurs à Sophocle et Euripide, Achaeos d'Érétrie et Agathon (Ve siècle avant notre ère) : le caractère très parcellaire des textes ne permet cependant pas de se faire une idée précise de la valeur que le terme pouvait y posséder. Le substantif désigne ainsi la chevelure dans le fragment 10 d'Achaeos et évoque, semble-t-il, plus précisément la chevelure coupée (κουρίμου χάριν τριχός) des Courètes dans le fragment 3 d'Agathon : B. Snell, *Tragicorum Graecorum fragmenta*, vol. 1, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971.

la plus violente, l'arrachement constitue une réaction à vif face à des circonstances funestes, désolantes et particulièrement pénibles, parfois contre-nature. Moins brutal mais tout aussi mutilant, le sectionnement des cheveux présente, quant à lui, un caractère ritualisé : il intervient en effet tantôt dans l'après-coup en hommage au disparu, une mèche étant alors le plus souvent déposée sur son tombeau, tantôt, appliqué à autrui, comme prélude au sacrifice. Avec les œuvres lyriques, comiques et les fables, on assiste à une nette inflexion du nombre d'occurrences et de la gravité du propos : même si l'acte d'arrachement perdure, les emplois se teintent de dramatisation, parfois ironique comme dans le cas de l'avare, mais aussi d'humour; accompli sur autrui, le geste peut prendre dans certains cas valeur de menace <sup>665</sup>.

# C. Θρίξ et la notion d'identité

Dans le tableau des affinités de  $\vartheta \rho i \xi$  avec la mort et le deuil, une scène, laissée volontairement de côté jusqu'à présent, mérite une attention particulière tant en raison du traitement qu'elle a connu dans les œuvres théâtrales que par la place qu'y occupe la chevelure : il s'agit des retrouvailles entre Oreste et Électre. Scène singulière s'il en est, dans la mesure où, si le deuil en constitue le point départ, l'essentiel réside dans la reconnaissance entre frère et sœur, permise par une mèche de cheveux, une reconnaissance qui met en jeu la notion d'identité. C'est là un pan important des emplois du mot. En effet, si dans cette scène des *Choéphores*, le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  touche à l'identité relationnelle, aux idées d'hérédité <sup>666</sup> et de parenté, ailleurs, dans de nombreux emplois, c'est un autre aspect de l'identité que le terme donne à voir, l'identité ethnique, la chevelure constituant alors un signe d'altérité.

<sup>665.</sup> On peut noter là encore quelques emplois du substantif dans des fragments d'œuvres appartenant à la comédie ancienne ou nouvelle. Le terme figure ainsi chez Cratès, comique du Ve siècle avant notre ère, dans la description de belles danseuses dont les cheveux descendent jusqu'aux fesses (Cratès, Fragments, 27 Kock: ... ὀρχηστρίδες καλαί, ἐπὶ κοχωνῶν τὰς τρίχας καθειμέναι.), tandis que chez Phérécrate (Ve siècle également), on relève l'adjectif τρίχαπτος (Phérécrate, Fragments, 1, 28 Meineke: ... κόραι δ' ἐν ἀμπεχόναις τριχάπτοις ἀρτίως/ ἡβυλλιῶσαι ...), composé de θρίξ appliqué aux robes portées par des jeunes filles et qui en désigne le tissu « tressé ou tissé de cheveux » (DELG, s. υ. τρίχαπτος : « plaited, woven of hair » ). Au IVe siècle, Éphippe recourt au dérivé τρίχωμα évoquer un jeune homme qui laisse croître sa barbe et entretient « ses cheveux épais avec un ciseau poli » (Éphippe, Fragments, 14, 6 Kock: ... εὕ μὲν μαχαίρα ξύστ' ἔχων τριχώματα ...) et Alexis au substantif θρίξ (Alexis, Fragments, 10, 6 Meineke).

<sup>666.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 227.

Chapitre 2 - Des animaux et des hommes : θρίξ

1. Oreste et Électre, ou la reconnaissance fraternelle : dire le *même* ?

Développée à l'origine par Eschyle dans Les Choéphores, où elle occupe une soixantaine

de vers, cette scène de reconnaissance (ἀναγνώρισις <sup>667</sup>) a donné lieu à des réécritures de la

part de Sophocle, d'Euripide et d'Aristophane. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons es-

sentiellement à son traitement par Eschyle ainsi qu'à sa reprise par Euripide dans la mesure

où tous deux recourent au substantif θρίξ. Dans ce deuxième volet de l'Orestie, qui s'ouvre

par l'offrande d'une boucle de cheveux déposée sur le tombeau d'Agamemnon, la chevelure

acquiert, nous allons le voir, une dimension particulière puisqu'elle manifeste tout à la fois la

douleur du deuil et les liens de parenté qui unissent Oreste et Électre.

Le terme  $\vartheta \rho i \xi$  figure une première fois peu après la découverte de la boucle offerte par

Oreste. Ignorant tout du sort de son frère, Électre s'interroge avec le coryphée sur l'origine de

cette boucle, et ce dernier déclare :

ΧΟ. Έχθροὶ γὰρ οῖς προσῆκε πενθῆσαι τριχί.

« Coryphée - Ce sont des ennemis ceux à qui il conviendrait de manifester leur deuil par cette chevelure. »  $^{668}$ 

Utilisé au datif singulier, le mot  $\vartheta \rho i \xi$  désigne ici une mèche de cheveux sectionnée. Ce vers

présente la première association explicite du substantif au processus de deuil : en effet, le

verbe  $\pi$ ενθέω, issu du nom  $\pi$ ένθος (« deuil, douleur, affliction » ), évoque le fait de pleurer un

mort <sup>669</sup>. L'identification première du coryphée, qui se révèle rapidement une méprise, s'avère

délicate à saisir : ses propos suggèrent que les ennemis peuvent eux aussi déposer une mèche

sur la sépulture de leur adversaire, sans préciser la signification d'un tel geste. Quelques vers

plus loin, c'est une réplique d'Électre qui apporte un éclairage sur cette pratique : lorsqu'un

ennemi place une boucle sur la tombe d'un défunt, le geste prend valeur d'offense ou de

souillure <sup>670</sup>.

Le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  intervient ensuite à deux reprises lors de la rencontre entre frère et

sœur, les propos d'Oreste invitant alors à la reconnaissance :

667. Aristote, Poétique, 1452b 10.

668. Eschyle, Choéphores, 173.

669. DELG, s. v. πάσχω.

670. Eschyle, Choéphores, 198-200.

146

Αὐτὸν μὲν οὖν ὁρῶσα δυσμαθεῖς ἐμέ, κουρὰν δ' ἰδοῦσα τήνδε κηδείου τριχὸς ἀνεπτερώθης κάδόκεις ὁρᾶν ἐμέ. [...]

Σκέψαι τομή προσθεῖσα βόστρυχον τριχός σαυτής ἀδελφοῦ, σύμμετρον τῷ σῷ κάρᾳ.

« Ainsi, quand tu me regardes, tu as de la peine à me reconnaître, mais, quand tu as aperçu cette chevelure coupée qui marque le deuil, tu as été vivement excitée et tu croyais me voir. [...]

Examine, l'ayant rapprochée de l'endroit où elle a été coupée, cette boucle de la chevelure de ton frère, semblable à ta tête. » <sup>671</sup>

Le substantif θρίξ ne figure cependant pas seul. Dans le premier cas, il se trouve combiné au mot χουρά (χουράν/τριχός), dans le second à βόστρυχος (βόστρυχον τριχός) : le terme désigne donc ici l'ensemble de la chevelure, tandis que χουρά et βόστρυχος renvoient à la mèche sectionnée elle-même  $^{672}$ . La chevelure est cette fois associée au deuil à travers l'expression χηδείου τριχός. Le qualificatif χήδειος, qui dérive du verbe χήδομαι, entretient un rapport étroit avec l'univers funéraire : ce verbe signifie en effet « prendre soin, s'inquiéter, se soucier »  $^{673}$  de l'autre, jusque dans les soins que l'on prodigue à un mort. La boucle de cheveux constitue alors un véritable  $signe\ de\ deuil$ .

Ce qui frappe surtout dans cette scène, c'est le rôle de la chevelure dans l'affirmation des liens de parenté. En Grèce antique comme dans d'autres sociétés, l'appartenance à une famille « n'est pas une donnée de fait » , la naissance ne garantissant ni identité, ni reconnaissance par la communauté <sup>674</sup>. La notion de parenté s'appuie ainsi sur des « conventions sociales et des rituels d'intégration » <sup>675</sup>, à l'instar des formes de parenté fictives ou des coutumes civiques et religieuses de « fabrication » des citoyens <sup>676</sup>. Toutefois, les représentations ultimes qui servent de socle à sa définition sont avant tout d'ordre biologique. Cette scène s'inscrit en fait dans des « croyances relatives à l'hérédité auxquelles les théories biologiques du Ve siècle, connues (...) en partie d'Eschyle » , ont donné un fondement scientifique <sup>677</sup>.

<sup>671.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 225-230.

<sup>672.</sup> Le substantif χουρά, qui découle du verbe χείρω, « couper » , désigne étymologiquement l'« action de couper, de tondre » des cheveux, la barbe mais aussi de la laine, de l'herbe, des arbres ; par extension, il en vient à signifier directement une boucle de cheveux coupée, la laine tondue, un morceau de bois sectionné : voir DELG, s. v. χουρά; le nom βόστρυχος renvoie, quant à lui, à une boucle de cheveux. Nous reviendrons ultérieurement sur ces deux termes.

<sup>673.</sup> DELG, s. v. κήδω.

<sup>674.</sup> F. Gherchanoc, « Le lien filial dans l'Athènes classique : pratiques et acteurs de sa reconnaissance » , *Mètis*, 13, 1998, p. 313-344, en part. p. 313.

<sup>675.</sup> J. Wilgaux, « Corps et parenté en Grèce ancienne » , dans F. Prost et J. Wilgaux, op. cit., p. 337.

<sup>677.</sup> J. Jouanna, « Notes sur la scène de la reconnaissance dans les Choéphores d'Eschyle (v. 205-211) et sa parodie

Dès l'époque archaïque, s'exprime en effet l'existence d'une relation d'identité physique entre parents et enfants : dans l'*Odyssée*, Hélène et Ménélas remarquent ainsi la ressemblance entre Télémaque et Ulysse <sup>678</sup>; ce lien d'identité figure également à deux reprises dans *Les Travaux et les Jours* d'Hésiode <sup>679</sup>. Cette assertion réapparaît ensuite chez plusieurs auteurs, devenant un « véritable *topos* » <sup>680</sup>. Les réflexions sont nombreuses chez les philosophes présocratiques, dans le corpus hippocratique ainsi que chez Aristote <sup>681</sup> qui cherchent à expliquer les causes de « la ressemblance entre géniteurs et engendrés » , en particulier entre pères et fils : la notion d'hérédité se trouve alors au centre de leurs conceptions <sup>682</sup>. Fondamentalement, la parenté, définie par une origine commune, se caractérise par « la transmission, le partage de substances corporelles » et trouve son origine dans la semence des géniteurs <sup>683</sup>. Corps et parenté s'avèrent donc étroitement liés.

C'est de fait ce qu'impliquent les propos d'Oreste : ce dernier souligne la ressemblance entre ses cheveux et ceux de sa sœur (βόστρυχον τριχὸς σαυτῆς ἀδελφοῦ/σύμμετρον τῷ σῷ κάρᾳ), la mèche de cheveux signalant la proximité biologique, tant « il est normal que des "oiseaux de même couvée" aient des cheveux "de même plumage" » <sup>684</sup>. Aristote formule cette idée dans son *Ethique à Nicomaque* en indiquant que « les frères s'aiment entre eux comme étant nés des mêmes parents, car leur identité avec ces derniers les rend identiques entre eux » <sup>685</sup>. La conception qui se dessine ici n'est donc pas seulement une relation de ressemblance mais d'identité, frère et sœur tendant à se confondre physiquement.

dans l'*Électre* d'Euripide (v. 532-537) » , *Les Choéphores d'Eschyle* , Cahiers du GITA, textes réunis par A. Moreau et P. Sauzeau, 10, Aix-en-Provence, 1997, p. 69-85, en part. p. 82.

<sup>678.</sup> Homère, Odyssée, IV, 149-150.

<sup>679.</sup> Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 182 et 235. La deuxième occurrence se présente sous forme négative à travers l'absence de ressemblance entre pères et fils, fait contre nature qui intervient dans le contexte de la fin de l'humanité et du « renversement des lois naturelles » qu'elle implique : J.-B. Bonnard, « Il paraît en effet que les fils ressemblent aux pères » , F. Prost et J. Wilgaux, *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, PUR, 2004, p. 307. 680. J.-B. Bonnard, *art. cit.*, p. 307.

<sup>681.</sup> Ce type de réflexions se rencontre essentiellement chez Démocrite, Parménide, Empédocle et Anaxagore, pour autant que l'état très lacunaire du corpus permette d'en juger : ainsi, pour Parménide, voir Ætius, Opinions, V, XI, 2, trad. J-P. Dumont. Voir également Hippocrate, Génération, VIII, 1-2 et Aristote, Génération des animaux, IV, 3, 767b et 768a 2-9.

<sup>682.</sup> J.-B. Bonnard, art. cit., p. 308.

<sup>683.</sup> J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 337. Voir Démocrite : Ætius, *Opinions*, V, V, 1, trad. J.-P. Dumont ; Empédocle : Ætius, *Ibid.*, V, XI, 1, trad. J.-P. Dumont. L'article de Jean-Baptiste Bonnard, cité précédemment, expose un bilan complet des théories présocratiques, hippocratiques et aristotéliciennes dans ce domaine : *art. cit.*, p. 307-318. Voir également J. Jouanna, *art. cit.*, p. 80-82.

<sup>684.</sup> S. Saïd, « Couples fraternels chez Sophocle » , dans A. Machin et L. Pernée, *Sophocle. Le texte, les personnages*, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence (janvier 1992), Publications de l'Université de Provence, 1993, p. 309 : Suzanne Saïd fait ici référence aux vers 174 et 501 des *Choéphores*.

<sup>685.</sup> Aristote, Éthique à Nicomaque, 1161-1162.

Ainsi, avant même le moment des retrouvailles, Électre voit dans cette boucle, qu' elle n'a pas déposée elle-même, des caractéristiques qui sont les siennes propres  $^{686}$ , de sorte que le coryphée et la jeune femme en déduisent l'identité du seul être dont les cheveux peuvent être assimilés aux siens : son frère, Oreste. Mais en viennent-ils à inférer que cette boucle appartient à Oreste parce qu'elle s'avère semblable aux cheveux de la jeune femme ou bien parce que personne d'autre que lui ne peut avoir déposé une telle offrande ?  $^{687}$  L'observation du passage montre que, si Électre songe à son frère en découvrant la boucle, elle n'en prononce pas le nom : elle remarque simplement une similarité et l'indique en recourant à l'adjectif  $\dot{\phi} \dot{\mu} \dot{\phi} \pi \tau \epsilon \rho o \zeta^{688}$ . C'est le coryphée qui, s'appuyant sur cette similitude, évoque, sous la forme interrogative, l'éventualité qu'il puisse s'agir d'une offrande d'Oreste  $^{689}$  : Électre confirme alors la suggestion en affirmant qu'effectivement ces cheveux ressemblent à ceux d'Oreste  $^{690}$ .

Il semble donc que ce soit à la fois la similitude et la présence des cheveux sur le tombeau paternel qui conduisent à cette déduction. Ou pour reprendre, en le modifiant un peu, le raisonnement adopté par Aristote dans sa *Poétique*: « quelqu'un est venu qui a déposé sur le tombeau de mon père des cheveux semblables aux miens, or personne ne m'est semblable si ce n'est mon frère Oreste; donc ce dernier est venu » <sup>691</sup>. Plus que toute autre partie du corps, plus que l'expression du visage ou le regard, la chevelure constitue donc le « support de la reconnaissance » (γνώρισμα) <sup>692</sup>, et semble, pour Eschyle, pouvoir *représenter* l'individu, ce que souligne l'expression κάδόκεις ὁρᾶν ἐμέ, « tu croyais *me voir* » , employée par Oreste. Au moment des retrouvailles effectives, la boucle acquiert une dimension nouvelle. Dans l'article qu'elle a consacré aux couples fraternels chez Sophocle, Suzanne Saïd estime qu'en permettant de traduire « en termes physiques l'identité fondamentale du frère et de la sœur » , cette

<sup>686.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 176.

<sup>687.</sup> A. D. Fitton Brown, «The Recognition-Scene in *Choephori* » , *REG*, LXXIV, 1961, p. 363-370, et plus particulièrement p. 364 et 365 : «It must be clearly understood that this is in no sense an inference - Electra is not saying that, because the lock resembles her own hair, it must be like Orestes' too; she is stating it as a fact that the lock resembles Orestes' hair (...). We learn from 176 that there *is* such a resemblance; but the real reason (...) for supposing that the lock is Orestes' is the fact that no one else could have left it on the tomb (...) » .

<sup>688.</sup> Eschyle, *Les Choéphores*, 174. Le mot signifie littéralement « également ailé ; qui a les ailes semblables » d'où, de manière métaphorique, « ressemblant étroitement » : *LSJ*, s. v. ὁμο-πτερος, « closely resembling » . 689. Eschyle, *Les Choéphores*, 177.

<sup>690.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 178 : Μάλιστ' ἐχείνου βοστρύχοις προσείδεται.

<sup>691.</sup> Dans ce traité, Aristote s'intéresse notamment au processus de la reconnaissance : il voit ainsi dans la scène d'Eschyle l'illustration de la reconnaissance par raisonnement (ἐκ συλλογισμοῦ), la distinguant en cela de celle permise par le biais d'indices (διὰ τῶν σημείων) ou de celle fondée sur le souvenir (διὰ μνήμης) (Aristote, Poétique, 1455 a, 4-6 et 1454 b, 19-21, 36.). Sa formule est la suivante : (...) ὅμοιός τις ἐλήλυθεν, ὅμοιος δὲ οὐθεὶς ἀλλ' ἢ ὁ Ὀρέστης· οὕτος ἄρα ἐλήλυθεν, « (...) quelqu'un qui m'est semblable est venu, or personne ne m'est semblable si ce n'est Oreste ; donc ce dernier est venu » (1455 a, 5-6).

<sup>692.</sup> P. Boulhol, « Brèves notes sur les scènes de reconnaissance de l'*Odyssée* » , *Connaissance hellénique*, 137, mars 2014, [site en ligne ch.hypotheses.org/747], p. 1-10, en part. p. 2.

scène de reconnaissance a « valeur de symbole » <sup>693</sup> : nous pourrions ajouter que la chevelure elle-même y fonctionne très exactement *comme un symbole* au sens étymologique du terme, acquérant ainsi sous la plume d'Eschyle une valeur inédite.

Dans le monde grec en effet, le « "signe-symbole" ne se dépare jamais de sa réalité matérielle, concrète »  $^{694}$ . Le nom  $\sigma \tilde{\eta} \mu \alpha$ , qui apparaît dès les poèmes homériques, recouvre ainsi « tout ce qui constitue un signe, un signal, une marque, un signe de reconnaissance »  $^{695}$  et évoque des traces visuelles, plus rarement sonores  $^{696}$ , fournies par « des corps physiques : présages envoyés par des dieux, sous la forme d'animaux ou de phénomènes météorologiques ; tumulus, monument ( $mn\`ema$ ) qui marque un tombeau ; traits funestes, gravés sur un pinax, qui signent la mort de Bellérophon ; sceaux qui identifient les héros, emblèmes dessinés sur leurs boucliers ; indices qui permettent de reconnaître Ulysse : son accoutrement, l'apparence physique de son héraut, sa cicatrice ; enfin, repères qui permettent à l'homme de s'orienter dans son environnement, telles les tiges de roseaux que lie l'ingénieux Ulysse à un tamaris, afin de reconnaître le lieu quand sera venue la nuit noire (...) »  $^{697}$ .

Plus tardif puisque les premières attestations datent du VIIe siècle avant notre ère, le substantif  $\sigma \psi \mu \beta \delta \lambda \delta v$  désigne originellement en Grèce antique un *objet coupé en deux* qui permettait par exemple à deux proches, lorsqu'une longue séparation intervenait entre eux, de se reconnaître mutuellement par le *rapprochement* du fragment que chacun d'eux avait conservé; ainsi, des parents pouvaient-ils retrouver leurs enfants. À l'image du terme  $\sigma \tilde{\eta} \mu \alpha$ , le mot  $\sigma \psi \mu \beta \delta \delta v$  renvoie aussi régulièrement, dans les textes les plus anciens, à un signe : dans un fragment d'Archiloque, il s'agit d'un signe des dieux  $\delta \delta \delta \delta v$ , tout comme dans l'*Agamemnon* d'Eschyle où le mot s'applique à un présage  $\delta \delta \delta v$ ; dans le même poème tragique, le mot peut désigner également un signal lumineux  $\delta \delta v$ 000. Le terme  $\delta \delta v$ 1000 paraît donc fréquemment employé comme synonyme de  $\delta \delta v$ 1000 paraît de distinction entre eux  $\delta v$ 1010.

<sup>693.</sup> S. Saïd, art. cit., p. 309.

<sup>694.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 341.

<sup>695.</sup> DELG, s. v. σῆμα.

<sup>696.</sup> Hésiode, Travaux, 450; Bouclier, 384-385.

<sup>697.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 341-342.

<sup>698.</sup> Archiloque, Fragments, 188 Lasserre : μετέρχομαί σε σύμβολον ποιευμένη,« Je viens à toi et je t'apporte un signe du Ciel » ; traduction de Lasserre, légèrement modifiée.

<sup>699.</sup> Eschyle, Agamemnon, 144.

<sup>700.</sup> Eschyle, *Agamemnon*, 315. D'autres emplois anciens du terme σύμβολον sont plus ambigus. Ainsi, au livre I des *Élégies* de Théognis (VIe siècle avant notre ère), l'expression αἰσχρὰ σύμβολα, appliquée à des hommes injustes ἀδίχων ἀνδρῶν et parfois traduite par « honteux marchés » (J. Carrière), désigne peut-être les « signes honteux » de leurs mauvaises actions (χαχοῖς ἔργοις): Théognis, *Élégies*, I, 1147-1150 Carrière.

<sup>701.</sup> R. Falus, « La formation de la notion "symbole" » , *Acta Antiqua*, p. 118 et 120. Tout comme le σύμβολον, le σῆμα peut constituer un objet de connaissance ou de reconnaissance : G. Nagy, « *Sèma* and *noesis* : some illustrations » , *Arethusa*, 16, p. 35-55.

La cicatrice d'Ulysse, indice de reconnaissance, d'identification, pour sa nourrice  $^{702}$ , constitue un cas remarquable car il met en évidence le fait que le corps, non seulement par son aspect mais aussi par ses gestes, ses attitudes et ses postures, offre au regard autant d'indices à interpréter  $^{703}$ . Ainsi, la chevelure, élément du corps aisément accessible au regard, constitue un moyen privilégié pour « manifester aux yeux des autres les "coordonnées" personnelles » d'un individu  $^{704}$ . La réplique d'Oreste suggère que sa boucle assume précisément une valeur de « signe-symbole » : en effet, dans la mesure où ils sont séparés depuis longtemps, ce dernier, dans sa volonté de lever les hésitations de sa sœur en lui permettant de l'identifier, l'invite à rapprocher ( $\pi po\sigma \theta \epsilon \bar{\imath} \sigma \alpha$ ) la mèche coupée ( $\beta \acute{o} \sigma \tau p \nu \chi o \nu$ ) qu'elle a trouvée sur le tombeau de l'endroit de la chevelure où celle-ci a été prélevée ( $\tau o \nu \mu \bar{\jmath} [\dots] \tau p \nu \chi \acute{o} \varsigma$ ), comme le faisaient les Grecs des parties d'un  $\sigma \acute{\nu} \mu \beta o \lambda o \nu$  pour en établir la similitude  $^{705}$ . La boucle constitue elle-même un sumbolon, c'est-à-dire un indice de reconnaissance, puisqu'elle permet de dire le lien de parenté existant entre eux.

Cette thématique persiste dans l'Électre de Sophocle et d'Euripide, mais le traitement en est bien différent. Chez Sophocle tout d'abord, la boucle est désignée à travers l'expression βόστρυχον τετμημένον, et c'est Chrysothémis, la sœur d'Électre, qui en fait la découverte sur le tombeau de leur père. Si, face à cette trouvaille, un raisonnement conduit là encore à la conclusion qu'une telle offrande ne peut être que l'œuvre d'Oreste  $^{706}$ , la réaction d'Électre diffère alors radicalement de celle adoptée dans les *Choéphores* : elle déclare en effet que la conviction de sa sœur relève de l'élucubration, celle d'un esprit en proie à la folie (ἄνοια) et que l'on ne peut que plaindre (ὥς σ' ἐποιχτίρω)  $^{707}$ . La reconnaissance entre Oreste et Électre n'intervient que plus tard sous la forme d'une révélation, tout d'abord verbale, puis confirmée au moyen d'un sceau  $(σφραγῖδα)^{708}$ . Le choix dramaturgique de Sophocle semble en fait occuper une position intermédiaire entre ceux d'Eschyle et d'Euripide : dans les *Choéphores*, nous l'avons vu, la boucle occupe une place centrale au moment des retrouvailles ; à l'inverse,

<sup>702.</sup> Homère, Odyssée, XIX, 392sq.

<sup>703.</sup> V. Dasen et J. op. cit., p. 9.

<sup>704.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à physiognomonie » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 142.

<sup>705.</sup> Le substantif est issu du verbe συμβάλλω qui signifie précisément « réunir, rapprocher, comparer » .

<sup>706.</sup> Sophocle, Électre, 906-915.

<sup>707.</sup> Sophocle, Électre, 920.

<sup>708.</sup> Sophocle, Électre, 1218-1223 : « Électre - Où est la tombe alors du malheureux Oreste ?/Oreste - Nulle part : un vivant n'a pas besoin de tombe / Électre - Que dis-tu, mon enfant? / Oreste - Mais rien qui ne soit vrai / Électre - Alors Oreste vit? / Oreste - Oui, puisque je respire / Électre - Alors tu es Oreste ? / Oreste - Regarde seulement ce cachet de mon père,/et sache alors si je dis vrai » (traduction de Paul Mazon).

l'Électre de Sophocle ne lui accorde aucun poids dans la reconnaissance, tandis que celle d'Euripide critique la conception de ressemblance dont les propos du vieillard se font l'écho.

De fait, Euripide organise l'intrigue de sa pièce tout autrement : mise en présence de son frère une première fois, Electre ne le reconnaît pas ; entre un vieux serviteur, dont le rôle est de décrire à la jeune femme tout ce qu'il a vu sur le tombeau d'Agamemnon, à savoir une mèche de cheveux blonds (ξανθῆς τε χαίτης βοστρύχους κεκαρμένους), des traces de pas, une brebis immolée. Immédiatement, l'homme suggère que ces offrandes pourraient être l'œuvre d'Oreste, venu secrètement se recueillir  $^{709}$ ; les vers qui suivent reprennent en grande partie les propos de l'Oreste des *Choéphores*, pour mieux en souligner les limites dans un second temps :

```
Σκέψαι δὲ χαίτην προστιθεῖσα σῆ κόμη, εἰ χρῶμα ταὐτὸν κουρίμης ἔσται τριχός.
```

« Examine, en rapprochant ces cheveux de ta chevelure, si la teinte est la même que celle de la mèche coupée. »  $^{710}$ 

Comme Eschyle, Euripide recourt alors au substantif θρίξ pour désigner la mèche découverte; comme Oreste dans les *Choéphores*, le vieillard d'Euripide invite Électre à la comparer à ses propres cheveux, de sorte qu'elle constitue là encore un *sumbolon*. Le vocabulaire s'avère très proche : le dramaturge reprend en effet les verbes σχέπτομαι (impératif aoriste σχέψαι dans les deux tragédies) et προστίθημι (προσθεῖσα chez Eschyle / προστιθεῖσα chez Euripide). Mais la reprise s'arrête là.

À la différence d'Oreste, le vieillard précise en effet le point de ressemblance, la couleur (χρῶμα), et justifie son conseil en évoquant la question de la parenté dans une formule qui n'est pas sans rappeler celle d'Aristote : φιλεῖ γάρ, αἴμα ταὐτὸν οἴς ἄν ἢ πατρός, τὰ πόλλὶ ὅμοια σώματος πεφυκέναι, « il est en effet habituel que, pour ceux qui sont d'un même sang par leur père, de nombreuses ressemblances caractérisent leur corps » <sup>711</sup>. C'est surtout la réaction de la jeune femme qui exprime la distance séparant l'Électre d'Eschyle de celle d'Euripide. Faut-il entendre la voix d'Euripide à travers celle de son personnage ? Et, dans la scène de reconnaissance, la critique d'une définition biologique de la parenté, de l'identité, qu'Euripide considère comme dépassée, au profit d'une explication plus politique <sup>712</sup> ? Il est difficile de trancher. De

<sup>709.</sup> Euripide, Électre, 518-519.

<sup>710.</sup> Euripide, Électre, 520-521.

<sup>711.</sup> Euripide, Électre, 522-523.

<sup>712.</sup> Sur la parenté réelle et la parenté « fictive » , fabriquée par et au sein de la πόλις, voir Cl. Leduc, « Citoyenneté

fait, les études ont été nombreuses à « plaider la cause d'Eschyle et dénoncer la faiblesse ou la mauvaise foi des critiques d'Euripide » <sup>713</sup> : dans le cadre de notre recherche, nous nous attacherons à observer simplement la manière dont son Électre remet en cause le rôle attribué à la boucle par le vieillard, reflet de la conception eschyléenne, sans doute car elle ne veut pas croire au retour de son frère <sup>714</sup>. Dans la réponse qu'elle adresse au vieillard, l'héroïne s'insurge contre ce qu'elle considère comme des propos déraisonnables <sup>715</sup> et s'emploie à réfuter la signification de chacune des découvertes évoquées par le vieillard, en premier lieu celle de la mèche :

Έπειτα χαίτης πῶς συνοίσεται πλόκος, ὁ μὲν παλαίστραις ἀνδρὸς εὐγενοῦς τραφείς, ὁ δὲ κτενισμοῖς ϑῆλυς ; ἀλλ' ἀμήχανον. Πολλοῖς δ' ἀν εὕροις βοστρύχους ὁμοπτέρους καὶ μὴ γεγῶσιν αἵματος ταὐτοῦ, γέρον.

« D'ailleurs, comment cette boucle pourrait-elle être semblable à ma chevelure, la première étant celle d'un homme de noble origine, entretenue par les palestres, la seconde, féminine, par l'usage du peigne ? Non, c'est impossible. Souvent, on peut trouver des boucles se ressemblant étroitement même lorsqu'on n'est pas né du même sang, vieillard! » <sup>716</sup>

Électre rit de même lorsque le vieil homme lui propose de comparer son pas aux traces relevées près de la tombe <sup>717</sup>. Et, c'est finalement ce dernier qui identifiera Oreste à une cicatrice.

Dans la réplique d'Électre, la critique des propos du vieillard s'exerce en fait en deux temps. Les points de vue s'avèrent divergents. La jeune femme formule tout d'abord une opposition (ô  $\mu \grave{\epsilon} \nu / \delta$  δ è) concernant la nature des cheveux, opposition fondée sur une différenciation de genre. La distinction qu'elle établit entre chevelure masculine et féminine résulte en fait des activités propres à chaque sexe dans les classes sociales les plus favorisées ( $\epsilon \upsilon \gamma \epsilon \nu o \upsilon \varsigma$ ): d'une part, la sphère masculine à travers la pratique sportive incarnée ici par la *palestre* ( $\pi \alpha - \lambda \alpha (\sigma \tau \rho \alpha \iota \varsigma)$ ), lieu dédié, avec le gymnase, à l'entretien du corps des hommes, la palestre étant réservée à l'exercice de la lutte nue ou armée; de l'autre, l'univers féminin représenté par le

et parenté dans la cité des Athéniens », Mètis, 9-10, 1994, p. 51-68, en part. p. 53-54 et 60.

<sup>713.</sup> La position d'Euripide par rapport à Eschyle est loin de faire consensus. Certains commentateurs considèrent ainsi le traitement de la scène de reconnaissance par ce dernier comme une parodie de celle d'Eschyle : voir notamment J. Jouanna, *art. cit.*, p. 69 ; pour une discussion critique de cette position : G. Ronnet, « L'ironie d'Euripide dans Électre (vers 513-546) » , *REG*, 88, 1975, p. 63-70, en part. p. 63-67.

<sup>714.</sup> G. Ronnet, art. cit., p. 64.

<sup>715.</sup> Euripide, Électre, 524 : Οὐκ ἄθι' ἀνδρός, ὧ γέρον, σοφοῦ λέγεις (...).

<sup>716.</sup> Euripide, *Électre*, 527-531.

<sup>717.</sup> Euripide, Électre, 532-537.

peigne (χτενισμοῖς), qui renvoie à l'entretien de la beauté, de l'apparence. Les propos d'Électre suggèrent que les cheveux des hommes sont en fait rendus vigoureux, nourris, entretenus par cette activité physique intense, tandis que l'usage du peigne lisse ceux des femmes. Pour Électre, des chevelures appartenant à deux mondes aussi différents ne sauraient donc se ressembler. Enfin, la jeune femme remet en cause point par point <sup>718</sup> la conception de la ressemblance formulée par le vieillard, et par là-même donc, celle véhiculée par *Les Choéphores* : les liens du sang ne sont pas nécessaires pour qu'il y ait ressemblance, en particulier ici sur le plan capillaire.

Les propos de l'Électre d'Euripide introduisent donc une limite à la dimension de signe qu'incarne la chevelure dans *Les Choéphores*. Même de manière combinée, la chevelure ne peut pas permettre la reconnaissance d'un être dans la mesure où elle ne constitue pas un signe spécifique révélant son identité : à l'instar de la scène homérique des retrouvailles entre Ulysse et sa nourrice <sup>719</sup>, la reconnaissance d'Oreste par le vieillard grâce à une petite marque près du sourcil, stigmate d'une chute durant l'enfance, montre que seule une trace physique particulière telle qu'une cicatrice peut constituer une marque suffisamment singulière pour permettre l'identification car elle est alors la preuve irréfutable des événements personnels vécus par un individu, seule garantie de son identité réelle.

#### 2. L'identité et le barbare : expression de la différence

Dans la Grèce ancienne, l'identité de référence, « the standard human type, the freemale » <sup>720</sup>, autour duquel la société s'organise et se structure, est celle de l'homme, plus précisément du citoyen adulte, défini par deux fonctions essentielles, la guerre et la politique. Dans ce contexte, c'est donc la chevelure de l'homme adulte qui a servi de référence. Lorsque l'on s'écarte de cette norme centrale, plusieurs groupes se dessinent, formant autant de figures différenciées dont les traits, le traitement qu'elles reçoivent, se construisent en contraste, en opposition rapport à cette norme. L'une de ces figures périphériques incarne une forme d'altérité des plus radicales : il s'agit de l'étranger, que les Grecs désignaient par le terme ξένος (ου μέτοιχος, « métèque » à Athènes). Ce ξένος apparaissait « civilisé dès lors qu'il parlait

<sup>718.</sup> Ses propos reprennent en effet la tournure αἴμα ταὐτόν employée par le vieillard, seul le cas diffère; elle recourt également à l'adjectif ὅμοιος sous la forme composée ὁμοπτέρους.

<sup>719.</sup> Homère, Odyssée, XIX, 386sq.

<sup>720.</sup> M. M. Sassi, Scienza dell'uomo nella Grecia antica, Torino, 1988, trad. angl. G. Lloyd, The Science of Man in Ancient Greece, The University Of Chicago Press, 2001, p. XII.

grec »  $^{721}$ ; dans le cas contraire, il était alors qualifié de « barbare » , βάρβαρος. C'est cette deuxième catégorie que les emplois de  $\vartheta$ ρίξ conduisent à aborder.

Hérité de l'Indo-européen, le qualificatif βάρβαρος constitue une sorte d'onomatopée censée « imiter » ce que les Grecs « entendaient des langues étrangères » 722 et désigne celui qui ne parle pas distinctement, celui qui bredouille. Le terme renvoie ainsi à l'étranger en tant qu'il parle une langue étrange et comme balbutiante que l'on ne comprend pas, puis plus précisément « tout étranger qui ne sait pas parler le grec ou le parle mal » 723. De proche en proche, le mot finit par évoquer ce qui manque de civilisation, « l'état d'un peuple moins ou non civilisé », qui tend vers l'absence de lois, la violence, la haine 724. Le barbare est ainsi ressenti le plus souvent comme une figure insolite dont les traits se définissent par rapport à l'homme grec. Sans doute en raison des présupposés de sauvagerie que véhicule le mot βάρβαρος, les connotations qui lui sont attachées s'avèrent nettement dépréciatives à partir de l'émergence de la puissance perse, qui incarne l'adversaire « générique » de la civilisation grecque 725. Néanmoins il n'en va pas toujours ainsi : l'étrangeté inhérente à la figure du non-Grec n'est pas systématiquement une étrangeté qui dévalorise. Le seul emploi homérique, non du terme βάρβαρος mais de l'adjectif composé βάρβαρόφωνος, « parlant une langue étrangère » <sup>726</sup>, ne recèle ainsi aucune trace de jugement négatif : dans le catalogue des peuples alliés des Troyens, l'aède évoque Nastès et explique qu'il « commandait les Cariens aux accents barbares, qui tenaient Milet » <sup>727</sup>. L'emploi est alors neutre.

Dans cette peinture de la *barbarité*, dont l'occurrence iliadique souligne la dimension linguistique, le non-Grec peut aussi être reconnu grâce à d'autres signes que son parler ou son accent : certaines évocations capillaires marquent en effet l'appartenance à des peuples étrangers, notamment dans les écrits d'Hérodote. Son *Histoire*, qui mêle géographie, ethnographie

<sup>721.</sup> J. Bernat, « "Je est barbare", et notre inconsolable besoin de barbarie » , dans J. Schillinger et P. Alexandre (éd.), Le Barbare. Images phobiques et réflexions sur l'altérité dans la culture européenne, Peter Lang Editions, Berne, 2008, p. 13-24, en part. p. 14.

<sup>722.</sup> Ibid.

<sup>723.</sup> DELG, s. v. βάρβαρος; R. Hodot, P. Jouin, « Barbares, barbarismes et barbarie dans le monde gréco-romain » , dans J. Schillinger et P. Alexandre (éd.), Le Barbare. Images phobiques et réflexions sur l'altérité dans la culture européenne, Peter Lang Editions, Berne, 2008, p. 25-45, en part. p. 25.

<sup>724.</sup> J. Bernat, art. cit., p. 14 et 18.

<sup>725.</sup> Sur le barbare et le sauvage, voir *supra*, p. 39-44. Voir également J. Schillinger et P. Alexandre (éd.), *op. cit.*, introduction p. 1-2; J. Bernat, *art. cit.*, p. 15 et 18-19. Sur la figure de l'ennemi, en particulier les Perses : K. Mansour, « Hérodote, le Grec et les langues étrangères » , dans M.-F. Marein, P. Voisin et J. Gallego (éd.), *Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique*, Actes du Colloque International "Antiquité méditerranée : à la rencontre de *l'autre*. Perceptions et représentations de l'étranger dans les littératures antiques" (12, 13 et 14 mars 2009), Paris, L'Harmattan, 2009, p. 439-449, en part. p. 439.

<sup>726.</sup> LSJ, s. v. βάρβαρόφωνος : « speaking a foreign tongue » .

<sup>727.</sup> Homère, Iliade, II, 867-868: Νάστης αὖ Καρῶν ἡγήσατο βαρβαροφώνων, οἳ Μίλητον ἔχον.

et récits historiques, témoigne en effet d'une recherche permanente, fascinée, des traits composant d'une part l'identité grecque et d'autre part l'altérité. Les Barbares occupent de fait une place importante dans son œuvre et il n'en méconnaît aucune des caractéristiques : véritables objets d'étude, leurs pratiques sont observées à la fois sur le plan social, religieux, militaire, moral, vestimentaire ou bien encore physique, et décrites dans toute leur richesse et leur diversité, sans aucun parti pris <sup>728</sup>. Le regard d'Hérodote sur l'altérité semble en fait conférer au concept de « barbare » une dimension positive <sup>729</sup>.

Attribut corporel directement accessible au regard, au même titre que des vêtements, l'apparence capillaire figure donc naturellement en bonne place parmi les indices d'identification du barbare. Ainsi les Maces (Μάχαι), peuple de Lybie, sont-ils caractérisés notamment par leurs cheveux tondus pour former une touffe (λόφους χείρονται), qu'ils obtiennent en laissant croître le milieu de la chevelure (τὸ μὲν μέσον τῶν τριχῶν ἀνιέντες αὕξεσθαι) tandis que, de part et d'autre, ils se rasent jusqu'à la peau (τὰ δὲ ἔνθεν καὶ ἔνθεν κείροντες ἐν χροῖ) <sup>730</sup>. Ailleurs, l'auteur estime que rien ne différencie les Éthiopiens de Lybie des Éthiopiens orientaux, à l'exception du langage et de la chevelure (φωνὴν δὲ καὶ τρίχωμα μοῦνον); les Éthiopiens orientaux ont les cheveux ἐθύτριχες, « droits, raides, lisses » , tandis que les Lybiens ont la chevelure la plus crépue parmi tous les hommes : οὐλότατον τρίχωμα ... πάντῶν ἀνθρώπων <sup>731</sup>.

L'exemple des Éthiopiens permet toutefois de mesurer que la chevelure seule ne constitue pas un indice identificatoire suffisant pour reconnaître une ethnie : ainsi la peau brune et les cheveux crépus des Colchidiens (οἱ Κόλχοι ... μελάγχροές εἰσι καὶ οὐλότριχες) sont des caractéristiques physiques partagées par d'autres peuples <sup>732</sup>. Par ailleurs, certains termes ne sont pas exempts d'ambiguïté. L'adjectif employé pour décrire l'apparence capillaire des Éthiopiens orientaux, οὕλος (superlatif οὐλότατος), tout comme ceux permettant de dépeindre les Colchidiens (μελάγχροές/οὐλότριχες) sont parfois interprétés à tort comme des signes de l'origine étrangère d'un individu.

<sup>728.</sup> J. Boëldieu-Trevet et D. Gondicas, *Lire Hérodote*, Paris, Bréal, 2005, p. 7, 49-50, 55 et 68; J. Alaux, *Hérodote*. *Formes de pensée, figures du récit*, PUR, 2013, p. 1-2.

<sup>729.</sup> K. Mansour, art. cit., p. 447.

<sup>730.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 175, 3-5.

<sup>731.</sup> Hérodote, Histoire, VII, 70, 3-7. L'expression οἱ δ' ἐκ τῆς Λιβύης évoque les Éthiopiens de Lybie, tandis que la formule οἱ ἀπὸ ἡλίου Αἰθίοπες renvoie aux Éthiopiens orientaux.

<sup>732.</sup> Hérodote, *Histoire*, II, 104, 7-9. La remarque vaut également pour la couleur de la carnation, qui ne suffit pas à une identification : A. Grand-Clément, *La fabrique des couleurs*, *op. cit.*, p. 255-256.

C'est ainsi l'interprétation retenue parfois <sup>733</sup> pour le héraut d'Ulysse, Eurybate, au chant XIX de l'*Odyssée* : les qualificatifs οὐλοχάρηνος et de μελανόχροος, qui lui sont attribués semblent l'identifier comme un homme de souche africaine « à la tête crépue/frisée » et « à la peau/au teint sombre, brun » <sup>734</sup>. Or, ce serait oublier que l'adjectif peut dépeindre plus simplement une « tête bouclée » . De fait, quand Athéna, après avoir transformé Ulysse en vieillard, lui rend son apparence et sa beauté, les mots utilisés sont alors μελαγχροιής, « à la peau noire, brune » , et οὕλας χόμας, que l'on traduit alors simplement par « aux cheveux bouclés » <sup>735</sup>. Eurybate apparaît donc comme compagnon d'Ulysse : « il s'agit bien d'un Grec et non d'un " Noir " » <sup>736</sup>. L'aède précise d'ailleurs qu'il est d'Ithaque <sup>737</sup>. Affaire d'aire géographique, de contexte mais aussi peut-être de représentations : la peau brune des deux hommes s'explique sans doute par les connotations attachées à la « noirceur » masculine, signe de virilité et de vigueur renvoyant à l'idéal héroïque <sup>738</sup>.

C'est qu'en effet, pour les physiologues grecs, l'aspect extérieur de l'individu varie selon les lieux, qui diffèrent eux-mêmes en fonction du sol et surtout du climat. Les traités de biologie établissent en fait un lien intrinsèque entre caractéristiques pileuses et degré d'humidité ou de sécheresse de l'environnement, qui induisent des variations alimentaires influant sur la nature de la pilosité. Ainsi existe-t-il des cheveux « ethniques »  $^{739}$ , et sans doute est-ce dans ce même cadre que s'inscrivent les nuances de sens du terme οὕλος : si le mot renvoie de manière générique à une pilosité annelée, ondulée, son sens fluctue selon le contexte, la forme arrondie s'avérant plus ou moins douce et ample, ou au contraire dense et serrée en fonction des conditions climatiques et environnementales. Ce constat vaut également pour le poil des animaux, qui peut lui aussi marquer leur appartenance à telle ou telle aire géographique : ainsi reconnaît-on les chevaux des Sigynnes, l'un des peuples de Thrace, à leur corps tout couvert de poils longs de cinq doigts (λασίους ἄπαν τὸ σῶμα καὶ ἐπὶ πέντε δακτύλους τὸ βάθος τῶν τριχῶν)  $^{740}$ .

<sup>733.</sup> F. E. Wallace, Color in Homer and in Ancient Art. Preliminary Studies, Smith College Classical Studies 9, Northampton, 1927, p. 20; M. M. Sassi, Scienza dell' uomo, op. cit., p. 21.

<sup>734.</sup> Homère, *Odyssée*, XIX, 246-247.

<sup>735.</sup> Homère, Odyssée, XVI, 175-176.

<sup>736.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 248.

<sup>737.</sup> Homère, Iliade, II, 183-184.

<sup>738.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 248.

<sup>739.</sup> P. Brulé, *Les sens du poil*, *op. cit.*, p. 125 et 127. Pour l'analyse précise de cet aspect de la pilosité, voir plus globalement les pages 125-129.

<sup>740.</sup> Hérodote, *Histoire*, V, 9, 6-8. Sur la place du climat dans les réflexions d'Hérodote, voir F. Hartog, *Le miroir d'Hérodote*, Paris, Gallimard, [1980] 2001, notamment p. 90-93.

La chevelure « rituelle » peut également constituer un signe d'appartenance ethnique, comme en témoignent certaines pratiques en vigueur en Égypte, contrée qui occupe une place importante dans les réflexions d'Hérodote et que l'auteur décrit comme Autre en toutes choses : autre (ἔτερος) son climat, différent (ἄλλος) le fleuve qui la baigne, inverses (ἔμπαλιν) leurs traditions <sup>741</sup>. Au chapitre portant sur leurs coutumes, l'auteur rapporte que, lors du décès d'un parent, les Égyptiens ont l'habitude de laisser croître chevelure et barbe (τὰς τρίχας αὔξεσθαι τάς τε ἐν τῇ κεφαλῇ καὶ τῷ γενείῳ), rasés jusque là (τέως ἐξυρωμένοι). Transformant la différence « en inversion », l'énoncé, qui tend à l'universalité, rappelle combien l'altérité se construit par rapport à l'identité grecque : l'auteur affirme ainsi que cette pratique égyptienne va à l'opposé de ce qui se fait chez tous les autres hommes, en quoi « il faut en fait entendre, d'abord et avant tout, les Grecs » 742, qui, dans le deuil, ont pour coutume de couper leurs cheveux. Autre pratique capillaire propres aux Égyptiens : lorsqu'ils prient le dieu auquel tel animal est consacré, ils rasent (ξυροῦντες) la tête de leurs enfants, entièrement, ou à moitié ou au tiers (ἢ πᾶσαν τὴν κεφαλὴν ἢ τὸ ἤμισυ ἢ τὸ τρίτον μέρος τῆς κεφαλῆς), et pèsent les cheveux dans une balance contre de l'argent (πρὸς ἀργύριον τὰς τρίχας), argent qui revient aux gardiens des animaux, qui achètent ainsi de la nourriture à ces derniers <sup>743</sup>.

Dans le domaine du sacrifice animal, la pilosité fonctionne de même à plein comme signe d'altérité. Avant la mise à mort d'une bête, un prêtre l'examine à la recherche de certains signes (σημηίων) assurant de sa pureté (καθαρή). Si l'extrême attention portée à la pureté est commune à l'Égypte et à la Grèce <sup>744</sup>, ce sont les pratiques qu'elle génère qui diffèrent. Singularité de l'Égypte, le prêtre vérifie ainsi que « les poils de la queue sont plantés normalement » (τὰς τρίχας τῆς οὐρῆς εἰ κατὰ φύσιν ἔχει πεφυκυίας), l'animal reconnu pur (καθαρός) recevant alors une marque (σημαίνεται) <sup>745</sup>. Tout animal sur lequel le prêtre trouvait un poil noir (τρίχα ... μίαν ... μέλαιναν) était ainsi déclaré impur et ne pouvait être sacrifié (οὐ καθαρὸν εἴναι νομίζει) <sup>746</sup>.

<sup>741.</sup> Hérodote, Histoire, II, 35.

<sup>742.</sup> F. Hartog, op. cit., p. 332. Voir également K. Mansour, art. cit., p. 444.

<sup>743.</sup> Hérodote, Histoire, II, 65, 13-15.

<sup>744.</sup> Sur l'importance de la pureté en Grèce ancienne, voir W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 112-124.

<sup>745.</sup> Hérodote, Histoire, II, 38, 6-9.

<sup>746.</sup> Hérodote, *Histoire*, II, 38, 1-3. Par ailleurs, le taureau qui reçoit le nom d'Apis présente des signes distinctifs. De couleur noire, il arbore un triangle blanc sur le front, une marque en forme d'aigle sur le dos mais aussi de scarabée sous la langue, et « des poils doubles à la queue » (ἐν δὲ τῆ οὐρῆ τὰς τρίχας διπλάς) : Hérodote, *Histoire*, III, 28, 10-13.

Si les Égyptiens constituent le peuple auquel Hérodote consacre le développement le plus important, la fascination qu'ils exercent sur l'auteur et plus généralement sur les Grecs s'expliquant assurément par leur ancienneté et leur savoir <sup>747</sup>, ils ne sont toutefois que l'un des peuples barbares évoqués dans l'*Histoire*. Au livre III, Hérodote rapporte ainsi certaines croyances des Arabes et les pratiques qui leur sont associées. Le peuple arabe a ainsi pour habitude de se présenter les cheveux coupés en rond (χαὶ τῶν τριχῶν ... χείρονται δὲ περιτρόχαλα) et les tempes rasées, en hommage à l'un de leurs dieux assimilé à Dionysos (χατά περ αὐτὸν τὸν Διόνυσον) <sup>748</sup>.

Autre *barbarité* enfin rapportée par l'historien, celle des Scythes Royaux et des Gerrhiens, qui leur obéissent, la terre de Gerrhos se situant « aux limites nord de la Scythie » . Les uns et les autres agissent de la même manière à la mort de leur roi, dont la dépouille est inhumée chez les Gerrhiens, leur pays constituant pour les Scythes une « zone de refuge » <sup>749</sup> : ils se coupent un bout d'oreille, se tailladent le bras, se déchirent front et nez, et se rasent les cheveux tout autour de la tête (τρίχας περιχείρονται) <sup>750</sup>. Si l'acte de rasage en lui-même n'est pas étranger à certaines coutumes grecques liées au deuil, ce qui distingue le geste des Gerrhiens et des Scythes Royaux tient au fait qu'il s'inscrit dans un ensemble de mutilations extrêmes qui constituent notamment en terre scythe une pratique liée à l'exercice du pouvoir, mais demeurent ignorées de la cité grecque où l'on ne peut « toucher à l'intégrité corporelle du citoyen » . Pour Hérodote, il s'agit là d'un acte relevant d'un « ailleurs de la cité » <sup>751</sup>.

<sup>747.</sup> F. Hartog, op. cit., notamment p. 57, 166 (note 4) et 75.

<sup>748.</sup> Hérodote, Histoire, III, 8, 13-15.

<sup>749.</sup> Sur les Gerrhiens et leur terre, voir F. Hartog, *op. cit.*, p. 58 et 235 ; sur les coutumes scythes qui entourent la mort du Roi, voir p. 237-240

<sup>750.</sup> Hérodote, Ĥistoire, IV, 71, 10-12. Soulignons que le substantif θρίξ figure aussi dans le récit qu'Hérodote fait de certains événements ou anecdotes. Ainsi, au chapitre portant sur la révolte de l'Ionie, l'historien rapporte comment Histiée, pour transmettre un message à Aristagoras dans le plus grand secret, fait tatouer le message sur le crâne rasé de son plus fidèle esclave, puis attend que les cheveux repoussent (ἀναφῦναι τὰς τρίχας); il l'envoie ensuite auprès d'Aristagoras avec pour consigne de raser les cheveux de l'esclave (ξυρώσαντα τὰς τρίχας) et d'en examiner attentivement le crâne : Hérodote, Histoire, V, 35, 12-16. Hérodote relate également, dans un développement consacré aux Alcméonides, la façon dont Alcméon, devant l'or offert par Crésus, décide d'en remplir les plis de sa tunique, la bouche, et de couvrir ses cheveux de poudre d'or (ἐς τὰς τρίχας τῆς κεφαλῆς διαπάσας τοῦ ψήγματος), ce qui fait rire cordialement Crésus : Hérodote, Histoire, VI, 125, 17-20.

<sup>751.</sup> F. Hartog, op. cit., p. 240-241.

## Conclusion

Dès les épopées, lorsque le terme  $\vartheta\rho$ i $\xi$  se trouve appliqué au monde humain, c'est donc le plus souvent pour exprimer dégradation, perte et souffrance inhérentes à la condition des mortels. Les cheveux et, dans une moindre mesure, les poils 752, disent l'évolution du corps, son vieillissement, la fin inéluctable qui le guette, ainsi que les mouvements intérieurs qui l'agitent, entre passions, douleurs et peur. Le mot entretient un lien privilégié avec le domaine de la mort, qu'il la donne à voir pour elle-même ou à travers les manifestations funèbres des êtres qui pleurent un disparu. Dans cette peinture des affres de l'existence humaine, le réseau de représentations véhiculées par le mot  $\vartheta\rho$ i $\xi$  semble imbriquer nature et culture : émotions primaires face à certains stimuli, universelles jusque dans leur impact physiologique; construction culturelle de gestes destinés à manifester aux yeux de la communauté état et processus intérieurs; construction culturelle également, à travers le jeu de la médiation littéraire, dans la manière de restituer ces expériences et de les mettre en scène.

C'est sans nul doute ce rapport au corps, à l'expression de l'état, de l'intériorité d'un individu, sensible dès l'époque archaïque, qui explique la fréquence du substantif dans les textes biologiques et médicaux. C'est également ce même rapport au corps qui sous-tend l'application du mot au domaine de l'hérédité, de la parenté et de l'identité. Entre figuration du *même* et de l'*autre*, le terme  $\vartheta \rho i \xi$  contribue à dire d'une part le partage de substances corporelles qui fonde parenté biologique et identité relationnelle au sein de la famille, et d'autre part, par un jeu de miroir, certaines caractéristiques du différent, du non-grec, humain ou animal, induites par le milieu dans lequel il évolue, poil et chevelure répondant alors à un véritable « déterminisme biotopique et ethnologique »  $^{753}$ .

<sup>752.</sup> On relève alors en effet une quinzaine d'occurrences pour la pilosité contre une quarantaine pour la chevelure.

<sup>753.</sup> P. Brulé, op. cit, p. 48.

# Conclusion de la première partie

À travers cette première partie, nous cherchions à explorer le réseau de connotations attachées aux substantifs λάχνη et θρίξ, ainsi qu'à déterminer l'existence d'éventuelles correspondances entre leurs emplois respectifs. Au terme de cette approche lexicale et sémantique, que retenir? Il est à noter tout d'abord que l'un et l'autre renvoient plus fréquemment à la pilosité qu'à la chevelure : on relève ainsi une centaine d'occurrences pour la première, plus des trois quarts des emplois concernant alors le monde naturel, essentiellement animal, contre une quarantaine seulement pour la seconde. Ce que l'on peut constater également, c'est la richesse et la complexité des évocations, des représentations qui se sont tissées autour de chaque terme. Sauvagerie et monstruosité pour λάχνη, le cas de Thersite constituant une singularité dans ce *champ d'emploi* <sup>754</sup>; humanité pour θρίξ, que le mot donne à voir le lien étroit unissant hommes et bêtes, la condition des mortels, ou qu'il participe à construire et à dire leur identité, entre parenté et altérité : l'imaginaire associé à chacun se révèle particulier, les points communs entre eux s'avérant très rares. Appliqués à la pilosité, ces deux termes se chargent régulièrement de connotations positives : floraison pileuse des jeunes hommes exprimant leur vigueur virile, poil éclatant d'animaux destinés au sacrifice, ou bien encore beauté et brillance de la robe de certains chevaux.

Il n'en va pas de même lorsque ces substantifs désignent la chevelure, à l'instar de celle de Thersite, qui participe grandement à sa laideur. L' état de la chevelure, les traitements, parfois très violents, dont elle est l'objet sont autant de moyens pour *dire* les affres de la condition de l'homme, dégradation, humiliation, vieillesse ou mort, ainsi que les tourments inhérents à son existence, entre deuil, effroi ou douleur de la passion. Si, dans quelques cas, rares, le substantif  $\vartheta \rho i \xi$  permet, comme certains de ses composés louant l'élégance et l'éclat de la toison

<sup>754.</sup> L. Graz, Le Feu dans l'Iliade et l'Odyssée, Paris, Klincksieck, 1965, p. 25-37, en part. p. 37.

équine, d'exprimer la beauté d'un personnage, à l'instar d'Hélène ou de Smerdiès, l'évocation se trouve contrebalancée par le contexte, qu'il s'agisse de la formulation d'une critique ou d'un geste d'atteinte. Dans ce tableau, trois figures se distinguent : Thersite, dont la « chevelure » pour le moins étrange semble refléter le caractère unique du personnage dans les épopées homériques ; Nisos, par la valeur profondément symbolique que la chevelure occupe dans son histoire ; Oreste, enfin, lui dont la boucle coupée constitue un véritable *sumbolon*, dont l'image traverse les œuvres des tragiques en donnant lieu à plusieurs réécritures. Dans cet ensemble d'occurrences, un trait dominant s'affirme : au fil des textes, la chevelure apparaît peu à peu comme un lieu privilégié du corps par lequel « l'âme *signifie* ce qu'elle veut signifier » <sup>755</sup>, comme un moyen aussi d'exprimer en certains cas la nature et la complexité de l'être.

<sup>755.</sup> Platon, Cratyle, 400c : διότι αὖ τούτω σημαίνει ἃ ἂν σημαίνη ἡ ψυχή, « c'est par le corps que l'âme signifie ce qu'elle veut signifier » .

Deuxième partie

Boucles et tresses : sous le signe du genre

## Introduction

L'analyse menée dans la première partie a permis d'établir la richesse des représentations liées aux termes λάχνη et θρίξ. Lorsque l'on se tourne vers les mots désignant boucles, frisures ou tresses, l'impression de richesse s'impose également, une richesse en premier lieu lexicale : la langue grecque se révèle particulièrement féconde en la matière puisque l'on ne compte pas moins de sept substantifs dans le corpus qui nous occupe. Ce nombre même semble dire l'attrait des Grecs pour une apparence capillaire toute en ondulation, en courbe, en entrelacement : les sources littéraires font ainsi apparaître une série de dérivés du verbe πλέχω, les substantifs πλόχαμος, πλοχαμίς, πλοχμός et πλόχος, ainsi que des noms plus isolés, βόστρυχος, φόβη et χίχιννος, d'emploi moins fréquent. Si les termes πλοχμός, πλόχαμος, et les dérivés de πλόχαμος et πλοχαμίς se trouvent attestés dès les poèmes homériques, les autres, nous le verrons, sont d'apparition un peu plus tardive, concomitante de la poésie lyrique et des œuvres théâtrales.

Dans sa thèse, David Lavergne affirme qu'à l'origine, les substantifs πλόχαμος et βόστρυχος ne renvoient pas exactement aux mêmes notions : le premier désigne, selon lui, une « tresse de cheveux » , le second, « une boucle, un tortillon de cheveux » , mais les deux mots en seraient « venus au moins dès le  $V^e$  siècle avant notre ère à se confondre »  $^1$ . De fait, de nombreuses traductions restituent indifféremment ces termes par boucles ou tresses, et les articles des dictionnaires révèlent sur ce point des flottements. Le LSJ voit ainsi dans πλόχαμος,

<sup>1.</sup> D. Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 44-45.

πλοχαμίς et πλοχμός une « mèche ou tresse de cheveux » (« lock or braid of hair » ) ², dans βόστρυχος et φόβη une « boucle ou mèche de cheveux » (« curl, lock of hair » ) ³, et dans χίχιννος une « anglaise »  $^4$ . Le DELG, pour sa part, associe les trois premiers à une tresse, beaucoup plus rarement à une boucle  $^5$ , et les trois derniers à des cheveux bouclés. Les deux dictionnaires s'accordent, enfin, sur la signification mouvante du nom  $\pi\lambda$ όχος : le mot renverrait à une boucle de cheveux, une tresse, une mèche, ou bien à une couronne, une guirlande  $^6$ . Pourtant, une boucle n'est pas une simple mèche, encore moins une tresse : une mèche désigne en effet une « touffe de cheveux » , bouclée ou non, « se distinguant de l'ensemble de la chevelure par sa position, sa forme ou sa couleur »  $^7$  ; une boucle peut être naturelle ou ressortir d'un processus de coiffage, tandis qu'une tresse constitue nécessairement le résultat d'un agencement. Rien ne permet de penser que les Grecs n'établissaient pas les mêmes distinctions entre ces différents éléments. Qu'en est-il alors ? Un examen attentif des sources littéraires nous permettra peut-être de saisir si ces substantifs renvoient véritablement aux mêmes réalités et si leurs emplois se recoupent.

Toutefois, tenter de clarifier ce que recouvre chacun de ces termes ne constitue pas une fin en soi : à travers cette étape, il s'agit surtout de faire émerger tout un éventail de mots, d'expressions et de métaphores traduisant des réalités et des représentations, nourrissant des imaginaires, plus ou moins sollicités. Nous avons pu constater, au cours des deux premiers chapitres, que si les substantifs  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et  $\vartheta \rho \acute{\iota} \xi$  partagent une même signification, leurs emplois respectifs les distinguent résolument. Il s'agit, de la même façon, d'examiner les mots qui nous occupent à présent en contexte, afin d'explorer les images et les conceptions qu'ils véhiculent et d'observer la manière dont leurs champs sémantiques s'organisent.

<sup>2.</sup> *LSI*, s. v. πλοκαμ-/πλοχμός.

<sup>3.</sup> LSJ, s. v. βόστρυχος et φόβη.

<sup>4.</sup> LSJ, s. v. χίχιννος : « ringlet » .

<sup>5.</sup> DELG, s. v. πλέκω.

<sup>6.</sup> *Ibid.*; *LSJ*, *s. v.* πλόχ- : « lock of hair, braid, curl ; wreath or chaplet » .

<sup>7.</sup> Nous reprenons ici la définition proposée par le *TLFi*.

# Chapitre 3

Les dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  : peindre le féminin

#### Introduction

Les dérivés du verbe πλέχω désignant la chevelure s'inscrivent dans un ensemble de termes d'une grande variété qui renvoient tous au fait de « tresser » ou de « tordre, entrelacer, tourner »  $^{8}$ . Bien que le présent thématique πλέχω ne trouve pas de « correspondant exact en dehors du grec », sont attestés en revanche les verbes latins plico (« plier, replier » ) et plecto (« tresser, entrelacer » ), ou bien encore le terme germanique flehtan (« tresser » ) 9. Le radical πλεχ-, qui se retrouve en sanskrit pour désigner le « turban » (prasna-), serait issu de l'indoeuropéen \*plok-no- $^{10}$ . Parmi les dérivés de πλέχω, on rencontre ainsi des mots qui indiquent les manipulations dont la chevelure peut être l'objet comme le nom ἐμπλέχτης, « celui qui tresse des cheveux »; d'autres désignent des animaux ou des objets partageant une forme courbe ou faite d'entrelacs à l'instar de πλεκτή, « repli d'un serpent; corde, filet » , ou de πλεκτάνη, « repli, tentacule du poulpe »; d'autres enfin soulignent l'action subie par un objet, comme les substantifs πλόχανον, « tout objet tressé » , πλέξις et πλοχή, « action d'entrelacer/de tresser » , πλέγμα, « ce qui est entrelacé, tressé, travail de vannerie » , ou encore comme l'adjectif verbal πλεχτός, « tressé » <sup>11</sup>. Le flou qui semble présider à la traduction des substantifs capillaires trouve là un écho : les dérivés de πλέχω évoluent entre courbe, ondulation et tressage. Le recours à l'étymologie ne permet donc pas d'assigner le sens de tresse à πλόχαμος et aux composés qui en découlent de façon certaine, comme le propose David Lavergne. Seul l'examen de leurs emplois en contexte peut permettre d'éclairer la réalité recouverte par chacun.

Les textes révèlent par ailleurs que ce lexique intéresse la notion de « genre » . De ce concept, défini comme l'ensemble des « assignations socialement construites à partir de l'identité sexuelle »  $^{12}$  qui touchent au fonctionnement des sociétés dans leur globalité, beaucoup a

<sup>8.</sup> Ce sont là les significations retenues par P. Chantraine : DELG, s. v. πλέχω.

<sup>9.</sup> En slave, on note *pleto, plesti* et en russe *pletu, plesti* au sens de « tresser » , mais aussi « tromper » .

<sup>10.</sup> DELG, s. v. πλέκω.

<sup>11.</sup> *Ibid*. On le voit, ces mots se répartissent en deux groupes en fonction de la voyelle qui préside à leur formation : un premier groupe, dont relèvent les substantifs qui nous intéressent, est ainsi caractérisé par un vocalisme en o, tandis que le second groupe est marqué par un vocalisme en e.

<sup>12.</sup> V. Sebillotte Cuchet, « Les antiquistes et le genre » , p. 11 : pour la référence complète, voir la note suivante.

été dit et les contributions des antiquisants sont nombreuses, en particulier dans le domaine du corps  $^{13}$ . Dans ce développement, nous tenterons simplement de montrer que le vocabulaire capillaire s'inscrit dans la construction du genre de manière fondamentale : plus particulièrement, les dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  participent à construire et à dire le féminin, véhiculant images, connotations et représentations symboliques.

Ce trait se révèle particulièrement sensible pour les adjectifs composés puisque seules deux occurrences ne concernent pas des déesses ou des mortelles, et c'est dans les épopées homériques qu'il s'avère le plus marqué dans la mesure où l'*Iliade* et l'*Odyssée*, avec trente-six emplois, sont les seules œuvres à en compter autant. Les proportions sont moindres dès lors que l'on observe les substantifs :  $\pi\lambda$ όχαμος s'applique encore essentiellement à des personnages féminins, mais les emplois de  $\pi\lambda$ οχαμίς et  $\pi\lambda$ οχμός concernent des figures masculines, tandis que  $\pi\lambda$ όχος s'applique de manière à peu près équivalente aux deux sexes. Au total, ce sont environ trois quarts des occurrences qui touchent au monde des femmes.

Dans ce contexte, l'application, beaucoup plus rare, de ce lexique à des personnages mâles sera donc à examiner avec attention : quelle valeur ces occurrences possèdent-elles? Visent-elles à singulariser les figures qu'elles mettent en scène? Et si tel est le cas, dans quelle mesure et quelles finalités? Replacer dans le cadre d'un questionnement sur l'identité genrée, il s'agira donc d'interroger le rôle des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  dans l'élaboration de l'identité masculine et féminine.

<sup>13.</sup> Pour un bilan approfondi de ce concept, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage très documenté de V. Sebillotte Cuchet et N. Ernoult (dir.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, notamment à l'introduction de Violaine Sebillotte Cuchet, « Les antiquistes et le genre » (p. 11-26), ainsi qu'à l'article de Louise Bruit Zaidman et Pauline Schmitt Pantel, « L'historiographie du genre : état des lieux » (p. 27-48). Citons également à titre d'exemples, pour l'étude du lien entre corps et élaboration de l'identité genrée, les ouvrages de A.-M. Sohn (dir.), *Une histoire sans les hommes est-elle possible? Genre et masculinités*, Lyon, ENS Éditions, 2013, mais aussi l'article de F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes : quelques représentations du masculin - féminin dans le monde grec antique. Entre initiation, ruse, séduction et grotesque, surpuissance et déchéance » , *Revue historique*, 2003/4, 628, p. 739-791. Sur la place du genre et du féminin dans les discours philosophiques et biologiques grecs, voir G. Sissa, « Philosophies du genre. Platon, Aristote et la différence des sexes » , dans P. Schmitt Pantel (dir.), *Histoire des femmes en Occident. I. L'Antiquité*, Paris, Perrin 2002 (Plon, 1991), p. 83-127, en part. p. 83-110.

# I. Spécificités des dérivés de πλέκω

L'observation des sources littéraires révèle de profondes disparités d'emplois. Si le substantif πλόχαμος a permis de former une série d'adjectifs composés dont le nombre d'occurrences dépasse de beaucoup celui du nom lui-même <sup>14</sup>, pour leur part, les termes πλοχαμίς, qui dérive de πλόχαμος, et πλοχμός ne sont attestés qu'une seule fois chacun dans notre corpus, et εὐπλοχαμίς, unique qualificatif employé issu du nom πλοχαμίς, deux fois. Enfin, si le nom πλόχος y intervient à dix-huit reprises, il n'a donné lieu qu'à la formation de trois composés appliqués au domaine capillaire, qui apparaissent en dix occasions dans notre corpus <sup>15</sup>.

#### A. Des épithètes homériques aux substantifs

Parmi les qualificatifs répertoriés, quatre apparaissent dès les poèmes homériques : εὐπλόκαμος, εὐπλοκαμίς, καλλιπλόκαμος, et λιπαροπλόκαμος. Ce nombre s'accroît ensuite nettement durant la période archaïque, sous l'influence des poètes lyriques; comme cela a pu être noté en matière de chromatisme <sup>16</sup>, ces derniers font preuve en effet d'une réelle inventivité, et l'on assiste à une diversification des adjectifs : on relève ainsi χρυσοπλόκαμος, ἐρασιπλόκαμος, βαθυπλόκαμος, ἰοπλόκαμος, κυανοπλόκαμος, ἐοπλόκαμος, κυανοπλόκος et χρυσοπλόκος. Récurrents dans la poésie lyrique, ces qualificatifs tendent par la suite à disparaître : des auteurs comme Euripide, Théophraste ou Callimaque y recourent encore, mais de manière très ponctuelle, et l'on ne relève plus que quelques références éparses <sup>17</sup>. La fréquence de ces composés jusqu'à la poésie lyrique puis leur progressif abandon suggèrent ainsi qu'ils constituent un trait propre à certains des types de textes archaïques parvenus jusqu'à nous, à l'image de l'élégie qui chante l'objet aimé, son charme, sa séduction.

#### 1. Épithètes homériques et système formulaire

La part la plus importante des occurrences est constituée d'adjectifs désignés comme « épithètes homériques » parce qu'ils constituent une particularité de la langue employée dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*. Les plus fréquentes de ces épithètes, sans doute parvenues jusqu'à

 $<sup>14. \ \</sup> Ces\ qualificatifs\ figurent\ en\ effet\ \grave{a}\ 71\ reprises\ dans\ notre\ corpus\ contre\ 44\ occurrences\ pour\ le\ substantif.$ 

<sup>15.</sup> Pour le détail des occurrences, voir le tableau récapitulatif en annexe ; le corpus englobe les sources littéraires d'Homère à Callimaque.

<sup>16.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 76-77.

<sup>17.</sup> En effet, 67 des 71 occurrences répertoriées figurent ainsi des épopées aux poèmes lyriques.

Depuis les travaux de Milman Parry, certains chercheurs ont, si ce n'est infirmé, tout au moins nettement nuancé ses conclusions en montrant que l'emploi des épithètes était moins rigide que ne le laissait supposer son analyse <sup>25</sup>, et que ces dernières n'étaient pas utilisées uniquement pour des raisons prosodiques, de manière mécanique. Sur ce point, nous pensons particulièrement à Evelyne Cosset, dont les réflexions sur les formules liées à la guerre ou à la figure d'Ulysse ont permis d'établir que les épithètes qui les composent présentent un sens parfaitement adapté à la situation relatée : Evelyne Cosset indique que l'aède choisit souvent « le mot juste » , c'est-à-dire l'épithète dont le sens « s'harmonise » avec le moment

<sup>18.</sup> A. Meillet, *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, Paris, PUF, 1923, p. 61 : « L'épopée homérique est toute faite de formules que se transmettaient les poètes » .

<sup>19.</sup> Milman Parry distingue en effet « l'épithète particularisée, qui vise l'action momentanée » , et « l'épithète ornementale, qui n'a de rapport ni avec les idées des mots de la phrase ni avec celles du passage où elle se trouve » : M. Parry, L'épithète traditionnelle dans Homère. Essai sur un problème de style homérique, Paris, Les Belles Lettres, 1928, p. 25.

<sup>20.</sup> M. Parry, *op. cit.*, p. 193. Pour Milman Parry, la formule est ainsi « une expression qui est régulièrement utilisée, dans les mêmes conditions métriques, pour exprimer une certaine idée essentielle. » (p. 16).

<sup>21.</sup> A. Meillet, op. cit.

<sup>22.</sup> Voir infra, chapitre 6.

<sup>23.</sup> M. Parry, *op. cit.*, p. 208 et 146 : selon Milman Parry, il existerait ainsi une « profonde différence (...) entre l'épithète faisant partie d'une diction traditionnelle et celle qui est employée dans un style individuel; entre l'épithète de l'*epos* et celle de tout le reste de la poésie grecque (...) » .

<sup>24.</sup> *Ibid.*, p. 16 et 27 : « la formule homérique est considérée ici en tant qu'elle est moyen de versification (...) l'emploi de l'épithète fixe (...) dépend uniquement de sa commodité pour la versification. »

<sup>25.</sup> En 1968, John Bryan Hainsworth nuance les travaux de Parry en soulignant la flexibilité des formules : « a word-group flexible in shape, word-order, and position but (...) inseparable » (*The Flexibility of the Homeric Formula*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 90). Sur la souplesse des formules, voir également Ph. Brunet : Homère, *Iliade*, 2010, p. 24-25.

de l'action <sup>26</sup>; l'épithète fixe peut être remplacée si elle s'avère mal convenir <sup>27</sup>. Le poète peut jouer avec un certain nombre de formules, qu'il combine différemment selon le contexte et qui se chevauchent sans être toutefois identiques <sup>28</sup>. Ces analyses ont permis de mettre en évidence la *marge de manœuvre* du poète dans le choix des épithètes et des formules qu'il peut adapter « à la scène particulière qu'il relate ou à l'effet qu'il cherche à produire » <sup>29</sup>.

D'autres recherches se sont intéressées à la signification de ces formules. Gregory Nagy indique ainsi que leur usage répond à des thématiques traditionnelles dont l'aède est le dépositaire et qu'il est possible de reconstruire jusqu'en des temps bien antérieurs <sup>30</sup>: loin d'être de simples « outils » prosodiques, elles participent au contraire à véhiculer idées et coutumes <sup>31</sup>, héritées d'une époque et d'une tradition très anciennes, et constituent un véritable « conservatoire de représentations » <sup>32</sup>. D'autres travaux enfin ont montré que, dans la langue archaïque, le choix de certaines formules, composées d'adjectifs chromatiques, repose sur la volonté d'exprimer un sentiment, l'épithète se définissant alors par sa « charge affective et symbolique » <sup>33</sup>. Ces analyses nous semblent éclairer un certain nombre d'occurrences dans le domaine qui nous occupe.

Si la part des formules traditionnelles dans les emplois de  $\vartheta$ ρίξ s'avère assez restreinte, seuls καλλίθριξ et εὕθριξ s'inscrivant dans des groupes récurrents appliqués essentiellement à des chevaux (καλλίτριχες ἵπποι/καλλίτριχας ἵππους et ἐύτριχας ἵππους)<sup>34</sup>, il n'en va pas de même pour les épithètes dérivant de πλέκω, comme nous l'avons souligné en introduction : nombreuses, elles connaissent une faveur certaine jusqu'à la poésie lyrique. Les liens étroits qu'elles entretiennent avec le monde des femmes constituent une voie ouverte vers certaines des conceptions de la société archaïque concernant le féminin. Au-delà de leur fonction métrique, au-delà même aussi de leur rôle descriptif, ces épithètes reflètent en fait une part importante de l'imaginaire grec.

<sup>26.</sup> E. Cosset, «L'Iliade, style formulaire ou non formulaire?», AC, 53, 1984, p. 5-14, en part. 13. Voir également Paolo Vivante, The Epithets in Homer: A Study in Poetic Values, New Haven and London, Yale University Press, 1982, p. 173.

<sup>27.</sup> M. W. Edwards, « Homeric Style and Oral Poetics », in I. Morris and B. Powell, *A New Companion to Homer*, Leiden, Brill, 1997, p. 273.

<sup>28.</sup> P. Chantraine, « Remarques sur l'emploi des formules dans le premier chant de l'*Iliade* » , *REG*, 45, 1932, p. 121-154.

<sup>29.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 114. Voir également G. Nagy, Le meilleur des Achéens, op. cit., p. 25, et C. M. Bowra, Heroic Poetry, Londres, Mac Millan and Co, 1952, p. 230-231.

<sup>30.</sup> G. Nagy, op. cit., p. 24-27.

<sup>31.</sup> G. Lambin, Homère le compagnon, op. cit., p. 53.

<sup>32.</sup> Nous reprenons la formule adoptée par Adeline Grand-Clément : op. cit., p. 115.

<sup>33.</sup> Ibid.

<sup>34.</sup> Voir *supra*, p. 88-89.

#### 2. Usages des substantifs

Alors que les épithètes s'effacent peu à peu des textes après le lyrisme, les substantifs suivent le mouvement inverse : d'emploi très rare des épopées homériques jusqu'aux Lyriques, pour autant que l'état fragmentaire des sources reflète les pratiques réelles, avec seulement huit références, leur usage se développe chez les dramaturges, qui y recourent beaucoup plus volontiers. Et, alors que les substantifs  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et  $\vartheta \rho \acute{\iota} \xi$  s'appliquent régulièrement au monde animal,  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  renvoyant également dans quelques cas aux végétaux, les emplois de ce type sont rares pour les dérivés de  $\pi \lambda \acute{\epsilon} \chi \omega$ .

Le nom πλόχαμος figure ainsi dans la fable d'Ésope L'âne et le cheval, qui suggère qu'une vie pauvre, parce qu'elle n'attire pas l'envie (ὁ πενιχρὸς βίος ἀνεπίφθονος) vaut mieux que la richesse, pleine de dangers (τοῦ πλούτου ὡς χινδυνώδους) <sup>35</sup>. De fait, le cheval vit dans l'opulence, voit sa robe magnifiée par les soins qui lui sont prodigués : χαίτην τε καὶ πλοχάμους ὑπὸ τῶν ἱπποχόμων ἐχαλλωπίζετο, « sa crinière et ses boucles étaient embellies par les écuyers » <sup>36</sup>; mais il finit par mourir sur la champ de bataille, lors de la guerre dans laquelle son maître se trouve engagé <sup>37</sup>. L'âne, de son côté, ne connaît que le travail et s'épuise à porter sans relâche de lourdes charges <sup>38</sup>, mais il reste en vie. Dans ce cadre, que désignent les substantifs χαίτη et πλόχαμος? Attribué à un cheval, le mot χαίτη en évoque la crinière <sup>39</sup>, tandis que πλόχαμος ne possède pas de signification particulière dans ce contexte : peut-être s'agit-il d'évoquer le crin bouclé d'une race précise, à moins que le terme ne possède valeur d'image et ne suggère une robe pommelée, c'est-à-dire couverte de taches arrondies qui confèrent à la robe un aspect rappelant des boucles. Dans tous les cas, la beauté du crin de l'animal (ἐχαλλωπίζετο <sup>40</sup>), les soins dont il est l'objet renvoient à l'opulence, à la richesse.

Les substantifs πλόχαμος et πλόχος apparaissent chacun en une occasion à propos de végétaux. Le poète et grammairien Simmias (IV-IIIe siècle avant notre ère) recourt au premier dans une épigramme pour décrire des lianes de lierre (χισσός) : l'auteur évoque les χλοερούς πλοχάμους que la plante répand (ἐχπροχέων) sur la tombe de Sophocle <sup>41</sup>. Le choix du terme

<sup>35.</sup> Ésope, Fables, 29, 11-12, in A. Hausrath et H. Hunger, Corpus fabularum Aesopicarum, 1959.

<sup>36.</sup> Ésope, Fables, 29, 3-5. Outre les soins apportés au poil de l'animal, on note aussi l'abondance de la nourriture (δαψιλῶς ἐτρέφετο), et le bain quotidien (ὁσημέραι τοῖς ὕδασιν ἀπελούετο).

<sup>37.</sup> Ésope, Fables, 29, 6-8.

<sup>38.</sup> Ésope, Fables, 29, 5-6.

<sup>39.</sup> DELG, s.v. χαίτη; LSJ, s. v. χαιτέεις.

<sup>40.</sup> Le verbe καλλωπίζω signifie en effet « rendre beau, embellir » , au moyen, « se parer, se vanter, faire des manières » : DELG, s. v. καλός.

<sup>41.</sup> Simmias, Épigrammes, VII, 22, 2 dans H. Beckby, Anthologia Graeca, 1965-1968 : (...) χισσέ, (...) χλοεροὺς

est ambigu : donne-t-il à voir des « boucles » ou des « tresses d'un vert tendre » ? L'image qu'il dessine peut en effet renvoyer à la forme arrondie des feuilles formant un dense tapis, ou bien encore aux méandres, aux lignes sinueuses des lianes qui s'entrecroisent lors de leur développement, en forme de tressage végétal. Le substantif  $\pi\lambda\delta\kappa$ 05 permet de décrire la même plante dans un fragment de Pindare : le poète mentionne une « boucle / tresse » des couronnes de lierre ou une « guirlande » qui en serait composée,  $\pi\lambda\delta\kappa$ 00  $\sigma$ 0 (tepá) νων κισσίνων 42. Là également, le vers ne permet pas de comprendre si le mot décrit la forme incurvée des feuilles, le tressage de la couronne ou la forme de l'ornement.

Le terme πλόχαμος partage par ailleurs quelques applications du nom  $\vartheta$ ρί $\xi$  et se trouve parfois associé à ce dernier dont il se distingue alors clairement. Dans le passage des Sept contre Thèbes évoquant les cheveux du chœur dressés d'effroi, le groupe τριχὸς/πλόχαμος suggère qu'il s'agit d'une boucle ou d'une tresse de la chevelure 43. De même, chez Hérodote, les deux mots figurent ensemble dans un passage relatant une tradition délienne. L'auteur rapporte le rituel des jeunes gens qui coupent leurs cheveux en l'honneur de deux vierges venues du pays des Hyperboréens et mortes dans la cité : les jeunes filles avant de se marier (αἰ κόραι) retranchent une boucle/tresse de leur chevelure (πλόκαμον ἀποταμόμεναι) qu'elles déposent sur la tombe des deux vierges, tandis que les jeunes garçons (οἱ παῖδες) font de même avec une partie de leurs cheveux ou peut-être des poils de leur barbe  $(των τριχων)^{44}$ , puisque le nom θρίξ peut désigner les deux. Πλόχαμος pour les filles, θρίξ pour les jeunes hommes : la formulation, généralisante, induit une distinction nette entre les deux noms, donnant à voir une apparence capillaire que l'on pourrait qualifier de *genrée*. Le terme πλόχαμος est également employé aux côtés de θρίξ et γαίτη lorsqu'Euripide, dans Les Phéniciennes, dépeint la chevelure de Polynice qui ombre la nuque de sa mère Jocaste au moment de leurs retrouvailles 45. Le mot désigne alors les boucles, ou les tresses, de Polynice qui se déploient, enveloppant délicatement la tête de sa mère.

Dans le contexte du deuil, qui constitue une part importante des occurrences de  $\vartheta \rho (\xi ,$  le substantif  $\pi \lambda \acute{o} \times \alpha \mu \circ \zeta$  lui est parfois associé, à l'instar du passage d'*Iphigénie à Aulis* où la jeune femme évoque sa mort prochaine et exhorte sa mère Clytemnestre à ne pas couper ses cheveux

ἐκπροχέων πλοκάμους (...), « (...) lierre (...) répandant tes boucles/tresses d'un vert tendre (...) » .

<sup>42.</sup> Pindare, Œuvres complètes, Dithyrambes, fr. 70C, 7 Savignac.

<sup>43.</sup> Voir supra, p. 122.

<sup>44.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 34, 4-10.

<sup>45.</sup> Voir supra, p. 127.

et à ne pas se vêtir de noir comme c'est l'usage dans le deuil <sup>46</sup>. Il peut aussi figurer seul : Aristote dépeint ainsi la malheureuse Aréta (τλάμων Ἄρετὰ), assise près du tombeau d'Ajax (παρὰ τῷδε κάθημαι Αἴαντος τύμβω) et coupant ses boucles ou tresses (κειραμένα πλοκάμους), en signe de souffrance et d'hommage au héros <sup>47</sup>. De même, l'astronome, mathématicien et géographe Eudoxe de Cnide (IVe siècle) décrit Isis revêtant un habit de deuil (πένθιμον στολὴν ἀναλαβεῖν) et coupant l'une des ses boucles, mèches ou tresses (κείρασθαι ... τῶν πλοκάμων ἔνα) <sup>48</sup>. C'est alors l'adjectif πένθιμος qui précise le contexte du geste : issu du substantif πένθος, qui évoque la douleur associée au deuil, le qualificatif renvoie à tout ce qui relève de ce domaine, ce qui est douloureux, et peut désigner parfois un être qui est dans le deuil <sup>49</sup>.

#### B. Boucles, tresses, mèches, guirlandes ou couronnes?

On l'aura compris, l'application des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  aux domaines végétal et animal s'avère donc restreinte, et les rares points communs relevés entre les dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  et le substantif  $\vartheta$ ρίξ suggèrent que les deux champs sémantiques ne se recoupent pas  $^{50}$ , tout comme  $\lambda$ άχ $\nu$ η se distingue nettement de  $\vartheta$ ρίξ. Un point demande à être précisé : la réalité à laquelle renvoie chacun des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$ . De nombreux emplois s'avèrent ambigus et ne permettent pas de cerner ce qu'ils recouvrent précisément, simple mèche, ondulation, boucle ou entrelacement. Faut-il en conclure que ces termes peuvent désigner indifféremment l'un ou l'autre? Sont-ils équivalents ou renvoient-t-ils à des réalités distinctes? Certaines occurrences permettent d'esquisser des réponses à ces questions.

## 1. Limites des apports étymologiques et iconographiques

Nombreuses sont les traductions qui attribuent au nom πλόχαμος le sens de tresse. Pourtant, s'il est vrai que le verbe πλέχω renvoie littéralement au tressage, ses dérivés se dé-

<sup>46.</sup> Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1437-1438 : μήτ' οὖν γε τὸν σὸν πλόκαμον ἐκτέμης τριχὸς, « Eh bien! ne coupe pas les boucles de ta chevelure » (supra, p. 95).

<sup>47.</sup> Aristote, Fragments, 8, 50, 640, 24 Rose : ἐγὼ ἀ τλάμων Ἀρετὰ παρὰ τῷδε κάθημαι Αἴαντος τύμβω κειραμένα πλοκάμους.

<sup>48.</sup> Eudoxe, Fragments, 290, 37 Lasserre : Τὴν δ' Ἰσιν αἰσθομένην κείρασθαι μὲν ἐνταῦθα τῶν πλοκάμων ἕνα καὶ πένθιμον στολὴν ἀναλαβεῖν.

<sup>49.</sup> DELG, s. v. πάσχω.

<sup>50.</sup> On relève par ailleurs des fragments de Pindare et Bacchylide dont le sens, en l'absence de contexte précis, demeure obscur : Pindare, *Oeuvres complètes*, fr. incert. 52na, 16 Savignac : ... δησάμεναι πλ[ο]κάμους / μύρτων ..., « ... ayant lié leurs tresses de myrte ...» ; fr. incert. 246a, 1 : μελιρρόθων δ' ἔπεται πλόκαμοι, « suit des (?) qui distillent du miel les tresses » ; Bacchylide, *Dithyrambes. Épinicies. Fragments* : fr. douteux 10, 8-9 : π]οντιάδεσσι[ / π]λοκάμοις θεαῖσ[, « aux tresses/déesses marines » .

ploient, on l'a dit, de la forme ondulante d'un serpent ou d'un poulpe à l'entrelacement d'un objet. Le recours aux explications étymologiques semble donc devoir être guidé par la prudence. En effet, si l'étymologie savante peut certes contribuer à éclairer une recherche en guidant la compréhension et l'interprétation du champ sémantique d'un mot, elle ne suffit toutefois pas à faire connaître son sens, « l'*usage* qui en est fait » <sup>51</sup> et les images qu'il suscite, dans la mesure où sa signification demeure « le plus souvent ignorée de ceux qui l'emploient » <sup>52</sup>. Quant aux définitions proposées par Hésychius, qui servent parfois de point de référence pour justifier telle ou telle traduction <sup>53</sup>, elles ne permettent pas de s'assurer de ce que désigne exactement un mot <sup>54</sup> : les travaux du lexicographe, tardifs, peuvent en effet passer à côté du sens premier d'un terme.

Le parallèle parfois établi entre textes et iconographie <sup>55</sup> présente également des limites. En effet, bien que les représentations figurées témoignent du goût de la société grecque pour le tressage des cheveux, textes et images ne coïncident pas nécessairement; de plus, l'iconographie ne constitue jamais une simple illustration des textes et possède une logique et un langage qui lui sont propres <sup>56</sup>. Ainsi, s'il existe entre ces deux sources documentaires des correspondances, des « interférences » qui peuvent permettre un éclairage mutuel, elles ne se superposent pas pour autant <sup>57</sup>. Ce constat, établi en matière de chromatisme, vaut également pour le domaine qui nous occupe. De fait, là où l'iconographie offre de nombreux exemples de chevelures tressées <sup>58</sup>, les sources textuelles se révèlent beaucoup plus incertaines et ambiguës sur la nature de l'agencement capillaire. Revenons donc aux textes afin d'observer dans quelle mesure le contexte peut permettre d'éclairer le sens de ces mots.

<sup>51.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 74.

<sup>52.</sup> F. Frontisi-Ducroux, Dédale. Mythologie de l'artisan en Grèce ancienne, Paris, La Découverte & Syros, p. 43.

<sup>53.</sup> D. Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 45.

<sup>54.</sup> Hésychius, Lexicon, tome 3, p. 347 : πλόκαμοι· κόνδυλοι τριχῶν πεπλεγμένοι.

<sup>55.</sup> D. Lavergne, *op. cit.*, p. 45. L'auteur met, en effet, en parallèle sur ce point sources littéraires et iconographiques : « À l'époque archaïque, images et documents écrits montrent que les tresses continuent d'avoir les faveurs des femmes grecques. » .

<sup>56.</sup> M. Bettini et C. Franco, Le mythe de Circé, op. cit., p. 149.

<sup>57.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 193. L'analyse des documents iconographiques relatifs au jugement de Pâris conduit de même Florence Gherchanoc à souligner que « les discours en images ne sont naturellement exactement conformes aux textes » : F. Gherchanoc, *Concours de beauté et beautés du corps en Grèce ancienne. Discours et pratiques*, HDR, Université Paris-Diderot-Paris 7, 2013, p. 32.

<sup>58.</sup> Voir figures 8, 9 et 10.

#### 2. Éclairer le sens par le contexte d'emploi

Deux composés de πλόχαμος évoqués en introduction se tiennent en marge des usages traditionnels. Exceptions notables, ils ne concernent pas la sphère féminine : l'un permet la description d'un élément naturel et revêt une valeur métaphorique, l'autre constitue une application au monde animal. Leur singularité même offre un éclairage précieux car elle dessine une image plus précise de ce que désigne le substantif πλόχαμος. La première occurrence fait intervenir le composé εὖπλόχαμος et figure dans un fragment du poète lyrique Archiloque (VIIe siècle avant notre ère). Seul emploi de ce type à notre connaissance, le mot évoque alors la surface de la mer :

πολλὰ δ' ἐυπλοχάμου πολιῆς ἁλὸς ἐν πελάγεσσι θεσσάμενοι γλυχερὸν νόστον

« souvent, sur les flots de la mer blanche au moutonnement harmonieux, implorant un doux retour . . . »  $^{59}$ 

Appliquée à l'étendue marine en association avec l'adjectif πολιός, l'épithète εὐπλόχαμος participe à en décrire la surface : ce que donne à voir la formule ἐυπλοχάμου πολιῆς ἀλὸς, c'est la mousse blanche qui se forme sur les flots, l'écume, dont l'aspect est moutonnant. Le qualificatif εὐπλόχαμος renvoie donc à la texture *annelée*, *bouclée*, ou peut-être *ondulante*, de cette matière, le préfixe ἐυ- soulignant sans doute son caractère élégant, harmonieux <sup>60</sup>.

La deuxième occurrence figure dans l'Électre d'Euripide et offre, lorsqu'on la rapproche du fragment d'Archiloque, une communauté d'image. Chez le dramaturge en effet, l'épithète καλλιπλόκαμος décrit la toison d'un mouton, ἄρνα καλλιπλόκαμον <sup>61</sup>: les poils de cet animal formant des boucles laineuses, l'expression désigne donc « un agneau aux belles boucles » . Cet emploi fait écho à un passage des *Bacchantes* cité précédemment <sup>62</sup> où la tournure λευκοτρίχων πλοκάμων μαλλοῖς désigne de la même manière les poils blancs et bouclés qui caractérisent des touffes de laine coupées sur une brebis. Écume de la mer d'une part, laine bouclée du mouton d'autre part : toison et flots marins partagent un même aspect. Dans la langue française, le mot « moutonnement » employé pour dépeindre la surface mousseuse de l'onde exprime d'ailleurs le lien entre les deux domaines. Ces occurrences suggèrent que le terme πλόκαμος

<sup>59.</sup> Archiloque, Fragments, 2.

<sup>60.</sup> Voir infra, p. 183.

<sup>61.</sup> Euripide, Électre, 705.

<sup>62.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 111-114. Pour l'analyse détaillée de cette occurrence, voir supra, p. 85.

renvoie à quelque chose d'incurvé, d'annelé, plutôt qu'à un entrelacement. L'application du mot à la chevelure d'Héra, dans la scène de toilette au chant XIV de l'*Iliade*, semble aller dans le même sens :

 $T\tilde{\omega}$   $\dot{\rho}$ ' ή γε χρόα καλὸν ἀλειψαμένη ἰδὲ χαίτας πεξαμένη χερσὶ πλοκάμους ἔπλεξε φαεινοὺς καλοὺς ἀμβροσίους ἐκ κράατος ἀθανάτοιο. <sup>63</sup>

Le substantif χαίτη évoque l'ensemble des cheveux, flottants, non coiffés  $^{64}$ , qu'Héra peigne simplement (πεξαμένη) dans un premier temps, tandis que le tour πλοχάμους ἔπλεξε φαεινούς décrit ses gestes de coiffage : cette expression est traduite généralement par « elle les tresse en nattes/tresses luisantes »  $^{65}$ , ou bien encore par « elle entrelaça les tresses brillantes »  $^{66}$ . Or, dans cette tournure, c'est le verbe πλέχω qui porte l'idée d'entrelacement  $^{67}$ . Le nom πλόχαμος peut tout aussi bien indiquer la nature bouclée de la chevelure, l'aoriste ἔπλεξε donnant alors à voir le passage des boucles aux tresses :

« Après en avoir oint son beau corps et peigné ses cheveux de ses mains, elle tresse ses boucles brillantes, belles et divines, du haut de son front immortel. »

Un sens identique peut également se déduire du contexte entourant la description du rituel des jeunes de Délos. Après avoir coupé leurs cheveux et avant de les déposer sur le tombeau des vierges hyperboréennes, garçons et filles, dans des gestes qui se répondent, les enroulent autour d'un support : autour d'une herbe d'un vert tendre (περὶ χλόην τινὰ) pour les jeunes hommes, autour d'un fuseau pour les jeunes vierges (πλόχαμον ἀποταμόμεναι...περὶ ἄτραχτον εἰλίξασαι) <sup>68</sup>. Le nom πλόχαμος renvoie sans doute à une mèche bouclée plutôt qu'à une tresse : durant leur jeunesse, avant le mariage, et c'est bien là la situation évoquée par Hérodote (πρὸ γάμου <sup>69</sup>), les cheveux des filles sont en effet laissés « longs et libres » <sup>70</sup>.

Les supports qui reçoivent les cheveux sectionnés appellent quelques remarques : ils semblent représenter chaque groupe dans son identité sexuée. L'herbe ( $\chi\lambda\delta\eta\nu$ ) pour les gar-

<sup>63.</sup> Homère, Iliade, XIV, 175-177.

<sup>64.</sup> Voir infra, chapitre 6.

<sup>65.</sup> Ce sont là les traductions retenues respectivement par Paul Mazon et Eugène Lasserre : Homère, *Iliade*, 2007 et Homère, *Iliade*, 1965.

<sup>66.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 44.

<sup>67.</sup> Voir supra, p. 167.

<sup>68.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 34, 5-9.

<sup>69.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 34, 5.

<sup>70.</sup> P. Brulé, « Des osselets et des tambourins pour Artémis » , dans *La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique*, PUR, 2007, p. 71 ; J.-P. Vernant, *La mort dans les yeux*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p. 46.

çons évoque l'univers aphroditéen. La métaphore florale associée aux jeunes hommes dans les emplois de λάχνη notamment (plus rarement de θρίξ) exprime leur jeunesse et la force vitale qui les anime : le même type de représentations semble attaché au nom χλόη, qui désigne la « verdure nouvelle » , l'« herbe naissante » d'un vert tendre  $^{71}$ . Or, le choix du nom ποῖς pour désigner les garçons indique qu'il s'agit probablement de jeunes entre sept et quatorze ans, période d'acquisition de la capacité génésique selon les conceptions hippocratiques (γονῆς ἐχφύσεως)  $^{72}$ : les jeunes garçons semblent ainsi enrouler une mèche de leurs cheveux autour de ce qui incarne leur jeunesse, leur verdeur, partant le bouillonnement physiologique propre à leur âge.

Dans le cas des jeunes Déliennes, c'est l'image du « fuseau »  $^{73}$  ou de la « quenouille »  $^{74}$  (ἄτραχτος) qui retient l'attention car elle confirme l'existence d'un lien étroit entre la chevelure et l'activité, toute féminine, du tissage au métier : la quenouille, outil pour filer la laine, constitue en effet « l'un des attributs de la femme, dès le monde homérique » et participe à la construction de l'image féminine idéale  $^{75}$ . Autour du métier, lieu de *transmission culturelle*, se rassemble « la partie féminine d'une maisonnée, avec les enfants » et s'organise l'essentiel de son activité et de sa vie  $^{76}$  : les jeunes filles enroulent leurs boucles autour d'un élément qui symbolise le féminin. L'image de l'enroulement (ἑλίσσω) des cheveux rapproche garçons et filles.

C'est également aux longues boucles des jeunes filles que renvoie le substantif πλόχαμος dans un passage d'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide. Les vers évoquent le chœur composé de jeunes vierges - παρθένος - destinées à l'hymen (γάμων), qui se mêlent à des danses et rivalisent de beauté : leur chevelure est luxuriante (ἀβροπλούτοιο χαίτας) <sup>77</sup>, les étoffes bigarrées qui les parent flottent (ὀρνυμένα πολυποίχιλα φάρεα) et leurs joues sont voilées par les boucles de leurs cheveux qui ondoient autour d'elles : πλοχάμους περιβαλλομένα γένυσιν ἐσχίαζον <sup>78</sup>. Le terme πλόχαμος désigne là aussi de longs cheveux bouclés, dénoués et libres <sup>79</sup>.

<sup>71.</sup> DELG, s. v. χλόη.

<sup>72.</sup> Voir supra, p. 35.

<sup>73.</sup> C'est la traduction proposée par le LSJ, s. v. ἄτραχτος : « spindle » .

<sup>74.</sup> DELG, s. v. ἄτραχτος.

<sup>75.</sup> F. Frontisi-Ducroux, « Idéaux féminins : le cas de la Grèce ancienne » , Topique, 2003/1, 82, p.111-119, en part. 113-114.

<sup>76.</sup> *Ibid.* : l'auteur souligne que l'image idéale de la femme grecque implique « l'amour du travail » (*philergia*), en l'occurrence du travail de la laine ; les Grecs accordent une importante toute particulière à l'habileté de la fileuse et de la tisseuse plus qu'à l'idée de productivité.

<sup>77.</sup> Euripide, *Īphigénie en Tauride*, 1144-1149.

<sup>78.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 1150-1152.

<sup>79.</sup> Plus incertain en l'absence de contexte précis, un fragment de l'Hécalé de Callimaque semble suggérer éga-

Pour ce qui est des dérivés πλοχμός et πλοχαμίς, flottement également puisque les dictionnaires hésitent entre boucle, mèche et tresse  $^{80}$ . Que peut nous apprendre leur contexte d'emploi? L'unique occurrence du nom πλοχμός concerne dans l'*Iliade* le guerrier troyen meurtrier de Patrocle, Euphorbe, dont la chevelure est souillée par le sang au moment où Ménélas lui inflige une blessure mortelle : πλοχμοί (...) οἶ χρυσῷ τε καὶ ἀργύρῳ ἐσφήκωντο  $^{81}$ . David Lavergne estime que l'expression désigne des cheveux « divisés en " tresses enserrées dans l'or et l'argent " »  $^{82}$ .

Dans le cadre guerrier, il est loin d'être évident que le terme πλοχμός désigne des tresses. Les textes indiquent que, dans l'univers homérique, les Achéens portent une « coiffure longue et flottante » qui rehausse leur beauté et possède un « aspect terrifiant » <sup>83</sup>. Qu'en est-il des Troyens comme Euphorbe? Dans les poèmes homériques, les remarques s'avèrent générales à leur sujet alors que les coiffures des Abantes et des Thraces sont pour leur part décrites de manière précise <sup>84</sup>. Une occurrence de πλοχμός, débordant certes le cadre chronologique de notre recherche, apporte néanmoins une indication utile. Issue des *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes <sup>85</sup> (IIIe siècle avant notre ère), elle montre le visage d'Apollon encadré (παρειάων ἐχάτερθεν) de cheveux d'or : χρύσεοι πλοχμοί. Cette expression est précisée par le qualificatif βοτρυόεντες, « en forme de grappes » <sup>86</sup> : la chevelure du dieu semble ainsi dessiner des « boucles d'or en forme de grappes » .

Le nom πλοχμός suggère donc, à l'instar de πλόχαμος, un aspect incurvé ou arrondi; le mot désigne d'ailleurs parfois, tout comme πλοχαμίς, les tentacules du poulpe ou de la pieuvre <sup>87</sup>. Euphorbe semble ainsi arborer des cheveux bouclés, tout comme le jeune Hylas dans les *Idylles* de Théocrite, Hylas dont la chevelure est évoquée par le substantif πλοχαμίς (Ύλα, τοῦ τὰν πλοχαμίδα φορεῦντος) <sup>88</sup>. Il s'avère plus difficile de préciser la signification du terme πλόχος, à l'exception peut-être des occurrences qui touchent à l'ornementation. Si le sens de « tresse » ne trouve pas d'exemples explicites dans le domaine proprement capillaire,

lement le sens de « boucle » : ἔτι πλοχάμοιο περίθριξ (Callimaque, Hécalé, fr. 361 Pfeiffer). Le poète chante les premiers éléments pileux qui « poussent autour de la tête » (περίθριξ), premiers cheveux d'une chevelure bouclée ou premiers poils d'une toison bouclée (πλοχάμοιο). Le composé περίθριξ renvoie à la pousse initiale de la pilosité ou de la chevelure, avant sa première coupe (LSJ, s.v περίθριξ).

<sup>80.</sup> Voir *supra*, p. 164-165 et 167.

<sup>81.</sup> Homère, Iliade, XVII, 51-52.

<sup>82.</sup> D. Lavergne, op. cit., p. 45.

<sup>83.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 45.

<sup>84.</sup> Sur les coiffures de ces différents groupes de guerriers, voir *infra*, chapitre 7.

<sup>85.</sup> Apollonios de Rhodes, Argonautiques, II, 677.

<sup>86.</sup> DELG, s. v. βότρυς.

<sup>87.</sup> LSJ, s. v. πλοχαμ-/πλοχμός. Voir Anthologie Palatine, 9, 10.

<sup>88.</sup> Théocrite, Idylles, 13, 7.

le substantif et ses composés évoquent en revanche régulièrement des éléments de parure dont l'aspect, les constituants renvoient au tressage et supposent la maîtrise d'une technè. C'est du moins l'image que dessine le qualificatif στεφανήπλοχος (οἱ στεφανήπλοχοι) figurant dans un fragment d'Aristote et dans l'*Histoire des plantes* de Théophraste <sup>89</sup>. Le préfixe στεφανη- désigne une « couronne »  $^{90}$  tandis que πλόχος indique l'entrelacement : le mot est ainsi traduit généralement par « qui tresse des couronnes » .

De même pour le composé χρυσεόπλοχος que l'on relève dans un passage des *Dithyrambes* de Bacchylide : il est alors question de parure féminine. Le poète recourt au substantif χαίτη pour désigner les cheveux des Néréides (ἀμφὶ χαίταις), autour desquels tournoient des bandelettes (δίνηντο ταινίαι) qualifiées de χρυσεόπλοχοι. Si l'expression χρύσεοι πλοχμοί appliquée à Apollon donne à voir ses boucles d'or, dans le cas des Néréides, l'adjectif χρυσεόπλοχος indique la nature, l'aspect des bandelettes qui ornent leur chevelure : cette parure semble consister en des rubans entrelacés de guirlandes dorées ou peut-être de fils d'or <sup>91</sup>, des *bandelettes tressées d'or* <sup>92</sup>. Parure féminine également dans la *Médée* d'Euripide : le substantif πλόχος s'applique à la parure dont Cypris ceint sa chevelure (χαίτη). La déesse arbore une *couronne* entrelacée de roses : αἰεὶ δ' ἐπιβαλλομέναν χαίταισιν εὐώδη ῥοδέων πλόχον ἀνθέων, « ceignant ses cheveux flottants d'une couronne parfumée de fleurs de roses » <sup>93</sup>.

Le mot peut évoquer également la parure qu'arborent certaines figures masculines, qu'il s'agisse de héros, d'athlètes ou de personnages royaux. Pindare y recourt ainsi pour désigner les couronnes de céleri (πλόχοι σελίνων <sup>94</sup>) offertes à Xénophon de Corinthe, vainqueur à deux reprises lors des Jeux Isthmiques, à la course du stade et au pentathlon <sup>95</sup>. Dans un dithyrambe de Bacchylide, le substantif πλόχος désigne la parure qu'Amphitrite dépose sur la chevelure de Thésée : le passage distingue alors clairement les cheveux bouclés du héros - κόμαισί τ' (...) οὔλαις - de la « couronne irréprochable » qui les ceint - ἀμεμφέα πλόχον <sup>96</sup>. Chez

<sup>89.</sup> Aristote, Fragments divers, 6, 33, 228, 4 Rose; Théophraste, Histoire des plantes, VI, 8, 1.

<sup>90.</sup> *DELG*, s. v. στέφω.

<sup>91.</sup> LSJ, s. v. χρυσεόπλοχος: « inwoven with gold » .

<sup>92.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 105-107 : ἀμφὶ χαίταις δὲ χρυσεόπλοχοι δίνηντο ταινίαι, « autour de leurs cheveux tournoyaient des bandelettes tressées d'or » .

<sup>93.</sup> Euripide, *Médée*, 840-841.

<sup>94.</sup> Le sens du nom σέλινον ne fait pas l'unanimité : si Anatole Bailly propose de le traduire par « ache » ou « persil » , le *DELG* et le *LSJ* optent, de leur côté, pour « céleri » : s. v. σέλινον. Le mot ache, ambigu, renvoie en fait à une plante de la famille des Apiacées, principalement classées avec les céleris dans le genre des plantes herbacées *Apium*; le céleri est ainsi nommé aussi « ache des marais, persil des marais » . Nous retiendrons donc par commodité la signification proposée par les deux derniers dictionnaires.

<sup>95.</sup> Pindare, Olympiques, 13, 32-34 : « par deux fois, des couronnes de céleri l'ont ceint lorsqu'il parut aux Jeux Isthmiques » , δύο δ' αὐτὸν ἔρεψαν/πλόχοι σελίνων ἐν Ἰσθμίαδεσσιν/φανέντα·

<sup>96.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 113-116: κόμαισί τ' ἐπέθηκεν οὔλαις ἀμεμφέα πλόκον, τόν ποτέ οἱ ἐν γάμω δῶκε δόλιος ἀφροδίτα ..., « sur ses cheveux bouclés, elle (Amphitrite) posa la couronne irréprochable que, jadis, lors

Euripide, le terme s'applique enfin aux couronnes (πλόχους) qu'Égisthe, roi usurpateur de Mycènes après l'assassinat d'Agamemnon, tresse avec « des branches de myrte délicat » (τερείνης μυρσίνης) pour en ceindre sa tête  $^{97}$ .

L'application imagée de certains termes à des éléments naturels ou leur emploi pour décrire l'aspect d'animaux, permettent ainsi d'approcher de manière relativement précise la réalité à laquelle renvoient les dérivés de πλέχω qui concernent la chevelure. Les noms πλό-καμος/πλοχαμίς et πλοχμός ont en commun d'évoquer une forme annelée, arrondie, bouclée, l'idée d'entrelacement qui apparaît parfois naissant alors de l'ajout d'un autre mot qui implique cette action; seul le substantif  $\pi\lambda$ όχος renvoie clairement au tressage quand il désigne certaines parures de tête (couronne, bandelette). Lorsque ce terme donne à voir des éléments d'ornementation auréolant les Néréides, Cypris, ou bien encore athlètes, héros et roi, la parure qu'il désigne participe de leur beauté et de leur prestige : or, il n'est pas rare que la chevelure bouclée revête une valeur similaire à l'ornement qu'elle reçoit en certaines occasions.

# II. Les boucles féminines, de l'éloge à la mort

Certaines parures ou certains attributs du corps participent à l'affirmation de son identité genrée, à l'image de la pilosité faciale qui constitue un marqueur de virilité  $^{98}$ , ou bien encore du contraste nudité/habillement qui différencie masculin et féminin, l'homme « confectionnant son corps » nu par le développement du tissu musculaire là où la femme « confectionne les tissus » des vêtements qui la distinguent  $^{99}$ . De la même manière, la chevelure toute en ondulations désignée par les dérivés de  $\pi\lambda\acute{\epsilon}\varkappa\omega$  s'inscrit dans la construction du genre.

La fréquence et la diversité des emplois de πλόχαμος, de πλόχος dans une moindre mesure, ainsi que de leurs dérivés et composés, permettent en effet une véritable immersion dans l'intimité d'un monde sur lequel les témoignages sont rares, relayés le plus souvent par le regard et la parole « des mâles »  $^{100}$  : l'univers féminin, dont l'image oscille entre monde réel

de ses noces, lui avait donnée la trompeuse Aphrodite  $\ldots$  » .

<sup>97.</sup> Euripide, Électre, 778 : δρέπων τερείνης μυρσίνης κάρα πλόκους, « cueillant des couronnes de branches de myrte délicat pour sa tête » .

<sup>98.</sup> P. Brulé, *Les sens du poil, op. cit.*, p. 10 et 110; M. F. Auzépy et J. Cornette (dir.), *Histoire du poil, op. cit.*, notamment p. 13-14 : si « la barbe fait l'homme » , on ne saurait toutefois en réduire la valeur à « ce seul signifié viril » tant la polysémie de cet attribut est grande, comme le montre cet ouvrage.

<sup>99.</sup> A. Iriarte, *Le genre des habits et le tissage de la nudité en Grèce ancienne*, dans V. Sebillotte Cuchet et N. Ernoult (éd.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 289-301, en part. p. 300-301. 100. F. Frontisi-Ducroux, *Idéaux féminins*, *art. cit.*, p. 111-112.

et monde des représentations. Les textes révèlent certaines coutumes en matière de soins des cheveux et de coiffage, autant de pratiques qui expriment les goûts esthétiques des femmes mais aussi les traits appréciés par les hommes en matière d'apparence féminine.

#### A. Les boucles au féminin, un plaisir visuel et olfactif

Boucles « aimables » <sup>101</sup> (ἐρασιπλόχαμος) de Cassandre chez Ibycos <sup>102</sup> et de Tyro chez Pindare <sup>103</sup>, boucles ondoyantes du chœur des jeunes filles grecques dans *Iphigénie en Tauride* d'Euripide <sup>104</sup>, la chevelure prend une part active dans la peinture du féminin. Source d'éloges, elle exprime ou souligne régulièrement la beauté des femmes. Si le qualificatif ἐρασιπλόχαμος n'évoque pas en lui-même de caractéristique esthétique précise, d'autres termes expriment au contraire les qualités qui ont la faveur des Grecs : c'est alors tout un univers d'harmonie, de luminosité et de senteurs qui se dévoile, un univers où les boucles acquièrent une dimension profondément sensuelle.

#### 1. « Préserver en tout l'harmonie »

Les premières évocations interviennent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* sous la forme d'épithètes homériques qui évoquent de manière privilégiée la beauté et l'harmonie des boucles <sup>105</sup>: les composés les plus fréquents sont en effet καλλιπλόκαμος, εὐπλόκαμος et εὐπλοκαμίς, qui y figurent à 35 reprises. Le qualificatif le plus représenté est εὐπλόκαμος avec 27 emplois <sup>106</sup>: dans l'*Iliade*, le mot s'applique aux Troyennes, à Hécamèdè, captive de Nestor, à la Néréide Amathye et à des servantes; son emploi est plus marqué encore dans l'*Odyssée* où il qualifie aussi bien des figures centrales comme Calypso, la magicienne Circé, Nausicaa, les déesses Déméter, Aurore, Athéna et Artémis, que des personnages secondaires comme les suivantes de Nausicaa ou bien encore les Nymphes Phaéthuse et Lampétie <sup>107</sup>. L'épithète εὐπλοκαμίς

<sup>101.</sup> Le terme est en effet issu du verbe ἔραμαι, « aimer d'amour, désirer » . Le *LSJ* choisit de traduire cet adjectif par « parée de mèches adorables / aimables » , « decked with love-locks » : *LSJ*, s. v. ἐρασιπλόχαμος.

<sup>102.</sup> Ibycos, Fragments, 22a, 2 Page.

<sup>103.</sup> Pindare, Pythiques, 4, 136.

<sup>104.</sup> Voir supra, p. 178.

<sup>105.</sup> Nous reprenons comme titre pour ce développement la formule de Jacqueline de Romilly, *La grandeur de l'homme*, Paris, Éditions de Fallois, 2010, p. 10.

<sup>106.</sup> Pour le détail des références, nous renvoyons au tableau des occurrences figurant en annexe.

<sup>107.</sup> Dans l'*Iliade*: Troyennes VI, 380 et 385; Hécamèdè XI, 624 et XIV, 6; Amathye XVIII, 48; servantes XXII, 442 et 449. Dans l'*Odyssée*: Calypso I, 86, V, 30 et 58, VII, 246 et 255, XII, 449; Circé X, 136, XI, 8, et XII, 150; Nausicaa et ses suivantes VI, 135; Déméter V, 125; Aurore V, 390, IX, 76, X, 144; Athéna VII, 41; Artémis XX, 80; suivantes de Nausicaa VI, 198, 222 et 238; Phaetousa et Lampétie XII, 132.

apparaît pour sa part deux fois dans l'*Odyssée* : la forme ἐυπλοχαμίδες qualifie alors la chevelure des Achéennes (Ἄχαιαί) <sup>108</sup>. Rare également, l'épithète χαλλιπλόχαμος intervient à six reprises : quatre dans l'*Iliade*, pour les déesses Déméter et Thétis ainsi que pour la fille de Minos, Ariane <sup>109</sup>, et deux dans l'*Odyssée* au sujet de Circé <sup>110</sup>. Les sources postérieures à Homère comportent des usages traditionnels, qui s'inscrivent dans la droite ligne des épopées homériques <sup>111</sup>.

Si dictionnaires et traductions restituent généralement ces épithètes de manière équivalente par « aux belles boucles, aux beaux cheveux bouclés » ou bien encore « aux belles tresses » <sup>112</sup>, il semble pourtant exister entre eux une nuance de sens. Le préfixe χαλλι- est en effet issu de l'adjectif χαλός qui désigne au sens premier ce qui est « beau » <sup>113</sup>, tandis que la forme εὐ- renvoie à l'idée de bon arrangement, de régularité <sup>114</sup>. Le qualificatif χαλλιπλόχαμος semble ainsi exprimer un jugement global - la beauté de la chevelure - sans préciser de critères esthétiques, alors que les mots εὐπλόχαμος et εὐπλοχαμίς évoquent l'un de ces critères : l'apparence régulière, ordonnée, ou peut-être harmonieuse des boucles.

Ces deux épithètes ne sont pas seules à suggérer l'idée de régularité, d'harmonie et de beauté : elle ressort également de certains emplois du substantif  $\pi\lambda\delta\alpha\mu\sigma\varsigma$ . Il en est ainsi lorsqu'Héra se pare afin de séduire Zeus, dans le but d'éloigner le dieu du champ de bataille où il soutient les Troyens, et permettre par là-même aux Achéens de prendre le dessus. C'est dans ce contexte qu'intervient l'unique attestation du nom  $\pi\lambda\delta\alpha\mu\sigma\varsigma$  dans les poèmes homériques :

 $<sup>108.\</sup> Odyss\'{e}e, II, 119\,; XIX, 542.$ 

<sup>109.</sup> Dans l'Iliade, Déméter XIV, 326; Thétis XVIII, 407 et XX, 207; Ariane XVIII, 592.

<sup>110.</sup> Dans l'*Odyssée*, Circé X, 220 et 310.

<sup>111.</sup> Le qualificatif εὐπλόχαμος se trouve ainsi appliqué aux cheveux d'une nourrice dans un fragment conservé de la *Petite Iliade* (fr. 21, 3 A. Barnabé : ἐχ κόλπου ἐυπλοχάμοιο τιθήνης), tandis que dans les oeuvres d'Hésiode (Merkelbach-West), il vient caractériser Léda, épouse de Tyndare (fr. 23a, 8), Diomèdè, esclave d'Achille (fr. 171, 5), Tyro, fille de Salmonée (fr. 30, 25), Mestrè (fr. 43a, 4), Polycastè, fille de Nestor (fr. 10(a), 66), mais aussi des Nymphes (fr. 304, 5); on le rencontre aussi dans les poèmes lyriques, notamment chez Bacchylide (Irigoin) à propos de Dexithea (Épinicies, I, 126) ou de jeunes filles (Épinicies, III, 34); il est également repris dans les *Hymnes homériques* pour les Grâces (*Hymne à Apollon*, I, 194), pour Maïa, la nymphe unie à Hermès (*Hymne à Hermès*, I, 4 et 7, II, 7), pour une Nymphe fille de Dryops (*Hymne à Pan*, 34), pour Sélènè (*Hymne au Soleil*, 6 et *Hymne à la Lune*, 17), dans la formule εὐπλοχάμους χόμας appliquées à des femmes captives traînées par les cheveux chez Euripide (*Iphigénie à Aulis*, 791), ainsi que par Callimaque pour les Grâces (*Aetia*, fr. 75, 73). Comme dans les poèmes épiques, le terme καλλιπλόχαμος demeure, quant à lui, d'emploi restreint : on n'en relève que deux occurrences chez Hésiode - l'une concernant une certaine Sthénébœa (fr. 129, 18), l'autre des Nymphes (fr. 26, 10), une au sein des *Hymnes* où il se trouve alors appliqué à Léto (*Hymne à Apollon*, I, 101), une encore concernant Hélène chez Pindare (*Olympiques*, III, 2 Savignac), une enfin chez Euripide à propos des Muses (*Iphigénie à Aulis*, 1040).

<sup>112.</sup> Voir LSJ, s. v. ἐϋπλοχαμίς/ος : « with goodly locks » ; s. v. χαλλι-πλόχαμος : « with beautiful locks » .

<sup>113.</sup> DELG, LSJ, s. v. καλός.

<sup>114.</sup> C'est du moins ce que suggère la notice qu'Anatole Bailly consacre à ce terme; DELG, s. v., ἐύς: « bien, bon » .

Άμβροσίη μέν πρῶτον ἀπὸ χροὸς ἱμερόεντος λύματα πάντα κάθηρεν, ἀλείψατο δὲ λίπ' ἐλαίω ἀμβροσίω έδανῷ, τό ῥά οἱ τεθυωμένον ἤεν·[...] ές γαῖάν τε καὶ οὐρανὸν ἵκετ' ἀυτμή. Τῷ ὁ' ή γε χρόα καλὸν ἀλειψαμένη ἰδὲ χαίτας πεξαμένη χερσὶ πλοκάμους ἔπλεξε φαεινούς καλούς ἀμβροσίους ἐκ κράατος ἀθανάτοιο. Άμφὶ δ' ἄρ' ἀμβρόσιον ἑανὸν ἔσαθ', ὄν οἱ Ἀθήνη ἔξυσ' ἀσχήσασα, τίθει δ' ἐνὶ δαίδαλα πολλά· χρυσείης δ' ἐνετῆσι κατὰ στῆθος περονᾶτο. [...] έν δ' ἄρα ἔρματα ἤκεν ἐυτρήτοισι λοβοῖσι τρίγληνα μορόεντα. χάρις δ' ἀπελάμπετο πολλή. Κρηδέμνω δ' ἐφύπερθε καλύψατο δῖα θεάων καλῷ νηγατέῳ. λευκὸν δ' ἤν ἠέλιος ὤς. ποσσί δ' ὑπὸ λιπαροῖσιν ἐδήσατο καλὰ πέδιλα. Αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ πάντα περὶ χροΐ θήκατο κόσμον [...]

« Avec de l'ambroisie, de son corps désirable, elle purifie d'abord toutes les souillures, elle l'oint ensuite avec une huile grasse, divine et agréable, dont le parfum est fait pour elle ; [...] la senteur gagne la terre et le ciel. Après en avoir oint son beau corps et peigné ses cheveux de ses mains, elle tresse ses boucles brillantes, belles et divines du haut de son front éternel. Puis, elle vêt une robe divine qu'Athéna a ouvrée et lustrée pour elle, et elle y place de nombreux ornements. Avec des attaches d'or, elle l'agrafe sur sa gorge. [...] et dans ses lobes bien percés viennent des boucles d'oreilles à trois perles, travaillées avec art, où brille une profonde grâce. Divine entre les déesses, elle se couvre d'un voile de tête, beau et neuf, éclatant comme un soleil. Sous ses pieds luisants, elle attache de belles sandales. Enfin, quand elle a ainsi disposé autour de son corps toute sa parure [...] » 115

La toilette et les atours d'Héra ne sont pas sans rappeler ceux d'une *parthenos*, à l'âge où celleci est doté de tous les attributs nécessaires pour charmer un futur époux <sup>116</sup>, ceux également de la déesse qui préside aux œuvres de séduction, à l'érotisme et à la sexualité, Aphrodite, telle qu'elle est évoquée dans l'*Odyssée* et dans deux des *Hymnes* qui lui ont été consacrés : parée tantôt par les Charites, tantôt par les Heures <sup>117</sup>, on retrouve dans la description l'onction du corps réalisée avec une huile parfumée conçue pour la déesse, les beaux vêtements et les ornements d'or dont l'éclat irradie <sup>118</sup>, ainsi que le terme χόσμος <sup>119</sup> pour désigner la « parure » disposée sur son corps. Le χόσμος d'Héra « parachève la *kharis* » <sup>120</sup> de son corps,

<sup>115.</sup> Homère, Iliade, XIV, 170-187.

<sup>116.</sup> F. Gherchanoc, Concours de beauté, op. cit., p. 21.

<sup>117.</sup> Voir respectivement Homère, *Odyssée*, VIII, 364; *Hymne homérique à Aphrodite*, I, 61; *Hymne homérique à Aphrodite*, II, 12. Figures substitutives d'Aphrodite (F. Gherchanoc, *Concours de beauté*, *op. cit.*, p. 53), les Grâces sont « dispensatrices des attraits de la séduction » : D. Saintillan, « Les Grâces des Grecs et la philosophie : de Platon à Hegel » , *Les études philosophiques*, 67, 2003/4, p. 546.

<sup>118.</sup> Pour l'huile odorante, voir Homère, Odyssée, VIII, 364-365; Hymne homérique à Aphrodite, I, 63 (reprise identique du vers homérique) : ἀμβροσίω ἑδανῷ, τό ῥά οἱ τεθυωμένον ἢεν; pour les ornements, Hymne homérique à Aphrodite, I, 64-65, 86, 88-89; II, 7-8, 9, 11.

<sup>119.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, I, 65 : χρυσῷ κοσμηθεῖσα; II, 11 : ὅρμοισι χρυσέοισιν ἐκόσμεον, 14 (reprise quasiment identique du vers homérique : πάντα περὶ χροῖ κόσμον ἔθηκαν.

<sup>120.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 392.

sous le signe d'Aphrodite et de la séduction. Le lien entre les deux figures se confirme lorsque Héra s'adresse à Aphrodite afin d'obtenir la « tendresse » (φιλότης) et le « désir » (ἴμερος) qui, contenus dans un ruban, domptent le cœur de tous, mortels et immortels  $^{121}$ : le recours à ce ruban qui renferme « tous les charmes » (ϑελχτήρια πάντα)  $^{122}$  souligne que, pour magnifique qu'elle soit, la parure seule ne saurait suffire cependant pour séduire Zeus  $^{123}$ .

Le substantif χόσμος, qui ponctue la scène de toilette d'Héra et que l'on retrouve pour Aphrodite, désigne différentes pièces, vêtements et bijoux, formant la parure que les déesses agencent autour de leur corps, une parure empreinte de la χάρις propre au divin, comme l'indiquent la répétition à trois reprises de l'adjectif ἀμβρόσιος, l'expression δῖα θεάων et l'évocation de l'éclat qui irradie du corps d'Héra. Ces préparatifs incarnent ainsi une mise en ordre, « par l'ordre même qui est ajouté à l'état naturel » , « un (bon) arrangement »  $^{124}$ , qui intensifie sa beauté naturelle, « ajoutant du beau au beau »  $^{125}$ . Pour le monde grec antique, ordre et beauté semblent ainsi fondamentalement liés, la *dysnomie*, le « désordre » , constituant en effet, dans le monde grec, le « danger ultime »  $^{126}$ .

L'εὐχοσμία, le « bon ordre » du corps féminin, synonyme de beauté et de χάρις, ne procède donc pas seulement de l'agencement des vêtements et des bijoux : la coiffure des boucles, par l'art du tressage qu'elle implique dans le cas d'Héra, y participe pleinement. Cheveux tressés et agencement vestimentaire renforcent la beauté naturelle de la déesse : cette beauté, « composée avec art » <sup>127</sup>, paraît « activée » <sup>128</sup>, manifestation du pouvoir d'Aphrodite, lorsque cela s'avère utile. Les préparatifs d'Héra recèlent une part d'équivoque compte tenu de son objectif final : sa parure séduisante sert en fait des desseins fourbes, ses intentions peu louables sont dissimulées sous des atours attirants et placées sous le signe de la ruse, véritable « piège érotique » <sup>129</sup>, à l'image d'une Pandore, ce « beau mal » , objet d'admiration pour qui l'observe <sup>130</sup>. La régularité ordonnée de la chevelure, élément de χόσμος, semble refléter et souligner sa fonction : seule épouse légitime et définitive de Zeus, sa présence aux côtés du

<sup>121.</sup> Homère, Iliade, 198-199.

<sup>122.</sup> Homère, *Iliade*, 215.

<sup>123.</sup> Sur le ruban d'Aphrodite, nous renvoyons le lecteur à l'étude de Gabriella Pironti, *Entre ciel et guerre, op. cit.*, p. 42-46 en particulier.

<sup>124.</sup> M. Casevitz, « À la recherche du Kosmos. Là tout n'est qu'ordre et beauté » , art. cit., p. 98-99.

<sup>125.</sup> F. Gherchanoc, Concours de beauté, op. cit., p. 26.

<sup>126.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 78.

<sup>127.</sup> Cl. Calame, L'Éros dans la Grèce antique, op. cit., p. 73.

<sup>128.</sup> V. Pirenne-Delforge, L'Aphrodite grecque, Kernos, supplément 4, Athènes et Liège, 1994, p. 447 et 463-464.

<sup>129.</sup> F. Gherchanoc, « Beauté, ordre et désordre vestimentaires féminins en Grèce ancienne », Clio, 36, 2012, p. 32.

<sup>130.</sup> Hésiode, *Théogonie*, 585 : καλὸν κακόν.

dieu des dieux dans toute la splendeur de sa beauté « royale » , symbole d'excellence <sup>131</sup>, en affermissant le statut de ce dernier, « collabore au maintien de l'ordre en place » <sup>132</sup>.

L'agencement harmonieux des boucles apparaît également dans un passage de l'*Hécube* d'Euripide, cette fois à travers l'usage d'accessoires. Confrontées aux ravages que les Grecs infligent à leur cité, les Troyennes qui composent le chœur se lamentent, évoquant avec tristesse et nostalgie leurs habitudes de beauté avant l'arrivée de l'ennemi :

ΧΟ. Έγὰ δὲ πλόκαμον ἀναδέτοις μίτραισιν ἐρρυθμιζόμαν χρυσέων ἐνόπτρων λεύσσουσ' ἀτέρμονας εἰς αὐγάς, ἐπιδέμνιος ὡς πέσοιμ' ἐς εὐνάν.

« Le chœur - Moi, je disposais avec ordre ma chevelure bouclée avec des bandeaux qui la retenaient relevée, les yeux fixés sur les reflets infinis de miroirs d'or, en vue de reposer allongée sur mon lit. »  $^{133}$ 

L'évocation se concentre sur le coiffage des boucles comme si les gestes dont elles sont l'objet permettaient à eux seuls de résumer la mise en beauté féminine. L'idée d'ordre est alors exprimée par le participe  $\hat{\epsilon}\rho\rho\nu\theta\mu\nu\zeta$ , un ordre que la guerre vient troubler : issu du substantif  $\hat{\rho}\nu\theta\mu\zeta$ , littéralement « mouvement réglé et mesuré » d'où « mesure, cadence, rythme » et par analogie « proportions régulières, ordonnance symétrique, juste mesure » , le verbe  $\hat{\rho}\nu\theta\mu\iota\zeta$  signifie en effet « régler, arranger »  $^{134}$ . Appliqué aux cheveux, le mot souligne un agencement régulier, ajusté grâce aux bandeaux, parure fréquente dans la Grèce antique qui permet d'ordonner les cheveux en les retenant. La coiffure est ordonnée à l'aide du miroir : dans les textes comme dans les images  $^{135}$ , la femme grecque apparaît en effet principalement « occupée à sa toilette et à son miroir »  $^{136}$ ; ce dernier, absent des poèmes homériques, constitue néanmoins très tôt l'un de ses attributs essentiels avec la quenouille, connue par contre du monde homérique; emblème donc de la femme, le miroir « la définit par la beauté »  $^{137}$ . Avec les fards, les onguents, les bijoux, les tissus, les rubans et les boucles soigneusement apprêtées, il fait partie

<sup>131.</sup> F. Gherchanoc, Concours de beauté, op. cit., p. 24, 57 et 81.

<sup>132.</sup> V. Pirenne-Delforge et G. Pironti, « La féminité des déesses à l'épreuve des épiclèses : le cas d'Héra » , dans L. Bodiou et V. Mehl (dir.), *La religion des femmes en Grèce ancienne. Mythes, cultes et société,* PUR, 2009, p. 101.

<sup>133.</sup> Euripide, *Hécube*, 923-927.

<sup>134.</sup> DELG, s. v. ἡυθμός.

<sup>135.</sup> On note sur le lien entre femme et miroir une abondante imagerie : voir F. Frontisi-Ducroux et J.-P. Vernant, *Dans l'œil du miroir*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, p. 88 *sq*.

<sup>136.</sup> F. Frontisi-Ducroux, art. cit., p. 116.

<sup>137.</sup> *Ibid.*, p. 114 et 116.

de cet "attirail" de séduction, prolongement du corps féminin <sup>138</sup>, attesté par l'iconographie, à l'image d'un cratère lucanien à figures rouges mettant en scène la toilette féminine <sup>139</sup>, et semble le parachever en permettant d'en vérifier l'efficacité.

Ainsi, en donnant à voir un agencement structuré, le geste de tressage d'Héra  $(\pi\lambda\acute{\epsilon}\varkappa\omega)$  et le coiffage des Troyennes grâce aux bandeaux  $(\dot{\rho}\upsilon\vartheta\mu\i\zeta\omega)$  suggèrent que le substantif  $\pi\lambda\acute{\epsilon}\varkappa\omega$   $\mu$ o $\zeta$  renvoie non à des tresses, mais bien à des boucles : les deux passages montrent qu'il s'agit de mettre en ordre, de « discipliner » , d'arranger avec régularité une chevelure sans doute floue, libre jusque là. La chevelure savamment apprêtée, au même titre que vêtements et ornements, s'inscrit dans un ensemble de traits qui définissent le corps idéal, entre recherche de bel ajustement, de symétrie, et d'harmonie, garantes de beauté, d'élégance et de charme.

L'idée d'harmonie et de symétrie qui émane de la parure d'Héra procède également des multiples connotations du tressage. Dans l'observation du champ sémantique de  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$ , nous avons souligné les liens qui unissent fil et poil, pilosité et tissage <sup>140</sup>. De fait, les boucles de la déesse sont disciplinées par le peigne puis mises en ordre par l'entrelacement dans une recherche d'ordre et d'harmonie, le tressage exprimé par le verbe  $\xi\pi\lambda\epsilon\xi\epsilon$  conférant une forme de régularité qui renforce la beauté ; ainsi, les gestes d'Héra ne sont pas sans évoquer le travail des fibres de laine agencées par le tissage pour confectionner des vêtements.

Poil et fil ne sont cependant pas les seuls éléments que l'on entrecroise dans l'imaginaire grec : les Grecs aiment en effet à « tisser une ruse »  $^{141}$ , ou bien encore à « tisser un chant » , un hymne, un discours  $^{142}$ . Dans ce langage imagé, Aristote recours d'ailleurs au verbe  $\pi\lambda$ éxeix, « tresser » , plutôt qu'à  $\hat{\nu}$   $\varphi\alpha$ ( $\nu$ eix), « tisser » , pour « suggérer la complexité » du travail de création poétique, entre image de torsion et d'entrecroisement  $^{143}$ . Dans chacun de ces aspects se lit assurément la dimension hautement technique de l'entrelacement, réel ou métaphorique, qui fonde aussi bien la parure capillaire ou vestimentaire, que l'œuvre d'esprit ; le tissage/tressage entretient des liens étroits tant avec la composition poétique qu'avec la fabrication de l'existence humaine par les déesses fileuses, la fonction génératrice des femmes qui créent en elles

<sup>138.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , in Ch. Malamoud et J.-P. Vernant (dir.), *Corps des dieux*, Paris, Gallimard, 1986, p. 38.

<sup>139.</sup> Voir figure 11.

<sup>140.</sup> Voir supra, p. 38.

<sup>141.</sup> F. Létoublon, «Femmes, tissages et mythologie » , *I Quaderni del Ramo d'Oro*, Periodico del Centro Interdipartimentale di Studi Antropologici Sulla Cultura Antica, Università di Siena, 3, 2010, p. 18-36, en part. p. 20, 24-25; J. Assaël, « Tisser un chant, d'Homère à Euripide » , *GAIA. Revue interdisciplinaire sur la Grèce archaïque*, 6, 2002, p. 145-168, en part. p. 152.

<sup>142.</sup> F. Létoublon, art. cit., p. 29-31; voir également J. Assaël, art. cit., p. 153.

<sup>143.</sup> Aristote, *Poétique*, 1459b; J. Assaël, *art. cit.*, p. 145 et 155.

du tissu vivant <sup>144</sup>, ou bien encore avec l'organisation du monde, à l'image du dieu Zas (Zeus) « tisserand » de la surface de la terre, dans un fragment de la cosmogonie de Phérécyde <sup>145</sup>.

Acte créateur profondément symbolique, l'entrelacement est générateur d'agencement et d'harmonie. Le travail de tressage qu'effectue la royale Héra sur son éclatante chevelure bouclée s'inscrit dans ce cadre. Replacée dans une conception plus générale de l'*Ordre* englobant, depuis ses origines indo-européennes, tout ce qui concerne l'Homme et le monde, l'« Ordre » réglant « aussi bien l'ordonnance de l'univers, le mouvement des astres, la périodicité des saisons et des années que les rapports des hommes et des dieux » mais aussi des mortels entre eux <sup>146</sup>, la coiffure féminine tient ainsi de l'harmonie cosmique, une harmonie dans laquelle la femme a pour rôle de séduire l'homme.

# 2. Les multiples facettes de l'éclat

Si l'on a pu constater que la recherche de l'harmonie dans l'agencement capillaire est commune aux déesses et aux mortelles, il n'en va pas de même lorsque l'on aborde d'autres caractéristiques des boucles féminines. Dans les poèmes homériques, certaines occurrences du terme  $\pi\lambda \acute{o}$  xamues évoquent la brillance mais aussi les senteurs qui émanent parfois des boucles : ces deux traits concernent alors de manière quasi exclusive des figures divines, « perfection-modèle » du corps féminin  $^{147}$ .

L'éclat tout d'abord : il est fréquemment obtenu par la pratique de l'onction, à l'image des usages en vigueur pour le crin des chevaux dans l'univers épique et athlétique <sup>148</sup>. Cette coutume très répandue dans le monde grec s'étend du monde divin à la sphère aristocratique, en passant par le domaine de la statuaire. L'onction consistait dans l'application d'une huile qui permettait de discipliner les cheveux tout en les nourrissant et en les protégeant d'un climat aride <sup>149</sup> : néanmoins, leur portée dépasse ce seul cadre. Elles rehaussent en effet la luminosité d'une couleur ou d'un corps afin de les rendre chatoyants, irradiant de cette

<sup>144.</sup> Sur ces deux points, voir J. Assaël, art. cit., p. 146-147sq.

<sup>145.</sup> Phérécyde, fr. B 2, 14-16 Diels-Kranz; A. Grand-Clément, op. cit., p. 448-449.

<sup>146.</sup> E. Benveniste, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes 2. Pouvoir, droit, religion*, Paris, Minuit, 1969, p. 100.

<sup>147.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 389.

<sup>148.</sup> Voir supra, notamment p. 91.

<sup>149.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête sent le parfum (1). Cheveux de femmes, séduction et norme sociale en pays grec » , in B. Lançon et M.-H. Delavaux-Roux (dir.), *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le sens du poil*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 152.

grâce rayonnante que les Grecs nomment χάρις, à la fois éclat radieux, désir et plaisir <sup>150</sup>. La chevelure reçoit cette huile au même titre que le reste du corps.

Une illustration détaillée de cette pratique est offerte par l'épisode des préparatifs d'Héra, déesse qui se trouve d'ailleurs souvent associée aux chevaux, comme en témoigne l'épiclèse d'Hippia qui lui est parfois attribuée 151. Après avoir nettoyé son corps pour en ôter les souillures (λύματα), Héra parachève sa toilette en enduisant son corps immortel d'une huile parfumée : ἀλείψατο λίπ' ἐλαίω ἀμβροσίω ἑδανῷ, τό ῥά οἱ τεθυωμένον ῆεν 152. Son application sur les boucles n'est pas précisément dépeinte mais l'aède indique que la déesse les peigne et les tresse « de ses mains » (χερσί) <sup>153</sup>, qui en sont donc imprégnées, et le qualificatif φαεινός vient en souligner l'éclat, la brillance 154. Dans le monde divin, leur usage génère une apparence brillante, éclatante, qui signifie la nature des dieux : pour les Grecs, le corps de la divinité est lumière, éclat incomparable <sup>155</sup>, comme en témoignent les références à l'or ou à l'ivoire qui fleurissent dans les sources littéraires 156. Ainsi, pour séduire son époux, le corps d'Héra irradie, toute sa parure concourt à en faire un être lumineux : les attaches qui retiennent sa robe sont en or (χρυσείης δ' ἐνετῆσι), la robe elle-même est lustrée (ἀμβρόσιον ἑανὸν ... ἔξυσ'), son voile possède un éclat solaire (λευχὸν δ' ἤν ἠέλιος ὥς), et ses pieds sont luisants (ποσσὶ λιπαροῖσιν). Les boucles huilées participent à ce flamboiement. Tout comme les bijoux dont Héra se pare, les cheveux oints et tressés constituent un élément de son χόσμος, de sa « parure », et se présentent comme l'un des vecteurs de l'éclat incommensurable qui caractérise son corps <sup>157</sup>.

Si la scène de toilette d'Héra ne décrit pas explicitement le geste d'onction capillaire, ce dernier apparaît en revanche dans l'hymne *Pour le bain de Pallas* de Callimaque ; le substantif πλόχαμος y désigne alors les boucles d'Athéna :

οἴσετε καὶ κτένα οἱ παγχρύσεον, ὡς ἀπὸ χαίταν πέξηται, λιπαρὸν σμασαμένα πλόκαμον

<sup>150.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 273-275; P. Brulé, op.cit., p. 390-391.

<sup>151.</sup> Pausanias, Description de la Grèce, V, 15, 5.

<sup>152.</sup> Homère, *Iliade*, XIV, 171-172: pour la traduction, voir *supra*, p. 184.

<sup>153.</sup> L'image n'est pas sans rappeler, là encore, l'art du tissage.

<sup>154.</sup> DELG, s. v. φάε.

<sup>155.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 403 et 407.

<sup>156.</sup> Ibid., p. 404-407.

<sup>157.</sup> Sur le corps divin, l'éclat lumineux, la χάρις qui en émanent, voir J.-P. Vernant, art. cit., p. 19-58, en particulier p. 34, 50 et 58.

« Donnez-lui un peigne tout en or pour qu'elle coiffe ses longs cheveux flottants, frottant ses boucles luisantes. »  $^{158}\,$ 

Le verbe  $\sigma\mu\acute{\alpha}\omega$ , employé ici au moyen, est traduit généralement par « se frotter, s'oindre »  $^{159}$  : il donne donc à voir l'application de l'huile, tandis que l'adjectif  $\lambda\iota\pi\alpha\rho\acute{o}\varsigma$  en suggère le résultat, la brillance ainsi obtenue. Ce verbe semble par ailleurs faire écho à tous les bienfaits cosmétiques de cette pratique : le mot peut en effet signifier non seulement « frotter, nettoyer » , mais aussi « enduire »  $^{160}$ . Son sens même paraît en fait suggérer les vertus de ces huiles qui, à l'image de celle utilisée par Athéna, étaient à la fois « purificatrices » , mais aussi « protectrices » et « adoucissantes »  $^{161}$ .

C'est à la même coutume et à la même idée d'éclat luisant que se rattache l'épithète λιπαροπλόχαμος qui figure en une occasion dans l'Iliade à propos de la déesse Erreur (Ἡτη) que Zeus tire par les cheveux <sup>162</sup>, ainsi que chez Pindare et Théophraste au sujet de Léto <sup>163</sup>. L'adjectif λιπαρός, qui lui sert de préfixe, désigne tout ce qui est « huileux, gras, brillant, riche, onctueux » <sup>164</sup>: l'épithète λιπαροπλόχαμος donne ainsi à voir des boucles rendues grasses, brillantes par l'huile dont elles sont lustrées. Par la notion d'éclat qu'elle implique, cette épithète reflète la nature divine des figures auxquelles elle se trouve attribuée, et dénote également l'opulence, la richesse <sup>165</sup>. Dans la sphère aristocratique, arborer, à l'instar des divinités, une tête « abondamment huilée et parfumée » en public constitue un signe de distinction, de statut, une « marque de richesse, de beauté et d'abondance » <sup>166</sup>, le symbole d'une plénitude proche du divin.

L'idée d'opulence qui entoure la pratique de l'onction est également sensible dans une occurrence du substantif  $\pi\lambda$ óx $\alpha\mu$ o $\varsigma$  issue des *Hymnes homériques*; ce sont alors les boucles d'Hestia, déesse gardienne de la maison, qui se trouvent ointes :

<sup>158.</sup> Callimaque, Hymnes, « Pour le bain de Pallas », 31-32.

<sup>159.</sup> DELG, s. v. σμήω.

<sup>160.</sup> Ce sont là en effet ses significations premières à l'actif : DELG, s. v. σμήω.

<sup>161.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 277.

<sup>162.</sup> Homère, Iliade, XIX, 126.

<sup>163.</sup> Pindare, Fragmenta: Hymne 33c, 1 Savignac; Théophraste, Physicorum opiniones 12, 26 Diels.

<sup>164.</sup> Ce qualificatif est issu de l'adverbe  $\lambda$ ίπα signifiant « grassement, de manière à être bien gras ou huilé » : DELG, s. v.  $\lambda$ ίπα.

<sup>165.</sup> LSJ, s.v. λιπαρός.

<sup>166.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 155.

Έστίη, ἥ τε ἄναχτος Ἀπόλλωνος ἑχάτοιο Πυθοῖ ἐν ἠγαθέη ἱερὸν δόμον ἀμφιπολεύεις, αἰεὶ σῶν πλοχάμων ἀπολείβεται ὑγρὸν ἔλαιον· ἔρχεο τόνδ' ἀνὰ οἴχον, ἐπέρχεο θυμὸν ἔχουσα σὺν Διὶ μητιόεντι· χάριν δ' ἄμ' ὅπασσον ἀοιδῆ.

« Hestia, toi qui prends soin de la demeure sacrée du seigneur Apollon l'Archer, dans la divine Pythô, l'huile liquide coule toujours de tes boucles. Entre dans ma maison, entres-y, animée du même sentiment que le prudent Zeus ; accorde aussi ta grâce à mon chant. »  $^{\rm 167}$ 

Image de la divinité dans sa puissance vitale, elle dont les boucles sont riches, lustrées de l'huile qu'elles ont reçue; image peut-être également de la statue protectrice du sanctuaire, dont la surface est enduite afin d'en rehausser l'éclat. Le verbe ἀπολείβω, qui apparaît dans ce cas au moyen (« tomber goutte à goutte » ), s'est spécialisé, tout comme le terme  $\lambda$ είβω dont il est issu, au domaine de la libation religieuse  $^{168}$ . Traditionnellement protectrice du foyer, Hestia se trouve ici associée à l'idée d'abondance : en assurant le foyer de sa bienveillance et de son soutien, elle en assure la prospérité, « pourvoyeuse de richesses »  $^{169}$  à l'image de cette huile grasse, riche, qui couvre en abondance sa chevelure et en coule sans cesse.

L'éclat des boucles obtenu par l'onction tient donc une part active dans la construction de l'image des déesses : synonyme de beauté et de χάρις, symbole d'opulence, il en révèle et en reflète la nature. Dans les sources formant notre corpus, cette coutume n'est cependant pas le seul vecteur de brillance : celle-ci peut s'exprimer également par le biais d'adjectifs indiquant la teinte de la chevelure. Chromatisme et éclat entretiennent en effet, dans le monde grec, un lien étroit : « nuances de couleur » et « degrés de luminosité » présentent, dans la sensibilité des Grecs, des affinités certaines  $^{170}$ . Les substantifs πλόχαμος et πλόχος ont donné lieu, essentiellement chez les poètes lyriques, à la formation de plusieurs composés qui donnent à voir les couleurs de la chevelure ou de ses ornements, en deux tonalités certes opposées mais placées toutes deux sous le signe de la brillance : le doré et le sombre. On relève ainsi χυανοπλόχαμος, qui figure à propos de Nikè, Thébé et des filles du roi Prœtos dans les Épinicies de Bacchylide  $^{171}$ , χυανόπλοχος qualifiant Thétis dans un fragment de Pindare  $^{172}$ , χρυσοπλό-

<sup>167.</sup> Hymne homérique à Hestia, 1-5.

<sup>168.</sup> DELG, s. v. λείβω.

<sup>169.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 154.

<sup>170.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 80. L'auteur rappelle ainsi que les termes qui évoquent la luminosité ont souvent été laissés de côté dans les réflexions sur le chromatisme en Grèce antique, mais que, pourtant, « le paysage sensible des Grecs (...) se nourrit précisément des affinités qui existent entre les nuances de couleur et les degrés de luminosité, de brillance et qui confèrent sa plénitude à la couleur » .

<sup>171.</sup> Bacchylide, *Épinicies*, V, 33; IX, 53; XI, 83.

<sup>172.</sup> Pindare, Oeuvres complètes, Péans, fr. 52f, 83 Savignac : χυανοπλόχοιο . . . Θέτιος.

καμος, qui intervient dans l'*Hymne à Apollon* pour les cheveux de Léto <sup>173</sup> et dans un fragment du poète lyrique Timothée où il se trouve appliqué alors, semble-t-il, à la déesse Rhéa <sup>174</sup>, ainsi que χρυσόπλοχος qui caractérise les Muses, dans un fragment attribué à Pindare <sup>175</sup>, et les Néréides chez Bacchylide <sup>176</sup>.

Attesté depuis les tablettes mycéniennes, le nom χύανος (χυανοπλόχαμος/χυανόπλοχος), à l'étymologie incertaine, désigne à l'origine un matériau, le smalt (émail sombre) ou peutêtre l'azurite, dont le point commun réside dans une couleur d'un bleu foncé; le mot acquiert plus tardivement un sens proprement chromatique. La signification du nom χύανος et des mots qui en dérivent fait toujours l'objet d'un débat <sup>177</sup>, à l'instar de l'adjectif χυανοπλόχαμος. Certains voient dans ce dernier terme une chevelure « sombre, brune, noire » , peut-être ébène qui évoque un noir profond et soyeux <sup>178</sup>, le mot devenant donc un synonyme de l'adjectif μέλας (« noir » ), tandis que d'autres, comme Anatole Bailly, considèrent que le mot peut aussi évoquer une chevelure « d'un bleu sombre » . De même pour le qualificatif χυανόπλοχος : compte tenu de la signification mouvante du substantif πλόχος et en l'absence de contexte précis qui clarifie le sens du qualificatif, qu'est-il permis d'y voir ? Des tresses sombres, d'un bleu foncé, ou bien une parure tressée présentant les mêmes caractéristiques ?

Ce que l'on peut souligner, c'est qu'associer ces deux composés simplement au *sombre* paraît réduire très nettement leur portée : comme le souligne Adeline Grand-Clément, le substantif χύανος renvoie bien à l'origine à « une surface d'un bleu sombre et *luisant*, traversée par la lumière » <sup>179</sup>. Comment comprendre l'évocation de cheveux d'une telle teinte? Dans la mesure où des occurrences isolées ne permettent pas de tentative d'interprétation fiable, dans la mesure aussi où l'identité des figures ainsi qualifiées n'apporte pas d'élément d'explication, il nous faut attendre d'éventuelles références complémentaires : retenons simplement pour l'instant que ces mots évoquent le bleuté, le sombre et le luisant.

À l'opposé, la brillance avec les termes χρυσοπλόκαμος et χρυσόπλοκος (Léto, Muses, Néréides), qui donnent à voir une luminosité qui est celle de l'or comme l'indique le préfixe

<sup>173.</sup> Hymne à Apollon, I, 205.

<sup>174.</sup> Timothée, Fragments, 15, 4, 127 Page : χρυσοπλόκαμε θεὰ Μᾶτερ.

<sup>175.</sup> Pindare, Oeuvres complètes, fr. incert. 215 b, 8 Savignac : χρυ[σο]π[λόχοις . . . ] Μοίσαις.

<sup>176.</sup> Bacchylide, *Dithyrambes*, III, 105-107. Notons également le fragment χρυσοπλόχ[, sans contexte précis : *Éloges*, VIII, 11 Irigoin.

<sup>177.</sup> Pour un bilan complet sur le terme χύανος et les connotations qu'il véhicule, nous renvoyons le lecteur à la thèse d'A. Grand-Clément, op. cit., p. 121-124.

<sup>178.</sup> LSJ, s. v. κυανο-πλόκαμος : « dark-haired » ; DELG, s. v. κύανος.

<sup>179.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 125. C'est nous qui soulignons.

χρυσο- (de χρυσός, « or » ) : brillance des boucles pour le premier, de boucles ou d'éléments de parure pour le second, à l'image des bandelettes dorées décrites dans le dithyrambe de Bacchylide <sup>180</sup>. On imagine une chevelure bouclée ou des ornements dont l'éclat doré irradie, l'essentiel résidant sans doute dans les « résonances prestigieuses » <sup>181</sup> du métal précieux : rare et inaltérable, il renvoie à une brillance liant luminosité solaire et flamboiement, et incarne dans l'imaginaire grec la couleur privilégiée du divin <sup>182</sup>, dont il reflète la nature radieuse et immortelle.

# 3. Un univers de senteurs

Les figures divines féminines sont donc caractérisées par un éclat radieux, qui émane essentiellement de leur χόσμος, vêtements ou bijoux en or, empreints d'une brillance solaire, huile grasse qui lustre corps et chevelure, ou bien encore cheveux d'or qui les nimbent. Cependant, dans la scène de ses préparatifs, la χάρις séduisante d'Héra ne provient pas uniquement de la luminosité de sa chevelure, de son corps et de sa parure : sa « grâce » est également *effluve parfumée*. L'huile qu'elle applique sur sa peau et ses boucles est odorante (λίπ' ἐλαίφ ἀμβροσίφ ἑδανῷ), embaumant ciel et terre (ἐς γαῖάν τε καὶ οὐρανὸν ἴκετ' ἀυτμή). Dans le système de représentations des Grecs, la divinité se caractérise en effet par une « odeur indicible » <sup>183</sup>, douce senteur qui constitue *le trait spécifique* de sa condition surnaturelle <sup>184</sup>. Ce « bon parfum » est l'εὐωδία, leur odeur *naturelle* <sup>185</sup>; l'application, comme dans le cas d'Héra, d'une huile parfumée semble en fait surdéterminer l'odeur naturelle de la déesse dans le but de séduire Zeus. Si les eaux odorantes sont déjà connues à cette époque, l'huile est, dans le monde antique, la principale source de parfum : ces huiles sont versées abondamment sur la tête et le corps <sup>186</sup>.

C'est sans doute à cette dimension *olfactive* du divin que se rattachent les épithètes ἰοπλόχαμος, « aux boucles de violette » , et ἰόπλοχος, « tressé de violettes » . Appliquée aux sept filles d'Atlas, les Pléiades, par Simonide <sup>187</sup>, la première qualifie également les Muses chez Pindare <sup>188</sup> ; la seconde s'applique essentiellement à des figures divines ou d'ascendance

<sup>180.</sup> Voir supra, p. 180.

<sup>181.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 310.

<sup>182.</sup> Ibid., p. 311.

<sup>183.</sup> N. Loraux, « Qu'est-ce qu'une déesse ? » , dans G. Duby et M. Perrot, *Histoire des femmes en Occident. I. L'Antiquité*, Paris, Perrin, 2002., p. 39.

<sup>184.</sup> N. Kéi, « La fleur, signe de grâce dans la céramique attique », Images Re-vues, 4, 2007, p. 2-16, en part. p. 13.

<sup>185.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 154.

<sup>186.</sup> Ibid., p. 152-153.

<sup>187.</sup> Simonide, Fragments, fr. 50, 1, 3 Page.

<sup>188.</sup> Pindare, Pythiques, I, 1.

divine comme Evadnè, fille de Poséidon, les Muses  $^{189}$ , ou bien encore Cypris  $^{190}$  et les Néréides  $^{191}$ , bien que ses premières attestations concernent, chez Alcée, la poétesse Sappho  $^{192}$  ainsi qu'une dame dont l'identité est inconnue  $^{193}$ . L'application de ce lexique, plus particulièrement du terme  $l\delta\pi\lambda\omega\kappa\sigma\zeta$ , à la figure des Muses ainsi qu'à celle de Sappho suggère un lien entre chevelure, motif floral et inspiration poétique. Ces trois domaines ont en commun de toucher à l'expression du « Beau » : les parures florales des vêtements sont à la fois « produits de tissage et symptômes d'une quête esthétique » et mettent en jeu la notion de  $\kappa\delta\sigma\mu\sigma\zeta$ , au sens d'ornement, et de  $\kappa\lambda\omega\zeta$ , rejoignant en cela la magnifique coiffure de la chevelure d'Héra, fruit de l'entrelacement esthétique de ses boucles brillantes. De même, nous l'avons vu, le tressage/tissage constitue un « acte éminemment poétique »  $\kappa\lambda\omega\zeta$  arboré par les Muses et Sappho suggère le savant travail artistique d'entrelacement des cheveux et des fleurs, tout comme l'œuvre poétique nécessite de tisser les vers dans une volonté d'équilibre et d'harmonie.

Généralement considéré comme un adjectif chromatique, le qualificatif ἰοπλόχαμος désigne littéralement des boucles « de violette » (ἴον). Deux tendances se dessinent dans l'interprétation de ce terme. Pierre Chantraine estime que, dans de nombreux composés formés sur le substantif ἴον, ce mot désigne bel et bien une couleur  $^{196}$ ; de fait, nombre de traducteurs voient dans cet adjectif des boucles aux « reflets violets » , alors que le LSJ opte pour une couleur sombre : « with dark locks »  $^{197}$ . Certaines analyses penchent cependant pour une autre signification. Dans un article consacré aux mots désignant le violet dans la langue grecque ainsi qu'au sens des composés de ἴον, le philologue N.-P. Bénaky estime en effet que ces épithètes n'ont jamais renvoyé à la teinte violette, les auteurs grecs préférant recourir pour cela aux qualificatifs πορφύρεος et άλουργής  $^{198}$ : leur signification serait à chercher plutôt du côté de la forme, de l'aspect de la fleur.

<sup>189.</sup> Pindare, Olympiques, VI, 30 : ἰόπλοχον Εὐάδναν ; Isthmiques, VII, 23 : ἰοπλόχοισι Μοίσαις ; Bacchylide, Épinicies, III, 71 : [ἱοπλό]χων . . . Μοῦσαν.

<sup>190.</sup> Bacchylide, Épinicies, IX, 72 : ἰόπλοχον.

<sup>191.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 37-38 : ἰόπλοχοι Νηρηΐδες.

<sup>192.</sup> Alcée, Fragments, 384, 1 Lobel-Page : ἰόπλοχ' ἄγνα μελλιχόμειδε Σάπφοι.

<sup>193.</sup> Alcée, Fragments, 103 Reinach: ἄεισον ἄμμι τὰν ἰόπλοκον.

<sup>194.</sup> N. Kéi, « "Poikilia" et "Kosmos" floraux dans la céramique attique du VIe et du Ve siècle » , dans L. Bodiou, F. Gherchanoc, V. Huet et V. Mehl, *Parures et artifices : le corps exposé dans l'Antiquité*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 233-253, en part. p. 237 et 234.

<sup>195.</sup> J. Assaël, art. cit., p. 146; voir supra, p. 187-188.

<sup>196.</sup> DELG, s. v. ϊον.

<sup>197.</sup> LSI, s. v. ἰοπλόκαμος.

<sup>198.</sup> N.-P. Bénaky, « Des termes qui désignent le violet dans l'Antiquité, et de la signification des épithètes composées de ĭov "violette" » , REG, XXVIII, 1915, p. 16-38, en part. 17, 21 et 23.

Analysant l'expression homérique οἶας ἰοειδεῖς appliquée à des moutons, N.-P. Bénaky indique ainsi que, dans le « langage imagé des anciens » , cette formule renvoie non à la couleur des moutons, mais à l'apparence frisée de leur toison <sup>199</sup>. Pour le philologue, la référence à la violette, de toutes les fleurs « la plus estimée et la plus recherchée chez les anciens » <sup>200</sup>, connoterait, dans l'imaginaire des Grecs, la beauté des boucles : ce faisant, N.-P. Bénaky tend à attribuer au terme un sens identique à celui des adjectifs χαλλιπλόχαμος, εὐπλόχαμος ου εὐπλοχαμίς. Ce dernier point nous paraît néanmoins réducteur car il revient à gommer en définitive la nature même du préfixe, partant toute évocation de la fleur. Comment comprendre dès lors l'épithète?

Les adjectifs formés sur des noms de fleurs génèrent en fait tout un réseau de correspondances sensorielles, ce que l'on nomme synesthésies <sup>201</sup>. Si l'image créée par la référence à la violette peut mettre en jeu sa couleur, ainsi que sa forme et sa texture, cette fleur évoquant pour les Grecs « un aspect ourlé et un contact agréable » <sup>202</sup>, sans doute faut-il ajouter à cela la dimension olfactive : l'image de la violette exprimerait à la fois l'aspect des boucles, sorte de pétales délicats, et leur doux parfum, odeur naturelle ou résultat d'une onction, les fleurs constituant la matière première des arômes et des huiles <sup>203</sup>. Et, à observer certains documents iconographiques, tel un aryballe à figures rouges orné de motifs floraux et des statues de korai et de kouroi comme la korè 682 et la statue de Kroisos, on remarque d'ailleurs que travail de stylisation des fleurs et représentation des boucles capillaires présente une réelle proximité dans l'art figuratif <sup>204</sup>. Pour N.-P. Bénaky, il en va de même de l'épithète ἰόπλοχος qui ne présenterait pas non plus de valeur chromatique mais renverrait à la beauté de la chevelure <sup>205</sup> : une telle restitution semble là aussi réduire considérablement les connotations de ce terme. Si le mot, traditionnellement traduit par « aux couronnes/aux guirlandes de violettes », « tressé de violettes » 206 peut évoquer la teinte de la fleur et la forme de ses pétales, il suggère assurément aussi le parfum qui en émane.

Ainsi, peindre les boucles de déesses et de mortelles « dit » quelque chose à la fois de la conception grecque du divin et des préoccupations humaines. Pour les figures divines,

<sup>199.</sup> N.-P. Bénaky, art. cit., p. 24-25.

<sup>200.</sup> Ibid., p. 29.

<sup>201.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 100 et 109.

<sup>202.</sup> Ibid., p. 101.

<sup>203.</sup> N. Kéi, art. cit., p. 4.

<sup>204.</sup> Voir figures 12, 13, et 14.

<sup>205.</sup> N.-P. Bénaky, art. cit., p. 29.

<sup>206.</sup> Ibid.

tout est affaire de beauté radieuse, de χάρις, la beauté constituant l'« essence même de la divinité »  $^{207}$ : la chevelure bouclée, sublime et désirable, participe de cette *présence* unique de la divinité, une présence synonyme d'harmonie, de rayonnement solaire et d'odeur indicible; pour les femmes, qui partagent certains des traits attribués aux déesses, en particulier l'ordre harmonieux présidant à leur coiffure, il s'agit de tendre vers cette beauté idéale qui est l'apanage du divin sans pouvoir l'atteindre jamais. Fruits de l'imaginaire des auteurs qui mettent en scène ces figures et reflet des représentations masculines, les stratégies développées par les déesses, naturellement dotées de χάρις, sont destinées à activer leur charme et le rendre opérant  $^{208}$ , plus efficace.

L'observation de la scène de toilette d'Héra met également en lumière une pratique que l'on retrouve plusieurs fois dans le corpus : ses boucles, soigneusement apprêtées afin de contribuer à charmer Zeus, parure nécessaire à sa stratégie de séduction, se trouvent, à la fin des préparatifs, parées d'un voile qui vient les recouvrir, les dissimuler au regard de son époux, un voile qui se révèle lumineux et charmant comme sa chevelure. En fait, ce passage semble condenser et exprimer toute l'ambivalence du port du voile dans le monde grec antique, toute l'ambivalence aussi de sa valeur.

## B. Entre séduction et rituel : polysémie et ambiguïtés du voile

Le silence et l'imprécision qui ont longtemps entouré, dans les travaux d'érudition, la coutume du voilement ne doivent pas faire oublier les faits : même si les sources textuelles et iconographiques présentent d'innombrables exemples de figures féminines découvertes, dans la vie quotidienne la femme grecque était normalement voilée <sup>209</sup>, à l'exception des enfants et des femmes âgées. Les documents littéraires grecs présentent sur ce point un paradoxe : si les recherches menées depuis une douzaine d'années ont permis d'établir la place et les valeurs du voile dans la société grecque, les occurrences attestant de son port s'avèrent, en définitive, nettement moins nombreuses que celles donnant à voir la chevelure féminine, le voile, censé la dissimuler, n'empêchant pas sa description <sup>210</sup>.

<sup>207.</sup> F. Gherchanoc, Concours de beauté, op. cit., p. 11.

<sup>208.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , in Ch. Malamoud et J.-P. Vernant, op. cit., p. 38.

<sup>209.</sup> Sur le silence et l'imprécision entourant cette pratique grecque, voir le bilan de L. Llewellyn-Jones, *Aphrodite's Tortoise. The Veiled Woman of Ancient Greece*, Swansea, The Classical Press of Wales, 2003, p. 2, 3-8 et 9-10. Voir également P. Brulé, *Les sens du poil*, *op. cit.*, p. 384.

<sup>210.</sup> Sur la distorsion entre réalité quotidienne, textes et iconographie, et sur le choix des artistes grecs de préférer représenter des femmes non voilées, voir L. Llewellyn-Jones, *op. cit.*, p. 10-11.

La pratique du voilement, commune à de nombreuses sociétés anciennes principalement autour de la Méditerranée <sup>211</sup>, la Grèce constituant l'une « des cultures couvertes » du monde antique <sup>212</sup>, est ainsi le trait caractéristique de la condition des femmes grecques et exprime leur σωφροσύνη, à la fois sagesse, pudeur, tempérance, modestie, discrétion et décence. Norme sociale dont nous aurons à préciser le rôle, à travers lui, il s'agit pour les Grecs de « couvrir, envelopper, cacher » la tête mais aussi, le plus souvent, le reste du corps féminin. Traditionnellement considéré comme une marque de convenance qui assure la respectabilité de la femme dans sa vie publique, une marque que l'on associe souvent également au silence, un silence en fait discuté <sup>213</sup>, une marque dont le sens se construit aussi à travers un étroit avec le nu masculin <sup>214</sup>, cette coutume s'avère équivoque et les usages multiples, comme le suggèrent trois occurrences associant évocation des boucles et voile.

Pièce destinée à couvrir uniquement le corps ou englobant la tête, et donc la chevelure, simple tissu ou vêtement, les traductions ne précisent pas forcément la nature de ces voiles ou la manière dont ils sont portés. Même si, généralement, les mots employés pour désigner ce que l'on restitue communément par « voile » ont en commun l'idée de « couvrir quelque chose » , « d'entourer, d'enrouler autour de quelque chose » , parvenir à différencier ces termes et la réalité qu'ils recouvrent pose problème. Le travail approfondi mené par Lloyd Llewellyn-Jones sur ce point permet de mesurer la diversité de ces étoffes et toutes les difficultés que rencontre l'observateur moderne pour les identifier, les distinguer <sup>215</sup>. Quelques remarques simplement. L'examen du lexique indique que seuls trois des substantifs habituellement traduits par le mot « voile » renvoient véritablement à l'image d'une chevelure couverte. Le terme χρήδεμνον évoque ainsi non une résille, un ruban ou un bandeau comme pourrait le laisser supposer son étymologie mais bien un vêtement placé *sur* la tête <sup>216</sup>. Les substantifs xα-

<sup>211.</sup> L. Llewellyn-Jones, *op. cit.*, p. 6 : « Greek veiling ideology was part of widespread tradition of female veiling located throughout the ancient Near Eastern and Mediterranean worlds ... it (the veil) was shorn by the women of Sumer, the Hittites, and Neo-Hittites, the Hebrews, the Persians, and the Assyrians ... » . Très tôt, selon les contrées, des lois, parfois sévères, réglementent son usage, et il devient un moyen pour indiquer la soumission des femmes aux hommes, pour séparer les sexes ou encore pour souligner certains statuts féminins : voir R. A. Lambin, *Le voile des femmes, un inventaire historique, social et psychologique*, Bern, Peter Lang AG, 1999, p. 17 et 25-26.

<sup>212.</sup> P. Brulé, art. cit., p. 3.

<sup>213.</sup> Sur le silence féminin, P Brulé, *op. cit.*, p. 191-193. R. A. Lambin, *op. cit.*, p. 205; pour une discussion de cette image féminine silencieuse, voir A. Iriarte, *art. cit.*, p. 295, 297 et 301.

<sup>214.</sup> Sur le corps exposé des hommes, voir P. Brulé, *op. cit.*, notamment p. 384-387; sur les nuances qu'introduit dans la juxtaposition nu/vêtu l'intrusion de l'image, toute féminine, du tissage pour « confectionner » la musculature masculine, voir A. Iriarte, *art. cit.*, p. 300-301.

<sup>215.</sup> L. Llewellyn-Jones, op. cit., p. 24-29, en part. p. 28-29.

<sup>216.</sup> C'est l'explication proposée par Llewellyn-Jones, loin de l'étymologie du substantif, qui associe en effet le terme κάρα/κάρη, la « tête » , au verbe δέω, « lier, attacher » , et signifierait en fait littéralement « bandeau/lien de tête » , placé autour de la tête : L. Llewellyn-Jones, *op. cit.*, p. 28.

λύπτρη et κάλυμμα sont pour leur part tout deux issus du verbe καλύπτω, « couvrir, envelopper, cacher » <sup>217</sup>, mais une nuance apparaît entre eux : tissu plus ou moins épais selon les moments de l'année, la *kaluptra* constitue un voile qui ne couvre pas le visage des femmes, alors que le *kalumma*, le plus souvent de couleur noire, cache toute la face, à l'exception des yeux, dans les temps de deuil <sup>218</sup>. Les femmes grecques semblent en fait avoir pratiqué différents types de voilement, chevelure seule, visage compris parfois, assurément selon les époques mais aussi en fonction des temps, des événements de l'existence.

D'autres mots évoquent des vêtements qui peuvent permettre le voilement : le πέπλος est une étoffe d'une seule pièce agrafée, recouvrant donc le corps des femmes dans son intégralité, et qui peut être tiré sur l'arrière de la tête pour former un voile <sup>219</sup>, tout comme l'ίμάτιον, toutefois porté aussi bien par les femmes que par les hommes; quant au φᾶρος, un ample manteau, il peut être remonté sur la tête et rabattu sur le visage <sup>220</sup>. Si les noms ὀθόνη et ἑανός sont également le plus souvent restitués par « voile » <sup>221</sup>, il s'agit, en revanche, dans le premier cas, d'une toile, d'un linge fin pour vêtement féminin, et dans le second, d'une robe de femme en fine étoffe également, sans que soit précisé si ces pièces peuvent cacher la tête, la chevelure <sup>222</sup>. La langue homérique dispose par ailleurs d'un groupe d'épithètes formées à partir de certains des substantifs qui viennent d'être cités : il s'agit des qualificatifs εὕπεπλος et τανόπεπλος, le plus souvent traduits par « au voile élégant, harmonieux » et « au long voile, à la longue robe » , καλλικρήδεμνος et λιπαροκρήδεμνος, désignant un « beau voile » et un « voile brillant » , ainsi que κροκόπεπλος, « au voile d'un jaune de safran » .

Dans les sources épiques, les références au voile concernent indifféremment des figures divines ou mortelles, illustres ou anonymes : Aphrodite est ainsi qualifiée de λιπαροχρήδεμνος et Hélène de τανύπεπλος <sup>223</sup>; Nausicaa, une suivante, ainsi que le groupe des Achéennes et des Troyennes reçoivent pour leur part l'adjectif εὔπεπλος <sup>224</sup>, tandis que des femmes achéennes sont dites χαλλιχρήδεμνοι <sup>225</sup>, et la déesse Aurore, χροχόπεπλος <sup>226</sup>. Dès les poèmes homériques, mention est faite du voile tant dans des situations anodines, lors de prises de parole ou pour

<sup>217.</sup> DELG, s. v. καλύπτω.

<sup>218.</sup> A. Iriarte, art. cit., p. 291.

<sup>219.</sup> DELG, s. v. πέπλος.

<sup>220.</sup> Sur ces trois étoffes, voir L. Llewellyn-Jones, op. cit., p. 26.

<sup>221.</sup> Pour le premier, voir Homère, *Iliade*, III, 141, XVIII, 595; pour le second, *Iliade*, III, 385, 419; XIV, 178; XVI, 9; XXI, 507.

<sup>222.</sup> DELG/LSJ, s. v. ὀθόνη/ἑανός.

<sup>223.</sup> Voir respectivement Homère, Iliade, XVIII, 382 et Iliade, III, 228; Odyssée, IV, 305.

<sup>224.</sup> Homère, Iliade, V, 424 ; VI, 372 et 378 ; Odyssée, VI, 49.

<sup>225.</sup> Homère, Odyssée, IV, 623

<sup>226.</sup> Homère, Iliade, VIII, 1.

qualifier certains groupes de femmes, comme les Achéennes et les suivantes, que dans des épisodes où il se trouve mis en valeur. Dans l'*Odyssée*, une série d'échanges, repris quasiment à l'identique, qui mettent en présence Pénélope et les prétendants, souligne la distance, la pudeur nécessaire entre les sexes : durant ces échanges, Pénélope, en pleurs, « ramène sur ses joues ses voiles éclatants » (ἄντα παρειάων σχομένη λιπαρὰ κρήδεμνα) <sup>227</sup> avant de prendre la parole, comme si elle devait éviter de donner à voir son visage aux prétendants. Objet ornemental, le voile s'inscrit également dans les stratégies de séduction féminine, à l'image de la toilette d'Héra se parant pour sa nuit d'amour avec Zeus <sup>228</sup>. De même lorsque la nymphe Calypso se pare avant le départ d'Ulysse : elle drape son corps dans un tissu léger et splendide, puis ajuste sur sa tête un voile (καλύπρτη) retombant <sup>229</sup>.

Si l'observation des textes montre qu'en certaines occasions, les cheveux des femmes sont visibles, comme c'est le cas pour Héra, dépeinte dans l'intimité de ses soins corporels et de son coiffage avant de revêtir un voile éclatant, Héra que l'iconographie représente, à l'image d'autres figures, tantôt voilée tantôt dévoilée comme en témoignent le médaillon et le tondo de deux kylix du Ve siècle avant notre ère <sup>230</sup>, ou bien comme c'est le cas également lorsque certaines figures arrachent leurs cheveux sous l'effet de la douleur, il nous reste à approfondir le sens de cette pratique : que nous apprennent les sources littéraires des pratiques associées au port du voile ? Dans quelles circonstances la chevelure féminine se dérobe-t-elle ou, à l'inverse, s'offre-t-elle au regard ?

### 1. Héra et le voile : érotisme et danger

Dans la scène des préparatifs d'Héra, le voile de la déesse, désigné par le substantif χρήδεμνον, est un voile de tête, qui couvre les cheveux, une sorte de « mantille »  $^{231}$ . Véritable parure puisqu'il fait partie des δαίδαλα πολλά évoqués par l'aède, il vient parfaire son χόσμος : source de rayonnement solaire (λευχὸν δ' ἤν ἤέλιος ὤς), il rehausse son flamboiement, sa beauté gracieuse. À travers la figure d'Héra, déesse qui préside à l'union maritale et à l'accomplissement de la femme dans cette union, le port du voile fonde donc le juste comportement de

<sup>227.</sup> Homère, Odyssée, I, 332-336; XVI, 414-416; XVIII, 208-210 et XXI, 63-65.

<sup>228.</sup> Homère, Iliade, XIV, 184-185. Le voile qui couvre la tête de la déesse est alors un élément de séduction à part entière contribuant, par son éclat solaire, à la beauté et l'éclat immortels de la déesse : « Divine entre les déesses, elle se couvre d'un voile de tête, beau et neuf, éclatant comme un soleil » , Κρηδέμνω δ' ἐφύπερθε καλύψατο δῖα θεάων καλῷ νηγατέω· λευκὸν δ' ἤν ἠέλιος ὥς.

<sup>229.</sup> Homère, Odyssée, V, 230-233.

<sup>230.</sup> Voir figures 15 et 16.

<sup>231.</sup> DELG, s. v. κρήδεμνον.

l'épouse accomplie, normalement voilée et réservant la vue de ses charmes à son seul époux. Cette pratique s'inscrit dans la stratégie de séduction de la déesse : elle devient objet de tentation en se parant de mille atours, qui sont autant de moyens d'émoustiller Zeus.

En dissimulant les soins apportés au corps et aux boucles, l'attention dont ils ont été l'objet, le voile joue d'une « transparence qui couvre et promet » <sup>232</sup>, il incarne « l'ambiguïté du caché qui révèle » <sup>233</sup>. Non seulement il attire l'attention sur ce qu'il recouvre en le rappelant sans cesse, mais il confère également à ce qu'il dissimule une dimension érotique en devenant suggestif. C'est en étant « vêtue précisément de cette transparence qui couvre et qui promet, que la première femme fait son apparition devant les dieux émerveillés » <sup>234</sup>. Dans ce contexte particulier, le voile reflète sans doute de manière symbolique la ruse d'Héra, les préparatifs auxquels elle se livre visant en effet à duper et à manipuler Zeus pour détourner son attention des Troyens qu'il soutient sur le champ de bataille <sup>235</sup> : à la manière d'une Pandora, dont la véritable nature est dissimulée par de charmants attraits et un magnifique voile brodé <sup>236</sup>, le tissu cache les manigances d'une séductrice aux intentions peu louables.

La scène de toilette de la déesse pose néanmoins question. Si l'attrait sexuel évident exercé par le corps féminin peut expliquer son voilement, seins et fesses possédant une valeur érotique qu'il s'agit assurément de soustraire au regard masculin, pourquoi cacher en revanche la chevelure? Dès les épopées homériques, lorsque celle-ci se trouve décrite, c'est essentiellement à travers des mots exprimant des jugements d'ordre esthétique <sup>237</sup>. Ces termes s'inscrivent dans le vocabulaire consacré à la beauté féminine, qui concerne la quasi-totalité du corps, des « belles joues » (χαλλιπάρηος) à la « blancheur des bras » (λευχώλενος), en passant par la « beauté des chevilles » (χαλλίσφυρος), la femme se trouvant réduite, d'une certaine manière, à une valeur « décorative » <sup>238</sup>, ornementale. Si la chevelure peut apparaître comme l'un des critères d'évaluation de la beauté, on constate que les poèmes épiques la valorisent en fait plus que toute autre zone corporelle féminine : ainsi, si l'on ne relève chez Homère qu'un seul qualificatif pour les bras, les joues ou les chevilles, cinq composés, εὐπλοχαμίς, εὐπλόχαμος,

<sup>232.</sup> G. Sissa, Le corps virginal. La virginité féminine en Grèce ancienne, Paris, Librairie Philosophique J. Vrin, 1987, p. 117.

<sup>233.</sup> R. A. Lambin, op. cit., p. 220.

<sup>234.</sup> G. Sissa, op. cit., p. 117. Il s'agit là d'une allusion à Pandore : Hésiode, Théogonie, 585-591.

<sup>235.</sup> Homère, *Iliade*, XIV, 214-218.

<sup>236.</sup> Hésiode, Théogonie, 570-576.

<sup>237.</sup> Voir supra, p. 182sq.

<sup>238.</sup> G. Lambin, *Homère le compagnon, op. cit.*, p. 231 : la remarque s'applique alors à Circé.

καλλιπλόκαμος, εὔκομος ετ καλλίκομος <sup>239</sup>, évoquent la seule chevelure, qui se trouve donc particulièrement convoquée et s'impose comme le « premier ornement du corps » <sup>240</sup>. Ce rapport à la beauté féminine s'explique.

Dans le monde homérique, durant la période archaïque, la femme, fille, épouse de héros, ou captive, généralement de sang royal <sup>241</sup> entre, en effet, dans un système de « commerce social entre grandes familles nobles » , un commerce où les femmes relèvent de biens précieux, comparables à des *agalmata*; ce type d'échange est un moyen de créer « des liens de solidarité ou de dépendance, d'acquérir du prestige, de confirmer une vassalité » <sup>242</sup>. L'exemple de la captive d'Achille, Briséis « à la belle chevelure » (εὕχομος), qu'Agamemnon décide de s'octroyer au début de l'*Iliade*, souligne ainsi combien la femme peut constituer un objet précieux, la valeur de la beauté prenant alors tout son sens. Il est en revanche plus délicat de comprendre la place prépondérante de la chevelure dans l'évocation de la beauté féminine.

Si certains textes associent chevelure, séduction et sexualité, à l'image de la scène de toilette iliadique ou bien encore d'un fragment d'Archiloque qui dépeint le désir d'un vieillard au contact de courtisanes « chevelure et seins inondés de parfums » <sup>243</sup>, ce sont peut-être des documents iconographiques mettant en scène une autre déesse, Aphrodite, qui indiquent le mieux l'imaginaire, les représentations liant chevelure et domaine sexuel <sup>244</sup>. Dans une analyse centrée sur des intailles « magiques » <sup>245</sup> mettant en scène Cypris, Gaëlle Ficheux propose une interprétation éclairante non seulement sur la signification de la gestuelle attachée à la chevelure de la déesse, mais également, de manière plus générale, sur la valeur de la chevelure féminine.

Ce qui frappe, en tout premier lieu, dans ces figurations de la divinité, qui apparaît nue, tenant dans chacune de ses mains une tresse ou une mèche de cheveux, c'est le caractère érotique de sa posture : la position faciale de son corps offert aux regards possède d'emblée une

<sup>239.</sup> Les deux derniers termes seront analysés dans le chapitre 6.

<sup>240.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 392.

<sup>241.</sup> Les femmes du peuple sont, quant à elles, très peu évoquées, en dehors du groupe des servantes, qui demeurent anonymes, de l'intendante et de la nourrice, qui occupent une place plus conséquente.

<sup>242.</sup> J.-P. Vernant, Mythe et Société en Grèce ancienne, dans Œuvres. Religions, Rationalités, Politique, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 660. Sur la question de l'agalma: L. Gernet, op. cit., p. 127-179.

<sup>243.</sup> Voir infra, p. 406.

<sup>244.</sup> Les travaux menés principalement par la psychanalyse et l'ethnologie depuis une cinquantaine d'années ont permis de montrer la dimension sexuelle de la chevelure dans l'inconscient collectif comme nous l'avons souligné dans notre introduction générale : voir *supra*, p. 11-13.

<sup>245.</sup> Le terme doit être employé avec prudence concernant l'antiquité grecque : M. Carastro, *La Cité des mages : penser la magie en Grèce ancienne*, Grenoble, Jérôme Millon, 2006 ; M. Carastro, « La fabrique de la notion moderne de magie : pratiques du comparatisme chez Frazer, Hubert et Mauss » , *Revista de Hist'oria*, edição especial, 2010, p. 231-248, en part. p. 235sq.

dimension sexuelle <sup>246</sup>. Le symbolisme de la chevelure tel que l'a observé la psychanalyse et les conclusions de certains travaux historiques portant sur les figures d'Hathor et d'Aphrodite <sup>247</sup>, permettent de voir dans les gestes de la déesse sur ces intailles une invitation à « l'union charnelle » , provoquée par « l'exaltation impudique du sexe féminin » <sup>248</sup>. D'autres documents iconographiques mettent en scène une variante de son attitude. La représentation n'est plus centrée sur les deux mèches séparées et tenues, mais sur la séparation elle-même, de chaque côté d'une raie centrale partageant la chevelure qu'elle maintient écartée de ses deux mains : la posture suggère alors une « projection visible » de l'ouverte des cuisses destinée à « offrir son sexe à la libre contemplation » <sup>249</sup>.

L'étude des textes magiques préconisant les figurations d'Aphrodite sur les intailles révèle, par ailleurs, la récurrence de l'image du *lien* à travers l'usage du verbe ἀναδέω, image également attestée par l'iconographie : des figurations montrent ainsi Aphrodite, tenant dans une main « le lien avec lequel elle enchaîne Arès » , tandis que son autre main serre une mèche de cheveux  $^{250}$ . Les prescriptions magiques indiquent que ce lien relève de l'entrave sexuelle, imposée à l'être aimé, entrave destinée à briser les anciennes amours afin de rendre exclusive l'union nouvelle. Le verbe ἀναδέω et ses dérivés renvoient ainsi à l'attache entourant la chevelure d'une jeune épousée, comme en témoigne l'évocation d'Andromaque qui, en proie à la douleur face au corps de son époux Hector, retire son diadème, sa coiffe, son bandeau (ἀναδεσμήν) et son voile  $^{251}$ , ornements qui lui ont été offerts par Aphrodite le jour de ces noces. Entre image érotique et joug amoureux, la chevelure occupe donc une place essentielle dans l'image et les œuvres de Cypris.

Cette étude éclaire notre recherche. En effet, rien ne peut laisser penser que, dans la Grèce antique, ce symbolisme sexuel concerne uniquement la chevelure d'Aphrodite. Le fragment d'Archiloque montre en effet que, dans le monde des mortels comme dans celui des

<sup>246.</sup> Sur l'influence orientale dans ce type de figurations de Cypris, voir C. Bonnet et V. Pirenne-Delforge, « "Cet obscur objet du désir". La nudité féminine entre Orient et Grèce » , *MEFRA*, t. 116, 2004, p. 827-870, en part. p. 850-851. Sur les intailles d'Aphrodite, voir A. Mastrocinque, *Les intailles magiques du département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, Paris, 2014, p. 125-130.

<sup>247.</sup> Des recherches ont ainsi montré que la coiffure d'Hathor, par sa forme, représentait la matrice, et qu'il existait des liens entre Hathor et Aphrodite dans la glyptique magique gréco-égyptienne : G. Ficheux, « La chevelure d'Aphrodite et la magie amoureuse » , dans L. Bodiou, D. Frère, et V. Mehl (dir.), op. cit., p. 188-189.

<sup>248.</sup> G. Ficheux, art. cit., p. 189.

<sup>249.</sup> Ibid

<sup>250.</sup> *Ibid.*, p. 190 et 191. Sur la notion de lien dans le monde grec, voir M. Carastro, « Fabriquer du lien en Grèce ancienne : serments, sacrifices, ligatures » , *Mètis*, N. S. 10, 2012, p. 78-107, en part. p. 92-93; M. Carastro, « Les liens de l'écriture. *Katadesmoi* et instances de l'enchaînement" » , dans M. Cartry, J.-L. Durand et R. Piettre (éds.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 263-292, en part. 263-267. 251. Voir *infra*, p. 208-209.

dieux, qui subissent la loi d'Aphrodite, les cheveux féminins entretiennent, de longue date, une relation étroite avec la sexualité et constituent un attribut érotique. La posture d'Aphrodite sur ces intailles, sexe visible, cheveux tenus de part et d'autre d'une raie, évoque clairement le pubis et sa pilosité. C'est que la chevelure, comme les poils faciaux, permettent de suggérer et « de donner du sens à d'autres parties du corps, cachées sous les vêtements » <sup>252</sup>.

Le voile semble ainsi destiné à cacher ce qui constitue un symbole sexuel, un objet de désir, le « plus grand pouvoir de séduction » féminin <sup>253</sup>, et par voie de conséquence, une source de tentation : il instaure pudeur et respectabilité, en plaçant sexualité et érotisme sous contrôle et en les réservant, dans le cadre de l'union, au seul mari qui les dévoile pour luimême au soir de l'union, nous allons le voir. Pour autant, le voile n'en demeure pas moins équivoque, lui qui, censé faire oublier l'objet du désir, établit, en définitive, un jeu de cachecache particulièrement suggestif entre chevelure et regard extérieur. À l'inverse, la chevelure dévoilée des prostituées, le plus souvent des femmes métèques pauvres, semble dire leur sexualité libre, offerte, accessible à tous. Les cheveux visibles soulignent une situation sexuelle hors des normes traditionnelles et, par là-même, une position singulière par rapport au cadre civique : que les prostituées aient été achetées et entrent dans le groupe des esclaves, ou qu'elles soient libres juridiquement <sup>254</sup>, leur activité les marginalise.

## 2. Voiler/dévoiler : les étapes de la vie féminine

Dans le monde grec, le moment clef de la vie des femmes est le mariage. Le voile, le plus souvent ouvragé et éclatant afin de renforcer la beauté de la jeune femme, intervient comme offrande le jour des noces, offrande placée sous le patronage d'Aphrodite. Dès l'époque archaïque, les textes font état de cette coutume. Ainsi l'aède évoque-t-il dans l'*Iliade* le don fait à Andromaque au moment de son union avec Hector  $^{255}$ . Ce don d'Aphrodite prend au masculin une autre forme puisque, chez Bacchylide  $^{256}$ , c'est une tresse, ou peut-être une couronne ( $\pi\lambda$ óxov), que reçoit le marié Thésée. Dans la sphère féminine, un fragment d'Archiloque développe l'image du don de mariage en associant voile et boucles, cette fois sous le signe d'Héra

<sup>252.</sup> H. King, « Barbes, sang et genre : afficher la différence dans le monde antique » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, Langages et métaphores du corps, op. cit., p. 159.

<sup>253.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 385.

<sup>254.</sup> C. Mossé, La femme dans la Grèce antique, Paris, Éditions Complexe, 1991, p. 63.

<sup>255.</sup> Homère, *Iliade*, XXII, 466-472.

<sup>256.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 113-116: voir infra, p. 180.

dans son rôle de divinité protectrice de l'union maritale et figure cultuelle à laquelle est offert le voile au lendemain de la cérémonie :

Άλκιβίη πλοκάμων ἱερὴν ἀνέθηκε καλύπτρην ήρη, κουριδίων εὖτ' ἐκύρησε γάμων.

« Alcibié a consacré le voile de ses cheveux bouclés à Héra, dès qu'elle eut célébré ses noces légitimes. »  $^{257}$ 

Comme le substantif χρήδεμνον, le nom χαλύπτρα (ionien χαλύπτρη) renvoie à une étoffe qui, rappelons-le, ne couvre pas le visage  $^{258}$ : sans doute ne s'agit-il pas alors du même type de tissu que celui qui, durant le cérémonial, dissimule le visage de l'épousée à son futur mari  $^{259}$ . Alors que les boucles des filles sont traditionnellement laissées longues et libres durant l'enfance, dans le mariage, le voilement exprime un « passage d'âge »  $^{260}$ , de jeune fille à femme mariée. Dans le cas d'Alcibié, qui consacre son voile à Héra, la déesse est convoquée en tant que Téléia, Accomplie; l'épouse de Zeus représente alors tout à la fois la maturité atteinte par la femme et l'accomplissement (τέλος) de son destin par le biais du mariage. Avant d'être offert à la déesse (ἀνέθηκε), le tissu est venu couvrir les boucles de la jeune fille en prélude à l'anakalypterion, ce moment de « dévoilement » qui permet à la communauté et à l'époux de découvrir le visage de l'épousée  $^{261}$ . Dans ces vers d'Archiloque, les boucles couvertes puis visibles scandent les étapes de la condition féminine.

<sup>257.</sup> Archiloque, Fragments, 332, Lasserre. L'adjectif χουρίδιος signifie étymologiquement « de jeune fille » , et dans le domaine du mariage « qui concerne une jeune fille » , puis par extension « légitime » : DELG, s. v. χόρος; LSJ, s. v. χουρίδιος : « wedded » , « lawful » .

<sup>258.</sup> Voir supra, p. 197-198.

<sup>259.</sup> Il semble en effet que les changements de voile contribuent à dire le changement de statut. En effet, les « parthenoi abandonnent leur voile de vierge pour un autre qui signale qu'elles sont nubiles ou sur le point d'être mariées » : F. Gherchanoc, « Le(s) voile(s) de mariage dans le monde grec : se voiler, se dévoiler. La question particulière des anakaluptêria » , Mètis, N. S. 4, 2006, p. 239-267, en part. p. 244. Le changement de voile s'inscrit sans doute dans la pratique rituelle des dons et contre-dons lors du mariage, les numphai recevant des colliers et des voiles : B. Wagner-Hasel, « Tria himatia. Vêtement et mariage en Grèce ancienne » , dans F. Gherchanoc et V. Huet (dir.), Vêtements antiques. S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens, Arles, Éditions Errance, 2012, p. 39-46, en part. p. 45.

<sup>260.</sup> Nous adoptons là la formule employée par Pierre Brulé dans « Des osselets et des tambourins pour Artémis » , op. cit., p. 70.

<sup>261.</sup> Sur les difficultés et les nombreuses controverses liées à l'anakalupterion, voir F. Gherchanoc, art. cit., p. 239-240 et 242; G. Deschodt, « Images et mariage, une question de méthode, le geste d'anakalypsis » , Cahiers "Mondes Anciens" [En ligne], 2, 2011, p. 1-14, en part. p. 1-2 et 6. Il semble en fait exister deux dévoilements : un dévoilement, qui constitue une fête publique, le voile augmentant la valeur de « bien circulant » de la jeune mariée, véritable « trésor caché » jusque là, et un dévoilement privé pour le seul regard du mari, dans le secret de la chambre nuptiale, « prélude à l'initiation sexuelle » des époux : F. Gherchanoc, art. cit., p. 250-252 et 252-253; l'auteur souligne le jeu de regard qui caractérise cette gestuelle, notamment p. 254-256.

Dans l'anakalypterion, le voile revêt, en fait, une valeur profondément symbolique, lui qui ne semble là que pour qu'un mari le soulève, attribut indispensable dans la mesure où « celui qui reçoit une femme en mariage doit connaître un visage jusqu'alors ignoré » <sup>262</sup>. Si son usage n'est pas réservé à la seule mariée puisque parthenos, nymphè et épouse le portent toutes, c'est dans l'union qu'il prend tout son sens : par ce geste de dévoilement, commence le déshabillage de la jeune mariée; l'anakalypterion prélude pudiquement à ce qui va se jouer durant la nuit de noces <sup>263</sup>, le port du voile s'inscrivant ainsi dans la sexualité féminine. Si la splendeur de l'étoffe vise à renforcer la beauté de l'épousée, sa signification se construit également à travers la beauté et la valeur de ce qu'elle dissimule. L'iconographie offre de nombreux exemples d'épouses non voilées, mais lorsqu'elles le sont, leur chevelure est toujours cachée alors que la face ne l'est pas systématiquement <sup>264</sup>. Porter « le voile avec soin ne signifie pas nécessairement que l'étoffe dissimule totalement le visage » <sup>265</sup>, mais cela signifie en revanche qu'elle couvre les cheveux. C'est que ces derniers, rendus brillants et parfumés par les huiles odorantes qui les lissent, savamment coiffés, parfois ornés de bijoux, incarnent un véritable attribut érotique. Leur dissimulation dit une forme de maîtrise de la sexualité et de l'érotisme féminins, une maîtrise néanmoins ambiguë qui, oscillant entre pudeur et séduction, joue de la suggestion.

Lorsque l'on aborde le mariage dans son versant féminin, le cas de Sparte se distingue. Bien que la pratique rituelle que nous allons aborder à présent déborde du cadre de notre recherche puisque les occurrences répertoriées dans notre corpus n'en témoignent pas, nous ne saurions cependant la laisser totalement de côté dans la mesure où elle touche aux pratiques capillaires, celles qui, comme le voilement, traduisent un changement d'état. L'observation des coutumes athéniennes, spartiates ou encore crétoises, montre que ce passage, conduisant vers la vie politique et la guerre du côté masculin, vers le mariage du côté féminin, est dramatisé <sup>266</sup>, notamment à travers le rite. Les coutumes capillaires participent de cette dramatisation.

À Lacédémone, le sort de la future épouse s'avère singulier. Si, dans l'enfance, la chevelure féminine est portée longue et libre comme ailleurs en Grèce, le mariage conduit dans cette cité à son oblation rituelle, avant qu'elle soit plus tard voilée. Une femme, la *nympheu*-

<sup>262.</sup> G. Sissa, *Le corps virginal*, *op. cit.*, p. 117. L'auteur précise que le voile « ne quitte jamais le chef et les épaules d'une épouse car il est le souvenir toujours allusif du passage qu'elle a franchi. »

<sup>263.</sup> Ibid., p. 118-119.

<sup>264.</sup> G. Deschodt, art. cit., p. 4-5 et 10.

<sup>265.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 247.

<sup>266.</sup> P. Vidal-Naquet, Le chasseur noir, op. cit., p. 163-164.

tria (νυμφεύτρια), dont la fonction est d'accompagner et de s'occuper de la jeune épousée, est chargée de la raser et de la vêtir de façon masculine. L'oblation de la chevelure se fait parfois à Artémis « pour le succès génésique de son mariage » <sup>267</sup>, Artémis Limnatis, « des marécages » , « conductrice du passage d'âge » <sup>268</sup>. Pourquoi donc raser, au seuil de l'union, cette chevelure enfantine? Alors que le mâle spartiate, devenu homme accompli au sortir de l'éphébie, à la fois citoyen et guerrier, porte les cheveux longs, signe de sa virilité, ceux de la jeune fille qui devient femme dans l'union sont eux sacrifiés. Pourtant, il y a beaucoup de commun entre le garçon et la fille tant qu'ils se trouvent dans l'enfance.

Ils partagent ainsi le même caractère sauvage, ce que suggère le sens du nom  $\pi \tilde{\omega} \lambda o \varsigma$ , qui désigne à la fois le jeune enfant, de sexe masculin ou féminin, mais aussi le jeune cheval, mâle ou femelle  $^{269}$ . La chevelure flottante de la fillette semble la rapprocher de la pouliche en liberté, image qui, dès l'époque archaïque, est chargée « de séduction, de fierté » et « d'intempérance sexuelle » , mais aussi d'impétuosité et d'audace  $^{270}$ . La sauvagerie de l'enfant, garçon ou fille, est en fait celle de l'être non civilisé, non intégré. Comme d'autres sociétés, la Grèce antique conçoit le passage de l'adolescence à l'âge adulte comme un dressage visant à maîtriser la sexualité juvénile, bouillonnante, un dressage qui se rapproche de la domestication du cheval sauvage, lui dont « la crinière bien peignée atteste l'aboutissement »  $^{271}$ .

L'apprivoisement des jeunes gens peut conduire à des mutilations, l'ablation de la chevelure constituant la seule dont des traces soient conservées <sup>272</sup>; l'acte n'est pas sans évoquer la tonte infligée aux juments pour qu'elles acceptent d'être saillies par un âne <sup>273</sup>, ce qui implique leur soumission et le contrôle de leur reproduction. De même, à Sparte, il est probable que le rasage de la longue chevelure libre de la jeune fille au moment du mariage constitue une garantie de canalisation, de maîtrise, de sa sexualité <sup>274</sup>, tout en signalant son entrée, à travers le mariage, dans l'âge adulte et dans le monde de la cité. L'inversion sexuelle, qui caractérise la coutume lacédémonienne, tout comme celle pratiquée à Argos dans laquelle la future mariée doit porter une barbe le jour de l'union, tend aussi peut-être à extirper d'elle ce qu'il peut

<sup>267.</sup> P. Brulé, La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique, PUR, 2007, p. 70.

<sup>268.</sup> Ibid., p. 71.

<sup>269.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 46.

<sup>270.</sup> P. Brulé, op.cit., p. 301.

<sup>271.</sup> P. Ghiron-Bistagne, « Le cheval et la jeune fille ou De la virginité chez les anciens Grecs » , *Pallas*, tome XXXII, *La femme dans l'Antiquité grecque*, 1985, p. 105-121, en part. p. 115.

<sup>272.</sup> Ibid., p. 114.

<sup>273.</sup> Voir infra, p. 348.

<sup>274.</sup> P. Ghiron-Bistagne, op. cit., p. 114.

y avoir encore de masculinité dans son âge et ses comportements empreints de sauvagerie et de violence fougueuses <sup>275</sup>.

Cette inversion présente aussi et surtout la particularité de placer la jeune femme dans une situation ambiguë par rapport à son époux : les longs cheveux de l'enfance rasés, les vêtements d'hommes, parfois la barbe, composent aux yeux du mari un être qui, par certains aspects, lui ressemble, un être aux attributs en apparence masculins, mais dont le corps possède cependant une douceur, une finesse et des formes proprement féminines. Cette situation équivoque met en jeu un renversement renvoyant l'époux à la position qu'il a lui-même occupé lors de son initiation sexuelle <sup>276</sup>: un jeune garçon au corps en apparence masculin mais fin et glabre, c'est-à-dire ne présentant pas encore les caractères sexuels secondaires marquant l'entrée progressive dans l'âge adulte, face à un homme plus âgé, ayant atteint la maturité sexuelle. Or, lors de cette initiation, le jeune garçon, dont l'aspect a quelque chose de féminin, est un être passif, soumis, à l'instar de la femme <sup>277</sup>. À travers le rituel de mariage, devenu mature, il se trouve confronté à un être ressemblant à un homme sans en être un tout à fait, comme il l'a été lui-même au sein de l'initiation, un être passif qui l'oblige à devenir à son tour un amant actif, dominant <sup>278</sup>.

## 3. Voiler/dévoiler : les états hors norme

Dans la vie quotidienne des femmes, on l'a vu, le voile garantit et signale leur σωφροσύνη, alliance de pudeur et de sagesse. Il est cependant des états que les Grecs considèrent comme « un danger de l'intérieur » pour la cité, car toujours susceptibles de constituer une « source de nuisance » <sup>279</sup>. Les temps d'extrême souffrance sont l'un des pans importants de ces états; le voile devrait permettre de garantir tempérance et discrétion dans l'expression de cet affect critique qu'est, par exemple, la douleur inhérente au deuil. Ainsi voit-on Thétis, consciente de la mort prochaine de son fils Achille, pleurer et se saisir, lorsqu'elle doit répondre à l'appel de Zeus, « d'un voile bleu sombre : il n'est pas de plus noire vêture » (κάλυμμ' ... χυάνεον, τοῦ δ' οὔ τι μελάντερον ἔπλετο ἔσθος)  $^{280}$ . Ces quelques vers précisent la

<sup>275.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 45-46.

<sup>276.</sup> J. Smalls, *L'Homosexualité dans l'Art*, New York, Parkstone Press Ltd, 2003, p. 17-21.

<sup>277.</sup> H. King, art. cit., p. 159.

<sup>278.</sup> Ibid.

<sup>279.</sup> F. Gherchanoc, « Mise en scène et réglementations du deuil en Grèce ancienne », in V. Sebillotte Cuchet et N. Ernoult, Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux, Colloque de Paris (INHA), 2007, Centre for Hellenic Studies, Harvard University, Classics@ [En ligne], Issue 7, 2011, p. 1-14, en part. p. 3.

<sup>280.</sup> Homère, Iliade, XXIV, 91-94.

nature du voile, un voile de deuil (κάλυμμα), assimilé à un vêtement à travers l'emploi du nom ἔσθος. Sa couleur sombre ou d'un bleu sombre (κυάνεον), réaffirmée et soulignée par l'adjectif au comparatif μελάντερον, vient refléter l'état d'âme, signifier la souffrance de la déesse.

Pourtant, nombreuses sont les scènes de douleur qui offrent au regard la chevelure féminine dévoilée. Dans le champ sémantique de πλόχαμος, deux vers d'Euripide mettent en scène les boucles et le voile d'Hermione. Face à l'horreur du crime qu'elle a voulu perpétrer, l'assassinat d'Andromaque et du fils issu de sa relation avec Néoptolème dont cette dernière est l'esclave, Hermione craint la réaction de Néoptolème, son époux : désespérée, elle se lamente, souhaite mourir et veut, pour se punir, arracher ses cheveux bouclés et lacérer son visage  $^{281}$ , tandis que sa nourrice cherche à la raisonner. C'est dans ce contexte sombre qu'elle formule une adresse à son voile :

```
ΤΡ. ™ παῖ, τί δράσεις ; σῶμα σὸν καταικιῆ ; ΕΡ. Αἰαῖ αἰαῖ ἔρρ' αἰθέριον πλοκαμῶν ἔμῶν ἄπο, λεπτόμιτον φάρος.
ΤΡ. Τέκνον, κάλυπτε στέρνα, σύνδησον πέπλους. ΈΡ. Τί δὲ στέρνα δεῖ καλύπτειν πέπλοις ; δῆλα καὶ ἀμφιφανῆ καὶ ἄκρυπτα δεδράκαμεν πόσιν.
```

« La nourrice - Mon enfant, que fais-tu? Cherches-tu à maltraiter ton corps?
Hermione - Ah! Hélas! Va dans les airs loin de mes boucles, voile finement tissé.
La nourrice - Mon enfant, cache ta poitrine, attache tes voiles.
Hermione - Pourquoi faut-il cacher ma poitrine avec mes voiles? J'ai fait à mon époux des choses manifestes, connues de tous et qui ne sont pas cachées. » <sup>282</sup>

Les actes d'Hermione sont similaires à ceux, récurrents, qui entourent le deuil. Le voile de la jeune femme, comme celui de nombreuses déesse et mortelles confrontées à la perte d'un être aimé, disparaît alors dans l'accomplissement d'une gestuelle marquant une affliction extrême. L'un de ces gestes consiste à retirer son voile. Ainsi, Hécube, apprenant le sort funeste de son fils Hector, déplore que la tête de son fils soit souillée de poussière; elle rejette « loin d'elle son voile éclatant » (ἀπὸ δὲ λιπαρὴν ἔρριψε καλύπτρην τηλόσε), s'arrache les cheveux tout en sanglotant <sup>283</sup>. En proie à la douleur face au corps humilié, maltraité, d'Hector, son épouse Andromaque agit de la même manière, faisant glisser loin de son tête (ἀπὸ κρατός) les parures,

<sup>281.</sup> Euripide, Andromague, 825-827.

<sup>282.</sup> Euripide, Andromaque, 828-835.

<sup>283.</sup> Homère, *Iliade*, XXII, 405-407.

liens éclatants, diadème, coiffe, bandeau tressé et voile (δέσματα σιγαλόεντα, ἄμπυκα κεκρύφαλόν τε ἰδὲ πλεκτὴν ἀναδέσμη κρήδεμνόν θ'), qui lui ont été offerts par Aphrodite, le jour de son union avec Hector <sup>284</sup>.

De même, pour s'infliger les violences destinées à apaiser sa conscience, Hermione ôte son *péplos*, étoffe qui couvre la tête et le corps d'une seule pièce <sup>285</sup>: prononcés sur le ton de la déploration, les propos d'Hermione s'adressent directement au voile, ce qui tend à le personnifier. La réaction de la nourrice (κάλυπτε στέρνα) suggère toute l'impudeur du geste d'Hermione: elle ne saurait offrir au regard de tous ce qui relève de l'intime, son corps, sa tête, ses boucles. Pour Hermione cependant, ôter ce tissu semble porter bien au-delà d'une transgression des convenances, de la bienséance. Le rapprochement qu'elle établit avec son époux indique que le dévoilement revêt pour elle un caractère symbolique en ce sens qu'il paraît relever de la volonté de vérité, comme le souligne l'opposition entre le verbe καλύπτειν et l'accumulation δῆλα καὶ ἀμφιφανῆ καὶ ἄκρυπτα: dévoiler son corps revient à dévoiler son âme, ses intentions, sa volonté criminelle. Acte de contrition et de douleur, son geste exprime une culpabilité intense et le désir de se montrer enfin honnête, *vraie*.

Voilement temporaire de l'épouse séductrice avant des ébats amoureux qui constituent un stratagème, dévoilement de la jeune mariée dans le rituel de l'anakalypterion et consécration de son voile à Héra, dévoilement impudique de celle qui a songé au crime et s'offre dans toute la vérité de la nudité, les usages du voile s'avèrent donc à première vue polysémiques, entre marqueur des étapes de la vie féminine et révélateur des dispositions intérieures. Pourtant, il est possible d'isoler un point commun entre ces contextes différents. À observer l'identité de celles qui ne le portent pas, enfants, esclaves, prostituées, ou bien encore parfois femmes en deuil, on remarque que l'absence de voile semble indiquer une forme de sauvagerie et de marginalité par rapport à la cité.

<sup>284.</sup> Homère, *Iliade*, XXII, 466-472. Les dons d'Aphrodite incarnent l'union; en enlevant bandeau et voile qui ont été placés sur sa tête le jour de ses noces, Andromaque signifie, symbolise la disparition de celui à qui ils étaient destinés. Là encore, il s'agit de signaler l'intensité du désespoir qui anime Andromaque, mais aussi de suggérer, semble-t-il, à travers le mouvement du tissu qui glisse, la fin de leur vie commune, le voile offert par Aphrodite paraissant en effet s'éloigner de sa chevelure tout comme Hector, par la mort, s'éloigne d'elle. De même, au sein des *Phéniciennes* d'Euripide (1485 sq), Antigone, confrontée à la mort de ses deux frères et de sa mère, rejette « au loin » le voile de sa chevelure, car, sans tuteur, elle se trouve dans « une sorte de veuvage virginal qui la frappe en tant que sœur et fille, mais aussi en tant que qu'épouse future; et son voile arraché (...) est celui qu'un mari ne soulèvera jamais » (G. Sissa, op. cit., p. 117-118.). Le mariage est désormais impossible.

Marginalité de l'enfant, fille ou garçon, « non civilisé, non intégré » <sup>286</sup> et qui demeure donc dans un état de sauvagerie que l'éphébie et le mariage visent à canaliser; marginalité radicale de la femme esclave vivant tête nue et chevelure rasée, son apparence s'expliquant par l'absence totale de statut attachée à la définition même de l'esclave; marginalité des prostituées, dont la sexualité disponible sort du cadre féminin traditionnel. Situation en marge également de la femme en deuil, un état qui, aux yeux du citoyen grec, fait partie de ces affects, dont il est « même peut-être un exemple privilégié » <sup>287</sup>, considérés comme dangereux pour l'ordre et la stabilité de la société : le monde grec protège, avec une vigilance particulière, « la sphère politique contre les conduites et les affects qui risqueraient d'en entamer l'ordre » <sup>288</sup>.

La communauté civique encadre les manifestations violentes du deuil, inquiétantes sans doute parce qu'elles se rapprochent de la sauvagerie inhérente à un autre état particulièrement menaçant, la transe, lieu de tous les débordements. En instaurant une forme de décence à travers le contrôle de la sexualité et de la séduction, de pudeur et de discrétion dans les démonstrations affectives, le voile inscrit donc les femmes dans une forme de normalité respectable au regard du bon fonctionnement de la cité, tandis que l'absence de voile signale, à l'inverse, différentes états ou statuts anormaux, dangereux, car le plus souvent empreints d'une dimension sauvage.

# C. Bérénice et l'offrande de la boucle

Tour à tour exhibée ou dissimulée, la chevelure bouclée des femmes apparaît ainsi investie d'une forte valeur symbolique. C'est sans doute ce qui explique le rôle singulier qu'elle revêt dans une composition de Callimaque, poète du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. L'élégie *La boucle de Bérénice*, fondée sur un épisode mythique, évoque ainsi la consécration et la divinisation d'une mèche de cheveux de la reine Bérénice, épouse du roi d'Égypte Ptolémée Évergète. Fait unique à notre connaissance dans les sources littéraires grecques, c'est alors la boucle ellemême qui s'exprime, véritable « prosopopée de la boucle » <sup>289</sup>.

<sup>286.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 46.

<sup>287.</sup> N. Loraux, Les mères en deuil, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 43-44.

<sup>288.</sup> Ibid., p. 35.

<sup>289.</sup> L. Calvié, La Boucle de Bérénice, op. cit., p. 57.

### 1. Callimaque et Bérénice

La peinture des boucles féminines s'avère, on l'a vu, fréquemment valorisante, entre beauté et χάρις. Avec *La Boucle de Bérénice* de Callimaque, cette valorisation prend la forme d'un ἐγχώμιον, un « éloge » : il s'agit pour le poète de « chanter la grandeur et la beauté » <sup>290</sup> de sa protectrice, Bérénice. Originaire de Cyrène où il aurait vu le jour à la fin du IVe siècle, poète et érudit selon Strabon, Callimaque s'installe à Alexandrie sans doute au début du siècle suivant et y meurt vers 240 avant notre ère. Bibliothécaire semble-t-il, une vie nouvelle commence pour lui avec l'accession au trône de Ptolémée III Évergète qui épouse Bérénice de Cyrène, dont le poète est le compatriote et devient le chantre officiel (vers 280 - 275). En reconnaissance pour les bienfaits dont il est le bénéficiaire, Callimaque met en œuvre « toutes ses ressources poétiques et toute son érudition » , « tout son art au service de la divinisation » de sa reine <sup>291</sup>. Le poème *La Boucle de Bérénice*, dont il ne subsiste que quelques vers mais qui nous est connu grâce à une traduction du *Callimaque latin* <sup>292</sup>, Catulle (I<sup>er</sup> siècle avant notre ère), évoque ainsi un épisode de la vie de la reine.

Durant l'absence de Ptolémée, qui mène la troisième guerre de Syrie (246-241 avant notre ère), Bérénice promet de sacrifier une partie de sa chevelure à Aphrodite Zéphyritis au retour de son époux : lorsque celui-ci rentre sain et sauf de sa campagne, la reine offre à la déesse une boucle en ex-voto. Une telle pratique n'est pas nouvelle dans la religion égyptienne : Isis avait fait de même au sanctuaire de Coptos. Dans le traité *Sur Isis et Osiris*, Plutarque évoque la déesse coupant (χείρασθαι) l'une de ses boucles (τῶν πλοχάμων ἔνα) et revêtant des habits de deuil (πένθιμον στολήν) lorsqu'elle apprend la mort d'Osiris <sup>293</sup>.

La propre fille de Bérénice, Arsinoé, qui n'avait pas encore épousé son frère, Ptolémée IV Philopator, procède à la même offrande, cette fois pour Artémis, sans doute juste avant la bataille de Raphia, à laquelle elle doit assister, bataille qui met un terme à la quatrième guerre de Syrie (219-217 avant notre ère) avec la victoire de Ptolémée IV <sup>294</sup>. Et, aux époques alexandrine, romaine et byzantine, le thème de la consécration à une divinité d'une boucle de cheveux constitue « l'un des motifs courants, l'un des lieux communs » des épigrammes

<sup>290.</sup> L. Calvié, op. cit., p. 41.

<sup>291.</sup> *Ibid.*, p. 41 et 51.

<sup>292.</sup> *Ibid.*, p. 25 : c'est là l'un des surnoms que les Anciens donnaient à Catulle ; ils le nommaient aussi « le nouveau Callimague » .

<sup>293.</sup> Plutarque, Œuvres morales, tome V, 2, 1988. Eudoxe de Cnide évoque lui aussi cet épisode : voir supra, p. 182. 294. Anthologie Palatine, VI, Damagète, 277. Sur l'offrande d'Arsinoé, voir G. Nachtergael, « Bérénice II, Arsinoé III et l'offrande de la boucle » , Chronique d'Égypte, vol. 55, nº 109-110, (janvier-juillet 1980), p. 240-253.

votives notamment <sup>295</sup>. La consécration accomplie par Bérénice, qui impressionne considérablement Alexandrie <sup>296</sup>, semble s'inspirer du geste d'Isis : le parallèle implicite avec l'offrande de Coptos suggère que la reine a pu vouloir s'identifier à la déesse.

Si, pour certains, Bérénice suit l'exemple d'Isis <sup>297</sup>, pour d'autres, la reine se conforme strictement aux usages grecs <sup>298</sup>. À Alexandrie, l'impression faite par le geste de Bérénice est d'autant plus grande que la boucle disparaît mystérieusement du temple où elle avait été déposée. Cette offrande prend un tour plus important encore pour Bérénice et Ptolémée lorsque le mathématicien et astronome de la cour, Conon de Samos, explique la disparition de la boucle par son catastérisme : selon lui, la consécration a tant plu à Aphrodite que la déesse en a fait une constellation <sup>299</sup>. L'interprétation du mathématicien servit sans doute la propagande royale des Évergètes, notamment dans leur volonté d'affirmation du culte dynastique <sup>300</sup> et l'identité même de la déesse à laquelle Bérénice consacre sa boucle semble posséder une valeur politique <sup>301</sup>.

#### 2. Le sort de la boucle

Ce sont donc ces événements qui conduisent Callimaque à composer l'élégie La Boucle de Bérénice en l'honneur de la reine. Le poème repose sur un procédé poétique courant dans l'épigramme et chez le poète lui-même  $^{302}$ , la prosopée : Callimaque donne la parole à l'exvoto personnifié. Et l'on écoute ainsi la boucle évoquer le sort qui est le sien : le moment de sa coupe, puis son catastérisme lorsque Cypris l'enlève du temple pour la transporter aux cieux. Le poète recourt au substantif  $\pi\lambda$ óx $\alpha\mu$ o $\varsigma$  dans ce contexte, le terme figurant à deux reprises dans les fragments conservés. Sectionnement de la boucle tout d'abord, puis éloge de sa beauté extraordinaire, digne d'être placée près des dieux :

<sup>295.</sup> L. Calvié, op. cit., p. 54-55.

<sup>296.</sup> A. Pantos Pantos, « Bérénice II Démèter » , Bulletin de correspondance hellénique, vol. 111, livraison 1, 1987, p. 343-352, en part. p. 350.

<sup>297.</sup> G. Nachtergael dans « La chevelure d'Isis » , *L'antiquité classique*, tome 50, fasc. 1-2, 1981, p. 584-606, en part. p. 585 : l'auteur établit un bilan des recherches soutenant ce point de vue.

<sup>298.</sup> J. Gwyn Griffiths, *Plutarch's De Iside et Osiride*, University of Wales, 1970, p. 314-315; G. Nachtergael, « La chevelure d'Isis » , p. 585 et 602-604; G. Nachtergael, « Bérénice II, Arsinoé III et l'offrande de la boucle » , p. 241 et 247; Chr. G. Schwentzel, « Les boucles d'Isis » , in L. Bricault (éd.), *De Memphis à Rome. Actes du premier colloque international sur les études isiaques*, Poitiers-Futuroscope (8-10 avril 1999), Leyde, E. J. Brill, 2000, p. 32, note 19.

<sup>299.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 34 Cahen (Schn.)

<sup>300.</sup> A. Pantos Pantos, op. cit., p. 350.

<sup>301.</sup> K. Gutzwiller, « Callimachus' *Lock of Berenice* : Fantasy, Romance, and Propoganda » , *The American Journal of Philology*, Vol. 113, n° 3, Autumn 1992, p. 359-385, en part. p. 364.

<sup>302.</sup> L. Calvié, op. cit., p. 56-57.

```
τί πλόκαμοι ῥέξωμεν, ὅτ' οὕρεα τοῖα σιδή[ρω εἴκουσιν ; Χαλύβων ὡς ἀπόλοιτο γένος, γηόθεν ἀντέλλοντα, κακὸν φυτόν, οἴ μιν ἔφ[ηναν.(...) Ἄρτι δ' ἄρ' ἔ]κτμητόν με κόμαι ποθέεσκον ἀδελφεαί (...)
```

« Que ferons-nous, boucles, lorsque de tels monts cèdent au fer ? Puisse des Chalybes périr la race, eux qui, le faisant sortir de terre, firent paraître ce mauvais fruit. (...) Ainsi, à peine coupée, les cheveux, mes frères, me regrettaient (...) »  $^{303}$ 

```
καὶ Βερ]ενίκειος καλὸς ἐγὼ πλόκαμ[ος (...) με παρ' ἀθα[νάτους ἀνιόντα Κύπρι]ς ἐν ἀρχαίοις ἄστρον [ἔθηκε νέον.
```

« et moi belle boucle de Bérénice, montant auprès des Immortels, Cypris me plaça comme nouvel astre parmi les anciens. »  $^{304}$ 

L'évocation du fer et le ton émouvant ne sont pas sans rappeler les vers d'Anacréon consacrés au jeune Smerdiès, coupant de sa propre main sa belle chevelure : dans les deux poèmes, même image de fragilité, même idée de brutalité infligée à la chevelure, victime d'un sort cruel. La formulation interrogative (τί πλόκαμοι ῥέξωμεν ...;) et le rapprochement avec les monts (πλόκαμοι/οὔρεα τοῖα), qui eux-mêmes ne peuvent lutter 305, expriment la faiblesse des boucles et leur impuissance à s'opposer à leur agresseur, le fer, métonymie renvoyant à la lame tranchante qui les coupe. L'évocation du lien fraternel (forme ionienne ἀδελφεαί) et de la séparation douloureuse qui éloigne la boucle des siens (Ἄρτι δ' ἄρ' ἔ]κτμητόν/ποθέεσκον) joue de la tonalité pathétique : qu'il s'agisse de celle qui a été « fraîchement enlevée de la tête royale » 306 ou de celles qui y demeurent, les boucles, sensibles, pleurent. L'usage de la prosopopée ne peut que renforcer cet aspect dans la mesure où c'est la voix des victimes ellesmêmes que l'on découvre : « Tout est senti et dit, non pas du point de vue du poète ou de son lecteur, mais de celui de la boucle royale qui regrette la tête chérie dont le fer l'a séparée » 307.

S'il est vrai que cette élégie de Callimaque recèle une part de *commande* dans la mesure où elle est destinée à la fois à entériner l'explication donnée par Conon de Samos concernant la disparition de la boucle et à louer la valeur des Évergètes à travers une forme de divinisation, s'il est vrai qu'elle est marquée par un maniérisme et une érudition caractéristiques de

<sup>303.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 110, 47-49 et 51 Pfeiffer.

<sup>304.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 110, 62-64 Pfeiffer.

<sup>305.</sup> Kathryn Gutzwiller suggère qu'il s'agit là d'une allusion au canal creusé dans le mont Athos par les Perses, volonté de Xerxès (Hérodote, *Histoire*, VII, 22-25) : « ... the lock compares its shearing to the Persian's cutting of a channel through Mount Athos » , dans *art. cit.*, p. 377.

<sup>306.</sup> Callimaque, Les Origines, Cahen, p. 93.

<sup>307.</sup> Callimaque, Les Origines, Cahen, p. 93.

l'esthétique alexandrine, s'il est vrai également que sa forme et sa tonalité s'inscrivent dans une « tradition de *littérature capillaire* » <sup>308</sup>, il n'en reste pas moins que la valeur accordée à la boucle s'y avère notable et que l'élégie en elle-même constitue aussi à sa façon, forme de mise en abyme, une offrande à Bérénice. La consécration d'une boucle à une divinité, fréquente dans le monde antique, exprime la charge symbolique dont la chevelure se trouve investie puisque l'on touche au domaine du sacré : l'offrande à Cypris, geste cultuel qui se double dans le cas présent d'un catastérisme dont nous tenterons de saisir la signification <sup>309</sup>, place la boucle dans la catégorie des *agalmata*, objets précieux incarnant pour les Grecs des signes éminents de valeur.

Objet d'éloge des épopées homériques aux poèmes lyriques, des œuvres théâtrales à la poésie de Callimaque, la beauté des déesses et des mortelles semble ainsi se mesurer tout d'abord à l'agencement ordonné et harmonieux des boucles, tandis qu'éclat et senteurs *disent* davantage, pour leur part, la nature divine et la  $\chi$   $\chi$  qui lui est inhérente : la luminosité et le parfum qui émanent du corps de la divinité constituent, dans l'imaginaire des Grecs, un indice de plénitude, une plénitude que le divin incarne de manière absolue.

Pleines d'attrait et de charme, les boucles féminines, dont le dessin fait écho aux motifs floraux de l'art figuratif, sont un objet d'admiration pour l'œil qui les contemple ; le composé ἐρασιπλόχαμος (« désirable, charmant » ), qui figure chez Pindare et Ibycos, résume dans sa signification même ce que l'ensemble des adjectifs relevés suggère : au même titre que les tissus, les rubans, ou encore les bijoux, la chevelure bouclée s'inscrit dans la panoplie féminine, d'où rayonnent « comme des sortilèges » <sup>310</sup>, grâce, séduction et désir, provoquant sur autrui un effet semblable à celui qu'exercent les courbes du corps féminin. Premier des ornements, d'autant plus attirante qu'elle est normalement voilée et revêt donc un caractère suggestif, la chevelure bouclée constitue une véritable promesse sensuelle. Ce sont peut-être certains de ces aspects qui expliquent comment la boucle d'une reine, offerte à Aphrodite, a pu faire l'objet d'un catastérisme.

<sup>308.</sup> Voir l'introduction générale, p. 8, note 20.

<sup>309.</sup> Voir infra, p. 277-279.

<sup>310.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , Ch. Malamoud et J.-P. Vernant, op. cit., p. 38.

Pour autant, le contexte qui entoure l'évocation des boucles féminines n'est pas toujours connoté de manière valorisante, comme en témoignent les figures d'Héra et d'Hermione. Dans un mouvement inverse à celui de la déesse, Hermione retire le voile qui couvre ses boucles et sa poitrine, geste symbolique destiné à révéler la noirceur de ses actes, tandis que l'épouse de Zeus dissimule au contraire sous le sien la nature fourbe de son projet. Comme tous les éléments de séduction féminins, comme la nature féminine elle-même, la chevelure des femmes constituent un objet ambivalent, entre le *kalon* et le *kakon* <sup>311</sup> : c'est qu'aux yeux de l'homme grec, le féminin se révèle souvent inquiétant.

## D. Les boucles féminines sous le signe de l'obscur

Dans son entreprise visant à séduire Zeus qu'elle entend manipuler, le *kosmos* d'Héra, synonyme d'artifice, constitue, on l'a vu, un « arsenal de duperies » <sup>312</sup>, elle qui dissimule de laides intentions sous une apparence magnifiée. La déesse veut attirer son époux pour une nuit d'amour et, par le jeu de sa séduction, faire cesser le soutien que Zeus apporte aux Troyens. Le ruban d'Aphrodite, qui contient « tous les charmes » domptant hommes et dieux <sup>313</sup>, permet à Héra de parfaire sa machination. Or, le terme employé par l'aède pour évoquer le mode opératoire de ces charmes est ἔκλεψε <sup>314</sup>, aoriste du verbe κλέπτω, qui signifie « voler » mais aussi « dissimuler, cacher, tromper » <sup>315</sup>.

La séduction semble donc tout entière du côté de la duperie. Aphrodite partage ainsi avec la première des femmes, Pandora, fruit de la ruse primordiale d'un mâle, Prométhée, et artificieuse par nature ( $\delta \acute{o} \lambda o \varsigma^{316}$ ), une même expression destinée à peindre l'admiration suscitée par leur parure respective : il s'agit d'une véritable « merveille à voir » ( $\vartheta \alpha \breve{o} \mu \alpha \ \delta \acute{e} \sigma \vartheta \alpha \ ^{317}$ ). Rien d'étonnant dans ce point commun dans la mesure où la figure d'Apaté ( $^{\backprime}A\pi \acute{a} \tau \eta$ ), qui incarne la ruse, la tromperie, entretient avec Aphrodite un lien étroit : *Philotês*, Tendresse, contrôlée par Aphrodite et figurant parmi les charmes trompeurs de son ruban, et *Apaté*, Tromperie,

<sup>311.</sup> C'est en effet en ces termes qu'Hésiode évoque Pandora, don de Zeus aux mortels : Hésiode, *Théogonie*, 585 : καλὸν κακὸν ἁντ' ἀγαθοῖο.

<sup>312.</sup> L. Bodiou et V. Mehl, « *Tel est cet objet de luxe, de tous le plus superflu*. De l'envie à l'excès, savoir se parfumer dans le monde gréco-romain » , in L. Bodiou, F. Gherchanoc, V. Huet et V. Mehl, *op. cit.*, p. 63.

<sup>313.</sup> Homère, Iliade, 198-199.

<sup>314.</sup> Homère, *Iliade*, 216-217.

<sup>315.</sup> DELG, s. v. κλέπτω.

<sup>316.</sup> Hésiode, Théogonie, 589.

<sup>317.</sup> Homère, Odyssée, VIII, 366; Hésiode, Théogonie, 575.

comptent toutes deux au nombre des enfants de Nuit <sup>318</sup>. Le stratagème d'Héra est donc marqué par la «logique de la tromperie» propre à la séduction et à ses artifices <sup>319</sup> et constitue, dans l'économie du récit, la réponse sans appel d'Aphrodite à Zeus : face à l'injonction qui lui était faite par ce dernier de ne pas se mêler des affaires de la guerre et de s'en tenir aux œuvres de séduction et d'union, Aphrodite lui montre de manière éclatante, à travers l'entreprise d'Héra, que personne n'échappe à la contrainte du désir amoureux, pas même le roi des dieux.

Cet épisode iliadique reflète en fait une part du regard que l'homme grec porte sur le féminin. Dans la réalité, les femmes sont « la moitié de la cité » <sup>320</sup>, elles en assurent la pérennité, se chargent de l'oikos et possèdent une fonction sociale importante ; dans l'imaginaire, la femme grecque est attachée à des représentations expliquant en grande partie sa condition. Ainsi, le poème *Sur les femmes* de Sémonide (VIIe siècle) est-il un discours *contre* les femmes, notamment celles, futiles, qui apprêtent à l'excès leur chevelure ; ainsi, Pythagore <sup>321</sup> range-t-il le féminin dans le gauche, l'obscur, tandis que le masculin incarne la civilisation. Tant que durera la cité, la femme restera marquée « d'un signe négatif » , entre le faible, l'inquiétant, le trompeur, et le malhonnête, et se verra placée du côté de « tout ce qui menace l'ordre, le sauvage, le cru, l'humide, le barbare » <sup>322</sup> : sans doute les représentations qui lui sont associées expliquent-elles le sort brutal parfois réservé à sa chevelure.

#### 1. De l'inquiétant au sauvage

La peinture des boucles féminines est de fait régulièrement associée à des représentations sombres et inquiétantes. C'est le cas pour la première des filles d'Océan et de Téthys, l'océanine Styx,  $\Sigma \tau \dot{0} \xi$ , qualifiée de βαθυπλόχαμος dans un vers reconstitué des *Épinicies* de Bacchylide <sup>323</sup>. Le préfixe βαθυ- provient de l'adjectif βαθύς que Pierre Chantraine restitue par « profond » , le *LSJ* ajoutant à ce sens « élevé » (« high » ), mais aussi « épais, dense » (« thick » ), « fort, puissant, violent » (« strong, violent » ) et « abondant » (« copious, abundant » ) <sup>324</sup>; la

<sup>318.</sup> Hésiode, *Théogonie*, 224-225. Pour une analyse approfondie des liens entre Tendresse, Tromperie et le ruban d'Aphrodite, voir G. Pironti, *op. cit.*, p. 42-45; voir également Cl. Calame, *L'Éros dans la Grèce antique*, *op. cit.*, p. 69-70.

<sup>319.</sup> Cl. Calame, op. cit., p. 70.

<sup>320.</sup> C. Mossé, La femme dans la Grèce antique, op. cit. p. 140.

<sup>321.</sup> Table des oppositions transmise par Aristote, Métaphysique, I, 986 a.

<sup>322.</sup> C. Mossé, op. cit., p. 139-140.

<sup>323.</sup> Bacchylide, Épinicies, XI, 8-9 : [βαθυ]πλοκάμου (...) Στυγός.

<sup>324.</sup> DELG/LSJ, s. v. βαθύς.

diversité de ses significations se retrouve dans la traduction de l'épithète de Styx rendue tour à tour par « à la chevelure épaisse/aux tresses épaisses » <sup>325</sup> ou « aux boucles profondes » <sup>326</sup>.

Comment cerner le sens du qualificatif βαθυπλόχαμος? Dans l'article consacré à βαθύς, le DELG indique que des dérivés de cet adjectif, βένθος et βάθος, se trouvent parfois appliqués aux profondeurs de la mer pour le premier, essentiellement dans les poèmes homériques, et, pour le second, à celles du Tartare et de l'éther après Homère. Or, en tant que personnification de l'un des fleuves des Enfers, Styx incarne le monde souterrain, « lieu des ténèbres par excellence »  $^{327}$ . Dans l'imaginaire grec, le fleuve infernal qu'elle personnifie est donc féminin, un féminin synonyme d'ombre et de mort, et son nom même renvoie à des images lugubres : « horreur, haine » mais aussi « froid glacial »  $^{328}$ .

Les connotations multiples des épithètes et leur richesse métaphorique, mises en évidence en matière de chromatisme, ne concernent assurément pas ce seul domaine  $^{329}$  et le composé  $\beta\alpha\vartheta\upsilon\pi\lambda\delta\varkappa\alpha\mu\sigma\zeta$  semble s'inscrire dans la même logique. Le terme renvoie sans doute à la profondeur, à l'obscurité du monde auquel préside Styx, un monde qu'emplit la « nuit noire »  $^{330}$ ; il s'inscrit dans le *domaine du sombre*,  $^{331}$ , l'obscurité générant dans l'imaginaire grec un « cortège d'images sinistres »  $^{332}$ . Styx semble ainsi arborer non des boucles « épaisses » , mais plutôt profondes ou sombres.

Les occurrences restantes figurent dans l'univers sombre et violent de la tragédie. Dans Les Bacchantes d'Euripide, le terme  $\pi\lambda$ óx $\alpha\mu$ o $\varsigma$  donne ainsi à voir les boucles des Ménades, dont la transe rituelle incarne la sauvagerie propre au culte de Dionysos :

ΧΟ. Ζεύς ... στεφάνωσέν τε δρακόντων στεφάνοις, ἔνθεν ἄγραν θηροτρόφοι μαινάδες, ἀμφιβάλλονται πλοκάμοις.

« Le chœur - Zeus ... le (Bromios) ceignit d'une couronne de serpents et depuis lors, les Ménades, nourricières de fauves, entrelacent cette proie à leurs boucles. »  $^{333}$ 

<sup>325.</sup> LSJ, s. v. βαθυπλόκαμος.

<sup>326.</sup> Bacchylide, Épinicies, 2002, traduction de J. Duchemin et L. Bardollet.

<sup>327.</sup> B. Moreux, « La Nuit, l'Ombre, et la Mort chez Homère », Phoenix, 21, 4, 1967, p. 237-272, en part. p. 241.

<sup>328.</sup> *DELG*, s. v. στυγέω. La dimension sinistre de Styx se retrouve dans les fables d'Hygin (I<sup>er</sup> avant notre ère - I<sup>er</sup> de notre ère) à travers la généalogie qu'il établit; Hygin fait en effet de Styx la fille de Nuit et d'Érèbe : Hygin, *Fables*, Préface I, 17 Rose.

<sup>329.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 128-129.

<sup>330.</sup> Ibid., p. 355.

<sup>331.</sup> L'expression est de Bernard Moreux, art. cit., p. 250.

<sup>332.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 355.

<sup>333.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 95 et 101-103; traduction de Henri Grégoire, légèrement modifiée.

Textes et iconographie <sup>334</sup> font apparaître les Ménades tantôt cheveux attachés ou courts, tantôt longs et dénoués <sup>335</sup> : ainsi arborent-elles, sur une amphore attique à figures rouges du peintre d'Achille (milieu V<sup>e</sup> siècle avant notre ère), des coiffures très diverses, longues boucles déployées dans le dos, cheveux plus courts s'arrêtant tantôt dans la nuque tantôt aux épaules, ou bien encore chevelure retenue dans le cou avec deux mèches libres <sup>336</sup>. Il est probable que le contexte guide pour une grande part l'image qui en est donnée. Dans le cas présent, elles portent des boucles entrelacées de serpents. Cette image est également attestée par les documents iconographiques, comme en témoigne une coupe à fond blanc de Macron (V<sup>e</sup> siècle avant notre ère) qui met en scène une Ménade furieuse portant le thyrse et la nébride, et tenant une panthère : un serpent la couronne et se mêle à ses boucles <sup>337</sup>. Dans les textes comme dans les représentations iconographiques, ondulations de la chevelure bouclée et courbes ophidiennes semblent alors se répondre.

L'association des cheveux bouclés, libres semble-t-il en l'absence d'indications complémentaires, et des reptiles vise sans doute à souligner la part de sauvagerie inhérente à l'univers ménadique  $^{338}$ . Portés à la main ou en ceinture, enroulés autour du bras ou sur les thyrses, les reptiles sont très tôt  $^{339}$  une figure familière des Ménades : ils constituent en fait, avec le thyrse, leurs « armes favorites contre les satyres »  $^{340}$ . Parfois assimilé à un être monstrueux, étroitement lié au personnage de la Gorgone dont les cheveux sont régulièrement figurés sous cette forme, le serpent est considéré dans le bestiaire grec comme un animal redoutable, dangereux, essentiellement en raison de son regard étrange et fascinant, et de ses dents, crochets venimeux ou instrument de dévoration, de sorte qu'il se trouve souvent qualifié d' $\alpha\gamma\rho$ 100 $\zeta$ , « sauvage »  $^{341}$ . La présence du qualificatif  $\vartheta\eta\rho$ 0 $\tau\rho$ 0 $\varphi$ 0 $\zeta$ , « qui nourrit des animaux sauvages »  $^{342}$ , va dans le

<sup>334.</sup> L'étude des représentations iconographiques montrent qu'il ne peut être question d'une influence des textes sur les images ; la chronologie suggère en fait l'inverse : M.-Ch. Villanueva Puig, Ménades. Recherches sur la genèse iconographique du thiase féminin de Dionysos, des origines à la fin de la période archaïque, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 49.

<sup>335.</sup> M.-H. Delavaud-Roux, « Le rôle des cheveux dans la danse des Ménades » , dans B. Lançon et M.-H. Delavaud-Roux, *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le sens du poil*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 178; M.-Ch. Villanueva Puig, *op. cit.*, p. 69-70. Les longs cheveux dénoués des Ménades participent alors à leurs mouvements de danse.

<sup>336.</sup> Voir figures 17-20.

<sup>337.</sup> Voir figure 21.

<sup>338.</sup> M.-Ch. Villanueva Puig, op. cit., p. 57.

<sup>339.</sup> Ibid., p. 64-65 et 98.

<sup>340.</sup> Ibid., p. 65.

<sup>341.</sup> Ch. Mauduit, *op. cit.*, p. 144-149. L'usage du substantif ἄγρα souligne peut-être également cette dimension tant « la proximité, à la fois sémantique et formelle » entre ἀγρός, dont dérive le qualificatif ἄγριος, et ἄγρα est notable : sur ce point, voir l'article que Pierre Chantraine consacre à ἀγρός dans le *DELG*, ainsi que son analyse des rapports entre les familles d'ἀγρός et ἄγρα dans *Études sur le vocabulaire grec*, Paris, Klincksieck, 1956, p. 40-65. 342. À moins qu'il ne faille lire ϑηρότροφος, « qui se nourrit d'animaux sauvages » , à l'instar de la version retenue par le *TLG*. On suggère parfois également ϑυρσοφόρος, « qui porte un thyrse » : Euripide, *Les Bacchantes*, III,

même sens. Affaire de contexte pour expliquer cette description des Ménades : l'image intervient lors du récit de la naissance de Dionysos, que Zeus couronne de serpents <sup>343</sup>, de sorte que les boucles des Ménades entrelacées de serpents répondent ainsi à celles de Dionysos, qu'il secoue en criant pour stimuler ses fidèles.

Le contexte est également sinistre dans *Iphigénie à Aulis* : le mot πλόχαμος s'applique à la chevelure de la fille de Priam et d'Hécube, Cassandre. La jeune femme, dotée de la parole prophétique, énigmatique, don d'Apollon tombé amoureux de ses charmes, se refuse au dieu qui lui retire alors la faculté de persuader : elle saura mais ne pourra convaincre. Évoquant l'intervention prochaine de l'armée achéenne contre Troie, le chœur dépeint Cassandre animée du souffle divin :

ΧΟ. ... τὰν Κασσάνδραν ἵν' ἀχούω ρίπτειν ξανθούς πλοχάμους χλωροχόμω στεφάνω δάφνας χοσμηθεῖσαν, ὅταν θεοῦ μαντόσυνοι πνεύσωσ' ἀνάγχαι.

« Le chœur - ... où j'entends dire que Cassandre, parée d'une couronne de laurier à la verte chevelure, arrache ses boucles blondes, lorsque la contrainte du souffle prophétique du dieu s'exhale de ses lèvres. » <sup>344</sup>

Sous l'emprise de l'inspiration prophétique, de cette *prescience impuissante* <sup>345</sup> qui est désormais son lot, insufflée par Apollon ici représenté par son emblème, le laurier, la jeune femme martyrise ses boucles. Le verbe ῥίπτειν, qui signifie « jeter violemment, brandir, jeter à bas » , ou plus précisément, dans le cas présent, « arracher » <sup>346</sup>, recèle une idée de violence et de vivacité : le geste constitue une forme d'auto-mutilation particulièrement violente. Reflet de son agitation intérieure, due à son impuissance et au cortège de « malheurs brûlants » <sup>347</sup> qui enfièvrent son esprit, ce geste constitue également l'expression de son propre malheur, de sa souffrance. Figure inquiétante et énigmatique donc, tant par le don prophétique qu'elle possède, véritable calamité dans la mesure où ce don reste vain, que par l'état dans lequel ce dernier la plonge, elle qui livre ses boucles à la destruction tout comme Troie le sera à une

traduction, introduction et notes par Henri Berguin et Georges Duclos, Paris, Garnier-Flammarion, 1966. On l'aura compris, l'interprétation du manuscrit des *Bacchantes* est loin de faire l'unanimité.

<sup>343.</sup> Le serpent est étroitement associé aux figures de Dionysos et des Ménades : M.-Ch. Villanueva Puig, *Ménades*, *op. cit.*, p. 55-56 et 70.

<sup>344.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 757-761.

<sup>345.</sup> P. Judet de La Combe, *L'Agamemnon d'Eschyle : Commentaire des dialogues*, Volume 2, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, p. 487.

<sup>346.</sup> DELG, s. v. ῥίπτω.

<sup>347.</sup> P. Judet de La Combe, op. cit., p. 487.

dévastation qu'elle a prédite. Boucles profondes ou sombres de Styx, incarnation de l'ombre et de la mort, boucles mêlées de serpents dangereux et sauvages comme peuvent l'être les Ménades elles-mêmes, ou bien encore boucles arrachées par Cassandre, torturée par une parole prophétique vaine, ces trois emplois de πλόχαμος donnent à voir un féminin sombre.

C'est également d'obscurité qu'il est question enfin dans l'Électre d'Euripide où le traitement des boucles constitue un révélateur de la noirceur de l'être :

ΗΛ. ... τῆς θυγατρὸς πρὶν κεκυρῶσθαι σφαγὰς νέον τ' ἀπ' οἴκων ἀνδρὸς ἐξωρμημένου, ξανθὸν κατόπτρῳ πλόκαμον ἐξήσκεις κόμης. Γυνὴ δ' ἀπόντος ἀνδρὸς, ἤτις ἐκ δόμων ἐς κάλλος ἀσκεῖ, διάγραφ' ὡς οὕσαν κακήν.

« Électre - ... avant même que le meurtre de ta fille ne se produise, ton mari s'étant à peine élancé hors du palais, tu arrangeais soigneusement les boucles blondes de ta chevelure devant un miroir. Or une femme qui, en l'absence de son mari, travaille à sa beauté à l'extérieur de sa demeure, considère-la comme étant mauvaise. » <sup>348</sup>

# 2. Images de victimes : les femmes, la violence et la mort

Cette dimension sombre et inquiétante du féminin aux yeux de l'homme grec expliquet-elle les violences infligées parfois à la chevelure? C'est probable : sans doute l'inquiétant

<sup>348.</sup> Euripide, Électre, 1069-1073.

<sup>349.</sup> Voir supra, p. 136.

<sup>350.</sup> Euripide, Électre, 1081 et 1086-1087.

génère-t-il l'agressivité, le besoin de dominer, de contraindre, de maîtriser. Le féminin incarne également la fragilité, la faiblesse, que l'on peut aisément soumettre. Ainsi le sort réservé aux boucles dans les tragédies donne-t-il à voir à plusieurs reprises la violence, à la fois morale et physique, que les hommes exercent sur les femmes. Illustration de la violence morale à travers le cas d'Électre chez Euripide. En présence d'un homme dont elle ignore l'identité et qui est en fait son frère, Oreste, Électre évoque son sort après la mort d'Agamemnon. Éloignée du palais et contrainte par Clytemnestre et Égisthe d'épouser un homme humble, son corps porte les stigmates des souffrances qu'elle a endurées :

```
{\rm H}\Lambda. Οὐκοῦν ὁρᾶς μου πρῶτον ὡς ξηρὸν δέμας. (...) Καὶ κρᾶτα πλόκαμόν τ' ἐσκυθισμένον ξυρῷ.
```

« Électre - Eh bien, tu vois d'abord mon corps décharné. (...) Et ma tête et ma chevelure bouclée tondue au rasoir comme les Scythes. »  $^{351}$ 

L'usage dont il est fait mention apparaît un peu plus tôt dans la pièce, tout d'abord lors-qu'Oreste et son ami Pylade aperçoivent Électre, qu'ils prennent pour une servante, et observent cette femme « portant une charge d'eau de source sur sa tête tondue » (πηγαῖον ἄχθος ἐν κεκαρμένῳ κάρα φέρουσαν) <sup>352</sup>, puis au moment où, revenant de la source, Électre déplore à travers son chant la mort de son père et évoque sa « tête rasée » (κρᾶτ' ἐπὶ κούριμον) <sup>353</sup> en souvenir de son trépas. Le participe κεκαρμένῳ et le qualificatif κούριμος expriment tous deux la tonte, le rasage <sup>354</sup>.

Dans les vers qui nous occupent, le sort des boucles est évoqué par l'expression πλό-καμόν τ' ἐσκυθισμένον ξυρῷ : dans la langue grecque, σκυθίζω, c'est adopter certaines des coutumes scythes, « vivre ou agir, s'enivrer, parler comme un Scythe » ou bien « se raser la tête comme les Scythes » pour signifier la douleur dans les moments de deuil. Ainsi Athénée de Naucratis (IIe-IIIe siècle) explique-t-il que le peuple Scythe en vint à cette pratique en raison des nombreux malheurs qui s'étaient abattus sur lui, l'ablation de la chevelure découlant de la perte des bonheurs de l'existence ; et de préciser que, dès lors, les autres peuples nommèrent ἀποσχυθίζω, « scalper » , à la manière des Scythes 355. Au-delà de la manifestation de sa dou-

<sup>351.</sup> Euripide, *Électre*, 239-241.

<sup>352.</sup> Euripide, Électre, 108-109.

<sup>353.</sup> Euripide, Électre, 148.

<sup>354.</sup> La forme κεκαρμένω est en effet le participe passif du verbe κείρω (« couper, tondre » ), tandis que l'adjectif κούριμος (« tondu, rasé » ) dérive du substantif κουρά (« action de couper, de tondre » ), issu du même verbe : DELG, s. v. κείρω.

<sup>355.</sup> LSJ, s. v. ἀποσχυθίζω : « scalp (as the Scythians did) » la coupe de la chevelure sur autrui afin de l'outrager.

leur, l'apparence d'Électre se double ainsi sans doute d'une autre signification : elle constitue assurément un indice de sa condition nouvelle, outrageante. L'union qui la lie à un homme humble, décidée par Clytemnestre et Égisthe, est une contrainte et également une déchéance sociale que la tonte signifie aux yeux de la communauté, atteinte qu'elle s'inflige ou que l'on a pu lui imposer.

Dans la mesure où ce geste implique la destruction d'un élément fondamental de la beauté féminine, en particulier dans la sphère aristocratique, il y a là une forme de dégradation physique qui souligne un changement de statut. C'est que, dans le monde grec, on tond au rasoir l'esclave mais aussi la bête destinée au sacrifice <sup>356</sup>, de sorte qu'appliqué à une femme, le geste rapproche Électre et de la servitude et de l'animal. Dans tous les cas, la chevelure apparaît comme un signe, une marque de première importance pour dire l'état et la position de l'individu par rapport à la communauté : la tonte d'Électre n'exprime sans doute pas uniquement le deuil, elle semble *dire* également aux yeux d'autrui son exclusion de la sphère royale, la déchéance qui la frappe, et traduire une régression vers l'animalité.

Notons enfin les incohérences apparentes qui caractérisent l'aspect capillaire de la jeune femme : décrite les boucles tondues aux vers 108, 148 et 241, la jeune femme évoque pourtant elle-même, vers 184, ses haillons et sa « chevelure sale, crasseuse » (πιναρὰν κόμαν), rappel de sa condition <sup>357</sup>, puis, plus loin, compare ses cheveux à ceux d'Oreste dans la scène de leurs retrouvailles <sup>358</sup>. Comment faut-il comprendre ce paradoxe? Une partie seulement de ses boucles a-t-elle été rasée? Cette contradiction ne serait-elle que d'apparence et y aurait-il là une logique dramatique? L'apparence de la jeune femme répond peut-être au contexte et à l'image que l'auteur cherche à produire, à l'instar de ce que l'on peut relever dans les poèmes homériques lorsque la couleur de la pilosité d'Ulysse varie par exemple selon les chants <sup>359</sup>.

La violence morale s'accompagne de sévices physiques chez Eschyle qui développe en deux occasions l'image de femmes que l'on tire, que l'on traîne par les boucles. C'est le cas dans un passage des *Suppliantes*, lors de la confrontation entre le chœur des Danaïdes et un héraut représentant de leurs ravisseurs, les fils d'Égyptos :

Pour le passage, Athénée, Les Deipnosophistes, XII, 27, 524e.

<sup>356.</sup> S. Georgoudi, « Quelques problèmes de la transhumance dans la Grèce ancienne » , *REG*, tome 87, fasc. 414-418, Janvier-décembre 1974, p. 155-185, en part. p. 175.

<sup>357.</sup> Euripide, *Électre*, 184. L'Électre de Sophocle parle de même de sa « chevelure non ointe, non brillante » , d'où, pour Anatole Bailly, « sans parure » : Sophocle, *Électre*, 451.

<sup>358.</sup> Euripide, Électre, 520 sq.

<sup>359.</sup> Voir infra, p. 307-310.

ΚΗ. Βαίνειν κελεύω βᾶριν εἰς ἀμφίστροφον ὅσον τάχιστα· μηδέ τις σχολαζέτω· ὁλκὴ γὰρ οὕτι πλόκαμον οὐδάμ' ἄζεται.

« Héraut - Je t'ordonne de monter le plus promptement possible sur la galiote qui tourne rapidement ; et que personne ne tarde ; il ne me fait nullement peur de te traı̂ner par tes boucles. »  $^{360}$ 

Ce passage s'inscrit dans le flot de menaces proférées par le héraut dès le vers 837 : sommant les jeunes femmes d'avancer rapidement vers le navire, l'homme ajoute qu'en cas de refus, il y aura « des cheveux arrachés » , des corps « marqués au fer rouge » (οὐκοῦν οὐκοῦν τιλμοὶ τιλμοὶ καὶ στιγμοί) et des têtes coupées d'où coulera un sang abondant (πολυαίμων φόνιος ἀποκοπὰ κρατός) <sup>361</sup>. Plus loin, lorsque le héraut constate que les Danaïdes ne lui obéissent pas, il conclut alors qu'il lui faudra « les traîner en les tirant par la chevelure » : ἕλξειν ... ἀποσπάσας κόμης <sup>362</sup>.

C'est qu'un être saisi par les cheveux, accessibles et vulnérables, se trouve réduit à la merci de son agresseur. Imposé aux boucles de jeunes vierges, l'acte se teinte d'une valeur symbolique : intervenant au moment où les Danaïdes cherchent, avec leur père, à échapper au mariage prévu avec les fils d'Égyptos, il « traduit physiquement la volonté de domination » , tant il s'agit bien, par cet acte, de *faire plier* et sans doute aussi d'humilier ces femmes <sup>363</sup>. Dans le cas des Danaïdes, ce geste vise à les conduire vers un hymen dont elles ne veulent pas : symbole de la mise sous le joug de l'homme, du mariage, l'acte du héraut semble préfigurer aussi la contrainte d'ordre sexuel que subiront les Danaïdes. Dans le cas d'une union non consentie, il est bien question d'un viol, acte d'une violence totale qui « dépossède la captive de son corps » <sup>364</sup>. Seule issue possible, synonyme de dignité : la mort <sup>365</sup>.

Le même type d'image apparaît dans Les Sept contre Thèbes, cette fois sous le signe de la déploration (Οἰχτρὸν/ἒ ἔ). À l'évocation de Thèbes, « engloutie dans l'Hadès, en proie à la lance, réduite en servitude, souillée de cendre, dévastée honteusement par l'homme achéen et la volonté des dieux » , le chœur dépeint aussi le sort de ses femmes :

<sup>360.</sup> Eschyle, Les Suppliantes, 881-883. Même si une traduction par « chevelure » peut suffire, nous avons choisi de conserver l'image des boucles indiquée par le terme  $\pi\lambda \delta \varkappa \alpha \mu o \zeta$  dans la mesure où une chevelure bouclée constitue une caractéristique essentiellement féminine : l'emploi de  $\pi\lambda \delta \varkappa \alpha \mu o \zeta$  semble souligner l'identité féminine de la victime, avec tout ce qu'une telle identité véhicule comme idée de faiblesse et de fragilité.

<sup>361.</sup> Eschyle, Les Suppliantes, 838-839 et 840-841.

<sup>362.</sup> Eschyle, Les Suppliantes, 909-910.

<sup>363.</sup> M. Rolland-Perrin, Blonde comme l'or, op. cit., p. 209. Ce motif a été fréquemment repris dans la littérature médiévale.

<sup>364.</sup> P. Payen, Les revers de la guerre en Grèce ancienne, Paris, Belin, 2012, p. 145. Sur le sort des femmes captives dans la tragédie, *Ibid.*, p. 141-155.

<sup>365.</sup> Eschyle, Les Suppliantes, 455-466, 781-791.

ΧΟ. Οἰκτρὸν (...)
τὰς δὲ κεχειρωμένας ἄγεσθαι,
ε̈ ε̈, νέας τε καὶ παλαιὰς
ἱππηδὸν πλοκάμων, περιρρηγνυμένων φαρέων·

« Le chœur - Il serait lamentable  $(\ldots)$  que ses femmes, hélas! jeunes et vieilles, ayant été saisies, les vêtements déchirés, fussent entraînées par les boucles, comme des juments. »  $^{366}$ 

L'idée de sujétion est alors exprimée par le participe κεγειρωμένας, issu du verbe γειρῶ qui véhicule une image immédiate renvoyant à la main, « saisir » <sup>367</sup> ou peut-être « manipuler » . Délicatesse de la jeunesse, fragilité de la vieillesse, dénuement avec l'image des vêtements déchirés : le chœur déplore la faiblesse féminine contrainte par l'ennemi et la mise sous le joug, celui de la servitude, une fois la cité dévastée. Le parallèle avec le cheval est à souligner : la femme se trouve soumise comme on soumet une jument. L'image tend à assimiler la chevelure à une crinière, véritable naturalisation de la femme légitimant le traitement bestial qui lui est infligé. Le rapprochement n'a sans doute rien de fortuit en ce qui concerne les νέας, les jeunes : pour les Grecs, il semble y avoir chez la jeune femme quelque chose de la « pouliche en liberté » que le mariage a pour fonction d'apprivoiser 368. Pour les femmes âgées, l'image relève de l'humiliation. Dès l'enfance, les petites filles sont « dressées » en vue du mariage, notamment à travers l'initiation des Brauronies : les rituels se déroulant au sanctuaire de Brauron visent à assurer sous le patronage d'Artémis, qui « s'occupe du corps féminin », le « passage du pro tou gamou au gamos proprement dit » <sup>369</sup>; les petites filles sont ainsi préparées, apprivoisées, afin de devenir de bonnes épouses et mères. Humiliation donc pour ces vieilles femmes, domptées de longue date à travers les rites liés à l'hymen : elles pourraient en effet se retrouver à nouveau matées comme des jeunes.

De la violence à la mort, un pas, franchi par Euripide dans le sort envisagé envers Créuse, épouse de Xouthos. L'oracle de Delphes annonce un jour à ce dernier, venu le consulter à propos de la stérilité de son union, que le premier homme qu'il croisera en sortant du temple sera son fils : Xouthos rencontre Ion. Ce dernier, présenté par le dramaturge comme le fils d'Apollon et Créuse, apprend que la femme de Xouthos a tenté de le supprimer car elle

<sup>366.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 321-329.

<sup>367.</sup> Le LSJ propose de traduire ce verbe notamment par « master » , « maîtriser, dompter, saisir » . Le tour μεχειρωμένας ἄγεσθαι y est rendu par « emmenées captives » (« to be led captive » ).

<sup>368.</sup> J.-P. Vernant, « La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne » , Œuvres. Religions. Rationalités. Politique, p. 1497.

<sup>369.</sup> P. Brulé, La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et société, Paris, Les Belles Lettres, 1987, p. 408.

souhaite empêcher l'accession au trône d'un bâtard. Ion, ignorant que Créuse est sa mère, tout comme celle-ci ignore qu'il est son fils, souhaite la voir mourir. L'évocation de la chevelure intervient dans ce contexte. Euripide recourt alors au substantif  $\pi\lambda \acute{o} \times o \varsigma$ :

Ίων. λάζυσθ', ἵν' αὐτῆς τοὺς ἀκηράτους πλόκους κόμης καταξήνωσι Παρνασοῦ πλάκες, ὅθεν πετραῖον ἄλμα δισκηθήσεται.

« Ion - Qu'on la saisisse, afin que les plateaux montagneux du Parnasse, d'où sa chute du haut d'un rocher la précipitera, déchirent les boucles intactes de sa chevelure. » <sup>370</sup>

La mort, que Ion souhaite voir infligée à sa mère en punition, n'est pas dépeinte en elle-même : c'est l'image du sort brutal réservé à sa chevelure qui la suggère à travers le composé  $\times \alpha \tau \alpha \xi \alpha \omega$ . Ce terme, qui dérive du verbe  $\xi \alpha \omega \omega$ , signifiant au sens concret « carder de la laine, la peigner » , par suite au sens figuré « déchirer, lacérer »  $^{371}$ , induit, comme dans certaines occurrences étudiées précédemment, un rapprochement entre chevelure et activité du tissage : le mot suggère que les cheveux de Créuse, jetée d'une falaise, seront, quand sa tête heurtera le sol, déchirés, arrachés, sans doute comme le sont les fibres de la laine au moment où le peigne les sépare pour les démêler.

Violence et mort également pour Iphigénie. Le terme  $\pi\lambda$ óx $\alpha\mu$ o $\varsigma$  permet de donner à voir le couronnement de sa chevelure, prélude à son sacrifice :

ΧΟ. (...) σὲ δ' ἐπὶ κάρα στέψουσι καλλικόμαν πλόκαμον Ἀργεῖοι, βαλιὰν ὅστε πετραίων ἀπ' ἄντρων ἐλθοῦσαν ὀρέων μόσχον ἀκήρατον, βρότειον αἰμάσσοντες λαιμόν·

« Le chœur - (...) les Argiens couronneront sur ta tête les boucles de ta belle chevelure, comme une génisse tachetée, pure, venue des grottes rocheuses des montagnes, et feront jaillir le sang de ta gorge mortelle. » <sup>372</sup>

Le parallèle avec la génisse n'est pas sans rappeler certaines occurrences de  $\vartheta \rho i \xi$  évoquant les gestes rituels qui entourent les animaux, notamment des vaches, destinés au sacrifice : de la même manière que la coupe de poils sur leur front préludait à leur trépas  $^{373}$ , le couronnement,

<sup>370.</sup> Euripide, Ion, 1266-1268.

<sup>371.</sup> DELG, s. v. ξαίνω.

<sup>372.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 1080-1084.

<sup>373.</sup> Voir supra, p. 82.

parure de l'être que l'on offre aux divinités, préfigure la mise à mort prochaine de la génisse et celle d'Iphigénie.

L'image est empreinte de fragilité. Le substantif  $\mu \dot{\phi} \sigma \chi o_{\zeta}$  désigne en effet un « petit » , un « rejeton » aussi bien dans le règne animal, végétal que dans le monde humain : Iphigénie est elle-même un rejeton comme le suggère la comparaison ( $\ddot{\omega} \sigma \tau e$ ), sacrifié par son propre géniteur. L'adjectif ἀχήρατον, qui renvoie aux notions d'intégrité, de pureté  $^{374}$ , exprime la jeunesse de l'animal et de la jeune fille, non mariée, partant leur caractère intact pour la célébration du sacrifice. Description de l'accomplissement d'un rite nécessaire pour se concilier les dieux, le passage fait d'Iphigénie une offrande parfaite, pure, précieuse  $^{375}$ . Jaillissant de cette partie du corps si vulnérable qu'est la gorge (λαιμόν), le sang qui coule (αἰμάσσοντες) de la blessure mortelle infligée à des victimes sans défense n'en paraît que plus cruel. Le chœur ne manifeste, dans ce passage, aucune indignation à l'idée d'un tel sacrifice, à l'inverse de Clytemnestre dont les propos expriment la colère et la douleur : un père ne saurait sacrifier son enfant  $^{376}$ . Plus loin, la préparation du sacrifice reprend deux des images précédentes. Ainsi voit-on Iphigénie, après avoir tenté de persuader son père de lui laisser la vie sauve  $^{377}$ , s'offrir finalement en victime pour sauver les siens et demander à ce que soit préparée la cérémonie pour son égorgement :

```
I\Phi. \ (\dots) στέφεα περίβολα δίδοτε φέρετε - πλόχαμος ὅδε καταστέφειν - χερνίβων τε παγάς.
```

« Iphigénie - (...) donnez-moi les couronnes pour ceindre ma tête - voici ma chevelure bouclée à couronner - et apportez l'eau des bassins pour se laver les mains. »  $^{378}$ 

Dans ces trois vers où figure à nouveau l'idée de pureté rituelle à travers l'image de l'eau lustrale, le couronnement des boucles apparaît bien comme un geste préludant à la mise à mort : Iphigénie offre ses boucles à couronner comme elle offre sa vie pour les siens.

Partagée entre harmonie, élégance, éclat et senteurs enivrantes d'une part, danger, sauvagerie et obscurité d'autre part, l'évocation des boucles féminines reflète ainsi le regard, es-

<sup>374.</sup> DELG, s. v. ἀχήρατος « pur » .

<sup>375.</sup> Chez Eschyle, Iphigénie, jeune fille destinée au mariage, est ainsi l'ἄγαλμα de la demeure familiale (δόμων ἄγαλμα): Eschyle, Agamemnon, 208.

<sup>376.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 1099 sq.

<sup>377.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 1218-1252.

<sup>378.</sup> Euripide, İphigénie à Aulis, 1478-1480.

sentiellement masculin, que le monde grec porte sur les femmes. Nombreux sont les textes qui laissent transparaître la profonde ambivalence marquant pour les Grecs l'élément féminin; de l'attirance à la fascination, de l'inquiétude à la volonté de dominer, de soumettre, c'est toute l'ambiguïté de la relation entre les deux sexes qui se dessine. À l'emprise que les figures féminines exercent sur l'homme par leurs boucles resplendissantes et désirables semble répondre l'empire que ce dernier peut leur imposer par la violence. Dans ce cadre, le geste par lequel certaines femmes se voient saisies par les cheveux pour être traînées prend une valeur profondément symbolique.

# III. Les dérivés de πλέκω et la chevelure masculine

Au début de ce chapitre, nous avons indiqué que, dans le récit de la coutume délienne figurant au sein de l'*Histoire* d'Hérodote, les substantifs θρίζ et πλόχαμος semblent induire, à première vue, une différenciation entre jeunes garçons et jeunes filles, différenciation que nous avons qualifiée de « genrée »  $^{379}$ . Cette distinction n'est en fait que d'apparence. En effet, les boucles sont loin de constituer l'apanage des figures féminines : les noms πλόχαμος, πλόχος et πλοχμός, s'appliquent ainsi, certes dans de moindres proportions, mais néanmoins à plusieurs reprises, à des personnages masculins. Compte tenu de l'écrasante majorité des références touchant au féminin, ces occurrences méritent d'être observées avec attention. Comment s'inscrivent-elles dans les emplois des dérivés de πλέχω? Quelles représentations, quelles connotations les caractérisent? C'est ce que nous nous proposons d'explorer à présent.

### A. Les boucles au masculin

Parmi les nombreuses occurrences des dérivés de πλέχω, une vingtaine concerne des mâles, héros épiques ou tragiques, figures divines ou bien encore royales, essentiellement. Comme le nom θρίξ, le substantif πλόχαμος s'applique à la chevelure d'Oreste dans les *Choéphores* d'Eschyle, quand Électre évoque le bouleversement qui s'empare d'elle à la vue d'une boucle déposée sur le tombeau d'Agamemnon (πλόχαμον ἰδούση τόνδε) <sup>380</sup>, tandis que dans

<sup>379.</sup> Voir supra, p. 173.

<sup>380.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 185-187: ἐξ ὀμμάτων δὲ δίψιοι πίπτουσί μοι σταγόνες ἄφραχτοι δυσχίμου πλημμυρίδος, πλόχαμον ἰδούση τόνδε, « de mes yeux, des larmes brûlantes coulent sans être retenues, violent déluge, en voyant cette boucle. »

l'Électre d'Euripide, au moment où la jeune femme s'interroge sur la similitude entre ses propres cheveux et ceux découverts sur la tombe du roi, le nom  $\pi\lambda$ óxo $\varsigma$  désigne la mèche bouclée du héros  $^{381}$ .

Le potentiel identificatoire de la chevelure induit par l'intrigue des *Choéphores* <sup>382</sup> est confirmé chez Euripide par un emploi de πλόχος touchant au domaine de la passion amoureuse. Phèdre subit les affres de sa passion pour Hippolyte, dont elle est la belle-mère : cet amour, insufflé par Aphrodite pour se venger du mépris que le jeune homme affiche à son égard, la dévore corps et âme. Face aux tourments qui rongent Phèdre, sa nourrice lui propose un « philtre propre à apaiser les fureurs de l'amour » (φίλτρα θελχτήρια ἔρωτος) <sup>383</sup>. Pour que ce dernier soit efficace, il doit contenir un élément appartenant à l'être aimé :

```
δεῖ δ' ἐξ ἐκείνου δή τι τοῦ ποθουμένου σημεῖον, ἢ πλόκον τιν' ἢ πέπλων ἄπο λαβεῖν, συνάψαι τ' ἐκ δυοῖν μίαν χάριν.
```

« il faut se procurer quelque signe de celui que tu aimes, soit une mèche bouclée, soit quelque chose de ses vêtements, pour faire de deux êtres un seul bonheur. »  $^{384}$ 

Le  $\sigma\eta\mu\epsilon\tilde{i}$ ov, terme qui dérive du susbtantif  $\sigma\tilde{\eta}\mu\alpha$  et désigne généralement comme lui un « signe, signal » , une « marque »  $^{385}$ , doit permettre une identification précise du destinataire du philtre. La chevelure semble être, là également, porteuse d'identité. Elle n'est cependant pas évoquée seule : autre  $\sigma\eta\mu\epsilon\tilde{i}$ ov, le vêtement. De fait, dans le monde antique, « l'allure vestimentaire » constitue « un marqueur d'identité »  $^{386}$ , qui peut révéler « des classes d'âge, le genre, des groupes sociaux, des différences entre hommes et divinités »  $^{387}$ , voire, comme le laisse entendre ce passage, une personne précise. Le balancement  $\tilde{\eta}/\tilde{\eta}$  suggère que chevelure et vêtement constituent l'une et l'autre des signes suffisamment spécifiques pour permettre la

<sup>381.</sup> Euripide, *Électre*, 527-529 : voir traduction p. 153.

<sup>382.</sup> Voir *supra*, p. 147 : « (…) quand tu as aperçu cette boucle de cheveux coupée qui marque le deuil, tu as été vivement excitée et *tu croyais me voir*. »

<sup>383.</sup> Euripide, Hippolyte, 509-510 : ἔστιν κατ' οἴκους φίλτρα μοι θελκτήρια ἔρωτος, « il y a chez moi un philtre propre à apaiser cet amour » .

<sup>384.</sup> Euripide, *Hippolyte*, 513-515. La leçon retenue ici est celle adoptée par le *TLG*. D'autres sources proposent de lire λόγον en lieu et place de πλόχον. Néanmoins, dans ce contexte et s'agissant d'un *signe* (σημεῖον), il nous semble difficile d'opter pour le terme λόγον qui désignerait ici une parole. S'il peut arriver qu'un signe soit sonore (Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 450; *Bouclier*, 384-385), les cas sont rares, et le σημεῖον, tout comme le σῆμα, « signe, signal, marque, signe de reconnaissance » , renvoie essentiellement à des signes matériels visibles : présage, tumulus, sceau, emblème, cicatrice. Dans le cadre de l'usage d'un philtre, le recours à un élément physique concret semble le plus probable : le terme πλόχος, qui évoque une boucle ou une tresse, va dans ce sens.

<sup>385.</sup> DELG, s. v. σῆμα.

<sup>386.</sup> F. Gherchanoc et V. Huet, « Pratiques politiques et cultuelles du vêtement » , Essai historiographique, *Revue historique*, 2007/1, 641, p. 3-30, en part. p. 4.

<sup>387.</sup> Ibid., p. 10.

composition du philtre. Quant au rapprochement *boucle/peplos*, il renforce le lien relevé précédemment entre chevelure et tissage.

Procédure à caractère magique, la composition de ce philtre n'est pas sans mettre en jeu elle aussi la valeur de signe attribuée au poil par les médecins grecs qui y recourent dans un but thérapeutique : c'est que la pilosité revêt une grande puissance sexuée qui lui confère le pouvoir de soigner un certain nombre d'affections, notamment gynécologiques <sup>388</sup>, et il est fréquent que des poils interviennent dans les procédures de magie amoureuse. Sans doute ces deux types d'utilisations reposent-ils sur des conceptions similaires. Le poil est censé avoir « recueilli et concentré » des éléments identitaires, notamment les odeurs : entre pratiques médicales et magiques, « il y a plus que parenté » , il y a en fait « continuité » <sup>389</sup>.

Le nom πλόχος peut intervenir, tout comme  $\vartheta$ ρίξ, dans le contexte des manifestations de deuil. Ainsi Électre s'interroge-t-elle, dans *Les Choéphores*, sur l'origine des cheveux découverts sur le tombeau et envisage que cette offrande puisse être l'œuvre d'un ennemi. Tiraillée entre l'horreur d'un tel geste et l'espoir qu'il s'agisse bien d'un don de son frère, Électre évoque chaque situation, la réaction qu'elle implique et la valeur qu'elle revêt :

```
(...) ἢ τόνδ' ἀποπτύσαι πλόχον, εἴπερ γ' ἀπ' ἐχθροῦ χρατὸς ἢν τετμημένος, ἢ ξυγγενὴς ὢν εἴχε συμπενθεῖν ἐμοὶ, ἄγαλμα τύμβου τοῦδε καὶ τιμὴν πατρός.
```

« ou bien rejeter avec horreur cette mèche bouclée, s'il est vrai qu'en effet, elle fut coupée sur une tête ennemie, ou bien, étant de mon frère, l'associer à mon deuil, ornement de cette tombe et honneur d'un père. »  $^{\rm 390}$ 

Selon l'identité de celui qui dépose l'offrande , ennemi ou proche du défunt, l'acte se charge de connotations totalement opposées : dans le premier cas, le geste semble prendre valeur d'offense ou de souillure puisqu'Électre imagine la rejeter  $^{391}$ , dans le second, à l'inverse, de témoignage de douleur et de respect. Allusion à Clytemnestre et Égisthe que l'évocation de cet « ennemi » ( $\mathring{\epsilon}\chi\vartheta\rho$ οῦ χρατός) : la tragédie grecque est en effet le « lieu d'un affrontement » entre des clans antagonistes et l'une des formes de cet affrontement réside dans l'opposition entre

<sup>388.</sup> Hippocrate, Maladie des femmes, I, 75, II, 203.

<sup>389.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 61-62 et 63.

<sup>390.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 197-200.

<sup>391.</sup> Issu du verbe πτύω, « cracher, rejeter » en signe de mépris ou pour conjurer un mauvais présage (DELG, s. v.), le composé ἀποπτύω signifie « rejeter en crachant, cracher en se détournant » , d'où, au figuré, « rejeter avec horreur, mépris ou colère » .

deuil officiel, « organisé par les plus hauts dirigeants de la cité » , et deuil privé, mené par les proches du défunt <sup>392</sup>.

L'intrigue des *Choéphores* offre de fait le spectacle de l'opposition entre « le deuil privé et sincère » des descendants, et le deuil « officiel et mensonger des usurpateurs » <sup>393</sup>, qui ne cherchent qu'à sauver les apparences. Pour Électre, l'offrande de cette boucle pourrait ainsi provenir des assassins de son père, "hommage" qui revêtirait alors l'allure d'un « sacrilège » <sup>394</sup>, d'un outrage, infligés à la mémoire d'Agamemnon.

De même, dans l'*Ajax* de Sophocle. Lorsque la femme et le fils du héros approchent de sa sépulture, Teucros, frère d'Ajax, invite l'enfant à adopter la position d'un suppliant (ἰχέτης) devant le défunt, en tenant dans ses mains des cheveux de sa mère, les siens propres et ceux que Teucros lui-même lui donne (χόμας ἐμὰς καὶ τῆσδε καὶ σαυτοῦ τρίτου) <sup>395</sup>. À la pensée que quelqu'un dans l'armée puisse tenter d'arracher le jeune garçon à ce tombeau <sup>396</sup>, Teucros, entre colère et désespoir, déclare :

```
{
m TE}\Psi.\ (\dots) κακὸς κακῶς ἄθαπτος ἐκπέσοι χθονός, γένους ἄπαντος ῥίζαν ἐξημημένος, αὕτως ὅπωσπερ τόνδ' ἐγὼ τέμνω πλόκον.
```

« Teucros - (...) que, misérable, il (cet individu) soit chassé misérablement de cette terre, sans sépulture désormais, la la racine de sa race fauchée tout entière, tout comme moi, justement, je coupe cette boucle. » <sup>397</sup>

Les propos de Teucros suggèrent qu'il s'agirait là d'un outrage. Hommage au disparu, témoignage d'affection et de douleur de ses proches, le geste de coupe s'inscrit également dans une formule de malédiction rituelle que l'on rencontre régulièrement dans les textes grecs  $^{398}$ : la douleur du deuil, exprimée à travers la boucle coupée, donne lieu à une véritable imprécation contre qui chercherait à empêcher la manifestation de ce deuil. Teucros invoque perte, mort et malheur contre toute personne animée de cette intention et contre sa descendance : les verbes  $\xi \alpha \mu \alpha \omega$ , « couper, moissonner »  $^{399}$ , et  $\tau \xi \mu \nu \omega$ , « couper » se font alors écho.

<sup>392.</sup> A. Moreau, « Deuil officiel et deuil privé dans la tragédie. L'Orestie, les deux Électre, Antigone » , V. Dasen et M. Piérart, *Idia kai dèmosia. Les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, Kernos suppléments, Liège, Presses universitaires de Liège, 2005, p. 140.

<sup>393.</sup> Ibid.

<sup>394.</sup> Ibid., p. 147.

<sup>395.</sup> Sophocle, Ajax, 1168-1174.

<sup>396.</sup> Sophocle, Ajax, 1175-1176.

<sup>397.</sup> Sophocle, Ajax, 1477-1479.

<sup>398.</sup> Sophocle, Tragédies. Ajax. Œdipe Roi. Électre, 2009, p. 51, note 1.

<sup>399.</sup> DELG, s. v. ἀμάω.

Comme dans la sphère féminine, le nom πλόκαμος peut enfin renvoyer à l'inquiétant et au danger. C'est le cas dans les Nuées d'Aristophane, à propos de Typhon. Dans l'imaginaire grec, la représentation de Typhon a peu changé 400, et il apparaît le plus souvent comme un être de nature hybride alliant monstruosité et sauvagerie : une tête et un torse anthropomorphes associés à « cent protomes de serpents » jaillissent des épaules autour de la tête principale, tandis que ses yeux sont incandescents et que de sa bouche sort du feu 401; il est souvent figuré ailé, la partie inférieure de son corps formée des « orbes de deux serpents gigantesques » 402. La dimension sauvage du monstre se retrouve de manière indirecte chez Aristophane dans le contexte qui entoure son évocation : le passage, qui donne à voir le déchaînement des éléments, est empreint d'une violence furieuse, entre éclairs, tempêtes et orage. Les « fainéants » (οὐδὲν δρῶντας) dont l'inspiration poétique prend les Nuées pour thème, évoquent en effet selon Strepsiade « l'essor destructeur des Nuées humides qui lancent des éclairs » <sup>403</sup>, « les boucles de Typhon aux cent têtes » (πλοχάμους θ' ἑχατογχεφάλα Τυφῶ) <sup>404</sup>, les tempêtes qui soufflent avec violence et les pluies d'orage émanant des Nuées humides 405. Si, selon Francis Vian, Typhon arbore traditionnellement des cheveux et une barbe « hirsutes » 406, rien de tel dans les *Nuées*. Aristophane choisit le terme πλόχαμος suggérant une chevelure bouclée, à l'image du Typhon anguiforme qui figure sur une œnochoé apulienne du IVe siècle 407 et dont les boucles semblent faire écho aux ondulations de son corps.

Dans l'univers masculin enfin, les dérivés de πλέχω peuvent participer à la peinture de la beauté, comme c'était le cas pour la sphère féminine. Mais, différence significative, si femmes et déesses, occupées à leur miroir et réduites par là-même, semble-t-il, à une dimension « décorative »  $^{408}$ , sont appréciées principalement selon des critères esthétiques, du côté des hommes, dès l'époque archaïque, la beauté s'inscrit en revanche dans l'idéal de χα-λοχάγαθία, alliance de beauté physique et de valeurs morales propre aux hommes de bien, les

<sup>400.</sup> On ne relève en effet que peu d'exceptions ; deux « types insolites » sont ainsi mentionnés par Francis Vian, le Typhon tricéphale ou le dragon anguiforme : F. Vian, « Le mythe de Typhée et le problème de ses origines orientales » , in *Éléments orientaux dans la religion grecque grecque ancienne* (Colloque de Strasbourg, 22-24 mai 1958), Paris, PUF, 1960, p. 17-37, et plus particulièrement p. 24-26, et 34-35.

<sup>401.</sup> F. Vian, art. cit., p. 24.

<sup>402.</sup> Ibid. Sur l'apparence de Typhon, voir également Ch. Mauduit, op. cit., p. 151-152 et 327-328.

<sup>403.</sup> Aristophane, Nuées, 335 : ὑγρᾶν Νεφελᾶν στρεπταιγλᾶν δάιον ὁρμάν.

<sup>404.</sup> Aristophane, Nuées, 336.

<sup>405.</sup> Aristophane, Nuées, 336 et 338 : 336 : πρημαινούσας τε θυέλλας et ὄμβρους θ' ὑδάτων δροσερᾶν νεφελᾶν.

<sup>406.</sup> F. Vian, art. cit., p. 24.

<sup>407.</sup> Voir figure 22.

<sup>408.</sup> G. Lambin, Homère le compagnon, op. cit., p. 231. C'est là le terme proposé par Gérard Lambin à propos des épithètes de la nymphe Circé, qualifiée de καλλιπλόκαμος et de εὐπλόκαμος : supra, p. 182.

Agathoi, les Braves, « autant des éphèbes que des adultes accomplis » <sup>409</sup>. Perfection, haute taille, à l'image du corps divin <sup>410</sup>, et force, sont les critères essentiels retenus pour juger de la beauté des hommes : ces traits physiques ne sont toutefois rien s'ils ne s'accompagnent pas d'ardeur au combat et de bravoure <sup>411</sup>. C'est en la personne du héros homérique que se condensent toutes ces qualités retenues comme référence par l'aristocratie : de la figure héroïque, synonyme de beauté exceptionnelle et d'excellence qui renvoient au modèle divin <sup>412</sup>, émanent des valeurs essentielles pour la cité. Or, la beauté du héros « passe surtout par la chevelure » <sup>413</sup>, souvent bouclée, une chevelure qui participe au processus même d'héroïsation.

## 1. Ornement guerrier et critère d'héroïsation

L'un des premiers héros bouclés figure dans l'*Iliade* : il s'agit du Troyen Euphorbe lors du combat qui l'oppose à Ménélas. Pour sa description, l'aède recourt au substantif πλοχμός dont c'est là l'unique occurrence dans le corpus qui nous occupe. Atteint mortellement par Ménélas, Euphorbe s'effondre et, dans le sang qui s'écoule de ses blessures, baignent

κόμαι Χαρίτεσσιν ὁμοῖαι πλοχμοί θ'

« ses cheveux, ses boucles, semblables à ceux des Grâces » 414

Symboles de la plénitude de la vie, de la nature, de la fécondité ainsi que de la beauté, de la séduction et de la jeunesse, les *Charites*, les « Grâces » , personnifient l'allégresse (Euphrosyne), l'abondance (Thalie) et la splendeur (Aglaé). Placée sous le signe de la beauté, la comparaison (ὁμοῖαι) entre la chevelure bouclée des Χάριτες et celle d'Euphorbe souligne le charme intense qui en émane. *Fleur* de l'ardeur guerrière <sup>415</sup>, vecteur de χάρις, la belle chevelure bouclée est souillée par le sang, suggérant ainsi la destruction, dans la mort, de la splendeur héroïque et de la force vitale.

La place qu'occupent les boucles dans la construction de l'image héroïque transparaît tout particulièrement à travers le portrait de Jason tel que le décrit Pindare dans ses *Pythiques*.

<sup>409.</sup> F. Gherchanoc, « Euandrie, concours de beauté virile et masculinité en Grèce ancienne » , in A.-M. Sohn, *Une histoire sans les hommes est-elle possible ? Genre et masculinités*, Lyon, ENS Éditions 2013, p. 211.

<sup>410.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , in Ch. Malamoud et J.-P. Vernant, op. cit., p. 44.

<sup>411.</sup> Ibid.

<sup>412.</sup> Ibid., p. 35.

<sup>413.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques » , in V. Mehl et J. Wilgaux, op. cit., p. 33.

<sup>414.</sup> Homère, Iliade, XVII, 51-52.

<sup>415.</sup> J.-P. Vernant, L'individu, la mort, l'amour, dans Œuvres, op. cit., p. 1350.

Le poète évoque les vêtements qui le recouvrent et la peau de panthère qui le protège de la pluie avant d'en venir à sa chevelure :

οὐδὲ κομᾶν πλόκαμοι κερθέντες ἄχοντ' ἀγλαοί, ἀλλ' ἄπαν νῶτον καταίθυσσον.

« [...] et les boucles brillantes de sa chevelure n'avaient pas disparu, après avoir été coupées, mais elles enflammaient tout son dos. »  $^{416}$ 

L'entrée de Jason dans la cité de Pélias n'est pas sans évoquer celle de Thésée à Athènes, sujet du quatrième dithyrambe de Bacchylide, grand rival de Pindare. Les deux héros ont en commun une chevelure flamboyante : Jason arbore des boucles dont l'éclat est souligné à deux reprises, à travers l'adjectif ἀγλαός, « brillant » , et le verbe καταιθύσσω, « enflammer » <sup>417</sup>, sans que soient précisées les modalités de cette brillance (blondeur, résultat d'une onction ?), tandis que Bacchylide recourt au qualificatif πυρσόχαιτος (κρατὸς πέρι πυρσοχαίτου <sup>418</sup>) que le *LSJ* restitue par « aux cheveux roux » (« red-haired » ) <sup>419</sup>, et qui laisse entendre que cette brillance est celle de la *flamme ardente* <sup>420</sup>, image d'un feu intérieur qui suggère celle du bouillonnement propre aux jeunes corps. Une singularité dans le portrait de Jason : sa chevelure bouclée est d'une longueur notable puisqu'elle couvre son dos.

L'absence de coupe est assurément inhabituelle au regard de l'insistance du poète à la souligner : la tournure négative οὐδὲ χερθέντες ιρχοντ', associée au balancement οὐδὲ/ἀλλ', renforce l'image des cheveux qui irradient tout le long du dos. Singularité car Jason est un éphèbe  $^{421}$ , il est donc censé avoir eu les cheveux coupés « en signe d'accession à l'âge viril » : sa chevelure longue malgré son statut suggère qu'il est sans doute « un adolescent prolongé »  $^{422}$ . Dans des poèmes d'inspiration chorale dont la finalité est l'éloge, l'important pour Pindare n'est sans doute pas tant d'évoquer une « réalité sociale »  $^{423}$  que de louer la gloire du mythique Jason : la peinture de sa longue chevelure bouclée et lumineuse, parce qu'elle se rapproche de l'apparence des divinités, constitue le signe de son statut exceptionnel et participe au processus d'héroïsation.

<sup>416.</sup> Pindare, Pythiques, 4, 145-147 Savignac.

<sup>417.</sup> DELG, s. v. αἴθω.

<sup>418.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, IV, 51.

<sup>419.</sup> LSI, s. v. πυρσόχαιτος.

<sup>420.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 314.

<sup>421.</sup> P. Vidal-Naquet, Le chasseur noir, op. cit., p. 116.

<sup>422.</sup> Ibid., p. 155.

<sup>423.</sup> Ibid.

#### 2. Une parure sacrée

La proximité entre boucles héroïques et sphère divine s'exprime également dans l'univers tragique. C'est le cas tout d'abord dans le prologue des *Choéphores* d'Eschyle. Oreste se recueille sur la tombe de son père Agamemnon <sup>424</sup> et évoque le rituel auquel il procède :

```
ΟΡ. τύμβου δ' ἐπ' ὄχθῳ τῷδε κηφύσσω πατρὶ κλύειν, ἀκοῦσαι [...] πλόκαμον Ἰνάχῳ θρεπτήριον. Τὸν δεύτερον δὲ τόνδε πενθητήριον [...]
```

« Oreste - Sur le tertre de ce tombeau, je somme mon père de me prêter l'oreille, d'entendre [...] Cette boucle de cheveux, [je l'offre] à Inachos, en remerciement pour ses soins nourriciers, et une deuxième en signe de deuil [...] » <sup>425</sup>

L'expression du deuil se double ici de l'image du don au fleuve qu'Oreste partage avec Achille. Si Oreste coupe une boucle de la chevelure qu'il a entretenue pour le fleuve Inachos, dans l'Iliade en effet, Achille fait de même pour le Sperchios : ξανθὴν ἀπεκείρατο χαίτην, τήν ῥα Σπερχειῷ ποταμῷ τρέφε τηλεθόωσαν, « il coupe sa blonde chevelure, qu'il a nourrie, luxuriante, pour le fleuve Sperchios » <sup>426</sup>; la destinée de ces deux chevelures n'est cependant pas funéraire à l'origine <sup>427</sup>. La relation entre chevelure masculine et fleuves divinisés renvoie à l'origine des rites éphébiques. Le χοῦρος, le jeune garçon, qui entre dans la période initiatique de l'éphébie, est tenu de sectionner ses cheveux avant de les laisser repousser <sup>428</sup>: leur coupe se fait non pour des Dieux mais pour des héros, et l'on trouve une phase antérieure, où elle est adressée aux fleuves <sup>429</sup>, écho et hommage sans doute à la dimension kourotrophique prêtée aux eaux douces, descendance d'Océan et Téthys, fleuves tourbillonnants et Océanides <sup>430</sup>. Les paroles d'Oreste se rapportent à cette coutume qui s'explique par le rapport étroit et ancien que fleuves et rivières entretiennent avec les notions de virginité et de fécondité <sup>431</sup>: l'évocation des deux fleuves refléterait la valeur de l'éphébie de forme archaïque, dont la fonction première est de marquer l'accès à la pleine capacité sexuelle, partant à l'âge de la procréation <sup>432</sup>.

<sup>424.</sup> Pour une figuration d'Oreste à la tombe d'Agamemnon, voir P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 228.

<sup>425.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 4-7.

<sup>426.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 141-142.

<sup>427.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 338.

<sup>428.</sup> P. Vidal-Naquet, op. cit., p. 148.

<sup>429.</sup> L. Gernet, « Frairies antiques », op. cit., p. 52-53.

<sup>430.</sup> Hésiode, Théogonie, 337-370. Sur ce point, voir P. Brulé, op. cit., p. 335-338.

<sup>431.</sup> L. Gernet, op. cit., p. 56-57.

<sup>432.</sup> Sur l'éphébie, voir supra, p. 78.

On considère parfois que, dans ce type de rituels, comme dans certains de ceux qui touchent à la naissance ou au mariage, les fleuves assument une fonction de juges <sup>433</sup>: de tels rites constitueraient des formes primitives de ces « jugements de(s) dieu(x) » <sup>434</sup> que constituent les ordalies, procédures judiciaires particulièrement fréquentes au Moyen Âge qui consistent à placer le jugement d'un procès « entre les mains de dieu » . S'il est établi aujour-d'hui que les ordalies dans leur forme institutionnelle ne sont pas des pratiques propres au Moyen Âge <sup>435</sup>, la place de cette pratique en Grèce ancienne commence à peine à être discutée : ce rituel au fleuve constitue-t-il une forme d'ordalie primitive <sup>436</sup>, le monde grec antique ne possédant pas, semble-t-il, d'ordalie institutionnalisée <sup>437</sup>? Dans la vie des jeunes hommes, l'offrande d'une partie de la chevelure à des fleuves paraît en fait venir consacrer, entériner le changement de statut d'un individu, de l'adolescence à l'âge adulte. À l'image de la boucle de Bérénice dédiée à Aphrodite, celle d'Oreste, offerte au fleuve, acquiert la dimension d'un *agalma*, un don de valeur, et s'inscrit ainsi dans le domaine du sacré <sup>438</sup>.

De même, un vers des *Bacchantes*, dont la première partie est reprise dans une épigramme de Callimaque  $^{439}$ , évoque le caractère sacré de la chevelure. Penthée affirme vouloir couper les boucles ( $\beta$ 6 $\sigma$ τρυχον) de Dionysos qui se présente à lui sous les traits d'un bel étranger  $^{440}$ . Les propos du dieu rappellent alors ceux d'Oreste ou d'Achille :

```
ίερὸς ὁ πλόχαμος· τῷ θεῷ δ' αὐτὸν τρέφω.
```

« Cette chevelure bouclée est sacrée ; je la nourris pour mon dieu. »  $^{441}\,$ 

<sup>433.</sup> G. Glotz, L'ordalie dans la Grèce primitive (1904), New York, Arno Press, 1979, p. 71 et 73-76.

<sup>434.</sup> A. A. Nagy, « L'ordalie de la philologie classique ou La tentation de l'Autre » , in F. Prescendi et Y. Volokhine (éd.), Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud, Genève, Labor et Fides, 2011, p. 137.

<sup>435.</sup> La Mésopotamie par exemple possède elle aussi, dès le IIIe millénaire avant notre ère, des cadres juridiques réglementés du même ordre, très loin de la conception d'« ordalie primitive » présentée par Gustave Glotz : A. A. Nagy, « L'ordalie de la philologie classique ou La tentation de l'Autre » , in F. Prescendi et Y. Volokhine (éd.), *op. cit.*, p. 136 et 154-155. Voir également du même auteur : « L'ordalie "primitive" entre sacrifice humain et peine de mort : sur les traces d'un mythe savant » , in A. A. Nagy et Fr. Prescendi (éd.), *Sacrifices humains. Dossiers, discours, comparaisons*, Actes du colloque de l'Université de Genève (19-20 mai 2011), Bibliothèque de l'école des hautes études, Sciences religieuses, vol. 160, Brepols, p. 85.

<sup>436.</sup> G. Glotz, op. cit., p. 69-71.

<sup>437.</sup> Ibid., p. 3.

<sup>438.</sup> Louis Gernet souligne ainsi qu'au plan religieux, « les *agalmata* sont particulièrement désignés pour être objets d'offrande » et qu'« en droit criminel, le sacrilège (...) consiste à porter la main sur une espèce plus vulnérable de " biens sacrés " » où l'on reconnaît *les agalmata* : L. Gernet, « La notion mythique de la valeur en Grèce » , *op. cit.*, p. 128-129.

<sup>439.</sup> Callimaque, Épigrammes, 48, 6 Pfeiffer : ἱερὸς ὁ πλόκαμος.

<sup>440.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 453-459.

<sup>441.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 494.

Les vers de l'*Iliade* comme ceux d'Eschyle et d'Euripide font intervenir le terme τρέφω, « favoriser le développement, nourrir » : on relève ainsi les formes τρέφε, τρέφω et le dérivé θρεπτήριον <sup>442</sup>. De même, on retrouve dans le cas de Dionysos la notion de « sacré » à travers le qualificatif ἱερός qui désigne « ce qui appartient aux dieux ou vient d'eux, ce qui manifeste une puissance surnaturelle » <sup>443</sup>.

L'image récurrente de la chevelure « nourrie » pour un dieu est riche de représentations : reflet des conceptions physiologiques qui rapprochent le cheveu des végétaux notamment, elle semble d'une part « alimentée » comme l'est la végétation 444, par la racine; l'évocation renvoie assurément également à l'attention, aux soins, qui entourent la chevelure dans la perspective d'être un jour dédiée dans une offrande, afin « d'atteindre ou de parfaire le caractère *hieron* » de l'objet consacré 445. Dans cet imaginaire, le lien avec la bête de sacrifice est assurément à l'œuvre aussi, elle que l'on pare, que l'on embellit de bandelettes et dont on dore les cornes afin de la rendre parfaite pour contenter la divinité 446. Ornement parfaitement soigné, la chevelure est donc un objet précieux que l'on dédie, source de réjouissement pour les dieux.

#### 3. La parure guerrière entre déchéance et mort

La chevelure masculine entretient ainsi un lien étroit avec l'expression de la beauté exceptionnelle, de la grandeur, du lien avec le divin. Rien de surprenant dès lors dans le fait qu'elle permette aussi de mettre en scène la déchéance, voire, comme dans le monde féminin, la mort d'un individu. C'est le cas du héros tragique Oreste en proie aux tourments infligés par les Érinyes après l'assassinat de Clytemnestre. Ménélas, qui voit en lui un mort ( $\nu \epsilon \rho \tau \epsilon - \rho \omega \nu$ )  $^{447}$ , s'inquiète de la dégradation morale et physique qu'il subit :

ΟΡ. Εὔ γ' εἴπας· οὐ γὰρ ζῶ κακοῖς, φάος δ' ὁρῶ.ΜΕ. ὡς ἠγρίωσαι πλόκαμον αὐχμηρόν, τάλας.

<sup>442.</sup> DELG, s. v. τρέφω : « qui nourrit, donné en remerciement à qui a élevé le donateur » .

<sup>443.</sup> DELG, s. v. ἱερός.

<sup>444.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 25sq.

<sup>445.</sup> Ibid., p. 287.

<sup>446.</sup> W. Burkert, La religion grecque à l'époque archaïque et classique, op. cit., p. 86-91, en part. p. 86.

<sup>447.</sup> Euripide, Oreste, 385.

« Oreste - Tu parles justement ; dans les malheurs en effet, je ne suis plus vivant, pourtant je vois la lumière. Ménélas - Comme tu as un aspect sauvage avec ta chevelure bouclée malpropre, malheureux! »  $^{448}$ 

Cette chevelure bouclée qu'Oreste nourrit, entretient pour le fleuve Inachos dans *Les Choéphores* et dont l'Électre mentionne la blondeur  $^{449}$ , n'est plus que l'ombre d'elle-même, ternie par la poussière dont elle est couverte ( $\alpha \mathring{\upsilon} \chi \mu \eta \rho \acute{\upsilon} \varsigma$ ),  $^{450}$ : Oreste, fils d'Agamemnon, voit ce qui est en lui un signe de statut dégradé, véritable symptôme de ses souffrances. La souillure que constitue le matricide trouve un écho dans la saleté qui dégrade ses boucles. Le choix du verbe  $\mathring{\alpha} \gamma \rho \iota \widetilde{\omega}$  (« rendre sauvage » ) est à noter : issu du substantif  $\mathring{\alpha} \gamma \rho \acute{\upsilon} \varsigma$  qui renvoie au « champ non cultivé » , le terme signifie au passif, employé ici, « avoir un aspect sauvage, être sauvage » . Reflet de la situation d'Oreste, le mot souligne que le matricide rompt avec les règles qui régissent la vie de la collectivité : l'apparence que lui confèrent ses boucles misérables exprime sans doute à la fois la sauvagerie de son acte et la position dans laquelle cet acte le place, exclu de la communauté civique.

Si la chevelure permet ainsi d'exprimer les tourments d'un héros, elle peut aussi donner à voir sa mort. C'est le cas pour Euphorbe lorsqu'il s'écroule au sol : l'image de ses boucles maculées de sang (αἴματί οἱ δεύοντο) signifie sa fin  $^{451}$ . Si la souillure infligée à ses boucles semble de prime abord éloigner le guerrier de l'idéal de la *belle mort* promise aux figures héroïques, ce serait oublier les caractéristiques de cette notion. Dans l'univers épique, le héros qui voue son existence « à la guerre, à l'exploit et à la mort » cherche à « s'assurer le statut de mort glorieux - de "beau mort" » , seul moyen pour un mortel d'accéder à une gloire immortelle  $^{452}$ ; il accepte ce destin funeste dans la mesure où, fauché en pleine jeunesse et dans tout l'éclat de sa beauté, de sa force virile  $^{453}$ , sa mort prématurée assure sa gloire (χλέος), gravant à jamais dans la mémoire des hommes l'image de sa beauté exceptionnelle, de son courage et de son excellence. Or, toute la beauté d'Euphorbe, sa χάρις, s'incarnent dans ses boucles « pareilles à celles des Grâces » , seul élément descriptif qui le caractérise : le sang qui les im-

<sup>448.</sup> Euripide, *Oreste*, 386-387. L'image figure également aux vers 223 et 225 : les expressions employées sont alors καὐχμώδη κόμης et βοστρύχων πινῶδες ἄθλιον κάρα. Elles donneront lieu à des analyses approfondies dans des développements ultérieurs. Notons par ailleurs que les paroles d'Électre, vers 225-226, reprennent la formule ὡς ἦγρίωσαι.

<sup>449.</sup> C'est en effet la couleur de la boucle découverte par le vieillard : Euripide, Électre, 515.

<sup>450.</sup> DELG, s. v. αὖος : « poussiéreux, sale, misérable » .

<sup>451.</sup> Homère, Iliade, XVII, 51-52.

<sup>452.</sup> J.-P. Vernant, L'individu, la mort, l'amour, op. cit., p. 1361.

<sup>453.</sup> *Ibid.*, p. 1363. Sur le lien entre force et beauté du héros, voir V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques » , V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 33.

prègnent, symbole de sa mort brutale au cœur de la mêlée, fixe ainsi pour toujours l'image de sa beauté et de sa bravoure.

L'image de la souillure par le sang figure également dans l'*Héraclès* d'Euripide : le contexte est alors tout autre. Pendant l'absence du héros, occupé à achever le dernier de ses travaux, le tyran Lycos assassine le régent de Thébes, Créon, s'empare du trône et menace de tuer les enfants d'Héraclès, son épouse Mégara ainsi que son père Amphitryon; ce dernier, face à la violence de Lycos, regrette que la vieillesse anéantisse sa force :

εἰ δ' ἢ νέος τε κἄτι σώματος κρατῶν, λαβὼν ἂν ἔγχος τοῦδε τοὺς ξανθοὺς πλόκους καθημάτωσ' ἄν, ὤστ' ἀΤλαντικῶν πέραν φεύγειν ὄρων ἂν δειλία τοὐμὸν δόρυ.

« Si j'étais encore jeune et maître de mon corps, ayant pris une lance, j'ensanglanterais ses boucles blondes, de sorte que, par-delà les limites de l'Atlantique, il fuirait ma lance par lâcheté. » <sup>454</sup>

Comme pour Euphorbe, le sang (χαθημάτωσ' <sup>455</sup>) permet de dire la mort. Il se répand cette fois sur une chevelure bouclée dont la blondeur exprime sans doute le statut de Lycos : si, dans l'imaginaire grec, la blondeur, par le lien qu'elle entretient avec l'or, apanage des divinités, constitue le « signe distinctif » du héros, dont elle exprime la dimension divine <sup>456</sup>, elle est aussi arborée avec fierté par l'élite, qui récupère ses connotations prestigieuses pour en faire un « signe d'élection » <sup>457</sup>. Dans le cas de Lycos, l'image se teinte d'humiliation : d'un côté, le courage du dominé, le vieillard Amphitryon, qui n'hésite pas à s'attaquer au maître de Thèbes, de l'autre, le tyran aux boucles maculées de sang qui fait preuve de lâcheté en fuyant (φεύγειν/δειλία).

À l'image des couronnes qui parfois ceignent le front de figures héroïques, athlétiques ou royales, la chevelure bouclée des mâles constitue donc une véritable parure, rejoignant par là-même la valeur qu'elle revêt dans la sphère féminine : sa longueur, son éclat, sa beauté charmante sont autant de caractéristiques qui magnifient l'individu. Plus encore, elle prend une part active au processus d'héroïsation, à l'affirmation de l'excellence en signalant le statut exceptionnel et les liens avec le divin. Dans l'univers épique et surtout tragique, elle dit aussi

<sup>454.</sup> Euripide, Héraclès furieux, 232-235.

<sup>455.</sup> Il s'agit là de l'aoriste du verbe καθαιματῶ, qui signifie « ensanglanter » .

<sup>456.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 307.

<sup>457.</sup> Ibid., p. 312.

parfois le sort violent et funeste qui rôde. Pourtant, une telle parure ne renvoie pas toujours à l'idéal de force et de bravoure viriles qu'incarnent les héros épiques : dès les poèmes homériques, cette emblème héroïque voit en effet sa signification, sa valeur, se teinter d'ambiguïtés.

# B. Les boucles des mâles sous le signe de la féminité

Le cas d'Euphorbe offre un contraste saisissant : dans cette scène de combat guerrier, le rapprochement avec la chevelure des *Charites* confère aux boucles du héros une grâce, une beauté charmante et délicate particulièrement ambiguës. Est-ce à dire que la chevelure des mâles peut receler une part de féminité? Comme cela a été souligné, la chevelure des hommes, en particulier dans le monde de la guerre, fait l'objet de nombreux soins <sup>458</sup>. Si héros et combattants la peignent soigneusement et la rendent éclatante grâce à l'onction, elle est également apprêtée dans d'autres circonstances, comme le suggère un fragment du poète Asios (VII-VIe siècle avant notre ère) : des hommes peignent en effet leurs boucles (πλοχάμους χτενίσαιντο), et se couvrent de beaux vêtements (πεπυχασμένοι εἵμασι χαλοῖς), en l'honneur d'Héra <sup>459</sup>.

#### 1. Des adultes très féminins : une affaire de contexte?

De la beauté gracieuse et ambiguë de la chevelure d'Euphorbe, de ces soins masculins qui ne sont pas sans rappeler l'univers des femmes, à des boucles synonymes d'effémination, il n'y a qu'un pas. Ainsi, dans une épigramme attribuée à Simonide de Céos (556-467 avant notre ère)  $^{460}$ , le poète recourt au substantif  $\pi\lambda \acute{o}$  xamour pour évoquer un prêtre de Cybèle, divinité d'origine phrygienne personnifiant la nature sauvage et fréquemment accompagnée de fauves, dont le culte, introduit en Grèce et à Rome, semble se confondre avec celui de Rhéa. Le prêtre officiant pour cette déesse est un eunuque, auquel on donne le nom de « Galle » ( $\Gamma \acute{a}\lambda \lambda \acute{a}\lambda \acute{$ 

<sup>458.</sup> Voir supra, p. 91.

<sup>459.</sup> Asios, Fragments épiques, 13, 1 Bernabé.

<sup>460.</sup> Sur les problèmes posés par l'attribution de cette épigramme à Simonide et les difficultés chronologiques liées à l'emploi du terme Γάλλος, voir *Anthologie Grecque. Première partie. Anthologie Palatine,* Tome III, Livre VI, 217 Waltz: p. 112, note 4; Ph. Borgeaud, *La mère des dieux. De Cybèle à la Vierge Marie,* Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 61 et 119. Le culte de Cybèle semble avoir été introduit en Grèce à la fin du Ve siècle mais il reste longtemps impopulaire de sorte que le mot « Galle » n'apparaît en fait dans la littérature qu'à partir de la fin du IIIe avant notre ère; dans la réflexion qu'il consacre à Cybèle, Philippe Borgeaud ne retient donc pas l'épigramme 217 attribuée à Simonide comme première attestation du mot: la chronologie paraît l'interdire.

<sup>461.</sup> Simonide, Épigrammes, 6, 217, 2.

[...] ἀν' ὑλῆεν δ' ἀκὺς ἔθυνεν ὅρος, δείσας ἡμιγύναικα θεῆς λάτριν, ὃς τάδε 'Ρείᾳ ἐνδυτὰ καὶ ξανθοὺς ἐκρέμασε πλοκάμους.

«[...] rapide, il (le lion) s'élança avec impétuosité à travers la montagne boisée, craignant le serviteur à moitié femme de la déesse, qui consacra ses vêtements et ses boucles blondes à Rhéa. » <sup>462</sup>

Privé de ses attributs virils, l'eunuque est pour Simonide un être ἡμιγύναιξ, « à moitié femme » . Dès l'époque archaïque, bien avant les traités de médecine et de biologie, la figure de l'eunuque est donc marquée par une ambiguïté sexuelle. Plus tard, au  $V^e$  siècle, certains textes hippocratiques s'intéressant au développement de la pilosité chez l'humain et à son absence, traitent de fait le cas des eunuques en même temps que celui des femmes  $^{463}$ . Et, pour Aristote, au  $IV^e$  siècle, un eunuque est un être qui s'est changé en femme (εἰς τὸ ϑῆλυ μεταβάλλειν) : « la mutilation qui fait des eunuques est le changement du masculin au féminin » ( Ἡ δὲ πήρωσις αὕτη ἐχ τοῦ ἄρρενος εἰς τὸ ϑῆλυ μεταβολή ἐστιν)  $^{464}$ . L'évocation des boucles de l'eunuque dans un tel contexte renvoie donc bien au corps féminin.

Le caractère très féminin de la chevelure des hommes transparaît également dans un fragment d'Eschyle, cité par Athénée. Selon Athénée, c'est l'historien Phylarque qui, évoquant le fragment d'Eschyle, l'introduit en précisant qu'un peuple nommé *Kourètes* aurait été appelé ainsi en raison de son penchant pour le luxe <sup>465</sup>. Si plusieurs auteurs grecs et romains mentionnent les *Kourètes*, ce nom ne recouvre pas toujours la même chose. Le géographe Strabon distingue ainsi une tradition religieuse <sup>466</sup> que l'on trouve chez d'autres auteurs et qui fait des *Kourètes* des dieux mineurs <sup>467</sup> d'origine crétoise entourant Zeus durant son enfance <sup>468</sup>, et une tradition historique qui voit dans les *Kourètes* un ancien peuple d'Étolie chassé par Aetolos <sup>469</sup>.

C'est à cette dernière tradition qu'Eschyle paraît faire référence : il recourt en effet à l'expression Κουρῆτα λαόν. Si l'on suit le raisonnement d'Athénée, dans le fragment d'Eschyle

<sup>462.</sup> Simonide, Épigrammes, 6, 217, 7-9.

<sup>463.</sup> Les eunuques côtoient ainsi les femmes mais aussi les chauves dans plusieurs analyses sur la pilosité, son absence et le lien entre pilosité et porosité de l'épiderme : Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, XX, 4, 4-6; XX, 4, 10-17; XX, 5, 8-10. Voir également P. Brulé, *op. cit.*, p. 37, 46 et 54-55.

<sup>464.</sup> Aristote, Génération des animaux, 784a.

<sup>465.</sup> Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 528c; Phylarque (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère), *Histoires*, XI; Eschyle, *Fragments*, 44 A fr. 620, 1-3 Mette.

<sup>466.</sup> Strabon, Géographie, X, III, 7 et 8.

<sup>467.</sup> Denys d'Halicarnasse, Antiquités romaines, II, 22, 2; Ovide, Métamorphoses, IV, 282.

<sup>468.</sup> Strabon, Géographie, X, III, 7 et 19; Apollodore, Bibliothèque, I, 1, 6-7; Virgile, Géorgiques, IV, 151.

<sup>469.</sup> Strabon, *Géographie*, X, III, 1-8; Apollodore, *Bibliothèque*, I, 8, 3. La tradition évoque l'opposition entre Étoliens et Kourètes, suscitée par Artémis, pour la peau du sanglier - et sa femelle - envoyés par la déesse afin de ravager le pays du roi de Calydon qui ne lui avait pas offert de sacrifice. Méléagre, fils du roi, réunit, pour tuer la bête, des chasseurs parmi lesquels figuraient des Kourètes : Homère, *Iliade*, IX, 529-552.

cité par Phylarque, l'apparence apprêtée des *Kourètes* reflète leurs goûts luxueux et s'avère ambiguë:

' χλιδῶν τε πλόκαμος ὤστε παρθένοις άβραῖς· ὅθεν καλεῖν Κουρῆτα λαὸν ἤινεσαν '

« une chevelure bouclée délicate comme celle de jeunes filles gracieuses ; de là, on en est venu à les appeler (les Étoliens) peuple des Kourètes. »  $^{470}$ 

Leur chevelure est empreinte d'une délicatesse toute féminine comme le suggèrent la comparaison ιστε παρθένοις et les connotations véhiculées par le vocabulaire : le substantif παρθένος désigne en effet une jeune fille vierge et renvoie à la pureté, à la délicatesse  $^{471}$ ; l'adjectif ἀβρός signifie « gracieux, délicat, joli »  $^{472}$ , tandis que le participe χλιδῶν suggère une certaine mollesse, une certaine effémination  $^{473}$ .

Les remarques de Strabon, qui déborde certes le cadre chronologique fixé pour cette recherche, apportent un éclairage utile au fragment du dramaturge : à deux reprises en effet, le géographe s'intéresse aux coutumes capillaires des *Kourètes*. Il rapporte dans un premier temps les propos d'Archémaque d'Eubée : selon cet historien du IIIe siècle avant notre ère, constatant qu'au combat leurs ennemis tentaient toujours de les saisir par les cheveux qui leur couvraient le front, les *Kourètes* auraient décidé de ne les laisser pousser qu'à l'arrière de la tête et de raser l'avant. Selon Archémaque, le nom même de ce peuple trouverait son origine dans cette pratique <sup>474</sup>, l'explication impliquant qu'il dériverait du verbe χείρω, « tondre, raser, couper » .

Plus loin, Strabon évoque une autre interprétation : certains textes rapportent que ce nom proviendrait de la coutume des premiers habitants d'Étolie consistant à porter une longue robe de femme (ϑηλυστολοῦντας) ; le nom des *Kourètes* renverrait à leur apparence semblable à de celle d'une jeune fille, une χόυρη, forme homérique de χόρη  $^{475}$ , interprétation qui

<sup>470.</sup> Athénée, *Deipnosophistes*, 528c; Eschyle, *Fragments*, 44 A fr. 620, 4-5 Mette. Le passage est repris par Eustathe de Thessalonique, érudit et ecclésiastique byzantin du XII<sup>e</sup> siècle, dans ses *Commentaires sur l'Iliade d'Homère*, Volume 4, page 701, ligne 9 Valk.

<sup>471.</sup> LSJ, s. v., παρθένος.

<sup>472.</sup> DELG, s. v. άβρός.

<sup>473.</sup> Le participe χλιδῶν est en effet issu du verbe χλιδάω : « être mou, délicat, efféminé » (LSJ, s. v. χλιδάω : « to be soft or delicate ; live delicately ou luxuriously » ).

<sup>474.</sup> Strabon, Géographie, X, III, 6 : ἐπειδὴ οἱ πολέμιοι τῆς κόμης ἐδράττοντο τῆς ἔμπροσθεν καὶ κατέσπων αὐτούς, ὅπισθεν κομῶντας γενέσθαι, τὰ δ' ἔμπροσθεν κείρεσθαι: διὸ καὶ Κουρῆτας ἀπὸ τῆς κουρᾶς κληθῆναι, « puisque leurs ennemis leur saisissaient la chevelure à l'avant, les tirant ainsi à eux, ils laissèrent leur chevelure pousser derrière et la rasèrent devant; c'est pourquoi, à la suite de ce rasage, ils furent appelés Kourètes » .

<sup>475.</sup> Strabon, Géographie, X, III, 8 : θηλυστολοῦντας γὰρ ὡς αἱ κόραι τοὔνομα σχεῖν τοῦτο τοὺς περὶ τὴν Αἰτωλίαν

semble être celle d'Eschyle. À l'instar des deux vers du dramaturge, ce qui retient tout particulièrement l'attention dans les réflexions de Strabon, c'est le lien qu'elles permettent d'établir avec l'univers des femmes à travers le participe θηλυστολοῦντας <sup>476</sup> et la comparaison ὡς αἱ κόραι. Il semble ainsi que les vers d'Eschyle renvoient à certaines représentations entourant ce peuple : boucles délicates « comme chez les jeunes vierges » (ὥστε παρθένοις) pour le dramaturge, longue robe portée « comme les jeunes filles » (ὡς αἱ κόραι) pour le géographe.

Trois des occurrences restantes concernent Dionysos et Penthée dans les *Bacchantes* d'Euripide. Penthée, roi de Thèbes, refuse l'introduction du culte de Dionysos dans sa cité. Pour se venger, le dieu frappe de délire des Thébaines, parmi lesquelles Agavé, mère du roi. Penthée apprend que des femmes bravent ainsi son interdiction et honorent Dionysos dans la forêt du Cithéron. Se présentant au roi sous les traits d'un homme venu de Lydie <sup>477</sup>, le dieu invite Penthée à aller observer ces femmes, après avoir adopté une apparence féminine. Surpris par les Bacchantes, Penthée est déchiqueté vivant. Qu'il s'agisse de Dionysos lui-même ou du bel étranger dont il prend les traits, ses boucles sont placées sous le signe de la féminité, comme le suggèrent tout d'abord les propos du chœur dans la *parodos*:

ό Βαχχεὺς ἀνέχων πυρσώδη φλόγα πεύκας ἐκ νάρθηκος ἀίσσει δρόμω καὶ χοροῖσιν πλανάτας ἐρεθίζων ἰαχαῖς τ' ἀναπάλλων, τρυφερόν [τε] πλόκαμον εἰς αἰθέρα ῥίπτων.

« Et Bakkhos, levant la torche de pins flamboyante fixée au narthex, s'élance impétueusement en courant, exaltant les égarés par des chœurs, les excitant par des cris, et jetant dans l'air sa délicate chevelure bouclée. » <sup>478</sup>

Fureur et sauvagerie du dieu (ἀίσσει δρόμφ/ἐρεθίζων/ἰαχαῖς τ' ἀναπάλλων) d'une part <sup>479</sup>, chevelure bouclée « délicate, efféminée » (τρυφερός <sup>480</sup>) d'autre part : la scène reflète la complexité de ce dieu qui « brouille les catégories, les normes sociales » et joue « sur des oppositions et des ambiguïtés » <sup>481</sup>. De même, lorsque Dionysos se présente sous les traits du Lydien, son

φάσιν, « on dit que les habitants d'Étolie ont reçu ce nom parce qu'ils portaient des robes comme des jeunes filles » . D'autres interprétations ont été proposées comme le souligne Hugh Lloyd-Jones, *Aeschylus II. Agamemnon. Libations-Bearers. Eumenides. Fragments*, fr. 173, 1963, p. 484-485.

<sup>476.</sup> LSJ, s. v. θηλυστολέω: « wear women's clothes » .

<sup>477.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 53-54.

<sup>478.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 145-150.

<sup>479.</sup> M. Detienne, *Dionysos à ciel ouvert*, Paris, Hachette Littératures, 1985, p. 8 et 31.

<sup>480.</sup> DELG, s. v. θρύπτω; LSJ, s. v. : « delicate, dainty ; effeminate, luxurious » .

<sup>481.</sup> F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes : quelques représentations du masculin-féminin dans le

apparence se révèle particulièrement ambiguë : Penthée le qualifie de θηλύμορφον ξένον <sup>482</sup>, d'« étranger aux formes féminines » <sup>483</sup>, expression qui n'est pas sans rappeler le qualificatif ἡμιγύναιξ employé dans l'épigramme de Simonide ; dans les deux cas, il s'agit de signaler une apparence ambivalente. Et, en effet, l'étranger possède de belles boucles blondes et parfumées, un teint vermeil, et des yeux emplis du charme d'Aphrodite <sup>484</sup>. Dans une société où le masculin constitue la référence et qui fait l'éloge de l'*andreia*, une telle apparence brouille les critères identitaires, détourne les codes sexués <sup>485</sup>.

Plus loin, un commentaire de Penthée sur l'apparence du Lydien souligne de la même manière toute son ambiguïté :

```
πλόκαμός τε γάρ σου ταναὸς οὐ πάλης ὕπο, γένυν παρ' αὐτὴν κεχυμένος, πόθου πλέως.
```

« Ta longue chevelure bouclée n'est pas astreinte à la palestre, elle qui se répand le long de tes joues, pleine de désir. »  $^{486}$ 

Si héros et guerriers arborent traditionnellement une longue chevelure, parure empreinte de  $\chi$ άρις, signe de statut et de virilité, les propos de Penthée indiquent qu'il n'en va pas de même dans l'univers athlétique. Sa remarque, qui oppose l'apparence capillaire de l'étranger, dont les longues boucles s'avèrent très féminines, à l'image athlétique (οὐ πάλης), modèle de force physique et de virilité, suggère qu'une telle apparence capillaire ne convient pas à la pratique de la palestre : peut-être faut-il voir dans ces propos un jugement fondé sur des considérations techniques, une longue chevelure offrant une prise à l'adversaire, à moins qu'ils ne traduisent certaines représentations associant les longs cheveux à l'absence d'andreia. Les trois vers qui suivent confirment en tout cas que l'apparence du Lydien respire la féminité : sa peau, maintenue à l'écart des rayons du soleil (οὐχ ἡλίου βολαῖσιν), est blanche (λευχὴν χροιάν)  $^{487}$ , la blancheur de la carnation constituant une « norme sociale » et un « marqueur de genre » qui signale le féminin et s'oppose au teint hâlé des hommes  $^{488}$ . La beauté de cet étranger, pleine de délicatesse, suscite le désir comme l'indiquent le terme  $\pi$ 600ς et l'évocation d'Aphrodite.

monde grec antique. Entre initiation, ruse, séduction et grotesque, surpuissance et déchéance » , *Revue historique*, 628, 2003/4, p. 739-791, en part. p. 742.

<sup>482.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 353.

<sup>483.</sup> LSJ, s. v. θηλύμορφος : « woman-shaped » .

<sup>484.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 234-236.

<sup>485.</sup> F. Gherchanoc, art. cit, p. 740.

<sup>486.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 455-456.

<sup>487.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 457-459.

<sup>488.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 243.

Le Lydien n'est toutefois pas seul à présenter, dans *Les Bacchantes*, une apparence féminine : sur les conseils du dieu, Penthée se déguise en femme, afin d'approcher les Bacchantes. Entre Dionysos et Penthée, une différence notable cependant : si, pour le dieu, la féminité émane de ses traits physiques, pour le roi, son « apparence de femme » (γυναιχόμορφον <sup>489</sup>) procède d'un déguisement, féminité factice qui ne met pas véritablement en cause son identité sexuelle <sup>490</sup>. Alors qu'il s'interroge sur la manière de « devenir femme » <sup>491</sup>, Dionysos lui conseille de revêtir une robe (πέπλους <sup>492</sup>), suggestion qui provoque de la honte (αἰδώς) chez le roi ; le substantif πλόχαμος intervient au moment où Penthée, que Dionysos a aidé à se déguiser, s'apprête à observer les Bacchantes :

```
άλλ' ἐξ ἔδρας σοι πλόκαμος ἐξέστηχ' ὅδε, οὐχ ὡς ἐγώ νιν ὑπὸ μίτρα καθήρμοσα.
```

« Mais la boucle que voici est sortie de sa place : elle n'est plus comme je l'avais, moi, arrangée sous le bandeau. »  $^{493}$ 

Ce que Dionysos arrange pour y mettre de l'ordre, à l'image des gestes accomplis par les femmes <sup>494</sup>, ce sont les boucles d'une perruque : pour ressembler à une femme, l'attirail de Penthée <sup>495</sup> est composé d'une chevelure bouclée postiche (χόμην μὲν ἐπὶ σῷ χρατὶ ταναὸν ἐχτενῶ) <sup>496</sup>, d'une robe et d'un bandeau (πέπλος/μίτρα) <sup>497</sup>, « accessoire typiquement féminin » <sup>498</sup>. La féminité de Penthée procède également des notions d'ordre et d'harmonie : c'est en effet à l'*eukosmia*, le bon ordre du corps féminin mis en relief pour Héra et les Troyennes, que renvoient l'image de la chevelure décoiffée, le verbe χαθαρμόζω (« arranger, ajuster » ), mais aussi le substantif χόσμος qui précède le passage <sup>499</sup>.

<sup>489.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 855.

<sup>490.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 746.

<sup>491.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 822 : εἰς γυναῖχας ἐξ ἀνδρὸς τελῶ·

<sup>492.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 821.

<sup>493.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 928-929.

<sup>494.</sup> Voir supra, notamment p. 197.

<sup>495.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 830 : Στολὴν δὲ τίνα φὴς ἀμφὶ χρῶτ' ἐμὸν βαλεῖν;, « De quel attirail dis-tu envelopper mon corps? » .

<sup>496.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 831 : « je tendrai vers ta tête une longue chevelure » .

<sup>497.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 833.

<sup>498.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 746.

<sup>499.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 832 : σχῆμα τοῦ κόσμου, « la forme de la parure » .

#### 2. Les boucles du jeune garçon : enfance et indétermination sexuelle

La grâce charmante et la délicatesse, toute féminine, émanant des boucles d'Euphorbe ou de Dionysos, caractérisent également les jeunes garçons. C'est en tout cas ce que suggère tout d'abord un passage des *Troyennes*. Déplorant le sort d'Astyanax, précipité du haut des murailles de Troie par les Grecs de peur qu'une fois adulte, le fils d'Andomaque ne cherchât à se venger, Hécube se souvient, émue, des propos qu'il tenait enfant :

```
"Ω μῆτερ, ηὔδας, ἢ πολύν σοι βοστρύχων πλόχαμον χεροῦμαι, πρὸς τάφον θ' ὁμηλίχων χώμους ἐπάξω, φίλα διδοὺς προσφθέγματα.
```

« Ah! mère, je t'assure, disais-tu, je couperai pour toi une de mes boucles, et, vers ta tombe, je conduirai les amis de mon âge, pour t'adresser de tendres paroles. » 500

Boucles enfantines d'Astyanax, image de la fragilité de l'enfance : Hécube pleure la mort de ce petit trop tôt disparu et dont le décès est contre nature puisqu'il est mort avant son aïeule <sup>501</sup>.

Théocrite, pour sa part, recourt au nom πλοχαμίς pour évoquer la chevelure bouclée de l'éromène d'Héraclès, le jeune Hylas, enfant « aimable, agréable, gracieux » (χαρίεντος  $^{502}$ ):

```
Άμφιτρύωνος ὁ χαλκεοκάρδιος υἱός ... 
ἤρατο παιδός,
τοῦ χαρίεντος "Υλα, τοῦ τὰν πλοκαμῖδα φορεῦντος ...
```

« le fils d'Amphitryon, au cœur d'airain, aimait un enfant, le gracieux Hylas, qui arborait une chevelure bouclée »  $^{503}$ 

Dans les deux cas, la chevelure bouclée est celle de  $\pi$ αῖδες  $^{504}$ , jeunes garçons dont l'âge est compris entre sept et quatorze ans. Les substantifs  $\pi$ λόχαμος et  $\pi$ λοχαμίς s'appliquent ainsi à des êtres caractérisés par un corps jeune, partant ambigu car immature, glabre comme le soulignent deux vers de Théognis louant la joue lisse et attirante d'une jeune garçon  $^{505}$ , fin et délicat, traits féminins que recherche l'*éraste* dans son jeune amant, à l'image d'Hylas ; le désir

<sup>500.</sup> Euripide, Les Troyennes, 1182-1184.

<sup>501.</sup> Euripide, Les Troyennes, 1185-1186.

<sup>502.</sup> Le terme est issu du nom χάρις, qui désigne la « grâce » : DELG, s. v. χάρις.

<sup>503.</sup> Théocrite, *Idylles*, 13, 5-7.

<sup>504.</sup> Euripide, Les Troyennes, 1159 : παῖδα ; chez Théocrite : παιδός.

<sup>505.</sup> Théognis, Poèmes élégiaques, II, 1327-1328 :  $^{\circ}\Omega$  παῖ, ἕως ἄν ἔχης λείαν γένυν, οὔποτε σαίνων παύσομαι, οὖδ' εἴ μοι μόρσιμόν ἐστι θανεῖν, « Enfant, tant que tu auras la joue lisse , je ne cesserai jamais de te caresser, même si je dois en mourir » , traduction de J. Carrière (éditions de la CUF) légèrement modifiée.

de l'éraste paraît en fait s'éteindre quand le corps du jeune garçon se couvre de poils  $^{506}$ . C'est qu'il y a dans le corps du  $\pi\alpha$  une indétermination sexuelle : ce terme n'est « pas marqué du point de vue du genre » , il renvoie à « l'ambiguïté sexuelle de l'enfant non pubère »  $^{507}$ , les caractères sexuels secondaires n'apparaissant qu'à partir de quatorze ans d'après Solon et le traité hippocratique  $^{508}$ . Communauté d'apparence donc entre l'enfant, l'eunuque et la femme, que nombre de traités de biologie traitent d'ailleurs conjointement  $^{509}$ .

<sup>506.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 443.

<sup>507.</sup> Cl. Calame, Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque I, op. cit., p. 64.

<sup>508.</sup> Voir supra, p. 35.

<sup>509.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , V. Dasen et J. Wilgaux (dir.), *op. cit.*, p. 139.

# Conclusion

Au terme de ce chapitre, que retenir? L'observation des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  laisse tout d'abord transparaître la faveur du monde grec pour les chevelures bouclées : l'application de ce lexique à des animaux, des végétaux ou à l'écume marine, ainsi que certaines occurrences dans le domaine capillaire concordent en effet pour dessiner une forme arrondie, ondulée qui n'est sans évoquer les figurations florales dans l'iconographie, le lien entre fleurs et boucles s'exprimant d'ailleurs dans la composition même de certains qualificatifs composés. L'image du tressage, qui n'est cependant pas totalement absente de leur champ sémantique, est suggérée par l'ajout d'un mot impliquant cette action ou, par le substantif  $\pi\lambda$ óx $\infty$  pour les éléments de parure.

L'observation du lexique en contexte confirme la richesse des représentations qui entourent la chevelure et permet aussi de mesurer leurs particularités. Même si l'on relève quelques points communs avec les termes  $\lambda\acute{\alpha}\chi\nu\eta$  et  $\vartheta\rho$ i $\xi$ , les dérivés de  $\pi\lambda\acute{\epsilon}\varkappa\omega$  génèrent des images singulières, fortement marquées par le « féminin » et par une certaine tension : tension dans la peinture de la féminité, entre éloge de la beauté éclatante, parfumée et harmonieuse, et évocation de figures sombres, inquiétantes ou malmenées ; tension également dans la peinture du masculin, entre valorisation de la beauté héroïque, ambiguïté de l'apparence et risque d'effémination. Reflet sans doute de la complexité des « représentations associées au sexe »  $^{510}$  et des relations qu'elles génèrent.

<sup>510.</sup> V. Sebillotte Cuchet, « Touchée par le féminisme. L'Antiquité avec les sciences humaines » , dans P. Payen et É. Scheid-Tissinier (éd.), *op. cit.*, p. 153.

Dans le monde grec, arborer une chevelure bouclée n'est donc pas en soi un critère discriminant, un signe de différenciation des genres ; il en va de même pour l'usage des huiles odorantes qui lissent la chevelure : dans les sources littéraires qui forment notre corpus, ce type d'apparence capillaire constitue en fait la règle pour les hommes comme pour les femmes. La distinction entre les sexes réside ailleurs, essentiellement dans le port du voile, qui dissimule pour la communauté cet objet précieux, empreint de beauté séduisante, de  $\chi \acute{\alpha} \rho \iota \zeta$  et d'érotisme, qu'est la chevelure féminine, mais aussi dans son coiffage grâce aux bandeaux, aux liens qui en assurent l'ordre et l'harmonie. Du côté des mâles, les boucles relèvent en fait dans plusieurs occurrences du brouillage des codes sexués, des signes identitaires. Certains auteurs semblent suggérer qu'une telle mise capillaire « devrait » être réservée aux femmes, loin des usages réels. Cette problématique de l'ambiguïté physique des certains mâles n'est cependant pas spécifique aux dérivés de  $\pi \lambda \acute{\epsilon} \varkappa \omega$ : on la retrouve, nous allons le voir, dans certains emplois des substantifs  $\beta \acute{\epsilon} \sigma \tau \rho \nu \rho \varsigma \in \phi \acute{\epsilon} \eta \delta$ .

# Chapitre 4

Βόστρυχος, κίκιννος et φόβη:

entre bouillonnement sauvage et identité

#### Introduction

Pour clore cette deuxième partie, nous concentrerons notre étude sur les substantifs φόβη, βόστρυχος et χίχιννος. Le choix d'examiner ces termes conjointement s'explique par la volonté d'éviter un émiettement des remarques : tous trois ont en commun d'être beaucoup moins représentés dans les sources qui nous occupent, en particulier χίχιννος dont la rareté constitue un écueil, et ils partagent un certain nombre d'applications. Par ailleurs, leur étymologie demeure à ce jour une énigme  $^{511}$ . Sur le plan sémantique, le substantif χίχιννος renvoie à une « boucle de cheveux » selon le DELG, une « anglaise » (« ringlet » ) pour le LSI, tandis que la signification de φόβη et βόστρυχος semble beaucoup plus mouvante : tous deux partageraient le sens de « boucle/mèche de cheveux » et celui de « chevelure » dans son ensemble  $^{512}$ . Seul le terme βόστρυχος a donné lieu à la formation de dérivés, comme le diminutif βοστρύχιον, « petite boucle » , attesté dans notre corpus  $^{513}$ . Comme cela a été souligné pour les dérivés de πλέχω  $^{514}$ , l'observation des textes permettra peut-être de préciser leur sens.

Les noms φόβη et βόστρυχος apparaissent avec la poésie lyrique mais l'essentiel de leurs emplois se concentre dans les œuvres tragiques <sup>515</sup>, tandis que le terme χίχιννος n'est

<sup>511.</sup> Le substantif χίχιννος serait ainsi un « mot expressif sans étymologie » , tandis que βόστρυχος, d'étymologie inconnue, est marqué par la *contamination* avec βότρυς, « grappe, grappe de raisin » ; le nom φόβη, pour sa part, répond peut-être au verbe φέβομαι, « fuir » : *DELG*, s. v. v.

<sup>512.</sup> DELG, s. v. φόβη; LSJ, s. v. βόστρυχος.

<sup>513.</sup> D'autres dérivés apparaissent chez des auteurs plus tardifs, Philostrate, Galien, Lucien ou encore Aétius, qui débordent le cadre chronologique fixé pour cette recherche : DELG, s. v. βόστρυχος. Le composé εὐβόστρυχος figure ainsi, au sein de l'*Anthologie Palatine*, dans deux épigrammes, l'une de Lollius Bassus (I<sup>er</sup> siècle de notre ère), l'autre d'Irénée (VIe siècle de notre ère) : *Anthologie Palatine*, Livre VII, 243, 5 et Livre V, 251, 3.

<sup>514.</sup> Voir supra, p. 165.

<sup>515.</sup> Ainsi par exemple pour βόστρυχος : Euripide, \textit{Fragments}, 382, 7 Nauck ; 83, 1 Austin. Pour  $\phi$ όβη: par exemple

utilisé que par certains comiques ainsi que par Théocrite. Les rares emplois répertoriés du mot χίχιννος ainsi que la majorité des occurrences de βόστρυχος concernent le monde humain, des figures masculines pour l'essentiel  $^{516}$ . En revanche, les occurrences de φόβη se distinguent en ce qu'elles renvoient dans des proportions notables aux mondes végétal et animal  $^{517}$ .

Par ailleurs, si plusieurs aspects des champs sémantiques respectifs de φόβη, βόστρυχος et χίχιννος recoupent ceux des substantifs étudiés précédemment, certains traits, nous allons le voir, connaissent avec ces trois termes un développement particulier. Les contextes rapprochant les substantifs βόστρυχος, φόβη et χίχιννος de θρίξ ou des dérivés de πλέχω renvoient pour certains au domaine de l'obscur, entre deuil et souffrance, terreur et misère, essentiellement dans des œuvres tragiques, tandis que d'autres touchent à la sphère féminine, sous le signe de la beauté et de la séduction ; enfin, une référence concerne le catastérisme de la boucle de Bérénice. Plusieurs de ces occurrences se teintent toutefois de représentations nouvelles qui permettent de préciser et d'approfondir certains aspects mis au jour dans les développements antérieurs.

Les termes βόστρυχος et φόβη évoquent ainsi en plusieurs occasions la mort et le deuil, croisant par là-même le champ sémantique de θρίξ. Associé à βόστρυχος, le mot φόβη désigne en effet, dans l'Électre de Sophocle, les mèches que la jeune femme veut sectionner pour les déposer sur le tombeau d'Agamemnon, enjoignant sa sœur Chrysothémis à faire de même. Elle souhaite couper « des mèches à l'extrémité des boucles » , les pointes de ses boucles : βοστρύχων ἄχρας φόβας <sup>518</sup>. Le mot βόστρυχος figure de même dans *Les Troyennes* d'Euripide, aux côtés de πλόχαμος cette fois, lorsque Hécube se remémore les propos d'Astyanax. Enfant, il expliquait qu'il couperait pour sa mère l'une de ses boucles (βοστρύχων πλόχαμον χεροῦμαι) <sup>519</sup>.

C'est également au substantif βόστρυχος que recourt Hélène dans l'œuvre éponyme d'Euripide, lorsqu'elle organise sa fuite en compagnie de Ménélas. Les deux époux viennent de se retrouver, Ménélas se fait passer pour mort de sorte qu'Hélène doit revêtir l'apparence du deuil : pour contrefaire la femme endeuillée, elle envisage d'entrer au palais afin d'y couper ses boucles (βοστρύχους τεμῶ), de délaisser sa robe blanche pour en revêtir une noire (πέπλων τε λευχῶν μέλανας ἀνταλλάξομαι) et de lacérer sa joue (παρῆδί τ' ὄνυχα φόνιον ἐμβαλῶ

Sophocle, Fragments, 659, 7 et 707a, 1 Radt; Euripide, Fragments, 83, 1 et 5 Austin.

<sup>516.</sup> La moitié des vingt huit références recensées pour βόστρυχος concerne en effet des figures masculines; le reste se répartit entre sphère féminin et monde naturel.

<sup>517.</sup> On relève ainsi treize emplois dans ce domaine sur dix neuf occurrences.

<sup>518.</sup> Sophocle, *Électre*, 449 et 451.

<sup>519.</sup> Euripide, Les Troyennes, 1182-1184 : voir supra, p. 245.

χροός) <sup>520</sup>. Si le deuil est porté « ostensiblement » par des figures aussi bien masculines que féminines <sup>521</sup>, il existe entre hommes et femmes des différences dans les manifestations de douleur, véritables « sévices tournés vers soi » <sup>522</sup> : les hommes coupent ou rasent leurs cheveux et arborent la couleur du deuil, tandis que les femmes peuvent ajouter à cela l'arrachement de la chevelure, des lacérations (joues et voiles), des coups sur la poitrine, des larmes <sup>523</sup>, et des cris spécifiques. Le registre des manifestations s'avère plus étendu pour les femmes <sup>524</sup>, leur intensité également.

La ruse d'Hélène et de Ménélas fait appel à tous les codes traditionnels, gestes et couleurs, propres à la mise en scène du deuil féminin dans le monde grec : atteinte à l'intégrité du corps et dégradation de sa beauté qui constituent une « expression du pathos » et une attente sociale normée  $^{525}$ ; port de vêtements « à la teinte remarquablement différente » , qui se distinguent donc radicalement des habits quotidiens, de teinte safran par exemple, et de la blancheur des fêtes  $^{526}$ . Le terme  $\mu$  é  $\lambda$  ac (« sombre, noir » ), appliqué à la robe que revêt Hélène, véhicule dès l'époque archaïque des connotations funestes, inquiétantes, résultant de son association récurrente avec la nuit et la mort, et constitue également une voie privilégiée pour exprimer certains états émotionnels intenses comme le chagrin  $^{527}$ . À l'instar du reste du corps et des vêtements, la chevelure coupée fait donc partie des « outils de communication »  $^{528}$  permettant de dire la douleur : elle est l'un des signes extérieurs du deuil, un signe traditionnel au point que le résultat de cette ablation capillaire finit par recevoir un nom spécifique, la  $\phi$ 00°  $\phi$ 00° c 100° 
L'expression du deuil génère également des images nouvelles : ainsi, dans *Alceste*, le terme  $\phi \delta \beta \eta$  apparaît dans ce contexte en référence au monde animal. Alceste vient de mourir

<sup>520.</sup> Euripide, *Hélène*, 1087-1089. L'image de la coupe est reprise plus loin dans les propos de Théoclymène qui évoque les boucles blondes d'Hélène (1224).

<sup>521.</sup> F. Gherchanoc, « Mise en scène et réglementations du deuil en Grèce ancienne » , in V. Sebillotte Cuchet et N. Ernoult, *Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux*, Colloque de Paris (INHA), 2007, Centre for Hellenic Studies, Harvard University, *Classics*@ [En ligne], Issue 7, 2011, p. 1. Voir également, P. Brulé, *Les sens du poil, op. cit.*, p. 214-215.

<sup>522.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 215.

<sup>523.</sup> Voir par exemple Euripide, *Alceste*, 425 sq (le passage est analysé ci-après) et 512; *Le Suppliantes*, 48-51, 71-78, 87-89 et 94-97; *Les Troyennes*, 790-795 et 1235-1237; *Hélène*, 1185-1190; *Iphigénie à Aulis*, 1437-1438 et 1148; *Phéniciennes*, 317-326; *Électre*, 140-149. Voir également Eschyle, *Les Choéphores*, 21-31.

<sup>524.</sup> F. Gherchanoc, op. cit., p. 2.

<sup>525.</sup> *Ibid.*, p. 1.

<sup>526.</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>527.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 354-355.

<sup>528.</sup> La formule est empruntée à F. Gherchanoc, op. cit., p. 2.

<sup>529.</sup> Pollux (IIe siècle de notre ère), Onomasticon, II, 29.

et, entouré de ses enfants, Admète organise le temps de la déploration et de l'hommage à son épouse : un péan en attendant le départ du cortège funèbre (ἐχφορά). Il précise ensuite :

Πᾶσιν δὲ Θεσσαλοῖσιν ὧν ἐγὼ κρατῶ πένθος γυναικὸς τῆσδε κοινοῦσθαι λέγω κουρᾳ ξυρήκει καὶ μελαμπέπλῳ στολῆ. Τέθριππά θ' οὶ ζεύγνυσθε καὶ μονάμπυκας πώλους, σιδήρῳ τέμνετ' αὐχένων φόβην.

« À tous les Thessaliens que je gouverne, j'ordonne de s'associer au deuil pour mon épouse, avec les cheveux tondus au rasoir et un vêtement long et noir. Vous qui mettez des quadriges sous le joug et le frontal à de jeunes chevaux, coupez de votre fer la crinière de leur encolure. » <sup>530</sup>

L'image de la coupe apparaît dans le prologue au moment où la figure du Trépas, venu pour « prendre » Alceste, annonce qu'il en sectionnera les cheveux avant la mise à mort. Nous avons souligné la similitude existant entre ce geste et celui appliqué aux poils des animaux destinés au sacrifice <sup>531</sup>: le geste de coupe infligé à Alceste semble trouver ici un parallèle dans celui qu'Admète souhaite voir appliqué aux chevaux des Thessaliens. L'image du sectionnement encadre, en amont et en aval, la mort d'Alceste, comme prélude puis comme témoignage de douleur et de respect. Coupe des cheveux et des crins constitue, semble-t-il, un usage thessalien que l'on retrouve également chez les Macédoniens et les Perses <sup>532</sup>. Le lien étroit qui unit homme et cheval en Grèce antique caractérise également la Thessalie, pays producteur de chevaux. En Grèce, le cheval partage avec l'homme, sur le plan des gestes corporels, non seulement l'onction mais aussi la coupe d'éléments pileux dans le cadre funéraire <sup>533</sup>.

Autre image nouvelle associée au deuil dans *Oreste*, lorsqu'Électre, condamnée à mort avec son frère par le peuple d'Argos afin de punir le meurtre de Clytemnestre, s'adresse au chœur des Argiennes en ces termes :

Ελίσσετέ νυν βλέφαρον, κόρας διάδοτε διὰ βοστρύχων πάντη.

« Promenez vos regards à la ronde ; jetez les yeux à travers vos boucles, de tous côtés. »  $^{534}$ 

<sup>530.</sup> Euripide, *Alceste*, 425-429.

<sup>531.</sup> Voir supra, p. 82-83.

<sup>532.</sup> Euripide, Alceste, p. 73, note 4 Méridier.

<sup>533.</sup> Voir *supra*, p. 91.

<sup>534.</sup> Euripide, Oreste, 1266-1267.

Comme le suggère une scholie <sup>535</sup>, le chœur des Argiennes semble arborer une chevelure dénouée, sans doute dès le début des lamentations d'Électre <sup>536</sup>. Si les femmes grecques adultes portent traditionnellement les cheveux attachés et voilés, il n'en va pas toujours ainsi. Dans le cadre de la déploration funèbre, la chevelure est laissée libre et offerte au regard, signe de l'état singulier qu'est le deuil : moment de marginalité vis-à-vis de la communauté car porteur de la souillure (*miasma*) inhérente au contact avec la mort <sup>537</sup>, le deuil génère en outre ces « débordements féminins » , évoqués un peu plus haut, dangereux pour l'ordre et la stabilité de la cité <sup>538</sup>. Cheveux non couverts et dénoués indiquent ce temps d'anormalité vécu par les Argiennes face à la mort annoncée d'Électre et Oreste.

Les substantifs φόβη et βόστρυχος participent également à ce que l'on pourrait nommer la « préfiguration » de la mort. C'est plus précisément un véritable don de mort qu'incarne la couronne offerte par Médée à la fille du roi de Corinthe Créon, Créuse, avec laquelle Jason doit se remarier. Folle de douleur, Médée décide de se venger en assassinant le roi et sa fille, et fait ainsi apporter à Créuse un diadème et un voile empoisonnés, offerts en guise de « kosmos nuptial » <sup>539</sup>, mais d'une nature particulière : présent de noces constitué « d'une toilette à la fois mortelle et mortuaire » <sup>540</sup> dans la mesure où, une fois placée sur les boucles de Créuse (χρυσοῦν τε θεῖσα στέφανον ἀμφὶ βοστρύχοις <sup>541</sup>), celles-ci s'enflamment aussitôt, les deux ornements forment la « parure de l'Hadès (...) qui l'envoie périr misérablement » ("Αιδα κόσμον) <sup>542</sup>. L'offrande de Médée annonce et apporte la mort à sa rivale. Et, pour Créuse, la mort arrive par ce qui constitue l'un des symboles de sa beauté : sa parure, ses boucles.

Préfiguration de la mort dans le sort réservé au fils d'Andromaque, Astyanax. Troie est aux mains des Grecs, et Astyanax vient d'être précipité du haut des tours de la ville. Son corps déchiqueté est amené devant Hécube qui se lamente :

 $\Delta$ ύστηνε, κρατὸς ὥς σ' ἔκειρεν ἀθλίως τείχη πατρῷα,  $\Lambda$ οξίου πυργώματα,

<sup>535.</sup> Scholia in Euripidem (scholia vetera), sch. Or. 1267, 7 Schwartz.

<sup>536.</sup> Euripide, Oreste, 960 : Κατάρχομαι στεναγμόν (...)

<sup>537.</sup> F. Gherchanoc, op. cit., p. 1-3.

<sup>538.</sup> Ibid., p. 3.

<sup>539.</sup> L'expression est employée par Michel Casevitz, « À la recherche du Kosmos » , *art. cit.*, p. 106. La parure de Créuse est nommée χόσμος en Euripide, *Médée*, 787, 951, 954, 972 et 1156.

<sup>540.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 106.

<sup>541.</sup> Euripide, *Médée*, 1160.

<sup>542.</sup> Euripide, Médée, 980-981. M. Casevitz, art. cit., p. 106.

```
ον πόλλ' ἐκήπευσ' ἡ τεκοῦσα βόστρυχον φιλήμασίν τ' ἔδωκεν (...).
```

« Malheureux, comme les murs des ancêtres, fortifications de Loxias, ont rasé misérablement de ta tête la chevelure bouclée que ta mère arrangeait souvent et couvrait de baisers (...)! »  $^{543}$ 

À l'image de la tête tondue d'Électre, le rasage infligé à Astyanax revêt sans doute une dimension d'humiliation. À travers Astyanax, dernier représentant mâle des Troyens, ce sont ses ancêtres et l'ensemble du peuple que les Grecs salissent. Vaincue, Troie est soumise à l'ennemi : Andromaque et son fils sont désormais des captifs, « butin qu'on emmène » (ἀγόμεθα λεία σὺν τέχνφ) <sup>544</sup>. Dans ce contexte, le rasage du garçon, avant que les Grecs ne décident finalement de le mettre à mort, suggère la sujétion, l'asservissement comme le laissent entendre les propos de sa mère : « De noble devenir esclave, quel bouleversement! » (τὸ δ' εὐγενὲς ἐς δοῦλον ἤχει, μεταβολὰς τοσάδ' ἔχον) <sup>545</sup>. Dans le monde grec, la tête rasée des esclaves est traditionnellement le signe de leur condition, de leur absence de statut <sup>546</sup> : tondre les cheveux du fils d'Andromaque, c'est déshonorer le vaincu, le placer en condition servile. Ce geste se double peut-être d'un deuxième aspect : dans la mesure où les Grecs ont décidé de la mort d'Astyanax, le tondre, c'est aussi l'assimiler à une bête dont on rase sur la tête quelques poils avant son sacrifice, réduisant le jeune garçon au rang d'animal. Le rasage annonce ainsi le sort funeste qui l'attend.

Le terme φόβη renvoie au monde végétal dans *Alceste*, lorsque, à l'approche de la mort, l'épouse d'Admète se rend près des autels dressés dans le palais en priant  $^{547}$  et les couronne (χάξέστεψε) de touffes de jeunes branches de myrte qu'elle a coupées : πτόρθων ἀποσχίζουσα μυρσίνης φόβην  $^{548}$ . Le substantif φόβη désigne alors la végétation, feuilles et petits branchages (πτόρθων), de la plante. Nous avons souligné précédemment le lien existant entre l'image du couronnement et la mort à travers l'exemple d'Iphigénie  $^{549}$ : de la même manière, le geste de couronnement des autels paraît préfigurer la fin toute proche d'Alceste. Le recours au myrte, élément indispensable comme les grains d'orge ou l'eau lustrale lors des cérémonies

<sup>543.</sup> Euripide, Les Troyennes, 1173-1176.

<sup>544.</sup> Euripide, *Les Troyennes*, 614. Sur l'esclavage des vaincus, voir également Euripide, *Andromaque*, 12-15; Homère, *Iliade*, IX, 594. Sur ce point, voir aussi l'analyse de Pascal Payen, *Les revers de la guerre en Grèce ancienne*, Paris, Belin, 2012, p. 89 et 138-146.

<sup>545.</sup> Euripide, Les Troyennes, 615; traduction de L. Parmentier, légèrement modifiée.

<sup>546.</sup> Voir infra, p. 429-431.

<sup>547.</sup> Euripide, Alceste, 170-171.

<sup>548.</sup> Euripide, Alceste, 172.

<sup>549.</sup> Voir supra, p. 225-226.

sacrificielles <sup>550</sup>, suggère que la mort d'Alceste revêt exactement la dimension d'un sacrifice. Le recours au myrte s'explique par son pouvoir purificateur, comme en témoigne le geste d'Ion dans la pièce éponyme d'Euripide : le mot φόβη désigne alors « la chevelure sacrée du myrte » (μυρσίνας ἱερὰν φόβαν) qu'arrosent les sources des jardins des Immortels et dont Ion se sert pour nettoyer, en le balayant (σαίρω), le temple de Delphes où il officie (λατρεύων) <sup>551</sup>. Les Grecs emploient ainsi le myrte dans les lustrations. Dans le cas présent, l'usage du myrte semble renforcer le geste du Trépas qui a « purifié » (ἁγνίζω) la chevelure d'Alceste en la coupant <sup>552</sup>.

À cet aspect s'en ajoute peut-être un autre : le myrte est également l'arbre d'Aphrodite. Or, après l'offrande, Alceste rejoint le *thalamos*, chambre de la maîtresse de l'oikos, lieu qui rythme les étapes de la vie féminine ; elle s'effondre en pleurs sur le lit et se lamente en ces termes : « Ô couche où je dénouai ma ceinture virginale aux mains de celui pour qui je meurs, adieu! »  $^{553}$ . Les couronnes de myrte, la référence au  $\lambda \acute{\epsilon} \chi o \varsigma$  et à la ceinture dénouée, symbole de l'union charnelle entre les nouveaux époux  $^{554}$ , sont placées sous le signe d'Aphrodite : à travers l'offrande des rameaux, peut-être s'agit-il, pour celle qui accepte de mourir à la place de son mari, de *dire* la disparition des liens maritaux, des plaisirs de la chambre nuptiale, du souvenir de la première union au soir des noces.

Autre point commun avec le substantif  $\vartheta \rho(\xi)$ , le nom  $\varphi \delta \beta \eta$  permet enfin de donner à voir la peur mais aussi le caractère misérable de l'existence. Ainsi le coryphée de l'*Œdipe à Colone* de Sophocle, saisi d'effroi à l'annonce de la fin toute proche d'Œdipe, s'exclame-t-il :

ΞΟ. Ίδε μάλα μέγας ἐρείπεται κτύπος ἄφατος ὅδε διόβολος: ἐς δ' ἄκραν δεῖμ' ὑπῆλθε κρατὸς φόβαν. Ἐπτηξα θυμόν·

« Vois, ce bruit particulièrement retentissant, indicible, que Zeus fait s'abattre sur nous ! La frayeur pénètre jusqu'au bout de ma chevelure ; mon âme se terre de crainte. »  $^{555}$ 

<sup>550.</sup> G. Lambin, « Dans un rameau de myrte » , *REG*, tome 92, fasc. 438-439, juillet-décembre 1979, p. 542-551, en part. p. 546.

<sup>551.</sup> Euripide, Ion, 112-124.

<sup>552.</sup> Euripide, Alceste, 76.

<sup>553.</sup> Euripide, Alceste, 175-179; traduction de Méridier.

<sup>554.</sup> P. Schmitt Pantel, « Aithra et Athéna Apatouria, un rite de passage au féminin » , *Aithra et Pandora. Femmes, Genre et Cité dans la Grèce antique*, Paris, l'Harmattan, 2009, p. 70-71.

<sup>555.</sup> Sophocle, Œdipe à Colone, 1462-1466.

On note toutefois une variante dans l'expression de l'émotion du coryphée : si, pour les emplois de  $\vartheta \rho i \xi$ , la peur s'exprimait par l'érection de la pilosité ou des cheveux, dans le cas présent, l'intensité de la crainte ( $\delta \epsilon i \mu \alpha$ ) est exprimée par sa capacité à envahir tout le corps jusqu'aux cheveux, l'adjectif  $\delta x \rho o \zeta$  pouvant évoquer racines ou pointes ( $\dot{\epsilon} \zeta \delta$ )  $\delta x \rho \alpha v \phi \delta \beta \alpha v$ ). Point commun en revanche entre  $\vartheta \rho i \xi$  et  $\phi \delta \beta \eta$ , l'effroi répond à une manifestation auditive, dont l'origine est divine : non pas une voix cette fois, mais un bruit, le tonnerre qui accompagne la foudre de Zeus ( $\delta i \delta \beta o \lambda o \zeta$ ) et exprime la volonté du dieu, annonçant la mort imminente d'Œdipe.

L'état de la chevelure permet également de signifier le sort misérable d'un être dans l'*Alexandra*, poème tragique de Lycophron de Chalcis (IV-III<sup>e</sup> siècle avant notre ère). Un soldat rapporte à Priam la prophétie énoncée par sa fille Cassandre, prisonnière dans une tour sur l'ordre de son père. Longue prédiction des malheurs réservés à Troie, puis aux Grecs après la prise de la cité, le poème constitue aussi la déploration de Cassandre face aux souffrances des Troyens, des Grecs, des siens et face au sort funeste qui l'attend elle-même. Après le récit des malheurs d'Ulysse, de Philoctète ou encore de la vie d'Epéus, inventeur du cheval de bois <sup>556</sup>, la prophétesse en vient aux colonies troyennes qui se fixeront à Siris et Leutarnia <sup>557</sup>, mais aussi à Ségeste (Aĭγεστα) où

πᾶς δὲ λυγαίαν λεώς ἐσθῆτα προστρόπαιον ἐγχλαινούμενος αὐχμῷ πινώδης λυπρὸν ἀμπρεύσει βίον. κρατὸς δ' ἄκουρος νῶτα καλλυνεῖ φόβη μνήμην παλαιῶν τημελοῦσ' ὁδυρμάτων.

« le peuple tout entier, couvert d'un vêtement de laine de suppliants, traînera, sali par la poussière, une vie misérable. La chevelure non coupée de sa tête orne son dos, veillant au souvenir d'antiques lamentations. » <sup>558</sup>

Les sombres connotations du vocabulaire *signifient* le sort de cette colonie : le vêtement (ἐσθῆτα προστρόπαιον) des Troyens  $^{559}$  et leur apparence souillée (αὐχμῷ πινώδης) trahissent ainsi leur condition, une existence « lamentable, misérable » (λυπρὸν βίον  $^{560}$ ). L'évocation de la chevelure s'inscrit dans ce cadre : si souffrance et deuil sont traditionnellement associés à son arrachement ou sa coupe, elle est au contraire dans le cas présent « non coupée » (ἄχουρος),

<sup>556.</sup> Lycophron, Alexandra, 648-819, 909 et 930.

<sup>557.</sup> Lycophron, Alexandra, 968 et 978.

<sup>558.</sup> Lycophron, Alexandra, 973-977.

<sup>559.</sup> L'adjectif προστρόπαιος renvoie au domaine de la supplication : LSJ, s. v. προστρόπαιος.

<sup>560.</sup> DELG, s. v. λύπη; LSJ, s. v. λυπρός.

et devient signe de commémoration, comme le suggère le substantif μνήμη (« souvenir, mémoire »  $^{561}$ ), et ornement (καλλύνω, « embellir »  $^{562}$ ). Sorte de mémorial dont on prend soin, il s'agit pour les Troyens d'une marque destinée à entretenir (τημελοῦσ') le souvenir des souffrances qui furent les leurs.

Mise en scène de la mort et du deuil, évocation de la peur, de la misère ou de la souffrance, les recoupements sont donc nombreux entre  $\beta\acute{o}\sigma\tau\rho\nu\chi\sigma\varsigma$ ,  $\phi\acute{o}\beta\eta$  et les substantifs étudiés précédemment. Les occurrences de ces deux noms apportent toutefois leur lot d'images nouvelles, entre préfiguration de la mort, gestes communs aux hommes et aux chevaux dans le deuil. Dans certains de ces emplois, le terme  $\phi\acute{o}\beta\eta$  désigne de manière imagée des éléments relevant du cadre naturel : il s'agit là en fait d'un aspect essentiel de son champ sémantique, le mot s'appliquant en effet régulièrement à la sphère végétale et au monde animal.

<sup>561</sup>. Issu, comme le terme μνήμα, du verbe μιμνήσχω, « faire souvenir, se mettre dans l'esprit, penser à » , le nom μνήμη se distingue de μνήμα en ce qu'il renvoie à une réalité psychologique et non objective et matérielle à l'instar d'une tombe, d'un monument : DELG, s. v., μιμνήσχω.

<sup>562.</sup> DELG, s. v. καλός.

# I. Nature et sauvagerie

Appliqué tour à tour à la crinière des chevaux ou aux branches de myrte dans *Alceste*, au feuillage de la forêt dans *Antigone*, l'essentiel de ses occurrences concerne en fait la végétation. Employé au sens figuré, le terme φόβη possède alors le plus souvent valeur d'image dans la mesure où il donne à voir l'aspect de certaines plantes ou parties de plantes dont la végétation forme comme une chevelure ou en possède l'aspect. Frondaison forestière d'une montagne (ὄρεος ὑλίμω φόβη) dans un fragment d'Euripide <sup>563</sup>, ou bien encore végétation du cerfeuil sauvage (ἀνθρύσχου φόβη) chez le poète comique Cratinos <sup>564</sup>: la plante arbore un feuillage effilé, dense, et développe des inflorescences en ombelles formant une sorte de parasol ouvert, l'emploi du nom φόβη pouvant renvoyer aussi bien à l'aspect des feuilles qu'à celui des fleurs, sorte de chevelure naturelle de la plante. De même dans l'*Histoire des plantes* de Théophraste: pour l'auteur, qui procède par analogie, certains fruits (τοὺς χαρπούς) présentent une végétation, une "chevelure" « semblable au millet » (οἴον φόβην, ισπερ ὁ χέγχρος καὶ ὁ ἔλυμος) <sup>565</sup>, d'autres au roseau (ἡ δὲ χαλαμώδης ἀπόχυσις φόβη) <sup>566</sup>, allusion sans doute au duvet pelucheux qu'ils arborent, à l'instar de ces deux plantes.

Les termes βόστρυχος et βοστρύχιον apparaissent de même dans des traités de zoologie et de botanique. Ce dernier figure à deux reprises dans l'Histoire des animaux d'Aristote : l'auteur rapproche par analogie la forme des œufs du polype (ὁ πολύπους) de celle du fruit du peuplier blanc (καθάπερ βοστρύχιον, ὅμοιον τῷ τῆς λεύκης καρπῷ) <sup>567</sup> puis de la vigne sauvage (ὅμοιον βοστρυχίοις οἰνάνθης καὶ λεύκης καρπῷ) <sup>568</sup>. Les dictionnaires considèrent que le diminutif βοστρύχιον désigne une « petite boucle » : quelle image son emploi dessine-t-il? Dans le premier cas, la forme convoquée est arrondie, l'aspect des œufs émis par le polype rappelant sans doute les capsules à graines rondes et duveteuses qui constituent les fruits du peuplier; dans le deuxième, l'aspect est du même ordre : les amas d'œufs semblent former des « bourgeons » de vigne <sup>569</sup> ou peut-être des « vrillons » <sup>570</sup>, ces jeunes pousses de fixation en forme de tire-bouchon <sup>571</sup>, qui s'enroulent en spirale pour s'accrocher aux éléments qui les entourent.

<sup>563.</sup> Euripide, Fragments, 495, 34 Nauck.

<sup>564.</sup> Cratinos (V<sup>e</sup> siècle), Fragments, 98, 6 Kock.

<sup>565.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, livre IV, 4, 10, 5-6. Voir également livre VIII, 3, 4, 2-4 : τὰ δὲ κεγχρώδη φόβην.

<sup>566.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, livre VIII, 3, 4, 3.

<sup>567.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 544a, 8-9.

<sup>568.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 549b, 32-33.

<sup>569.</sup> DELG, s. v. οἶνος.

<sup>570.</sup> LSJ, s. v. βοστρύχιον : « vine-tendril » .

<sup>571.</sup> Le nouveau Littré, 2007.

La même image préside à la description des œufs de seiche, par le biais du nom βόστρυχος : le céphalopode libère des œufs dont la répartition suggère des vrillons (μαχρὸν καὶ συνεχὲς ἐκ τῶν ιον τὸ τῶν βοστρύχων) <sup>572</sup>. Le même mot désigne de manière métaphorique les « animaux ailés » (πτερωτὰ ζῷα) qui, selon Aristote, naissent des vers-luisants lors de leur métamorphose (πυγολαμπίδες ... μεταβάλλουσι) et sont appelés βόστρυχοι, « Bostryques » (Bostryches) <sup>573</sup>. Aristote semble confondre en fait un coléoptère ravageur, en français le *bostryche*, dont l'aspect est velu et dont les galeries creusées dans les troncs d'arbres ressemblent à des « empreintes » de cheveux <sup>574</sup>, et le ver luisant ou *lampyre*, luciole dont « l'arrière-train émet de la lumière » (πυγολαμπίς).

Le substantif βοστρύχιον apparaît également dans le domaine végétal chez Théophraste, qui l'applique à la vigne. L'auteur, abordant les soins nécessaires à son développement, souligne qu'il faut à nouveau l'ébourgeonner avant la floraison (βλαστολογεῖν πρὸ τοῦ ἀνθεῖν) : à ce moment, une partie de la plante que l'auteur nomme βοστρύχιον s'accroît (αὕξεσθαι) parce que les grains de raisins ne sont pas formés (διὰ τὸ μήπω συνεστάναι τὰς ῥᾶγας) <sup>575</sup>. Quelle est donc cette partie de la plante qui semble bénéficier de la sève quand le raisin n'est pas encore constitué? Le terme βοστρύχιον renvoie-t-il à l'aspect filiforme et recourbé de la vrille, dont l'extrémité forme un tortillon? Ou bien s'agit-il d'un *gourmand*, bourgeon dormant non fructifère? Dans les deux cas, l'analogie renvoie néanmoins à des éléments présentant un aspect arrondi, à l'image d'une boucle.

Dans le *Prométhée enchaîné* d'Eschyle, enfin, l'emploi du mot  $\beta$ 600 τρυχος s'étend au monde céleste. Le nom permet en effet de décrire par métaphore *le foudre*, « faisceau de dards de feu en zigzags terminés par une flèche » , représentant *la* foudre, et qui constitue « l'attribut de puissances divines ou guerrières »  $^{576}$ , Zeus dans le cas présent :

πρὸς ταῦτ' ἐπ' ἐμοὶ ῥιπτέσθω μὲν πυρὸς ἀμφήκης βόστρυχος, αἰθὴρ δ' ἐρεθιζέσθω βροντῆ σφακέλω τ' ἀγρίων ἀνέμων.

<sup>572.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 550b 9-10.

<sup>573.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 551b, 26 : πυγολαμπίδες . . . αὕται δὲ πάλιν μεταβάλλουσι, καὶ γίνονται πτερωτὰ ζῷα ἐξ αὐτῶν, οἱ καλούμενοι βόστρυχοι.

<sup>574.</sup> Voir figures 23-26.

<sup>575.</sup> Théophraste, *Origine des plantes*, III, 16, 1, 7-10.

<sup>576.</sup> Il s'agit de la définition proposée par le TLFi.

« Donc que la tresse de feu à double pointe soit lancée contre moi, l'éther ébranlé par le tonnerre et la tourmente des vents sauvages ; »  $^{577}$ 

Foudre de Zeus lancé contre un mortel, vacarme effroyable du tonnerre : l'image n'est pas sans rappeler le passage de l'Œdipe à Colone de Sophocle <sup>578</sup>, où le substantif φόβη permet d'évoquer la terreur qui pénètre dans le corps jusqu'aux extrémités des cheveux. Si Paul Mazon propose de voir dans l'image πυρὸς ἀμφήκης βόστρυχος une « tresse de feu à double pointe » , à l'instar de certaines représentations de Zeus doté de son foudre qui s'apparente à « une courte tresse à deux bouts, avec une poignée au milieu » <sup>579</sup>, rien n'indique dans les emplois du mot βόστρυχος que ce dernier désigne effectivement un élément tressé. L'iconographie offre des exemples de figurations dans lesquelles le foudre de Zeus ressemble davantage à un éclair recourbé, torsadé <sup>580</sup>, qu'à une tresse : l'expression peut ainsi évoquer « la vrille de foudre à deux pointes » du dieu.

## A. Images de l'élan vital

Si les dictionnaires attribuent, nous l'avons vu, aux substantifs  $\phi \delta \beta \eta$  et  $\beta \delta \sigma \tau \rho \upsilon \chi \sigma \zeta$  une signification proche et mouvante, entre « boucle/mèche de cheveux » et « chevelure » dans sa globalité  $^{581}$ , l'analyse des textes suggère pour sa part que les deux mots se distinguent l'un de l'autre : le premier renvoie ainsi à des éléments touffus, crinière équine ou plantes *chevelues*, qu'il s'agisse de feuilles effilées, d'ombelles ou encore de parties duveteuses, tandis que le second renvoie davantage une forme arrondie, recourbée ou encore torsadée. Fréquemment appliqué à des éléments végétaux dont il permet de dépeindre la forme, le terme  $\phi \delta \beta \eta$  entretient un lien d'une autre nature avec ce domaine : il peut en effet donner à voir également la force, l'élan vital animant la végétation. Il est alors question de bouillonnement naturel, un bouillonnement qui n'est sans évoquer celui du corps humain en pleine jeunesse.

<sup>577.</sup> Eschyle, Prométhée enchaîné, 1043-1046.

<sup>578.</sup> Voir supra, p. 256-257.

<sup>579.</sup> Eschyle, Tragédies. Les Suppliantes. Les Perses. Les Sept contre Thèbes. Prométhée enchaîné, p. 197, note 3.

<sup>580.</sup> Voir figures 27-28.

<sup>581.</sup> Voir supra, p. 250.

#### 1. Floraison et croissance végétale

L'un des plus anciens emplois du substantif  $\phi \delta \beta \eta$  figure au sein d'un fragment du dithyrambe « Aux Athéniens » de Pindare, dans un passage qui chante l'arrivée du printemps :

φοινικοεάνων ὁπότ' οἰχθέντος 'Ωρᾶν θαλάμου εὔοδμον ἐπάγοισιν ἔαρ φυτὰ νεκτάρεα. Τότε βάλλεται, τότ' ἐπ' ἀμβρόταν χθόν' ἐραταὶ ἴων φόβαι, ῥόδα τε κόμαισι μείγνυται

« quand, au moment où s'ouvre la chambre des Heures aux voiles de pourpre, de jeunes pousses qui fleurent le nectar amènent le printemps odorant, alors se jettent, alors sur la terre immortelle, les *touffes* aimables de violettes, et les roses aux chevelures se mêlent. » <sup>582</sup>

L'élan vital propre au printemps (ἔαρ), « saison du dithyrambe » <sup>583</sup>, moment du renouveau, coloré (ἴων/ῥόδα) et odorant (εὕοδμον/νεχτάρεα), est placé sous le signe des Heures (ˇΩρα), filles de Zeus incarnant, dans le monde grec, les saisons. Nées de l'union de Zeus et Thémis, les Heures, Eunomia, Dikè et Eirènè, c'est-à-dire le Bon Ordre, la Justice et la Paix <sup>584</sup>, qui « président au bon fonctionnement de la communauté » et participent ainsi de « l'ordre de Zeus » , sont aussi associées pour les Grecs, « à l'épanouissement de toute chose, au rythme des saisons, à la floraison et à la prospérité de la vie végétale et animale » <sup>585</sup>; elles font partie, tout comme les Grâces (*Charites*), du cortège d'Aphrodite et partagent donc le rapport que la déesse entretient avec la floraison <sup>586</sup>. Et c'est bien de floraison dont il est question dans ce passage comme l'indiquent le terme φυτόν, qui désigne tout « ce qui pousse » <sup>587</sup> ainsi que l'évocation des fleurs (ἵων φόβα/ῥόδα), une floraison qui concerne à la fois les humains et les végétaux, comme le suggère le rapprochement entre chevelure et fleurs, ῥόδα τε χόμαισι μείγνυται: l'image semble alors faire écho aux qualificatifs ἰοπλόχαμος et ἰόπλοχος qui entrelacent, dans leur formation même, éléments capillaires et floraux <sup>588</sup>.

<sup>582.</sup> Pindare, *Fragments*, dithyrambe 75, 14-17 Savignac.

<sup>583.</sup> N. Le Meur-Weissman, « Les dithyrambes de Pindare et Bacchylide sont-ils des hymnes? » , dans R.Bouchon, P. Brillet-Dubois et N. Le Meur-Weissman (éd.), *Hymnes de la Grèce antique : approches littéraires et historiques*, Actes du colloque international de Lyon, 19-21 juin 2008, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée - Jean Pouilloux, 2012, p. 91.

<sup>584.</sup> Hésiode, Théogonie, 901-906.

<sup>585.</sup> G. Pironti, « Dans l'entourage de Thémis : les Moires et les "normes" panthéoniques » , dans P. Brulé (éd.), *La norme en matière religieuse*, Actes du XI<sup>e</sup> colloque du CIERGA (Rennes, septembre 2007), *Kernos*, suppl. 21, 2009, p. 15.

<sup>586.</sup> G. Pironti, Entre ciel et guerre, op. cit., p. 159.

<sup>587.</sup> Le mot dérive du verbe φύω, « faire pousser, faire naître produire » et au moyen « croître, pousser naître » : DELG, s. v. φύομαι.

<sup>588.</sup> Voir supra, p. 193-196.

## 2. Aphrodite et la vigueur génésique

Dans le premier chapitre de cette recherche, nous avons pu constater que c'est par le biais d'une métaphore florale que plusieurs textes grecs donnent à voir, sous le signe d'Aphrodite, la pilosité des garçons en pleine jeunesse, expression du bouillonnement corporel propre à leur âge. Le champ sémantique du substantif  $\phi \delta \beta \eta$  présente des rapprochements similaires comme le montrent les vers de Pindare. Les éléments végétaux en pleine éclosion évoqués dans le dithyrambe « Aux Athéniens » renvoient en effet à certains aspects de l'univers aphroditéen : première floraison lorsque, à sa naissance, la déesse foule la terre sèche  $^{589}$ ; « union intime » ( $\mu (\xi \iota \zeta)$ , œuvre d'Aphrodite, souvent mise en scène au milieu de fleurs délicates et parfumées  $^{590}$ ; safran, jacinthe, violette, rose et narcisse dont se servent les Grâces et les Heures pour teindre les vêtements de la déesse  $^{591}$ .

C'est qu'Aphrodite, « directement concernée par la genèse de la vie »  $^{592}$ , entretient un rapport étroit avec toutes les formes de floraison, naturelle et humaine. Son nom même ainsi que les modalités de sa naissance suggèrent que la déesse est liée aux « humeurs vitales » - sève, sperme - et à leur bouillonnement. Or, c'est bien cette force, ce bouillonnement à l'œuvre dans le mouvement d'éclosion printanier que chante Pindare  $^{593}$ . Le recours au verbe  $\beta$ άλλω exprime toute la vigueur de ce processus : les violettes ne poussent pas, elles « se jettent, se lancent »  $^{594}$  sur la terre.

L'image des « roses mêlées aux chevelures » (χόμαισι) oriente vers le monde féminin : dans la poésie archaïque, la beauté, la grâce, la fragilité des fleurs et des jeunes filles sont en parfaite adéquation, dessinant un imaginaire tout de séduction visuelle et olfactive <sup>595</sup>. Pour suggérer le lien entre monde naturel et sphère humaine, le poète s'amuse du sens du nom φόβη, qui peut évoquer végétation et chevelure, et les formes φόβαι et χόμαισι se répondent dans un jeu d'images : les violettes sont à la végétation qu'elles parsèment ce que les roses sont à la chevelure qu'elles émaillent, une parure magnifique et enivrante. Et l'on ne peut que penser au portrait de Dica, amoureusement tracé par Sappho, qui fait des fleurs les meilleures

<sup>589.</sup> Hésiode, Théogonie, 194-195.

<sup>590.</sup> Ainsi Zeus et Héra: Homère, Iliade, XIV, 346-351; Poséidon et Méduse: Hésiode, Théogonie, 278-279.

<sup>591.</sup> Chants cypriens, fr. 4 Bernabé.

<sup>592.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 153.

<sup>593.</sup> Sur le nom d'Aphrodite, sa naissance et leur rapport avec le bouillonnement des *humeurs vitales*, nous renvoyons le lecteur à l'étude très éclairante de Gabriella Pironti : *op. cit.*, en particulier p. 154-168.

<sup>594.</sup> DELG, s. v. βάλλω.

<sup>595.</sup> N. Kéi, « La fleur, signe de grâce dans la céramique attique » , op. cit., p. 4.

alliées des jeunes filles destinées au mariage pour séduire et susciter le désir <sup>596</sup>. Le corps féminin « s'apparente à une prairie constellée de fleurs printanières » , lieu particulièrement propice aux ébats amoureux <sup>597</sup>. C'est en fait la même force génésique qui sous-tend le bouillonnement de la sève végétale au printemps, l'agitation des jeunes corps et l'expression du désir, une force qui peut aussi devenir puissance de destruction.

### B. Les différents visages d'une force bouillonnante

Le bouillonnement qui anime, sous le signe d'Aphrodite, la végétation printanière chez Pindare n'est pas toujours, lorsqu'il concerne le monde humain, synonyme de puissance vitale. Cypris possède de fait de multiples facettes et notamment une dimension destructrice, entre violence et « fureur du délire » <sup>598</sup>. Ainsi, la force génésique qui s'exprime dans le domaine du désir et des *aphrodisia*, « agitation des humeurs vitales » , sous-tend aussi de sombres « états de bouleversement » , tels que folie, colère et fureur <sup>599</sup>, qui tous recèlent une part de sauvagerie. C'est du moins ce que suggèrent plusieurs emplois concordants de βόστρυχος, χίχχινος et φόβη.

Si la « *dunamis* bouillonnante » du désir ne se confond certes pas aisément avec ces « formes d'emprise » que sont le délire ou la rage, des rapprochements se dessinent entre elles, signes d'interactions entre les domaines d'Aphrodite et d'autres divinités <sup>600</sup>. Il existe ainsi des similitudes entre les manifestations de cette *dunamis*, qui peut devenir en certains cas déchaînement et destruction, et la violence exercée par des figures divines comme Dionysos, Arès ou les Érinyes. Comme dans le fragment de Pindare, se conjuguent alors évocation de la chevelure et présence en filigrane d'une force bouillonnante, auxquelles s'ajoute parfois l'image de souffles divins.

#### 1. Manifestation d'une puissance de destruction

Dans Antigone, le terme  $\phi \delta \beta \eta$  participe au tableau de la colère divine, préfiguration des douleurs qui guettent la demeure de Créon. Rappelons le contexte : malgré l'interdiction édic-

<sup>596.</sup> Voir infra, p. 275-276.

<sup>597.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 292.

<sup>598.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 170.

<sup>599.</sup> Ibid., p. 168-169.

<sup>600.</sup> Ibid., p. 169.

tée par Créon, aux commandes à Thèbes après la guerre entre Polynice et Etéocle, Antigone procède à l'inhumation du corps de son frère Polynice. Le garde qui l'a arrêtée relate l'événement : ses compagnons et lui endurent « un fléau divin » (θείαν νόσον <sup>601</sup>) quand

(...) ἐξαίφνης χθονὸς τυφὼς ἀείρας σχηπτόν, οὐράνιον ἄχος, πίμπλησι πεδίον πᾶσαν αἰχίζων φόβην ὕλης πεδιάδος, ἐν δ' ἐμεστώθη μέγας αἰθήρ.

«(...) de la terre, soudain, un tourbillon de vent, ayant fait apparaître une tempête, fléau céleste, envahit la plaine, dévastant tout le feuillage de la forêt, et le vaste éther en est rempli. » $^{602}$ 

Le substantif  $\phi \delta \beta \eta$  désigne alors au figuré le feuillage de la forêt, sa « crinière »  $^{603}$ . Le choix du verbe  $\alpha i \varkappa i \zeta \omega$ , pour dire les ravages que subit cette dernière, véhicule des connotations singulières : le terme, qui signifie « maltraiter, dévaster, faire subir des outrages » , renvoie à l'aikia, l'outrage au cadavre  $^{604}$ , à l'instar des sévices infligés par Achille à la dépouille d'Hector. Le mot dénote donc une violence brutale : la « crinière » végétale de la forêt est saccagée, déchiquetée, par le tourbillon tempétueux.

Agissant un peu à la manière d'un devin (μάντις/θεοπρόπος) dont l'inspiration lui permet d'interpréter tout phénomène « qui ne va pas entièrement de soi, ou sur lequel on n' a pas de contrôle » , sursaut, frémissement, rencontre soudaine, prodiges, mais aussi phénomènes célestes 605, le garde semble voir dans cette tempête un signe : elle est en effet un fléau οὐράνιος, « céleste » , mais aussi « merveilleux, prodigieux » , le qualificatif permettant de désigner également les divinités lorsqu'il est substantivé (οὐράνιαι/οὐράνιοι). Pour lui, une telle violence ne peut être que l'œuvre des dieux : ce fléau constitue l'expression de leur colère, annonciatrice des malheurs qui vont s'abattre sur la demeure de Créon. Le refus d'inhumer Polynice constitue en effet un sacrilège, qui se double d'une sévérité extrême lorsqu'il condamne à mort Antigone et sa sœur Ismène, de sorte que, face à un tel comportement, les mises en garde adressées au roi sont nombreuses : le chœur considère ses actes comme pure folie 606, le devin Tirésias expose le courroux divin face au sacrilège infligé à Polynice 607 et annonce à Créon la

<sup>601.</sup> Sophocle, Antigone, 421.

<sup>602.</sup> Sophocle, Antigone, 417-421.

<sup>603.</sup> Cette traduction est notamment adoptée par Paul Mazon dans l'édition de la CUF.

<sup>604.</sup> J.-P. Vernant, La belle mort et le cadavre outragé, Œuvres. Religions. Rationalités. Politique II, p. 1352-1353.

<sup>605.</sup> W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 160-161.

<sup>606.</sup> Euripide, Antigone, 278-279, 604-625.

<sup>607.</sup> Euripide, Antigone, 998-1032.

mort du « fruit de ses entrailles » <sup>608</sup>. De fait, son fils Hémon se suicide à la mort d'Antigone dont il est amoureux, de même qu'Eurydice, épouse de Créon, se donne la mort en apprenant le décès d'Hémon.

#### 2. Une fureur dangereuse et mortifère : la Gorgone, les Bacchantes

C'est sans doute le rapport étroit que la Gorgone entretient avec les idées de fureur et de sauvagerie qui explique le deuxième et dernier emploi du terme  $\phi \delta \beta \eta$  chez Pindare ; le mot permet alors de décrire la tête de la créature :

ἔπεφνέν τε Γοργόνα, καὶ ποικίλον κάρα δρακόντων φόβαισιν ἤλυθε νασιώταις λίθινον θάνατον φέρων.

« il (Persée) tua la Gorgone, et, il revint apportant aux insulaires la tête bigarrée de cheveux de serpents, la mort qui pétrifie. »  $^{609}$ 

S'intéressant au lexique de la bigarrure (ποιχίλος/ποιχιλία/ποιχίλλω) dans la langue grecque, Adeline Grand-Clément propose de traduire l'expression ποιχίλον χάρα δραχόντων par « une tête bigarrée de serpents » <sup>610</sup>. Toutefois, le génitif δραχόντων semble compléter φόβαισιν plutôt que χάρα : pour Pindare, la Gorgone arbore des serpents en guise de chevelure, comme le montrent parfois certaines représentations iconographiques, à côté de chevelures tantôt simplement entremêlées de serpents, tantôt bouclées, torsadées ou peut-être tressées <sup>611</sup>.

La bigarrure de la Gorgone est liée ici aux représentations entourant la figure ophidienne, fréquemment associée au terme  $\pi o \iota x \hat{\iota} \lambda o \varsigma$ : le serpent suscite dans le monde grec « des sentiments contraires » , ambivalents, entre fascination et peur  $^{612}$ ; la menace, le danger qu'incarne la Gorgone semblent cristallisés dans sa chevelure de serpents caractérisée par « le multiple, la mobilité et le jeu des couleurs » qui s'allient pour produire une image terrifiante  $^{613}$ . À elle seule, cette chevelure fait de la Gorgone un véritable monstre et la place du coté de la

<sup>608.</sup> Euripide, Antigone, 1065-1067.

<sup>609.</sup> Pindare, Pythiques 10, 46-49.

<sup>610.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 446.

<sup>611.</sup> Voir figures 29-30. Pour une Gorgone à la chevelure torsadée ou tressée, présentant des boucles sur le front, voir Th. H. Carpenter, *Les Mythes dans l'art grec*, traduit de l'anglais par Christian-Martin Diebold, Paris, Thames and Hudson, [1991] 1997, p. 111 et 112 : Amphore à reliefs provenant de Boétie, vers 660 avant notre ère, Paris, Louvre CA 795; Métope en calcaire provenant de Sélinonte, vers 530 avant notre ère, Palerme, Museo Nazionale, Robertson *HGA* 119.

<sup>612.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 445-446. Pour les sombres images associées au serpent : voir *supra*, p. 218.

<sup>613.</sup> Ibid., p. 446.

sauvagerie <sup>614</sup>. La Gorgone semble de fait habitée d'un bouillonnement sauvage, une fureur mortifère : puissance de terreur, sa « face à l'œil terrible » , son « regard d'épouvante » et sa bouche « distendue » évoquant un « formidable cri de guerre » produisent un « effet d'épouvante » <sup>615</sup>. Ce sont peut-être les liens étroits qui unissent la Gorgone et la figure du guerrier possédé par la frénésie du *ménos* sur le champ de bataille qui reflètent le mieux toute la fureur bouillonnante qui caractérise ce monstre.

Autres figures emplies de fureur sauvage, les Bacchantes, telles qu'elles sont mises en scène par Euripide, dans la tragédie éponyme. Les occurrences concernent alors soit le cadre dans lequel se déroule la cérémonie des Bacchantes qui aboutit à la mise à mort du roi Penthée, soit le roi lui-même. Le cadre tout d'abord. Un messager explique à Penthée avoir vu le groupe de Thébaines sur le Cithéron dans la forêt : le substantif  $\phi$ ó $\beta$  $\eta$  désigne alors la végétation d'un sapin (ἐλάτης φόβην) contre lequel elles étaient adossées  $^{616}$ . Plus loin, le mot renvoie au feuillage des buissons (θάμνων φόβαις) dans lesquels se cachent le messager et ses compagnons afin de se saisir d'Agavé, la mère de Penthée  $^{617}$ . De même, lorsque les Bacchantes déchiquettent le corps de Penthée, elles en dispersent une partie « dans la végétation dense et profonde de la forêt » , ὕλης ἐν βαθυξύλω φόβ $\eta$   $^{618}$ .

Le substantif  $\phi \delta \beta \eta$  s'applique enfin à la toison de ce qu'Agavé prend, dans son délire bacchique, pour un jeune veau  $^{619}$ , mais qui n'est autre que son fils Penthée. Le terme évoque le poil doux et délicat, sans doute frisotté, du jeune veau. Pour Agavé et le chœur, sa toison est celle d'« une bête sauvage qui demeure aux champs »  $(\vartheta \dot{\eta} \rho \ \ \, \check{\alpha} \gamma \rho \alpha \upsilon \lambda o \zeta)^{620}$ . Le rapprochement entre bête sauvage  $(\vartheta \dot{\eta} \rho)$  et veau  $(\mu \delta \sigma \chi o \zeta)$  peut surprendre, dans la mesure où ce dernier, animal d'élevage, relève de la sphère domestique : l'adjectif  $\check{\alpha} \gamma \rho \alpha \upsilon \lambda o \zeta$ , « qui couche aux champs »  $^{621}$ , apporte néanmoins un éclairage. L'espace désigné par ce mot est celui de l' $\check{\alpha} \gamma \rho \delta \zeta$ , pris sans doute ici au sens de champ non cultivé  $^{622}$ , par opposition à  $\check{\alpha} \sigma \tau \upsilon$  ou  $\pi \delta \lambda \iota \zeta$ , la

<sup>614.</sup> Nous avons souligné dans le premier chapitre la relation existant dans l'imaginaire des Grecs entre sauvagerie et monstruosité.

<sup>615.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux. Figures de l'Autre en Grèce ancienne, Paris, Hachette Littératures, 1998 [1985], p. 40.

<sup>616.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 683-684 : ηὕδον δὲ πᾶσαι σώμασιν παρειμέναι, αἱ μὲν πρὸς ἐλάτης νῶτ' ἐρείσασαι φόβην ..., « Toutes elles dormaient, leurs corps à l'abandon, les unes adossées à la végétation d'un sapin ...»

<sup>617.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 722-723 : θάμνων δ' ἐλλοχίζομεν φόβαις / κρύψαντες αὐτούς, « nous nous mettons en embuscade en nous cachant dans le feuillage de fourrés » .

<sup>618.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1137-1139 : χεῖται δὲ χωρὶς σῶμα, τὸ μὲν ὑπὸ στύφλοις / πέτραις, τὸ δ᾽ ὕλης ἐν βαθυξύλω φόβη, οὐ ῥάδιον ζήτημα, « et son corps mutilé gisait de part et d'autre sous les âpres rochers, dans les fourrés des bois, où l'on ne trouverait ses restes qu'à grand'peine » .

<sup>619.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1185-1187.

<sup>620.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1188: πρέπει γ' ὤστε θὴρ ἄγραυλος φόβη.

<sup>621.</sup> DELG, s. v. ἀγρός.

<sup>622.</sup> Rappelons que le mot peut désigner des espaces non cultivés mais aussi des lieux de culture; le degré de

ville, lieu des habitations humaines. Il s'agit donc de marquer à travers ces termes l'opposition entre cité et nature.

Appliqué au « veau-Penthée » , l'expression θηρ ἄγραυλος souligne que l'animal appartient à un espace qui n'est pas celui de la cité. De fait, les cérémonies en l'honneur de Dionysos ont lieu sur une montagne, dans une forêt dont la végétation est dense et profonde (βαθυξύλφ): un tel cadre, « espace le plus lointain et le plus sauvage aux yeux des Grecs » 623, est propice à la libération, à l'expression de toute la sauvagerie et la violence inhérentes au culte de Dionysos, une violence dont témoigne le sort réservé à Penthée. Refusant de célébrer le culte du dieu, les femmes thébaines sont frappées d'une rage frénétique, bouillonnement sauvage insufflé par Dionysos et qui signe sa vengeance 624 : la violence dont elles font preuve pousse à l'extrême, car appliquée à un être humain, le sacrifice habituel du rituel dionysiaque qui consiste à déchiqueter (disparagmos) une victime animale.

Tout comme les manifestations du deuil féminin, une telle frénésie sauvage constitue une menace pour l'ordre (κόσμος) de la cité : « changement radical » dans le comportement et la pensée, « transgression » des règles civiques, morales et politiques, la violence qui caractérise de tels débordements inquiète <sup>625</sup>. Ainsi, ce qui se dessine en filigrane dans l'expression ϑὴρ ἄγραυλος φόβη, c'est l'espace de prédilection du culte bacchique, qui franchit « les limites de la vie civilisée »  $^{626}$ . Quant à l'assimilation de Penthée au  $\vartheta$  ἡρ ἄγραυλος, elle paraît souligner la « fusion » entre homme et bête propre à la bacchanale 627.

Le substantif βόστρυχος figure également dans l'évocation des Bacchantes elles-mêmes; il intervient précisément dans la peinture de cet état hors-norme inhérent à la transe, tout particulièrement lorsqu'elles découvrent que des hommes les observent :

> (...) ὁπόσα δ' ἐπ' ὤμοις ἔθεσαν, οὐ δεσμῶν ὕπο προσείχετ' οὐδ' ἔπιπτεν εἰς μέλαν πέδον, οὐ χαλκός, οὐ σίδηρος ἐπὶ δὲ βοστρύχοις πῦρ ἔφερον, οὐδ' ἔκαιεν.

sauvagerie ou de civilisation de l'άγρός se mesure à l'aune de son éloignement ou de sa proximité par rapport aux zones d'habitation humaine : voir supra, chapitre 1.

<sup>623.</sup> Ch. Mauduit, La sauvagerie dans la poésie grecque, op. cit., p. 29 mais aussi p. 40.

<sup>624.</sup> P. Schmitt Pantel, Aithra et Pandora, op. cit., p. 169.

<sup>625.</sup> J. Boëldieu-Trevet, « Le sauvage en soi » , art. cit, p. 1.

<sup>626.</sup> M.-Ch. Villanueva Puig, Ménades, op. cit., p. 57.

<sup>627.</sup> Ibid.

« (...) elles placent sur leurs épaules de nombreuses choses, qui ne sont pas tenues par des liens mais ne tombent pourtant pas sur le sol noir : ni l'airain, ni le fer. Sur leurs cheveux bouclés, elles arboraient du feu mais il ne les consumait pas. »  $^{628}$ 

L'énergie insufflée aux Thébaines par Dionysos est « surhumaine et terrifiante » <sup>629</sup>, l'aspect le plus surprenant résidant dans leur rapport au feu. Depuis les poèmes homériques, le feu est en effet « ce qui anéantit par excellence » , il est dans l'*Iliade* « l'image répétée de la ruine » <sup>630</sup>. Or, cette puissance de destruction n'est là d'aucun effet : leurs boucles demeurent intactes. Leur force hors-norme et l'impossibilité d'attenter à leur intégrité physique constituent le signe, le symptôme de la *mania* qui les frappe. L'état des Thébaines est le résultat des πνο-αί, des « souffles » , de Dionysos (ϑεοῦ πνοαῖσιν <sup>631</sup>), souffles qui sont la source de leur violence sauvage et les rendent écumantes (ἀφρὸν ἐξιεῖσα <sup>632</sup>). Or, l'écume est une conséquence de ce bouillonnement intérieur caractéristique « des états de trouble où l'individu subit l'action d'une puissance qui le saisit et le secoue » <sup>633</sup>.

#### 3. La violence des affects : délire et affaiblissement

D'autres types de bouleversement associent état de la chevelure et image du bouillonnement : le délire et l'affaiblissement physique consécutifs à certaines émotions violentes. Comme les Bacchantes frappées par la  $\mu\alpha\nu i\alpha$  dionysiaque, l'Oreste d'Euripide est assailli par la folie, conséquence du meurtre qu'il a commis. Matricide, il est pourchassé par les Érinyes, déesses qui ont pour fonction de punir les crimes, en particulier les crimes de sang. En proie au délire, son aspect sauvage et sa faiblesse traduisent son état :

ΟΠ. Ύπόβαλε πλευροῖς πλευρά, καὐχμώδη κόμην ἄφελε προσώπου· λεπτὰ γὰρ λεύσσω κόραις. ΗΛ. Ὁ βοστρύχων πινῶδες ἄθλιον κάρα, ὡς ἠγρίωσαι διὰ μακρᾶς ἀλουσίας.

« Oreste - Place mon flanc sous ton flanc et écarte de mon visage ma chevelure salie; mes yeux y voient peu en effet.

<sup>628.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 755-758.

<sup>629.</sup> M.-Ch. Villanueva Puig, op. cit., p. 57.

<sup>630.</sup> L. Graz, Le feu dans l'Iliade et l'Odyssée, Paris, Klincksieck, 1965, p. 347.

<sup>631.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1094.

<sup>632.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1122.

<sup>633.</sup> G. Pironti, Entre ciel et guerre, op. cit., p. 168.

Électre - Ô pauvre tête aux boucles crasseuses, comme tu as un aspect sauvage, toi qui n'as pas été lavée depuis long-temps!»  $^{634}$ 

Terrorisé, Oreste connaît des accès de délire : son aspect physique trahit les tourments qui l'agitent et le rongent, sa faiblesse physique et morale (Ὑπόβαλε πλευροῖς πλευρά), conséquences de « la vague de maux » générée par les Érinyes <sup>635</sup>. L'échange entre frère et sœur se concentre sur les cheveux du héros : si les propos soulignent essentiellement leur saleté (καὐχμώδη κόμην/βοστρύχων πινῶδες κάρα), Oreste indique également le désordre qui semble les caractériser lorsqu'il demande à sa sœur de les repousser de son visage : c'est ce désordre même qui sous-tend l'emploi du verbe ἡγρίωσαι, écho à l'opposition entre sauvagerie, ordre et civilisation ; et, parce qu'ils s'opposent aux soins attentifs apportés aux cheveux par les classes aisées, désordre et crasse de la chevelure constituent donc les signes d'un sort funeste.

L'apparence du héros semble *dire* non seulement les maux qu'il subit en châtiment, mais aussi la position du personnage par rapport à la cité, comme le suggère le verbe ἀγριῶ (parfait ἠγρίωσαι) (« rendre sauvage ; avoir un aspect sauvage ; être sauvage » ), issu de l'adjectif ἄγριος <sup>636</sup>. Les propos d'Électre dans le prologue <sup>637</sup> soulignent combien l'assassinat de leur mère Clytemnestre a fait d'eux des *parias* : la souillure (μίασμα) dont ils sont porteurs interdit à quiconque de les accueillir ou de leur adresser la parole. Le crime d'Oreste l'exclut donc de la communauté civique et le place du côté de la sauvagerie.

Faiblesse également et dégradation physique de Phèdre victime du mal qui la ronge, son amour pour Hippolyte dans la tragédie éponyme d'Euripide :

Αἴρετέ μου δέμας, ὀρθοῦτε κάρα λέλυμαι μελέων σύνδεσμα φίλων. Λάβετ' εὐπήχεις χεῖρας, πρόπολοι. Βαρύ μοι κεφαλῆς ἐπίκρανον ἔχειν ἄφελ', ἀμπέτασον βόστρυχον ὤμοις.

« Soulevez mon corps, redressez ma tête ; le lien entre mes pauvres membres se délie. Servantes, prenez mes beaux bras. Ce bandeau est lourd sur ma tête! Ôte-le, laisse ma chevelure bouclée se déployer sur mes épaules. »  $^{638}$ 

<sup>634.</sup> Euripide, Oreste, 223-226. L'image est reprise plus loin, vers 386-387.

<sup>635.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 169. La rage liée au πνεῦμα des Érinyes est évoquée dans Les Sept contre Thèbes d'Eschyle, 708 et 758-760.

<sup>636.</sup> Cet adjectif, qui signifie « sauvage » , est lui-même issu du substantif ἀγρός qui renvoie à un espace *non cultivé* par opposition à l'espace de la cité.

<sup>637.</sup> Euripide, Oreste, 46-48.

<sup>638.</sup> Euripide, Hippolyte, 198-202.

L'ἀχοσμία, le désordre, qui marque les boucles d'Oreste préside également à l'évocation des souffrances de Phèdre, instrument et victime de la vengeance d'Aphrodite qui, face au mépris d'Hippolyte à son égard, veut le perdre : la déesse suscite alors chez Phèdre un amour dévorant pour le jeune homme qui est pourtant son beau-fils. Au désespoir, Phèdre songe au suicide et dépérit <sup>639</sup>. À l'image d'Oreste, son corps est faible et elle ne peut se soutenir (Αἴρετέ μου δέμας/ὀρθοῦτε κάρα/λέλυμαι) au point qu'un simple bandeau est un trop lourd fardeau (Βαρύ); à l'image d'Oreste, elle en appelle à un soutien bienveillant (πρόπολοι); à l'image d'Oreste enfin, ses boucles constituent le signe du bouleversement qui l'anéantit. La chevelure féminine, traditionnellement retenue par une coiffure et dissimulée sous un voile, est ici, à l'instar des pratiques en vigueur dans le deuil, dévoilée et dénouée, partant libre et désordonnée, tout comme la conduite de Phèdre est « sans ordre » : l'idée d'ἀχοσμία peut en effet concerner dans la tragédie les mœurs, le comportement, en ce qu'ils sont excessifs ou inconvenants <sup>640</sup>. L'état de sa chevelure bouclée semble donc être le reflet du désir bouillonnant et destructeur qui agite Phèdre.

La chevelure de Phèdre n'est pas seule à signifier les affres d'un amour malheureux : il en va de même pour Eschine dans l'idylle 14 de Théocrite. Thynichos s'inquiète de l'état d'Eschine : ce dernier lui explique que sa compagne Cynisca est éprise d'un autre homme, ce qui a donné lieu à une dispute. Eschine dépérit car il n'a pas revu son aimée depuis deux mois. Pâle et amaigri, ses cheveux bouclés désignés, par le substantif χίχιννος, font aussi les frais de son désespoir :

```
ταῦτ' ἄρα λεπτός, χώ μύσταξ πολὺς οὖτος, ἀυσταλέοι δὲ κίκιννοι. «C'est donc pour cela que tu es amaigri, que ta barbe est abondante et tes boucles desséchées. » <sup>641</sup>
```

Même si la description d'Eschine est moins précise, elle n'est pas sans rappeler celle de Cimétha, amoureuse de Delphis, dans la deuxième idylle du même Théocrite, mais aussi celle Cléonicos, brûlant de désir pour Euxithéos, dans une épigramme de Callimaque <sup>642</sup>: dans les trois cas, même déchéance physique entre amaigrissement et dégradation de la pilosité ou de la chevelure. L'image du dessèchement des boucles laisse entendre l'absence des soins du

<sup>639.</sup> Euripide, Hippolyte, 135-140.

<sup>640.</sup> LSI, s. v. ἀχοσμέω.

<sup>641.</sup> Théocrite, *Idylles*, 14, 3-4.

<sup>642.</sup> Voir supra, p. 124-126.

désespéré, qui néglige notamment l'application de ces huiles destinés d'ordinaire à nourrir et lustrer peau et cheveux. Manière de souligner à quel point la chevelure trahit les qualités, les défauts ou les manques du milieu qui la nourrit et lui permet de croître, à quel point aussi elle reflète l'état du corps et de l'esprit : signe de la présence de telle ou telle affection, la chevelure trouve décidément toute sa place dans la « symptomatologie pathologique » <sup>643</sup>.

Si, dans ce poème, la chevelure exprime le potentiel destructeur de l'amour, remarquons néanmoins qu'à l'inverse, elle participe ailleurs chez Théocrite à dire la plénitude amoureuse. La onzième idylle conte ainsi les sentiments du cyclope Polyphème envers Galatée : tout jeune encore, alors que la barbe commence tout juste à pousser sur son visage, Polyphème est enflammé par la passion <sup>644</sup>. Les vers de Théocrite opposent deux manières d'aimer : il dépeint, d'une part, les cadeaux destinés à courtiser de manière mesurée, poétique <sup>645</sup>, pommes, rose ou boucles de cheveux (ἤρατο δ' οὐ μάλοις οὐδὲ ῥόδῳ οὐδὲ χιχίννοις), de l'autre les élans du Polyphème, repoussé par Galatée, élans qui s'expriment de façon passionnée, véritable « folie » amoureuse (ὀρθαῖς μανίαις) <sup>646</sup> que le cyclope tente de guérir par la poésie. Les boucles de cheveux peuvent ainsi compter au nombre des offrandes destinées à courtiser l'aimé.

Lorsque l'on aborde l'idée de bouillonnement vital, c'est donc l'image de Cypris, de ses prérogatives, de son pouvoir, qui s'impose. Si Aphrodite préside ainsi à l'agitation des humeurs vitales, sève et sperme, qui caractérisent la floraison végétale printanière, les jeunes corps en développement et les élans du désir amoureux, la vigueur qu'elle insuffle aux mortels n'est pas toujours synonyme de force positive. La déesse de la puissance génésique peut aussi devenir égarement et folie : comme en témoignent les effets d'un amour malheureux, elle est alors « fureur du délire » et « gémissement » , s'insinuant « dans tous les poumons où il y a du souffle vital » 647, pour conduire à l'affaiblissement, au déclin.

L'évocation de la chevelure souligne cette dimension destructrice d'Aphrodite : l'agitation due à une passion contrariée, tour à tour, la ternit ou la dessèche, reflétant la dégradation de l'esprit et du corps. Le bouillonnement, empreint de sauvagerie, que déchaîne parfois la

<sup>643.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 48.

<sup>644.</sup> Théocrite, Idylles, 11, 8-9.

<sup>645.</sup> On a parfois vu dans ces offrandes amoureuses la marque des conventions de l'élégie par opposition aux « vrais transports » de Polyphème : Théocrite, *Idylles*, I-XI, 2009, p. 71. Françoise Frazier estime qu'il n'en est rien : *Ibid.*, p. 214-215.

<sup>646.</sup> Théocrite, Idylles, 11, 9-11.

<sup>647.</sup> Sophocle, *Fragments*, fr. 941, 1-8 Radt. La traduction est celle retenue par Gabriella Pironti, *op. cit.*, p. 120 et 169-170.

déesse croise celui inhérent à d'autres figures divines : qu'il s'agisse de la nature de la Gorgone, emplie de fureur et étroitement liée à Arès et au monde la guerre, de la frénésie produite par la transe dionysiaque, ou de la folie et de la déchéance propres à la vengeance des Érinyes, dans chaque cas, la chevelure *dit* qu'une puissance furieuse, voire mortifère, une puissance de contrainte qui bouleverse et subvertit, est à l'œuvre.

# II. Les multiples facettes de l'identité

L'observation des occurrences confirme donc le rapport étroit entre l'apparence capillaire d'un individu et ce qu'il est. À la fois victime et signe de ses pathologies, physiques ou psychologiques, la chevelure constitue une voie privilégiée pour exprimer l'intériorité de l'être. Touchant à ce qui relève de l'intime, les cheveux contribuent à manifester au regard de la communauté les « "coordonnées" personnelles » , sexe, position sociale, âge  $^{648}$ , mais aussi nature profonde et état, et mettent donc en jeu l'identité, genrée et relationnelle. À l'image de plusieurs occurrences des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$ , certains emplois de  $\beta$ óστρυχος,  $\varphi$ ό $\beta$  $\eta$  et χίχιννος participent ainsi à la peinture du féminin et évoquent l'ambiguïté physique de figures masculines. Et, fait nouveau, le ton se révèle parfois particulièrement acerbe et critique.

#### A. Chanter le féminin

L'apparence des femmes occupe, nous l'avons vu, une part essentielle de l'évocation des boucles : entre ordre, élégance et harmonie, luminosité étincelante, fragrances enivrantes des huiles permettant de les lisser, coiffure savante, et voile ouvragé, éclatant, formant comme un écrin magnifique destiné à parfaire la beauté d'un attribut lui-même splendide, les dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  donnent à voir le féminin en des termes fréquemment élogieux  $^{649}$ . Ils ne sont pas les seuls, mais les occurrences sont beaucoup plus rares : les substantifs  $\phi$ ó $\beta$  $\eta$  et  $\beta$ ó $\sigma$ τρυχος contribuent en effet, par trois fois, à chanter la beauté des femmes, le terme  $\phi$ ó $\beta$  $\eta$  figurant chez Sappho à deux reprises, et  $\beta$ ó $\sigma$ τρυχος en une unique occasion chez Euripide. Certains des traits mis en lumière pour les dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  se précisent alors, entre ornementation, charme et volupté.

<sup>648.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , V. Dasen et J. Wilgaux, *Langages et métaphores du corps, op. cit.*, p. 142.

<sup>649.</sup> Voir supra, p. 182sq.

#### 1. La femme entre parure et séduction, sensualité et érotisme

Chevelure ( $\phi \delta \beta \eta$ ), parure et beauté sont ainsi associées dans les souvenirs de la mère de la poétesse Sappho  $^{650}$  :

ἀ γάρ με γέννα

.].ας ἐπ' ἀλικίας μέγ[αν

κ]όσμον, αἴ τις ἔχη φόβα(ι)ς [
πορφύρω κατελιξαμέ[να πλόκω ἔμμεναι μάλα τοῦτο δ[ή.

ἀλλ' ἀ ξανθοτέρα(ι)ς ἔχη[

ἀλλ' ἀ δανθοτέρα(ι)ς ἔχη[

ἀνθέων ἐριθαλέων.

« car ma mère [me disait que], dans sa jeunesse, si une femme vraiment avait ses cheveux enveloppés d'un bandeau pourpre, c'était vraiment une grande parure. Mais celle qui avait les cheveux plus blonds qu'une torche s'apprêtait avec des couronnes de fleurs luxuriantes. » <sup>651</sup>

Le nom πλόχος désigne sans doute un bandeau, à l'image de ce qui apparaît dans l'art figuratif  $^{652}$ , un bandeau qui vient ceindre et retenir la chevelure, comme le laisse entendre le verbe χαθελίσσω qui signifie « envelopper »  $^{653}$ . Sa couleur est chargée de connotations prestigieuses : dans le monde grec, la pourpre, teinture la plus prisée, est synonyme de tonalité riche, chatoyante, durable. De fait, les tissus pourpres font partie des *agalmata* particulièrement appréciés des Grecs et constituent « un signe de richesse et de prestige, une manifestation extérieure de statut, une indication d'appartenance sociale »  $^{654}$ .

Pour la mère de Sappho, une telle coiffure constitue un  $\mu$ é $\gamma$ ac  $\chi$ ó $\sigma$  $\mu$ oc, « un grand ornement, une grande parure » , qui révèle son statut aisé : elle est en effet issue de l'ancienne aristocratie de Mytilène  $^{655}$ . Comme dans l'Hécube d'Euripide  $^{656}$ , la chevelure est à la fois mise en ordre et en beauté grâce au bandeau dont la teinte prestigieuse rehausse la beauté. Quant au choix de la couronne fleurie pour orner une chevelure blonde, il répond sans doute à des conceptions esthétiques, liées à des « préoccupations sociales et rituelles » que l'état lacunaire

<sup>650.</sup> Un dernier fragment laisse apparaître le terme φόβη, mais sa brièveté le rend inutilisable : ] σε φόβαισι θεμένα λύρα. [, (...) her hair, putting down the lyre (...) (Sappho, *Fragments* 103, 12 Campbell; traduction de Campbell.)

<sup>651.</sup> Sappho, Fragments 98a, 2-9 Page.

<sup>652.</sup> Voir figure 31.

<sup>653.</sup> *LSJ*, s. v. καθελίσσω :« wrap with bandages » . Le mot s'applique notamment des momies ou à des blessures. 654. A. Grand-Clément, op. cit., p. 328-329. La richesse des représentations associées à la pourpre est développée par l'auteur p. 330-335.

<sup>655.</sup> Sapho. Alcée, Fragments, Reinach, p. 165.

<sup>656.</sup> Voir supra, p. 186.

du fragment ne permet pas de préciser  $^{657}$ . À l'image de ces déesses dont la chevelure d'or ou lustrée irradie, exaltant la splendeur éclatante et parfumée de leur corps  $^{658}$ , la blondeur flamboyante d'une jeune femme vient magnifier sa beauté, les couronnes de fleurs odorantes renforçant sa  $\chi \acute{\alpha}$  pic  $^{659}$ .

Dans un deuxième fragment, la poétesse chante ainsi la chevelure et la parure qui magnifient sa tendre compagne, Dika, lors de l'initiation au mariage  $^{660}$ :

```
σὺ δὲ στεφάνοις, ὧ Δίκα, πέρθεσθ' ἐράταις φόβαισιν ὅρπακας ἀνήτω συναέρραισ' ἀπάλαισι χέρσιν· εὐάνθεα [γὰρ] πέλεται καὶ Χάριτες μάκαιραι μᾶλλον [προτερην], ἀστεφανώτοισι δ' ἀπυστρέφονται.
```

« Et toi, ma Dika, pour couronnes, mets autour de tes cheveux charmants des rameaux d'anis, les plaçant de tes mains délicates ensemble ; car il se trouve que les Grâces bienheureuses préfèrent celle qui est bien fleuri, et se détournent de celles qui demeurent sans couronnes. »  $^{661}$ 

La chevelure, objet d'ornement, est associée à la χάρις, « la grâce » , à travers l'image des déesses qui l'incarnent, les *Charites* (Χάριτες) : la séduction qui émane de Dika et la présence des *Charites* placent l'évocation sous le patronage d'Aphrodite. De fait, tout est ici parure séduisante, propre à susciter le désir, comme l'indique le qualificatif ἐρατός (« charmant » , « désirable » ), qui n'est pas sans rappeler le composé ἐρασιπλόχαμος employé par Ibycos et Pindare à propos des boucles de Cassandre et de Tyro 662 : fleurs agencées en couronne (ὄρπαχας ἀνήτω/εὐάνθεα), objets de « plaisir visuel » , qui accroissent « le charme naturel de la femme » 663 , et effluves parfumées, « ornement » olfactif, s'allient pour enflammer les sens 664. Les lyriques aiment particulièrement à chanter les charmes de la nature, notamment les fleurs aux teintes vives « qui parent les chevelures des jeunes filles et émaillent les prairies » 665 , lieux « érotisés » relevant d'Aphrodite 666. Charme de la chevelure, grâce séduisante, délicatesse des gestes, douces senteurs fleuries, autant de traits qui font de Dika un véritable objet d'admi-

<sup>657.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 310.

<sup>658.</sup> Voir supra, p. 188sq.

<sup>659.</sup> La référence florale contribue en effet à la χάρις : N. Kéi, « "Poikilia" et "Kosmos" floraux dans la céramique attique » , art. cit., p. 234-235.

<sup>660.</sup> Sur l'école de Sappho et l'initiation au mariage de ses jeunes élèves, voir Cl. Calame, *Les chœurs de jeunes filles I, op. cit.*, p. 400-403 et 428.

<sup>661.</sup> Sappho, Fragments 81b Page-Lobel.

<sup>662.</sup> Voir supra, p. 182. Comme le composé ἐρασιπλόκαμος, l'adjectif ἐρατός est issu du verbe ἔραμαι, « aimer d'amour, désirer » .

<sup>663.</sup> N. Kéi, « La fleur, signe de grâce » , art. cit., p. 2-16, en part. p. 3-4.

<sup>664.</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>665.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 79.

<sup>666.</sup> G. Pironti, Entre ciel et guerre, p. 178-180.

ration, elle dont les couronnes fleuries ont pour fonction de plaire à la déesse <sup>667</sup> : l'image de Dika exprime ainsi à la fois sa jeunesse, sa *charis* enchanteresse, la séduction dont elle irradie et le désir intense qu'elle suscite.

Mêmes images pour un passage du *Cyclope* d'Euripide où le substantif βόστρυχος figure dans la peinture des plaisirs du banquet (χῶμον) :

Μάχαρ ὄστις εὐιάζει βοτρύων φίλαισι πηγαῖς ἐπὶ κῶμον ἐκπετασθείς, φίλον ἄνδρ' ὑπαγκαλίζων ἐπὶ δεμνίοισί τ' ἄνθος χλιδανῆς ἔχων ἐταίρας μυρόχριστος λιπαρὸν βόστρυχον (...).

« Bienheureux celui qui crie évohé grâce aux sources chéries des grappes, bien étendu pour la fête, prenant dans ses bras un homme cher, et sur les couches, saisissant la *fleur* d'une voluptueuse courtisane, imprégnée de parfums, sa chevelure bouclée toute luisante . . . . »  $^{668}$ 

L'évocation est empreinte de sensualité : plaisirs physiques entre homoérotisme (φίλον ἄνδρ' ὑπαγκαλίζων) et hétérosexualité (ἑταίρας) ; « pouvoir orgiastique » du vin (εὐιάζει βοτρύων πηγαῖς) qui conduit les symposiastes vers un « état second » propice aux « débordements érotiques » <sup>669</sup> ; image de la couche (δεμνίοις), métaphore exprimant « l'assouvissement du désir » <sup>670</sup>. La beauté de la courtisane semble s'incarner dans les senteurs de l'huile parfumée lustrant sa chevelure : le μύρον (μυρόχριστος) désigne en effet huiles, essences, onguents, crèmes, tous parfumés, dont la fragrance était obtenue par distillation de fleurs très odorantes <sup>671</sup>, et qui apportaient au corps et à la chevelure une apparence luisante, satinée, ce que souligne le qualificatif λιπαρός <sup>672</sup>.

Dans le contexte des courtisanes et du banquet, que l'iconographie athénienne associe souvent à la nudité, masculine et féminine <sup>673</sup>, les boucles parfumées et éclatantes sont synonymes d'érotisme et d'activité sexuelle : chez Archiloque, les cheveux et les seins des courtisanes de Paros, inondés de parfums, éveillent ainsi même le désir d'un vieillard. Dans

<sup>667.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 293.

<sup>668.</sup> Euripide, Le Cyclope, 495-502. C'est nous qui soulignons.

<sup>669.</sup> Cl. Calame, L'Éros dans la Grèce antique, op. cit., p. 150.

<sup>670.</sup> *Ibid.*, p. 52. L'auteur souligne ainsi que, par cette métaphore, les Grecs désignent le lieu où « se réalise et s'achève tout le processus érotique guidé par Aphrodite d'or » : ainsi en est-il pour les courtisanes de Corinthe (p. 53).

<sup>671.</sup> B. Grillet, Les femmes et les fards dans l'Antiquité grecque, Paris, CNRS, 1975, p. 52.

<sup>672.</sup> Pour le sens et l'étymologie du mot, voir supra, p. 190.

<sup>673.</sup> A. Iriarte, « Le genre des habits et le tissage de la nudité » , art. cit., p. 290.

ce cadre, la *fleur* ( $\[ av \theta \circ \zeta \]$ ), emblème d'Aphrodite  $^{674}$ , suggère l'univers de la déesse : jeunesse,  $\chi \[ av \theta \circ \zeta \]$ , séduction, désir, invitation à jouir des plaisirs sensuels. La métaphore florale est toute-fois ambiguë : le terme  $\[ av \theta \circ \zeta \]$  évoque-t-il la beauté et la jeunesse de l'*hétaïre*, ou bien encore ses boucles éclatantes en vertu du lien étroit qui unit chevelure et univers floral  $\[ 675 \]$ , à moins que le mot ne renvoie à la floraison du désir inspiré par la jeune femme  $\[ 676 \]$ ? Sans doute tout cela à la fois, tant les représentations qui se tissent autour des images florales se révèlent riches et multiples.

## 2. Bérénice et le catastérisme de la boucle : divinisation et gloire immortelle

Autre point commun entre βόστρυχος et πλόχαμος : le motif de la boucle de Bérénice. Rappelons que Bérénice II de Cyrène, épouse du roi Ptolémée III Évergète, consacre une boucle de sa chevelure à Aphrodite pour rendre grâce du retour du roi sain et sauf de sa campagne en Syrie. La boucle disparaît mystérieusement du temple où elle avait été offerte en ex-voto jusqu'à sa découverte au ciel, sous la forme d'une constellation, par Conon de Samos, mathématicien et astronome attaché à la cour. Le terme βόστρυχος s'inscrit alors dans la peinture du catastérisme  $^{677}$ :

]η με Κόνων ἔβλεψεν ἐν ἠέρι τὸν Βερενίχης βόστρυχον ὃν κείνη πᾶσιν ἔθηκε θεοῖς.

« Conon me vit dans le ciel, moi boucle de Bérénice que celle-ci consacra à tous les dieux »  $^{678}$ 

En affirmant avoir découvert dans le ciel, parmi les astres, la boucle mystérieusement disparue, Conon de Samos, astronome et mathématicien de la cour, s'inscrit dans la stratégie d'affirmation du culte dynastique, une stratégie placée, depuis Ptolémée I<sup>er</sup> et sa quatrième épouse Bérénice I<sup>re</sup>, sous le signe de la volonté de « divinisation » . Dans le cas de ce couple royal, la divinisation prend sa source dans l'évocation de la beauté exceptionnelle dont Aphrodite

<sup>674.</sup> Voir supra, p. 47.

<sup>675.</sup> Voir supra, p. 193sq. Le jeu sonore βοτρύων/βόστρυχον renforce le rapprochement entre chevelure et monde végétal : nous avons pu constater précédemment que l'adjectif βοτρυόεις, « en forme de grappe » , permettait de décrire les boucles (πλοχμός) d'Apollon dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes (voir supra, p. 134); le substantif βότρυς désigne d'ailleurs une boucle de cheveux dans un poème d'Agathias le Scholastique (Anthologie Palatine, V, 287) et chez Nonnos de Panopolis (Dionysiaques, I, 528). On rencontre également le terme βότρυχος, « croisement de βόστρυχος et de βότρυς » , qui désigne la « queue d'une grappe » ou une « boucle de cheveux » (DELG, s. v. βότρυς), dans un fragment du comique Phérécrate ( $V^e$  siècle) : Phérécrate, Fragments, 189 Kock.

<sup>676.</sup> G. Pironti, op. cit., p. 165.

<sup>677.</sup> Sur la boucle de Bérénice, voir supra, p. 210-214.

<sup>678.</sup> Callimaque, Les origines, fr. 110, 7-8 Pfeiffer.

aurait doté Bérénice I<sup>re</sup>, une beauté qui garantit l'amour absolu de Ptolémée pour son épouse et qui aboutit au culte de cette dernière <sup>679</sup>.

Est également divinisée à sa mort Arsinoé II, fruit de l'union de Ptolémée I<sup>er</sup> et Bérénice I<sup>re</sup>. Son frère et époux, Ptolémée II, conçoit alors pour elle l'idée d'une statue cultuelle à la chevelure en fer flottant en l'air dans un temple au plafond magnétique <sup>680</sup>: même si le projet n'est pas mené à terme en raison du décès de l'architecte puis de Ptolémée, la divinisation se double là d'un désir de spectaculaire, d'émerveillement; phénomène inexplicable et prodigieux pour l'observateur, la statue cultuelle d'Arsinoé devait, par un art de l'illusion fondé sur une assimilation entre puissance divine et pourvoir monarchique, étonner, subjuguer, en manifestant « la puissance divine de la reine » , confirmation de sa « nature surhumaine » , afin de susciter crainte respectueuse et admiration <sup>681</sup>. Dans l'entreprise de propagande ptolémaïque où les reines jouent donc un rôle primordial, l'association des couples royaux avec certaines divinités va parfois jusqu'à l'identification <sup>682</sup>: ainsi en est-il d'Arsinoé/Aphrodite.

C'est donc cette tradition dynastique, visant au rapprochement, voire à l'équivalence, symbolique avec les dieux <sup>683</sup>, qui se perpétue avec le mariage de Bérénice II et Ptolémée III (246 avant notre ère). Si la découverte du catastérisme a parfois été considérée comme une invention de Conon, il semble bien qu'il s'agissait là d'un stratagème imaginé par les époux et la cour pour s'inscrire dans le mouvement initié par Ptolémée I<sup>er</sup>; le catastérisme constitue d'ailleurs un prodige qui dépasse de beaucoup le caractère impressionnant du projet de statue cultuelle flottant dans un temple.

La nature du geste de Bérénice, qui concentre l'attention sur la reine elle-même, le choix même du lieu de l'offrande de la boucle et l'identité de la déesse concernée, s'inscrivent dans un modèle ancien destiné à légitimer l'image de ce nouveau couple royal <sup>684</sup>, la découverte de Conon incarnant un outil de propagande destiné à affermir le pouvoir de Ptolémée et Bérénice. En suggérant l'identification de cette dernière avec Aphrodite et sa divinisation, le

<sup>679.</sup> Théocrite, *Idylles*, XVII, « Éloge de Ptolémée » . Sur les modalités de cette divinisation, sur le rôle d'Aphrodite et de la beauté, voir S. Caneva, « La face cachée des intrigues de cour. Prolégomènes à une étude du rôle des femmes royales dans les royaumes hellénistiques » , *Mètis* H. S., 2013, p. 133-151, en part. p. 145; du même auteur, voir aussi « Courtly love, stars and power. The Queen in third-century royal couples, through poetry and epigraphic texts » , in Harder M. A., Regtuit R. F., Wakker G. C. (ed.), *Hellenistic Poetry in context*, Leuven-Paris-Walpole, Peeters, 2014, p. 25-57, en part. p. 33-35.

<sup>680.</sup> Pline l'Ancien, Histoire Naturelle. Livre XXXIV (34, 148), traduction de H. Le Bonniec (éd.), Paris, 1953.

<sup>681.</sup> S. Caneva, « Paradoxon! Perception de la puissance divine et du pouvoir royal dans l'Alexandrie des Ptolémées » , *MYTHOS*, N. S. 8, 2014, p. 55-75, en part. p. 69, 60, mais aussi 57-58.

<sup>682.</sup> S. Caneva, « La face cachée des intrigues de cour » , art. cit., p. 144.

<sup>683.</sup> S. Caneva, « Paradoxon! », art. cit., p. 59 et 60.

<sup>684.</sup> K. Gutzwiller, «Callimachus' Lock of Berenice », art. cit., p. 363.

catastérisme de la boucle, devenue désormais une « immortelle divinité stellaire » , favorise le modelage de la gloire de la reine et de son époux ; combiné à la renommée que confère le chant du poète, le catastérisme exprime un « désir d'éternité » <sup>685</sup>.

# B. Des ambiguïtés de l'apparence masculine

Comme pour les dérivés de πλέχω, l'aspect bouclé de la chevelure évoqué par βόστρυχος concerne également la chevelure masculine : il se confirme ainsi qu'une telle apparence capillaire ne relève pas du « discriminant fondamental » entre identité féminine et identité mâle  $^{686}$ . Si nombre de héros arbore une belle chevelure bouclée sans que se trouvent remis en question leur virilité, leur force ou leur courage, nous avons pu constater aussi que hors du contexte épique et héroïque, il est des situations en revanche où les cheveux bouclés au masculin sont synonymes de féminité, voire d'effémination. Certaines occurrences de βόστρυχος vont dans le même sens, à ceci près que l'une d'entre elles constitue une critique en règle de l'ambiguïté physique masculine.

## 1. Chevelure au masculin, chevelure au féminin : une communauté d'apparence

Il n'est ainsi peut-être pas anodin que Ménélas et Hélène partagent l'application du terme βόστρυχος à quelques vers d'intervalle dans l'*Oreste* d'Euripide. Oreste a voulu tuer Hélène, qui a en fait brusquement disparu enlevée par Apollon, de sorte que Ménélas la croit morte et veut se venger; Oreste l'attend l'arme à la main et s'emporte : « Qu'il vienne, tout fier de ses boucles blondes sur ses épaules » , ἀλλ' ἴτω ξανθοῖς ἐπ' ὤμων βοστρύχοις γαυρούμενος <sup>687</sup>. La réplique semble jouer sur ce qui constitue, depuis les poèmes homériques, la marque distinctive, divine, de Ménélas : sa blondeur <sup>688</sup>. Dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, Ménélas est ainsi le héros blond par excellence, lui qui reçoit, employée seule, l'épithète traditionnelle ξανθός à trente et une reprises. Par sa proximité avec la chevelure d'or des divinités, sa blondeur signale à la fois son statut héroïque et royal.

<sup>685.</sup> L. Calvié, La Boucle de Bérénice, op. cit., 89.

<sup>686.</sup> Nous reprenons là l'expression formulée par Ana Iriarte à propos de la juxtaposition nu/vêtu comme discriminant essentiel dans la construction de l'identité masculine : A. Iriarte, *art. cit.*, p. 289.

<sup>687.</sup> Euripide, Oreste, 1532.

<sup>688.</sup> G. Lambin, Homère le compagnon, op. cit., p. 318.

L'expression formulaire distinctive de Ménélas est ici modifiée : il n'est plus le « blond Ménélas » (ξανθὸς Μενέλαος), seul héros homérique à recevoir de manière exclusive cette épithète, mais Ménélas « aux boucles blondes » tout comme son épouse arbore une chevelure bouclée. Un peu plus tôt, ce sont en effet les boucles d'Hélène que désigne le terme βόστρυχος, lorsque le Phrygien relate la façon dont il éventait l'épouse de Ménélas peu avant la tentative d'assassinat menée par Oreste <sup>689</sup>. Provocation moqueuse destinée à railler l'attitude du roi, qui s'enorgueillirait un peu trop de ses boucles, ce que suggère le participe γαυρούμενος <sup>690</sup>, ou à brocarder une apparence très apprêtée, partant trop féminine, il est difficile de trancher; toujours est-il que l'expression ξανθοῖς βοστρύχοις, prononcée par Oreste, n'est en rien flatteuse.

Ambiguïté relative également de la coiffure d'Oreste. Électre adresse à son frère un cadeau pour sa chevelure afin de fêter le meurtre d'Égisthe, le terme  $\beta \delta \sigma \tau \rho \nu \chi \sigma \zeta$  donnant à voir la coiffure du héros :

η καλλίνικε, πατρός ἐκ νικηφόρου γεγώς, Ὀρέστα, τῆς ὑπ' Ἰλίω μάχης, δέξαι κόμης σῆς βοστρύχων ἀνδήματα.

« Ô glorieux vainqueur, digne fils d'un père qui fut victorieux dans la guerre d'Ilion, mon Oreste, reçois ces bandeaux pour en ceindre les boucles de ta chevelure. »  $^{691}\,$ 

Forme poétique de ἀνάδημα, que le LSJ rapproche de ἀναδέσμη, le substantif ἄνδημα désigne la parure offerte à Oreste : ces trois noms, issus du verbe ἀναδέω, « lier par en haut, attacher, couronner » , évoquent pour le DELG un bandeau ou une couronne  $^{692}$ , pour le LSJ, plus précis, un bandeau destiné à la chevelure féminine (« band for women's hair » )  $^{693}$ . Le choix du terme esquisse donc une ambiguïté. Dans la Grèce antique, le bandeau constitue en fait une parure aussi bien féminine que masculine : tout est affaire de contexte. Si la dimension esthétique, entre χάρις et harmonie  $^{694}$ , préside à l'usage du bandeau féminin, la femme se révélant

<sup>689.</sup> Euripide, Oreste, 1426-1430 : Φρυγίοις ἔτυχον Φρυγίοισι νόμοις παρὰ βόστρυχον αὔραν αὔραν ελένας Ἑλένας εὐπᾶγι κύκλω πτερίνω πρὸ παρηίδος ἄσσων βαρβάροις νόμοισιν, « Selon les coutumes phrygiennes, près de la chevelure bouclée d'Hélène, d'Hélène, je me trouvais agitant l'air, l'air, devant sa joue, avec un éventail rond fait de plumes et bien ajusté, selon les traditions barbares. »

<sup>690.</sup> DELG, s. v. γαῦρος : « être fier, faire le fier » .

<sup>691.</sup> Euripide, Électre, 880-882.

<sup>692.</sup> DELG, s. v. δέω.

<sup>693.</sup> LSJ, s. v. ἀναδέσμη.

<sup>694.</sup> Pour des exemples de bandeau au féminin, voir supra : les Néréides (χρυσεόπλοχοι ταινίαι, « bandelettes tressées d'or » ), p. 180 ; les Troyennes (ἀναδέτοις μίτραισιν, « bandeaux qui tiennent les cheveux relevés » ), p. 186, οù l'on peut noter le qualificatif ἀνάδετος qui dérive comme les substantifs ἄνδημα, ἀνάδημα et ἀναδέσμη du verbe ἀναδέω, et indique que quelque chose est attaché en haut ; ou bien encore, la mère de Sappho (πορφύρω πλόχω, « avec un bandeau de pourpre » ) p. 274.

« avant tout parure » <sup>695</sup>, dans le monde des hommes, le bandeau est l'ornement du vainqueur : il constitue un signe de consécration dans la sphère athlétique <sup>696</sup>, comme en témoigne le *Diadumène* de Polyclète (Ve siècle avant notre ère.) <sup>697</sup>. En invitant son frère à ceindre ses boucles d'un bandeau dans un contexte sinistre, Électre semble détourner la signification première d'une telle parure : l'offrande d'Électre vient certes consacrer une victoire, mais une victoire funeste, celle d'Oreste sur l'ennemi, Égisthe, meurtrier de leur père. Quant au choix de ce bandeau féminin, le contexte fournit des éléments d'explication : dans la situation de dénuement qui est la sienne, éloignée du palais et contrainte de s'unir à un laboureur, Électre puise dans ses propres parures pour l'offrir à son frère <sup>698</sup>, de sorte que le choix de cette parure associe de manière symbolique la jeune femme à la victoire de son frère.

### 2. Dionysos et Penthée, entre féminité et effémination

L'idée d'ambiguïté physique prend une forme plus nette dans Les Bacchantes. Trois occurrences de  $\beta$ 6 $\sigma$ τρυχος permettent de mesurer pleinement le degré de féminité de Dionysos lorsqu'il se présente à Thèbes sous l'apparence d'un Lydien et explique vouloir introduire dans la cité des mystères qu'il tiendrait de Zeus lui-même. Penthée s'exprime, qui vient d'apprendre l'arrivée de l'étranger :

Λέγουσι δ' ὥς τις εἰσελήλυθε ξένος γόης ἐπφδὸς Λυδίας ἀπὸ χθονός, ξανθοῖσι βοστρύχοισιν εὐόσμοις κομῶν οἰνωπός, ὄσσοις χάριτας Ἀφροδίτης ἔχων, ὃς ἡμέρας τε κεὐφρόνας συγγίγνεται τελετὰς προτείνων εὐίους νεάνισιν.

« On dit qu'un étranger est venu, un mage, un enchanteur de la terre de Lydie, les boucles de ses cheveux, blondes et parfumées, le teint vermeil et les yeux empreints des charmes d'Aphrodite, un étranger qui se mêle jours et nuits à nos jeunes filles en leur offrant ses rites qu'on célèbre en criant "évoé"! » 699

<sup>695.</sup> F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes », art. cit., p. 739-740.

<sup>696.</sup> S. G. Miller, « Organisation et fonctionnement des jeux olympiques » (trad. Lydie Échasseriaud), dans A. Pasquier (dir.), *Olympie*, actes du cycle de conférences organisées au musée du Louvre du 18 janvier au 15 mars 1999, Paris, La Documentation française, Musée du Louvre, 2001, p. 99.

<sup>697.</sup> Voir figures 32-33. À l'origine, le *Diadumène* est une statue en bronze, mais les seuls exemplaires parvenus jusqu'à nous sont des copies en marbre, dont la plus ancienne, le « Diadumène de Délos » , datée d'environ 100 avant notre ère, est conservée au Musée national archéologique d'Athènes (inv. 1826). On retrouve dans le nom même de cette figure le verbe  $\delta \epsilon \omega$ , cette fois sous la forme du composé  $\delta \omega \delta \epsilon \omega$ , « lier autour, entourer, ceindre » : le *diadoumenos*, le *Diadumène* est en effet le jeune athlète « qui se ceint du bandeau » de la victoire.

<sup>698.</sup> Euripide, Électre, 870-872.

<sup>699.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 233-238.

Trait tout féminin, l'usage de parfum tout d'abord : dès la fin du VIe siècle et surtout au Ve siècle, les figures féminines sont les « utilisatrices privilégiées » des huiles parfumées (εὐόσμοις) auxquelles, jusque là, recouraient les deux sexes <sup>700</sup>. Aux fragrances fleuries qui émanent de l'étranger s'ajoute sa carnation : la blancheur de sa peau, marqueur de genre, se double d'un teint οἴνοψ, « de la couleur du vin » <sup>701</sup>; le terme évoque sans doute la fraîcheur de sa peau, dont l'incarnat délicat rappelle « l'idéal des "belles joues" » (χαλλιπάρηος) propre au monde des femmes <sup>702</sup> depuis les poèmes homériques.

Les boucles de l'étranger (βοστρύχοισιν), enfin, constituent aussi un trait essentiellement féminin, comme nous l'avons souligné à propos du substantif πλόχαμος, une chevelure bouclée que Penthée juge de surcroît « délicate » , ἁβρὸν βόστρυχον <sup>703</sup>. L'apparence du Lydien respire en fait l'ambiguïté et la séduction : il est ainsi qualifié plus loin de ϑηλύμορφον ξένον par Penthée <sup>704</sup>, tandis que l'évocation des charmes d'Aphrodite et l'emploi du verbe συγγίγουραι (« avoir des rapports, fréquenter » ), qui peut véhiculer des connotations sexuelles <sup>705</sup>, suggèrent les œuvres amoureuses.

Le caractère très ambigu du Lydien-Dionysos se mesure aussi dans les propos du chœur des *Phéniciennes* à travers l'opposition entre Dionysos et Arès, dieu de la guerre, puissance de destruction :

"Ω πολύμοχθος "Αρης, τί ποθ' αἴματι καὶ θανάτω κατέχη Βρομίου παράμουσος ἑορταῖς; Οὐκ ἐπὶ καλλιχόροις στεφάνοισι νεάνιδος ὥρας βόστρυχον ἀμπετάσας λωτοῦ κατὰ πνεύματα μέλπη μοῦσαν, ἐν ἄ χάριτες χοροποιοί, ἀλλὰ σὺν ὁπλοφόροις στρατὸν 'Αργείων ἐπιπνεύσας αἵματι Θήβας κῶμον ἀναυλότατον προχορεύεις.

« Ô Arès, qui cause tant de douleurs, pourquoi donc es-tu possédé par le sang et la mort, toi qui es étranger aux fêtes de Bromios? Tu ne chantes pas, déployant ta chevelure bouclée parmi les couronnes qui conviennent aux beaux chœurs d'une jeunesse fleurie, aux souffles des Muses, pour les Grâces qui conduisent des danses, mais avec les hommes armés, poussant de ton souffle la troupe des Argiens contre le sang de Thèbes, tu conduis ton cortège impétueux sans flûtes. » 706

<sup>700.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête sent le parfum », art. cit., p. 156.

<sup>701.</sup> LSJ, s. v. οἴνοψ.

<sup>702.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 287; F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes » , art. cit., p. 743.

<sup>703.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 493.

<sup>704.</sup> Voir supra, p. 243.

<sup>705.</sup> LSJ, s. v. συγγίγνομαι: « have sexual intercourse with » .

<sup>706.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 784-791.

S'il est vrai que le cortège bruyant de Dionysos (xõµoç), accompagné de flûtes et marqué par un « joyeux enthousiasme » , contraste fortement avec la troupe guerrière d'Arès, emplie de fureur, où la flûte ne résonne pas  $^{707}$ , l'opposition semble dépasser ce seul cadre : pour Dionysos, la joie et le plaisir de fêtes d'où émanent féminité et beauté comme le suggèrent l'image des chœurs de jeunes filles (veãviç) aux belles couronnes fleuries, des χάριτες et l'allusion à la chevelure bouclée du dieu ; pour Arès, qui semble pourtant partager avec Dionysos une même apparence capillaire, fureur bouillonnante de l'univers guerrier (σὸν ὁπλοφόροις στρατόν  $^{708}$ ), synonyme de virilité et de violence brutale  $^{709}$ . Si l'univers de Dionysos et le monde d'Arès ont en commun le déchaînement de la violence, les modalités de son expression diffèrent : violence féminine et rituelle pour l'un, violence masculine et guerrière pour l'autre. Et c'est dans le cadre du combat que prend place la longue chevelure déployée d'Arès, qui fait écho à celle des guerriers : pour ces derniers en effet, les longs cheveux flottants constituent un signe de virilité et un élément de panoplie dont l'aspect terrifie l'ennemi  $^{710}$ .

# 3. Archiloque et Glaucos, ou la critique des apprêts masculins

La longue chevelure bouclée qui caractérise certaines figures masculines, comme Dionysos ou Euphorbe, ne va pas sans poser problème. Dès l'époque archaïque, une voix n'hésite pas à brocarder cette apparence capillaire : cette voix, c'est celle du poète iambique Archiloque (VIIe siècle avant notre ère). Ses vers, qui rompent avec les idéaux de la poésie homérique et notamment avec le code héroïque, révèlent un goût certain pour la satire, l'invective et la crudité, ce qui conduit Pindare à qualifier Archiloque d'« insulteur »  $^{711}$ . Cette dimension satirique, acerbe, se retrouve dans une occurrence de  $\beta$ 6 $\sigma$ τρυχος qui met en scène un général souvent identifié à Glaucos, compagnon d'armes du poète :

οὐ φιλέω μέγαν στρατηγὸν οὐδὲ διαπεπλιγμένον οὐδὲ βοστρύχοισι γαῦρον οὐδ' ὑπεξυρημένον· ἀλλά μοι σμικρός τις εἴη καὶ περὶ κνήμησ' ἰδεῖν ἑοικός, ἀσφαλέως βεβηκὼς ποσσί, καρδίης πλέος·

<sup>707.</sup> Euripide, Hélène. Les Phéniciennes, tome V, 1985, p. 187, note 1.

<sup>708.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 789.

<sup>709.</sup> Voir G. Pironti, Entre ciel et guerre, op. cit., p. 173 et 227 notamment.

<sup>710.</sup> J. P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 45.

<sup>711.</sup> Pindare, Deuxième Pythique, 55 : ψογερὸν Αρχίλοχον.

« je n'aime pas un général de grande taille, aux vastes enjambées, fier de ses boucles et rasé; au contraire, pour moi, un tel homme doit être petit, avoir l'air cagneux au niveau des jambes, marchant solidement sur ses pieds, solide de cœur. » <sup>712</sup>

Glaucos, c'est l'homme apprêté et soucieux de son apparence par excellence : τὸν κεροπλάστην ἄειδε Γλαΰκον, « chante Glaucos, celui qui pare avec soin sa chevelure » <sup>713</sup>. Pour le poète, le verdict à son sujet est sans appel : l'attention que le général porte à ses cheveux, dans une recherche d'élégance, ne sied pas à l'homme de combat. La moquerie naît de ce qu'Archiloque prend le contre-pied d'Homère, s'éloignant de la tradition épique. En effet, dans le deuxième fragment cité, l'emploi de l'adjectif κεροπλάστην, que l'on peut restituer par « qui fait des boucles avec les cheveux, qui orne avec soin ou qui met en forme sa chevelure » <sup>714</sup>, est généralement considéré comme une parodie des épithètes divines ou héroïques, propres à la langue homérique : cette épithète qui s'annonçait au départ « comme celle d'un habile archer » <sup>715</sup> ne s'avère être que celle d'un « artiste en accroche-cœur (...), une espèce de muscadin » <sup>716</sup>.

Dans cette critique du guerrier préoccupé par sa mise, la chevelure bouclée occupe une place significative puisqu'elle est associée à la vanité, à l'orgueil, à travers l'expression βοστρύχοισι γαῦρον. Loin des longs cheveux héroïques, signe d'ardeur virile du soldat et vecteur de terreur pour l'ennemi, les boucles de Glaucos, pour lesquelles « la meilleure image contemporaine serait celle d'anglaises » 717, tendent vers une préciosité et une minauderie incompatibles avec sa fonction. Chez un homme d'âge mûr, « un soin excessif de l'apparence est toujours le signe d'un comportement féminin » 718 : de fait, comme une femme 719, Glaucos est tout occupé à sa toilette, en particulier à son rasage (ὑπεξυρημένον) et à l'entretien attentif de sa chevelure. Ces deux traits, que l'on retrouve associés dans un fragment d'Aristophane 720, le placent du côté de l'absence d'andreia, de « virilité » : dans le monde grec, les seuls individus pour lesquels il est naturel, normal d'être glabre sont bien évidemment les enfants, les femmes et les eunuques. Pour un homme adulte et mature, glabrerie et goût pour la mise

<sup>712.</sup> Archiloque, Fragments, 93.

<sup>713.</sup> Archiloque, Fragments, 92 Lasserre et Bonnard.

<sup>714.</sup> DELG, s. v. πλάσσω.

<sup>715.</sup> Le nom κέρας, qui intervient dans la formation de l'adjectif κεροπλάστην désigne en effet parfois dans les poèmes homériques un arc.

<sup>716.</sup> Archiloque, Fragments, 2002, p. 30.

<sup>717.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique », art. cit., p. 150.

<sup>718.</sup> H. King, « Barbes, sang et genre », art. cit., p. 158.

<sup>719.</sup> F. Frontisi-Ducroux, « Idéaux féminins » , art. cit., p. 116.

<sup>720.</sup> Aristophane, Fragments, 218 Edmonds : καὶ λεῖος ὤσπερ ἔγχελυς, χρυσοῦς ἔχων κικίννους, « et lisse comme une anguille, arborant des bouclettes dorées » .

disent la « poltronnerie » , l'« absence de maîtrise » , voire une tendance à « la passivité sodomique dans l'homosexualité » <sup>721</sup>, comme le suggère un passage des *Guêpes* d'Aristophane qui évoque les bouclettes (χιχίννους) de jeunes hommes au large anus (εὐρυπρωχτίαν) <sup>722</sup>.

La critique d'Archiloque montre que, bien avant l'époque des traités de physiologie qui abordent la question du poil <sup>723</sup>, les représentations liées à la pilosité ou à son absence, sont déjà profondément ancrées. Aux antipodes des critères de la beauté héroïque qui privilégient une haute stature, une charpente et une musculature impressionnantes, mais aussi une chevelure soignée <sup>724</sup>, le « bon » général ressemble davantage, pour le poète, au Thersite de l'*Iliade*, affirmant un goût pour la « laideur pleine de caractère, qui s'incarnera en Ésope et Socrate » <sup>725</sup>. Ainsi, l'homme imberbe, qui arbore de surcroît une longue chevelure bouclée, soignée, s'inscrit dans l'*anandrie*, partant dans une forme d'ambiguïté sexuelle.

### C. La reconnaissance, des tragédies à la comédie d'Aristophane

Des poèmes épiques aux tragédies d'Euripide, la chevelure entretient également un lien étroit avec la notion de reconnaissance, ce que la langue grecque nomme ἀναγνώρισις. Scène emblématique, les retrouvailles entre Oreste et Électre, telles qu'elles sont données à voir dans les *Choéphores* d'Eschyle, des retrouvailles qui ont donné lieu à des réécritures de la part de Sophocle et d'Euripide. Ces réécritures, on l'a vu, mettent en question les fondements de la notion d'identité, entre transmission de l'hérédité et construction civique de l'individu. Si, comme le terme θρίξ par exemple, le substantif βόστρυχος contribue lui aussi à la mise en scène de la reconnaissance entre frère et sœur, une occurrence de ce mot se révèle singulière dans le traitement de ce motif : en effet, l'ἀναγνώρισις se teinte alors d'une dimension comique.

#### 1. Oreste et Électre

Reconnaissance tragique tout d'abord entre Oreste et sa sœur Électre  $^{726}$ . Le terme  $\phi \delta \beta \eta$  figure en une occasion dans les *Choéphores* d'Eschyle. Submergée par l'émotion à la vue de

<sup>721.</sup> P. Brulé, art. cit., p. 143.

<sup>722.</sup> Aristophane, *Les Guêpes*, 1068-1070. Voir *supra*, p. 105.

<sup>723.</sup> Hippocrate, *De la nature de l'enfant*, XX. Sur cet aspect de la pilosité, voir P. Brulé, *Les sens du poil, op. cit.*, notamment p. 32-60.

<sup>724.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques », art. cit., p. 31 et 33.

<sup>725.</sup> F. Lasserre et A. Bonnard, Archiloque, 2002, p. 30.

<sup>726.</sup> Cette scène de reconnaissance a donné lieu à une analyse approfondie au chapitre 2, p. 146sq.

l'offrande déposée sur la sépulture d'Agamemnon, Électre envisage qu'il puisse s'agir d'un geste de son frère : employé dans ce contexte au singulier et précédé du démonstratif ἤδε (τῆσδε δεσπόζειν φόβης), le mot désigne alors la mèche bouclée coupée par Oreste <sup>727</sup>.

Le substantif βόστρυχος apparaît dans le même contexte à cinq reprises. Eschyle, Sophocle et Euripide recourent tous trois à ce mot au moment de la découverte des cheveux déposés en offrande sur la sépulture d'Agamemnon : dans Les Choéphores, c'est Électre qui voit « cette boucle coupée » sur la tombe (τομαῖον τόνδε βόστρυχον)<sup>728</sup>; dans l'Électre de Sophocle, c'est Chrysothémis, sa sœur, qui, s'approchant du tombeau, y aperçoit « une boucle fraîchement coupée » (νεώρη βόστρυχον τετμημένον) <sup>729</sup>, tandis que, chez Euripide, des « boucles coupées d'une chevelure blonde » (ξανθῆς τε χαίτης βοστρύχους κεκαρμένους) sont découvertes par le vieillard <sup>730</sup>. Chez Eschyle et Euripide, le mot intervient également lorsqu'il s'agit de discuter l'origine de ces cheveux et l'identité de leur propriétaire : dans Les Choéphores, Électre affirme leur ressemblance avec les boucles d'Oreste (ἐχείνου βοστρύχοις προσείδεται) <sup>731</sup>, puis le jeune homme en personne, face aux doutes et aux hésitations de sa sœur 732, l'invite à examiner en la rapprochant de l'endroit où elle a été sectionnée la « boucle de la chevelure » de son frère (βόστρυχον τριχὸς σαυτῆς ἀδελφοῦ), semblable à la sienne <sup>733</sup>; chez Euripide, Électre pour sa part refuse l'idée que ces cheveux puissent appartenir à Oreste, expliquant qu'il est possible de trouver « des boucles se ressemblant étroitement » (βοστρύχους δμοπτέρους ) même si deux êtres n'ont pas les mêmes origines <sup>734</sup>.

<sup>727.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 187-188 : πως γὰρ ἐλπίσω ἀστων τιν' ἄλλον τῆσδε δεσπόζειν φόβης ;, « comment croirai-je, en effet, que quelqu'un d'autre parmi les Argiens est le propriétaire de cette boucle? » .

<sup>728.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 168: ὁρῶ τομαῖον τόνδε βόστρυχον τάφω.

<sup>729.</sup> Sophocle, Électre, 900-901 : ἐσχάτης δ' ὁρῷ πυρᾶς νεώρη βόστρυχον τετμημένον·, « au sommet du tumulus, je vois une boucle fraîchement coupée » . Le terme νεώρη est ambigu : s'agit-il d'une boucle fraîchement coupée, comme le proposent les notices d'Anatole Bailly et du LSJ (s. v. νεώρης : « a lock of hair just cut off » ), ou bien issue d'une jeune chevelure comme le suggère Paul Mazon (Sophocle, Électre, 2009, p. 170, note 2)? En l'absence d'indication précise de Mazon expliquant ce choix de traduction, nous adoptons le sens retenu par les dictionnaires.

<sup>730.</sup> Euripide, Électre, 513-515: Πυρᾶς δ' ἐπ' αὐτῆς οἴν μελάγχιμον πόχω σφάγιον ἐσεῖδον αἴμά τ' οὐ πάλαι χυθὲν ξανθῆς τε χαίτης βοστρύχους χεχαρμένους, « Alors au haut du bûcher même, j'ai vu, victime d'un sacrifice, une brebis à la toison noire, son sang versé récemment, et des boucles coupées d'une chevelure blonde » .

<sup>731.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 178 : μάλιστ' ἐχείνου βοστρύχοις προσείδεται, « Oui, c'est à celles d'Oreste que ces boucles ressemblent » .

<sup>732.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 220 et 222.

<sup>733.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 229-230 : Σκέψαι τομῆ προσθεῖσα βόστρυχον τριχὸς σαυτῆς ἀδελφοῦ σύμμετρον τῷ σῷ κάραι, « Examine, l'ayant rapprochée de la place où elle a été coupée, cette boucle de la chevelure de ton frère, semblable à ta tête » .

<sup>734.</sup> Euripide, Électre, 529-531 : ἀλλ' ἀμήχανον. Πολλοῖς δ' ἄν εὕροις βοστρύχους ὁμοπτέρους καὶ μὴ γεγῶσιν αἵματος ταὐτοῦ, γέρον; « Non, c'est impossible. Souvent, on peut trouver des boucles se ressemblant étroitement même lorsqu'on n'est pas né du même sang, vieillard!» . Remarquons que la nature de la découverte effectuée sur le tombeau d'Agamemnon ne coïncide pas nécessairement : Eschyle et Sophocle emploient le terme βόστρυχος au singulier (βόστρυχον), alors qu'il est au pluriel chez Euripide (βοστρύχους κεκαρμένους) : s'agit-il d'une ou de plusieurs boucles, ou bien le pluriel indique-t-il des cheveux bouclés?

## 2. L'ἀναγνώρισις selon Aristophane: un enjeu dramaturgique

Le ton est enfin bien différent dans *Les Nuées* d'Aristophane où la reconnaissance apparaît là également sous la forme d'une réécriture. Le dramaturge innove cependant : il y recourt comme à un procédé « poétique » <sup>735</sup>, qui ne s'applique plus à des mortels mais à son écriture, à ses comédies. Parfaitement conscient de son usage par les tragiques, Aristophane y recourt, pour sa part, afin de soutenir l'intrigue des *Nuées*. Évoquant les qualités de la comédie qui se joue comme si l'auteur en personne s'exprimait, le Coryphée déclare se sentir trahi par un public qui n'a pas su apprécier cette œuvre à sa juste valeur et a ainsi contribué à la victoire à ses adversaires. Après avoir ajouté qu'au sein du public se trouvent néanmoins des individus avisés et bienveillants qui sauront juger de son talent, le Coryphée déclare :

Νῦν οὖν Ἡλέκτραν κατ' ἐκείνην ἤδ' ἡ κωμωδία ζητοῦσ' ἤλθ', ἤν που ΄πιτύχη θεαταῖς οὕτω σοφοῖς· γνώσεται γάρ, ἤνπερ ἴδη, τάδελφοῦ τὸν βόστρυχον.

« Maintenant donc, conformément à la célèbre Electre, cette comédie est venue, cherchant à savoir si par hasard elle pourrait rencontrer des spectateurs aussi sages ; elle reconnaîtra, en effet, dès qu'elle la verra, la boucle de cheveux de son frère. » <sup>736</sup>

À travers les procédés de la comparaison (Ἡλέκτραν κατ' ἐκείνην) et de la personnification, Aristophane joue de la référence aux *Choéphores* d'Eschyle <sup>737</sup>, seule tragédie où l'héroïne découvre en personne la boucle déposée sur le tombeau d'Agamemnon <sup>738</sup>: sa comédie *est* Électre, elle en possède la finesse d'esprit et de raisonnement, de sorte qu'elle aussi saura d'elle-même reconnaître ses « frères » . Chez Eschyle en effet, le raisonnement de la jeune femme joue un rôle central : elle fait montre d'une sagesse et d'un sens de la déduction rares, qui caractérisent en principe les jeunes gens « familiarisés avec les enseignements des sophistes » <sup>739</sup>. La comédie d'Aristophane partage avec l'héroïne la même sagacité : désir de rencontrer des spectateurs aussi « sages » que cette dernière (οὕτω σοφοῖς), promptitude à les identifier (γνώσεται γάρ, ἤνπερ ἴδη).

<sup>735.</sup> A. Da Silva Duarte, « L'anagnorisis chez Aristophane » , in D. Augier et J. Peigney (éd.), « *Phileuripidès* » . *Mélanges offerts à François Jouan*, Paris, Presses Universitaires de Paris X, 2008 [En ligne], p. 5.

<sup>736.</sup> Aristophane, Les Nuées, 534-536.

<sup>737.</sup> K. J. Dover, *Aristophanes. Clouds*. Edited with Introduction and Commentary, Oxford, Clarendon Press, 1968. 738. Rappelons que, chez Sophocle, c'est Chrysothémis qui découvre la boucle, tandis que chez Euripide, c'est le vieillard.

<sup>739.</sup> A. Da Silva Duarte, art. cit., p. 6.

Ce jeu avec le procédé de l'ἀναγνώρισις a sans doute pour but d'établir un lien de connivence avec le public. Connivence quant à la capacité des spectateurs à apprécier pleinement une pièce que l'auteur considère comme « la plus éclairée » (ταύτην σοφώτατ) de ses comédies  $^{740}$ . Connivence également quant à leur propension à suivre le "raisonnement" des Nuées, afin de percevoir sa parenté avec sa sœur aînée  $^{741}$ , les Détaliens (427 avant notre ère), comédie aujourd'hui perdue avec laquelle Aristophane a débuté au théâtre et qui, contrairement aux Nuées, fut bien accueillie par le public  $^{742}$ . Dans la parabase, le dramaturge en nomme les deux protagonistes, le Vertueux (δ σωφρων) et le Débauché (δ καταπύγων), deux frères élevés l'un à la mode ancienne, l'autre selon une nouvelle mode, dont il s'agira d'exposer les conséquences  $^{743}$ . L'assimilation des Nuées avec Électre, qui suit l'allusion à cette grande sœur que sont les Détaliens, et l'évocation de la boucle rendent évidente l'identification entre ces deux pièces, « filles d'un même père » , aux caractéristiques communes mais qui n'ont pourtant pas connu du tout le même destin  $^{744}$ . Le parallèle répond sans doute à la volonté du dramaturge d'attirer la sympathie de l'auditoire pour juger Les Nuées avec davantage de bienveillance.

Aristophane fait donc de la boucle (βόστρυχος) un lien entre pairs, esprits éclairés, êtres intelligents sachant reconnaître l'intelligence, un signe de communauté d'esprit, proche du lien de sang : la mèche devient une marque qui permet à la comédie d'identifier les spectateurs capables d'apprécier son intelligence, sa finesse, tout comme les spectateurs auront su reconnaître la parenté entre les deux comédies, de tels spectateurs constituant alors de façon symbolique des frères pour les  $Nu\acute{e}es$  (τάδελφοῦ). Aristophane s'amuse également de la manière dont Eschyle avait organisé sa scène de reconnaissance : contrairement à Electre qui, face à son frère, hésite un temps à l'identifier comme tel, la boucle permet ici une identification immédiate des spectateurs avisés. La valeur fortement symbolique que lui avait accordée Eschyle se teinte alors de légèreté et d'humour.

<sup>740.</sup> Aristophane, Les Nuées, 522 : καὶ ταύτην σοφώτατ' ἔχειν τῶν ἐμῶν κωμφδιῶν.

<sup>741.</sup> C'est d'ailleurs en « termes de parenté » qu'Aristophane évoque la comédie des *Détaliens* : A. Da Silva Duarte, *art. cit.*, p. 7.

<sup>742.</sup> A. Da Silva Duarte, art. cit, p. 6-7.

<sup>743.</sup> Aristophane, Les Nuées, 528-533.

<sup>744.</sup> A. Da Silva Duarte, art. cit., p. 7.

# Conclusion

Ainsi, la *livrée* <sup>745</sup> capillaire dit beaucoup d'un individu, en particulier son identité genrée et les ambiguïtés qui peuvent la caractériser, mais aussi ses choix de comportement. La perception de ces informations, les représentations qui leur sont attachées et les jugements qu'elles génèrent ne sont pas uniformes. Ainsi en va-t-il pour les longs cheveux qui participent de l'identité héroïque et guerrière : valorisée dans le cadre épique, une telle apparence peut donner lieu à des critiques car sa proximité avec la sphère féminine brouille, hors de ce contexte, la valeur et les codes sociaux qui lui sont associés.

Marqueur identitaire de première importance, la chevelure intervient donc naturellement dans la reconnaissance d'un être. Des *Choéphores* à la comédie d'Aristophane, en passant par l'Électre de Sophocle et celle d'Euripide, le traitement du thème de l'ἀναγνώρισις ne relève en rien de l'imitation : loin de la simple reprise d'un motif, l'appropriation est de règle. Aristophane recourt au procédé pour soutenir sa comédie, sur fond de finesse intellectuelle et d'humour. L'affirmation ou la négation de la dimension identificatoire attribuée à la chevelure reflète ainsi, d'œuvre en œuvre, au-delà de la problématique de l'identité, les « méandres d'une réflexion continue » sur les ressorts propres au spectacle théâtral, chaque auteur donnant à voir « ses choix esthétiques et dramaturgiques » , « sa propre poétique » <sup>746</sup>.

<sup>745.</sup> Nous reprenons là le terme employé par Pierre Brulé, art. cit., p. 142.

<sup>746.</sup> M.-P. Noël, «La reconnaissance d'Oreste et d'Électre chez Eschyle, Sophocle et Euripide : enjeux esthétiques et dramaturgiques », ASF [En ligne], nº 2, 2013, p. 20.

# Conclusion de la deuxième partie

L'observation des occurrences en contexte, menée dans cette deuxième partie, confirme la richesse et la diversité des représentations que le lexique participe tout à la fois à construire et à véhiculer. Le vocabulaire capillaire s'applique ainsi régulièrement au monde naturel, qu'il s'agisse d'évoquer l'aspect d'animaux ou celui de plantes, de même que de nombreuses images lient chevelure et tissage, notamment à travers les gestes d'entrelacement qui font écho à la fabrication d'étoffes. Attrait pour des cheveux bouclés, pour l'ornementation, entre bandeaux et couronnes souvent ornées de fleurs, longues chevelures harmonieuses, soyeuses et parfumées, autant de traits qui révèlent aussi les goûts esthétiques de la société grecque. Un terme nous semble offrir une piste d'interprétation lorsque l'on tente de comprendre la faveur des Grecs pour une chevelure toute en ondulations : l'épithète  $lon\lambda \delta x \alpha \mu o \zeta$ . Dans sa composition même, courbes délicates des pétales de violette et doux arrondi des boucles semblent se répondre dans un jeu d'images, tout comme, dans les textes, chevelures bouclées et fleurs s'entrelacent au gré des coiffures et des couronnes, véritable « esthétisme floral »  $^{747}$ .

L'analyse révèle aussi beaucoup des enjeux qui sous-tendent la vie sociale des Grecs. Le lexique permet d'appréhender le rapport des Grecs à la mort, à la violence, aux notions de féminité, de virilité et d'identité, de mesurer également ce qui relève de la norme et ce qui s'en éloigne. Les gestes appliqués à la chevelure ou son apparence disent à la fois le deuil respectueux et le sacrilège, le corps féminin convenable, sagement voilé lors de l'union maritale, ou marqué par l'impudence, ainsi que l'effémination et les comportements, parfois considérés comme déviants, qui peuvent l'accompagner; ils expriment aussi le sort des êtres faibles, les femmes essentiellement, soumises à la domination masculine. La chevelure apparaît dans

<sup>747.</sup> N. Kéi, « La fleur, signe de grâce dans la céramique attique » , art. cit., p. 4.

chaque cas comme un signe actif et un « vecteur privilégié » <sup>748</sup> des représentations et des classifications qui structurent le monde grec.

Au fil de l'étude, ce sont enfin l'importance de la figure d'Aphrodite et l'omniprésence de la notion de xóσμος, entre ornement et ordre, qui s'imposent. De la scène de toilette d'Héra aux enjeux du port du voile, entre pudeur, séduction et érotisme, de l'élan vital qui anime jeunes corps humains et végétation à l'apparence toute féminine de Dionysos, en passant par la dégradation capillaire symptomatique d'un amour contrarié, la figure d'Aphrodite persiste, puissance de vie mais aussi force mortifère. De même, de l'agencement harmonieux de la chevelure aux brutalités et à la détérioration qu'elle subit dans les états hors norme que sont le deuil, la transe ou la folie, des « comportements » capillaires qui brouillent les codes sociaux à la sauvagerie qui se lit dans certains états capillaire, partout le kosmos: la chevelure s'inscrit pleinement dans l'« ordre du monde » . Et c'est peut-être ainsi parce que chacune incarne une forme de « fusion » entre ordre et ornement  $^{749}$  que fleur et chevelure se trouvent aussi étroitement liées.

<sup>748.</sup> C. Bromberger, Trichologiques, op. cit., p. 8.

<sup>749.</sup> J. Soulillou, Le livre de l'ornement et de la guerre, Marseille, Éditions Parenthèses, p. 63.

Troisième partie

La chevelure dans sa totalité : de la diversité

# Introduction

Pour désigner la chevelure dans sa globalité, la langue grecque dispose de trois substantifs  $^1$ , ἔθειρα, κόμη et χαίτη, qui n'ont pas connu la même fortune dans les documents littéraires : si le premier terme compte moins d'une quarantaine d'emplois, le volume d'occurrences pour les deux autres, κόμη en particulier, s'avère bien plus important. Ces mots partagent un certain nombre de points communs : en plus du sens de « chevelure » , tous trois peuvent aussi désigner la crinière d'animaux et s'appliquer de manière métaphorique à certains végétaux  $^2$ , tandis que les noms ἔθειρα et χαίτη renvoient également au cimier ornant le casque des guerriers.

L'origine du substantif ἔθειρα s'avère obscure : on retient généralement en hypothèse la signification « qui s'agite, qui se secoue »  $^3$ . Le terme χόμη, qui est à l'origine de nombreux composés, en -komos lorsqu'ils sont adjectifs indiquant la possession (ainsi ἱππόχομος, « qui a une crinière de cheval » ), en -kómos lorsqu'ils possède une valeur verbale (ἱπποχόμος, « qui soigne son cheval » ), a donné lieu à deux voies d'explication étymologique. Se fondant sur la formation des composés du second type, on considère parfois que le substantif χόμη pourrait être issu du verbe χομάω/χομέω (ionien), « être chevelu ; avoir ou porter une chevelure longue ; s'occuper de, prendre soin de sa chevelure »  $^4$ ; entre les qualificatifs composés en -komos, qui permettent de dépeindre pilosité, chevelure ou encore végétation, et les mots du groupe en -kómos, comprenant de nombreux substantifs qui désignent une « activité spécialisée » , la langue grecque semble en fait avoir opéré une fusion  $^5$ . Néanmoins, il semble aujourd'hui éta-

<sup>1.</sup> Même si, nous l'avons vu, le terme  $\theta \rho i \xi$  possède parfois le sens collectif de « chevelure » , il présente d'autres acceptions, « cheveu, poil » : voir *supra*, p. 28sq.

<sup>2.</sup> DELG, s. v. ἔθειραι/κόμη/χαίτη; <math>LJS, s. v. ἔθειρα.

<sup>3.</sup> DELG, s. v. ἔθειραι.

<sup>4.</sup> DELG, s. v. κόμη; LSJ, s. v. κομάω : « let the hair grow long » .

<sup>5.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 493.

bli que le mot  $\kappa \delta \mu \eta$  dérive en fait de la racine indo-européenne \* k(a)/(e)m, « couvrir » , qui a donné à certaines langues des noms de la peau, du poil ou du vêtement 6 ; il renverrait donc au caractère couvrant de la chevelure. Enfin, le nom  $\chi \alpha i \tau \eta$ , qui subsiste en grec moderne tout comme  $\kappa \delta \mu \eta$ , est attesté dans une partie de l'indo-européen au sens de « chevelure, crinière » , notamment dans l'iranien gaesa- (« cheveux bouclés » ), ou dans le celte gaiset (« cheveux hérissés » )  $^7$ .

Poursuivant notre examen de l'imaginaire grec et de la place qu'y occupe la chevelure, nous concentrerons notre attention , dans cette troisième et dernière partie, sur ces mots qui évoquent la chevelure comme un tout. Nous avons choisi de clore ce développement par l'étude du substantif κόμη pour deux raisons : d'une part le volume important de ses occurrences exprime sa primauté dans les sources littéraires grecques ; d'autre part, autour de ce mot se cristallisent un certains nombre de représentations, de connotations, d'images et de métaphores identifiées dans les parties précédentes. Au terme de ce parcours, nous aurons montré, nous l'espérons, toute la richesse symbolique des évocations capillaires.

<sup>6.</sup> DELG, «Supplément », s. v. κόμη.

<sup>7.</sup> DELG, s. v. χαίτη: Pokorny établit ainsi le thème \*ghait-.

# **Chapitre 5**

"Εθειρα: un lexique élogieux

#### INTRODUCTION

Le substantif ἔθειρα, qui désigne traditionnellement cheveux et poils, a donné lieu à la formation de plusieurs adjectifs composés : on relève ainsi dans le corpus qui nous occupe les qualificatifs ἀγλαέθειρος, δενδροέθειρα, εὐέθειρος, πυριέθειρα et χρυσοέθειρ. D'emploi restreint au regard du nombre d'occurrences du substantif 8, ces termes constituent, comme cela a été souligné dans d'autres cas 9, un trait propre à certains types de textes archaïques : ils n'apparaissent en fait que dans la poésie lyrique. Pour ce qui concerne les dérivés, très rares, l'observation des textes fait apparaître le verbe dénominatif ἐθειράζω (« porter/avoir des cheveux longs » ) dont on ne relève qu'une seule occurrence, ainsi que la forme ἐθειράδες qui constitue une lecture ancienne et sans doute fautive pour γενειάδες <sup>10</sup>. À l'exception des composés, ce vocabulaire apparaît essentiellement au pluriel <sup>11</sup>.

La majorité des occurrences se rapporte à la sphère humaine mais les premières attestations du substantif, que l'on rencontre dès les poèmes homériques, dans l'*lliade* plus précisément, concernent des animaux : le mot y désigne en deux occasions la crinière de chevaux. Dans la mesure où le mot peut désigner poils ou chevelure, certains fragments s'avèrent donc ambigus <sup>12</sup>. Après Homère, le substantif et deux de ses composés s'appliquent de même à des figures animales chez certains lyriques et chez Théocrite. Dans tous les cas, ce sont l'identité et la nature de ces animaux, nous allons le voir, qui retiennent l'attention. Enfin, contrairement à ce que l'on a pu affirmer, le substantif ĕθειρα n'est pas totalement « étranger au domaine

<sup>8.</sup> On relève ainsi huit occurrences pour les qualificatifs contre vingt-cinq pour le substantif.

<sup>9.</sup> Voir supra, p. 169.

<sup>10.</sup> DELG, s. v. ἔθειραι ; LSJ, s. v. ἔθειρα.

<sup>11.</sup> Les composés du terme ἔθειρα sont majoritairement utilisés au singulier, et l'on ne note qu'un seul emploi au pluriel. À l'inverse, le substantif figure essentiellement au pluriel (dix-huit occurrences contre sept seulement au singulier) et les dérivés ne sont attestés qu'au pluriel.

<sup>12.</sup> C'est le cas, par exemple, dans un fragment de Callimaque : Callimaque, Hécalé, fr. 343 Pfeiffer.

végétal » <sup>13</sup>, même si les occurrences s'avèrent rares. Il figure en effet dans un fragment de Moschion, auteur tragique du IV<sup>e</sup> siècle avant notre ère, où il désigne « la chevelure odorante du safran » (κρόκου θυόεσσαν ἔθειραν) <sup>14</sup>, sans doute des éléments du pistil, stigmates ou styles, de la fleur <sup>15</sup>, c'est-à-dire des éléments de forme allongée. Le composé δενδροέθειρα apparaît, pour sa part, dans un fragment du poète lyrique Timothée de Milet (Ve/IVe siècle avant notre ère) où il permet de décrire les « vallons de Mysie à la crinière d'arbres » (Μύσιαι δενδροέθειραι πτυχαί <sup>16</sup>), c'est-à-dire des vallons « boisés » <sup>17</sup>.

Si le champ sémantique du terme  $\xi \theta \epsilon \iota \rho \alpha$  présente des traits singuliers, un tiers des occurrences du mot et de ses composés partage néanmoins des points communs avec ceux de  $\theta \rho i \xi$  et de  $\pi \lambda \delta \kappa \alpha \mu o \zeta$ , notamment dans la peinture des vicissitudes de la condition humaine et de la beauté des femmes. L'évocation de l'existence des mortels génère des images le plus souvent sombres, sous le signe de la violence et de la douleur; en revanche, le motif de la chevelure dressée, récurrent dans notre corpus, se distingue en ce qu'il revêt des connotations nouvelles, positives. La description de la chevelure féminine, marquée par l'emploi de composés du mot  $\xi \theta \epsilon \iota \rho \alpha$ , est limitée à la poésie lyrique : les poètes chantent alors surtout sa splendeur, mais évoquent aussi parfois les dangers de ses charmes.

Dans le tableau des heurs et malheurs humains, le contexte est guerrier au sein des *Perses* d'Eschyle, seul exemple masculin, lorsque Xerxès, confronté à la déroute de l'armée vaincue par Athènes, exhorte le chœur à s'arracher tout d'abord la barbe <sup>18</sup>, puis les cheveux, gestes d'automutilation qui signifient une souffrance extrême <sup>19</sup>. Dans les *Choéphores* en revanche, le terme renvoie au deuil d'Électre et d'Oreste où il désigne les cheveux déposés par ce dernier sur le tombeau d'Agamemnon en signe de souffrance et d'hommage, cheveux dont Électre cherche à déterminer l'origine (ποίαις ἐθείραις ;) <sup>20</sup>.

Chez Euripide, c'est le sort des femmes que le mot donne à voir. Ainsi, dans l'*Hélène*, au souvenir des combattants achéens tombés sur le champ de bataille par la faute d'Hélène, le

<sup>13.</sup> D. Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 32.

<sup>14.</sup> Moschion, *Fragments*, 2, 68 Nauck (p. 812). L'occurrence figure chez Bailly et dans le *LSJ*, mais n'apparaît pas dans le *TLG*.

<sup>15.</sup> LSI, s. v. ἔθειρα: « of the filiform stigmas of the saffron » .

<sup>16.</sup> Timothée, Fragments, 15, col. 3, 106 Page.

<sup>17.</sup> LSJ, s. v. δενδροέθειρα : « wooded » ; DELG, s. v. δένδρεον. Le préfixe δενδρο- est issu du substantif δενδρον qui désigne l'arbre.

<sup>18.</sup> Voir supra, p. 131.

<sup>19.</sup> Eschyle, Les Perses, 1062 : καὶ ψάλλ' ἔθειραν καὶ κατοίκτισαι στρατόν, « Arrache aussi ta chevelure et lamentetoi sur l'armée » .

<sup>20.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 175 : ποίαις ἐθείραις ; τοῦτο γὰρ θέλω μαθεῖν, « À quels cheveux ? C'est là ce que je veux savoir » .

chœur indique que le deuil a conduit leurs épouses à couper leur chevelure (ταλαινᾶν ἀλόχων κείραντες ἔθειραν) <sup>21</sup>; et, dans *Iphigénie à Aulis*, Achille évoque la violence réservée à la jeune fille par Ulysse si elle lui résiste, elle qui est destinée au sacrifice afin que le dieu Nérée, ainsi apaisé, fasse que les vents se lèvent pour permettre aux Achéens de voguer vers Troie : à Clytemnestre qui s'inquiète de savoir si Ulysse l'entraînera de force, Achille répond qu'elle sera traînée « par sa blonde chevelure » (ξανθῆς ἐθείρας) <sup>22</sup>.

Comme le mot  $\vartheta \rho i \xi$ , le substantif  $\check{\epsilon}\vartheta \epsilon \iota \rho \alpha$  permet de décrire la dégradation physique due à l'âge. Dans l'*Hymne homérique à Aphrodite*, il s'applique à Tithon, héros troyen dont s'éprend la déesse Aurore et pour lequel elle demande à Zeus l'immortalité, tout en oubliant de solliciter la jeunesse. Ainsi Tithon, bien qu'immortel, subit les affres du temps :

Τὸν δ' ἢ τοι εἴως μὲν ἔχεν πολυήρατος ἤβη, Ἡοῖ τερπόμενος χρυσοθρόνω ἠριγενείη ναῖε παρ' Ὠχεανοῖο ῥοῆς ἐπὶ πείρασι γαίης αὐτὰρ ἐπεὶ πρῶται πολιαὶ κατέχυντο ἔθειραι καλῆς ἐχ κεφαλῆς εὐηγενέος τε γενείου, τοῦ δ' ἢ τοι εὐνῆς μὲν ἀπείχετο πότνια Ἡώς ...

«Certes, tant qu'il avait la jeunesse désirable, jouissant d'Aurore, fille du matin au trône d'or, il résidait près des eaux d'Océan, au bout de la terre; mais lorsque les premiers poils grisonnants se répandirent sur sa belle tête et dans sa noble barbe, l'auguste Aurore se tint éloignée de son lit ... » <sup>23</sup>

Ce que laisse transparaître le passage, c'est la signification du vieillissement de Tithon. Les vers opposent la jeunesse du héros, qui suscite le désir, une jeunesse synonyme de vigueur (χῖχυς), de souplesse du corps (γναμπτοῖσι μέλεσσιν) <sup>24</sup>, et la dégradation, le flétrissement inhérents à l'avancée en âge : altération de la pilosité à travers l'adjectif πολιός, qui exprime un processus de décoloration <sup>25</sup>, perte de la force (οὐδέ τι χῖχυς) et de l'énergie <sup>26</sup> sous le poids de la « funeste » , de l'« odieuse » vieillesse (γῆρας ὀλοιόν/στυγερὸν γῆρας) <sup>27</sup>, perte enfin de cette ardeur sexuelle et de cette *charis* désirable propres à la jeunesse, comme le suggère le rejet d'Aurore qui se détourne de la couche (εὐνή) et délaisse son amant <sup>28</sup>. Réduit à la sénilité, à un

<sup>21.</sup> Euripide, Hélène, 1122-1125 : Πολλοὶ δ' ἀχαιῶν δορὶ καὶ πετρίναις/ῥιπαῖσιν ἐκπνεύσαντες Ἅι-/δαν μέλεον ἔχουσιν,/ταλαινᾶν ἀλόχων κείραντες ἔθειραν, « Beaucoup, parmi les Achéens, expirant sous la lance et les jets de pierres, ont gagné le sinistre Hadès, conduisant leurs infortunées épouses à couper leur chevelure. » .

<sup>22.</sup> Euripide, Iphygénie à Aulis, 1366 : ξανθῆς ἐθείρας.

<sup>23.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, 225-230.

<sup>24.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, 237-238.

<sup>25.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 227-228.

<sup>26.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, 237 et 234.

<sup>27.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, 224 et 233.

<sup>28.</sup> Rappelons que, pour les Grecs, la couche constitue le lieu où se réalise le processus érotique guidé par Aphrodite et où s'assouvit le désir : voir *supra*, p. 276.

vieillissement sans terme dans une illusion de vie, Tithon n'est plus « qu'un spectre de vivant, un cadavre animé » <sup>29</sup>, la vieillesse apparaissant comme un *mal immortel* (κακὸν ἄφθιτον) pire encore que la mort <sup>30</sup>. Il y a pourtant dans la vieillesse de Tithon une certaine noblesse (καλῆς ἐκ κεφαλῆς/εὐηγενέος γενείου). Même si la mort est épargnée à Tithon, le dégénérescence de son corps s'en rapproche : nostalgie de la jeunesse perdue, ses membres perdent la tonicité, la flexibilité (γναμπτός) du corps des vivants <sup>31</sup>, tout comme sa pilosité perd la teinte de la jeunesse.

Dans l'évocation de l'existence, des nuances nouvelles se dessinent cependant parfois : ainsi, exception notable, l'image de l'érection de la pilosité devient-elle avec le substantif ἔθειρα la manifestation d'un plaisir, d'une joie intenses. Dans l'*Hélène* d'Euripide, lors des retrouvailles entre Ménélas et son épouse, cette dernière est ainsi submergée par l'émotion et les sensations physiques :

Γέγηθα, κρατὶ δ' ὀρθίους ἐθείρας ἀνεπτέρωκα καὶ δάκρυ σταλάσσω, περὶ δε γυῖα χέρας ἔβαλον, ἡδονάν, ὅ πόσις, ὡς λάβω.

« Je me réjouis, et sur la tête, j'ai les cheveux qui se hérissent tout droits, je verse des larmes et je jette mes bras autour de tes membres, ô mon époux, afin de prendre du plaisir. » <sup>32</sup>

Le hérissement de la pilosité connaît là un contexte inédit : si le mouvement constituait, dans les textes précédemment étudiés, une réaction à des bouleversements terribles et sinistres, de la peur à l'effroi le plus absolu, rien de tel dans ce passage. Certes, il s'agit toujours d'une réponse à la violence d'une émotion, mais dans le cas présent une émotion positive : la construction syntaxique fait du hérissement la conséquence de sa « joie rayonnante »  $(\gamma \acute{\epsilon} \gamma \eta \vartheta \alpha^{33})$ , du plaisir sensuel  $(\mathring{\eta} \delta o v \mathring{\eta}^{34})$  intense qu'Hélène éprouve à toucher son époux après une longue séparation. Ses larmes sont alors des larmes de bonheur. Poils et cheveux entretiennent ainsi un lien fondamental avec les sensations, l'intériorité de l'être, ses bouleversements intimes, quelle qu'en soit la nature, dans le cas présent la volupté physique.

<sup>29.</sup> J.-P. Vernant, « La belle mort et le cadavre outragé » , Œuvres, op. cit., p. 1344.

<sup>30.</sup> Mimnerme, *Fragments*, 4 Edmonds. L'expression s'oppose au κλέος ἄφθιτον, la « gloire immortelle » des héros.

<sup>31.</sup> Le qualificatif γναμπτός signifie en effet « courbe, recourbé » mais aussi « souple, flexible » quand il s'agit d'évoquer les membres d'hommes vivants par opposition à la rigidité des morts comme le souligne l'article du LSJ, s. v. γναμπτός : « supple, pliant, of the limbs of living men (opp. to the stark and stiff ones of the dead) » .

<sup>32.</sup> Euripide, Hélène, 632-635.

<sup>33.</sup> DELG, s. v. γηθέω.

<sup>34.</sup> Le substantif ήδονή renvoie en effet régulièrement au plaisir physique : DELG, s. v. ήδομαι.

Le nom ἔθειρα possède une forte dimension descriptive et élogieuse. Il s'agit là d'un trait qui s'exprime tout particulièrement pour le monde masculin, nous allons le voir, mais la chevelure féminine est également concernée. Durant la période archaïque, les poètes lyriques recourent à deux composés, χρυσοέθειρ et εὐέθειρος, pour en louer la beauté. De fait, Archiloque célèbre la brillance de la chevelure, sans doute celle de Déméter, tandis qu'Ibycos applique ce même qualificatif à celle de Cypris 35. Formé de la même manière que les composés χρυσοπλόχαμος et χρυσόπλοχος, l'adjectif χρυσοέθειρ renvoie lui aussi à une chevelure d'or : dans le cas de divinités, le mot donne à voir la beauté radieuse, flamboyante, qui caractérise leur nature immortelle. Ailleurs, l'adjectif εὐέθειρος, qui fait écho aux épithètes εὕθρίζ, εὐπλόχαμος et εὐπλοχαμίς, permet de souligner la beauté élégante et harmonieuse de la chevelure. Ainsi Anacréon évoque-t-il une jeune vierge à l'élégante chevelure et au voile brodé d'or (εὐέθειρα χρυσόπεπλε χοῦρα) 36; ainsi Bacchylide mentionne-t-il une jeune vierge à la chevelure gracieuse (χόρην εὐέθει]ραν) enlevée par un héros 37.

Le contexte est similaire dans l'épigramme treize de Simonide de Céos (VIe-Ve siècle avant notre ère). Le poète y célèbre les *Dionysiades* (αί Διονυσιάδες), jeunes filles de Sparte concourant aux fêtes de Dionysos, qui couvrent de bandeaux et de fleurs de roses (μίτραισι δὲ καὶ ῥόδων ἀωτοις/ἐσκίασαν) « leur brillante chevelure » (λιπαρὰν ἔθειραν) <sup>38</sup>. Tout concourt à faire de la chevelure une véritable parure qui participe de la splendeur chatoyante des jeunes filles : le bandeau, élément de l'attirail de séduction féminine, qui permet d'agencer les cheveux; les roses qui, loin de n'être qu'un simple ornement, rehaussent la beauté naturelle de la femme, sa jeunesse pleine de χάρις, et en font un objet d'admiration <sup>39</sup>; l'éclat lumineux enfin (λιπαρός), synonyme de beauté charmante et de plénitude. Reflet de la profonde ambivalence qui caractérise, aux yeux de l'homme grec, la nature féminine, entre *charis* séduisante et danger, le mot ἔθειρα partage enfin avec πλόκαμος l'évocation des multiples périls qu'elle incarne.

<sup>35.</sup> Archiloque, Fragments, 297 Lasserre, p. 78 : χρυσοέθειρ ; Ibycos, Fragments, S151, 9 Page : χρυ]σοέθειραν δ[ι]ὰ Κύπριδα.

<sup>36.</sup> Anacréon, Fragments, 73, 1 Page : « Écoute le vieillard que je suis, jeune vierge à l'élégante chevelure, au voile brodé d'or » , κλῦθί μεο γέροντος εὐέθειρα χρυσόπεπλε κοῦρα.

<sup>37.</sup> Bacchylide, Éloges, 2, 25-26 : Ἐθέλουσαν δ]ὲ κόρην ῆρ-/πασεν εὐέθει]ραν ῆρως, « Le héros ravit la jeune vierge à l'élégante chevelure avec son consentement » .

<sup>38.</sup> Simonide, Épigrammes, 13, 28, 3-4 : αἱ Διονυσιάδες, μίτραισι δὲ καὶ ῥόδων ἀώτοις . . . ἐσκίασαν λιπαρὰν ἔθειραν. Un fragment de Simonide fait également apparaître ce seul composé, εὐέθειρα : Simonide, Fragment, 14, 84, 6 Page. 39. N. Kéi, « La fleur, signe de grâce » , art. cit., p. 3-4.

Le chœur de l'Hélène d'Euripide dépeint en effet le pouvoir (μέγα δύναται) des nébrides bigarrées (νεβρῶν παμποίχιλοι στολίδες), du lierre couronnant les narthex sacrés (χισσοῦ τε στεφθεῖσα χλόα νάρθηκας εἰς ἱερούς), du tambourin (ῥόμβου) qui tournoie 40, attributs caractéristiques des Bacchantes, avant d'en venir à leur chevelure « animée de frénésie pour Bromios » : βαχχεύουσά τ' ἔθειρα Βρομίω 41. C'est que l'univers du dieu et de ses fidèles est agité et bruyant, comme le laissent entendre l'usage du tambourin et le surnom de Bromios (« le Grondant, le Frémissant » 42), mais aussi sauvage et violent : le participe présent du verbe βαχχεύω (βαχχεύουσα), appliqué à la chevelure des Bacchantes, donne alors à voir la fureur qui les envahit dans la transe 43. Sans doute faut-il imaginer une chevelure dénouée, flottante, solidaire des mouvements du corps dans l'exaltation dionysiaque 44. Parce qu'elle rompt avec la chevelure soigneusement coiffée et voilée qui constitue la norme pour la femme adulte en Grèce ancienne, la chevelure libre et agitée, incontrôlée, des Bacchantes lorsqu'elles célèbrent leur dieu, signifie sauvagerie furieuse et dangereuse 45.

# I. Splendeur et grandeur des mâles

Lorsque l'on observe les occurrences du substantif  $\[ \] \] \partial \[ \]$ 

<sup>40.</sup> Euripide, Hélène, 1358-1364.

<sup>41.</sup> Euripide, Hélène, 1364-1365.

<sup>42.</sup> Ce sont là les traductions proposées par Anatole Bailly; le *DELG* et le *LSJ* traduisent ce terme par « bachique » : s. v. βρέμω/βρόμιος. Cette épithète de Dionysos dérive en fait du verbe βρέμω, « gronder » .

<sup>43.</sup> LSJ, s. v. βαχχεύω: « speak or act like one frenzy-stricken; inspire with frenzy » .

<sup>44.</sup> M.-Ch. Villanueva Puig, *Ménades*, *op. cit.*, p. 56 et 70; M.-H. Delavaux-Roux, « Le rôle des cheveux dans la danse des Ménades » , in B. Lançon et M.-H. Delavaux-Roux (dir.), *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité*, p. 168 et 178 : l'auteur souligne que le mouvement des cheveux constitue parfois un *adjuvant* à la danse des Ménades.

<sup>45.</sup> Voir supra, p. 267-269.

<sup>46.</sup> F. Gherchanoc, « Euandrie, concours de beauté virile », op. cit., p. 203.

valeurs incarnées avant tout par les dieux, puis par les héros, qui constituent la référence pour penser et définir l'identité centrale qu'est le citoyen adulte à l'ère de la cité.

#### A. Les traits d'un idéal masculin

Selon Hérodote, ce sont Homère et Hésiode qui auraient fixé dans leurs œuvres les traits des divinités <sup>47</sup>, imaginant pour eux une apparence anthropomorphe, ce que le philosophe présocratique Xénophane ne manquait pas de critiquer <sup>48</sup>, une apparence inscrite néanmoins dans une forme de « surnature » <sup>49</sup>. Le corps de la divinité grecque est en effet un corps sublimé, empreint d'une plénitude que l'homme ignore, lui qui se trouve sous le joug « de la limitation, de la déficience, de l'incomplétude » <sup>50</sup>. Cette image de la beauté divine, sensible dans la littérature ainsi que dans les arts, ne connaît qu'une seule exception : Héphaïstos, caractérisé par une difformité que l'on retrouve chez Thersite.

Cherchant à dépasser leur vulnérabilité, les Grecs vont tenter de s'approcher de la plénitude du divin. L'histoire du monde grec antique est de fait profondément marquée par la place toute particulière accordée au corps <sup>51</sup>, entre beauté exceptionnelle et jeunesse, propres à la divinité. La valeur attribuée à la splendeur corporelle s'exprime notamment à travers l'esthétique stylisée des *kouroi* et des *korai*, ces deux types statuaires apparus vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle avant notre ère, mais aussi dans un domaine plus surprenant pour la pensée moderne, celui de la mort du héros, sa « belle mort » . C'est surtout dans la sphère aristocratique que se manifeste cette faveur : pour répondre aux exigences de son statut, le noble doit rechercher l'idéal de *kalokagathia*, alliant la beauté à l'excellence et renvoyant à l'idée de χάρις, de « grâce » .

Mais avant de s'exprimer dans l'aristocratie, c'est au cœur de la poésie archaïque que se dessine le goût pour la beauté, une poésie justement destinée à cette élite que sont les *aristoi* <sup>52</sup>,

<sup>47.</sup> Hérodote, Histoire, II, 53-54: οὖτοι δέ εἰσιν οἱ ποιήσαντες θεογονίην Έλλησι καὶ τοῖσι θεοῖσι τὰς ἐπωνυμίας δόντες καὶ τίμας τε καὶ τέχνας διελόντες καὶ εἴδεα αἰτῶν σημήναντες, « tous deux auraient fixé pour les Grecs une théogonie, attribué aux dieux leurs qualificatifs, partagé entre eux les honneurs et les compétences, dessiné leurs figures » .

<sup>48.</sup> Clément d'Alexandrie, *Stromates*, V, 109, 2 = G. S. Kirk et J. E. Raven, *The Presocratic Philosophers*, Cambridge University Press, 1957, 170.

<sup>49.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , dans Ch. Malamoud et J.-P. Vernant, *Corps des dieux*, Paris, Gallimard, 1986, p. 26.

<sup>50.</sup> Ibid.

<sup>51.</sup> F. Gherchanoc, *Concours de beauté et beautés du corps, op. cit.*, p. 135 : l'auteur souligne que, durant toute l'Antiquité, le corps humain se trouve « au centre des réflexions sémiologiques » . Sur l'abondance des études dédiées au corps antique, voir dans le même ouvrage, p. 135-136, notes 3 à 5.

<sup>52.</sup> La culture grecque archaïque est en effet d'essence aristocratique et l'écriture est avant tout liée aux activités

les meilleurs, une poésie dont l'influence sur les auteurs postérieurs et sur la noblesse a été profonde, celle-ci appréciant aisément ces « idéaux de grâce et de légèreté qui étaient ceux des dieux selon leurs poètes » <sup>53</sup>. Dans une société où le masculin constitue l'opérateur de référence, il est donc naturel que la figure du dieu incarne le modèle permettant d'envisager de proche en proche le corps du héros puis celui du citoyen.

#### 1. La chevelure des dieux, figures paradigmatiques

Le substantif ἔθειρα intervient ainsi dans la célébration de trois divinités masculines, contribuant à dessiner splendeur et grandeur. Les premiers vers de l'*Hymne homérique* qui lui est consacré donnent en effet à voir un Dionysos

... νεηνίη ἀνδρὶ ἐοικώς πρωθήβη· καλαὶ δὲ περισσείοντο ἔθειραι κυάνεαι, φᾶρος δὲ περὶ στιβαροῖς ἔχεν ὤμοις πορφύρεον.

« ... semblable à un homme juvénile, dans la fleur de la jeunesse ; ses beaux cheveux d'un bleu foncé s'agitaient autour de lui, et il portait sur ses robustes épaules un manteau de pourpre. »  $^{54}$ 

Représenté en pleine jeunesse (πρωθήβης  $^{55}$ ), les cheveux du dieu sont d'un sombre éclat, sans doute aux reflets bleutés en vertu du sens de l'adjectif χυάνεος : dans le cas présent, il est probable que le mot suggère à la fois la fascination exercée par le dieu et sa vigueur juvénile  $^{56}$ . L'idée de vigueur émane assurément aussi du mouvement qui anime (περισσείοντο) sa chevelure, reflet du bouillonnement inhérent à la jeunesse, à moins qu'il ne s'agisse là d'un signe de la frénésie propre au culte du dieu, à l'image de l'agitation caractérisant la chevelure des Bacchantes en transe.

et aux valeurs de la noblesse : sur ce point, voir A. Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce.* XIII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles avant notre ère : la genèse du politique, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 312.

<sup>53.</sup> C. Meier, La politique et la grâce. Anthropologie politique de la beauté grecque, Paris, Seuil, 1987, p. 48.

<sup>54.</sup> Hymne homérique à Dionysos, 3-6. L'époque de composition des épopées homériques est bien antérieure à celle de l'Hymne homérique à Dionysos, les différentes propositions pour ce dernier fluctuant entre le VIIe siècle avant notre ère et la période alexandrine : pour un bilan de la question, voir D. Briquel, Les Pélasges en Italie. Recherches sur l'histoire de la légende, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, nº 252, Rome, 1984, p. 273, note 77. Les représentations qui traversent les poèmes épiques sont héritées d'un passé beaucoup plus ancien : nul doute que, même si aucun dieu n'y donne lieu à une description proche de celle d'Ulysse, l'imaginaire à l'œuvre dans l'hymne consacré à Dionysos est déjà bien présent dans les épopées.

<sup>55.</sup> LSJ, s. v. πρωθήβης : « in the prime of youth » .

<sup>56.</sup> Pour les liens entre le substantif χύανος et l'idée de fascination, de séduction, voir A. Grand-Clément, *La fabrique des couleurs*, *op. cit.*, p. 124-128, en part. p. 128.

L'aspect vestimentaire du dieu rehausse sa beauté : il arbore en effet un φᾶρος πορφύρεον, un manteau de pourpre, véritable parure qui dit « la majesté splendide et admirable propre aux Immortels » , l'adjectif πορφύρεος renvoyant à l'aspect somptueux, à la richesse du tissu brodé  $^{57}$ ; c'est toute la magnificence, la grandeur et le prestige de Dionysos, impressionnant, entre ardeur et χάρις, que chante le poète. Dans cette description, cheveux et vêtements s'associent une fois encore pour former une véritable parure : la chevelure d'un bleu sombre et brillant participe pleinement à cette magnificence et dit les qualités exceptionnelles du corps divin.

C'est aussi en termes d'éclat que l'*Hymne à Apollon* de Callimaque dépeint le dieu « Brillant » (Φοΐβος), rayonnant, « riche en or » (πολύχρυσος)  $^{58}$  et « tout en richesse » (πολυχτέανος)  $^{59}$ , à l'instar de la parure qui couvre son corps  $^{60}$ , une richesse qui n'a d'égal que sa beauté et sa jeunesse éternelles (ἀεὶ χαλὸς καὶ ἀεὶ νέος  $^{61}$ ). L'âge d'Apollon est celui qui précède l'apparition de la première barbe  $^{62}$ : dieu juvénile parmi les Olympiens, lui qui, contrairement à Zeus par exemple, ne porte pas la barbe, il est « le jeune homme par excellence, le *kouros* que les statuaires grecs ont bien souvent cherché à représenter et dont les Grecs admiraient la grâce et la beauté adolescentes »  $^{63}$ , à l'image de la statue d'Apollon dit « Zeus sôtêr »  $^{64}$ . La chevelure constitue un aspect essentiel des caractéristiques corporelles du dieu. Irradiant grâce à l'onction, explicite dans ce cas (ἔλαια, λίπος)  $^{65}$ , dont elle a bénéficié, la chevelure du dieu concourt en effet à sa χάρις lumineuse : la brillance générée par l'application d'huile s'inscrit dans la « richesse » qui caractérise le dieu  $^{66}$  :

αἱ δὲ χόμαι θυόεντα πέδῳ λείβουσιν ἔλαια·
οὐ λίπος Ἀπόλλωνος ἀποστάζουσιν ἔθειραι,
ἀλλ' αὐτὴν πανάχειαν·

<sup>57.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 119 et 117.

<sup>58.</sup> LSJ, s. v. πολύχρυσος: « rich in gold » .

<sup>59.</sup> LSJ, s. v. πολυκτέανος = πολυκτήμων : « with many possessions, exceeding rich » .

<sup>60.</sup> Callimaque, *Hymne à Apollon*, 32-34. Si, dans les poèmes homériques, Apollon est le dieu ἀργυρότοξος, « à l'arc d'argent » (Homère, *Iliade*, I, 37), Callimaque préfère l'image de l'or, fréquente dans ses hymnes, à l'image de l'*Hymne à Artémis* (110 sq) ou l'*Hymne à Délos* (260 sq) : Callimaque, *Hymnes*, Cahen 2002, p. 224, note 3.

<sup>61.</sup> Callimaque, Hymne à Apollon, 36.

<sup>62.</sup> Callimaque, Hymne à Apollon, 36-37 : οὔποτε Φοίβου θηλείαις οὐδ' ὄσσον ἐπὶ χνόος ἤλθε παρειαῖς, « jamais le moindre duvet n'apparut sur les joues délicates de Phoibos » .

<sup>63.</sup> J. Desautels, *Dieux et mythes de la Grèce ancienne : la mythologie gréco-romaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 530.

<sup>64.</sup> Voir figure 34.

<sup>65.</sup> Les adjectifs λίπος, employé par Callimaque, et λιπαρός, figurant chez Théocrite, sont tous deux issus de l'adverbe λίπα.

<sup>66.</sup> J. Desautels, op. cit. p. 530; A. Grand-Clément, op. cit., p. 290-291.

« Ses cheveux répandent à terre, goutte à goutte, leurs huiles odorantes ; les cheveux d'Apollon n'épanchent pas de graisse mais la panacée elle-même ; »  $^{67}$ 

La splendeur du dieu passe aussi par les effluves parfumées (θυόεντα ἔλαια): comme dans le monde féminin, l'usage d'huiles rehausse l'odeur naturellement agréable de la divinité (εὐωδία), la douce senteur qui émane notamment de ses cheveux constituant le trait spécifique de sa condition <sup>68</sup>. Dans l'Apollon de Callimaque donc, « rien d'informe ni de désordonné » , tout en lui est éclat, beauté et harmonie <sup>69</sup>; rien de commun non plus: l'huile qui coule de ses cheveux est, non de la simple graisse <sup>70</sup>, mais la « panacée elle-même » (αὐτὴν πανάχειαν), le mot désignant un remède universel <sup>71</sup>. Pour les Grecs, existe ainsi une *Panákeia* (Πανάχεια), Panacée, « la Secourable à tous » , déesse qui prodigue aux hommes des remèdes par les plantes, fille d'Asclépios, dieu de la médecine qui serait né d'Apollon, parfois associé lui aussi au domaine médical <sup>72</sup>.

Quand, au vers suivant, Callimaque souligne que « dans une cité où ces gouttes de rosée (ἐκεῖναι πρῶκες) tombent à terre, toute chose demeure intacte (ἀκήρια πάντ') » <sup>73</sup>, les « gouttes de rosée » renvoient sans nul doute à l'huile qui s'écoule des cheveux du dieu. L'adjectif ἀκήριος s'applique à tout élément, tout être « intact, sain et sauf » , préservé de l'action néfaste des Κῆρες <sup>74</sup>, divinités infernales, qui, sur les champs de bataille, s'abreuvent du sang des mourants, saisissent les agonisants et conduisent les âmes des morts aux Enfers. L'huile odorante qui lustre la chevelure d'Apollon, véritable panacée, semble ainsi incarner la dimension salutaire du dieu, lui qui peut tenir à l'écart des puissances de la mort une cité qui l'honore.

La même notion d'éclat préside à l'évocation de Pan dans l'*Hymne homérique* qui lui est consacré : le poète donne alors à voir la chevelure du dieu pastoral (νόμιον θεόν), ce dieubouc qui aime le bruit (φιλόχροτον) et se plaît dans les prairies boisées (πίση δενδρήεντ') <sup>75</sup>. Dans les premiers vers, Pan est ainsi qualifié de ἀγλαέθειρον <sup>76</sup> : ce composé, qui constitue un

<sup>67.</sup> Callimaque, Hymne à Apollon, 38-40.

<sup>68.</sup> Sur l'usage des huiles odorantes, voir supra, p. 193-196.

<sup>69.</sup> J. Desautels, op. cit. p. 530.

<sup>70.</sup> Le terme λίπος renvoie au sens premier à la graisse d'un animal : DELG, s. v. λίπα.

<sup>71.</sup> LSJ, s. v. πανάχεια : « universal remedy, panacea » .

<sup>72.</sup> J. Desautels, op. cit. p. 529-531.

<sup>73.</sup> Callimaque, Hymne à Apollon, 40-41 : ἐν ἄστεϊ δ' ῷ κεν ἐκεῖναι πρῶκες ἔραζε πέσωσιν ἀκήρια πάντ' ἐγένοντο.

<sup>74.</sup> DELG, s. v. Κήρ; LSJ, s. v. ἀχήριος : « unharmed by the Κῆρες » .

<sup>75.</sup> Hymne homérique à Pan, 2-3. Sur le dieu Pan, voir Ph. Borgeaud, Recherches sur le dieu Pan, Rome, Institut Suisse, Droz diffuseur, Bibliotheca Helvetica Romana XVII, 1979.

<sup>76.</sup> Hymne homérique à Pan, 2-3 et 5-6.

hapax, évoque l'aspect lumineux, éclatant de la chevelure comme le laisse entendre le sens de l'adjectif ἀγλαός qui sert ici de préfixe, mais le mot est parfois traduit simplement par « splendide » ou par « magnifique » <sup>77</sup>. Si ce qualificatif suggère assurément la beauté et la χάρις intenses qui émanent de l'Immortel, la notion d'éclat qu'il implique renvoie peut-être aussi à certains aspects du domaine dans lequel Pan évolue. Dans l'imaginaire des Grecs, l'espace du dieu, ce sont les rudes terres d'Arcadie, des terres montagneuses : le terme figure de fait juste avant l'évocation des « cimes neigeuses » (λόφον νιφόεντα), apanage de Pan <sup>78</sup>. À la brillance de la chevelure semble répondre alors la blancheur immaculée et étincelante des sommets enneigés.

Certains traducteurs considèrent enfin que la description de la chevelure de Pan est complétée par le terme αὐχμήενθ', également un hapax dont le sens est similaire à celui de l'adjectif αὐχμηρός, « sec, aride, rugueux » ou bien encore « sordide, misérable » <sup>79</sup> : Πᾶν' (...) νόμιον θεόν, ἀγλαέθειρον, αὐχμήενθ'. La chevelure de Pan serait donc « superbe » (ἀγλαέθειρον) mais « négligée » ou « inculte » (αὐχμήενθ') <sup>80</sup>, les deux adjectifs paraissant en totale contradiction. Remarquons toutefois que rien dans le texte grec ne permet d'affirmer que le qualificatif αὐχμήενθ' concerne la chevelure du dieu. En fait, le mot s'inscrit dans la série de précisions qui suit son nom : Pan est νόμιον θεόν, « dieu pastoral » , ἀγλαέθειρον, « à la chevelure éclatante/splendide » , et αὐχμήενθ', ce dernier terme constituant sans doute davantage une précision d'ordre général, soulignant la dimension brute, sauvage, de Pan, à l'image des paysages arcadiens, rudes, arides et inhospitaliers, dans lesquels il évolue.

À travers l'évocation de la chevelure des divinités, ce sont donc des aspects essentiels de leur figure et de leur nature qui se trouvent exprimés. D'une part, les indications lexicales suggèrent certaines caractéristiques de leurs pouvoirs ou de leurs domaines, entre agitation capillaire de Dionysos, signe possible de la frénésie qu'il génère, panacée bienfaitrice coulant des cheveux d'Apollon qui reflète sa fonction de dieu salutaire, et chevelure étincelante de Pan à l'image des sommets immaculés de son univers arcadien; d'autre part, ces indications dessinent un corps divin envisagé essentiellement en termes de luminosité, de beauté et de

<sup>77.</sup> DELG, s. v. ἀγλαός : « brillant » ; <math>LSJ, s. v. ἀγλαός : « shining, bright ; splendid » . La traduction par « magnifique » est adoptée par Jean Humbert pour l'édition de la CUF.

<sup>78.</sup> Hymne homérique à Pan, 6 : δς πάντα λόφον νιφόεντα λέλογχε.

<sup>79.</sup> LSJ, s. v. αὐχμήεις/αὐχμηρός : « dry, parched, rough » , « squalid, miserable » .

<sup>80.</sup> C'est en effet la traduction de Falconnet (1817) et Leconte de Lisle (1893), Humbert (1967) préférant pour sa part le sens d'« inculte » .

χάρις rayonnantes, de jeunesse et de vigueur éternelles, toutes ces qualités, ces dunameis  $^{81}$ , auxquelles l'homme grec aspire et qu'il va mettre en valeur sous les traits d'êtres humains d'exception, d'ascendance divine, les héros, et plus particulièrement, dans les emplois du substantif ἔθειρα, à travers le personnage d'Ulysse.

#### 2. La chevelure d'Ulysse : en tout de la couleur?

Les connotations qui accompagnent dans les épopées homériques l'image du héros, jeune et viril, puisent leur origine dans le modèle divin : les figures héroïques sont ainsi régulièrement qualifiées de « semblables aux dieux » 82. De fait, les similitudes sont nombreuses entre la description d'Ulysse au chant XVI de l'*Odyssée* et celle de Dionysos dans les premiers vers de l'hymne homérique qui lui est dédié. Seule référence à la pilosité humaine dans les épopées homériques, le dérivé ἐθειράς, employé au nominatif pluriel (ἐθειράδες), apparaît dans l'*Odyssée*, au moment où Athéna, après avoir transformé Ulysse en vieillard afin de permettre son retour discret à Ithaque, lui rend son apparence :

φᾶρος μέν οἰ πρῶτον ἐυπλυνὲς ἠδὲ χιτῶνα θῆχ' ἀμφὶ στήθεσσι, δέμας δ' ὤφελλε καὶ ἤβην. "Αψ δὲ μελαγχροιὴς γένετο, γναθμοὶ δ' ἐτάνυσθεν, κυάνεαι δ' ἐγένοντο ἐθειράδες ἀμφὶ γένειον.

« elle plaça d'abord autour de sa poitrine un manteau et une tunique bien lavée, puis lui rendit sa stature et sa jeunesse. Il retrouva sa peau brune et ses joues tendues ; des poils d'un bleu sombre réapparurent sur son menton. » <sup>83</sup>

L'emploi du mot pour la pilosité faciale d'Ulysse constitue un cas unique, qu'une scholie explique en ces termes : la forme ἐθειράδες constituerait une lecture erronée pour γενειάδες <sup>84</sup>, le substantif γενειάς désignant la barbe. La forme du nominatif pluriel ἐθειράδες, la seule attestée, figure également chez des auteurs comme Christodore (Ve-VIe siècle de notre ère) <sup>85</sup>,

<sup>81.</sup> J.-P. Vernant, art. cit., p. 34.

<sup>82.</sup> Ainsi par exemple, les expressions ἐπιείχελον ἀθανάτοισι/ἐπιείχελον θεοῖς qualifient-elles Thésée et Achille (*Iliade*, I, 265, IX, 485 et 494, XXII, 279 ...); le terme ἰσόθεος s'applique pour sa part à Ajax ou Télémaque (*Iliade*, XI, 472; *Odyssée*, XX, 124), tandis que le qualificatif Θεοειδής est attribué à Pâris (*Iliade*, III, 16, 27, 30 ...): les formules sont nombreuses à rapprocher dieux et héros, et les occurrences particulièrement abondantes.

<sup>83.</sup> Homère, *Odyssée*, XVI, 173-176. La leçon retenue est celle de P. Von der Mühll proposée par le *TLG*. Victor Bérard adopte γενειάδες dans sa traduction pour la CUF.

<sup>84.</sup> Scholia in Theocritum, I, 34b, 3-4 Wendel : cette scholie propose de lire χυάνεαι δ' ἐγένοντο γενειάδες ἀμφὶ γένειον en lieu et place de ἐθειράδες (οὐχ ἐθειράδες).

<sup>85.</sup> Christodore, Épigrammes, II, 1, 235; Anthologie Palatine, II, 1, 235.

Eustathe de Thessalonique (XIIe siècle de notre ère) 86 ainsi que dans l'*Etymologicum Magnum* et l'*Etymologicum Symeonis*, datant également du XIIe siècle 87 : compte tenu du caractère très tardif de ces occurrences, elles ne permettent pas de confirmer, d'infirmer ou de nuancer l'explication fournie par la scholie. Que la lecture retenue soit ἐθειράδες ou γενειάδες, il s'agit dans les deux cas d'évoquer la pilosité faciale, une pilosité dont la teinte retient l'attention.

Le qualificatif χυάνεος qui caractérise les poils couvrant les joues d'Ulysse provient, tout comme les composés χυανοπλόχαμος et χυανόπλοχος, du substantif χύανος qui désigne un émail bleu sombre, le smalt, ou peut-être l'azurite, nous l'avons vu <sup>88</sup>. Le passage permet de préciser certaines des représentations, des connotations véhiculées par le mot χύανος. À l'image de Dionysos, le « sombre » est en effet associée ici à la jeunesse, une jeunesse retrouvée dans le cas du héros : comme l'indique l'adjectif μελαγχροιής, sa peau redevient mate, le préfixe μελα- (adjectif μέλας) renvoyant au noir, au foncé; sa barbe retrouve une teinte χυάνεος, c'est-àdire d'un bleu sombre et luisant <sup>89</sup>. Alors que l'un des signes du vieillissement est la perte de coloration, le processus de rajeunissement induit par la métamorphose prend la forme d'une « repigmentation » , à l'image de ce qui se produit lors du mouvement rétrograde de l'univers dans le *Politique* de Platon <sup>90</sup>.

Le rapprochement entre le cas d'Ulysse et celui de Tithon, évoqué précédemment, laisse transparaître les enjeux liés à la jeunesse recouvrée du héros d'Ithaque. Le vieillissement de Tithon, dont les cheveux et la barbe sont devenus blancs ( $\pi o \lambda \iota \delta \varsigma$ ), suggère la perte de la virilité : Aurore s'éloigne de la couche, métaphore exprimant la fin de l'union sexuelle. À l'inverse, la pigmentation retrouvée de la peau et de la barbe d'Ulysse signale le retour à la fleur de l'âge, synonyme de virilité et de maturité sexuelle : le héros « réapparaît dans toute sa splendeur, paré des caractéristiques physiques qui connotent la vigueur masculine »  $^{91}$ .

La tonalité bleu sombre de la barbe d'Ulysse ne va sans poser question, lui qui, ailleurs dans l'*Odyssée*, arbore des cheveux tantôt « de jacinthe » , tantôt blonds. Les variations dans l'aspect de sa pilosité, parfois considérées comme une illustration des problèmes de « cohérence interne » ou des contraintes métriques propres à la langue formulaire des poèmes ho-

<sup>86.</sup> Eustathe de Thessalonique, Commentaires sur l'Iliade, II, 523, 4 et III, 848, 12; Commentaires sur l'Odyssée, II, 119, 37 et II, 120, 21.

<sup>87.</sup> Etymologicum Magnum, 225, 56; Etymologicum Symeonis, 52, 2.

<sup>88.</sup> Voir supra, p. 192.

<sup>89.</sup> Sur les traits caractéristiques du corps héroïque, voir V. Mehl, *Corps iliadiques, corps héroïques*, in V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 29-42.

<sup>90.</sup> Voir supra, p. 103-104.

<sup>91.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 231.

mériques <sup>92</sup>, se révèlent, en fait, beaucoup plus cohérentes qu'il ne semble à première vue. Premier élément descriptif, le récit odysséen dépeint ses « cheveux bouclés, semblables à la fleur de jacinthe » : οὕλας ... χόμας, ὑαχινθίνω ἄνθει ὁμοίας <sup>93</sup>.

Si l'adjectif 0 axiv0 no  $constant e quantitate de souvent été considéré comme un terme à valeur chromatique, le mot paraît renvoyer bien davantage au dessin arrondi, incurvé des pétales, la jacinthe présentant en fait des fleurs fortement incurvées, groupées en inflorescence massive rappelant une épaisse chevelure frisée <math>^{95}$ . Sans doute s'agit-il aussi de suggérer le parfum qui émane des cheveux dans la mesure où ils ont dû être soigneusement oints, comme son corps, d'une huile odorante juste après le bain qui vient de le débarrasser de ses souillures.

Le contexte éclaire un tel emploi. Le qualificatif figure en effet une première fois à l'arrivée d'Ulysse aux pays des Phéaciens, lorsqu'il se retrouve en présence de Nausicaa et de ses suivantes, puis en une deuxième occasion au moment des retrouvailles entre le héros et Pénélope, c'est-à-dire à chaque fois en présence de femmes. Dans les deux cas, Athéna le fait apparaître plus grand et plus fort (μείζονα/πάσσονα), rayonnant de beauté, de χάρις, ou semblable à un immortel (κάλλει καὶ χάρισι στίλβων/ἀθανάτοισιν ὁμοῖος) <sup>96</sup>. Comme dans la sphère féminine, la référence florale concourt à la splendeur du corps d'Ulysse : il irradie alors de ces qualités inhérentes au divin, entre magnificence, éclat incomparable et parfum enivrant, synonymes de jeunesse virile et de séduction; de fait, Ulysse suscite l'admiration et l'émerveillement de Nausicaa qui croit voir en lui un dieu (θεοῖσι ἔοικε <sup>97</sup>). Le qualificatif θαχίνθινος confirme ainsi le lien qui se tisse dans l'imaginaire grec entre chevelure et monde floral, ainsi que ses multiples connotations.

C'est ensuite la blondeur du héros que l'*Odyssée* donne à voir et, là encore, le contexte est significatif. Ulysse, de retour à Ithaque, veut pouvoir observer le comportement des prétendants sans être reconnu; Athéna le métamorphose alors en vieillard en faisant tomber de sa tête ses « blonds cheveux »  $(\xi \alpha \nu \vartheta \alpha \zeta \tau \rho i \chi \alpha \zeta)^{98}$ . La perte de cette blonde auréole, symbole des

<sup>92.</sup> Sur ce point, voir A. Grand-Clément, op. cit., p. 81.

<sup>93.</sup> Homère, Odyssée, VI, 231 et XXIII, 158.

<sup>94.</sup> Fréquents dans les sources littéraires grecques, le substantif ὑάχινθος et l'adjectif ὑαχίνθινος ont posé problème pour identifier la fleur à laquelle ils renvoient : sur ce point, voir le bilan réalisé par S. Amigues, « Hyakinthos fleur mythique et plantes réelles » , REG, tome 105, fasc. 500-501, Janvier-juin 1992, p. 19-36. Il semble en fait que ces mots évoquent en fait la jacinthe d'Orient, connue très tôt en Grèce, ou la scille à deux feuilles, petite plante bulbeuse printanière à fleurs bleu violacé, de la famille des *Liliaceae* (p. 26 et 28) : nous avons choisi de conserver le sens de jacinthe, le plus communément adopté.

<sup>95.</sup> S. Amigues, art. cit., p. 22.

<sup>96.</sup> Force et grandeur figurent à la fois chant VI et chant XXIII, l'évocation de la beauté apparaît en VI, 237, tandis que l'analogie avec les Immortels intervient en XXIII, 163.

<sup>97.</sup> Homère, Iliade, VI, 243.

<sup>98.</sup> Homère, Odyssée, XIII, 399 et 431. Voir supra, p. 106-107.

qualités propres au héros, une blondeur qui fait écho à la couleur « divinisante » de l'or <sup>99</sup>, signifie alors la modification temporaire de la nature de son corps à travers la métamorphose. La splendeur du héros qui, d'ordinaire, « se pérennise dans la belle mort » <sup>100</sup>, cette manière de mourir au combat qui le préserve de toute déchéance physique et qui, dans la mort même, lui confère la gloire, cette splendeur, essentiellement incarnée par sa blondeur, disparaît ici sous l'effet du vieillissement.

Ainsi, à l'instar de ce que nous avons pu souligner pour le personnage d'Électre dans la tragédie éponyme d'Euripide, les contradictions dans la chromatique capillaire d'Ulysse ne sont en fait que d'apparence. Pour l'héroïne, tantôt un crâne rasé, tantôt des cheveux malpropres, reflet de sa condition nouvelle, cheveux dont une boucle est comparée à celle déposée sur le tombeau d'Agamemnon : de telles variations peuvent s'expliquer par le rôle dramaturgique attribué à chaque évocation, qui s'inscrit dans l'économie de l'intrigue au moment nécessaire. De même pour Ulysse, chacune teinte capillaire, par le jeu de ses connotations et des représentations qu'elle recèle, répond à un contexte précis, entre expression de la vigueur retrouvée du héros, séduction et auréole divine. Les « couleurs d'Ulysse » suggèrent sans doute aussi le caractère changeant et ondoyant de la *mètis*, cette intelligence rusée et polymorphe, qui caractérise le héros : l'épithète *poikilomètès*, qui lui est réservé, suggère un esprit astucieux, malin, à la *mètis* « bigarrée » . Les changements chromatiques concourent peut-être à dire artifice, ruse et illusion propres au personnage dans l'économie des récits homériques <sup>101</sup>, lui qu'Athéna transforme, pour son retour à Ithaque, en vieillard chauve.

#### 3. Théocrite et la beauté de Cratidas

Les « signes corporels » <sup>102</sup> définissant la beauté du corps du dieu servent donc de cadre pour penser celle du héros, mais aussi de certains mortels. Comme le montrent les figures de Dionysos, d'Apollon, de Pan ou d'Ulysse, les Grecs sont particulièrement sensibles à la brillance de la chevelure. La cinquième *Idylle* de Théocrite, où s'opposent deux bergers s'affrontant pour le prix du chant, loue de la même manière les charmes éclatants d'un jeune garçon, un certain Cratidas :

<sup>99.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 326.

<sup>100.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques » , art. cit., p. 33.

<sup>101.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 465-468.

<sup>102.</sup> F. Gherchanoc, Concours de beauté, op. cit., p. 135.

 $\Lambda A$ . χήμὲ γὰρ ὁ Κρατίδας τὸν ποιμένα λεῖος ὑπαντῶν ἐχμαίνει· λιπαρὰ δὲ παρ' αὐχένα σείετ' ἔθειρα.

« Lacon - Et, Cratidas, encore imberbe, qui vient à ma rencontre, rend fou de passion le berger que je suis ; sa brillante chevelure s'agite sur ses épaules. »  $^{103}$ 

À l'image de Jason ou de Dionysos <sup>104</sup>, les cheveux de Cratidas présentent une certaine longueur puisqu'ils se déploient jusqu'aux épaules (παρ' αὐχένα), image qui n'est pas isolée chez Théocrite : dans la première *Idylle*, le personnage du chevrier y décrit le fond d'une coupe comportant une magnifique femme et à ses côtés « des hommes portant une longue et belle chevelure » (οἱ ἄνδρες καλὸν ἐθειράζοντες) qui se disputent <sup>105</sup>.

Lacon célèbre la beauté radieuse du jeune homme, une beauté qui s'incarne dans sa chevelure d'un éclat remarquable, résultant sans doute d'une onction comme le laisse entendre l'adjectif λιπαρός. Comme celle de Dionysos (περισσείοντο ἔθειραι), la « crinière » de Cratidas est mouvante (σείετ'), signe du bouillonnement vital inhérent à sa jeunesse. Son visage imberbe (λεῖος <sup>106</sup>) indique que le jeune garçon n'a pas encore atteint l'âge où apparaît la première barbe : il a encore l'âge de la jeunesse, « l'âge d'être aimé » <sup>107</sup>. Cratidas incarne en fait un καλός, terme qui s'applique à des hommes jeunes, essentiellement sur les vases et dans les inscriptions érotiques, pour désigner ceux « qui attirent le regard » , provoquent désir et admiration par leur beauté, une beauté d'une grande puissance érotique <sup>108</sup>. Car c'est bien en effet une attirance sexuelle que le visage lisse de Cratidas, sa chevelure lumineuse et ondulante, caractéristiques toutes féminines, inspirent à Lacon : ce dernier est saisi d'une folie passionnée (ἐκμαίνει) à la vue de l'éromène potentiel qu'est Cratidas, lui dont le corps incarne, pour l'esthétique et l'érotique masculines grecques, un idéal. Sa chevelure étincelante constitue alors un pan essentiel de cet idéal.

Ainsi, dans le monde grec, pour les femmes comme pour les hommes, tout est affaire de beauté, une beauté « extraordinairement appréciée » et louée <sup>109</sup>. L'apparence des dieux fournit le modèle qui permet aux Grecs de penser le « principe mâle » : dans une société

<sup>103.</sup> Théocrite, Idylles, V, 90-91.

<sup>104.</sup> Voir *supra*, p. 233 et 303.

<sup>105.</sup> Théocrite, *Idylles*, I, 33-35 : (...) οἱ ἄνδρες/καλὸν ἐθειράζοντες ἀμοιβαδὶς ἄλλοθεν ἄλλος/νεικείουσ' ἐπέεσσι, « (...) des hommes qui portent une longue et belle chevelure se disputent en paroles l'un et l'autre alternativement » . Le poète recourt alors au verbe ἐθειράζω, « porter/avoir de longs cheveux » : *DELG*, s. v. ἔθειραι; *LSJ*, s. v. ἐθειράζω (« have long hair » ).

<sup>106.</sup> LSI, s. v. λεῖος : « smooth ; smooth-skinned, without hair ; smooth-chinned, beardless » .

<sup>107.</sup> E. Cantarella, Selon la nature, l'usage et la loi, op. cit., p. 62-70.

<sup>108.</sup> F. Gherchanoc, op. cit., p. 135, 144 et 147.

<sup>109.</sup> Ch. Meier, op. cit., p. 32.

où la masculinité constitue la référence autour de laquelle s'organise la cité, quels sont donc les critères de la « bonne/belle virilité »  $^{110}$ ? Ces occurrences suggèrent qu'elle se mesure principalement à l'aune de l' $\mathring{\eta}\beta\eta$ , la jeunesse, ainsi que de la vigueur et de la beauté qu'elle implique, une beauté qui passe pour une part essentielle  $^{111}$  par la chevelure. Longs cheveux brillants, une brillance et une longueur que les mâles ont en commun avec la sphère féminine, mouvants et luxuriants, tels sont les traits qui contribuent à construire et à dire beauté et ardeur des figures masculines.

### B. Entre panache réel et panache métaphorique

Lorsque l'*Odyssée* dépeint Ulysse une fois sa jeunesse retrouvée, le modèle divin fonctionne à plein, comme en témoignent les hymnes, certes plus tardifs, célébrant Dionysos et Apollon : c'est la proximité des héros avec le monde des divinités que souligne la splendeur d'Ulysse. La beauté de sa chevelure luxuriante et éclatante, les mouvements qui l'animent, donnent à voir sa force et sa grandeur. Dans le monde homérique où vigueur et beauté constituent parmi les « critères principaux d'héroïsation » <sup>112</sup>, la chevelure n'intervient pas seule : les héros traversent les champs de bataille en arborant aussi avec fierté leur casque à crinière.

# 1. Le cimier, emblème héroïque : substitut et prolongement de la chevelure

Dès les épopées homériques, le substantif ἔθειρα peut désigner en effet le panache surplombant le casque de certains héros. Le mot apparaît dans ce sens à trois reprises dans l'Iliade, appliqué à Patrocle et Achille, lors de moments cruciaux dans l'économie du récit. Au chant XVI de l'Iliade, le terme ἔθειρα concerne le fils de Ménétios, Patrocle : alors qu'Achille a cessé le combat, son thérapon l'exhorte à le laisser combattre. Achille accepte et Patrocle revêt les armes du héros, plaçant notamment « sur sa tête vaillante un casque bien travaillé à crins de cheval » (κρατὶ δ' ἐπ' ἰφθίμω κυνέην εὕτυκτον ... ἵππουριν) dont le panache effrayant s'agite (δεινὸν δὲ λόφος ... ἔνευεν) <sup>113</sup>. Au cœur de la mêlée qui fait rage, Patrocle s'illustre par son ardeur au combat, mais Apollon le blesse grièvement, faisant ainsi tomber le casque dont il a orné sa tête :

<sup>110.</sup> F. Gherchanoc, « Euandrie, concours de beauté virile », in A.-M. Sohn, op. cit., p. 203 et 204-205.

<sup>111.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 33.

<sup>112.</sup> Ibid., p. 36.

<sup>113.</sup> Homère, Iliade, XVI, 137-138.

Chapitre 5 - εθειρα: un lexique élogieux

ή δὲ κυλινδομένη καναχὴν ἔχε ποσσὶν ὑφ' ἵππων αὐλῶπις τρυφάλεια, μιάνθησαν δὲ ἔθειραι αἵματι καὶ κονίησι ·

« Le casque au long cimier, roulant sous les pieds des chevaux, provoque un bruit retentissant, et les crins du panache sont souillés de sang et de poussière. »  $^{114}$ 

Le terme intervient ensuite après la mort de Patrocle. En proie à un chagrin et une colère immenses, Achille, fils de Pélée, décide de retourner au combat, revêtant pour cela de nouvelles armes que Thétis, sa mère, a fait forger pour lui par Héphaïstos. Tout en lui est alors flamboiement : ses yeux brillent « comme l'éclat de la flamme » (ὡς εἴ τε πυρὸς σέλας) et son bouclier irradie d'une lumière lunaire (σέλας γένε' ἠύτε μήνης)  $^{115}$ . De la même manière, le casque qu'il pose sur sa tête pour compléter son armure possède le rayonnement des astres :

περὶ δὲ τρυφάλειαν ἀείρας κρατὶ θέτο βριαρήν· ἡ δ' ἀστὴρ ὡς ἀπέλαμπεν ἵππουρις τρυφάλεια, περισσείοντο δ' ἔθειραι χρύσεαι, ἃς Ἡφαιστος ἵει λόφον ἀμφὶ θαμειάς.

« il soulève et pose enfin autour de sa tête le casque puissant ; le casque à crins de cheval brille comme un astre, et de tous côtés s'agitent les crins d'or que, nombreux, Héphaïstos a fait tomber en panache tout autour du casque. »  $^{116}$ 

Les mêmes images figurent enfin lors du combat d'Achille contre Hector. Répondant à l'attaque de ce dernier qui s'élance, « agitant son glaive aigu » (τινάσσων φάσγανον ὀξύ), Achille bondit également, le cœur rempli d'une ardeur sauvage (μένεος δ' ἐμπλήσατο θυμὸν ἀγρίου) <sup>117</sup>, couvrant sa poitrine de son bouclier, et

```
(...) κόρυθι δ' ἐπένευε φαεινῆ 
τετραφάλῳ· καλαὶ δὲ περισσείοντο ἔθειραι 
χρύσεαι, ᾶς Ἡφαιστος ἵει λόφον ἀμφὶ θαμειάς.
```

« (...) il secoue son casque éclatant à quatre bossettes ; de tous côtés s'agitent les beaux crins d'or que, nombreux, Héphaïstos a fait tomber en panache tout autour du casque. »  $^{118}$ 

La confrontation des trois occurrences permet de saisir la nature des représentations dont se trouve investie la crinière ornant les casques héroïques, tout particulièrement dans le cas des

<sup>114.</sup> Homère, Iliade, XVI, 795-796.

<sup>115.</sup> Homère, Iliade, XIX, 365-366 et 373-374.

<sup>116.</sup> Homère, Iliade, XIX, 380-383.

<sup>117.</sup> Homère, Iliade, XXII, 311-313.

<sup>118.</sup> Homère, Iliade, XXII, 314-316.

figures emblématiques que sont le Péléide et le fils de Ménétios. Observer ce qu'elle incarne pour une figure comme Achille s'armant pour le combat peut permettre d'éclairer la valeur qu'elle revêt lors des derniers instants de Patrocle.

Dans les deux passages qui mettent en scène le glorieux fils de Thétis et Pélée, le nominatif pluriel ἔθειραι désigne les poils formant le panache qui surplombe le casque du héros, tandis que le qualificatif ἴππουρις, employé dans les deux premiers passages, en évoque la matière : cet adjectif renvoie aux crins de la queue du cheval. Ailleurs dans les poèmes homériques, le terme ἔθειρα s'applique aussi, nous le verrons, à la crinière de chevaux divins. Le cimier d'un guerrier a donc l'apparence des crins, longs poils qui se déploient près de la tête ou à la queue, sans doute aussi allongés à l'encolure qu'à l'arrière-train à l'image de certaines races équines actuelles <sup>119</sup>, et qui s'agitent au gré des mouvements de l'animal. Leur teinte renforce parfois le rapprochement : le panache d'Achille possède la même teinte dorée (ἔθειραι χρύσεαι) que le poil des chevaux de Zeus (χρυσέησιν ἐθείρησιν ¹20).

Tout, dans la panoplie d'Achille, une panoplie d'origine divine, s'avère en fait étince-lant : éclat « fulgurant » des armes, « rayonnement insoutenable » de la tête ornée d'un casque rutilant, mais aussi des yeux, chaque élément concourt à rendre le corps du combattant flamboyant <sup>121</sup>. L'adjectif χρύσεος, « d'or » , qualifiant le cimier, s'inscrit dans ce cadre. Le terme souligne sans nul doute l'origine du nouvel armement du héros, œuvre du dieu forgeron en personne, Héphaïstos <sup>122</sup>. Signe de leur caractère unique et de la puissance extraordinaire que leur assure leur divine fabrication, le matériau qui en caractérise le cimier exprime également le statut particulier du personnage, sa proximité avec le monde des Immortels <sup>123</sup>, constituant à la fois une marque divine et un emblème de prestige : c'est qu'en effet ce métal précieux et inaltérable, au rayonnement solaire, connote la plénitude et l'éternité du divin.

L'éclat qui préside à l'armement du héros est obtenu grâce à certaines pratiques traditionnelles. Dans l'univers de la guerre, l'apparence est l'objet de la plus grande attention : casque, bouclier, armes et vêtement sont oints, briqués, rehaussant la beauté du guerrier, pour,

<sup>119.</sup> Voir figures 35-37.

<sup>120.</sup> Voir *infra*, p. 321. Cette teinte se rapproche également de celle qui caractérise les crins du coursier de Hiéron (*supra*, p. 91.), éclatants de blondeur (ξανθόθριξ).

<sup>121.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 42-45.

<sup>122.</sup> Une telle précision n'apparaît pas lorsque Patrocle revêt les armes d'Achille.

<sup>123.</sup> D'or sont ainsi les boucles de Zeus dont Lucien raconte qu'on les volait dans les sanctuaires, ou bien encore celles d'Apollon (χρύσεοι πλοχμοί), de Léto, et des Muses (χρυσοπλόχαμος/χρυσόπλοχος), tressées d'or sont les bandelettes des Néréides (χρυσεόπλοχοι ταινίαι), d'or également sont les attaches qui retiennent la robe d'Héra (χρυσείης ἐνετῆσι) : voir *supra*, chapitre 3.

une fois rendu rutilants, briller de mille éclats et ainsi frapper de stupeur l'ennemi ; le rayonnement doit être aveuglant, impressionnant, terrifiant. La crinière du casque, d'une teinte dorée ou luisante de l'huile reçue en onction, participe de cette panoplie. Mais son éclat n'agit pas seul sur le champ de bataille ; il s'associe aux mouvements qui l'animent : ainsi le panache  $(\lambda \acute{o}\phi \circ \varsigma)$  qui s'agite au-dessus de la tête de Patrocle est-il qualifié de  $\delta \epsilon i \nu \acute{o} \nu$ , « terrible, redoutable ; puissant, extraordinaire »  $^{124}$ . Mais en quoi les mouvements du cimier possèdent-ils un caractère terrifiant pour l'ennemi ?

C'est aussi cet état de frénésie, le *ménos* animant les combattants sur le champ de bataille, cette « fureur guerrière » <sup>126</sup> dont plusieurs traits renvoient à la la Gorgone <sup>127</sup>, qui explique les mouvements du panache et sa valeur au combat. L'éclat des armes, le violent cri de guerre, le rictus du visage, les claquements de dents et la chevelure longue chevelure ondoyante rapprochent le guerrier de Gorgô, figure monstrueuse et sauvage qui intervient elle aussi dans des contextes d'affrontement, Gorgô, dont la face apparaît, dès les récits homériques, sur l'égide d'Athéna, et sur le bouclier d'Agamemnon, Gorgô encore lorsque les yeux

<sup>124.</sup> DELG, s. v. δείδω.

<sup>125.</sup> Homère, *Iliade*, I, 197 et XXIII, 141.

<sup>126.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 40.

<sup>127.</sup> Ibid., p. 40-41.

d'Hector, en proie à la frénésie du combat, sont habités du regard d'épouvante de la divinité. Le masque et le regard de la Gorgone, dans l'*Iliade*, apparaissent en fait « intégrés à l'attirail, la mimique, la grimace même du guerrier (homme ou dieu) » agité par le *ménos*, la fureur guerrière, et concentrent la « puissance de mort » qui irradie du combattant, manifestant son extraordinaire ardeur dans la lutte <sup>128</sup>. La chevelure flottante, s'agitant en tous sens durant la mêlée, participe de cet aspect terrifiant : en rappelant la chevelure hérissée de serpents de Gorgô, elle semble en reproduire l'effet. Pour l'ennemi confronté à cette chevelure, la terreur semble être d'un ordre identique à celle ressentie par qui observe la figure de la Gorgone.

La langue grecque suggère ce lien puisque, lorsqu'il évoque l'aspect que les cheveux longs confèrent aux jeunes guerriers lacédémoniens, c'est le comparatif γοργοτέρους, issu de l'adjectif γοργός, « terrible, farouche » <sup>129</sup>, auquel Xénophon a recours <sup>130</sup>; ce même qualificatif s'applique également chez Xénophon à l'apparence du cheval excité par l'ordre de la mise au galop ou bien encore qui fait le beau devant des juments : impétueux (σοβαρόν), l'animal est alors à la fois « agréable » et « terrible à regarder » (ἡδύν τε καὶ γοργὸν ιδεῖν), animé qu'il est d'un bouillonnement mâle <sup>131</sup>. Dans l'imaginaire grec, il semble donc exister de véritables effets de crinière comme il existe des « effets de chevelure » <sup>132</sup>. En prolongeant ou en faisant écho aux mouvements de la chevelure, l'agitation du panache guerrier, semblable à la crinière équine, exprime la vigueur bouillonnante propre au combattant, contribuent à dire sa puissance et à le rendre terrifiant. La crinière du casque incarne « trois apanages héroïques » : beauté radieuse, force terrifiante, mais aussi fierté <sup>133</sup>, à l'image de Pâris et d'Hector se pavanant sur leur coursier, parés de leur armure, la tête haute et fière, surmontée d'un magnifique cimier <sup>134</sup>.

Lorsque, après avoir revêtu les armes d'Achille, Patrocle est frappé par Apollon, cet élément de fierté qu'est le cimier tombe au sol et se trouve souillé de sang et de poussière. Le motif de la souillure n'est pas rare dans les poèmes homériques, mais ce sont surtout des chevelures qui connaissent ce sort. Exprimant parfois la mort <sup>135</sup>, la chevelure souillée peut

<sup>128.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 40.

<sup>129.</sup> DELG, s. v. γοργός.

<sup>130.</sup> Xénophon, La République des Lacédémoniens, 11, 3.

<sup>131.</sup> Xénophon, De l'art équestre, X, 17.

<sup>132.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 42.

<sup>133.</sup> A. Zucker, « L'appréhension grecque de la crinière : crête (λοφία) ou chevelure (χαίτη) » , in A. Gardeisen et Ch. Chandezon (éd.), Équidés et bovidés de la Méditerranée antique. Rites et combats. Jeux et savoirs, Actes du colloque organisé par l'axe "Animal et sociétés méditerranéennes" (Arles, 26 au 28 avril 2012), UMR 5140 CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » , Lattes, 2014, p. 269-283, en part. p. 270.

<sup>134.</sup> Homère, *Iliade*, VI, 506-510 et XV, 263-267.

<sup>135.</sup> C'est le cas pour Pâris (Homère, Iliade, III, 54-55), mais aussi pour le meurtrier de Patrocle, Hector, lors-

aussi dire une humiliation <sup>136</sup> ou une douleur extrême <sup>137</sup>. Dans le cas de Patrocle, le sort du panache qui surplombe son casque prélude à sa mise à mort : de fait, frappé tout d'abord par Apollon qui fait tomber son cimier, il est ensuite blessé par Euphorbe avant d'être achevé par Hector <sup>138</sup>. Compte tenu de la richesse des représentations dont se trouve investie cette crinière guerrière, l'image de sa souillure revêt de multiples connotations.

Métaphore permettant de dire la mort du guerrier, le cimier souillé n'implique pas de dégradation du corps. Au contraire, l'éclat du héros transparaît alors à travers « l'exceptionnelle beauté d'un corps désormais inerte »  $^{139}$ , saisi par la mort en pleine jeunesse, synonyme de vigueur et de puissance. Pour les guerriers « dans la plénitude de leur nature virile » , il existe ainsi une manière de mourir sur le champ de bataille dans la fleur de l'âge, qui apporte au guerrier défunt le  $\chi\lambda$ éo $\zeta$ , la gloire, pour laquelle les meilleurs, les *aristoi*, sont en compétition toute leur vie  $^{140}$ : cette « belle mort » , précoce, fixe l'image du héros dans toute la splendeur et l'énergie de la jeunesse, et lui confère une renommée éternelle. Dans ce contexte, la souillure du cimier par le sang et la poussière constitue, au même titre que des blessures, « une touche plus virile » encore, qui contribue à rehausser la beauté du guerrier dans la mesure où elle reflète et signale sa vaillance sur le champ de bataille  $^{141}$ , véritable marque d'actes de bravoure et d'une ardeur au combat telle qu'elle le conduit à la mort.

Cette souillure semble présenter également une autre dimension. En effet, ce n'est pas le cimier personnel de Patrocle qui se trouve sali par le sang et la poussière, mais celui d'Achille, héros prestigieux sans qui les Achéens ne connaissent que déroute et souffrance. Lié au héros par une relation intime et profonde qui déborde le cadre d'une simple amitié, Patrocle incarne une fonction qui va également « bien au-delà de la dimension de "compagnon d'un guerrier" » <sup>142</sup>, traduction traditionnelle du terme θεράπων qui lui est appliqué. La mort de Patrocle, alors même qu'il a revêtu les armes d'Achille, suggère qu'il constitue le « substitut » épique, rituel, de ce dernier : c'est là en effet le sens ancien du mot θεράπων dans les langues anatoliennes auxquelles il est emprunté par l'aède <sup>143</sup>. Dans l'économie du

qu'Achille le tue et en outrage le cadavre (Homère, Iliade, XXII, 395-404).

<sup>136.</sup> Ainsi pour Arès: Homère, *Iliade*, 406-408.

<sup>137.</sup> Achille et Priam souillent ainsi leur chevelure, le premier après la mort de Patrocle (Homère, *Iliade*, XXII, 26-27), le second au récit du parcours d'Ulysse (Homère, *Odyssée*, XXIV, 315-317).

<sup>138.</sup> Homère, Iliade, XXII, 793, 806-808 et 818-822.

<sup>139.</sup> J.-P. Vernant, «La belle mort et la cadavre outragé », Œuvres, op. cit., p. 1346.

<sup>140.</sup> Ibid., p. 1332.

<sup>141.</sup> Ibid., p. 1348.

<sup>142.</sup> G. Nagy, Le meilleur des Achéens, op. cit., p. 339.

<sup>143.</sup> *Ibid.*, p. 56-57 et 339.

récit iliadique, le cimier joue donc un rôle majeur dans la mesure où il permet à Patrocle de « devenir » Achille aux yeux de l'ennemi ; l'atteinte au cimier porté par Patrocle, qui signifie la fin de ce dernier, incarne ainsi une atteinte indirecte et symbolique à Achille, préfigurant en fait sans nul doute sa propre mort, « située au-delà de l'*Iliade* » <sup>144</sup>.

#### 2. Tyrans et athlètes, figures d'exception

Les valeurs de bravoure et d'ardeur qui s'incarnent dans le cimier expliquent que l'on en retrouve l'image à propos du casque de Hiéron, dernier tyran de Syracuse, dans l'idylle que lui a consacrée Théocrite. Après avoir regretté le comportement des puissants, dont l'indifférence oublie que ce sont pourtant les poètes qui les font accéder à une gloire éternelle en louant leurs exploits dans leur composition, Théocrite chante pourtant le grand Hiéron dans la deuxième partie de sa seizième *ldylle*. Le rapprochement avec l'univers héroïque est explicite lorsque le poète évoque cet homme à venir (ἔσσεται οὖτος ἀνήρ) qu'il immortalisera dans ces vers (ὸς ἐμεῦ χεχρήσετ' ἀοιδοῦ), cet homme dont les actes rivaliseront avec ceux d'un Achille ou d'un Ajax <sup>145</sup> et feront de lui un héros.

Cet homme, c'est bien sûr Hiéron, « égal aux héros anciens » (Ἱέρων προτέροις ἴσος ἡρώεσσι), dont « les crins chevalins » surplombant sa tête « couvrent d'ombre le casque » (ἵππειαι δὲ κόρυν σκιάουσιν ἔθειραι) <sup>146</sup>. L'ombre que génère le cimier suggère la densité des crins, luxuriants, partant impressionnants. Hiéron apparaît alors dans toute sa grandeur, sa splendeur : il irradie de « panache » , cette fière allure empreinte de vaillance <sup>147</sup>. De la même manière, le substantif ἔθειρα désigne les poils des crinières qui s'agitent (λόφων ἐπένευον ἔθειραι) sur les casques de Lyncée, fils du roi de Messénie et pilote du navire Argo lors de l'expédition des Argonautes, et Castor, fils de Léda, qui cherchait à s'approprier la promise de Lyncée. Saisis avant que les deux hommes n'entament le combat qui conduira à la mort de Lyncée <sup>148</sup>, les mouvements des panaches, signes de bravoure et d'ardeur, indiquent, comme pour Achille, la fureur guerrière qui anime les deux héros.

Ce n'est dès lors sans doute pas un hasard si le terme ἔθειρα désigne enfin, chez Pindare et Bacchylide, la chevelure de ces hommes pleins de panache également que sont les ath-

<sup>144.</sup> G. Nagy, op. cit., p. 56.

<sup>145.</sup> Théocrite, Idylle, XVI, 73-75.

<sup>146.</sup> Théocrite, Idylles, XVI, 80-81.

<sup>147.</sup> TLFi, s. v. « panache ».

<sup>148.</sup> Théocrite, Idylles, XXII, 186.

lètes auréolés de la gloire de la victoire. Le mot donne ainsi à voir la chevelure de Phylacidas d'Égine, vainqueur au pancrace, ceinte de couronnes (ἀθρόοι στέφανοι ... ἀνέδησαν ἔθειραν) <sup>149</sup> dans la cinquième *Isthmique* de Pindare; de même, dans ses *Épinicies*, Bacchylide l'applique aux cheveux de jeunes garçons couverts de couronnes (στεφάνοις ἐθείρας νεανίαι βρύοντες) <sup>150</sup>, ainsi qu'aux cheveux des « milliers d'hommes » qui furent couronnés par Athéna aux Jeux Panhelléniques (μυρίων τ' ἤδη μίτραισιν ἀνέρων ἐστεφάνωσεν ἐθείρας) <sup>151</sup>. Dans chaque cas, le substantif s'inscrit dans l'éloge réservé à ces individus d'exception valorisés et loués par la cité, porteurs des valeurs inspirées par le modèle des figures héroïques.

Ainsi, entre panache réel du casque guerrier et panache métaphorique, cette élégance virile du combattant, du tyran ou de l'athlète, la langue française exprime à travers les significations de ce nom ce que les Grecs disent par l'emploi du substantif ἔθειρα: du cimier de la figure héroïque, accomplissant des actes extraordinaires, cimier luxuriant et ondulant dont la teinte manifeste le divin, l'exceptionnel, et qui apparaît comme le prolongement et le substitut de la chevelure, aux cheveux couronnés des vainqueurs, objets de fierté pour la cité, c'est bien l'image de la grandeur masculine, synonyme de beauté, de force et de bravoure, que permet de construire et de véhiculer le mot ἔθειρα. Partageant parfois avec le crin des chevaux et la chevelure une même teinte dorée ainsi qu'un effet visuel terrible, le panache du casque, formé de poils équins, incarne en fait un « lieu de passage entre valeurs humaines et valeurs animales » <sup>152</sup>.

# II. Animaux et phénomènes exceptionnels

Le substantif ἔθειρα entretient donc, on l'aura compris, des liens étroits avec le divin et l'exceptionnel, contribuant à leur éloge. L'évocation du cimier qui surplombe les casques héroïques confirme la proximité existant, dans l'imaginaire grec, entre hommes et chevaux. Ainsi les uns et les autres, pleins de fougue, secouent-ils leur « crinière » respective de la même manière ; ainsi se trouvent-ils aussi en certaines occasions unis dans la douleur, à l'image des chevaux d'Achille qui pleurent la mort de leur soigneur, Patrocle, et souillent de larmes leur

<sup>149.</sup> Pindare, Isthmiques, V, 8-9.

<sup>150.</sup> Bacchylide, Épinicies, VI, 8-10.

<sup>151.</sup> Bacchylide, Épinicies, XIII, 163-164.

<sup>152.</sup> A. Zucker, art. cit., p. 271.

crinière <sup>153</sup>, tout comme le héros, désespéré, couvre sa chevelure de poussière. De fait, les attestations initiales du terme ἔθειρα dans les poèmes épiques concernent non des mortels mais bien des chevaux.

# A. Figures animales

Ce sont en effet des figures équines qu'évoquent les deux premières occurrences du mot dans l'Iliade; seules applications à des bêtes dans les épopées homériques, il s'agit alors d'animaux dont la nature est tout à fait singulière : au chant VIII, le mot s'applique en effet aux coursiers de Zeus. C'est également le terme ἔθειρα que reçoit le lion de Némée dans une Idylle de Théocrite. Omniprésent dans les poèmes épiques, notamment dans les comparaisons animales qui émaillent le récit ou à travers le personnage de Diomède 154, le lion, qui accompagne régulièrement Artémis, maîtresse de la nature sauvage, les Ménades 155, mais aussi parfois le dieu Apollon, n'en reste pas moins étranger au monde grec, introduisant dans le récit du combat d'Héraclès contre l'animal des motifs orientaux 156. L'image de cette lutte, premier des travaux du héros, est particulièrement fréquente dans l'iconographie, la première représentation d'Héraclès couvert d'une peau de lion remontant au milieu du VIIe avant notre ère 157. Chevaux divins ou lion mythique, le substantif ἔθειρα permet dans les deux cas la peinture de l'exceptionnel.

#### 1. Les chevaux de Zeus

Avant d'apparaître à l'identique au chant XIII de l'*Iliade* à propos de Poséidon qui, malgré l'interdiction de Zeus d'aider l'un ou l'autre des deux camps, prend fait et cause pour les Achéens, c'est en premier lieu au chant VIII, dans une scène où s'affirme l'autorité du roi des Olympiens, que figurent les vers qui suivent. Au chant VIII, après s'être adressé aux Immortels sur lesquels s'exerce son pouvoir afin de leur défendre d'intervenir dans la guerre <sup>158</sup>, Zeus

<sup>153.</sup> Homère, Iliade, XVII, 437-440.

<sup>154.</sup> A. Schnapp-Gourbeillon, *Lions, héros, masques. Les représentations de l'animal chez Homère*, Paris, François Maspero, 1981, p. 39-63 et 95-104.

<sup>155.</sup> M.-Ch. Villanueva Puig, Ménades, op. cit., p. 65, 76-77 et 197.

<sup>156.</sup> W. Burkert, op. cit., p. 181 et 286-287.

<sup>157.</sup> Ibid., p. 289.

<sup>158.</sup> Zeus joue ainsi à deux reprises le rôle d'arbitre suprême : Homère, *Iliade*, VIII, 17 et 27.

Chapitre 5 - εθειρα: un lexique élogieux

(...) ὑπ' ὄχεσφι τιτύσκετο χαλκόποδ' ἵππω, ἀκυπέτα, χρυσέησιν ἐθείρησιν κομόωντε ...

« attelle à son char deux coursiers aux pieds d'airain, aux pieds agiles, qui portent de longs crins d'or. »  $^{159}$ 

L'évocation du métal précieux souligne la nature divine des chevaux : c'est que, dans le monde des divinités en effet, tout est d'or, cheveux, parure (couronne, bijoux, vêtement), attributs (trident, baguette, épée), mais aussi nuées qui les entourent. La couleur incorruptible de l'or constitue donc par excellence un signe divin, un indice d'éternité et de perfection.

L'expression χρυσέησιν ἐθείρησιν souligne et confirme par ailleurs les affinités entre monde héroïque et sphère équine, tant il est vrai que poils d'or de la crinière équine et crins d'or des panaches guerriers se répondent dans un jeu d'images. Ce lien ne s'exprime cependant pas seulement par le biais de la référence au métal, il s'affirme aussi à travers l'emploi du duel (χομόωντε), participe issu du verbe χομάω (« être chevelu; avoir/porter une longue crinière » ), qui figure dans la formule homérique χάρη χομόωντες traditionnellement attribuée aux guerriers achéens sur le champ de bataille. Chevaux des dieux et guerriers épiques ont donc en commun une même apparence pileuse : tous arborent une « chevelure » , une « crinière » longue, luxuriante. Unis dans l'exercice de la guerre, le cheval se révélant un compagnon et un auxiliaire indispensable pour le guerrier, tous sont également caractérisés par leur ardeur, leur vivacité, leur fierté, par un bouillonnement fougueux. L'image de Zeus et de ses coursiers semblent ainsi constituer une image emblématique et paradigmatique : c'est de cet attelage divin que tendent à se rapprocher les héros au combat.

# 2. "Εθειρα et le lion de Némée

Autre figure animale d'exception, le lion de Némée tel qu'il apparaît dans l'*Idylle* 25 de Théocrite, le substantif ἔθειρα désignant le crin de l'animal <sup>160</sup>. Atteint à la poitrine par une flèche, « tout son cou s'emplit de fureur » (πᾶς δέ οἱ αὐχήν θυμοῦ ἐνεπλήσθη) et « ses poils fauves se hérissèrent quand il se mit à gronder » (πυρσαὶ δ' ἔφριξαν ἔθειραι σχυζομένω) <sup>161</sup>. L'image n'est pas sans rappeler l'érection de la pilosité humaine sous l'effet d'émotions violentes <sup>162</sup>. Dans le cas présent, l'attaque qu'il subit provoque sa colère : grondement et hérisse-

<sup>159.</sup> Homère, *Iliade*, VIII, 41-42. Reprise à l'identique au chant XIII, 23-24.

<sup>160.</sup> Théocrite, Idylles, XXV, 237.

<sup>161.</sup> Théocrite, Idylles, XXV, 243-245.

<sup>162.</sup> Voir supra, notamment p. 121-124.

ment pileux traduisent le bouillonnement furieux qui anime l'animal, d'un naturel farouche. Dans les poèmes homériques, le lion n'est que « pensers féroces » , incarnation de la sauvagerie animale <sup>163</sup>; ce type de représentations, attachées jusque là au fauve, s'applique aussi, après Homère, au serpent, à l'image de ses crocs terribles, véritable instrument de dévoration <sup>164</sup>. Néanmoins, le lion de Némée, qu'Héraclès doit maîtriser, dompter, apparaît dans la légende des travaux animé d'une « colère sauvage » , outil de la divine vengeance d'Héra <sup>165</sup>, une colère amplifiée par la blessure que lui inflige le héros selon l'*Idylle* de Théocrite.

La teinte même des crins renforce le caractère sauvage de l'animal : ils sont en effet qualifiés de  $\pi\nu\rho\sigma\alpha$ , nominatif pluriel de l'adjectif  $\pi\nu\rho\sigma\delta\varsigma$  (forme poétique de  $\pi\nu\rho\rho\delta\varsigma$ ) qui signifie « roux, fauve » . Le sens de ce qualificatif « avoisine » en fait celui de  $\xi\alpha\nu\vartheta\delta\varsigma$ , « blond » : blondeur et rousseur se rejoignent en certains cas, dans la mesure où la blondeur, « parce qu'elle tire parfois vers l'embrasement du feu » , touche aux « bornes du monde sauvage, aux frontières de l'altérité » , sans les franchir cependant  $^{166}$ . À la différence de  $\xi\alpha\nu\vartheta\delta\varsigma$  qui reste à la lisière du monde sauvage, le fauve, le roux, qui caractérise la crinière léonine, incarne la sauvagerie par excellence.

Appliqué au lion de Némée, dont la mise à mort constitue le premier des travaux d'Héraclès, le mot exprime assurément la nature de l'animal : dans la tradition, le félin est le fruit de l'union entre les monstres que sont le fils de Typhon, Orthros  $^{167}$  aux multiples têtes, chien de Géryon, et d'Échidna, mi-femme, mi-serpent  $^{168}$ ; d'une taille prodigieuse, le lion de Némée est invulnérable au fer, à l'airain ou aux pierres, et particulièrement féroce ; le héros en vient à bout au corps à corps, en l'étranglant, et en revêt la peau  $^{169}$ . Le terme  $\pi$ υρσός souligne donc la force terrible, farouche de cette bête furieuse ( $\vartheta$ ηρ ἄμοτος), de cette bête redoutable ( $\vartheta$ ηρὸς ἀμαιμαχέτοιο)  $^{170}$ .

<sup>163.</sup> Voir Homère, Iliade, XXIV, 41. Ch. Mauduit, La sauvagerie dans la poésie grecque, op. cit., p. 75 et 77.

<sup>164.</sup> Ibid., p. 155.

<sup>165.</sup> Ibid., p. 154.

<sup>166.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 313-314.

<sup>167.</sup> Hésiode, Théogonie, 309.

<sup>168.</sup> Hésiode, Théogonie, 295-300.

<sup>169.</sup> Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, I, IV, 11.

<sup>170.</sup> Théocrite, Idylles, XXV, 242 et 258.

#### B. Emblèmes et signes de Zeus

Autre emploi touchant à l'univers de Zeus, l'application du substantif à l'aigle qui apparaît comme « sa créature » <sup>171</sup>, son emblème. Figure animale, l'aigle constitue surtout un signe (σῆμα) émanant du dieu : c'est à ce titre que nous l'abordons à présent. Dans sa cinquième Épinicie, qui célèbre la victoire du tyran Hiéron de Syracuse lors des Jeux d'Olympie en 476, Bacchylide recourt ainsi au substantif ἔθειρα pour donner à voir le « pennage aux fines plumes » (λεπτότριχα ἔθειραν <sup>172</sup>) du rapace appartenant au roi des dieux. Le plumage fonctionne alors comme un indice : pour les mortels qui observe l'oiseau dans le ciel (μετ' ἀνθρώποις ἶδεῖν), il constitue une marque de reconnaissance (ἀρίγνωτος) <sup>173</sup>.

Dans le monde grec, l'observation du vol d'un oiseau relève de la pratique divinatoire : il s'agit d'y lire et d'interpréter la volonté des dieux. L'oiseau de présage est « avant tout l'oiseau de proie » <sup>174</sup>. Dans le cas présent, cette dimension s'explique par le rôle particulier de l'aigle, « messager de Zeus » , lien entre monde divin et monde humain. Véritable *sèma* ailé, identifiable notamment grâce à sa couleur <sup>175</sup>, il apporte aux mortels les décisions du dieu. Il ne s'agit donc pas d'un oiseau comme un autre, le substantif ĕθειρα soulignant le caractère exceptionnel, hors norme du rapace qui se présente aux hommes.

Autre élément enfin appartenant à l'univers du roi des Olympiens, l'éclair qui est son emblème. Dans un dithyrambe de Bacchylide, le composé πυριέθειρα permet en effet d'en décrire l'aspect <sup>176</sup>. L'expression πυριέθειραν ἀστραπάν évoque le *foudre* de Zeus, éclair (ἀστραπάν) « à la crinière » , « à la chevelure de feu » (πυριέθειραν) <sup>177</sup>. Si la formule πυρὸς ἀμφήκης βόστρυχος, rencontrée chez Eschyle, met l'accent sur la forme du foudre, courte tresse de feu à deux bouts, avec une poignée au milieu ou bien éclair recourbé, parfois en torsade, sorte de « vrille de foudre à deux pointes » , celle de Bacchylide en précise l'aspect chevelue et ignée (πυριέθειραν).

En cela, son aspect se rapproche de certains éléments célestes, les comètes, dotées d'une crinière incandescente comme le soulignent plusieurs fragments présocratiques ainsi que de

<sup>171.</sup> W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 181.

<sup>172.</sup> Pour l'analyse du qualificatif λεπτόθριξ, voir supra, p. 84-85.

<sup>173.</sup> Bacchylide, Épinicies, V, 28-29 Irigoin.

<sup>174.</sup> W. Burkert, op. cit., p. 161.

<sup>175.</sup> Voir supra, p. 85.

<sup>176.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 56. Pour des représentations du foudre, voir supra, p. 260-261.

<sup>177.</sup> Ce sont là les traductions retenues par Jean Irigoin pour l'édition de la CUF, et par le LSJ, s. v. πυριέθειρα : « with tresses of fire » .

nombreux textes hippocratiques ou aristotéliciens  $^{178}$ . Corps célestes et manifestations émanant du ciel, l'éclair de Zeus étant envoyé « du ciel » (πρόπεμπ' ἀπ' οὐρανοῦ  $^{179}$ ), ont ainsi en commun une même apparence chevelue. Comme l'aigle qui incarne chez Bacchylide également un  $s\`ema$ , l'éclair constitue lui aussi un indice : σᾶμ' ἀρίγνωτον  $^{180}$ . Le même qualificatif, ἀρίγνωτος, caractérisant ces manifestations de la puissance, de l'autorité et de la volonté de Zeus que sont l'aigle et l'éclair, évoque en effet ce qui est « facilement identifiable »  $^{181}$ . Dans les deux cas, la teinte du pennage et de la crinière renforce la dimension de signe : plumage de l'aigle qualifié de ξουθός, adjectif dont le sens incertain se confond souvent, on l'a vu  $^{182}$ , avec celui de ξανθός, « blond » , ou couleur flamboyante du feu pour la crinière de l'éclair, l'éclat doré qui en irradie permet de manifester l'appartenance à l'univers de Zeus, père de l'or, dont la couleur oscille entre lumière solaire et couleur de la flamme  $^{183}$ .

<sup>178.</sup> Ce point sera développé ultérieurement : voir *infra*, chapitre 7.

<sup>179.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 55.

<sup>180.</sup> Bacchylide, *Dithyrambes*, III, 57. Le terme  $\sigma \tilde{\alpha} \mu \alpha$  est la forme dorienne de  $\sigma \tilde{\eta} \mu \alpha$ , « signe » .

<sup>181.</sup> LSJ, s. v. ἀρίγνωτος : « easy to be known » .

<sup>182.</sup> Voir supra, p. 85.

<sup>183.</sup> Pindare fait en effet de l'or le « fils de Zeus » (Διὸς παῖς ὁ χρυσός) : Pindare, Fragments, incert. 222 Savignac.

# Conclusion

Si les occurrences du substantif ἔθειρα recoupent certains emplois des termes étudiés précédemment, elles présentent donc plusieurs singularités. L'application du mot à la pilosité de Tithon précise ainsi la nature des représentations qui accompagnent le processus de vieillissement, synonyme dans l'imaginaire grec de perte de virilité, de force et d'énergie sexuelle, tandis que l'érection des cheveux d'Hélène, bien que toujours étroitement liée aux bouleversements intérieurs de l'être, se teinte de connotations nouvelles.

Au fil des textes se dessine surtout le caractère nettement descriptif et élogieux des occurrences, en particulier pour ce qui concerne le monde masculin : de la *charis* chatoyante des Dionysiades à la beauté radieuse de Dionysos, mais aussi de Cratidas ou d'Apollon, en passant par la jeunesse retrouvée d'Ulysse, le terme entretient une relation étroite avec la peinture de la beauté séduisante, de l'éclat luisant ou doré, de la grandeur et de la vigueur. Dans la sphère héroïque et athlétique, le substantif donne ainsi régulièrement à voir la magnificence et l'ardeur viriles, pleines de panache. Ce sont sans doute les liens que ce mot entretient, dès les premiers chants de l'*Iliade*, avec les chevaux hors-norme relevant de l'univers de Zeus, qui sous-tendent la dimension élogieuse perdurant dans ses emplois : appliqué aux héros ou bien encore aux athlètes, le substantif exprime la proximité avec le divin, partant l'exceptionnel et l'extraordinaire.

# Chapitre 6

Xαίτη: le cheval, le mouvement et la mort

#### **INTRODUCTION**

Comme le terme ἔθειρα, le substantif χαίτη, employé au singulier comme au pluriel, peut désigner aussi bien la chevelure que le poil, humain ou animal. Le mot évoque par exemple les longs cheveux dont se réjouissent les Issédones (Ἰσσηδοὶ χαίτησιν ἀγαλλόμενοι ταναῆσι), peuple d'Asie, dans un fragment d'Aristeas (VIIe-VIe siècle) 184, tandis que, chez Hésiode, le nom χαίτη renvoie aux cheveux qui tombent du crâne (χαῖται ἔρρεον ἐκ κεφαλέων) sous l'effet d'une dartre qui envahit le corps (ἀλφός), provoquant une calvitie (ψίλωτο δὲ καλὰ κάρηνα) 185; le terme désigne encore la blonde chevelure de Phèdre (χαίταν ξανθάν) 186, celle des vierges chez Alcman 187, ou bien celle de Polynice dont les boucles sombres se déploient autour de sa mère au moment de leurs retrouvailles dans les *Phéniciennes* d'Euripide 188.

C'est par contre de poils qu'il est question dans l'Hymne à Artémis de Callimaque, lorsque Zeus relate la manière dont Artémis enfant arrache la pilosité épaisse (λασίης χαίτης) recouvrant la large poitrine (στήθεος ἐκ μεγάλου) du cyclope Brontès, figure anthropomorphe, gigantesque, dotée d'un seul œil au milieu du front; conduite chez Héphaïstos par Léto, la jeune déesse, assise sur les genoux de Brontès, s'amuse à tirer sur sa toison (ἐδράξαο) et l'arrache violemment (ἄλοψας βίηφι) <sup>189</sup>. L'ambiguïté est de mise, en revanche, dans un fragment

<sup>184.</sup> Aristeas, Fragments, 4, 1 Bernabé. Sur les Issédones : Hérodote, Histoire, IV, 25-27.

<sup>185.</sup> Hésiode, Fragments, 133, 4 West-Merkelbach.

<sup>186.</sup> Euripide, Hippolyte, 220.

<sup>187.</sup> Alcman, Fragments, 3, 1+3, 72 Page: π] αρσενικᾶν χαίταισιν.

<sup>188.</sup> Voir supra, p. 127.

<sup>189.</sup> Callimaque, Hymnes, III, 75-77.

du même Callimaque : l'absence de contexte rend incertaine l'identification de ce que l'on arrache, poils ou cheveux (ὧλόψατο χαίτας) <sup>190</sup>.

Aux fréquents emplois du substantif χαίτη s'ajoutent ceux des dérivés et composés auxquels il a donné naissance. Le dérivé χαίτωμα permet ainsi de désigner, à la fin de l'époque archaïque, le cimier de l'un des chefs armés contre Thèbes <sup>191</sup>. Autre dérivé, sur lequel nous allons revenir, le qualificatif χαιτήεις: attesté dans la poésie archaïque sous les formes ionienne et dorienne χαιτήεις/χαιτάεις <sup>192</sup>, il est généralement traduit par « à la longue chevelure/crinière » . Les composés, dont nous préciserons le sens au fil de l'étude, sont pour leur part plus nombreux: on relève ainsi l'épithète χυανοχαίτης, fréquente en particulier dans les poèmes épiques; moins représentés, χρυσοχαίτης, εὐρυχαίτης et ὑψιχαίτης figurent chez Pindare, tandis que μελαγχαίτης apparaît chez Hésiode, Sophocle et Euripide, εὐχαίτης dans les œuvres d'Antimaque ou de Callimaque, et βαθυχαίτης/βαθυχαιτήεις dans les vers d'Hésiode et d'Eschyle. Tous permettent de décrire l'aspect, longueur, teinte, densité, beauté, de la chevelure, à l'exception du qualificatif ἰππιοχαίτης qui s'applique, quant à lui, au long panache du casque guerrier.

Si, au cours de la partie précédente, nous avons pu noter le caractère essentiellement féminin des occurrences de  $\pi\lambda$ óx $\alpha\mu$ o $\varsigma$ , il en va, dans le cas présent, tout autrement : les emplois du substantif  $\chi\alpha$ it $\eta$  rejoignent ceux du terme  $\xi\theta$ eir $\alpha$  en ce qu'ils touchent eux aussi dans leur grande majorité au monde masculin  $^{193}$ . L'analyse des sources montre par ailleurs que de nombreuses occurrences recoupent certaines des thématiques étudiées précédemment.

À l'image de πλόκαμος ou ἔθειρα, le terme χαίτη évoque en effet régulièrement, au féminin comme au masculin, une chevelure luxuriante, rayonnante, véritable parure (κόσμος) pour qui s'en trouve orné. Ainsi l'aède chante-t-il, dans l'*Iliade*, Héra peignant et tressant ses longs cheveux, tandis que la chevelure de Dionysos apparaît éclatante de blondeur (ξανθὰν χαίταν) dans un vers du *Cyclope* d'Euripide <sup>194</sup>. L'exemple d'Héra, toute à sa toilette pour aguicher Zeus, constitue, entre χάρις séduisante, éclat solaire et parure empreinte d'harmonie, la première illustration de ce pan important des occurrences du terme χαίτη. Une fois

<sup>190.</sup> Callimaque, Fragments, fr. incert. 573, 1 Pfeiffer.

<sup>191.</sup> Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 384-385.

<sup>192.</sup> DELG, s. v. χαίτη. La forme χαιτήεις, ne figure pour sa part que chez des auteurs tardifs comme Nonnos de Panopolis (IVe/Ve siècle), Les Dionysiaques, XX, 257 ou Eustathe de Thessalonique (XIIe siècle), Commentaires sur l'Iliade d'Homère, I, 222, 25 et I, 255, 1 Valk.

<sup>193.</sup> On relève ainsi une soixantaine d'emplois pour les figures masculines contre un peu plus d'une vingtaine pour la sphère féminine, tout comme pour le monde animal et végétal.

<sup>194.</sup> Euripide, Cyclope, 75.

son corps frotté d'huile aux douces senteurs, la déesse tresse ses boucles brillantes (πλοχάμους ἔπλεξε φαεινούς) après avoir soigneusement peignés ses cheveux (χαίτας πεξαμένη) <sup>195</sup>, d'une longueur suffisante pour permettre l'entrelacement <sup>196</sup>. D'autres divinités, féminines comme masculines, partagent avec l'épouse de Zeus une apparence capillaire radieuse et parfumée.

C'est ainsi toute la splendeur d'Apollon Φοῆβος, le Brillant, divinité radieuse par excellence, qu'évoque chez Pindare le qualificatif χρυσοχοῖτα, « à la chevelure d'or » <sup>197</sup>. Au caractère resplendissant de l'or capillaire (χρυσῷ χαίταν μαρμαίρων) <sup>198</sup> répond, chez Euripide, l'éclat des plants de safran aux reflets dorés, cueillis par Créuse pour en orner ses vêtements (χρόκεα πέταλα φάρεσιν ἔδρεπον ἀνθίζειν χρυσανταυγῆ) <sup>199</sup>, au moment où le dieu, passionnément amoureux de cette dernière, lui apparaît, flamboyant, avant de la violer. Lumière également pour les filles de Nérée dans le troisième Dithyrambe de Bacchylide : pour ces nymphes marines dont les membres superbes brillent d'une flamme éclatante (ἀγλαῶν λάμπε γυίων σέλας), le rayonnement semblable à l'éclat du feu (ὅτε πυρός), signe du divin et de la puissance qu'il implique, passe en particulier par leurs cheveux décorés de bandelettes tressées d'or (ἀμφὶ χαίταις/χρυσεόπλοχοι ταινίαι) <sup>200</sup>. Subjugué, Thésée est alors en proie à la crainte (ἔδεισε) <sup>201</sup>.

L'éclat capillaire des divinités peut aussi prendre l'aspect de la blondeur. C'est du moins le cas pour Dionysos dans le vers du *Cyclope* cité précédemment, alors que, durant l'époque archaïque, la blondeur concerne rarement des divinités : Déméter est ainsi la seule des épopées homériques à recevoir l'épithète  $\xi \alpha \nu \vartheta \eta^{202}$ , allusion, semble-t-il, au domaine auquel elle préside, entre agriculture, développement des végétaux et moissons  $^{203}$ ; de fait, la blonde chevelure de la déesse est évoquée au moment où l'aède dépeint la récolte des blés. Généralement, ce sont plutôt des mortels, héros ou jeunes gens en fleur qui brillent de blondeur, tandis que les divinités arborent une chevelure d'or, à l'image d'Apollon. L'image du Dionysos  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta$  d'Euripide s'avère difficile à expliquer pour l'instant en l'absence d'autres emplois similaires.

<sup>195.</sup> Homère, Iliade, XIV, 174-177.

<sup>196.</sup> Pierre Chantraine propose ainsi de traduire le terme χαίτη par « longue chevelure » : DELG, s. v. χαίτη; le LSJ adopte pour sa part la traduction « loose, flowing hair » (« chevelure libre, flottante » ) : LSJ, s. v. χαίτη.

<sup>197.</sup> Pindare, Pythiques, II, 16-17.

<sup>198.</sup> Euripide, Ion, 887-888.

<sup>199.</sup> Euripide, Ion, 889-890.

<sup>200.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 105-107 : ἀμφὶ χαίταις δὲ χρυσεόπλοχοι δίνηντο ταινίαι ; voir supra, p. 180.

<sup>201.</sup> Bacchylide, Dithyrambes, III, 102.

<sup>202.</sup> Homère, Iliade, V, 500.

<sup>203.</sup> Voir A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 312.

Les représentations qui accompagnent la blondeur transparaissent tout particulièrement dans un passage des *Troyennes* d'Euripide où le chœur évoque les propriétés singulières d'un fleuve, le Crathis : ses eaux sacrées (ζαθέαις πηγαῖσι) colorent « de reflets incandescents une chevelure blonde » (ξανθὰν χαίταν πυρσαίνων) et rendent « florissant et bienheureux un sol abondant en hommes bons et vigoureux » (τρέφων εὔανδρόν τ' ὀλβίζων γᾶν) <sup>204</sup>. Baignant la cité de Sybaris, fondée par des Péloponnésiens au VIIIe siècle avant notre ère dans le golfe de Tarente, ce fleuve mentionné par Hérodote <sup>205</sup> est l'objet d'un récit de Théophraste : selon l'auteur, en terre sybarite, les flots du Crathis rendent blanches (λευχός) les bêtes qui la boivent, tandis que le Sybaris les noircit; les eaux du Sybaris font également les hommes plus bruns, plus durs, et leurs cheveux crépus, alors que celles du Crathis leur confèrent un aspect blanc, plus mou, et des cheveux pendants <sup>206</sup>.

La tradition évoquée par Euripide s'avère moins détaillée que celle rapportée par Théophraste, mais toutes deux sont proches structurellement. Blondeur et blancheur partagent d'ailleurs une luminosité éclatante. Pour Théophraste, le Crathis entretient un lien étroit avec une blondeur flamboyante, voire, chez certains auteurs latins qui reprennent cette thématique, avec le rayonnement de l'or <sup>207</sup>. Les deux récits font écho en fait à des conceptions biologiques qui lient intrinsèquement substrat nourricier et morphologie pileuse : les qualités d'un corps dépendent du milieu dans lequel il évolue, températures, humidité ou au contraire aridité, vents <sup>208</sup>, mais aussi de ce qu'il mange ou boit, ce qui débouche sur un véritable « déterminisme biotopique et ethnologique » du poil et du cheveu <sup>209</sup>.

Euripide semble attribuer au Crathis une propriété similaire à celle d'un fleuve de Troade, le Scamandre <sup>210</sup> : dans un chapitre de l'*Histoire des animaux* qui s'intéresse à la pilosité, Aristote indique en effet que l'eau du Scamandre a la propriété de rendre un mouton ξανθός (ξανθὰ τὰ πρόβατα ποιεῖν) <sup>211</sup>, c'est-à-dire roux ou jaune selon les traductions, et estime

<sup>204.</sup> Euripide, *Les Troyennes*, 224-229. Les propriétés du Crathis figurent également dans Callimaque, *Fragments*, 407, 21 Pfeiffer : Κρᾶθιν ξανθίζειν τὰς τρίχας, « le Crathis rend les cheveux blonds » .

<sup>205.</sup> Hérodote, Histoire, I, 145.

<sup>206.</sup> Théophraste, *Fragments*, 162, 1, 1 Wimmer; ce passage est aussi rapporté par Élien (175-235), *Histoire des animaux*, XII, 36 et par Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, Livre XXXI, 9-10.

<sup>207.</sup> Ainsi Ovide indique-t-il, dans ses *Métamorphoses*, que le Crathis et le Sybaris rendent les cheveux semblables à l'ambre jaune ou à l'or (*Crathis et hinc Sybaris ... electro similes faciunt auroque capillos*) : Ovide, *Les Métamorphoses*, XV, 315-316. De même, chez Vibius Sequester, compilateur latin du IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle, auquel on attribue un répertoire de noms géographiques rencontrés notamment dans les ouvrages de Virgile, Ovide et Lucain, le Sybaris peut conférer à la chevelure la teinte de l'or (*Sybari capillos facit aurei coloris*) : Vibius Sequester, *Géographiques*, 147, 31 Riese 1878 = 361, Gelsomino 1967.

<sup>208.</sup> Hippocrate, Airs, eaux, lieux, 24.

<sup>209.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 47-48.

<sup>210.</sup> Euripide, Les Troyennes, p. 37, note 3 Parmentier-Grégoire 1968.

<sup>211.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 519a, 18.

qu'Homère donne à ce fleuve le nom de Xanthe pour cette raison. Lorsqu'il dépeint les effets du Crathis sur la chevelure, Euripide recourt pour sa part au verbe πυρσαίνω, « teindre en rouge » <sup>212</sup>, qui dérive de πυρρός (« de la couleur de la flamme, rouge-jaunâtre » <sup>213</sup>). Traditionnellement traduit par « blond » lorsqu'il s'applique à la chevelure, le qualificatif ξανθός recouvre en fait « un ensemble de teintes éclatantes allant du jaune au rouge » : le mot côtoie ainsi la rousseur évoquée par πυρρός et suggère la teinte du feu, les « éclats fauves » de la blondeur se lisant par exemple dans le pelage du lion, d'un jaune orangé <sup>214</sup>. Les termes ξανθός et πυρσαίνω ont donc en commun de renvoyer tous deux à une tonalité proche de celle de la flamme, entre le jaune et le rouge <sup>215</sup>. Pourtant, le mode d'action du Crathis et celui du Scamandre diffère : le passage des *Troyennes* indique en effet que les eaux du Crathis colorent de tons incandescents une chevelure qui possède déjà l'éclat de la blondeur (ξανθὰν χαίταν πυρσαίνων), tandis que celles du Scamandre « font, rendent » (ποιεῖν) la pilosité blonde.

Comme cela a pu être noté pour le terme πλόχαμος, la brillance peut aussi émaner du « sombre » . C'est le cas, en particulier, pour le terme χύανος, préfixe de plusieurs qualificatifs, qui évoque une surface d'un bleu foncé et luisant, traversée par la lumière. L'épithète χυανοχαίτης, seul composé du substantif χαίτη à figurer chez Homère, renvoie à une chevelure à la tonalité bleue, à la fois sombre et brillante <sup>217</sup>. Ce mot constitue l'épithète traditionnelle du dieu de la mer Poséidon, qualifié de χυανοχαῖτα <sup>218</sup> : employé seul, avec ou sans majuscule,

<sup>212.</sup> LSJ, s. v., πυρσαίνω : « to mate red, tinge with red » .

<sup>213.</sup> LSJ, s. v. πυρρός : « flame-coloured, yellowish-red » .

<sup>214.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 307 et 313.

<sup>215.</sup> *Ibid.*, p. 313-314 pour les connotations qui caractérisent chacun de ces deux termes.

<sup>216.</sup> LSJ, s. v. ζάθεος: « very divine, sacred, of places favoured by the gods » .

<sup>217.</sup> Si le *DELG* et le *LSJ* traduisent ce composé par « à la chevelure ou à la crinière sombre » (*DELG*, s. v. χαίτη; *LSJ*, s. v. χυανοχαίτης : « dark haired » ), le mot évoque bel et bien des cheveux d'un bleu foncé : pour les difficultés de traduction des composés en χυανο-, voir *supra*, p. 192.

<sup>218.</sup> Homère, Iliade, XIII, 563, XIV, 390, XV, 174 et 201; Odyssée, III, 6, IX, 528; Antimaque, Fragments, 36, 1 Wyss;

il suffit à identifier le dieu <sup>219</sup>. L'attribution du mot à Poséidon conduit parfois à voir dans sa signification une référence à la couleur de la mer <sup>220</sup>. Toutefois, dans l'*Hymne homérique à Déméter*, le terme est attribué à Hadès <sup>221</sup>, dieu des morts, maître des Enfers.

Cette épithète semble en fait entretenir un lien privilégié avec l'obscurité des profondeurs, marines ou encore infernales, et présente des affinités certaines avec le *domaine de l'ombre*, où « les ténèbres ne sont pas noires mais d'un bleu sombre et sinistre » , suggérant un éclat synonyme tantôt de fascination, tantôt d'inquiétude et de présage de mort, entre admiration et effroi <sup>222</sup>. Le qualificatif χυανοχαίτης s'applique enfin au cheval mythique Arion <sup>223</sup>, né de Poséidon et de Déméter, ainsi qu'au cheval dont Borée, dieu du vent du nord, revêt l'apparence au moment où il se transforme pour s'accoupler avec les juments d'Érichtonios <sup>224</sup>.

Autres traits caractéristiques de la chevelure divine : l'harmonie et la luxuriance. Fondé sur une formation similaire à celle de εὐπλόκαμος, l'adjectif εὐχαίτης, « à la chevelure élégante, harmonieuse » <sup>225</sup>, est ainsi attribué au dieu du mariage, Hyménée, dans un fragment d'Antimaque de Colophon (Ve/IVe siècle avant notre ère) <sup>226</sup>. Dionysos, pour sa part, est qualifié de εὐρυχαίτης dans la septième isthmique de Pindare <sup>227</sup>: ce mot, qui constitue comme le précédent un *hapax*, dépeint la « vaste » chevelure, la chevelure « étendue » (εὐρυ- <sup>228</sup>) du dieu, une chevelure longue et luxuriante comme le montre l'hymne homérique qui lui est dédié <sup>229</sup>. C'est également une apparence capillaire toute en ampleur que donne à voir le dérivé χαιτάεις appliqué à Apollon dans la neuvième pythique de Pindare <sup>230</sup>: Apollon y apparaît en effet comme le dieu « à la longue chevelure » , « aux longs cheveux flottants » <sup>231</sup>. De même, dans un passage de l'*Hymne homérique à Apollon*. L'hymne dépeint le dieu qui se manifeste aux Criséens dans toute sa splendeur lumineuse <sup>232</sup>; il bondit, vole « avec l'apparence d'un homme robuste et fort, aux premières années de la jeunesse (ἀνέρι αἰζηῆς τε κρατερῆς τε πρω-

Hymne homérique à Poséidon, 6.

<sup>219.</sup> Homère, Iliade, XX, 144; Odyssée, IX, 536; Hésiode, Théogonie, 278.

<sup>220.</sup> LSJ, s. v. χυανοχαίτης: « in reference to the dark blue of the sea » .

<sup>221.</sup> Hymne homérique à Déméter, 347 : "Αιδη κυανοχαῖτα.

<sup>222.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 126 et 128.

<sup>223.</sup> Thébaïde, fr. 7, 1 Bernabé : Αρίονι χυανοχαίτη; Hésiode, Le Bouclier, 120 : ἴππον Αρίονα χυανοχαίτην.

<sup>224.</sup> Homère, Iliade, XX, 223-224 : Βορέης ... ἵππω κυανοχαίτη.

<sup>225.</sup> On retrouve là le sens du préfixe εὐ- abordé précédemment : voir *supra*, p. 183.

<sup>226.</sup> Antimaque, Fragments, 149, 6 Wyss: εὐχαίταν εἰς Ύμέναιον.

<sup>227.</sup> Pindare, Isthmiques, VII, 4.

<sup>228.</sup> DELG, s. v. εὐρύς.

<sup>229.</sup> Voir supra, p. 303.

<sup>230.</sup> Pindare, Pythiques, IX, 5.

<sup>231.</sup> DELG/LSJ, s. v. χαίτη/χαιτήεις.

<sup>232.</sup> Hymne homérique à Apollon, 441 et 445.

ϑήβη), sa chevelure couvrant ses larges épaules » (χαίτης εἰλυμένος εὐρέας ὤμους) <sup>233</sup>. L'image rappelle celle de Dionysos : même évocation de la jeunesse du dieu, même chevelure longue et luxuriante, synonyme de force et d'ardeur.

Les ornements et les soins que reçoit parfois la chevelure contribuent à une perfection qui est l'apanage et le signe du divin : surpuissance de séduction, Cypris rehausse ainsi la beauté de ses longs cheveux flottants (χαίταισιν) d'une « couronne parfumée de fleurs de roses » (εὐώδη ῥοδέων πλόχον ἀνθέων) <sup>234</sup>, tandis que les « baigneuses de Pallas » (λωτροχόοι τᾶς Παλλάδος) doivent apporter pour la déesse un peigne d'or (χτένα οἱ παγχρύσεον) afin qu'elle puisse coiffer sa longue chevelure aux boucles brillantes (ἀπὸ χαίταν πέξηται, λιπαρὸν σμασαμένα πλόχαμον) <sup>235</sup>.

Certains des traits capillaires attribués aux divinités s'appliquent aussi à des figures héroïques. Le héros Aristée, fils d'Apollon et de la nymphe Cyrène, est ainsi qualifié de βαθυχαίτης par Hésiode <sup>236</sup>: s'agissant d'un héros, le terme évoque assurément une chevelure longue et dense, épaisse, luxuriante <sup>237</sup>, à l'image de celle de son père. Le jeune et beau héros troyen Ganymède, fils du roi de Dardanie, Tros, et de la nymphe Callirrhoé, Ganymède l'échanson de Zeus qui s'est épris de lui, reçoit pour sa part, comme le dieu Hyménée chez Antimaque, le composé εὐχαίτης : chez Callimaque, le jeune homme « à l'élégante, à l'harmonieuse chevelure » (εὐ-) semble alors égaler la beauté du dieu <sup>238</sup>.

La dimension de parure splendide, empreinte de panache et de majesté, propre à la longue chevelure flottante des divinités et des héros se diffuse à l'univers athlétique. Dans la poésie d'éloge de Pindare et Bacchylide, les longs et beaux cheveux des athlètes, êtres d'exception incarnant de véritables figures héroïques pour la cité, se nimbent de couronnes, en célébration de leur grandeur et de la gloire que confère, pour eux-mêmes mais aussi pour la cité qu'ils représentent, leur prestigieuse victoire. Ainsi la troisième *Olympique* de Pindare, composée en l'honneur des Théoxénies, évoque-t-elle « les couronnes enserrant les chevelures » que le poète a pour mission de louer <sup>239</sup>; la quatorzième *Olympique*, qui célèbre le vainqueur au stade Asôpichos d'Orchomène, chante pour sa part Thalie couronnant la chevelure du fils de

<sup>233.</sup> Hymne homérique à Apollon, 449-450.

<sup>234.</sup> Euripide, Médée, 841.

<sup>235.</sup> Callimaque, Hymnes, V, 31.

<sup>236.</sup> Hésiode, Théogonie, 977; Hésiode, Fragments, 217, 1 Merkelbach-West.

<sup>237.</sup> C'est du moins la traduction retenue par le LSJ, s. v. βαθυχαίτης : « with thick long hair » . Sur le préfixe βαθυet les connotations qu'il véhicule, voir supra, p. 216-217.

<sup>238.</sup> Callimaque, Épigrammes, LII, 3: εὐχαίτεω Γανυμήδεος.

<sup>239.</sup> Pindare, Olympiques, III, 6 : χαίταισι ζευχθέντες ἔπι στέφανοι.

Cléodamos « des ailes des jeux glorieux » (ἐστεφάνωσε χυδίμων ἀέθλων πτεροῖσι χαίταν) <sup>240</sup>. Dans la première *Isthmique*, dédiée au vainqueur de la course de chars, Hérodote de Thèbes, Pindare associe ce dernier aux héros de Lacédémone et de Thèbes que sont Castor et Iolaos, eux aussi victorieux aux chars, et les dépeint liant des rameaux à leurs longs cheveux (ἀθρόοις ἀνδησάμενοι ἔρνεσιν χαίτας) <sup>241</sup>.

Le motif de la chevelure athlétique couronnée apparaît également chez Bacchylide. La treizième épinicie, dédiée à Pythéas d'Égine, vainqueur au pancrace aux Jeux Néméens, évoque sa chevelure (χαίταν) ornée de « couronnes de fleurs tout épanouies » (πανθαλέων στεφάνοισιν ἀνθ]έ[ων]) <sup>242</sup>, tandis que la onzième épinicie célèbre Alexidamos de Métaponte, victorieux à la lutte aux Jeux Pythiques, tout en rappelant sa détresse passée : si la volonté divine ou les « errements de la pensée humaine » <sup>243</sup> ne l'avait pas frustré de sa récompense, il aurait « couronné sa chevelure de l'olivier vert pâle » (χαίταν ἐλαία γλαυκᾶ στεφανωσάμενον) <sup>244</sup>. Le poète laisse entendre alors toute la gloire qui accompagne le couronnement de l'athlète, en suggérant la douleur et sans doute l'humiliation liées à la perte de cette éminente marque d'honneur (ἄ]μερσαν ὑπέρτατον γέρας).

Dans la septième *Isthmique* de Pindare enfin, composée en l'honneur de Strepsiade de Thèbes, vainqueur au pancrace, s'opère un glissement, de la chevelure couronnée de l'athlète à celle de l'auteur. Le poète en personne souhaite chanter en ornant sa propre chevelure de couronnes : ᾿Αείσομαι χαίταν στεφάνοισιν ἀρμόζων <sup>245</sup>. C'est que, dans le monde grec, poésie et couronne sont étroitement associées comme en témoigne l'image des Muses, médiatrices entre les divinités et les poètes qu'elles inspirent, les Muses qui accompagnent Apollon, dieu de la musique et des Arts, les Muses toutes couronnées, comme l'est le dieu lui-même; les Grecs couronnent de même les poètes, qui se placent traditionnellement sous la protection d'Apollon <sup>246</sup>. Glorieux est ainsi celui qui loue et contribue à construire, à répandre le prestige de l'athlète.

<sup>240.</sup> Pindare, Olympiques, XIV, 24. L'image des ailes constitue assurément une allusion à la déesse Nikè, personnification de la victoire, que les Grecs figurent ailée; mais le poète semble également jouer du rapprochement entre les couronnes ornées de bandelettes ou les bandelettes elles-mêmes et l'apparence des ailes (A. Puech, édition de la CUF, 2003, p. 159, note 4). Parure également à travers l'image du couronnement de la chevelure qui figure dans un fragment des Parthénées : χαίταν στεφάνοις ἐχόσμηθεν (Pindare, Fragments, Parth., 94b, 48).

<sup>241.</sup> Pindare, Isthmiques, I, 27-28.

<sup>242.</sup> Bacchylide, Épinicies, XIII, 36-37.

<sup>243.</sup> Nous reprenons ici la traduction proposée par Jean Irigoin : Bacchylide, Épinicies, XI, 34-35.

<sup>244.</sup> Bacchylide, Épinicies, XI, 28-29.

<sup>245.</sup> Pindare, Isthmiques, VII, 39.

<sup>246.</sup> W. Burkert, *op. cit.*, p. 205. C'est d'ailleurs le dieu Apollon qui aurait institué la couronne de laurier pour les triomphes et les chants poétiques : voir l'épisode de Daphnè, dont le nom même désigne le laurier, où elle est poursuivie par Apollon, dans Ovide, *Métamorphoses*, I, 451-566, en part. 559-560.

L'emploi du substantif χαίτη déborde cependant l'univers des Immortels et des êtres d'exception : le terme donne à voir régulièrement beauté, charme et χάρις des simples mortels. Ainsi un fragment d'Aristeas, poète épique du VIIe-VIe siècle, dépeint-il les plus robustes des hommes (πάντων στιβαρώτατοι ἀνδρῶν), arborant à leur front charmant (χαρίεντι μετώπω) de cheveux denses, abondants, touffus (χαίτησιν λάσιοι) <sup>247</sup>, signe de leur virilité et de leur force comme le suggère le qualificatif στιβαρός <sup>248</sup>, tandis qu'un fragment d'Asios dépeint les mortels qui embellissent leurs cheveux (χαῖται), en parachèvent la coiffure avec des attaches (χρυσ[έοι]ς ἐνὶ δεσμοῖς) et des cigales d'or, ainsi que des bandeaux (χρύσειαι δὲ κορύμβαι ἐπ' αὐτῶν τέττιγες ἄς) <sup>249</sup>, parure harmonieuse et radieuse s'il en est.

Chez Théocrite enfin, ce sont les beaux cheveux d'un pâtre, épris d'une certaine Eunica, que désigne le terme χαίτη. Le début de l'idylle oppose les critiques méprisantes d'Eunica, rabrouant vertement les avances du jeune homme, et le portrait que l'amoureux fait de lui-même. La jeune femme se moque de manière acerbe de la condition rustre, grossière (ἀγροίχως) du berger <sup>250</sup>, d'une apparence physique qu'elle considère malpropre et peu avenante, entre lèvres d'une pâleur maladive, mains noirâtres, et odeur nauséabonde (χείλεα νοσέοντι/χέρες μέλαιναι/χαχὸν ἐξόσδεις); elle recourt au terme ἄγρια <sup>251</sup>, suggérant que l'aspect du jeune tend vers la sauvagerie, et ironise sur l'état de sa pilosité et de sa chevelure : ὡς μαλαχὸν τὸ γένειον, ὡς ἀδέα χαίταν, « Que cette barbe est agréable! Quelle chevelure charmante! » <sup>252</sup>.

Le pâtre dépité réagit en interrogeant d'autres bergers sur son apparence; il évoque ensuite sa beauté qui « fleurit agréablement » sur son visage (ἐπάνθεεν ἀδύ τι κάλλος), sa barbe épaisse (ἐπύκαζεν ὑπήναν), ses cheveux qui se répandent sur ses tempes comme du céleri (χαῖται δ' οῖα σέλινα) et son front blanc qui irradie au-dessus de ses sourcils noirs <sup>253</sup>. Entre image florale pour donner à voir, comme dans certains emplois de λάχνη, la pousse vigoureuse de la pilosité faciale, signe de vigueur, évocation du céleri pour dire la luxuriance de la chevelure qui se déploie autour du visage <sup>254</sup>, et teinte sombre de la pilosité, le qualificatif μέλας dé-

<sup>247.</sup> Aristeas, Fragments, 6, 2 Bernabé.

<sup>248.</sup> LSJ, s. v. στιβαρός : « strong, stout, sturdy » .

<sup>249.</sup> Asios, Fragments, 13, 5-6.

<sup>250.</sup> Théocrite, *Idylles*, 20, 2-4.

<sup>251.</sup> Théocrite, Idylles, 20, 6.

<sup>252.</sup> Théocrite, Idylles, 20, 8-10.

<sup>253.</sup> Théocrite, Idylles, 20, 19-24 : (...) οὐ καλὸς ἐμμί ;/ἄρά τις ἐξαπίνας με θεὸς βροτὸν ἄλλον ἔτευξε ;/καὶ γὰρ ἐμοὶ τὸ πάροιθεν ἐπάνθεεν ἁδύ τι κάλλος /(...), ἐμὰν δ' ἐπύκαζεν ὑπήναν,/χαῖται δ' οῖα σέλινα περὶ κροτάφοισι κέχυντο,/καὶ λευκὸν τὸ μέτωπον ἐπ' ὀφρύσι λάμπε μελαίναις, « Ne suis-je pas beau? Est-ce qu'un dieu aurait soudain fait de moi un autre homme? Ma beauté fleurit en effet agréablement sur mon visage, rend épaisse ma barbe, mes cheveux comme du céleri se répandent autour de mes tempes, mon front blanc brille au-dessus de mes sourcils noirs » .

<sup>254.</sup> Sans doute s'agit-il là de l'une des variétés de céleri connues dans l'Antiquité, qui présente des feuilles

notant, à l'instar de certains emplois du terme χυάνεος, l'ardeur virile et la robustesse  $^{255}$ , le passage mobilise de multiples représentations . La blancheur de la carnation (λευχὸν τὸ μέττωπον) du berger peut surprendre : étonnante dans la mesure où l'activité extérieure devrait brunir sa peau, la blancheur de son incarnat, qui contraste fortement avec sa pilosité foncée, peut s'expliquer par le contexte. Le qualificatif  $\lambda$ ευχός, lié traditionnellement à la carnation des femmes  $^{256}$ , apparaît parfois dans l'univers masculin : dans l'Iliade, l'aède évoque par exemple la « chair blanche » (χρόα  $\lambda$ ευχόν) d'Ajax ou de combattants sur le champ de bataille  $^{257}$ , une chair dont l'éclat s'harmonise avec l'armure étincelante, traduisant souplesse et délicatesse. Ces représentations perdurent : si la noirceur des sourcils du berger de l'Idylle dit l'ardeur virile, son teint clair et lumineux ( $\lambda$ άμπε) révèle la fleur de sa jeunesse, sa beauté radieuse.

La chevelure virginale donne lieu elle aussi à plusieurs évocations. Pindare chante ainsi la blondeur d'une jeune vierge ( $\mathring{\omega}$ ]στε χαίταν παρθένου ξανθ[α.) <sup>258</sup>, Euripide évoque la chevelure opulente, bouclée et mouvante ( $\mathring{\alpha}$ βροπλούτοιο χαίτας/πλοχάμους/ $\mathring{\alpha}$ ίσσοντο) des filles de Célée, qui, vouées à l'hymen, dansent et rivalisent de grâce ( $\mathring{\epsilon}$ ς  $\mathring{\alpha}$ μίλλας χαρίτων) <sup>259</sup>, tandis que le poète lyrique Alcman (VIIe siècle) célèbre ainsi la très grande beauté de sa nièce Hagésichora, véritable éloge de cette jeune vierge qui dirige le chœur des Parthénées : « la chevelure ( $\mathring{\alpha}$  δὲ χαίτα) de ma cousine Hagésichora fleurit comme l'or pur ( $\mathring{\epsilon}$ πανθεῖ χρυσὸς [ $\mathring{\omega}$ ]ς  $\mathring{\alpha}$ χήρατος); son visage d'argent, pourquoi t'en parler clairement? C'est Hagésichora » <sup>260</sup>.

Métaphore florale et évocation des métaux précieux se conjuguent pour louer une beauté juvénile et radieuse, empreinte de χάρις : la chevelure d'Hagésichora, qui brille, épanouie, de nuances dorées, concourt à la valorisation de la jeune femme, tout comme la clarté de son teint suggérée par l'éclat de l'argent. Pourtant, les vers d'Alcman laissent entendre aussi ce que la beauté d'Hagésichora n'est pas. Bien que ses longs cheveux flottants irradient d'une lumière solaire qui rappelle celle de l'or, ils ne sont pas d'or : le poète prend soin de préciser que sa chevelure fleurit « comme » ( $[\mathring{\omega}]\varsigma$ ) le métal, pur, inaltérable (χρυσὸς ἀχήρατος). On est alors loin de l'épithète χρυσοχαίτης, « à la chevelure d'or » , attribué à Apollon : plus

massives, frisées et touffues : S. Amigues, « Hyakinthos fleur mythique et plantes réelles » , *art. cit.*, p. 23, note 21. Par ailleurs, le céleri sur pied s'étend à la surface du sol de sorte qu'il la recouvre.

<sup>255.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 354.

<sup>256.</sup> Ibid., p. 241-242.

<sup>257.</sup> Homère, Iliade, XI, 573, XV, 316.

<sup>258.</sup> Pindare, Fragments, 215, 7 Savignac.

<sup>259.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 1144-1152.

<sup>260.</sup> Alcman, Fragments, I, 1, 51-57 Page: ά δὲ χαίτα τᾶς ἐμᾶς ἀνεψιᾶς Ἁγησιχόρας ἐπανθεῖ χρυσὸς [ώ]ς ἀχήρατος· τό τ' ἀργύριον πρόσωπον, διαφάδαν τίτοι λέγω· Ἁγησιχόρα μὲν αὕτα·

loin dans le poème, évoquant une nouvelle fois, semble-t-il, les beaux cheveux de la jeune femme, Alcman chante d'ailleurs leur blondeur  $(\xi \alpha \nu \vartheta \tilde{q} \times \alpha \mu i \sigma x \tilde{q})^{261}$ . Alcman donne à voir la jeunesse splendide, rayonnante et pleine de charme d'Hagésichora, qui s'approche de la plénitude propre aux Immortels, tout en suggérant la distance qui l'en sépare.

Dans la peinture de la beauté, on note cependant quelques points de vue divergents, comme c'était le cas au chapitre précédent pour le poète iambique Archiloque : ce dernier critique de manière acerbe les hommes apprêtés, qui, trop soucieux de leur apparence, tendent selon lui vers le féminin. Un autre poète iambique, Sémonide d'Amorgos (VIIe siècle), s'attache pour sa part, à blâmer le comportement des femmes ; il s'inscrit par là-même dans cet ensemble de représentations négatives qui, dès les poèmes épiques, accompagnent le féminin, à l'image de la déesse Héra, manipulant son époux Zeus, ou bien encore de la tromperie faite femme en la figure de Pandore.

Le philosophe présocratique Xénophane (VIe-Ve siècle avant notre ère) fustige de même les citoyens de Colophon, cité ionienne dont il est lui-même originaire. Initialement de mœurs rigides, les Colophoniens sont séduits <sup>262</sup>, selon l'historien Phylarque (IIIe avant notre ère), par les « fastes inutiles » (ἀβροσύνας ἀνωφελέας) des Lydiens, auxquels ils sont alliés militairement; dès lors, dans leurs apparitions publiques, ils arborent des chevelures retenues par des peignes d'or <sup>263</sup>, « à la Lydienne » . Xénophane précise que les habitants de la cité ionienne se rendent à l'agora vêtus d'étoffes pourpre (παναλουργέα φάρε'), répandant autour d'eux des senteurs raffinées (ἀσχητοῖσ' ὁδμὴν χρίμασι) et se réjouissant avec fierté de leurs longs et beaux cheveux (αὐχαλέοι, χαίτησιν ἀγάλμενοι εὐπρεπέεσσιν ) <sup>264</sup>.

La critique de Xénophane porte sur le relâchement des mœurs (τρυφή) des Colophoniens : un excès dans l'apparence et le « dépassement » des codes sociaux par l'adoption de « pratiques importées » , barbares, issues d'un Orient synonyme de luxe outrancier (ἀνωφελής)  $^{265}$ . Ces derniers se parent en effet pour se rendre sur l'agora comme ils le feraient pour un banquet, arborant une apparence des plus féminines qui détone dans un tel lieu  $^{266}$ . L'usage

<sup>261.</sup> Alcman, Fragments, I, 1, 101 Page.

<sup>262.</sup> Lowell Edmunds a montré que le luxe oriental est celui imposé par l'ancienne mode ionienne, originaire d'une partie du monde grec que les Athéniens prétendaient avoir colonisée; il s'agit du mode de vie « doux mais dur » de l'ancienne Athènes, celle des nobles combattants de Marathon, des « porteurs de cigales » : L. Edmunds, Cleon, Knights and Aristophanes' Politics, New York, 1987, p. 45.

<sup>263.</sup> Xénophane, Fragments, 3, 2-3 Diels-Kranz; Athénée, Les Deipnosophistes, XII, 526 A.

<sup>264.</sup> Xénophane, Fragments, 3, 7 et 9-10 Diels-Kranz.

<sup>265.</sup> L. Bodiou et V. Mehl, « "Tel est cet objet de luxe, de tous le plus superflu". De l'envie à l'excès, savoir se parfumer dans le monde gréco-romain » , dans L. Bodiou, F. Gherchanoc, V. Huet et V. Mehl, *Parures et artifices*, *op. cit.*, p. 57-77, en part. p. 60.

<sup>266.</sup> Ibid.

immodéré des parfums <sup>267</sup> place par ailleurs les Colophoniens du côté du féminin, tout comme le soin apporté à leur chevelure, qui constitue un véritable *agalma* (ἀγάλμενοι), parure précieuse destinée à attirer les regards de la collectivité pour signaler leur valeur, leur statut.

Le substantif χαίτη participe également à dépeindre, comme le nom θρίξ, des êtres vieillissants en proie à une souffrance extrême. L'Ajax de Sophocle envisage la réaction de la mère du héros lorsqu'elle apprendra que ce dernier, aveuglé par Athéna, a perdu la raison et massacré les Argiens : coups sur la poitrine et arrachement de ses cheveux blancs (πολιᾶς ἄμυγμα χαίτας) pour clamer sa désolation <sup>268</sup>. Et, face au chagrin d'Admète à la mort de son épouse, le chœur composé de vieillards de Phères évoque, dans l'Alceste, le sort d'un parent avancé en âge (βιότου τε πόρσω), « inclinant déjà vers les cheveux blancs » (πολιὰς ἐπὶ χαίτας ἤδη προπετής ἄν), qui supporte avec mesure la mort de son fils unique, adolescent  $^{269}$ . La vieillesse des personnages, symbolisée par l'image de la canitie (πολιᾶς χαίτας), sert d'amplificateur dans l'expression de la douleur : tableau pathétique en effet que ces figures âgées confrontées à une situation contre-nature, la perte d'un enfant en pleine jeunesse <sup>270</sup>. Autre exemple de situation contre-nature : dans l'Alceste d'Euripide, le chœur de vieillards déplore le comportement des parents d'Admète qui, malgré la blancheur (πολιὰν χαίταν) marquant leur grand âge, refusent de se sacrifier pour sauver leur fils <sup>271</sup>. Cruauté infâme (σχετλίω) de ces vieillards qui, bien qu'au terme de leur existence, préfèrent risquer la perte de leur fils et choisissent de laisser Alceste mourir pour son époux.

Dans la peinture de la vieillesse, une occurrence se distingue. Issue d'un poème attribué à Erinna (IVe siècle avant notre ère), qui pleure la mort de son amie Baucis, le fragment chante les femmes « aux douces conversations et aux cheveux blancs (χαίταν.αν[ πραϋλόγοι πο[λιαί) qui sont, pour les mortels, les fleurs de la vieillesse (γήραος ἄνθεα) »  $^{272}$ . Là où la poésie archaïque en particulier loue la « fleur de la jeunesse » (ἄνθος ἤβης) qui caractérise dieux, héros et jeunes mortels, les vers d'Érinna renouvellent la métaphore florale en prenant le contre-pied de la tradition : la poétesse célèbre les « fleurs » de la vieillesse que sont les femmes aux blancs cheveux. Baucis, fauchée en pleine jeunesse, ne connaîtra jamais nombre de plaisirs de la vie,

<sup>267.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête sent le parfum » , art. cit., en part. p. 156.

<sup>268.</sup> Sophocle, Ajax, 631-632 : χερόπλακτοι δ' ἐν στέρνοισι πεσοῦνται δοῦποι καὶ πολιᾶς ἄμυγμα χαίτας

<sup>269.</sup> Euripide, Alceste, 908-910.

<sup>270.</sup> Dans *Alceste*, le défunt est en effet un κόρος, un « jeune garçon » (Euripide, *Alceste*, 904), tandis qu'Ajax, figure héroïque, brille en pleine fleur de l'âge.

<sup>271.</sup> Euripide, Alceste, 466-470.

<sup>272.</sup> Erinna, Fragments, 1b 45 Diehl: καὶ χαίταν.αν πραϋλόγοι πο λιαί, ταὶ γήραος ἄνθεα θνατοῖς.

n'atteindra jamais l'âge de la canitie, signe de la traversée de l'existence. Étrange et cruelle ironie, Erinna elle-même meurt, semble-t-il, à l'âge de dix-neuf ans.

L'expression de la douleur constitue en fait une part importante des occurrences de χαίτη: le mot contribue à la mise en scène des souffrances de certaines figures héroïques, royales et divines. Face au spectacle de la déroute achéenne, Agamemnon, en proie à une douleur extrême, « arrache en grand nombre ses cheveux » , les extirpant totalement (πολλὰς προθελύμνους ἔλχετο χαίτας), et les voue à Zeus <sup>273</sup>. L'acte se révèle particulièrement violent comme l'indique le qualificatif προθέλυμνος, arraché « depuis les fondations, depuis ou par les racines » <sup>274</sup> : l'image suggère qu'Agamemnon veille, avec une brutale et sinistre minutie, à extraire ses cheveux jusqu'aux racines. Le même type de tableau figure dans l'*Odyssée* : cette fois, ce sont les compagnons d'Ulysse, désespérés (κατεκλάσθη φίλον ἤτορ <sup>275</sup>) à l'annonce de nouvelles épreuves à venir, qui se livrent à un geste identique. L'aède recourt au verbe τίλλω (γόων τίλλοντό τε χαίτας <sup>276</sup>), indiquant que les cheveux sont là également « tirés, arrachés » jusqu'aux racines : τίλλειν, c'est en effet également « plumer, épiler » <sup>277</sup>.

Le motif de la coupe de la chevelure qui trouve, on l'a vu, une illustration particulière à l'occasion des funérailles de Patrocle, concerne également le substantif χαίτη. Les compagnons de Patrocle revêtent son cadavre de leurs cheveux sectionnés, tandis qu'Achille pleure en retrait; dans un second temps, submergé par la douleur, immobile à l'écart du bûcher (στὰς ἀπάνευθε πυρῆς), « il coupe la blonde chevelure qu'il a nourrie, luxuriante, pour le fleuve Sperchios » : ξανθὴν ἀπεχείρατο χαίτην, τήν ῥα Σπερχειῷ ποταμῷ τρέφε τηλεθόωσαν. <sup>278</sup>. L'allusion au Sperchios renvoie à l'origine des rites éphébiques dans lesquels le jeune garçon sectionnait sa chevelure avant de la laisser repousser, afin de signaler son entrée dans la période de l'éphébie : en vertu de la relation que rivières et fleuves entretiennent avec la virginité et la fécondité, la référence au Sperchios exprimerait la valeur de l'éphébie archaïque, qui marquait l'accès à la maturité sexuelle et à la procréation.

Dans ce chant de la colère certes, mais aussi, « et surtout » , de l'immense douleur d'Achille que constitue l'*Iliade*  $^{279}$ , cette occurrence du terme  $\chi\alpha$ i $\tau\eta$  vient en renforcer l'expres-

<sup>273.</sup> Homère, Iliade, X, 15-16 : πολλὰς ἐχ χεφαλῆς προθελύμνους ἔλχετο χαίτας/ὑψόθ' ἐόντι  $\Delta$ ιί.

<sup>274.</sup> LSJ, s. v. προθέλυμνος : « from the foundations, from or by the roots » .

<sup>275.</sup> Homère, Odyssée, X, 566.

<sup>276.</sup> Homère, *Odyssée*, X, 567 : « tout en gémissant, ils arrachent leurs cheveux » .

<sup>277.</sup> DELG, s. v. τίλλω.

<sup>278.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 141-142.

<sup>279.</sup> H. Monsacré, op. cit., p. 139-140. Voir également G. Nagy, Le meilleur des Achéens, op. cit., notamment p. 136-137.

sion : dans l'économie du récit, son geste intervient après celui des compagnons du mort, distinguant plus encore Achille, lui que l'aède met déjà en scène qui se tient « derrière » le groupe (ὅπιθεν ²80), soutenant la tête du défunt, puis « à l'écart » (ἀπάνευθε) du bûcher. Sa chevelure constitue un don en signe de souffrance et de deuil, don d'un élément symbolisant tout à la fois la « jeune et virile vitalité » du héros et sa vie elle-même ²81, « comme s'il participait pour un temps à l'état du mort » ²82, un état qui sera bientôt le sien. L'emploi du substantif χαίτη lie en fait Patrocle et Achille dans la mort, celle de ce dernier se situant au-delà de l'*lliade*. Lors de la deuxième descente aux Enfers, au chant XXIV de l'*Odyssée*, Agamemnon explique ainsi à l'ombre du Péléide que, s'il a coupé sa chevelure sur le corps de Patrocle, les Danaens ont fait de même sur le sien, pleurant à chaudes larmes et sectionnant leurs cheveux autour de sa dépouille : πολλὰ δέ σ' ἀμφὶ δάκρυα θερμὰ χέον Δαναοὶ κείραντό τε χαίτας ²83.

Douleur du deuil également dans l'*Hymne homérique à Déméter*, à travers un passage qui, cette fois, ne concerne pas directement la chevelure mais ses parures. La déesse en effet, percevant les cris de sa fille Perséphone, enlevée par son oncle Hadès tombé amoureux d'elle, « déchire ses voiles » quotidiens posés autour de ses cheveux divins (ἀμφὶ δὲ χαίταις ἀμβροσίαις κρήδεμνα δαίζετο) pour revêtir un voile de deuil d'un bleu sombre (κυάνεον κάλυμμα) <sup>284</sup>, son vêtement présentant une teinte similaire (πέπλος κυάνεος) <sup>285</sup>; de même, dans l'*Iliade*, à l'approche de la mort d'Achille, elle revêt un voile bleu foncé <sup>286</sup>. À l'inverse, les cheveux sont « nus » , sans voile (γυμναῖσιν χαίταισιν) dans le tableau des lamentations d'Erinna (IVe siècle avant notre ère) face à la mort de son amie Baucis <sup>287</sup>.

L'expression du deuil et de la douleur, mais aussi de la mort trouve ses exemples les plus nombreux dans les tragédies d'Euripide. C'est ainsi la chevelure coupée d'Antigone, pleurant la mort de Polynice, qu'évoque un passage des *Phéniciennes*: il est alors question des prémices prélevées sur la chevelure en vue d'une offrande aux morts <sup>288</sup>. La valeur du sectionnement et de l'offrande transparaît tout particulièrement dans l'impossibilité ou l'absence de leur réalisation. De fait, Iphigénie, désormais loin de sa patrie, elle qui fut remplacée

<sup>280.</sup> Homère, Iliade, 135-136.

<sup>281.</sup> J.-P. Vernant, La belle mort et le cadavre outragé, Œuvres, op. cit., p. 1351.

<sup>282.</sup> H. Monsacré, op. cit., p. 195.

<sup>283.</sup> Homère, Odyssée, XXIV, 45-46.

<sup>284.</sup> Hymne homérique à Déméter, 39-44.

<sup>285.</sup> Hymne homérique à Déméter, 182-183.

<sup>286.</sup> Homère, Iliade, XXIV, 93-94 : l'aède recourt à la même expression que l'auteur de l'hymne, κάλυμμ' (...) κυάνεον.

<sup>287.</sup> Erinna, Fragmenta, 1 b 34 Diehl.

<sup>288.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 1524-1525 : τίν' ἐπὶ πρῶτον ἀπὸ χαίτας σπαραγμοῖς ἀπαρχὰς βάλω ;, « Sur qui jeter d'abord les prémices arrachées à ma chevelure ? » .

par une biche au moment de son sacrifice à Aulis et déposée en Tauride par Artémis, déplore de ne pouvoir porter sur le tombeau d'Oreste, qu'elle croit mort, ni sa blonde chevelure ni ses larmes : οὐ γὰρ πρὸς τύμβον σοι ξανθὰν χαίταν, οὐ δάχρυ' οἴσω <sup>289</sup>.

L'impossibilité d'offrir à son frère le témoignage de son amour, de son chagrin et la souffrance intense que cette situation génère souligne la signification d'un tel don : don de soi, de sa propre vie comme dans le cas d'Achille, sans doute pour partager un instant le sort du défunt, les cheveux sectionnés apparaissant alors comme les « prémices du corps total » <sup>290</sup>. Absence des signes caractéristiques du deuil en revanche dans l'*Alceste* où le chœur s'interroge sur le sort de la reine : pas d'eau lustrale près de la demeure <sup>291</sup> pour permettre aux visiteurs de purifier la souillure inhérente à la vue ou au contact avec la mort, et pas de « chevelure coupée » , cette chevelure qui tombe habituellement « pour le deuil des morts » (χαίτα τ' οὔτις τομαῖος/νεκύων πένθει) <sup>292</sup>.

Comme les termes ϑρίζ et πλόχαμος, le mot χαίτη intervient aussi dans le domaine rituel, notamment pour donner à voir la purification qui prélude au sacrifice de certaines figures. C'est une couronne pour orner ses cheveux et de l'eau lustrale pour se laver les mains que demande Iphigénie avant sa mise à mort dans *Iphigénie à Aulis* <sup>293</sup>, tandis que l'*Iphigénie en Tauride* met en scène la jeune femme cette fois non comme victime mais comme exécutrice du cérémonial. Déposée en Tauride par Artémis, une Artémis particulièrement sanguinaire en ce lieu, la jeune femme y devient prêtresse de la déesse : à ce titre, il lui revient d'exécuter tout étranger qui foule cette terre. Le chœur des femmes grecques fait ainsi le vœu de voir un jour Iphigénie mouiller la chevelure d'Hélène d'une eau funeste (δρόσον αίματηράν) avant de l'égorger en châtiment expiatoire pour le mal qu'elle a causé (λαιμοτόμφ ...χειρ` ... ϑάνη ... ποινὰς δοῦσ᾽ ἀντιπάλους) <sup>294</sup>; l'eau vient alors baigner la chevelure elle-même. Plus loin, à Oreste qui, se conformant à l'oracle de Delphes, s'est aventuré sur ce sol avec son compagnon Pylade pour y voler la statue d'Artémis et la ramener à Athènes afin de mettre fin aux tourments qui l'assaillent depuis le meurtre de Clytemnestre, Iphigénie annonce qu'elle procédera à la purification rituelle avant le sacrifice de celui qu'elle n'a pas encore reconnu comme son frère :

<sup>289.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 172-173.

<sup>290.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 209.

<sup>291.</sup> Euripide, Alceste, 98-100.

<sup>292.</sup> Euripide, Alceste, 101-102.

<sup>293.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 1478-1479.

<sup>294.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 442-446.

χαίτην ἀμφὶ σὴν χερνίψομαι, « je verserai autour de ta longue chevelure l'eau lustrale » <sup>295</sup>. Dans les deux cas, c'est assurément la souillure inhérente à l'étranger que l'eau lustrale doit éliminer, lui qui, parvenu dans une société dont il ne partage pas les codes, notamment en matière de pureté, ne peut être reconnu comme l'un des ses membres. S'ajoute sans doute à cette dimension l'impureté spécifique des deux personnages évoqués : de l'impureté due au matricide perpétré par Oreste, vecteur de souillure (*miasma*) pour les générations suivantes, aux calamités provoquées par Hélène, la pratique rituelle implique une idée de culpabilité, la purification se muant alors en expiation (ποινὰς δοῦσ' ἀντιπάλους).

Dimension rituelle également pour les cérémonies qui se déroulent à Éleusis en l'honneur de Déméter. Dans l'hymne que Callimaque consacre à la déesse, le composé λευκόθριξ dépeint la blancheur des chevaux qui tirent un char portant le calathos, cette corbeille de jonc ou d'osier qui figure parmi les attributs de Déméter <sup>296</sup>, tandis que le nom χαίτη s'applique aux non-initiées des mystères de la déesse. Dans les premiers vers, le poète indique en effet que celles qui n'ont pas connu l'initiation doivent observer la procession en se trouvant à terre, et qu'il leur est en revanche interdit de le faire depuis une position en hauteur <sup>297</sup>. Cet interdit ne tolère aucune exception : « pas d'enfant, pas de femme, pas même celle qui a laissé se répandre sa chevelure » (μὴ παῖς μηδὲ γυνὰ μηδ' ἃ κατεχεύατο χαίταν) <sup>298</sup>. Si l'image de la chevelure dénouée caractérise l'enfance des filles, elle vaut aussi pour les femmes adultes dans des situations d'anormalité, de sauvagerie, comme la transe des Bacchantes par exemple, ou le deuil : la chevelure répandue (χαταχέω) suggère là encore l'état singulier des femmes dans les mystères. Rituel de même dans l'Hymne à Délos du même Callimaque où le poète évoque la tradition des jeunes gens de Délos rapportée, un siècle et demi plus tôt, par Hérodote <sup>299</sup> : au moment de l'hymen, les jeunes Déliennes consacrent aux deux vierges hyperboréennes mortes dans la cité leur chevelure (χαίτην) de vierges, tandis que les jeunes garçons leur offrent le « premier fruit » de leur barbe en prémices (θέρος τὸ πρῶτον ἰούλων ... ἀπαρχόμενοι) 300. Lorsqu'elle est coupée et offerte, la chevelure, tout comme la pilosité des garçons, constitue un marqueur des étapes de la vie, de la jeunesse vers la maturité de l'adulte <sup>301</sup>.

<sup>295.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 622.

<sup>296.</sup> Callimaque, Hymne à Déméter, 120.

<sup>297.</sup> Sur ce point, voir Callimaque, *Hymnes*, Cahen 2002, p. 304, note 1.

<sup>298.</sup> Callimaque, Hymne à Déméter, 5.

<sup>299.</sup> Voir supra, p. 173 et 177-178.

<sup>300.</sup> Callimaque, Hymne à Délos, 296-299.

<sup>301.</sup> Sur ce point voir P. Brulé, « Des osselets et des tambourins pour Artémis » , in La Grèce d'à côté, op. cit., p. 70.

Dans les documents qui forment notre corpus enfin, l'identification des liens fraternels entre Oreste et Électre, permise par une boucle, occupe une place essentielle tant par le nombre d'occurrences, un peu plus d'une quinzaine, que par la variation pleine d'humour que ce motif a pu connaître dans la comédie d'Aristophane. À l'exception des termes λάχνη et χίχιννος, tous les autres substantifs s'inscrivent à un moment ou un autre de l'ἀναγνώρισις qui rapproche les deux personnages et le mot χαίτη ne déroge pas à ce constat. De fait, dans Les Choéphores d'Eschyle, après la découverte par Électre des cheveux déposés sur le tombeau d'Agamemnon, Électre indique que son frère a pu envoyer cette mèche de cheveux, coupée en l'honneur de leur père : χαίτην, χουρίμην χάριν πατρός 302. Le choix de la forme χάριν, accusatif du substantif χάρις devenu préposition que l'on traduit généralement par « en faveur de, à cause de, pour » 303, laisse transparaître un autre aspect de cette offrande au mort : signe de douleur, d'hommage et de respect, elle vise aussi à « agréer » au défunt. Le mot χάρις implique en effet l'idée de plaisir social, de joie 304, et de fait, la préposition revêt parfois cette signification : ainsi, dans Les Travaux et les Jours, Hésiode conseille de ne pas mentir « pour le plaisir de parler » , μηδὲ ψεύδεσθοι γλώσσης χάριν 305.

L'Électre d'Euripide accorde, pour sa part, la découverte de la boucle au vieillard : ce dernier explique ainsi à la jeune femme avoir trouvé sur le tombeau du roi « des boucles coupées d'une chevelure blonde » (ξανθῆς τε χαίτης βοστρύχους χεκαρμένους) <sup>306</sup>. Le vers distingue nettement les boucles sectionnées désignées au pluriel (βοστρύχους) de l'ensemble de la chevelure, évoquée au singulier (χαίτη), où elles ont été prélevées. L'homme, pour qui les boucles pourraient bien appartenir à Oreste, conseille alors à Électre, dans une formulation qui pastiche les *Choéphores*, d'examiner cette chevelure en la rapprochant de la sienne (σκέψαι δὲ χαίτην προστιθεῖσα σῆ κόμη) pour déterminer si leur teinte est identique (εἰ χρῶμα ταὐτὸν κουρίμης ἔσται τριχός) <sup>307</sup>.

Bien avant les tragiques, c'est dès l'*Odyssée*, où le thème de la reconnaissance s'avère récurrent, que le substantif χαίτη intervient dans ce contexte. Ulysse est tout d'abord identifié par sa nourrice : troublée dans un premier temps par la ressemblance existant entre l'étran-

<sup>302.</sup> Eschyle, Les Choéphores, 180.

<sup>303.</sup> DELG, s. v. χάρις.

<sup>304.</sup> Pour la notion de χάρις, voir le bilan exhaustif établi par A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 266-278.

<sup>305.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 709.

<sup>306.</sup> Euripide, Électre, 515.

<sup>307.</sup> Euripide, *Électre*, 520-521. Le passage constitue l'un des rares exemples où trois termes désignant la chevelure se trouvent associés : χαίτην/χόμη/τριχός.

ger qui se présente à elle et l'Ulysse qu'elle a élevé, ses incertitudes sont levées lorsqu'elle reconnaît la cicatrice qu'il présente au pied, témoignage de la blessure qu'un sanglier a infligée au héros dans son enfance 308. Ulysse est ensuite reconnu par son épouse, Pénélope, à l'évocation de souvenirs intimes 309. Quant à Télémaque, il est pour sa part au cœur d'une scène de reconnaissance au début du poème. Trois personnages sont en présence, Ménélas, Hélène et le jeune homme, les deux premiers s'attachant à identifier le troisième. Hélène, la première, reconnaît en lui le fils d'Ulysse, puis Ménélas confirme la ressemblance. En quelques mots, s'exprime alors la conception grecque de la filiation : κείνου γὰρ τοιοῖδε πόδες τοιαῖδέ τε χεῖρες ὀφθαλμῶν τε βολαὶ χεφαλή τ' ἐφύπερθέ τε χαῖται, «Ce sont en effet les pieds et les mains d'Ulysse, l'éclair de son regard, sa tête et, au-dessus, ses cheveux » 310. Précédant Hésiode, Euripide et les traités d'Aristote, pour qui les enfants sont naturellement identiques à leurs parents, ces quelques vers issus de l'Odyssée énoncent l'idée d'une continuité physiologique entre parents et enfants : pour les Grecs, en effet, « les fils ressemblent aux pères » 311. Comme pour Oreste et Électre, il n'est pas seulement question d'une ressemblance, mais d'un aspect en tout point similaire : les traits de ce jeune inconnu sont tels qu'ils donnent à voir Ulysse en personne.

Ce n'est pas seulement son visage qui le confond avec son père, mais aussi ses extrémités, pieds et mains, sa chevelure, ainsi que sa personnalité, émanant du regard. C'est que, dans les conceptions grecques, l'enfant par rapport à ses parents est véritablement comme « une partie du corps qui se détacherait pour former une personne distincte, semblable à soimême » <sup>312</sup>. Cette relation d'identité possède une dimension « genrée » , le cas le plus favorable dans la réflexion aristotélicienne résidant dans la similitude père/fils <sup>313</sup>, liés par une totale « unité de substance » <sup>314</sup>; les « ressemblances croisées » , fils/mères, filles/pères, plus rares selon Aristote, sont marquées du sceau du manque, de la déficience <sup>315</sup>. La similitude des traits entre Télémaque et son père conduit ainsi Hélène et Ménélas à établir le lien filial leur permettant de nommer le jeune homme.

<sup>308.</sup> Homère, Odyssée, XIX, 380-395 et 465-475.

<sup>309.</sup> Homère, *Odyssée*, XXIII, 183-232.

<sup>310.</sup> Homère, Odyssée, IV, 149-150.

<sup>311.</sup> J.-B. Bonnard, « Il paraît en effet que les fils ressemblent aux pères » , dans F. Prost et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 307. Sur ce lien naturel, voir *supra*, p. 147-153.

<sup>312.</sup> J. Wilgaux, « Corps et parenté en Grèce ancienne » , dans F. Prost et J. Wilgaux, op. cit., p. 340.

<sup>313.</sup> Aristote, Génération des animaux, IV, 3, 768a 24-25.

<sup>314.</sup> J. Wilgaux, art. cit., p. 342.

<sup>315.</sup> J.-B. Bonnard, art. cit., p. 315 et 318.

Durant cette reconnaissance, la chevelure n'intervient pas seule, mais la construction du passage est à observer. Les cheveux en effet sont évoqués en dernier lieu, la construction métrique les plaçant en fin de vers, ce qui les met en valeur; ils sont cités par ailleurs dans le prolongement de la tête : or, les représentations archaïques, qui ont été simplement prolongées par les physiologues, valorisent certains organes ou certaines parties de la personne physique parmi lesquelles, en particulier, la tête <sup>316</sup>. Néanmoins, dans cette scène, la chevelure apparaît comme l'un des signes d'identification, ce qui l'inscrit dans un ensemble de marques à interpréter. Associée à d'autres éléments corporels, elle participe à confondre les êtres dans une même image pour signaler la parenté : si elle prend valeur de signe, c'est alors en tant que signe, non plus d'altérité, à l'image de l'apparence de l'être endeuillé, mais d'identité.

# I. $X\alpha i \tau \eta$ , le cheval et le mouvement

Dès l'époque archaïque, le terme χαίτη concerne le monde naturel, s'appliquant essentiellement aux animaux. Une fable ésopique donne à voir la *chevelure* piquante des paliures (παλιούρων ὀξείην χαίτην), arbustes épineux que le fabuliste nous montre broutés par un âne <sup>317</sup>, tandis que la sixième *ldylle* de Théocrite dépeint la nymphe Galatée qui, passionnément éprise du cyclope Polyphème, le poursuit de ses ardeurs, courant et folâtrant « comme les feuilles desséchées d'acanthe (ὡς ἀπ' ἀχάνθας ταὶ καπυραὶ χαῖται), lorsque le bel été la brûle » <sup>318</sup>. Callimaque recourt pour sa part au substantif χαίτη pour évoquer la végétation des arbres de l'Hélicon qui s'agite (χαίτην σειομένην Ἑλικῶνος) <sup>319</sup>. D'éléments piquants, qu'il s'agisse de véritables épines comme pour les paliures ou des feuilles d'acanthe aux bords dentelés <sup>320</sup> devenus plus aigus encore sous l'effet du dessèchement, à la crinière végétale de la forêt, le terme χαίτη dessine une certaine variété de formes et d'aspects, une variété que l'on retrouve dans le monde animal.

Le substantif χαίτη touche en effet régulièrement à la sphère animale, rejoignant alors certains emplois du mot ἔθειρα : tous deux s'appliquent en effet au cheval ainsi qu'au lion.

<sup>316.</sup> L. Gernet, Anthropologie de la Grèce antique, op. cit., p. 22. P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 44.

<sup>317.</sup> Ésope, Fables, 280, 1 : "Ονος παλιούρων ἤσθιεν ὀξείην χαίτην.

<sup>318.</sup> Théocrite, Idylles, 6, 15-16 : ὡς ἀπ' ἀκάνθας ταὶ καπυραὶ χαῖται, τὸ καλὸν θέρος ἀνίκα φρύγει.

<sup>319.</sup> Callimaque, Hymnes, IV, 81-82.

<sup>320.</sup> Voir figures 38-39. La feuille d'acanthe est le décor caractéristique des chapiteaux de l'ordre corinthien, très fréquent également dans les sculptures de l'art roman; ce motif a été inspiré par la forme de l'*Acanthus mollis*, l'acanthe à feuilles molles ou « acanthe à feuilles larges » , plante méditerranéenne dont les feuilles sont très découpées. Le nom, tiré du grec ἄχανθος, dérive peut-être des deux mots ἄχανος, désignant la tête épineuse de certaines plantes, et de ἄνθος, fleur; le terme ἄχανθα renvoie pour sa part à l'« épine » : DELG, s. v. ἄχανθα/ ἀχ-.

Mais les rapprochements s'arrêtent là. Alors que le nom  $\xi \vartheta \epsilon \iota \rho \alpha$  concerne des figures animales d'exception, coursiers de Zeus et lion de Némée, rien de tel pour le terme  $\chi \alpha \iota \tau \eta$ . Ce dernier terme présente par ailleurs un éventail d'applications beaucoup plus large que le terme  $\xi \vartheta \epsilon \iota \rho \alpha$ , partant une signification plus mouvante. Comme pour la végétation, il peut en effet recouvrir des réalités variées, mais contrairement à  $\xi \vartheta \epsilon \iota \rho \alpha$ , il ne désigne jamais le plumage.

Si la première attestation du substantif χαίτη dans l'*Iliade* concerne la crinière de Xanthe, le cheval d'Achille, les documents littéraires montrent que de nombreuses espèces peuvent arborer une *chaitè*, le mot ne recouvrant pas toujours le même attribut physique. Le « chevalcerf » (ὁ ἱππέλαφος), que l'on identifie à une sorte d'antilope <sup>321</sup>, présente ainsi une crinière qui se déploie sur le haut des épaules (ἐπὶ τῆ ἀκρωμία χαίτην) <sup>322</sup>; de même pour la hyène (ὕαινα) dont la crinière est semblable à celle du cheval (χαίτην δ΄ ἔχει ὥσπερ ἵππος) <sup>323</sup>, sorte de crête de poils surmontant la proéminence qui caractérise son dos (λοφιά).

Le bonase (ὁ βόνασος), identifié au bison  $^{324}$ , arbore, quant à lui, une très longue crinière qui s'étend, comme chez le cheval, jusqu'aux épaules, ce qui permet de le distinguer du bœuf  $^{325}$ . Cette différence entre bonase et bœuf éclaire le sens de l'expression  $\pi \nu \rho \sigma \tilde{\eta} \varsigma \chi \alpha i \tau \eta \varsigma$  relevée dans un fragment des *Crétois* d'Euripide; la formule s'applique alors à un bœuf (βοῦς), chez qui elle désigne donc non une crinière, mais plutôt le poil de manière générale : l'animal présente, semble-t-il, une toison pourpre ( $\pi \nu \rho \sigma \tilde{\eta} \varsigma$ )  $^{326}$ .

Plus étonnant, le cas de l'hippopotame d'Égypte <sup>327</sup> dont la présence, singulière, dans la catégorie des « animaux à crinière » repose sans doute sur une erreur d'Aristote, qui n'a probablement jamais observé l'animal. Selon lui, l'hippopotame possède une crinière identique à celle du cheval (Ὁ δ΄ ἴππος ὁ ποτάμιος ... χαίτην μὲν ἔχει ἄσπερ ἴππος) : l'auteur semble en fait recourir, peut-être par influence ou « porosité » sémantique, au terme χαίτη en lieu et place du substantif λοφιά, qui désigne certes parfois une crinière, mais aussi, et bien plutôt ici, une « proéminence morphologique » sur le dos ou la nuque d'un animal <sup>328</sup>. S'il est possible que cette attribution résulte à la fois de la description qu'Hérodote fait de l'animal <sup>329</sup> et de

<sup>321.</sup> LSJ, s. v. ἱππέλαφος.

<sup>322.</sup> Aristote, Parties des animaux, 498b, 31-32 Bekker.

<sup>323.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 594a, 31-32 Bekker.

<sup>324.</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, 499b, 31-33 Bekker : ... καὶ χαίτην ἔχοντα ... οἶον ὁ βόνασος ...

<sup>325.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 630a Bekker.

<sup>326.</sup> Euripide, Fragments, 11, 14, Page.

<sup>327.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 502a, 9-10 Bekker.

<sup>328.</sup> A. Zucker, art. cit., p. 274 et 275; l'auteur s'intéresse tout particulièrement aux difficultés posées par la « crinière » attribuée à l'hippopotame dans certaines réflexions d'Aristote. L'expression « porosité sémantique » est employé par Arnaud Zucker à propos des emplois communs de  $\lambda o \phi \iota \acute{\alpha}$  et  $\lambda \acute{\alpha} \phi \circ \varsigma$  (p. 272).

<sup>329.</sup> Hérodote, Histoire, II, 70.

l'appellation de « cheval de fleuve » qui lui est donnée  $^{330}$ , il faut toutefois noter que l'arrière du crâne de l'animal présente une zone osseuse renflée et bosselée. Le recours au mot  $\chi\alpha$ it joue peut-être de sa proximité avec le nom  $\lambda o \phi$ i $\alpha$ .

Chez Empédocle enfin, le substantif χαίτη concerne les piquants acérés qui couvrent le dos du hérisson <sup>331</sup> ou peut-être du porc-épic (ἐχίνοις ὀξυβελεῖς χαῖται νώτοις ἐπιπεφρίχασι) <sup>332</sup>: l'image des piquants n'est pas sans évoquer l'aspect des paliures, dont le branchage présente des épines, ou bien encore les feuilles d'acanthe à la dentelure pointue. Le substantif χαίτη couvre donc une large gamme de formes, suggérant tour à tour longueur et luxuriance, comme pour la crinière, pilosité plus rase comme dans le cas de la toison du bœuf, ou bien encore élément aigu à l'image de certains piquants animaux et végétaux.

Comme le mot ἔθειρα, le terme χαίτη s'applique aussi au lion. Ainsi la fable ésopique « La souris qui effraie le lion » montre-t-elle ce dernier dérangé par le rongeur qui s'est introduit dans les crins de son encolure  $(\delta\iota\grave{\alpha}\ \tau \tilde{\eta}\varsigma\ \chi\alpha(\tau\eta\varsigma)^{333}$ . La description du bouclier de l'un des sept chefs de guerre réunis contre Thèbes, Tydée, bouclier recouvert d'une « peau de lion à la crinière hérissée »  $(\lambda\acute{\epsilon}oντος\ \delta\acute{\epsilon}ρος\ \check{\epsilon}\chiων\ \grave{\epsilon}π'\ \mathring{\alpha}σπίδι\ \chiαίτη\ πεφρικός)^{334}$ , laisse entendre la valeur à la fois esthétique et symbolique que peut revêtir cet attribut devenu ornement guerrier. Hérissée, la crinière qui pare le bouclier rehausse la beauté impressionnante et le panache du combattant tout en reflétant son ardeur, sa force terrible, son tempérament féroce, à l'image de l'animal lui-même  $^{335}$ .

Le même mouvement de hérissement préside, dans les *Grenouilles* d'Aristophane, à l'évocation d'Eschyle assimilé à un lion « qui hérisse sur son cou velu la toison foisonnante que forme sa crinière » (φρίξας δ' αὐτοχόμου λοφιᾶς λασιαύχενα χαίταν) et qui fronce son arcade de manière terrible <sup>336</sup>. Ce type d'image fait écho à l'érection pileuse ou capillaire qui caractérise effroi et angoisse, mais le vocabulaire est différent <sup>337</sup> : c'est que l'état qui sous-tend ce mouvement est d'une tout autre nature et se rapproche davantage d'une forme de bouillonnement intérieur, signe de puissance, mais aussi de sauvagerie et de brutalité.

<sup>330.</sup> A. Zucker, art. cit., p. 275.

<sup>331.</sup> LSJ, s. v. ἐχῖνος.

<sup>332.</sup> Empédocle, Fragments, 83, 3-4.

<sup>333.</sup> Ésope, Fables, 151a, 1, 2 Hausrath-Hunger.

<sup>334.</sup> Euripide, Phéniciennes, 1120-1121.

<sup>335.</sup> Ch. Mauduit, La Sauvagerie dans la poésie grecque, op. cit., notamment p. 80.

<sup>336.</sup> Aristophane, Grenouilles, 822.

<sup>337.</sup> Voir supra, p. 121-124.

L'idée de férocité transparaît également chez Théocrite dans l'évocation du lion de Némée, dont le cou s'emplit de fureur et les poils fauves se hérissent (πυρσαὶ δ' ἔφριξαν ἔθειραι) lorsque, nous l'avons vu, il est atteint par une flèche <sup>338</sup>. Plus loin dans la même *Idylle*, le lion apparaît comme un véritable monstre à la peau impénétrable dont les crins sont sales (χαίτας αὐχμηράς), la face et la poitrine souillées de sang (πεπάλαχτο φόνω χαροπόν τε πρόσωπον στήθεά τε) au moment où, repu de chair, il revient dans son antre <sup>339</sup>: le passage dit la sauvagerie et la cruauté du prédateur vorace, en particulier l'image de sa pilosité souillée, assurément eux aussi par le sang; le pluriel χαίτας, ambigu, peut renvoyer à la crinière ou à la toison, voire aux deux, l'attribut ensanglanté incarnant la puissance brutale, l'instinct destructeur de l'animal.

Indice de courage, de force, de férocité, la crinière est en fait un marqueur de masculinité : l'exemple du bouclier de Tydée suggère qu'elle entretient un lien étroit avec l'ardeur virile, la force mâle et constitue un signe distinctif « genré » . Aristote souligne ainsi que certains animaux sont pourvus d'une crinière comme le lion mâle (τὰ δὲ χαίτην, ὤσπερ ὁ ἄρρην λέων), précisant ailleurs que si le lion en porte une, la lionne pour sa part n'en arbore pas (οὐχ ἔχει δ' ἡ λέαινα χαίτην, ἀλλ' ὁ ἄρρην λέων) <sup>340</sup>.

Seules les figures équines échappent à cette distinction, comme le souligne un passage du traité *De l'art équestre* de Xénophon, qui évoque le traitement parfois infligé à une jument pour qu'elle accepte d'être montée par un âne : tant qu'elle porte les crins longs (χομῶσιν), la jument se refuse, de sorte que les éleveurs rasent la crinière (ἀποχείρουσι) pour permettre la saillie <sup>341</sup>. Mâles et femelles arborent donc tous le même attribut, la *chaitè* constituant donc l'attribut caractéristique de la figure équine.

### A. Χαίτη: «l'ornement spécifique du cheval »

En dépit de l'emploi du terme  $\chi\alpha$ it $\eta$  pour désigner la crinière d'un certain nombre d'animaux, l'observation des textes montre en effet que l'animal à *chait*è par excellence est avant tout le cheval <sup>342</sup>. Le mot s'applique ainsi au cheval d'Achille, Xanthe, dont la crinière

<sup>338.</sup> Voir supra, p. 321-322.

<sup>339.</sup> Théocrite, Idylles, 25, 224-226.

<sup>340.</sup> Aristote, Parties des animaux, 498b, 28 et 658a, 30-31 Bekker; Histoire des animaux, 579b, 11-12 Bekker.

<sup>341.</sup> Xénophon, *De l'art équestre*, V, 8. La remarque est précisée par l'*Onomasticon* (I, 217) du philologue et rhéteur Julius Pollux (II<sup>e</sup> siècle), mais aussi par un passage du traité *Personnalité des animaux* (II, 10) de l'historien et zoologiste Élien (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle): sur ce point voir A. Zucker, *art. cit.*, p. 269-270 et 280, note 1.

<sup>342.</sup> Nous reprenons en titre l'expression employée par A. Zucker, art. cit., p. 269. La remarque s'applique jusqu'à Aristote; avec ce dernier, le terme χαίτη désigne surtout la crinière du lion, tandis que celle du cheval est plutôt nommée λοφιά: *Ibid.*, p. 274. Sur le cheval chez Xénophon, voir également A. Blaineau, *Chevaux*, cavaliers et cava-

se répand jusqu'au sol quand il baisse la tête <sup>343</sup>, ou à celui de la fable ésopique « L'âne et le cheval » qui voit sa crinière embellie par les soins des écuyers <sup>344</sup>. Comme les boucles au front de certaines figures divines ou mortelles, la crinière constitue en fait selon Xénophon <sup>345</sup> une véritable parure : attribuée au cheval, avec le toupet et la queue, par les dieux, elle est parure, beauté, splendeur (ἀγλατας) et fait sa fierté <sup>346</sup>. Ce trait expliquerait que la jument privée de ce qui fait sa beauté et son orgueil, honteuse de voir ainsi son apparence dégradée, finit par céder et accepter la saillie par un âne <sup>347</sup> : la tonte de cet attribut constitue « l'humiliation nécessaire » pour qu'elle se soumette <sup>348</sup>. La dimension esthétique de la crinière explique assurément les soins constants qui lui sont réservés, de même que les nombreux conseils formulés pour son entretien dans le traité sur *L'art équestre* de Xénophon. Le pansage de l'animal doit commencer par « la tête et la crinière » (ἄρχεσθαι μὲν ἀπὸ τῆς κεφαλῆς καὶ τῆς χαίτης), et il faut toujours « laver la queue et la crinière » (καὶ οὐρὰν δὲ καὶ χαίτην πλύνειν) <sup>349</sup>.

Le mot figure aussi lors de recommandations pour la position du cavalier : ce dernier doit tenir de la main droite les rênes ainsi que la crinière près du garrot <sup>350</sup>, en particulier lorsqu'il s'agit d'exécuter un saut ou une montée <sup>351</sup>. L'importance de la crinière et l'attention dont elle est l'objet sous-tendent également le rôle qu'elle revêt dans le domaine biologique. Comme l'indique un passage de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, le fait qu'un cheval abaisse vers elle ses oreilles (τὰ ιτα καταβάλλει πρὸς τὴν χαίτην) constitue un signe (σημεῖον) de maladie <sup>352</sup>. À l'image de la chevelure, la crinière s'inscrit donc dans la symptomatologie pathologique, contribuant à une « lecture » de l'état du corps, de ses désordres et troubles physiologiques <sup>353</sup>. Les représentations qui unissent, dans l'imaginaire grec, mortels et chevaux se trouvent par là-même renforcées.

leries dans l'oeuvre de Xénophon : sociologie, technique et théorie de l'équitation militaire dans le monde grec au IVe siècle avant J.-C., thèse de doctorat, Université de Rennes 2, 2010 ainsi que Le cheval de guerre en Grèce ancienne, PUR, 2015. 343. Homère, Iliade, XIX, 405-406 : πᾶσα δὲ χαίτη ... οὕδας ἵκανεν·

<sup>344.</sup> Voir *supra*, p. 172. Dans une autre fable, « Le loup et l'âne » , le mot s'applique à la crinière de l'âne : Ésope, *Fables*, 229, 6 Chambry.

<sup>345.</sup> Xénophon, De l'art équestre, V, 8, 1-2.

<sup>346.</sup> Pollux, Onomasticon, I, 217: le terme employé par Pollux est également ἀγλαΐα. Sur le sens de ce substantif, voir LSJ, s. v. ἀγλαΐα.

<sup>347.</sup> Pollux, Onomasticon, I, 217.

<sup>348.</sup> A. Zucker, art. cit., p. 270.

<sup>349.</sup> Xénophon, De l'art équestre, V, 5, 1-2 et V, 7, 1.

<sup>350.</sup> Xénophon, De l'art équestre, VII, 1, 9.

<sup>351.</sup> Xénophon, De l'art équestre, VIII, 8, 2.

<sup>352.</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, 604b, 13-14 Bekker. Il est établi aujourd'hui que les oreilles d'un cheval tournées et abaissées vers l'encolure signifient la méfiance, voire l'agressivité, tandis que des oreilles tombantes expriment souvent la maladie.

<sup>353.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 48-49.

#### 1. Figures héroïques : force, panache et fierté

Le lien qui se tisse entre l'homme, essentiellement le guerrier, et les figures équines s'incarne tout particulièrement dans le composé  $i\pi\pi\iotaοχαίτης$ , du fait même de sa formation même et de ses emplois. Le qualificatif, qui signifie littéralement « à la chevelure de cheval » , est attribué dans l'*Iliade* au cimier d'Hector (λόφον  $i\pi\pi\iotaοχαίτην)$  <sup>354</sup> dont il évoque la matière : le panache est fait de longs crins de cheval <sup>355</sup>. Cette crinière qui orne le casque du héros oscille, s'incline (νεύοντα), terrible à voir (δεινόν) au point qu'elle effraie le fils d'Hector, Astyanax : le mouvement fait alors écho à celui impressionnant de la chevelure guerrière sur le champ de bataille, un mouvement manifestant le μένος, cette ardeur bouillonnante, « gorgonéenne » , qui caractérise à la fois, dans une sorte de fusion, combattant et coursier.

C'est peut-être l'image du cimier oscillant, imposant, au-dessus de la tête de certains héros qui explique l'emploi par Pindare de l'hapax ὑψιχαίτης, « à la chevelure relevée » : le poète attribue ce composé aux héros Euphamos et Périclymène (Εὔφαμος/Περικλύμενος) <sup>356</sup>, fils de Poséidon, lui dont les évocations entretiennent un rapport étroit non seulement avec le terme χαίτη mais aussi avec le cheval. Ce type de coiffure, qui donne à voir une chevelure « vers le haut » (ὑψι-), se rapproche de celle arborée par les guerriers Thraces dans l'Iliade <sup>357</sup>: l'aède recourt alors à l'épithète ἀκρόκομος, qui suggère des cheveux relevés ou répartis sur le haut de la tête. Il est possible que ce type de coiffure vise à « imiter » l'effet créé par le panache du casque guerrier, ou, à l'inverse, que le panache « reproduise » l'image de cette chevelure dressée.

Cette relation étroite entre coursiers et guerriers revêt parfois la forme d'une analogie. Première occurrence au chant VI de l'*Iliade*, lorsque Pâris, portant son armure couverte de ciselures de bronze (τεύχεα, ποιχίλα χαλχῷ <sup>358</sup>), est assimilé à un étalon qui fait le beau et porte haut la tête (ὡς ἵππος ... χυδιόων· ὑψοῦ δὲ χάρη ἔχει); ses longs crins s'agitent autour de ses épaules : ἀμφὶ δὲ χαῖται ὤμοις ἀίσσονται <sup>359</sup>. Sont alors rapprochées l'attitude du cheval, crinière au vent, sûr de sa splendeur (ὁ δ' ἀγλαἵηφι πεποιθώς), et celle du héros qui s'élance, plein d'assurance, riant aux éclats (χαγγαλόων) et « brillant comme un soleil » (παμφαίνων ὥς

<sup>354.</sup> Homère, Iliade, VI, 469.

<sup>355.</sup> LSJ, s. v. iππιοχαίτης : « shaggy with horsehair » .

<sup>356.</sup> Pindare, Pythiques, IV, 172-173.

<sup>357.</sup> Voir infra, p. 426.

<sup>358.</sup> Homère, Iliade, VI, 504.

<sup>359.</sup> Homère, Iliade, VI, 509-510.

τ' ἤλέχτωρ)  $^{360}$ , pour rejoindre son frère Hector; et l'on imagine aisément les longs cheveux de Pâris qui accompagnent ses mouvements en flottant autour de lui, comme la crinière de l'étalon ondule en suivant les siens. L'allure d'Hector, frère aîné de Pâris, donne lieu à un rapprochement du même ordre : comparé à un étalon dans des termes identiques, Hector, comme l'animal ( $\mathring{\omega}\varsigma$ ), s'élance avec célérité, afin de stimuler les meneurs de chars  $^{361}$ . Pourtant, des nuances existent entre les deux évocations : Hector, contrairement à son frère, ne rit pas ; Pâris, à l'inverse d'Hector, n'agit pas sous l'influence de l'ardeur insufflée par un dieu  $^{362}$ .

Si Hector incarne des valeurs positives, lui le héros ἀτειρής, « inflexible, fort » , ἀτάρ-βετος, « intrépide » , impressionnant  $^{363}$ , il en va autrement pour Pâris que son frère tance à plusieurs reprises, lui reprochant un caractère inconséquent  $^{364}$ . Le rire de Pâris lorsque, agissant de son propre chef, il se pavane tel un étalon alors qu'ailleurs il est l'image même de la lâcheté  $^{365}$ , exprime assurément une morgue absente du caractère d'Hector, « héros sans faille »  $^{366}$ . La réaction de ce dernier ne se fait pas attendre face à l'attitude de Pâris, empreinte d'une fierté qui tend vers la vanité, lui qui n'agit que pour lui-même : il le traite de démon, d'être mauvais (δαιμόνι'  $^{367}$ ). Le même comportement chez Hector, parce qu'insufflé par Apollon et destiné à stimuler les meneurs de chars, traduit au contraire force et courage virils.

L'assimilation cheval/héros s'organise en revanche dans les deux cas autour du terme  $\chi$ αίτη. Dans les poèmes homériques, seuls le cheval et l'homme possèdent une  $\chi$ αίτη, à la fois crinière et chevelure : de fait, Pâris, Hector et leurs coursiers partagent une même attitude, faite d'une assurance et d'un panache mâles. Cette fusion s'exprime, dans d'autres passages de l'*Iliade*, à travers le caractère très humain de certains chevaux, à l'instar de ceux d'Achille pleurant sur la mort de Patrocle, de sorte que des « larmes brûlantes » (δάχρυα θερμά) viennent souiller leur abondante crinière (θαλερὴ ἐμιαίνετο  $\chi$ αίτη)  $^{368}$ . L'image de la crinière réalise ainsi une véritable intrication entre sphère masculine, guerrière, et monde équin, une image qui génère anthropomorphisation et comparaison  $^{369}$ .

<sup>360.</sup> Homère, Iliade, VI, 506-514.

<sup>361.</sup> Homère, Iliade, XV, 263-270.

<sup>362.</sup> Hector s'élance, mû par le souffle d'Apollon (ἔμπνευσε μένος μέγα) : Homère, *Iliade*, XV, 262.

<sup>363.</sup> Les deux termes figurent dans les propos de Pâris à son frère au chant III : Homère, *Iliade*, III, 60 et 63. Voir également *Iliade*, XV, 306sq.

<sup>364.</sup> Homère, *Iliade*, III, 39-42; VI, 521-523.

<sup>365.</sup> Sur Pâris, « représentation de la lâcheté » , voir H. Monsacré, *Les larmes d'Achille. Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère*, Paris, Éditions Albin Michel, 1984, p. 43-44 et 46-47.

<sup>366.</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>367.</sup> Homère, Iliade, VI, 521.

<sup>368.</sup> Homère, *Iliade*, XVII, 437-439.

<sup>369.</sup> A. Zucker, art. cit., p. 271.

## 2. Κυανοχαίτης: Poséidon, le cheval et la vigueur sexuelle

Évoquant, dans l'introduction du chapitre, l'épithète χυανοχαίτης, appliquée essentiellement au dieu Poséidon, nous avons souligné que ce mot touche à l'obscurité des profondeurs et présente de nettes affinités avec le domaine de l'obscur <sup>370</sup>. Mais il y a plus dans l'usage de cette épithète : les emplois répertoriés renvoie dans leur grande majorité à la figure équine. Poséidon, tout d'abord : c'est en effet avec le cheval qu'il est le plus étroitement lié <sup>371</sup>. Comme il existe une Athéna *Hippia*, elle qui a inventé le mors et la bride permettant aux hommes de soumettre l'animal <sup>372</sup>, mais aussi une Héra *Hippia*, déesse du mariage dont le joug dompte les jeunes époux <sup>373</sup>, existe aussi le culte, très répandu, d'un Poséidon *Hippos* ou *Hippios*, dont l'autel était placé près de celui d'Héra *Hippia* à Olympie.

Le dieu associe en fait la thématique du cheval à « tout un complexe mythique » <sup>374</sup>. Poséidon apparaît ainsi comme le dieu dompteur de chevaux <sup>375</sup>; dans certains de ses sanctuaires, on en observait des hordes, tandis que le dieu était parfois représenté en cavalier et honoré de courses équestres <sup>376</sup>. C'est aussi en cheval que Poséidon se métamorphose pour s'unir à Déméter qu'il poursuit, la déesse se transformant elle-même en jument pour tenter de lui échapper; à Phigalie, la déesse est ainsi parfois figurée avec une tête de cheval <sup>377</sup>. Dans certains mythes enfin, en Thessalie mais aussi à Athènes, Poséidon est considéré comme le *père* du premier cheval, qui jaillit du sperme du dieu répandu sur un rocher <sup>378</sup>.

Arion ensuite, né de l'union brutale entre Poséidon et Déméter, Arion le coursier sauveur du roi d'Argos, Adraste, qui put s'enfuir grâce à lui loin du champ de bataille lors de la défaite de l'armée argienne, Arion cheval fabuleux qui reçoit la même épithète que son divin père. Borée et Hadès enfin : pour le premier, le lien avec la figure équine prend aussi la forme d'une métamorphose puisqu'il se transforme en effet en cheval pour s'accoupler aux juments d'Érichtonios ; du côté du second, si la relation s'avère moins marquée, elle n'est cependant

<sup>370.</sup> Voir supra, p. 332.

<sup>371.</sup> W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 195.

<sup>372.</sup> Pindare, Olympiques, XIII, 63-82; sur ce point, voir W. Burkert, op. cit., p. 301.

<sup>373.</sup> J. V. O'Brien, *The Transformation of Hera: A Study of Ritual, Hero, and the Goddess in the Iliad*, Boston, Rowman and Littlefield Publishers, 1993, p. 200-201.

<sup>374.</sup> J.-P. Vernant, Les origines de la pensée grecque, in Œuvres. Religions. Rationalités. Politique, tome I, Paris, Éditions du Seuil, 2007, p. 153-238, ici en part. p. 168.

<sup>375.</sup> Hymne homérique à Poséidon, 5 : ἴππων δμητῆρ'.

<sup>376.</sup> W. Burkert, op. cit., p. 195.

<sup>377.</sup> Pausanias, *Description de la Grèce*, VIII, 25, 4sq et 42, 1sq. Pour un bilan des légendes associant Poséidon au cheval, voir W. Burkert, op. cit., notamment p. 195-196.

<sup>378.</sup> Scholie aux Pythiques de Pindare, 4, 246; Scholie à Apollonios de Rhodes, 3, 1244.

pas absente : c'est en effet sur un char tiré par des chevaux que le dieu des Enfers enlève Perséphone, fille de Déméter, dont il s'est épris <sup>379</sup>.

Ces applications du qualificatif χυανοχαίτης mettent donc en jeu le double sens de χαίτη, mais aussi la richesse des représentations associées au cheval. La référence à l'animal renvoie non seulement aux idées de fougue, de vigueur, de panache et de fierté mais aussi à la puissance sexuelle masculine : le viol de Déméter par Poséidon suggère même une ardeur sexuelle pulsionnelle et « non maîtrisée »  $^{380}$ . Il arrive d'ailleurs que des chevaux apparaissent dans ces lieux fortement érotisés que sont les prairies constellées de fleurs, domaine d'Aphrodite, où déambulent parfois des jeunes gens pleins de vigueur  $^{381}$ . Les représentations sexuelles liées à la figure équine sous-tendent sans nul doute l'attribution du terme πῶλος aux êtres en pleine jeunesse : le πῶλος, c'est en effet le poulain, la pouliche, dont la fougue demande à être domestiquée, et c'est aussi le jeune, garçon ou fille, qui n'est pas encore intégré à la cité par les rituels de l'éphébie et du mariage  $^{382}$ .

Les connotations propres à chacun des mots composant cette épithète, χυανο-/χαίτη, touchent de même à la vigueur virile. Ce sont en effet des poils d'un bleu sombre et luisant (χυάνεαι ἐθειράδες) qui réapparaissent sur le menton d'Ulysse quand Athéna lui rend « la fleur de l'âge » , tout comme ce sont des cheveux de la même teinte qui flottent autour de Dionysos lorsque l'hymne homérique qui lui est consacré le décrit dans son vitalité juvénile : dans chaque cas, l'évocation traduit virilité, force et vigueur sexuelle <sup>383</sup>.

#### 3. Sémonide et la « femme-jument » : séduction et sexualité féminine

Des telles connotations ne concernent cependant pas uniquement la sphère masculine. Cherchant peut-être à expliquer la raison pour laquelle cheval et jument portent tous deux une crinière, à l'inverse du lion et de la lionne, certains textes laissent entendre que la femelle partage sans doute l'ardeur sexuelle du mâle. C'est du moins ce que suggère un poème de Sémonide, dont cent dix-huit vers ont été conservés, poème dirigé contre les femmes. L'auteur classe ces dernières en dix races, créées par Zeus, dont huit correspondent à des animaux

<sup>379.</sup> Hymne homérique à Déméter, 79-81.

<sup>380.</sup> P. Ghiron-Bistagne, « Le cheval et la jeune fille ou De la virginité chez les anciens Grecs » , *Pallas*, tome XXXII, *La femme dans l'Antiquité grecque*, 1985, p. 105-121, en part. p. 115. Sur la violence sauvage incontrôlée du cheval, et sur les liens entre « mythologie du cheval » (p. 106) et sexualité, voir aussi p. 108, 112 et 114-115.

<sup>381.</sup> Anacréon, Fragments, 346, Page; Sappho, Fragments, 2 Voigt.

<sup>382.</sup> Voir *supra*, chapitre 1.

<sup>383.</sup> Voir supra, notamment p. 303.

(chien, âne, porc, renard, belette, singe, jument et abeille) et deux à des éléments (mer et terre). Seule la « femme-abeille » (τὴν δ' ἐχ μελίσσης) trouve grâce aux yeux du poète, qui estime qu'elle est utile à son mari et fait sa fierté <sup>384</sup>. La catégorie qui nous intéresse ici est celle de la « femme-cavale » dont Sémonide dresse un portrait peu flatteur :

τὴν δ' ἴππος άβρὴ χαιτέεσσ' ἐγείνατο, ἢ δούλι' ἔργα καὶ δύην περιτρέχει, κοὕτ' ἄν μύλης ψαύσειεν, οὕτε κόσκινον ἄρειεν, οὕτε κόπρον ἐξ οἴκου βάλοι, οὕτε πρὸς ἰπνὸν ἀσβόλην ἀλευμένη, ἵζοιτ' . ἀνάγκη δ' ἄνδρα ποιεῖται φίλον λοῦται δὲ πάσης ἡμέρης ἄπο ῥύπον δίς, ἄλλοτε τρίς, καὶ μύροις ἀλείφεται, αἰεὶ δὲ χαίτην ἐκτενισμένην φορεῖ βαθεῖαν, ἀνθέμοισιν ἐσκιασμένην. Καλὸν μὲν ῶν θέημα τοιαύτη γυνὴ ἄλλοισι, τῷ δ' ἔχοντι γίνεται κακόν, ἢν μή τις ἢ τύραννος ἢ σκηπτοῦχος ἢ, ὅστις τοιούτοις θυμὸν ἀγλαΐζεται.

« l'autre (catégorie), c'est une cavale gracieuse avec ses longs crins qui l'a engendrée; cette femme contourne les travaux serviles et l'affliction, elle ne saurait toucher à la meule, ni lever le crible, ni jeter les excréments hors de la maison, ni s'asseoir près du fourneau, elle qui évite la suie; par nécessité, elle fait de son mari un ami; elle se nettoie de la saleté tous les jours, deux fois et même trois fois, s'enduit d'onguents parfumés, et arbore toujours une longue chevelure luxuriante, peignée, couverte de fleurs. Une telle femme est un beau spectacle pour autrui, mais un mal pour celui qui la possède, à moins qu'il ne soit ou tyran ou roi, qui se glorifie de telles choses. » <sup>385</sup>

Dévalorisante s'il en est, l'image de la femme-cavale est en tout synonyme d'excès : excès de paresse, de mollesse, combiné à la superficialité, à travers un goût démesuré pour l'apparence. Dans cette peinture de la séductrice, où l'usage immodéré des bains et huiles parfumées constitue un révélateur du tempérament, pas d'évocation précise de l'apprêt du visage ou du corps : illustration de sa critique, la chevelure mobilise trois traits essentiels de la beauté féminine, l'opulence (βαθεῖαν), la recherche d'harmonie, d'élégance par le travail du peigne (ἐχτενισμένην) et le recours aux fleurs (ἀνθέμοισιν ἐσχιασμένην), ornement visuel et olfactif synonyme de séduction et d'érotisme ; les soins que reçoit la chevelure semblent cristalliser alors une grande part de l'invective.

Avec la femme-cavale, Sémonide s'appuie lui aussi sur la double acception du terme χαίτη, qui désigne à la fois les longs crins de la cavale (χαιτέεσσ') et la longue chevelure (χαίτην).

<sup>384.</sup> Sémonide, Fragments, 7, 83-93 West.

<sup>385.</sup> Sémonide, Fragments, 7, 57-70 West.

Si l'assimilation du héros au cheval peut exprimer les qualités de certaines figures épiques, à l'instar de la vaillance et de la force d'Hector, il manifeste parfois aussi, comme dans le cas de Pâris, vanité et arrogance. De même, chez Sémonide, la chevelure/crinière incarne véritablement le « lieu » 386 de la vanité féminine.

Le choix de la jument comme figure emblématique pour ce type de comportement s'explique. Si le portrait de cette catégorie de femmes exprime « le lien stable et commun entre crinière et orgueil » , lien résultant de la valeur morale attribuée au cou <sup>387</sup>, il prend appui également sur certaines des représentations qui accompagnent jument et pouliche dans l'imaginaire grec. D'une manière générale, l'image du cheval, animal sauvage, impétueux et ombrageux, qu'un minutieux dressage doit domestiquer, incarne pour les Grecs la force vitale violente, incontrôlable, et entretient un rapport étroit avec la sexualité <sup>388</sup>. Le motif du joug que permet l'invention par Athéna de la bride et du mors se diffuse au monde humain : Aphrodite et Héra incarnent elles aussi le dressage, le contrôle à travers l'institution du mariage. Ainsi, les jeunes filles aux cheveux dénoués apparaissent-elles comme des pouliches en liberté, empreintes d'une sauvagerie et d'une vitalité sexuelle juvéniles que le mariage a pour fonction de canaliser <sup>389</sup>.

Le tempérament de la jument paraît s'être imprimée dans la nature même de certaines femmes <sup>390</sup> : entre fierté qu'elle retire de sa crinière, goût pour l'ornementation et lien avec la sexualité, la jument apparaît du côté de la séduction. De même, la femme-cavale de Sémonide tend tout entière vers l'univers d'Aphrodite, fait de parures, de séduction et de désir <sup>391</sup> : corps baigné, oint d'huile aux douces senteurs, chevelure peignée et ornée de fleurs, elle est une Héra se préparant à charmer son époux ; ne lui manque que le ruban d'Aphrodite pour rendre ses apprêts irrésistibles!

Le blâme de Sémonide vise l'apparence trompeuse de ce type de femmes, à l'image de l'épouse de Zeus ou de Pandora : un σχῆμα magnifié et magnifique, mais un comportement marqué par l'orgueil et la fourberie. L'allusion finale au tyran et au roi (τύραννος/σχηπτοῦχος) laisse entendre non seulement le caractère factice et illusoire de cette « femme-parure » , bel

<sup>386.</sup> A. Zucker, « L'appréhension grecque de la crinière » , art. cit., p. 271.

<sup>387.</sup> Il est probable que la valeur du cou découle de la « paronymie entre αὔχη (orgueil) et αὐχήν (cou) » : Ibid.

<sup>388.</sup> P. Ghiron-Bistagne, art. cit., p. 115.

<sup>389.</sup> J.-P. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 46; P. Ghiron-Bistagne, art. cit., p. 116.

<sup>390.</sup> Élien (vers 175-235), *De la nature des animaux*, XVI, 24.

<sup>391.</sup> A. Blanchard, « Sémonide, fr. 7, v. 1-95 : pourquoi les femmes ne ressemblent-elles pas davantage aux hommes! » , *La poésie grecque antique*, Actes du 13<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer (18-19 octobre 2002), Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2003, p. 77-88, en part. p. 82-83.

objet dont peut s'enorgueillir un personnage dont elle viendra flatter la vanité, mais aussi la ruine <sup>392</sup> qu'elle représente pour le commun des maris dont elle engloutit sans nul doute les biens en futilités afin d'entretenir sa beauté. Sémonide use de références homériques et hésiodiques pour conclure son invective : comme Aphrodite et Pandora, qualifiées chacune de « merveille à voir » (θαῦμα ἰδέσθαι) <sup>393</sup>, la femme-cavale est un καλὸν θέημα, un « beau spectacle » , et, comme Pandora <sup>394</sup>, elle oscille entre καλόν, pour qui l'observe, et κακόν, pour qui la possède, le *thauma* s'avérant source d'émerveillement et de crainte à la fois.

Le principe d'assimilation femme/animal pour évoquer les comportements féminins apparaît également chez le poète élégiaque et gnomique Phocylide de Milet (sans doute VIe siècle avant notre ère <sup>395</sup>). Dans une formulation beaucoup plus lapidaire, qui ne présente pas la violence critique du poème de Sémonide, Phocylide indique que les femmes sont toutes issues de l'une des quatre races animales qu'il énumère : chienne, abeille, truie ou cavale <sup>396</sup>. Le poète exprime en fait une série de constats concernant la nature de chaque type de femmes, puis une recommandation : comme chez Sémonide, la femme-abeille est préférable entre toutes car elle sait travailler et permet donc un mariage favorable. Le rapprochement entre femme et cavale s'organise autour de l'image de la crinière par le biais du dérivé χαιτήεις, employé pour Apollon : cette catégorie féminine est née d'une jument à la longue crinière, ἢ δ' ἵππου χαιτηέσσης. Mais si le portrait composé par Sémonide s'avère très négatif, celui de Phocylide dépeint ce type féminin en termes de qualités : εὕφορος, « vigoureuse » , ταχεῖα, περίδρομος,« vive, rapide » , et εῖδος ἀρίστη, « la plus belle quant à l'apparence » . La critique s'exprime donc en filigrane dans la mesure où ces traits, bien que positifs, ne font toutefois pas d'elle une épouse à la hauteur de celle qu'incarne la seule valable, la femme-abeille.

Pour les hommes comme pour les femmes, il existe donc un excès d'apprêt, au sein duquel la chevelure occupe une place essentielle. Dans le domaine de l'excès, pratiques féminines et masculines, à l'image des Colophoniens, se recoupent : la chevelure de certaines femmes, soignée, embellie et ointe, constitue un révélateur de leur tempérament, entre mol-

<sup>392.</sup> A. Blanchard, art. cit., p. 82.

<sup>393.</sup> Homère, Odyssée, VII, 366; Hésiode, Théogonie, 575.

<sup>394.</sup> Hésiode, Théogonie, 585 : καλὸν κακόν.

<sup>395.</sup> Cette datation ne fait cependant pas l'unanimité : A. Blanchard, *art. cit.*, p. 85. L'auteur envisage l'antériorité de Phocylide par rapport à Sémonide et suggère que le poète milésien a pu servir « d'intermédiaire entre Hésiode et Sémonide » dans la critique de la femme, ce dernier donnant alors « au sujet une magnifique ampleur » . Face à ces incertitudes, la date de Phocylide étant en fait inconnue, nous retiendrons la période du VI<sup>e</sup> siècle adoptée par le *TLG*.

<sup>396.</sup> Phocylide, Sentences, fr. 2, 3 Diehl.

lesse, paresse, vanité et ruse de la séduction, et c'est en grande partie parce que certaines chevelures masculines apprêtées, longues et le plus souvent brillantes, se rapprochent de l'apparence féminine qu'elles se chargent de connotations dévalorisantes. Dans les deux cas, c'est le « manque de valeurs » <sup>397</sup>, ou plutôt leur subversion, qu'il s'agit de souligner : subversion de la valeur morale des femmes qui ne présentent pas la conduite requise pour être des épouses dignes et utiles à leur mari; subversion de la valeur morale des hommes qui adoptent des comportements par trop délicats et exubérants, inadaptés, loin de l'univers épique, aux « codes sociaux de la citoyenneté » <sup>398</sup>.

### B. $X\alpha i \tau \eta$ , une chevelure en mouvement : vitalité, exaltation et puissance

La référence au cheval peut donc connoter la vigueur sexuelle, l'analogie avec l'animal ou sa femelle reposant sur l'image d'une ardeur impétueuse, agitée, parfois immodérée, incontrôlée et pulsionnelle qui peut déboucher sur des actes de violence, une ardeur dont la source réside, nous l'avons vu, dans les forces physiologiques à l'œuvre aussi bien pour le monde naturel que pour le corps humain. Dans le champ sémantique du substantif  $\chi \alpha i \tau \eta$ , trait singulier, le bouillonnement des humeurs, sève ou sperme, qui sous-tend ce type d'élan vital, s'exprime parfois à travers l'idée de mouvement, un mouvement qui concerne aussi, nous l'avons souligné, la crinière du lion dont le hérissement reflète la férocité, la sauvagerie, la puissance et l'ardeur mâles .

Le mouvement traduit le plus souvent la force vitale, à l'image de la seconde épouse de Jason, Créuse, victime de la douleur et de la jalousie de Médée. À peine la jeune femme a-t-elle revêtu le diadème et le voile empoisonnés offerts par sa rivale que sa chevelure s'embrase; secouée d'atroces souffrances, dans un geste désespéré, elle tente de rejeter ces parures « en secouant sa chevelure et sa tête en tous sens » (σείουσα χαίτην κρᾶτά τ' ἄλλοτ' ἄλλοσε) <sup>399</sup>. Véritable sursaut d'énergie dicté par l'instinct de survie, le geste de Créuse apparaît comme la manifestation ultime de cette vigueur qui refuse de céder, de s'éteindre dans la souffrance et la mort.

<sup>397.</sup> L. Bodiou et V. Mehl, « "Tel est cet objet de luxe, de tous le plus superflu" », art. cit., p. 60.

<sup>398.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête ... », art. cit., p. 156.

<sup>399.</sup> Euripide, Médée, 1190-1192. Sur le sort de Créuse, voir également supra, p. 225.

#### 1. Entre dunamis et bouleversement divins

L'idée de bouillonnement, nous avons pu le constater, oscille entre énergie vitale, de l'éclosion végétale printanière aux jeunes corps en fleur, et puissance de destruction, qu'il s'agisse de la colère divine dévastant la crinière d'une forêt, ou bien encore de la fureur mortifère de la Gorgone et des Bacchantes. Dans les occurrences du terme  $\chi\alpha i\tau\eta$ , la notion concerne plus fréquemment certaines figures divines, dont elle donne à voir les *dunameis* et les émotions : celles-ci peuvent soit s'imprimer directement sur l'enveloppe corporelle de la divinité concernée, soit s'exercer sur un élément extérieur. Dans tous les cas, l'agitation de la *chaitè* dit alors le pouvoir et la grandeur propres au divin.

Dès le premier chant de l'*Iliade*, face à Thétis qui le supplie d'intervenir pour punir l'affront subi par son fils Achille en accordant une victoire temporaire aux Troyens, le mouvement des cheveux de Zeus vient ponctuer sa décision :

Ή καὶ κυανέησιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων· ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν "Ολυμπον.

« Il dit, et, de ses sourcils sombres, le fils de Cronos fait oui. Les cheveux divins du Seigneur voltigent un instant sur sa tête éternelle, et il fait frémir le vaste Olympe. »  $^{400}$ 

Première attestation du substantif χαίτη, cette occurrence montre que le mot est associé très tôt au monde masculin et au pouvoir qu'il exerce. Le mouvement de la chevelure de Zeus, dont l'image est reprise à l'identique dans l'*Hymne homérique à Dionysos* <sup>401</sup>, lorsque sont fixés les termes du culte rendu par les hommes à Dionysos, intervient aussi chez Pindare : dans la première *Néméenne*, Zeus sanctionne le don d'une île à Perséphone par un signe de sa chevelure (κατένευσέν τέ οἱ χαίταις) <sup>402</sup>. Le verbe νεύω (νεῦσε), « se pencher en avant, s'incliner, faire un signe de tête » <sup>403</sup>, employé par l'aède, figure également chez Pindare sous la forme composée κατανεύω, « faire signe que oui, approuver » <sup>404</sup>. Si le vers de Pindare ne précise pas les modalités de l'accord « capillaire » de Zeus, sans doute s'agit-il d'un mouvement proche de celui mis en scène dans l'*Iliade* où les cheveux du dieu s'agitent vivement (ἐπερρώσαντο).

<sup>400.</sup> Homère, Iliade, I, 528-530.

<sup>401.</sup> Hymne homérique à Dionysos, III, 14.

<sup>402.</sup> Pindare, Néméennes, I, 13-14.

<sup>403.</sup> DELG, s. v. νεύω.

<sup>404.</sup> Ibid.

En fait, loin d'être « horripilée » en signe de colère comme on l'estime parfois <sup>405</sup>, la langue grecque disposant d'un vocabulaire et d'images spécifiques lorsqu'il s'agit d'indiquer l'érection des poils ou des cheveux <sup>406</sup>, la chevelure de Zeus, qui voltige autour de sa tête, rappelle bien davantage l'agitation, effrayante pour l'ennemi, du cimier guerrier sur le champ de bataille ou celle de la crinière équine, marque de vigueur, de puissance et de panache mâles. Dans le cas présent, il s'agit d'un bref ondoiement, presque imperceptible, immédiatement contrôlé, là où l'horripilation de la pilosité ne peut en aucun cas être maîtrisée.

Si le désir ou la vigueur des corps en pleine fleur de l'âge bouillonnent, sous le signe d'Aphrodite, par l'effet des humeurs vitales, ils ne sont pas les seuls, on l'a vu : explosion de sève végétale, états de bouleversement empreints de sauvagerie et violence dévastatrice de certaines figures répondent eux aussi à un bouillonnement intérieur. De la même manière, les mouvements des divins cheveux de Zeus (ἀμβρόσιαι χαῖται) semblent exprimer la force impétueuse qui caractérise ses *dunameis*. En contribuant à « signer » les décisions du dieu, ils lui confèrent un caractère impressionnant ; reflet de son autorité et de sa grandeur, ils concourent à l'affirmation de son pouvoir et de sa majesté : conséquence considérable, l'Olympe s'en trouve d'ailleurs ébranlé (ἐλέλιξεν)  $^{407}$ .

Ébranlée également la « chevelure végétale » de l'Hélicon 408 dans l'Hymne à Délos de Callimaque : l'image rappelle alors le tourbillon tempétueux qui malmène le feuillage de la forêt, signe annonciateur de la fureur des dieux et des malheurs qui guettent la maison de Créon, roi sacrilège, chez Sophocle. C'est en effet d'humeur tempétueuse qu'il est question également dans cet Hymne, celle d'Héra furieuse de voir son époux Zeus donner des enfants à d'innombrables maîtresses. La déesse empêche alors l'une d'entre elles, Létô, d'enfanter où que ce soit ; le poète évoque alors Létô qui voit fuir, pour l'éviter, la terre personnifiée de Béotie (Aonie) en compagnie de deux fontaines, Dircé et Strophie, mais aussi le dieu-fleuve Asopos, encore encore fumant de coups de foudre, et enfin la nymphe Mélia cessant ses chants et danses, épouvantée de voir la « chevelure » de l'Hélicon toute agitée (χαίτην σειομένην Ἑλιχῶνος). Le mouvement de la crinière végétale paraît manifester la puissance et l'emportement d'Héra.

<sup>405.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 138.

<sup>406.</sup> Voir supra, p. 121-124.

<sup>407.</sup> L'image est reprise par Clément d'Alexandrie (IIe-IIIe siècle), *Protreptique*, 2, 67 : le mouvement de tête de Zeus est alors galvaudé, sa chevelure apparaissant « déshonorée » (ἡ κόμη καταισχύνεται) lorsque le dieu s'agite, s'échauffe à la vue d'un soutien-gorge!

<sup>408.</sup> Callimaque, Hymne à Délos, 81-82.

#### 2. La jeunesse et l'ardeur

De la même manière que les substantifs  $\lambda \acute{\alpha} \chi \nu \eta$  et  $\vartheta \rho \acute{\iota} \xi$ , dans une moindre mesure, donnent à voir la pilosité masculine, en particulier la pousse de la première barbe des jeunes gens en pleine fleur de l'âge, signe de la puissance vitale, de la vigueur pleine d'effervescence qui les animent, et marqueur de virilité, certains emplois du terme  $\chi \alpha \acute{\iota} \tau \eta$  véhiculent des images similaires, fondées cette fois sur l'idée de mouvement. Là encore, l'image peut soit mettre en jeu directement la chevelure, soit s'exprimer par le biais d'un élément extérieur. Dans l'univers masculin, ce type d'images caractérise les figures héroïques, notamment les troyens Pâris et Hector mais aussi Tydée, dans un vers des *Sept contre Thèbes* d'Eschyle <sup>409</sup>.

Ainsi Pâris et Hector sont-ils assimilés à des étalons portant haut leur crinière. Comme dans le cas de Zeus, le mouvement occupe une place importante : mouvement implicite de la chevelure des combattants et de la crinière des coursiers  $^{410}$ , image qui n'est pas sans évoquer l'agitation du cimier ornant certains casques guerriers, c'est toute l'ardeur guerrière qui s'exprime alors, dans une fusion entre cheval et cavalier. De même, comme un cheval fougueux agiterait sa crinière, Tydée secoue ainsi les « trois aigrettes ombreuses » (τρεῖς χατασχίους λόφους σείει) formant le « panache de son casque » : c'est alors le dérivé χαίτωμα qui se trouve employé (χράνους χαίτωμι'). Le substantif χαίτη lui-même intervient dans un contexte similaire de manière tardive, chez Plutarque (vers 46-125) : c'est alors le splendide cimier d'Alexandre qui se trouve dépeint  $^{411}$ .

Dans le monde des simples mortels, les figures féminines sont elles aussi synonymes de vitalité et d'agitation. Ainsi Théocrite dépeint-il dans sa sixième *Idylle* une plante pourvue d'une végétation parfois épineuse lorsqu'il s'agit de chanter les transports amoureux de la nymphe Galatée. Celle-ci, éprise du cyclope Polyphème, minaude afin de le séduire : elle le poursuit de ses assiduités, courant et folâtrant tout « comme les feuilles desséchées d'acanthe, lorsque le bel été la brûle » (ὡς ἀπ' ἀχάνθας ταὶ καπυραὶ χαῖται, τὸ καλὸν θέρος ἀνίκα φρύγει) <sup>412</sup>. Le poète procède par analogie : la comparaison semble rapprocher les mouvements désordonnés de la plante sous l'action de l'air et ceux de la jeune nymphe en proie à l'exaltation,

<sup>409.</sup> Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, 384-385. Les autres emplois recensés du terme figurent tous dans des scholies à Eschyle.

<sup>410.</sup> L'image du mouvement se retrouve également au chant XXIII, durant la course des Jeux Funèbres en l'honneur de Patrocle : Homère, *Iliade*, XXIII, 367 (χαῖται δ' ἐρρώοντο μετὰ πνοιῆς ἀνέμοιο, « leurs crinières s'agitent au souffle du vent » ).

<sup>411.</sup> Plutarque, Vie d'Alexandre, 16, 7, 2.

<sup>412.</sup> Théocrite, Idylles, 6, 15-16.

vive, bouillonnante d'ardeur amoureuse. Ailleurs, ce sont les filles de Célée dont la chevelure exprime directement l'animation, l'excitation, la vivacité. Euripide décrit leur chevelure opulente, bouclée et mouvante (ἀβροπλούτοιο χαίτας/πλοκάμους/ἀΐσσοντο) de ces jeunes vierges vouées à l'hymen, qui dansent et rivalisent de grâce (ἐς ἀμίλλας χαρίτων) : l'ondoiement de leurs boucles suit alors les mouvements dans la danse, une danse que l'on imagine volontiers pleine d'un entrain permis par leur jeunesse <sup>413</sup>.

Chevelure virginale des filles de Célée également dans l'Hymne homérique à Déméter, où le poète dépeint les belles filles de Célée (Κελεοῖο θυγατρῶν), premier roi d'Éleusis, qui accueillent la déesse à la recherche de sa fille Perséphone : comme des biches ou des génisses qui, au printemps, gambadent en bondissant dans les prés et se rassasient d'herbe, les filles de Célée s'élancent de même sur la route à la rencontre de la déesse retenant les plis de leurs robes charmantes (ἑανῶν ἱμεροέντων), tandis qu'autour de leurs épaules, leurs cheveux « semblables à la fleur de safran » s'agitent (ἀμφὶ δὲ χαῖται ὤμοις ἀΐσσοντο χροχηΐφ ἄνθει ὁμοῖαι) 414.

Excitées par la fougue inhérente à la jeunesse, une vigueur que véhicule l'évocation des biches ou des génisses bondissantes et la référence au printemps, saison du bouillonnement et de l'épanouissement des êtres vivants comme des végétaux, la peinture des filles de Célée s'élançant à la rencontre de Déméter est placée sous le signe de la χάρις : toutes en beauté désirable (ἱμεροέντων), porteuses d'une énergie vitale dont on a pu voir les liens multiples avec l'univers d'Aphrodite et de l'union sexuelle, les filles de Célée charment aussi par leurs longs cheveux ondulants aux reflets dorés. Mettant en jeu l'image du mouvement, la description de la chevelure renforce l'impression d'effervescence émanant des jeunes vierges, tandis que le rapprochement avec l'univers floral en souligne la beauté et la grâce.

La comparaison avec la fleur de safran est toutefois ambiguë. Faut-il y voir une référence chromatique? Et de quelle teinte peut-il s'agir <sup>415</sup>? Ou bien s'agit-il d'une allusion à l'aspect des pétales ou au parfum floral? Il est probable que, à l'image des qualificatifs ἰοπλόκα-μος/ἰόπλοκος, l'expression κροκητω ἄνθει ὁμοῖαι mobilise tout un réseau de « synesthésies » <sup>416</sup>, suggérant à la fois teinte, forme, texture et senteurs. L'expression s'enrichit sans doute également des multiples représentations qui accompagnent, dans l'imaginaire grec, la fleur du

<sup>413.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 1144-1152.

<sup>414.</sup> Hymne homérique à Déméter, 174-179.

<sup>415.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 103 et 105 : la fleur présente en effet des « pétales violets » , des « stigmates rouges » , et la coloration obtenue sur les étoffes est « jaune orangée » .

<sup>416.</sup> Voir supra, p. 195.

*krokos* : porteuse de « vertus puissantes » et intervenant dans le domaine médicinal ou bien encore dans les rituels entourant l'initiation des jeunes filles et le mariage, elle connote régulièrement séduction et fécondité <sup>417</sup>.

Ce type de description se décline aussi au masculin. C'est du moins ce que suggère la leçon retenue par Bruno Gentili pour un fragment d'Anacréon célébrant, semble-t-il, la beauté de Smerdiès, ce jeune Thrace tombé aux mains du tyran d'Ionie Polycrate de Samos, qui s'éprend de lui <sup>418</sup>: ὡριχὴν σιόντα χαίτην <sup>419</sup>. Dans cette *lectio difficilior* <sup>420</sup>, Smerdiès est évoqué « secouant (σιόντα) sa longue chevelure » , une chevelure qui, reflet de l'âge de son propriétaire, se trouve « dans la fleur de la beauté, de la jeunesse » (ὡριχός) <sup>421</sup>, cette jeunesse dont l'effervescence vitale s'exprime là encore à travers l'image du mouvement. Smerdiès brillerait ainsi par sa longue mouvante chevelure pleine d'une magnificence juvénile.

Néanmoins, cette lecture du fragment n'est cependant pas assurée, Denis Page proposant en effet la leçon ϑρηχίην σίοντα χαίτην: « secouant sa longue chevelure thrace » <sup>422</sup>. Ce choix présente l'avantage de lever les incertitudes concernant l'identité du personnage évoqué dans ce fragment : l'adjectif ϑρηχίην, en lieu et place du terme ὡριχὴν, renverrait ainsi bel et bien à cette figure récurrente de la poésie d'Anacréon, Smerdiès, qui est en effet d'origine thrace. Toujours est-il que, dans les deux leçons, le jeune Thrace est dépeint avant la mutilation de sa chevelure, source d'inspiration notable pour le poète.

# II. $X\alpha$ ity sous le signe de la souillure et de l'humiliation

La peinture des souffrances divines et mortelles, de la vieillesse et de la mort constitue on l'a vu, une part importante du champ sémantique de χαίτη, le mot croisant par là-même plusieurs des motifs mis en relief dans l'étude des termes θρίξ ou encore πλόχαμος  $^{423}$ . L'observation des occurrences du substantif χαίτη révèle toutefois certains traits singuliers touchant tous au domaine de l'obscurité, de la mort, de la noirceur, incarné notamment par le qualificatif μελαγχαίτης.

<sup>417.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 103-104.

<sup>418.</sup> Voir supra, p. 139-142.

<sup>419.</sup> Anacréon, *Fragments*, 81 Gentili. À l'époque byzantine, le grammairien grec Jean Charax (VIe de notre ère) retenait déjà cette lecture.

<sup>420.</sup> G. Lambin, Anacréon: Fragments et imitations, PUR, Collection Interférences, 2002, p. 122.

<sup>421.</sup> DELG, s. v. ὤρα; LSJ, s. v. ὡρικός: « in one's prime, blooming, of the young people » .

<sup>422.</sup> Anacréon, Fragments, 77, 1 Page.

<sup>423.</sup> Voir supra, chapitres 2 et 3.

Même si les traductions sont nombreuses à considérer que le composé μελαγχαίτης <sup>424</sup>, qui véhicule son lot d'images sinistres, recoupe la signification de l'épithète χυανοχαίτης, ces mots ne sont cependant pas d'exacts synonymes <sup>425</sup>. Les deux adjectifs évoquent certes une chevelure sombre, mais chacun selon des modalités qui lui sont propres. En effet, là où le qualificatif χυανοχαίτης suggère une teinte d'un bleu profond et sombre traversée par la lumière <sup>426</sup>, le terme μέλας évoque non seulement le « foncé » , le « noir » , mais aussi le dense, l'opaque. Par les nuances bleutées et luisantes qu'il implique, l'adjectif χυανοχαίτης se distingue donc nettement du qualificatif μελαγχαίτης.

L'adjectif μέλας, qui intervient comme préfixe, incarne en fait le *domaine du sombre* par excellence, entre nuit, ténèbres et mort <sup>427</sup>. L'épithète μελαγχαίτης est de fait attribuée à Hadès (Ἡίδας ὁ μελαγχαίτας) dans l'invocation au dieu qui suit la mort d'Alceste chez Euripide <sup>428</sup>; le mot renvoie aussi à la violence du combat <sup>429</sup>, comme le suggère son emploi pour le centaure Mimas (μελαγχαίτην τε Μίμαντα) lors de la lutte qui oppose les Centaures et les Lapithes dans le *Bouclier* d'Hésiode <sup>430</sup>. Il s'applique enfin à un autre centaure, Nessos, tué par Héraclès au moment où il tente de violer son épouse Déjanire, dans les *Trachiniennes* de Sophocle. Le chœur évoque le sang de Nessos, sang qui compose le philtre dont Déjanire imprègne une tunique qu'elle destine à son époux infidèle afin de regagner et garder son amour; mais Nessos a trompé Déjanire sur la nature de ce philtre : le chœur chante alors le centaure « à la chevelure noire » dont la perfidie, l'aiguillon trompeur et meurtrier (φόνια δολιόμυθα κέντρ'), conduisent à l'empoisonnement d'Héraclès <sup>431</sup>.

Si, dans le cas du dieu Hadès, le terme μελαγχαίτης connote assurément la noirceur de la mort, pour Mimas et Nessos, les représentations qui accompagnent le mot tendent vers la brutalité et la sauvagerie furieuse caractérisant, dans l'imaginaire grec, la figure des Centaures  $^{432}$ .

<sup>424.</sup> Parmi les composés capillaires formés sur l'adjectif μέλας, on ne relève dans notre corpus que la forme μελαγχαίτης. Ailleurs, on peut noter le mot μελάνθριξ dans un passage du traité des *Physiognômonika*, souvent attribué à Aristote, mais dont la datation, très discutable et discutée, ne va pas sans poser problème, une grande partie des chercheurs considérant aujourd'hui que cette œuvre aurait été composée au IIIe avant notre ère : Pseudo-Aristote, *Physiognômonika*, III, 10 ; ce qualificatif prend la forme μελανόθριξ dans un passage des *Épidémies* (I, 955) d'Hippocrate. Citons également le terme μελανοχόμης qui figure tardivement chez Pollux, *Onomastikon*, II, 24. Tous trois sont traduits par « à la chevelure noire » : LSI, s.v.v. : « black-haired » .

<sup>425.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 124.

<sup>426.</sup> Voir supra, p. 192.

<sup>427.</sup> Pour Adeline Grand-Clément, le mot est ainsi « à la tête du "domaine du sombre" : la nuit et la mort » : A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 355.

<sup>428.</sup> Euripide, Alceste, 438.

<sup>429.</sup> A Grand-Clément, op. cit., p. 355.

<sup>430.</sup> Hésiode, Bouclier, 186.

<sup>431.</sup> Sophocle Les Trachiniennes, 839-840 : Κενταύρου ... μελγχαίτα.

<sup>432.</sup> Voir supra, notamment p. 33 et 45.

Les connotations qui émanent de la relation régulière du mot avec le trépas et l'obscurité sont ainsi sombres et inquiétantes.

### A. La chevelure souillée : la vulnérabilité d'Arès

La dimension sinistre, violente et sauvage qui accompagne les figures de Mimas, Nessos et Hadès, déborde largement le cadre du composé μελαγχαίτης. Brutalité, cruauté et noirceur apparaissent de manière certes ponctuelle dans le champ sémantique du substantif χαίτη, mais dans des scènes emblématiques du récit iliadique. Dans le monde divin tout d'abord, le mot intervient en effet lors de l'affrontement qui oppose les deux divinités majeures de la guerre : Athéna d'une part, déesse de l'intelligence rusée, de la stratégie guerrière, Arès d'autre part, dieu de la force brutale, lui qui, dans la poésie grecque, désigne « métonymiquement la guerre sanglante » <sup>433</sup>. Cet affrontement débouche alors sur la défaite du mâle, une défaite à la saveur amère, entre souillure et humiliation.

## 1. Arès vs Athéna : le risque de la mort

Au chant XXI de l'*Iliade*, Athéna et Arès se retrouvent donc opposés l'un à l'autre, chacun soutenant un camp différent. C'est alors la violence de la déesse qui se déchaîne sur le champ de bataille; celle-ci saisit une pierre et

```
τῷ βάλε θοῦρον "Αρηα κατ' αὐχένα, λῦσε δὲ γυῖα. ἐπτὰ δ' ἐπέσχε πέλεθρα πεσών, ἐκόνισε δὲ χαίτας ....
```

« de la pierre, elle frappe l'impétueux Arès au cou et lui rompt les membres. Tombé, il occupe sept arpents sur le sol, et il couvre ses cheveux de poussière. »  $^{434}$ 

En cet instant, le sort d'Arès n'est pas sans évoquer celui du héros Euphorbe dont la chevelure est imprégnée de sang lorsqu'il tombe sous les coups de Ménélas <sup>435</sup>, ou bien encore celui de Patrocle dont le cimier, prolongement mais aussi substitut de la chevelure dans la panoplie du guerrier <sup>436</sup>, roule dans la poussière et le sang au moment de sa mort. Mais si, pour les

<sup>433.</sup> N. Loraux, «Le corps vulnérable d'Arès », dans Ch. Malamoud et J.-P. Vernant, *Le corps des dieux*, Paris, Gallimard, 1986, p. 465-492, en part. p. 465.

<sup>434.</sup> Homère, *Iliade*, XXI, 406-407.

<sup>435.</sup> Voir supra, notamment p. 232.

<sup>436.</sup> Voir *supra*, p. 312*sq*.

héros, l'image de la chevelure ainsi souillée en signifie la fin, le cas d'Arès permet de mesurer la place singulière du dieu dans l'imaginaire grec mais aussi la distance qui sépare mortels et divinités.

La figure d'Arès présente une certaine affinité avec la vulnérabilité et la mort, une affinité « paradoxale » cependant dans la mesure où un dieu ne peut mourir : la mort apparaît comme une « virtualité à l'horizon » de son existence  $^{437}$ , puisque son emprisonnement dans une jarre de bronze durant treize mois, œuvre d'Otos et Éphialte, a bien failli le perdre  $^{438}$ , tandis que la blessure sévère que lui inflige Diomède conduit le dieu à s'imaginer au milieu des cadavres  $^{439}$ . De même, dans la scène qui nous occupe à présent, le sort qui est le sien renvoie à « la mort guerrière la plus partagée » : à la fois horizontalité du corps (ἐπέσχε/πεσών) et image des cheveux souillés qui ne concerne, dans les poèmes épiques, « que le corps des guerriers abattus »  $^{440}$ .

Arès s'approche donc l'espace de quelques instants de ce trait essentiel propre au corps mortel qu'est son caractère vulnérable et éphémère <sup>441</sup>. Pourtant, le sort du dieu n'est pas exactement celui d'un combattant et l'éventualité de sa mort demeure de l'ordre de l'impossible. Là où la chevelure des guerriers est généralement mouillée de sang <sup>442</sup>, seule la poussière recouvre celle du dieu. Dans le contexte d'une blessure qui résulte d'un « coup de pierre » (λίθον είλετο χειρὶ παχείη) <sup>443</sup>, l'image offre le tableau des modalités d'une mort éventuelle, sa blessure s'apparentant à celles dont on peut mourir, mais reste conditionnelle : Arès et la mort, « si un Immortel pouvait mourir » <sup>444</sup>. La situation du dieu, bien que proche de celle des guerriers, relègue la fin qu'elle suggère au rang de fin « fictive » : si l'*Iliade* « mime » ici la mise à mort du dieu, si ce dernier expérimente au plus près le sort d'un mortel, tout semble se dérouler en fait de manière parodique <sup>445</sup>.

<sup>437.</sup> N. Loraux, art. cit., p. 466.

<sup>438.</sup> Homère, Iliade, 385-390.

<sup>439.</sup> Homère, Iliade, 855-860 et 885-887.

<sup>440.</sup> N. Loraux, art. cit., p. 472.

<sup>441.</sup> J.-P. Vernant, « Corps obscur, corps éclatant » , art. cit., p. 28.

<sup>442.</sup> Pour Euphorbe : αἴματί οἱ δεύοντο χόμαι, « ses cheveux sont mouillés de sang » (Homère, *Iliade*, XVII, 51); pour Patrocle : μιάνθησαν δὲ ἔθειραι αἵματι καὶ κονίησι, « ses cheveux sont souillés de sang et de poussière » (Homère, *Iliade*, XVI, 794-795). Sur l'impossibilité de la mort d'Arès, voir N. Loraux, *art. cit.*, p. 467.

<sup>443.</sup> Homère, Iliade, XXI, 403.

<sup>444.</sup> N. Loraux, art. cit., p. 469.

<sup>445.</sup> S. Lowenstam, The Death of Patroclos. A Study in Typology, Königstein/Glan, 1981, p. 85-87.

#### 2. Les modalités d'une divine humiliation

Rien de dramatique en fait dans la blessure d'Arès, et ce que l'on retient surtout, c'est l'humiliation qu'il subit : il n'est qu'à noter le rire d'Athéna face au spectacle de son triomphe <sup>446</sup>. De rire aussi il est question lorqu'Aphrodite qui a cherché à aider son amant se trouve blessée à son tour : nouveau triomphe d'Athéna, et sourire d'Héra cette fois <sup>447</sup>. Arès paraît en fait destiné, par essence, à être « diminué » <sup>448</sup> : il connaît bien l'humiliation, comme en atteste également l'épisode odysséen où il se retrouve piégé sur un lit en compagnie d'Aphrodite, œuvre du mari trompé, Héphaïstos, qui invite l'Olympe à venir observer le tableau, l'Olympe qui éclate alors d'un rire « inextinguible » <sup>449</sup>.

Entre virtualité de la mort et situation d'adultère, Arès incarne ainsi une figure empreinte d'une certaine marginalité, tout comme la difformité d'Héphaïstos en fait une divinité à part; tous deux ont aussi pour point commun le rire que les situations dans lesquelles ils se trouvent génère autour d'eux. Le sort d'Arès imite, sous forme de détournement parodique, les modalités de la fin héroïque traditionnelle sans l'atteindre jamais ni en revêtir le trait le plus symbolique, la souillure par le sang, synonyme de mort. Plus tôt dans l'*Iliade*, avant la blessure qui lui inflige Athéna, c'est ainsi « couché avec les morts, dans le sang et la poussière » (αἴματι καὶ κονίησιν), comme le sont les guerriers, que le dieu s'imagine lorsqu'il projette de venger la mort de son fils Ascalaphe <sup>450</sup>.

Pourtant, au chant XXI, la chevelure couverte de poussière d'Arès dit surtout la dimension vexante de la victoire d'Athéna et la douleur d'un dieu « menacé d'être tué comme il tue » , d'un dieu le moins immortel possible <sup>451</sup> ; cette scène semble constituer également la négation de son ardeur virile et de sa puissance de destruction. Lui qui incarne la dévastation et le meurtre dans la guerre se trouve souillé sous les moqueries triomphantes de sa divine et féminine adversaire, certes tombé au sol comme le sont les guerriers abattus au cœur de la mêlée, mais sans partager toutefois la dimension héroïque et la renommée immortelle que ce destin revêt pour eux : face à la mortalité des guerriers héroïques, fauchés en pleine jeunesse au combat et accédant par là-même à la gloire éternelle, l'immortel Arès est étendu sur le sol,

<sup>446.</sup> Homère, Iliade, XXI, 408.

<sup>447.</sup> Homère, Iliade, XXI, 434.

<sup>448.</sup> N. Loraux, art. cit., p. 481.

<sup>449.</sup> Homère, Odyssée, VIII, 295-298 et 320-325.

<sup>450.</sup> Homère, Iliade, XV, 117-118.

<sup>451.</sup> N. Loraux, art. cit., p. 481 et 492.

victime des quolibets de son vainqueur, lui dont la défaite restera assurément gravée dans les mémoires. Pas de gravité donc et, de fait, après l'humiliation, Arès, certes le plus odieux des dieux mais néanmoins indispensable car seul fils et héritier légitime de Zeus et d'Héra, se trouve restitué dans sa « part d'honneur » .

## B. Hector, Achille et le rituel de l'αἰκία: nier le corps héroïque

Lorsque l'on observe les occurrences relevant du « domaine du sombre » , c'est précisément dans la peinture de la mort héroïque et de la « noire » violence qui l'accompagne que prend place le dernier emploi du substantif  $\chi\alpha$ ( $\tau\eta$ : comme par un jeu de miroir, ce passage qui suit, dans l'économie du récit, la blessure d'Arès par Athéna, laisse entendre alors ce que le sort du dieu n'incarne pas, l'accès au prestige glorieux, « inséparable de la mort »  $^{452}$ , et ce à quoi les guerriers, tout héros qu'ils soient, n'accèdent pas, l'immortalité.

Dans ce contexte, entre souillure, par la poussière et le sang, des cheveux ou du cimier des héros tombés dans la mêlée, souillure qui, loin d'impliquer une dégradation de leur corps, renforce leur exceptionnelle beauté en soulignant tout ce que leur ardeur virile leur a permis d'accomplir, et coupe d'une partie des cheveux sur la dépouille du combattant dont le courage et la vigueur l'ont conduit à mourir sur le champ de bataille en pleine fleur de l'âge, ce que les Grecs nomment « belle mort »  $(\vartheta \acute{\alpha} \lor \alpha \tau \circ \zeta \lor \alpha \lambda \acute{\alpha} )^{453}$ , la chevelure occupe une place essentielle.

# 1. La belle mort et la gloire du héros

L'essentiel a déjà été dit concernant ce trait singulier de l'univers guerrier dans le monde grec. Rappelons simplement quelques aspects fondamentaux avant de nous tourner vers la figure d'Hector. La *belle mort*, c'est pour les Grecs la mort qui saisit le guerrier alors qu'il se trouve « à son faîte, son *akmè*, homme accompli déjà (*anèr*), parfaitement intact, dans l'intégrité d'une puissance vitale pure encore de toute décrépitude »  $^{454}$ . Ce sont les vivants qui lui accordent la gloire, fixant l'image de son corps viril, empreint de  $\chi$ ápic et irradiant de cette force mâle et bouillonnante qui le rend effrayant au regard de l'ennemi, pour la posté-

<sup>452.</sup> P. Payen, Les revers de la guerre, op. cit., p. 41.

<sup>453.</sup> Démosthène, *Oraison funèbre*, 26, 10 : la formule apparaît alors à l'accusatif θάνατον καλόν et s'oppose à la vie de déshonneur touchant qui fuit les combats (βίον αἰσχρόν). L'expression employée par Démosthène a été consacrée par J.-P. Vernant, « La belle mort et le cadavre outragé » , *op. cit.*, p. 1332-1360.

<sup>454.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 1344.

rité. La mort dans la mêlée, en pleine jeunesse, écarte définitivement du combattant le spectre du vieillissement, de la déchéance, de la perte de ses qualités exceptionnelles. Il meurt ainsi auréolé de toutes les valeurs inhérentes à l'ἀρετή, l'« excellence » virile. Ainsi les « fils des Achéens » (νἴες ἀχαιῶν) se rassemblent-ils, avant l'aikia, autour de la dépouille d'Hector et s'émerveillent-ils de sa stature, sa prestance (φυή) et ses traits admirables (εἴδος ἀγητόν) 455 qui doivent lui permettre d'accéder, à travers la belle mort, à une gloire éternelle dans la mémoire collective. Dans ce contexte, la chevelure couverte de poussière et de sang rehausse la puissance virile du défunt en soulignant combien il s'est montré valeureux et ardent à la lutte.

Mais pour les héros, il est une mort, redoutée, où toute beauté disparaît, où la souillure de la chevelure se teinte alors d'humiliation, de violence, de bestialité : cette mort, c'est la « mort outragée » , telle que la donne à voir le chant XXII de l'*Iliade*. Encore submergé par la douleur liée à la mort de son compagnon Patrocle, achevé par Hector, le cœur d'Achille réclame vengeance : le Péléide tue Hector avant d'infliger à sa dépouille toute une série de sévices, les ἀειχέα ἔργα, qui définissent le rituel de l'*aikia* <sup>456</sup>. Ce type de traitements, distincts des tortures infligées aux vivants, traitements qui se combinent à la volonté d'empêcher les rites funéraires, s'inscrit dans le rapport à l'adversaire en temps de guerre. Si, pour le combattant qui échappe à la mort sur le champ de bataille, la « première violence » , à la fois physique et psychologique, est de « sentir sur soi la main de l'ennemi » <sup>457</sup>, pour le guerrier abattu, l'*aikia* incarne assurément l'emprise totale, définitive, radicale, du vainqueur.

# 2. Le sort funeste d'Hector

De fait, le récit iliadique développe l'image d'Hector malmené à l'extrême par Achille, qui peut exercer à loisir sa vengeance. Bien qu'aucune expression n'évoque directement, concrètement, le corps du fils de Priam abandonné « aux mains » du Péléide, c'est pourtant bien une dépouille véritablement livrée à son bon vouloir, à ses ἀειχέα ἔργα, ses « œuvres honteuses » , que dépeint l'ensemble de la scène :

<sup>455.</sup> Homère, Iliade, XXII, 370.

<sup>456.</sup> Homère, Iliade, XXII, 395.

<sup>457.</sup> P. Payen, op. cit., p. 114. L'auteur souligne l'importance de l'image des mains sur le corps du vaincu.

ἀμφοτέρων μετόπισθε ποδῶν τέτρηνε τένοντε ἐς σφυρὸν ἐκ πτέρνης, βοέους δ' ἐξῆπτεν ἱμάντας, ἐκ δίφροιο δ' ἔδησε, κάρη δ' ἔλκεσθαι ἔασεν· ἐς δίφρον δ' ἀναβὰς ἀνά τε κλυτὰ τεύχε' ἀείρας μάστιξέν ῥ' ἐλάαν, τὼ δ' οὐκ ἀέκοντε πετέσθην· τοῦ δ' ἤν ἑλκομένοιο κονίσαλος, ἀμφὶ δὲ χαῖται κυάνεαι πίτναντο, κάρη δ' ἄπαν ἐν κονίησι κεῖτο πάρος χαρίεν· τότε δὲ Ζεὺς δυσμενέεσσι δῶκεν ἀεικίσσασθαι ἑῆ ἐν πατρίδι γαίη.

« à l'arrière des deux pieds, il perce les tendons entre cheville et talon, il y attache des courroies en peau de bœuf, les fixe à son char, et laisse la tête traîner; une fois monté sur le char, emportant les armes illustres, il fouette [ses chevaux], les pousse en avant, et ceux-ci pleins de volonté s'envolent; un nuage de poussière s'élève du corps ainsi traîné, autour ses cheveux d'un bleu sombre se déploient, et toute sa tête, autrefois charmante, gît dans la poussière; Zeus le livre alors à ses ennemis pour l'outrager sur la terre de sa patrie. » 458

Les guerriers de l'*Iliade* apparaissent, à bien des égards, comme des spécialistes « dans l'art de brutaliser le corps de l'ennemi » , cherchant sa destruction « jusqu'à vouloir le faire disparaître en soi »  $^{459}$ , et, si les exemples de brutalités dans ce cadre ne manquent pas, ils ne concernent cependant pas que le monde grec. Ainsi, pendant la guerre qu'il mène contre l'Égypte, le roi achéménide Cambyse II, au pouvoir de 529 à sa mort en 522 avant notre ère, ordonne que le corps du pharaon Amasis (Ahmôsis II) soit retiré de son tombeau, puis il lui fait subir les pires atteintes : on lui arrache les cheveux ( $\tau$ àς  $\tau$ ρίχας ἀποτίλλειν), on le perce à coups d'aiguillon, on lui inflige toutes les violences possibles ( $\tau$ ᾶλλα πάντα λυμαίνεσθαι)  $^{460}$ . Ces mauvais traitements permettent assurément au conquérant de symboliser sa domination, marquant ainsi l'assujettissement du pays.

Les violences qu'Achille perpètre sur le corps du fils de Priam constituent de même un signe de victoire; plus encore, elles incarnent la négation des valeurs dont il est porteur et visent à le priver de sa belle mort ainsi que des rituels mortuaires indispensables : c'est alors une forme d'emprise absolue qui s'exprime. L'aède ouvre et clôt la série de sévices par l'évocation de l'αἰχία (formes homériques ἀειχέα ἔργα/ἀειχίσσασθαι) qui désigne l'« outrage », le « traitement infamant » subi par un cadavre <sup>461</sup>; et, dans les deux derniers vers, il oppose le verbe ἀειχίζω au qualificatif χαρίεις, « gracieux, aimable, beau, élégant » <sup>462</sup>: l'αἰχία apparaît donc comme un ensemble de gestes destinés à défigurer, enlaidir le corps du combattant

<sup>458.</sup> Homère, Iliade, XXII, 396-404.

<sup>459.</sup> P. Payen, op. cit., p. 125-126.

<sup>460.</sup> Hérodote, Histoire, III, 16, 4-6.

<sup>461.</sup> LSJ, s. v. ἀεικία/αἰκία/ἀεικίζω/αἰκίζω.

<sup>462.</sup> LSI, s. v. χαρίεις.

abattu pour faire disparaître la χάρις, pour en gommer les traits « de jeunesse et de beauté virile » qui contribuent à sa gloire  $^{463}$ .

Le sort de la chevelure contribue à l'élaboration du sort du héros. Si la souillure par la poussière ou le sang renforce, avec les blessures, la virilité des guerriers tombés sur le champ de bataille en rendant manifestes un courage et une ardeur au combat qui les a menés à la mort, dans les violences de l'aikia, lorsque le corps est traîné au sol, elle revêt une autre valeur. Cette chevelure luxuriante, coiffée et ointe, dont la teinte d'un bleu sombre (χυάνεαι) dans le cas d'Hector constitue un indice de jeunesse, de virilité et de fougue, cette chevelure, fierté du guerrier, qui participe de sa beauté, de sa *charis*, et contribue à le rendre impressionnant, effrayant aux yeux de l'adversaire, quand elle se trouve soumise aux ἀειχέα ἔργα, n'est plus que l'ombre d'elle-même, ternie, abîmée, saccagée par le frottement avec le sol.

Les cheveux salis figurent alors une atteinte supplémentaire à l'intégrité du corps, atteinte profondément symbolique dans la mesure où elle dégrade ce qui constitue un signe héroïque par excellence et le premier des ornements corporels. Ne reste plus alors qu'un cadavre dont la beauté et l'éclat exceptionnels ont été méticuleusement effacés pour laisser place à une mort faite de stigmates et de laideur : *aikizein*, c'est en effet aussi *aischunein*, « enlaidir » , « avilir »  $^{464}$ .

<sup>463.</sup> J.-P. Vernant, op. cit., p. 1353.

<sup>464.</sup> Ibid.

# Conclusion

Qu'il s'agisse des représentations associées aux eaux du Crathis, colorant la chevelure d'une teinte flamboyante, ou du motif du couronnement qui, d'athlétique, devient parfois poétique, de l'éloge de certains mortels dont la beauté, pour exceptionnelle qu'elle soit, ne peut que tendre vers celle des divinités sans jamais l'atteindre, mais aussi des outrances capillaires, reflet d'une démesure « à l'Orientale » , ou bien encore des « fleurs » de la vieillesse louées par Erinna dans un véritable contre-pied à la tradition, nombre d'occurrences du terme  $\chi \alpha (\tau \eta)$ , bien qu'elles recoupent plusieurs thématiques mises en lumière dans les chapitres précédents, permettent de préciser ou de nuancer un certain nombre de représentations, d'images et de connotations.

Le champ sémantique du substantif χαίτη draine par ailleurs son lot d'images sinistres. Dans l'univers de la noirceur, deux figures se distinguent alors tout particulièrement : Arès dont la chevelure souillée dit l'humiliation ; Hector, dont le corps saccagé par le rituel de l'aikia, exprime la négation de toutes les valeurs viriles, guerrières, propre au héros. Les emplois du mot confirment enfin le lien privilégié tissé dans l'imaginaire grec entre cheval et lexique capillaire. L'image de la *chaitè* dessine ainsi une véritable fusion entre figures équines et guerrières : crinière et chevelure, unies par un jeu de miroir, disent la force mâle, la fougue, le panache, la fierté, mais aussi la puissance et l'ardeur physiques, qui s'incarnent notamment dans le motif récurrent de la chevelure en mouvement. La chevelure/crinière apparaît comme le symbole et le siège de la pulsion sexuelle <sup>465</sup>, une pulsion qui peut devenir violence incontrôlable dans le monde divin et déboucher sur le viol, mais aussi sous-tendre le tempérament de certaines femmes, entre séduction et tromperie.

<sup>465.</sup> P. Ghiron-Bistagne, « Le cheval et la jeune fille » , art. cit., p. 114.

Chapitre 7

Kόμη, entre terre et ciel

### INTRODUCTION

« La nature changeante ne s'ordonne ordinairement qu'autour de formes qui vont ployant, ondulant, s'étirant, variant sous la lumière.

La flexibilité s'achemine et s'incurve en une sorte de parhélie qui ravit l'œil et étonne. (...)

Un nuage, une aile d'oiseau, le sourire d'un visage incliné, l'arabesque d'une phrase qui s'élève lentement, bouleversée, dans le crépuscule silencieux, tel mouvement d'une partita pour violoncelle de Bach semblent, ensemble, tendre vers un idéal de grâce et de faiblesse, de distinction et de force.

Chevelures de comètes et chevelures d'humains suivent également l'immense courbure de l'univers. »  $^{466}$ 

Si les substantifs ἔθειρα, χαίτη et κόμη ont en commun de désigner la chevelure dans sa totalité, c'est le dernier d'entre eux qui se trouve le plus fréquemment employé dans notre corpus. Les articles de dictionnaires suggèrent que leur signification ne coïncide cependant pas totalement. Entre crinière animale et cimier guerrier, le terme χαίτη renvoie à une pilosité lâche, flottante <sup>467</sup>, impliquant donc une certaine longueur, trait que l'on retrouve dans le domaine capillaire, comme le montrent les figures de Dionysos ou encore Cratidas <sup>468</sup>. En revanche, cela ne semble pas être le cas pour le mot κόμη, dont la traduction rejoint celle du nom ἔθειρα: Pierre Chantraine propose ainsi de le restituer simplement par « chevelure » <sup>469</sup>, le *LSJ* par « hair of he head » <sup>470</sup>. Pourtant, en dépit du sens indiqué dans les lexiques, nous avons pu constater que le substantif ἔθειρα permettait lui aussi de désigner des éléments longs comme la crinière et le panache des casques <sup>471</sup>. En fait, seule une étude en contexte des di-

<sup>466.</sup> Ch. Noireau, L'esprit des cheveux, op. cit., p. 11.

<sup>467.</sup> LSJ, s. v. χαίτη.

<sup>468.</sup> Voir supra, p. 303 et 310-311.

<sup>469.</sup> DELG, s. v. κόμη.

<sup>470.</sup> LSJ, s. v. κόμη.

<sup>471.</sup> Voir supra, chapitre 5.

verses occurrences d'un terme est à même de clarifier ce qu'il recouvre exactement : le cas du nom  $\kappa \delta \mu \eta$  ne déroge pas à ce constat, les explications étymologiques ne permettant pas d'en éclairer le sens avec certitude  $^{472}$ .

Le substantif χόμη désigne donc généralement la chevelure, les cheveux dans leur ensemble. Le mot peut être employé au singulier, comme dans la fable ésopique L'hiver et le printemps où des fleurs viennent émailler la chevelure (παραθέσθαι [ἢ] παρὰ τὴν κόμην) au retour de la belle saison <sup>473</sup>, mais aussi dans un fragment d'Anacréon qui évoque l'épilation conjointe de la chevelure et de la barbe (κόμην πώγωνά τ' ἐκτετιλμένος) <sup>474</sup>, ainsi que dans des fragments comiques d'Hermippe et de Cratinus qui donnent à voir respectivement une chevelure vigoureuse (κόμη νεανικῆ) ou couverte de parures (ὡμολίνοις κόμη βρύουσ') <sup>475</sup>; chez Simonide, c'est la chevelure (κόμης) du Galle que le mot donne à voir <sup>476</sup>, tandis qu'ailleurs, il s'applique à la celle d'Électre (σκέψαι δὲ χαίτην προστιθεῖσα σῆ κόμη) <sup>477</sup>, de Lysistrata <sup>478</sup> et d'un jeune homme (νεανίας κόμη) <sup>479</sup>, ou bien encore à une chevelure clairsemée (κόμην ψιλήν) <sup>480</sup>. Le mot peut aussi figurer au pluriel, comme dans un fragment de Pindare qui chante les roses se mêlant aux chevelures à l'arrivée du printemps <sup>481</sup>; le substantif dépeint aussi, chez Aristophane, l'absence de « cervelle » (νοῦς) sous les cheveux (Νοῦς οὐκ ἔνι ταῖς κόμαις) des cavaliers lorsque ces derniers estiment le peuple fou à lier <sup>482</sup>, ou bien encore les cheveux de Bérénice, frères (κόμαι ἀδε[λφεαί) de la boucle offerte à Aphrodite, dans l'élégie de Callimaque <sup>483</sup>.

Tout comme le nom  $\vartheta \rho i \xi$ , le terme  $\varkappa \delta \mu \eta$  se révèle très fécond en matière de composés puisque l'on en relève une quarantaine, auxquels s'ajoutent plusieurs dérivés. Nous n'aborderons ici que les composés figurant effectivement dans les textes qui forment notre corpus et préciserons leur sens au cours de l'étude. La plupart des préfixes qui interviennent dans

<sup>472.</sup> Pour les explications étymologiques, voir supra, p. 293-294.

<sup>473.</sup> Ésope, Fables, 346, 5.

<sup>474.</sup> Anacréon, Fragments, 43, 8 Page.

<sup>475.</sup> Hermippe (Ve siècle avant notre ère), *Fragments*, 58, 5 Kock; Cratinus (Ve siècle avant notre ère), *Fragments*, 9, 1 Kock.

<sup>476.</sup> Anthologie grecque, tome III, Livre VI, Simonide, 217, 3; voir également supra, p. 239-240.

<sup>477.</sup> Euripide, *Électre*, 520 : pour l'analyse du passage, voir *supra*, p. 152. Chevelure féminine également dans un fragment de Sophocle, celle de Tyro semble-t-il : Sophocle, *Fragments*, 659, 1 Radt.

<sup>478.</sup> Aristophane, Lysistrata, 1316.

<sup>479.</sup> Euripide, Fragments, 1052, 2 Nauck.

<sup>480.</sup> Lysias (Ve-IVe siècle avant notre ère), *Fragments*, 369, 6 Thalheim. Notons également une occurrence dans un fragment iambique de Callimaque: Callimaque, *Iambes*, fr. 193, 35 Pfeiffer, ainsi que l'image de Brontès dont la poitrine est véritablement épilée par Artémis enfant au point que la poitrine du cyclope se rapproche de l'aspect d'un crâne victime d'alopécie: Callimaque, *Hymnes*, III, « À Artémis » , 75-79.

<sup>481.</sup> Pindare, Fragments, dithyrambe 75, 14-17 Savignac : ῥόδα τε κόμαισι μείγνυται. Pour l'analyse du passage, voir supra, p. 262.

<sup>482.</sup> Aristophane, Les Cavaliers, 1121-1122.

<sup>483.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 110, 51 Pfeiffer. Voir également supra, p. 211-214 et 277-279.

leur formation ont une valeur descriptive et permettent de préciser tantôt la couleur de la chevelure comme le qualificatif χρυσοχόμης <sup>484</sup>, épithète privilégiée d'Apollon attestée dès les poèmes hésiodiques, tantôt son agencement, sa coiffure, à l'image des termes κατάκομος et ἀχερσεκόμης, lui aussi dévolu aux cheveux d'Apollon, ou bien encore ἀχρόκομος, d'emploi très rare et qui ne s'applique qu'en une seule occasion à la chevelure, tantôt un jugement esthétique comme c'est le cas de deux composés fréquents et réservés à la sphère féminine, εὔκομος et καλλίκομος, composés dont la formation fait écho à certains adjectifs rencontrés précédemment <sup>485</sup>.

D'autres composés, que sous-tend une analogie avec la chevelure, concernent essentiellement la sphère végétale. Ainsi les mots ἀμφίχομος, βαθύχομος, δενδρόχομος, σχιαρόχομος, ὑλόχομος, χλωρόχομος et φυλλόχομος, assez rares, évoquent-ils l'aspect du feuillage, qui rappelle une chevelure; certains préfixes (δενδρο-/ὑλο-/φυλλο-/χλωρο-) renvoient directement à de la végétation <sup>486</sup>. D'un emploi similaire, le qualificatif ὑψίχομος, beaucoup plus fréquent dans les textes, s'applique également en une occasion à la chevelure d'Hélène. D'autres enfin renvoient au monde animal : c'est le cas du terme αὐτόχομος, « naturellement velu » ou « hirsute » , ou de ἱππόχομος, « garni d'une crinière de cheval » .

À côté de ces composés, on relève plusieurs dérivés. Le substantif κομίσκη (dorien κομίσκα), diminutif de κόμη, constitue un hapax : il ne figure en effet qu'une seule fois dans nos sources, chez le lyrique Alcman 487. Très fréquent, en revanche, l'adjectif κομήτης s'applique régulièrement à des hommes « portant de longs cheveux, chevelus » 488, mais il peut aussi concerner le poil comme en témoigne un passage de Lysistrata, où le mot intervient dans la description des parties génitales (σάκανδρον) d'une femme : « bien qu'étant vieille, elle (ma fente) est certes poilue mais elle est purifiée par la flamme » , καίπερ οὔσης γραὸς ὄντ' αὐτὸν κομήτην, ἀλλ' ἀπεψιλωμένον τῷ λύχνῳ 489. Ce qualificatif est à l'origine de deux anthroponymes, Κομήτης (dorien Κομάτας), littéralement « le Chevelu » 490, et, chez Aristophane, Κομηταμυνία

<sup>484.</sup> Alcman, Fragments, S1, 1 Page (1974); Simonide, Fragments, fr. 14, subfr. 84, 9 Page; Aristophane, Fragments, 56, 52 Austin.

<sup>485.</sup> Citons εὐπλόκαμος et καλλιπλόκαμος: voir supra, p. 183.

<sup>486.</sup> Pour la traduction de ces termes, voir infra, p. 378sq.

<sup>487.</sup> Alcman, Fragments, 1, 101 Page.

<sup>488.</sup> LSJ, s. v. κομήτης : « wearing long hair » . Par exemple, Aristophane, Les Nuées, 1100 ; Aristote, Catégories, 13a, 35 Bekker.

<sup>489.</sup> Aristophane, Lysistrata, 826-828.

<sup>490.</sup> Ce nom propre figure ainsi dans des fragments d'Hésiode (*Fragments*, 70, 39 West & Merkelbach), du poète lyrique Mimnerme (*Fragments*, 3b, 578, F, fr. 8, 3 Jacoby), puis plus tardivement dans les *Idylles* de Théocrite, essentiellement dans la cinquième, nous y reviendrons (*Idylles*, V, 1, 4, 9, 70, 79, 138 et 150; VII, 83 et 89), mais aussi chez Callimaque (*Fragments*, fr. incert. 486, 1 Pfeiffer).

qui signifie littéralement « le Chevelu Amynias » , mais dont les traductions s'avèrent très variables <sup>491</sup>. Plus étonnant, sous forme substantivée, le terme χομήτης désigne les comètes dans de nombreux traités savants, nous allons y revenir à la fin de ce chapitre. Autre dérivé, le verbe χομάω : alors que, selon les notices de dictionnaires, le substantif χόμη ne semble pas impliquer de longueur de la chevelure, le verbe est traduit en revanche par « laisser pousser les cheveux » <sup>492</sup>, « avoir/porter les cheveux longs » , « être chevelu » <sup>493</sup>, mais aussi parfois par « faire le fier, se pavaner » <sup>494</sup>. D'emploi fréquent dans les textes, il peut être d'un emploi ambigu : ainsi, dans un passage des *Cavaliers* d'Aristophane, le coryphée envisage, si la paix arrive, de « laisse croître » (χομῶσι) <sup>495</sup> sa pilosité, sans que soit précisé s'il s'agit des cheveux ou de la barbe ; aussi Xénophon souligne-t-il dans le *Banquet* que le terme concerne à la fois ce qui pousse au menton et sur la tête : τὸ γένειον τῆ χεφαλῆ ὁμοίως χομήσης <sup>496</sup>. Toutefois, le verbe renvoie le plus souvent à la chevelure. Sous forme participiale et associé au nom χάρη, « tête » , dans la formule χάρη χομόωντες, il permet notamment de former l'épithète traditionnelle des guerriers achéens, particulièrement fréquente dans les poèmes homériques.

Le substantif χόμη concerne régulièrement arbres et plantes, en particulier dans certains développements de botanique : le mot s'applique à la « frondaison » d'un olivier aux longues feuilles (χόμην τανυφύλλου ἐλαίης) dans l'*Odyssée* <sup>497</sup>, à la « chevelure très élevée » (ἄχρας τῆς χόμης) du pin dans un fragment du comique Cratinus <sup>498</sup>, au feuillage de l'absinthe (ἀψινθίου χόμης) dans le traité hippocratique *Des maladies* <sup>499</sup>, mais aussi à la végétation désignée de manière générique chez Théophraste <sup>500</sup>; chez ce dernier, les emplois, récurrents, permettent

<sup>491.</sup> Aristophane, Les Guêpes, 466. Ce nom est restitué tour à tour par « blondin crâneur » pour H. Debidour (Gallimard, 1965), par l'« orgueilleux Amynias » chez A. Bailly, mais aussi par « coxcomb » dans le LSJ, c'est-àdire muscadin, dandy, homme vaniteux et vain. On relève également l'anthroponyme Mélancomas, nom du célèbre pugiliste loué par Dion Chrysostome (Ie-IIe siècles) : Dion Chrysostome, Discours, XXVIII et XXIX. Notons par ailleurs le nom Κομαιθοῦς qui semble dériver également de χόμη (χόμη/αἴθω), mais auquel seul Anatole Bailly consacre une notice. L'auteur en fait un dérivé de l'adjectif χόμαιθος, « qui a la chevelure rouge » , incandescente, en vertu du sens du verbe αἴθω. Le terme Κομαιθοῦς désigne une cité dans l'Alexandra de Lycophron (vers 934) : πύργων Κομαιθοῦς συμπεφυρμένων στρατῷ, « les tours de Komaithô renversées par l'armée » .

<sup>492.</sup> C'est là le sens proposé par le LSJ: « let the hair grow long » .

<sup>493.</sup> DELG, s. v. κόμη.

<sup>494.</sup> DELG, s. v. κόμη; LSJ, s. v. κομάω: « plume oneself, give oneself airs » .

<sup>495.</sup> Aristophane, Les Cavaliers, 580.

<sup>496.</sup> Xénophon, Le Banquet, IV, 28, 6: « ... avant que tu te couvres de poils au menton aussi bien que sur la tête » .

<sup>497.</sup> Homère, Odyssée, XXIII, 195.

<sup>498.</sup> Cratinus (Ve siècle avant notre ère), Fragments, 296, 2 Kock.

<sup>499.</sup> Hippocrate, Des maladies, III, 11, 10.

<sup>500.</sup> Théophraste, Les causes des phénomènes végétaux, III, 7, 2, 12 : αἴ τε ῥίζαι ... καὶ ἡ κόμη, « les racines et la végétation » ; de même, en V, 17, 3, 6 à propos des arbres : ἀφαιρεθείσης τῆς κόμης, « la végétation une fois supprimée » . Des emplois similaires figurent enfin dans l'Histoire des plantes : il est alors question de la végétation (τὴν κόμην) des conifères (pin noir, sapin, pin d'Alep) et du palmier (IV, 16, 1, 4), ou bien encore de celle des oignons (τὰ κρόμμυα) laissés au repos en hiver (VII, 4, 7, 9).

de dépeindre des éléments aussi variés que le panache du palmier (ὁ φοῖνιξ) <sup>501</sup>, le feuillage du sorbier (ὄα), du figuier d'Inde (ἰνδικὴ συκῆ), du papyrus ou d'une plante aquatique, le sari, dont « la chevelure » ressemble à celle du papyrus <sup>502</sup>, ainsi que l'apparence chevelue du salsifis (τραγοπώγων) <sup>503</sup>, et du fruit du chêne, le gland, dont la cupule est velue (ἡ δρῦς) <sup>504</sup>. Ailleurs, c'est le verbe χομάω, à l'infinitif ou au participe, qui intervient.

Le participe χομόωσαν s'applique ainsi tantôt à la vigne toute « chevelue » de feuilles magnifiques (φύλλοιστιν ἀγαυοῖστιν χομόωσαν) dans la *Petite Iliade* <sup>505</sup>, tantôt à l'olivier feuillu enveloppé de neige dans une fable ésopique (τὴν μὲν ἐλαίαν χομῶσαν) <sup>506</sup>, tandis que les formes κομῶσα et χομῶντα permettent de décrire respectivement la terre tapissée d'abondants végétaux (ἤ τε γῆ φυτοῖς χομῶσα παντοδαποῖς) chez Aristote <sup>507</sup> et un poteau en bois à la chevelure de lierre, poteau dédié au dieu à l'évoé, Dionysos (χομῶντα χισσῷ στῦλον εὐίου ϑεοῦ) <sup>508</sup>. À l'infinitif, le mot donne à voir, dans l'*Hymne homérique à Déméter*, la plaine Rharienne qui, dépourvue de végétation selon les desseins de la déesse, se couvre ensuite d'une chevelure de longs épis (ταναοῖσι χομήσειν ἀσταχύεσσιν) <sup>509</sup>, ou bien encore, dans la peinture du bouleversement des lois de la nature par Théocrite, le « beau narcisse » poussant sur les genévriers (χαλὰ νάρχισσος ἐπ᾽ ἀρχεύθοισι χομάσαι) alors que buissons et ronciers produisent des violettes et que des poires mûrissent sur des pins <sup>510</sup>.

Le dérivé χομήτης et plusieurs composés de χόμη figurent de même dans le domaine végétal. Euripide recourt au mot χομήτης pour évoquer la prairie herbeuse (χομήτη λειμῶνι) sur laquelle Phèdre, torturée par l'amour qu'elle éprouve pour son beau-fils, aimerait s'étendre pour se reposer <sup>511</sup>, tandis que, dans les *Bacchantes*, il l'applique au « thyrse dégarni » (θύρσον ἐχλελοιπότα) que les fidèles de Dionysos parent en le couronnant d'une chevelure de lierre

<sup>501.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, II, 6, 4, 5 (πλὴν ἀναδοῦσι τὴν κόμην) et II, 6, 10, 7 (ἐπὶ δὲ τῶν ἄκρων τὴν κόμην, « un panache aux extrémités » ).

<sup>502.</sup> Pour le sorbier, Théophraste, Histoire des plantes, III, 12, 9, 6: τὸ δὲ δένδρον εὐμέγεθες ὀρθοφυὲς εὔρυθμον τῆ κόμη, « l'arbre est d'une bonne grandeur, d'une pousse bien droite et bien proportionné quant à sa frondaison » . Pour le figuier d'Inde, IV, 4, 4, 11: ἔχει δὲ καὶ τὴν ἄνω κόμην πολλήν, « il arbore vers le haut une végétation opulente » . Pour le papyrus, IV, 8, 3, 8: la plante arbore des tiges trigones « garnies d'une chevelure inutile et sans force » , τριγώνους ... κόμην ἔχοντας ἀχρεῖον ἀσθενῆ. Pour le sari, IV, 8, 5, 7: καθάπερ ὁ πάπυρος, καὶ κόμην ἔχον παραπλήσιον.

<sup>503.</sup> LSJ, s. v. τραγοπώγων. Voir Théophraste, Histoire des plantes, VII, 7, 1, 11-12 : σκάνδιξ καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτα σκανδικώδη, τραγοπώγων, οἱ δὲ κόμην καλοῦσιν...

<sup>504.</sup> Théophraste, Histoire des plantes, III, 7, 4, 15 : φύει δὲ καὶ ἕτερον σφαιρίον κόμην ἔχον ... ἀχρεῖον, « il produit encore une autre petite boule velue ... sans usages » .

<sup>505.</sup> Ilias Parva, fr. 29, 2 Bernabé.

<sup>506.</sup> Ésope, Fables, 22, 5 Hausrath et Hunger.

<sup>507.</sup> Aristote, De l'univers, 397a, 24 Bekker.

<sup>508.</sup> Euripide, Fragments, 37, 2 Kambitsis. Le poteau et le lierre constituent des emblèmes du dieu.

<sup>509.</sup> Hymne homérique à Déméter, 455.

<sup>510.</sup> Théocrite, Idylles, 1, 133-134.

<sup>511.</sup> Euripide, Hippolyte, 210-211.

(κισσῷ κομήτην ἐξανέστεφον) <sup>512</sup>. L'adjectif ἀμφίκομος, littéralement « chevelu tout autour » , dépeint le buisson aux feuilles épaisses <sup>513</sup> (θάμνῳ ὑπ' ἀμφικόμῳ) sous lequel se tapit un lièvre (πτώξ) dans l'*Iliade* <sup>514</sup>, ou l'épais feuillage des orties (τὰς ἀμφικόμους ἀκαλήφας) dans un fragment du poète Archestrate de Géla (IVe siècle) <sup>515</sup>.

Aristophane recourt, pour sa part, au qualificatif βαθύκομος pour dépeindre des montagnes couvertes de forêts dont le feuillage est dense, profond (ὅρεα βαθύκομα) <sup>516</sup>, mais aussi aux termes δενδρόκομος, « chevelu d'arbres » , et φυλλόκομος, « chevelu de feuilles, tout feuillu » , pour évoquer les sommets boisés de hautes montagnes (ὑψηλῶν ὀρέων κορυφὰς ἔπι δενδροκόμους) <sup>517</sup>, l'aspect du smilax (φυλλοκόμου μίλακος) <sup>518</sup> et du frêne (μελίας φυλλοκόμου) <sup>519</sup>. Les tragédies d'Euripide offrent plusieurs exemples du même ordre : ici ce sont les « feuilles les plus élevées » (ἀκροκόμοις πετάλοις), d'un chêne ou d'un sapin <sup>520</sup>, là des vallons boisés (ἐναύλοις ὑπὸ δενδροκόμοις) <sup>521</sup>, là encore une forêt au feuillage ombreux (σκιαροκόμοιο ὕλας <sup>522</sup>), qui permet à une biche de se protéger de chasseurs <sup>523</sup>; ailleurs le dramaturge dépeint une vallée couronnée de forêts (ὑλόκομον νάπος) <sup>524</sup>, une couronne de laurier à la verte chevelure (χλωροκόμω στεφάνω δάφνας) <sup>525</sup>, ou bien encore des sapins « à la cime chevelue » (ὑψικόμων ἐλατᾶν) <sup>526</sup>.

Ce dernier composé, ὑψίχομος, constitue en outre, depuis les poèmes homériques, l'épithète privilégiée du chêne (δρῦς) dont la frondaison est dense et élevée : il le qualifie ainsi de manière exclusive deux fois dans l'*Iliade* 527 et à quatre reprises dans l'*Odyssée* 528. Ce type d'applications perdure dans la poésie hésiodique où l'on relève deux occurrences 529, mais les emplois se diversifient dans les textes postérieurs : montagnes au feuillage élevé (ἐν ὑψι-

<sup>512.</sup> Euripide, Bacchantes, 1054-1055.

<sup>513.</sup> *LSI*, s. v. ἀμφίχομος : « thick-leafed » .

<sup>514.</sup> Homère, Iliade, XVII, 677.

<sup>515.</sup> Archestrate, Fragments, 9, 7 Brandt.

<sup>516.</sup> Aristophane, *Fragments*, 698, 1 Kock. Pour le sens du préfixe βαθυ-, voir *supra*, p. 216-217.

<sup>517.</sup> Aristophane, Les Nuées, 280.

<sup>518.</sup> Aristophane, Les oiseaux, 215.

<sup>519.</sup> Aristophane, Les oiseaux, 742.

<sup>520.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 1516. Le mot signifie « à la cime chevelue/feuillue » .

<sup>521.</sup> Euripide, *Hélène*, 1107.

<sup>522.</sup> *LSJ, s. v.* σχιαρόχομος : « with shading leaves » , en vertu du sens du préfixe σχιαρο- qui renvoie à l'ombre, σχιά.

<sup>523.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 875.

<sup>524.</sup> Euripide, Andromaque, 284.

<sup>525.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 759.

<sup>526.</sup> Euripide, Alceste, 585.

<sup>527.</sup> Homère, Iliade, XIV, 398 : δρυσὶν ὑψικόμοισι ; XXIII, 118 : δρῦς ὑψικόμους.

<sup>528.</sup> Homère, *Odyssée*, IX, 186 : δρυσὶν ὑψικόμοισι ; XII, 357 : δρυὸς ὑψικόμοιο ; XIV, 328 : ϑεοῖο ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διός, expression reprise à l'identique en XIX, 297.

<sup>529.</sup> Hésiode, Les travaux et les Jours, 509 : δρῦς ὑψικόμους ἐλάτας τε παχείας; Le bouclier, 376 : δρῦς ὑψίκομοι.

κόμοισιν ὄρεσσι) chez Asius <sup>530</sup>, mont Saedènè « à la cime chevelue » (Σαιδήνης πόδα νείατον ὑψικόμοιο) dans les *Hymnes homériques* <sup>531</sup>, mais aussi pin ou roseau à la tête couverte de végétation chez Platon (ὑψίκομον κῶνον) <sup>532</sup> et Simias (ὑψικόμοισι δονάκεσσιν) <sup>533</sup>. La propension du substantif κόμη à désigner, comme d'autres noms, à la fois chevelure et végétation fait écho aux propos d'Empédocle qui considèrent que poils et feuilles, plumage des oiseaux et écailles sont « une seule et même chose » <sup>534</sup>.

Si la végétation du sorbier, du papyrus ou bien encore de l'absinthe suggère une certaine longueur, qui reste néanmoins à confirmer dans le domaine capillaire, l'application du mot aux plaines herbeuses, aux vallons boisés ainsi qu'à la canopée que forme la cime des arbres, renvoie à une réalité couvrante et épaisse. De même, dans la sphère animale, les occurrences se déploient entre couverture et longueur. Le substantif désigne de fait les plumes qui recouvrent un oiseau dans une fable ésopique <sup>535</sup>, ainsi que le plumage doré de l'oiseau sacré que les Égyptiens nomment « phénix » (φοῖνιξ), sans doute un héron cendré adoré par les habitants d'Héliopolis, dont le pennage est rouge et or (τὰ μὲν αὐτοῦ χρυσόχομα τῶν πτερῶν, τὰ δὲ ἐρυθρά) <sup>536</sup>.

Le nom s'applique également à la toison dense et bouclée des chèvres (τὰς αἴγας ... βοστρύχους ἢ τινας ἔλικας κόμης) dans un fragment de Callisthène (IVe siècle) 537, tandis que l'adjectif κατάκομος, « à la chevelure lâche, tombante » 538, évoque pour sa part le poil qui recouvre la tête de Penthée lorsqu'Agavé le prend pour un jeune veau (ὑπὸ κόρυθ' ἀπαλότριχα κατάκομον θάλλει) 539. Aristote dépeint les longues tentacules du calmar (τευθίς) femelle qui forment comme une chevelure (τὴν κόμην) 540 et Xénophon affirme que les juments ne se laissent pas saillir par des ânes tant qu'elles « ont les crins longs » (κομῶσιν) 541; le composé αὐτόκομος, « naturellement velu » ou « hirsute » 542 dépeint, quant à lui, la crinière hérissée (αὐτοκόμου λοφιᾶς) d'Eschyle assimilé à un lion dans les *Grenouilles* d'Aristophane 543, tandis

<sup>530.</sup> Asius, Fragments épiques, 8, 1.

<sup>531.</sup> Hymne homérique aux étrangers, 3 Allen, Halliday, and Sikes.

<sup>532.</sup> Platon, Épigrammes, 27, 1 Diehl.

<sup>533.</sup> Simias, Fragments, 1, 8.

<sup>534.</sup> Voir supra, p. 46.

<sup>535.</sup> Ésope, Proverbes, 85, 4, Perry.

<sup>536.</sup> Hérodote, Histoire, II, 73, 6-7. Ce passage est repris par Hécatée, Fragments, 1a, 1, F, fr. 324b, 22 Jacoby.

<sup>537.</sup> Callisthène, Fragments, 2b, 124, F, fr. 41, 4 Jacoby.

<sup>538.</sup> LSJ, s. v. κατάκομος: « with falling hair or beard » .

<sup>539.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1187.

<sup>540.</sup> Aristote, Histoire des animaux, 550b, 18 Bekker.

<sup>541.</sup> Xénophon, L'art équestre, V, 8, 5 : sur ce point, voir supra, p. 348.

<sup>542.</sup> LSI, s. v. αὐτόχομος : « shaggy » .

<sup>543.</sup> Aristophane, Les grenouilles, 822. Voir supra, p. 347.

que le qualificatif κομήτης s'applique aux longues plumes qui garnissent une flèche (κομήτην ἰόν) chez Sophocle <sup>544</sup>.

Remarquons enfin que si les occurrences de certains des mots examinés précédemment présentaient une dimension nettement féminine ou masculine, rien de tel pour le substantif  $\kappa \delta \mu \eta$ . Nombreuses sont en revanche les thématiques qu'il partage avec d'autres termes, en particulier dans l'expression de la souffrance et du deuil, mais aussi dans la célébration de la beauté, divine, héroïque ou mortelle. Des traits singuliers se dessinent pourtant dans le champ sémantique de  $\kappa \delta \mu \eta$ , entre construction de la différence et affinités marquées avec le « cosmique » .

# I. Κόμη entre recoupements et singularités

Parmi les motifs que le terme χόμη a en commun avec d'autres substantifs capillaires, on note l'image du mouvement, attestée dans plusieurs occurrences du mot χαίτη, ou bien encore celle de la reconnaissance, récurrente dans l'ensemble de notre corpus. Ainsi découvre-t-on Penthée menaçant le Lydien-Dionysos de lui désapprendre à frapper le sol avec son thyrse et à laisser ses cheveux s'agiter, flotter (ἀνασείοντά τε κόμας), en lui tranchant le cou (τράχηλον σώματος χωρὶς τεμών)  $^{545}$ ; ainsi voit-on Agavè, en proie au délire de la transe bacchique, se jeter sur son fils Penthée pour le tuer, de sorte que ce dernier rejette sa mitre loin de sa chevelure (μίτραν κόμης ἄπο ἔρριψεν) afin que sa mère puisse l'identifier  $^{546}$ . Toutefois, l'essentiel des recoupements se déploie entre évocation de la noirceur et de la mort d'une part, de la splendeur d'autre part : un parcours entre ombre et lumière, en somme.

# A. L'ombre de la violence, de la mort et du chagrin

Comme pour le nom  $\vartheta \rho i \xi$  ou encore pour certains des dérivés de  $\pi \lambda \dot{\epsilon} \chi \omega$ , le champ sémantique de  $\chi \dot{\epsilon} \mu \eta$  draine en effet lui aussi son cortège d'images sinistres. Une seule occurrence homérique donne à voir la mort de manière effective : il s'agit alors de l'épisode iliadique mettant en scène les derniers instants du guerrier Euphorbe. L'aède dépeint le personnage étendu

<sup>544.</sup> Sophocle, Trachiniennes, 567.

<sup>545.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 240-241.

<sup>546.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 1115-1116.

sur le sol, mortellement blessé, ses beaux cheveux bouclés, semblables à ceux des Grâces, tout imprégnés de sang (αἴματί οἱ δεύοντο κόμαι) <sup>547</sup>. L'expression de la douleur des vivants qui font face à la disparition d'êtres aimés s'avère pour sa part très représentée : les poèmes homériques et l'univers tragique, univers de violence, offrent alors la plupart des évocations.

### 1. La douleur et le deuil

Dans les poèmes épiques, c'est autour de la mort de Patrocle et de la souffrance d'Achille que s'organisent principalement les occurrences. Dans ce monde éminemment viril, foisonnant de combats, le chagrin et la déploration du fils de Pélée viennent rappeler l'être sensible derrière la figure guerrière et la force de sa φιλία, son attachement, envers son therapon. L'extrême souffrance que provoque pour Achille la mort de son compagnon s'incarne tout d'abord, au chant XVIII, dans les brutalités que le Péléide inflige à sa chevelure, réaction d'immédiateté : il s'allonge dans la poussière (ἐν κονίησι), souille et arrache de ses propres mains sa chevelure (φίλησι δὲ χερσὶ κόμην ἤσχυνε δαίζων) <sup>548</sup>. Véritable lieu de la douleur dans la lamentation, la chevelure incarne alors une voie privilégiée de mutilation pour donner corps à la détresse psychique.

La « mise en scène »  $^{549}$  de son deuil, qui répond à une attente sociale normée, intervient pour sa part au chant XXIII, nous l'avons vu dans le chapitre consacré au terme  $\vartheta \rho (\xi^{550})$ . Le héros refuse de laver le sang dont il est couvert avant d'avoir déposé Patrocle dans le feu puis répandu sur lui la terre d'un tombeau, et avant d'avoir coupé sa propre chevelure (χείρασθαί τε χόμην)  $^{551}$ : le sang qui recouvre son corps, « simulacre du cadavre » , qui reçoit à l'inverse les soins les plus attentifs, incarne alors une souillure symbolique signalant à la communauté son chagrin, ses affinités avec le défunt, « ainsi que le lien rompu »  $^{552}$ . Deuxième référence à la coupe de sa chevelure, lorsque le corps de Patrocle est sur le point d'être déposé sur le bûcher. Le héros invoque cette fois le fleuve Sperchios, pour lequel il a nourri sa chevelure  $^{553}$ , puis évoque le vœu de son père Pélée : ce dernier promit au dieu-fleuve qu'à son retour sur la terre paternelle, Achille lui consacrerait sa chevelure ainsi que l'hécatombe

<sup>547.</sup> Homère, Iliade, XVII, 51-52.

<sup>548.</sup> Homère, Iliade, XVIII, 26-27.

<sup>549.</sup> Nous reprenons là l'expression de Florence Gherchanoc, « Mise en scène et réglementations du deuil en Grèce ancienne » , art. cit., p. 1.

<sup>550.</sup> Voir supra, chapitre 2.

<sup>551.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 44-46.

<sup>552.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 2.

<sup>553.</sup> Voir supra, p. 234.

de cinquante béliers. Averti à plusieurs reprises par sa mère Thétis que la mort le guette <sup>554</sup>, prix d'une gloire éternelle, Achille déclare : « je veux consacrer ma chevelure au noble Patrocle » , Πατρόκλω ἤρωι κόμην ὀπάσαιμι φέρεσθαι <sup>555</sup>. Enfin, après s'être adressé au fleuve, le Péléide effectue la coupe elle-même déposant sa chevelure dans les mains de Patrocle (ἐν χερσὶ κόμην ἑτάροιο φίλοιο ϑῆκεν) devant les compagnons en larmes <sup>556</sup>. Le caractère isolé de l'acte d'Achille, les compagnons ayant sectionné leurs cheveux auparavant, souligne et renforce l'expression de son chagrin.

Ce type d'évocation perdure dans la poésie lyrique. Un fragment de Sappho dépeint en effet la douleur des amies d'une certaine Timas « morte avant l'hyménée » (τὰν δὴ πρὸ γάμοιο θάνοισαν). Lorsque celle-ci s'éteignit, « toutes ses compagnes, d'un fer fraîchement aiguisé, coupèrent la gracieuse chevelure de leur tête » (πᾶσαι νεόθαγι σιδάρω ἄλικες ἱμερτὰν κρατὸς ἔθεντο κόμαν) pour la déposer en offrande <sup>557</sup>: l'on est loin alors de la déploration épique, le vocabulaire a changé <sup>558</sup>, mais l'image demeure cependant, rendue peut-être plus poignante encore par l'action du fer aigu, véritable mutilation qui n'est pas sans évoquer le triste sort de la chevelure de Smerdiès <sup>559</sup>. Le contexte est aussi au deuil dans un poème élégiaque de Théognis. Face au plaisir de banqueteurs scythes aux blonds cheveux couverts de couronnes de pourpre (ξανθῆσίν τε κόμαις πουρφυρέους στεφάνους), la blondeur et la pourpre signalant sans doute ici félicité et abondance, le poète désapprouve tant de légèreté et d'amusement alors que le contexte se prête davantage à la déploration <sup>560</sup>. Face à la perte de leur terre (πένθει δ' εὐώδη χῶρον ἀπολλύμενον), le poète exhorte alors les banqueteurs au deuil, plus adapté à la situation, et les enjoint à cesser la fête et à couper leur chevelure (κεῖρε κόμην, ἀπόπαυε δὲ κῶμον) <sup>561</sup>.

L'univers tragique offre des exemples similaires. Teucros, Tecmesse et son fils se présentent de fait, cheveux coupés en main (ἐν χεροῖν ἔχων κόμας), devant la tombe d'Ajax en suppliants (προστρόπαιος) <sup>562</sup>: seul élément du corps qui peut en être détaché pour accompagner le défunt, les mèches de chevelure apparaissent alors comme un véritable « trésor » pour

<sup>554.</sup> Homère, *Iliade*, I, 413sq; IX, 410sq, XVIII, 95-96.

<sup>555.</sup> Homère, Iliade, XXIII, 144-146 et 151.

<sup>556.</sup> Homère Iliade, XXIII, 152.

<sup>557.</sup> Sappho, Fragments, 204.

<sup>558.</sup> Seul le verbe τίθημι, évoquant le don des cheveux au disparu, est présent chez Homère.

<sup>559.</sup> Voir *supra*, p. 139-142.

<sup>560.</sup> Théognis, Poèmes élégiaques, Livre I, 825-826 : Πῶς ὑμῖν τέτληκεν ὑπ' αὐλητῆρος ἀείδειν θυμός ;, « Comment pouvez-vous trouver le cœur de chanter aux accents de la flûte? »

<sup>561.</sup> Théognis, Poèmes élégiaques, Livre I, 829-830.

<sup>562.</sup> Voir supra, p. 230.

le suppliant (ἰχτήριον ϑησαυρόν) <sup>563</sup>. Dans l'Électre, Oreste relate de même à son ami Pylade son arrivée, durant la nuit, près du tombeau de son père Agamemnon où il a alors pleuré et consacré les prémices de sa chevelure (χόμης ἀπηρξάμην) <sup>564</sup>, tandis que l'Iphigénie en Tauride le dépeint exhortant son compagnon, lorsque ce dernier sera de retour en Grèce, à lui consacrer un tombeau, invitant Électre à venir y pleurer et déposer ses cheveux pour son frère (χόμας δότω τάφω) <sup>565</sup>. La valeur de ce type d'offrande transparaît tout particulièrement, au chant IV de l'Odyssée, à travers des propos de Pisistrate qui évoque la seule marque d'honneur (γέρας) à rendre aux pauvres mortels (οιζυροῖσι βροτοῖσι): couper sa chevelure (χείρασθαί τε χόμην) et laisser couler le flot de larmes sur les joues en signe de souffrance et de respect <sup>566</sup>. La formulation générale laisse entendre le caractère d'usage de ces manifestations ostentatoires du deuil, à la fois « nécessité sociale » et « obligation rituelle » <sup>567</sup>. Le caractère coutumier de cette pratique rituelle se lit également dans le pluriel employé au sein d'un passage de l'Hélène d'Euripide : la jeune femme dépeint des « mères qui ont perdu leur fils » (ματέρες τε παῖδας ολεσαν) et des « jeunes vierges qui ont déposé leur cheveux en offrande pour leurs frères défunts » (ἀπὸ δὲ παρθένοι χόμας ἔθεντο σύγγονοι νεχρῶν) <sup>568</sup>.

L'examen des textes rappelle par ailleurs que, si les normes sociales impliquent d'ordinaire des cheveux féminins savamment coiffés puis voilés, signe de pudeur dans la vie civique, la femme endeuillée se reconnaît à son apparence capillaire inhabituelle, la chevelure libre et visible comme l'indique un passage des *Phéniciennes* d'Euripide où Antigone, après la mort de Polynice, d'Étéocle et le suicide de Jocaste, s'avance rejetant son voile loin de sa chevelure (κράδεμνα δικοῦσα κόμας ἀπ' ἐμᾶς) pour accompagner le cortège funèbre <sup>569</sup>. L'observation confirme de plus que, dans le contexte funéraire, il n'existe pas de différence majeure entre hommes et femmes : de fait, gestes masculins et féminins se rejoignent. Hélène souhaite en effet qu'Électre aille porter « des offrandes de chevelure et des libations » (κόμης ἀπαρχὰς καὶ χοάς) de sa part au tombeau de Clytemnestre, avant d'y envoyer finalement sa fille Her-

<sup>563.</sup> Sophocle, Ajax, 1173-1175.

<sup>564.</sup> Euripide, Électre, 91.

<sup>565.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 703.

<sup>566.</sup> Homère, *Odyssée*, IV, 197-198.

<sup>567.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 1.

<sup>568.</sup> Euripide, Hélène, 367-369.

<sup>569.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 1490-1491. Si l'on a pu traduire le terme αρήδεμνον par « bandelette » (édition de la CUF, p. 214), le terme désigne généralement un voile féminin (voir supra, p. 197-198); dans l'intervention de la jeune femme, le premier vers indique d'ailleurs qu'elle apparaît en public sa joue tendre, ombragée de boucles, non voilée (οὐ προκαλυπτομένα βοτρυχώδεος ἁβρὰ παρηίδος): Euripide, Les Phéniciennes, 1485-1486. Par ailleurs, pour désigner les bandelettes de la chevelure dans un vers de l'Héraclès, Euripide recourt au substantif περιβολή qui désigne, dans ce contexte, un tissu entourant la chevelure (Euripide, Héraclès, 562 : τάσδε περιβολὰς κόμης, « ces bandelettes de la chevelure » ).

mione (λαβὲ χοὰς τάσδ' ἐν χεροῖν κόμας τ' ἐμάς) <sup>570</sup>, tandis qu'ailleurs, la même Hélène, pensant son époux Ménélas mort dans les vagues ondulantes de la mer (ὑγροῖσιν ἐν κλυδωνίοις ἀλός), coupe sa chevelure en signe de deuil, ce qu'indiquent les propos de Théoclymène, qui s'étonne de voir ses nobles cheveux sectionnés (εὐγενοῦς κόμας σίδηρον ἀπέθρισας) <sup>571</sup>. C'est également Oreste et Iphigénie évoquant les cheveux que cette dernière a envoyés à sa mère Clytemnestre (κόμας σὰς μητρὶ δοῦσα σῆ φέρειν) afin qu'elle les dépose comme souvenir (μνημεῖα) sur le futur tombeau de la jeune femme <sup>572</sup>, ou bien encore le chœur des Argiennes dépeignant « les cheveux coupés en signe de deuil » , les couronnes déposées et les offrandes faites aux morts (πένθιμοι κουραὶ κἀστέφανοι κόμαι) <sup>573</sup>; c'est enfin Jocaste en pleurs qui rase sa blanche chevelure (ἐμάν τε λευκόχροα κείρομαι δακρυόεσσ' ... κόμαν) dans le deuil <sup>574</sup>.

Les violentes dégradations capillaires que s'infligent les vivants endeuillés se déclinent également au féminin et au masculin. La douleur d'une mère, Hécube, l'a conduit à rejeter son voile (ἀπὸ δὲ λιπαρὴν ἔρριψε καλύπτρην τηλόσε) et à arracher sa chevelure (ἢ δέ νυ μήτηρ τίλλε κόμην) face au traitement infamant qu'Achille réserve à la dépouille de son fils, Hector <sup>575</sup>. Un passage de l'Œdipe Roi met en scène Jocaste, informée des relations impies qui l'unissent à Œdipe, Jocaste qui court, folle de douleur, vers le lit nuptial (νυμφικὰ λέχη) et arrache sa chevelure des deux mains (κόμην σπῶσ' ἀμφιδεξίοις ἀκμαῖς) <sup>576</sup>, tout comme Hermione, qui a voulu la mort d'Andromaque, exhorte le chœur à la laisser arracher ses cheveux (σπάραγμα κόμας ὀνύχων) <sup>577</sup>.

Enfin, l'*Ajax* de Sophocle dépeint le héros qui, face au massacre qu'il a commis, s'arrache vigoureusement les cheveux de ses mains, de ses ongles (κόμην ἀπρὶξ ὄνυξι συλλαβὼν χερί), en signe de douleur mais aussi sans doute, comme Hermione, de contrition <sup>578</sup>. Si l'éventail des manifestations funèbres se révèle plus étendu du côté des femmes <sup>579</sup>, entre mutilation, coupe et offrande des cheveux, lacérations du visage, coups sur la poitrine, cris et larmes, le deuil est problématique pour l'ordre et l'harmonie de la cité tant dans son expression fémi-

<sup>570.</sup> Euripide, Oreste, 96; 113: « prends dans tes mains ces libations et mes cheveux » .

<sup>571.</sup> Euripide, Hélène, 1188, 1209 et 1224.

<sup>572.</sup> Euripide, Iphigénie en Tauride, 820-821.

<sup>573.</sup> Euripide, Les Suppliantes, 973-974.

<sup>574.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 322-323.

<sup>575.</sup> Homère, Iliade, XXII, 405-407.

<sup>576.</sup> Sophocle, Œdipe Roi, 1242-1243. Notons aussi un fragment d'Eschyle qui présente une image similaire (Eschyle, Fragments, 44 A, 496, 7 Mette = 451h, 7 Radt) : « je mettrai en pièces mes cheveux d'une main qui ne les épargnera pas » , κ[ατα]πρίσσομαι κόμας [ἀ]φειδεῖ χερ[ί.

<sup>577.</sup> Euripide, Andromague, 825-827.

<sup>578.</sup> Sophocle, Ajax, 310.

<sup>579.</sup> Voir supra, p. 252.

nine que masculine : l'analyse des occurrences du terme  $\times \delta \mu \eta$  souligne que les comportements excessifs, à encadrer, contrôler, « ne sont pas seulement ou pas nécessairement » féminins  $^{580}$ .

# 2. Conflit, guerre et captivité

Comme certains des dérivés de  $\pi\lambda$ éx $\omega$  notamment, le terme  $\varkappa$ ó $\mu\eta$  participe également à dépeindre souillure, violences et mutilations perpétrées, non plus sur soi-même en signe de douleur ou de contrition, mais sur autrui : le contexte s'avère alors le plus souvent conflictuel ou guerrier, mais mais les modalités diffèrent selon qu'il s'agit de figures masculines ou féminines. Du côté des mâles, les mauvais traitements subis par la chevelure s'inscrivent dans l'exercice effectif de la guerre, entre scènes de combats et conditions de vie militaire.

La première *Néméenne* de Pindare dépeint ainsi la souillure des Géants, lors de l'affrontement qui les oppose aux Dieux, la Gigantomachie : tombant sous les flèches d'Héraclès, allié des Dieux, les Géants voient leur brillante chevelure mêlée à la terre (φαιδίμαν γαία πεφύρσεσθαι κόμαν) <sup>581</sup>. C'est là le sort du guerrier que de se retrouver étendu au sol, atteint dans sa chair et les cheveux souillés, comme en témoignent les héros Euphorbe et Hector, mais aussi le dieu Arès, blessé par Athéna dans l'*Iliade*. Si le motif du sang couvrant la chevelure de certaines figures héroïques, signe de mort, est absente dans le cas des Géants, il n'en reste pas moins que, pour ces derniers, pas « d'immortalité inconditionnelle » : nés de manière accidentelle de Gaia et du sang d'Ouranos mutilé, êtres « à mi-chemin » entre humanité et monstrueuse sauvagerie, ils ne sont pas de même sang que les divinités et la mort les guette dès lors qu'ils ne sont plus en terre de Phlègre, faiblesse dont profite Héraclès <sup>582</sup>. Ainsi, leur défaite, qui s'incarne dans leur chevelure souillée de poussière, tend à les rapprocher du sort des héros.

Autre forme de souillure, cette fois dans l'Ajax de Sophocle où le chœur des matelots, déplorant que Troie ne soit toujours pas tombée après tant d'années de guerre, se lamente de se voir privé depuis si longtemps des joies de l'existence, notamment des plaisirs amoureux; l'image du chœur dormant sans attention, sans soin (xεῖμαι δ' ἀμέριμνος)  $^{583}$ , les « cheveux

<sup>580.</sup> F. Gherchanoc, *art. cit.*, p. 6. Non seulement, le deuil induit une souillure dont la communauté doit se préserver, non seulement il en rompt l'équilibre en conduisant les endeuillés à se tenir en marge des pratiques sociales, activités politiques ou cultuelles, mais il induit aussi le risque de la colère et de la vengeance : autant de raisons d'édicter des réglementations destinées à en encadrer les manifestations.

<sup>581.</sup> Pindare, Néméennes, I, 68.

<sup>582.</sup> F. Vian, « La Guerre des Géants devant les penseurs de l'antiquité » , *REG*, tome 65, fasc. 304-305, Janvier-juin 1952, p. 1-39, en part. p. 2-3.

<sup>583.</sup> Pour ce passage, le *LSJ* traduit en effet le qualificatif ἀμέριμνος par « uncared for » : « peu soigné; négligé; délaissé, à l'abandon » .

toujours trempés par les rosées incessantes » (ἀεὶ πυχιναῖς δρόσοις τεγγόμενος χόμας), ce qui implique des nuits passées dehors sur le sol, contraste avec le partage de la couche molle et confortable propre à l'existence avant le conflit <sup>584</sup>. La chevelure partage alors le lot des vêtements dépeints par le héraut grec de l'*Agamemnon* d'Eschyle : abîmés par l'humidité (δρόσος dans les deux cas), cheveux et fibres de tissu reflètent les conditions de vie misérables des soldats. Ce passage de l'*Ajax* confirme par là-même les affinités entre pilosité et tissage <sup>585</sup>.

Le contexte guerrier génère parfois des images d'une grande brutalité, à l'instar de la mort de Capanée, l'un des chefs argiens réunis devant Thèbes, dans les *Phéniciennes* d'Euripide. Le messager le dépeint à Jocaste, empli de fureur, gravissant en haut des murs de la cité pour en franchir l'enceinte, puis tombant à terre, le corps en feu (ἔμπυρος νεχρός), sous l'effet de la foudre (χεραυνῷ) de Zeus qui le frappe : ses membres se dispersent alors « la chevelure vers l'Olympe, le sang sur le sol » (χόμαι μὲν εἰς Ἦνον, αἴμα δ' ἐς χθόνα) <sup>586</sup>.

Les peuples étrangers connaissent eux aussi des violences « capillaires » . Selon Hérodote en effet, lors de la révolte de Babylone, assiégée sans succès par Darius depuis plusieurs mois, un Babylonien aurait affirmé par provocation que la cité tomberait le jour où les mules auraient des petits. Le satrape Zopyre, fils de Mégabyse, informé que ce prodige vient de se produire parmi les mules de ses équipages, y voit le signe que la ville peut être prise ; décidé à se rendre lui-même maître de la cité, il imagine un subterfuge pour parvenir à ses fins : afin de pénétrer chez l'ennemi comme transfuge, Zopyre n'hésite pas à s'infliger des mutilations qui pourraient être celles perpétrées par l'ennemi sur le corps du vaincu, se coupant le nez et les oreilles, se lacérant le dos à coups de fouet et se rasant la tête (καὶ τὴν κόμην κακῶς περικείρας) <sup>587</sup>. Si automutilation il y a, elle ne vise alors qu'à contrefaire le corps du vaincu.

La tonte de la chevelure s'inscrit donc dans un ensemble de marques signalant l'emprise exercée sur le conquis, guerrier abattu, esclave, un corps souffrant. C'est ce que montre de fait le sort réservé à la dépouille de Cyrus par son frère Artaxerxès tel que rapporté par l'historien et médecin Ctésias (Ve-IVe siècle avant notre ère). Artaxerxès lui fait couper la main droite et la tête selon la loi des Perses (νόμον Περσῶν); puis il commande qu'on lui apporte la tête, qu'il prend par sa longue et dense chevelure (τῆς χόμης δραξάμενος οὔσης βαθείας καὶ

<sup>584.</sup> Sophocle, Ajax, 1206-1208.

<sup>585.</sup> Pour le passage de l'Agamemnon, voir supra, p. 79.

<sup>586.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 1180-1186.

<sup>587.</sup> Hérodote, *Histoire*, III, 154, 11-12. Sur la place de la torture et des mutilations dans les sources anciennes, voir P. Payen, *Les revers de la guerre*, *op. cit.*, p. 177-178; M. Halm-Tisserant, *Réalités et imaginaire des supplices en Grèce ancienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 41-49 et 119-129.

λασίας) et qu'il montre aux fuyards doutant encore de la mort de Cyrus <sup>588</sup>. Le geste symbolise ici l'empire, la domination totale du vainqueur.

Du côté des femmes, ce sont une nouvelle fois les tragédies qui offrent les exemples les plus nombreux des sévices physiques qu'elles connaissent. Ainsi, dans les *Suppliantes* d'Eschyle, le héraut, émissaire des fils d'Egyptos, menace le chœur des Danaïdes de les tirer, les traîner par la chevelure (ἔλξειν ... ἀποσπάσας κόμης) car elles refusent d'obéir à ses injonctions <sup>589</sup>, tandis que le chœur de l'*Iphigénie à Aulis* décrit pour sa part les Lydiennes et les Phrygiennes qui se lamentent et se demandent d'une même voix qui les traînera comme captives hors de leur patrie par leurs cheveux aux belles boucles (εὐπλοκάμους κόμας) <sup>590</sup>. C'est aussi Andromaque qui se lamente, elle qui a vu le corps sanglant de son époux Hector traîné par le char d'Achille et Ilion devenue la proie des flammes, alors qu'elle-même se trouvait « réduite en esclavage » (αὐτὴ δὲ δούλη) et « traînée par la chevelure » (κόμης ἐπισπασθεῖσ') par les Argiens <sup>591</sup>.

Se saisir des femmes par la chevelure dit la volonté d'un total assujettissement mais aussi le désir d'appropriation du corps féminin : celui-ci se trouve en effet soumis par l'élément même qui constitue l'emblème de sa beauté, de sa séduction. Véritable butin de guerre dont la valeur se mesure à l'aune de leur charme, signe et promesse de fécondité, les femmes sont ainsi réduites à la merci du conquérant par un geste qui, bien souvent, prélude, préfigure, la violence ultime qui les attend, le viol, symbolisé par l'entrée « dans le lit du vainqueur » <sup>592</sup>.

C'est peut-être également la dimension sexuelle de ce type de geste qui intervient dans l'intrigue des *Troyennes* qui met en scène Ménélas récupérant Hélène : il demande à des serviteurs de la lui amener « en la traînant par sa chevelure scélérate » (κομίζετ' αὐτὴν τῆς μιαιφονωτάτης κόμης ἐπισπάσαντες·) <sup>593</sup>. Le superlatif μιαιφονωτάτης (μιαιφόνος) attribue à la chevelure elle-même les défauts de sa propriétaire, « très criminelle, souillée de meurtre » , comme si elle pouvait incarner Hélène en personne, source de tant de violences et de malheurs. Hélène toujours, que Ménélas, cette fois, saisit par les cheveux et traîne dans la tragédie éponyme d'Euripide : Μενέλαος αὐτὴν ῆγ' ἐπισπάσας κόμης <sup>594</sup>. Dans les deux cas, c'est la violence du

 $<sup>588. \ \</sup> Ct\'{e}sias, \textit{Fragments}, \ 3c, 688, \ F, \ fr. \ 20, 72-75 \ \ Jacoby \ ; \ Plutarque, \textit{Vie des hommes illustres}, \ tome \ IV, 13, 5-9.$ 

<sup>589.</sup> Eschyle, Les Suppliantes, 909-910.

<sup>590.</sup> Euripide, Iphigénie à Aulis, 791.

<sup>591.</sup> Euripide, *Andromaque*, 401-402; image reprise en 710: ἐπισπάσας κόμης.

<sup>592.</sup> P. Payen, op. cit., p. 145, mais aussi plus généralement sur le sort des femmes p. 138-155 et 172-178.

<sup>593.</sup> Euripide, Les Troyennes, 880-882.

<sup>594.</sup> Euripide, Hélène, 116.

mari qui s'exerce : dépossédé de son bien, son épouse, celui-ci semble réaffirmer ses droits sur le corps de sa femme. Hélène encore qu'Oreste est décidé à éliminer : il lui jette les doigts dans les cheveux (ἐς κόμας δὲ δακτύλους δικών), c'est-à-dire la saisit par la chevelure pour lui renverser la tête en arrière et découvrir sa gorge (ἀνακλάσας δέρην) dans le but d'y plonger son épée <sup>595</sup>. L'acte, exprimant la volonté de soumission, rappelle celui de l'immolateur procédant à la mise à mort de la bête de sacrifice, bête dont on maintient la tête afin d'y couper quelques poils avant de l'égorger. Le passage n'est pas sans évoquer les gestes qui entourent la mort Iphigénie : la jeune femme se décrit elle-même « saisie par les cheveux » avant son sacrifice, qui vise à agréer les dieux afin de permettre le départ pour Troie : τίς μ' εἴσιν ἄξων πρὶν σπαράσσεσθαι κόμης : <sup>596</sup>.

L'Hécube d'Euripide met en scène, pour sa part, une véritable inversion des rôles, tant il est fréquent que la saisie par les cheveux vise à contrôler, pour l'assujettir, une victime féminine. Hécube a appris la mort de son dernier fils Polydore et ne songe qu'à se venger de son assassin, le roi thrace Polymestor. Accompagnée d'autres Troyennes, elle réussit à le piéger : Polymestor a les yeux crevés et Hécube tue ses deux fils. Le roi raconte comment, pour parvenir à leurs fins et l'empêcher de bouger le visage, les femmes le retiennent fortement par la chevelure (κόμης κατεῖχον) <sup>597</sup>. L'emprise violente est alors féminine.

Chez Anacréon, c'est de la chevelure de Smerdiès qu'il est question. De ce jeune thrace de sang royal, tombé aux mains des Grecs, captif offert en cadeau au tyran d'Ionie, Polycrate de Samos, nombreux sont les auteurs à avoir loué l'extrême beauté, Anacréon notamment <sup>598</sup>. Si les vers du poète sont pour la plupart très fragmentaires, un passage permet néanmoins de préciser le sort de Smerdiès, lui dont la chevelure sectionnée fut un objet notable de préoccupations, de conversations et de compositions. Le poète chante alors le jeune homme tondu désormais (στολοχρός <sup>599</sup>), privé de la belle chevelure qui ombrageait son cou gracieux (χ[όμη]ς, ἤ τοι χατ' ἀβρὸν ἐσχία[ζ]εν αὐχένα); la chevelure est dépeinte victime de sordides, de misérables mains (ἐς αὐχμηρὰς πεσοῦσα χεῖρας <sup>600</sup>), tombant dans la noire poussière (μέλαιναν ἐς κόνιν χατερρύη) autour de lui, lamentablement coupée par le fer (τλημόν[ω]ς τομῆ σιδήρου) <sup>601</sup>.

<sup>595.</sup> Euripide, Oreste, 1469 et 1471-1473.

<sup>596.</sup> Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1458 : « Qui viendra me conduire avant qu'on me saisisse par les cheveux ? » .

<sup>597.</sup> Euripide, Hécube, 1166.

<sup>598.</sup> Voir supra, p. 139-142.

<sup>599.</sup> LSJ, s. v. στολοχρός : « of men, bald ; metaph., ugly, rude. » ; DELG, s. v. στολοχρός : « aux cheveux coupés » .

<sup>600.</sup> Sur le sens de l'adjectif αὐχμηρός, voir LSJ, s. v. « dry, parching; rough, squalid; miserable » .

<sup>601.</sup> Anacréon, Fragments, 204.

Le fragment ne précise pas l'identité de l'« agresseur » , Smerdiès lui-même, sous la contrainte ou volontairement, ou bien une personne de la cour du tyran  $^{602}$ . Ce qui semble importer avant tout pour le poète, c'est la dramatisation, image poignante que cette fragile chevelure malmenée : répétition du motif de la chute (πεσοῦσα/κατερρύη/περιπεσο[ῦ]σ' ), caractère ignoble (αὐχμηρὰς χεῖρας) et misérable (τλημόν[ω]ς) de la situation. Le passage se rapproche d'ailleurs du tableau touchant des boucles de Bérénice victimes elles aussi d'une lame tranchante et pleurant la disparition de leur sœur sectionnée. L'adverbe τλημόν[ως] manifeste les lamentations du poète, pour qui, comme le laissent entendre les deux derniers vers  $^{603}$ , « ce n'est pas une chevelure qui a péri, mais un peuple, un pays » , Smerdiès constituant, semblet-il, une véritable « incarnation de la Thrace »  $^{604}$ .

Butin de guerre, le sort de Smerdiès entretient des affinités avec celui des femmes. Comme elles captif, Smerdiès possède une beauté exceptionnelle dont les traits sont assurément très féminins : le portrait que le philosophe et rhéteur Maxime de Tyr (IIe siècle de notre ère) fait de lui le présente comme un beau jeune homme âgé de moins de vingt ans, un μειράχιον βασιλιχόν 605, un garçon « digne d'un roi » , en somme un « morceau de roi » 606 ; sa jeunesse est celle qui précède l'apparition de la première barbe, une jeunesse dont on a pu souligner toute l'ambiguïté, entre visage glabre, finesse et douceur du corps, attraits tout féminins prisés par l'éraste. Comme les captives enfin entrant au lit de celui qui les possède désormais, Smerdiès répond aux goûts et besoins érotiques de Polycrate, en devenant son « mignon » : l'image de la saisie des cheveux par des mains brutales et cruelles, même si Smerdiès peut avoir agi de lui-même, joue donc sur des références féminines ; alors que les hommes adultes sont, semble-t-il, tondus, les femmes Thraces, peut-être également les enfants ou adolescents, sont en effet caractérisés par leur « exubérance capillaire » 607.

Le contexte de la guerre n'est cependant le seul qui donne lieu à des brutalités capillaires : la vie affective, avec toutes les douleurs qui peuvent en émailler le cours, mais aussi le cadre civique, offrent des lieux propices à de tels actes. Ainsi, dans les *Trachiniennes*, alors qu'il vient de revêtir la tunique empoisonnée offerte par son épouse Déjanire et sent son corps

<sup>602.</sup> Anacréon, Fragments, fr. 414 Page.

<sup>603.</sup> Anacréon, Fragments, 204 : ἐγὼ δ' ἄσησι τείρομαι· τί γάρ τις ἔρξη μηδ' ὑπὲρ Θρήκης τυχών, « Et le désenchantement m'accable. De quoi est-il capable, en effet, celui qui n'a même pas su défendre la Thrace? »

<sup>604.</sup> G. Lambin, Anacréon, op. cit., p. 123.

<sup>605.</sup> Sur la classe d'âge désignée par le mot μειράχιον, voir supra, p. 35.

<sup>606.</sup> Maxime de Tyr, XXVI, 1.

<sup>607.</sup> G. Lambin, op. cit., p. 121 et 122.

se consumer, Héraclès, qui pense que son compagnon Lichas l'a trahi, saisit ce dernier par le pied et le fracasse contre un rocher : à travers la chevelure jaillit la blanche moelle de Lichas (χόμης δὲ λευχὸν μυελόν ἐχραίνει) 608. L'image est proche lorsque Ion, ignorant que Créuse est sa mère tout comme celle-ci ignore qu'il est son fils, ordonne, au moment où il apprend qu'elle a voulu le supprimer, qu'on s'en saisisse, et que, jetée du haut d'un rocher, les longues boucles de sa chevelure (πλόχους χόμης) se déchirent sur la pierre 609. Créuse également à qui Médée offre un bandeau d'or, afin qu'elle ceigne sa blonde chevelure (ξανθῷ δ' ἀμφὶ χόμα θήσει) de cette parure (χόσμον); de fait, devant son miroir, Créuse arrange sa chevelure (σχηματίζεται χόμην) 610 et y place l'ornement (ἐπεὶ χόμην ἔσεισε) qui en provoque aussitôt l'embrasement (ἐλάμπετο) 611. Dans chaque cas, l'évocation de la chevelure permet de dire la mort.

Brutalités capillaires enfin sur fond de conflit, de provocation et d'humour dans la comédie Lysistrata d'Aristophane. Dans l'opposition entre les sexes qui divise la cité à propos de la guerre, le coryphée des hommes, affrontant celui des femmes, exhorte à brûler les cheveux (ἔμπρησον τὰς κόμας)  $^{612}$ , ce à quoi le coryphée adverse répond en arrosant copieusement les hommes. L'image de l'embrasement n'est pas nouvelle chez Aristophane : Praxagora, dépeignant les étreintes érotiques qui se tissent dans le secret nocturne des alcôves, évoque ainsi, dans l'Assemblée des femmes, la lampe flamboyante dont la flamme brûle le poil qui fleurit (ἀφεύων τὴν ἐπανθοῦσαν τρίχα) au creux intime des cuisses <sup>613</sup>, peinture du désir saisissant les corps. Face à la pression des femmes qui mènent une « grève » des relations sexuelles, l'échange entre les chœurs revêt aussi un caractère allusif : le feu destiné à enflammer un attribut de beauté et de séduction féminine de première importance, un attribut chargé de puissance érotique, semble relever de la métaphore sexuelle, métaphore de l'embrasement des sens. Dans les vers qui précèdent, le chœur féminin, face à la flamme transportée par les hommes, affirme, dans une formule à double entente, que l'eau dont les femmes sont munies vise à « éteindre » le feu masculin (ἴνα τὴν σὴν πυρὰν ... κατασβέσαιμι), probable référence au désir des mâles privés de plaisirs sensuels depuis trop longtemps <sup>614</sup>.

<sup>608.</sup> Sophocle, Les Trachiniennes, 781. L'image de la chevelure renversée et de la cervelle qui se répand figure également dans un fragment d'Euripide : Euripide, Fragments, 384, 1 Nauck (κάρα ... συγχέω κόμαις ὁμοῦ, ῥανῶ τε πεδόσ' ἐγκέφαλον).

<sup>609.</sup> Euripide, Ion, 1266-1268; pour l'analyse du passage, voir supra, p. 225.

<sup>610.</sup> Euripide, Médée, 980 et 1161.

<sup>611.</sup> Euripide, *Médée*, 1192-1194.

<sup>612.</sup> Aristophane, Lysistrata, 381.

<sup>613.</sup> Voir supra, p. 126.

<sup>614.</sup> Aristophane, Lysistrata, 374.

## 3. Sauvagerie et déchéance physique

Comme d'autres substantifs, le terme χόμη peut aussi donner à voir certaines forces bouillonnantes et destructrices <sup>615</sup>. Indice symptomatologique du mal qui le ronge, le déclin d'Oreste : pourchassé par les Érinyes, véritable paria pour la cité, ravagé par la folie consécutive au matricide qu'il a commis, sa chevelure salie (χαὐχμώδη κόμην), ses boucles crasseuses, disent son état de délabrement qui vers la sauvagerie <sup>616</sup>. Autre forme de déchéance, celle d'Œdipe, conséquence de sa condition sociale nouvelle. Œdipe, écarté du trône par Étéocle, se retrouve banni ; Polynice, qui le trouve « sur un sol étranger » (ξένης ἐπὶ χθονὸς), se lamente alors devant son état physique, le décrivant affublé de haillons, rongé à la fois, tableau pathétique, par la vieillesse et la crasse, privé de la vue, la « chevelure non peignée qui flotte à tous les vents » : χόμη δι' αἴρας ἀχτένιστος ἄσσεται <sup>617</sup>. Comme dans le cas d'Oreste, le désordre qui préside alors à la chevelure (ἀχτένιστος), parce qu'à l'opposé de l'apparence capillaire soignée qui prévaut dans la cité grecque, dit à la fois l'exclusion du pouvoir mais aussi plus largement de la communauté puisqu'Œdipe ne fait plus partie de sa cité d'origine, ainsi qu'une certaine forme de sauvagerie, sauvagerie liée à la fois à sa situation et à sa vie dans un *ailleurs* étranger.

Le même type de représentation se rencontre chez Aristote <sup>618</sup>. Le philosophe loue les vertus des images poétiques fondées sur une métaphore; citant des exemples de métaphores, il évoque Nikératos « ce Philoctète mordu par Pratys » . L'image, développée par Thrasymaque, semble-t-il, renvoie à un certain Nikératos vaincu par Pratys dans un concours de rhapsodie. Pourquoi le comparer à Philoctète et pourquoi faire allusion à une morsure? Chez Sophocle, Philoctète est un guerrier grec abandonné par les siens dans l'île de Chrysé: lorsque les troupes, en route vers Troie, ont fait une halte sur cette île, Philoctète aurait été mordu par une vipère et laissé sur place; mais il survécut à sa blessure et passait pour être, depuis lors, malodorant et très négligé de sa personne, signe assurément des souffrances endurées, tant physiques que morales, lui qui demeure de nombreuses années seul dans l'île de Chrysé <sup>619</sup>. Comme Philoctète, Nikératos souffre, « mordu » par Pratys, c'est-à-dire atteint dans son talent, son honneur, par un concurrent. Quel autre point commun entre les deux personnages? Dans

<sup>615.</sup> Sur ce point, voir supra, 264sq.

<sup>616.</sup> Euripide, Oreste, 223-224.

<sup>617.</sup> Sophocle, Œdipe à Colone, 1256-1261, en particulier 1261.

<sup>618.</sup> Aristote, Rhétorique, 1413a, 5-10.

<sup>619.</sup> C'est la version adoptée par le dramaturge : Sophocle, *Philoctète*, 263sq. Une autre version relate qu'il aurait été mordu sur l'île de Ténédos.

l'exemple d'Aristote, l'apparence physique : comme le guerrier, le rhapsode apparaît dans un état négligé, portant « les cheveux longs » et « malpropre » (χομῶντα δὲ καὶ αὐχμηρον), reflet de sa douleur.

Le substantif κόμη contribue enfin à dépeindre cette autre puissance effervescente qu'est la sauvagerie. Ce sont ainsi les Ménades qui, dans la transe propre au culte à Dionysos, sont en rupture totale avec les normes capillaires féminines et en relation étroite avec le monde sauvage : laissant tomber leurs cheveux sur leurs épaules (καθεῖσαν εἰς ιμους κόμας), elles se ceignent de leurs nébrides retenues grâce à des serpents qui leur lèchent la joue 620. Et c'est aux mêmes Ménades que sont assimilées les filles de Sparte qui évoluent en cadence, au bord de l'Eurotas : comme les Bacchantes (ἄπερ Βακχᾶν), les jeunes spartiates secouent leurs cheveux (ταὶ δὲ κόμαι σείονται), brandissant le thyrse et badinant (θυρσαδδωᾶν καὶ παιδδωᾶν) 621. Même sauvagerie latente inhérente à la transe mais aussi au jeune âge des participantes, même ferveur propre au mouvement de la danse.

Le bouillonnement sauvage propre à la jeunesse se lit enfin dans la *Quinzième Idylle* de Théocrite. Le chant d'Argéa en l'honneur d'Adonis dépeint les jeunes filles, dont elle fait partie, qui, dès l'aurore, quand la terre luit encore de rosée, iront toutes ensemble porter Adonis près des flots pour entonner un hymne solennel; dans ce chant rituel, les jeunes filles apparaissent là encore dans un état très éloigné des normes féminines après le mariage, la chevelure se trouvant alors coiffée et voilée en signe de pudeur. Leur robe flottante, leur sein découvert et leur chevelure déliée ( $\lambda \acute{0}\sigma \alpha \sigma \alpha i \delta \grave{\epsilon} \times \acute{0}\mu \alpha v$ ) 622 disent leur jeunesse fougueuse, synonyme de sexualité sauvage et incontrôlée.

<sup>620.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 695-698.

<sup>621.</sup> Aristophane, Lysistrata, 1312-1313.

<sup>622.</sup> Théocrite, Idylles, XV, 134.

## B. Kóμη dans l'esthétique capillaire grecque

Autre pan important des recoupements qui caractérisent le champ sémantique du substantif  $\varkappa \delta \mu \eta$ , le domaine de l'esthétique : de nombreuses occurrences dessinent en effet ce qu'est, pour le monde grec, la « belle et bonne » chevelure <sup>623</sup>. Si Michel Woronoff, abordant la place de la femme dans le monde de l'*Iliade*, indique que la beauté est « la qualité essentielle de l'épouse telle que la rêvent les guerriers » , les épithètes qui lui sont consacrées couvrant la quasi totalité du corps féminin « en un chaste blason » <sup>624</sup>, la valorisation du corps féminin, et en particulier de la chevelure, qui génère le plus grand nombre de qualificatifs <sup>625</sup>, reflète en fait la relation singulière du monde grec à la beauté physique de manière générale, « extraordinairement appréciée, et exaltée dans les circonstances les plus inattendues » <sup>626</sup>.

Les premières attestations du substantif χόμη dans l'Iliade concernent ainsi des mâles. Dès le premier chant, Athéna se poste près d'Achille, visible pour lui seul, et le saisit par sa blonde chevelure (ξανθῆς δὲ χόμης ἔλε Πηλείωνα)  $^{627}$ , un geste exprimant l'affection qu'elle porte au héros, lui qu'elle visite à la demande d'Héra qui le chérit tendrement (θυμῷ φιλέουσα) et veut le protéger. Le mot s'applique ensuite, au chant III, à Pâris l'arrogant, le séducteur, très préoccupé par sa mise, lui dont « la chevelure et la beauté » (ἥ τε χόμη τό τε εἴδος) sont directement des dons d'Aphrodite (τά τε δῶρ' ᾿Αφροδίτης), des dons fort inutiles (οὖχ ἄν τοι χραίσμη) lorsque le guerrier se retrouvera dans la poussière dans les combats (ὅτ' ἐν χονίησι μιγείης), des dons enfin qui le rendent vaniteux  $^{628}$ . Enfin, au chant VI de l'*Odyssée*, lorsqu'Ulysse échoue en Phéacie, Nausicaa et ses servantes lui offrent de quoi se laver et s'habiller proprement; survient alors Athéna qui le fait « apparaître plus grand et plus fort » (μείζονά τ' ἐισιδέειν χαὶ πάσσονα), déroulant de sa tête « des cheveux bouclés semblables à la fleur de jacinthe » (οὕλας

<sup>623.</sup> Nous adaptons ici l'expression de Florence Gherchanoc appliquée à la définition de la virilité dans la société grecque : F. Gherchanoc, « Euandrie, concours de beauté virile et masculinité en Grèce ancienne » , art. cit., p. 204-205.

<sup>624.</sup> M. Woronoff, « La femme dans l'univers épique » , La femme dans les sociétés antiques, Actes du colloque de Strasbourg (mai 1980 et mars 1981), édités par Edmond Lévy, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1983, p. 37. Héra est par exemple la déesse λευχώλενος, « aux bras blancs » , tandis que les mots χαλλιπάρηος et χαλλίσφυρος donnent à voir des femmes « aux belles joues » ou « aux belles chevilles » .

<sup>625.</sup> Sur ce point, voir supra, p. 200.

<sup>626.</sup> C. Meier, *La politique et la grâce. Anthropologie politique de la beauté grecque*, Paris, Seuil, 1987, p. 32. Les raisons d'une telle valorisation diffèrent toutefois selon l'identité genrée. La beauté du mâle, « modèle canonique » , dit la virilité, le pouvoir, *l'euandrie*, ensemble des « valeurs masculines » , tant éthiques que physiques, valorisées dans la cité comme « signes de citoyenneté, de puissance et de force » (F. Gherchanoc, *art. cit.*, p. 203 et 216). La beauté féminine, pour sa part, s'inscrit, nous l'avons souligné (voir *supra*, p. 201), dans les relations tissées entre grandes familles aristocratiques, les femmes constituant des biens précieux, source et vecteur de liens sociaux : dans ce contexte, la beauté est à la fois valeur d'échange, signe et promesse de fécondité, partant de génération.

<sup>627.</sup> Homère, Iliade, I, 197.

<sup>628.</sup> Homère, Iliade, III, 55.

... κόμας, ὑακινθίνω ἄνθει ὁμοίας) <sup>629</sup>: portrait du héros d'Ithaque, entre splendeur virile, force et charme. Achille, Ulysse et Pâris, seuls héros homériques à recevoir le terme κόμη, figures emblématiques dont le mot donne à voir des traits fondamentaux : le Péléide, dont la blondeur signale sa proximité avec le divin; Pâris, celui par qui le malheur arrive, tout en longue chevelure séduisante et en couardise; Ulysse, le héros odysséen, dont la séduisante chevelure « florale » n'a d'égal que la puissance et la grandeur. Autant d'éléments qui ouvrent la voie à un pan essentiel du champ sémantique de κόμη.

## 1. Une harmonieuse splendeur

La première attestation du substantif χόμη dans notre corpus revêt donc la forme d'une blonde auréole qui nimbe le héros Achille. Figures divines, héroïques et mortelles se croisent en fait sous le signe de l'éclat. Comme d'autres noms, dans la sphère divine, le terme *komè* renvoie régulièrement à la luminosité du métal précieux par excellence, l'or : c'est alors le qualificatif χρυσοχόμης qui intervient <sup>630</sup>. Cheveux de Dionysos chez Hésiode, de Zéphyr dans un fragment d'Alcée (χρυσοχόμας Ζεφύρφ), d'Éros dans un vers d'Anacréon et chez Euripide (χρυσοχόμης Έρως/χρυσοχόμας Έρως), d'Aphrodite <sup>631</sup>, mais aussi et surtout chevelure d'Apollon « le Brillant » , dont le mot constitue l'épithète privilégiée (Ὠπόλλων χρυσοχόμης) <sup>632</sup>, Phoibos qui apparaît également dans un vers de Pindare comme le dieu χρυσέα χόμα <sup>633</sup>. La chevelure d'or, « matière colorée consubstantielle à la nature divine » contribue alors à construire et à dire l'essence du divin, entre perfection et immortalité <sup>634</sup>.

Du côté des héros et des simples mortels, la chevelure est également synonyme d'éclat radieux, à l'instar de celle d'Achille. Le qualificatif employé est alors le plus souvent  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \varsigma$ . D'étymologie inconnue, le qualificatif  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \varsigma$ , « jaune, doré, blond » , le plus fréquent de tous les adjectifs capillaires relevés dans les poèmes épiques  $^{635}$ , qualifie soit la chevelure elle-même

<sup>629.</sup> Homère, *Odyssée*, VI, 230-231. Le passage est repris à l'identique en XXIII, 157-158. Pour l'analyse du passage, voir *supra*, p. 309.

<sup>630.</sup> La formation de l'adjectif est identique à celle des composés χρυσοπλόχαμος, χρυσόπλοχος, χρυσοέθειρ et χρυσοχαίτης.

<sup>631.</sup> Pour Dionysos : Hésiode, *Théogonie*, 947. Pour Zéphyr : Alcée, *Fragments*, 327, 3 Lobel & Page. Pour Éros enfin : Anacréon, *Fragments*, 13, 2, Page ; Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 548.

<sup>632.</sup> On relève en effet dix occurrences pour ce seul dieu: Tyrtée, *Fragments*, 3b, 580, F, fr. 3b, 4 Jacoby; Pindare, *Olympiques*, VI, 41, VII, 32; Pindare, *Fragments*, Péans, 52e, 40-41 Savignac; Euripide, *Iphigénie en Tauride*, 1236, *Les Suppliantes*, 975-976, *Les Troyennes*, 254; Bacchylide, *Épinicies*, IV, 2; Ion (Ve avant notre ère), *Fragments*, 3b, 392, F, fr. 6, 22; Aristophane, *Les oiseaux*, 217.

<sup>633.</sup> Pindare, Isthmiques, VII, 49

<sup>634.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 404.

<sup>635.</sup> Dans les épopées homériques, on compte en effet un peu moins d'une quarantaine d'occurrences pour l'épithète ξανθός contre 31 emplois pour la formule κάρη κομόωντες, 29 pour le terme εὐπλόκαμος/εὐπλοκαμίς et 22

comme dans le cas du Péléide ( $\xi \alpha \nu \vartheta \tilde{\eta} \zeta \delta \epsilon \times \delta \mu \eta \zeta$ ), soit directement le nom d'un personnage <sup>636</sup>. Cet adjectif, qui désigne aussi parfois, sous forme substantivée, un fleuve de Troade ou de Lycie, le Xanthe, dans l'*Iliade*, ainsi que le cheval d'Achille <sup>637</sup>, constitue néanmoins avant tout l'épithète privilégiée de Ménélas <sup>638</sup>. Dans les sources postérieures aux poèmes épiques, l'épithète  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta$  figure chez Hésiode où elle qualifie toujours Ménélas, mais aussi Ariane <sup>639</sup>, ainsi que chez les lyriques où ses emplois se diversifient pour s'étendre aux athlètes vainqueurs et à de simples mortels, dans les *Hymnes Homériques* et chez Euripide <sup>640</sup>.

Dès l'époque archaïque, les mots χόμη et ξανθός fusionnent pour former le composé ξανθοχόμης, beaucoup plus rare dans notre corpus, composé qui fait écho au qualificatif ξανθόθριξ appliqué à Phérénikos, coursier de Hiéron de Syracuse, ainsi qu'à Ménélas  $^{641}$ . Pindare y recours pour dépeindre les Danaens (ξανθοχομᾶν  $\Delta$ αναῶν) et Théocrite pour Ptolémée (ξανθοχόμας Πτολεμαῖος)  $^{642}$ . Associé au terme χόμη, le dérivé ξάνθισμα évoque pour sa part la teinture jaune de la chevelure dans un fragment d'Euripide : l'amour (ἔρως) « aime les miroirs, les teintures dorées de la chevelure (φιλεῖ χάτοπτρα χαὶ χόμης ξανθίσματα), et il fuit les épreuves » , allusion sans doute aux stratégies de séduction  $^{643}$ .

L'exemple des figures héroïques, des athlètes et des êtres de pouvoir indique que la blondeur possède des affinités certaines avec l'être d'exception, dont elle signale la proximité avec le divin et la grandeur. Véritable « signe d'élection » , « marque divine » <sup>644</sup>, auréole

pour l'adjectif εὔκομος.

<sup>636.</sup> C'est le cas notamment pour Méléagre : Homère, Iliade, II, 642 (ξανθὸς Μελέαγρος) ; pour Agamède : Iliade, XI, 740 ; ou pour Rhadamanthe : Odyssée, IV, 564 (ξανθὸς Ῥαδάμανθυς).

<sup>637.</sup> Homère, *Iliade*, II, 877; V, 479; XII, 313 pour le fleuve de Lycie et XX, 74 pour le fleuve de Troade, aussi nommé Scamandre. Pour Achille: *Iliade*, XIX, 405.

<sup>638.</sup> On note une trentaine d'emplois pour ce seul héros : Homère, *Iliade*, III, 284, 434; IV, 183, 210; X, 240; XI, 125; XVII, 6, 18, 113, 124, 578, 673, 684; XXIII, 293, 401, 438; *Odyssée*, I, 285; III, 168, 257, 326; IV, 30, 59, 76, 147, 168, 203, 265, 332; XV, 110, 133, 147.

<sup>639.</sup> Hésiode, Fragments, 67, 68 Evelyn-White (1967); Théogonie, 947.

<sup>640.</sup> Par exemple Alcman, Fragments, 3, subfr. 1+3, 9 Page: χόμ[αν ξ]ανθάν; Théognis, Élégies, I, 828 à propos de banqueteurs: ξανθήσιν ... χόμαις; II, 1291: ξανθή ἢΑταλάντη; Anacréon, Fragments, 3, 2 Page (1967): ξανθή παῖ, et 27, 1: ξανθή δ' Εὐρυπύλη; Pindare, Néméennes, III, 75: ξανθὸς δ' ἸΑχιλεύς; VII, 42: ξανθῷ Μενέλᾳ; Bacchylide, Dithyrambes, VI, 2: filles de Sparte ξανθαί; Épinicies, IX, 24 et X, 16: vainqueurs à la « blonde chevelure » (ξανθὰν χόμαν/ξανθὰν χεφαλάν). Voir également Hymne Homérique à Déméter, 279: ξανθοί δὲ χόμαι; Hymne homérique à Aphrodite, 202: ξανθὸν Γανυμήδεα et Euripide, Électre, 1071: ξανθὸν ... πλόχαμον ... χόμης (Clytemnestre); Iphigénie à Aulis, 681: ξανθαί χόμαι (Iphigénie); Iphigénie en Tauride, 51-52: χόμας ξανθάς (chevelure qui descend du haut d'une colonne dans un rêve). Notons aussi une occurrence chez le comique Phérécrate: Phérécrate, Fragments, 189, 1, Kock (ξανθοτάτοις βοτρύχοισι χομῶν).

<sup>641.</sup> Le terme participe donc du processus d'héroïsation dans le cas de Ménélas et de l'expression de la gloire de Hiéron.

<sup>642.</sup> Pindare, *Néméennes*, IX, 17; Théocrite, *Idylles*, 17, 103. Citons également une occurrence dans un fragment d'Hésiode, *Fragments*, 25, 5 West & Merkelbach : ξανθοχόμη.[.

<sup>643.</sup> Euripide, *Fragments*, 322, 1-32 Nauck. Signalons aussi le verbe ξανθίζειν, « rendre blond, jaune ; dorer » , qui figure à l'infinitif chez l'historien Timée et chez Callimaque dans le même contexte, le mot évoquant alors les propriétés du Crathis, fleuve qui teint en blond les cheveux : Timée, *Fragments*, 3b, 566, F, fr. 46, 2 Jacoby ; Callimaque, *Fragments*, 407, 21 Pfeiffer.

<sup>644.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 308; G. Lambin, Homère, le compagnon, op. cit., p. 318.

nimbant l'individu à l'image de l'aimé de Zeus, Ganymède  $^{645}$ , elle suggère la nature de ses origines et son statut hors du commun. Ainsi Ménélas est-il pour la tradition « le blond Ménélas » ( $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta M \epsilon \nu \epsilon \lambda \alpha \delta \zeta$ ), lui qui « sera le seul à partager l'heureux destin du "blond Rhadamante" »  $^{646}$ , c'est-à-dire à rejoindre les Champs-Élysées après sa mort, selon la prophétie de Protée  $^{647}$ . Une blonde chevelure renvoie donc à tout ce que le divin connote de beauté, de grâce, de jeunesse, mais aussi de « bonheur éternel »  $^{648}$ .

Si l'on considère parfois l'or de la chevelure et la blondeur comme équivalents dans la mesure où certaines figures divines reçoivent aussi l'adjectif  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta^{649}$ , les choses ne semblent pas si évidentes. Il existe en effet entre divinités d'une part, héros et mortels d'autre part une distance irréductible, dont témoigne un vers d'Hésiode : d'un côté, Dionysos donc, à la chevelure d'or (χρυσοχόμης δὲ Διώνυσος), de l'autre, son épouse mortelle, la blonde Ariane (ξανθὴν Åριάδνη), fille du roi de Crète Minos  $^{650}$ . Pour le dieu, plénitude, opulence et grandeur éternelle, pour Ariane, un destin certes exceptionnel, mais qui reflète aussi ce qu'elle n'est pas : si elle fut immortalisée, elle n'était pas par essence immortelle.

Hésiode souligne en effet qu'elle fut soustraite à jamais à la mort et à la vieillesse mais qu'il s'agit là d'une récompense accordée à Dionysos qui la prend pour épouse; c'est l'intervention du Cronide qui l'extrait à jamais de la condition mortelle  $^{651}$ . De même Théognis distingue-t-il la blonde Atalante (ξανθὴ Ἦταλάντη) d'Aphrodite d'or  $^{652}$ . Ainsi, la blondeur « n'est pas » or; entre les deux, tout est une question de degré : de blonds cheveux avoisinent la radiance de l'or, « blondeur magnifiée » apanage des divinités, sans toutefois en revêtir l'intensité  $^{653}$ . Il existe une frontière entre le ξανθός et le χρυσέος qui fonctionne comme agent classificatoire permettant de manifester une forme de hiérarchisation : l'être d'exception s'approche de la « surnature » divine sans en posséder toutes les caractéristiques. Comment expliquer, dès lors, que certaines divinités puissent être qualifiées de « blondes » ?

Dans les poèmes épiques, la seule blondeur divine est celle de Déméter, mais ce type d'emplois se développe en revanche chez les poètes lyriques : blondes Artémis, les Grâces,

<sup>645.</sup> Voir figure 40.

<sup>646.</sup> G. Lambin, op. cit., p. 318.

<sup>647.</sup> Homère, Odyssée, IV, 564.

<sup>648.</sup> G. Lambin, op. cit., p. 318.

<sup>649.</sup> E. Irwin fait ainsi remarquer que cette épithète renvoie à la blondeur de certaines divinités, précisant qu'on leur attribuait sans doute également un teint clair : *Colour Terms in Greek Poetry*, Toronto, Hakkert, 1974, p. 135.

<sup>650.</sup> Hésiode, Théogonie, 947.

<sup>651.</sup> Hésiode, Théogonie, 947-950.

<sup>652.</sup> Théognis, Élégies, II, 1292-1294.

<sup>653.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 310-311.

Athéna ou encore Héra  $^{654}$ ; blond également Dionysos chez Euripide, blonde encore Déméter dans l'hymne qui lui est dédié  $^{655}$ . Dans le cas de Déméter, on a pu voir parfois un lien entre cette épithète et la fonction, le domaine de la déesse, divinité des cultures, et en particulier du blé : la référence à la couleur refléterait sa sphère d'intervention. Pourtant, s'il est vrai qu'au sein des récits homériques, cette dernière se trouve mentionnée en même temps que la récolte des céréales, les textes archaïques ne recourent jamais au terme  $\xi \alpha \nu \vartheta \delta \zeta$  pour caractériser le blé. En fait, dans ce qualificatif, l'essentiel ne réside peut-être pas dans la référence à la teinte, mais dans les connotations qui accompagnent la plus valorisée des matières, métal précieux par excellence, l'or : la blondeur divine peut incarner la marque de leur beauté, de leur  $\chi \alpha \rho \iota \zeta$  et de leur séduction exceptionnelles, dont seuls quelques mortels s'approchent.

Certains documents laissent entendre par ailleurs que l'intensité lumineuse de la chevelure divine est rehaussée par la pratique de l'onction, une pratique expliquant également les senteurs enivrantes qui en émane. Blondeur radieuse et parfum, résultant de l'application d'une huile odorante, se conjuguent en effet dans l'apparence, très féminine, de Dionysos tel qu'il figure dans les *Bacchantes*: Dionysos revêt ainsi les traits d'un étranger à « la chevelure parfumée éparse en boucles blondes » (ξανθοῖσιν βοστρύχοισιν εὕοσμος κόμην) <sup>656</sup>. De même pour la peinture du dieu Brillant, Apollon, qui apparaît dans toute sa jeunesse et sa splendeur, ses cheveux épanchant sur le sol l'huile parfumée, αὶ δὲ κόμαι θυόεντα πέδφ λείβουσιν ἔλαια <sup>657</sup>. Appliquée à la fois par les modèles divins, sur les statues afin de redonner du lustre à leur éclat polychrome, l'huile est également utilisée par les guerriers, mais aussi par l'aristocratie pour réaffirmer sa puissance vitale <sup>658</sup>. L'onction, qui accentue donc l'éclat capillaire, manifeste la prédilection des Grecs pour une forme de luminosité luisante et rappelle « l'espèce d'onguent divin » , que les divinités versent parfois sur leurs favoris, un onguent qui, dans les récits homériques, est parfois nommé χάρις <sup>659</sup>.

<sup>654.</sup> Homère, Iliade, V, 500 ; Bacchylide, Épinicies, V, 92 : Παλλάδι ξανθᾶ, XI, 51 : Héra ξανθᾶς ; Pindare, Néméennes, V, 100 : ξανθαῖς Χάρισσιν ; X, 13 : ξανθὰ Γλαυχῶπις.

<sup>655.</sup> Hymne Homérique à Déméter, 275-280. Tout le corps de la déesse est alors lumière : « A ces mots la déesse, rejetant la vieillesse, prit une haute et noble taille. Des effluves de beauté flottaient tout autour d'elle, et un parfum délicieux s'exhalait de ses voiles odorants; le corps immortel de la déesse répandait au loin sa clarté; ses blonds cheveux descendirent sur ses épaules, et la forte demeure s'illumina, comme l'eût fait un éclair » , °Ως εἰπουσα θεὰ μέγεθος καὶ εἶδος ἄμειψε γῆρας ἀπωσαμένη, περί τ' ἀμφι τε κάλλος ἄητο· ὀδμὴ δ' ἱμεπόεσσα θυηέντων απὸ πέπλων σκίδνατο, τῆλε δὲ φέγγος ἀπὸ χροὸς ἀθανάτοιο λάμπε θεᾶς, ξανθαὶ δὲ κόμαι κατενήνοθεν ὤμους, αὐγῆς δ' ἐπλήσθη πυκινὸς δόμος ἀστεροπῆς ὤς.

<sup>656.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 235.

<sup>657.</sup> Callimaque, Hymne à Apollon, II, 38.

<sup>658.</sup> R.B. Onians, *The Origins of European Thought about the Body, the Mind, the Soul, the World, Time and Fate*, Cambridge, Cambridge University Press, 1951, trad. fr. *Les origines de la pensée européenne*, Paris, Seuil, 1999, p. 230-259. 659. W. A. Borgeaud et B. MacLachlan, « Les Kharites et la lumière » , *Revue belge de philologie et d'histoire*, 63, 1985, p. 5-14, en part. p. 10.

Luminosité radieuse donc, savamment entretenue par l'onction, mais aussi luxuriance et longueur. C'est alors une expression formulaire homérique qui se révèle la plus fréquente dans notre corpus : l'épithète κάρη κομόωντες, qui s'applique de manière quasi exclusive aux guerriers achéens, soit au nominatif soit à l'accusatif pluriel, figure en effet à une trentaine de reprises dans les poèmes épiques <sup>660</sup>. Cette formule, que l'on traduit par « chevelus » ou « aux longs cheveux » , est construite à partir du verbe κομάω, « être chevelu ; avoir ou porter une chevelure longue ; s'occuper de, prendre soin de sa chevelure » <sup>661</sup>, employé sous trois formes différentes par l'aède : uniquement la forme participiale κομόωντες et l'expression en deux mots κάρη κομόωντες dans l'Iliade, ainsi que la forme καρηκομόωντες, en un seul mot, dans l'Odyssée. Le participe employé seul, utilisé pour caractériser exclusivement les Abantes, peuple d'Eubée, est suivi de l'adverbe ὅπιθεν, « derrière, en arrière » .

Ce sont également des cheveux tout en longueur qu'évoque le composé ἀχερσεχόμης (dorien ἀχειρεχόμης), littéralement « à la chevelure non coupée » , plus rare. Épithète exclusive d'Apollon, le terme figure au chant XX de l'*Iliade* lorsque le dieu intervient, dans sa fonction guerrière, sur le champ de bataille ; le mot apparaît aussi chez Hésiode, dans l'*Hymne homérique* dédié au dieu et chez Pindare <sup>662</sup>. Pindare chante pour sa part les boucles de la chevelure de Jason, éclatantes et intactes : οὐδὲ χομᾶν πλόχαμοι χερθέντες ... ἀγλαοί <sup>663</sup>.

Ainsi donc, dans les textes archaïques, héros et guerriers splendides, « tous les bravissimes qui se respectent - et que l'on respecte! » arborent une chevelure longue et épaisse, comme les dieux <sup>664</sup>. Il en va de même dans d'autres documents. Hérodote recourt en effet au qualificatif χομήτης lorsqu'il relate l'existence d'un oracle annonçant que les Milésiennes « laveront les pieds de nombreux chevelus » (πολλοῖσι πόδας νίψουσι χομήταις) <sup>665</sup>. L'historien rapporte que l'oracle se réalise : les hommes de Milet sont massacrés par les Perses, tandis que femmes et enfants sont réduits en esclavage, soumis aux conquérants. Chevelu donc les guerriers perses, comme les Grecs.

<sup>660.</sup> Homère, *Iliade*, II, 11, 28, 51, 65, 323, 443, 472; III, 43, 79; IV, 261, 268; VII, 85, 328, 442, 448, 459, 472, 476; VIII, 53, 341, 510; IX, 45; XIII, 310; XVIII, 6, 359; XIX, 69. Voir également dans l'*Odyssée*, I, 90; II, 7; XX, 277. L'épithète concerne en une occasion les hommes de Télémaque : Homère, *Odyssée*, II, 408.

<sup>661.</sup> Voir supra, p. 293.

<sup>662.</sup> Homère, Iliade, XX, 39 : Φοῖβος ἀχερσεκόμης; Hésiode, Fragments, 171, 8 West; Hymne homérique à Apollon, 134. Pindare préfère, quant à lui, la forme dorienne ἀχειρεκόμας (pour ἀχειρεκόμης) dont la signification est semblable à celle de ἀχερσεκόμης : ἀχειρεκόμα Φοιβῷ (Pindare, Pythiques, III, 26).

<sup>663.</sup> Pindare, Pythiques, IV, 82.

<sup>664.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique » , art. cit., p. 144.

<sup>665.</sup> Hérodote, Histoire, VI, 19, 10.

La faveur des Grecs pour une chevelure longue et luxuriante se lit également dans l'usage de l'anthroponyme Κομήτης, littéralement « le Chevelu »  $^{666}$  mais aussi dans l'usage répandu d'artifices pour imiter un tel attribut. C'est ce que laisse entendre du moins un fragment d'Anacréon, qui semble faire allusion au port de perruques : τὸν μυροποιὸν ἦρόμην Στράττιν εἰ χομήσει, « Je demandais à Strattis le parfumeur s'il aurait les cheveux longs »  $^{667}$ . Bien que très bref, ce vers suggère que le poète, chauve lui-même, fait preuve d'une certaine autodérision en s'amusant de cet état, riant aussi volontiers de ceux qui, malgré la rareté ou l'absence de cheveux, n'ont pas renoncé au plaisir de la séduction  $^{668}$  et ont recours dans ce but à des postiches. Quant à Strattis, peut-être « préparait-il ces parfums que l'on répandait sur la chevelure des banqueteurs » , coutume dont sa calvitie le privait  $^{669}$ .

La longueur de la chevelure intéresse également certaines réflexions philosophiques. Si, dans le *Gorgias* de Platon, la chevelure s'inscrit dans une réflexion à caractère général sur l'état physique dans la mort, soutenant que le corps conserve tous les traits qui le caractérisaient durant l'existence, notamment une tête chevelue (χομῆτης) pour celui qui, de son vivant, prenait plaisir à porter longue sa chevelure (χομᾶν) 670, elle devient aussi parfois enjeu de débat. Dans le *Phédon*, ce dernier évoque la question que lui pose Socrate, quelques heures avant de mourir : « Demain, Phédon, dit-il, tu feras sans doute couper ces beaux cheveux-là (τὰς καλὰς ταύτας κόμας)? » 671, des cheveux qui se déploient au moins jusque sur la nuque de Phédon (τὰς ἐπὶ τῷ αὐχένι τρίχας) 672. Face à la réponse positive de Phédon, Socrate déclare alors qu'il fera couper les siens le jour même si son argumentation échoue et ajoute : « Moi, si j'étais toi et si l'argument m'échappait (με διαφεύγοι ὁ λόγος), je ferais le serment, comme les Argiens, de ne pas laisser pousser mes cheveux (ὤσπερ ձργεῖοι, μὴ πρότερον χομήσειν) avant d'avoir repris les armes (πρὶν ἄν νιχήσω) et vaincu le raisonnement de Simmias et Cébès » 673. Le motif de la coupe se charge d'une double dimension : envisagée pour le lendemain, elle se présente comme signe de deuil consécutif à la mort de Socrate ; effectuée le jour même, elle

<sup>666.</sup> Pour les références des occurrences, voir supra, p. 375. C'est ainsi un chanteur bucolique du nom de Comètes qui affronte un certain Mélanthios (composé de l'adjectif μ'έλας, « noir » , et du nom ἄνθος, « fleur » ) : le Chevelu contre « Celui à la luxuriante chevelure noire » (Μελάνθιος ἀντὶ Κομάτα), donc, semble-t-il.

<sup>667.</sup> Anacréon, Fragments, 42 Page.

<sup>668.</sup> Anacréon, Fragments, 394b Page : μνᾶται δηὖτε φαλαχρὸς Ἄλεξις, « Alexis au crâne dégarni cherche de nouveau une femme » .

<sup>669.</sup> G. Lambin, op. cit., p. 113.

<sup>670.</sup> Platon, Gorgias, 524c, 4-5 : καὶ εἰ αὕ ἐπετήδευε κομᾶν, κομήτης τούτου καὶ ὁ νεκρός. Démocrite, de son côté, affirme que les ongles et les cheveux poursuivent leur pousse pendant un certain temps après la mort : Tertullien, De l'âme, 51.

<sup>671.</sup> Platon, Phédon, 89b, 4-5.

<sup>672.</sup> Voir supra, p. 128-129.

<sup>673.</sup> Platon, Phédon, 89c, 1-4.

marque la défaite du philosophe, comme les Argiens sectionnent leurs cheveux suite à leur revers face aux Spartiates <sup>674</sup>.

Ce type de thématique dans les réflexions philosophiques peut s'expliquer : la chevelure occupe une place notable dans l'apparence de certains philosophes, ce dont témoignent quelques auteurs tardifs. De fait, Empédocle marchait à travers les villes de Grèce, la chevelure ceinte de bandelettes de la pourpre la plus éclatante (στριατιον τῶν ἀλουργοτάτων περὶ αὐτὴν [τὴν κόμην] ἀρμόσας), composant des hymnes <sup>675</sup>, arborant une chevelure « profonde, dense, longue » (κόμη βαθεῖα) <sup>676</sup>, tandis que Diodore passait pour un pythagoricien en raison de sa mise, cheveux longs, sale et pieds nus (κομῶν καὶ ῥυπῶν καὶ ἀνυποδητῶν), alors qu'en fait, il s'agissait là des signes du mode de vie des Cyniques <sup>677</sup>; le philosophe crétois Épiménide (6e-5e siècle avant notre ère) avait, quant à lui, pour habitude de laisser croître sa chevelure, différant en cela de l'usage de sa patrie (καθέσει τῆς κόμης τὸ είδος παραλλάσσων) <sup>678</sup>.

C'est précisément l'exemple d'Empédocle qui vient appuyer les propos de Philostrate lorsqu'il affirme que la chevelure du philosophe doit, selon lui, demeurer loin du fer car « il n'est pas convenable de l'approcher de l'endroit qui est le foyer des sens, la source des voix sacrées, des prières et des paroles interprètes de la voix sacrée » <sup>679</sup>. Inscrite dans le prolongement de la tête, celle-ci est proche du cerveau, « maître et gardien de la pensée » <sup>680</sup>, la tête elle-même apparaissant dans son ensemble comme un « symbole de vie » <sup>681</sup>, ce qui justifie sa dimension sacrée. La longue chevelure peut donc témoigner d'options existentielles <sup>682</sup>, intellectuelles, et signaler l'appartenance à certains cercles philosophiques.

S'agissant des figures guerrières, la longueur capillaire, loin d'être une mode, correspond à « une vision traditionnelle » de ce que doit être leur apparence <sup>683</sup>. Si le constat paraît entendu, il n'explique cependant pas pourquoi elle a pu représenter un idéal de masculinité.

<sup>674.</sup> Le vocabulaire guerrier (νιχήσω/ἀναμαχόμενος) souligne le rapprochement avec les Argiens. Le terme χόμη apparaît aussi au livre III de la *République* où Platon établit le modèle de la Cité idéale. Dans cette dernière, toute expression de la faiblesse des dieux ou des héros, qui constituent des références, doit être censurée. L'argumentaire s'appuie notamment sur l'exemple des récits épiques et en particulier sur le cas d'Achille; Socrate ne croit ni que le héros se soit montré désobéissant et prêt à se battre contre le fleuve-dieu, le Scamandre, ni qu'il ait pu dire à propos de ses cheveux consacrés au Sperchios : « Je voudrais offrir cette chevelure (χόμην ὀπάσσιμι φέρεσθαι) au héros Patrocle » (Platon, *La République*, 391b, 1-4).

<sup>675.</sup> Philostrate (IIe-IIIe), Apollonius de Tyane, VIII, 7.

<sup>676.</sup> Diogène Laërce (début IIIe siècle), Vies, doctrines et sentences des philosophes, VIII, 2, 73, 9.

<sup>677.</sup> Athénée, Les Deipnosophistes, IV, 163e-f.

<sup>678.</sup> Epiménide, *Testimonia*, 3b, 457, T, fr. 1, 3 Jacoby; voir également Théopompe, *Fragments*, 2b, 115, F, fr. 67a, 7-8 Jacoby et Epiménide, *Testimonia*, 1, 3 Diels & Kranz.

<sup>679.</sup> Philostrate, Apollonius de Tyane, VIII, 7.

<sup>680.</sup> Pseudo-Hippocrate, Lettres, IV, XXIII, 1-12.

<sup>681.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête sent le parfum » , art. cit, p. 151.

<sup>682.</sup> P. Hadot, Qu'est-ce que la philosophie antique?, Paris, Gallimard, 1995, p. 18.

<sup>683.</sup> David Lavergne, La chevelure sacrée, op. cit., p. 244.

Dans cet univers de « brutalité virile » <sup>684</sup> qu'est le monde guerrier, où le corps des héros est synonyme de bravoure, la force constituant l'une des qualités physiques les plus fréquemment citées <sup>685</sup>, comment une longue chevelure, d'ordinaire synonyme de féminité, est-elle devenue la règle pour finir par incarner un modèle ?

Au livre I de son *Histoire*, Hérodote rapporte l'instauration chez les Lacédémoniens et les Argiens, ces mêmes Argiens mentionnées par Socrate dans son argumentation contre Simmias et Cébès, de lois nouvelles, conséquence directe du conflit qui les vit s'opposer. Les Lacédémoniens l'emportèrent (ἐνίχων Λαχεδαιμόνιοι) et dès lors les Argiens ont coupé leurs cheveux (καταχειράμενοι), qu'ils portaient obligatoirement longs jusqu'alors (ἐπάναγχες κομῶντες), tandis que les Lacédémoniens firent, eux, la loi contraire (τὰ ἐναντία τούτων ἔθεντο νόμον) : ils portaient les cheveux courts (οὐ γὰρ κομῶντες), mais depuis cette époque, ils les laissent pousser (ἀπὸ τούτου κομᾶν) <sup>686</sup>. La pratique spartiate s'expliquerait donc par des circonstances militaires : fondée sur des νόμοι, des lois, qui actent une inversion et une opposition des coutumes (治ργεῖοι μέν/Λαχεδαιμόνιοι δέ/τὰ ἐναντία τούτων), l'apparence capillaire, constitue ainsi, pour l'historien, un signe distinctif, sorte de code guerrier, exprimant la situation des combattants, leur position par rapport à l'issue de la bataille : l'appartenance au camp des vainqueurs ou des vaincus.

La version d'Hérodote est cependant nuancée par deux sources concordantes : Xénophon et Plutarque. Pour Xénophon (vers 444/1 - 354 avant notre ère), Lycurgue aurait permis à ceux qui avaient dépassé l'âge de la prime jeunesse (τοῖς ὑπὲρ τὴν ἡβητικὴν ἡλικίαν) de porter les cheveux longs (κομᾶν), estimant qu'ainsi ils paraîtraient « plus grands, plus libres, plus terribles » (καὶ μείζους καὶ ἐλευθεριωτέρους καὶ γοργοτέρους) <sup>687</sup>. Bien que débordant le cadre chronologique fixé pour cette recherche, le témoignage de Plutarque s'avère également précieux : il soutient et précise le propos de Xénophon concernant les motivations des Lacédémoniens. Ceux-ci, cherchant à atténuer pour les jeunes les rudesses de leur « formation » (τὰ σκληρότατα τῆς ἀγωγῆς), ne les empêchaient pas d'embellir leur chevelure, l'agencement de leurs armes et de leurs vêtements (καλλωπίζεσθαι περὶ κόμην καὶ κόσμον ὅπλων καὶ ἱματίων), et se réjouissaient de les voir faire les fiers et hennir (γαυριῶσι καὶ φρυαττομένοις) comme des chevaux (ὥσπερ

<sup>684.</sup> M. Woronoff, *La femme dans les sociétés antiques*, Actes du colloque de Strasbourg (mai 1980 et mars 1981), édités par Edmond Lévy, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1983, p. 33.

<sup>685.</sup> V. Mehl, « Corps iliadiques, corps héroïques », dans V. Dasen et J. Wilgaux, op. cit., p. 31.

<sup>686.</sup> Hérodote, Histoire, I, 82, 33-39.

<sup>687.</sup> Xénophon, La République des Lacédémoniens, 11, 3, traduction de M. Casevitz légèrement modifiée.

ἴπποις) au moment du combat. Plutarque souligne que c'est la raison pour laquelle, arborant de longs cheveux dès l'âge de l'éphébie (χομῶντες ... ἐχ τῆς τῶν ἐφήβων ἡλιχίας), les jeunes divisaient en deux leur chevelure et la soignaient tout particulièrement à l'approche des dangers pour la rendre brillante (ἐθεράπευον τὴν χόμην ... λιπαράν τε φαίνεσθαι), se rappelant les paroles de Lycurgue qui soutenait qu'une longue chevelure (τῆς χόμης) « rend les beaux de plus noble apparence et les laids plus terrifiants » (τοὺς μὲν χαλοὺς εὐπρεπεστέρους ποιεῖ, τοὺς δ' αἰσχροὺς φοβερωτέρους) <sup>688</sup>.

Les réflexions de Xénophon et Plutarque se rejoignent sur l'origine de la coutume, attribuée à Lycurgue, législateur de Sparte dont l'historicité est néanmoins mise en doute par Plutarque  $^{689}$ , mais aussi sur le fait qu'elle signale un *passage d'âge*, et sur la raison qui la soustend : le port de longs cheveux renforcerait certaines caractéristiques de l'aspect guerrier. S'il s'agit à l'évidence de rehausser, comme le souligne l'usage des comparatifs, le caractère impressionnant du combattant, les termes varient. L'allusion de Xénophon à la Gorgone à travers l'adjectif  $\gamma \acute{o} \rho \gamma o \varsigma$  ( $\gamma o \rho \gamma o \tau \acute{e} \rho o u \varsigma$ ), « terrible, farouche » , renvoie à l'univers iliadique et laisse entendre, tout comme l'adjectif  $\phi o \beta \epsilon \rho \acute{o} \varsigma$  (« provoquant la peur »  $^{690}$ ) que c'est l'effet de terreur sur l'ennemi qui est en jeu.

Pour les deux auteurs, il y a dans l'allure guerrière quelque chose de l'ordre de la grandeur, du panache (μείζους/ἐλευθεριωτέρους) et de la belle ordonnance (εὐπρεπεστέρους). Il n'est pas rare d'ailleurs que l'adjectif ευπρεπής, employé par Plutarque, soit associé à la notion de κόσμος <sup>691</sup>. Or, il est bien question de κόσμος dans la réflexion de Plutarque. Les jeunes hommes sont en effet autorisés à parfaire (καλλωπίζεσθαι) leur chevelure ainsi que l'agencement de leurs armes et de leurs vêtements, l'auteur rapprochant par la coordination καί et par paronomase chevelure et notion de *kosmos*, à la fois ordre et parure : κόμην καὶ κόσμον <sup>692</sup>.

À Sparte, le port de longs cheveux marque également l'entrée progressive dans l'âge adulte : la période de l'éphébie, époque de basculement, entre l'enfance et l'accès à la vie sociale, moment d'intégration qui se traduit par « le mariage et la participation à la phalange des hoplites, à l'armée ou à la flotte » <sup>693</sup>. Il s'agit de manifester ainsi une étape du dévelop-

<sup>688.</sup> Plutarque, Vie de Lycurgue, XXII, 1-2 Flacelière.

<sup>689.</sup> Plutarque, Vie de Lycurgue, I, 1.

<sup>690.</sup> LSJ, s. v. φοβερός : « causing fear, terrible » .

<sup>691.</sup> Par exemple Eschyle, Les Perses, 833 : l'expression κόσμον εὐπρεπής concerne alors la parure splendide qui convient à Xerxès.

<sup>692.</sup> Le soin apporté à la chevelure des guerriers spartiates est évoqué également par Hérodote, Histoire, VII, 208, 12-13 : τοὺς δὲ τὰς κόμας κτενιζομένους, « les autres peignaient leurs cheveux » .

<sup>693.</sup> P. Vidal-Naquet, Le chasseur noir, op. cit., p. 152.

pement physique en même temps que l'entrée dans une fonction civique. Le rapprochement des témoignages d'Hérodote, Xénophon et Plutarque laisse entendre que l'apparence virile du guerrier, rehaussée par une coiffure longue et flottante, comme le suggèrent d'autres occurrences, possède un caractère terrifiant dont l'effet durant le combat est, « au sens actif du terme, signe de victoire » <sup>694</sup> et de puissance.

Pour autant, au-delà des effets de chevelure « gorgonéens » qui constituent une piste d'interprétation pour tenter de comprendre cet effet capillaire, d'autres représentations soustendent la valeur dont les longs cheveux guerriers se trouvent investis. L'image du cheval mobilisée par Plutarque dit beaucoup sur l'essence guerrière, héroïque. L'observation des occurrences du substantif  $\xi \alpha i \tau \eta$  a permis de confirmer en effet les liens étroits entre figure équine et monde viril, en particulier guerrier : des cheveux flottants du guerrier à la crinière équine en mouvement, en passant par le cimier, fait de crins de cheval, aux ondulations impressionnantes, des héros Hector et Pâris se pavanant, avec panache, sur leur coursiers auxquels ils sont assimilés, à la fierté des chevaux eux-mêmes, en passant par toutes les figures masculines qui se trouvent associées à l'animal, sous le signe d'une fougue et d'une sexualité sauvages et dangereuses, ce sont toutes les connotations, les conceptions liées au cheval qui transparaissent des propos de Plutarque.

Si la description de Pâris et d'Hector reposait sur une assimilation entre l'homme et l'animal, dans le cas présent, c'est une véritable fusion qui s'opère entre eux. Les jeunes guerriers adoptent en fait une apparence et un comportement équins (ὤσπερ ἴπποις) : ils s'enorgueillissent (γαυριῶσι) de leur chevelure resplendissante et luxuriante comme les chevaux sont fiers de leur crinière, et leurs cris (φρυαττομένοις) ressemblent aux hennissements de leurs coursiers. Il n'est pas étonnant dès lors que guerriers et chevaux brillent de mille feux dans la mêlée à la faveur de l'huile qui vient oindre dans une même intention chevelure et crinière. Or, dans l'imaginaire grec, le cheval recèle une violence sauvage que seul un dressage minutieux peut maîtriser  $^{695}$ . Ce qui sous-tend les propos de Plutarque, c'est donc tout ce que les jeunes guerriers, fiers et fougueux à l'image de leurs montures, recèlent de virilité ardente et farouche, de sauvagerie et de fureur, qui doivent être canalisées dans leur formation, leur ἀγωγή. Oscillant ainsi entre Gorgone et figure équine, le combattant ne peut qu'être terreur sur le champ de bataille. Des liens étroits existent d'ailleurs entre les Gorgones et le cheval :

<sup>694.</sup> J.-V. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 45.

<sup>695.</sup> P. Ghiron-Bistagne, Le cheval et la jeune fille, art. cit., p. 108 et 115.

de fait, c'est précisément du sang de Méduse, décapitée par Persée, que jaillit le célèbre cheval Pégase selon certains mythes <sup>696</sup>. De l'équin dans la Gorgone et le guerrier, mais aussi du « gorgonéen » dans le combattant et le cheval, entre ardeur sauvage et fureur, les trois figures semblent ne faire qu'une.

Un écart se dessine toutefois entre les images construites et véhiculées par les écrits et les pratiques réelles, tout comme il semble exister une distance entre sources textuelles et iconographiques <sup>697</sup>. L'iconographie offre certes au regard de longues chevelures comme celle du *kouros* dit « de Volomandra » (vers 575-550) ou de Dionysos sur une amphore à figures noires qui le met en scène entouré de deux ménades (vers 540-530) <sup>698</sup>, mais également des chevelures courtes, à l'image d'autres *kouroi* <sup>699</sup>, de l'Héraclès couronné de laurier, portant un arc, sa massue et la peau du lion de Némée, qui figure sur le cratère en calice attique à figures rouges dit Cratère des Niobides (vers 460-450 avant notre ère), découvert à Orvieto <sup>700</sup>, ou bien encore du Diadumène (440-430 avant notre ère) <sup>701</sup>, tandis que les longues chevelures sont prédominantes dans les documents littéraires.

Rappelons toutefois qu'au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère, le citoyen athénien ordinaire porte dans les faits les cheveux courts : seules exceptions, les « jeunes aristocrates, cavaliers surtout » qui cherchent à imiter, selon « la mode ancienne » , le modèle de force et de bravoure que sont les Spartiates <sup>702</sup>. Cheveux courts et cheveux longs distinguent donc « les démocrates des oligarques » , mais opposent aussi Grèce et l'Orient, la longueur capillaire connotant excès et fastes orientaux. Les longs cheveux constituent donc en grande partie un signe d'appartenance à l'élite : véhiculée par les poèmes homériques, qui ont fourni aux Grecs l'essentiel de leur système de valeurs et de leurs catégories de pensée, l'image du guerrier à la longue cri-

<sup>696.</sup> W. Burkert, La religion grecque, op. cit., p. 195.

<sup>697.</sup> L'écart entre écrits et images nécessiterait néanmoins une étude systématique approfondie, impossible à mener dans le cadre de cette recherche : il serait en effet nécessaire d'observer la répartition des *types* de chevelure masculine, le langage propre aux représentations iconographiques afin de cerner les caractéristiques qui président à la figuration de la chevelure et l'évolution des pratiques. Rappelons que si les *interférences* sont nombreuses entre les deux sources documentaires, représentations iconographiques et textes ne se recoupent pas totalement : ils peuvent s'éclairer mutuellement, mais ne se superposent pas pour autant, chaque domaine possédant ses propres règles d'expression et se trouve soumis à des contraintes qui lui sont particulières : A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 192-193.

<sup>698.</sup> Dionysos figure de fait doté de cheveux qui se déploient jusqu'aux bras (amphore à figures noires : Dionysos et deux Ménades, peintre d'Amasis, Attique, trouvé à Vulci, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris), tandis que ceux du *kouros* de Volomandra descendent sur ses épaules (marbre, Attique, Musée national archéologique d'Athènes).

<sup>699.</sup> Le *kouros* « de Munich » (Glyptothèque de Munich), vers 540 avant notre ère, celui dit « Apollon de Strangford » , daté de 500 avant notre ère (British Museum), ou bien encore le *kouros* funéraire d'Aristodikos (Musée national archéologique d'Athènes) vers 510-500, arborent en effet des coiffures courtes.

<sup>700.</sup> Voir figure 41.

<sup>701.</sup> Voir figures 32-33.

<sup>702.</sup> F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes » , art. cit, p. 742-743.

nière, que sous-tend à la fois des conceptions physiologiques anciennes, associant pilosité et virilité, et des représentations liées à l'univers « gorgonéen » et équin, a donc été intégrée par la société grecque archaïque comme référence, en particulier pour l'aristocratie qui trouvait là des valeurs auxquelles elle adhérait, et s'est transmise aux siècles suivants. Tout comme les figurations iconographiques « ne sont pas des illustrations réalistes de la vie quotidienne » , mais des constructions offrant un système de pensée propre <sup>703</sup>, les documents écrits donnent à voir aussi des constructions.

Dans le tableau de la splendeur capillaire, certains composés, sont réservés aux femmes. Comme nous avons pu le noter pour les dérivés de πλέχω, les qualificatifs expriment alors un jugement esthétique d'ordre général. Le plus fréquent chez Homère est εὕχομος (épique ἡΰχομος) dont le préfixe εὖ- indique l'agencement convenable, régulier, de la chevelure : on note une vingtaine d'emplois aussi bien pour des déesses que pour des mortelles  $^{704}$ . Le terme figure aussi chez Hésiode pour Doris, les Harpyes, Rhéia, Hélène, Danaé et Gorgè  $^{705}$ , chez Pindare où ce sont les Muses et les Grâces qui le reçoivent  $^{706}$ , tandis que les *Hymnes homériques* l'appliquent aux Nymphes, à Léto, Déméter et Rhéa  $^{707}$ .

Autre épithète, beaucoup plus rare dans les épopées mais dont les emplois sont plus nombreux après Homère : καλλίκομος, qui renvoie à la beauté (καλλι-) de la chevelure. Si l'on ne relève en effet que deux occurrences dans les poèmes homériques, l'une concernant la maîtresse d'Amyntor, l'autre Hélène <sup>708</sup>, l'épithète figure également dans les *Chants Cypriens* (VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère) appliquée à la déesse Némésis <sup>709</sup>, ainsi que dans les poèmes hésiodiques où elle caractérise les Heures, Mnémosyne ou bien encore une Nymphe <sup>710</sup>. Fréquente dans la poésie lyrique, ce sont alors des figures comme les Muses, les Grâces, Aphrodite, mais aussi des jeunes filles ou des femmes <sup>711</sup> qui la reçoivent. Un autre composé concerne

<sup>703.</sup> P. Birchler Emery, « Vieillards et vieilles femmes en Grèce archaïque : de la calvitie et des rides » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *Langages et métaphores du corps, op. cit.*, p. 61-72, en part. p. 63.

<sup>704.</sup> Homère, *Iliade*, Léto = I, 36, XIX, 413; Briséis = II, 689; Hélène = III, 329, VII, 355, VIII, 82, IX, 339 et 448, XI, 369 et 505, XIII, 766; Thétis = IV, 512, XVI, 860, XXIV, 466; Athéna = VI, 92, 273, 303; Héra = X, 5; Niobè = XXIV, 602. Voir également *Odyssée*, Léto = XI, 318; Calypso = VIII, 452; XII, 389.

<sup>705.</sup> Hésiode, Théogonie, 241 (Doris), 267 (Harpyes), 625 et 634 (Rhéia); Les Travaux et les Jours, 165 (Hélène); Le Bouclier, 216 (Danaé); Le catalogue des femmes, fr. 68, v. 32, 42, 51, 54 et 66 (Hélène) et fr. 98, 17 (Gorgè) Evelyn-White. 706. Pindare, Olympiques, 91: ἠυχόμων Μοισᾶν; Pythiques, V, 45: ἠύχομοι Χάριτες.

<sup>707.</sup> Hymne Homérique à Dionysos, II, 3: ἡΰχομοι νύμφαι; Hymne Homérique à Apollon, I, 178: ἡΰχομος Λητώ et Hymne Homérique à Artémis, 21: Λητοῦς ἡϋχόμοιο; Hymne Homérique à Déméter, I, 1, 297, 315; II, 1: Δήμητρ' ἡΰχομον/ἡϋχόμω Δημήτερι; Hymne Homérique à Déméter, 60, 75 et 442: 怜είης ἡϋχόμου/ 怜είην ἡΰχομον.

<sup>708.</sup> Homère, Iliade, IX, 449 et Odyssée, XV, 58.

<sup>709.</sup> Chants Cypriens, 9, 2 Bernabé.

<sup>710.</sup> Hésiode, Les Travaux et les Jours, 75; Théogonie, 915; Fragments, 141, 10 West & Merkelbach.

<sup>711.</sup> Sappho, *Fragments*, 128, 1 Page & Lobel; Simonide, *Fragments*, 72(a), subfrag. 1, 2 Page: les Muses. Stésichore (VIIe-VIe siècle avant notre ère), *Fragments*, 35, 1 Page, Ibycos (VIe siècle avant notre ère), *Fragments*, 7, 2 Page, Anacréon, *Épigrammes*, Livre VI, 144, 2 Beckby et Aristophane, *La Paix*, 796: les Grâces. Epiménide (VIe-Ve

également en une occasion la chevelure d'Hélène  $^{712}$ : c'est le qualificatif ὑψίχομος, auquel Euripide recourt pour sa part dans l'*Alceste* afin de dépeindre la végétation de sapins, le mot évoquant leur frondaison « élevée » , leur « cime chevelue »  $^{713}$ . Dans le cas d'Hélène, on ne peut qu'imaginer une chevelure coiffée toute en hauteur.

Du côté féminin, la chevelure est ainsi synonyme de beauté, d'élégance. Parure délicate dans un fragment d'Archiloque où une figure féminine, peut-être une courtisane, tient une branche de myrte et une splendide fleur de rosier (θαλλὸν μυρσίνης ῥοδῆς τε καλὸν ἄνθος), la chevelure ombrage sa nuque et ses épaules (ἡ δέ οἱ κόμη ὤμους κατεσκίαζε καὶ μετάφρενα) 714. Toute en délicatesse, la longue chevelure devient « ombrelle » naturelle de la femme qu'elle orne gracieusement 715; fleurs et chevelure rivalisent alors de beauté, la myrte suggérant également l'univers d'Aphrodite, entre séduction et désir. De même, c'est de grâce qu'il est question dans un fragment du comique Autocratès (Ve-IVe siècle avant notre ère) qui chante de jeunes vierges de Lydie (παρθένοι Λυδῶν κόραι) dont la chevelure accompagne les mouvements avec légèreté (χοῦφα πηδῶσαι χόμαν) <sup>716</sup>. Dans le fragment 40 d'Archiloque, la référence florale, étroitement liée à la chevelure, laisse deviner tout un univers olfactif; le fragment 38 du même poète développe pleinement cette image : « Chevelure et seins inondés de parfums (ἐσμυρισμένας κόμας καὶ στῆθος), elles auraient éveillé le désir d'un vieillard! Ô Glaukos (ὡς ἂν καὶ γέρων ἦράσσατο· ὧ Γλαῦκ[ε] » 717. Archiloque associe seins et cheveux, tous deux sources et objets de désir, dans des vers à la tonalité érotique : la vue de ces attributs jointe aux fragrances qui en émanent constitue un aphrodisiaque tel que même l'affaiblissement de l'être vieillissant ne saurait y résister!

Enfin, si la chevelure constitue, au féminin comme au masculin, une parure en ellemême, des ornements viennent régulièrement en parfaire la splendeur. Parmi eux, la crinière flottante et ombrageuse surplombant le casque des guerriers. Une épithète en évoque l'as-

siècle avant notre ère), *Fragments*, 3b, 457, F, fr. 7, 2 Jacoby : Aphrodite. Anacréon, *Fragments*, 45, 1 Page, Pindare, *Pythiques*, IX, 106 : jeunes filles, et Euripide, *Iphigénie à Aulis*, 1080 : Iphigénie. Pindare, *Néméennes*, X, 10 : femmes. 712. Pindare, *Fragments*, 52f, 95 : ὑψκόμω [Ἑλένφ].

<sup>713.</sup> Euripide, *Alceste*, 585.

<sup>714.</sup> Archiloque, Fragments, 40.

<sup>715.</sup> Synésios de Cyrène, *Opuscules*, « Éloge de la calvitie » , 11, 4 : « Dans ce cas, tout le monde pense et dit que la chevelure constitue une ombrelle naturelle, et le plus noble des poètes, Archiloque, après l'avoir louée, l'approuve de recouvrir le corps d'une courtisane et déclare : "Et ses cheveux ombrageaient ses épaules et son dos". Synésios recourt au nom σχιάδειον de la même famille que le verbe choisi par Archiloque, σχιάζω; les deux termes ont pour racine commune le nom σχιά, « ombre » » . L'image n'est pas sans rappeler la chevelure de Polynice qui se déploie sur la nuque de sa mère Jocaste au moment de leurs retrouvailles dans les *Phéniciennes* d'Euripide : voir *supra*, p. 127

<sup>716.</sup> Autocratès, Fragments, 1, 3 Kock. Le substantif κόμη désigne également les cheveux d'une certaine Nanno chez Alcman (τοὶ Ναννῶς κόμοι): Alcman, Fragments, I, 1, 64-73 Page.

<sup>717.</sup> Archiloque, Fragments, 38.

pect : ἱππόχομος, « garni de crins de cheval » , pendant du composé ἱππιοχαίτης. Le mot permet, dans le récit iliadique, d'évoquer les « casques à crinière de cheval » (ἱπποχόμων τρυφαλειῶν/ἱππόχομοι χόρυθες) des troupes achéennes au combat, celui de Pénéléos (ἱπποχόμου χόρυθος), combattant achéen opposé à Lycon, et de Patrocle (ἱππόχομον πήληχα) lorsqu'il est frappé par Apollon <sup>718</sup>. Ce type d'emplois perdure après les poèmes homériques : ainsi, l'expression au nominatif ἱπ]πόχομος τρυφάλει figure dans un fragment du poète lyrique Stésichore (VIIe-VIe siècle avant notre ère) <sup>719</sup>, l'accusatif ἱππόχομον τρυφάλειαν lors du combat entre Castor et Lyncée dans les *Idylles* de Théocrite <sup>720</sup>, tandis que le tour ἱπποχόμοις χορύθεσσι, accompagné de l'évocation d'armes innombrables (πολλῶν ὅπλων), symbolise l'armée dans l'*Antigone* de Sophocle <sup>721</sup>.

Autre type de parures masculines, les couronnes, l'essentiel des occurrences se concentrant alors dans la poésie d'éloge de Pindare et Bacchylide. Verte parure d'olivier posée autour des cheveux de Théron d'Agrigente (ἀμφὶ κόμαισι ... γλαυκόχροα κόσμον ἐλαίας), vainqueur à la course de chars, ouvrages magnifiques qui entourent la crinière de Xénophon de Corinthe (τρία ἔργα ... κάλλιστ' ἀμφὶ κόμαις), victorieux au stade et au pentathle, marque d'honneur qui orne la chevelure d'Arcésilas de Cyrène pour son exploit à la course de chars (γέρας ἀμφέβαλε τεαῖσιν κόμαις), couronne d'ache que Poséidon octroie à Xénocrate triomphant à la course de char (στεφάνωμα κόμα ... σελίνων), image des rameaux de pourpre parant les cheveux d'Aristagoras (ἀνδησάμενός τε κόμαν ἐν πορφυρ[έοι]ς ἔρνεσιν), couronne triennale ornant les glorieux mortels qui concourent aux Jeux de Némée (τριέτει στεφάνω ξανθὰν ἐρέψωνται κόμαν) <sup>722</sup>, la victoire se célèbre par le couronnement. Mais cet ornement concerne aussi d'autres figures : les Hyperboréens, peuple mythique des confins qui vit « par-delà les souffles du froid Borée » <sup>723</sup> et où se rend Apollon peu après sa naissance, ceignent ainsi leurs cheveux de laurier d'or (δάφνα τε χρυσέα κόμας ἀναδήσαντες) <sup>724</sup>.

<sup>718.</sup> Homère, Iliade, XII, 339 et XIII, 132 ; la tournure ἱππόχομοι χόρυθες figure en XVI, 216 ; Iliade, XVI, 338 (Pénéléos) ; Iliade, XVI, 797 (Patrocle).

<sup>719.</sup> Stésichore, Fragments, S15, col1, 16 Page.

<sup>720.</sup> Théocrite, Idylles, 22, 193.

<sup>721.</sup> Sophocle, *Antigone*, 116. Dans un fragment du rhéteur Alcidamas (IVe siècle avant notre ère), on relève également le nominatif ἱπποχομοι χόρυθες sous forme de reprise du vers homérique mentionné précédemment : Alcidamas, *Fragments*, V, 142.

<sup>722.</sup> Dans l'ordre : Pindare, Olympiques, III, 13; Olympiques, XIII, 38-39; Pythiques, V, 31; Isthmiques, II, 15-16; Néméennes, XI, 28. Bacchylide, Épinicies, IX, 23-24.

<sup>723.</sup> Pindare, Olympiques, III, 31-33.

<sup>724.</sup> Pindare, Pythiques, X, 40.

La parure capillaire peut aussi revêtir la forme de bandeaux, comme celui (ἀνάδημα) qu'Hippolyte offre à Artémis pour sa chevelure d'or (χρυσέας κόμης) <sup>725</sup>, de fleurs, à l'image de la jacinthe (ὑάχινθον) que, chez Théocrite, de jeunes Lacédémoniennes arborent sur leurs cheveux (κόμαις) lorsqu'elles entonnent des chants d'hyménée pour célébrer l'union du blond Ménélas et de la belle Hélène <sup>726</sup>. Marque du divin mais aussi signe d'élection, l'ornement capillaire signale l'individu exceptionnel, au destin, aux actes extraordinaires, ainsi que l'être florissant de beauté, de jeunesse mais aussi d'ardeur et de bravoure : dans tous les cas, il parfait la splendeur et souligne la grandeur <sup>727</sup>.

## 2. Une source de critiques

La chevelure n'est cependant pas toujours objet d'éloge. Les occurrences de χόμη ne dérogent pas à ce constat et permettent de préciser la nature de certaines critiques : toutes ont en commun ce que l'on pourrait nommer la dénonciation des excès. Excès tout d'abord dans les soins et les ornements capillaires à l'instar des Colophoniens dont, dès l'époque archaïque, le philosophe et poète Xénophane (VIe-Ve siècle avant notre ère) fustige le changement de comportement. Alors qu'ils menaient une existence fondée sur une discipline austère (ὄντες σχληροὶ ἐν τοῖς ἀγωγοῖς), les habitants de Colophon se laissent aller, au contact des Lydiens, à une vie molle, délicate et sensuelle (εἰς τρυφὴν ἑξώχειλαν).

Signe de cette altération, ils ne paraissent plus en public que les cheveux artistiquement embellis d'une parure précieuse et parfumés, vaniteux; l'auteur rapproche par une ressemblance phonétique, comme le fera Plutarque, χόμη et χόσμος: διησχημένοι τὰς χόμας χρυσῷ χόσμφ, « ornant leurs cheveux d'une parure d'or » <sup>728</sup>. Si le philosophe semble blâmer surtout le cadre de cette pratique colophonienne, l'agora, qui « n'est en rien le lieu » approprié pour des usages aussi luxueux et ostentatoires, ce qui est en jeu également dans sa réflexion, ce sont toutes les représentations liées à l'Orient, qui a profondément et durablement influencé le monde grec <sup>729</sup>. L'Orient est en effet, pour les Grecs, un ailleurs étrange mais fascinant du fait de sa richesse, qui s'incarne par exemple dans la figure du roi Crésus, un ailleurs synonyme de faste et d'excès, dont proviennent toutes les matières précieuses destinées à la fabrication

<sup>725.</sup> Euripide, Hippolyte, 82-83.

<sup>726.</sup> Théocrite, Idylles, XVIII, 2.

<sup>727.</sup> Figures d'exception également, Thésée, lorsqu'Amphitrite pose un ornement tressé sur ses cheveux bouclés (κόμαισί τ' ἐπέθηκεν οὔλαις ἀμενφέα πλόκον) : *supra*, p. 180.

<sup>728.</sup> Athénée, Les Deipnosophistes, XII, 31, 1-4 Kaibel. Voir supra, p. 402.

<sup>729.</sup> V. Mehl, « Vois si ma tête sent le parfum » , art. cit., p. 153, et plus largement p. 153-156.

des parfums, huiles et onguents odorants, onéreux, qu'achète l'élite grecque. La remarque de Xénophane montre que, dès la période archaïque, l'outrance de l'apparence, en particulier capillaire, va de pair avec des mœurs excessives, déplacées, relâchées, et en constitue même le signe privilégié. Pour l'auteur, il s'agit donc de dénoncer la *truphé* (τρυφή), à la fois délicatesse, luxe et excès <sup>730</sup>. Un fragment du comique Agathon va dans le même sens et souligne combien la longue chevelure fonctionne comme le signe d'un mode de vie déplacé : κόμας ἐκειράμεσθα μάρτυρας τρυφῆς, « nous avons tondu nos longs cheveux, témoins de notre vie molle et délicate » <sup>731</sup>. Le substantif μάρτυς (μάρτυρας) désigne en effet toute personne « qui a vu » , un « témoin » <sup>732</sup>.

La critique semble de même revêtir une valeur morale dans les *Nuées* d'Aristophane : le fils de Strepsiade, « celui qui a une longue chevelure » , « le bien peigné » (ὁ δὲ κόμην ἔχων), dort et pète, monte à cheval, conduit un char et ne rêve que de chevaux, faisant fi des préoccupations de son père qui s'inquiète de ses dettes <sup>733</sup>. La longue chevelure et l'attention qui lui est portée témoignent donc de défauts moraux, à l'instar d'une Hélène qui, dans le deuil, ne coupe que la pointe de ses boucles afin de préserver sa beauté ou d'une Clytemnestre sur le point de perdre sa fille, mais qui préfère consacrer son temps à sa mise capillaire. À partir de la fin du VIe siècle, et surtout au Ve siècle avant notre <sup>734</sup>, arborer de longs cheveux, oints et ornés avec soin, « à la façon des *couroi* archaïques et des Ioniens "délicats" » , apparence réservée à l'élite, c'est donc s'orientaliser, se féminiser, ce qui en fait « revient souvent au même » <sup>735</sup>, ou faire montre d'un tempérament inconvenant. Seule Sparte continue à valoriser cette pratique <sup>736</sup>.

<sup>730.</sup>  $\mathit{LSJ}$ , s.  $\mathit{v}$ . τρυφή : « softness, delicacy, daintiness ; luxuriousness, wantonness ; fastidiousness » .

<sup>731.</sup> Agathon, Fragments, 3 Kock. Le reproche est du même ordre chez Thucydide lorsque celui-ci rapporte l'attitude des Athéniens. Pour l'historien, plusieurs indices montrent que les Grecs d'autrefois (τὸ παλαιὸν Ἑλληνικὸν) vivaient comme les Barbares d'aujourd'hui (ὁμοιότροπα τῷ νῦν βαρβαρικῷ διαιτώμενον), en l'occurrence les habitants des terres ioniennes. Les Grecs, qui, parce que le territoire était peu sûr, évoluaient sans cesse en armes (μεθ' ὅπλων ἐποιήσαντο), s'éloignent de cette tradition pour adopter « un genre de vie plus relâché et plus délicat » (ἀνειμένη τῆ διαίτη ἐς τὸ τρυφερώτερον μετέστησαν); et d'ajouter que, depuis peu seulement, les plus âgés, auparavant amollis par la fortune, ont cessé de porter des tuniques de lin et de retenir leurs longs cheveux par des cigales d'or en forme d'agrafes χρυσῶν τεττίγων ἐνέρσει χρωβύλον ... τριχῶν : Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, I, 6, 3, 5-6. Illustration des modes que partagent Ioniens et Athéniens jusqu'au Ve siècle avant notre ère, la τέττιξ est une broche représentant une cigale dont s'ornaient les hommes et qui, associé au vêtement, formait une mise par trop féminine. Thucydide lie ce type d'apparence au relâchement des mœurs (τῶν εὐδαμόνων διὰ τὸ ἀβροδίαιτον). De même chez Aristote qui évoque l'excès de luxe dans lequel vit Hippodamos, entre chevelure abondante (τριχῶν τε πλήθει), nombreux bijoux et vanité : Aristote, Politique, II, 1267b 22.

<sup>732.</sup> DELG, s.v. μάρτυς.

<sup>733.</sup> Aristophane, Les nuées, 14.

<sup>734.</sup> Les propos de Xénophane (VIe-Ve siècle avant notre ère) suggèrent une amorce de la critique dès l'époque archaïque, une critique qui se développe plus nettement à partir de la période classique, ce dont témoignent les réflexions de Thucydide et Agathon. Sur ce point, V. Mehl, *art. cit.*, p. 162.

<sup>735.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 743.

<sup>736.</sup> V. Mehl, art. cit., p. 157.

Le caractère très féminin d'une telle apparence, que rien ne dit mieux que la longue chevelure (κόμην ταναὸν) de Penthée déguisée en femme dans les *Bacchantes* d'Euripide <sup>737</sup>, est un motif récurrent et persistant. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, le géographe Pausanias relate la mésaventure de Thésée : vêtu d'un *chitôn* qui s'étendait jusqu'aux pieds et arborant une chevelure savamment tressée (πεπλεγμένης τῆς κόμης), Thésée fut pris pour une « *parthenos* en âge de se marier » (παρθένος ἐν ἄρα γάμου) par des ouvriers moqueurs (χλευασία) qui ignoraient son identité, ce à quoi le héros répondit en lançant des bœufs plus haut que le toit du bâtiment en construction <sup>738</sup>. Humiliation suprême que d'être pris pour une vierge lorsqu'on s'appelle Thésée. L'anecdote illustre à quel point de longs cheveux, pourtant nobles et effrayants dans les combats, les épreuves, peuvent s'avérer, sortis de ce contexte, ambigus et source d'ironie; et il ne faut rien moins que le geste extraordinaire du héros pour montrer qu'ils sont la marque, non de sa féminité, mais d'une virilité hors norme <sup>739</sup>.

L'ambiguïté de la longue chevelure flottante et des soins souvent excessifs qui l'accompagnent provoque ainsi rires et ironie parce qu'elle renvoie à des comportements féminins <sup>740</sup>, partant négatifs car tournés vers la séduction, synonyme de duperie <sup>741</sup> : « minauderie, chichis, goût pour la toilette » , mais aussi de là, « débilité, poltronnerie, absence de maîtrise (...), passion du jeu, penchant pour la passivité sodomique dans l'homosexualité » <sup>742</sup>. C'est

<sup>737.</sup> Euripide, Les Bacchantes, 831. Parfois associée au port d'une perruque, la longue chevelure de Penthée résulte peut-être en fait de tresses de cheveux dénouées par Dionysos, ce que laisse entendre le verbe ἐχτείνω (ἐχτενῶ), « étendre, déployer » : J. Roux, Les Bacchantes, II. Commentaire, Paris, Les Belles Lettres, 1972, v. 831; M. Lacroix, Les Bacchantes d'Euripide, Paris, Les Belles Lettres, 1976, v. 831.

<sup>738.</sup> Pausanias, Description de la Grèce, I, 19,1.

<sup>739.</sup> Bien avant le récit de Pausanias, Agathon et Clisthène sont de même pris pour des femmes en raison de leur teint clair, de leur peau lisse, de leur délicatesse et de leur voix toute féminine dans *Les Thesmophories*: Aristophane, *Les Thesmophories*, 136, 189-192 et 571-572. Risque d'effémination également, hors du domaine capillaire, dans la *République des Lacédémoniens* de Xénophon, lorsque l'auteur rappelle qu'au combat, c'est une tenue rouge qui convient pour la guerre car aucune autre ne ressemble moins à celle des femmes selon Lycurgue: Xénophon, *République des Lacédémoniens*, XI, 3.

<sup>740.</sup> Pour les Grecs, chez un homme mature, « un soin excessif de l'apparence est toujours le signe d'un comportement féminin » : H. King, « Barbes, sang et genre » , art. cit., p. 158. S'oindre la chevelure prend peu à peu une connotation féminine, et, au Ve siècle, cette pratique devient l'apanage des femmes : V. Mehl, art. cit., p. 156. L'absence de pilosité faciale est elle aussi la marque d'une attitude ambiguë, au point que les glabres peuvent eux aussi être pris pour des femmes, tels Agathon et Clisthène dans Les Thesmophories d'Aristophane (136, 189-192 et 571-572). Plus que la marque d'un comportement efféminé, un visage rendu glabre et doux par le rasage, surtout s'il s'accompagne de longues boucles soignées et soyeuses, est considérée, dans l'Antiquité, comme l'expression d'un rôle sexuel féminin, tout en ayant la réputation de plaire aux femmes : C. A. Williams, Roman Homosexuality : Ideologies of Masculinity in Classical Antiquity, New York, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 129-130; P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique » , art. cit., p. 143-144 : « Enjoliver sa chevelure, se raser, s'épiler, surtout le postérieur ..., c'est tout femme, c'est tout eunuque » (144).

<sup>741.</sup> Les dangers du féminin s'incarnent, on l'a vu, à la fois dans une Héra toute à sa toilette pour faire œuvre de duperie, ou dans une Pandora, bel objet source de malheurs. De même Aphrodite, incarnation de la séduction, apparaît-elle lors de l'épisode du jugement de Pâris mis en scène dans l'*Hymne pour le bain de Pallas* de Callimaque, miroir de bronze à la main (διαυγέα χαλχὸν ιλοῖσα), arrangeant par deux fois sa chevelure (τὰν αὐτὰν δὶς μετέθηχε κόμαν), alors qu'Athéna se tient éloignée de cet univers d'apprêts, n'usant ni de parfums, ni d'onguents, ni d'huiles parfumées, ni du miroir : Callimaque, *Hymnes*, V, « Pour le bain de Pallas » , 22, 13 et 15-17.

<sup>742.</sup> P. Brulé, , p. 143.

à ce dernier trait que renvoie l'image railleuse développée par le discours juste des *Nuées* qui dépeint la majorité des spectateurs comme composée d'hommes « au large anus » (τοὺς εὐρυπρώχτους), et notamment l'un d'entre eux aux longs cheveux (χομήτην) <sup>743</sup>. Longueur de la chevelure et activité sodomique vont ici de pair. Ce qui, à l'époque archaïque, était valorisé comme signe de la fonction guerrière et associé aux valeurs de courage, de virilité, d'ardeur, semble perdre, hors de ce contexte, sa signification : la valeur du signe se brouille, un élément ne pouvant fonctionner comme tel que dans la mesure où il est reconnu, compris, intégré et accepté par l'ensemble de la collectivité.

Autre forme d'excès moqué, l'hyper-pilosité : les *Nuées* n'hésitent pas ainsi si elles voient parmi des hommes velus (τῶν λασίων τούτων) « un sauvage chevelu » (χομήτην ἄγριόν τινα), comme le fils de Xénophante, à prendre la forme d'un Centaure, incarnation du sauvage pour se moquer de sa manie <sup>744</sup>. Moquerie également dans *Lysistrata* à l'évocation d'un chef d'escadron « chevelu » (ἄνδρα κομήτην φυλαρχοῦντ') qui se fait verser de la bouillie par une vieille dans son casque de bronze <sup>745</sup>. Aristophane semble prendre le contre-pied du modèle des longues crinières héroïques et ironiser : l'hyper chevelu tend vers la sauvagerie (ἄγριόν), presque la monstruosité <sup>746</sup>, partant vers le ridicule le plus achevé. Que dire de l'image de ce chef, incarnation supposée la virilité, dont la longue chevelure et le cimier terrifient l'ennemi sur le champ de bataille, et qui en vient pourtant à recevoir la becquée d'une vieille, de la bouillie, versée dans ce qui symbolise le statut guerrier, son casque! L'excès, quel qu'il soit, suscite donc méfiance et blâme, car il rompt avec les codes de la communauté.

La critique peut concerner enfin la vanité, la superbe, dont certains individus font preuve face à la beauté de leur chevelure, comme le montre l'exemple de Pâris, se pavanant tel un étalon. La beauté de la chevelure est en effet source de fierté, au féminin comme au masculin. Le chœur des *Phéniciennes* d'Euripide chante ainsi l'eau de Castalie <sup>747</sup> qui l'attend pour « baigner la fierté virginale » (δεῦσαι παρθένιον χλιδάν) de sa chevelure (κόμας) <sup>748</sup>. Or, le substantif χλιδή est chargé de connotations négatives : il désigne à la fois délicatesse,

<sup>743.</sup> Aristophane, Les nuées, 1100.

<sup>744.</sup> Aristophane, Les Nuées, 348-349.

<sup>745.</sup> Aristophane, Lysistrata, 561.

<sup>746.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 106.

<sup>747.</sup> Il s'agit là de la fontaine qui se trouve à Delphes, au pied du Mont Parnasse, une fontaine dont les eaux pouvaient apporter l'inspiration poétique à celui qui s'en abreuvait ou écoutait son murmure, et qui servait aussi à la purification rituelle des temples de Delphes. Cette fontaine fut consacrée aux Muses par Apollon.

<sup>748.</sup> Euripide, Les Phéniciennes, 222-224.

luxe et mollesse, insolence et arrogance <sup>749</sup>. Chez Lycophron en revanche, ce sont de garçons, auxquels des jeunes filles se refusent dans leur volonté d'échapper au joug du mariage, qui s'enorgueillissent (ἢγλαϊσμένους) de leurs cheveux « hectoréens » (τοὺς Ἑκτορείοις κόμαις) <sup>750</sup>, rapprochement qui dessine une longue chevelure empreinte de panache viril. C'est sans doute ce type d'images qui explique le sens parfois attribué au terme κομάω : il n'est pas rare en effet que ce verbe, qui signifie littéralement « être chevelu, porter une longue chevelure » , revête le sens de « faire le fier, se pavaner, se glorifier » , comme c'est le cas par exemple dans le discours *Pour Mantithée* de Lysias où l'orateur suggère de ne pas tenir rigueur à un citoyen rempli d'honneur et d'une noble ambition si, par ailleurs, il fait le fier (εἴ τις κομῆ) <sup>751</sup>.

Entre longueur luxuriante et parfumée, éclat radieux de la blondeur et de l'or, beauté, grâce et érotisme féminins, ornementation, mais aussi fierté liée à la splendeur capillaire, les images et connotations véhiculées par les emplois de  $\times \acute{o}\mu\eta$  croisent celles attachées à d'autres substantifs. Néanmoins, les occurrences de  $\times \acute{o}\mu\eta$  permettent d'esquisser quelques nuances ou précisions : distance séparant l'or de la blondeur, singularité des blondeurs divines, inhabituelles, longs cheveux virils alliant représentations « gorgoréennes » et équines, ou bien encore conceptions propres à l'apparence capillaire des philosophes. Les critiques que génèrent l'apparence et les soins parfois excessifs des cheveux montrent enfin que, dans une société où la norme, incarnée par le mâle adulte, occupe une place fondamentale, la valeur de signe dont se trouve investie sa chevelure peut aisément être brouillée, ouvrant alors la voie à des jugements parfois sévères. Ainsi, adopter une allure ambiguë car trop féminine ou « orientalisante » , c'est « se faire autre »  $^{752}$ , au risque d'incarner une forme de marginalité.

<sup>749.</sup> DELG/LSJ, s. v. χλιδή. Le mot renvoie dans un vers de l'Électre de Sophocle à la « mèche luxuriante coupée sur la tête » (καράτομοι χλιδαί) qu'Oreste veut déposer sur le tombeau de son père (LSJ, s. v. χλιδή: « luxuriant hair cut from the head » ). Pour ce passage des Phéniciennes, le LSJ retient le sens de fierté (« maiden's pride » ) 750. Lycophron, Alexandra, 1133.

<sup>751.</sup> Lysias, *Pour Mantithée*, 18, 6. D'autres occurrences du même ordre figurent chez Aristophane : *Nuées*, 545, *Guêpes*, 1317 et *Ploutos*, 170 et 572.

<sup>752.</sup> F. Gherchanoc, « Les atours féminins des hommes » , art. cit., p. 743.

# II. Κόμη et la construction de la différence

Έρμιππος δ' ἐν τοῖς βίοις εἰς τοῦτον ἀναφέρει τὸ λεγόμενον ὑπό τινων περὶ Σωκράτους. Ἐφασκε γάρ, φασί, τριῶν τούτων ἔνεκα χάριν ἔχειν τῆ Τύχη· πρῶτον μὲν ὅτι ἄνθρωπος ἐγενόμην καὶ οὐ θηρίον, εἴτα ὅτι ἀνὴρ καὶ οὐ γυνή, τρίτον ὅτι Ἑλλην καὶ οὐ βάρβαρος.

« Hermippe, dans les *Vies*, attribue à ce dernier (Thalès) les propos prononcés, selon d'autres, par Socrate : "Je suis reconnaissant à la Fortune pour trois raisons : être né humain, et non bête, homme plutôt que femme, Grec et non Barbare". » <sup>753</sup>

Ces paroles ont été peut-être un jour celles de Thalès ou de Socrate. L'anecdote rapportée par Diogène Laërce manifeste non seulement la volonté précoce des Grecs de différencier et de classifier les êtres, mais aussi une distinction genrée qui serait fondée sur la prééminence du masculin. Une série de travaux consacrés au genre tend néanmoins à nuancer la portée d'un tel témoignage. Si l'on a longtemps considéré le monde grec antique comme un « club d'hommes » <sup>754</sup>, construit sur une opposition fondamentale avec les femmes, les recherches initiées par Pauline Schmitt Pantel invitent ainsi à la prudence : les espaces de la cité ont peut-être été trop rapidement « découpés en "masculins" et "féminins" » <sup>755</sup>.

Dans le sillage de Pauline Schmitt Pantel, Violaine Sebillotte Cuchet, s'intéressant notamment à la Pandora hésiodique, note que, si les conseils du poète distinguent radicalement homme et femme, cette différence peut s'expliquer par le contexte de production de la *Théogonie*: une société organisée autour de la reproduction <sup>756</sup>. En revanche, il semble exister des domaines, tel que les cultes civiques, dans lesquels aucune ligne de partage ne peut être notée entre hommes et femmes <sup>757</sup>. Il est donc nécessaire d'interroger les domaines où la différence entre les sexes est significative, et d'explorer l'existence, à l'intérieur de la société grecque, d'autres distinctions, peut-être plus importantes que le clivage masculin/féminin <sup>758</sup>.

<sup>753.</sup> Diogène Laërce, I, 33.

<sup>754.</sup> C. Mossé, La femme dans la Grèce antique, Paris, Éditions Complexe, 1991, p. 11.

<sup>755.</sup> V. Sebillotte Cuchet, « Touchée par le féminisme » , art. cit., p. 168. Cet article établit un bilan précis des orientations nouvelles des recherches sur le genre.

<sup>756.</sup> Ibid., p. 171.

<sup>757.</sup> S. Georgoudi, « *Athanatous therapeuein*. Réflexions sur des femmes au service des dieux » , in V. Dasen et M. Piérart (dir.), *Idia kai dèmosia*, *op. cit.*, p. 73-84, en particulier p. 79-80.

<sup>758.</sup> V. Sebillotte Cuchet, art. cit., p. 170-172.

Le traitement de la chevelure constitue un terrain propice à une telle exploration. Si, dans le champ du chromatisme, la carnation permet de distinguer le citoyen adulte, incolore, de la femme, qui fait partie de ces identités marginales « marquées par les couleurs » , elle dont la peau se caractérise par sa blancheur  $^{759}$ , l'apparence capillaire recèle pour sa part des ambiguïtés. Les témoignages littéraires suggèrent en effet que, pour les femmes comme pour les hommes, la norme réside dans une longue chevelure, fréquemment bouclée, de sorte que les critiques ne manquent pas qui soulignent la dimension par trop féminine, si ce n'est efféminée, des longs cheveux mâles ; le voile seul, ornement ajouté, établit une différence capillaire entre adultes de sexe opposé. Les coutumes qui entourent la chevelure laissent donc entendre que la distinction des sexes « n'est pas la structure organisatrice "par excellence" de la cité grecque »  $^{760}$  : elles dessinent en fait d'autres césures, d'autres catégories où la chevelure fonctionne alors à plein comme signe distinctif essentiel. Les occurrences du substantif  $\times \delta\mu\eta$  permettent de confirmer, d'affiner et de développer plusieurs des remarques établies précédemment.

## A. L'Autre grec : le citoyen adulte et les marges

C'est l'adulte mâle, citoyen et guerrier, qui incarne la norme de référence, celle par rapport à laquelle la société grecque s'organise. Autour de lui, par opposition avec lui, se construisent toutes les représentations permettant de signaler l'identité et la place de chacun des êtres ou groupes composant la communauté. La chevelure revêt dans ce cadre un rôle fondamental : elle participe du processus de construction identitaire, dans la mesure où elle est un moyen privilégié pour « manifester aux yeux des autres les coordonnées personnelles » <sup>761</sup> d'un individu. Si, dans les textes, l'apparence capillaire centrale est celle du citoyen adulte en pleine force, à savoir une chevelure longue, luxuriante, soignée, le plus souvent bouclée, et brillante, nombreux sont les écarts par rapport à cette norme. L'aspect de la chevelure donne ainsi à voir par une distance toujours plus grande, toujours plus marquée, les groupes humains qui, de proche en proche, s'éloignent du modèle de l'adulte mâle. Au plus près du citoyen accompli et actif, l'être vieillissant, qui, bien que citoyen, demeure désormais en marge.

<sup>759.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 262.

<sup>760.</sup> V. Sebillotte Cuchet, « Touchée par le féminisme » , art. cit., p. 170.

<sup>761.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique : de la physiologie à la physiognomonie » , dans V. Dasen et J. Wilgaux, *op. cit.*, p. 142.

#### 1. Le citoyen vieillissant

Le vieillissement capillaire occupe une place importante dans les textes. Si, au regard du nombre d'occurrences relevées dans des chapitres antérieurs  $^{762}$ , on en compte finalement très peu dans le champ sémantique du substantif  $\kappa \delta \mu \eta$ , les connotations et les images qu'elles véhiculent permettent toutefois de préciser les représentations qui accompagnent, dans l'imaginaire grec, ce temps de l'existence. Le thème de la canitie fait notamment l'objet d'un traitement particulier dans la poésie d'Anacréon, poésie mélique à l'écriture éminemment personnelle caractérisée par la profusion de sentiments intimes. Anacréon est l'auteur d'odes légères et d'épigrammes où les allusions à caractère érotique ne sont pas rares. Le terme  $\kappa \delta \mu \eta$  se trouve ainsi au cœur d'un fragment des plus équivoques :

Σφαίρη δηὖτέ με πορφυρῆ βάλλων χρυσοκόμης Έρως νήνι ποικιλοσαμβάλω συμπαίζειν προκαλεῖται· ἡ δ', ἐστὶν γὰρ ἀπ' εὐκτίτου Λέσβου, τὴν μὲν ἐμὴν κόμην, λευκὴ γάρ, καταμέμφεται, πρὸς δ' ἄλλην τινὰ χάσκει.

« Une balle pourpre à nouveau me lançant, Amour aux cheveux d'or m'invite à jouer avec une fille aux sandales multicolores. Mais elle - car elle est de Lesbos la bien bâtie - à ma toison reproche d'être blanche, et est bouche bée devant une autre. »  $^{763}$ 

L'ambiguïté de ces vers, qui ont donné lieu à des interprétations et à des traductions variables  $^{764}$ , réside dans l'emploi de termes à double entente, qui manifestent le goût de l'auteur pour les jeux de mots et l'humour. La scène, placée sous l'influence d'Eros, fait intervenir le nom  $\kappa \delta \mu \eta$  qui désigne généralement la chevelure mais renvoie de manière plus globale à ce qui possède un caractère couvrant, comme les cheveux certes mais aussi la crinière, le feuillage ou le poil : or, Anacréon était chauve.

Quelle peut donc être cette κόμη, repoussée par la jeune fille  $^{765}$  en raison de sa blancheur (λευχή), symbole traditionnel de la vieillesse? C'est l'ensemble de la strophe qui suggère

<sup>762.</sup> Voir supra, chapitre 2.

<sup>763.</sup> Anacréon, Fragments, 13 Page (1967).

<sup>764.</sup> Philippe Brunet, dans son *Sappho* (*Sappho*. *Poèmes et Fragments*, Paris, L'Age d'Homme, 1991) propose la traduction que voici : « Quand Eros à la tête d'or me relance un ballon pourpré que je lance vers tel garçon aux sandales brillantes, elle, car elle est née là-bas, à Lesbos, fuit ma tête, hélas, blanchissante, et s'en va baver pour ... une autre, dirai-je. »

<sup>765.</sup> Le nom νήνι (DELG, s. v. νέος; LSJ, s. v. νεᾶνις), forme contractée issue de νεᾶνις, désigne en effet une jeune fille ou une jeune femme, et non un garçon comme le suggère Philippe Brunet.

la réponse. Le substantif χόμη est associé dans le même passage à une mention de Lesbos et au verbe χάσχειν, ce qui laisse poindre une allusion précise : le poète souligne l'origine de la jeune fille, puis met en place un balancement (μὲν/δ') qui oppose la réaction de rejet de cette dernière face à la blanche *komè* du poète et son attirance pour une autre (πρὸς δ' ἄλλην τινά), tandis que le mot χάσχειν, « s'ouvrir, s'entrebâiller, demeurer bouche bée » , constitue une véritable pointe à la fin du poème.

Dans l'Antiquité en effet, les Lesbiennes avaient la réputation de s'adonner à des pratiques sexuelles de débauchées : bien que cette réputation ne soit attestée qu'à partir du  $V^e$  siècle à Athènes  $^{766}$ , il est probable que ce verbe constitue une référence à la prétendue spécialité des femmes de Lesbos, la fellation, très loin de l'idée de stupéfaction admirative proposée par certaines traductions. Le nom  $\varkappa \acute{o} \mu \eta$  désigne donc la toison pubienne, comme c'est le cas pour le qualificatif  $\varkappa \acute{o} \mu \acute{\eta} \tau \eta \varsigma$  dans un passage de Lysistrata d'Aristophane  $^{767}$ . Cette interprétation, défendue par Giuseppe Giangrande et Gérard Lambin notamment  $^{768}$ , interprétation à laquelle nous souscrivons, semble la plus vraisemblable, non seulement parce qu'il est difficile de restituer autrement le substantif  $\varkappa \acute{o} \mu \eta$  compte tenu de la calvitie d'Anacréon, attestée par des vases attiques, mais aussi parce que les images grivoises émaillent la poésie d'Anacréon : le poète aime, en effet, suggérer « avec tact, avec humour »  $^{769}$ . La jeune femme préfère donc s'adonner à certaines pratiques sexuelles avec un homme dont la toison pubienne ne reflète pas le vieillissement.

Le goût d'Anacréon pour les allusions suggestives liées à l'avancée en âge est confirmé par un autre fragment qui, s'il ne comporte pas d'occurrence du terme χόμη, complète les vers précédents en jouant sur des images similaires, la couleur système pileux constituant la marque essentielle de la vieillesse. Le poète y se lamente sur la fuite de la jeunesse et l'entrée dans le vieil âge, entre tempes grises (πολιοὶ χρόταφοι), blancheur de la tête (κάρη τε λευχόν), et dents usées (γηραλέοι δ' ὁδόντες); il regrette le peu de temps qui lui reste, sanglote face à la noirceur du Tartare qui le guette et aux douleurs qu'il va devoir traverser. Constat amer donc face à au passage du temps, la déploration se double d'une allusion sexuelle placée sous le signe de l'humour : « C'est que, la chose est sûre, quand on descend on ne peut plus

<sup>766.</sup> Le verbe λεσβιάζειν signifie d'ailleurs chez Lucien, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, « faire la débauche comme les Lesbiennes » : Lucien, *Le Pseudologiste*, 28, 4.

<sup>767.</sup> Voir *supra*, p. 375.

<sup>768.</sup> G. Giangrande, «Anacreon's pubic hair », *Habis*, 26, 1995, p. 9-12; «Anacreon and the *Fellatrix* from Lesbos », *MPhL*, 4, 1981, p. 15-18. G. Lambin, *Anacréon. Fragments et imitations*, PUR, Collection Interférences, 2002, p. 77. 769. G. Lambin, *op. cit.*, p. 77.

monter!» (καὶ γὰρ ἑτοῖμον καταβάντι μὴ ἀναβῆναι) <sup>770</sup>. La pointe finale, vraisemblable allusion à la disparition des érections, suggère là également la fin « des badinages de l'amour et de l'univers érotique » <sup>771</sup>, ainsi que la disparition de la vitalité sexuelle.

Autre évocation de la vieillesse, cette fois dans une épigramme de Callimaque, qui fustige les rigueurs et la cruauté d'une certaine Cônôpion, objet de désir mais qui refuse de lui offrir ses faveurs. L'image de l'avancée en âge permet alors une mise en garde : « Va, les cheveux blancs te feront bientôt ressouvenir de toutes ces rigueurs » , Ἡ πολιὴ δέ αὐτίχ' ἀναμνήσει ταῦτά σε πάντα χόμη  $^{772}$ . La vieillesse, vite arrivée, fera regretter à Cônôpion de ne pas s'être laissée aller à partager des plaisirs érotiques quand elle le pouvait.

Comme le laissait entendre la fable ésopique « Le grison et ses maîtresses » 773, le vieillissement est synonyme d'affaiblissement des capacités physiques, tout particulièrement sexuelles. Replacée dans le cadre des représentations construites et véhiculées par les textes, où le mâle mature à la longue chevelure constitue la norme, la canitie signale donc une différence et une déficience qu'elle manifeste au regard d'autrui, impliquant rejet et peut-être moquerie. Ce sont la chevelure et la pilosité faciale qui rendent compte, de la façon la plus significative, de cette différence : le vieillissement se traduit par leur « décoloration graduelle, qui tend vers le blanc » 774, mais aussi, bien que beaucoup plus rarement, par la calvitie. Le déclin physique s'exprime donc par l'image de la perte, chromatique, capillaire, vitale. Le discours biologique et médical n'explique pas autrement ce phénomène de décoloration. Pour le traité hippocratique *De la nature de l'enfant* en effet, la canitie (Ai δὲ πολιαὶ ... γίνονται) survient en raison d'une perte de vigueur de l'humeur : longtemps agitée dans le corps (διακινευμένου τοῦ ὑγροῦ ἐν τῷ ἀνθρώπῳ), l'humeur voit une partie blanche s'en séparer, se porter vers l'épiderme et entraîner le blanchissement des cheveux 775. C'est donc une « "vieille humeur", usée » , privée progressivement de son énergie originelle, qui provoque la perte chromatique <sup>776</sup>.

Deux termes sont privilégiés pour évoquer la canitie : les adjectifs πολιός, « gris, grisonnant, blanchâtre » , et λευχός, « blanc » . L'examen des occurrences indique que les épopées préfèrent le premier, parfois sous forme composée, comme dans μεσαιπόλιος, pour caractériser

<sup>770.</sup> Anacréon, Fragments, 50 Page (1967).

<sup>771.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 230.

<sup>772.</sup> Callimaque, Épigrammes, LXIII Cahen.

<sup>773.</sup> Voir supra, p. 104-105.

<sup>774.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 226.

<sup>775.</sup> Hippocrate, De la nature de l'enfant, XX; traduction de R. Joly

<sup>776.</sup> Voir sur ce point P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 45-47, en part. p. 46.

les cheveux, mais aussi les tempes, le front, la barbe : l'épithète sert ainsi à la description de la chevelure de Priam, de Laërte et Dolios, et d'Idoménée  $^{777}$ ; les lyriques y recourent aussi pour qualifier directement la vieillesse, la barbe d'un vieux guerrier agonisant, les tempes  $^{778}$ ; Eschyle, enfin, y recourt pour les vieillards composant le chœur des Perses  $^{779}$ . Le qualificatif  $\lambda \epsilon \nu \kappa \delta \zeta$ , pour sa part, n'est utilisé dans ce contexte qu'à partir de la poésie lyrique, les deux adjectifs apparaissant parfois de manière concomitante : on le rencontre ainsi appliqué à la tête  $^{780}$ , à la « toison » , sans doute pubienne, d'Anacréon dans le premier fragment cité précédemment, mais aussi pour dépeindre le processus de vieillissement  $^{781}$ . En raison de son ancienneté et de sa fréquence, le qualificatif  $\pi o \lambda \iota \delta \zeta$  semble donc constituer, dans l'imaginaire grec, le terme qui définit par excellence le vieillard.

Entre les deux mots, se dessinent « des nuances sémantiques et affectives » <sup>782</sup>. L'adjectif πολιός renvoie à un processus de décoloration tandis que λευχός induit au contraire une « certaine concentration de luminosité et de blancheur » <sup>783</sup>. Lorsque les cheveux se décolorent, ils passent par un stade intermédiaire, grisonnant, incertain, avant de blanchir <sup>784</sup>, mais ils n'acquièrent que rarement la blancheur éclatante que connote λευχός. Par l'emploi de l'adjectif πολιός, les Grecs mettent ainsi l'accent sur la canitie en tant que « processus, avancée de l'âge, et non terme, aboutissement d'une évolution » <sup>785</sup>. La chevelure vieillissante est donc une chevelure dont la couleur s'estompe pour tendre vers un gris-blanc, ce que confirme le qualificatif composé μεσαιπόλιος/μεσοπόλιος, « à demi blanc, grisonnant » <sup>786</sup>.

Un passage des *Olympiques* de Pindare montre cependant la conscience qu'ont les Grecs du caractère parfois précoce de la canitie. Le poète évoque en effet les poils grisonnants (πολιαί) qui poussent fréquemment même sur des hommes jeunes (φύονται δὲ καὶ νέοις ἐν ἀνδράσιν ... ϑαμάχι), en dépit de l'âge (παρὰ τὸν ἀλιχίας ἐοιχότα χρόνον) <sup>787</sup>. L'insistance de Pindare à sou-

<sup>777.</sup> Pour Priam : Homère, Iliade, XXII, 77. Pour la barbe, le menton et la tête : Iliade, XXII, 74 ; XXIV, 517 : πολιόν τε κάρη πολιόν τε γένειον ; Odyssée, XXIV, 317 : κεφαλῆς πολιῆς. Pour Laërte et Dolios : Odyssée, XXIV, 317 et 499 et pour Idoménée : Iliade, XIII, 361.

<sup>778.</sup> Théognis, *Elégies*, I, 173-174; l'image de la « vieillesse grise » intervient également chez Pindare, *Isthmiques*, VI, 15, et chez Bacchylide, *Épinicies*, III, 57-58, Irigoin. Pour le guerrier agonisant : Tyrtée, *Fragmenta*, 10.23, Gerber. Pour les tempes : Anacréon, *Fragments*, 395 Page.

<sup>779.</sup> Eschyle, *Perses*, 1056. Voir également la canitie au féminin à travers les Grées : Hésiode, *Théogonie*, 271, ou bien encore l'*Hymne à Aphrodite*, I, 228-230 qui évoque Tithon délaissé par la déesse lorsqu'il commence à vieillir.

<sup>780.</sup> Tyrtée, Fragmenta, 10.23, Gerber; Anacréon, Fragments, 50 Page (1967).

<sup>781.</sup> Anacréon, Fragments, 358 et 420 Page.

<sup>782.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 227-228.

<sup>783.</sup> Ibid.

<sup>784.</sup> Aristote, *Histoire des animaux*, III, 11, 518a, 16-18 et 518a, 7.

<sup>785.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 228.

<sup>786.</sup> Voir supra, p. 104.

<sup>787.</sup> Pindare, Olympiques, IV, 26-29. Notons aussi les « tempes blanches » (πολιοχρόταφοι) de la race qui suivra celle de fer, sorte de dégénérescence des hommes : Hésiode, Les Travaux et les Jours, 180-181.

ligner la jeunesse des hommes concernés (νέοις, παρὰ τὸν ἁλιχίας ἐοιχότα χρόνον), les προπόλιοι, suggère combien il y a là un processus qui ne s'inscrit pas dans l'ordre naturel des choses. L'évocation de la décoloration de la chevelure s'avère néanmoins très rare pour des mâles plus jeunes et reste donc, avant tout, signe de vieillissement.

Dans les occurrences de  $\kappa \acute{o}\mu \eta$ , très rares sont également les évocations de la calvitie et aucune n'est explicitement associée à la vieillesse <sup>788</sup>. Ainsi Anacréon se moque-t-il de la calvitie sans l'associer au vieillissement : « Je demandais à Strattis le parfumeur s'il aurait les cheveux longs (εἶ  $\kappa o \mu \acute{\eta} \sigma \epsilon i$ ) » <sup>789</sup>. Le poète rit volontiers, nous l'avons dit, de ceux qui, en dépit d'une chevelure au minimum clairsemée, ne veulent pas renoncer à la séduction ; ainsi Platon oppose-t-il chevelus et chauves ( $\kappa o \mu \~{\eta} \tau \alpha i / \phi \alpha \lambda \alpha \kappa \rho o \acute{t}$ ) sans faire allusion à l'âge <sup>790</sup>, tandis que la calvitie du « Grison » résulte de l'épilation que lui infligent ses maîtresses.

La canitie contraste en fait avec la chevelure de l'homme vigoureux, plutôt qualifié de κυάνεος, ξανθός ou de μέλας, tandis que la calvitie s'oppose à la norme des cheveux longs et luxuriants, insigne guerrier, héroïque empreint de panache. La canitie, pour sa part, induit un changement de statut manifeste, ce qu'Anacréon laisse poindre à travers des allusions grivoises et humoristiques sur l'attrait et les capacités sexuelles, partant génésiques : ce qu'elle met en jeu, c'est la place de l'homme <sup>791</sup> dans l'organisation de la société grecque. Pour les Grecs, dès l'époque archaïque, la vieillesse s'inscrit en effet dans un rapport de générations, les hommes se divisant, tant au niveau de la guerre que du travail des champs, en trois groupes : les productifs, mâles adultes en pleine possession de leur force, les jeunes, qui n'ont pas encore atteints le degré de maturité suffisant pour être productifs, qui manquent d'expérience, et les individus âgés, qui ne sont plus productifs; dans cette relation inter-générationnelle, l'être vieillissant, expérimenté, est chargé de guider les plus jeunes, qui doivent être guidés. L'homme âgé s'écarte donc de la norme, une norme qu'il a pourtant longtemps incarnée; son état physique l'éloigne de la vie active, partant des activités civiques incombant traditionnel-

<sup>788.</sup> Notre corpus d'occurrences ne révèlent en effet qu'un seul cas où ce lien est clair. Il s'agit de la scène de métamorphose d'Ulysse qui associe perte de cheveux, suscitant des rires chez les prétendants, et vieillesse (parandoù yérontos): voir supra, p. 106-107. En revanche, le crâne dégarni de Thersite s'explique sans renvoyer à l'âge (chapitre 1), tout comme la calvitie « Grison » ésopique, qui résulte de l'épilation que lui font subir ses maîtresses. Les choses se compliquent pour les documents iconographiques. Si, en termes de fréquence dans les figurations, la canitie apparaît toujours comme un signe privilégié de vieillesse, suivie par la calvitie, le tableau diffère lorsque l'on observe le degré de caractérisation : le dos voûté est alors le premier indice, la canitie arrivant en second, tandis que la calvitie, bien que très fortement connotée, ne signale pas le vieillesse pour tous les personnages qui l'arborent : pour un bilan sur ce point, P. Birchler Emery, art. cit., p. 62.

<sup>789.</sup> Anacréon, Fragments, 42 Page.

<sup>790.</sup> Platon, La République, 454c, 1-5

<sup>791.</sup> Si la blancheur des femmes n'est pas absente des textes, elle ne revêt pas la même valeur dans la mesure où la référence grecque est mâle.

lement à l'adulte mature : d'un côté, par exemple, les hommes en âge de combattre, de l'autre, ceux qui désormais observent le champ de bataille. Le vieillissement incarne donc aussi une différence sociale.

Ainsi, Priam, qualifié de vieillard (γέρων), dont la faiblesse le tient éloigné du théâtre des événements, ne peut-il désormais qu'observer le sort de sa cité, impuissant face à la mort de son fils Hector, tout comme les Troyens âgés (γέροντας πολιοχροτάφους) sont décrits aux côtés des jeunes adolescents (παῖδας πρωθήβας) sur les remparts de la cité <sup>792</sup>; ainsi Laërte et Dolios combattent-ils, malgré leur blanche chevelure, par nécessité (ἀναγκαῖοι πολεμισταί), l'aède laissant entendre que d'ordinaire ils demeurent à l'écart du champ de bataille. De même, les vieillards qui composent le chœur des *Perses* d'Eschyle ne peuvent que commenter l'action, tandis que Tyrtée dépeint un guerrier âgé agonisant, sacrifié avant des soldats plus jeunes et plus vigoureux, situation honteuse et contre nature car très éloignée de l'idéal de la *belle mort*. Les fragments d'Anacréon soulignent plus particulièrement la fin de la virilité, des capacités sexuelles et génésiques : le sort de Tithon est à cet égard exemplaire, lui qui, vieillissant, voit Aphrodite se détourner de lui et de leur couche. Seule exception dans cette peinture des plus négatives : le personnage d'Idoménée qui, malgré ses cheveux grisonnants suggérant son âge avancé, sans autre forme de précision cependant, sème la déroute chez les Troyens.

Du côté des chauves, le sceau de la différence revêt une autre dimension, qui expose aux moqueries et aux critiques. Dès les poèmes homériques, les propos sont clairs : la calvitie révulse, la calvitie amuse, entraînant raillerie et ironie. Le personnage de Thersite, affublé d'un corps difforme, boiteux, et d'un crâne chauve, provoque l'horreur chez Achille et Ulysse; ce dernier est, quant à lui, victime des sarcasmes des prétendants, lorsque, métamorphosé par Athéna, son chauve finit déplumé. Les commentaires se veulent toujours dégradants : il s'agit d'insister sur la rareté du cheveu ou de suggérer ce que la calvitie peut receler de dégradant, comme demeurer sans femme ou recourir à des artifices pour paraître chevelu. Nombre d'auteurs postérieurs jouent également de cette thématique, qui fait même les beaux jours de la comédie. Ésope s'en sert afin de transmettre un enseignement et la place qu'il lui accorde pour formuler un enseignement souligne la dimension particulière de cet état physique : s'il est vrai que « les animaux ésopiques ne sont que des hommes déguisés » <sup>793</sup> et qu'il eut donc été possible pour l'auteur d'imaginer des animaux dépossédés de leurs poils, la calvitie est

<sup>792.</sup> Homère, Iliade, VIII, 518.

<sup>793.</sup> J. Lacarrière, Les fables d'Ésope, Paris, Albin Michel, 2003, p. 4.

humaine, et c'est à sa force évocatrice que l'auteur fait régulièrement appel <sup>794</sup>. Les moqueries sont également de rigueur chez Aristophane, bien que l'auteur s'en défende dans *Les Nuées* : « Elle [ma comédie] n'a pas raillé les chauves, ni gesticulé en dansant le *cordax* » <sup>795</sup>. Véritable humiliation, la remarque laisse entendre qu'il y a donc dans la calvitie quelque chose qui prête à rire.

La place réservée tant à la canitie qu'à la calvitie s'inscrit dans le rapport des Grecs à la pilosité masculine. Dans la Grèce archaïque, chevelure et poil vont de pair avec la sexualité : les chevelus, les velus, sont virils, ce qui laissent deviner leurs capacités sexuelles et génésiques <sup>796</sup>. Est-ce donc à dire que le chauve ne l'est pas? Bien au contraire, ce sont certains traités de biologie qui le disent : la calvitie résulterait du « phlegme » (οὕτοι δὴ φλεγματώδεις εἰσί) qui, lorsqu'il se trouve agité dans le coït, s'échauffe et brûle la racine des cheveux <sup>797</sup>. Moralité, c'est le goût pour les *aphrodisia*, partant l'émission spermatique, qui rend chauve! D'où il ressort que « ceux qui les pratiquent le plus assidûment doivent se remarquer dans la rue » <sup>798</sup>. De la perte de coloration à la perte tout court, les modifications de la chevelure se repèrent toujours aisément.

## 2. Κόμη et l'adolescence : dépasser la sauvagerie

Face à l'adulte accompli au sein de la cité, il y a le jeune homme n'ayant pas encore acquis ce statut. Son accomplissement passe par une période que nous avons déjà évoquée : l'éphébie  $^{799}$ , qui semble présenter deux formes. L'éphébie archaïque, qui touche à la fonction guerrière, correspondrait à la puberté légale, l' $\mathring{\eta}\beta\eta$ , reconnue traditionnellement, dans le cadre de la phratrie, comme l'atteinte de la maturité sexuelle à l'âge de seize ans  $^{800}$ , tandis que la seconde forme concerne les jeunes hommes de dix-huit ans et se définit comme un service militaire de deux ans ; elle consacre l'entrée dans la vie sociale et politique. L'expression « être éphèbe » désigne non seulement le fait d'avoir atteint l'âge légal de la puberté, mais aussi sur le plan civique, le fait d'avoir dix-huit ans et de pouvoir intégrer pleinement la cité.

L'éphébie de forme archaïque nous intéresse tout particulièrement en raison des rites

<sup>794.</sup> Voir supra, p. 108-109.

<sup>795.</sup> Aristophane, Les Nuées, 540: οὐδ' ἔσχωψε τοὺς φαλαχρούς, οὐδὲ κόρδαχ' εεἴλχυσεν.

<sup>796.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 90.

<sup>797.</sup> Hippocrate, De la nature de l'enfant, XX, 4, 10-17.

<sup>798.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 85; voir aussi p. 87, 90 et 93.

<sup>799.</sup> Voir supra, p. 78.

<sup>800.</sup> Cette puberté légale à l'âge de seize ans (P. Vidal-Naquet, *Le chasseur noir*, *op. cit.*, p. 145-146 et 155) se distinguerait de la puberté physiologique, vers quatorze ans comme l'indique Solon (*supra*, p. 34).

capillaires qui s'y trouvent associés. Les témoignages de Xénophon et de Plutarque montrent ainsi que les citoyens lacédémoniens ont pour coutume de laisser croître leur chevelure à partir de cette période, ce qui implique qu'ils les portent courts jusque là. Le port de longs cheveux pour les jeunes spartiates constitue « une stricte obligation, la marque et comme la consécration » du changement à l'œuvre <sup>801</sup>.

Dans Athènes, cette première éphébie est consacrée par le « sacrifice du χουρεῖον, victime animale accompagnant l'oblation de la chevelure » qu'on laisse ensuite repousser. Cette oblation, qui est suivie d'une phase de latence d'un an précédant l'entrée dans la phratrie <sup>802</sup>, est nommée χουρεῶτις et se déroule lors de la fête des phratries nommées *Apatouries*, fête durant laquelle les nouveaux éphèbes étaient inscrits <sup>803</sup>. Les sacrifices, qui étaient effectués lors du troisième jour des Apatouries (ἡ χουρεῶτις ἡμέρα) marquaient la sortie de l'enfance et l'entrée dans une phase d'apprentissage de leur futur rôle de citoyens et de pères de famille.

Or, dans les emplois de χόμη, en dehors des considérations de Plutarque, tardives, sur l'éphébie lacédémonienne, l'image de cette étape de la vie masculine ne se manifeste que par des exceptions. Apollon d'une part : le dieu juvénile « à la chevelure non coupée » (ἀχερσεκόμης), sans barbe, incarne pour les Grecs le *kouros*, le « jeune homme » , par excellence, dont ils admirent la beauté gracieuse et adolescente, mais aussi un « *éphebos* parvenu au seuil de l'âge adulte » mais dont les longs cheveux sont « encore le signe d'un enfant » <sup>804</sup>. Jason d'autre part, image mythique de l'éphèbe grec : le héros dont les boucles éclatantes de la chevelure sont elles aussi demeurées non sectionnées (οὐδὲ χομᾶν πλόχαμοι χερθέντες ... ἀγλα-οί), figure installée dans une adolescence prolongée, puisque, bien qu'éphèbe, sa chevelure n'a pas subi l'oblation rituelle signant l'accession à la virilité et recouvre toujours son dos <sup>805</sup>. Tous deux éphèbes donc, il sont pourtant conservé les *syngeneis triches*, les poils et les cheveux qui poussent après la naissance <sup>806</sup>; tous deux sont soustraits à cette étape fondamentale de la masculinité.

Certains éléments d'explication résident sans doute dans la relation existant entre l'éphèbe et la cité. Par rapport au citoyen adulte intégré pleinement à la cité, il y a dans le statut de

<sup>801.</sup> J.-V. Vernant, La mort dans les yeux, op. cit., p. 42-43.

<sup>802.</sup> P. Vidal-Naquet, op. cit., p. 155.

<sup>803.</sup> Le terme χουρεῶτις est issu du verbe χείρω, « couper » .

<sup>804.</sup> W. Burkert, op. cit., p. 204.

<sup>805.</sup> Voir *supra*, p. 232-233. Entre Apollon et Jason, un vocabulaire commun : ils partagent en effet, outre le substantif χόμη, le verbe χείρω (-χερσε-/-χειρε- et χερθέντες), précédé du préfixe privatif ἀ- dans le premier cas, de la négation οὐδὲ dans le second.

<sup>806.</sup> P. Brulé, « Promenade en pays pileux hellénique » , art. cit., p. 147.

l'éphèbe « une marge d'ambiguïté : il est et il n'est pas dans la cité »  $^{807}$ . Dans l'espace civique, l'éphèbe demeure aux frontières ; les éphèbes athéniens attestent d'ailleurs dans leur serment les bornes frontières de la cité  $^{808}$ . Considéré « comme un être différent et traité comme tel » , le jeune garçon reçoit parfois le terme de pôlos, qui renvoie au poulain : l'image recèle quelque chose qui relève de la sauvagerie, entre fougue, intempérance, et ardeur sexuelle  $^{809}$ . À Athènes, le fait de raser sa chevelure signale son statut marginal, « équivoque »  $^{810}$ , en marquant une altérité certaine par rapport à l'apparence de référence du citoyen : il n'est plus un enfant puisque son âge est celui de la maturité sexuelle, mais il n'est pas non plus encore un adulte apte à assumer ses fonctions civiques et doit recevoir la formation nécessaire pour les exercer. Dans le même temps, la coupe manifeste que le jeune mâle entre dans une phase de dressage, de maîtrise des forces à l'œuvre dans son corps. Or, Jason est un personnage des confins, du lointain, lui qui a été élevé dans la nature sauvage par le centaure Chiron et ses filles  $^{811}$  : sa longue chevelure témoigne de ses origines mais surtout de la persistance en lui de cette sauvagerie primordiale.

Le rapprochement avec d'autres rituels faisant intervenir la tonte des cheveux confirme la relation entre rasage et marginalité. Les jeunes filles de Trézène, avant de connaître l'hymen, coupent leur chevelure en l'honneur d'Hippolyte mort pour avoir refusé le mariage et méprisé Aphrodite <sup>812</sup> et, le jour de leur union, les jeunes femmes lacédémoniennes voient leur chevelure rasée par une *nympheutria*, tandis que les esclaves sont systématiquement tondus pour manifester leur statut; la coupe des cheveux est de même associée à certains rituels d'initiation aux mystères <sup>813</sup>. Or, ces différents états entretiennent également des liens avec les notions de frontière, de marginalité par rapport à la cité: situation en marge de la jeune femme au seuil du mariage qui s'apprête à changer de statut, en écho au jeune garçon; marginalité radicale de l'esclave, qui, comme la femme ou l'étranger, n'a aucun statut et ne fait pas partie du groupe des citoyens; état de transition pour l'individu destiné à être initié. La coupe des cheveux indiquerait ainsi ce qui s'oppose au statut central du citoyen grec, ce geste offrant au regard de

<sup>807.</sup> P. Vidal-Naquet, op. cit., p. 148.

<sup>808.</sup> Ibid., p. 154.

<sup>809.</sup> J.-P. Vernant, « Entre la honte et la gloire » , Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, Volume 2, nº 2, 1987, p. 269-299, en part. p. 271.

<sup>810.</sup> Sur le statut du jeune oscillant entre l'hilote et le citoyen de plein droit, J.-P. Vernant, art. cit., p. 282.

<sup>811.</sup> Pindare, Pythiques, IV, 100sq.

<sup>812.</sup> Euripide, Hippolyte, 1425-1426: κόραι γὰρ ἄζυγες γάμων πάρος κόμας κεροῦνταί σοι, « Les jeunes filles, avant d'avoir subi le joug de l'hymen, couperont leur chevelure pour toi » .

<sup>813.</sup> L. Gernet, Anthropologie de la Grèce antique, op. cit., p. 69.

la communauté le signe d'une différence, parfois provisoire. La chevelure de l'éphèbe constitue donc un marqueur : les rites dont elle est l'objet symbolisent, en effet, les étapes menant à la citoyenneté pleine et entière en même temps que la position toute particulière du jeune homme au sein de la cité.

Il existe donc des *Autres* grecs dont le statut se définit par leur proximité avec l'homme adulte citoyen et guerrier : de proche en proche, le vieillard, dont le déclin physique marque un éloignement par rapport aux fonctions qui ont été les siennes un jour, et le jeune homme dont il s'agit de maîtriser la fougue. La chevelure prend une part active dans la construction de l'homme grec puisqu'elle permet d'en manifester l'âge, le statut, la fonction, tout en participant de l'organisation sociale. Signe des différentes époques jalonnant l'existence de l'individu mais aussi de sa situation par rapport à la communauté, elle entretient un lien étroit et prégnant avec la sexualité : à travers les rites de l'éphébie, essentiels pour l'affirmation de son identité, le jeune qui laisse pousser ou coupe sa chevelure, selon les cités, accède « non seulement à un nouveau statut social, mais aussi à un nouveau statut sexuel, en l'occurrence celui de mâle actif et dominant » <sup>814</sup>.

Puis, devenue blanche, elle incarne le déclin physique, sexuel notamment, et social, propre à la vieillesse. Les cheveux et les poils abondants des figures masculines symbolisent ainsi la virilité et la puissance génésique; plus encore, ils incarnent l'essence virile dans la mesure où leur perte met en jeu l'identité mâle : dépossédé de ce qui le fait homme, l'individu se voit alors critiqué, moqué, son apparence s'avérant alors ambiguë. Véritable  $\sigma \tilde{\eta} \mu \alpha$ , la chevelure joue un rôle essentiel dans la reconnaissance et l'organisation des différentes catégories composant la société grecque. Cependant, son rôle ne concerne pas seulement « l'identité grecque » .

## B. Du non-grec à l'objet

À l'intérieur d'une même cité, entre cités, contre les Barbares, tels sont les termes qui définissent les conflits menés par les Grecs : or ce sont les mêmes qui structurent leur rapport à

<sup>814.</sup> P. B. Birchler Emery, « Vieillards et vieilles femmes » , art. cit., p. 65.

la différence. Tout est alors affaire de degré. Si les occurrences du substantif  $\times \delta \mu \eta$  contribuent à définir des catégories marginales autour et par rapport au citoyen mâle actif à l'intérieur de telle ou telle cité, la différence qui s'exprime alors est relative : l'homme déclinant, tant sur le plan physiologique que social, sous l'effet du vieillissement reste un citoyen; le jeune homme qui entre dans l'éphébie est destiné, depuis la sélection dont il est l'objet à sa naissance jusqu'aux modalités de l'éducation qu'il reçoit  $^{815}$ , à le devenir.

De même, pour les distinctions entre cités. À l'instar d'Hérodote, de Xénophon et de Plutarque, Antiochus indique, dans son récit de la fondation de Tarente, que les Spartiates sont « reconnaissables à leur longue chevelure » (γνώριμοι δ' ἤσαν ἀπὸ τῆς κόμης) <sup>816</sup>, apparence masculine générale et pérenne, alors qu'à Athènes, à partir du Ve siècle, elle ne concerne plus que les élites; Aristote souligne pour sa part les différences propres aux Lacédémoniennes (τῶν ἐν Λαχεδαίμονι γυναιχῶν), à qui, contrairement aux usages en vigueur dans d'autres cités, il est interdit d'arborer une parure (κόσμος ἀφήρηται), de porter les cheveux longs (οὐδὲ κομᾶν ἔξεστιν), ou de revêtir vêtements et ornements d'or (οὐδὲ χρυσοφορεῖν) <sup>817</sup>. Il s'agit néanmoins de communautés grecques. D'autres formes d'altérité sont en revanche bien plus radicales : comme les couleurs, les traits capillaires peuvent en effet manifester barbarie et servitude.

#### 1. L'Autre étranger : apparence et coutumes du Barbare

On traduit généralement le qualificatif κάρη κομόωντες/καρηκομόωντες par « chevelus » ou « aux cheveux longs » . Certaines explications étymologiques suggèrent qu'elle don-

<sup>815.</sup> J.-P. Vernant, art. cit., p. 281.

<sup>816.</sup> Strabon, *Géographie*, VI, 3, 2, 16-17.

<sup>817.</sup> Aristote, Fragments, 8, 45, fr. 611, 66 Rose.

<sup>818.</sup> Voir supra, p. 155.

nerait à voir le caractère uniforme et couvrant, dense de la chevelure <sup>819</sup>. Les Achéens se signaleraient donc par des cheveux « qui recouvrent l'ensemble de la tête » , fournis, et sans doute longs <sup>820</sup>. En fait, le sens de cette formule ne paraît se déployer pleinement que dans le rapport de contraste qu'elle établit avec les habitudes capillaires de deux autres groupes, des guerriers étrangers mentionnés par l'aède : les Abantes et les Thraces.

Dans le catalogue des vaisseaux au chant II de l'Iliade, les Abantes sont dits ὅπιθεν χομόωντες <sup>821</sup>; le participe χομόωντες employé pour les Achéens est conservé, et, en lieu et place du nom χάρη, la langue homérique lui adjoint l'adverbe ὅπιθεν, « en arrière, derrière » : l'expression indique que ces guerriers n'ont de cheveux que sur l'arrière du crâne <sup>822</sup>. Quant au terme ἀχρόχομος, appliqué aux Thraces (Θρήιχες ἀχρόχομοι) <sup>823</sup>, il est formé de l'adjectif ἄχρος, issu de la racine indo-européenne \*ak-, et exprimerait l'idée de « pointe » . Ce mot renvoie à « ce qui se trouve le plus haut, ce qui arrive au moment ou au point culminant » <sup>824</sup>. L'adjectif, peu fréquent, est ainsi utilisé par Euripide pour évoquer « la cime feuillue » d'un sapin <sup>825</sup>. Appliquée à la chevelure des Thraces, l'épithète évoque des cheveux rassemblés sur le sommet de la tête, à moins que, rasant tout le reste, ils n'en portent qu'en cet endroit <sup>826</sup>. Les trois épithètes s'éclairent donc mutuellement : Abantes et des Thraces n'arborent de cheveux que sur une partie du crâne, alors que la chevelure des Achéens recouvre la totalité de la tête.

Pas de caractérisation spécifique pour les Troyens, un seul emploi pour les Abantes et les Thraces, sans autre forme de précision concernant leur aspect physique, mais une trentaine d'occurrences pour les guerriers achéens : le contraste est saisissant. La coiffure propre à chacun de ces peuples s'avère donc d'autant plus signifiante qu'elle est isolée et frappe par son caractère soudain face à la répétition du qualificatif  $\chi \acute{\alpha} \rho \eta \chi o \mu \acute{\omega} \nu \tau \epsilon \varsigma$ . En permettant d'identifier les soldats de chaque camp durant le combat, l'agencement des cheveux devient donc un signe distinctif par excellence qui manifeste des codes guerriers et ethniques : tous employés au pluriel, ces adjectifs désignent une apparence partagée par l'ensemble du groupe, une pratique collective.

<sup>819.</sup> Pour l'étymologie de κόμη, p. 293-294.

<sup>820.</sup> DELG, s. v. χόμη: « who cover with hair the (whole) head. » . Voir également O. Szemerényi, Scripta Minora, volume IV, IBS, Innsbruck, 1991, p. 2039-2041. L'auteur souligne: « That the Achaeans are called χάρη χομόωντες Άχαιοί does not mean therefore that they grow hair on their heads - who doesn't? - but that, in contrast to some outlandish folks, their let the hair grow over the whole available surface, and not just one part of it » (p. 2040).

<sup>821.</sup> Homère, Iliade, II, 542.

<sup>822.</sup> DELG, «Supplément», s. v. κόμη: « who shave their head and leave the hair only at the back ».

<sup>823.</sup> Homère, Iliade, IV, 533.

<sup>824.</sup> DELG, s. v. ἀχ-.

<sup>825.</sup> Euripide, *Phéniciennes*, 1516 : (...) ἐλάτας ἀκροκόμοις ἂμ πετάλοις (...).

<sup>826.</sup> DELG, «Supplément», s. v. κόμη: «who shave off all hair except on the top of the head.»

Si l'étrangeté inhérente à la figure du non-Grec génère parfois, en particulier chez certains auteurs tardifs, des représentations et des jugements négatifs 827, elle n'est pas toujours source d'incompréhension et de critique. La tonalité des scènes où figurent Abantes et Thraces se révèle en effet élogieuse : leur coiffure prend place dans le tableau de leur bravoure. Les Abantes sont ainsi des guerriers impétueux, ardents au combat, tandis que les Thraces repoussent ardemment l'ennemi pour entourer un de leurs compagnons d'armes tombé dans la mêlée 828. Élogieux également le portrait des Éthiopiens dans le *Périple de Scylax* (Ve-IVe siècle avant notre ère), récit d'un voyage à travers la mer Méditerranée et la mer Noire dont l'auteur fut nommé Scylax sans doute en référence à un navigateur grec mentionné par Hérodote 829, Scylax de Caryanda, originaire de Carie : très grands, portant la barbe et les cheveux longs (πωγωνοφόροι εἰσὶ καὶ κομῆται), les Éthiopiens apparaissent alors comme les hommes les plus beaux de la terre (κάλλιστοι πάντων ἀνθρώπων) 830.

Les remarques d'Hérodote présentent pour leur part un ton plus neutre <sup>831</sup>. Ainsi l'historien décrit-il les Babyloniens portant les cheveux longs, la tête ceinte de bandeaux (χομῶντες δὲ τὰς χεφαλὰς μίτρησι ἀναδέονται) et le corps parfumé <sup>832</sup>, mais aussi les traditions des prêtres égyptiens : si ces derniers portent ailleurs les cheveux longs (τῆ μὲν ἄλλη χομῶσι), en Égypte au contraire, ils les rasent (ξυροῦνται) <sup>833</sup>. En Asie Mineure, ce sont les Perses qui arborent

<sup>827.</sup> Le portrait que Plutarque fait du chef des Parthes, Suréna, dans Vie de Crassus, souligne ainsi que ses apprêts lui confèrent un aspect efféminé, ce qui est pour l'auteur en totale contradiction avec la réputation de courage et d'ardeur au combat accordée à ce peuple : si les combattants parthes sur leurs chevaux sont décrits étincelants tels des flammes (φλογοειδεῖς) avec leurs casques et leurs cuirasses de fer brillants de mille éclats (στίλβοντος χαὶ περιλαμπές), et arborant, fidèles à l'usage scythe, les cheveux balayés vers le haut sur le front pour se donner un aspect redoutable (Σχυθικῶς ἐπὶ τὸ φοβερὸν τῷ ἀνασίλλω χομώντων), Suréna en revanche apparaît d'une beauté efféminée, paré à la mède, le visage fardé, la chevelure divisée par une raie (μηδικώτερον ἐσκευασμένος ἐντρίμμασι προσώπου καὶ κόμης διακρίσει) (Plutarque, Vie de Crassus, 24). La peinture des guerriers parthes, très homérique, très héroïque, suggère à demi-mot la perplexité de l'auteur : elle crée un contraste avec le portrait de Suréna, dont rien ne pouvait laisser supposer qu'il serait paré de la sorte. Ce témoignage permet aussi de prendre la mesure des influences entre peuples dans les coutumes capillaires : l'apparence de Suréna emprunte, en effet, aux pratiques mèdes, tandis que celle de ses hommes coïncide aux usages scythes, la longueur des cheveux, destinée à avoir l'air redoutable, renvoyant au rapport à l'ennemi. Un siècle environ avant Plutarque, Diodore faisait de même état de jugements dépréciatifs dans son commentaire d'une tradition gauloise : chair molle et peau blanche (χάθυργοι καὶ λευκοί), cheveux naturellement blonds (ταῖς δὲ κόμαις ἐκ φύσεως ξανθοί) mais d'une blondeur accentuée par l'usage de chaux, cheveux ramenés du front vers le sommet du crâne et la nuque (τὰς τρίχας ἀπὸ τῶν μετώπων ἐπὶ τὴν κορυφὴν ... ἀνασπῶσιν), aspect proche de celui des satyres ou des Pans (πρόσοψιν ... Σατύτοις καὶ Πᾶσιν έοιχυῖαν), cheveux (τρίχες) enfin d'une telle épaisseur qu'ils ressemblent à des crins des chevaux (τῆς τῶν ἵππων χαίτης): Diodore, V, 28. La comparaison avec les Satyres et les Pans exprime sans doute un jugement en partie d'ordre esthétique, mais aussi peut-être plus profond. Satyres et Pans, en effet, tant par leur apparence à mianimale et à mi-humaine que par leur fonction respective, démons de la nature pour les premiers, dieux évoluant dans les rudes terres montagneuses d'Arcadie pour les seconds, sont empreints de sauvagerie.

<sup>828.</sup> Pour les Abantes: Homère, Iliade, II, 541-544; pour les Thraces, IV, 532-535.

<sup>829.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 44.

<sup>830.</sup> Scylax, Périple de Scylax, 112, 57-58.

<sup>831.</sup> Sur le « barbare » chez Hérodote, voir supra, p. 155-159.

<sup>832.</sup> Hérodote, Histoire, I, 195, 4-5.

<sup>833.</sup> Hérodote, Histoire, II, 36, 2-3.

une longue chevelure (Περσέων ἐόντων κομητέων) 834. Les coutumes de la Lybie sont également dépeintes : les femmes tout d'abord, qui se laissent pousser les cheveux (τὰς κεφαλὰς δὲ χομῶσαι) et les entretiennent en s'épouillant lorsqu'elles ont des parasites <sup>835</sup> ; les coiffures de certains peuples Lybiens ensuite, toujours singulières, à l'image des Machlyes qui portent les cheveux longs sur la nuque (οἱ μὲν Μάχλυες τὰ ὀπίσω κομῶσι τῆς κεφαλῆς), des Auses qui font de même sur le front (οἱ δὲ Αὐσέες τὰ ἔμπροσθε), ou encore des Maxyes qui les font croître à droite de la tête et les rasent à gauche (οἷ τὰ ἐπὶ δεξιὰ τῶν κεφαλέων κομῶσι, τὰ δ' ἐπ' ἀριστερὰ χείρουσι) 836. De même chez Xénophon qui, dans la Cyropédie, décrit Astyage, grand-père de Cyrus le Grand, paré avec ordre (κεκοσμημένον), les yeux peints, le visage maquillé, vêtu de riche façon, tuniques de pourpre, manteaux, colliers et bracelets, « avec des cheveux postiches » (χοὶ χόμαις προσθέτοις), une apparence coutumière chez les Mèdes qui se distingue de façon radicale de celle des Perses dont vêtements et habitudes sont moins raffinés 837, tandis que Théocrite applique le participe χομόωντες aux « Bébryces » (Βέβρυχες χομόωντες), peuple mythique de Bithynie, une région d'Asie Mineure près du détroit du Bosphore et de la Propontide 838. L'historien et médecin Ctésias, enfin, rapporte les coutumes d'un autre peuple qu'il situe en Inde, les Pygmées, qui eux sont très petits : selon l'auteur, lorsqu'ils deviennent de jeunes hommes, ils laissent pousser leurs cheveux (ἐπειδὰν δὲ νεανίσκοι γένωνται, κομῶσι), si bien que tous les Pygmées arborent une très longue chevelure qui descend jusqu'aux genoux (κόμην ἔχουσι μακροτάτην μέχρι ἐπὶ τὰ γόνατα) 839.

La chevelure intervient ainsi dans l'identification d'autres groupes humains : la coiffure mais aussi parfois la teinte capillaire, comme le souligne Xénophane à propos des cheveux de feu caractéristiques du peuple Thrace <sup>840</sup>, participent à signaler l'origine ethnique, aussi bien dans l'univers guerrier des poèmes archaïques que dans les sources historiques. Sa longueur s'avère partagée par de nombreux peuples, et seul un éventuel agencement spécifique constitue alors un indice distinctif permettant l'identification d'une ethnie particulière. La remarque de Xénophane est particulièrement significative puisque l'auteur identifie les Thraces

<sup>834.</sup> Hérodote, Histoire, VI, 19, 13.

<sup>835.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 168, 6-7.

<sup>836.</sup> Hérodote, Histoire, IV, 180, 3-4 et 191, 3-4.

<sup>837.</sup> Xénophon, Cyropédie, I, 3, 2, 5-10.

<sup>838.</sup> Théocrite, Idylles, 22, 77.

<sup>839.</sup> Ctésias, Fragments, 3c, 688, F, fr. 45f, A, 11-14, 17-18 Jacoby; voir également 3c, 688, F, fr. 45, 153 Jacoby.

<sup>840.</sup> Clément d'Alexandrie, Stromates, VII, 22 : Αἰθίοπές τε μέλανας σιμούς τε Θρῷχές τε πυρρούς καὶ γλαυκούς, « Les Ethiopiens font [leurs dieux] noirs et camus, les Thraces roux aux yeux clairs » ; traduction A. Le Boulluec, légèrement modifiée.

non seulement à leurs cheveux ignés mais aussi à leurs yeux bleus; de même, certains peuples sont caractérisés à la fois par leurs coiffures spécifiques et par des armes typiques, s'agissant de guerriers, ou par des vêtements, du maquillage et des bijoux, à l'instar d'Astyage. La chevelure n'est donc pas toujours un signe identitaire suffisant, et il est probable que, dès les poèmes homériques, mentionner un peuple pour son apparence capillaire ait généré, dans l'imaginaire de l'auditoire, des images complémentaires.

#### 2. L'Autre objet : l'esclave

Après quelques incursions en terres étrangères, retournons pour finir dans la cité, lieu de l'une des formes d'altérité les plus radicales pour les Grecs : l'esclave. Très rares lorsque l'on observe les évocations capillaires, les allusions à l'apparence capillaire de l'être réduit en servitude seront donc regroupées dans ce développement. Comme pour l'éphébie, dans les occurrences du terme χόμη, c'est à travers ce qui ressemble à une exception que se dessine son image. Dans les *Oiseaux* d'Aristophane, un poète arrive et se présente comme un chanteur d'hymnes (ἰεὶς ἀσιδάν), un zélé serviteur des Muses selon Homère (Μουσάων θεράπων ὁτρηρός, κατὰ τὸν Ὅμηρον) <sup>841</sup>; le personnage de Pisthétairos lui dit alors : « Comment ça, étant esclave, tu portes les cheveux longs? » (ἔπειτα δῆτα δοῦλος ὧν χόμην ἔχεις ;) <sup>842</sup>. Si le dramaturge met en scène de nombreux esclaves, le plus souvent domestiques, parmi « les plus privilégiés » <sup>843</sup>, les modalités de cette mise en scène, qui allie un « type comique hérité de la farce » à une figure familière et quotidienne, compliquent l'exploitation des indications <sup>844</sup>. La remarque de Pisthétairos intéresse surtout pour ce qu'elle implique en termes d'apparence : son interrogation laisse entendre que servitude et longueur de la chevelure sont incompatibles.

Durant l'époque archaïque, un fragment d'Archiloque, qui recourt alors au substantif χαίτη, semble suggérer ce qu'est l'apparence de l'esclave. En dépit du manque d'indications contextuelles, certains commentateurs voient dans le vers χαίτην ἀπ΄ ὤμων ἐγκυτὶ κεκαρμένος, « la longue chevelure tondue près des épaules, au ras de la peau » , une allusion probable aux conditions de vie du poète, qui, bien que citoyen riche à l'origine, se retrouve accablé par la misère, mais n'est pas prêt pour autant à mener l'existence « d'un esclave dont on rase la

<sup>841.</sup> Aristophane, Les Oiseaux, 910.

<sup>842.</sup> Aristophane, Les Oiseaux, 911.

<sup>843.</sup> E. Lévy, « Les esclaves chez Aristophane » , *Actes du colloque 1972 sur l'esclavage*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 29-46, en part. p. 37-38.

<sup>844.</sup> Ibid., p. 29.

nuque » <sup>845</sup>. Le choix du substantif χαίτη, qui désigne une longue chevelure/crinière, n'est sans doute pas hasardeux compte tenu des représentations attachées à ce terme <sup>846</sup>. À l'image de l'Électre d'Euripide tondue au rasoir « à la Scythe » , apparence qui traduit à la fois son deuil après le meurtre d'Agamemnon et sa condition nouvelle d'épouse d'un homme humble, à l'image également d'Astyanax dont le rasage dit l'asservissement, conséquence naturelle de la guerre <sup>847</sup>, avant la mise à mort, la chevelure tondue d'Archiloque renverrait donc aux représentations qui accompagnent la condition servile.

C'est donc en termes de contraste que se conçoit l'apparence capillaire de l'esclave : d'une part, les longs cheveux propres, on l'a vu, au mâle adulte, de l'autre, ceux rasés, tondus (κεκαρμένος) de l'esclave, auxquels il était défendu de laisser croître ses cheveux <sup>848</sup>. C'est par rapport au corps du Grec que la chevelure rasée de l'esclave devient signifiante. Lorsque Xénophon rapporte l'opinion de Lycurgue, estimant que les longs cheveux rendent les jeunes guerriers lacédémoniens, élite de la cité, « plus grands, plus libres, plus terribles » (καὶ μείζους καὶ ἐλευθεριωτέρους καὶ γοργοτέρους), il fournit une clef de compréhension du rasage pour le rasage de l'esclave. Dans l'énumération des traits que cette apparence capillaire vient renforcer, le qualificatif ἐλευθέριος (ἐλευθεριωτέρους) renvoie au comportement qui convient à un homme libre, par opposition à l'adjectif δουλοπρεπής, « digne d'un esclave, servile » <sup>849</sup>.

La chevelure, lorsqu'elle est longue, signale donc en la rehaussant la liberté inhérente à l'homme né grec, et indique, à l'inverse, quand elle est tondue, la servitude; la tête rasée devient alors une marque d'humiliation, de négation pour ces êtres sans statut que sont les esclaves, eux dont l'apparence est en tout point opposée à celle du citoyen noble à la longue chevelure, héritage du monde épique. Se dessine là une opposition de condition fondamentale dans la société grecque, entre liberté et servitude, si tant est que l'on puisse utiliser le mot de condition pour l'esclave qui se définit par son absence totale de statut, son « caractère d'objets de propriété, de marchandise que l'on achetait, vendait, louait donnait en gage, au gré des circonstances » <sup>850</sup>.

<sup>845.</sup> Archiloque, Fragments, 26; la remarque est celle d'André Bonnard, dans l'édition de la CUF.

<sup>846.</sup> Voir supra, chapitre 6.

<sup>847.</sup> A. Bernand, Guerre et violence dans la Grèce antique, Paris, Hachette Littératures, 1999, p. 47.

<sup>848.</sup> Platon, Alcibiade, I, 120b.

<sup>849.</sup> LSJ, s. v. ἐλευθέριος/δουλοπρεπής : « speaking or acting like a freeman, free-spirited / befitting a slave, servile » . Voir Xénophon, Mémorables, II, 8, 4 : δουλοπρεπέστεροι/ἐλευθεριώτεροι.

<sup>850.</sup> C. Mossé, La femme dans la Grèce antique, Paris, Éditions Complexe, 1991, p. 77.

Le contraste cheveux rasés-cheveux longs permet ainsi une double mise en relief: la chevelure tondue dit la situation marginale de l'esclave par rapport au cadre civique, lui qui n'a aucun droit, mais aussi sa fonction ouvrière, alors que, comme le confirme un passage de la *Rhétorique* d'Aristote, la chevelure longue marque l'appartenance à la citoyenneté, en particulier à la noblesse (ἐν Λακεδαίμονι κομᾶν καλόν), constituant donc un indice de liberté (ἐλευθέρου γὰρ σημεῖον) 851. Selon le philosophe, elle est un « indice de scholè » : il est en effet difficile de remplir un emploi de serf, travailleur salarié, ouvrier, serviteur à gages (θής) avec une telle chevelure. Ce contraste laisse entendre tout ce que pouvait receler d'inconcevable l'éventualité de se retrouver tondu pour Archiloque, lui qui fut un citoyen fortuné. En signalant au regard de la communauté la marginalité de l'esclave par rapport au cadre civique, lui qui n'a aucun droit, la chevelure tondue le distingue radicalement, devenant ainsi un signe identificatoire de première importance.

Ce que donne à voir la tonte servile, ce sont donc deux univers que tout sépare, que tout distingue, une différence absolue. Les indications capillaires s'inscrivent ainsi, tout comme les couleurs auxquelles elles sont parfois combinées, dans « un réseau de signes » , structuré par des contrastes, des oppositions qui s'entrecroisent et « se combinent » pour assigner à chacun un rôle et une place au sein de la société grecque  $^{852}$ . Dans le monde de la servitude, où l'être sans chevelure n'est plus qu'un objet, tout ramène une fois encore aux longs cheveux du citoyen mature. Et c'est précisément cette image de longueur qui sous-tend le pan le surprenant du champ sémantique de  $\varkappa \acute{o}\mu \eta$ : son application au monde céleste.

## ΙΙΙ. Κόμην καὶ κόσμον

Lorsque Plutarque, dans *Vie de Lycurgue*, recourt à l'expression καλλωπίζεσθαι περὶ κόμην καὶ κόσμον ὅπλων καὶ ἱματίων, il établit un jeu de sonorités : coordonnés par la conjonction καί, les substantifs κόμη et κόσμος se répondent aussi par paronomase. Xénophane associe également les deux mots pour dépeindre le luxe outrancier qui préside à la coiffure des Colophoniens (τὰς κόμας χρυσῷ κόσμῳ) <sup>853</sup>. En les rapprochant ainsi étroitement, Plutarque et

<sup>851.</sup> Aristote, Rhéthorique, I, 9, 26 : « porter une longue chevelure est une marque noble à Lacédémone » .

<sup>852.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 263.

<sup>853.</sup> Voir *supra*, p. 401-402 (Plutarque) et 408-409 (Xénophane).

Xénophane semblent en fait souligner toutes les affinités qui unissent ces termes. C'est que, de la sphère divine au monde des mortels, nombreux sont les exemples qui montrent que le capillaire touche régulièrement à la notion de χόσμος.

Ainsi la scène de toilette d'Héra exprime-t-elle, par exemple, les liens existant entre χόσμος et beauté : le coiffage puis le tressage des boucles divines, synonyme de régularité et d'harmonie, participent alors du « bon arrangement » , l'εὐχοσμία, de l'apparence. À l'inverse, le personnage de Thersite, en raison de ses défauts physiques, entre difformités et crâne dégarni, mais aussi de ses propos et de son attitude inconvenants, cumule déséquilibre et asymétrie, excès et dysharmonie ; tout en lui incarne les multiples facettes du désordre et dit la nature singulière du personnage : sa laideur morale et physique, à laquelle contribue largement ses poils crâniens clairsemés, est « acosmique » <sup>854</sup>. Or, la relation étroite ainsi tissée, au fil des textes, entre chevelure et χόσμος revêt une dimension particulière dans le champ sémantique du terme χόμη.

## A. Retour au κόσμος

Sur la base des attestations initiales du mot  $\chi \acute{o} \sigma \mu o \varsigma$  chez Homère, le sens premier retenu dans les dictionnaires est « ordre, bon ordre » . Ce principe, fondamental dans le monde grec, concerne aussi bien l'organisation guerrière, armes, chars, hommes, que le comportement, les paroles, à l'image des propos de Thersite, ou bien encore le domaine esthétique : il s'agit toujours pour les Grecs de privilégier « ce qui est en accord, ce qui est à la bonne place » dans l'agencement des choses  $^{855}$ . Mais comment passe-t-on de ces premières attestations au sens de « monde, univers » et quelle place la chevelure occupe-t-elle dans ce paysage cosmique?

## 1. Ordre et ornement

Les différentes acceptions relevées au sein des poèmes homériques se confirment dans les documents postérieurs. Le sens de *parure* attesté dans la scène de toilette d'Héra constitue en effet la signification essentielle chez Hésiode <sup>856</sup>, une signification qui persiste dans les

<sup>854.</sup> Voir *supra*, chapitre 3 pour Héra (p. 184*sq*) et chapitre 1 Thersite (p. 50*sq*).

<sup>855.</sup> Pour le sens et les occurrences homériques du substantif χόσμος, voir *supra*, p. 57-60.

<sup>856.</sup> Hésiode, *Théogonie*, 573 et 587; *Les Travaux et les Jours*, 72 et 76 : c'est alors de la parure de Pandora qu'il est question. Seul le poème *Les travaux* (306) fait apparaître le verbe χόσμειν dans un autre type d'emploi : le mot figure dans l'évocation du travail des champs.

Hymnes Homériques, chez certains lyriques, notamment Pindare, mais aussi chez Euripide <sup>857</sup>. L'application homérique du mot à l'agencement de l'armement et à l'organisation des troupes perdure de même chez les tragiques qui recourent au substantif et à ses dérivés pour les armures, les hommes, ainsi que pour le commandement; ce dernier type d'emplois s'étend parfois au domaine politique : le mot peut en effet évoquer les institutions aménagées par l'État <sup>858</sup>.

L'acception d'organisation militaire et politique prévaut d'ailleurs chez les historiens, surtout dans les écrits de Thucydide, chez qui le terme  $\times 6\sigma\mu\sigma\zeta$  renvoie régulièrement à l'ordre institutionnel, apparaissant parfois comme un « principe d'unification »  $^{859}$ . À côté de ces emplois concrets, les usages métaphoriques du substantif ne sont pas rares et touchent essentiellement au domaine poétique, moral et politique chez les poètes lyriques ou bien encore les tragiques : ainsi est-il parfois question de « parure » des paroles, du chant ou des vers, de la parure qui s'oppose au désordre, au dérèglement de l'esprit, mais aussi de la vertu et du silence comme parure, ou bien encore de la gloire des athlètes « parure » pour leur demeure et leur cité  $^{860}$ .

Une même conception œuvre en profondeur dans ces différentes acceptions : il est toujours question d'organisation ordonnée, régulière, réglée par l'arrangement de divers éléments et solidaire de l'idée de beauté créée, de construction bien proportionnée, bien disposée : dans l'imaginaire grec, beauté et ordre sont intrinsèquement liés ; ainsi χοσμεῖν, c'est « introduire du kosmos, de l'ordre donc de la beauté » <sup>861</sup>. De fait, ajout harmonieusement complémentaire, l'ornement participe à l'apparition du bon ordonnancement (εὐχοσμία) d'où procède la beauté : l'ornement permet « au bon ordre de se manifester » , les choses « en s'or-

<sup>857.</sup> Hymne homérique à Aphrodite, I, 65 et 162, II, 14; Hymne à Artémis, II, 11, 12 et 17; Pindare, Olympiques, III, 13; Pythiques, II, 10 (parure des chevaux ou des vainqueurs), IX, 118 (parure de femme); Isthmiques, I, 19 (demeures); Euripide, Alceste 161, 618 et 631 (parure des femmes) ou bien Andromaque, 147.

<sup>858.</sup> Pour le domaine militaire : Eschyle, *Les Sept contre Thèbes*, 397, Sophocle, *Philoctète*, 1064, Euripide, *Phéniciennes*, 861, 1244 et 1359; Eschyle, *Les Perses*, 400, Sophocle, *Ajax*, 1103. Pour le champ politique : Euripide, *Les Suppliantes*, 244-245; Sophocle, *Antigone*, 677.

<sup>859.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 107-109, en part. p. 108.

<sup>860.</sup> Pour la parure du discours, du chant, voir en particulier chez Solon, Démocrite, Parménide ou encore Pindare: M. Casevitz, « À la recherche du *Kosmos* » , *art. cit.*, p. 102, note 22; M. Briand, « De la parure à l'harmonie du monde: esthétique et idéologie du « kosmos » dans la poésie mélique grecque archaïque » , L. Bodiou,, F. Gherchanoc, V. Huet et V. Mehl (dir.), *Parures et artifices: le corps exposé dans l'Antiquité*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 217-232, en part. 225-227. L'image de la parure qui s'oppose au dérèglement de l'esprit figure chez Sophocle, *Fragments*, 846 Radt, tandis que celle de la parure du silence apparaît chez Simonide, *Fragments*, 362, 8-9 Page, Bacchylide, *Épinicies*, III, 95, Sophocle, *Ajax*, 293 (silence « parure » des femmes). Enfin, pour la gloire des vainqueurs, voir Pindare, *Isthmiques*, I, 18-23 ou VI, 66-71, ou bien encore *Néméennes*, VI, 45-47: M. Briand, *art. cit.*, p. 222-224. Dans le cadre de cette recherche, nous ne pouvons aborder dans le détail l'ensemble de ces emplois: nous renvoyons le lecteur à l'article très documenté de Michel Casevitz, *art. cit.*, p. 104-107.

<sup>861.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 111 et 99.

nant s'ordonnent » <sup>862</sup>. L'attention portée à la chevelure s'inscrit dans ce cadre. Parure en elle-même et pour elle-même, comme le montre la célébration récurrente des crinières divines ou héroïques, luxuriantes, radieuses et parfumées, la splendeur de la chevelure est parfois rehaussée d'ornements dorés, bandeaux ou bijoux, de couronnes florales odorantes. Pour les héros et les simples mortels, il s'agit de s'approcher au plus près de l'apparence que les Grecs prêtent à leurs divinités. Dans tous les cas, la chevelure constitue un élément essentiel, si ce n'est premier, de κόσμος, à la fois ordre et ornement. Le préfixe εὐ-, qui préside à la formation de plusieurs composés capillaires mais qui est aussi régulièrement combiné au terme κόσμος, laisse entendre toute l'importance de tendre vers l'harmonie, vers le convenable, une préoccupation qui s'étend au monde animal, puisque le qualificatif εὕθριξ décrit la crinière ou le crin des chevaux <sup>863</sup>.

Le tressage de la chevelure ou des ornements qu'elle reçoit représente la parfaite illustration de cette recherche : ce travail technique et « artistique » <sup>864</sup>, qui renvoie à l'activité de tissage, transforme ainsi une chevelure libre et ondoyante, des éléments épars et désordonnés en une parure savamment agencée, alliance d'une mise en ordre et d'une mise en beauté. Tressage, agencement des mots peut-être également : la proximité phonétique qui préside à la formation de qualificatifs comme εὔχομος et εΰχοσμος suggère que l'ordre et la parure s'organisent, s'ajustent comme on organise et ajuste une chevelure par le coiffage. Et, dans une épigramme tardive, Philippos (I<sup>er</sup> siècle de notre ère) recourt pour sa part au composé χοσμοκόμης, « qui arrange la coiffure » , comme épithète du peigne, seul terme à notre connaissance fondé sur la combinaison du mot χόσμος et d'un substantif capillaire <sup>865</sup>.

L'iconographie laisse transparaître également la place réservée, entre ordre et ornementation, à l'agencement de la chevelure. En plus de la  $\gamma \acute{a}v \omega \sigma \iota \zeta$ , qui consiste en l'application d'une fine couche de cire chaude et d'huile puis en un polissage, destinés tant à protéger qu'à faire briller statues et éléments d'architecture en marbre, pour répondre à « des exigences à la fois techniques et "esthétiques" »  $^{866}$ , les effigies divines cultuelles (agalmata) sont l'objet d'une

<sup>862.</sup> B. Prévost, « Cosmique cosmétique. Pour une cosmologie de la parure » , *Images Re-vues* [En ligne], p. 2-32, en part. p. 2 et J. Soulillou, *Le livre de l'ornement et de la guerre*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2003, p. 96-97.

<sup>863.</sup> Sur le sens de ce préfixe, supra, p. 183; sur les composés de κόσμος : M. Casevitz, art. cit., notamment p. 98-99.

<sup>864.</sup> M. Briand, art. cit., p. 219.

<sup>865.</sup> Anthologie Palatine, VI, 247. La traduction du mot est celle de M. Casevitz, art. cit, p. 117, note 61. On relève bien également l'adjectif χοσμοπλόχος attribué à Apollon (Anthologie Palatine, IX, 525, 11), mais le mot signifie, semble-t-il, soit « orné de guirlandes » , soit « qui tient serrer le monde » : les deux significations sont retenues par M. Casevitz (Ibid.), mais le LSJ ne retient que la seconde (LSJ, s. v. χοσμοπλόχος).

<sup>866.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 275.

autre opération, la χόσμησις, terme dont la signification recoupe celle de χόσμος  $^{867}$ : il s'agissait de laver les statues, en particulier celles d'Héra et d'Artémis, avec un mélange d'eau et de nitre, puis de les enduire d'huile et de cire, un onguent à la rose venant aussi les parfumer; enfin, les *agalmata* sont parés de vêtements et de divers ornements  $^{868}$ . Mais les documents iconographiques manifestent aussi la recherche de χόσμος dans le travail artistique en lui-même : au féminin comme au masculin, la chevelure y apparaît le plus souvent comme le fruit d'une très grande stylisation, en particulier pour les *kouroi* et les *korai*  $^{869}$ .

Ainsi, sur l'amphore à figures noires du peintre d'Amasis (vers 540-530) mettant en scène Dionysos et deux Ménades, les tresses de Dionysos descendent le long du bras, forme des boucles et de la couronne de lierre qui le pare se répondant harmonieusement sur son front : l'ensemble, qui trouve un écho dans la coiffure de ses compagnes Ménades, orne sa tête comme le vêtement décoré qu'il porte embellit son corps. Grande stylisation également dans le travail capillaire de la tête du Cavalier dit « Rampin » , entre perles de la coiffure, petites mèches enroulées sur le front et couronne d'ache, céleri sauvage dont on coiffait les vainqueurs aux jeux de l'Isthme qui se déroulaient à Corinthe ou aux jeux de Némée <sup>870</sup>.

Traduisant « dans la pierre cette beauté rayonnante propre aux divinités et aux héros » <sup>871</sup>, *kouroi* et *korai* témoignent eux aussi grandement de l'inclination des Grecs pour une chevelure, souvent longue, artistiquement ordonnée. La chevelure de la *koré* 674, retrouvée sur l'acropole d'Athènes, participe de la parure qui magnifie son corps : la longue chevelure s'allie au drapé des tissus dans un mouvement d'une régularité et d'une fluidité élégantes ; de même, les mèches du *kouros* dit « de New-York » , mèches dont la forme et l'extrémité suggère qu'il s'agit de tresses, s'avèrent d'un agencement et d'une symétrie parfaites <sup>872</sup>.

Les formes arrondies, incurvées, bouclées, qui caractérisent toutes ces chevelures induisent séduction et *kharis* <sup>873</sup>, peut-être parce qu'elles renvoient aux courbes florales, fré-

<sup>867.</sup> LSJ, s. v. κόσμησις: « ordering, arrangement, adornment » .

<sup>868.</sup> A. Grand-Clément, *op. cit.*, p. 277; sur la valeur des opérations de γάνωσις et de κόσμησις, *Ibid.*, p. 279: l'auteur souligne qu'il s'agissait par ces soins de conférer un « aspect vivant » aux effigies, de « revivifier » la fonction de l'offrande à travers l'éclat polychrome qu'ils lui apportent.

<sup>869.</sup> F. Prost, « Corps primitif, corps archaïque. Anthropologie et archéologie de la représentation corporelle en Grèce ancienne » , F. Prost et J. Wilgaux, *Penser et représenter le corps, op. cit.*, p. 33. L'ouvrage de Waldemar Deonna, *Les "Apollons archaïques"*, paru en 1909, accorde une large place à l'observation de la chevelure des *kouroi* : W. Deonna, *Les "Apollons archaïques"*. Étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Genève, Librairie Georg & Cie, 1909, p. 100-119.

<sup>870.</sup> Pour Dionysos et les deux Ménades, figure 42 (voir également p. 404); pour la Cavalier Rampin, figures 43-44.

<sup>871.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 282.

<sup>872.</sup> Pour la korè 674, figure 45; pour le kouros « de New-York », figure 46.

<sup>873.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 102.

quentes dans les images. Or, entre fleurs, belles à observer, <sup>874</sup>, et ornement, existe une « homologie structurelle » , la fleur incarnant parfois l'« apothéose de la fusion entre et ornement » <sup>875</sup>. Sans doute plus encore que le drapé des tissus, les bijoux, les parures de tête ou bien encore les motifs floraux dans la mesure où la chevelure est un élément constitutif du corps et non ajout extérieur, sa coiffure, sa mise en beauté impliquent un bel ordonnancement qui « complète et convient » <sup>876</sup>, participant dans une large mesure à l'harmonie corporelle. Tout est alors une question de régularité mais aussi de symétrie, d'équilibre entre masses et volumes <sup>877</sup>. Néanmoins, et c'est probablement ce qui sous-tend l'essentiel des critiques que nous avons pu relever tout au long de cette recherche, si l'ornement participe pleinement de l'apparition de l'ordre, il peut aussi menacer de le subvertir <sup>878</sup> : démesure, risque de l'effémination, spectre d'une vie de mollesse, les traits négatifs sont nombreux lorsque l'ornement tend vers l'excès, vers le déplacé, en particulier lorsqu'il revêt la forme d'une luxe outrancier et orientalisant.

### 2. De l'ordre à l'univers

Dans ce cadre, comment se construit la signification de *kosmos* « monde, univers » ? Il semble que l'apparition de cette signification à côté des autres acceptions dans la prose classique repose sur un usage métaphorique, sans doute initié par des réflexions philosophiques. Si pas plus Homère qu'Hésiode, ou même les lyriques archaïques n'ont connu le terme κόσμος comme « monde » , avec la poésie lyrique toutefois, puis dans la tragédie, le substantif passe régulièrement du concret à l'abstrait et entre, on l'a vu, dans le champ politique et moral <sup>879</sup>; il revêt aussi en une occasion dans un fragment incertain d'Euripide la signification de « principe organisationnel » lorsque le dramaturge évoque « l'ordre qui ne vieillit pas (κόσμον ἀγερον) de la nature immortelle (ἀθανάτου φύσεος) » <sup>880</sup>, mais ce n'est pas encore du *cosmosmonde* qu'il est question : Euripide dépeint en fait l'ordre, la disposition de la nature (*cosmosphuseos*).

<sup>874.</sup> N. Kéi, « "Poikilia" et "Kosmos" floraux », art. cit., p. 233.

<sup>875.</sup> J. Soulillou, *op. cit.*, p. 63. C'est ainsi le cas pour le Bouddhisme : à observer la place qu'elle occupe dans les documents à la fois iconographiques et littéraires, les choses ne sont sans doute pas très différentes pour les Grecs. 876. B. Prévost, *art. cit.*, p. 2; voir également M. Costantini, « *Kosmos* au "siècle" de Périclès » , in P. Ceccarini, J.-L. Charvet, F. Cousinié, C. Leribault (éd.), *Histoires d'ornement*, Paris/Rome, Klincksieck, Académie de France à Rome - Villa Médicis, 2000, p. 45.

<sup>877.</sup> F. Prost, op. cit., p. 38.

<sup>878.</sup> J. Soulillou, op. cit., p. 96.

<sup>879.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 104.

<sup>880.</sup> Euripide, *Fragments*, 910, 57, cité par Clément d'Alexandrie, *Stromates*, 4, 634 sans nom d'auteur; partiellement cité aussi par Thémistius, *Or.*, 307 d, qui l'attribue à Euripide. Voir également Pollux, *Onomasticon*, 2, 14. Sur ce point, voir M. Casevitz, *art. cit.*, p. 107.

Pythagore aurait été, en fait, le premier à recourir à l'idée de κόσμος « monde » <sup>881</sup> et les philosophes milésiens ont employé le sens de κόσμος « univers » , mais l'attribution de cette création demeure incertaine <sup>882</sup>. L'exemple isolé qui apparaît chez Euripide s'inscrit davantage, pour sa part, dans les usages propres aux sophistes. Pour Xénophon en effet, ce sont ces derniers qui auraient donné le nom de κόσμος au monde <sup>883</sup>; lui-même y recourt pour évoquer la constitution et le maintien ensemble « de la totalité du *kosmos* » (ὁ τὸν ὅλον κόσμον συντάττον τε καὶ συνέχον), où tout est placé sous le signe du beau et du bon (πάντα καλὰ καὶ ἀγαθά) <sup>884</sup>. Platon indique également que, pour les *sophoi*, ciel et terre, dieux et hommes, sont unis par l'amitié, le bon ordre (κοσμιστήτα), la modération, la justice, et qu'ainsi ils nomment cette totalité monde (κόσμος), sans désordre ni dérèglement (οὐκ ἀκοσμίαν οὐδὶ ἀκολασίαν) <sup>885</sup>; Héraclite et Parménide <sup>886</sup>, son élève Mélissos, Empédocle, mais aussi Platon et Aristote, ainsi que quelques orateurs comme Isocrate et Démosthène, emploient le mot, dès les VIe et Ve siècles avant notre ère, pour évoquer le « cosmique » , ensemble de l'univers, que certains considèrent comme « éternel, incréé, impérissable » , l'univers « sublunaire » plus précisément pour Aristote <sup>887</sup>.

Même si l'origine de cette signification n'est donc pas assurée, ce type d'emplois paraît toutefois lié aux réflexions philosophiques visant à rendre compte de l'observation du ciel et de la nature, totalité structurée et ordonnée, et la volonté de l'expliquer : fonctionne alors à plein l'image d'un principe unificateur, mainteneur, sensible dans le terme « univers » , d'où procède l'idée de beauté. Dans cet ensemble, de belles images célestes. Le chœur de l'Agamemnon d'Eschyle chante ainsi « la Nuit amie » (Νὺξ φίλια), μεγαλῶνν χοσμῶν κτεατειρα, « qui possède de telles splendeurs » <sup>888</sup> : l'images est alors très ambiguë et semble déjà renvoyer à l'univers castral, tandis que, dans le *Panégyrique* d'Isocrate, daté de 380, le χόσμος désigne le ciel qui surplombe la totalité de la terre <sup>889</sup> : « L'ensemble de cette terre étendue sous la voûte du ciel (ὑπὸ τῷ χόσμῳ χειμένης) ayant été coupées en deux (...) » . Enfin, l'Hymne homérique à la Lune <sup>890</sup> évoque l'astre aux boucles harmonieuses, élégantes (ἐυπλόχαμος), et célèbre

<sup>881.</sup> Pythagore, Fragments, A 21 = Aetius, II, 1, 1.

<sup>882.</sup> Ainsi Anaximandre, Fragments, fr. A 10 Diels-Kranz; Anaximène, Fragments, fr. B 2 Diels-Kranz.

<sup>883.</sup> Xénophon, Mémorables, I, 1, 11.

<sup>884.</sup> Xénophon, Mémorables, IV, 3, 13.

<sup>885.</sup> Platon, Gorgias, 507e-508a.

<sup>886.</sup> Héraclite, Fragments, fr. B 30 Diels-Kranz; Parménide, Fragments, A 36 = Aetius, II, 4, 11.

<sup>887.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 110.

<sup>888.</sup> Eschyle, *Agamemnon*, 356; traduction proposée par Paul Mazon.

<sup>889.</sup> Isocrate, Panégyrique, 179.

<sup>890.</sup> Hymne homérique à la Lune, 4-5. Cet hymne serait daté du IIe siècle avant notre ère : c'est ce que propose Jean

« la vaste parure de sa lumière resplendissante » : πολὺς δ' ὑπὸ κόσμος ... αἴγλης λαμπούσης. Le poète combine alors le sens de « cosmique » , bien établi à son époque, et l'acception première, homérique, de parure savamment ordonnée <sup>891</sup>.

#### B. Chevelures célestes

Des parures humaines à l'organisation céleste, le χόσμος implique donc un principe d'ordre qui « définit les justes proportions entre les éléments constitutifs de chaque être, que ce soit une œuvre d'art ou un organisme vivant » , un principe qui s'étend à toutes les échelles <sup>892</sup>. Ainsi Platon dépeint-il le ciel comme le lieu d'une fusion entre ordre et ornement <sup>893</sup>. C'est dans cet ensemble de représentations que prend place l'emploi de termes capillaires pour désigner certains éléments cosmiques.

L'usage d'un tel lexique pour évoquer des phénomènes célestes n'est pas nouveau dans notre corpus. Le substantif βόστρυχος s'applique en effet au foudre de Zeus, « faisceau de dards de feu en zigzags terminés par une flèche » représentant la foudre et constituant l'attribut de certaines puissances divines  $^{894}$  ou guerrières. De même pour le composé πυριέθειρα: le qualificatif donne à voir la « chevelure de feu » qu'arbore l'éclair dans un dithyrambe de Bacchylide  $^{895}$ . Manifestations émanant du ciel et corps stellaires partagent ainsi une apparence chevelue, torsadée et incandescente dans le cas du foudre. Le constat est identique lorsque l'on observe les occurrences du terme χόμη: c'est que la proximité est grande entre l'aspect du foudre et certaines des réalités désignées par le substantif χόμη ou son dérivé χομήτης.

### 1. Des cheveux de l'éther aux astres chevelus

Dès l'époque archaïque, la forme que revêtent, en certaines circonstances, les nuages est ainsi désignée par le substantif κόμη. Un fragment de Pindare chante en effet les « cheveux d'or de l'air » (τότε χρύσεαι ἀέρος ... κό[μ]αι), c'est-à-dire sans doute d'un nuage ou du brouillard,

Humbert dans la l'édition de la CUF; la date est également retenue par Casevitz, art. cit., p. 113, note 12.

<sup>891.</sup> M. Casevitz, art. cit., p. 100. Plus généralement, sur les emplois philosophiques du mot, Ibid., p. 109-111.

<sup>892.</sup> K. Papaioannou et J. Bousquet, *L'Art Grec*, Paris, Citadelles et Mazenot, [1972] 1993, p. 153. B. Prévost, « Cosmique cosmétique. Pour une cosmologie de la parure » , *art. cit.*, p. 3.

<sup>893.</sup> Platon, Tîmée, 40a, traduction Luc Brisson, Garnier Flammarion, 1992 : le ciel apparaît comme le lieu de l'ordre et de la beauté véritable (τὸν οὐρανόν, κόσμον ἀληθινὸν αὐτῷ πεποιχιλμένον); voir aussi Platon, La République, VII, 529d : les astres sont ainsi « les ornements dont la voûte du ciel est décorée » et apparaissent comme ce qu'il y a de plus beau et de plus convenable. J. Soulillou, op. cit., p. 101.

<sup>894.</sup> Voir supra, p. 260-261.

<sup>895.</sup> Voir supra, p. 323-324.

qui voilent d'ombre le sol <sup>896</sup>; l'or qui en émane s'explique alors sans doute par la réfraction des rayons solaires à travers les gouttelettes qui constituent le nuage et leur confèrent un éclat doré. Ailleurs, toujours chez Pindare, c'est le composé κατάκομος, « à la chevelure, ou à la barbe, tombante » <sup>897</sup>, qui s'applique à l'apparence capillaire d'Ἡλιος : le poète dépeint alors « le Soleil à la chevelure tombante » chevauchant dans un brasier resplendissant (Ἡλιος ἱππεύει πυροῷ κατακόμος λάμποντι) <sup>898</sup>, image des rais flamboyants émanant de l'étoile, une image qui n'est pas sans faire écho à la lumière étincelante de la Lune dans l'*Hymne homérique* qui lui est dédié.

Le recours au substantif κόμη et au dérivé κατάκομος s'explique par une analogie, comme l'indique un passage des *Météorologiques* d'Aristote : évoquant des corps célestes désignés par le terme κομήτης, le philosophe évoque leur « chevelure » (τήν κόμην) <sup>899</sup>. Tantôt simple adjectif tantôt substantivé, le mot κομήτης connaît là en fait une forme de spécialisation. Attesté essentiellement chez certains philosophes présocratiques mais aussi chez le mathématicien Hippocrate et dans plusieurs traités aristotéliciens, en particulier *Les météorologiques*, ce type d'emplois laisse entendre que l'aspect des nuages, du soleil ou d'éléments astraux s'apparente ainsi à une longue chevelure.

Les plus anciennes attestations du qualificatif dans ce domaine figurent, dès l'époque archaïque, dans des fragments de Xénophane et Anaxagore (VIe-Ve siècle avant notre ère), l'adjectif χομήτης intervenant alors sous forme substantivée. Xénophane énumère en effet plusieurs objets stellaires, « comètes, étoiles filantes, météores » : χομήτας, διάιττοντας, δοχίδας; et, pour Anaxagore, les comètes (τοὺς δὲ χομήτας) « sont la réunion d'astres errants émettant des flammes » : σύνοδον πλανητῶν φλόγας ἀφιένταων / σύμφασιν τῶν πλανήτων ἀστέρων 900. La référence à l'embrasement explique sans doute l'image du foudre de Zeus « à la chevelure de feu » (πυριέθειραν) employée par Bacchylide : phénomènes et corps célestes allient aspect chevelu et éclat du brasier, un éclat dont certains auteurs tentent d'expliquer l'origine 901.

<sup>896.</sup> Pindare, Fragments, Péans, VI (52f), 137-139 Savignac : « alors les cheveux d'or d'un nuage voilèrent d'ombre le dos de votre pays » , ἔχρυψαν ... ἐπιχώριον χατάσχιον νῶτον ὑμέτερον. Pindare, Isthmiques. Fragments, tome IV, 2003, p. 125, note 1.

<sup>897.</sup> LSJ, s. v. κατάχομος: « with falling hair or beard » .

<sup>898.</sup> Pindare, Fragments, fr. dout. 356 Savignac.

<sup>899.</sup> Aristote, Les Météorologiques, I, VI, 342b 29.

<sup>900.</sup> Xénophane, *Fragments*, 44, 1 Diels-Kranz; Anaxagore, *Fragments*, 1, 34 Diels-Kranz; Démocrite recourt également à ce terme : *Fragments*, 81, 1 Diels-Kranz.

<sup>901.</sup> Voir notamment Aristote, Météorologiques, 343a 27, 28, 30, 343b, 9, 12, 344b 2, 6, 346a 15, 346b 4 et 6.

Si, comme Xénophane ou Anaxagore, plusieurs auteurs recourent au qualificatif χομήτης de manière générique pour désigner ce type particulier de corps astraux que sont les comètes  $^{902}$ , c'est dans les réflexions du mathématicien et astronome Hippocrate de Chios (Ve siècle avant notre ère) que s'exprime d'abord le rapprochement qui sous-tend l'usage du terme κομήτης. Si l'on suit le raisonnement de l'auteur et de son disciple Eschyle rapporté par Aristote, une comète porte ce nom dans la mesure où l'astre « prend une chevelure » , « devient chevelue »  $(\tau \eta \nu \times 6 \mu \eta \nu ... \lambda \alpha \mu \beta$ άνειν  $(\tau \eta \mu \nu \times 6 \mu \eta \nu ... \lambda \alpha \mu \beta$ άνειν  $(\tau \eta \mu \nu \times 6 \mu \eta \nu ... \lambda \alpha \mu \nu \times 6 \mu \eta \nu )$  dans sa course à travers l'espace. Chez Hippocrate, c'est là encore le substantif  $(\tau \mu \nu \nu \times 6 \mu \eta \nu )$  dans sa course à travers l'espace. Chez de la comète dont Aristote précise qu'elle serait due à une réfraction de la lumière  $(\tau \mu \nu )$ 

## 2. Chevelure et κόσμος : chanter l'ordre du monde

À l'instar du foudre ou des nuages, les χομῆται apparaissent donc, comme les divinités, dotées d'une longue chevelure de lumière qui brille dans l'immensité du *kosmos*. Si le recours au dérivé χομήτης pour nommer ce type de corps repose en grande partie sur une similitude d'apparence, ce n'est peut-être pas la seule dimension qui intervient dans ce choix. Les affinités entre le capillaire et le cosmique relevées pour d'autres substantifs prennent en effet, dans le champ sémantique du substantif χόμη, la forme d'une véritable fusion : l'étymologie du substantif χόσμος apporte un autre élément d'explication.

C'est du moins ce que suggère l'analyse menée par Jaan Puhvel sur l'origine du mot κόσμος. Si le sens « le plus traditionnel » du mot semble être celui de *parure de tête* <sup>905</sup>, le substantif posséderait à l'origine la signification première de « coup de peigne » <sup>906</sup>, verbalement « peigner, coiffer » (« combing, hairdo » ), et de là « parure, arrangement, embellissement » (« arrangement, ordering, adornment, beautification » ); cette signification originelle englobait sans doute le travail de la laine, ce qui explique la proximité des images entre chevelure et tissu <sup>907</sup>.

<sup>902.</sup> Voir les réflexions du mathématicien Hippocrate de Chios rapportées notamment par Aristote, *Météorologiques*, 342b 28, 343a 16, 27-29; 344b 16, 345b 11-12*sq*; mais aussi, dans le même ouvrage, les opinions de Démocrite: Aristote, *Météorologiques*, 342b, 27-28, 343b 25-27*sq*. Voir également chez l'historien Hellanicos, *Fragments*, 19a 11 Jacoby (1a, 4, F) et chez Aristote qui reprend le même type d'emplois régulièrement: Aristote, *Météorologiques*, 338b 23, 339a 35, 342b 25, 343a 23-24, 34-36, 343b 1, 5, 21, 32, 344a 20-22, 32, 35, 344b, 1, 13, 33, 35; 345a 2, 6; 345b 12, 35; 346a 3, 14, 346b 1, 8 et 13; *Sur le monde*, 392b 4, 395a 32, 395b 9.

<sup>903.</sup> Aristote, Météorologiques, 343a 1 et 17.

<sup>904.</sup> Aristote, Météorologiques, I, VIII, 345b, 9.

<sup>905.</sup> M. Briand, « De la parure à l'harmonie du monde » , art. cit., p. 219.

<sup>906.</sup> Ibid., p. 218-219.

<sup>907.</sup> J. Puhvel, « The Origins of Greek Kosmos and Latin Mundus » , *AJPh*, 97, 1976, p. 159: « I have no hesitation to assume that the radical sense was "combing, hairdo", from where it went to "arrangement, ordering" on the one

Des couronnes et des bandeaux jusqu'aux sphères célestes, de la régularité des stries dessinées par le passage du peigne jusqu'aux trajectoires astrales <sup>908</sup>, et au-delà même de l'analogie qui sous-tend l'usage du terme χομήτης, le capillaire et le cosmique semblent ainsi intrinsèquement liés. Parce que source de régularité et d'harmonie, l'ornement fait ordre; et, parce que la chevelure constitue la première parure du corps, l'ornement qu'elle incarne est source première d'ordre. Or, pour les Grecs, l'ornementation « reflétait l'ordre du monde dans sa légalité cosmique » <sup>909</sup>. Du « cosmique à la cosmétique » , c'est donc une même conception « qui s'étend à toutes les échelles » <sup>910</sup>. Inscrit dans l'ordre cosmique que garantissent les dieux, l'agencement de la chevelure contribue à la fois à en construire et à en exprimer l'harmonie.

Ainsi une boucle de cheveux royale, celle de Bérénice, a-t-elle pu devenir constellation, tandis que ses frères, les cheveux (χόμαι ἀδε[λφεαί), pleurent sa disparition  $^{911}$ . Entre catastérisme et divinisation, la belle boucle (χαλὸς πλόχαμ[ος) de Bérénice incarne un ἄγαλμα, un signe de valeur. Objet précieux, parure éclatante, joyau dès les poèmes homériques, ornement ouvragé avec art, fruit de la virtuosité d'artisans, splendide combinaison de couleurs et de matières précieuses  $^{912}$ , l'ἄγαλμα allie les idées d'ornementation, de témoignage de respect et de plaisir intense  $^{913}$ , mais aussi de beauté, de richesse, et plus particulièrement de « richesse noble »  $^{914}$ . Sa signification se fixe ensuite pour désigner le plus souvent une offrande, en particulier une statue, dédiée aux dieux : l'ἄγαλμα permet en effet de maintenir « le lien qui unit les dieux aux hommes »  $^{915}$ .

Offerte ainsi à Aphrodite afin d'obtenir le retour de Ptolémée, la boucle divinisée et fixée au firmament permet la célébration et l'affirmation de la gloire de la reine  $^{916}$ . L' $\alpha\gamma\alpha\lambda\mu\alpha$  constitue en effet pour le monde aristocratique un moyen d'affirmer son statut social; il peut aussi intervenir dans l'instauration et la transmission d'un pouvoir royal  $^{917}$ . En l'installant comme divinité stellaire immortelle, dès lors étoile parmi les étoiles qui constellent la voûte céleste, le catastérisme constitue la garantie suprême de l'affirmation du pouvoir dynastique :

hand and "adornment, beautification" on the other. (...) the original meaning presumably included the plucking and carding of wool.  $^{\circ}$ 

<sup>908.</sup> B. Prévost, « Cosmique cosmétique. Pour une cosmologie de la parure » , art. cit., p. 3.

<sup>909.</sup> G. Semper, Du style et de l'architecture. Écrits, 1834-1869, Marseille, Éditions Parenthèses, 2007, p. 235.

<sup>910.</sup> B. Prévost, art. cit., p. 3.

<sup>911.</sup> Callimaque, Les Origines, fr. 110, 51 Pfeiffer: voir supra, p. 213.

<sup>912.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 266-267.

<sup>913.</sup> Le mot ἄγαλμα est en effet issu du verbe ἀγάλλω qui renvoie au fait de parer et d'honorer : L. Gernet, « La notion mythique de la valeur en Grèce » , dans *Anthropologie de la Grèce antique*, *op. cit.*, p. 127.

<sup>914.</sup> *Ibid.*, p. 125 et 127.

<sup>915.</sup> A. Grand-Clément, op. cit., p. 268.

<sup>916.</sup> Voir supra, p. 278-279.

<sup>917.</sup> L. Gernet, op. cit., p. 136.

à travers sa boucle, Bérénice figure désormais dans l'ordre harmonieux et éternel, parfait et souverain, du $kosmos$ $^{918}$ .
souverain, du kosmos .

918. Figures 47-48 : comète West.

# Conclusion

L'observation des emplois du substantif  $x \delta \mu \eta$  montre donc que les coutumes capillaires s'inscrivent dans la relation des Grecs au corps et forment un véritable code leur permettant de penser et d'exprimer le rapport à soi mais aussi à l'Autre, un code qui contribue donc à l'organisation de l'espace civique. L'apparence capillaire centrale mise en relief par les sources littéraires, celle du guerrier adulte, mature et actif, dont la longue chevelure flottante aux tons éclatants participe tout à la fois à constituer et refléter la force, le panache, la bravoure ardente et inquiétante, relève alors du  $\varkappa \delta \sigma \mu o \varsigma$ , à la fois parure et ordre.

Le traitement réservé à la chevelure permet de signaler la nature des rapports, le plus souvent de l'écart, que chaque groupe ou individu composant la communauté entretient avec cette apparence de référence. À travers elle, s'expriment, au plus proche, d'une part l'altérité au sein de la cité, âge, degré de maturité, fonction, rapport à la sexualité et absence totale de statut, à l'image de la tête rasée de l'esclave, d'autre part les différences entre cités, chacune présentant des pratiques qui lui sont singulières; puis, en s'éloignant du monde grec, les indications capillaires disent la *barbarité*, l'étrangeté, la coiffure témoignant alors de l'origine géographique et culturelle.

C'est enfin une absence d'ordre qui caractérise l'expression du deuil et de la violence, entre guerre et captivité : ces temps singuliers de l'existence sont en effet marqués par le traitement brutal infligé à la chevelure, un traitement qui, parce qu'il rompt avec les pratiques de référence est synonyme de danger et de désordre. L'idéal d'εὐνομία, « coutume, norme commune » ou « bon ordre, ordre bien réglé » <sup>919</sup>, vers lequel doit tendre, depuis les réformes de

<sup>919.</sup> F. Blaise, « Solon. Fragment 36 W. Pratique et fondation des normes politiques » , *REG*, tome 108, 1995/1, p. 24-37, en part. p. 28 ; *DELG*, s. v. νέμω. Sur ce point, voir J. Alaux, « Ordre et désordre en territoire grec » , *art. cit.*, p. 7-8.

Solon (VIe siècle avant notre ère), la vie civique, est alors compromis. L'application du substantif  $\kappa \acute{o}\mu \eta$  et de son dérivé  $\kappa \acute{o}\mu \acute{\eta} \tau \eta \varsigma$  à des phénomènes ou à des objets astraux s'inscrit dans ce cadre. L'image de la chevelure, faite de régularité, de symétrie et d'équilibre, permet de penser et de dire l'organisation de l'univers ainsi que le lien qui unit « l'ordre cosmique et l'ordre politique »  $^{920}$ .

920. J. Alaux, art. cit., p. 24.

# Conclusion de la troisième partie

Au terme de cette troisième et dernière partie, ce sont avant tout la richesse et la complexité de représentations que draine la chevelure qui s'affirment. Si des recoupements existent entre les champs sémantiques des termes  $\check{\epsilon}\vartheta\epsilon\iota\rho\alpha$ ,  $\chi\alpha\iota\eta$  et  $\kappa\iota\varrho\eta$ , chacun donne lieu à des images, des connotations, qui lui sont propres : pour ce qui concerne le substantif  $\check{\epsilon}\vartheta\epsilon\iota\rho\alpha$ , peinture de la beauté, de la grandeur et du panache de l'être d'exception, animaux et phénomènes extraordinaires relevant de l'univers de Zeus, roi des divinités ; pour  $\chi\alpha\iota\eta$ , lien étroit avec la figure équine et le mouvement, synonymes de jeunesse ardente, de fougue, de puissance et de vitalité sexuelle, mais aussi avec le domaine de l'obscur notamment à travers le rituel de l'aikia, qui nie, dégrade, salit, le corps exceptionnel d'Hector, sa belle mort ; enfin, du côté du terme  $\kappa\iota\varrho\eta$ , multiples facettes de l'altérité et relation qui unit chevelure et  $\kappa\iota\varrho\eta\varrho\varsigma$ .

L'observation des occurrences, en particulier celles du substantif  $\varkappa \delta \mu \eta$ , permet de mettre en lumière la manière dont les pratiques capillaires ont investi le « champ des représentations sociales »  $^{921}$  et les significations attribuées à la chevelure : le corps grec, partant la chevelure, incarne les « valeurs symboliques de la cité »  $^{922}$ . À l'image des « belles et bonnes couleurs » valorisées par les *aristoi* afin de renforcer leur « prééminence » sociale  $^{923}$  ou des critères qui fondent la masculinité, la « bonne/belle virilité »  $^{924}$ , la société grecque privilégie et valorise la « belle et bonne » chevelure placée avant tout sous le signe du  $\varkappa \delta \sigma \mu o \varsigma$ . Certaines voix soulignent néanmoins parfois l'ambiguïté du signe que peut constituer l'apparence capillaire : son sens apparaît alors équivoque, brouillé, suggérant ainsi que c'est bien la reconnaissance, la compréhension et l'acceptation par la communauté de la marque qu'incarne, en certaines circonstances, la chevelure qui conditionne, définit sa valeur signifiante et symbolique.

<sup>921.</sup> A. Grand-Clément, La fabrique des couleurs, op. cit., p. 490.

<sup>922.</sup> F. Gherchanoc, « Euandrie, concours de beauté virile et masculinité en Grèce ancienne » , dans A.-M. Sohn (dir.), op. cit., p. 216.

<sup>923.</sup> Adeline Grand-Clément op. cit., p. 490.

<sup>924.</sup> F. Gherchanoc, art. cit., p. 204-205.

### Conclusion Générale

« La chevelure vol d'une flamme à l'extrême Occident de désirs pour la tout éployer Se pose (je dirais mourir un diadème) Vers le front couronné son ancien foyer » Mallarmé (extrait)

Au moment de conclure cette recherche, peuplé d'innombrables chevelures, une image s'impose, celle d'une longue crinière dorée, véritable nimbe lumineux auréolant tant des figures divines, humaines ou animales, que des corps célestes. En entreprenant ce travail, nous ignorions quels en seraient les méandres et la complexité; parvenue à son terme, nous ne pouvons que dire notre étonnement face au parcours qui, d'un attribut physique aussi commun que des cheveux, conduit aux espaces infinis de l'univers. Mais reprenons. À travers l'exploration des sources littéraires d'Homère à Callimaque, il s'agissait pour nous de sonder le système de pensée des Grecs afin de déterminer, par un examen attentif du vocabulaire en contexte, la place attribuée à la chevelure. Face à l'ampleur de la documentation, nous avons choisi comme point de départ les substantifs qui, dans la langue grecque, désignent la chevelure, étendant l'étude à leur dérivés et composés.

Afin d'appréhender les idées, images et connotations qui s'expriment dans les sources écrites, nous nous sommes intéressée dans un premier temps au cheveu, mais aussi au poil, certains mots renvoyant aux deux, en tant qu'unité considérée isolément, avant de considérer dans une deuxième étape les termes donnant à voir l'agencement capillaire, entre boucles et tresses; enfin, dans une troisième partie, nous avons observé les mots nommant la chevelure dans sa globalité. Les données rassemblées témoignent du caractère signifiant de la chevelure

et de sa charge symbolique : les pratiques capillaires en Grèce antique véhiculent un code qui fait sens pour la communauté et communiquent des conceptions et des représentations latentes, formant ainsi un *langage* d'une profonde cohérence.

La relation que la société grecque tisse avec cet attribut physique ne constitue cependant pas une exception : certains textes, en particulier historiques, font état de pratiques capillaires étrangères et attestent l'invariance du rapport que l'Humanité entretient avec la chevelure. Si les Grecs partagent avec d'autres peuples un « même alphabet symbolique universel » , ancré dans une nature biologique commune, ils ont eux aussi développé « des phrases culturelles singulières »  $^1$  : la spécificité grecque réside dans les liens étroits tissés entre chevelure et xóσμος, ainsi que dans la primauté du modèle végétal.

Si le souci d'ordre et de régularité que traduit dans le monde grec le terme χόσμος constitue également un invariant ², cette idée occupe en Grèce antique une place toute particulière, liée au goût marqué de cette société pour l'ornementation, la « décoration » . L'apparence capillaire s'inscrit pour les Grecs dans l'idéal d'harmonie vers lequel ils tendent, un idéal que reflète la recherche de la *bonne place*, du bon accord, du « bon ordre » , d'où procèdent beauté et χάρις, un idéal que la chevelure participe à construire et à refléter jusque dans les χομῆται, les comètes, qui traversent l'immensité du ciel, rien de ce qui concerne l'homme, le monde, n'échappant à « l'empire de l'"Ordre" » ³. Il existe ainsi une *belle et bonne* chevelure, premier ornement du corps, à la fois longue et luxuriante, ondulante, le plus souvent bouclée, délicatement parfumée et d'une brillance solaire ; artistiquement ordonnée par le biais du tressage ou par l'ajout d'ornements, bandeaux et bandelettes, couronnes ou bijoux, venant parfaire une mise en ordre qui est aussi mise en beauté, elle est synonyme d'équilibre et de symétrie. Sur ce point, documents littéraires et figurations iconographiques se rejoignent comme le montre le savant travail de stylisation de la chevelure des *kouroi* et des *korai*.

Apanage du divin dont elle exprime l'essence, entre jeunesse éternelle, plénitude, puissance et  $\chi \acute{\alpha} \rho \iota \varsigma$  incommensurables, une telle chevelure caractérise également l'être d'exception qu'est le héros : ses cheveux longs, flottants et d'une blondeur qui, si elle constitue un signe de proximité avec les divinités, reflète aussi la distance séparant la figure héroïque des Immortels, disent à la fois son statut, sa beauté extraordinaire, sa virilité et son courage. L'image éclatante

<sup>1.</sup> F. Héritier, Masculin/Féminin. La pensée de la différence, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996, p. 22.

<sup>2.</sup> R. Falus, « La formation de la notion "symbole" » , *Acta Antiqua. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 29, Budapest, 1981, p. 114.

<sup>3.</sup> E. Benvéniste, Le vocabulaire des institutions indo-européennes, op. cit., p. 100.

du héros, véhiculée par les poèmes homériques, a servi jusqu'au Ve siècle de modèle pour les *aristoi*, recherchant pour eux-mêmes la perfection incarnée par leurs divinités. Représentations et pratiques réelles au sein de la cité coïncident alors pour poser en norme la chevelure longue et éclatante des mâles, signe d'*andreia*, marque du statut et de l'excellence des élites, d'essence guerrière; Sparte la pérennise au-delà du Ve siècle, tandis qu'à Athènes la coiffure masculine quotidienne se raccourcit, certains aristocrates athéniens « laconisants » continuant néanmoins à arborer une apparence capillaire « à la Spartiate » .

C'est par rapport à cette référence centrale, qui participe à instituer l'ordre civique, que s'organisent les individus et les groupes constituant la communauté. L'apparence capillaire contribue à signaler, distinguer et hiérarchiser les membres de la communauté en manifestant la nature des rapports qu'ils entretiennent avec elle, leur degré d'intégration, de marginalité, d'altérité : vecteur des coordonnées individuelles, elle exprime l'identité, l'âge, la place et le rôle dans la cité, le rapport à la sexualité, mais aussi les choix existentiels; enjeu politique et social, elle contribue à construire et à dire l'ordre, ou plus précisément le « bon ordre » , l'eukosmia, dans la cité. En face de la norme formée par les longs cheveux éclatants des adultes à l'acmé de leur andreia et de leur puissance génésique apparaissent ainsi toux ceux qui, dépossédés ou manquant de ce qui fait l'homme, voient leur identité mise en jeu : le vieillard dont la blancheur capillaire marque le déclin physique, en particulier sur le plan sexuel, lui qui est désormais un simple observateur, écarté qu'il se trouve des activités inhérentes à la maturité; le chauve dont le crâne dégarni est synonyme de dégradation de l'apparence et qui subit critiques et railleries.

La recherche du bon ordre civique, dont le mâle constitue donc la mesure, passe également par la construction de celui qui, d'individu en marge, est destiné à devenir à son tour citoyen et combattant, l'éphèbe : le jeune homme qui laisse pousser ou coupe sa chevelure, selon les cités, dans les rites éphébiques, accède à un nouveau statut, à la fois social et sexuel, en l'occurrence celui de « mâle actif et dominant » <sup>4</sup>. Marqueur viril de première importance, la chevelure tend néanmoins à confondre le mâle avec ce *kalon kakon*, ce « beau mal » qu'est la femme, chargée de représentations négatives et pourtant objet de toutes les convoitises. Si la carnation opère à plein comme discriminant entre masculin et féminin, si la barbe affirme le

<sup>4.</sup> P. B. Birchler Emery, « Vieillards et vieilles femmes en Grèce archaïque » , in V. Dasen et J. Wilgaux (dir.), *op. cit.*, p. 65.

genre <sup>5</sup>, il n'en va pas de même pour la longue chevelure, bouclée et soyeuse, arborée par les deux sexes; ce sont alors la coiffure et l'ajout d'une parure extérieure, le voile, qui induisent une distinction. Hors du contexte héroïque, guerrier, la longueur capillaire masculine apparaît dès lors comme porteuse d'ambiguïté et d'une certaine confusion des genres : *acosmique* en somme dans la mesure où elle implique une remise en cause de l'ordre, la norme virile devient synonyme de féminité, voire d'effémination, et par là-même source de blâme.

Acosmiques également certains traits capillaires, entre excès d'apprêts, agitation frénétique de la chevelure ou bien encore cheveux visibles, négligés, graisseux, souillés, desséchés, voire clairsemés comme dans le cas de Thersite. Tous traduisent démesure, marginalité, état hors norme voire ensauvagement, dangereux pour l'harmonie civique. Le cas des femmes est sur ce point exemplaire. Parce qu'elle rompt avec la chevelure d'ordinaire sagement dissimulée des mariées, celle des endeuillées, offerte au regard mais aussi victime d'arrachement ou d'ablation, incarne une menace qu'il est nécessaire de contrôler en imposant des limites à l'expression rituelle de la douleur en particulier féminine, tandis que les cheveux libres des courtisanes reflètent une liberté sexuelle en totale opposition avec les « règles de pudeur et de dissimulation du corps » qui définissent la femme respectable, vertueuse <sup>6</sup>. Instrument de contrôle de la sexualité et de la séduction des femmes, le voile constitue la marque de leur altérité : le contraste « chevelure voilée / chevelure dévoilée » forme un système signifiant permettant l'organisation de la sphère féminine. Dans l'identification et la hiérarchisation des êtres, c'est néanmoins la chevelure elle-même qui revêt le plus souvent dimension de signe, qu'il s'agisse de signaler les individus grecs, les différences entre cités, l'appartenance à des ethnies étrangères ou l'absence de condition de l'esclave.

De la lumière à l'ombre, le sort réservé parfois à cet attribut entretient en outre une relation étroite avec le « domaine de l'obscur » . À travers les gestes d'arrachement, de coupe et d'offrande rituelle, ou de souillure, s'exprime aux yeux de tous la souffrance, la mort et le deuil ; une chevelure dressée peut manifester l'horreur, la peur, et l'image des cheveux saisis, tirés et traînés, sort réservé aux femmes, retentit comme une menace et comme la volonté de soumettre l'être faible ; la chevelure abîmée et salie du héros participe à le priver de sa « belle mort » , tandis que celle de la Gorgone, hérissée de serpents, représente à la fois l'altérité terrifiante du monstrueux et la mort qui pétrifie : autant de contextes où guette le risque de

<sup>5.</sup> P. Brulé, Les sens du poil, op. cit., p. 10.

<sup>6.</sup> C. Bonnet et V. Pirenne-Delforge, « "Cet obscur objet du désir" » , art. cit., p. 829.

la sauvagerie et, avec elle, l'*akosmia*, le désordre. En vertu du rapport intime qu'elle entretient avec l'essence de l'être, malmener la chevelure, c'est nier, humilier son propriétaire; une fois séparée de ce dernier, elle continue à en concentrer la nature, de sorte que, dans l'offrande, elle revêt alors la dimension de « témoin/mémoire du corps entier de l'absent » <sup>7</sup>.

Certains textes biologiques laissent entendre que les valeurs dont se trouve investie la chevelure découlent de la valorisation que connaît dans la société grecque la tête, où loge le cerveau, glande « éminente » qui contribue à « faire le poil » , partant le cheveu  $^8$ . Pousse et luxuriance des cheveux, envisagée sur le mode de la floraison, suivent le *modèle* que fournit la végétation, modèle attesté dans les réflexions biologiques au moins d'Empédocle à Aristote. La croissance et la longueur tant de la chevelure que de la crinière, leurs mouvements ondulants disent l'énergie vitale qui anime, à l'image de la vigueur des végétaux, bêtes, hommes et dieux, une énergie qui, lorsqu'elle émane de jeunes corps, relève du pouvoir aphroditéen, une énergie enfin dont l'expression peut devenir puissance de destruction. Pour les corps caractérisés par la jeunesse, la chevelure libre et mouvante est signe de vitalité et d'ardeur sexuelle. L'image équine n'est alors jamais très loin, du combattant empreint de *menos*, qui semble se confondre avec sa fougueuse monture, aux  $\pi \delta \lambda \omega$ , poulains et pouliches, que sont les êtres en pleine fleur de l'âge, eux dont la vigueur empreinte de sauvagerie menace l'équilibre civique.

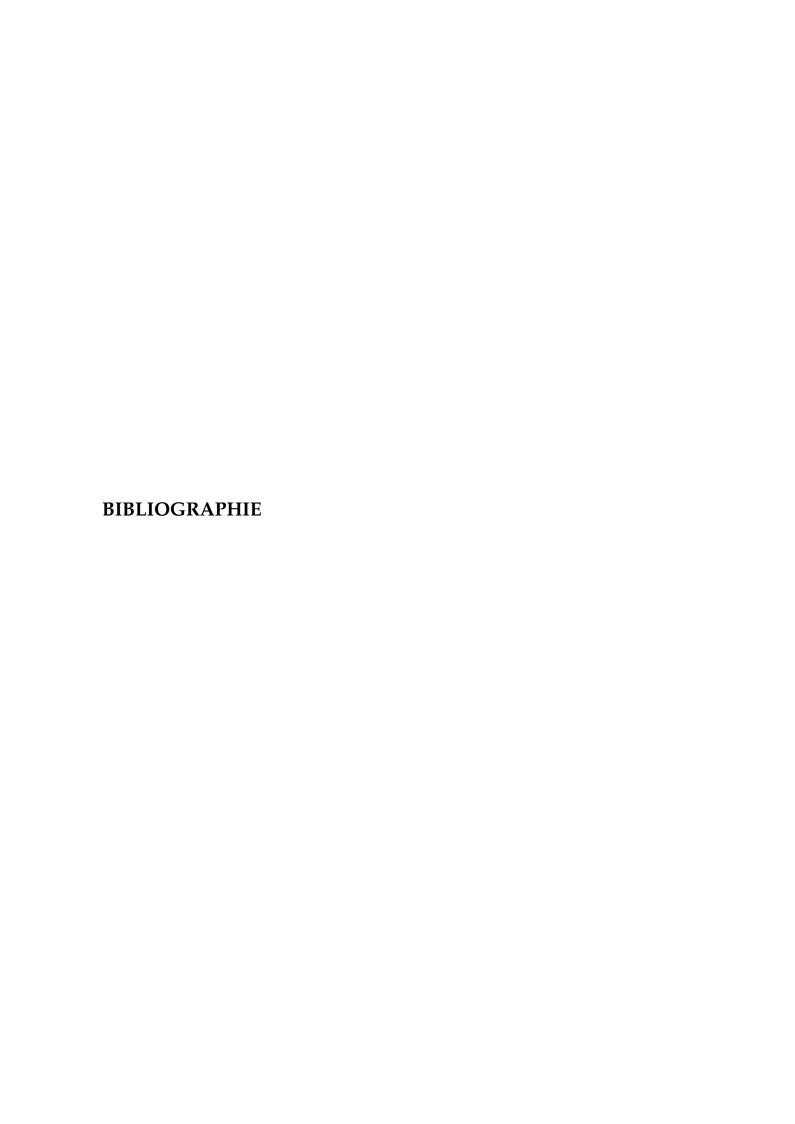
La chevelure et les traitements dont elle est l'objet agissent ainsi au « croisement de la nature et de la culture, de l'intimité et de la sociabilité, du biologique et du social »  $^9$ . Inscrite au même titre que la carnation dans les *expressions* du corps, la chevelure en constitue l'un des vecteurs privilégiés : concrétisant le vœu formulé par Hécube dans la tragédie éponyme d'Euripide, Hécube qui souhaiterait pouvoir donner, à l'image de la boucle de Bérénice mise en scène par Callimaque, une voix ( $\phi \theta \acute{o} \gamma \gamma \sigma \varsigma$ ) à ses bras, ses mains, mais aussi à ses cheveux ( $\chi \acute{o} \mu \alpha \sigma \iota$ )  $^{10}$  afin de manifester toute la force de son désespoir, la société grecque antique dit beaucoup d'elle-même à travers cet attribut.

<sup>7.</sup> P. Brulé, op. cit., p. 63.

<sup>8.</sup> Ibid., p. 44 et 68.

<sup>9.</sup> Respectivement L. Bodiou, D. Frère et V. Mehl, *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards, op. cit.*, p. 7 et V. Mehl, « Vois si ma tête . . . » , *op. cit.*, p. 151.

<sup>10.</sup> Euripide, Hécube, 836-837.



## A. Dictionnaires et ouvrages généraux

ANNEE PHILOLOGIQUE, Bibliographie critique et analytique de l'Antiquité Gréco - latine, Les Belles Lettres, Paris.

BAILLY A., Dictionnaire Grec - Français, Paris, Hachette, [1895] 1950.

CABROL F. et LECLERCQ H., *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, vol. deuxième, Paris, Letouzey et Ané, 1925; vol. troisième, Paris, 1948.

CANFORA L., Histoire de la littérature grecque d'Homère à Aristote, Paris, Desjonquères, 1994.

CANFORA L., *Histoire de la littérature grecque à l'époque hellénistique*, Paris, Desjonquères, 2004.

CHANTRAINE P., Dictionnaire étymologique de la langue grecque, Paris, Klincksieck, [1968] 1999.

CHANTRAINE P., La formation des noms en grec ancien, Paris, Champion, 1933.

CHEMAMA R. et VANDERMERSCH B., Dictionnaire de la Psychanalyse, Paris, Larousse, 2005.

CHEVALIER J. et GHEERBRANT A., Dictionnaire des symboles, Paris, Laffont - Jupiter, 1982.

KLAUBER V., Dictionnaire des genres et notions littéraires, Paris, Albin Michel, 2001.

LAPLANCHE J. et PONTALIS J.-B., Vocabulaire de la psychanalyse, Paris, PUF, 2004.

LIDDELL H. G., SCOTT R., JONES H. S., A Greek - English Lexicon, Oxford, Clarendon Press, [1843] 1996.

## B. Sources (éditions, traductions et commentaires)

### Œuvres complètes

# **Anthologie Palatine**

- Anthologie Palatine, Livre I, texte établi et traduit par Pierre WALTZ, Paris, Les Belles Lettres, [1929] 2002.
- Anthologie Palatine, Livre V, texte établi et traduit par Pierre WALTZ en collaboration avec Jean Guillon, Paris, Les Belles Lettres, [1990] 2003.
- Anthologie Palatine, Livre VI, texte établi par P. Waltz et traduit par A. M. Desrousseaux, A. Dain, P. Camelot, et E. Des Places, Paris, Les Belles Lettres, 1931.
- Anthologie Palatine, Tome III, Livre VI, texte établi et traduit par Pierre WALTZ, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

Anthologie Palatine, Livre VII, texte établi par P. WALTZ et traduit par A. M. DESROUSSEAUX,
A. DAIN, P. CAMELOT, et E. DES PLACES, Paris, Les Belles Lettres, 1960.

Anthologie Palatine, Livre IX, texte établi et traduit par Pierre WALTZ et Guy SOURY avec le concours de Jean IRIGOUIN et Pierre LAURENS, Paris, Les Belles Lettres, [1974] 2002.

Anthologie Palatine (première partie), Tome X, Livre XI, texte établi et traduit par Robert AU-BRETON, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

BECKBY H., Anthologia Graeca (AG), 2nd edn., Munich, Heimeran, 1965-1968.

### Comédie

KOCK T., Comicorum Atticorum fragmenta, vol. 1, Leipzig, Teubner, 1880.

KOCK T., Comicorum Atticorum fragmenta, vol. 2, Leipzig, Teubner, 1884.

KOCK T., Comicorum Atticorum fragmenta, vol. 3, Leipzig, Teubner, 1888.

MEINEKE A., Fragmenta comicorum Graecorum, vol. 3, Berlin, Reimer, 1840 (De Gruyter, 1970).

MEINEKE A., *Fragmenta comicorum Graecorum*, vol. 5.1, Berlin, Reimer, 1857 (De Gruyter, 1970).

THIERCY P., Théâtre complet, Paris, Gallimard, 1997.

### Histoire

HÉRODOTE. THUCYDIDE, Œuvres complètes, textes présentés, traduits et annotés respectivement par A. BARGUET et D. ROUSSEL, Paris, Gallimard, 1964.

## Philosophes présocratiques

DUMONT J.-P., Les Écoles présocratiques, Paris, Gallimard, 1991.

DUMONT J.- P. (éd.), *Les Présocratiques*, avec la collaboration de Daniel DELATTRE et de Jean-Louis Poirier, Paris, Gallimard, 1988, p. 3-68, 91-213, 234-439.

## Poésie épique

BERNABÉ A., *Poetarum epicorum Graecorum testimonia et fragmenta*, pt. 1, Leipzig, Teubner, 1987.

## Poésie hellénistique

LAPORTE-DUTHEIL et GRÉGOIRE (trad.), *La poésie hellénistique. Théocrite. Callimaque. Bion. Moschos*, Clermont-Ferrand, Éditions L'Instant Durable/Paleo, 2008.

LEGRAND Ph.-E., Bucoliques grecs. Tome 1, Théocrite, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

### Poésie lyrique

- ADRADOS F. R., *Líricos griegos, elegiacos y yambógrafos arcaicos*, Barcelona, Alma Mater, 1956-1959, 2 volumes.
- BATTISTINI Y., *Poétesses grecques : Sappho, Corinne, Anytè*, Paris, Imprimerie Nationale, « La Salamandre » , 1998.
- BERGOUGNAN E., Hésiode et les poètes élégiaques et moralistes de la Grèce, Paris, Garnier, 1940.
- CAMPBELL D. A., *Greek lyric poetry*, Bristol Classical Press, 1967.
- CAMPBELL D. A., *Greek lyric poetry III. Stesichorus, Ibycus, Simonides and others*, edited and translated by D. A. CAMPBELL, Harvard University Press, Cambridge-London, 1991.
- DAVIES M., Poetarum Melicorum Graecorum Fragmenta, Oxford, Clarendon Press, 1991.
- DIEHL E., Anthologica Lyrica Graeca, 3rd ed., rev. R. BEUTLER, Leipzig, Teubner, 1949.
- GENTILI B., PRATO C., *Poetae elegiaci*. *Testimonia et Fragmenta*, Leipzig, Teubner, pars 1 : [1979] 1988; pars 2 : 1985.
- LOBEL E., PAGE D. L., Poetarum Lesbiorum Fragmenta, Oxford, Clarendon Press, [1955] 1968.
- PAGE D. L. (ed.), Lyrica graeca selecta, Oxford, The University Press, 1968.
- PAGE D. L., Poetae Melici Graeci, Oxford, Clarendon Press, [1962] 1967.
- PAGE D. L., Supplementum Lyricis Graecis, Oxford, Clarendon Press, 1974.
- WEST M. L. (ed.), *Iambi et Elegi Graeci ante Alexandrum Cantati*, Oxford, Clarendon Press, 1971-1972, 2 volumes.
- WEST M. L. (ed.), Delectus ex iambis et Elegis graecis, Oxford, The University Press, 1980.
- WEST M. L., Greek Lyric Poetry, Oxford New York, Oxford University Press, 1993.

## Tragédie

DEBIDOUR V. - H., Les Tragiques grecs. Eschyle, Sophocle, Euripide. Théâtre complet, traduction nouvelle, notices et notes de Victor-Henri DEBIDOUR, Paris, Le Livre de Poche, 1999.

- NAUCK A., *Tragicorum Graecorum fragmenta*, Leipzig, Teubner, 1889 (repr. Hildesheim, Olms, 1964).
- RADT S., Tragicorum Graecorum fragmenta, vol. 4., Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1977.
- SNELL B., Tragicorum Graecorum fragmenta, vol. 1, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1971.

#### **Auteurs**

## Alcée et Sappho de Lesbos

- ALCEE, *Fragments*. Texte établi, traduit, annoté par Gauthier LIBERMAN, Paris, Les Belles Lettres, 1999, 2 volumes.
- SAPHO. ALCEE, *Fragments*. Texte établi, traduit par Théodore REINACH en collaboration avec Aimé PUECH, Paris, Les Belles Lettres, [1937] 2003.
- CAMPBELL D. A. (ed.), *Greek Lyric (I). Sappho and Alcaeus*, Cambridge-London, Harvard University Press, Loeb Classical Library, reprinted with correction, 1994, p. 52-205, 234-455.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1922], 1963, p. 180-307, 316-452.
- MORA E., Sappho: Histoire d'un poète et traduction intégrale de l'œuvre, Paris, Flammarion, 1966.
- PAGE D.L., Sappho and Alcaeus: An introduction to the Study of Ancient Lesbian Poetry, Oxford, Clarendon Press, [1955] 1970.

### Alcman

- CAMPBELL D.A., *Greek Lyric II. Anacreon, Anacreonta. Olympus to Alcman*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1988, p. 360-505.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1922], 1963, p. 50-135.
- PAGE D. L. (ed.), Alcman, The Partheneion, New York, Arno Press, 1979.

### **Anacréon** de Téos

- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric II. Anacreon, Anacreonta. Olympus to Alcman*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1988, p. 40-161.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1924], 1964, p. 136-221.
- GENTILI B., Anacreonte: introduzione, testo critico, traduzioni studio sui framenti papiracei, Roma, Edizioni dell Ateneo, 1958.
- LAMBIN G., *Anacréon : Fragments et imitations*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection Interférences, 2002.

## **Apollodore**

- APOLLODORE, *La Bibliothèque*. *Un manuel antique de mythologie*, traduit du grec sous la direction de Paul SCHUBERT, Éditions de L'Aire, 2003.
- APOLLODORUS, *The Library*, with an english translation by Sir James Georges FRAZER, vol. II, London, William Heinemann, [1921] 1963.

# **Apollonios** de Rhodes

APOLLONIOS de RHODES, *Argonautiques, Tome I. Chants I-II*, texte établi et commenté par F. VIAN et traduit par E. DELAGE, [1974] 2009.

### Archestrate

BRANDT P., Parodorum epicorum Graecorum et Archestrati reliquiae, fasc. 1, Leipzig, Teubner, 1888.

## **Archiloque** de Paros

ARCHILOQUE, *Fragments*, texte établi par François LASSERRE, traduction et commentaire par André BONNARD, Paris, Les Belles Lettres, [1958] 2002.

GERBER D.E. (ed.), *Greek Iambic Poetry, from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1999, p. 76-293.

# Aristophane

- ARISTOPHANE, Les Acharniens, Les Cavaliers, Les Nuées, texte établi par V. COULON, traduit par H. VAN DAELE, Paris, Les Belles Lettres, [1923] 1972.
- ARISTOPHANE, *Lysistrata*, traduction par A.-Ch. Brotier, texte établi par L. Humbert, Paris, Garnier, 1889.
- ARISTOPHANE, Les Thesmophories, Les Grenouilles, texte établi par V. COULON, traduit par H. VAN DAELE, Paris, Les Belles Lettres, [1928] 1967.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet I*, texte traduit, présenté et annoté par Victor Henry Debi-Dour, Paris, Gallimard, 1965.
- ARISTOPHANE, *Théâtre complet II*, texte traduit, présenté et annoté par Victor Henry Debi-DOUR, Paris, Gallimard, 1966.
- ARISTOPHANES, *Lysistrata*, edited with introduction and commentary by J. Henderson, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- AUSTIN C., Comicorum Graecorum fragmenta in papyris reperta, Berlin, De Gruyter, 1973.
- DOVER K. J., *Aristophanes. Clouds*. Edited with Introduction and Commentary, Oxford, Clarendon Press, 1968.
- TALBOT E., Aristophane. Traduction nouvelle, tome II, Paris, Alphonse Lemerre, 1897.

## Aristote

- ARISTOTE, *Génération des animaux*, texte établi, traduit par Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- ARISTOTE, *Histoire des animaux*, tome II, Livres V-VII, texte établi et traduit par Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1968.
- ARISTOTE, *Météorologiques*, tome I, Livres I-II, texte établi, traduit par Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1982.
- ARISTOTE, *Météorologiques*, tome II, Livres III-IV, texte établi, traduit par Pierre LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

- ARISTOTE, *Politique*, Livres I-II, texte établi et traduit par Jean AUBONNET, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- BEKKER I., Aristotelis opera, vol. 2, Berlin, Reimer, 1831 (repr. De Gruyter, 1960).

ROSE V., Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta, Leipzig, Teubner, 1886 (Stuttgart, 1967).

## Athénée

- ATENEO, *I Deipnosofisti. I dotti a banchetto*, prima traduzione italiana commentata su progetto di Luciano Canfora, introduzione di Christian Jacob, volume II, Libri VI-XI, Salerno Editrice, Roma, 2001.
- ATENEO, *I Deipnosofisti. I dotti a banchetto*, prima traduzione italiana commentata su progetto di Luciano Canfora, introduzione di Christian Jacob, volume IV, Salerno Editrice, Roma, 2001.
- ATHENAEUS, *The Deipnosophists*, with an english translation by Charles B. GULICK, volume V, Harvard University Press / William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge London, [1933] 1963.
- KAIBELG., *Athenaei Naucratitae deipnosophistarum libri xv*, 3 vols, Leipzig, Teubner, 1-2:1887; 3:1890 (repr. Stuttgart, 1-2:1965; 3:1966).

## Aulu-Gelle

AULU-GELLE, *Nuits attiques*, texte établi et traduit par René MARACHE, Paris, Les Belles Lettres, 1989.

# Bacchylide

- BACCHYLIDE, *Dithyrambes, épinicies, fragments*, texte établi par Jean IRIGOIN, traduit par Jacqueline DUCHEMIN et Louis BARDOLLET, Paris, Les Belles Lettres, [1993] 2002.
- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric IV. Bacchylides, Corinna and Others*, Cambridge-London, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1992, p. 114-317.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1927] 1967, p. 86-223.

# Bible hébraïque

Livre des Juges, Ancien testament, Paris, Les Éditions du Cerf-Les bergers et les Mages, 1975.

# Callimaque

CALLIMAQUE, Les origines. Réponses aux Telchines. Élégies. Épigrammes. Iambes et pièces lyriques. Hécalè. Hymnes, texte établi et traduit par Émile Cahen, Paris, Les Belles Lettres, 2002. PFEIFFER R., Callimachus, vol. 1, Oxford, Clarendon Press, 1949.

## Callinos

GERBER D. E., Greek Elegiac Poetry, from the Seventh century to the Fifth Centuries BC, London - Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1999, p. 18-23.

Clément d'Alexandrie

CLEMENT D'ALEXANDRIE, *Stromates*, VII, introduction, texte critique, traduction et notes par Allain LE BOULLUEC, Sources Chrétiennes n° 428, Paris, Editions du Cerf, 1997.

## **Dion** de Pruse

DION DE PRUSE, « Élode de la chevelure » , dans Synésios de Cyrène, « Éloge de la calvitie » , *Opuscules*, texte établi par Jacques Lamoureux, traduit et commenté par Noël Aujoulat, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

# **Empédole**

DIELS H., KRANZ W. (éd.), *Die Fragmente der Vorsokratiker*, 3 vol., 10<sup>e</sup> éd., Berlin, Weidmann, 1960-1961.

# Eschyle

- AESCHYLUS, *Agamemnon. Libation-Bearers. Eumenides. Fragments*, with an English Translation by Herbert Weir SMYTH, edited by H. LLOYD-JONES, William Heineman Ltd, London-Cambridge, [1926] 1963.
- ESCHYLE, *Tragédies*. *Les Suppliantes*, *Les Perses*, *Les Sept contre Thèbes*, *Prométhée enchaîné*, texte établi et traduit par Paul MAZON, Paris, Les Belles Lettres, [1920], 2002.
- ESCHYLE, *Tragédies. Agamemnon, Les Choéphores, Les Euménides*, texte établi et traduit par Paul MAZON, Paris, Les Belles Lettres, [1925], 2004.
- ESCHYLE, *Tragédies complètes*, préface de Pierre VIDAL NAQUET, présentation, traduction et notes de Paul MAZON, Paris, Gallimard, 1982.
- ESCHYLE, *Les Tragédies*. *Oeuvres complètes*. Traduit du grec par Ad. Bouillet, Clermont-Ferrand, Éditions Paleo, La bibliothèque de l'Antiquité, 2007.
- JUDET DE LA COMBE P., L'Agamemnon d'Eschyle : Commentaire des dialogues, Volume 2, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2001, p. 487.
- METTE H. J., Die Fragmente der Tragödien des Aischylos, Berlin, Akademie Verlag, 1959.
- MURRAY G., Aeschyli tragoediae, Oxford, Clarendon Press, [1937] 1960.
- RADT S., Tragicorum Graecorum fragmenta, vol. 3, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1985.
- ROUX G., « Commentaires à l'Orestie » , *REG*, tome 87, fasc. 414 418, janvier décembre 1974, p. 33-79.

# Ésope

- ESOPE, Fables, texte établi et traduit par Emile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- ESOPE, Fables, traduction et notes par Daniel LOAYSA, Paris, Flammarion, 1995.
- ESOPE, *Fables*, traduites, présentées et commentées par Jacques LACARRIÈRE, Paris, Albin Michel, 2003.
- HAUSRATH A. and HUNGER H., *Corpus fabularum Aesopicarum*, vol. 1. 2, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, Teubner, 1959.
- PERRY B. E., Aesopica, Urbana, University of Illinois Press, 1952.

### Eudoxe de Cnide

LASSERRE F., Die Fragmente des Eudoxos von Knidos, Berlin, De Gruyter, 1966.

# Euripide

- EURIPIDE, *Les Bacchantes*, introduction, texte, traduction et commentaire, analyse métrique des parties lyriques par Maurice LACROIX, Paris, Belin/Les Belles Lettres, 1976.
- EURIPIDE, *Les Bacchantes*, Tome III, traduction, introduction et notes par Henri Berguin et Georges Duclos, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.
- EURIPIDE, *Le Cyclope. Alceste. Médée. Les Héraclides*, Tome I, texte établi, traduit et annoté par Louis MÉRIDIER, septième tirage, Paris, Les Belles Lettres, [1926] 1970.
- EURIPIDE, *Hippolyte. Andromaque. Hécube*, Tome II, texte établi, traduit par L. MÉRIDIER, cinquième tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1973.
- EURIPIDE, *Les Troyennes. Iphigénie en Tauride. Électre.*, Tome IV, texte établi et traduit par Léon Parmentier et Henri Grégoire, Paris, Les Belles Lettres, [1925] 1968.
- EURIPIDE, *Oreste*, Tome IV, texte établi, annoté par Fernand Chapouthier, traduit par Louis Méridier, Paris, Les Belles Lettres, [1959] 1968.
- EURIPIDE, *Hélène. Les Phéniciennes*, Tome V, texte établi et traduit par H. GRÉGOIRE, L. MÉRI-DIER et F. CHAPOUTHIER, quatrième tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1985.
- EURIPIDE, *Tragédies. Iphigénie à Aulis*, Tome VII, 1ère partie, texte établi et traduit par François JOUAN, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- EURIPIDE, *Rhésos*, Tome VII, 2ème partie, texte établi et traduit par F. JOUAN, Paris, Les Belles Lettres, 2004.
- EURIPIDE, *Fragments*, tome VIII, 2ème partie, texte établi et traduit par François JOUAN et par Herman VAN LOOY, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- EURIPIDES, Bacchanals. Madness of Hercules. Children of Hercules. Phoenician Maidens. Suppliants, volume III, with an english translation by Arthur S. WAY, Cambridge-London, Harvard University Press-William Heinemann Ltd, [1912] 1962.
- AUSTIN C., Nova fragmenta Euripidea in papyris reperta, Berlin, De Gruyter, 1968.
- DELCOURT-CURVERS M., *Tragiques Grecs*. *Euripide*, texte présenté, traduit et annoté par Marie Delcourt-Curvers, Paris, Gallimard, 1962.

DODDS E. R., Bacchae, 2nd edition, Oxford, Clarendon press, 1960.

KAMBITSIS J., L'Antiope d'Euripide, Athènes, Hourzamanis, 1972.

ROUX J., Les Bacchantes, II. Commentaire, Paris, Les Belles Lettres, 1972.

SCHWARTZ E., *Scholia in Euripidem*, 2 vol., Berlin, Reimer, 1:1887 - 2:1891 (repr. De Gruyter, 1966).

## Eustathe de Thessalonique

VAN DER VALK M., Eustathii archiepiscopi Thessalonicensis commentarii ad Homeri Iliadem pertinentes, vol. 4, Leiden, Brill, 1987.

## Fragments épiques

ALLEN T. W. (ed.), Homeri Opera, Oxford, Clarendon Press, [1912] 1965, volume V.

BERNABÉ A., Poetarum epicorum Graecorum testimonia et fragmenta, Leipzig, Teubner, 1987.

EVELYN - WHITE H. G., *Hesiod. The Homeric Hymns. Epic Cycle. Homerica*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1914] 1967.

HUXLEY G. L., Greek Epic Poetry from Eumelos to Panyassis, London, Faber, 1969.

## Hérodote

- HERODOTE, *Histoire*, Livres I-II, texte établi et traduit par Ph. E. LEGRAND, Paris, Les Belles Lettres, 1948.
- HERODOTE, *L'enquête*, Livres I-IV, texte présenté, traduit et annoté par Andrée BARGUET, Paris, Gallimard, 2008.
- HERODOTE, *L'enquête*, Livres V-IX, texte présenté, traduit et annoté par Andrée BARGUET, Paris, Gallimard, 2009.

## Hésiode

HESIODE, *Théogonie. Les Travaux et les Jours. Le bouclier*. Texte établi et traduit par Paul MAZON, Paris, Les Belles Lettres, [1928] 1967.

- HESIODE, *Théogonie : la naissance des dieux*. Traduction, présentation, notes d'Annie BONNAFÉ, précédé d'un essai de Jean-Pierre VERNANT, Marseille, Rivages, 1993.
- HESIODE, *Théogonie*. Les Travaux et les Jours. Bouclier; suivi des Hymnes homériques, texte présenté, traduit et annoté par Jean-Louis BACKÈS, Paris, Gallimard, 2001.
- HESIODE, *Théogonie. Les Travaux et les Jours. Le bouclier. Fragments*. Traduction établie par Philippe Brunet, commentaires de Marie Christine Leclerc, Paris, Le Livre de Poche, 1999.
- HESIOD, *The Homeric Hymns. Epic Cycle. Homerica*. Edited by H. EVELYN WHITE, London Cambridge, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, 1967.
- HESIOD, *Works and Days*. Edited with Prolegomena and Commentary by M. L. WEST, Oxford, Clarendon Press, [1966] 1980.
- HESIOD, *Theogony*. Edited with Prolegomena and Commentary by M. L. WEST, Oxford, Clarendon Press, [1966] 1997.
- HESIODI, *Theogonia, Opera et Dies, Scutum, Fragmenta selecta*. Edited by F. Solmsen, R. Mer-Kelbach and M. L.West, Oxford, Clarendon Press, 1970.
- MERKELBACH R. et WEST M. L., Fragmenta Hesioda, Oxford, Clarendon Press, 1967.
- WEST M. L., *The Hesiodic Catalogue of Women*: *Its Nature, Structure and Origin*, Oxford, Clarendon Press, 1985.

## Hippocrate

- HIPPOCRATE, *Airs*, *eaux*, *lieux*, Tome II (2), texte établi et traduit par Jacques JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1996.
- HIPPOCRATE, *La maladie sacrée*, Tome II (3), texte établi et traduit par Jacques JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- HIPPOCRATE, *Oeuvres complètes*. Épidémies V et VII, Tome IV (3), texte établi et traduit par J. JOUANNA, annoté par J. JOUANNA et Mirko D. GRMEK, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- HIPPOCRATE, *Des vents. De l'Art*, Tome V (1), texte établi, traduit par J. JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- HIPPOCRATE, *Du régime*, Tome VI (1), texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, Les Belles Lettres, 1967.

- HIPPOCRATE, *Du régime des maladies aiguës. Appendice. De l'aliment. De l'usage des liquides,* Tome VI (2), texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- HIPPOCRATE, *Plaies. Nature des os. Coeur. Anatomie*, Tome VIII, texte établi et traduit par Marie Paule DUMINIL, Paris, Les Belles Lettres, 1998.
- HIPPOCRATE, *Maladies* (*II*), Tome X (2), texte établi et traduit par J. JOUANNA, Paris, Les Belles Lettres, 1983.
- HIPPOCRATE, *De la génération*. *De la nature de l'enfant*. *Des maladies (IV)*. *Du foetus de huit mois,* Tome XI, texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, Les Belles Lettres, 1970.
- HIPPOCRATE, *Nature de la femme*, Tome XII (1), texte établi et traduit par Florence BOURBON, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- HIPPOCRATE, Des lieux dans l'homme. Du système des glandes. Des fistules. Des hémorroïdes. De la vision. Des chairs. De la dentition, Tome XIII, texte établi et traduit par R. JOLY, Paris, Les Belles Lettres, 1978.
- HIPPOCRATES, volume I, with an english translation by W.H.S. JONES, Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge-London, [1923] 1962.
- HIPPOCRATES, volume II, with an english translation by W.H.S. JONES, Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge-London, [1923] 1959.
- HIPPOCRATES, volume III, with an english translation by E. T. WITHINGTON, Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge London, [1928] 1959.
- HIPPOCRATES HERACLEITUS, volume IV, with an english translation by W. H. S. JONES,
  Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge
   London, [1931] 1967.
- HIPPOCRATES, volume V, with an english translation by Paul POTTER, Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1988.
- HIPPOCRATES, volume VI, with an english translation by Paul POTTER, Harvard University Press/William Heinemann Ltd, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1988.
- HIPPOCRATES, volume VII, edited and translated by Wesley D. SMITH, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1994.
- HIPPOCRATES, volume VIII, edited and translated by P. POTTER, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1995.

# Hipponax d'Éphèse

- GERBER D. E., *Greek Iambic Poetry, from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, London Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1999, p. 352-499.
- MASSON O., *Fragments du poète Hipponax*. Edition critique et commentée, Paris, Klincksieck, 1962.

### Homère

- HOMERE, *Iliade*, texte établi, traduit par Paul MAZON, Paris, Les Belles Lettres, 2002 2007, 4 volumes.
- HOMERE, *Iliade*, texte établi et traduit par Paul MAZON, annoté par Hélène MONSACRÉ, Paris, Les Belles Lettres, 1998, 3 volumes.
- HOMERE, *Iliade*, préface de Pierre VIDAL NAQUET, traduction de Paul MAZON, Paris, Gal-limard, Folio Classique, 1975.
- HOMERE, *Iliade*, traduction, introduction et notes par Eugène LASSERRE, Paris, Garnier, 1965.
- HOMERE, *Iliade*, traduit du grec par Philippe Brunet, préface, notes et répertoire établis par le traducteur, Paris, Éditions du Seuil, 2010.
- HOMERE, *Odyssée*, texte établi et traduit par Victor BÉRARD, Paris, Les Belles Lettres, 2002 2007.
- HOMERE, *Odyssée*, texte établi, traduit par Philippe JACCOTTET, Paris, La Découverte et Syros, 2000.
- HOMERE, *Odyssée*, préface de Paul CLAUDEL, traduction de Victor BÉRARD, Paris, Gallimard, Folio Classique, 1955.
- ALLEN T. W. (éd.), Homeri Opera, Oxford, Clarendon Press, [1912] 1965.
- EDWARDS M. W., *The Iliad : a Commentary*, Volume V : books 17-20, Cambridge University Press, 1991.
- HEUBECK A., *A Commentary on Homer's Odyssey*, Oxford, Clarendon Press, 1988 1992, 3 volumes.
- KIRK G. S. (éd.), *The Iliad : A Commentary*, Cambridge, The University Press, 1985 1992, 1996, 6 volumes.

# Hygin

HYGIN, Fables, éd. H. I. Rose (3e édition), Lugduni Batavorum, 1967.

# Hymnes Homériques

- HOMERE, *Hymnes*. Texte établi et traduit par Jean HUMBERT, Paris, Les Belles Lettres, [1936] 1967.
- HOMERE, *Hymnes*. *Epigrammes*. *La Batrakhomiomakhie*, traduits du grec par LECONTE DE LISLE, Clermont-Ferrand, Paleo, 2001.
- ALLEN T.W., HALLIDAY W.R. and SIKES E.E., *The Homeric hymns*, 2e éd., Oxford, Clarendon Press, 1936.
- JACQUIN R., *Hymnes Homériques*, traduction de R. JACQUIN, texte grec établi par J. V. VERNHES, Paris, Ophrys, 1997.

# Ibycos de Rhégion

- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric III. Stesichorus, Ibycus, Simonides and Others*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1991, p. 220-293.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca: from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1924], 1964, p. 84-119.

### Lucain

LUCAIN, *La Guerre civile. La Pharsale*, Tome I : Livres I-V, texte établi et traduit par A. BOUR-GERY, 2ème tirage revu, corrigé par P. JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

### Lucien

LUCIEN, *Le Pseudologiste*, texte établi, traduit par Jacques BOMPAIRE, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

# **Maxime** de Tyr

MAXIME DE TYR, *Dissertations*, traduit par J.- J. COMBES - DOUNOUS, Paris, Bossange, Mas - son et Besson, 1802.

### Mimnerme

ALLEN T. W., The fragments of Mimnermus. Text and Commentary, Stuttgart, F. Steiner, 1993.

GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, London - Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1999, p. 80-105.

## Nonnos de Panopolis

NONNOS DE PANOPOLIS, *Les Dionysiaques*, vol. 9, traduction de F. VIAN, Paris, Les Belles Lettres, 1990.

### Parménide

BEAUFRET J., Parménide: « le poème », Paris, PUF, [1955] 1996.

PARMENIDE, *Le poème : Fragments*. Texte grec, traduction, présentation et commentaires par Marcel Conche, Paris, PUF, 1996.

### Pausanias

PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, texte établi par Michel CASEVITZ, traduit par Jean POUIL-LOUX, commenté par François CHAMOUX, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

### Philostrate

PHILOSTRATE, *Apollonius de Tyane : sa vie, ses voyages, ses prodiges*, traduit par Alexis CHAS - SANG, Paris, Éditions Sand, collection « Sagesse et spiritualité » , 1995.

PHILOSTRATE, *Vie des Sophistes*, traduction nouvelle de M. E. - J. BOURQUIN, Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1880-1881.

# Phocylide

GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, London - Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1999, p. 390-403.

### Pindare

- PINDARE, Œuvres Complètes, traduites et présentées par Jean-Paul SAVIGNAC, Paris, La Différence, 1990.
- PINDARE, *Olympiques*, Tome I, texte établi, traduit par Aimé PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 8ème tirage, 2003.
- PINDARE, *Pythiques*, Tome II, texte établi, traduit par Aimé PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 8ème tirage, 2003.
- PINDARE, *Néméennes*, Tome III, texte établi, traduit par Aimé PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 5ème tirage, 2003.
- PINDARE, *Isthmiques. Fragments*, Tome IV, texte établi et traduit par Aimé PUECH, Paris, Les Belles Lettres, 4ème tirage, 2003.

## Platon

- PLATON, *Apologie de Socrate. Criton. Phédon*, traduction, notices, notes par Émile CHAMBRY, Paris, G. F. Flammarion, 1965.
- PLATON, *La banquet. Phèdre*, traduction, notices et notes par Émile CHAMBRY, Paris, Flammarion, [1964 Garnier] 1992.
- PLATON, Œuvres complètes. Tome IV, 1ère partie : Phédon, texte établi et traduit par P. VICAIRE, notice de L. ROBIN, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- PLATON, Œuvres complètes. Tome V, 1ère partie : Ion. Ménexène. Euthydème, texte établi et traduit par L. MÉRIDIER, Paris, Les Belles Lettres, [1931] 2003.

- PLATON, *Oeuvres complètes*. *Tome VIII*, *1ère partie : Parménide*, texte établi et traduit par Auguste Diès, Paris, Les Belles Lettres, [1923] 1974.
- PLATON, *Protagoras. Euthydème. Gorgias. Ménexène. Ménon. Cratyle*, traduction, notices et notes par Émile CHAMBRY, Paris, Garnier/Flammarion, 1967.
- PLATON, Sophiste. Politique. Philèbe. Timée. Critias, édition établie par Émile CHAMBRY, Paris, Garnier/Flammarion, 1969.
- BURNET J., Platonis opera, vol. 2, Oxford, Clarendon Press, 1901 (repr. 1967).

# Plutarque

- PLUTARQUE, Œuvres morales, tome V, 2º partie, Isis et Osiris, texte établi, traduit et commenté par Chr. FROIDEFOND (éd.), Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- PLUTARQUE, *Vies I. Thésée-Romulus. Lycurgue-Numa*, texte établi et traduit par Robert Fla Celière, Emile Chambry et Marcel Juneaux, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- PLUTARQUE, *Vie de Crassus*, texte établi et traduit par R. FLACELIÈRE et E. CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 2003.

# Sémonide d'Amorgos

GERBER D. E., *Greek lambic Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1999, p. 298-341.

### Simonide

- BECKBY H., Anthologia Graeca, Munich, Heimeran, 1957-1958.
- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric III. Stesichorus, Ibycus, Simonides and Others*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1991, p. 368-591.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1924] 1964, p. 272-417.

### Solon

GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1999, p. 108-165.

# Sophocle

- SOPHOCLE, *Tragédies. Les Trachiniennes. Antigone*, Tome I, texte établi par Alphonse DAIN et traduit par Paul MAZON, troisième tirage de la septième édition revue et corrigée par J. IRIGOIN, Paris, Les Belles Lettres, 2005.
- SOPHOCLE, *Ajax. Œdipe Roi. Électre*, Tome II, texte établi par A. DAIN et traduit par P. MAZON, 12ème tirage, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- SOPHOCLE, *Philoctète. Oedipe à Colone*, Tome III, texte établi par A. DAIN et traduit par P. MAZON, 7ème tirage revu et corrigé par J. IRIGOIN, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- SOPHOCLES, *Fragments*, edited and translated by H. LLOYD-JONES, Harvard University Press, Cambridge-London, 1996.

## Stésichore

- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric III. Stesichorus, Ibycus, Simonides and Others*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1991, p. 60-199.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1924] 1964, p. 30-77.

# Synésios de Cyrène

SYNESIOS DE CYRENE, *Opuscules*, texte établi par Jacques LAMOUREUX, traduit et commenté par Noël AUJOULAT, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

### **Terpandre**

- CAMPBELL D. A., *Greek Lyric III. Stesichorus, Ibycus, Simonides and Others*, London-Cambridge, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1991, p. 314-319.
- EDMONDS J. M., *Lyra Graeca : from Eumelus to Timotheus excepting Pindar*, Cambridge-London, William Heinemann Ltd-Harvard University Press, [1922] 1963, p. 30-33.

#### Théocrite

- THEOCRITE, *Idylles*, texte établi et traduit, avec une postface, par A. BLANCHARD, Paris, L'Harmattan, 2010.
- THEOCRITE, *Idylles*, version française de M. Chappaz et É. Genevay, Genève, Éditions Slatkine 2006.
- THEOCRITE, *Toute l'Idylle*, traduit du grec par M. CHAPPAZ et É. GENEVAY, Paris, Orphée/La Différence, 1991.
- THEOCRITE, *Idylles*, I-XI, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND introduction et notes par F. Frazier, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

### **Théognis** de Mégare

- GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1999, p. 174-385.
- THEOGNIS, *Poèmes élégiaques*, texte établi, traduit et commenté par Jean Carrière, Paris, Les Belles Lettres, [1948] 2003.

#### *Théophraste*

- THEOPHRASTE, *Caractères*. Texte établi et traduit par Octave NAVARRE, troisième tirage, Paris, Les Belles Lettres, 1964.
- THEOPHRASTE, *Métaphysique*. Texte édité, traduit, annoté par André LAKS et Glenn W. MOST, Paris, Les Belles Lettres, 1993.

- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome I, Livres I-II, Texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 1988.
- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome II, Livres III-IV, Texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome III, Livres V-VI, Texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome IV, Livres VII-VIII, Texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- THEOPHRASTE, *Recherches sur les plantes*, Tome V, Livre IX, Texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- THEOPHRASTE, *Les causes des phénomènes végétaux*, livres I et II, texte établi et traduit par Suzanne AMIGUES, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- THEOPHRASTUS, *De causis plantarum*, I, with an english translation by Benedict EINARSON and George K. K. LINK, London-Cambridge, W. Heineman-Harvard University Press, 1976.
- THEOPHRASTUS, *De causis plantarum*, II, edited and translated by Benedict EINARSON and George K. K. LINK, Cambridge-London, Harvard University Press, 1990.
- THEOPHRASTUS, *De causis plantarum*, III, with an english translation by Benedict EINARSON and George K. K. LINK, Cambridge-London, Harvard University Press, 1990.
- DIELS H., « De sensibus and fragments of *Physicorum opiniones* » , in *Doxographi Graeci*, Berlin, 1879.

## Tyrtée

GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1999, p. 36-71.

#### Xénophane de Colophon

DIELS H. and KRANZ W., *Die Fragmente der Vorsokratiker*, vol. 1, VI<sup>e</sup> éd., Berlin, Weidmann, 1951.

GERBER D. E., *Greek Elegiac Poetry : from the Seventh century to the Fifth Centuries BC*, Harvard University Press, Loeb Classical Library, Cambridge-London, 1999, p. 412-425.

## Xénophon

- XENOPHON, Constitution des Lacédémoniens. Agésilas. Hiéron, suivi de Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens, traduit et annoté par Michel CASEVITZ, préfacé par Vincent AZOU-LAY, Paris, Les Belles Lettres, 2008.
- XENOPHON, *Le Banquet. Apologie de Socrate*, texte établi et traduit par F. Ollier, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
- XENOPHON, Œuvres complètes. Les Helléniques. Apologie de Socrate. Les Mémorables, tome 3, traduction de Pierre Chambry, Paris, Garnier-Flammarion, 1967.

#### C. Études

- AFFERGAN F., BORUTTI S., CALAME C., FABIETTI U., KILANI M. et REMOTTI F., Figures de l'Humain. Les représentations de l'anthropologie, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2003.
- AIGRISSE G., Psychanalyse de la Grèce antique, Paris, Les Belles Lettres, 1960.
- AITCHISON J. M., « Homeric ἄνθος » , Glotta, 41, 1963, p. 271-278.
- ALAUX J. (dir.), Hérodote. Formes de pensée, figures du récit, PUR, 2013.
- ALAUX J., « Ordre et désordre en territoire grec, VIII<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J.C. » , *Désordre(s)*, pré sentation de Jacques CHEVALLIER, Paris, PUF, 1997.
- AMIGUES S., « Hyakinthos fleur mythique et plantes réelles » , *REG*, tome 105, fascicule 500-501, Janvier-juin 1992, p. 19-36.
- ANTONETTI Cl., « Agraioi et agrioi. Montagnards et bergers : un prototype diachronique de sauvagerie » , *Dialogues d'histoire ancienne*, vol. 13, 1987, p. 199-236.
- ARNOULD D., « Le chauve et le glouton chez Homère : remarques sur le personnage d'Ulysse » , REG, CII, 1989, p. 511-514.
- ARNOULD D., « Quand Thésée voyait rouge : à propos du dithyrambe IV de Bacchylide » , *REG*, 114, 2001, p. 222-227.

- ASHE R. P., Two Kings of Uganda or Life by the shores of Victoria Nyanza: being an account of a residence of six years in eastern equatorial Africa, London, Sampson Low, Marston, Searle and Rivington, 1889.
- ASSAËL J., « Tisser un chant, d'Homère à Euripide » , *GAIA. Revue interdisciplinaire sur la Grèce archaïque*, 6, 2002, p. 145-168.
- AUFRERE S., L'univers minéral dans la pensée égyptienne, Le Caire, IFAO, 1991.
- AUGIER D. et PEIGNEY J. (éd.), « *Phileuripidès* » . *Mélanges offerts à François Jouan*, Paris, Presses Universitaires de Paris X, 2008.
- AUZÉPY M. F., « Prolégomènes à une histoire du poil » , *Travaux et Mémoires*, 14, Paris, Mélanges Gilbert Dragon, 2002, p. 1-12.
- AUZÉPY M. F. et CORNETTE J. (dir.), Histoire du poil, Paris, Belin, 2011.
- AZOULAY V., GHERCHANOC F. et LALANNE S. (dir.), Le banquet de Pauline Schmitt Pantel.

  Genre, mœurs et politique dans l'Antiquité grecque et romaine, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
- BACKÈS J. L., Oreste, Paris, Bayard Editions, 2005.
- BALLABRIGA A., « Le dernier adversaire de Zeus. Le mythe de Typhon dans l'épopée grecque archaïque » , *Revue de l'histoire des religions*, tome 207 n° 1, 1990, p. 3-30.
- BALLABRIGA A., « Les eunuques Scythes et leurs femmes » , *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, volume 1, n° 1, 1986, p. 121-138.
- BARBANTANI S., « Callimachus on Kings and Kingship » , in B. ACOSTA-HUGHES, L. LEH NUS and S. STEPHENS (ed.), *Brill's Companion to Callimachus*, Leiden & Boston, E. J. Brill, 2011, p. 178-200.
- BARBANTANI S., « Idéologie royale et littérature de cour dans l'Égypte lagide » , traduction Isabelle Cogitore, in Savalli Lestrade I. et Cogitore I. (dir.), *Des Rois au Prince.*Pratiques du pouvoir monarchique dans l'Orient hellénistique et romain (IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C. II<sup>e</sup> siècle après J.-C.), Université Stendhal, ELLUG, 2010, p. 227-251.
- BAUDRIMONT A., *Histoire des Basques ou Escualdunais primitifs*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1867.
- BÉNAKY N.-P., « Des termes qui désignent le violet dans l'Antiquité et de la signification des épithètes composées de ĭov "violette" » , *REG*, XXVIII, 1915, p. 16-38.
- BENVENISTE E., Le vocabulaire des institutions indo-européennes. 1. Économie, parenté, société, Paris, Éditions de Minuit, 1969.

- BENVENISTE E., Le vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. Pouvoir, droit, religion, Paris, Éditions de Minuit, 1969.
- BENVENISTE E., Problèmes de linguistique générale, I, Paris, Gallimard, 1966.
- BERG C., The unconscious signifiance of Hair, London, George Allen and Unwin, 1951.
- BERGÈRE M. et CAPDEVILA L. (dir.), Genre et événement. Du masculin et du féminin en histoire des crises et des conflits, préface de M. ZANCARINI-FOURNEL, Collection Histoire, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- BERNAND A., Guerre et violence dans la Grèce antique, Paris, Hachette Littératures, 1999.
- BERNARD P., « Plutarque et la coiffure des Parthes et des nomades » , JS, 1980, p. 67-84.
- BETTELHEIM B., Les blessures symboliques. Essai d'interprétation des rites d'initiation, traduit de l'anglais par Claude MONOD, Paris, Gallimard, [1954] 1971.
- BETTINI M. et FRANCO C., *Le mythe de Circé*, traduit par Jean BOUFFARTIGUE, Paris, Belin, 2013.
- BLANCHARD A., « Sémonide, fr. 7, v. 1-95 : pourquoi les femmes ne ressemblent-elles pas davantage aux hommes! » , *La poésie grecque antique*, Actes du 13<sup>e</sup> colloque de la Villa Kérylos à Beaulieu-sur-Mer (18 19 octobre 2002), Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 2003, p. 77-88 (Cahiers de la Villa Kérylos, 14).
- BOARDMAN J., L'Art grec, Paris, Éditions Thames & Hudson, 1989.
- BOCCHETTI NERY C. y FORERO ÁLVAREZ R., « Nuevos Fragmentos de Safo. Traducción y Análisis » , *Byzantion Nea Hellás*, 26, 2007, p. 25-44.
- BODIOU L., FRÈRE D., et MEHL V. (dir.), *L'expression des corps. Gestes, attitudes, regards dans l'iconographie antique*, Cahiers d'histoire du corps antique, n° 2, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- BODIOU L., GHERCHANOC F., HUET V. et MEHL V., *Parures et artifices : le corps exposé dans l'Antiquité*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- BOEHRINGER S., « Sexe, genre, sexualité : mode d'emploi (dans l'Antiquité) » , *Kentron*, nº 21, 2005, p. 83-110.
- BOEHRINGER S. et SEBILLOTTE CUCHET V. (dir.), Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce antique, Mètis, Paris-Athènes, Éditions de l'EHESS-Daedalus, 2013 (Horssérie).
- BOËLDIEU-TREVET J., « Le sauvage en soi : violences extrêmes en temps de guerre dans le monde grec (Ve-IVe siècles) » , *Cahiers des études anciennes*, LII, 2015, p. 149-172.

- BONNAFÉ A., *Poésie, nature et sacré, II L'Age archaïque*, Lyon, Maison de l'Orient Méditerra néen, 1987.
- BONNET C. et PIRENNE-DELFORGE V., « "Cet obscur objet du désir". La nudité féminine entre Orient et Grèce » , *MEFRA*, t. 116, 2004, p. 827-870.
- BORGEAUD Ph., La Mère des dieux. De Cybèle à la Vierge Marie, Paris, Éditions du Seuil, 1996.
- BORGEAUD Ph., « La mère des dieux, l'ici et l'ailleurs » , *Micrologus. Natura, Scienze è Societa Medievali*, XVII, Firenze, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2009, p. 1-19.
- BORGEAUD Ph., *Recherches sur le dieu Pan*, Rome, Institut Suisse, Droz diffuseur, Bibliotheca Helvetica Romana XVII, 1979.
- BORGEAUD W. A. et MACLACHLAN B., « Les Kharites et la lumière » , Revue belge de philologie et d'histoire, 63, 1985, p. 5-14.
- BORY de SAINT-VINCENT J.-B., L'homme (homo), essai zoologique sur le genre humain, Paris, Rey et Gravier, 1836.
- BOUCHARD G., « La "paideia" homosexuelle : Foucault, Platon, Aristote » , *Philosophy and Gender*, 20e congrès mondial de philosophie, Boston, Massachusetts, 10-15 août 1998 (The Paideia Project on line).
- BOUCHON R., BRILLET-DUBOIS P. et LE MEUR-WEISSMAN N. (éd.), *Hymnes de la Grèce antique : approches littéraires et historiques*, Actes du colloque international de Lyon, 19-21 juin 2008, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, 2012.
- BOULHOL P., « Brèves notes sur les scènes de reconnaissance de l'*Odyssée* » , *Connaissance hellénique*, n° 137, mars 2014, [site en ligne ch.hypotheses.org/747], p. 1-10.
- BOURRIOT F., « Kaloi kagathoi, kalokagathia à Sparte aux époques archaïque et classique » , Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte, 45, H. 2 (2nd Qtr., 1996), p. 129-140 (Franz Steiner Verlag).
- BOUTET D. (éd.), *Aliscans*, 2802, in *Le Cycle de Guillaume d'Orange*, Paris, Lib. Gén. Fr., 1996, p. 305-445.
- BOWRA C. M., Heroic Poetry, Londres, Mac Millan and Co, 1952.
- BOZZETTO R., « Monstres et monstruosités » , *Le fantastique dans tous ses états*, Presses universitaires de Provence, 2001, p. 109-189.
- BRELICH A., Paides e Parthenoi, Primo volume, Roma, Edizioni dell'Ateneo, 1969.
- BRIAND M., « L' "esprit" blanc de Pélias. Remarques sur Pindare, *Pythiques* IV, v. 109 » , *Métis*, 8 (1-2), 1993, p. 103-128.

- BRICAULT L. (éd.), *De Memphis à Rome. Actes du premier colloque international sur les études isia-ques*, Poitiers-Futuroscope, 8-10 avril 1999, Leyde, E.J. Brill, 2000.
- BRIQUEL D., Les Pélasges en Italie. Recherches sur l'histoire de la légende, Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, n° 252, Rome, 1984.
- BROMBERGER Ch., *Trichologiques*. *Une anthropologie des cheveux et des poils*, Paris, Bayard Éditions, 2010.
- BRON C. et KASSAPOGLOU E. (éd.), L'image en jeu. De l'Antiquité à Paul Klee, Université de Lausanne, Éditions Cabédita, 1992.
- BRUIT-ZAIDMAN L., « Le temps des jeunes filles dans la cité grecque : Nausicaa, Phrasikleia, Timareta et les autres » , *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne] 4, 1996, p. 1-11.
- BRUIT-ZAIDMAN L., HOUBRE G., KLAPISCH-ZUBER C., et SCHMITT PANTEL P. (dir.), *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001.
- BRULÉ P., « Femmes voilées : les Grecs aussi. À propos d'un livre de Lloyd Llewellyn-Jones » , *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 26, 2007, p. 123-132.
- BRULÉ P., La cité grecque à l'époque classique, PUR, [1995] 1997.
- BRULÉ P., La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et société, Paris, Les Belles Lettres, 1987.
- BRULÉ P., La Grèce d'à côté. Réel et imaginaire en miroir en Grèce antique, Presses Universitaires de Rennes, 2007.
- BRULÉ P., Les Grecs et leur monde, Paris, « Découvertes Texto », Gallimard, 1998.
- BRULÉ P., Les sens du poil (grec), Paris, Les Belles Lettres, 2015.
- BRUNET P., Sappho. Poèmes et Fragments, Paris, Editions L'Age d'Homme, 1991.
- BURKERT W., *La religion Grecque à l'époque archaïque et classique*, Traduction et mise à jour bibliographique par Pierre BONNECHERE, Paris, Éditions Picard, 2011.
- BYL S., « Les infirmités physiques de la vieillesse dans les épigrammes de l'Anthologie Pala tine » , *REG*, 114/2, 2001, p. 439-455.
- CALAME C., L'éros dans la Grèce antique, Paris, Belin, 1996.
- CALAME C., « La poésie de Sappho aux prises avec le genre : polyphonie, pragmatique et rituel (à propos du fr. 58 b) » , *EuGeStA*, 2, 2012, p. 1-23.
- CALAME C., Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque I. Morphologie, fonction religieuse et sociale, Roma, Edizioni dell'Ateneo & Bizzarri, 1977.

- CALAME C., Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque II. Alcman, Roma, Edizioni dell'Ateneo & Bizzarri, 1977.
- CALAME C., Mythe et Histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- CALVIÉ L., La boucle de Bérénice, un poème de Catulle, Toulouse, Anacharsis Editions, 2002.
- CANEVA S., « Courtly love, stars and power. The Queen in third-century royal couples, through poetry and epigraphic texts », in HARDER M. A., REGTUIT R. F. & WAKKER G. C. (ed.), *Hellenistic Poetry in context*, Leuven Paris Walpole, Peeters, 2014, p. 25-57.
- CANEVA S., « La face cachée des intrigues de cour. Prolégomènes à une étude du rôle des femmes royales dans les royaumes hellénistiques » , *Mètis*, H. S., 2013, p. 133-151.
- CANEVA S., « Paradoxon! Perception de la puissance divine et du pouvoir royal dans l'Alexan -drie des Ptolémées » , *MYTHOS*, N. S., 8, 2014, p. 55-75.
- CANTARELLA E., Selon la nature, l'usage et la loi. La bisexualité dans le monde antique, traduit de l'italien par Marie-Domitille PORCHERON, Paris, Éditions La Découverte, 1991.
- CARASTRO M., « Fabriquer du lien en Grèce ancienne : serments, sacrifices, ligatures » , *Mètis*, N. S. 10, 2012, p. 78-107.
- CARASTRO M., L'Antiquité en couleurs. Catégories, pratiques, représentations, textes réunis par M. CARASTRO, Grenoble, « Collection Horos » , Éditions Jérôme Million, 2009.
- CARASTRO M., La Cité des mages : penser la magie en Grèce ancienne, Grenoble, Jérôme Millon, 2006.
- CARASTRO M., « La fabrique de la notion moderne de magie : pratiques du comparatisme chez Frazer, Hubert et Mauss » , *Revista de História*, edição especial, 2010, p. 231-248.
- CARASTRO M., « Les liens de l'écriture. *Katadesmoi* et instances de l'enchaînement" » , in M. CARTRY, J. L. DURAND et R. PIETTRE (éds.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 263-292.
- CARPENTER T. H., Les Mythes dans l'art grec, traduit de l'anglais par Christian-Martin DIE BOLD, Paris, Thames and Hudson, [1991, Londres] 1997.
- CASEVITZ M., « À la recherche du *Kosmos*. Là tout n'est qu'ordre et beauté » , *Le monde*, *Le temps de la réflexion*, 10, Société Psychanalytique de Paris, BSF, 1989, p. 97-119.
- CECCARINI P., CHARVET J.-L., COUSINIÉ F., LERIBAULT C. (éd.), *Histoires d'ornement*, Paris/Rome, Klincksieck, Académie de France à Rome Villa Médicis, 2000.

- CHANIOTIS A., « Le visage humain des rituels : expérimenter, mettre en scène et négocier les rituels dans la Grèce hellénistique et l'Orient romain » , *EPHE*, Section des sciences religieuses [En ligne], 116, 2009.
- CHANIOTIS A, « Rituals between Norms and Emotions : Rituals as Shared Experience and Memory » , in Stavrianopoulou E. (ed.), *Ritual and Communication in the Graeco Roman World, Kernos*, supplément 16, 2006, p. 211-238.
- CHANTRAINE P., « À propos de Thersite » , L'Antiquité Classique, Tome XXXII, 1963, p. 18-27.
- CHANTRAINE P., « Remarques sur l'emploi des formules dans le premier chant de l'Iliade » , REG, 45, 1932.
- CHARPENTIER M.-C. (éd.), Les espaces du sauvage dans le monde antique. Approches et définitions, Colloque de Besançon (4-5 mai 2000), Presses universitaires de Franche-Comté, 2004.
- CHARPENTIER M.-C. (éd.), « Les frontières du sauvage dans l'Antiquité » , Cahiers des études anciennes, LII, 2015, p. 7-18.
- CHRISTIEN-TREGARO J., « Les temps d'une vie. Sparte, une société à classe d'âge » , Mètis.

  Anthropologie des mondes grecs anciens, volume 12, 1997, p. 45-79.
- COLLIGNON M., « Les Apollons archaïques [Waldemar Deonna, Les "Apollons" archaïques. Étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, préface de M. Henri Lechat.] » , Journal des savants, 8<sup>e</sup> année, Janvier 1910, p. 5-16.
- CONNOCHIE BOURGNE Ch. (dir.), La chevelure dans la littérature et l'art du Moyen Âge, Actes du 28ème colloque du CUER MA, Senefiance n° 50, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2004.
- CORTAMBERT R., Essai sur la chevelure des différents peuples, Paris, Challamel aîné, 1861.
- COSSET E., « L'Iliade, style formulaire ou non formulaire? », AC, 53, 1984, p. 5-14.
- D'ONOFRIO S., Le sauvage et son double, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- DAMET A., « Les rites de mort en Grèce ancienne. Pour la paix des vivants? » , *Hypothèses*, 1, Paris, Publications de la Sorbonne, 2006, p. 93-101.
- DARBO-PESCHANSKI C.,« Les barbares à l'épreuve du Temps (Hérodote, Thucydide, Xéno-phon » , *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, volume 4, n° 2, 1989, p. 233-250.
- DASEN V. et PIERART M. (dir.), *Idia kai dèmosia. Les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, Kernos suppléments, Presses universitaires de Liège, 2005.
- DASEN V. et WILGAUX J. (dir.), *Langages et métaphores du corps dans le monde antique*, Cahiers d'histoire du corps antique, n° 3, Presses Universitaires de Rennes, 2008.

- DE MARTINO E., Morte e pianto rituale nel mondo antico. Dal lamento funebre antico al pianto di Maria, introduzione di Clara GALLINI, Torino, Bollati Boringhieri editore, [1958] 2008.
- DEFORGE B., « La mort, le cadavre et le sacré dans l'ancienne Grèce » (compte-rendu des travaux), *Kentron*, n° 10 (2), 1994, p. 69-78.
- DELAVAUD-ROUX M.-H., «Gestuelle du deuil et danses funéraires » , Revue belge de philologie et d'histoire, tome 80, fasc. 1, 2002 Antiquité Oudheid., p. 199-220.
- DELIÈGE R., *Une histoire de l'anthropologie. Écoles, auteurs, théories,* Paris, Éditions du Seuil, 2006.
- DEMBOWSKI Peter F. (éd.), La Vie de sainte Marie l'Égyptienne, versions en ancien et en moyen français, version T, 841-848, Genève, Droz, 1977.
- DENOMY A. J. (éd.), La Vie seinte Angneys, 115-125, in The Old French Lives of Saint Agnes and other vernaculars versions of the middle ages, Cambridge, Harvard University Press, 1938, Appendix II, p. 214-225.
- DEONNA W., Les "Apollons archaïques". Étude sur le type masculin de la statuaire grecque au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, préface de M. H. LECHAT, Genève, Librairie Georg & Cie, 1909.
- DEONNA W., « Un "Kouros" archaïque du Musée de Genève » , *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 75, 1951, p. 38-54.
- DEROY L., « À propos de l'épithète homérique d'Héphaïstos ἀμφιγυήεις » , Revue de l'histoire des religions, tome 150, n° 2, 1956, p. 129-135.
- DESAUTELS J., *Dieux et mythes de la Grèce ancienne : la mythologie gréco-romaine*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988.
- DESCHODT G., « Image et mariage, une question de méthode : le geste d'*anakalypsis* » , *Cahiers* « *Mondes anciens* » [En ligne], 2/2011, p. 2-14.
- DESCLOS M.-L. (dir.), *Le rire des Grecs. Anthropologie du rire en Grèce ancienne*, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2000.
- DESCOLA Ph., L'écologie des autres. L'anthropologie et la question de la nature, Versailles, Éditions Quæ, 2011.
- DESCOLA Ph., Par-delà nature et culture, Paris, Gallimard, 2005.
- DETIENNE M., Dionysos mis à mort, Paris, Gallimard, [1977] 1998.
- DETIENNE M., Les maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque, Paris, Librairie Générale Française, 2006.

- DETIENNE M. et VERNANT J.-P., Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs, Paris, Flammarion, 1974.
- DETREZ Ch., La construction sociale du corps, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- DIEL P., Le symbolisme dans la mythologie grecque, Paris, Payot & Rivages, [1966] 2002.
- DODD D. B. and FARAONE C. A., *Initiation in Ancient Greek Rituals and Narratives*, London New York, Routledge, 2003.
- DOUGLAS M., De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, La Découverte, 2001.
- DOVER K.J., *Homosexualité grecque*, traduction française par Suzanna SAÏD, Grenoble, La pensée sauvage, 1982.
- DUBY G. et PERROT M. (dir.), Histoire des femmes en Occident. L'Antiquité, vol. 1, Paris, Plon, 1991.
- DUCAT J.,« Fonctions de la statue dans la Grèce archaïque : kouros et kolossos » , *Bulletin de correspondance hellénique*, volume 100, livraison 1, 1976, p. 239-251.
- DUCRET P., Guerre et guerriers dans la Grèce antique, Paris, Hachette Littératures, 1999.
- DUMAS-REUNGOAT Ch., « Hymnes homériques à Déméter et à Aphrodite, hymnes et poèmes de Mésopotamie : points de comparaison » , *GAIA*, 13, 2010, p. 153-175.
- DUMÉZIL G., Heur et malheur du guerrier, Paris, Flammarion, 1985.
- DUMÉZIL G., Mythes et dieux des indo-européens, Paris, Flammarion, 1992.
- DURET P. et ROUSSEL P., *Le corps et ses sociologies*, sous la direction de François de SINGLY, Paris, Nathan/VUEF, 2003.
- EITREM S., Opferritus und Voropfer der Griechen und Römer, Kristiana, J. Dybwad, 1915.
- FALUS R., « La formation de la notion "symbole" » , *Acta Antiqua. Academiae Scientiarum Hungaricae*, 29, Budapest, 1981, p. 109-131.
- FELDMAN A., « The Apotheosis of Thersites » , *The Classical Journal*, Vol. 42, 4, 1947, p. 219-220.
- FITTON BROWN A. D., « The recognition-scene in *Choephori* » , *REG*, LXXIV, 1961, p. 363-370.
- FLACELIÈRE R., « L'offrande de la chevelure à Delphes » , REG, LXI, 1948, p. 74-75.
- FOUCAULT M., Histoire de la sexualité II. L'usage des plaisirs, Paris, Gallimard, 1984.
- FRAZER J. G., *Le rameau d'or*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1981.
- FREUD S., « La tête de Méduse » (1922), in *Oeuvres complètes*, volume XVI, Paris, PUF, 1991, p. 163-164.

- FREUD S., Totem et tabou, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1965.
- FRONTISI DUCROUX F., « Artémis bucolique » , *Revue de l'histoire des religions*, 198, 1, 1981, p. 29-56.
- FRONTISI DUCROUX F., Dédale. Mythologie de l'artisan en Grèce ancienne, Paris, La Découverte & Syros, 2000.
- FRONTISI DUCROUX F., Du masque au visage : aspects de l'identité en Grèce ancienne, Paris, Flammarion, 1995.
- FRONTISI DUCROUX F., « Idéaux féminins. Le cas de la Grèce ancienne » , *Topique*, 2003/1, nº 82, p. 111-119.
- FRONTISI DUCROUX F., « La mort en face » , Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, volume 1, n° 2, 1986, p. 197-217.
- FRONTISI DUCROUX F. et VERNANT J. P., Dans l'œil du miroir, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997.
- GARELLI M.- H. et VISA ONDARCUHU V. (dir.), *Corps en jeu. De l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque international de l'UTM (9 au 11 octobre 2008), Collection Histoire, Presses Universitaires de Rennes, 2010.
- GARLAN Y., Les esclaves en Grèce ancienne, éd. La découverte, Textes à l'appui / Série histoire classique, nouvelle éd. revue et complétée, Paris, [1982] 1995.
- GARLAND R., *The Eye of the Beholder. Deformity and Disability in the Graeco-Roman World*, Ithaca, Cornell University Press, 1995.
- GATTEFOSSÉ R.- M. et JONQUIÈRES H., Théorie de la chevelure, Paris, Girardot et Cie, 1947.
- GEORGOUDI S., Des chevaux et des bœufs dans le monde grec. Réalités et représentations animalières à partir des livres XVI et XVII des Géoponiques, Paris/Athènes, Daedalus, 1990.
- GEORGOUDI S., « Quelques problèmes de la transhumance dans la Grèce ancienne » , *REG*, tome 87, fasc. 414-418, Janvier-décembre 1974, p. 155-185.
- GERNET L., Anthropologie de la Grèce antique, Paris, Champs Flammarion, 2002.
- GERNET L., Les Grecs sans miracle, Paris, La Découverte/Maspero, 1983.
- GHERCHANOC F., « Beauté, ordre et désordre vestimentaires féminins en Grèce ancienne » , *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 36, 2012, p. 19-42.
- GHERCHANOC F., Concours de beauté et beautés du corps en Grèce ancienne. Discours et pratiques, Dossier d'HDR, Université Paris-Diderot-Paris 7, 2013.

- GHERCHANOC F., « La beauté dévoilée de Phryné. De l'art d'exhiber ses seins » , Dossier :

  Serments et paroles efficaces, Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, N. S. 10, 2012,
  p. 201-225.
- GHERCHANOC F., « Le lien filial dans l'Athènes classique : Pratiques et acteurs de sa reconnaissance » , *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, 13, 1998, p. 313-344.
- GHERCHANOC F., « Les atours féminins des hommes : quelques représentations du masculin féminin dans le monde grec antique. Entre initiation, ruse, séduction et grotesque, surpuissance et déchéance » , *Revue historique*, 2003/4, nº 628, p. 739-791.
- GHERCHANOC F., « Le(s) voile(s) de mariage dans le monde grec : se voiler, se dévoiler. La question particulière des *anakaluptêria* » , *Mètis*, N.S. 4, 2006, p. 239-267.
- GHERCHANOC F., « Mise en scène et réglementations du deuil en Grèce ancienne » , in SE BILLOTTE CUCHET V. et ERNOULT N., Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux, Colloque de Paris (INHA), 2007, Centre for Hellenic Studies, Harvard University, Classics@ [En ligne], Issue 7, 2011, p. 1-14.
- GHERCHANOC F. et HUET V., « Pratiques politiques et culturelles du vêtement » , Essai historiographique, *Revue historique*, 2007/1, n° 641, p. 3-30.
- GHERCHANOC F. et HUET V. (dir.), *Vêtements antiques. S'habiller, se déshabiller dans les mondes anciens*, Arles, Éditions Errance, 2012.
- GHIRON-BISTAGNE P., « Le cheval et la jeune fille ou De la virginité chez les anciens Grecs » , *Pallas*, tome XXXII, *La femme dans l'Antiquité grecque*, 1985, p. 105-121.
- GHIRON-BISTAGNE P., « Phèdre ou l'amour interdit. Essai sur la signification du "motif de Phèdre" et son évolution dans l'antiquité classique » , *KLIO*, 64, 1982, 1, p. 29-49.
- GIANGRANDE G., « Anacreon and the Fellatrix from Lesbos », MPhL, 4, 1981.
- GIANGRANDE G., « Anacreon's pubic hair », Habis, 26, 1995.
- GIRARD R., La violence et le sacré, Paris, Fayard/Pluriel, 2010 (Grasset et Fasquelle, 1972).
- GIRARD R., Le bouc émissaire, Paris, Éditions Grasset & Fasquelle, 1982.
- GLOTZ G., L'ordalie dans la Grèce primitive, New York, Arno Press, 1979.
- GNOLI G. et VERNANT J.-P., *La Mort, les Morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge University Press/Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1982.
- GONDICAS D. et BOËLDIEU-TRÉVET J., Lire Hérodote, Paris, Bréal Éditions, 2005.
- GRAND CLÉMENT A., La fabrique des couleurs. Histoire du paysage sensible des Grecs anciens, Paris, De Boccard, 2011.

GRAZ L., Le Feu dans l'Iliade et l'Odyssée, Paris, Klincksieck, 1965.

GRILLET B., Les femmes et les fards dans l'Antiquité grecque, Paris, CNRS, 1975.

GUTZWILLER K., « Callimachus' *Lock of Berenice*: Fantasy, Romance, and Propoganda » , *The American Journal of Philology*, Vol. 113, n° 3, Autumn 1992, p. 359-385.

HADOT P., *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Paris, Folio essais, Gallimard, 1995.

HAINSWORTH J. B., The Flexibility of the Homeric Formula, Oxford, Clarendon Press, 1968.

HALLPIKE C., « Social Hair », Man, 4, 1969, p. 256-264.

HALM-TISSERAND M., Réalités et imaginaires des supplices en Grèce ancienne, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

HARTOG F., Anciens, Modernes, Sauvages, Paris, Galaade Éditions, 2005.

HARTOG F., Le miroir d'Hérodote, Paris, Gallimard, [1980] 2001.

HENDERSON J., The Maculate Muse. Obscene Language in Attic Comedy, Oxford, 1991.

HÉRITIER F., L'identique et le différent, Paris, Editions de l'Aube, 2008.

HÉRITIER F., Masculin/Féminin. La pensée de la différence, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996.

HÉRITIER F. et XANTHAKOU M., Corps et affects, Paris, Odile Jacob, 2004.

HERSHMAN P., « Hair, Sex and Dirt », Man, 9, 1974, p. 274-298.

HESS M.-M., *Histoire de la chevelure*, Paris, Schiller, 1885.

HOPE V. M. and HUSKINSON J. (ed.), *Memory and Mourning. Studies on Roman Death*, Oxford, Oxbow Books, 2011.

HUMBERT P., « Les métamorphoses de Samson ou l'empreinte israélite sur la légende de Samson » , *Revue de l'histoire des religions*, 80, 1919, p. 154-170.

IRIGOIN J., « Les deux Électres et les deux Électre » , Sophocle. Le texte, les personnages, études rassemblées par Albert MACHIN et Lucien PERNÉE, Actes du colloque international d' Aix-en-Provence (janvier 1992), Publications de l'Université de Provence, 1993, p. 164-172.

IRWIN E., Colour Terms in Greek Poetry, Toronto, Hakkert, 1974.

JACKSON S., « Callimachus : Coma Berenices Origins » , *Mnemosyne*, Vol. 54 Fasc. 1, Fév. 2001, p. 1-9.

JEANMAIRE H., Couroi et Courètes, Lille, Bibliothèque universitaire, 1939.

JODELET D., « Imaginaires érotiques de l'hygiène féminine intime. Approche anthropologique » , *Connexions*, n° 87, 2007, p. 105-127.

- JOUANNA J., « Notes sur la scène de la reconnaissance dans les *Choéphores* d'Eschyle (v. 205 211) et sa parodie dans l'Électre d'Euripide (v. 532-537) » , *Les Choéphores d'Eschyle*, textes réunis par Alain MOREAU et Pierre SAUZEAU, Cahiers du GITA, nº 10, Aix-en-Provence, 1997, p. 69-84.
- JOUANNO C., « Thersite, une figure de la démesure ? » , *Kentron*, 21, Presses Universitaires de Caen, 2005, p. 181-223.
- JUAN S., « Imaginaires du corps et réalités de l'incorporation du social » , *Kentron*, nº 18, 2002, p. 37-53.
- JUNG C.G., Métamorphoses de l'âme et ses symboles, Paris, Georg, 1993.
- JUNG C.G., Problèmes de l'âme moderne, Buchet Chastel, Paris, 1994.
- KARADIMAS D., *Poils et sang*, Cahiers d'anthropologie Sociale, Paris, Éditions de l'Herne, 2010.
- KAZANSKAYA M., « Le rituel de l'ίκετεία chez Hérodote » , Camenulae, 9, novembre 2013, p. 1-17.
- KÉI N., « La fleur, signe de grâce dans la céramique attique » , *Images Re-vues*, 4, 2007, p. 2-16.
- KIRK G. S., *The Songs of Homer*, Cambridge, The University Press, 1962.
- KUPER A., *L'anthropologie britannique au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Karthala, 2000.
- LA COSTE MESSELIÈRE P., « Les Corés grecques [KORAI. Archaic Greek Maidens. By Gisela M. A. Richter] » , Journal des savants, 1970, n° 3, p. 129-150.
- LACARRIERE J., Les fables d'Ésope, Paris, Albin Michel, 2003.
- LAFITAU J.-F., *Moeurs des sauvages américains comparés aux moeurs des premiers temps*, introduction, choix de textes et notes par E. H. LEMAY, Paris, F. Maspero, 1982-1983.
- LAMBIN G., *Anacréon, Fragments et imitations*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Interférences, 2002.
- LAMBIN G., « Dans un rameau de myrte » , *REG*, tome 92, fascicule 438-439, juillet-décembre 1979, p. 542-551.
- LAMBIN G., Homère le compagnon, Paris, CNRS Editions, 1995.
- LAMBIN R. A., Le voile des femmes, un inventaire historique, social et psychologique, Bern, Peter Lang AG, 1999.
- LANÇON B. et DELAVAUD-ROUX M.-H., *Anthropologie, mythologies et histoire de la chevelure et de la pilosité. Le sens du poil.*, Collection « Le corps en question » , Paris, L'Harmattan, 2011.

- LAVERGNE D., *La chevelure sacrée : pilosité, religion et société dans l'Antiquité*, Thèse de doctorat, Université de Provence, 2006.
- LE CLERE Ad. (éd.), *Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales*, Tome septième, Paris, 1823.
- LEACH E., L'unité de l'homme et autres essais, traduction française de Maurice Luciani, Paris, Gallimard, 1980.
- LEACH E., «Magical Hair», in *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 88, 1958, p. 147-164.
- LEDUC C., « Citoyenneté et parenté dans la cité des Athéniens. De Solon à Périclès » , *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, volume 9-10, 1994, p. 51-68.
- LEGRAS J. L., Cheveux : mythes et symboles, Thèse, Faculté de médecine de Rouen, 1989.
- LEMARDELÉ Ch., « Être *nazir* : du guerrier yahwiste au vœu cultuel du judaïsme ancien. Origine et transformation d'un rite de cheveux » , *Revue de l'histoire des religions*, 3, 2007, p. 275-288.
- LEMARDELÉ Ch., « Samson : force et faiblesses du héros antique » [En ligne], Paris, Laboratoire des mondes sémitiques, 2011, p. 1-11.
- LEMARDELÉ Ch., « Samson le *nazir* : un mythe du jeune guerrier » , *Revue de l'histoire des religions*, 222, 3/2005, p. 259-286.
- LÉTOUBLON F., « Femmes, tissages et mythologie » , *I Quaderni del Ramo d'Oro*, Periodico del Centro Interdipartimentale di Studi Antropologici Sulla Cultura Antica, Università di Siena, 3, 2010, p. 18-36.
- LÉTOUBLON F., « La Patroclie, exploits et mort du héros (Iliade XVI) » , *L'information littéraire*, 2005/4 (vol. 57), p. 3-11.
- LÉTOUBLON F., « La supplication comme rituel chez Homère : le geste et la parole » , CASSIN B., LÉVY C. (éd.), Genèses de l'Acte de parole dans le monde grec, romain et médiéval, Brepols, p. 11-28.
- LÉVY E., « Les esclaves chez Aristophane » , *Actes du colloque 1972 sur l'esclavage*, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 29-46.
- LISSARRAGUE F., L'autre guerrier. Archers, peltastes, cavaliers dans l'imagerie attique, Paris-Rome, Éditions La Découverte, École française de Rome, 1990.
- LLEWELLYN-JONES L., *Aphrodite's Tortoise. The Veiled Woman of Ancient Greece*, Swansea, The Classical Press of Wales, 2003.

- LORAUX N., « Aristophane et les femmes d'Athènes : réalité, fiction, théâtre » , *Mètis. Anthro- pologie des mondes grecs anciens*, volume 6, n° 1-2, 1991, p. 119-130.
- LORAUX N., « La guerre civile grecque et la représentation anthropologique du monde à l'envers » , *Revue de l'histoire des religions*, 212, 3, 1995, p. 299-326.
- LORAUX N., La voix endeuillée. Essai sur la tragédie grecque, Paris, Gallimard, 1999.
- LORAUX N., Les enfants d'Athéna, Paris, Editions La Découverte, [1981] 2007.
- LORAUX N., Les mères en deuil, Paris, Editions du Seuil, 1990.
- LOSTORIAT V., « Le langage du corps dans l'*Iliade* » , *Kentron*, 17, Presses Universitaires de Caen, 2001, p. 51-63.
- LOWENSTAM S., The Death of Patroclos. A Study in Typology, Königstein/Glan, 1981.
- MACKOWIAK K., « Le singe miroir de l'homme ? Enjeux d'une confrontation en Grèce an cienne » , *Revue de l'histoire des religions*, 230, 1, 2013, p. 5-36.
- MALAMOUD Ch. et J.-P. Vernant (dir.), Corps des dieux, Paris, Gallimard, 1986.
- MALHADAS D., « La rencontre d'Oreste et d'Électre. Espace et mise en scène » , *Dioniso*, Ri vista di studi sul teatro antico, vol. LIX, Fascicolo I, Istituto Nazionale Del Dramma Antico, Siracusa, 1989, p. 361-363.
- MAREIN M. F., VOISIN P. et GALLEGO J. (éd.), Figures de l'étranger autour de la Méditerranée antique, Actes du Colloque International "Antiquité méditerranée : à la rencontre de l'autre. Perceptions et représentations de l'étranger dans les littératures antiques" (12, 13 et 14 mars 2009), Paris, L'Harmattan, 2009.
- MASSON G. (éd.), *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, Paris, 1860-1899 : années 1864, volume 5, p. 464-482 ; 1867, volume 2, p. 146-161 ; 1874, p. 511 521 ; 1879, volume 2, p. 39-44.
- MASTROCINQUE A., Les intailles magiques du département des Monnaies, Médailles et Antiques, Éditions de la Bibliothèque nationale de France, Paris, 2014.
- MAUDUIT Ch., La Sauvagerie dans la poésie grecque d'Homère à Eschyle, Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- MAUSS M., Sociologie et anthropologie, Paris, PUF, 1966.
- MAZON P., Introduction à l'Iliade, Paris, Les Belles Lettres, 1959.
- MEHL V. et BRULÉ P. (dir.), Le sacrifice antique. Vestiges, procédures et stratégies, Collection Histoire, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- MEIER C., La politique et la grâce Anthropologie politique de la beauté grecque, Paris, Seuil, 1987.

- MEILLET A., Les origines indo-européennes des mètres grecs, Paris, PUF, 1923.
- MEZZADRI B., « Euripide à contre-pied (À propos des *Choéphores*, 205-211 et de l'*Électre* d'Euripide, 532-537) » , *Les Choéphores d'Eschyle*, textes réunis par Alain MOREAU et Pierre SAUZEAU, Cahiers du GITA, n° 10, Aix-en-Provence, 1997, p. 87-104.
- MIGNE J.-P., Patrologia Cursus Completus, Series Graeca, XXXVI, 911, 1857-1866.
- MILLER S. G., « Organisation et fonctionnement des jeux olympiques » (trad. Lydie Échasseriaud), in PASQUIER A. (dir.), *Olympie*, actes du cycle de conférences organisé au musée du Louvre du 18 janvier au 15 mars 1999, Paris, La Documentation française, Musée du Louvre, 2001, p. 75-125.
- MOMIGLIANO A., Studies in Historiography, London, Wiedenfeld and Nicolson, 1966.
- MONSACRÉ H., Les larmes d'Achille. Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère, Paris, Albin Michel, 1984.
- MORELLE C., Le corps blessé, Paris, Masson, 1995.
- MOREUX B., « La nuit, l'ombre et la mort chez Homère » , *Phoenix*, 21, 1967, p. 237-272.
- MORRIS I. and POWELL B., A New Companion to Homer, Leiden, Brill, 1997.
- MOSSÉ C., La femme dans la Grèce antique, Paris, Editions Complexe, 1991.
- MOTSCH A., *Lafitau et l'émergence du discours ethnographique*, Québec, Éditions du Septentrion, 2001.
- NACHTERGAEL G., « Bérénice II, Arsinoé III et l'offrande de la boucle » , *Chronique d'Égypte*, volume 55, n° 109-110, *AERE*, janvier-juillet 1980, p. 240-253.
- NACHTERGAEL G., « La chevelure d'Isis » , *L'antiquité classique*, Tome 50, fasc. 1 2, 1981, p. 584-606.
- NAGY A. A., « L'ordalie de la philologie classique ou La tentation de l'Autre » , in F. Prescendi et Y. Volokhine (éd.), *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philip- pe Borgeaud*, Genève, Labor et Fides, 2011, p. 134-157.
- NAGY A. A., « L'ordalie "primitive" entre sacrifice humain et peine de mort : sur les traces d' un mythe savant » , in A. A. Nagy et Fr. Prescendi (éd.), *Sacrifices humains. Dossiers, discours, comparaisons*, Actes du colloque de l'Université de Genève (19-20 mai 2011), Bibliothèque de l'école des hautes études, Sciences religieuses, vol. 160, Brepols, p. 65-87.
- NAGY G., *Le meilleur des Achéens. La fabrique du héros dans la poésie grecque archaïque*, traduit et publié avec le concours du Centre National du Livre, Paris, Éditions du Seuil, 1994.
- NAGY G. « Sèma and noesis: some illustrations », Arethusa, 16, 1983, p. 35-55.

- NAPPI M., « Briséis et la plainte funèbre de l'épouse dans l'épopée homérique » , *Femmes de paroles*, *Cahiers « Mondes anciens »* [En ligne], 3/2012, p. 2-17.
- NOËL M.-P., « La reconnaissance d'Oreste et d'Électre chez Eschyle, Sophocle et Euripide : enjeux esthétiques et dramaturgiques » , *ASF* [En ligne], n° 2, 2013, p. 9-25.
- NOIREAU C., *L'esprit des cheveux. Chevelures, poils et barbes. Mythes et croyances*, Turquant, « L' esprit de la Création » , Cheminements, 2009.
- O'BRIEN J. V., *The Transformation of Hera*: *A Study of Ritual, Hero, and the Goddess in the Iliad*, Boston, Rowman and Littlefield Publishers, 1993.
- ONIANS R. B., The Origins of European Thought about the Body, the Mind, the Soul, the World, Time and Fate, Cambridge University Press, 1951, trad. fr. Les origines de la pensée européenne, Paris, Seuil, 1999.
- ORFANOS Ch., Les sauvageons d'Athènes ou la didactique du rire chez Aristophane, Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- OSBORNE R., The History Written on the Classical Body, Cambridge University Press, 2011.
- PANTOS PANTOS A., « Bérénice II Déméter » , *Bulletin de correspondance hellénique*, vol. 111, livraison 1, 1987, p. 343-352.
- PAPAIOANNOU K. et BOUSQUET J., *L'Art Grec*, nouvelle édition revue et augmentée par J. Ducat et G. Touchais, préface de P. Vidal-Naquet, Paris, Citadelles et Mazenot, [1972] 1993.
- PARADISO A., « Sur l'altérité grecque, ses degrés, ses états » , *Revue de l'histoire des religions*, tome 209, 1, 1992, p. 55-64.
- PARRY M., L'épithète traditionnelle dans Homère : essai sur un problème de style homérique, Thèse de doctorat, Paris, Les Belles Lettres, 1928.
- PASQUIER A. (dir.), *Olympie*, actes du cycle de conférences organisées au musée du Louvre du 18 janvier au 15 mars 1999, la Documentation française et le musée du Louvre, Paris, 2001.
- PAYEN P., Les revers de la guerre en Grèce ancienne, Paris, Belin, 2012.
- PAYEN P. et SCHEID-TISSINIER É. (éd.), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, 2012.
- PEIGNEY J., « L'imaginaire du corps dans la représentation des peuples des confins : Homère, Hérodote » , *Kentron*, n° 19, 2003, p. 31-50.

- PETRILLI A., « Une vision du héros grec : aspects de l'homme, aspects de l'animal » , *Camenae*, 4, juin 2008 [en ligne], p. 1-19.
- PIRENNE-DELFORGE V. et PIRONTI G., « La féminité des déesses à l'épreuve des épiclèses : le cas d'Héra » , in BODIOU L. et MEHL V. (dir.), *La religion des femmes en Grèce ancienne. Mythes, cultes et société*, PUR, 2009, p. 95-109.
- PIRONTI G., « Dans l'entourage de Thémis : les Moires et les "normes" panthéoniques » , in P. Brulé (éd.), *La norme en matière religieuse*, Actes du XI<sup>e</sup> colloque du CIERGA (Rennes, septembre 2007), *Kernos*, suppl. 21, 2009, p. 13-27.
- PIRONTI G., Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne, Kernos suppl. 18, Université de Liège, 2007.
- PLAOUTINE N., « La représentation de Thersite par le peintre des hydries dites de Caeré et les sources littéraires qui ont inspiré cet artiste » , *REG*, 53, 1940, p. 161-189.
- POLIGNAC F. de, « Rites funéraires, mariage, communauté politique » , in *Mètis. Anthropolo- gie des mondes grecs anciens*, 11, Paris, Éditions de l'EHESS, 1996, p. 197-207.
- PRÉVOST B., « Cosmique cosmétique. Pour une cosmologie de la parure » , *Images Re-vues* [En ligne], 10, 2012, p. 2-32.
- PRICHARD J.C., Histoire naturelle de l'Homme : comprenant des recherches sur l'influence des agents physiques et moraux considérés comme causes des variétés qui distinguent entre elles les différentes races humaines, Paris, J.-B. Vaillière, 1843.
- PROST F. et WILGAUX J., *Penser et représenter le corps dans l'Antiquité*, Cahiers d'histoire du corps antique, n° 1, Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- PRUNER BEY F., De la chevelure comme caractéristique des races humaines, d'après des recherches microscopiques, Paris, Victor Masson, 1863.
- PUCCI P., *Ulysse* Polutropos. *Lectures intertextuelles de l'*Iliade *et de l'*Odyssée, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 1995 (trad. fr. de *Odysseus Polutropos*. *Intertextual Readings in the* Iliad *and the* Odyssey, 1987).
- PUHVEL J., « The Origins of Greek Kosmos and Latin Mundus », AJPh, 97, 1976, p. 154-167.
- RANKIN H. D., « Thersites the malcontent, a discussion », SO, XLVII, 1972, p. 36-60.
- REDFIELD J., La tragédie d'Hector. Nature et Culture dans l'Iliade, traduction d'Angélique Lévi, Paris, Flammarion, 1984.
- REINACH S., Cultes, mythes et religions, tome IV, Paris, Leroux, 1908.

- RIBEIRO DE OLIVEIRA F., « La supplication chez Homère : geste concret et abstraction » , *GAIA*, 14, 2011, p. 67-72.
- RICHTER G. M. A., Korai. Archaic Greek Maidens, a Study of the Development of the Kore Type in Greek Sculpture, London, Phaidon Press, 1968.
- RICHTER G. M. A., Kouroi. Archaic Greek Youths. A Study of the Development of the Kouros Type in Greek Sculpture, London-New York, Phaidon Press, 1970.
- ROLLAND PERRIN M., *Blonde comme l'or. La chevelure féminine au Moyen Âge*, Senefiance n° 57, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2010.
- ROLLAND PERRIN M., La chevelure féminine dans la littérature médiévale : contribution à l'analyse des stéréotypes, Thèse, Université Paris III, 2006.
- ROMILLY J. de, Hector, Paris, Éditions de Fallois, 1997.
- ROMILLY J. de, La grandeur de l'homme au siècle de Périclès, Paris, Éditions de Fallois, 2010.
- RONNET G., « L'ironie d'Euripide dans Électre (vers 513 à 546) » , *REG*, 88, 419-423, Janvier décembre 1975, p. 63-70.
- ROSCOE J., « Further Notes on the Manners and Customs of the Baganda » , *Journal of the Anthropological Institute*, Vol. 32, London, Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, 1902.
- ROSEN R. M., « The Death of Thersites and the Sympotic Performance of Iambic Mockery » , *Pallas*, 61, 2003, p. 121-136.
- ROSSET A., La chevelure dans l'univers tragique, Université de Lyon, 2001.
- SAÏD S., « Couples fraternels chez Sophocle » , *Sophocle*. *Le texte*, *les personnages*, études rassemblées par Albert MACHIN et Lucien PERNÉE, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence (janvier 1992), Publications de l'Université de Provence, 1993, p. 299-328.
- SASSI M. M., I colori nel mondo antico: esperienze linguistiche e quadri simbolici, Fiesole, Cadmo, 2003.
- SASSI M. M., *Scienza dell'uomo nella Grecia antica*, Torino, 1988, trad. angl. G. LLOYD, *The Science of Man in Ancient Greece*, Chicago, The University Of Chicago Press, 2001.
- SASSI M. M., « Una percezione imperfetta ? I Greci e la definizione dei colori » , *L'immagine ri- flessa*, 2, Genova, Edizioni dell'Orso, 1994, p. 281-302.
- SAUSSURE F. de, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles BALLY et Albert SECHE HAYE avec la collaboration de Albert RIEDLINGER, édition critique préparée par Tullio de MAURO, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2005.

- SCHILLINGER J. et ALEXANDRE P. (éds), Le Barbare. Images phobiques et réflexions sur l'altérité dans la culture européenne, Peter Lang Éditions, Berne, 2008.
- SCHMITT J. C., « Anthropologie historique » , *Le Moyen Âge vu d'ailleurs*, *Bulletin du centre d' études médiévales d'Auxerre* [En ligne], Hors-série n° 2, 2008, p. 2-7.
- SCHMITT PANTEL P., Aithra et Pandora. Femmes, Genre et Cité dans la Grèce antique, Paris, L' Harmattan, 2009.
- SCHMITT PANTEL P., « Athéna Apatouria et la ceinture : les aspects féminins des Apatouries à Athènes » , *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, Nº 6, 1977, p. 1059-1073.
- SCHNAPP-GOURBEILLON A., *Aux origines de la Grèce. XIIIème -VIIIème siècles avant notre ère : la genèse du politique,* Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- SCHNAPP-GOURBEILLON A., Lions, héros, masques. Les représentations de l'animal chez Homère, Paris, François Maspero, 1981.
- SCHREDELSEKER P., *De superstitionibus Graecorum quae ad crines pertinent*, Heidelberg, R. Noske, Bornensis, 1913.
- SEBILLOTTE V. et ERNOULT N. (éd.), Les femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux, Washington, Center for Hellenic Studies (Classics@ [En ligne] issue 7), 2011.
- SEBILLOTTE V. et ERNOULT N. (éd.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007.
- SEGAL C., « Les oracles des *Trachiniennes* et les rites renversés du mariage » , *Sophocle. Le texte, les personnages*, études rassemblées par Albert MACHIN et Lucien PERNÉE, Actes du colloque international d'Aix-en-Provence (janvier 1992), Publications de l'Université de Provence, 1993, p. 233-241.
- SEGAL C., The theme of the mutilation of the corpse in the Iliad, Leiden, Lugduni Batavorum E. J. Brill, 1971.
- SEMPER G., Du style et de l'architecture. Écrits, 1834-1869, Marseille, Éditions Parenthèses, 2007.
- SERGENT B., Homosexualité et initiation chez les peuples indo-européens, Paris, Éditions Payot & Rivages, [1984] 1996.
- SERRE G., *Expression pathologique autour du cheveu et de la chevelure*, Thèse de doctorat, Université Paris XI, 1997.
- SISSA G., Le corps virginal. La virginité féminine en Grèce ancienne, « Etudes de psychologie et de philosophie publiées sous la direction de Jean-Pierre VERNANT », Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1987.

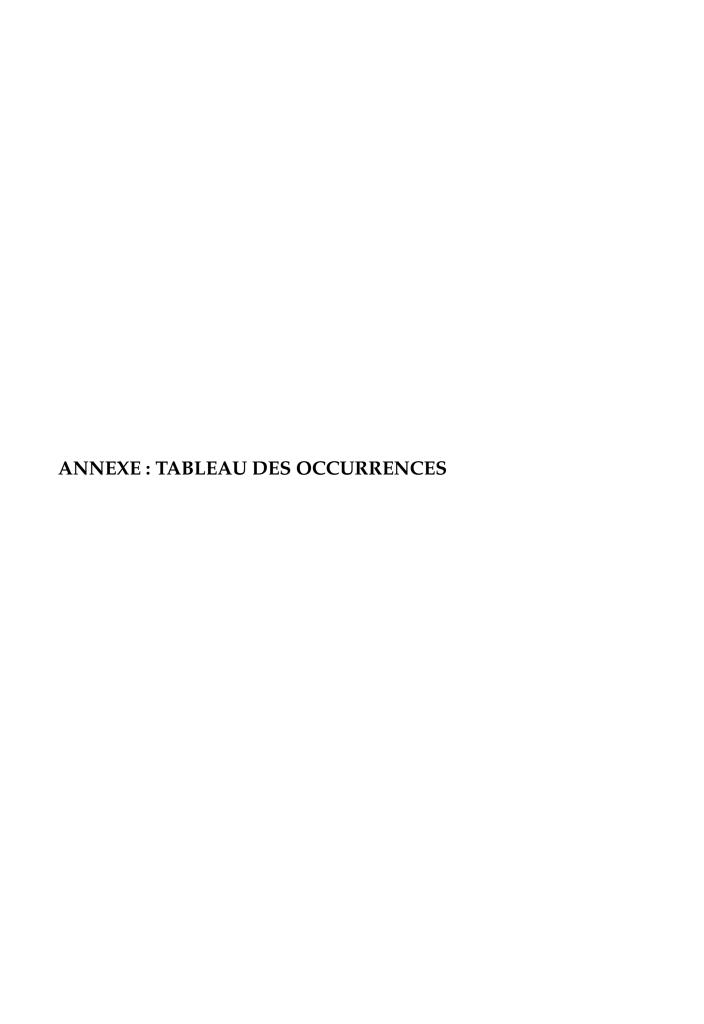
- SMALLS J., L'Homosexualité dans l'Art, New York, Parkstone Press Ltd, 2003.
- SOHN A.-M. (dir.), *Une histoire sans les hommes est-elle possible? Genre et masculinités*, Lyon, ENS Éditions, 2013.
- SOMMER L., *Das Haar in Religion und Aberglaube der Griechen*, Münich, Westfälische Vereins druckerei,1912.
- SOULILLOU J., Le livre de l'ornement et de la guerre, Marseille, Éditions Parenthèses, 2003.
- SPINA L., « L'homme qui vécut soixante sept vers » , BAGB, 3, 2001, p. 277-297.
- SPYROPOULOS E. S., L'accumulation verbale chez Aristophane, Thessaloniki, 1974.
- STAPLES D., *Pea pteroenta. Plot and metaphor in Aristophanes*, Ph. D. Dissertation, Boston University, 1978.
- STEINRUECK M., « Comment faire l'éloge d'une femme » , Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, 11, 1996, p. 25-36.
- STIEBER M., *The Poetics of Appearance in the Attic Korai*, Austin, University of Texas Press, 2004.
- SUK FONG JIM Th., « The vocabulary of ἀπάρχεσθαι, ἀπαρχή and related terms in Archaic and Classical Greece » , *Kernos*, n° 24, 2011, p. 39-58.
- SYNNOTT A., «Shame and glory: a sociology of hair », *The British Journal of Sociology*, vol. 38, 3, Wiley/LSE, Sept. 1987, p. 381-413.
- SYNNOTT A., *The Body Social : Symbolism, Self and Society*, London and New York, Routledge, 1993.
- SZEMERÉNYI O., Scripta Minora, volume IV, Innsbruck, IBS, 1991, p. 2039-2041.
- TANNERY P., *Pour l'histoire de la science hellène. De Thalès à Empédocle*, 2 ème éd., Paris, Éditions Jacques Gabay, 1990.
- THALMANN W. G., « Thersites : Comedy, Scapegoats, and Heroic Ideology in the *Iliad* » ,

  \*\*Transactions of the American Philological Association, 118, The Johns Hopkins University

  Press, 1988, p. 1-28.
- TILLES G. et GRÜND F., Les cheveux. Signe et signifiant, Paris, Springer, 2013.
- TOSTAIN M., « Culture et identité sexuelle : figures historiques et mythiques de la trangression de l'ordre naturel des sexes » , *Kentron*, nº 13, 1997, p. 5-20.
- TOUCHEFEU O. et TOUCHEFEU Y., « L'humiliation d'Hector » , Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens, volume 5, n° 1-2, 1990, p. 157-168.
- TURNER V., *Dramas*, *Fields*, *and Metaphors*. *Symbolic Action in Human Society*, Cornell University Press, 1974.

- VAN GENNEP A., Les rites de passage. Étude systématique des rites de la porte, du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc., Paris, Mouton and Co Maison des Sciences de l'Homme, [1909] 1969.
- VERNANT J.-P., « Entre la honte et la gloire » , *Mètis. Anthropologie des mondes grecs anciens*, volume 2, n° 2, 1987, p. 269-299.
- VERNANT J.-P., La mort dans les yeux Figures de l'Autre en Grèce ancienne, Paris, Hachette Littératures, 1998.
- VERNANT J.-P., Œuvres. Religions, Rationalités, Politique, ouvrage publié avec le concours du Centre National du Livre, volumes I et II, Paris, Editions du Seuil, 2007.
- VEYNE P., LISSARRAGUE F. et FRONTISI-DUCROUX F., Les mystères du gynécée, Paris, Gallimard, 1998.
- VIAN F., « La Guerre des Géants devant les penseurs de l'antiquité » , *REG*, tome 65, fasc. 304-305, Janvier-juin 1952, p. 1-39.
- VIAN F., « Le mythe de Typhée et le problème de ses origines orientales » , Éléments orientaux dans la religion grecque grecque ancienne (Colloque de Strasbourg, 22-24 mai 1958), Paris, PUF, 1960, p. 17-37.
- VIDAL-NAQUET P., Le chasseur noir, Paris, Editions La Découverte, [1991] 2005.
- VILATTE S., « Déméter et l'institution matrimoniale : le refus du passage » , *Revue belge de philologie et d'histoire*, tome 70 fasc.1, 1992, Antiquité-Oudheid, p. 115-134.
- VILATTE S., « La femme, l'esclave, le cheval et le chien : les emblèmes du kalòs kagathós Ischomaque » , *Dialogues d'histoire ancienne*, 12, 1986, p. 271-294.
- VIVANTE P., *The Epithets in Homer : A Study in Poetic Values*, New Haven and London, Yale University Press, 1982.
- VIVÈS V., « Partitions » , Libres cahiers pour la psychanalyse, 2003/2, 8, L'enfance du féminin, p. 77-88.
- VILLANUEVA PUIG M.-Ch., Ménades. Recherches sur la genèse iconographique du thiase féminin de Dionysos, des origines à la fin de la période archaïque, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- WILLIAMS C. A., Roman Homosexuality: Ideologies of masculinity in Classical Antiquity, New York, Oxford, Oxford University Press, 1999.

- WINKLER J. J., *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, traduit de l'anglais par Sandra BOEHRIN-GER et Nadine PICARD, Paris, Epel, 2005.
- WOLFF C., Les Exclus dans l'Antiquité, Actes du colloque de Lyon (septembre 2004), Centres d'Études et de Recherches sur l'Occident Romain de l'Université Lyon 3, Paris, Diffusion De Boccard, 2007.
- WORONOFF M., *Chevaux et cavaliers en Grèce antique*, Conférences en ligne, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, 2010.
- WORONOFF M., « La femme dans l'univers épique » , La femme dans les sociétés antiques, Actes du colloque de Strasbourg (mai 1980 et mars 1981), édités par Edmond LÉVY, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 1983.
- YCHE FONTANEL F., « Les boiteux, la boiterie, et le pied dans la littérature grecque ancien ne » , *Kentron*, 17 (vol. 2), Presses Universitaires de Caen, 2001, p. 65-90.
- ZUCKER A., « L'appréhension grecque de la crinière : crête (λοφία) ou chevelure (χαίτη) » , in GARDEISEN A. et CHANDEZON CH. (éd.), Équidés et bovidés de la Méditerranée antique. Rites et combats. Jeux et savoirs, Actes du colloque organisé par l'axe "Animal et sociétés méditerranéennes" (Arles, 26 au 28 avril 2012), UMR 5140 CNRS « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes » , Lattes, 2014, p. 269-283.
- ZUCKER A., « La physiognomonie antique et le langage animal du corps » , *Rursus* [En ligne], 1, 2006, p. 1-20.



# Tableau des occurrences

Ce tableau présente de façon synthétique les substantifs étudiés tout au long de cette recherche, ainsi que les termes auxquels ils ont donné naissance. Les substantifs, et pour chacun leurs dérivés et composés éventuels, sont classés de manière alphabétique. Les occurrences répertoriées sont pour leur part organisées par ordre d'apparition dans le développement; est indiquée enfin, en gras, la page où figure chaque d'entre elles.

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
βόστρυχος		βοστρύχων ἄχρας φόβας	Sophocle, Électre, 449 : <b>251</b>
		βοστρύχων πλόκαμον	Euripide, Les Troyennes, 1182-1183 :
		χεροῦμαι	251
		βοστρύχους τεμῶ	Euripide, <i>Hélène</i> , 1087 : <b>251</b>
		κόρας διάδοτε διὰ βοστρύχων	Euripido Orgato 1247 : 252
		πάντη	Euripide, <i>Oreste</i> , 1267 : <b>253</b>
		χρυσοῦν τε θεῖσα στέφανον	Euripide, <i>Médée</i> , 1160 : <b>254</b>
		ἀμφὶ βοστρύχοις	Euripide, Wiedee, 1100 . 234
		δν πόλλ' ἐκήπευσ' ἡ τεκοῦσα	F : 1 I T 1185 1187
		βόστρυχον φιλήμασίν τ'	Euripide, <i>Les Troyennes</i> , 1175-1176 : <b>254-255</b>
		ἔδωκεν	201 200
		συνεχὲς ἐχ τῶν ἀῶν, οἶον τὸ	Aristote, Histoire des animaux, 550b
		τῶν βοστρύχων	9-10 : <b>260</b>
		πυγολαμπίδες μεταβάλλουσι	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 551b,
		οἱ καλούμενοι βόστρυχοι	26 : <b>260</b>
		πυρὸς ἀμφήκης βόστρυχος	Eschyle, <i>Prométhée enchaîné</i> , 1044 : <b>260</b>
		ἐπὶ δὲ βοστρύχοις πῦρ ἔφερον,	Euripide, Les Bacchantes, 757-758:
		οὐδ' ἔχαιεν	268
		°Ω βοστρύχων πινῶδες ἄθλιον κάρα	Euripide, <i>Oreste</i> , 225 : <b>269</b>
		ἄφελ', ἀμπέτασον βόστρυχον ὥμοις	Euripide, <i>Hippolyte</i> , 202 : <b>270</b>
		λιπαρὸν βόστρυχον	Euripide, <i>Le Cyclope</i> , 501-502 : <b>276</b>
		τὸν Βερενίχης βόστρυχον ὃν	Callimaque, Les origines, fr. 110, 7-8
		κείνη πᾶσιν ἔθηκε θεοῖς	Pfeiffer : 277
		ξανθοῖς ἐπ' ὤμων βοστρύχοις	F
		γαυρούμενος	Euripide, <i>Oreste</i> , 1532 : <b>279</b>
		βόστρυχον Ἑλένας	Euripide, <i>Oreste</i> , 1426-1427 : <b>280</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		δέξαι κόμης σῆς βοστρύχων ἀνδήματα	Euripide, <i>Électre</i> , 882 : <b>280</b>
		ξανθοΐσι βοστρύχοισιν εὐόσμοις χομῶν	Euripide, Les Bacchantes, 235 : <b>281</b>
		Οὐκ ἐπὶ καλλιχόροις στεφάνοισι βόστρυχον ἀμπετάσας	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i> , 786-787 : <b>282</b>
		οὐδὲ βοστρύχοισι γαῦρον	Archiloque, Fragments, 93, 2: 283
		τομαῖον τόνδε βόστρυχον	Eschyle, Les Choéphores, 168 : <b>286</b>
		νεώρη βόστρυχον τετμημένον	Sophocle, <i>Électre</i> , 900-901 : <b>286</b>
		ξανθῆς τε χαίτης βοστρύχους κεκαρμένους	Euripide <i>, Électre,</i> 515 : <b>286</b>
		ἐχείνου βοστρύχοις προσείδεται	Eschyle, <i>Les Choéphores</i> , 178 : <b>286</b>
		βόστρυχον τριχὸς σαυτῆς ἀδελφοῦ	Eschyle, <i>Les Choéphores</i> , 229-230 : <b>286</b>
		βοστρύχους δμοπτέρους	Euripide, <i>Électre</i> , 529-531 : <b>286</b>
		τἀδελφοῦ τὸν βόστρυχον	Aristophane, Les Nuées, 536 : 287
	βοστρύχιον	καθάπερ βοστρύχιον, ὄμοιον τῷ τῆς λεύκης καρπῷ	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 544a, 8-9 : <b>259</b>
		ὄμοιον βοστρυχίοις οἰνάνθης καὶ λεύκης καρπῷ	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 549b, 32-33 : <b>259</b>
		βοστρύχιον αὔξεσθαι	Théophraste, <i>Origine des plantes</i> , III, 16, 1, 8 : <b>260</b>
ἔθειρα		κρόκου θυόεσσαν ἔθειραν	Moschion, Fragments, 2, 68 Nauck:
		Μύσιαι δενδροέθειραι πτυχαί	Timothée, <i>Fragments</i> , 15, col. 3, 106 Page: <b>297</b>
		καὶ ψάλλ' ἔθειραν	Eschyle, Les Perses, 1062 : 297

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ποίαις έθείραις ;	Eschyle, Les Choéphores, 175 : <b>297</b>
		ταλαινᾶν ἀλόχων κείραντες ἔθειραν	Euripide, <i>Hélène</i> , 1125 : <b>298</b>
		ξανθῆς ἐθείρας	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1366 : <b>298</b>
		πρῶται πολιαὶ κατέχυντο ἔθειραι καλῆς ἐκ κεφαλῆς	Hymne homérique à Aphrodite, 228-229 : <b>298</b>
			220 227 . 230
		κρατὶ δ' ὀρθίους ἐθείρας ἀνεπτέρωκα	Euripide, <i>Hélène</i> , 632-633 : <b>299</b>
		λιπαρὰν ἔθειραν	Simonide, <i>Épigrammes</i> , 13, 28, 3-4 : <b>300</b>
		βακχεύουσά τ' ἔθειρα Βρομίω	Euripide, <i>Hélène</i> , 1364-1365 : <b>301</b>
		καλαὶ δὲ περισσείοντο ἔθειραι	Hymne homérique à Dionysos, 4-5 :
		χυάνεαι	303
		οὐ λίπος Ἀπόλλωνος	Callimaque, Hymne à Apollon,
		ἀποστάζουσιν ἔθειραι	39-40 : <b>304-305</b>
		λιπαρὰ δὲ παρ' αὐχένα σείετ'	TI / ' II II V 01 044
		έθειρα	Théocrite, <i>Idylles</i> , V, 91 : <b>311</b>
		μιάνθησαν δὲ ἔθειραι αἵματι	II
		καὶ κονίησι	Homère, <i>Iliade</i> , XVI, 794-796 : <b>313</b>
		περισσείοντο δ' ἔθειραι	Homèra Iliada VIV 202 202 212
		χρύσεαι	Homère, <i>Iliade</i> , XIX, 382-383 : <b>313</b>
		καλαὶ δὲ περισσείοντο ἔθειραι	Homère Higde VVII 215 216 . 212
		χρύσεαι	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 315-316 : <b>313</b>
		ἴππειαι δὲ κόρυν σκιάουσιν	Tháocrita Idullec VVI 91 . 210
		<b>ἔ</b> θειραι	Théocrite, <i>Idylles</i> , XVI, 81 : <b>318</b>
		λόφων ἐπένευον ἔθειραι	Théocrite, <i>Idylles</i> , XXII, 186 : <b>318</b>
		άθρόοι στέφανοι άνέδησαν ἔθειραν	Pindare, Isthmiques, V, 8-9: <b>319</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		στεφάνοις ἐθείρας νεανίαι βρύοντες	Bacchylide, Épinicies, VI, 8-10 : <b>319</b>
		μυρίων τ' ἤδη μίτραισιν ἀνέρων ἐστεφάνωσεν ἐθείρας	Bacchylide, Épinicies, XIII, 163-164 : 319
		ἴππω χρυσέησιν ἐθείρησιν κομόωντε	Homère, <i>Iliade</i> , VIII, 41-42; XIII, 23-24: <b>321</b>
		πυρσαὶ δ' ἔφριξαν ἔθειραι σχυζομένφ	Théocrite, <i>Idylles</i> , XXV, 243-245 : 321
	άγλαέθειρος	λεπτότριχα ἔθειραν Πᾶν' ἀγλαέθειρον	Bacchylide, Épinicies, V, 28-29 : <b>323</b> Hymne homérique à Pan, 5 : <b>306</b>
	εὐέθειρος	κλῦθί μεο γέροντος εὐέθειρα χρυσόπεπλε κοῦρα	Anacréon, Fragments, 73, 1 Page :
		Έθέλουσαν δ]ὲ κόρην ἥρπασεν εὐέθει]ραν ἥρως	Bacchylide, <i>Éloges</i> , 2, 25-26 : <b>300</b>
		εὐέθειρα	Simonide, Fragment, 14, 84, 6 Page:
	πυριέθειρα	πυριέθειραν ἀστραπάν	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 56:
	χρυσοέθειρ	χρυσοέθειρ	Archiloque, Fragments, 297: 300
		χρυ]σοέθειραν δ[ι]ὰ Κύπριδα	Ibycos, Fragments, S151, 9 Page: 300
	έθειράζω	οί ἄνδρες καλὸν ἐθειράζοντες	Théocrite, <i>Idylles</i> , I, 33-34 : <b>311</b>
	ἐθειράς	χυάνεαι δ' ἐγένοντο ἐθειράδες ἀμφὶ γένειον	Homère, <i>Odyssée</i> , XVI, 176 : <b>307</b>
θρίξ		καθαρὸν τὸ χεῖλος αἱ τρίχες τέ μου	Euripide, <i>Cyclope</i> , 562 : <b>72</b>
		τοσαύτας φρένας ὄσας ἐν τῷ πώγωνί σου τρίχας	Ésope, <i>Fables</i> , 40 : <b>72</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		περὶ μὲν τρίχας ἄμπελος ἕρπει	Callimaque, <i>Les Origines</i> , fr. 10 Cahen : <b>72</b>
		ώς δ' ἐνὶ κορσωτῆρος ὑπὸ τρίχα καλλύνονται	Callimaque, <i>Fragments</i> , fr. 752 Pfeiffer : <b>72</b>
		έλαιοῦται θρίξ	Sophocle, Fragments, 624 Radt: 72
		ἀφαίρει τρίχας	Aristophane, <i>Fragments</i> , 714 Kock: 73
		πρόχουρος ἤδε θρίξ	Sophocle, Fragments, 219a, 80, 5 Radt: <b>73</b>
		έγώ μίαν μὲν ἐξιονθίζω τρίχα	Sophocle, Fragments, 729, 1 Radt:
		ἄξιον τριχός	Aristophane, <i>Les Grenouilles</i> , 614 : 73
		θρίξ ἀνὰ μέσσον	Théocrite, <i>Idylles</i> , 14, 9 : <b>73</b>
		ἀπὸ τριχὸς ἤερτῆσθαι	Anthologie Palatine, 5, 230 : <b>73</b>
		οὐδ' ἂν τρίχα	Xénophon, Le Banquet, VI, 2, 5:73
		ἢ ὥσπερ οἱ τὰ ῷὰ ταῖς ϑριξίν	Platon, <i>Le Banquet</i> , 190e, 1-2 : <b>73</b>
		Αὐτοί καὶ τρίχας ἀφαιροῦσι	Xénophon, Les Mémorables, I, 2, 54, 2-4: <b>74</b>
		οἴον θρὶξ ἀτιμότατόν τε καὶ φαυλότατον	Platon, <i>Parménide</i> , 130c, 6-7 : <b>74</b>
		ὥρας φυούσης ταρφὺς ἀντέλλουσα ϑρίξ	Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 535 : <b>75</b>
		ἔνθηρον τρίχα	Eschyle, Agamemnon, 562 : <b>79</b>
		Τίς τρίχας ἀντ' ἐρίων ἐποκίξατο ;	Théocrite, <i>Idylles</i> , V, 26 : <b>79</b>
		ἐπηεταναὶ τρίχες	Hésiode, <i>Les Travaux et les Jours</i> , 516 : <b>81</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		τρίχες ἀτρεμέωσι	Hésiode, <i>Les Travaux et les Jours</i> , 539 : <b>81</b>
		πυκναῖς τε θριξίν	Platon, <i>Protagoras</i> , 321a, 5 : <b>82</b>
		άρνῶν ἐκ κεφαλέων τάμνε τρίχας	Homère, <i>Iliade</i> , III, 273 : <b>82</b>
		κάπρου ἀπὸ τρίχας ἀρξάμενος	Homère, <i>Iliade</i> , XIX, 254 : <b>82</b>
		κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλων	Homère, Odyssée, III, 446 : <b>82</b>
		ἀπαρχόμενος κεφαλῆς τρίχας ἐν πυρὶ βάλλεν	Homère, <i>Iliade</i> , XIV, 422 : <b>82</b>
		μοσχείαν τρίχα τεμών	Euripide, <i>Électre</i> , 811-812 : <b>83</b>
		κἂν ἀναχνοανθῆ τριχί	Aristophane, Acharniens, 791:83
		πρῶται τρίχες ἵππων κρανίῳ ἐμπεφύασι	Homère, <i>Iliade</i> , VIII, 81-84 : <b>90</b>
		τρίχες ἄχραι οὐραῖαι	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 519-520 : <b>90</b>
		λευκοστίκτω τριχὶ βαλιούς	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 222 : <b>90</b>
		πωλικῆς ῥινοῦ τρίχα	Euripide, <i>Rhésos</i> , 784 : <b>90</b>
		ψήκτραισιν ἵππων ἐκτενίζομεν τρίχας	Euripide <i>, Hippolyte,</i> 1173-1175 : <b>91</b>
		ξανθῆ ἱππεία τριχί	Euripide, <i>Fragments</i> , fr. 14, v. 15 Jouan : <b>93</b>
		συῶν μὲν ἔχον τε τρίχας	Homère, <i>Odyssée</i> , X, 239 : <b>94</b>
		τῶν δ' ἐχ μὲν μελέων τρίχες ἔρρεον	Homère, <i>Odyssée</i> , X, 393 : <b>94</b>
		πολιὰς δ' ἄρ' ἀνὰ τρίχας ἔλχετο χερσὶ τίλλων ἐχ	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 77-78 : <b>100</b>
		κεφαλῆς	

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		γῆρας ἤδη ἐγ]ένοντο τρίχες ἐχ μελαίναν	Sappho, <i>Fragments</i> , 58 b, 3-4 Obbink : <b>100</b>
		εὖτέ μοι λευχαὶ μελαίνησ' ἀναμεμείξονται τρίχες	Anacréon, <i>Fragments</i> , fr. 75, 1 Page : <b>100</b>
		λε]υκαὶ δ' ἐν [κ]εφαλ[ῃ τ]ρίχες	Bacchylide, <i>Éloges</i> , fr. 2 Irigoin, 12 : <b>107</b>
		γενείου [] λευχήρη τρίχα	Eschyle, Les Perses, 1056 : 101
		λευκὴν ἐγὼ τήνδ' ἐκ μελαίνης ἀμφιβάλλομαι τρίχα	Sophocle, <i>Antigone</i> , 1091-1094 : <b>102</b>
		νῦν δὲ σὴν ταρβῶ τρίχα	Euripide, <i>Oreste</i> , 548-550 : <b>102</b>
		Λεύκαις φόρης ἐν κροτάφοις τρίχας ;	Théocrite, <i>Idylles</i> , XXX, 13-14 : <b>103</b>
		αί τρίχες, ἢν σιγᾶς, εἰσὶ φρένες	Anthologie Palatine, XI, Philon de Byblos, 420 : <b>103</b>
		καὶ τῶν μὲν πρεσβυτέρων αἱ λευκαὶ τρίχες ἐμελαίνοντο	Platon, <i>Politique</i> , <b>27</b> 0e, 1-2 : <b>104</b>
		τὰς μελαίνας αὐτοῦ τρίχας περιαιρουμένη	Esope, Fables, 52 Chambry: 104
		κύκνου τε πολιώτεραι δὴ αἴδ' ἐπανθοῦσιν τρίχες	Aristophane, Les guêpes, 1065 : <b>105</b>
		μέλαιναν τὴν τρίχα	Théophraste, Caractères, 2, 3, 5: 106
		Οὐκοῦν εἰς τὸ ἀρέσκειν ἔχειν σχέσιν καὶ τριχῶν καὶ ἐσθῆτος ;	Xénophon, Le Banquet, IV, 57, 4-5 : 106
		ξανθὰς δ' ἐχ χεφαλῆς ὀλέσω τρίχας	Homère, <i>Odyssée</i> , XIII, 399 : <b>107</b>
		ξανθὰς δ' ἐκ κεφαλῆς ὅλεσε τρίχας	Homère, <i>Odyssée</i> , XIII, 431 : <b>107</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		έπεὶ οὔ οἱ ἔνι τρίχες οὐδ' ἠβαιαί	Homère, <i>Odyssée</i> , XVIII, 355 : <b>107-108</b>
		ἐπαινῶ δὲ τὰς τρίχας ὅτι κρανίου κακοῦ ἀπηλλάγησαν	Esope, <i>Fables</i> , 97, 2-3 Chambry : <b>109</b>
		Τὰς οὐχ ἐμὰς τρίχας τί ξένον φεύγειν με	Ésope, <i>Fables</i> , 343, 4 Chambry : <b>109</b>
		Φαλαχρέ, πῶς κατὰ τρίχα ἐμαδίσθης ;	Ésope, <i>Fables</i> , in Perry, <i>Aesopica</i> , 1, p. 169 : <b>109</b>
		Νἴσον ἀθανάτας τριχὸς νοσφίσασ'	Eschyle, <i>Les Choéphores</i> , 619-620 : <b>110-111</b>
		πορφυρέαν ἐν μέση τῆ κεφαλῆ τρίχα	Apollodore, <i>La Bibliothèque</i> , 15, 8 : <b>111</b>
		τρίχας ἐν τῆ κεφαλῆ οἱ πορφυρᾶς	Pausanias, <i>Description de la Grèce</i> , I, 19, 4: <b>111</b>
		πορφυρέης βότρυν ἐθείρης ἕνα τμητῆρι σιδήρω βόστρυχον ἀμήσασα	Nonnos de Panopolis, <i>Les Dionysiaques</i> , XXV, 161-164 : <b>111</b>
		όρθαὶ δὲ τρίχες ἔσταν ἐνὶ γναμπτοῖσι μέλεσσι	Homère, <i>Iliade</i> , XXIV, 359 : <b>121</b>
		τριχὸς δ' ὀρθίας πλόκαμος ἵσταται	Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 564 :
		πάντας ὀρθίας στῆσαι τρίχας	Sophocle, <i>Œdipe à Colone</i> , 1624-1625 : <b>123</b>
		όρθαὶ αἱ τρίχες ἴστανται ὑπὸ φόβου	Platon, <i>Ion</i> , 535c, 7 : <b>124</b>
		ἔρρευν δ' ἐχ χεφαλᾶς πᾶσαι τρίχες	Théocrite, <i>Idylles</i> , II, 89 : <b>124</b>
		όστέα σοὶ καὶ μοῦνον ἔτι τρίχες	Callimaque, Épigrammes, 30, 3 : <b>125</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		άφεύων τὴν ἐπανθοῦσαν τρίχα	Aristophane, L'Assemblée des femmes, 13 : <b>126</b>
		παρηίδων τ' ὄρεγμα δὸς τριχῶν τε	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i> , 308 : <b>127</b>
		°Ω πρός σε γονάτων καὶ γερασμίου τριχός	Euripide, Les Phéniciennes, 923 : <b>127</b>
		συμπιέσας τὰς ἐπὶ τῷ αὐχένι τρίχας παίζειν μου εἰς τὰς τρίχας	Platon, <i>Phédon</i> , 89b, 2-4 : <b>128</b>
		πολιὰς δ' ἄρ' ἀνὰ τρίχας ἕλκετο	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 77-78 : <b>130</b>
		Καί μοι γενείου πέρθε λευχήρη τρίχα	Eschyle, Les Perses, 1056 : <b>131</b>
		θριξὶ δὲ πάντα νέχυν χαταείνυον	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 135 : <b>132</b>
		τρίχας τ' ἐτμήθην τάσδε πρὸς τύμβοις νεκρῶν	Euripide, <i>Les Troyennes</i> , 480 : <b>134</b>
		δὸς αὐτῷ, τήνδε λιπαρῆ τρίχα καὶ ζῶμα τοὐμόν	Sophocle, Électre, 451 : <b>134</b>
		ἢ τέμω τρίχα;	Euripide, Alceste, 215 : 135
		μήτ' οὖν γε τὸν σὸν πλόκαμον ἐκτέμης τριχός	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1437 : <b>135</b>
		Εΐδετε παρ' ἄκρας ὡς ἀπέθρισεν τρίχας	Euripide, <i>Oreste</i> , 128-129 : <b>136</b>
		ὄτου τόδ' ἔγχος κρατὸς ἁγνίση τρίχα	Euripide, Alceste, 76 : <b>137</b>
		σέθεν αὐτοῦ χέρα σῆσι θριξὶν ἀντοπλισθείς	Anacréon, <i>Fragments</i> , fr. 414 Page : <b>139</b>
		τίλλειν τὰς τρίχας	Ésope, Fables, 344 Chambry : <b>142</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ἐγὼ ΄κποκιῶ σου τὰς στενοκωκύτους τρίχας	Aristophane, <i>Lysistrata</i> , 449 : <b>143</b>
		κωκύσεσθε τὰς τρίχας μακρά	Aristophane, <i>Lysistrata</i> , 1222 : <b>143</b>
		τῶν τριχῶν κατέσπασα	Aristophane, Lysistrata, 725 : 144
		Έχθροὶ γὰρ οῖς προσῆχε πενθῆσαι τριχί	Eschyle, Choéphores, 173 : <b>146</b>
		κουρὰν δ' ἰδοῦσα τήνδε κηδείου τριχός	Eschyle, <i>Les Choéphores</i> , 226 : <b>147</b>
		Σκέψαι τομῆ προσθεῖσα βόστρυχον τριχός	Eschyle, <i>Les Choéphores</i> , 230 : <b>147</b>
		εἰ χρῶμα ταὐτὸν κουρίμης ἔσται τριχός	Euripide <i>, Électre,</i> 521 : <b>152</b>
		τὸ μὲν μέσον τῶν τριχῶν ἀνιέντες αὔξεσθαι	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 175, 3-5 : <b>156</b>
		Τοὺς δὲ ἵππους λασίους ἄπαν τὸ σῶμα καὶ ἐπὶ πέντε δακτύλους τὸ βάθος τῶν τριχῶν	Hérodote, <i>Histoire</i> , V, 9, 6-8 : <b>157</b>
		τὰς τρίχας αὔξεσθαι τάς τε ἐν τῆ κεφαλῆ καὶ τῷ γενείῳ	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 36, 5-6 : <b>158</b>
		ίστᾶσι σταθμῷ πρὸς ἀργύριον τὰς τρίχας	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 65, 15 : <b>158</b>
		τὰς τρίχας τῆς οὐρῆς εἰ κατὰ φύσιν ἔχει πεφυκυίας	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 38, 7-8 : <b>158</b>
		τρίχα ἣν καὶ μίαν ἴδηται ἐπεοῦσαν μέλαιναν	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 38, 2-3 : <b>158</b>
		ἐν δὲ τῆ οὐρῆ τὰς τρίχας διπλάς	Hérodote, <i>Histoire</i> , III, 28, 12 : <b>158</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		καὶ τῶν τριχῶν τὴν κουρὴν κείρεσθαι	Hérodote, <i>Histoire</i> , III, 8, 13-14 : <b>159</b>
		τρίχας περιχείρονται	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 71, 10-11 : <b>159</b>
		άναφῦναι τὰς τρίχας	Hérodote, <i>Histoire</i> , V, 35, 12-13 : <b>159</b>
		ξυρώσαντα τὰς τρίχας	Hérodote, <i>Histoire</i> , V, 35, 1-16 : <b>159</b>
		ές τὰς τρίχας τῆς κεφαλῆς διαπάσας τοῦ ψήγματος	Hérodote, <i>Histoire</i> , VI, 125, 17-20 : <b>159</b>
		χρυσῶν τεττίγων ἐνέρσει κρωβύλον τριχῶν	Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, I, 6, 3, 5-6 : <b>409</b>
		τριχῶν τε πλήθει	Aristote, Politique, II, 1267b 22 : 409
	ἀελλόθριξ	ἀελλόθριξ	Sophocle, <i>Fragments</i> , 292, 1 Radt:
	<b>άπαλόθριξ</b>	γένυν ἁπαλότριχα	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 1185-1187 : <b>86</b>
	εὔθριξ	ἐύτριχας ἵππους	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 13-14, 301, 351 : <b>89</b>
	ἰθύθριξ	οί ἀπὸ ἡλίου Αἰθίοπες ἰθύτριχες	Hérodote, Histoire, VII, 70, 3-7 : <b>164</b>
	καλλίθριξ	καλλίτριχα μῆλα	Homère, <i>Odyssée</i> , IX, 336; 469 : <b>81</b>
		καλλίτριχος Αἴθης	Homère, Iliade, XXIII, 525 : 88
		καλλίτριχες ἵπποι	Homère, <i>Iliade</i> , X, 91; XVIII, 223; XXIII, 530: <b>88</b>
		καλλίτριχας ἵππους	Homère, <i>Iliade</i> , V, 323; VIII, 348, 433 et 503; XI, 280 et 531; XIII, 819; XVII, 624; <i>Odyssée</i> , III, 475; V, 380;
			XV, 215 ; Hésiode, <i>Le Bouclier</i> , 372 : <b>88</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
	λεπτόθριξ	λεπτότριχα ἔθειραν	Bacchylide, Épinicies, V, 27-28 : <b>84</b>
	λευχόθριξ	θῦσαι λευκότριχα κριόν	Aristophane, Les oiseaux, 971 : 83
		λευκοτρίχων πλοκάμων μαλλοῖς	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 112-113 : <b>85</b>
		λευκότριχες ἵπποι	Callimaque, Hymne à Déméter, 120 : 92
	ξανθόθριξ	Ξανθότριχα Φερένικον	Bacchylide, Épinicies, V, 37 : 91
		Κριτίη ξανθότριχι	Solon, Fragments, 22a, 1 West: 99
		ξανθότριχι Μενελάφ	Théocrite, <i>Idylles</i> , 18, 1 : <b>99</b>
		ό δὲ Κρᾶθις τοὺς ἀνθρώπους ξανθότριχας λουομένους	Aristote, <i>Des auditions merveilleuses</i> , 846b, 36 (apocryphe) : <b>99</b>
	ὄθριξ	ὅτριχας	Homère, <i>Iliade</i> , II, 765 : <b>89</b>
	όρθόθριξ	Τορὸς γὰρ ὀρθόθριξ ὀνειρόμαντις	Eschyle, Les Choéphores, 32 : <b>122-123</b>
	οὐλόθριξ	οἱ Κόλχοι μελάγχροές εἰσι καὶ οὐλότριχες	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 104, 7 : <b>156-157</b>
	ποιχιλόθριξ	ποιχιλόθριξ νεβρός	Euripide, <i>Alceste</i> , 598-599 : <b>87</b>
	πυρσόθριξ (πυρρόθριξ)	τοὺς δ' ἔξω πυρσότριχας	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 222 : <b>90</b>
	τανύθριξ	αΐγα τανύτριχα	Hésiode, Les Travaux et les Jours, 515 : <b>81</b>
	τρίχορρυές	σήψει παλαιὸν δέρμα καὶ τριχορρυές	Eschyle, <i>Fragmenta</i> , 275, 4 Radt :
	τριχορρυέω	τριχορρυεῖτον τὼ λόφω	Aristophane, <i>La paix</i> , 1222 : <b>108</b>
	τρίχωμα	οὔτ' ἐν γενείου ξυλλογῆ τριχώματος	Eschyle, <i>Les Sept contre Thèbes</i> , 666 : 77
		διαλλάσσοντες εΐδος μὲν οὐδὲν φωνὴν δὲ καὶ τρίχωμα μοῦνον	Hérodote, <i>Histoire</i> , VII, 70, 3-7 : <b>156</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		οί δ' ἐκ τῆς Λιβύης οὐλότατον τρίχωμα πάντων ἀνθρώπων	Hérodote, Histoire, VII, 70, 3-7 : <b>156</b>
	τρίχωσις	τρίχωσις τῆς ἥβης	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , VII, I, 581 a12 : <b>78</b>
χίχιννος		ἀυσταλέοι δὲ χίχιννοι	Théocrite, <i>Idylles</i> , 14, 4 : <b>271</b>
		ἤρατο δ' οὐ μάλοις οὐδὲ ῥόδῳ οὐδὲ χιχίννοις	Théocrite, <i>Idylles</i> , 11, 10 : <b>272</b>
κόμη		παραθέσθαι [ἢ] παρὰ τὴν κόμην	Ésope, <i>Fables</i> , 346, 5 : <b>374</b>
		κόμην πώγωνά τ' ἐκτετιλμένος	Anacréon, Fragments, 43, 8 Page : 374
		κόμη νεανικῆ	Hermippe, <i>Fragments</i> , 58, 5 Kock:
		ώμολίνοις χόμη βρύουσ'	Cratinus, Fragments, 9, 1 Kock: 374
		κόμης (Galle)	Simonide, Épigrammes, 217, 3: 374
		σχέψαι δὲ χαίτην προστιθεῖσα σῆ χόμη	Euripide, Électre, 520 : <b>374</b>
		νεανίας κόμη	Euripide, <i>Fragments</i> , 1052, 2 Nauck : <b>374</b>
		κόμην ψιλήν	Lysias, <i>Fragments</i> , 369, 6 Thalheim:
		ρόδα τε κόμαισι μείγνυται	Pindare, <i>Fragments</i> , dithyrambe 75, 14-17 Savignac : <b>374</b>
		νοῦς οὐχ ἔνι ταῖς χόμαις	Aristophane, Les Cavaliers, 1121-1122 : <b>374</b>
		κόμαι ἀδε[λφεαί	Callimaque, <i>Les Origines</i> , fr. 110, 51 Pfeiffer : <b>374</b>
		κόμην τανυφύλλου ἐλαίης	Homère, Odyssée, XXIII, 195 : <b>376</b>
		ἄχρας τῆς χόμης	Cratinus, Fragments, 296, 2 Kock:

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ἀψινθίου κόμης	Hippocrate, <i>Des maladies</i> , III, 11, 10: <b>376</b>
		αἵ τε ῥίζαι καὶ ἡ κόμη	Théophraste, Les causes des phénomènes végétaux, III, 7, 2, 12 : 376
		ἀφαιρεθείσης τῆς κόμης	Théophraste, Les causes des phénomènes végétaux, V, 17, 3, 6 : <b>376</b>
		τὴν κόμην	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , IV, 16, 1, 4; VII, 4, 7, 9: <b>376</b>
		πλὴν ἀναδοῦσι τὴν κόμην	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , II, 6, 4, 5 : <b>377</b>
		ἐπὶ δὲ τῶν ἄχρων τὴν χόμην	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , II, 6, 10, 7 : <b>377</b>
		τὸ δὲ δένδρον εὐμέγεθες ὀρθοφυὲς εὔρυθμον τῆ κόμη	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , III, 12, 9, 6 : <b>377</b>
		ἔχει δὲ καὶ τὴν ἄνω κόμην πολλήν	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , IV, 4, 4, 11 : <b>377</b>
		τριγώνους κόμην ἔχοντας ἀχρεῖον ἀσθενῆ	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , IV, 8, 3, 8 : <b>377</b>
		καθάπερ ὁ πάπυρος, καὶ κόμην ἔχον παραπλήσιον	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , IV, 8, 5, 7 : <b>377</b>
		σκάνδιξ καὶ ὅσα ἄλλα τοιαῦτα σκανδικώδη, τραγοπώγων, οἱ δὲ κόμην καλοῦσιν	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , VII, 7, 1, 11-12 : <b>377</b>
		φύει δὲ καὶ ἔτερον σφαιρίον κόμην ἔχον ἀχρεῖον	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , III, 7, 4, 15 : <b>377</b>
		τοῖς πτεροῖς κομῶν	Ésope, <i>Proverbes</i> , 85, 4, Perry : <b>379</b>
		τὰς αῖγας βοστρύχους ἢ τινας ἕλικας κόμης	Callisthène, <i>Fragments</i> , 2b, 124, F, fr. 41, 4 Jacoby : <b>379</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		τευθίς τὴν κόμην	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 550b, 18 Bekker : <b>379</b>
		ἀνασείοντά τε κόμας	Euripide, Les Bacchantes, 240-241 : 380
		μίτραν κόμης ἄπο ἔρριψεν	Euripide, Les Bacchantes, 1115-1116 : <b>380</b>
		αἵματί οἱ δεύοντο κόμαι	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 51-52 : <b>381</b>
		φίλησι δὲ χερσὶ κόμην ἤσχυνε δαΐζων	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 26-27 : <b>381</b>
		κείρασθαί τε κόμην	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 44-46 : <b>381</b>
		Πατρόκλω ἥρωι κόμην	Homère, Iliade, XXIII, 144-146 et
		όπάσαιμι φέρεσθαι	151 : <b>382</b>
		έν χερσὶ κόμην έτάροιο φίλοιο ϑῆκεν	Homère <i>Iliade</i> , XXIII, 152 : <b>382</b>
		πᾶσαι νεόθαγι σιδάρῳ ἄλικες ἱμερτὰν κρατὸς ἔθεντο κόμαν	Sappho, Fragments, 204 : <b>382</b>
		ξανθῆσίν τε κόμαις πουρφυρέους στεφάνους	Théognis, <i>Poèmes élégiaques</i> , Livre I, 824-830 : <b>382</b>
		κεῖρε κόμην, ἀπόπαυε δὲ κῶμον	Théognis, <i>Poèmes élégiaques</i> , Livre I, 829-830 : <b>382</b>
		έν χεροῖν ἔχων <i>κόμας</i>	Sophocle, <i>Ajax</i> , 1173-1174 : <b>382</b>
		κόμης ἀπηρξάμην	Euripide, Électre, 91 : <b>383</b>
		κόμας δότω τάφῳ	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 703 : <b>383</b>
		κείρασθαί τε κόμην	Homère, <i>Odyssée</i> , IV, 197-198 : <b>383</b>
		ἀπὸ δὲ παρθένοι κόμας ἔθεντο σύγγονοι νεκρῶν	Euripide, <i>Hélène</i> , 367-369 : <b>383</b>
		κράδεμνα δικοῦσα κόμας ἀπ' ἐμᾶς	Euripide, Les Phéniciennes, 1490-1491 : <b>383</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		κόμης ἀπαρχὰς καὶ χοάς	Euripide, Oreste, 96: 383
		λαβὲ χοὰς τάσδ' ἐν χεροῖν κόμας τ' ἐμάς	Euripide, <i>Oreste</i> , 113 : <b>384</b>
		εὐγενοῦς κόμας σίδηρον ἀπέθρισας	Euripide, <i>Hélène</i> , 1188 : <b>384</b>
		κόμας σὰς μητρὶ δοῦσα σῆ φέρειν	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 820-821 : <b>384</b>
		πένθιμοι κουραὶ κἀστέφανοι κόμαι	Euripide, Les Suppliantes, 973-974 : 384
		ἐμάν τε λευκόχροα κείρομαι δακρυόεσσ' κόμαν	Euripide, Les Phéniciennes, 322-323 : 384
		η δέ νυ μήτηρ τίλλε κόμην	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 405-407 : <b>384</b>
		κόμην σπῶσ' ἀμφιδεξίοις ἀκμαῖς	Sophocle, <i>Œdipe Roi</i> , 1242-1243 : <b>384</b>
		κ[ατα]πρίσσομαι κόμας [ἀ]φειδεῖ χερ[ί	Eschyle, <i>Fragments</i> , 44 A, 496, 7  Mette = 451h, 7 Radt : <b>384</b>
		σπάραγμα κόμας ὀνύχων	Euripide, <i>Andromaque</i> , 825-827 : <b>384</b>
		κόμην ἀπρὶξ ὄνυξι συλλαβὼν χερί	Sophocle, <i>Ajax</i> , 310 : <b>384</b>
		φαιδίμαν γαία πεφύρσεσθαι χόμαν	Pindare, Néméennes, I, 68 : <b>385</b>
		ἀεὶ πυχιναῖς δρόσοις τεγγόμενος χόμας	Sophocle, <i>Ajax</i> , 1206-1208 : <b>386</b>
		κόμαι μὲν εἰς Ὅλυμπον, αἴμα δ' ἐς χθόνα	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i> , 1180-1186 : <b>386</b>
		καὶ τὴν κόμην κακῶς περικείρας	Hérodote, <i>Histoire</i> , III, 154, 11-12 : <b>386</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		τῆς κόμης δραξάμενος οὔσης βαθείας καὶ λασίας	Ctésias, <i>Fragments</i> , 3c, 688, F, fr. 20, 72-75 Jacoby; Plutarque, <i>Vie des hommes illustres</i> , tome IV, 13, 5-9: 386-387
		ἔλξειν ἀποσπάσας κόμης	Eschyle, Les Suppliantes, 909-910 : 387
		εὐπλοκάμους κόμας	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 791 : <b>387</b>
		κόμης ἐπισπασθεῖσ'	Euripide, Andromaque, 401-402 : 387
		ἐπισπάσας κόμης	Euripide, Andromaque, 710: 387
		κομίζετ' αὐτὴν τῆς μιαιφονωτάτης κόμης ἐπισπάσαντες·	Euripide, Les Troyennes, 880-882 : 387
		Μενέλαος αὐτὴν ῆγ' ἐπισπάσας κόμης	Euripide, <i>Hélène</i> , 116 : <b>387</b>
		ές κόμας δὲ δακτύλους δικών	Euripide, Oreste, 1469 : 388
		τίς μ' εἴσιν ἄξων πρὶν σπαράσσεσθαι κόμης ;	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1458 : <b>388</b>
		κόμης κατεῖχον	Euripide, <i>Hécube</i> , 1166 : <b>388</b>
		κ[όμη]ς, ἥ τοι κατ' ἁβρὸν ἐσκία[ζ]εν αὐχένα	Anacréon, Fragments, 204 : <b>388</b>
		κόμης δὲ λευκὸν μυελόν ἐκραίνει	Sophocle, Les Trachiniennes, 781 : 390
		κάρα συγχέω κόμαις όμοῦ, ρανῶ τε πεδόσ' ἐγκέφαλον	Euripide, <i>Fragments</i> , 384, 1 Nauck : 390
		πλόχους χόμης	Euripide, <i>Ion</i> , 1266-1268 : <b>390</b>
		ξανθᾶ δ' ἀμφὶ κόμα θήσει	Euripide, <i>Médée</i> , 980 : <b>390</b>
		σχηματίζεται κόμην	Euripide, <i>Médée</i> , 1161 : <b>390</b>
		ἐπεὶ κόμην ἔσεισε	Euripide, <i>Médée</i> , 1193 : <b>390</b>
		ἔμπρησον αὐτῆς τὰς κόμας	Aristophane, Lysistrata, 381 : <b>390</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		καὐχμώδη κόμην	Euripide, <i>Oreste</i> , 223-224 : <b>391</b>
		κόμη δι' αὔρας ἀκτένιστος ἄσσεται	Sophocle, Œdipe à Colone, 1261 : <b>391</b>
		καθεῖσαν εἰς ὤμους κόμας	Euripide, Les Bacchantes, 695-698 : 392
		ταὶ δὲ κόμαι σείονται	Aristophane, <i>Lysistrata</i> , 1312-1313 : <b>392</b>
		λύσασαι δὲ κόμαν	Théocrite, Idylles, XV, 134 : 392
		ξανθῆς δὲ κόμης ἔλε Πηλεΐωνα	Homère, <i>Iliade</i> , I, 197 : <b>393</b>
		ἥ τε κόμη τό τε εἶδος ὅτ᾽ ἐν κονίησι μιγείης	Homère, <i>Iliade</i> , III, 55 : <b>393</b>
		οὔλας κόμας, ὑακινθίνφ ἄνθει ὁμοίας	Homère, <i>Odyssée</i> , VI, 231 et XXIII, 158 : <b>393-394</b>
		χρυσέα κόμα (Apollon)	Pindare, Isthmiques, VII, 49: 394
		ξανθάν κόμαν	Bacchylide, Épinicies, IX, 24 : 395
		ξανθόν πλόκαμον κόμης	Euripide, Électre, 1071 : <b>395</b>
		ὧ ξανθαὶ κόμαι	Euripide, <i>Iphygénie à Aulis</i> , 681 : <b>395</b>
		κόμ[αν ξ]ανθάν	Alcman, <i>Fragments</i> , 3, subfr. 1+3, 9 Page: <b>395</b>
		ξανθῆσιν κόμαις	Théognis, Élégies, I, 828 : <b>395</b>
		ξανθαὶ κόμαι	Hymne Homérique à Déméter, 279 ; Euripide, Iphigénie à Aulis, 681 : <b>395</b>
		κόμας ξανθάς	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 51-52 : <b>395</b>
		ξανθοτάτοις βοτρύχοισι κομῶν	Phérécrate, Fragments, 189, 1, Kock : <b>395</b>
		ἔρως φιλεῖ κάτοπτρα καὶ κόμης ξανθίσματα, φεύγει δὲ μόχθους	Euripide, <i>Fragments</i> , 322, 1-32 Nauck : <b>395</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ξανθαὶ δὲ κόμαι κατενήνοθεν ὥμους	Hymne Homérique à Déméter, 275-280 : <b>397</b>
		ξανθοῖσιν βοστρύχοισιν εὔοσμος κόμην	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 235 : <b>397</b>
		αὶ δὲ κόμαι θυόεντα πέδω λείβουσιν ἔλαια	Callimaque, <i>Hymne à Apollon</i> , II, 38 : <b>397</b>
		οὐδὲ κομᾶν πλόκαμοι κερθέντες ἀγλαοί	Pindare, Pythiques, IV, 82 : 398
		τὰς καλὰς ταύτας κόμας	Platon, <i>Phédon</i> , 89b, 4-5 : <b>399</b>
		περὶ αὐτὴν [τὴν κόμην] ἁρμόσας	Philostrate, <i>Apollonius de Tyane</i> , VIII, 7 : <b>400</b>
		κόμη βαθεῖα	Diogène Laërce, Vies, doctrines et sentences des philosophes, VIII, 2, 73, 9 : <b>400</b>
		κομῶν καὶ ῥυπῶν καὶ ἀνυποδητῶν	Athénée, Les Deipnosophistes, IV, 163e-f : <b>400</b>
		καθέσει τῆς κόμης τὸ εἶδος παραλλάσσων	Epiménide, <i>Testimonia</i> , 3b, 457, T, fr. 1, 3 Jacoby; Théopompe, <i>Fragments</i> , 2b, 115, F, fr. 67a, 7-8 Jacoby et Epiménide, <i>Testimonia</i> , 1, 3 Diels & Kranz: 400
		καλλωπίζεσθαι περὶ κόμην καὶ κόσμον ὅπλων καὶ ἱματίων	Plutarque, <i>Vie de Lycurgue</i> , XXII, 1-2 Flacelière : <b>401</b>
		έθεράπευον τὴν κόμην λιπαράν τε φαίνεσθαι τῆς κόμης	Plutarque, <i>Vie de Lycurgue</i> , XXII, 1-2 Flacelière : <b>402</b>
		τοὺς δὲ τὰς κόμας κτενιζομένους	Hérodote, <i>Histoire</i> , VII, 208, 12-13 : <b>402</b>
		ή δέ οἱ κόμη ὤμους κατεσκίαζε καὶ μετάφρενα	Archiloque, Fragments, 40 : <b>406</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		οὐδὲ ταὶ Ναννῶς κόμαι	Alcman, <i>Fragments</i> , I, 1, 64-73 Page : <b>406</b>
		κοῦφα πηδῶσαι κόμαν	Autocratès, Fragments, 1, 3 Kock : 406
		ἐσμυρισμένας κόμας καὶ στῆθος	Archiloque, Fragments, 38 : <b>406</b>
		άμφὶ κόμαισι γλαυκόχροα κόσμον ἐλαίας	Pindare, Olympiques, III, 13: <b>407</b>
		τρία ἔργα κάλλιστ' ἀμφὶ κόμαις	Pindare, Olympiques, XIII, 38-39 : <b>407</b>
		γέρας ἀμφέβαλε τεαῖσιν κόμαις	Pindare, Pythiques, V, 31: <b>407</b>
		στεφάνωμα κόμα σελίνων	Pindare, Isthmiques, II, 15-16: 407
		ἀνδησάμενός τε κόμαν ἐν πορφυρ[έοι]ς ἔρνεσιν	Pindare, Néméennes, XI, 28 : <b>407</b>
		τριέτει στεφάνω ξανθάν ἐρέψωνται κόμαν	Bacchylide, Épinicies, IX, 23-24 : 407
		δάφνα τε χρυσέα κόμας ἀναδήσαντες	Pindare, Pythiques, X, 40 : <b>407</b>
		χρυσέας κόμης	Euripide, <i>Hippolyte</i> , 82-83 : <b>408</b>
		ὑάχινθον κόμαις	Théocrite, <i>Idylles</i> , XVIII, 2 : <b>408</b>
		κόμαισί τ' ἐπέθηκεν οὔλαις ἀμενφέα πλόκον	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 113-116 : <b>180, 408</b>
		κόμης σῆς βοστρύχων ἀνδήματα	Euripide, Électre, 880-882 : <b>408</b>
		διησχημένοι τὰς χόμας χρυσῷ χόσμῳ	Xénophane, Fragments = Athénée, Les Deipnosophistes, XII, 31, 1-4 Kaibel : <b>408</b>
		κόμας ἐκειράμεσθα μάρτυρας τρυφῆς	Agathon, Fragments, 3 Kock: 409

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ό δὲ κόμην ἔχων	Aristophane, Les nuées, 14 : 409
		κόμην μὲν ἐπὶ σῷ κρατὶ ταναὸν ἐκτενῶ	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 831 : <b>410</b>
		πεπλεγμένης τῆς κόμης	Pausanias, Description de la Grèce, I, 19,1 : <b>410</b>
		κόμας ἐμᾶς δεῦσαι παρθένιον Χλιδάν	Euripide, Les Phéniciennes, 222-224 : 411
		τοὺς Ἑχτορείοις ἦγλαϊσμένους χόμαις	Lycophron, Alexandra, 1133: <b>412</b>
		τὴν μὲν ἐμὴν κόμην, λευκὴ γάρ, καταμέμφεται	Anacréon, Fragments, 13 Page : <b>415</b>
		'Η πολιὴ δέ αὐτίκ' ἀναμνήσει ταῦτά σε πάντα κόμη	Callimaque <i>, Épigrammes</i> , LXIII Cahen : <b>417</b>
		κόραι γὰρ ἄζυγες γάμων πάρος κόμας κεροῦνταί σοι	Euripide, <i>Hippolyte</i> , 1425-1426 : <b>423</b>
		ἐπειδὰν δὲ νεανίσκοι γένωνται, κομῶσι κόμην ἔχουσι μακροτάτην μέχρι ἐπὶ τὰ γόνατα	Ctésias, <i>Fragments</i> , 3c, 688, F, fr. 45f, A, 11-14, 17-18 Jacoby; 3c, 688, F, fr. 45, 153 Jacoby: <b>428</b>
		καὶ κόμαις προσθέτοις	Xénophon, <i>Cyropédie</i> , I, 3, 2, 5-10 : <b>428</b>
		ἔπειτα δῆτα δοῦλος ὢν κόμην ἔχεις ;	Aristophane, Les Oiseaux, 911 : <b>429</b>
		ἐν Λαχεδαίμονι κομᾶν καλόν	Aristote, Rhéthorique, I, 9, 26 : <b>431</b>
		τότε χρύσεαι ἀέρος ἔκρυψαν κό[μ]αι ἐπιχώριον κατάσκιον νῶτον ὑμέτερον	Pindare, <i>Fragments</i> , Péans, VI (52f), 137-139 Savignac : <b>438</b>
		τὴν κόμην λαμβάνειν	Aristote, <i>Météorologiques</i> , 343a 1 : <b>440</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		λαμβάνειν κόμην	Aristote, <i>Météorologiques</i> , 343a 17 : <b>440</b>
	άκερσεκόμης - άκειρεκόμης (dor. άκειρεκόμας)	ἀχειρεκόμα Φοιβῷ - Φοῖβος ἀχερσεκόμης	Homère, Iliade, XX, 39; Hésiode, Fragments, 171, 8 West; Hymne homérique à Apollon, 134; Pindare, Pythiques, III, 26: 398
	ἀχρόχομος	άχροκόμοις πετάλοις	Euripide, Les Phéniciennes, 1516 : 378
		Θρήιχες ἀχρόχομοι	Homère, <i>Iliade</i> , IV, 533 : <b>426</b>
	ἀμφίκομος	θάμνφ ὑπ' ἀμφικόμφ	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 677 : <b>378</b>
		τὰς ἀμφικόμους ἀκαλήφας	Archestrate, <i>Fragments</i> , 9, 7 Brandt: <b>378</b>
	αὐτόκομος	αὐτοκόμου λοφιᾶς	Aristophane, Les grenouilles, 822 : 379
	βαθύκομος	ὄρεα βαθύκομα	Aristophane, <i>Fragments</i> , 698, 1  Kock: <b>378</b>
	δενδρόχομος	ύψηλῶν ὀρέων χορυφὰς ἔπι δενδροχόμους	Aristophane, Les Nuées, 280 : 378
		ἐναύλοις ὑπὸ δενδροκόμοις	Euripide <i>, Hélène,</i> 1107 : <b>378</b>
	εὔκομος (épiq. ἦΰκομος)		Homère, <i>Iliade</i> , I, 36; II, 689; III, 329; IV, 512; VI, 92, 273, 303; VII, 355; VIII, 82; IX, 339 et 448; X, 5; XI, 369 et 505; XIII, 766; XVI, 860; XIX, 413; XXIV, 466, 602 et <i>Odyssée</i> , XI, 318, VIII, 452, XII, 389 - Hésiode, <i>Théogonie</i> , 241, 267, 625 et 634; <i>Les Travaux et les Jours</i> , 165; <i>Le Bouclier</i> , 216; <i>Le catalogue des femmes</i> , fr. 68, v. 32, 42, 51, 54 et 66, fr. 98, 17 Evelyn-White: 405

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
			Pindare, Olympiques, 91; Pythiques,
			V, 45 - Hymne Homérique à Dionysos,
			II, 3; Hymne Homérique à Apollon, I,
	εὔχομος (épiq.		178 ; Hymne Homérique à Artémis,
	ἦΰκομος)		21 ; Hymne Homérique à Déméter, I,
			1, 297, 315 et II, 1; Hymne
			Homérique à Déméter, 60, 75 et 442 :
			405
			Homère, <i>Iliade</i> , XII, 339 et XIII, 132;
			XVI, 216; XVI, 338; XVI, 797;
	<b>ί</b> ππόχομος		Stésichore, Fragments, S15, col1, 16
			Page; Théocrite, <i>Idylles</i> , 22, 193:
			375, 407
			Homère, Iliade, IX, 449 et Odyssée,
			XV, 58 - Chants Cypriens, 9, 2
			Bernabé - Hésiode, <i>Les Travaux et</i>
			les Jours, 75 ; Théogonie, 915 ;
			Fragments, 141, 10 West &
			Merkelbach - Sappho, Fragments,
			128, 1 Page & Lobel - Simonide,
			Fragments, 72(a), subfrag. 1, 2 Page
	vay) (vouse		- Stésichore, Fragments, 35, 1 Page -
	καλλίκομος		Ibycos, Fragments, 7, 2 Page -
			Anacréon, Épigrammes, Livre VI,
			144, 2 Beckby - Aristophane, La
			Paix, 796 - Épiménide, Fragments,
			3b, 457, F, fr. 7, 2 Jacoby -
			Anacréon, Fragments, 45, 1 Page -
			Pindare, Pythiques, IX, 106 -
			Euripide, Iphigénie à Aulis, 1080 -
			Pindare, Néméennes, X, 10 : <b>405</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
	κατάκομος	ὑπὸ κόρυθ' ἁπαλότριχα κατάκομον θάλλει	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 1187 : <b>379</b>
		Ήλιος ἱππεύει πυρσῷ κατακόμος λάμποντι	Pindare, <i>Fragments</i> , fr. dout. 356 Savignac : <b>439</b>
	ξανθοκόμης	ξανθοκομᾶν Δαναῶν	Pindare, Néméennes, IX, 17 : 395
		ξανθοκόμας Πτολεμαῖος	Théocrite, <i>Idylles</i> , 17, 103 : <b>395</b>
		ξανθοκόμη.[	Hésiode, <i>Fragments</i> , 25, 5 West & Merkelbach : <b>395</b>
	σκιαρόκομος	σκιαροκόμοιο ὕλας	Euripide, Les Bacchantes, 875 : <b>378</b>
	ύλόχομος	ύλόκομον νάπος	Euripide, Andromaque, 284 : 378
	ὑψίχομος	ύψικόμων ἐλατᾶν	Euripide, Alceste, 585 : 378
		δρυσὶν ὑψιχόμοισι	Homère, <i>Iliade</i> , XIV, 398; Homère, Odyssée, IX, 186: <b>378</b>
		δρῦς ὑψικόμους	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 118 : <b>378</b>
		δρυὸς ὑψικόμοιο	Homère, <i>Odyssée</i> , XII, 357 : <b>378</b>
		θεοῖο ἐχ δρυὸς ὑψιχόμοιο Διός	Homère, <i>Odyssée</i> , XIV, 328, XIX, 297 : <b>378</b>
		δρῦς ὑψικόμους ἐλάτας τε παχείας	Hésiode, <i>Les travaux et les Jours</i> , 509 : <b>378</b>
		δρῦς ὑψίχομοι	Hésiode, <i>Le bouclier</i> , 376 : <b>378</b>
		έν ὑψικόμοισιν ὄρεσσι	Asius, Fragments épiques, 8, 1 : 378-379
		Σαιδήνης πόδα νείατον	Hymne homérique aux étrangers, 3
		ύψιχόμοιο	Allen, Halliday, and Sikes : <b>379</b>
		ύψίχομον χῶνον	Platon, Épigrammes, 27, 1 Diehl : 379
		ύψικόμοισι δονάχεσσιν	Simias, Fragments, 1, 8: 379
		ύψικόμω [Ἑλένα]	Pindare, <i>Fragments</i> , 52f, 95 : <b>406</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
	φυλλόχομος	φυλλοκόμου μίλακος	Aristophane, Les oiseaux, 215 : 378
		μελίας φυλλοχόμου	Aristophane, Les oiseaux, 742 : 378
	χλωρόχομος	χλωροκόμω στεφάνω δάφνας	Euripide, Iphigénie à Aulis, 759 : 378
	χρυσοκόμης (dor. χρυσοκόμας)	τὰ μὲν αὐτοῦ χρυσόκομα τῶν πτερῶν, τὰ δὲ ἐρυθρά	Hérodote, <i>Histoire</i> , II, 73, 6-7; Hécatée, <i>Fragments</i> , 1a, 1, F, fr. 324b, 22 Jacoby: <b>379</b>
			Hésiode, Théogonie, 947; Alcée, Fragments, 327, 3 Lobel & Page; Alcman, Fragments, S1, 1 Page (1974); Anacréon, Fragments, 13, 2, Page; Simonide, Fragments, fr. 14, subfr. 84, 9 Page; Euripide, Iphigénie à Aulis, 548; Aristophane, Fragments, 56, 52 Austin: 394
		Άπόλλων χρυσοκόμης	Tyrtée, Fragments, 3b, 580, F, fr. 3b, 4 Jacoby; Pindare, Olympiques, VI, 41, VII, 32; Pindare, Fragments, Péans, 52e, 40-41 Savignac; Euripide, Iphigénie en Tauride, 1236, Les Suppliantes, 975-976, Les Troyennes, 254; Bacchylide, Épinicies, IV, 2; Ion, Fragments, 3b, 392, F, fr. 6, 22; Aristophane, Les oiseaux, 217: 394
	κομάω	μὴ φθονεῖθ' ἡμῖν χομῶσι	Aristophane, Les Cavaliers, 580 : <b>376</b>
		πρὶν ἂν τὸ γένειον τῆ κεφαλῆ ὁμοίως κομήσης	Xénophon, Le Banquet, IV, 28, 6 : 376
		φύλλοισιν ἀγαυοῖσιν κομόωσαν	Ilias Parva, fr. 29, 2 Bernabé : 377
		τὴν μὲν ἐλαίαν κομῶσαν	Ésope, <i>Fables</i> , 22, 5 Hausrath et Hunger : <b>377</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ἥ τε γῆ φυτοῖς χομῶσα	Aristote, De l'univers, 397a, 24
		παντοδαποῖς	Bekker : 377
		κομῶντα κισσῷ στῦλον εὐίου	Euripide, Fragments, 37, 2
		θεοῦ	Kambitsis : 377
		ταναοῖσι κομήσειν	Hymne homérique à Déméter, 455 :
		ἀσταχύεσσιν	377
		καλὰ νάρκισσος ἐπ' ἀρκεύθοισι	Théogrito Idulles 1 122 124 : 277
		κομάσαι	Théocrite, <i>Idylles</i> , 1, 133-134 : <b>377</b>
		ούχ δμοίως ὑπομένουσι τοὺς	W. 1 W
		ὄνους ἐπὶ τῆ ὀχεία ἔως ἂν κομῶσιν	Xénophon, <i>L'art équestre</i> , V, 8, 5 : <b>379</b>
		κομῶντα δὲ καὶ αὐχμηρον	Aristote, <i>Rhétorique</i> , 1413a, 5-10 : <b>392</b>
		κάρη κομόωντες	Homère, <i>Iliade</i> , II, 11, 28, 51, 65, 323, 443, 472, III, 43, 79, IV, 261, 268, VII, 85, 328, 442, 448, 459, 472, 476, VIII, 53, 341, 510, IX, 45, XIII, 310, XVIII, 6, 359, XIX, 69; <i>Odyssée</i> , I, 90, II, 7, 408, XX, 277: <b>398, 426</b>
		ὄπιθεν κομόωντες	Homère, <i>Iliade</i> , II, 542 : <b>398, 426</b>
		κομῶντες δὲ τὰς κεφαλὰς μίτρησι ἀναδέονται	Hérodote, <i>Histoire</i> , I, 195, 4-5 : <b>427</b>
		τὰς κεφαλὰς δὲ κομῶσαι	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 168, 6-7 : <b>428</b>
		οί μὲν Μάχλυες τὰ ὀπίσω	
		κομῶσι τῆς κεφαλῆς οἱ δὲ	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 180, 3-4 : <b>428</b>
		Αὐσέες τὰ ἔμπροσθε	
		οἳ τὰ ἐπὶ δεξιὰ τῶν κεφαλέων	
		κομῶσι, τὰ δ' ἐπ' ἀριστερὰ	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 191, 3-4 : <b>428</b>
		<b>κείρουσι</b>	
		Βέβρυκες κομόωντες	Théocrite, <i>Idylles</i> , 22, 77 : <b>428</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		τὸν μυροποιὸν ἠρόμην Στράττιν εἰ κομήσει	Anacréon, Fragments, 42 Page : <b>399</b>
		καὶ εἰ αὖ ἐπετήδευε κομᾶν, κομήτης τούτου καὶ ὁ νεκρός	Platon, <i>Gorgias</i> , 524c, 4-5 : <b>399</b>
		ὥσπερ Ἀργεῖοι, μὴ πρότερον κομήσειν	Platon, <i>Phédon</i> , 89c, 1-4 : <b>399</b>
		ἐπάναγκες κομῶντες	Hérodote, <i>Histoire</i> , I, 82, 33-39 : <b>401</b>
		οὐ γὰρ κομῶντες πρὸ τούτου ἀπὸ τούτου κομᾶν	Hérodote, <i>Histoire</i> , I, 82, 33-39 : <b>401</b>
		έφῆχε δὲ καὶ κομᾶν τοῖς ὑπὲρ τὴν ἡβητικὴν ἡλικίαν	Xénophon, La République des Lacédémoniens, 11, 3 : <b>401</b>
		κομῶντες ἐκ τῆς τῶν ἐφήβων ἡλικίας	Plutarque, <i>Vie de Lycurgue</i> , XXII, 1-2 Flacelière : <b>402</b>
		εἴ τις κομኞ	Lysias, Pour Mantithée, 18, 6 : <b>412</b>
	Κομαιθοῦς	πύργων Κομαιθοῦς συμπεφυρμένων στρατῷ	Lycophron, Alexandra, 934: 376
	Κομηταμυνία		Aristophane, Les Guêpes, 466 : 375-376
	Κομήτης (dor. Κομάτας)		Hésiode, <i>Fragments</i> , 70, 39 West & Merkelbach; Mimnerme, <i>Fragments</i> , 3b, 578, F, fr. 8, 3 Jacoby; Théocrite, <i>Idylles</i> , V, 1, 4, 9, 70, 79, 138 et 150; VII, 83 et 89; Callimaque, <i>Fragments</i> , fr. incert. 486, 1 Pfeiffer: 375
	κομήτης	ὄντ' αὐτὸν κομήτην, ἀλλ' ἀπεψιλωμένον τῷ λύχνῳ	Aristophane, <i>Lysistrata</i> , 826-828 : <b>375</b>
		χομήτη λειμῶνι	Euripide, <i>Hippolyte</i> , 210-211 : <b>377</b>
		θύρσον ἐκλελοιπότα κισσῷ κομήτην ἐξανέστεφον	Euripide, <i>Bacchantes</i> , 1054-1055 : <b>377-378</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		κομήτην ἰόν	Sophocle, Trachiniennes, 567: 380
		σαὶ δ' ἄλοχοι πολλοῖσι πόδας νίψουσι χομήταις	Hérodote, <i>Histoire</i> , VI, 19, 10 : <b>398</b>
		κομήτην	Aristophane, Les nuées, 1100 : <b>411</b>
		κομήτην ἄγριόν τινα	Aristophane, <i>Les Nuées</i> , 348-349 : <b>411</b>
		ἄνδρα κομήτην φυλαρχοῦντ'	Aristophane, <i>Lysistrata</i> , 561 : <b>411</b>
		πωγωνοφόροι εἰσὶ καὶ κομῆται	Scylax, <i>Périple de Scylax</i> , 112, 57-58 : <b>427</b>
		Περσέων ἐόντων κομητέων	Hérodote, Histoire, VI, 19, 13 : 428
		κομήτας, διάιττοντας, δοκίδας	Xénophane, <i>Fragments</i> , 44, 1  Diels-Kranz : <b>439</b>
		τοὺς κομήτας	Xénophane, Fragments, 44, 1  Diels-Kranz; Anaxagore,  Fragments, 81, 1 Diels-Kranz: 439
	κομίσκη (dor. κομίσκα)	ξανθᾶ κομίσκα	Alcman, Fragments, 1, 101 Page:
λάχνη (dor. -α)		ἰούλους ἀνθῆσαι πυκάσαι τε γένυς εὐανθέι λάχνη	Homère, <i>Iliade</i> , XI, 320 : <b>33</b>
		λάχναι νιν μέλαν γένειον ἔρεφον	Pindare, Olympiques, I, 68 : <b>35</b>
		λάχνην στήθεος	Callimaque, Origines, VI, 2:36
		κτησίου βοτοῦ λάχνην	Sophocle, Les Trachiniennes, 690 : 37
		οὔλη δ' ἐπενήνοθε λάχνη	Iliade, X, 134 : <b>37-38</b>
		λάχνη δέρμα κατάσκιον	Hésiode, <i>Les Travaux et les Jours</i> , 513 : <b>38</b>
		ψεδνὴ δ' ἐπενήνοθε λάχνη	Iliade, II, 219 : <b>52</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
	λαχνήεις	φῆρας λαχνήεντας	Iliade, II, 743 : <b>33</b>
		στήθεα λαχνήεντα	Iliade, XVIII, 415 : 33
		στέρνα λαχνάεντα	Pindare, Pythiques, I, 18: 36
		ἄνδρεςλαχνήεντες	Empédocle, <i>Fragments</i> , 67, 7 Diels : <b>36</b>
		μήδεα λαχνήεντα	Empédocle, <i>Fragments</i> , 134, 10  Diels : <b>36</b>
		δέρματι λαχνήεντι	Iliade, IX, 548 : <b>37</b>
		λαχνήεντ' ὄροφον	Iliade, XXIV, 451 : 37
	λαχνόω	γένειονλαχνοῦται	Solon, Fragmenta, 27, 6 West: 34
	λάχνωσις	ἄχρι γενείου λαχνώσεως	Hippocrate, Semaines, 5, 21:35
	λάχνῳ (hapax)	ἀρνειὸςλάχνω στεινόμενος	Odyssée, IX, 445 : <b>37</b>
	λαχνόγυιος	μορφᾶ θηρῶν λαχνογυίων	Euripide, Hélène, 378 : 38
	λαχνώδης	λαχνῶδές γ' οὔδας χλόης	Euripide, <i>Cyclope</i> , 541 : <b>38-39</b>
πλόκαμος		πλοκάμους ύπὸ τῶν ἱπποκόμων ἐκαλλωπίζετο	Ésope, <i>Fables</i> , 29, 3-5 : <b>172</b>
		κισσέ, χλοεροὺς ἐκπροχέων πλοκάμους	Simmias, <i>Épigrammes</i> , VII, 22, 2 : <b>172-173</b>
		πλόκαμον ἀποταμόμεναι	Hérodote, <i>Histoire</i> , IV, 34, 4-10 : <b>172, 177</b>
		μήτ' τὸν σὸν πλόκαμον ἐκτέμης τριχός	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis,</i> 1437-1438 : <b>174</b>
		Άρετά κειραμένα πλοκάμους	Aristote, <i>Fragments</i> , 8, 50, 640, 24  Rose: <b>174</b>
		Ίσιν κείρασθαι τῶν	Eudoxe, Fragments, 290, 37
		πλοκάμων ἕνα	Lasserre : 174
		λευκοτρίχων πλοκάμων μαλλοῖς	Euripide, <i>Bacchantes</i> , 111-114 : <b>176</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		χαίτας πεξαμένηπλοχάμους ἔπλεξε φαεινούς	Homère, <i>Iliade</i> , XIV, 176 : <b>177, 184</b>
		πλοκάμους περιβαλλομένα γένυσιν ἐσκίαζον	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 1150-1152 : <b>178</b>
		Έγὼ δὲ πλόχαμον ἀναδέτοις μίτραισιν ἐρρυθμιζόμαν	Euripide, <i>Hécube</i> , 923-924 : <b>186</b>
		λιπαρὸν σμασαμένα πλόκαμον	Callimaque, <i>Hymnes</i> , "Pour le bain de Pallas", 32 : <b>189</b>
		σῶν πλοκάμων ἀπολείβεται ὑγρὸν ἔλαιον	Hymne homérique à Hestia, 3 : <b>191</b>
		πλοκάμων ἱερὴν καλύπτρην	Archiloque, <i>Fragments</i> , 332, 1 Lasserre : <b>204</b>
		ἔρρ' αἰθέριον πλοκαμῶν ἐμῶν ἄπο, λεπτόμιτον φάρος	Euripide, <i>Andromaque</i> , 830-831 : <b>208</b>
		τί πλόχαμοι ῥέξωμεν ;	Callimaque, <i>Les Origines</i> , fr. 110, 47 Pfeiffer : <b>213</b>
		καὶ Βερ]ενίκειος καλὸς ἐγὼ πλόκαμ[ος	Callimaque, <i>Les Origines</i> , fr. 110, 62 Pfeiffer : <b>213</b>
		ἄγραν θηροτρόφοι μαινάδες, ἀμφιβάλλονται πλοχάμοις	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 102-103 : <b>217</b>
		τὰν Κασσάνδραν ῥίπτειν ξανθοὺς πλοκάμους	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 757-761 : <b>219</b>
		ξανθόν κατόπτρώ πλόκαμον ἐξήσκεις κόμης	Euripide, <i>Électre</i> , 1071 : <b>220</b>
		Καὶ κρᾶτα πλόκαμόν τ' ἐσκυθισμένον ξυρῷ	Euripide, <i>Électre</i> , 241 : <b>221</b>
		όλκὴ γὰρ οὔτι πλόκαμον οὐδάμ' ἄζεται	Eschyle, <i>Les Suppliantes</i> , 883 : <b>223</b>
		ἄγεσθαι ἱππηδὸν πλοκάμων	Eschyle, <i>Les Sept contre Thèbes</i> , 326-328 : <b>224</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ἴν' αὐτῆς τοὺς ἀκηράτους πλόκους καταξήνωσι Παρνασοῦ πλάκες	Euripide, <i>Ion</i> , 1266-1267 : <b>225</b>
		σὲ δ' ἐπὶ κάρᾳ στέψουσι καλλικόμαν πλόκαμον ᾿Αργεῖοι	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1080-1081 : <b>225</b>
		πλόκαμος ὄδε καταστέφειν	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1479 : <b>226</b>
		πλόκαμον ἰδούση τόνδε	Eschyle, Les Choéphores, 187 : 227
		πλοκάμους θ' ἑκατογκεφάλα Τυφῶ	Aristophane, <i>Nuées</i> , 336 : <b>231</b>
		οὐδὲ κομᾶν πλόκαμοι κερθέντες ἄχοντ' ἀγλαοί	Pindare, Pythiques, 4, 145-146 Savignac: 233
		πλόκαμον Ίνάχω θρεπτήριον	Eschyle, Les Choéphores, 6 : 234
		ίερὸς ὁ πλόκαμος	Euripide, Les Bacchantes, 494 : 235
		ώς ἠγρίωσαι πλόκαμον αὐχμηρόν	Euripide, <i>Oreste</i> , 387 : <b>236-237</b>
		πλοκάμους κτενίσαιντο	Asios, Fragments épiques, 13, 1 Bernabé : <b>239</b>
		δς τάδε 'Ρεία καὶ ξανθούς ἐκρέμασε πλοκάμους	Simonide, <i>Épigrammes</i> , 6, 217, 8-9 : <b>240</b>
		χλιδῶν τε πλόκαμος ὥστε παρθένοις ἁβραῖς	Athénée, <i>Deipnosophistes</i> , 528c = Eschyle, <i>Fragments</i> , 44 A fr. 620, 4-5 Mette : <b>241</b>
		τρυφερόν [τε] πλόκαμον εἰς αἰθέρα ῥίπτων	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 150 : <b>242</b>
		πλόχαμός τε γάρ σου ταναὸς οὐ πάλης ὕπο	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 455 : <b>243</b>
		άλλ' ἐξ ἔδρας σοι πλόκαμος ἐξέστηχ' ὅδε	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 928 : <b>244</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		σοι βοστρύχων πλόκαμον κεροῦμαι	Euripide, <i>Les Troyennes</i> , 1182-1183 : <b>245</b>
		δησάμεναι πλ[ο]κάμους μύρτων	Pindare, <i>Fragments</i> , 52na, 16 Savignac : <b>174</b>
		μελιρρόθων δ' ἕπεται πλόκαμοι	Pindare, Fragments, 246a, 1 Savignac : <b>174</b>
		[π]οντιάδεσσι [ ] [π]λοκάμοις θεαΐσ[ ]	Bacchylide, Fragments, 10, 9: <b>174</b>
	βαθυπλόκαμος	[βαθυ]πλοκάμουΣ[τυγός	Bacchylide, Épinicies, XI, 8 : 216-217
	έρασιπλόκαμος	Κασσάνδραν ἐρασιπλόκαμον	Ibycos, Fragmenta, 22a, 2 Page: 182
		Τυροῦς ἐρασιπλοκάμου	Pindare, <i>Pythiques</i> , 4, 136 : <b>182</b>
	ἐυπλόχαμος	ἐυπλοχάμου πολιῆς ἁλὸς	Archiloque, <i>Fragments</i> , 2 Lasserre: 182-183
		Τρφαὶ ἐυπλόκαμοι	<i>Iliade</i> , VI, 380 et 385 : <b>182-183</b>
		ἐυπλόκαμος Ἑκαμήδη	Iliade, XI, 624; XIV, 6: <b>182-183</b>
		ἐυπλόκαμος 'Αμάθυια	Iliade, XVIII, 48 : <b>182-183</b>
		ἀμφιπόλοισιν ἐυπλοχάμοις	<i>Iliade</i> , XXII, 442 et 449 : <b>182-183</b>
		Νύμφη ἐυπλοκάμῳ (Calypso) Νύμφη ἐυπλόκαμος ἐυπλόκαμος Δημήτηρ ἐυπλόκαμος 'Ηώς	Odyssée, I, 86; V, 30; VII, 246, 255; V, 58; Odyssée, V, 125; V, 390; IX, 76; X, 144: 182-183
		ἐυπλοχάμοισιν (Nausicaa et ses servantes)	<i>Odyssée</i> , VI, 135, 198, 222 et 238 : <b>182-183</b>
		'Αθήνη ἐυπλόκαμος Κίρκη ἐυπλόκαμος	Odyssée, VII, 41; X, 136; XI, 8; XII, 150: <b>182-183</b>
		νύμφαι ἐυπλόχαμοι (Phaétousa et Lampétie)	Odyssée, XII, 132 : <b>182-183</b>
		Καλυψὼ Ευπλόκαμος ἐυπλόκαμος Ἄρτεμις	Odyssée, XII, 449 ; XX, 80 : <b>182-183</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ἐυ]πλόκαμος Πολυκάστη	Hésiode, <i>Fragments</i> , 10(a), 66 W. et M.: <b>182-183</b>
		Λήδη ἐ[υπλόκαμος	Hésiode, <i>Fragments</i> , 23a, 8 W. et M. : <b>182-183</b>
		Τυρώ ἐυπ]λόκαμος	Hésiode, <i>Fragments</i> , 30, 25 W. et M.: <b>182-183</b>
		Μήστρη ἐυπλόκαμος	Hésiode, <i>Fragments</i> , 43a, 4 W. et M. : <b>182-183</b>
		ἐυπλ]όκαμον Δ[ιομ]ήδ[ην	Hésiode, <i>Fragments</i> , fr. 171, 5 W. et M.: <b>182-183</b>
		έχ χόλπου ἐυπλοχάμοιο τιθήνης	Petite Iliade, fr. 21, 3 Barnabé : 182-183
		Δεξιθέαν εὐπλόκ[αμος νύμφα	Bacchylide, <i>Épinicies</i> , I, 126 : <b>182-183</b>
		εὐπλοχάμοι[ςθ]υ[γ]ατράσι	Bacchylide, <i>Épinicies</i> , III, 34 : 182-183
		εὐπλοκάμους κόμας	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 791 : <b>182-183</b>
		ἐϋπλόκαμοι Χάριτες	Hymne homérique à Apollon, I, 194 : 182-183
		Μαῖα νύμφη ἐϋπλόκαμος νύμφη ἐϋπλοκάμφ	Hymne homérique à Hermès, I, 4 Ibid., I, 7 et II, 7 ; Hymne homérique à Pan, 34 : <b>182-183</b>
		ἐϋπλόκαμον Σελήνην Σελήνη ἐϋπλόκαμος	Hymne homérique au Soleil, 6 Hymne homérique à la Lune, 17-18 : <b>182-183</b>
	ἰοπλόκαμος	ἰοπλοκάμων Μοισᾶν	Pindare, Pythiques, I, 1: 193
		ἰοπλοχάμων θυγατρῶν	Simonide, <i>Fragments</i> , fr. 50, 1, 3 Page: <b>193</b>
	καλλιπλόκαμος	ἄρνα καλλιπλόκαμον	Euripide, <i>Électre</i> , 705 : <b>176</b>
		Δήμητρος καλλιπλοκάμοιο	Homère, <i>Iliade</i> , XIV, 326 : <b>183</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		Θέτι καλλιπλοκάμφ	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 407 : <b>183</b>
		Θέτιδος καλλιπλοκάμου	Homère, <i>Iliade</i> , XX, 207 : <b>183</b>
		καλλιπλοκάμφ Άριάδνη	Homère, <i>Iliade</i> , XVIII, 592 : <b>183</b>
		θεᾶς καλλιπλοκάμοιο (Circé)	Odyssée, X, 220 et 310 : <b>183</b>
		Νυμφάων καλλιπ[λο]κάμ[ω]ν	Hésiode, <i>Fragments</i> , 26, 10 W. et M.: <b>183</b>
		καλ[λι]πλόκαμον Σ[ϑ]ενέβοι[αν	Hésiode, <i>Fragments</i> , 129, 18 W. et M.: <b>183</b>
		καλλιπλοκάμφ Ἑλένα	Pindare, Olympiques, III, 2:183
		καλλιπλόκαμοι Πιερίδες	Euripide, <i>Iphigénie à Aulis</i> , 1040 : <b>183</b>
		Λητὼκαλλιπλόκαμος	Hymne homérique à Apollon, I, 101 :
	κυανοπλόκαμος	κυανοπλοκάμου Νίκας	Bacchylide, Épinicies, V, 33 : <b>191</b>
		κυανοπλοκάμου Θήβας	Bacchylide, Épinicies, IX, 53 : <b>191</b>
		κυανοπλόκαμοι θύγατρες	Bacchylide, Épinicies, XI, 83 : <b>191</b>
	λιπαροπλόχαμος	"Ατην κεφαλῆς λιπαροπλοκάμοιο	Homère, <i>Iliade</i> , XIX, 126 : <b>190</b>
		λιπαροπλοκάμου Λατοῦς	Pindare, Fragments, 33c, 1 Savignac; Théophraste, Physicorum opiniones 12, 26 Diels: 190
	χρυσοπλόκαμος	Λητώ τε χρυσοπλόκαμος	Hymne homérique à Apollon, 1, 205 : 191-192
		χρυσοπλόκαμε θεὰ Μᾶτερ	Timothée, <i>Fragments</i> , 15, 4, 127 Page : <b>192</b>
πλοκαμίς		Ύλα, τοῦ τὰν πλοχαμῖδα φορεῦντος	Théocrite, <i>Idylles</i> , 13, 7 : <b>179, 245</b>
	εὐπλοκαμίς	ἐυπλοκαμῖδες ʾΑχαιαί	Odyssée, II, 119 ; XIX, 542 : <b>183</b>
πλόκος		πλόκον σ[τεφά]νων κισσίνων	Pindare, <i>Dithyrambes</i> , fr. 70C, 7 Savignac: <b>173</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences ἐπιβαλλομέναν χαίταισιν εὐώδη	Références / Pages
		ροδέων πλόχον ἀνθέων	Euripide, <i>Médée</i> , 840-841 : <b>180</b>
		πλόκοι σελίνων	Pindare, <i>Olympiques</i> , 13, 33 : <b>180</b>
		ἀμεμφέα πλόκον	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 114: <b>180</b>
		δρέπων τερείνης μυρσίνης κάρα πλόκους	Euripide, Électre, 778 : <b>181</b>
		ἢ πλόκον τιν' ἢ πέπλων ἄπο	Euripide, Hippolyte, 514 : <b>245</b>
		ἢ τόνδ' ἀποπτύσαι πλόχον	Eschyle, Les Choéphores, 197 : <b>246</b>
		ὅπωσπερ τόνδ' ἐγὼ τέμνω πλόκον	Sophocle, <i>Ajax</i> , 1479 : <b>247</b>
		τοῦδε τοὺς ξανθοὺς πλόκους καθημάτωσ' ἄν	Euripide, <i>Hercule furieux</i> , 233-234 : <b>256</b>
	ἰόπλοχος	ιόπλοκ' ἄγνα μελλιχόμειδε	Alcée, Fragments, 384, 1
	ιοπλοχός	Σάπφοι	Lobel-Page : 194
		ἄεισον ἄμμι τὰν ἰόπλοχον	Alcée, Fragments, 103 Reinach: 194
		ἰοπλόχοισι Μοίσαις	Pindare, <i>Isthmiques</i> , 7, 23 : <b>194</b>
		ἰόπλοκον Εὐάδναν	Pindare, <i>Olympiques</i> , 6, 30 : <b>194</b>
		ἰόπλοκοι Νηρηΐδες	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 37-38: <b>194</b>
		[ἰοπλό]κωνΜοῦσαν	Bacchylide, Épinicies, III, 71 : <b>194</b>
		ἰόπλοχον (Cypris)	Bacchylide, Épinicies, IX, 72 : <b>194</b>
	χυανόπλοχος	χυανοπλόχοιο Θέτιος	Pindare, <i>Péans</i> , fr. 52f, 83 Savignac : <b>191</b>
	στεφανήπλοκος	οί στεφανήπλοχοι	Aristote, <i>Fragments divers</i> , 6, 33, 228, 4 Rose; Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , VI, 8, 1: <b>180</b>
	χρυσεόπλοχος	άμφὶ χαίταις δὲ χρυσεόπλοκοι δίνηντο ταινίαι	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 105-107 : <b>180, 192</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
	χρυσόπλοκος	χρυ[σο]π[λόχοις ] Μοίσαις	Pindare, <i>Fragments</i> , fr. incert. 215 b 8 Savignac : <b>192</b>
πλοχμός		πλοχμοί οἳ χρυσῷ τε καὶ ἀργύρῳ ἐσφήκωντο	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 52 : <b>179</b>
		κόμαι Χαρίτεσσιν όμοῖαι πλοχμοί ϑ'	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 51 : <b>232</b>
φόβη		βοστρύχων ἄχρας φόβας	Sophocle, <i>Électre</i> , 449 : <b>251</b>
		σιδήρω τέμνετ' αὐχένων φόβην	Euripide, <i>Alceste</i> , 429 : <b>253</b>
		πτόρθων ἀποσχίζουσα μυρσίνης φόβην	Euripide, <i>Alceste</i> , 172 : <b>273</b>
		μυρσίνας ἱερὰν φόβαν	Euripide, <i>Ion</i> , 120 : : <b>256</b>
		ες δ' ἄχραν δεῖμ' ὑπῆλθε χρατὸς φόβαν	Sophocle, <i>Œdipe à Colone</i> , 1462-1466 : <b>256</b>
		κρατὸς δ' ἄκουρος νῶτα καλλυνεῖ φόβη	Lycophron, Alexandra, 976: 257
		ὄρεος ὑλίμῳ φόβη	Euripide, <i>Fragments</i> , 495, 34 Nauck : <b>259</b>
		ἀνθρύσκου φόβη	Cratinos, <i>Fragments</i> , 98, 6 Kock: <b>259</b>
		οἴον φόβην, ὥσπερ ὁ ϰέγχρος καὶ ὁ ἔλυμος	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , livre IV, 4, 10, 5-6 : <b>259</b>
		τὰ δὲ κεγχρώδη φόβην	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , livre VIII, 3, 4, 2-4 : <b>259</b>
		ή δὲ καλαμώδης ἀπόχυσις φόβη	Théophraste, <i>Histoire des plantes</i> , livre VIII, 3, 4, 3 : <b>259</b>
		βάλλεται ἐπ' ἀμβρόταν χθόν' ἐραταὶ ἴων φόβαι	Pindare, <i>Fragments</i> , dithyrambe 75
		πᾶσαν αἰχίζων φόβην ὕλης πεδιάδος	Sophocle, <i>Antigone</i> , 419-420 : <b>265</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ποιχίλον χάρα δραχόντων φόβαισιν	Pindare, <i>Pythiques</i> 10, 47-48 : <b>266</b>
		αί μὲν πρὸς ἐλάτης νῶτ' ἐρείσασαι φόβην	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 684 : <b>267</b>
		θάμνων δ' ἐλλοχίζομεν φόβαις κρύψαντες	Euripide, Les Bacchantes, 722-723 : <b>267</b>
		ύλης ἐν βαθυξύλῳ φόβη	Euripide, Les Bacchantes, 1138 : <b>267</b>
		πρέπει γ' ὥστε θὴρ ἄγραυλος φόβη	Euripide, <i>Les Bacchantes</i> , 1188 : <b>267</b>
		αἴ τις ἔχη φόβα(ι)ς [ πορφύρῳ κατελιξαμέ[να πλόκῳ	Sappho, Fragments 98a, 2-9 Page:
		έράταις φόβαισιν	Sappho, <i>Fragments</i> 81b, 1 Page-Lobel : <b>275</b>
		τῆσδε δεσπόζειν φόβης	Eschyle, Les Choéphores, 188 : <b>286</b>
χαίτη		Ίσσηδοὶ χαίτησιν ἀγαλλόμενοι ταναῆσι	Aristeas, <i>Fragments</i> , 4, 1 Bernabé : 327
		χαΐται ἔρρεον ἐχ χεφαλέων	Hésiode, <i>Fragments</i> , 133, 4 West-Merkelbach : <b>327</b>
		π]αρσενικᾶν χαίταισιν	Alcman, <i>Fragments</i> , 3, 1+3, 72 Page: <b>327</b>
		χαίταν ξανθάν	Euripide, <i>Hippolyte</i> , 220 : <b>327</b>
		κυανόχρωτι χαίτας πλοκάμω δέραν σκιάζων ἀμάν	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i> , 308-309 : <b>127, 327</b>
		λασίης ἐδράξαο χαίτης	Callimaque, <i>Hymnes</i> , III, 76 : <b>327</b>
		ώλόψατο χαίτας	Callimaque, <i>Fragments</i> , fr. incert. 573, 1 Pfeiffer : <b>328</b>
		ξανθάν χαίταν	Euripide, Cyclope, 75 : 328
		χαίτας πεξαμένη	Homère, <i>Iliade</i> , XIV, 174-175 : <b>329</b>
		χρυσῷ χαίταν μαρμαίρων	Euripide, <i>Ion</i> , 887-888 : <b>329</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		άμφὶ χαίταις δὲ χρυσεόπλοκοι δίνηντο ταινίαι	Bacchylide, <i>Dithyrambes</i> , III, 105-107 : <b>180, 329</b>
		δ ξανθάν χαίταν πυρσαίνων Κρᾶθις	Euripide, Les Troyennes, 227-228 : 330
		χαίτης είλυμένος εὐρέας ὤμους	Hymne homérique à Apollon, 449-450 : <b>333</b>
		ἐπιβαλλομέναν χαίταισιν εὐώδη ῥοδέων πλόχον ἀνθέων	Euripide, <i>Médée</i> , 840-841 : <b>333</b>
		ἀπὸ χαίταν πέξηται	Callimaque, Hymnes, V, 31: 333
		χαίταισι ζευχθέντες ἔπι στέφανοι	Pindare, Olympiques, III, 6 : 333
		ἐστεφάνωσε χυδίμων ἀέθλων πτεροῖσι χαίταν	Pindare, Olympiques, XIV, 24: 334
		χαίταν στεφάνοις ἐκόσμηθεν	Pindare, Fragments, Parth., 94b, 48:
		άθρόοις άνδησάμενοι ἔρνεσιν χαίτας	Pindare, Isthmiques, I, 27-28: 334
		πανθαλέων στεφάνοισιν ἀνθ]έ[ων] χαίταν	Bacchylide, <i>Épinicies</i> , XIII, 36-37 : <b>334</b>
		χαίταν ἐλαία γλαυκᾳ στεφανωσάμενον	Bacchylide, Épinicies, XI, 28-29 : <b>334</b>
		'Αείσομαι χαίταν στεφάνοισιν άρμόζων	Pindare, Isthmiques, VII, 39: 334
		χαίτησιν λάσιοι	Aristeas, <i>Fragments</i> , 6, 2 Bernabé : 335
		χαϊται χρυσ[έοι]ς ἐνὶ δεσμοῖς	Asios, <i>Fragments</i> , 13, 5 : <b>335</b>
		ώς μαλαχόν τὸ γένειον, ώς ἁδέα χαίταν	Théocrite, <i>Idylles</i> , 20, 8-10 : <b>335</b>
		χαῖται δ' οἶα σέλινα περὶ κροτάφοισι κέχυντο	Théocrite, <i>Idylles</i> , 20, 23 : <b>335</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ὥ]στε χαίταν παρθένου ξανθ[α	Pindare, Fragments, 215, 7 Savignac: 336
		άβροπλούτοιο χαίτας	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 1150-1152 : <b>336, 361</b>
		ά δὲ χαίτα τᾶς ἐμᾶς ἀνεψιᾶς Αγησιχόρας ἐπανθεῖ	Alcman, Fragments, I, 1, 51-53: <b>336</b>
		αὐχαλέοι, χαίτησιν ἀγάλμενοι εὐπρεπέεσσιν	Xénophane, Fragments, 3, 9  Diels-Kranz: 337
		πολιᾶς ἄμυγμα χαίτας	Sophocle, <i>Ajax</i> , 632 : <b>338</b>
		πολιὰς ἐπὶ χαίτας ἤδη προπετὴς ὢν	Euripide, <i>Alceste</i> , 908-910 : <b>338</b>
		πολιὰν ἔχοντε χαίταν	Euripide, Alceste, 470 : 338
		καὶ χαίτα.αν. [ πραϋλόγοι πο[λιαί, ταὶ γήραος ἄνθεα θνατοῖς	Erinna, <i>Fragments</i> , 1b 45 Diehl: <b>338</b>
		πολλὰς ἐκ κεφαλῆς προθελύμνους ἔλκετο χαίτας	Homère, <i>Iliade</i> , X, 15 : <b>339</b>
		γόων τίλλοντό τε χαίτας	Homère, <i>Odyssée</i> , X, 567 : <b>339</b>
		στὰς ἀπάνευθε πυρῆς ξανθὴν ἀπεκείρατο χαίτην	Homère, <i>Iliade</i> , XXIII, 141-142 : <b>339</b>
		Δαναοὶ κείραντό τε χαίτας	Homère, Odyssée, XXIV, 45-46 : <b>340</b>
		άμφὶ δὲ χαίταις άμβροσίαις κρήδεμνα δαΐζετο	Hymne homérique à Déméter, 40-41 : <b>340</b>
		γυμναῖσιν χαίταισιν	Erinna, <i>Fragmenta</i> , 1 b 34 Diehl :
		τίν' ἐπὶ πρῶτον ἀπὸ χαίτας σπαραγμοῖς ἀπαρχὰς βάλω ;	Euripide, <i>Les Phéniciennes</i> , 1524-1525 : <b>340</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		οὐ γὰρ πρὸς τύμβον σοι ξανθὰν χαίταν	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride,</i> 172-173 : <b>341</b>
		χαίτα τ' οὔτις τομαῖος νεκύων πένθει	Euripide, <i>Alceste</i> , 101-102 : <b>341</b>
		άμφὶ χαίτα δρόσον αἱματηράν	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 442-443 : <b>341</b>
		χαίτην ἀμφὶ σὴν χερνίψομαι	Euripide, <i>Iphigénie en Tauride</i> , 622 : 342
		μὴ παῖς μηδὲ γυνὰ μηδ' ἃ	Callimaque, Hymne à Déméter, 5 :
		κατεχεύατο χαίταν χαίτην παρθενικαῖς	342  Callimaque, <i>Hymne à Délos</i> , 297-298 : 342
		χαίτην, κουρίμην χάριν πατρός	Eschyle, Les Choéphores, 180 : <b>343</b>
		ξανθής τε χαίτης βοστρύχους κεκαρμένους	Euripide, Électre, 515 : <b>343</b>
		σκέψαι δὲ χαίτην προστιθεῖσα σῆ κόμη	Euripide, Électre, 520 : <b>343</b>
		όφθαλμῶν τε βολαὶ κεφαλή τ' ἐφύπερθέ τε χαῖται	Homère, <i>Odyssée</i> , IV, 149-150 : <b>344</b>
		"Όνος παλιούρων ἤσθιεν ὀξείην χαίτην	Ésope, <i>Fables</i> , 280, 1 : <b>345</b>
		ώς ἀπ' ἀκάνθας ταὶ καπυραὶ χαῖται	Théocrite, <i>Idylles</i> , 6, 15 : <b>345, 360</b>
		χαίτην σειομένην Ἑλικῶνος	Callimaque, <i>Hymnes</i> , IV, 81-82 : <b>345, 359</b>
		Έχει ὁ ιππέλαφος ἐπὶ τῆ ἀκρωμία χαίτην	Aristote, <i>Parties des animaux</i> , 498b, 31-32 Bekker : <b>346</b>
		ὕαιναν χαίτην δ΄ ἔχει ὥσπερ ἵππος	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 594a, 31-32 Bekker : <b>346</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		καὶ χαίτην ἔχοντα οἴον δ	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 499b,
		βόνασος	31-33 Bekker : <b>346</b>
		πυρσῆς χαίτης	Euripide, <i>Fragments</i> , 11, 14, Page : 345
		Ὁ δ΄ ἵππος ὁ ποτάμιος	Aristote, Histoire des animaux, 502a,
		χαίτην μὲν ἔχει ὥσπερ ἵππος	9-10 Bekker : <b>346</b>
		έχίνοις ὀξυβελεῖς χαῖται νώτοις	Empédocle, <i>Fragments</i> , 83, 3-4 : <b>347</b>
		έπιπεφρίκασι	
		διὰ τῆς χαίτης	Ésope, <i>Fables</i> , 151a, 1, 2 Hausrath-Hunger : <b>347</b>
		λέοντος δέρος ἔχων ἐπ' ἀσπίδι	Euripide, <i>Phéniciennes</i> , 1120-1121 :
		χαίτη πεφρικός	347
		φρίξας δ' αὐτοκόμου λοφιᾶς	Aristophane, <i>Grenouilles</i> , 822 : <b>347</b>
		λασιαύχενα χαίταν	-
		χαίτας αὐχμηράς	Théocrite, <i>Idylles</i> , 25, 224-226 : <b>348</b>
		τὰ δὲ χαίτην, ὥσπερ ὁ ἄρρην	Aristote, Parties des animaux, 498b,
		λέων	28 et 658a, 30-31 Bekker : <b>348</b>
		οὐκ ἔχει δ' ἡ λέαινα χαίτην,	Aristote, Histoire des animaux, 579b,
		άλλ' ὁ ἄρρην λέων	11-12 Bekker : <b>348</b>
		πᾶσα δὲ χαίτη οὕδας ἵκανεν	Homère, <i>Iliade</i> , XIX, 405-406 : <b>349</b>
		χαίτην τε καὶ πλοκάμους ὑπὸ	ź 7.11 20 0 <del>-</del> 1 1
		τῶν ἱπποκόμων ἐκαλλωπίζετο	Ésope, Fables, 29, 3-5 : <b>172, 349</b>
		Δέδοται δὲ παρὰ θεῶν ἵππφ	Xénophon, De l'art équestre, V, 8,
		χαίτη	1-2:349
		ἄρχεσθαι μὲν ἀπὸ τῆς κεφαλῆς	Xénophon, De l'art équestre, V, 5,
		καὶ τῆς χαίτης	1-2 : 349

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		καὶ οὐρὰν δὲ καὶ χαίτην πλύνειν	Xénophon, <i>De l'art équestre</i> , V, 7, 1 : <b>349</b>
		Τῆ δεξιᾳ λαμβανέτω τῆ χαίτη	Xénophon, <i>De l'art équestre</i> , VII, 1, 9 : <b>349</b>
		καλὸν χαίτης ἐπελαμβάνεσθαι	Xénophon, <i>De l'art équestre</i> , VIII, 8, 2 : <b>349</b>
		τὰ ὧτα καταβάλλει πρὸς τὴν χαίτην	Aristote, <i>Histoire des animaux</i> , 604b, 13-14 Bekker : <b>349</b>
		ἀμφὶ δὲ χαῖται ὤμοις ἀίσσονται	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 509-510; XV, 266-267: <b>350</b>
		δάχρυα θερμά θαλερὴ ἐμιαίνετο χαίτη	Homère, <i>Iliade</i> , XVII, 437-439 : <b>351</b>
		τὴν δ' ἵππος ἁβρὴ χαιτέεσσ' ἐγείνατο	Sémonide, Fragments, 7, 57 : <b>354</b>
		αἰεὶ δὲ χαίτην ἐχτενισμένην φορεῖ βαθεῖαν	Sémonide, <i>Fragments</i> , 7, 65-66 : <b>354</b>
		ἣ δ' ἵππου χαιτηέσσης	Phocylide, <i>Sentences</i> , fr. 2, 3 Diehl : <b>356</b>
		σείουσα χαίτην κρᾶτά τ' ἄλλοτ' ἄλλοσε	Euripide, <i>Médée</i> , 1190-1192 : <b>357</b>
		ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο	Homère, Iliade, I, 528-530 ; Hymne homérique à Dionysos, III, 14 : <b>358</b>
		κατένευσέν τέ οἱ χαίταις	Pindare, <i>Néméennes</i> , I, 13-14 : <b>358</b>
		κράνους χαίτωμ'	Eschyle, Les Sept contre Thèbes, 384-385 : <b>328, 360</b>
		ἀμφὶ δὲ χαῖται κροκηΐω ἄνθει ὁμοῖαι	Hymne homérique à Déméter, 177-178 : <b>361</b>

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ώρικὴν σιόντα χαίτην	Anacréon, <i>Fragments</i> , 81 Gentili : 362
		θρηκίην σίοντα χαίτην	Anacréon, Fragments, 77, 1 Page:
		ἐκόνισε δὲ χαίτας	Homère, <i>Iliade</i> , XXI, 407 : <b>364</b>
		άμφὶ δὲ χαῖται χυάνεαι	
		πίτναντο, κάρη δ' ἄπαν ἐν κονίησι	Homère, <i>Iliade</i> , XXII, 401-402 : <b>369</b>
		χαίτην ἀπ΄ ὤμων ἐγκυτὶ κεκαρμένος	Archiloque, Fragments, 26 : <b>429</b>
	βαθυχαίτης	Άρισταῖος βαθυχαίτης	Hésiode, <i>Théogonie</i> , 977 : <b>358</b>
		Άρι]σταῖον βαθυχαίτην	Hésiode, <i>Fragments</i> , 217, 1 West-Merkelbach : <b>333</b>
	εὐχαίτης	εὐχαίταν εἰς 喹Υμέναιον	Antimaque, Fragments, 149, 6 Wyss: 333
		εὐχαίτεω Γανυμήδεος	Callimaque, Épigrammes, LII, 3:333
	εὐρυχαίτης	εὐρυχαίταν $\Delta$ ιόνυσον	Pindare, Isthmiques, VII, 4: 332
	<b>ί</b> ππιοχαίτης	λόφον ἱππιοχαίτην	Homère, <i>Iliade</i> , VI, 469 : <b>350</b>
	χυανοχαίτης	"Αιδη κυανοχαΐτα	Hymne homérique à Déméter, 347 : 332
		Άρίονα κυανοχαίτην	Hésiode, Le Bouclier, 120 : <b>332</b>
		Άρίονι κυανοχαίτη	Thébaïde, fr. 7, 1 Bernabé : 332
		Γαιήοχε κυανοχαϊτα	Homère, <i>Iliade</i> , XV, 174, 201 : <b>331</b>
		Ένοσίχθονι κυανοχαίτη	Homère, <i>Odyssée</i> , III, 6 : <b>331</b>
		Βορέης ἵππω κυανοχαίτη	Homère, <i>Iliade</i> , XX, 223-224 : <b>331</b>
		χυανοχαῖτα Ποσειδάων	Homère, <i>Iliade</i> , XIII, 563, XIV, 390 : <b>331</b>
		κυανοχαῖτα Ποσειδάωνι	Antimaque, <i>Fragments</i> , 36, 1 Wyss:

Substantifs	Composés / Dérivés	Occurrences	Références / Pages
		ό Κυανοχαίτης	Homère, <i>Iliade</i> , XX, 144; <i>Odyssée</i> , IX, 536; Hésiode, <i>Théogonie</i> , 278:
		Ποσείδαον κυανοχαΐτα	Homère, Odyssée, IX, 528 ; Hymne homérique à Poséidon, 6 : <b>331</b>
	μελαγχαίτης	'Αίδας ὁ μελαγχαίτας	Euripide, <i>Alceste</i> , 438 : <b>363</b>
		μελαγχαίτην τε Μίμαντα	Hésiode, Bouclier, 186 : <b>363</b>
		Κενταύρου μελγχαίτα	Sophocle Les Trachiniennes, 839 : <b>363</b>
	χρυσοχαῖτα	ό χρυσοχαῖτα Ἀπόλλων	Pindare, <i>Pythiques</i> , II, 16-17 : <b>329</b>
	<b></b> υψιχαίτης	δοιοὶ δ' υψιχαῖται ἀνέρες	Pindare, <i>Pythiques</i> , IV, 172-173 : <b>350</b>
	χαιτήεις	δ χαιτάεις (dor.)	Pindare, <i>Pythiques</i> , IX, 5 (Apollon):
	χαίτωμα	τρεῖς κατασκίους λόφους σείει, κράνους χαίτωμ'	Eschyle, <i>Les Sept contre Thèbes</i> , 384-385 : <b>353</b>

## Planches

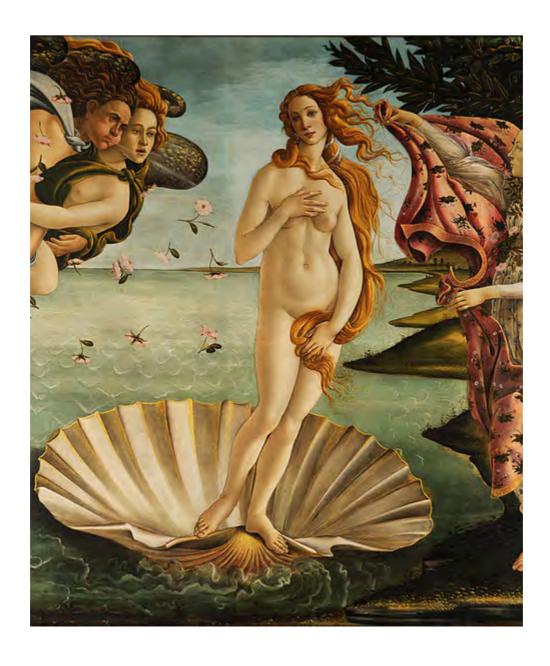


Figure 1 : « Naissance de Vénus » (détail), S. Botticelli, vers 1485, Galerie de Offices, Florence.

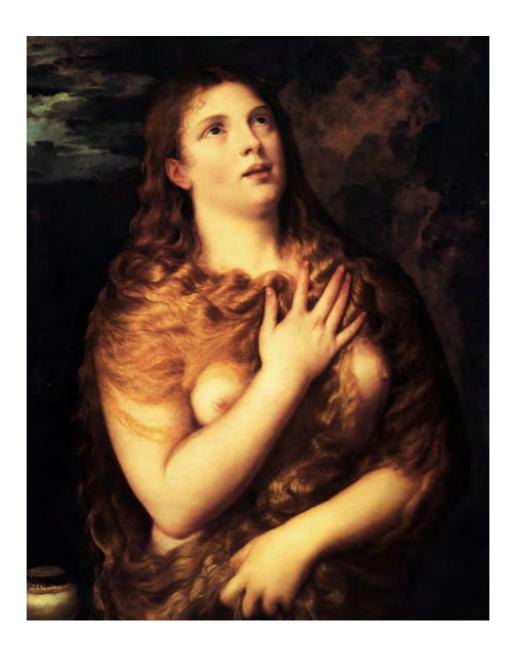


Figure 2 : « Marie-Madeleine », Le Titien, 1533, Palazzo Pitti, Florence.



Figure 3: « Atalante et la chasse au sanglier (face A) ; Europe sur le taureau (face B) », hydrie de Caeré (E 696). Vers 530 avant notre ère, Paris, Musée du Louvre, collection Campana.



Figure 4 : hydrie de Caeré (E 696), détail.



Figure 5 : Cheveux et barbe blancs d'un comaste, rhyton attique à figures rouges, vers 500 avant notre ère, Paris, Petit Palais (367).

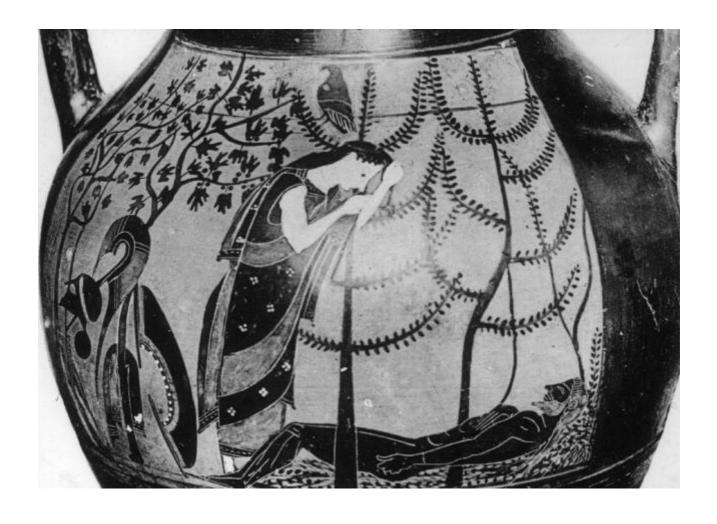


Figure 6 : Femme en deuil devant le corps d'un guerrier, détail. Amphore à figures noires. Vers 575-525 avant notre ère. Provenance : Vulci, Étrurie. Musée du Vatican (350).



Figure 7 : Femme nue portant un oiseau-phallus et découvrant une jarre pleine de *phalloi*, détail. Amphore à figures rouges. Vers 500-450 avant notre ère. Provenance : Capoue, Italie. Paris, Petit Palais (307).



Figure 8 : Artémis arborant des cheveux coiffés en nattes. Amphore, détail. Vers 625 avant notre ère. Milo (Mélos). Musée national archéologique d' Athènes.

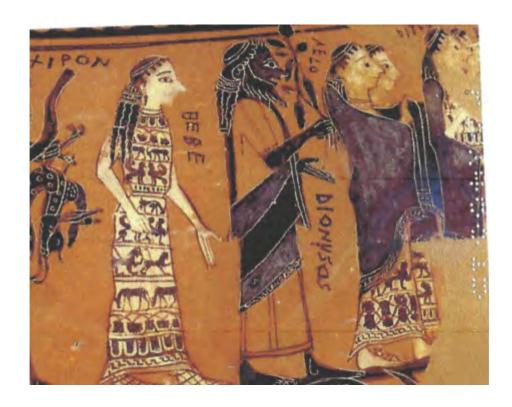


Figure 9 : Dionysos, Hèbè et Léto, les cheveux tressés. *Dinos* attique à figures noires (attribué à Sophilos). Détail du cortège nuptial (bandeau supérieur). Vers 580-570 avant notre ère. Londres, British Museum (1101.1).



Figure 10 : Acrotère. Nikè, les cheveux répartis en nattes. Delphes, temple archaïque d'Apollon. Marbre. Vers 520-510 avant notre ère. Musée de Delphes.

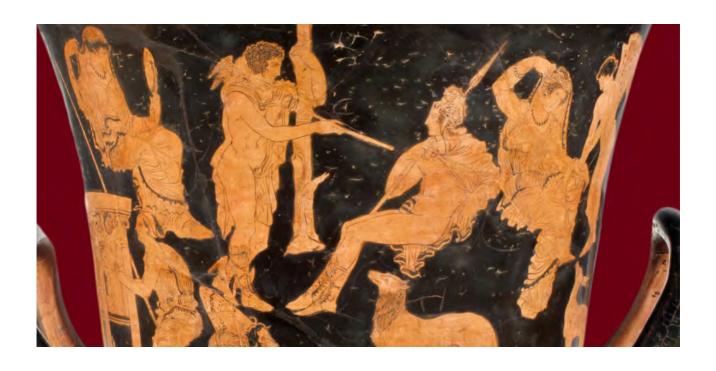


Figure 11 : À gauche, le miroir dans une scène de toilette féminine. Cratère lucanien à figures rouges, peintre de Dolon (Métaponte). Vers 390 avant notre ère. Provenance : Pisticci. Paris, Cabinet des Médailles (422).



Figure 12 : Jeune fille, la tête baissée en signe d'*aidôs*, recevant une fleur d'un jeune homme, situé sur l'autre face. Aryballe à figures rouges, Douris. Vers 510-505 avant notre ère. Athènes, Musée National (556).

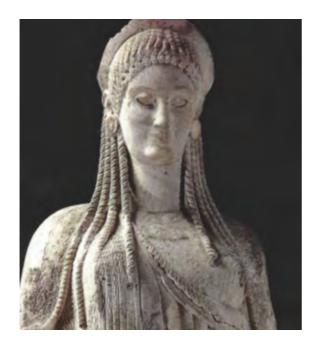




Figure 13 : Korè 682. Vers 520-510 avant notre ère. Marbre. Acropole d'Athènes. Musée de l'Acropole.

Figure 14 : Statue de Kroisos. Vers 520 avant notre ère. Anavyssos, Sud de l'Attique. Musée National Archéologique d'Athènes.





Figure 15 : Héra voilée devant Prométhée. Médaillon d'un *kylix* à figures rouges de Douris. Vers 490-480 avant notre ère. Provenance : Vulci. Département des monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque Nationale de France.

Figure 16 : Héra couronnée (d'après inscription). Tondo d'un *kylix* attique à fond blanc. Vers 470 avant notre ère. Provenance : Vulci. Staatliche Antikensammlungen (3, 2685).

Figure 17 Figure 18





Figure 19





Figure 20

Figures 17-20 : La chevelure des Ménades. Amphore à figures rouges, terre cuite, détails. Peintre d'Achille. Vers 450 avant notre ère. Provenance : Italie. Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France (357).



Figure 21 : Ménade furieuse portant le thyrse et la nébride, et tenant une panthère. Coupe à fond blanc de Macron. Vers 480 avant notre ère. Munich, Staatliche Antikensammlungen (3, 2645).

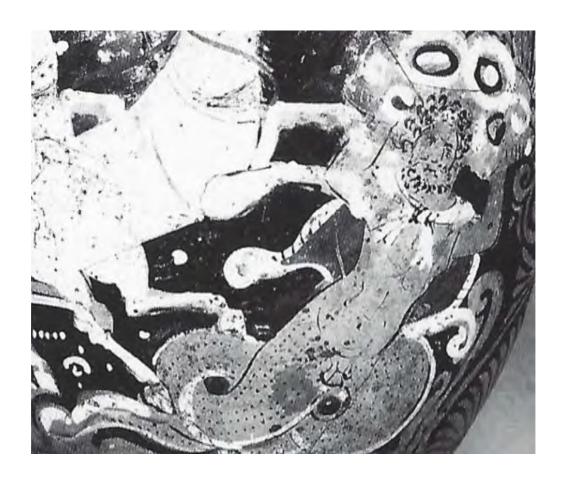


Figure 22 : Typhon aux cheveux bouclés, anguiforme et vêtu d'une peau de bête, assailli par Zeus dans un char, détails. Œnochoé apulienne à figures rouges. Vers 400 avant notre ère. Londres, British Museum F 237, Trendall, *RFVA*, 933, 128.

Figure 23



Figure 24



Figure 25



Figure 26



Figures 23-24 : Bostryche typographe (*Ips typographus*), insecte coléoptère de la famille des Cucurlionidea, originaire d'Eurasie.

Figures 25-26 : Dégâts provoqués par *Ips typographus*.





Figure 27 : « Zeus tenant le foudre », détail. Amphore du Peintre de Berlin. Vers 480-470 avant notre ère. Musée du Louvre.

Figure 28 : « Zeus combattant Typhon », détail. Hydrie chalcidienne à figures noires. Vers 550 avant notre ère. Munich, Staatliche Antikensammlungen (2, 596).





Figure 29 : Gorgone à la chevelure torsadée entremêlée de serpents. Fronton ouest du temple d'Artémis, détail. Tuf local. Vers 590 avant notre ère. Provenance : Corfou, Paléopolis. Musée de Corfou.

Figure 30 : Gorgone à la chevelure ophidienne. Amphore à col protoattique, détail. Vers 670 avant notre ère. Provenance : Éleusis. Musée d'Éleusis, *Robertson* HGA 27.



Figure 31 : Bandeaux féminins. Pyxide attique à figures rouges, attribuée au peintre de Meidias. Vers 420-400 avant notre ère. Terre cuite. Londres, British Museum (E775).

Figures 32 et 33





Figure 32 : « Diadumène de Délos », tête et torse. Marbre, copie romaine, d'après un original grec de 440-430 environ avant notre ère. Vers 100 avant notre ère. Musée national archéologique d'Athènes (1826).

Figure 33 : Tête du type du Diadumène. Marbre, copie romaine. Milieu du IIe siècle. Paris, Musée du Louvre (Ma 3482).



Figure 34 : Apollon dit « Zeus Sôter ». Bronze. Vers 530-520 avant notre ère. Le Pirée. Musée national d'Athènes.

Figure 35 Figure 36





Figure 37



Figures 35-36 : Crinières équines « modernes ».

Figure 37 : Crinières et queues de deux chevaux. Loutrophore attribuée au Peintre d'Analatos, détail de profil. Protoattique ancien, vers 690 avant notre ère. Terre cuite fabriquée à Athènes. Paris, Musée du Louvre (Aile Deno, CA 2985).





Figure 38 : *Paliurus* (ou épine de Christ), plante à fleurs de la famille des Rhamnaceae.

Figure 39 : Feuille d'*Acanthus mollis*, plante vivace de la famille des Acanthacées. Conservatoire National des Plantes à Parfum.



Figure 40 : Ganymède tenant un cerceau, symbole de jeunesse, et un coq, présent amoureux de Zeus. Cratère à figures rouges, Peintre de Berlin, vers 500-490 avant notre ère. Paris, Musée du Louvre, collection Campana (G 175).



Figure 41: Héraclès aux cheveux courts, couronnés de laurier, portant un arc, sa massue et la peau du lion de Némée. Face A d'un cratère en calice attique à figures rouges, dit Cratère des Niobides. Vers 460-450 avant notre ère. Provenance : Orvieto (Volsinii). Paris. Musée du Louvre (G 341).



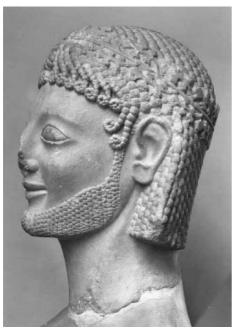




Figure 42 : « Dionysos et deux Ménades ». Amphore à figures noires, détail. « Peintre d'Amasis », Attique . Vers 540-530 avant notre ère. Trouvé à Vulci, Etrurie. Paris, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles.

Figures 43-44 : Tête du cavalier dit « Rampin », profil et dos. Vers 550 avant notre ère. Marbre insulaire, Athènes. Provenance : Acropole d'Athènes. Paris, Musée du Louvre (Ma 3104).



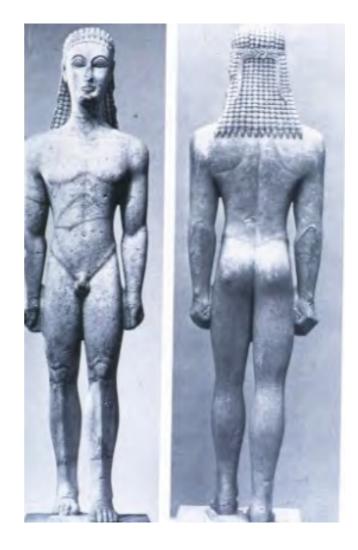


Figure 45 : *Korè* 674, détail du dos. Vers 500 avant notre ère. Marbre. Acropole d'Athènes. Musée de l'Acropole d'Athènes.

Figure 46: *Kouros* dit « de New York », face et dos. Vers 600 avant notre ère. Marbre. Metropolitan Museum of Art.





Figures 47-48 : Comète West.

# Table des illustrations

### Table des illustrations

**Figure 1 (p. 7)**: « Naissance de vénus », S. Botticelli, vers 1485, Galerie des Offices, Florence.

http://autourdelombreduconnetable.com/wp-content/uploads/2014/10/Sandro Botticelli-La-naissance-de-Venus-

Figure 2 (p. 7): « Marie-Madeleine », Le Titien, 1533, Palazzo Pitti, Florence.

http://gas.ehess.fr/index.php?364

**Figures 3 et 4 (p. 61)** : « Atalante et la chasse au sanglier (face A) ; Europe sur le taureau (face B) », hydrie de Caeré (E 696). Vers 530 avant notre ère, Paris, Musée du Louvre, collection Campana.

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Louvre-Lens - Les %C3%89trusques et la M%C3%A9diterran %C3%A9e - 309 - Paris, mus%C3%A9e du Louvre, DAGER, collection Campana, E 696 %28Hydrie ; chasse au sanglier ; Europe sur le taureau%29 %28A%29.JPG

**Figure 5 (p. 100)**: Comaste, rhyton attique à figures rouges, vers 500 avant notre ère, Paris, Petit Palais (367).

D'après Hoffmann H., Attic Red-Figured Rhyta, Mainz, P. von Zabern, 1962, pl. I, 3.

**Figure 6 (p. 134)**: Femme en deuil devant le corps d'un guerrier, détail. Amphore à figures noires. Vers 575-525 avant notre ère. Provenance : Vulci, Étrurie. Musée du Vatican (350).

http://www.beazley.ox.ac.uk/XDB/ASP/recordDetails.asp?recordCount=200&start=100

**Figure 7 (p. 144)**: Femme nue portant un oiseau-phallus et découvrant une jarre pleine de *phalloi*, détail. Amphore à figures rouges. Vers 500-450 avant notre ère. Provenance : Capoue, Italie. Paris, Petit Palais (307).

 $\underline{http://www.beazley.ox.ac.uk/XDB/ASP/recordDetailsLarge.asp?recordCount=13\&id=\{4EF4816D-8D77-416A-8D8A-DCCB9CC89021\}\&returnPage=\&start=0}$ 

**Figure 8 (p. 175)**: Artémis arborant des cheveux coiffés en nattes. Amphore, détail. Vers 625 avant notre ère. Milo (Mélos). Musée national archéologique d'Athènes.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, *L'Art Grec*, nouvelle édition revue et augmentée par J. Ducat et G. Touchais, préface de P. Vidal-Naquet, Paris, Citadelles et Mazenot, [1972] 1993, p. 84.

**Figure 9 (p. 175)** : Dionysos, Hèbè et Léto, les cheveux tressés. *Dinos* attique à figures noires (attribué à Sophilos). Détail du cortège nuptial (bandeau supérieur). Vers 580-570 avant notre ère. Londres, British Museum (1101.1).

Trustees of the British Museum.

**Figure 10 (p. 175)** : Acrotère. Nikè, les cheveux répartis en nattes. Delphes, temple archaïque d'Apollon. Marbre. Vers 520-510 avant notre ère. Musée de Delphes.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, op. cit. p. 139.

**Figure 11 (p. 187)**: À gauche, le miroir dans une scène de toilette féminine. Cratère lucanien à figures rouges, peintre de Dolon (Métaponte). Vers 390 avant notre ère. Provenance : Pisticci. Paris, Cabinet des Médailles (422).

Bibliothèque nationale de France / CNRS – Maison Archéologie & Ethnologie René Ginouvès.

**Figure 12 (p. 195)**: Jeune fille, la tête baissée en signe d'*aidôs*, recevant une fleur d'un jeune homme, situé sur l'autre face. Aryballe à figures rouges, Douris. Vers 510-505 avant notre ère. Athènes, Musée National. Troisième Ephorie (556).

http://odysseus.culture.gr/h/1/eh154.jsp?obj id=3249

**Figure 13 (p. 195)** : Korè 682. Vers 520-510 avant notre ère. Marbre. Acropole d'Athènes. Musée de l'Acropole.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, op. cit., p. 193.

**Figure 14 (p. 195)** : Statue de Kroisos. Vers 520 avant notre ère. Anavyssos, Sud de l'Attique. Marbre. Musée National Archéologique d'Athènes.

https://itsartalicious.wordpress.com/2015/05/12/the-kroisos-kouros-archaic-period-6th-century-bc/

**Figure 15 (p. 199)** : Héra voilée devant Prométhée. Médaillon d'un *kylix* à figures rouges de Douris. Vers 490-480 avant notre ère. Provenance : Vulci. Département des monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque Nationale de France.

D'après J. D. Beazley, Attic Red-figure Vase-Painters, Clarendon Press, Oxford, [1918] 1963, 438, 133.

**Figure 16 (p. 199)**: Héra couronnée (d'après inscription). Tondo d'un *kylix* attique à fond blanc. Vers 470 avant notre ère. Provenance : Vulci. Munich, Staatliche Antikensammlungen (3, 2685).

Beazley, ARV2, 837, 9, Canino Collection.

**Figures 17-20 (p. 218)** : La chevelure des Ménades. Amphore à figures rouges, terre cuite, détails. Peintre d'Achille. Vers 450 avant notre ère. Provenance : Italie. Cabinet des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale de France (357).

*LIMC*, 38 / Beazley Archive – Pottery Database (213822).

**Figure 21 (p. 218)** : Ménade furieuse portant le thyrse et la nébride, et tenant une panthère. Coupe à fond blanc de Macron. Vers 480 avant notre ère. Munich, Staatliche Antikensammlungen (3, 2645).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ménades

**Figure 22 (p. 247)**: Typhon aux cheveux bouclés, anguiforme et vêtu d'une peau de bête, assailli par Zeus dans un char. Œnochoé apulienne à figures rouges. Vers 400 avant notre ère. Londres, British Museum F 237, Trendall, *RFVA*, 933, 128.

D'après Th. H. Carpenter, Les Mythes dans l'art grec, Paris, Thames & Hudson, 1997, p. 87.

**Figures 23-24 (p. 260) :** Bostryche typographe (*Ips typographus*), insecte coléoptère de la famille des Cucurlionidea, originaire d'Eurasie.

Figure 23: Pavel Krasensky, <u>www.naturfoto.cz</u>

Figure 24 : Daniel Adam, ONF (*Ips typographus* L. 1758), Département de la Santé des Forêts, juin 2004.

Figures 25-26 (p. 260): Dégâts provoqués par *Ips typographus*.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Bostryche\_typographe

**Figure 27 (p. 261)** : « Zeus tenant le foudre et un aigle (?) ». Détail de l'amphore du Peintre de Berlin. Vers 480-470 avant notre ère. Musée du Louvre.

http://www.culture.fr/collections/resultats?keywords=technique%20vase%20dieux%20mythologie%20Zeus

**Figure 28 (p. 261)**: « Zeus combattant Typhon ». Hydrie chalcidienne à figures noires. Vers 550 avant notre ère. Staatliche Antikensammlungen (2, 596).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Zeus

**Figure 29 (p. 266)** : Gorgone à la chevelure torsadée entremêlée de serpents. Fronton ouest du temple d'Artémis, détail. Tuf local. Vers 590 avant notre ère. Provenance : Corfou, Paléopolis. Musée de Corfou.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, L'Art Grec, op. cit. p. 149.

**Figure 30 (p. 266)** : Gorgone à la chevelure ophidienne, détail. Amphore à col protoattique. Vers 670 avant notre ère. Provenance : Éleusis. Musée d'Éleusis, *Robertson* HGA 27.

D'après Th. H. Carpenter, *Les Mythes dans l'art grec*, op. cit, p. 110.

**Figure 31 (p. 274) :** Bandeaux féminins. Pyxide attique à figures rouges, attribuée au peintre de Meidias. Vers 420-400 avant notre ère. Terre cuite. Londres, British Museum (E775).

Trustees of the British Museum.

**Figure 32 (p. 281)**: « Diadumène de Délos », tête et torse. Marbre, copie romaine, d'après un original grec de 440-430 environ avant notre ère. Vers 100 avant notre ère. Musée national archéologique d'Athènes (1826).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Diadumène

**Figure 33 (p. 281)** : Tête du type du Diadumène. Marbre, copie romaine. Milieu du IIè siècle. Paris, Musée du Louvre (Ma 3482).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Diadumène

**Figure 34 (p. 304) :** Apollon dit « Zeus sôtêr ». Bronze. Vers 530-520 avant notre ère. Le Pirée. Musée national d'Athènes.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, L'Art Grec, op. cit. p. 147.

Figures 35-36 (p. 314): Crinières équines « modernes »

Figure 35: <a href="http://www.fan2chevaux.fr/categories/chevaux-divers/?page=6">http://www.fan2chevaux.fr/categories/chevaux-divers/?page=6</a>

Figure 36: <a href="http://pictures.4ever.eu/animals/horses?pg=1">http://pictures.4ever.eu/animals/horses?pg=1</a>

**Figure 37 (p. 314)**: Crinières et queues de deux chevaux. Loutrophore attribuée au Peintre d'Analatos, détail. Protoattique ancien. Vers 690 avant notre ère. Terre cuite fabriquée à Athènes. Paris, Musée du Louvre (Aile Denon, CA 2985).

http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/loutrophore-protoattique

Figure 38 (p. 345) : *Paliurus* (ou épine de Christ), plante à fleurs de la famille des Rhamnaceae.

http://www.visoflora.com/photos-nature/photo-paliure.html

**Figure 39 (p. 345) :** Feuille d'*Acanthus mollis*, plante vivace de la famille des Acanthacées. Conservatoire National des Plantes à Parfum.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Acanthe#/media/File:Acanthus mollis 02 by Line1.JPG

**Figure 40 (p. 396) :** Le blond Ganymède tenant un cerceau, symbole de jeunesse, et un coq, présent amoureux de Zeus. Cratère à figures rouges, détail. Peintre de Berlin, vers 500-490 avant notre ère. Paris, Musée du Louvre, collection Campana (G 175).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ganymède

**Figure 41 (p. 404)**: Héraclès aux cheveux courts, couronnés de laurier, portant un arc, sa massue et la peau du lion de Némée. Face A d'un cratère en calice attique à figures rouges, dit Cratère des Niobides. Vers 460-450 avant notre ère. Provenance : Orvieto , Paris, Musée du Louvre (G 341).

https://fr.wikipedia.org/wiki/Héraclès

**Figure 42 (p. 435)** : « Dionysos et deux Ménades ». Amphore à figures noires, détail. « Peintre d'Amasis », Attique. Vers 540-530 avant notre ère. Trouvé à Vulci, Étrurie. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, L'Art Grec, op. cit. p. 93.

**Figures 43-44 (p. 435)** : Tête du cavalier dit « Rampin », profil et dos. Vers 550 avant notre ère. Marbre insulaire, Athènes. Provenance : Acropole d'Athènes. Paris, Musée du Louvre (Ma 3104).

http://www.louvre.fr/oeuvre-notices/tete-de-cavalier-dit-cavalier-rampin

**Figure 45 (p. 435) :** *Korè* 674, détail du dos. Vers 500 avant notre ère. Marbre. Acropole d'Athènes. Musée de l'Acropole d'Athènes.

D'après K. Papaioannou et J. Bousquet, L'Art Grec, op. cit. p.

**Figure 46 (p. 435) :** *Kouros* dit « de New York », face et dos. Vers 600 avant notre ère. Marbre. Metropolitan Museum of Art.

http://the-pics.com/kouros-metropolitan-museum-of-art.html

Figures 47-48 (p. 442): Comète West.

http://jmm45.free.fr/cometes/west/west2a.jpg http://www.groupeastronomiespa.be/cometemcnaught.htm

# Table des matières

# Table des matières

	Int	trodu	ction	6
		Des c	cheveux et des hommes	8
		La ch	evelure dans le monde grec antique : état des recherches	13
		La va	leur symbolique de la chevelure dans la Grèce antique : objet et méthode d'étude .	18
		Étape	es de l'analyse	24
	Pa	rtie I	- Du poil au cheveu : le sauvage et l'homme	27
	Int	roduct	ion	28
	Ch	apitre	1 - Du poil au crâne de Thersite : λάχνη	30
	Inti	roducti	on	31
I.	Λά	χνη et	l'expression de la pilosité	32
	A.	Le po	oil sous toutes ses formes	32
		1.	Figures mythiques anthropomorphes : pilosité faciale et corporelle	33
		2.	Le poil animal et végétal	37
	B.	Conn	otations de λάχνη et expression du « sauvage »	39
		1.	L'homme grec et le sauvage	39
		2.	Λάχνη et les différents visages du sauvage	44
	C.	Le po	oil et le sauvage : sous le signe d'Aphrodite	46
		1.	Pilosité et puissance vitale	47
		2.	Aphrodite et le sauvage	48
II.	Le	cas de I	Γhersite : une chevelure très particulière	50
	A.	Thers	site face aux héros	51
		1.	Le poil clairsemé de Thersite	52
		2.	Thersite aux antipodes du héros : anormalité et monstruosité	55
	B.	Thers	site, entre « inquiétante étrangeté » et rire	57

	1. Sauvagerie et menace du désordre, de la dysharmonie : Thersite <i>vs</i> Ulysse			
2. Éloigner sauvagerie, désordre et tensions : des vertus du rire				63
Conclusion			n	69
Chapitre 2 - Des animaux et des hommes : ϑρίξ			2 - Des animaux et des hommes : ϑρίξ	71
	Intr	oductio	on	72
I.	Θρί	ξ et le 1	règne animal : au plus près des hommes	80
	A.	L'élev	age et le rituel	80
		1.	Le poil des animaux domestiques	81
		2.	Cérémonies rituelles et figures divines	82
	B.	Le che	eval, compagnon fidèle	88
		1.	Images du cheval dans l'univers épique	88
		2.	Pérennité des représentations homériques	90
	C.	Θρίξ e	t les métamorphoses animales	93
		1.	La bien-nommée Hippo	93
		2.	Des effets de la magie : le sort des compagnons d'Ulysse	94
II.	Θρί	ξ et le t	tableau de la condition humaine	98
	A.	Dégra	dation et perte de la chevelure : de la vieillesse à la mort	99
		1.	La chevelure de l'être vieillissant	99
		2.	Le sort des chauves, entre humiliation et humour	106
		3.	Nisos et la force vitale anéantie	110
	В.	Pilosit	é et chevelure pour exprimer un état intérieur	121
		1.	Diversité des émotions : peur, délire et douleur, joie, désir et plaisir éro-	
			tique	121
		2.	Le rapport à la mort : souffrance et deuil	130
		3.	La chevelure de Smerdiès	139

		4.	D'Esope à Aristophane, chevelure et affects sur le mode comique et pa-		
			rodique	142	
	C. Θρίξ et la notion d'identité			145	
		1.	Oreste et Électre, ou la reconnaissance fraternelle : dire le <i>même</i> ?	146	
		2.	L'identité et le barbare : expression de la différence	154	
	Cor	nclusio	on	160	
	Cor	ıclusio	on de la première partie	161	
	Par	tie II	- Boucles et tresses : sous le signe du genre	163	
	Intr	oducti	on	164	
	Chapitre 3 - Les dérivés de πλέχω : peindre le féminin				
	Intr	oductio	on	167	
I.	Spé	cificités	s des dérivés de πλέχω	169	
	A.	Des ép	pithètes homériques aux substantifs	169	
		1.	Épithètes homériques et système formulaire	169	
		2.	Usages des substantifs	172	
	B.	Boucle	es, tresses, mèches, guirlandes ou couronnes?	174	
		1.	Limites des apports étymologiques et iconographiques	174	
		2.	Éclairer le sens par le contexte d'emploi	176	
II.	Les	boucle	s féminines, de l'éloge à la mort	181	
	A.	Les bo	oucles au féminin, un plaisir visuel et olfactif	182	
		1.	« Préserver en tout l'harmonie »	182	
		2.	Les multiples facettes de l'éclat	188	
		3.	Un univers de senteurs	193	
	B.	Entre	séduction et rituel : polysémie et ambiguïtés du voile	196	
		1.	Héra et le voile : érotisme et danger	199	

		2.	Voiler/dévoiler : les étapes de la vie féminine	203
		3.	Voiler/dévoiler : les états hors norme	207
	C.	Béréni	ice et l'offrande de la boucle	210
		1.	Callimaque et Bérénice	211
		2.	Le sort de la boucle	212
	D.	Les bo	oucles féminines sous le signe de l'obscur	215
		1.	De l'inquiétant au sauvage	216
		2.	Images de victimes : les femmes, la violence et la mort	220
III	. Les	dérivé	s de πλέχω et la chevelure masculine	227
	A.	Les bo	oucles au masculin	227
		1.	Ornement guerrier et critère d'héroïsation	232
		2.	Une parure sacrée	234
		3.	La parure guerrière entre déchéance et mort	236
	B.	Les bo	oucles des mâles sous le signe de la féminité	239
		1.	Des adultes très féminins : une affaire de contexte ?	239
		2.	Les boucles du jeune garçon : enfance et indétermination sexuelle	245
	Con	ıclusio	n	247
	Cha	pitre 4	4 - Βόστρυχος, κίκιννος ετ φόβη : puissance vitale, genre e	et
	reco	onnais	sance	249
	Intro	oductio	on	250
I.	Nati	ure et s	auvagerie	259
	A.	Image	es de l'élan vital	261
		1.	Floraison et croissance végétale	262
		2.	Aphrodite et la vigueur génésique	263
	B.	Les di	fférents visages d'une force bouillonnante	264
		1.	Manifestation d'une puissance de destruction	264

		2.	Une fureur dangereuse et mortifère : la Gorgone, les Bacchantes	266	
		3.	La violence des affects : délire et affaiblissement	269	
II.	Les	multipl	les facettes de l'identité	273	
	A.	Chante	er le féminin	273	
		1.	La femme entre parure et séduction, sensualité et érotisme	274	
		2.	Bérénice et le catastérisme de la boucle : divinisation et gloire immortelle	277	
	B.	Des an	nbiguïtés de l'apparence masculine	279	
		1.	Chevelure au masculin, chevelure au féminin : une communauté d'ap-		
			parence	279	
		2.	Dionysos et Penthée, entre féminité et effémination	281	
		3.	Archiloque et Glaucos, ou la critique des apprêts masculins	283	
	C.	La reco	onnaissance, des tragédies à la comédie d'Aristophane	285	
		1.	Oreste et Électre	285	
		2.	L'ἀναγνώρισις selon Aristophane : un enjeu dramaturgique	287	
	Conclusion				
	Conclusion de la deuxième partie				
	Partie III - La chevelure dans sa totalité : de la diversité				
	Intr	oducti	on	293	
	Cha	pitre 5	- "Εθειρα : un lexique élogieux	295	
	Intro	oductio	n	296	
I.	Sple	Splendeur et grandeur des mâles			
	A.	Les tra	nits d'un idéal masculin	302	
		1.	La chevelure des dieux, figures paradigmatiques	303	
		2.	La chevelure d'Ulysse : en tout de la couleur?	307	
		3	Théocrite et la beauté de Cratidas	310	

	B.	Entre panache réel et panache métaphorique		
		1. L	Le cimier, emblème héroïque : substitut et prolongement de la chevelure	312
		2. T	Tyrans et athlètes, figures d'exception	318
II.	Aniı	maux et p	phénomènes exceptionnels	319
	A.	Figures	animales	320
		1. L	Les chevaux de Zeus	320
		2. "]	Εθειρα et le lion de Némée	321
	B.	Emblèm	es et signes de Zeus	323
	Con	clusion		325
	Cha	pitre 6 -	Xαίτη : le cheval, le mouvement et la mort	326
	Intro	oduction		327
I.	ί. Χαίτη, le cheval et le mouvement		eval et le mouvement	345
	A.	Χαίτη : «	l'ornement spécifique du cheval »	348
		1. F	Figures héroïques : force, panache et fierté	350
		2. K	Κυανοχαίτης : Poséidon, le cheval et la vigueur sexuelle	352
		3. S	Sémonide et la « femme-jument » : séduction et sexualité féminine	353
	B.	Χαίτη, υι	ne chevelure en mouvement : vitalité, exaltation et puissance	357
		1. E	Entre <i>dunamis</i> et bouleversement divins	358
		2. L	La jeunesse et l'ardeur	360
II.	Χαί	τη sous l	e signe de la souillure et de l'humiliation	362
	A.	La cheve	elure souillée : la vulnérabilité d'Arès	364
		1. A	Arès $vs$ Athéna : le risque de la mort	364
		2. L	Les modalités d'une divine humiliation	366
	B.	Hector,	Achille et le rituel de l'αἰχία : nier le corps héroïque	367
		1. L	La belle mort et la gloire du héros	367
		2. L	Le sort funeste d'Hector	368

	Conclusion				
	Chapitre 7 - $K \acute{o} \mu \eta$ , entre terre et ciel				
	Introduction				
I.	Κόι	μη entr	e recoupements et singularités	380	
	A.	L'omb	re de la violence, de la mort et du chagrin	380	
		1.	La douleur et le deuil	381	
		2.	Conflit, guerre et captivité	385	
		3.	Sauvagerie et déchéance physique	391	
	В.	Κόμη α	dans l'esthétique capillaire grecque	393	
		1.	Une harmonieuse splendeur	394	
		2.	Une source de critiques	408	
II.	Κόι	μη et la	construction de la différence	413	
	A. L'Autre grec : le citoyen adulte et les marges				
		1.	Le citoyen vieillissant	415	
		2.	Κόμη et l'adolescence : dépasser la sauvagerie	421	
	B.	Du no	n-grec à l'objet	424	
		1.	L'Autre étranger : apparence et coutumes du Barbare	425	
		2.	L'Autre objet : l'esclave	429	
III	[.Κόξ	μην κο	αὶ κόσμον	431	
	A.	Retou	r au χόσμος	432	
		1.	Ordre et ornement	432	
		2.	De l'ordre à l'univers	436	
	B.	Cheve	elures célestes	438	
		1.	Des cheveux de l'éther aux astres chevelus	438	
		2.	Chevelure et χόσμος : chanter l'ordre du monde	440	
	Conclusion 4				

Conclusion de la troisième partie	445
Conclusion Générale	446
Bibliographie	451
Annexe : tableau des occurrences	496
Planches	542
Table des illustrations	572
Table des matières	578

« Reconnaissables à leurs cheveux ».

Recherches sur la valeur symbolique de la chevelure dans le monde grec, d'Homère à Callimaque.

### Résumé:

Le rapport que l'Humanité entretient avec la chevelure relève de l'invariant. Comme d'autres sociétés, le monde grec antique s'est approprié ce rapport, l'a pensé d'une manière spécifique, l'investissant de valeurs et de symboles qui lui étaient propres et qui reflétaient son fonctionnement social et culturel, ses représentations concernant le monde des hommes, des dieux et leurs relations. Pour appréhender la place qu'occupe cet attribut physique en Grèce, de l'âge archaïque à la période hellénistique, il est nécessaire d'explorer ce que les sources, essentiellement littéraires, mais également dans une moindre mesure iconographiques, en disent et en donnent à voir. En observant le vocabulaire en contexte, il est possible de mettre en lumière les conceptions, les connotations, les images que génère la chevelure, ainsi que les valeurs dont elle se trouve investie, entre signe et symbole : se dessine ainsi un véritable *langage* capillaire. Pour les Grecs, la chevelure mais aussi les poils présentent des liens étroits avec le domaine du tissage, du végétal et de l'animal, en particulier avec le cheval ; ces liens révèlent une part importante de leur imaginaire. L'apparence capillaire de référence, toute en longueur éclatante, en ondulation et en mouvement, indice de jeunesse et d'excellence, de force, de virilité et de panache, est celle des dieux et des figures héroïques, modèles dont s'inspire l'élite aristocratique. Autour de cette norme, la chevelure contribue à identifier, distinguer et hiérarchiser le sauvage et le civilisé, l'ordre et le désordre, mais aussi à dire, à travers les violences dont elle est souvent l'objet, les souffrances ou la négation de l'être. Ornement dont la coiffure harmonieuse constitue un trait fondamental, la chevelure touche au kosmos, agencement et parure; désignant par analogie certains phénomènes et corps astraux, elle participe alors tout à la fois à construire et à refléter l'ordre et la beauté de l'univers.

**Mots-clefs :** Grèce antique, chevelure, lexique capillaire, pilosité, signe, symbole, organisation sociale, sauvagerie, civilisation, genre, identité, altérité, *kosmos* 

### **Abstract:**

The relation that mankind has with hair falls under the invariant. Like other societies, the ancient Greeks have appropriated and thought this relation in a specific way. They have invested it with values and symbols of its own, which reflected its social and cultural functioning, its views of the world of men, gods and their relationships. To understand the place of this physical attribute in Greece, from the Archaic to the Hellenistic Age, we need to explore what sources say and show about it. They are mostly literary ones but also iconographic ones to a lesser extent. A close study of vocabulary in context enables us to bring out ideas, connotations and images generated by hair, and the values it is invested with, between sign and symbol. Thus a true capillary language is being drawn. For the Greeks, hair but also bristles are closely connected to weaving, plants and animals, especially horses; these links reveal an important part of their imagination. Capillary appearance, full of length and brightness, of ripple and motion, as an indication of youth and excellence, strength, virility and panache, belongs to gods and heroic figures; indeed the aristocratic elite is inspired by their models. Around this standard, hair helps to identify, to distinguish and to rank the wild and the civilized, order and disorder, but also helps to express the suffering or the denial of a being, through the acts of violence it often undergoes. As an ornament whose harmonious hairstyle is a fundamental feature, hair reaches the kosmos, as a layout and an adornment; by analogy, it refers to certain astral phenomena and bodies and at the same time, it thus participates in building and reflecting the order and beauty of the universe.

**Key-words**: ancient Greece, hair, hair lexicon, hairiness, sign, symbol, social organization, savagery, civilization, gender, identity, otherness, *kosmos*